1k
1

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmond1927unse

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVII^e ANNÉE. — SEPTIEME PÉRIODE

TOME XXXVII. — 1er JANVIER 1927.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVII^e ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-SEPTIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1927

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LE BARRAGE

PREMIÈRE PARTIE

Une terre n'est habitable que si elle a des morts.
Cahiers inédits de Barrès.

I. — VALLON-LE-VIEUX ET VALLON-LE-JEUNE

Il fauchait. C'était un pré en pente comme tous les prés de Vallon-le-Vieux qui est une des plus hautes communes des Alpes. Il fauchait en s'arc-boutant sur ses jambes solides pour donner plus d'envergure aux arcs tracés par la lame courbe que suivait le soleil, et la faux ramenait presque autant de fleurs que d'herbage. Car la montagne, après la fonte des neiges, se colore et quand juin s'achève, au moment des foins, elle est toute émaillée de trèfles et d'astragales, de raiponces bleuâtres et d'étoiles jaunes, d'hélianthèmes et de gentianes, tandis que les rochers s'empourprent de touffes de rhododendrons. Tout entier à son travail, il ne regardait que cette chute régulière des hautes tiges minces qui s'inclinaient sans hâte pour se coucher en tas. Elles tombaient si moëlleusement qu'elles ne semblaient pas être séparées de leurs racines, mais prises seulement d'un appétit de sommeil. Et il riait d'un bon rire intérieur en songeant aux bêtes qui les mâcheraient et rumineraient, l'hiver, dans l'écurie chaude, et en constatant qu'il y en avait beaucoup cette année à cause des pluies abondantes du printemps.

Pour affûter sa faux, plus vite fatiguée que lui-même, il

Copyright by Henry Bordeaux, 1926.

s'assit. Et tout en l'aiguisant d'un mouvement machinal, il releva presque malgré lui les yeux sur le paysage, trop familier pour l'intéresser, qui l'entourait. C'était, pourtant, un paysage presque unique au monde, comparable aux cirques du Mont-Blanc ou du Mont-Rose qu'il ne connaissait pas et dont il avait entendu parler par Nicolas Hagard, le chasseur de chamois, qui avait été guide dans son jeune temps et qui avait accompagné là-bas des Anglais. Le Roi, c'était en face de lui ce Dôme d'Or en forme de coupole, qui s'éployait en glaciers suspendus comme des jardins et qui, par le défilé des Portes du Soleil, était coupé de son rival, le Mont-Maudit, dressé en pyramide, audacieux et léger, et comme jaloux d'être dépassé et désireux de compenser sa défaite par son arrogance. Autour d'eux se groupait toute une cour, les Jumelles, les Cornettes, les Flambeaux, les Aiguilles, seigneurs de moindre importance, dont quelques-uns étaient réputés pour les difficultés de leur ascension. A eux tous, ils composaient une assemblée prodigieuse qui, de près, eût été écrasante d'orgueil et de poids, mais qui, de l'autre côté de la vallée profonde où coulait le fleuve, devenait une parade de dentelle, de neige et de lumière, une féerique barrière à l'horizon lointain, — l'antichambre de Dieu, comme disait Nicolas Hagard qui avait une belle parole.

Le faucheur, tout de même, reposa ses yeux avec plaisir sur ces prairies blanches et incultes, dont on ne pouvait retirer aucun profit et qui, pendant la guerre, sans qu'il sût expliquer pourquoi, lui avaient tant manqué à Verdun ou en Champagne, pays où l'on qualifiait de montagnes des buttes ridicules de deux ou trois cents mètres, d'ailleurs pénibles à reprendre quand on les avait perdues. Et puis ses regards las retombèrent, plus près, sur Vallon-le-Vieux, qui se tassait à ses pieds, recroquevillé et serré, comme si la place lui avait été mesurée par la nature, au bord du torrent bouillonnant et capricieux de la Capucine. C'était un petit village de trente ou quarante feux, pas davantage, et même plus près de trente que de quarante, dont les maisons ternies par les longs hivers, — moitié pierre et moitié bois, — se touchaient presque, mêlaient, d'un peu haut, leurs toits de tuiles brunes, comme si elles se demandaient les unes aux autres protection contre les vents et les frimas. Seule, la petite église, recrépie il n'y avait pas trop longtemps à la suite d'une mission, faisait une tache blanche

parmi cette grisaille, tel un pigeon égaré parmi des corneilles.

Joachim Rebut, le faucheur, né natif de Vallon-le-Vieux et qui y avait passé tous ses jours, sauf les années de guerre, eût contemplé son *patelin* avec plaisir, sans une arrière-pensée qui lui rida le front et lui fronça les sourcils. Est-ce qu'il avait demandé quelque chose à quelqu'un ? Ne lui suffisait-il pas de travailler seul au grand air, et même, comme aujourd'hui, avec bonheur à cause du soleil et de la quantité de foin ? Si, quand il rentrait dans sa maison, cette solitude, parfois, lui pesait, parce qu'il devait allumer son feu et tremper sa soupe, cela ne regardait personne et la cause en était presque oubliée de lui-même. Alors, pourquoi la commune était-elle venue le chercher pour le porter à la mairie ? Était-ce pour son ignorance, toute pareille à celle de ses collègues, ou parce qu'il était obligeant et serviable ? « Je ne sais pas commander, avait-il objecté. — Personne ne commandera, lui avait-on répondu : tous capitaines. » Flatté, il avait fini par se laisser conduire. Et maintenant son mal venait de là. Il ne connaissait plus la tranquillité. Il avait peur des papiers, peur des mots, peur des chiffres, peur du budget, peur du préfet, — personnage mystérieux et éloigné, — peur du sous-préfet, déjà plus rapproché et menaçant, peur du député, du sénateur, du conseiller général qui, sans raison aucune, lui tapaient sur le ventre en l'appelant *cher ami*, peur enfin et surtout de l'instituteur, ce Pornichet qui savait tout, sauf peut-être enseigner le rudiment à l'école, qui tranchait toutes les questions à sa place et qui, au café, — l'unique café, — après boire, promettait que les temps à venir apporteraient à chacun un bonheur égal, absolument égal, — même travail, très réduit, et même rétribution, très honnête, comme si les hommes pouvaient avoir même santé, mêmes forces, même caractère et même appétit ! Mais le maire n'avait jamais osé mettre en doute les affirmations de l'instituteur. Et dans sa montagne, sur son pré à demi fauché, Joachim Rebut se révoltait au souvenir confus de ce qu'il subissait. Là, du moins, là seulement, il était son maître. Là il n'avait peur de rien, ni du soleil, ni de la fatigue, ni des hommes. Et il rit tout haut, tant sa liberté lui était agréable.

Ce rire s'acheva en grimaces. Grimace d'ennui pour le dérangement, puis grimace de plaisir. On venait troubler sa paix. Là-dessous, un petit groupe de deux : un homme et une

femme, un garçon et une fille, parbleu! Josette Bize et son promis Gaspard Salut. Cette Josette Bize, comme elle était vite devenue une jeune fille! Elle lui rappelait sa mère, Pierrette Bize, elle la lui rappelait trop. Mais il ne fallait plus y penser, il n'y pensait plus. Que venaient chercher si haut ces jeunes gens? C'était bien vers lui qu'ils se dirigeaient. Peut-être lui annonceraient-ils leur mariage? Leur mariage, déjà? était-ce possible? Gaspard n'avait pas encore accompli son service militaire et Josette ne comptait guère que dix-huit printemps. Alors quoi? On s'expliquerait quand ils seraient plus près, et l'on boirait un peu de cidre ensemble. Justement il avait mis la peau de bouc à rachaîchir dans une eau courante. Seulement, voilà, il n'y avait pas de verre. On boirait à la régalade, ou bien au goulot, le garçon après la fille pour savoir son secret, comme s'il ne le savait pas!

Mais quelqu'un les allait bientôt distancer sur le sentier en pente, quelqu'un de plus volumineux qui marchait à grandes enjambées tout en soufflant, quelqu'un avec une grande barbe et de longs bras qui gesticulaient, qui suppléaient d'avance à la parole, Pornichet, l'instituteur et le secrétaire de mairie en un seul homme, Pornichet l'inévitable, Pornichet le véritable maître de Vallon-le-Vieux. Du coup, la figure de Joachim Rebut s'allongea tristement. Fini le colloque avec la montagne, finie la paix du solitaire, fini le travail dans la sueur bue par le soleil!

— Que me veut encore ce régent de malheur? Il n'a donc pas assez de mes dimanches. Il veut encore les jours sur semaine! Je n'irai pas chercher pour lui mon cidre qui doit être frais à la gorge à l'heure qu'il est...

De loin, l'instituteur commença de le héler. Et le petit couple d'amoureux qui montait gentiment sans se presser, pris d'une crainte respectueuse, s'arrêta, se figea devant ces appels impérieux.

— Monsieur le maire! Monsieur le maire!

— Eh bien quoi? Le maire n'est pas sourd.

— Il vous faut descendre au plus vite. On vous attend à la mairie.

— Puisque je fauche.

— Il vous faut descendre d'urgence.

— Il n'y a rien de plus pressé que mon pré à faucher.

— Courez, courez, courez. Courons ensemble. Ces messieurs nous attendent.

— Quels messieurs?

— Des messieurs de Paris.

Et l'instituteur continuait de grimper en hurlant, de sorte qu'il rejoignit le maire dans un état de suffocation qui ne lui permettait plus de s'expliquer. Mais il multipliait les gestes, montrant le village comme s'il y avait le feu, et tirant le faucheur par sa manche de chemise.

— Ces messieurs reviendront dimanche, voulut proclamer Joachim Rebut avec un grand air d'autorité.

— Vous plaisantez, je pense, lui fut-il enfin répondu.

Comme si un maire pouvait avoir une volonté! Comme si un maire n'appartenait pas à la commune, c'est-à-dire au secrétaire de mairie qui la représente! Allons, allons, cette résistance avait suffisamment duré. Il fallait descendre au plus tôt où le devoir le réclamait.

— Qu'est-ce qu'on me veut enfin? demanda Joachim Rebut, déjà capitulant.

— C'est rapport à la Capucine.

— Oh! alors, pas besoin de se presser.

Et le maire eut un geste d'indifférence. On était déjà venu tant de fois pour la Capucine! On y était même venu plus de fois qu'il ne pouvait le savoir, et depuis des siècles. Les Romains avaient cru que le torrent charriait de l'or. Des alchimistes du moyen âge y avaient cherché leur pierre philosophale. Mais, depuis quelques années, il attirait plus spécialement, à cause de la puissance de ses eaux, les amateurs de forces motrices. Et même, ces derniers temps, des ingénieurs de tous poils, géologues, topographes, cartographes, avaient levé des plans, mesuré des niveaux et des débits, entrepris ces études géodésiques qui préparent les grands travaux, et dont les habitants souriaient, dans leur scepticisme hérité des ancêtres.

— Dépêchez-vous au contraire, ordonna le secrétaire de mairie. Cette fois, c'est la bonne. On veut noyer le village, à ce que j'ai compris.

— Noyer le village?

— Oh! contre une indemnité. Une formidable indemnité.

Joachim Rebut, le faucheur, se penchant, enveloppa d'un

regard humide Vallon-le-Vieux qui tenait, là-dessous, entre l'écart de ses jambes, et il se redressa pour déclarer presque avec solennité devant les petits amoureux qui, la main dans la main, rejoignaient leur groupe :

— Il n'y a pas d'indemnité qui tienne, M. Pornichet. Moi vivant, on ne touchera pas à Vallon-le-Vieux.

— Monsieur le maire, il ne faut jurer de rien. Le progrès, c'est le progrès. Un bon républicain comme vous doit se soumettre au progrès.

— C'est ce que nous verrons.

Du moment qu'il s'agissait de noyer le village, la chose valait en effet qu'on s'en occupât. Le maire, renonçant à dévêtir son pré, mit la faux sur l'épaule pour suivre l'instituteur. Auparavant, il se tourna vers les nouveaux venus :

— Eh bien! les petits, c'est pour les accordailles?

— Justement, monsieur le maire, expliqua la jeune fille plus osée. Le curé nous bénit ce soir à l'église. Maman vous demande d'y venir.

— Dis à Pierrette que j'irai.

— A l'église? pour des fiançailles? ne se tint pas d'intervenir M. Pornichet. Ce n'est donc pas assez du mariage.

Enhardie par la promesse du maire, Josette Bize rit tout fort de la réflexion et lança :

— Le mariage viendra après. . .

— Ou pas du tout, ricana l'autre.

Ce qui provoqua toute une fusée de protestations, point indignées, — ils étaient si sûrs de l'avenir, à leur âge! — mais gentilles et moqueuses. Et puis Gaspard Salut proposa :

— Laissez-moi votre faux, monsieur le maire, j'achèverai la besogne.

— Ce n'est pas de refus, accepta Joachim, qui ajouta à mi-voix : — La peau de bouc est dans le ruisseau. Tu pourras la vider, Gaspard. C'est du bon cidre. Mais tu boiras après elle. Parce que les hommes, c'est tout bête. Tandis que les femmes, sait-on jamais ce qu'elles ont dans la tête et dans le cœur?

M. Pornichet n'avait pas entendu. Mais Josette avait tendu l'oreille, une petite oreille toute lumineuse parce que le soleil la traversait comme un vitrail rose, sous les boucles brunes de la couleur de la châtaigne mûre. Elle opposa de nouveau aux propos méchants ou sombres ce rire vainqueur qui mettait le

doute en fuite. Rien que de la regarder rire, on se sentait soulagé et joyeux de vivre. Pourquoi Joachim Rebut, après l'avoir toute cueillie dans un regard, détourna-t-il la tête ? Quel souvenir le traversait de part en part, comme le rayon du jour cette petite oreille d'un si pur dessin ? Ce devait être un noir souvenir, ou seulement un de ces souvenirs de jeunesse dont le temps ne corrige pas l'amertume. La petite ressemblait à sa mère, cette Pierrette Jacquemont, devenue la femme d'Étienne Bize, le camarade qui devait partir avec lui pour la guerre, — oh ! dans un régiment territorial, car ils étaient déjà mûrs tous les deux, — et qui n'était pas revenu. Oui, c'était bien cela : même taille souple comme un de ces sarments de vigne qu'on cultive là-dessous, dans les plaines, parce qu'il n'en pousse pas à la hauteur de Vallon-le-Vieux, même figure mince aux yeux tout piquetés d'or comme ces glaciers d'en face aux jours d'été qui lancent des feux, même peau hâlée, veloutée et savoureuse où l'on avait envie de mordre comme dans un fruit juteux. Elle mènerait par le bout du nez son promis, ce Gaspard Salut qui avait failli entrer au séminaire parce qu'il avait l'esprit vif et le cœur ouvert et que le curé le guettait, et qui faisait avec elle un joli couple bien assorti par les dimensions, les proportions et l'extrême jeunesse frétillante à la façon des poissons dans l'eau. Ou peut-être, — les femmes sont si capricieuses ! — se plierait-elle à sa volonté, comme la vigne, précisément, s'appuie au treillage pour former un berceau.

— A ce soir, les enfants !

Et le maire suivit M. Pornichet, sans aucun plaisir, tel un chien fouetté son patron. Par un temps pareil, était-ce possible de s'aller enfermer entre des murs au lieu de respirer le bon air et de travailler de ses bras robustes, de travailler, travailler jusqu'à ce qu'on soit vaincu par la nuit, de ce grand et beau travail solitaire dans la paix de la montagne, sans tracas de femmes ni papiers d'administration, comme Dieu lui-même a dû travailler quand il a créé le monde, — une belle chose tout de même, s'il n'y avait pas les hommes !

La mairie était quasi pleine de messieurs, ce qui ne lui arrivait guère que lors de la visite du sous-préfet. Il y en avait quatre, assis sur des chaises, à la place des conseillers municipaux, quatre avec des fronts vénérables et des airs d'augure, mais avec des corps fatigués soit par l'embonpoint ou l'âge,

soit par la montée à mulet ou à pied depuis le bourg de Fontaine-Couverte, dans la vallée, qui n'est reliée à Vallon-le-Vieux que par une mauvaise route où ne passent que les troupeaux et, tout au plus, d'étroits chars à deux roues. Quant au cinquième, de beaucoup le plus jeune, mais qui semblait commander la troupe, il se promenait de long en large dans la petite pièce, comme un fauve dans sa cage, impatient, agité, tourmenté, et tenait sa montre à la main pour la consulter à chaque minute et constater le temps précieux qu'on lui volait. Long, musclé, élégant, le visage complètement rasé à la nouvelle mode, il portait trente ans au premier abord. Mais, à moins d'être Bonaparte, on n'a pas à trente ans un aspect de supériorité et d'autorité si évident.

— Monsieur le maire, annonça M. Pornichet avec emphase.

Et le pauvre maire entra chez lui de ce vol pesant du chat-huant qui voudrait reculer devant la lumière. Tout de suite, la peur qu'il avait dans le sang en face des papiers et des fonctionnaires le reprit. Qu'est-ce qu'un paysan pourrait bien riposter à une pareille équipe de gens notables, savants, et la langue bien pendue? Il eut la sensation d'être mis en prison dans sa mairie, et c'était bien cela en effet. Déjà l'adversaire commençait de le houspiller sans respect :

— Ah! enfin! déclara-t-il. Il y a plus d'une heure que nous vous attendons.

— Son pré est dans la montagne, l'excusa l'instituteur.

Qu'est-ce que cela pouvait leur faire que le pré de Joachim Rebut fût situé presque au sommet des pentes, en face du Dôme d'Or et de toute sa chaîne de glaciers?

— Que je vous présente mes collaborateurs, reprenait déjà le jeune homme pressé. MM. Gustave Lemercier et Léon Chavignard qui ont tracé les plans et exécuté le barrage de l'Éguzon. L'Éguzon? vous ne connaissez pas? La Creuse, vous connaissez? Non. Vous ne connaissez rien, naturellement. Il faut tout apprendre. C'est le suffrage universel. Passons. La Creuse est une rivière du Plateau Central qui n'est pas navigable et ne servait à rien. Ces messieurs ont construit un barrage dont la maçonnerie représente deux cent vingt mille mètres cubes. Deux cent vingt mille, vous entendez bien. Cette barrière de Cyclopes mesure trois cents mètres de développement à la crête, soixante mètres de hauteur, cinquante-cinq mètres d'épaisseur

à la base, et cinq au sommet. C'est un des plus beaux ouvrages du génie français. Avec ce barrage, on a créé un lac artificiel qui a onze kilomètres de longueur, et de quatre-vingts à cinq cents mètres de large. Avec un tel réservoir et la chute d'eau qu'on a aménagée, les chemins de fer d'Orléans électrifient mille kilomètres de leur ligne. C'est une économie de sept cent mille tonnes de charbon par an.

Il était lancé et jonglait avec les chiffres comme un acteur forain avec les gobelets, les assiettes et les fourchettes. Mais le maire qui l'écoutait bouche bée et les yeux écarquillés en s'efforçant de comprendre ou plutôt de deviner le but de cet exposé, — but qui ne pouvait être que néfaste et dont il faudrait se garer, — eût préféré le forain.

— MM. Almand et Saury, qui ont fait les travaux préparatoires de géodésie et de levée de plans. Vous avez dû les rencontrer déjà.

En effet, Joachim Rebut avait déjà croisé ces messieurs sur le territoire de la commune, en train de fouiller la terre et d'inspecter l'horizon, mais il n'avait pas attaché d'importance à cette rencontre. C'étaient pour lui de ces chercheurs d'or qui tiennent le milieu entre les farceurs et les fous. Et voici qu'ils avaient préparé quelque chose.

— Ces messieurs, reprenait sans arrêt la voix au timbre clair, une vraie voix de commandement, viennent de visiter le barrage de la Barberine, dans le Valais. Un beau travail aussi qui fournit l'électricité aux chemins de fer de la Suisse. Un travail que nous allons dépasser ici. Moi-même, Max Gal, ancien élève de l'École polytechnique, administrateur délégué de la Compagnie d'électricité des Alpes françaises. Je vous ai fait venir, monsieur le maire, parce que j'ai besoin de votre village.

Il marchait droit au but, et de quel train !

— Oh ! oh ! laissa échapper Joachim Rebut, à qui son scepticisme paysan rendait un peu de courage. Le village tout entier ?

— Tout entier, y compris les deux ou trois greniers qui font bande à part, un peu au-dessus de l'agglomération.

— Ce ne sont pas des greniers, mais des maisons d'habitation.

— Ah ! peut-être bien. Cette architecture se ressemble. Elle

est du même ordre. Du dernier. Sauf un grand bâtiment très ancien en belles pierres de taille.

— La maison de Nicolas Hagard, dans les restes du couvent.

— Peut-être. Oui, j'ai besoin de tout votre village, parce que je vais le noyer.

— Le noyer, comme un homme?

— C'est cela même. Le noyer pour cause d'utilité publique.

— D'utilité publique?

— Sans doute. Pour le barrage de l'Éguzon, il ne s'agissait que de deux ou trois masures. Le lac de la Barberine n'a recouvert que quelques chalets. Ici, nous devons opérer en plus grand. Vallon-le-Vieux est mal placé.

— A l'abri du vent et des avalanches, monsieur.

— Mal placé, vous dis-je, parce que le réservoir qu'alimentera la Capucine, une fois notre barrage terminé, dépassera de plus de vingt mètres le niveau de vos toitures. Il est impossible d'agir autrement. Nous sommes contraints de vous inonder.

— Jamais de la vie! protesta le malheureux maire qui suait dans sa chemise plus que là-haut, à faucher son pré.

Quelle injustice aussi de le convoquer tout seul en face de ces messieurs, l'un haut parleur et les autres lourds d'un silence méprisant, au lieu d'appeler à la rescousse les conseillers municipaux et surtout Bastard l'ivrogne, toujours prompt à déchaîner le tumulte et organiser le tapage!

Le jeune ingénieur avait prévu cette réaction et peut-être même l'avait-il provoquée en jetant son pavé brutalement, sans avertir. Il savait manier les hommes et les pétrir comme un sculpteur la terre glaise :

— Attendez, monsieur le maire, attendez. Nous sommes contraints de vous inonder, mais au lieu de nous maudire, nous désirons que vous nous remerciiez. Un jour, vous bénirez le progrès en notre personne.

— Le progrès, voilà! souligna M. Pornichet enthousiasmé, en sa qualité de fonctionnaire nomade qui n'a pas de *patelin* à soi.

Mais l'administrateur délégué fixa dans son œil droit un verre qui pendait au bout d'un cordon noir, pour mieux considérer l'interrupteur et lui marquer un dédain qui écartait son approbation. Il ne tenait nullement à flatter la démocratie.

— Je m'explique, reprit-il. La Compagnie d'électricité des

Alpes françaises va construire un barrage en aval de Vallon-le-Vieux, à l'endroit où la Capucine tombe en cascades au sortir du lit d'éboulis et de sable où elle coule et que nous transformerons en un grand lac, notre réservoir. Ce barrage sera plus haut et plus lourd que celui de l'Éguzon dans la Creuse et de la Barberine dans le Valais. Je ne vous donne pas de chiffres : ce serait, je le vois, inutile. Votre eau captée, tombant d'une chute de huit cents mètres, sera reçue dans les turbines de l'usine de production à Fontaine-Couverte. Chaque turbine mettra en action un alternateur de douze mille chevaux. Nous comptons pouvoir installer quinze ou vingt turbines. Car il nous faut une puissance électrique susceptible d'alimenter pour une large part le réseau des chemins de fer de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée et peut-être de suppléer à l'insuffisance des centres électriques de Gennevilliers, Vitry et Billancourt pour l'éclairage de Paris. Ne serez-vous pas satisfait, monsieur le maire, dans vos montagnes, de participer au transit de Paris à la mer et d'illuminer la capitale?

Il ouvrait ces perspectives devant les yeux effarés de Joachim Rebut pour qui la plus grande satisfaction était de faucher son pré et qui ne se souciait ni des voyages sur la Côte d'Azur ni de la Ville-Lumière ; et il jouissait de la disproportion qui s'accusait entre les formidables réalisations de la science, et ce pauvre vieux village arriéré qu'elle avait désigné comme victime et qui allait, — impitoyablement, — disparaître.

— Je n'y comprends rien, déclara le maire honnêtement. Mais vous pouvez aller ailleurs pour toutes vos manigances.

— Précisément, nous ne le pouvons pas. Le réservoir de Vallon-le-Vieux est presque offert par la nature. Les rochers sont du gneiss et le plateau se termine par une gorge étroite, facilement utilisable pour un barrage.

— Tant pis, monsieur, parce que chez nous, il n'y a rien à faire.

— Mais si. Raisonnons. Il s'agit d'une œuvre d'utilité publique au premier chef et votre expropriation ne peut pas être mise en doute. Nous nous sommes d'ailleurs mis en règle avec les pouvoirs, et le préfet ne tardera pas à vous notifier le décret qui fixera les délais. Cependant, comme c'est la première fois qu'une œuvre d'utilité publique exige la destruction

d'un centre habité, si mesquin soit-il, et comme il importe de ménager la sentimentalité de notre pays, ne fût-ce que dans l'intérêt grandissant de la science qui exigera de plus en plus des sacrifices individuels et même collectifs, nous avons proposé au gouvernement un plan qui a recueilli son approbation et pour lequel nous venons vous demander la vôtre. Voici : nos géologues ont choisi, un peu plus bas, un emplacement, au soleil, à l'abri des vents, proche les pâturages de la commune, où votre village, avant d'être noyé, sera rebâti. Il sera rebâti, ou tel quel, maison par maison, avec des matériaux neufs, ou sur un modèle de village moderne que nous vous soumettrons et qui serait évidemment très supérieur au vôtre pour les besoins de l'hygiène, les soucis du confort et le sens esthétique, je veux dire l'agrément des yeux et la distribution. Votre choix en décidera. Ainsi Vallon-le-Vieux sera-t-il transformé en Vallon-le-Jeune et quand vous serez tous installés dans vos belles maisons neuves, nous inonderons vos anciennes masures. Ajoutez que nous transformerons en route le mauvais chemin muletier qui, seul, vous relie au bourg de Fontaine-Couverte et que nous vous laisserons plus tard vous servir, moyennant finances bien entendu, du funiculaire que nous construirons pour le chantier du barrage. Ainsi votre existence sera-t-elle changée. Vous serez à portée de la plaine pour commercer et vous distraire et délivrés à jamais de votre solitude.

Ayant si bien parlé, il se tut, et les quatre augures le félicitèrent à l'envi. N'avait-il pas exprimé leur pensée à tous et montré avec éclat l'avenir industriel qui asservirait la nature et d'un torrent perdu dans la montagne éclairerait les cités et précipiterait les transports et qui, par surcroît, apporterait avec lui la civilisation et le bonheur jusque dans les coins les plus reculés, jusqu'à ce village des Alpes où des hommes primitifs menaient encore la vie qu'on y menait des siècles auparavant ?

— Il faudrait, hasarda Pornichet, un peu gêné devant ce beau monde, que les nouvelles habitations fussent toutes pareilles, à cause de l'égalité.

De nouveau, le monocle insolent se fixa sur lui et Max Gal laissa tomber de haut :

— Il n'y a pas d'égalité.

Diable! Mais alors, la science ne marchait plus de front avec

la démocratie. Il conviendrait de remettre à sa place ce blanc-bec qui refaisait la carte du monde à son gré.

— Eh bien! monsieur le maire, conclut l'ingénieur, cette fois vous êtes satisfait. Au lieu de vous offrir une indemnité en compensation de la perte de Vallon-le-Vieux, nous vous offrons Vallon-le-Jeune, aéré et ensoleillé, neuf et bien bâti, avec une route et un train, avec la richesse et le plaisir. Au nom de vos administrés vous acceptez naturellement.

La figure de Joachim Rebut aurait inspiré la pitié à ceux qui l'eussent observée, mais les industriels et les savants n'ont pas beaucoup de loisir pour observer les visages, et c'est affaire à cette race de gens, notoirement inutile, qu'on appelle des romanciers. Le maire mouillait de sa transpiration la chemise que l'exercice de la faux avait laissée à sec. Le discours de ce Max Gal lui remplissait la tête, comme si quelque bête de nuit y fût entrée et y secouât ses ailes. Était-il vraisemblable qu'on eût l'idée de noyer Vallon-le-Vieux, où il avait toujours vécu, où il vivait déjà il y avait des années et, peut-être, des siècles en la personne de son père, de son grand père et de tous ses aïeux? Le village s'était bâti tout seul, peu à peu, avec le concours du temps, et voici que, d'un coup, on le ferait disparaître pour en édifier un autre, subitement, comme on plante un carré de choux ou de pommes de terre? Sans réfléchir davantage, il se rebiffa :

— Je refuse.

Les cinq bienfaiteurs, les cinq assassins se regardèrent pour échanger des sourires :

— Mais vous ne pouvez pas refuser, monsieur le maire, répliqua Max Gal avec ce calme du vainqueur qui dicte des conditions et demeure indifférent aux plaintes et récriminations du vaincu. Vous avez simplement le choix entre une indemnité en argent, — qui serait la ruine de votre agglomération, chaque famille tirant de son côté après avoir reçu son allocation, — et la construction d'un nouveau village destiné à remplacer l'ancien, soit en le reproduisant tel quel sur un emplacement meilleur, soit en l'améliorant à tous les points de vue par l'acceptation d'un plan moderne hygiénique, confortable et plaisant. Vous n'avez pas d'autre alternative.

— Je refuse, répéta Joachim Rebut, qui n'était pas éloquent et ne trouvait pas d'autre formule.

— Vous vous butez contre un mur. Mieux vaut grimper dessus et voir les choses de plus haut.

— Ça n'est pas possible. Ça n'est pas possible.

Max Gal, bien qu'il se possédât à merveille, laissa échapper un geste d'agacement.

— Écoutez, conclut-il en regardant sa montre, ce qui lui arrivait fréquemment, nous vous donnons quelques jours pour choisir : indemnité en argent ou Vallon-le-Jeune, dont vous serez le premier maire, avec une inscription gravée sur le mur d'une mairie un peu plus vaste et propre que celle-ci qui est sordide. Réunissez vos administrés et exposez-leur la chose. Si vous voulez, j'assisterai à cette réunion publique. Et puis, descendez dans la plaine, poussez de Fontaine-Couverte jusqu'à Bellerive où vous consulterez le sous-préfet.

— C'est cela, dit le maire soulagé, je consulterai. Je demanderai l'avis de tout le monde.

— Comme un chef! ajouta l'ingénieur, ironique et plein de mépris pour cet élu du suffrage universel qui se réfugiait derrière ses électeurs.

Et Joachim Rebut, épouvanté de ses responsabilités et bien décidé à les faire partager à la population tout entière, s'enfuit de sa mairie qu'il abandonna à ces messieurs, comme un malfaiteur sort de prison. Vallon-le-Vieux, Vallon-le-Jeune, il ne savait plus où il en était. Le passé et l'avenir se battaient en lui, qui n'en pouvait mais. Que c'était donc pénible et désagréable de leur servir de champ clos! Pourquoi ne pas l'avoir laissé dans son pré à demi fauché, en plein soleil, en face du Dôme d'Or et de ses glaciers étincelants, à travailler de son métier?...

II. — LES ACCORDAILLES

D'instinct, Joachim Rebut remonta jusqu'à ce pré de la Placette, où l'instituteur était venu si malencontreusement le chercher. Les *promis* en étaient déjà repartis. Ils n'avaient pas achevé de le faucher, mais ils n'avaient pas manqué de vider l'outre de cidre, — qui avait bu le dernier pour connaître la pensée de l'autre? — et aussi le panier de provisions qui dormait à côté de l'eau courante. De le constater, il sourit, et son tracas s'en trouva allégé.

« L'amitié, — il n'osait dire : l'amour, qui n'est pas un mot paysan, — ça vous creuse l'estomac. Mais ça ne donne pas du cœur à l'ouvrage. »

Il reprit sa faux avec une sorte de violence farouche et ne s'arrêta que le pré totalement dévêtu. Cette fois, à cause de la hâte et du soleil qui était haut à l'horizon, il ruisselait de sueur, mais c'était une sueur bienfaisante, eau du corps assaini, et non cette transpiration venue de la peur et de la honte qu'il avait senties à la mairie, en présence de tous ces gens. Bien que midi fût dès longtemps sonné, il ne redescendit pas chez lui, malgré la faim qui le tenaillait, car, pour la soif, il avait à sa portée la source fraîche, sortie de la mousse, à l'ombre d'un épais buisson. Il erra sur les pentes, çà et là, sans jamais perdre de vue le village qu'il enveloppait du regard avec une tendresse nouvelle comme on prend des yeux l'empreinte des mourants. Et puis, après avoir longtemps résisté à son envie, — à son envie sacrilège, — il s'en fut repérer l'emplacement qu'on offrait, qu'on osait offrir pour la construction de Vallon-le-Jeune. Il dut reconnaître à part lui que le choix du lieu était bon, salubre, abrité. Ces messieurs, donc, s'y entendaient : nulle part, dans la région, on ne trouverait mieux. Nulle part, sauf, naturellement, le terrain où s'entassait Vallon-le-Vieux, un peu trop serré, un peu trop à l'ombre aussi à cause de la proximité de la montagne, ce qui n'était pas favorable au bois des chalets que travaillait l'humidité. Oui, évidemment, mais on avait toujours habité Vallon-le-Vieux.

Il remonta du futur Vallon-le-Jeune, — mais non, jamais on ne le bâtirait, et cette histoire d'une inscription sur le mur de la maison commune, d'une inscription avec son nom à lui, quel mensonge éhonté! — jusqu'au village condamné. Serait-il vrai qu'un jour toutes ces maisons, — un peu vermoulues, et quelques-unes bien branlantes, — et cette petite église blanche, et ce toit, là-bas, qui était le sien, que tout cela serait recouvert par l'eau, par vingt ou trente mètres d'eau, en sorte qu'en se penchant, on ne verrait même plus rien, plus rien de rien? Il comprenait confusément qu'il se heurtait à des forces inévitables, et que la puissance du temps ressemble à ces avalanches devant lesquelles il n'y a qu'à se garer. Seulement, il s'irritait de ce que le sort l'eût désigné pour accomplir cette espèce de crime contre les pierres.

« Voilà, se reprochait-il ; je n'aurais jamais dû accepter la mairie. Conseiller municipal peut-être bien, parce qu'on est plusieurs et qu'un vote, ça se perd dans le tas. Mais pas maire. On dit toujours : c'est le maire, quand les choses ne vont pas, et quand elles vont, on n'en fait hommage à personne. Non, non, pas maire. Il y a des gens pour ça, des gens de la ville qui savent quelque chose et qui auraient pu nous défendre... »

La ville, la ville, c'était là qu'il trouverait du secours. S'il appelait à l'aide M. le député et M. le sénateur, peut-être ces beaux messieurs se dérangeraient-ils? Ne l'accablaient-ils pas de *cher ami* par ci, *cher ami* par là, quand le temps des élections approchait, et ne lui serraient-ils pas la main avec effusion? Sans nul doute, ils monteraient jusqu'à Vallon-le-Vieux. On irait les chercher avec des mulets à Fontaine-Couverte pour leur épargner la marche qui est assez pénible.

« C'est cela, c'est cela! se répétait Joachim, comme s'il avait trouvé la solution. On ira les chercher à Fontaine-Couverte. On donnera une grande réunion publique : tout le village, les femmes, les enfants, tout le monde. Et ces messieurs de la ville diront son fait à ce morveux!... »

Le morveux, c'était ce Max Gal dont l'insolence l'avait humilié. Mais l'image de cette victoire à forme électorale ne brilla qu'un instant devant les yeux du maire. Était-il sûr de l'appui du sénateur et du député pour épargner à Vallon-le-Vieux les horreurs de l'inondation? Peut-être l'un et l'autre étaient-ils de connivence avec cette Compagnie d'Électricité qui avait élaboré le criminel projet. N'avait-il pas entendu parler autrefois, dans sa première jeunesse, d'une affaire de Panama, où l'on prenait les gens du Parlement avec de l'argent comme on prend les mouches avec du miel? Bah! c'était si vieux, et peut-être n'était-ce pas vrai. Il faut se méfier de tout ce qu'on dit : le monde est si méchant! Il l'est même à la montagne : alors, qu'est-ce que ça doit être dans la plaine où la vie est moins dure, où l'on a plus de loisir pour se chamailler? Dans tous les cas, ces messieurs tireraient à eux la responsabilité. Surtout que lui, Joachim Rebut, ne fût pas responsable! C'était le principal. Il avait bien accepté le commandement de la commune, mais à la condition de ne pas l'exercer, de le partager avec tous, de le distribuer aux uns et aux autres, afin que chacun en eût sa part. Il n'était qu'un pauvre homme, comme les autres. On vous

nommait, on vous poussait, on vous mettait devant : qu'est-ce que cela signifiait? Rien du tout, en vérité. Chacun pouvait être maire à son tour. Pourquoi pas à tour de rôle, un jour l'un, un jour l'autre?

Ainsi foulait-il aux pieds sa fonction pour la réduire à néant, pour lui ôter toute possibilité de nuire. Et puis, au bout de tous ces raisonnements qui lui tamponnaient la cervelle, il se retrouvait avec sa conscience de brave homme qui n'a jamais trompé quelqu'un ni aux foires ni aux marchés, sur la qualité de la marchandise ou du bétail, et qui ne lui permettait pas de se décharger sur un autre du poids de ses propres affaires.

« Je démissionnerai », conclut-il.

Il avait fait la guerre et il pensa involontairement aux déserteurs. Trop tard, il était trop tard. Maire il était dans la tranquillité, maire il resterait dans la bagarre. Il se noierait avec Vallon-le-Vieux, ou il inaugurerait Vallon-le-Jeune, mais il était lié, ficelé, ligoté, et ne pouvait s'en aller.

Dans cette misère morale il échoua, presque machinalement, chez Pierrette Bize à l'heure convenue, vers le soir, quand le soleil commence déjà à se retirer du fond de la vallée où coule le fleuve, mais il lui faut beaucoup de temps encore pour gravir les pentes et surtout pour atteindre le rocher pointu du Mont-Maudit et la coupole du Dôme d'Or. Avant de franchir le seuil, il avait eu le temps de remarquer, — était-il poursuivi par une idée fixe? — qu'une partie de la toiture était vermoulue et qu'il manquait bien des tuiles. Plus besoin de réparations, puisque la maison était condamnée, puisque toutes les maisons étaient condamnées! Se soumettait-il donc au destin inéluctable?

— On t'attendait, dit Pierrette Bize. M. le curé est là, avec les petits, mon frère Joseph et des parents de Gaspard Salut, Mélanie Hagard, qui est ma vieille amie d'enfance, et son fils Antoine. C'est une cérémonie intime. Il n'y a que la famille et toi.

L'avait-on prié en qualité de maire, ou par amitié? Pierrette Bize, comme la plupart des femmes de campagne, portait plus que son âge. Le temps l'avait amoindrie et pâlie. Cependant, le costume de fête qu'elle avait revêtu lui restituait une sorte de grâce fanée. Le bonnet de dentelle avec un ruban de velours noir encadrait un ovale qui s'était allongé, mais qui n'était pas

sans pureté de lignes, et les yeux décolorés avaient encore cette ferme douceur qui, jadis, faisait trembler le verre trop plein dans la main de son ivrogne de mari. Un fichu violet avec des dessins de fleurs et un tablier de soie dissimulait en haut et en bas la robe usée. Elle avait au cou le bijou d'or qu'on garde dans les familles : le cœur et la croix de Savoie. Sa fille, sa jolie fille lui ressemblait, mais comme un champ couvert de moissons dorées ressemble au même champ dévêtu : c'est la même terre et l'une rit à l'été, quand l'autre attend la gelée et la neige.

— Bonjour, Pierrette, et la compagnie, répondit poliment Joachim Rebut.

L'abbé Berger sortit de l'ombre où il était confondu avec le groupe des fiancés et des parents, pour aller serrer la main du maire. Le maire ne fréquentait guère l'église, appartenant au parti opposé, et dans sa jeunesse courant les cafés le dimanche en compagnie d'Étienne Bize, le futur mari de Pierrette, ou braconnant dans la montagne avec Nicolas Hagard à la poursuite des chamois, des perdrix blanches, ou des coqs de bruyère ; mais il respectait, comme tous les habitants de Vallon-le-Vieux, et comme ceux, aussi, des villages voisins, et même comme ceux du bourg de Fontaine-Couverte, là-dessous, en bas des cascades de la Capucine, cet ancien aumônier qui avait été blessé trois fois dans la guerre, surtout à la jambe, et qui portait sous la soutane, les jours de fête seulement et, cette fois, pour honorer les accordés, la médaille militaire et la croix de guerre avec un tas de palmes et d'étoiles. Car l'abbé s'était engagé hors d'âge, et ses citations se ressemblaient toutes : il ne laissait pas un mort sans sépulture, ni un blessé sans secours. Quand il y avait une attaque, il s'en allait au feu, rapportant les blessés sur son dos robuste, assistant les mourants, et plus spécialement ensevelissant les morts, ceux qui tombaient entre les lignes et que personne ne pouvait ramasser, et marquant les emplacements avec une croix de bois où il inscrivait les noms. Il accomplissait de jour ou de nuit son travail, sans chercher ni éviter le danger, avec un tel calme que les plus entreprenants et audacieux en demeuraient confondus, lui supposaient une vertu particulière, des accointances avec le Seigneur, puisqu'il ne pouvait tout de même en avoir avec le diable. Il avait inhumé plus de trois cents cadavres, dont un certain nombre, déjà décomposés, exigeaient une domination

rare sur la chair dégoûtée. « Caporal brancardier légendaire au régiment », constatait sa dernière citation. L'instituteur Pornichet lui-même, qui d'ailleurs s'était bien comporté dans son service, le considérait et le tirait à lui :

— Il n'a du moins tué personne, déclarait-il, et ne s'est occupé que des macchabées. Encore les pouvait-il laisser où ils étaient.

La table était mise, avec une belle nappe blanche et une rangée honorable de gâteaux et de bouteilles. Car la coutume exige que toute cérémonie soit précédée ou suivie d'une collation. Joachim Rebut, qui avait le ventre creux, but et mangea copieusement. Quand il commença de sentir à l'intérieur le bien-être qui accompagne un bon repas, loyal et généreux, il se livra à un autre usage qui est de plaisanter les accordés :

— Eh bien, les petits ! mon cidre était bon. Vous ne m'en avez guère laissé.

— On a sonné l'*Angelus*, s'excusa Gaspard Salut. J'avais promis de rendre à cette heure-là Josette à sa mère qui me l'avait prêtée.

— Oui, vous ne m'avez laissé que le foin à faucher. Et lequel a bu le dernier ?

— C'est Gaspard, accusa Josette.

— C'est Josette, protesta Gaspard.

Le secret de chacun appartenait à l'autre. Josette en riait à s'étouffer avec le morceau de tarte qu'elle portait à la bouche. Gaspard restait grave et recueilli comme s'il allait recevoir le bon Dieu à la Table sainte.

— Tu es trop sérieux, constata le maire. Et toi, Josette, tu es trop gaie.

Pierrette Bize voulut-elle refréner la trop exubérante gaieté de sa fille, en lui rappelant, ce jour où elle engageait sa foi, le souvenir paternel ? Elle se tourna vers le maire et lui demanda :

— Joachim, rappelle-lui comment son père est mort.

— Ça n'est pas le moment, refusa-t-il.

— Au contraire, c'est le moment. N'est-ce pas, monsieur le curé ?

— L'exemple d'une belle mort n'est jamais attristant. Puisque ces enfants vont se promettre l'un à l'autre pour fonder un foyer chrétien, il est bon, il est salutaire qu'ils entendent ce récit.

Joachim Rebut se recueillit, puis il céda à la prière de cette Pierrette Bize qui exerçait sur lui une influence dont il avait renoncé dès longtemps à s'expliquer la cause ni l'étendue, et il répéta devant les assistants ce qu'il lui avait raconté à elle seule quand il était revenu au village :

— Eh bien voilà ! On était parti ensemble, Étienne et moi, de Vallon-le-Vieux, pour notre régiment. On était des territoriaux, et même des territoriaux des dernières classes. On était brouillé tous les deux, mais la guerre, ça réconcilie. Donc, on nous envoie à Verdun pour creuser des tranchées et des boyaux. La pioche, ça nous connaît. Pour travailler, on se mettait l'un près de l'autre, comme dans nos prés en pente pour labourer, et dans les intervalles on causait du pays, des nouvelles, du bétail, de l'espérance des récoltes. Il me parlait de toi, Josette, qui étais petite. Une de ces maudites torpilles qui mènent un grand vacarme et tournent en l'air avant de tomber, éclate près de nous. Moi, je m'en tire avec de la terre et du gravier, mais Étienne est touché. Il m'appelle. Je me secoue et je m'approche pour emporter mon camarade. J'en ai emporté bien d'autres à l'ambulance. Pas tant que vous, monsieur le curé, bien sûr ! Mais, en m'approchant, je vois bien que ce n'est plus la peine. Le visage n'avait plus de sang, et les yeux se brouillaient déjà. Alors, je me suis penché : « Mon pauvre vieux, dis tes prières... » Mon Étienne remue un peu le bras et me répond : « Je ne les sais plus, mais toi, dis-les... » On n'était pas de vos paroissiens, monsieur le curé. Le dimanche, on fréquentait plus le cabaret que l'église. On courait les chamois ou les...

Il s'interrompit juste à temps, par respect pour Pierrette Bize, et n'ajouta pas : les filles.

— Je cherche, reprit-il, je fouille et je lui réponds : « Je n'en sais pas plus long que toi. » Mais ne voilà-t-il pas qu'il insiste : « Dis-les quand même. » Comme il allait mourir, il n'y avait pas à hésiter. Au col de la Fourche, où j'ai un chalet et un pré, il n'y a pas de source et rien qu'un puits. On tire le seau avec une corde. J'ai tâché de tirer comme ça du fond de ma tête les vieilles paroles. Mais le seau est remonté presque vide : *Notre Père qui êtes aux cieux*, c'est tout ce que j'ai ramené. Déjà mon Étienne, de sa voix qui commençait de flancher, répétait : *Notre Père qui êtes aux cieux*. Il restait la bouche ouverte, attendant ce qui devait venir et ne venait pas.

Patience, patience, mon vieux frère : on travaille, on aboutira. De nouveau, je lance le seau et tire la corde. C'est plus dur et pesant que je n'aurais cru de puiser dans le passé. Cette fois, je ramène : *Je vous salue, Marie.* Et il répète docilement : *Je vous salue, Marie.* Mais ses yeux, qu'il a rouverts, m'interrogent, m'appellent, me réclament. Des yeux qui vont se fermer pour toujours, ça exige. Qu'y a-t-il donc après ces paroles? Quand j'étais petit, ma mère me l'avait appris. Oui, mais la Capucine a roulé tant d'eau depuis ce temps-là! Sur la route il y a les auberges, et c'est là qu'on oublie. Le camarade en redemande : vais-je le laisser dans l'embarras? Alors, d'un effort, je vous jure, à arracher, avec la corde, toute la rampe du puits, je parviens à amasser ce troisième commencement : *Je crois en Dieu.* Mon Étienne l'a déjà happé. Il n'y en a pas long. Et puisqu'il en réclame encore, et puisqu'on ne peut décidément lui en donner davantage, je me mets à enchaîner les trois morceaux et à les faire alterner. Vous appelez ça des litanies, monsieur le curé : *Notre Père qui êtes aux cieux; Je vous salue, Marie; Je crois en Dieu,* jusqu'à ce que les lèvres de mon collègue n'aient plus soif de rien et s'arrêtent de remuer.

Quand Joachim se tut, personne ne broncha pendant un moment. Pierrette Bize pleurait. Mélanie Hagard, son amie d'enfance, pareillement. Josette et son promis s'étaient pris la main. L'oncle Jacquemont, pour se fortifier contre l'émotion, effleurait de ses gros doigts la bouteille sans oser se verser à boire. Le curé tenait la main levée en l'air comme s'il allait bénir. Ce fut lui qui rompit le silence :

— Et maintenant, à l'église, pour les accordailles de ces petits.

Le maire, se levant, fut tout à coup pris d'une peur rétrospective et jeta des regards de droite et de gauche, vers les coins d'ombre de la grande pièce qui servait de cuisine et de salle à manger, et vers les fenêtres demeurées ouvertes. Si quelqu'un l'avait épié pendant qu'il racontait son histoire, si l'on allait colporter dans le village qu'il avait récité des prières avec un mourant? Il ne fallait pas badiner avec la politique. Un maire n'est jamais libre. On le surveille, on l'espionne, on le dénonce. On a bientôt fait de lui mettre à dos les électeurs influents. Et il fallait toute l'autorité secrète de Pierrette Bize pour qu'il eût accepté de prendre part publiquement à cette cérémonie reli-

gieuse. Aussi éprouva-t-il le besoin de se venger de sa propre lâcheté en tourmentant l'abbé Berger :

— Votre église, monsieur le curé, elle n'a plus longtemps à vivre.

— Plus longtemps? Elle vous recevra à votre enterrement, monsieur le maire.

— Je ne sais pas.

— Ne ferez-vous pas comme votre camarade Étienne Bize, qui est revenu à Dieu dans la mort et que vous avez aidé?

— Je ne sais pas ce que je ferai, mais, dans tous les cas, je ne passerai pas votre porte les pieds devant. Parce que, votre église, elle sera noyée. Comme tout le village d'ailleurs.

On le dévisagea avec stupéfaction : devenait-il fou subitement? Le visage blanc de Pierrette en reçut un afflux de sang. Alors il expliqua le projet de la Compagnie d'électricité des Alpes françaises. Vallon-le-Vieux était condamné. Il serait remplacé par Vallon-le-Jeune. Mais, chose curieuse! cette catastrophe qu'il annonçait ne provoqua pas la réprobation qu'il se préparait à recueillir pour en tirer une force de résistance nouvelle.

— Tant mieux! déclara froidement l'oncle Jacquemont. Ma maison tombait en ruines.

— Pourvu qu'on me laisse mourir chez moi, murmura la pâle Pierrette Bize.

Les deux jeunes gens riaient. Vallon-le-Jeune serait plus au soleil, et leur bonheur habiterait une maison toute neuve. Quant à l'abbé Berger, il eut un geste d'indifférence :

— Ici ou là, les hommes sont les hommes. Ce ne sont pas les demeures qui importent, ni les corps, mais ce qui se cache dedans, les âmes.

Et devant ce résultat inattendu, Joachim Rebut fut consterné. L'instinct obscur qui le poussait à défendre le vieux village était-il donc déraisonnable et serait-il abandonné de ses administrés?

— Que faut-il faire? quémanda-t-il, incertain à l'accoutumée, à Pierrette Bize.

— Les jeunes iront où ils voudront, mais après nous, répondit-elle.

— On ne nous laissera pas le temps de mourir, Pierrette.

— Je n'en ai pas besoin de beaucoup.

— Tais-toi : on ne sait ni qui vit ni qui meurt.

Ils pénétrèrent ensemble dans la petite église blanche et de la savoir condamnée, ils lui trouvèrent une paix et une fraîcheur plus douces. Là, le prêtre joignit les mains des deux accordés et attira sur leur promesse la bénédiction divine. Ils se marieraient dans un an, dans deux ans, dès que Gaspard, qui était orphelin et avait grand besoin d'un foyer, serait revenu du service militaire. Jusque-là, fidèlement, ils se garderaient l'un à l'autre, Josette avec son rire en cascade d'eau pure, et Gaspard avec son petit air grave de séminariste qui sert la messe

Quand le groupe sortit, l'ombre avait gravi les pentes, toutes les pentes, sauf les deux sommets rivaux, la pyramide du Mont-Maudit et la coupole du Dôme d'Or, qui retenaient encore les feux du soleil. Puis à leur tour ils s'obscurcirent. La nature immuable observait ses rites journaliers. Immuable? n'allait-on pas lui mettre des chaînes?

III. — LE MAIRE A LA VILLE

Le maire, ayant revêtu son complet noir des dimanches et des jours de cérémonie, descendit à pied, par le mauvais chemin muletier que bientôt remplacerait une grande route à lacets, — quand la Compagnie d'électricité des Alpes françaises commencerait ses travaux. — au bourg de Fontaine-Couverte qui s'étale au bas des cascades de la Capucine, dans la vallée au bord du fleuve. Là, plus tard, se bâtirait la grande usine destinée à recevoir dans ses turbines l'eau amassée par le barrage et à la transformer en énergie électrique. Décidément, Joachim Rebut était hanté par une idée fixe. N'espérait-il plus sauver Vallon-le-Vieux? N'allait-il pas à la ville, précisément, pour consulter les autorités et s'abriter derrière elles? La crainte de sa responsabilité et son instinct de paysan s'accordaient pour qu'il désirât de se mettre à l'écart.

Un service automobile relie Fontaine-Couverte au chef-lieu de l'arrondissement, Bellerive, distant d'une quarantaine de kilomètres. Jadis, c'était la diligence. Elle allait moins vite, mais faisait moins de bruit et de fumée. Et puis elle s'arrêtait à tous les cabarets, prenait les retardataires, déposait poliment les gens à leur porte, acceptait les colis et les commissions. Enfin, on s'entendait d'homme à homme avec le conducteur,

tandis qu'un chauffeur n'écoute rien, passe à toute allure, ne répond pas aux signaux de détresse que lui adressent les piétons embarrassés, respecte son horaire et ne rend pas de services. Joachim prit place dans le véhicule, ne put y tenir aucune conversation avec ses voisins ainsi qu'il était d'usage dans une voiture à chevaux, y reçut du vent et de la poussière, mais arriva de bonne heure à la ville.

Les bureaux de la sous-préfecture qui s'assoupissaient dans le bien-être de l'été commençant tentèrent, selon une consigne généralement efficace, d'éconduire avec courtoisie le magistrat municipal. Mais il insista, non violemment, ce qui ne pouvait être sa manière, simplement en s'asseyant sur la banquette avec ces deux mots : « J'attendrai », qui annoncent une résolution définitive, pour être reçu par le sous-préfet en personne. Celui-ci, M. Larivier, qui ne se plaisait à Bellerive que pendant l'été, à cause des étrangers de passage et des réceptions, était de mauvaise humeur à la suite de méchants propos tenus sur sa femme, sa trop jolie femme, trop jolie et trop peinte, propos qui l'obligeaient à une surveillance toujours désagréable. Aussi reçut-il le maire de Vallon-le-Vieux avec son air le plus distant, le plus insolent, — celui qu'employait le préfet vis-à-vis d'un vieux conseiller général de l'opposition, — ce qui acheva de décontenancer le pauvre homme. Au lieu d'expliquer son affaire, Joachim Rebut, comme les timides qui se lancent à corps perdu, réclama tout d'un coup :

— Alors, c'est vrai, monsieur le sous-préfet, qu'on va inonder le village ?

A cette demande M. Larivier pouffa sans vergogne :

— Inonder votre village, monsieur le maire ? Et pourquoi faire ? Pour le laver. Le fait est...

— C'est que la Compagnie d'électricité des Alpes françaises, — je crois bien qu'on l'appelle comme ça, — veut en faire un lac, à ce que j'ai compris.

— Un lac ?

— Vous n'en avez pas entendu parler ?

— Ma foi non, mais de prime abord votre histoire me paraît saugrenue.

Et le sous-préfet, sans méfiance, sonna le secrétaire. Celui-ci, qui avait écouté à la porte, afin de ne pas abandonner un chef dont il connaissait mieux que personne l'ignorance, avait

déjà mis la main sur le dossier. Il le tendit à son supérieur avec un numéro du *Journal officiel*.

— Ah ! oui, reprit M. Larivier sur un ton d'autant plus autoritaire qu'il fallait rattraper son erreur : vous vous êtes mal expliqué, monsieur le maire.

Sur ce reproche mérité, Joachim Rebut baissa la tête.

— Mais parfaitement, le décret a paru. Voyez plutôt. C'est l'utilisation de la houille blanche. C'est l'aménagement du torrent de la Capucine.

La houille blanche, surtout, lui permettait un effet d'éloquence, grâce à quoi il pouvait prendre connaissance de ce décret qu'il ignorait. Une fois armé, il donna pêle-mêle des détails et des conseils :

— Eh bien ! c'est parfait. La Capucine va servir à l'électrification de tout un réseau de chemins de fer, et peut-être même à l'éclairage de Paris. Paris, la Ville-Lumière. C'est un bienfait pour votre commune. Un bienfait, monsieur le maire, et une source d'enrichissement. Car les expropriations nécessaires pour l'exécution des travaux devront être accomplies dans le délai d'un an à partir de la date du décret. Ces expropriations vous indemniseront largement. Le village sera lui-même desservi, amélioré, éclairé.

— Il sera noyé, acheva Joachim Rebut.

— Je ne comprends pas, déclara, vexé, le sous-préfet.

Il fallut que le secrétaire le mît au courant des propositions amiables faites par la Compagnie des Alpes françaises. Vallon-le-Vieux, trop gênant pour être maintenu, disparaîtrait. On rebâtirait le village ailleurs, au soleil, un village modèle, sur des plans nouveaux qui assureraient ensemble l'hygiène, le confort et l'esthétique. Aussitôt le sous-préfet de repartir :

— Ah ! mais oui. Ce sera merveilleux. On viendra de tous côtés pour voir ce village modèle. Des étrangers. Vallon-le-Jeune s'ouvrira aux étrangers. Plus tard, vous aurez un funiculaire et un palace. Il faut accepter, monsieur le maire, il faut accepter avec reconnaissance. Votre commune sera un exemple du progrès moderne. Votre nom sera célèbre. On ne s'oppose pas à la marche de la science et de l'industrie. Soyons de notre temps ! Vous avez de la chance, monsieur le maire. Toutes les communes rurales vous envieront.

Mais Joachin Rebut, mal convaincu par toutes ces belles

phrases, hochait la tête. Ce n'était pas cela qu'il venait chercher dans les bureaux.

— Alors, conclut-il, il y a une loi, monsieur le sous-préfet. Une loi qui permet de noyer notre village, un vieux village d'il y a bien longtemps?

— Pas une loi, monsieur le maire, un décret d'utilité publique. Cela revient d'ailleurs au même. Vallon-le-Vieux doit se sacrifier au bien supérieur de la communauté, aux nécessités du transit et de la lumière.

— Et on ne peut pas l'empêcher?

— L'empêcher? Évidemment non. Mais puisque vous y gagnez!

— Ça, c'est une autre affaire, monsieur le sous-préfet.

— Comment, vous n'y gagnez pas? Au lieu de vos maisons misérables et ébranlées, on vous construit un village tout neuf, un village à la mode, et vous vous plaignez!

— Oh! monsieur le sous-préfet, on sait ce qu'on a, on ne sait pas ce qu'on aura.

— Je vous l'apprends : un village modèle.

— Enfin, puisqu'il y a une loi, je suis couvert. La loi est la loi. Mais j'aimerais mieux que toute la commune décidât.

— Décidât quoi?

— Ce qu'elle choisit : une indemnité ou Vallon-le-Jeune. Et puis, quoi? si elle voulait résister?

— Elle ne peut pas résister.

« On peut toujours, mais c'est le cœur qui manque », pensa le maire. Il le pensa, et il ne le dit pas, et même il eut peur de l'avoir pensé.

— Vous pouvez convoquer une assemblée des électeurs, opina le sous-préfet. Et maintenant que vous êtes édifié, monsieur le maire, permettez-moi de retourner à mon travail.

Son travail, c'était la surveillance de Mme Larivier qui, précisément, sortait de la sous-préfecture à une heure inaccoutumée : il venait de lui voir traverser la cour et ne songeait plus qu'à la suivre.

— Je m'en vas, obéit Joachim Rebut. Mais c'est la première fois qu'une loi permet de noyer un village.

Il s'en alla manger dans un petit restaurant qui, à l'entrée des vallées, recevait une clientèle paysanne. On y buvait un vin blanc du pays un peu acide, mais toujours en travail par le

mouvement des bulles qui se jouaient dans son or, et par là même piquant et vivant avec un goût de revenez-y. Il trouva quelque consolation dans la boisson et la nourriture, et aussi le voisinage de collègues dont la conversation relative au bétail et aux céréales l'intéressait, à l'obscure peine qu'il traînait avec lui depuis que Vallon-le-Vieux était condamné. Le café, arrosé d'une bonne eau-de-vie de cerise, lui rendit le goût de la lutte qu'il perdait aisément.

« Allons, se dit-il, trouver le député et le sénateur. Peut-être bien qu'ils nous protégeront... »

Car il croyait à la protection des hommes politiques par le moyen des faveurs, des recommandations, des passe-droits et de tout ce qui permet de tourner la loi. La loi, cette divinité nouvelle à qui il faut offrir des présents et jusqu'à sa liberté. Et, se levant, il prit le chemin de l'immeuble où était logée la représentation de Bellerive.

Un bel immeuble, sur une place qui dominait la ville, et une représentation familiale : Mariton père et fils qui, dès qu'ils ne siégeaient pas à leurs Chambres, accouraient chez leurs chers électeurs. Le suffrage universel tend çà et là vers l'hérédité. Mariton père devait son élévation, lente, mais continue et régulière, non aux services qu'il avait rendus à la cause publique, ni à une capacité qui se gardait bien de dépasser le niveau commun, ni à l'exercice de la médecine qu'il pratiquait modérément, ne tuant ni ne guérissant personne, et se contentant de pilules et de sirops inoffensifs, mais à toute une série de condamnations pour vol distribuées jadis à son frère aîné. La répétition ayant été qualifiée équitablement de kleptomanie, on avait fini par enfermer le délinquant dans un asile d'aliénés où il vivait modestement aux frais de l'État. Mais les grands électeurs de la ville s'étaient emparés du cadet : « Présentons celui-ci, avait proposé le plus habile. Avec une tare pareille dans sa famille, il nous appartient sans conteste. Dès qu'il nous paraîtra génant, nous avons le moyen de le faire rentrer sous terre. — Quel moyen ? — Nous délivrons l'aîné et le remettons dans la circulation... » Un tel machiavélisme fut goûté de ces politiciens d'arrondissement. Ainsi Joseph Mariton fut-il successivement nommé conseiller municipal, puis conseiller d'arrondissement, puis conseiller général. On avait commencé de l'élire par pitié, on continua par habitude. Il devint bientôt député,

afin d'éviter d'autres choix : ne servait-il pas à éviter ces caractères ou ces talents qui dans un département sont intolérables? L'électeur veut un élu qui l'égale et non qui le dépasse, et comme il a, malgré tout, conscience de sa médiocrité, il aime à le cueillir au ras de terre, comme une salade dans son potager.

A chaque élévation nouvelle, M. Mariton se montrait plus soumis et conciliant, faisant les commissions, portant les paquets, changeant docilement ses votes selon les ministères afin de sauvegarder son influence locale. Il réalisait l'idéal du représentant du peuple, n'ayant aucune idée par lui-même et toujours prêt aux démarches et aux recommandations. Mais lorsqu'il fut nommé sénateur après vingt-cinq ans de patience, apercevant devant lui un bail ininterrompu de neuf années et une situation bien acquise, il s'abandonna à sa nature qui était paresseuse. Son compromettant frère aîné était décédé dans un établissement salubre et personne, ni lui-même, ne pouvait plus en tirer parti. Ainsi vieillissait-il, honoré et fainéant, substituant les promesses aux actes et distribuant des bénédictions laïques.

Physiquement, avec ses cheveux blancs et longs, sa barbe jaune et mal entretenue, ses joues creusées et sa maigreur de malade qui vit éternellement, il ressemblait à un employé des pompes funèbres qu'enrichit la mort ou à quelque pianiste épuisé par l'exécution des valses de Chopin. Et de fait, il excellait à enterrer toutes les causes qui lui étaient confiées, mais c'étaient des funérailles émouvantes avec des fleurs, des couronnes et surtout des discours, en sorte que chacun s'en allait avec dignité et les yeux mouillés comme s'il venait de conduire un parent assez rapproché à sa dernière demeure.

Par une habileté suprême, il s'était fait remplacer à la députation par son fils Baptistin qui réussissait mal dans son métier d'architecte, oubliant dans la construction des immeubles l'escalier ou les placards et se perdant non sans profit parmi les comptes des entrepreneurs. Comme il avait lui-même ramassé une honnête aisance dans ces affaires que favorise la politique, il entendait maintenir dans sa famille le bien qu'il avait eu tant de mal à arracher aux autres et corriger la négligence ou l'imprudence du jeune député qui s'aventurait un peu trop loin dans la doctrine socialiste, ce qui ne peut se tolérer qu'à Paris où la surveillance des fortunes est moins rigoureuse. Le ménage du

père et du fils était parfait. Quand le fils menaçait en paroles la société bourgeoise des pires bouleversements, le père intervenait pour arranger les choses et rassurer une clientèle qui voulait être ensemble avancée dans les idées et conservatrice dans la pratique. L'un réformait, réformait, réformait. L'autre enterrait, enterrait, enterrait. Les réformes disparaissaient et rien n'était changé dans le département qui gardait l'illusion d'une belle fièvre sociale.

Le maire de Vallon-le-Vieux sonna chez le député qui occupait le premier étage. Baptistin Mariton le reçut à bras ouverts, lui offrit une vieille fine champagne et un cigare de contrebande en raison du voisinage de la frontière, et prit les devants pour le féliciter de l'heureuse fortune qui advenait à son village :

— Le premier village rebâti scientifiquement par l'industrie, monsieur le maire. Car je suis informé. Je connais les vastes projets de la Compagnie des Alpes françaises.

La Compagnie n'avait pas négligé les visites aux personnages influents, et celui-ci, en sa qualité d'architecte, s'intéressait spécialement à tant de constructions futures. En vain le pauvre Joachim Rebut voulut-il protester : il fut aussitôt noyé, avant son propre village, dans un flot de paroles relatives à la houille blanche, déjà utilisée par le sous-préfet, — mais par quel orateur ne le serait-elle pas? — à la lumière, au progrès, à l'industrie, à la science. Vallon-le-Jeune serait le signal d'une ère nouvelle. La vieille société s'écroulait : il fallait la rebâtir tout entière sur des plans inédits. Ainsi Vallon-le-Jeune devenait-il un symbole.

Le maire, bien que rebelle par nature à l'éloquence, ne comprenait qu'une chose : l'inutile défense de Vallon-le-Vieux. Personne ne partageait sa tristesse à la pensée des vieux murs disparus sous l'eau, de tout le passé qui serait englouti. Que du moins il n'en eût pas la charge!

— Un maire n'y peut rien, soupira-t-il : n'est-ce pas, monsieur le député?

— Un maire peut tout, au contraire, s'écria Baptistin Mariton qui, dénué de toute psychologie, s'était mépris à l'accent du malheureux.

— Un maire peut tout! répéta Joachim Rebut effondré devant la stèle dressée de sa responsabilité.

— Mais certainement. Vous serez le bienfaiteur de votre commune. Votre nom sera inscrit en lettres d'or sur le nouveau

palais municipal. Car il vous faut un palais et la Compagnie fera bien les choses. Vous pouvez vous en rapporter à moi. Je verrai le directeur afin que votre nom ne soit point oublié.

Il lui promettait sa protection et des honneurs. N'était-ce pas de cette monnaie que se payaient les services électoraux?

— Voilà, murmura le maire : je voudrais réunir tout le monde pour que tout le monde soit d'accord.

Il ne rêvait que conciliation et partage du pouvoir. Le député sauta sur cette idée, comme un chasseur à l'affût sur son fusil quand les chiens courants ont levé un lièvre :

— Une réunion publique? Vous avez mille fois raison. Provoquez une réunion publique. Nous y serons acclamés. Car j'irai. Bien que les chemins soient mauvais, je monterai jusqu'à Vallon-le-Vieux. Quel beau discours! Je l'entends déjà. La vieille société tombant en ruines et la nouvelle édifiant sa demeure au soleil, avec toutes les améliorations, tout le confort, toute la beauté, oui, toute la beauté que réalise le progrès démocratique. L'auditoire sera emballé. Combien d'habitants comptez-vous?

— Trente-quatre feux, monsieur le député. Environ cent soixante habitants.

— Ce n'est guère. Et combien d'électeurs?

— Quarante-huit. Mais il y a les hameaux éloignés. Sur la liste électorale, il y a bien cent dix noms.

— Et si nous faisions venir les communes voisines?

— La question ne les intéresse pas.

— La science et l'industrie intéressent le peuple tout entier. Il conviendrait de les convoquer. Tous les journaux commenteront cette assemblée.

— Je préfère, monsieur le député, que nous restions entre nous.

— Vous êtes particulariste. Enfin, j'ai donné ma promesse. Je me déplacerai donc pour cent dix électeurs.

— Ne vous dérangez pas, monsieur le député. Ce serait trop d'honneur pour nous et pour vous trop de peine.

— Si, si : le village modèle, je veux en être. Il y a la presse.

Il pensait à son succès personnel et aux avantages que son intervention lui vaudrait auprès de la Compagnie, tandis que Joachim Rebut regrettait de l'avoir invité, puisque le député parlerait contre le désir de résistance que le maire nourrissait encore clandestinement et sans se l'expliquer. Du coup, celui-ci,

reconduit jusqu'à la porte et après avoir commencé de descendre l'escalier pour donner le change, remonta au deuxième étage, afin de consulter le sénateur. Peut-être Mariton père, en raison de son âge, serait-il plus sensible à la voix du vieux village menacé de mort.

Mariton père n'était plus sensible à grand chose, mais il lui suffisait de le paraître. Ses yeux, tout embrumés de vieillesse, étaient prêts aux larmes et sa longue figure osseuse prenait part d'avance à toutes les tristesses et déconfitures qui sont éparses dans la vie. Joachim Rebut, devant cette ruine mélancolique, reprit confiance et tâcha d'apitoyer le grand homme de Bellerive sur l'infortune de Vallon-le-Vieux. Il obtint un succès immédiat et le sénateur versa quelques pleurs sur la noyade prochaine du village.

— Ne peut-on l'empêcher ? demanda le maire aussitôt, afin de profiter de son avantage.

— On n'empêche rien, mon ami, jamais rien.

Et il prononça une pieuse oraison funèbre, mais il y ajouta, comme on coud une pièce neuve à un pantalon usagé, un tableau idyllique du futur Vallon-le-Jeune, en sorte que son auditeur fut balancé doucement, par oscillations égales.

— Que dois-je faire, monsieur le sénateur ? supplia Joachim. Un maire peut-il quelque chose ?

— Un maire ne peut rien, mon ami, absolument rien. Et pas davantage un député. Et pas davantage un sénateur. Et pas davantage un ministre.

Allait-il remonter jusqu'au Président de la République ? Ne fût-ce que pour allonger sa phrase et la cadencer, il n'eût pas reculé devant une aussi fâcheuse affirmation.

— Ah ! vous êtes sûr ? l'interrompit, juste à temps pour éviter une telle mise en cause, le magistrat municipal que rassérénait cet aveu d'impuissance.

— Sûr ? On ne peut être sûr de rien. Mais la fatalité nous mène. Les hommes sont des fétus de paille jetés dans le torrent. C'est le progrès qui nous conduit.

— Pourtant, monsieur le sénateur, si je ne laboure pas mon champ, il n'y pousse rien que de la mauvaise herbe. Toutes ces machines, toutes ces manigances, toutes ces manœuvres pour faire de la lumière avec de l'eau, ou de la force motrice comme ils disent, il y a bien quelqu'un derrière.

— Sans doute il y a quelqu'un. On ne sait qui. Un homme ou un autre. Et précisément il y a toujours quelqu'un. On ne peut pas empêcher les gens d'inventer. Et quand ils inventent d'un côté, ils détruisent de l'autre. C'est une loi.

— Ah ! c'est une loi, répéta Joachim que ce mot remplissait de respect et de crainte.

— Vallon-le-Vieux s'en va et Vallon-le-Jeune revient : ça va bien, conclut le sénateur sur un ton lamentable, comme s'il allait entonner une chanson comique d'une voix brisée.

— Il faudra que la commune accepte, murmura le maire.

— Elle acceptera. Les communes acceptent toujours. Les collectivités acceptent mieux que les particuliers. J'irai à cette réunion. J'arrangerai les affaires. Mais ne dites rien à mon fils parce qu'il est trop éloquent.

— Ah ! c'est trop tard, monsieur le sénateur. Il a promis de venir.

— Eh bien ! nous irons ensemble. Et nous partagerons les frais par moitié.

Car il devenait avare avec les années.

Joachim Rebut, néanmoins, emporta de sa visite un demi-réconfort. Mariton père n'obtenait jamais que ces demi-résultats qui laissaient une part au hasard, la part principale. Ainsi dissipait-il les responsabilités qui n'incombaient plus à personne, et le maire avait justement besoin d'oublier la sienne. Du moment que l'on ne pouvait s'opposer au sort inéluctable de Vallon-le-Vieux, convenait-il de se tracasser ?

Il avait le temps de prendre, le jour même, le car pour Fontaine-Couverte, et même de remonter au village avant la nuit ou dans la nuit commençante. Ces belles journées de la fin de juin sont interminables et d'ailleurs il y aurait clair de lune, et puis le chemin lui était familier. Non, il ne s'attarderait pas à Bellerive. Les villes l'impressionnaient avec leur excès de lumière, leurs magasins, leurs automobiles, leur bruit, leur mouvement, leur tumulte, même celle-ci qui, sauf pendant les mois d'été, se contentait d'être plaisante sans trop de fracas. Il s'y sentait troublé, perdu, prêt à céder à toutes les sollicitations mauvaises, tandis que là-haut, déjà si faible et partagé, il se découvrait protégé par le voisinage des sévères montagnes, ses amies pourtant, et des étoiles nocturnes qui sont plus rapprochées à mesure qu'on monte parce qu'on les voit mieux,

sans cette buée que la fumée compose au-dessus des habitations. Hors l'appui mystérieux et souvent insoupçonné des choses, que deviendrait un cœur paysan ?

IV. — NICOLAS HAGARD, LE CHASSEUR DE CHAMOIS

En deux heures, Joachim Rebut fut au bourg de Fontaine-Couverte, où il se contenta d'un casse-croûte avant de repartir à pied. Quel progrès tout de même, ces véhicules sans chevaux ! Jadis, il aurait fallu coucher à Bellerive. Or, Fontaine-Couverte était déjà en rumeur, toute secouée par le grand projet de la Compagnie des Alpes françaises. On y montra au maire l'emplacement futur de l'usine, qui serait un véritable monument. Le bourg en tirait d'avance vanité, s'enorgueillissait de tenir le réservoir des forces qui mettraient en mouvement le trafic de Paris à la mer. Il ne faudrait pas se mettre en travers d'un tel développement pacifique. La guerre avait fait son temps : vivent les travaux de la paix, qui vont transformer le monde et lui apporter le confort, la sécurité, et partant le bonheur !

Le soleil n'était pas encore couché, quand le maire prit le chemin montant qui, en trois ou quatre heures, en se servant des raccourcis, le mènerait à Vallon-le-Vieux. Il y avait bien une différence de niveau de huit à neuf cents mètres entre le bourg et le village, et cette chute faisait la valeur de la Capucine. Huit à neuf cents mètres, mais il fallait compter davantage : on devait franchir le petit col de la Fourche et redescendre dans la combe qui offrait le plateau favorable au futur lac artificiel. Ce serait peut-être un spectacle agréable, ce futur lac artificiel. Et de même le village modèle qu'on bâtirait. Le maire se sentait disposé par un honnête repas, et aussi par l'enthousiasme surpris à Fontaine-Couverte, à toutes les capitulations. Mais oui, mais oui ! il convenait de marcher avec son temps. Mariton père avait raison : on n'empêche pas les gens d'inventer, et quand ils inventent d'un côté, ils détruisent de l'autre. C'est la loi. Un maire, plus que tout autre, doit savoir s'incliner devant la loi.

La population tout entière l'approuverait. Il se tourmentait bien vainement. Elle serait enchantée de troquer ses maisons vermoulues contre des maisons neuves. Et même, il devait

l'aiguiller vers la construction de Vallon-le-Jeune, parce que, si elle préférait le versement d'une indemnité en argent, elle se disperserait avec son magot, les uns descendant au bourg, les autres gagnant les communes voisines, et le plus petit nombre se décidant à rebâtir.

Ainsi ruminait-il ses idées en marchant. A mesure qu'il montait, il retrouvait la qualité de l'air qu'il avait accoutumé de respirer, tout imprégné de l'odeur de résine qu'exhalent, surtout le soir, les forêts de sapins et de mélèzes. L'ombre avait gagné jusqu'au sommet du Mont-Maudit. Un instant le Dôme d'Or jouit de sa supériorité et sa neige reçut des feux triomphants, puis ce fut le crépuscule longtemps lumineux, d'une lumière atténuée et d'une teinte violette. Joachim Rebut, bien que familier avec ces jeux de la nature, en recevait tout au fond de lui-même un contentement placide, une sorte de bonheur. Le bonheur pour lui, n'était-ce pas cela : cette marche dans son pays, sur la terre des siens, le travail dans ses champs, quand il les fallait ensemencer ou labourer, leur jeter la vie ou la recevoir d'eux, et la rentrée sous son toit? Non, pas le retour, depuis qu'il n'y avait plus de femme à la maison, ni sa mère, ni sa sœur. Il aurait bien voulu en amener une autre, mais Pierrette Jacquemont s'était mariée. Comme sa fille Josette la rappelait ! Il ressentait, à la rencontre de cette petite, plus gaie pourtant et plus pimpante que l'autre, un mélange d'allégresse et d'amertume, comme si sa jeunesse venait carillonner à sa porte et se moquer de lui. Peut-être bien qu'il y avait un autre bonheur, plus agité, celui qu'il poursuivait à la chasse au chamois, ou à la chasse aux filles. Et ce bonheur-là pouvait se mêler à l'autre, si l'on rencontrait à temps une Pierrette Jacquemont dont le cœur fût libre. Il le souhaita à Josette et à Gaspard Salut, dont le couple lui plaisait.

Au col de la Fourche, qu'il avait atteint un peu trop vite, il s'arrêta pour reprendre son souffle. La nuit était venue, et il put compter au-dessous de lui les feux de Vallon-le-Vieux. Pauvre village condamné : de nouveau, il s'apitoya sur lui, ne pouvant, à son âge, se faire à la pensée d'habiter ailleurs, même sur une pente mieux exposée et dans une demeure plus spacieuse et plus confortable. Serait-il donc toujours la proie de cette incertitude qui, jadis, l'avait privé d'une compagne et qui, maintenant, lui empoisonnait l'honneur d'être maire?

« Si je parlais à Nicolas Hagard? » se dit-il.

La maison de Nicolas Hagard était la plus haute, la première qu'il rencontrerait à la descente, une de celles que l'ingénieur Max Gal avait qualifiées de greniers avant de la mettre à part pour la beauté de ses pierres de taille. Elle avait beau être plus élevée que les autres, elle serait, elle aussi, recouverte par les eaux. Aucune ne serait épargnée, pas même celle-là, pas même le petit oratoire qui était encore un peu au-dessus et qu'on disait si ancien, édifié par les moines qui avaient, les premiers, défriché le terrain et baptisé le torrent de ce nom de la Capucine qui lui était resté.

Nicolas Hagard était un compagnon de jeunesse, mais il ne le voyait plus que rarement. Ce grand chasseur de coqs de bruyère et de chamois vivait à part, solitaire et un peu sauvage, avec une belle-sœur et le jeune garçon de celle-ci, dans le corps des rustiques restaurés d'un monastère en ruines. On l'aimait et le redoutait ensemble. Autrefois, n'avait-il pas été le boute-en-train du village, celui qui raconte aux veillées, pendant qu'on égrène le maïs ou que l'on casse les noix, les histoires et les légendes où passent des revenants, des loups-garous et d'autres bêtes cornues qu'il empruntait à ses chasses? Personne ne le surpassait en force et en adresse sur le rocher ou le glacier. Personne ne le surpassait en parole. Car il avait couru bien des pays, guide renommé, emmené par des alpinistes de marque en Suisse, en Italie, jusque dans le Tyrol, pour des ascensions difficiles. Il connaissait aussi la flore et la faune, les plantes et les animaux, les remèdes et les trucs de sorciers. Avec cela, une religion à lui, celle de la montagne où l'empreinte de Dieu est visible, celle des torrents et des neiges, celle du vent et de la foudre, celle de la puissance et de la compassion. Un homme étrange en vérité, mais que le malheur avait changé.

Marié à une jolie et douce fille sans couleurs, qui lui avait demandé un jour, dans la forêt où il abattait des mélèzes, sa protection contre un vilain gars qui la poursuivait, il l'avait perdue au premier enfant et ne l'avait pas remplacée parce qu'il avait fait à cette fragilité, comme il arrive, l'hommage de sa trop grande force, la traitant en madone et ne se diminuant que devant elle; mais il avait reporté son besoin de tendresse sur le petit être qui représentait son amitié pour la morte, une

fille, Claudine. Cette fille qu'il avait couvée s'était, à la veille de la guerre, fiancée à son cousin germain, Anthelme, qui vivait près d'elle et ne voyait qu'elle. Il avait été tué en Alsace et, comme son père, incapable de reprendre son cœur, elle avait voulu entrer au Carmel de Bellerive. Nicolas avait déjà mal supporté les fiançailles : il n'accepta pas le couvent. Elle attendit et obtint son consentement. Les filles ont une grâce à elles pour tout obtenir des pères. Il se courba devant elle et même il lui rendit visite régulièrement tous les deux mois, derrière une grille et des voiles, mais il ne se consola pas et garda sa peine en dedans, sans jamais supporter qu'il en fût question, ou, s'il en parla, ce fut aux choses de là-haut, les névés et les pierres où se tiennent les chamois et qui, ne répondant pas, ne trahissent pas les secrets.

Avec son teint boucané, tanné et rôti, dont le rouge immuable avait été obtenu à la longue par les morsures de l'air et du soleil, des bises glacées, des tourmentes de neige et de grésil, et par la réverbération de la lumière sur les glaciers, il ressemblait à ces loups de mer qui commandent aux tempêtes. Son grand corps, toujours droit, gardait à soixante ans ses puissances de résistance à la fatigue. Il paraissait gonflé de vie comme ces grains de raisin doré prêts à éclater et ne pouvait mourir que d'un accident ou d'un coup de sang. Quand il partait avant le jour avec sa carabine, il connaissait encore des heures d'orgueil et de liberté, des heures de joie. A l'affût, mêlé par son costume d'une étoffe indécise aux rochers et aux vernes, il se sentait le cœur battant, comme dans sa jeunesse, à l'apparition fantomatique d'un chamois au pas léger qui tout à coup s'arrêtait, méfiant, ayant, de ses sens aiguisés, perçu une odeur ou une image et qui, sous son coup de feu unique, roulait au ravin où il l'allait chercher.

Or Nicolas Hagard méprisait la politique, les élections, toutes les agitations des hommes d'en-bas. Il n'estimait plus Joachim Rebut, son vieux camarade, depuis que celui-ci occupait la mairie.

— Je hais les prisons, lui avait-il dit quand l'autre escomptait des vœux, et celle-là en est une. Ou bien alors prends une trique et mène ton monde.

Aussi le maire, avant de frapper, eut-il un sursaut de crainte. Comment serait-il reçu? Ah! certes non, il n'avait pas pris de trique, et le porte-plume que l'instituteur Pornichet lui tendait

pour signer des pièces était cependant bien plus lourd. Comment serait-il reçu? La nuit était venue, assemblant les ténèbres avant que la lune fût levée. Une raie de lumière passait sous la porte. Nicolas Hagard n'était pas couché. Il fallait se décider. Joachim Rebut se décida.

A l'intérieur, Mélanie, la belle-sœur de Nicolas, rangeait la vaisselle, tandis qu'il lisait sous la lampe, difficilement, des lunettes sur les yeux. C'était un livre avec des images, une vieille Histoire sainte qu'il approuvait de signes de tête.

— Eh! Joachim, dit-il, cordial et déjà debout. D'où viens-tu si tard?

— De la ville. J'avais hâte de remonter.

— Encore ta politique!

— Ça n'est pas de la politique. C'est bien autre chose.

On le fit asseoir, on lui donna du vin et sur une assiette du pain et du fromage, ce qui lui fut agréable, car la marche l'avait creusé. Rassasié, il se confessa. Tout y passa : la scène de la mairie avec ce morveux d'ingénieur et cette troupe de vieillards majestueux comme des corbeaux, les visites au député et au sénateur, l'enthousiasme de Fontaine-Couverte, la publication du décret, l'inutilité d'entreprendre une lutte contre la loi. Et puis quoi? tout le monde serait pour Vallon-le-Jeune contre Vallon-le-Vieux : il s'en rendait compte avant d'avoir posé la question. Lui-même, il ne savait pas pourquoi il défendait le vieux village menacé.

Nicolas Hagard ne l'avait pas interrompu. Mais quand il s'arrêtait, il le poussait, afin que le sac fût vidé et retourné et que rien n'y fût oublié. Et quand le maire eut fini, il demanda simplement :

— C'est tout?

— Mais oui, Nicolas, c'est tout.

— Eh bien! si l'on vient chez moi pour me prendre ma maison, on sera reçu à coups de carabine. J'ai des cartouches et je ne manque jamais le but. Voilà.

— On ne viendra pas chez toi, Nicolas.

— On fera bien.

— On ne viendra pas chez toi, parce que ce sera le torrent qui montera et qui passera par-dessus. Quand je te dis que c'est des gens plus forts que nous! Ils manient l'eau et le feu, et nous n'avons que nos fourches et nos faux.

— Et nos fusils.

— Est-ce que tu tires sur les avalanches, Nicolas?

Nicolas Hagard se tut. La riposte du maire l'avait cloué comme une chouette sur le fronton d'une porte. Plus d'une fois, dans sa montagne, il avait entendu le fracas de tonnerre qui accompagne l'avalanche et senti, même de loin, le souffle de l'air qu'elle déplace en glissant : on ne s'oppose pas à sa course, elle broie jusqu'aux rochers sur son passage. Il connaissait le pouvoir des éléments, mais aussi n'avait-il pas mesuré dans la guerre la puissance de l'homme dans la création des engins qui détruisent? Joachim Rebut avait raison : le village était abandonné à des forces toutes pareilles aux forces élémentaires. Ces choses vagues, abstraites, l'industrie, le progrès, la science, prétendaient disposer de la nature, mais pour le bien de l'humanité. Pour le bien de l'humanité? Qu'est-ce que cela signifiait quand le cœur était écrasé?

— Il n'y a pas de loi qui tienne, se révolta le vieux chasseur. Mon toit est mon toit. Mes parents sont morts ici, j'y veux mourir en paix. On ne tue pas un village tout entier. Il y a d'autres emplacements pour leur barrage et leur lac, et ils n'ont pas besoin de venir chez nous.

— Le décret a paru à l'*Officiel*, mon pauvre Nicolas.

— Qu'est-ce que l'*Officiel* en face de tout le temps qu'il a fallu pour bâtir nos maisons et nous réunir?

Il parlait, sans le savoir, comme Antigone qui ramasse le corps fraternel pour lui donner une sépulture. Il invoquait les droits du passé et des morts.

— Ce que tu me dis à moi, implora le maire, le diras-tu devant tous?

— Certes, je ne cache jamais ma pensée.

— Parce que je réunirai le village. Ce morveux d'ingénieur parlera. Et aussi le député. Et aussi le sénateur.

— Qu'est-ce qu'ils savent de nous?

— Ils ne savent rien de nous, mais ils croient tenir l'avenir. Alors, je compte sur toi.

— Eh bien, et toi, n'est-tu pas le chef de la commune?

— Oh! le chef! soupira Joachim. Moi, je ne sais pas parler.

— C'est entendu : je défendrai notre cause.

Pendant le dialogue des deux hommes, la silencieuse Mélanie avait préparé la table : des assiettes, des verres, du

cidre, une tarte aux cerises qu'elle retira toute chaude du four.

— Vous attendez quelqu'un ? demanda le maire surpris.

— Oui, expliqua la femme, Pierrette Bize avec les deux promis. Gaspard Salut est le filleul de Nicolas et il n'a plus ni père ni mère.

— Pourquoi n'es-tu pas venu aux accordailles ?

— Je braconnais, dit Nicolas. Un gros bouc que j'avais repéré.

Ce qu'il n'avouait pas, c'est que ces accordailles lui en eussent rappelé d'autres et ravivé sa peine paternelle. Mais sur les instances de Mélanie, il avait consenti à prier les fiancés à une veillée.

Le maire voulut prendre congé : on n'eut pas de peine à obtenir qu'il restât. La rencontre de Pierrette l'apaisait, tandis que le visage de Josette lui faisait sentir l'abandon de sa jeunesse. Et dans le bien-être de la soirée où chacun souriait de plaisir devant la bonne entente des jeunes gens, il oublia ses préoccupations.

— A quand la noce ? s'informa-t-il obligeamment. Est-ce décidé cette fois ? C'est moi qui les veux marier, avant M. le curé.

Là était le point noir. Gaspard, au mois d'octobre, partait pour le service militaire. Dix-huit mois d'attente, n'est-ce pas? quand on s'est promis, une éternité...

— Tu seras sage, dit Nicolas de son ton le plus bourru à la rieuse Josette. Plus de danses ni de chansons !

Il jouait au croquemitaine, mais si naturellement que l'enfant prit peur et se mit à pleurer : sur l'absence de son fiancé, ou sur la privation des plaisirs qui lui étaient chers?

— Laisse-la tranquille, protesta le maire.

Mais le chasseur, ennuyé de l'effet désastreux qu'il avait produit, alla chercher une belle fourrure de chamois d'hiver, dont les longs poils bruns, presque noirs, attestaient que la bête avait été tuée en temps prohibé et l'offrit à la jeune pleureuse :

— Ce sera pour te chauffer les pieds quand tu sors du lit, paresseuse.

Elle rit aussitôt à travers ses larmes, avec cette heureuse facilité d'humeur qu'elle avait, et le contraste de ses yeux voilés et de sa bouche ouverte qui montrait de jeunes dents voraces la semblait résumer toute dans son appétit de vivre et sa fine sensibilité. Gaspard, son promis, la regardait comme s'il la voulait emporter dans son regard. Toute sa ferveur d'enfant de

chœur grandi près du sanctuaire s'était reportée sur son amitié. A lui, Nicolas Hagard, son parrain, n'avait pas éprouvé le besoin d'adresser une recommandation de sagesse. De loin comme de près, il serait fidèle à un objet unique.

« Mon fils Anthelme, songeait Mélanie, qui servait tour à tour les invités et son beau-frère et qui n'avait pas d'assiette, est parti et n'est pas revenu. Et Claudine, sa fiancée, s'est donnée à Dieu. Que le bonheur, qu'ils n'ont pas eu dans le mariage, soit donné un jour à ceux-ci ! »

Et Pierrette Bize, oubliant qu'elle n'avait pas été heureuse avec un ivrogne, ne se souvenait que du mort de Verdun, tandis que Joachim Rebut, le maire, la considérait doucement, comme un meuble de prix qu'on n'a pas pu acheter parce qu'il était trop coûteux, mais qu'on est content tout de même d'admirer chez un ami plus favorisé. Seulement, il n'y avait plus de propriétaire et le meuble s'était usé.

Un peu plus tard, quand le petit groupe fut descendu au village sous la clarté de la lune, le maire avec Pierrette Bize, et les promis la main dans la main, Nicolas Hagard, avant de s'aller coucher, fit le tour de sa maison. Ainsi donc ces vieux murs, élevés autrefois, il y avait peut-être dix siècles, par les moines venus les premiers dans la combe, seraient, un jour prochain, submergés! Là il avait toujours vécu, et ses parents avant lui, et avant eux des générations et des générations, car il appartenait à une ancienne race paysanne. Et voilà qu'une loi le contraignait à vider les lieux, à s'en aller vivre ailleurs, comme s'il pouvait emporter les invisibles divinités immobilisées qui rattachent une famille à une maison et empêchent les héritiers de s'en décharger, même si l'héritage devient lourd!

Il serra les poings de colère, comme s'il attendait et guettait un ennemi. La Capucine menait tout près son vacarme égal et monotone. La coupable, l'ennemie était là. On se bat contre un homme, on ne se bat pas contre un torrent capté par une volonté humaine. Et, avant la bataille, Nicolas Hagard connut la défaite.

HENRY BORDEAUX.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

SAINTE THÉRÈSE[1]

III

LA CONVERSION

» Je ne veux plus que tu converses avec les hommes, mais avec les anges. »
(*Vie*, chap. XXIV.)

LE CHRIST A LA COLONNE

La divine Humanité du Christ dans tout le paroxysme de la souffrance, et, en particulier, la scène de la flagellation, — le supplicié attaché par le col et les deux mains à un tronçon de colonne, le torse nu, déchiré par les fouets, ruisselant de sueur et de sang, les côtes haletantes, violemment soulevées, comme si le cœur allait bondir hors de la poitrine, un visage hagard et doux, aux yeux injectés, aux lèvres entr'ouvertes d'où s'échappe une haleine de fièvre : cette image, à la fois pitoyable et cruelle, est peut-être celle qui a le plus agi sur les âmes espagnoles et, en tout cas, sur celle de sainte Thérèse. C'est probablement cette image-là qui, à ce moment de sa vie, où nous sommes arrivés, lui donna une si profonde commotion, détermina en elle une exaltation si forte et si continue que le cours de sa vie en fut changé. A partir de ce moment, elle fit un grand effort pour s'arracher à ce qu'elle appelle « le chemin le plus bas de la perfection ». Elle réussit à s'évader de la prison de médiocrité où elle languissait. Aidé par la grâce, un acte libre surgit dans cette âme partagée contre elle-même, un

Copyright by Louis Bertrand, 1926.
(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre.

acte dont l'achèvement est la fleur de sainteté où elle finit par s'épanouir. A partir de cette minute solennelle, elle marche à grands pas vers la vie héroïque pour laquelle elle est faite.

Si l'on veut bien comprendre une telle impression, si pénétrante et si déchirante, il faut se rappeler ce qu'était, à cette époque, la statuaire et la peinture espagnoles, le mobilier des églises et des couvents, ce qui, de toutes parts, frappait la vue de Thérèse, comme une autre réalité, dramatique et sublime, superposée à la platitude et à la bassesse de l'habituelle existence. Elle vivait familièrement au milieu de ces figures tragiques, dolentes et consolantes. Mais il y a lieu de supposer que c'est la statuaire surtout qui l'émouvait, la statuaire polychromée, comme on l'aimait alors. Et cela est, en effet, vraisemblable, parce que cette espèce de sculpture, est plus près du réel que tous les autres arts plastiques, qu'elle s'adresse en même temps à plusieurs sens et qu'ainsi elle est plus hallucinante, plus capable de donner l'illusion complète de la présence et de la vie.

A cet égard, la sculpture espagnole est quelque chose de vraiment extraordinaire : c'est peut-être la manifestation la plus puissante et la plus révélatrice du génie national. De la seconde moitié du XVe siècle à la première du XVIIe, elle s'est maintenue à peu près à la même hauteur. Ce long règne manifeste assez sa vigueur et qu'elle s'alimentait aux sources les plus intimes de l'âme espagnole. Certes, elle ne peut se comparer au grand art idéaliste de nos imagiers de Chartres, d'Amiens, ou de Reims. Mais elle serre la réalité de plus près : elle est réaliste comme l'Espagne elle-même ; et, à l'exemple de tous les vrais et grands réalistes, de sainte Thérèse elle-même, elle va jusqu'au bout de la réalité ; elle part de la plus humble, elle ne la dédaigne pas, elle s'y arrête souvent avec complaisance, et elle aboutit à la plus transcendante, où elle se meut, semble-t-il, avec la même aisance : de l'enfer jusqu'au ciel, en passant par le monde et l'homme terrestre, voilà sa démarche, et voilà son domaine. Avec une évidente prédilection, cette sculpture se sert du bois, — du bois polychromé, — parce que cette matière, qui peut être fouillée plus facilement que la pierre ou le marbre, se prête mieux à l'expression de tout ce qu'il y a de violent et de passionné dans un corps humain, de tous les paroxysmes du plaisir et de la douleur, et de ce qu'il y a enfin de plus délicat

ou de plus élevé dans les mouvements de l'âme. Elle part de la triviale réalité pour aboutir à l'extase. On peut même dire qu'elle ne se préoccupe de la forme que pour émouvoir les âmes : c'est l'esthétique catholique dans ce qu'elle a de plus orthodoxe.

Saint Jean de la Croix, qui blâme le culte exagéré des images, qui serait même, à ce sujet, beaucoup plus sévère que sainte Thérèse, le déclare en termes très nets : « On doit choisir de préférence *celles dont la représentation est la plus saisissante et porte la volonté à une dévotion plus ardente*. On doit placer ce motif en première ligne et *reléguer au second rang l'habileté du travail* et la valeur de l'ornementation. » Et c'est justement pour cela, à cause de ce souci presque exclusif de l'expression saisissante, en vue d'attendrir ou d'exalter la dévotion, que ces images ont une action si directe et si véhémente sur la sensibilité. Elles réalisent une véritable prédication par la plastique, une prédication qui use surtout du pathétique pour toucher les esprits à travers les âmes.

Comme il convient, le sujet le plus habituel de cette prédication plastique, c'est le Christ, et, dans la vie du Christ, ce qu'il y a de plus essentiel, ce qui manifeste de la façon la plus émouvante sa mission de Rédempteur : sa passion, — la passion avec tous ses acteurs et ses figurants, les juges, les bourreaux, les saintes femmes, les apôtres, les soldats et les gens du peuple. Tous sont représentés par cet art espagnol, avec un réalisme implacable qui descend quelquefois jusqu'à la bestialité. Les imagiers excellent à grouper ces personnages autour de chaque épisode du drame sacré. Chaque station du chemin de la Croix a ses figurants traditionnels : c'est ce qu'on appelle un *paso*. Sur un plateau mouvant, manœuvré par des porteurs que dissimule une tenture, les acteurs du drame, chacun avec ses traits et son costume facilement reconnaissables, s'avancent par groupes, forment une longue procession dans les rues de la ville. Ces statues de bois peint, par leur mimique parlante, leurs visages, leurs vêtements mêmes, s'apparentent à la foule des spectateurs aux types populaires qui se pressent sur tout le parcours du cortège. Ainsi, la Passion devient presque une scène actuelle : l'illusion du temps est abolie. Le mystère de la Rédemption s'accomplit sous les yeux de la multitude, et cela avec une telle intensité d'expression et une telle contagion de

pathétique, que les plus distraits sont obligés de s'arrêter, de regarder et de réfléchir.

Certainement, l'intention plus ou moins consciente, qui inspire cet art populaire, c'était d'affirmer, en face des Musulmans et des Juifs, à la fois la nécessité et la réalité de la Rédemption. Dans un pays où l'Islam et le judaïsme avaient été triomphants, où ils conservaient toujours de nombreux adeptes et où ils étaient toujours un danger, cette affirmation pouvait passer pour un moyen de défense ou de prosélytisme. La procession des *pasos* à travers les rues des villes, cette figuration si réaliste, si proche de la vie, ne faisait que proclamer ces vérités catholiques : la Rédemption n'est pas une chimère, une creuse rêverie de métaphysiciens, c'est un fait historique, *une chose qui est arrivée*. Nous en savons heure par heure tout le détail, et en voici l'exacte reproduction. Et, d'autre part, ce fait historique, ne le croyez pas vide de sens. Méditez sur lui : ni le monothéisme islamique, ni l'Ancien Testament ne suffisent pour expliquer le mystère de l'homme. Sans le Médiateur et le Rédempteur, l'homme reste dans la misère de la Chute originelle, et il est une énigme à lui-même et aux autres. Sans doute des réflexions de ce genre demeurent étrangères à la foule. Mais ce qui peut mordre sur elle, c'est la vue du supplice, l'hallucination sanglante que lui impose l'art des imagiers. Et c'est pourquoi ils insistent, avec une sorte de cruauté savante, sur toutes les phases et toutes les scènes de la Passion, depuis celle du Jardin des oliviers jusqu'à celle de la Crucifixion. Bien entendu, le thème le plus fréquemment, le plus amoureusement et le plus pieusement traité, c'est celui du Christ en croix. Multitude innombrable, les crucifix espagnols sont peut-être le plus grand acte de foi, le cri le plus éperdu d'amour que l'humanité ait jamais poussé...

Dans tous les pays du monde, depuis que le Christ est mort, on en a fait par millions et par milliards. Il y en a, pour le moins, autant que de vivants. Chaque vivant a le sien qui lui atteste sa rédemption. Si, demain, c'était le jour du Jugement, tous les crucifix épars dans l'univers pourraient se lever et témoigner contre l'humanité incroyante, en prouvant que les affirmations et les rappels du rachat et du sang versé lui ont été prodigués, renouvelés sans cesse et à profusion... Oui, il y a dans le monde, de quoi faire des forêts avec l'arbre de la Croix,

de quoi ceindre toute la planète, du nord au midi et du levant au couchant. Mais aucune autre nation dans toute la chrétienté n'a su donner à ses crucifix une expression aussi intense, ni aussi aiguë que la catholique Espagne. Il en est partout d'admirables, depuis les plus humbles chapelles romanes perdues dans quelque recoin montagneux de Cerdagne ou de Catalogne jusqu'aux triomphantes cathédrales de Séville ou de Cordoue. On en trouve à foison, et il n'est pas un seul de ces crucifix qui n'ait, avec sa valeur d'art, son individualité, sa nuance d'expression dans la douleur, le désespoir, la résignation, ou la volupté de la souffrance, l'infinie bonté, l'extase de l'amour. Un des plus extraordinaires que je connaisse, c'est le Christ de Salamanque, supérieur aux crucifix fameux de Burgos et de Valladolid. Peut-être sainte Thérèse, pendant un de ses séjours à Salamanque, s'est-elle agenouillée à ses pieds.

A gauche de la grande nef, dans une chapelle latérale, ce crucifix est suspendu au-dessus d'un autel assez ordinaire : un misérable corps de supplicié, dans toute son horreur. Le bois dont il est fait rend, en quelque sorte, plus squelettique, plus décharné le coffre de la poitrine saillant sous la peau zébrée de coups de fouets. La tête morte est comme tranchée : elle pend sous une touffe épaisse de cheveux naturels, qui tombent presque jusqu'à la ceinture, — et cette chose qui fut vivante ajoute encore à l'illusion d'un cadavre réel. Il faut se tenir tout au pied de la croix, comme une Madeleine ou un saint Jean et se renverser le cou, pour bien voir cette tête écroulée, ce visage de condamné à mort. Ce visage à la fois humain et divin, il exprime surtout le repos, — un repos, si l'on peut dire, harassé, anéanti, comme après une longue, une très longue étape de souffrance, dont on désespère de toucher le terme. Enfin ! il est arrivé au sommet de son calvaire et il expire en arrivant : il se repose dans le sacrifice suprême, la mort de la chair et des sens, la mort de l'âme elle-même, en ce qu'elle a d'individuel, de charnel et de périssable. Nul commentaire plus saisissant aux pages terribles de saint Jean de la Croix sur les affres de la Nuit obscure, la mort des sens et la mort de l'esprit...

Chef-d'œuvre insigne, ce Christ de Salamanque est un énergique stimulant de la sensibilité, de l'âme, de la pensée. Mais la vraie piété n'a pas besoin de chef-d'œuvre. La moindre

allusion à l'Aimé bouleverse l'âme blessée d'amour. Si, par un concours de circonstances naturelles et providentielles, elle se trouve, un jour, un moment, dans certaines dispositions extraordinaires, l'émotion éprouvée, loin d'être passagère, peut être le point de départ de toute une vie nouvelle.

Thérèse était certainement dans des dispositions semblables, lorsqu'elle rencontra cette image du Christ, qui déchaîna en elle une véritable tempête de repentir. Elle nous a assez dit elle-même dans quel état de trouble et d'angoisse elle se débattait alors. Prise entre le monde et Dieu, elle aspirait à s'affranchir du monde. Mais il ne faudrait pas s'exagérer ce trouble, ni ce désarroi moral. Depuis de longues années, et, on peut le dire, depuis son entrée au couvent, — il y avait bien dix-huit ou vingt ans de cela, — elle remettait sans cesse au lendemain sa conversion totale. Elle avait fini par faire de cette inquiétude et de cette lutte une sorte d'état habituel où elle se laissait aller et s'éternisait, avec, parfois, des sursauts brusques de ferveur et de pieuses résolutions. Peut-être, au moment où nous sommes, traversait-elle une de ces crises de ferveur, ou de désolation. Mais, à s'en tenir au texte de ses Confessions, il est plus vraisemblable de supposer qu'elle était alors, comme d'habitude, « fatiguée de la lutte et aspirant au repos, mais sans y pouvoir atteindre... » Pas d'exaltation : au contraire, une sorte de dépression résignée, sans grand espoir d'en sortir.

Et c'est à ce moment-là qu'elle fut touchée et que la force lui fut donnée... Un beau jour, elle entre dans son oratoire. Il semble bien, en effet, que ce soit dans son oratoire privé, que l'événement ait eu lieu. Ribera l'affirme expressément, et les termes dont elle-même se sert paraissent justifier cette interprétation... Elle entre, — et, brusquement, elle reçoit un coup en plein cœur, ce cœur douloureux et si sensible qui continuait à la torturer. Presque défaillante, elle s'arrête sur le seuil : la sainte Humanité du Seigneur, comme elle l'appelle, est là, dans cette chambre étroite, cette cellule où elle a établi son oratoire ! Était-ce un Christ à la colonne, ou un *Ecce homo* ? Peu importe : l'effet est indubitable. Elle vit un homme émerger des ténèbres, — un supplicié couvert de plaies, ruisselant de sang et de sueur. On peut s'imaginer aisément sa surprise. Elle ne savait pas qu'on y eût déposé une statue, destinée à une fête ou à une procession qui se préparait au couvent...

La première stupeur et, sans doute aussi, le premier effroi passé, Thérèse regarde et elle est saisie par le réalisme de cette sculpture, qui en fait, pour ainsi dire, une chose vivante et palpitante : le Christ saignant et douloureux subit sa passion devant elle : « *C'était Lui*, dit la sainte, Lui couvert de plaies et avec une expression si dévote qu'en le regardant, je fus toute bouleversée de le voir en cet état, tellement cette image représentait bien ce qu'Il a souffert pour nous. Je sentis si fortement le mal qui nous a valu de telles plaies qu'il me sembla que mon cœur se fendait, et je me jetai à ses pieds, en le suppliant de m'accorder une bonne fois la force de ne plus l'offenser. »

Qu'il est facile d'interpréter cette scène dans un sens équivoque et bassement physiologique! Afin de donner beau jeu aux critiques, j'ai appuyé tant que je l'ai pu sur tous les détails matériels qui auraient pu influencer une autre âme que celle de sainte Thérèse. Quant à elle, rien de tout cela ne l'a frappée. Dans ce corps de supplicié, dans cette chair saignante et nue, étalée sous ses regards, elle ne voit que le *mal*, le mal originel, la faute de l'homme, la Chute, qui a causé de telles plaies. Et, en même temps, l'*amour*, l'amour qui a consenti à un tel supplice, qui l'a accepté pour racheter les fils de l'homme déchu. Cette image n'est, pour elle, qu'un reproche vivant adressé à son ingratitude, et ensuite un prétexte à méditer sur le mystère de la Rédemption. Sans doute, en ces minutes de repentir et d'adoration, elle approfondit ce mystère comme jamais de sa vie elle ne l'avait encore fait : l'homme précipité par sa faute dans la mort des sens et de la matière, la chute sans fin et sans issue; pour contrebalancer le poids d'un monde qui se précipite de lui-même vers les ténèbres d'en bas, il a fallu quelque chose de plus puissant que le monde, une part de Dieu, le Fils même de Dieu. La Rédemption est le contrepoids de la Chute, elle fait pencher le plateau de la balance et ramène vers les hauteurs le monde vaincu. Par amour de l'homme, un Dieu en arrive à se nier lui-même. Il s'offre à la mort. Pour correspondre à un tel amour, l'homme n'aura-t-il pas le courage de se nier à son tour par la pénitence, la mortification, toutes les vertus qui sont la mort du péché?...

Thérèse médite sur ces hautes doctrines. Combien elle se sent encore loin du but, ce but vers lequel elle est en marche

depuis si longtemps! Elle contemple sa vie imparfaite, elle voit les concessions qu'elle fait au monde et combien, en somme, elle lui est encore attachée. Ces liens si forts, n'aura-t-elle pas le courage de les rompre? Hésitera-t-elle toujours à se jeter résolument dans une autre vie? Elle pleure, elle se fond en larmes. Elle demande instamment au Christ d'exaucer le vœu de toute son âme; elle demande à tous les saints, qui sont ses habituels intercesseurs, de venir à son aide et, en particulier, à sainte Madeleine, à qui elle a l'humilité de se comparer...

C'est au milieu de ces agitations de sentiment et dans ce grand trouble d'esprit qu'elle lut les *Confessions* de saint Augustin. Le livre, nous dit-elle, lui fut mis par hasard entre les mains. Elle ne l'avait pas cherché. Et elle insiste sur ce fait pour bien nous montrer que c'est Dieu qui a tout conduit... Un jour, elle tombe sur la fameuse scène du jardin, ce jardin de Milan, où Augustin, terrassé par la grâce, sentit se briser en lui les suprêmes résistances de ses passions et toute sa volonté redevenue souveraine bondir à l'appel d'une voix mystérieuse... Mais cela, c'était la propre histoire de Thérèse en ces jours de trouble. Elle se reconnaissait dans le fils de Monique, dans cette âme pénitente et encore toute chaude du péché. Quel retentissement avaient dans son cœur les phrases enflammées du rhéteur de Carthage : « Jusques à quand? Jusques à quand?... Demain! Demain? Pourquoi pas tout de suite! Tout de suite! Sans plus tarder!... » Comme ce langage était le sien! Comme c'était bien ce qu'elle pensait, ce qu'elle désirait du plus profond de son être! Mais qu'il est cruel d'avoir à se vaincre soi-même : « Oh! dit-elle, que souffre une âme de perdre la liberté qu'elle avait d'être reine et quels tourments n'endure-t-elle pas pour la reconquérir!... »

Combien de temps dura cette nouvelle « bataille »? Il semble bien qu'elle fut courte autant que décisive. Les effets de la double grâce dont Thérèse venait d'être touchée ne tardèrent point à se faire sentir. A dater de cette époque, elle se mit à faire des oraisons plus longues, à vouloir vivre, en quelque sorte, dans l'intimité du Christ : « Je commençai, dit-elle, à aimer rester plus longtemps avec Lui et à détourner mes yeux des mauvaises occasions. Sitôt que je les quittais, tout de suite je me retournais avec amour vers Sa Majesté... » Mais, ces

« occasions » elle n'arriva pas si vite à les fuir, ni à rompre toute liaison : il lui faudra un certain entraînement. Quoi qu'il en soit, une résolution héroïque vient d'être prise par elle. Coûte que coûte, cette résolution triomphera.

Elle peut paraître un peu tardive. Rappelons-nous encore qu'à cette époque Thérèse a quarante ans et que voilà dix-huit ou dix-neuf ans qu'elle a osé former pour la première fois le vœu d'être parfaite. Là-dessus on peut gloser indéfiniment. Les gens qui se piquent de tout expliquer, en psychologie, par de bonnes raisons « scientifiques », ne sont point à court d'arguments. Il serait puéril d'avoir l'air d'esquiver ces raisons, d'autant plus qu'il n'y a vraiment pas lieu de s'en émouvoir... On nous fait remarquer que cet âge de quarante ans, c'est l'âge critique pour la femme. La crise d'âme qu'elle subit ne serait que l'envers d'une crise « sexuelle » : voilà le grand mot lâché, et l'on demande pardon au lecteur d'être forcé de le prononcer en un tel sujet... Le comique de l'affaire, c'est que nombre de psychiatres affirment dogmatiquement que Thérèse était « asexuée », comme Jeanne d'Arc, nous disent-ils, qui était soustraite à la périodicité sexuelle. On se demande sur quel fondement « scientifique » peuvent reposer de telles affirmations et l'on somme ceux qui les soutiennent de produire les témoins qui y ont été voir et qui se portent garants de choses pareilles, c'est-à-dire de secrets tout intimes et à peu près inviolables. Seul, en ces matières, le témoignage de l'intéressée, à condition qu'on ait la preuve de sa véracité absolue, mérite d'être pris en considération. Mais, justement, les saintes ne peuvent être que muettes sur des matières de ce genre.

Et puis, enfin, quelle difficulté y a-t-il là? Admettons qu'il y ait à la racine de ces états d'âme quelque chose de sexuel ou de physiologique : sainte Thérèse elle-même reconnaît que, du moins au début de la vie spirituelle, les mouvements affectifs qui nous portent vers Dieu ne sont pas toujours absolument purs de toute contamination charnelle. Mais, répétons-le une fois pour toutes : l'âme humaine n'est pas double. Elle n'a pas deux façons d'éprouver l'amour, elle n'a pas deux langages pour l'exprimer. Dieu est aimé du même cœur que sa créature. Il est aimé par l'individu tout entier, corps et âme. Ce qui fait la différence entre l'amour humain et l'amour divin, c'est l'objet auquel l'un et l'autre s'adressent, — et cette

fin ou bien change radicalement, ou bien commande la nature des sentiments qu'elle provoque. Une façon infaillible, pour le croyant, non pas même de faire évanouir immédiatement un état mystique, mais d'arrêter la prière sur ses lèvres, c'est d'y mêler une pensée luxurieuse ou sensuelle. Ce sont deux états essentiellement incompatibles. L'un est la négation de l'autre. Et pourtant il est non moins certain que l'un attire l'autre, — que celui-ci est, en quelque sorte, la rançon de celui-là. D'où les combats des saints contre la chair.

Ne faisons pas mystère de le reconnaître : sainte Thérèse a aimé de tout son cœur la « sainte Humanité » du Christ. Mais si, un seul instant, une pensée charnelle s'était glissée dans son amoureuse contemplation, celle-ci eût été détruite sur-le-champ. Écoutons-la plutôt nous dire elle-même ce que fut cet amour : « Pour ce qui est des choses du ciel, ou des sujets élevés, mon entendement, dit-elle, était si grossier, que jamais, au grand jamais, je ne pus me les représenter par images. J'étais si peu capable de me figurer les choses par l'entendement que, si je ne les voyais pas de mes yeux, mon imagination ne me servait à rien, bien différente en cela d'autres personnes qui peuvent se faire des représentations où elles se recueillent. Pour moi, tout ce que je pouvais faire, *c'était de penser au Christ en tant qu'homme. Mais le fait est que je n'ai jamais pu me le représenter* : en vain, je lisais sur sa beauté ou voyais ses images, j'étais comme un aveugle dans l'obscurité, qui a beau parler avec une personne et voir qu'il est avec cette personne, parce qu'il sait certainement qu'elle est là, — oui, je dis qu'il comprend et qu'il croit qu'elle est là, — mais il ne la voit pas. C'est ce qui m'arrivait quand je pensais à Notre-Seigneur... »

Ainsi donc, nulle trace de délectation morose dans cette évocation de la sainte Humanité : *elle ne La voit pas*, ni des yeux du corps, ni des yeux de l'imagination. Ce n'est pour elle qu'une idée qui sert de support à la méditation et qui, bientôt, se transformera dans le sentiment vif d'une Présence spirituelle.

L'absolue pureté d'âme de Thérèse, pendant toute cette crise, ne saurait faire l'ombre d'un doute. Elle nous en a parlé dans des termes d'une telle chasteté que, pas un seul instant, le soupçon n'effleure l'esprit d'un lecteur de bonne foi. Il faut la maladresse de certains traducteurs pour autoriser ces soup-

çons et fournir ainsi des armes à l'adversaire : le texte original dément toutes ces vilaines fantaisies d'interprétation. On a beau tourner et retourner ces phrases brûlantes d'amour et de foi et, tout ensemble, d'une sincérité magnifique, on ne trouve, en fin de compte, que la nature angélique la plus extraordinaire, — vrai miracle de pureté. Thérèse nous révèle, dans tout son éclat fulgurant, la splendeur de la vierge. Mais, pour les esprits grossiers qui ne peuvent pas comprendre qu'elle est une des conditions des hauts états surnaturels, la virginité n'est qu'une forme de l'impuissance. Ils ne voient pas la noblesse et la grandeur, — le signe d'élection, — qu'il y a, dans certains cas presque miraculeux, à être affranchi d'une loi qui courbe vers la terre les hommes avec les bêtes.

L'instinct sexuel! Il s'agit bien de cela avec une sainte Thérèse! Ce qui fait son tourment, dans la crise qui nous occupe, c'est la difficile conquête du Bien unique, du seul Vrai et du seul Aimable. Il n'est pas question, avec cette réaliste, d'idées métaphysiques ou théologiques, de froids concepts intellectuels. Il s'agit de toucher la Vérité, d'entrer en contact avec elle. Quelle chose pâle et morte qu'une idée au regard de l'émotion ou du sentiment qui nous met en possession du réel! Et combien le cœur est plus divinateur que l'intelligence! Pour parvenir à cette possession de la Réalité unique, qui est l'unique Amour, il faut se donner tout entier à cet amour, renoncer absolument à celui des créatures, bien plus : nier ce monde sensible et intelligible, avec « ses infinis qui nous étreignent de toutes parts », — oser faire ce saut dans l'inconnu, abandonner des jouissances immédiates et certaines, quoique toujours incomplètes et toujours mêlées de souffrance, pour un bonheur lointain dont la foi, seule, nous est garant. Mais, même quand on a la certitude entière de ne pas se tromper, quel héroïsme suppose un tel arrachement et un tel retournement, — l'audace d'une telle négation! C'est proprement la sainteté.

Cette audace, Thérèse commence à la sentir en elle. Elle se sent forte et pleine de confiance, parce qu'elle a déjà le pressentiment de la gloire à laquelle elle est appelée. Il faut être soulevée par ce pressentiment pour concevoir une pareille audace. Elle en a nettement conscience : « Avec une nature comme la nôtre, écrit-elle, *il nous est impossible, selon moi,*

d'avoir le courage des grandes choses, si nous ne comprenons pas que nous sommes favorisés de Dieu. Car nous sommes si misérables, si inclinés vers les choses de la terre que nous ne pourrions pas détester réellement tout le terrestre et nous en détacher, si nous ne comprenions que nous avons quelque prise des choses de là-Haut... » Mais cette ambition n'est-elle pas entachée d'orgueil? Non, dit Thérèse, car l'humilité en est le fondement : « La bannière de l'humilité doit toujours marcher au-devant de nous, afin de nous faire comprendre que les forces ne viendront pas de notre fond. Toutefois, nous devons avoir une idée juste de cette humilité... » Et plus loin : « Dieu demande et aime des âmes courageuses, pourvu qu'elles soient humbles et ne se confient nullement en elles-mêmes. »

Dans ces dispositions, — avec le courage des grandes choses, — elle va reprendre plus ardemment que jamais sa chasse au bonheur, elle va tenter d'*expérimenter Dieu.*

Quelle folie, semble-t-il! Est-ce que cela n'est pas hors de toute proportion avec la faiblesse humaine?... Thérèse a si bien le sentiment de ces objections, qu'elle commence par marquer de la façon la plus précise ce qui est au pouvoir de l'homme livré à ses seules forces. Et, d'abord, la prière, — la prière vocale. Puis l'oraison mentale, qui repose sur la méditation. Thérèse, — elle nous en a avertis, — a beaucoup de peine à méditer. Néanmoins, elle s'y applique. Pour fixer son attention, trop souvent volage, elle prend un livre. Elle se recueille dans sa lecture et elle essaie de méditer sur ce qu'elle vient de lire : « Ce qui me servait aussi, dit-elle, et me profitait également, c'était de voir la campagne, ou bien des eaux, des fleurs. En ces choses, je retrouvais le souvenir du Créateur : je veux dire qu'elles m'éveillaient, m'absorbaient, me servaient de livre, et cela au milieu de mes ingratitudes et de mes péchés... » Mais son grand sujet de méditation, c'est la vie et la passion du Christ : « Disons, par exemple, la station de Notre Seigneur attaché à la colonne. L'entendement s'en va chercher les causes qui sont à entendre ici, et les grandes douleurs et peines que Sa Majesté éprouvait en cet abandon, et beaucoup d'autres choses que l'entendement, s'il est actif, ou s'il a des lettres, pourra déduire de là. Voilà le mode d'oraison pour tous, pour commencer, continuer et finir, chemin excellent et sûr,

jusqu'à ce que le Seigneur les conduise à d'autres choses surnaturelles. Je dis tous, parce qu'il y a beaucoup d'âmes qui profitent plus dans d'autres méditations que dans celle de la Sacrée Passion. De même qu'il y a plus d'une demeure dans le ciel, il y a aussi plus d'un chemin. Quelques personnes trouvent leur profit à se considérer en enfer, d'autres, au ciel. Il y en a qui s'affligent de penser à l'enfer et d'autres à la mort. Quelques-unes, *si elles ont le cœur tendre*, se fatiguent beaucoup de penser toujours à la Passion : elles se plaisent et profitent grandement à considérer la puissance et la grandeur de Dieu dans les créatures, l'amour qu'il a eu pour nous et qui est sensible en toutes choses. Enfin, c'est une manière admirable de procéder que de ne jamais abandonner pour longtemps la Passion et la vie du Christ, d'où nous vient et d'où nous est venu tout notre bien... »

Voilà donc la méthode de Thérèse dans cet exercice de l'oraison. Bien qu'elle vise à donner une règle générale pour toutes les âmes, son caractère personnel et ses préférences y sont facilement discernables. On y devine son peu de goût pour les considérations et les dissertations abstraites. Elle ne raisonne pas, elle voit, elle contemple. Elle se réjouit du spectacle de la création, où elle retrouve le Créateur. Elle admire les beaux paysages, les eaux courantes, les fleurs. Elle s'afflige de méditer sur l'enfer ou sur la mort. En général, elle préfère les sujets et les mystères joyeux. Et, comme elle a aussi « le cœur tendre », elle aime mieux considérer Notre Seigneur en gloire que dans les affres de sa passion... Tous ces exercices sont à la portée de chacun. Voilà ce que chacun peut faire pour se mettre en état de mériter les grâces d'oraison. Mais Dieu seul peut nous les donner. Toute notre volonté, tous nos efforts les plus persévérants, continués pendant des années entières, pendant toute une vie, ne servent à rien. Il y a, dit la sainte, des âmes qui ne peuvent dépasser ce premier degré de l'oraison. C'est quelquefois la maladie, une certaine débilité physique ou, enfin, la fatigue qui en sont la cause. Dans ce cas, il ne faut pas s'obstiner : plus on veut forcer sa nature, plus le mal s'aggrave et se prolonge. D'ailleurs, on peut faire son salut autrement que par l'oraison : « Il est des œuvres de charité et des lectures à quoi l'on peut s'occuper. Si même on n'est pas capable de cela, qu'on serve son corps pour l'amour de Dieu, afin que le corps, à son tour, puisse

servir l'âme. Qu'on se récrée par de saintes conversations, ou qu'on s'en aille à la campagne, selon les conseils du confesseur... *En quelque état que l'on soit, on peut servir Dieu.* »

Thérèse sait très bien que ces conseils, désormais, ne la concernent plus. Elle sait qu'elle peut et qu'elle doit, avec l'aide de Dieu, aller beaucoup plus loin. Elle s'y achemine intrépidement, et les grâces espérées ne se font pas trop longtemps attendre. Certes, ce grand changement ne se produit pas tout d'un coup. La transition est si douce qu'elle est presque insensible et que, tout d'abord, Thérèse n'en a pas conscience. Elle-même nous a avoué qu'au début de sa vie monastique, pendant son second séjour à Castellanos de la Cañada, Dieu l'avait favorisée de l'oraison de quiétude et même de celle d'union, — il est vrai pendant un temps très court, l'espace d'un *Ave Maria*. Mais, dit-elle, « je ne comprenais ni la nature, ni le prix de telles faveurs ». Et, plus loin, elle remarque fort justement, que le tout n'est pas d'obtenir des grâces : « Connaître la nature du don reçu en est une seconde. Enfin, c'en est une troisième que de pouvoir l'expliquer et en donner l'intelligence. » A présent, elle a ce don de l'intelligence. Elle analyse avec une grande finesse ce qui se passe en elle ; elle indique de la façon la plus délicate et la plus subtile les intermédiaires, souvent un peu voilés, qui séparent les ordinaires états d'oraison des états surnaturels.

D'abord, un certain sentiment de présence : « Quelquefois, au milieu d'une lecture, il me venait, à l'improviste, un sentiment de la présence de Dieu, de telle façon que je ne pouvais absolument pas douter qu'Il était en moi, et moi tout entière abîmée en Lui... » C'est quelque chose de plus que l'ordinaire sentiment de la présence de Dieu que n'importe quelle âme pieuse peut avoir, en se recueillant. Thérèse précise ce degré supérieur : « Ce n'était point, dit-elle, une manière de vision. C'est, je crois, ce qu'on appelle théologie mystique. Elle suspend l'âme de telle sorte qu'elle semble être tout entière hors d'elle-même. La volonté aime, la mémoire me paraît perdue, l'entendement n'agit point. Néanmoins, il ne se perd pas. Je le répète, il n'agit point, mais il est comme épouvanté de l'énormité de ce qu'il perçoit, parce que Dieu veut lui faire entendre qu'il n'entend rien de ce que Sa Majesté lui représente... »

Cette vision, d'un caractère plus particulièrement intellectuel, avait été précédée d'un état plus particulièrement

affectif : une certaine tendresse, qui, « en partie, ajoute la sainte, peut se procurer par nos seuls efforts. On médite sur les souffrances du Christ ou les magnificences de la création... Si, à ces considérations, se joint, dit-elle, un peu d'amour, l'âme s'épanouit, le cœur s'attendrit et les larmes viennent. » Mais ce ne sont là que les prémices de faveurs beaucoup plus hautes.

Après ce long acheminement, il se produit un saut brusque de l'âme dans le surnaturel. Un jour, Thérèse, dans une exaltation de tout son être, en eut la claire révélation et la pleine intelligence. D'abord, elle sent qu'elle « touche quelque chose de surnaturel, parce que, quelque diligence qu'elle fasse, elle ne pourrait en aucune manière y arriver par elle-même ». C'est un sentiment de joie dans un sentiment de quiétude inexprimable : « l'âme voit clairement qu'*un seul instant de cette joie ne peut venir d'ici-bas*, et que ni richesses, ni puissance, ni honneurs, ni plaisirs ne sauraient lui donner, l'espace d'un clin d'œil, un contentement comme celui-là, parce que celui-là est vrai, parce que c'est un contentement qui, de toute évidence, nous contente... » Celui-là est pur. Ceux d'ici-bas ne sont jamais sans mélange. Tandis que l'âme goûte les délices de cette joie inconnue et surnaturelle, « ses puissances se recueillent en elle-même pour jouir de cette joie avec plus de plaisir. *Mais elles ne s'anéantissent pas, elles ne s'endorment pas.* La volonté seule est occupée, de telle manière que, sans savoir comment elle devient captive, elle se borne à donner son consentement pour que Dieu l'emprisonne, comme quelqu'un qui sait bien qu'elle n'est prisonnière que de Celui qui l'aime... Les autres puissances aident la volonté à se rendre capable de jouir d'un si grand bien. » Quelquefois, cependant, elles sont rebelles : l'entendement et la mémoire peuvent s'agiter et se laisser distraire. Alors, que la volonté ne s'efforce pas de les ramener, qu'elle reste unie à Dieu : « qu'elle continue à jouir de ses délices intérieures ! Qu'elle se tienne recueillie comme une sage abeille ! Car si, au lieu d'entrer dans la ruche, les abeilles s'en allaient toutes à la chasse les unes des autres, comment le miel se ferait-il ?... » Néanmoins, la volonté, même en proie aux délices surnaturelles, ne reste pas inactive : « tout en demeurant unie à Dieu, sans rien perdre de son repos ni de son apaisement, elle arrive peu à peu à amener au recueillement l'entendement et la mémoire. »

Tel est ce premier degré de la vie mystique, que sainte Thérèse, avec ses devanciers, appelle l'oraison de quiétude.

Par des transitions plus ou moins conscientes, elle va s'acheminer vers l'état le plus haut, qui est celui d'union. Avant ce dernier, il en est un qui semble l'avoir particulièrement retenue et dont la jouissance lui a laissé une véritable ivresse : c'est ce qu'elle appelle *le sommeil des puissances*. « Sans se perdre complètement, dit la sainte, elles n'entendent pas comment elles agissent. Le goût, la suavité et la délectation sont supérieurs à ce qu'on a éprouvé jusque-là. Le gosier rafraîchi par l'eau de la grâce, l'âme, qui ne sait comment avancer ou reculer, voudrait jouir de cet excès de gloire. Elle est comme un mourant, qui tient déjà le cierge dans sa main et qui est sur le point d'entrer dans la mort où il aspire. Elle jouit de cette agonie avec des délices qui ne se peuvent exprimer : pour moi, ce n'est pas autre chose qu'une mort à tout ce qui est du monde et la jouissance de Dieu. Je ne trouve pas d'autres paroles pour le dire, je ne sais comment l'expliquer. L'âme, alors, ne sait que faire, parce qu'elle ne sait si elle parle ou si elle se tait, si elle pleure ou si elle rit. C'est un glorieux délire, une céleste folie, où l'on apprend la vraie sagesse, et c'est, pour l'âme, la plus délectable de toutes les jouissances. »

Cette jouissance met l'âme dans un état d'exaltation extraordinaire. Sainte Thérèse, faisant allusion à elle-même, ajoute : « Je connais une personne qui, sans être poète, improvisait des couplets pleins de sentiment, pour bien exprimer sa peine. Son esprit n'y avait aucune part, mais, pour mieux jouir de la gloire que lui donnait une peine si savoureuse, elle s'en plaignait à son Dieu. Tout son corps et toute son âme, elle aurait voulu les voir éclater en morceaux, pour manifester la jouissance que cette peine lui faisait éprouver. »

C'est dans un moment d'exaltation semblable qu'elle composa son immortel cantique :

Je vis, sans vivre en moi,
Et j'attends une vie si haute
Que je meurs de ne pas mourir!...

Cette divine union
De l'amour avec lequel je vis
Fait Dieu mon esclave

Et libre mon cœur.
Mais cela cause en moi une telle douleur
De voir Dieu mon prisonnier,
Que je meurs de ne pas mourir...

Rien de comparable ici à ce que l'on nous a décrit sous le nom d'états d'hypnose. S'il y a une certaine passivité de l'âme, chez l'orante, cette passivité s'accompagne d'abord d'une conscience hyperaiguë de la jouissance et ensuite d'un certain mode d'activité, qui ne trouve sa forme et son expression que dans des poèmes d'un caractère étrange et tout éblouissants de fulgurations mystiques. L'aboutissement suprême, c'est un désir incoercible de prosélytisme et d'apostolat. L'oraison de quiétude conduit à une activité héroïque, qui ne recule même pas devant le martyre. Dans ces moments-là, dit sainte Thérèse, « devant quels tourments pourrait-on mettre une âme que celle-ci ne trouve délicieux de les souffrir pour son Seigneur ? »

Et c'est ainsi que, peu à peu, cette âme arrive à l'union tant désirée. Cette grâce suprême n'est pas un coup d'État, une sorte de révélation qui bouleverse toute l'âme. Le don, qui dépend de Dieu seul, en est imprévisible, mais cependant certain pour l'âme prédestinée. Elle reçoit comme une largesse magnifique, mais depuis longtemps promise et qu'elle attend tous les jours. Elle parle de cette chose accablante pour la pensée de l'homme, — l'union immédiate avec Dieu, — sur un ton si paisible qu'on croirait vraiment qu'il s'agit de ce qu'il y a de plus simple et plus naturel au monde : « L'union, comme on le sait, dit cette humble servante du Seigneur, c'est l'état de deux choses qui, auparavant séparées, n'en font plus qu'une. » Mais tout de suite, le sentiment de l'énormité d'un pareil fait s'impose à son esprit et l'écrase. Alors elle ne sait plus, dans son trouble, que se répandre en protestations d'humilité et en actions de grâces sans fin... Et puis, bientôt, la raison raisonnante revient à la rescousse dans cet esprit si ferme et si lucide, et elle s'analyse avec une clairvoyance et une précision merveilleuses : « L'âme, dit-elle, se sent avec un très vif et très suave plaisir, défaillir presque complètement. C'est une espèce d'évanouissement qui lui enlève la respiration et toutes les forces corporelles : de sorte qu'elle ne peut remuer les mains qu'avec

beaucoup de peine. Ses yeux se ferment sans qu'elle le veuille, ou, si elle les ouvre, elle ne voit pour ainsi dire rien. Si elle lit, elle ne parvient pas à prononcer une lettre, ni même à la déchiffrer. Elle voit bien que c'est une lettre, mais, comme l'entendement ne l'aide pas, elle est incapable de la lire, malgré ses efforts. Elle perçoit, mais elle ne comprend pas les paroles. Ainsi, elle ne reçoit aucun service de ses sens : elle trouve plutôt en eux un obstacle qui l'empêche de jouir pleinement de son bonheur... Toutes les forces extérieures l'abandonnent : sentant par là croître les siennes, elle peut mieux jouir de sa gloire. Quant au plaisir qu'elle éprouve au dehors, il est grand et bien connu... »

Tandis que le corps et les sens sont ainsi anéantis, que se passe-t-il au dedans de l'âme ?... Ses puissances sont suspendues, mais pas complètement, ni pendant toute l'oraison. Elles passent par des alternatives de réveil et d'assoupissement. Cela veut dire que ni la mémoire, ni l'entendement, ni la volonté ne fonctionnent comme d'habitude. Ces facultés ont un nouveau mode d'activité incompréhensible pour la raison : « elles se suspendent de telle manière que l'on ne peut absolument pas comprendre leur action (*lo que obran*). » Il est donc tout à fait inexact de soutenir, comme le font certains psychiatres, que, parvenu à ces états extrêmes, le sujet sombre dans l'inconscience. Les sens eux-mêmes fonctionnent, mais d'une façon anormale, — puisqu'ils perçoivent des formes et des sons, qu'ils ne comprennent plus. La conscience, bien loin d'être abolie, reçoit une illumination ineffable. L'âme *sent*... Que sent-elle ? Sainte Thérèse nous dit que, plus tard, elle obtint du Christ cette révélation sur l'état de l'âme en ces moments : « Elle se défait toute, ma fille, pour s'enfoncer davantage en moi. Ce n'est plus elle qui vit, c'est Moi. Comme elle ne peut comprendre ce qu'elle entend, c'est ne pas entendre, *tout en entendant.* » Ainsi l'âme entend, elle perçoit. Elle perçoit la présence de Dieu en elle, son union avec Lui : « ceux, ajoute la sainte, que Dieu a élevés à cet état auront seuls quelque intelligence de ce langage. »

Le Seigneur lui dit que « l'âme, tout en entendant, n'entend pas ». C'est-à-dire qu'elle ne comprend pas. Et Thérèse, par excès de sincérité, déclare : « Pour moi, elle n'entend pas : *il me le semble du moins, parce qu'elle ne s'entend pas.* » Mais

elle sent bien que c'est le Seigneur qui a raison : l'âme entend qu'elle est unie à Dieu : « il en reste, dit-elle, une certitude telle que, d'aucune manière, on ne peut cesser d'y croire. »

Ainsi, elle nous conduit jusqu'au seuil de l'ineffable. Comment s'étonner qu'elle balbutie à vouloir seulement nous en suggérer le sentiment?... « Il est impossible, dit son plus filial disciple, saint Jean de la Croix, il est impossible d'exprimer par des paroles les délices inouïes que l'on ressent dans cet attouchement divin... Il n'y a pas de mot, qui puisse expliquer ou désigner clairement des choses divines aussi sublimes que celles dont ces âmes saintes font l'expérience. Et le seul langage qui leur convienne, quand on a le bonheur de les recevoir, c'est de les comprendre pour soi-même, de les sentir, de les savourer et de se taire. »

Mais cet ineffable ne déguise-t-il pas un pur rien?... A quoi l'ascète s'empresse de répondre : « Gardez-vous d'agir comme une foule d'ignorants, dont les pensées, quand ils s'occupent de Dieu, sont si indignes de Lui et si loin du vrai. Ils s'imaginent qu'Il est d'autant plus éloigné et plus caché qu'ils peuvent moins Le sentir, Le comprendre, ou Le goûter, tandis que c'est en sens inverse que se trouve la vérité, *puisque moins on Le comprend, plus on s'approche de Lui.* Le roi prophète ne dit-il pas : « Il a placé sa retraite dans les ténèbres »? S'il en est ainsi, nous devons nécessairement, en approchant de Lui, ressentir l'impression que les ténèbres causent à la faiblesse de nos yeux. » Cependant ces ténèbres ne sont qu'une métaphore pour exprimer l'impuissance de notre raison éblouie de clarté. Sainte Thérèse ne cesse d'insister sur les lumières surnaturelles qu'elle puise dans l'oraison et, en particulier, dans l'oraison unitive, sur l'accroissement d'intelligence, comme d'activité, qui en résulte pour elle.

Dans ce lent travail de purification et d'illumination progressives, qui aboutit à l'union, — quoique, néanmoins, Dieu se plaise quelquefois à en accorder la grâce de la façon la plus soudaine et la plus rapide, — non seulement une sensibilité et une intelligence spéciales sont nécessaires pour éprouver et pour comprendre des états singuliers et extraordinaires, mais aussi un esprit critique toujours en éveil pour démêler l'illusion de la réalité et pour distinguer des réalités et des nuances d'une subtilité et d'une délicatesse désespérantes. Ce n'est pas

une fois, c'est cent fois que le mystique doit s'y reprendre pour oser affirmer un fait. Aussi, dans les pages de son autobiographie, quand sainte Thérèse est arrivée aux grâces d'oraison qu'elle a obtenues, elle abandonne la marche historique de son récit. Ce n'est pas tel fait étrange et nouveau qu'elle nous raconte, — c'est toute une série d'expérimentations, c'est vingt ans d'expérience mystique qu'elle condense en quelques chapitres. Mais elle a eu beau comparer une expérience à une autre, se défier de telles manifestations, n'affirmer celles-ci que sous toutes réserves, entourer celles-là de toute espèce de restrictions, — il est un point sur lequel elle n'a jamais varié : le caractère surnaturel de ces grâces. Aussi croit-elle pouvoir écrire, en commençant le récit de sa vie nouvelle : « Celle qui s'ouvre par ces états d'oraison que je viens d'exposer, est, je puis le dire, la vie de Dieu en moi. »

LA LUTTE SUPRÊME

Des lecteurs frivoles pourraient intituler ce chapitre : « De l'incommodité d'être une sainte. » A en juger superficiellement, il est certain que les faveurs nouvelles dont Thérèse était l'objet furent tout de suite contrebalancées par une foule de désagréments. Comme on dit, elle dut les payer cher. Son grand désir de perfection excitait les moqueries de son entourage : elle voulait, prétendaient les autres religieuses, passer pour une sainte, elle qui paraissait encore si éloignée de la perfection telle qu'on la conçoit dans les couvents. Elle avait très probablement, dès cette époque, des commencements d'extases. En tout cas, la pratique de l'oraison déterminait en elle des troubles physiques qui n'échappaient pas à ses compagnes et dont elle-même nous avoue qu'elle était honteuse. Ces défaillances étaient traitées de vaines simagrées, peut-être de comédies sacrilèges. D'autre part, ses confesseurs, à qui elle ne célait rien de ce qu'elle éprouvait, s'épouvantaient de son exaltation et surtout de la disproportion qu'il y avait, prétendaient-ils, entre les faveurs reçues et la médiocre vertu de leur pénitente. Si ces faveurs étaient vraies, celle qui les recevait devait être parfaite. Or Thérèse ne l'était point, et alors il y avait tout lieu de craindre que ces faveurs ne fussent purement imaginaires, ou, ce qui était pire, un artifice du démon. Ainsi,

de tous côtés, on sommait Thérèse d'être parfaite, si elle voulait faire prendre au sérieux les grâces qu'elle osait avouer.

On comprend dès lors que cela finit par devenir pour elle un véritable tourment. La sainteté n'était plus seulement une incommodité, mais un supplice de tous les instants. On suspectait sa sincérité, et cette idée seule était une torture pour l'âme de Thérèse. Et qu'on ne croie pas que je force ici les termes. Elle nous le dit expressément : « *L'âme que Dieu expose ainsi aux regards doit se préparer à être martyre du monde.* Et si, de son propre choix, elle ne meurt à tout ce qui est de lui, le monde saura bien la faire mourir. A mes yeux, l'unique mérite du monde, c'est de ne pouvoir souffrir les moindres imperfections dans les gens de bien et de les contraindre par leurs murmures à devenir meilleurs. Je dis qu'il faut plus de courage, quand on n'est pas parfait, pour s'engager dans le chemin de la perfection, que pour subir un martyre immédiat... A entendre les gens du monde, l'aspirant à la perfection ne devrait plus manger, ni dormir, ni même respirer comme les autres. Plus ils estiment ces âmes, plus ils oublient qu'elles sont toujours unies à un corps et forcément assujetties à ses misères, tant qu'elles vivent sur cette terre, *que, d'ailleurs, elles dominent de si haut.* Il faut donc à celles-ci, comme je le disais, un grand courage... »

Mais il y a pis que d'exciter la méfiance ou le blâme du monde : c'est d'en arriver à se défier de soi-même. Et c'est la grande épreuve que la Sainte eut à subir dès qu'elle obtint les grâces d'oraison. Les soupçons de ses confesseurs joints aux scrupules de sa propre conscience finirent par la jeter dans un trouble affreux : « Comme, en ce temps-là, dit-elle, des femmes avaient été victimes de grandes illusions et de tromperies ourdies par le démon, je commençai à craindre, d'autant plus grandes étaient les délices et la suavité que j'éprouvais, et, très souvent, sans pouvoir m'y soustraire. D'autre part, je constatais en moi la plus grande certitude que c'était Dieu, spécialement quand j'étais en oraison, et je voyais que je sortais de là meilleure et plus forte. Mais m'arrivait-il de détourner un peu mon esprit, je retombais dans les craintes... » Elle savait, en effet, par expérience, que l'action satanique revêt les formes les plus spécieuses, — qu'elle excelle à imiter et à déformer l'œuvre de Dieu. Il ne se produit pas une idée élevée et salu-

taire, un type éminent de sainteté qui ne provoque immédiatement sa caricature, de sorte que les esprits superficiels ou grossiers confondent perpétuellement l'original et la contrefaçon grotesque et maléfique. Il n'est pas une bonne pensée, pas un bon mouvement qui ne tende à se dépraver par l'exagération ou par une déviation insensible et perfide. Ce qui paraît surtout avoir tourmenté Thérèse, en ce moment, c'est qu'elle goûtait une grande joie dans l'oraison de quiétude, laquelle entraîne la suspension momentanée de l'entendement : cela l'amenait peu à peu à négliger la méditation, puisqu'elle éprouvait de telles délices à ne pas exercer son esprit. Mais alors, n'était-ce point un piège du démon pour l'empêcher de méditer sur la Rédemption et par conséquent sur la Passion du Christ?... »

En proie à ces inquiétudes, elle résolut de changer de confesseur. Elle voyait bien que ses confesseurs habituels ne comprenaient rien à son trouble. Il faut avouer, d'ailleurs, qu'elle ne devait pas être une pénitente très commode. Non seulement elle effrayait et scandalisait ses malheureux directeurs spirituels par l'étrangeté de ses révélations, mais elle les soumettait à une gymnastique harassante pour essayer seulement de la suivre dans ses subtilités ou ses sublimités de pensée et de sentiment. Elle les obligeait à repasser leurs cours ou leurs auteurs, à consulter des traités spéciaux pour s'éclairer sur les cas extraordidaires qu'elle leur soumettait. Ribera nous raconte qu'un jour, à Salamanque, le Père Balthasar Alvarez, le confesseur préféré de la Sainte, lui montrant une pile de livres spirituels, lui aurait dit : « Tous ces livres-là, j'ai dû les lire pour pouvoir comprendre la mère Thérèse de Jésus ! »

Ayant donc usé sans grand profit, du moins immédiat, un nombre considérable de directeurs de conscience, elle conçut le projet de s'adresser aux religieux de la Compagnie de Jésus, qui était alors dans tout son prestige de nouveauté. Ces Pères venaient justement de fonder, à Avila, une maison d'éducation, qui prit le nom de Collège de Saint-Gil et qui était dirigé par le Père Jean de Padranos et par le Père Ferdinand Alvarez del Aguila : « Sans connaître aucun de ces religieux, dit Thérèse, je leur étais très affectionnée, par cela seul que je savais leur genre de vie et d'oraison. Mais je ne me trouvais pas digne de leur parler, ni assez forte pour leur obéir : ce qui me faisait

craindre davantage. Car traiter avec eux et être ce que j'étais me semblait quelque chose de bien ardu... » Pure coquetterie d'humilité, si l'on ose dire ! Car, au fond, Thérèse sentait en elle le même esprit qui animait la Compagnie à ses débuts. Elle devinait dans les fils spirituels d'Ignace de Loyola, non pas précisément ses vrais directeurs de conscience, mais ceux qui achèveraient l'œuvre de sa réforme intérieure, qui la feraient naître véritablement à sa vie nouvelle. C'est pourquoi, lorsqu'elle se rappelle ses premières relations avec eux, elle s'écrie, pleine de reconnaissance : « C'est la Compagnie qui m'a élevée et qui m'a donné l'être. »

Pour l'instant, elle se tient à l'écart. Peut-être, ayant déjà une petite célébrité locale, au moins dans le monde dévot d'Avila, attend-elle que les Pères fassent le premier pas. La grande raison qu'elle avoue et qui semble bien avoir été déterminante, c'est la conviction de son indignité. Dès cette époque elle commence à passer pour une sainte, — et elle va être obligée de révéler à un confesseur jésuite, — un de ces jeunes religieux si austères et si savants, — les imperfections de sa conduite : car, dit-elle, « j'avais toujours certaines affections pour des choses qui, bien que n'étant pas mauvaises en soi, suffisaient pour tout détruire ».

Cette perspective l'épouvante. Alors, afin d'en finir avec ses hésitations, elle prend un moyen terme. Elle se décide à s'adresser à un prêtre qui avait, dans Avila, une grande réputation de piété et de vertu : c'était maître Gaspar Daza, qui exerçait, en effet, une réelle influence par ses œuvres de charité et d'évangélisation. Cet homme rigide et, semble-t-il, quelque peu méfiant et soupçonneux, commença par traiter fort rudement cette carmélite mécontente de ses confesseurs. Il trouvait sans doute qu'elle faisait un peu trop parler d'elle. Arriva-t-il jamais à la bien comprendre? Ce qu'il y a de sûr, c'est que, après l'avoir rudoyée, après l'avoir fait souffrir fort cruellement, il devint par la suite un de ses plus chauds partisans et même un de ses disciples les plus fidèles.

Thérèse s'adressa donc à lui par l'intermédiaire d'un ami commun, qui était aussi un allié de sa famille, un gentilhomme avilais, qu'elle appelle « ce saint cavalier », — François de Salcedo, personnage d'une éminente vertu et d'une vie exemplaire. Gaspar Daza, sollicité par lui d'être le directeur de

Thérèse, refusa nettement, alléguant ses nombreuses occupations. En réalité, il redoutait beaucoup une telle pénitente. Mais il ne put se dérober à un entretien qu'elle lui fit demander par François de Salcedo. Maître Daza, l'ayant écoutée, tomba dans la même méprise que les confesseurs de la Sainte. Étonné des grâces qu'elle recevait dans l'oraison, il lui supposa une vertu très supérieure à celle qu'elle possédait alors. Et, là-dessus, il la somma tout d'un coup de mener une vie parfaite, d'éviter les plus légères offenses à Dieu. Mais, dit Thérèse, « si j'étais en avance par les grâces divines, j'étais tout à fait au début par les vertus et la mortification... » C'était lui demander beaucoup plus qu'elle ne pouvait donner et surtout vouloir accomplir immédiatement une réforme qui exigeait beaucoup de temps et d'efforts. Cette méthode expéditive et quelque peu brutale désespéra Thérèse.

Dans son désarroi et son abandon, elle se retourna, avec une vague confiance, vers François de Salcedo, ce « saint cavalier », ce hidalgo si homme de bien. Celui-ci consentit à s'occuper d'elle, à lui enseigner petit à petit ces vertus de mortification auxquelles un Gaspar Daza, en rude manieur de consciences, voulait la plier sur-le-champ. Ils eurent, au parloir du couvent, un certain nombre d'entretiens, auxquels Thérèse prit grand plaisir, à tel point que, les jours où elle ne recevait pas sa visite, elle en était peinée. Dans son avidité de trouver quelque secours spirituel, elle se raccrochait à toutes les branches de salut qui s'offraient. Elle désirait aussi avoir auprès d'elle des amis : ç'a été la grande préoccupation de sa vie. On comprendra bientôt comment et pourquoi. Quoi qu'il en soit, elle s'affectionnait déjà à François de Salcedo : « Je commençai, dit-elle, à avoir pour lui si grand amour qu'il n'y avait pas pour moi de plus grand délassement que les jours où je le voyais, *encore qu'ils fussent rares.* »

Comme tous ceux à qui Thérèse ouvrait son âme, François de Salcedo fut d'avis que les grâces qu'elle recevait s'accordaient mal avec une vie sinon frivole, du moins pleine de légers manquements. N'y avait-il pas là quelque artifice du démon?... Et, pour s'en éclaircir, il l'interrogea minutieusement sur ce qu'elle éprouvait dans l'oraison. Thérèse fut incapable de le lui définir avec précision. Alors, dit-elle, « je lus des livres, dans l'espoir qu'ils m'aideraient à m'expliquer sur mon

oraison ». C'est ainsi qu'ayant mis la main sur un ouvrage mystique, *le Chemin de la montagne*, par un franciscain, François de Laredo, elle crut y découvrir la description exacte de ses propres états. Elle chargea le pieux Salcedo de faire tenir cet écrit au redoutable Gaspar Daza, en déclarant qu'elle était prête à abandonner l'oraison si tous deux le jugeaient nécessaire.

A ce propos, elle ne peut se tenir de déplorer les errements des confesseurs qui jettent inconsidérément le trouble dans les âmes de leurs pénitents, qui paralysent tous leurs élans en leur montrant partout l'action démoniaque : procédés inhumains surtout avec les femmes, qui sont des êtres de faiblesse, plus accessibles que quiconque aux pires suggestions. Une autre chose déplorable, c'est l'indiscrétion, sans doute non volontaire, mais fâcheuse en ses résultats, de ces directeurs de conscience. Ils ne prennent pas assez de précautions, lorsqu'ils discutent entre eux les états singuliers qu'on leur confie. Et ainsi ces états finissent par se divulguer. Sainte Thérèse déclare qu'elle a eu beaucoup à souffrir de ces indiscrétions, comme du manque de tact et de l'esprit timoré de ses confesseurs : « Si Dieu, dit-elle, ne m'avait pas aidée, cela m'aurait fait beaucoup de mal, à moi si craintive et si timide. Avec les maux de cœur dont je souffrais, je m'étonne que cela ne m'ait pas rendue très malade... »

Mais, pas un seul instant, elle ne soupçonne la pureté des intentions de ces directeurs maladroits. C'est ainsi qu'elle avait pleine confiance en François de Salcedo et en son ami Gaspar Daza. Ces deux hommes de bien lui conseillèrent de mettre par écrit une confession générale de toute sa vie et de la leur envoyer, en même temps que les passages du livre où elle reconnaissait une description véridique de ce qu'elle ressentait dans ses états d'oraison. Ils se réunirent, examinèrent avec soin ces documents, et, après mûre délibération, prononcèrent que les prétendues grâces dont Thérèse se disait favorisée étaient d'origine démoniaque. Là-dessus, ils lui conseillèrent de recourir à un religieux de la Compagnie de Jésus, — homme expérimenté dans les voies spirituelles, — et de lui soumettre, à lui aussi, une confession générale de toute sa vie. D'après eux, elle était en grand danger.

On juge de l'épouvante et des angoises de la malheureuse

Sainte, après une telle consultation suivie d'une telle réponse. Elle ne faisait plus que trembler et se lamenter, passant ses journées dans les larmes. Enfin, comme elle s'était réfugiée dans son oratoire, elle tombe sur ce verset de saint Paul : *Dieu est très fidèle : jamais il ne permet que ceux qui l'aiment soient trompés par le démon.* Grande consolation pour celle qui se croyait en butte à de perpétuelles obsessions sataniques : elle se mit, avec plus de cœur, à préparer encore une fois sa confession générale.

Il fut décidé, sans doute de concert avec François de Salcedo et maître Gaspar Daza, qu'elle se confesserait à un Père Jésuite, du Collège de Saint-Gil, le Père Jean de Padranos, « religieux d'un âge peu avancé, dit Ribera, mais d'une vie exemplaire et d'une rare prudence ».

Ce changement de confesseur fut toute une affaire pour Thérèse. On en jasait, à l'Incarnation. Les autres religieuses se demandaient pourquoi ce changement. Si elle changeait de confesseur, c'était donc qu'elle voulait changer de vie? Elle se préparait décidément à devenir une sainte?... Les commérages et les critiques allaient leur train. Aussi la pauvre pénitente fit-elle tout ce qu'elle put pour cacher ses relations nouvelles avec le Père de Padranos, — un Jésuite, un religieux appartenant à un ordre qui avait une si grande réputation de science et de sainteté! Elle le convoqua secrètement au parloir, en essayant d'obtenir le silence de la portière et de la sacristine. Vaine précaution! Juste au moment où le Père se présentait à la porte, une religieuse, comme par hasard, se trouva là, qui s'empressa d'en clabauder dans tout le couvent. Ce fut une risée générale contre celle qui ne voulait pas faire comme les autres, qui se choisissait des directeurs à sa guise...

Néanmoins, la rencontre eut lieu, et le Père de Padranos devint pendant quelque temps le confesseur attitré de Thérèse. Après avoir entendu sa confession générale et l'avoir interrogée sur les faveurs surnaturelles dont elle se disait l'objet, le jeune Jésuite vit clair là où les deux hommes d'âge s'étaient fourvoyés. Il comprit que les « crimes » dont s'accusait sa pénitente n'étaient que l'expression d'une conscience trop scrupuleuse et d'une très sincère, quoique excessive humilité. Par conséquent, il n'y avait pas entre les grâces reçues et l'état de son âme la contradiction qui épouvantait les deux censeurs. Ces grâces lui

paraissant réelles, il rassura Thérèse, lui affirma qu'elles venaient de Dieu, mais il ajouta que sa piété manquait d'une base solide qui était la mortification (sans doute dans les plus petites choses, où Thérèse éprouvait quelque répugnance à se surveiller). Qu'elle se gardât bien surtout d'abandonner l'oraison, comme elle avait été sur le point de s'y résoudre après ses conférences avec Gaspar Daza. Toutefois, c'était l'oraison mentale qu'il lui prescrivait, — selon la méthode des *Exercitia* de saint Ignace : chaque jour, elle prendrait pour sujet de méditation un des épisodes de la Passion, ou un des mystères de la vie du Christ. En un mot, qu'elle ne pensât qu'à « la très sainte Humanité de Notre Seigneur », qu'elle s'y tînt comme à l'ancre de salut. Enfin qu'elle résistât de toutes ses forces, — du moins jusqu'à nouvel avis, — « aux recueillements et aux douceurs spirituelles ».

Thérèse, en écoutant ces avis, était dans le ravissement. Il lui semblait, dit-elle, que le Saint-Esprit parlait par la bouche de ce jeune religieux : « Quelle grande chose que de comprendre une âme ! » Et, en effet, c'est tout ce qu'il y a de plus difficile au monde : pénétrer dans l'âme d'autrui suppose à la fois une telle abnégation, un tel oubli de soi et une telle intelligence ! Un véritable directeur de conscience est un être supérieur, une âme d'une qualité si rare qu'on s'explique l'enthousiasme de sainte Thérèse lorsqu'il lui arriva de rencontrer une de ces créatures privilégiées et la vénération qu'elle leur témoigne. Le grand point, pour elle, en cette affaire, c'est que le Père de Padranos avait reconnu la marque divine dans ses états mystiques. Ainsi elle pouvait avoir confiance ! Elle n'était pas trompée par les prestiges du Malin !... « Il me laissa, dit-elle, *consolée et pleine de courage.* »

Désormais, elle se sentait prête à accepter toutes les mortifications. Il lui semblait qu'il n'y avait plus rien qu'elle n'eût la force d'accomplir.

Elle passa ainsi près de deux mois, s'efforçant de suivre les prescriptions de son confesseur et résistant de tout son pouvoir aux grâces que Dieu lui faisait. Sa conduite en devint forcément plus austère et aussi plus étrange, à l'extérieur : ce qui excitait davantage le blâme et les moqueries de ses compagnes. Elle s'y résignait comme à un autre genre de mortification. Mais, plus elle résistait « aux grâces de recueillement et aux

douceurs spirituelles », plus Dieu l'en comblait, comme pour lui prouver qu'elle ne s'appartenait plus et qu'elle était « toute en sa main ». Malgré elle, elle entrait dans cet état de quiétude où elle éprouvait une volupté plus qu'humaine, des délices inouïes, qu'elle ne pouvait comparer à rien d'ici-bas, attouchement ineffable qui lui faisait deviner une présence toute proche : c'est ce qu'elle appelle des « goûts », — des goûts de Dieu, — véritable prélibation des hauts états mystiques où elle ne va pas tarder à parvenir. Il importe extrêmement d'insister sur ce point. Les premiers phénomènes mystiques expérimentés par sainte Thérèse sont involontaires : elle a beau y résister de toutes ses forces, ils se produisent malgré elle. Ce n'est pas le résultat de la suggestion ou de l'entraînement. Tout ce qu'elle a pu faire par ces moyens dépendants de sa volonté, nous le savons : vingt ans d'exercices stériles qui l'ont laissée malade et désespérée. Le Visiteur tient à montrer qu'il ne vient que lorsqu'il le veut bien, — et qu'après qu'on s'est donné *entièrement* à lui. Thérèse va toucher bientôt à cette perfection du sacrifice. Quoi qu'il en soit, il ressort de tout cela que ni des efforts persévérants, ni des états morbides bien caractérisés ne peuvent produire les états dont il est question ici : il y faut, avec une très exceptionnelle disposition d'âme, un impondérable et un imprévisible qui échappent à nos modes ordinaires d'investigation.

Sur ces entrefaites, un illustre et saint personnage fit un court séjour à Ávila : François Borgia, duc de Gandie, entré, après une conversion retentissante, dans la Compagnie de Jésus et nommé par saint Ignace commissaire général pour l'Europe et pour les Indes. Il arrivait de Yuste, où il venait de passer trois jours en tête-à-tête avec Charles-Quint, retiré depuis peu au monastère des Hiéronymites, pour s'y préparer à la mort. A la demande de François de Salcedo et du Père de Padranos, le confesseur de Thérèse, celui qui était déjà saint François Borgia consentit à accorder une audience à cette religieuse qui commençait à causer tant de scandale dans la ville, — et qui, elle aussi, allait être bientôt une Sainte. Il y a, dans cette rencontre fortuite de deux personnages encore inégalement illustres, quelque chose qui réclame l'attention. Qu'au sortir de cet auguste entretien avec le tout-puissant Empereur qui, du fond de son couvent, faisait toujours trembler la chré-

tienté, le noble Jésuite se soit arrêté pour écouter une petite religieuse calomniée, ce n'est pas là, sans doute, un événement négligeable. La confession de ce potentat, qui allait mourir, après avoir mis l'Europe à feu et à sang, n'avait donc pas plus d'importance, aux yeux de l'homme de Dieu, que celle d'une pauvre carmélite obstinée à son labeur obscur de perfection intime, — ce qu'elle appelle elle-même son travail de fourmi! Ce saint religieux eut peut-être alors le pressentiment prophétique de la destinée de Thérèse. Destin plus qu'impérial : cette femmelette allait accomplir une œuvre de rénovation capable de contrebalancer l'œuvre de salut politique initiée par le grand Empereur. Que dis-je? Elle allait se substituer à lui. En effet, bien plus que par les armées de Charles-Quint et de Philippe II, le catholicisme fut, en partie, sauvé et régénéré par l'action silencieuse et providentielle de Thérèse d'Avila...

Le commissaire général de la Compagnie de Jésus consentit donc à s'entretenir avec elle. Comme elle avait fait avec le Père de Padranos, elle lui découvrit l'état de son âme. Le Saint n'eut pas de peine à deviner cette âme. Il la rassura, lui dit, comme son confesseur, que ce qu'elle éprouvait « venait de Dieu ». Enfin il l'engagea à ne pas résister davantage aux grâces d'oraison. C'était, littéralement, le paradis rouvert pour Thérèse. De nouveau, elle allait pouvoir goûter, en toute sûreté de conscience, ces délices spirituelles, où d'autres avaient voulu lui faire voir un piège diabolique. Et c'était un Saint, un homme de haute science et de haute vertu, qui la poussait dans cette voie, qui l'assurait que ces états d'oraison dont elle parlait étaient très possibles et que lui-même y était souvent élevé! On comprend la joie profonde et le réconfort qu'elle en ressentit.

Mais bientôt après le passage de celui qu'elle appelle « le Père François », son confesseur, le Père Jean de Padranos dut quitter la ville. Le religieux qui remplaça ce dernier ne semble pas avoir donné toute satisfaction à sa pénitente : on sait combien Thérèse était difficile pour ses directeurs. C'est alors qu'en désespoir de cause, elle prêta l'oreille aux conseils d'une de ses amies, doña Guiomar d'Ulloa, « veuve de grande naissance » et personne d'oraison, qui l'exhorta à recourir à son propre directeur, le Père Baltasar Alvarez, père-ministre du Collège de Saint-Gil.

Celui-ci, tout en la conduisant avec douceur et fermeté, lui

prescrivit de plus en plus la mortification, et par exemple, de renoncer à certaines amitiés, très innocentes en soi, mais auxquelles elle était excessivement attachée : c'était, si l'on peut dire, son véniel péché d'habitude. La lutte, nous l'avons vu, durait depuis très longtemps. Malgré tous ses efforts, Thérèse n'arrivait pas à s'imposer ce suprême sacrifice. D'abord, sa conscience, après ses directeurs, lui certifiait que ces attachements n'avaient rien de coupable. Et, comme toujours, elle avait peur de faire de la peine, de se donner les apparences de l'ingratitude, de la légèreté capricieuse, en rompant, sans raison sérieuse, avec des amis qui l'aimaient beaucoup. C'est alors que, pour en finir avec ces tergiversations, le père Balthasar Alvarez lui ordonna de recommander la chose à Dieu, durant quelques jours, et de réciter le *Veni Creator*, afin qu'il l'éclairât sur ce qu'elle devait faire Mais laissons-la parler elle-même en cette grave question !...

« Un jour, dit-elle, comme j'étais restée longtemps en oraison, suppliant le Seigneur de m'aider à le contenter en tout, je commençai l'hymne et, pendant que je la disais, il me vint un ravissement si subit qu'il me tira, pour ainsi dire, hors de moi-même : fait dont je ne pus absolument pas douter, car il fut très connu. C'était la première fois que le Seigneur me fit cette grâce des ravissements. J'entendis ces paroles : *Je ne veux plus que tu converses avec les hommes, mais avec les anges!* Pour moi, cela m'épouvanta extrêmement, parce que le mouvement de mon âme fut très violent et que c'est au plus profond de mon esprit que ces paroles me furent dites. Ainsi, j'en ressentis une grande crainte et, d'autre part, une grande consolation. Finalement, quand la crainte, causée, selon moi, par la nouveauté du fait, se fut dissipée, la consolation me resta. Et cela s'est parfaitement accompli : jamais plus je n'ai pu me fixer en amitié, ni avoir consolation ni amour particulier, si ce n'est avec des personnes qui, de toute certitude pour moi, ont elles-mêmes l'amour de Dieu et sont zélées pour le servir... »

Instantanément, elle se sentit la force de rompre ces liaisons trop chères; et il paraît que les froissements, dont Thérèse s'effrayait d'avance, furent épargnés à la personne amie : au contraire, « ce fut, dit-elle, un réel profit pour cette personne que de voir en moi une pareille détermination ».

Cette histoire de rupture peut paraître, à première vue, un

bien mince événement. Mais ce serait mal connaître l'âme de Thérèse et, en général, les âmes de solitaires, que d'en juger ainsi. Elle nous répète avec insistance qu'elle eut la plus grande peine à se détacher de ses amis, surtout de la liaison dont il s'agit ici. Son confesseur n'espérait plus qu'en l'aide de Dieu, et elle-même, après des luttes sans fin, avait fini par renoncer à toute espérance. Et pourtant cela se fit en un instant : « Le Seigneur, dit-elle, me donna la liberté et la force pour en venir à bout. » Pour bien comprendre ce douloureux combat où la malheureuse se débattit si longtemps, il faut se représenter l'effrayante solitude d'âme où elle vivait dans ce couvent de l'Incarnation, pourtant si peuplé, — et aussi sa longue détresse qui alternait avec de brèves consolations. Pendant ces vingt ans qu'elle vient de vivre, au milieu de compagnes qu'elle sent indifférentes ou même hostiles, de confesseurs qui ne savent pas la conduire, ces consolations étaient rares. Quel désert de stérilité, de monotonie, et, osons le dire, d'ennui ! Car elle nous a avoué la peine qu'elle éprouvait, au début, à se recueillir dans l'oraison, son impatience d'en finir avec un exercice qui, en apparence, ne la menait à rien, et, pour reprendre ses propres paroles, d'entendre l'horloge sonner sa délivrance. On conçoit qu'alors les plus humbles amitiés lui aient été un réconfort, surtout les amitiés spirituelles, où, de concert, on s'entraîne et on s'exalte vers Dieu. Thérèse n'en a guère connu d'autres. Mais, insuffisamment détachée des affections sensibles, elle y mêlait encore trop de son cœur, — ce cœur qui, pourtant, voulait être tout à Dieu : d'où la lutte finale.

Elle vient de triompher : cela est certain, cela est définitif. Et pourtant elle aura toujours des amis. Cette âme enthousiaste et débordante de charité ne peut pas s'en passer. Seulement, ce seront moins des amis que des compagnons d'exaltation ou des ministres de son œuvre, des collaborateurs de son apostolat. Elle aurait pu écrire tout un traité sur l'amitié telle qu'elle la conçoit. Car, il faut le répéter, elle n'y renonça jamais. Le fondement de cette amitié spirituelle, c'est l'amour de Dieu. Un ami, pour elle, c'est une âme qui l'entraîne vers un plus grand amour de Dieu. Dans quels termes brûlants elle a célébré cette charité qui s'excite d'une âme à l'autre !.. « O mon Jésus, que ne peut faire une âme embrasée de votre amour ! Quelle estime ne devons-nous pas avoir pour elle et quelles supplications

adresser au Seigneur pour qu'il nous la laisse en cette vie! Quand on a le même amour, c'est derrière des âmes comme celles-là qu'on devrait marcher, s'il était possible. C'est une grande chose pour un malade que d'en trouver un autre blessé du même mal. Quelle consolation de voir qu'il n'est pas seul! Ils s'aident beaucoup à souffrir et à mériter. Ils s'appuient mutuellement, comme gens déterminés à risquer mille vies pour Dieu et ils souhaitent que s'offre l'occasion de la perdre. Ils sont comme des soldats qui, pour gagner du butin et s'enrichir, désirent qu'il y ait la guerre, car ils comprennent qu'ils ne le peuvent que par elle. Souffrir, c'est leur métier! » Souffrir et aimer ensemble, voilà donc le fond de cette amitié mystique.

Au prix des plus pénibles efforts, Thérèse est arrivée à épurer cette amitié de tout élément humain. Y arrive-t-on jamais complètement? Sans cesse elle aura la crainte de se tromper sur les élans de son cœur, de mêler encore à ses affections quelque chose de sensible. Il faudra que son divin Maître la rassure : « Ma fille, si un malade en danger de mort se voyait guéri par un médecin, ce ne serait pas en lui une vertu de ne point témoigner de la reconnaissance à son bienfaiteur et de ne point l'aimer. Qu'aurais-tu fait sans le secours de ces personnes? *La conversation des bons ne nuit point.* Aie soin seulement que tes paroles soient pesées et saintes. Avec cette précaution, continue de traiter avec eux. Loin de t'apporter aucun dommage, leurs entretiens seront très utiles à ton âme! »

Ainsi donc, nulle amitié désormais, sinon pour le plus grand amour et le plus grand service de Dieu? Plus d'inclinations particulières et toujours un peu troubles et dangereuses! Il faut faire table rase de tout cela, arracher de son cœur tous ces vains sentiments qui n'ont pas immédiatement Dieu pour objet. Ce don total d'elle-même, condition des grâces qui vont lui être prodiguées, elle a fini par y consentir après une véritable agonie. Ç'a été le grand combat. Mais elle n'est pas encore, tant s'en faut, au terme de ses peines...

THÉRÈSE DE AHUMADA DEVIENT THÉRÈSE DE JÉSUS

L'autorité du père Balthasar Alvarez, qui devait être grande dans Avila, ne pouvait faire cesser tout d'un coup les plaintes et les calomnies dont Thérèse était l'objet. Au couvent de

l'Incarnation, le scandale continuait. Les religieuses glosaient sur le cas singulier de leur compagne, qu'elles accusaient d'extravagance et de folie. Elles épiaient avec malveillance les manifestations physiques de ses extases, surveillaient ses agissements et ses moindres démarches. Des personnes zélées, dévots et dévotes, laïques et gens d'église, confesseurs et théologiens l'attaquaient publiquement et la dénonçaient. Cela devenait une affaire très grave.

Non seulement Thérèse parlait d'états mystiques, dont ses directeurs n'avaient aucune idée, elle prétendait aussi entendre des voix surnaturelles, — sans toutefois les ouïr proprement de ses oreilles, mais d'une façon mystérieuse que ses explications rendaient plus mystérieuse encore. Sans nul doute elle avait confié au Père Balthasar Alvarez les paroles qu'elle avait perçues, en plein ravissement, lorsqu'elle récitait les premières strophes du *Veni Creator* : « Je ne veux plus que tu converses avec les hommes, mais avec les anges ! » Le confesseur, frappé d'un tel prodige et néanmoins hésitant à l'admettre, en avait conféré avec des hommes doctes, qui, à leur tour, avaient ébruité le fait.

De là, un rebondissement du scandale. Les ennemis de Thérèse en prenaient prétexte pour espionner de plus près sa conduite et interpréter dans le sens le plus fâcheux ses gestes et ses propos. Continuellement les dénonciateurs faisaient la navette entre l'Incarnation et le collège des Jésuites. On essayait surtout d'exciter le Père Alvarez contre sa pénitente et de le détacher d'elle.

Ce religieux, qui la connaissait, la défendait loyalement, et, en somme, avec fermeté, quelles que fussent ses concessions à l'opinion publique. Sans doute il croyait habile de ménager les contradicteurs et les détracteurs de Thérèse, personnages considérés dans la ville et dans la région. Mais il faut bien avouer qu'il n'était pas complètement rassuré sur un cas aussi singulier. Il reconnaissait bien que les intentions de Thérèse étaient pures et son orthodoxie parfaite ; il croyait que les grâces reçues par elle venaient de Dieu. Et toutefois, elle pouvait être trompée ou bien par le démon, ou bien par son propre désir de l'union mystique. Il se défiait surtout de son extraordinaire ferveur d'âme, de cette espèce d'exaltation lyrique continuelle où elle vivait et qui, plus tard, lui dictera de véritables poèmes, de tant

d'audace jointe à une si réelle humilité, enfin de son appétit des grandes choses, comme elle disait. C'est pourquoi il essayait de la calmer, en lui imposant toute espèce de disciplines gênantes. Il contrariait ses élans ou les tenait en bride, lui infligeait de dures mortifications, l'empêchait même de communier, parce que c'était surtout après la communion que Thérèse était prise d'extase ou de ravissement. Il lui défendait de se recueillir dans la solitude, lui répétant sans cesse qu'elle devait se défier d'elle-même, qu'elle devait « se faire mourir à elle-même ». Il poussait si loin cette sévérité que, plus d'une fois, elle fut sur le point de le quitter. Mais, nous raconte Ribera, « comme elle voyait clairement que c'était le zèle le plus pur qui le faisait agir de la sorte, elle s'affectionna beaucoup à lui. Plus tard, elle me disait à moi-même, en riant : « Ce père de mon âme, quelque malgracieux qu'il soit pour moi, je l'aime cependant beaucoup. »

Le fait est que ces « voix » étaient quelque chose de bien extraordinaire. A Thérèse elle-même elles paraissaient un prodige tellement inouï que, d'abord, elle en fut épouvantée. Mais le premier émoi passé et dans sa peur d'être dupe, elle s'analysa avec son habituelle finesse, avec tout son ferme bon sens et toute sa rigueur critique. Le phénomène s'étant reproduit maintes fois, étant devenu, en quelque sorte, normal pour elle, elle nous en donne finalement un véritable exposé théorique : « *J'ai sur ce sujet, dit-elle, une grande expérience.* Car, avec la crainte extrême que j'avais, j'ai résisté pendant près de deux ans. Et, maintenant encore, j'essaye quelquefois, mais sans grand succès. »

Ces paroles surnaturelles « sont parfaitement distinctes, mais elles ne s'ouïssent point par les oreilles du corps. Et toutefois elles s'entendent bien plus clairement que si elles étaient ouïes. S'efforcer de ne pas les entendre, en dépit de toutes les résistances, ne sert de rien. Ici-bas, quand nous ne voulons pas ouïr, nous pouvons nous boucher les oreilles, ou détourner notre pensée ailleurs, de telle sorte qu'on a beau entendre, on ne comprend pas. Au contraire, dans cette conversation que Dieu fait avec l'âme, il n'y a pas moyen d'échapper : malgré moi, ces paroles m'obligent à les écouter et l'entendement est si entier pour entendre ce que Dieu veut que nous entendions, qu'il est inutile de vouloir ou de ne pas vouloir ».

Mais n'est-ce pas là une illusion ? Ces paroles qui s'imposent à notre attention et qui nous paraissent étrangères, ne sont-elles pas, en réalité, la voix de notre conscience, un pur produit de notre esprit ?... Non ! dit Thérèse : il suffit, d'ailleurs, de nous interroger sincèrement à ce sujet. Nous savons parfaitement quand c'est nous qui nous parlons à nous-même. Nous reconnaissons notre propre voix et l'œuvre de notre propre esprit : « quand c'est l'entendement qui forme ces paroles, quelque subtilité qu'il y mette, il voit clairement que c'est lui qui les ordonne et qui les profère. » Dans ce cas encore, nous pouvons nous taire, s'il nous plaît, comme une personne qui parle peut se taire. Lorsque c'est Dieu qui parle, il nous est impossible de nous dérober à sa parole et de ne pas l'entendre : « Il y a donc, à mon avis, entre les paroles venant de nous et celles venant de Dieu, la différence qui se trouve entre parler et écouter, ni plus ni moins... » Ainsi, ces paroles intérieures et surnaturelles se distinguent d'abord à ce signe qu'elles sont subies, involontaires et qu'elles nous paraissent nettement étrangères à nous.

D'autre part, elles sont prononcées pendant l'extase, c'est-à-dire lorsque toutes les puissances de l'âme sont suspendues, mémoire, imagination, entendement et volonté, — par conséquent lorsque ces puissances ne peuvent produire en nous aucun mouvement, aucune idée. Toutefois, ce n'est pas au point culminant de l'extase que ces paroles sont prononcées, c'est dans la seconde période, lorsque les puissances commencent à revenir à elles-mêmes, sans néanmoins être en état d'agir ou de raisonner : elles peuvent percevoir une parole étrangère, voilà tout. Mais il faut, du moins, qu'elles soient capables de ce moindre effort.

Cependant, comme si sainte Thérèse pressentait les arguments des modernes théoriciens du subconscient, elle ne se borne pas à affirmer que ces paroles ne sont pas l'œuvre de la pensée ou de la volonté conscientes. Elles pourraient, en effet, nous dit-on, dans ce sommeil de toutes les puissances de l'âme, émerger, à notre insu, des profondeurs de l'inconscient. Mais, au lieu d'être des larves d'idées, de vagues fantômes, sans cohésion ni consistance, ainsi qu'il arrive dans les rêves, ces révélations intérieures ont une clarté, une netteté, qui s'imposent à l'esprit. Bien plus, « elles ont l'air de sortir de la bouche d'une

personne très sainte, très savante, de grande autorité, que nous savons être incapable de mentir, — ce qui est même une comparaison trop basse. *Ces paroles, en effet, traînent quelquefois une telle majesté avec elles* que, sans même considérer celui qui les dit, elles nous font trembler si elles sont de réprimande, et si elles sont d'amour, elles font que nous nous fondons d'amour Et, comme je l'ai dit, ce sont des choses qui étaient très loin de notre mémoire, et ce sont, formulées en un instant, des pensées si grandes qu'il aurait fallu beaucoup de temps pour les mettre en ordre. Enfin il me paraît absolument impossible d'ignorer alors que *ce ne sont pas là des choses fabriquées par nous et tirées de notre fonds.* » En définitive, la marque de ces révélations, outre leur caractère essentiel d'extériorité, c'est leur originalité transcendante. Elles ne peuvent se comparer aux inspirations du génie, puisque celui qui les reçoit *les sait extérieures à lui.* Et, d'autre part, ce ne sont pas de vagues réminiscences, des échos affaiblis de notre propre pensée : c'est quelque chose de neuf, de jeune, quelque chose qui vient de naître, qui jaillit des hauteurs ou des profondeurs, — et qui est éblouissant, qui porte un caractère de majesté, de science, d'autorité et, avec cela, un caractère d'amour à quoi l'on ne résiste point.

Autres différences entre ces paroles surnaturelles et celles qui viennent de notre esprit, c'est que ces dernières s'effacent rapidement, sans laisser de traces, tandis que les autres se gravent si profondément dans la mémoire qu'elles sont à jamais inoubliables et qu'enfin elles produisent dans l'âme des effets durables : un véritable renouvellement intérieur, ou un zèle d'apostolat, une ardeur de charité encore inconnus de celui qui les éprouve...

Sans doute, ces réflexions ne vinrent que beaucoup plus tard à sainte Thérèse. Il lui fallut des expériences et des comparaisons répétées pour formuler ces règles de crédibilité. Sur le moment, dans tout l'émoi et l'épouvante du prodige, elle ne put qu'en faire l'aveu à son confesseur, le père Balthasar Alvarez. Pour lui, il croyait intimement que ces faveurs insignes étaient réelles et qu'elles venaient de Dieu. Cependant, comme il se défiait de son jugement et peut-être d'une partialité secrète à l'égard de sa pénitente, il engageait celle-ci à soumettre son cas aux docteurs de la ville : « Sur son ordre, dit Thérèse, je communiquais aussi de temps en temps avec quelques grands

serviteurs de Dieu, auxquels, à juste titre, j'accordais pleine confiance. Comme ils avaient pour moi beaucoup de dévouement, leur crainte que je ne fusse trompée par le démon n'en devenait que plus vive. Je le craignais extrêmement aussi, quand j'étais hors de l'oraison : car, lorsque je m'y trouvais et que le Seigneur me faisait quelque grâce, tout de suite j'étais rassurée. Ils s'assemblèrent donc, un jour, au nombre de cinq ou six, je crois, pour délibérer sur ce sujet. Et mon confesseur me dit que tous avaient décidé que c'était le démon, — que je devais m'abstenir de communier souvent, prendre soin de me divertir et éviter la solitude. Moi qui étais extrêmement craintive, comme je l'ai dit, qui, de plus, souffrais de maux de cœur, il m'arrivait souvent de ne pas oser rester seule dans une chambre, en plein jour. Et comme je voyais tant de personnes affirmer une chose que, pourtant, je ne pouvais croire, cela me donna les plus grands scrupules et j'y vis un manque d'humilité ; car tous, sans comparaison, étaient de meilleure vie que moi et lettrés : alors, quelle raison de ne pas les croire? Je m'efforçais, tant que je pouvais, de m'en convaincre, je pensais à ma vie misérable et que, par conséquent, ils devaient dire la vérité... »

Ce qu'il y avait de pire pour Thérèse, c'est qu'on lui opposait une autre pieuse personne, la Mère Marie Diaz qui, pour lors, jouissait, dans Avila, d'une grande réputation de sainteté. Cependant cette religieuse exemplaire était parvenue à la perfection par les voies ordinaires. Elle ignorait les états mystiques et les révélations particulières dont Thérèse se prévalait. De là à accuser celle-ci d'extravagance et même d'imposture, il n'y avait qu'un pas. Il y a tout lieu de croire que les pires calomnies assaillaient la pauvre carmélite, qui se voyait abandonnée même de son directeur de conscience. On juge, d'après cela, des souffrances qu'elle dut endurer alors : elle se sentait sombrer dans le désespoir et la terreur de la damnation...

« Un jour, dit-elle, je sortis de l'église en cette extrémité d'affliction et j'entrai dans un oratoire, après avoir passé de longs jours sans communier, après avoir renoncé à la solitude qui était toute ma consolation, sans personne à qui parler, *car tous étaient contre moi*... Quant à moi, je ne pouvais me consoler à la pensée que, tant de fois, le démon allait me parler, — qu'une telle chose était possible. Car j'avais beau ne me plus

réserver d'heures de solitude pour l'oraison, le Seigneur me faisait entrer en recueillement au milieu même des conversations, et, sans que je pusse m'y soustraire. Il me disait ce qu'Il jugeait à propos, et, malgré moi, il me fallait bien L'ouir... Étant donc seule dans cet oratoire, sans personne sur qui pouvoir me décharger de ma peine, incapable de prier, ou de lire, brisée par la tribulation, mourante de peur d'être trompée par le démon, toute bouleversée et rompue de fatigue, je ne savais plus que devenir. Non jamais, ce me semble, cette affliction où je m'étais vue maintes fois, n'était arrivée à une pareille acuité. Je restai ainsi quatre ou cinq heures, ne recevant aucune consolation ni du ciel ni de la terre, sinon que le Seigneur me laissait souffrir, dans l'épouvante de mille dangers... Or, comme j'étais dans ce grand accablement, — et quoique, à cette époque-là, je n'eusse pas encore commencé à avoir des visions, — ces seules paroles suffirent pour me réconforter et pour m'apaiser jusqu'au fond de l'âme... « *N'aie pas peur, ma fille! C'est moi! Je ne t'abandonnerai pas, ne crains rien*!... Et voilà qu'à ces seules paroles, je sentis renaître la sérénité et qu'au triste état de mon âme, succéda soudain la force, le courage, l'assurance, la paix, la lumière : en un instant, j'avais été si complètement changée, que j'aurais hardiment soutenu contre le monde entier que ces paroles venaient de Dieu... »

Et ce fut fini! Subitement, cette tempête qui durait depuis tant de jours fut apaisée. Et, tout de suite, sans la moindre hésitation, Thérèse eut la certitude que le Seigneur était là, que c'était Lui qui parlait, — et qu'ainsi jamais elle n'avait été trompée. Alors, toute son âme se releva dans un élan de joie et de confiance. Ses épreuves et ses souffrances furent oubliées, ses craintes foulées aux pieds : « O mon Dieu, dit-elle, que tous les savants s'élèvent contre moi, que toutes les créatures me persécutent, que tous les démons me tourmentent : si vous êtes avec moi, moi je ne vous ferai pas défaut!... Ah! je ne comprends plus ces craintes qui nous font dire : « Le démon! le démon! » quand nous pouvons dire : « Dieu, Dieu! » et faire ainsi trembler notre ennemi. Que signifient donc toutes ces terreurs?... »

Qu'on ne passe point légèrement sur cet épisode! Qu'on veuille bien l'examiner dans tous ses détails. La merveille, c'est

ce redressement soudain dans une telle prostration et qui semblait ne devoir jamais finir. La merveille plus grande, c'est la certitude, l'adhésion immédiate de Thérèse, c'est le fait lui-même, la Parole sublime, qu'elle ne peut prononcer, sans que son cœur se fonde de tendresse et ne s'anéantisse d'adoration : « *Ma fille, c'est Moi* ! » Qu'on y songe une minute ! Qu'on songe à la ferme raison, à l'humilité volontaire de cette pauvre carmélite, à sa crainte d'être dupe et de se damner, crainte qui, en ce moment même, était à l'état aigu ! Et pourtant, elle n'hésite pas ! Elle croit la Voix mystérieuse qui lui dit : « Je ne t'abandonnerai pas, ne crains rien !... » Quel être que *celle qui est sûre d'avoir entendu cela* ! Comme on conçoit son enthousiasme et l'hymne jubilatoire qui s'échappe de ses lèvres ! A présent, que lui importent les doctes, les confesseurs, les maîtres de la terre, le monde entier ! Tout cela est sous ses pieds : « Le Seigneur a regardé l'humilité de sa servante et Celui qui est puissant a fait en elle de grandes choses... » Il en fera de plus grandes encore. Dans un tressaillement de tout son être, la triste affligée en a, dès cette minute, le pressentiment : elle n'est plus Thérèse de Ahumada, elle est désormais Thérèse de Jésus.

LOUIS BERTRAND.

(A suivre.)

NOS GRANDES ÉCOLES

VIII[1]

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

On reproche généralement à l'architecture militaire son manque d'élégance et, non sans sourire, on convient qu'elle reproduit assez fidèlement les tendances béotiennes du goût professionnel. Quelle revanche nous réserve l'avenir, un avenir assez éloigné, lorsque les archéologues du troisième millénaire chrétien révéleront que l'admirable monument en bordure du Champ de Mars abritait l'École supérieure de guerre! A cette époque, diront-ils, la nation française, amenée par sa victoire et par l'état de ses finances à restreindre son armée, en avait concentré les forces vives dans les laboratoires où elle entretenait soigneusement le feu sacré ; le laboratoire de l'art militaire se trouvait dans un palais construit par le célèbre architecte Gabriel, sous l'inspiration d'une femme plus connue par son intelligence et ses charmes que par ses scrupules et qui s'appelait la marquise de Pompadour.

Certes, l'École militaire était tout indiquée pour abriter le laboratoire de l'art militaire. Construite pour recevoir les fils des officiers tués au service du roi, elle avait continué sous la Révolution son office d'École militaire et, à ce titre, abrité le sous-lieutenant Bonaparte ; elle avait ensuite prêté ses salons de réception aux maréchaux de la Restauration et enfin au com-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1926.

mandant de la Garde impériale. En 1875, elle reçut une École de nouvelle création : l'École supérieure de guerre.

L'École de guerre vient de célébrer son cinquantenaire, une cérémonie aussi sobre qu'émouvante. Dans le cadre admirable de la cour intérieure, autour du Président de la République et du ministre de la Guerre, étaient réunis plus de trois cents officiers anciens élèves de l'École : maréchaux, commandants d'armée, de corps d'armée, de divisions, de régiments de la grande guerre ; derrière eux, les 160 officiers élèves actuels, et enfin les 60 officiers des armées étrangères qui ont sollicité de suivre les cours de l'École. Deux discours seulement, un du ministre de la Guerre et un du général commandant l'École ; dans un langage sobre et élevé, celui-ci traça un historique sommaire de l'œuvre accomplie en ce demi-siècle et qualifia l'enseignement donné par l'École en rappelant que le corps des professeurs avait fourni au pays au cours de la grande guerre 12 commandants d'armée ou de groupe d'armées, un commandant en chef des armées françaises et le commandant en chef des armées alliées.

Certes, l'évocation était émouvante, mais cette émotion n'était point seulement amplifiée par la beauté du cadre et la rare qualité de l'assistance ; elle l'était surtout par la vue des noms inscrits au fronton des cours et des amphithéâtres, tous noms de professeurs qui avaient témoigné par leur mort en face de l'ennemi la sincérité de leur enseignement et par les longues listes affichées à la place d'honneur, listes d'appel des 21 généraux, des 108 colonels ou lieutenants-colonels, des 115 commandants sortis de l'École morts pour la France.

Œuvre de commandement, œuvre de sacrifice, ce superbe effort, quelle qu'en fût l'ampleur, prenait sa place dans un ensemble où avaient collaboré tous les officiers de l'armée française, qu'ils fussent brevetés ou non ; l'École de guerre était loin d'en revendiquer le privilège et se bornait comme de juste à y indiquer sa quote-part, affirmant ainsi que sa préoccupation première était de préparer les jeunes officiers à remplir au mieux les commandements de tous grades là où la loi commune les appellerait à servir.

Mais il était bon de rappeler aussi que l'École assure un autre recrutement, proprement spécifique celui-là, et qui est le recrutement des états-majors. Que dire des résultats obtenus

pendant la grande guerre à ce dernier point de vue, sinon de citer quelques chiffres dont l'éloquence dispense, semble-t-il, de tout commentaire? Pour concentrer, faire vivre, approvisionner en munitions et amener au combat quelque deux millions d'hommes, pour ensuite mouvoir ces masses et les entretenir à tous points de vue, le haut-commandement disposait, au début de la campagne, de 6 états-majors d'armée, de 21 états-majors de corps d'armée, de 93 états-majors de division, pour ne compter que les formations essentielles.

Pendant quatre années et plus, l'effort fut non seulement soutenu, mais amplifié; il fallut organiser 4 états-majors de groupes d'armée, 4 nouveaux états-majors d'armée, 12 de corps d'armée et 25 de division. Enfin, sur tous les points du front immense occupé par les armées alliées, Belgique, France, Italie, Macédoine, Russie, la présence fut réclamée d'officiers aptes à des liaisons qui prenaient vite le caractère de collaborations étrangement difficiles avec les diversités de terrain, de races, d'institutions; l'entrée en ligne des masses américaines pour qui la guerre européenne, ses exigences dans l'instruction et l'emploi des troupes comme dans l'exécution des services était une nouveauté pleine de périls, requit impérieusement le concours de plusieurs milliers d'officiers rompus aux réalités de l'heure. Certes, tous les officiers détachés à ces dures et délicates besognes n'étaient pas brevetés; les officiers de réserve notamment furent largement mis à contribution, mais les chefs de groupe, les animateurs, appartenaient généralement à la catégorie des brevetés.

Des multiplications et des improvisations d'états-majors ne sont possibles que si on dispose d'une réserve de personnel très instruit et capable de s'adapter à toutes les situations; aussi, devant une œuvre de cette ampleur, comprend-on qu'un très grand chef, qui ne sortait d'ailleurs pas de l'École de guerre, ait tenu à rendre à ces obscurs auxiliaires du commandement un hommage public qui prend toute sa valeur dans le nom de celui qui l'exprimait et qui est le vainqueur de la Marne, non moins que dans le milieu où les paroles étaient prononcées, qui est l'Académie française :

« Notre Corps d'état-major, qui fut notre force au début de la guerre et qui le demeura, malgré les pertes cruelles qui ont éclairci ses rangs... Je tiens, ajoutait le vainqueur de la Marne,

à rendre un solennel hommage à ses mérites, à sa probité, à son savoir. Au cours des premières semaines de la guerre, nous n'aurions pu faire ce que nous avons fait, si les grands états-majors d'armée n'étaient demeurés comme des rocs dans la tempête, répandant autour d'eux la clarté et le sang-froid. Ils entouraient leurs chefs d'une atmosphère de confiance saine et jeune, qui les soutenait et les aidait. Ils gardaient dans le labeur le plus épuisant, au cours d'une épreuve morale terrible, une lucidité de jugement, une facilité d'adaptation, une habileté d'exécution d'où devait sortir la victoire. »

A ce témoignage du maréchal Joffre, particulièrement rendu aux officiers brevetés employés dans le service d'état-major, il faut ajouter le témoignage solennel adressé aux officiers brevetés employés dans le commandement par le premier magistrat de la République, au lendemain de son élection à la Présidence, dans son message du 25 septembre 1920 au Parlement, M. Millerand :

« L'armée, qui est la nation levée pour sa défense, a trouvé, pour la guider, des chefs illustres formés par la République dans cette École de guerre, dont l'histoire dira qu'elle fut l'école de la victoire. »

En vérité, il y a un élément sérieux de la force française derrière la façade harmonieuse qu'édifia en l'an 1768 l'illustre architecte Ange Gabriel.

* * *

Commandement ! État-major ! Constater l'œuvre accomplie, c'est définir le but de l'École de guerre et c'est en même temps indiquer le rythme alternatif de son activité ; car les militaires ont les ardeurs passionnées de tous les techniciens, et se laissent par moments aller à opposer avec vivacité des conceptions qui, dans le fond, sont simplement distinctes. L'École de guerre est-elle une école des hautes études militaires destinée à préparer les esprits au commandement ou une École d'état-major destinée à former des officiers pour le service d'état-major ? *Hic grammatici certant.*

Certes, lorsqu'en 1876 le général Joseph Castelnau fit ouvrir les premiers cours de la nouvelle institution, lorsqu'ensuite le général Lewal lui imprima un élan décisif, il s'agissait sans conteste de lancer une école des hautes études militaires : par le

recrutement, par le programme, par la méthode, on voulait rompre avec les souvenirs de l'ancienne École d'état-major; mais, plus tard, des craintes s'élevèrent que les études d'un ordre trop exclusif ne tournassent à la spéculation pure et ne répandissent dans l'armée des idées théoriques, des systèmes rigides qui sont le pire danger pour un corps d'officiers, et on invitait l'École à ramener ses études sur les réalités plus tangibles qui sont l'objet du service d'état-major.

A vrai dire, dans ces alternatives, il s'agit de préférence plutôt que d'opposition et jamais l'enseignement de l'École ne marque de périodes réellement contradictoires. Les oscillations du pendule sont assez plaisamment enregistrées par la situation faite au cours d'histoire : suivant les tendances de l'heure, ce cours a été rattaché au cours de stratégie et de tactique générale ou bien relégué dans un splendide isolement pour céder la place privilégiée au cours d'état-major.

Et c'est bien là qu'est le mot de l'énigme. Quand les esprits sont encore pleins de l'image de la guerre, l'enseignement de la tactique générale demande aux souvenirs de chacun les données d'expérience sur lesquelles il asseoit ses conceptions et, assuré que l'accord général est vite réalisé par la force des choses, il n'a garde de s'attarder sur des sujets toujours un peu spéculatifs ; il concentre toute son activité sur l'exécution elle-même, c'est-à-dire sur les procédés pratiques, sur les précisions de métier qui constituent le domaine du service d'état-major. Au fur et à mesure que les périodes de guerre s'éloignent, il faut bien aller chercher quelque part les leçons des faits; c'est alors que l'histoire se rapproche avec son livre grand ouvert, que la tactique générale s'absorbe dans le commentaire des grands capitaines et s'y oublie parfois au détriment des pratiques du métier d'état-major. Il est logique qu'au lendemain de la grande guerre, le cours d'histoire ait été mis tout seul à une place modeste, tandis que le cours de tactique générale absorbait le cours d'état-major et prenait dans une même main, puissante et majestueuse, les questions de commandement et les questions d'état-major, la conception et l'exécution. Les années passeront et, les mêmes causes engendrant les mêmes effets, l'enseignement de l'École de guerre modifiera son articulation ; la tactique générale répudiera l'état-major pour annexer de nouveau l'histoire; à chaque stade surgiront les mêmes polé-

miques et les mêmes ardeurs : les partisans d'une école des hautes études militaires s'affronteront une fois de plus avec les partisans d'une École d'état-major, et pourvu qu'il n'y ait pas exagération dans un sens ou dans l'autre, ce sera très bien, car ces discussions prouvent la vie, la vie intense et vibrante de notre corps d'officiers.

En réalité, la question essentielle en la matière, c'est de déterminer le programme général des études imposé aux officiers brevetés, et je dis programme général, parce que l'enseignement de l'École ne comprend pas seulement les cours professés à l'École même, mais, au même titre, le travail des examens d'entrée et des stages pratiques d'assez longue durée. Il faut compter au moins six années pour former un officier breveté, savoir : deux ans pour la préparation aux examens d'entrée, six mois de stage dans les armes auxquelles n'appartient pas l'officier, deux ans pleins à l'école même et un an et demi ou deux ans de stage dans un état-major. On admettra qu'un effort de cette durée est de nature à laisser une empreinte sérieuse sur l'esprit d'un homme mûr qui consent librement cet effort.

Nous arrivons là précisément au principe de la méthode d'enseignement de l'École; on ne se propose aucunement d'accumuler dans l'esprit des officiers un bagage déterminé de connaissances. Il ne s'agit point, en effet, de malaxer des intelligences d'adultes et la rage de scolarité qui sévit chez nous avec une si déprimante vigueur a été résolument écartée du seuil de l'École de guerre? Non sans peine, à vrai dire, l'expérience a fait tomber l'usage déprimant des interrogations en fin de chaque cours, des examens de sortie et des classements, pour toujours, espérons-le. Les officiers qu'on y forme sont des hommes de vingt-huit à trente-huit ans en moyenne, dans la force de l'âge, ayant plusieurs années de commandement derrière eux, pères de famille en grande majorité ; on se garde de remettre ces hommes formés sur les bancs de l'École; on fait défiler devant eux les questions qui se rapportent le plus directement à leur profession ou qui l'encadrent, on leur étale les documents, on les place dans des situations analogues à celles où ils auront à agir, — mais on les laisse réfléchir, juger, choisir une décision.

Sans doute, l'outillage d'enseignement comprend des confé-

rences, mais les conférences sont loin d'être la pièce maîtresse ; l'armature proprement dite est constituée par des travaux individuels à domicile ou en salle, des exercices tactiques sur la carte et sur le terrain et surtout des voyages.

Enseignement varié, vivant, particulièrement soigné : les conférences d'instruction générale sont demandées à des personnalités notoires, la plupart professeurs des Facultés de Paris et de l'École des sciences politiques qui accordent le concours de leur haute valeur avec une générosité et, on peut le dire, une ardeur de sympathie qui leur conquièrent d'emblée ce public averti et vibrant ; les visites des usines, des grandes organisations métallurgiques, électriques, chimiques sont dirigées par les ingénieurs et, souvent, les directeurs eux-mêmes, qui exposent aussi bien la situation sociale de leur personnel que les procédés techniques et l'organisation générale de l'entreprise ; les exercices et travaux tactiques de tout ordre sont confiés à des officiers supérieurs particulièrement choisis et même triés. Enfin et surtout pendant la période des voyages, étude des frontières, visite des champs de bataille, manœuvres sur tous les points les plus différents du pays, c'est la France elle-même qui déroule à leurs yeux ses caractères différents, ses ressources variées, ses aspects changeants dans son unité merveilleuse et cet instructeur-là, devant ces jeunes hommes gais et saturés de plein air, est bien le meilleur des instructeurs, car, sans en parler, il leur montre l'admirable patrimoine qu'ils ont à défendre.

Si l'enseignement est ainsi ordonné et organisé dans le dessein de respecter la liberté d'opinion des officiers, il ne renonce pas pour autant à donner des procédés de réflexion qui permettront à l'esprit de former cette opinion ; c'est la méthode. L'enseignement tactique de l'École de guerre a pour objet de fournir aux officiers une méthode de travail, et c'est la méthode dite des « cas concrets ».

L'officier est mis en présence d'une situation tactique définie par les indices et les renseignements qu'on obtient à la guerre, il est en possession des instructions que lui ont remises ses chefs et il connaît les ressources dont il dispose : l'instructeur l'invite alors à prendre une décision et à formuler soit par écrit, soit verbalement, les ordres qui assurent l'exécution de cette décision ; d'autres officiers représentent les échelons subordonnés et pren-

nent à leur tour les mesures pratiques qui découlent des ordres de leur chef; ainsi se déroule l'opération dont l'ensemble constitue la solution du cas concret. Une fois le travail achevé, — et il demande plusieurs heures, parfois plusieurs séances sur la carte ou sur le terrain, — l'instructeur en fait la critique ou, mieux, fait ressortir les erreurs en soulevant des incidents vraisemblables. Par ce procédé sont mis à l'épreuve le jugement, puis l'esprit de décision, enfin les connaissances de métier de l'officier. Multipliez ces cas concrets, choisissez-les de manière à parcourir dans l'année une gamme des situations courantes à la guerre; ayez soin, au cours de la première année d'École, de limiter le travail des officiers à l'étude approfondie des procédés particuliers à chaque arme, infanterie, artillerie, aviation, cavalerie, transmissions; puis, au cours de la deuxième année, appesantissez-vous surtout sur la combinaison de toutes ces armes entre elles, et vous aurez imposé une gymnastique intellectuelle éminemment propre à former les qualités, je ne dis pas suffisantes, mais nécessaires à un chef : jugement, décision, sens pratique. Il est bon d'y ajouter un appel à l'imagination qui n'est pas non plus à dédaigner.

On voit donc que la méthode des cas concrets entraîne les officiers à analyser rapidement une situation, à trouver au plus vite une solution pratique et à en poursuivre avec persistance l'exécution. Elle n'est, dans le fond, que l'application plus précise, plus poussée, à l'instruction tactique, — la principale naturellement dans une École de guerre, — de la méthode générale d'enseignement, laquelle se propose, comme on l'a déjà dit, non point d'accumuler dans les cerveaux un certain bagage de connaissances, mais de provoquer dans les esprits la réflexion, le jugement et la faculté d'exécution sous une forme personnelle, ainsi qu'il convient lorsqu'il s'agit d'hommes dans la force de l'âge. On ne cherche pas à dresser les élèves, on se propose de former des officiers.

A première vue, on pourrait trouver quelque contradiction à ce souci de développer la personnalité chez des hommes que leur profession appelle à toujours agir en commun; ne risque-t-on pas d'exacerber cette personnalité jusqu'au particularisme, un des dissolvants les plus dangereux que puisse redouter une armée? C'est ici qu'il importe d'insister sur le soin spécial qui préside au recrutement de l'École de guerre et qui

constitue un des principaux éléments de sa vertu éducatrice.

Les examens d'entrée sont ouverts à tous, sous les seules conditions d'âge et d'un dossier de notes professionnelles sans ombre; les programmes d'entrée permettent d'apprécier une certaine culture générale et une connaissance complète des règlements de toutes les armes, aucune condition de technicité spéciale. Aussi rencontre-t-on à l'École des officiers de toute origine et de toutes armes et obtient-on un milieu dont la composition est un des plus actifs agents d'instruction. Le régime de l'École est l'externat comme dans les Facultés, mais les séances de travail par groupes autour de la carte ou sur le terrain réunissent les officiers aussi souvent que les conférences et les séances de conduite d'autos ou d'équitation, et c'est alors, dans les discussions comme dans les travaux collectifs que le milieu fait sentir son influence : fantassins, artilleurs, cavaliers, sapeurs, aviateurs, coloniaux, s'appliquent à la même question, en font apparaître toutes les faces et s'en révèlent les uns aux autres des aspects insoupçonnés. Comme de juste, les discussions continuent hors séance et les majestueuses arcades de Gabriel enregistrent sur les instructeurs les appréciations virulentes que la jeunesse ne ménage pas, lorsqu'elle est ardente et convaincue : les divinités prisonnières dans ces voûtes aujourd'hui séculaires ont retrouvé accolés aux noms de Foch, de Pétain, de Fayolle et de bien d'autres les anathèmes que ceux-ci avaient, à leur heure, proférés contre Pierron, Maillard et Langlois.

Mais c'est surtout au cours de la longue période des voyages que le milieu réagit; là le contact est permanent, au travail comme au repos, au cantonnement, au déplacement. Et alors, dans un débordement de belle humeur, tous les tempéraments s'épanouissent, se heurtent gaiement, s'influencent et réalisent cette union des armes qui est l'essence de l'art de la guerre; essence plus essentielle, si on peut dire, que jamais, car, à l'heure actuelle, la technique n'est plus l'apanage réservé à quelques armes savantes, elle pénètre toutes les armes et, plus il est nécessaire de recourir à la technique, plus il est indispensable de bannir l'esprit technicien, sous quelque vocable qu'il se dissimule.

Faut-il ajouter que deux années de ce travail en commun créent entre officiers d'armes différentes des camaraderies, des

amitiés qui transportent dans tous les milieux les germes vivaces et salutaires de l'union des armes : nous l'avons vu et senti à n'en pas douter, pendant tout le cours de la guerre.

Une expérience déjà longue semble bien prouver que la composition du milieu de l'École de guerre et la méthode des cas concrets ont des vertus éducatives particulièrement aptes à développer chez les officiers les qualités nécessaires au commandement et en même temps à préparer aux fonctions d'état-major.

***

Il est certain que l'importance primordiale attribuée à la méthode d'enseignement a peu de place dans les idées que le grand public se fait de l'École de guerre. La légende veut qu'il y ait toujours une « doctrine » de l'École de guerre, et cette doctrine fait les frais de toutes les attaques dirigées contre l'institution. On ne conçoit pas une École de guerre sans doctrine, et d'ailleurs il est beaucoup plus commode d'expliquer tous les insuccès en les imputant à la doctrine en question et tous les succès en les attribuant à une bienfaisante négation de la même doctrine.

Tout d'abord, il convient d'affirmer que cette légende implique une méconnaissance complète des responsabilités. La doctrine, — puisque doctrine il y a, — tactique et stratégique d'une armée est formulée par ceux qui auront charge de l'appliquer sur le champ de bataille, c'est-à-dire par le haut-commandement. Le ministre de la Guerre confie aux membres du Conseil supérieur de la guerre le soin de rédiger les règlements d'emploi des troupes et de les présenter ensuite à son approbation; ce sont ces règlements signés du ministre qui constituent la doctrine de guerre de l'armée. Aucune confusion d'attributions ne peut exister à cet égard et l'École de guerre, non plus qu'aucune autre collectivité irresponsable, n'a rien à voir à la question.

Cependant, dira-t-on, ne saurait-on admettre que le bouillonnement des idées remuées avec tant d'ardeur à l'École de guerre ne détermine des courants qui se répandent à l'extérieur, entraînent des adhésions agissantes et ne créent finalement une atmosphère où le haut-commandement puise ses inspirations; cette suggestion facile du haut-commandement ne serait sans doute pas très flatteuse pour son indépendance, mais il est

humain, à un certain âge surtout, de se laisser influencer par l'entourage.

Il est complètement arbitraire de vouloir faire, dans des documents comme les règlements et instructions de tactique générale, la part qui revient à chaque membre du comité de rédaction et, en plus, aux suggestions extérieures; le nom du général qui a présidé la commission et celui du ministre qui a signé le règlement peuvent seuls être mis en cause avec quelque justice. Mais les légendes ne s'embarrassent pas de si peu, surtout lorsqu'elles ont pour objet de fournir un argument de polémique; c'est ainsi que la légende attribue obstinément à la doctrine de l'École de guerre certaines erreurs de nos règlements, notamment une sous-estimation des effets du feu, que soulignèrent durement les débuts de la guerre, alors qu'en réalité les réglements visés n'étaient pas sans s'opposer à l'enseignement tactique donné à l'École par certains instructeurs dont la guerre a depuis lors fait connaître les noms.

Et d'ailleurs qu'est-ce en réalité que la Doctrine (avec un D majuscule)? En quoi peut-elle bien consister?

A vrai dire, le terme a de l'allure et il dégage un parfum de dogmatisme agréable à certains odorats subtils, mais il s'applique difficilement à l'art de la guerre. Qu'il y ait des principes de la guerre semble indiscutable; mais ces principes sont si larges, si généraux, qu'on ne saurait mieux en demander la formule qu'à un maréchal célèbre, qui fut d'ailleurs un fort bon soldat, et qui s'appelait M. de La Palice. Concentrer ses moyens, attaquer du fort au faible, atteindre les communications de l'adversaire et conserver les siennes, imposer sa volonté à l'ennemi, voilà, semble-t-il, des principes indiscutables et je ne crois pas qu'un esprit sain n'en soit pénétré : la difficulté ne commence qu'au moment de les appliquer à un jour donné, avec des moyens donnés et contre un ennemi qui à l'ordinaire manque de complaisance. Aussi comprend-on que Napoléon ait écrit sur l'art de la guerre la phrase fameuse : « La guerre est un art simple et tout d'exécution. »

Mais le public n'en juge pas toujours ainsi et, par exemple, on peut fréquemment lire ou entendre des critiques au sujet de l'oubli incroyable où serait tombé le commandement français du grand principe de la Surprise; cet oubli, imputable naturellement à la doctrine de l'École de guerre, aurait enfin cessé en

1918 et, à partir du moment où la clarté s'est faite dans les esprits, on s'est décidé à recourir à la surprise et la victoire a ouvert ses ailes. Je ne crains aucunement de me compromettre en affirmant que tous les officiers de ma génération ont été élevés dans le culte de la surprise et que leur préoccupation constante pendant tout le cours de la guerre était d'arriver à réaliser la dite surprise. Malheureusement, pendant trois longues années, toute attaque débutait par la destruction d'un épais réseau de fils de fer et l'écrasement de nombreux abris de mitrailleuses, opération qui, avec le matériel du moment, exigeait des bombardements massifs de un ou plusieurs jours; on avouera que ce coup de sonnette quelque peu bruyant et prolongé rendait difficile la surprise et on sait ce qu'il en coûtait de l'écourter. Enfin un jour est arrivé où l'abondance des munitions, les nouveaux engins de tranchée et surtout les chars blindés ont permis de franchir rapidement les fils de fer et d'écraser les mitrailleuses; ce jour-là la surprise est devenue possible et naturellement on en a usé de la plus large façon. Ce qu'on a retrouvé en 1918 ce n'est pas le principe de la surprise, c'est la possibilité, c'est le moyen pratique de l'appliquer, — et les résultats ont prouvé qu'on était prêt à l'appliquer dès que ce serait possible.

Voilà pratiquement à quoi se réduit un principe de la guerre, et, fort judicieusement, l'École de guerre n'a pas reçu mission de formuler les principes et de les codifier en une doctrine; elle se propose de former des esprits aptes à appliquer cet art de la guerre qui est simple et tout d'exécution; elle s'attache donc fermement à une méthode qui entraîne l'officier à juger rapidement une situation de guerre, à prendre une décision et à en poursuivre la réalisation pratique.

Il y a pourtant un domaine où, à l'École de guerre, on invoque les principales : c'est le domaine des forces morales. Sur ce terrain d'ailleurs, à l'heure actuelle, instructeurs et élèves ont la rare fortune de travailler en évoquant des souvenirs communs et combien émouvants. Le temps passe et bientôt des générations arriveront qui n'auront pas vu; celles-là, il faudra leur préciser l'importance des forces morales à la guerre et leur influence sur les décisions du chef, en leur rappelant que toute conception tactique, toute manœuvre si brillante soit-elle, aboutit en dernière analyse à l'effort fourni par le

combattant du rang. L'art du chef consiste à placer cet effort dans les meilleures conditions possibles et à en provoquer l'intensité par la confiance qu'il inspire et l'exemple qu'il donne. Les commentaires seront faciles dans ces amphithéâtres, dans ces cours où sont gravés les noms de leurs prédécesseurs tombés pour la France en affirmant le grand principe moral de l'art de la guerre, le plus douloureux mais le plus certain et le plus noble : le sacrifice. Le 11 novembre 1920, après réouverture de l'École de guerre, j'ai mené les officiers défiler devant le tombeau du Soldat inconnu, et là j'ai prononcé un discours qui ne fut pas long : « Messieurs, vous avez entendu parler d'une doctrine de l'École de guerre : regardez, la doctrine de l'École de guerre, la voilà. »

Je ne crois pas que les fondateurs de l'École de guerre se soient beaucoup préoccupés de l'opportunité d'énumérer des principes et de formuler une doctrine; il semble bien plutôt qu'eux aussi aient cherché avant tout à placer les officiers dans des conditions qui provoquent et favorisent leur travail personnel, assurés que ce travail aboutirait à la longue à pénétrer les principes et à tirer de cette étude les éléments d'une doctrine pratique.

A ce point de vue on est frappé de voir l'importance qu'ont attribuée les fondateurs de l'École de guerre et la plupart de leurs successeurs à deux conditions essentielles et la persistance avec laquelle ils en ont sous des formes diverses poursuivi la réalisation : ces conditions sont de maintenir un contact étroit de l'officier avec la troupe et un contact non moins étroit avec la nation.

Évidemment tous les officiers doivent satisfaire à cette double exigence; l'institution militaire de la nation en armes ne peut vivre que si les chefs s'appliquent à connaître leurs soldats pendant le temps de service actif de ceux-ci et pendant leur temps de services dans les réserves; l'armée mobilisée est la nation même et ceux qui ont le redoutable honneur de conduire cette armée au feu n'auront autorité sur son cœur, que si leur intelligence à eux a la même tournure et que si leur cœur bat le même rythme. L'armée de carrière s'accommode d'une caste d'officiers, l'armée nationale exige des cadres mêlés à la nation.

Il y a donc toujours un danger à extraire des officiers du

cadre de la troupe et à les spécialiser; j'entends bien d'ici tous les truismes pseudo-scientifiques sur les formules de Taylor et le soi-disant principe de la division du travail, mais rien n'est plus dangereux que de procéder par analogie. Ce sont là raisons du temps de paix et nous savons par expérience que l'officier de l'armée active est fait avant tout pour commander un jour, à un degré quelconque, des hommes à la bataille, qu'il ne les commandera vraiment que s'il les connaît et qu'il ne les connaîtra que s'il a vécu au milieu d'eux, au contact de leurs idées, de leurs sentiments, de leurs aspirations. Cette conviction animait les chefs qui ont fait l'École de guerre après avoir vu la guerre de 1870, comme elle anime ceux qui ont vécu la grande guerre, et tous ont proclamé et proclament comme une loi de salut public, une loi d'absolue nécessité, l'obligation stricte d'envoyer l'officier breveté, dans chacun de ses grades successifs, passer au moins deux années dans la troupe pour y exercer le commandement d'une unité. Les intéressés, d'ailleurs, sont les premiers à reconnaître le bienfait du temps de troupe et les plus ardents à réclamer la satisfaction de ce droit; leurs réclamations ont même pris, pendant la guerre, un caractère d'insistance tout à leur honneur, mais qui a obligé bien souvent leurs chefs à faire acte d'autorité pour les maintenir à leur corps défendant dans des fonctions où l'intérêt supérieur du moment exigeait leur maintien. Au lendemain de la guerre, les circonstances ont imposé des dérogations à la règle du temps de troupe, mais, au fur et à mesure que l'armée se remet en ordre, les dérogations disparaissent; d'ici peu elles ne seront plus qu'un souvenir et la règle salutaire sera de nouveau appliquée d'une façon absolue.

Le contact avec la vie de la nation semble au premier abord plus facile à conserver que le contact avec la troupe; un contact superficiel, sans doute, documenté par quelques articles de journal sommairement parcourus et par quelques remarques ébauchées en passant, mais un contact réel avec le désir de dépasser les apparences exige des efforts judicieusement dirigés; il faut que l'officier prenne l'habitude, comme disait Ollé-Laprune, « d'élargir sa noble profession », et un des bons moyens est d'entrer en relations sérieuses, c'est-à-dire en relation de travail, avec d'autres milieux.

A cette idée répondent les conférences de géographie et de

politique générales dont le but n'est pas seulement de situer aux yeux des officiers les grandes questions à l'ordre du jour, mais surtout de les mettre en rapport avec les personnalités éminentes des milieux universitaires et scientifiques et d'amorcer ainsi une documentation à poursuivre méthodiquement tout le long de leur carrière. Dans le même dessein sont engrenés des rapports étroits avec les officiers de l'École supérieure de la marine, rapports qui s'établissent tant au cours d'études et de voyages en commun que par de très intéressantes invitations à assister aux manœuvres de l'escadre ; peut-on, à l'heure actuelle, envisager un conflit indépendamment de l'utilisation des flottes marchandes et militaires et le problème si grave des communications n'aboutit-il pas toujours à l'usage de la mer?

C'est encore dans cet ordre d'idées qu'a été instituée, dans l'École même, une école des officiers d'état-major de réserve. Cette école, très fréquentée, fonctionne sous la direction du général commandant l'École de guerre; ses instructeurs, ses conférenciers sont ceux du cadre de l'École de guerre. Il y a là un contact de la plus haute importance qui doit, par la suite, s'élargir encore, donnant l'exemple aux esprits, pour le moins en retard, qui s'obstinent à ne voir dans l'armée que les troupes du temps de paix et auxquels la guerre elle-même n'a pas appris que l'armée française, c'est la nation sous les armes. Cette école des officiers d'état-major de réserve m'apparaît comme un des rouages de l'École de guerre dont l'avenir doit amener une très large utilisation. A l'heure actuelle encore, notre cadre d'officiers de réserve bénéficie d'un splendide recrutement d'hommes formés par la guerre, — la meilleure des écoles, — mais les anciens combattants disparaissent peu à peu; il faut s'attacher à l'instruction des jeunes et, pour cela, les programmes de l'école d'état-major devront recevoir plus d'extension et être plus étroitement rattachés aux études d'état-major des officiers de l'armée active de l'École de guerre.

Somme toute, multiplier les contacts avec les réalités matérielles et morales de la vie, n'est-ce pas encore fournir à des esprits armés d'une bonne méthode de travail un moyen d'extraire eux-mêmes des faits les éléments d'une doctrine? On ne comprend vraiment, dans le sens profond du terme, que ce qu'on a découvert par son travail personnel; c'est en revenir au

mot de Claude Bernard : « On n'arrivera jamais à des généralisations vraiment profondes et lumineuses sur les phénomènes vitaux qu'autant qu'on aura expérimenté soi-même. » Et qu'est-ce que la guerre sinon le plus complexe et le plus mouvant des phénomènes vitaux ?

* * *

Dans une École de formation, quelle que soit sa nature, les programmes varient sans doute, mais les modifications ne portent que sur une partie restreinte des matières : il s'agit en effet de former des jeunes gens de dix-huit à vingt-deux ans, et le bagage essentiel qui constituera l'infrastructure de leur capacité technique reste sensiblement le même, comme restent immuables les notions élémentaires d'une science. Mais une École supérieure est une école de développement consacrée à un enseignement élevé, restreint comme de juste à certains sujets ; s'adressant à des hommes déjà formés, son programme a plus de liberté pour donner aux esprits une orientation qui varie avec les nécessités de l'heure et même avec les prévisions de l'avenir ; l'École de guerre doit tenir compte de cette préoccupation d'ordre supérieur.

Quel genre de guerre nous ménage l'avenir ? A l'heure actuelle, la question a une allure de blasphème. Il semble criminel de troubler par une pensée qui comporte un doute, la grande œuvre de paix entreprise par la Société des nations ; on nous affirme en effet que la foi, une foi aveugle, est la condition même de la réussite. Et pourtant s'il subsiste une chance, si minime soit-elle, que les événements démentent un jour les prévisions pacifistes, la nation dans son brusque réveil ne se tournera-t-elle pas vers ses officiers pour leur demander : « Qu'avez-vous fait pendant mon rêve ? » Et même, à s'en tenir au présent, ne pense-t-on pas que les appels au désintéressement et à l'arbitrage ont d'autant plus de poids qu'ils sont libellés par une main reconnue capable de remplacer la plume par l'épée ? Nous avons beaucoup entendu parler d'une nation qui vient d'entrer du même coup dans la Société des nations et dans le Conseil directeur de cette Société ; le traité de Versailles prévoyait l'entrée dans la Société, mais il était muet sur l'entrée dans le Conseil. Dès lors, quelle autre raison de cette faveur que la puissance de cette nation ? Et pense-t-on que, dans l'éva-

luation de cette puissance, l'industrie apte à la guerre, la flotte apte à la guerre, les laboratoires aptes à la guerre, les associations aptes à la guerre, les cadres militaires officiels ou latents ne comptent pas pour quelque chose? Même à Genève, la puissance confère des privilèges, et la force militaire reste un des éléments de la puissance d'une nation. Pour toutes ces raisons on est en droit de se demander quel genre de guerre peut nous ménager l'avenir, et quand se posera cette question si ce n'est en parlant de l'École supérieure de guerre?

Il ne s'agit pas sans doute de tracer une physionomie de ce qu'on appelle « la guerre de demain » : cette tentative est du domaine des romanciers et je ne dis pas d'ailleurs que leur œuvre soit inutile. Il s'agit de voir les conditions générales que la guerre se trouvera subir du fait de l'évolution où le siècle actuel entraîne les nations et qui semblent bien être surtout l'importance accrue des surprises du début et la nécessité des coalitions.

Toujours, après une longue période de paix, les débuts d'une guerre ont été féconds en surprise, car, seule, la guerre montre la valeur exacte de l'armement et des institutions militaires d'une nation : les expériences du temps de paix ne permettent d'établir que des présomptions. De tout temps, il en fut ainsi, mais, à l'époque actuelle, l'utilisation des inventions scientifiques pour l'armement des troupes a pris un essor si rapide et de telle envergure que toutes les surprises sont à craindre : arriverait-on même à établir le catalogue complet et constamment à jour des procédés physiques, chimiques ou physiologiques susceptibles d'être adaptés à des entreprises de guerre, il restera toujours un inconnu sur la forme qu'emprunteront ces procédés et surtout sur les réactions morales que provoquera leur emploi chez les troupes. Sera-ce sur terre, sur mer ou dans l'air? Seront-ce des explosifs, des gaz, des germes, des ondes, des machines nouvelles? Il faut s'attendre à tout, être capable d'observer vite et de trouver sans délai la parade et surtout la riposte.

Dans cet ordre d'idées, l'enseignement d'une École de guerre est tenu de familiariser l'esprit des officiers avec ce genre de conceptions; il doit leur faire connaître les possibilités techniques du jour et les orienter sur les divers champs d'action où s'exercent partout les recherches scientifiques susceptibles

d'être appliquées à la guerre. Les officiers ne sont aucunement tenus de devenir des inventeurs ni même des savants, mais ils doivent se mettre en situation de comprendre les inventeurs et de causer avec les savants; certains cours de l'École de guerre leur fournissent à ce sujet les notions suffisantes pour les familiariser avec ces questions qu'ils devront suivre avec soin pendant tout le développement de leur carrière. Sur ce point comme sur plusieurs autres, l'École de guerre doit être une initiatrice, une initiatrice très documentée : son rôle est d'amorcer les études ultérieures où les officiers auront à continuer eux-mêmes leur instruction, mais elle se gardera de prétendre leur donner en deux ans cette instruction complète; elle n'en a d'ailleurs pas les moyens.

En même temps que le triste progrès des moyens de destruction, les applications de la science moderne ont créé des moyens de communication d'une envergure telle qu'une interpénétration économique, chaque jour plus puissante, s'est produite entre les nations, au point de les rendre chaque jour plus dépendantes les unes des autres; cette interdépendance affecte un caractère de déterminisme tel qu'un conflit armé prendra presque fatalement l'allure d'une conflagration large, sinon universelle; des groupes de puissances seront entraînés à s'affronter à d'autres groupes de puissances et l'expérience tragique de la grande guerre se renouvellera sous une forme probablement encore plus étendue.

Il est nécessaire d'envisager à l'avance les conditions dans lesquelles ces groupements peuvent se produire et d'étudier les procédés destinés à relier entre elles les opérations des armées de nations différentes, aussi bien sur terre que sur mer et dans l'air, en un mot de se préparer aux guerres de coalition. Nous avons peut-être le droit de l'affirmer, au cours de la grande guerre, les officiers brevetés se sont montrés particulièrement préparés à s'adapter à une situation de coalition ; cette adaptation, pour heureuse qu'elle ait été, ne peut que gagner à une préparation méthodique solidement appuyée sur la grande expérience d'hier.

L'École de guerre est d'ailleurs en possession d'éléments singulièrement favorables à une préparation de ce genre. Au lendemain de la guerre, le prestige de notre armée a attiré aux rayons de sa gloire des officiers des armées étrangères en quête

de méthodes d'instruction et les portes de l'École se sont très volontiers ouvertes à ces hôtes dont beaucoup étaient des compagnons d'armes de la veille ; le geste a été large, infiniment plus large qu'avant la guerre ; il a été jusqu'à imposer certaines charges et certains efforts supplémentaires. Il est juste, il est bon que l'instruction de nos officiers tire bénéfice de ces charges et de ces efforts, et en est-il un plus immédiat et plus évident que ce contact permanent organisé avec des camarades de nationalités différentes auxquelles l'avenir peut un jour nous accoler sur le champ de bataille ?

Dans le même ordre d'idées s'indique l'étude toujours plus poussée des langues étrangères ; leur variété ne permet d'incorporer à l'enseignement de l'École que les plus courantes, mais le précieux concours de l'homme éminent et de l'ardent Français qu'est M. Paul Boyer permet de faire bénéficier un certain nombre d'officiers de l'enseignement de l'École des langues orientales. Enfin, chaque année à la sortie de l'École, plusieurs officiers obtiennent des missions de durée à l'étranger.

Étude des langues étrangères, contact permanent avec des officiers étrangers, missions à l'étranger, ne sont-ce pas les moyens pratiques, d'une efficacité indiscutable, de préparer un certain nombre d'officiers aptes à prendre place dans les grands organes de liaison qu'exige une guerre de coalition ?

A l'heure actuelle, l'École est tenue de refaire les cadres de brevetés très éprouvés par la guerre, de combler les vides, de rénover les méthodes, d'étudier l'application des nouveaux règlements, en un mot de jouer sa partie dans la réorganisation de l'armée. Mais cette phase sera bientôt terminée et on peut penser que, dans l'avenir, l'École de guerre sera amenée à s'orienter davantage dans le sens que nous venons d'indiquer : préparation des esprits aux surprises des sciences appliquées, étude des organes de coalition, contact et entraînement des officiers de réserve. Il ne s'agit aucunement, bien entendu, de négliger l'instruction tactique des officiers qui reste la besogne primordiale, mais de faire une part progressivement plus large à des études dont l'École de guerre a déjà posé très solidement les bases et dont elle n'aura qu'à poursuivre le développement.

A l'occasion du cinquantenaire de l'École de guerre, on a été amené à discuter une fois de plus son rôle proprement spéci-

fique dans les divers tableaux du drame de 1914-1918, mais s'il est juste de chercher dans une manifestation aussi éclatante la somme positive des résultats obtenus par une institution fondée en vue de la guerre, on peut néanmoins affirmer que le jugement est incomplet.

Le travail fourni pendant deux années à l'École même par 80 officiers n'est qu'une partie de l'effort provoqué par l'institution, il faut y ajouter les études des très nombreux officiers qui commencent la préparation aux concours d'entrée et, pour des causes diverses, ne la poursuivent pas jusqu'au succès, les exercices sur la carte, les exercices de cadres, les manœuvres que préparent ou dirigent dans les corps de troupe et les états-majors les officiers brevetés, l'abondante littérature que provoquent dans les journaux et les revues spéciales les questions soulevées par ces études : tout cet appareil d'instruction, mis à la portée de tous les officiers, entretient dans l'armée un mouvement intellectuel qui n'est justiciable d'aucune mesure précise, mais dont l'influence est considérable autant que bienfaisante.

Le pire danger pour une armée, c'est de se confiner dans l'exécution servile des règlements ; dans l'habitude facile, elle devient la proie de la routine et prépare de terribles réveils ; aucune institution n'est à l'abri de ce danger, mais, seule, l'armée compromet dans sa défaillance l'existence même de la nation. Aussi nulle part plus que dans l'armée, est-il indispensable d'avoir un organe, toujours en vibration, destiné à propager sans arrêt des ondes d'activité intellectuelle dans le corps des officiers. On a parfois appelé l'École de guerre le cerveau de l'armée : l'expression est juste sous la réserve qu'on n'assigne pas au cerveau un rôle de direction doctrinale, mais qu'on lui demande l'accomplissement d'une fonction physiologique : maintenir en activité les filets nerveux qui se répandent dans tout l'organisme. *Mens agitat molem*... Et n'est-ce pas là, en dernière analyse, le but qu'avaient proposé les cruelles leçons de 1870 aux fondateurs de l'École supérieure de guerre ?

GÉNÉRAL DEBENEY.

LETTRES
A MAURICE DE SAXE

PUBLIÉES PAR LE MARQUIS D'ARGENSON

II [1]

PENDANT L'AFFAIRE DE COURLANDE

A l'autre extrémité de l'Europe, sur un vaste théâtre, se déroulait une longue intrigue. Une partie se jouait dont la gloire, la liberté, les jours du comte de Saxe étaient l'enjeu. Maurice, arrivé à Varsovie le 10 décembre 1725, a vu le Roi son père et le ministre son ennemi : « Le comte de Saxe, écrivait Flemming, m'a paru très rebuté de la France ; il sait bien qu'à la longue il n'y saurait tenir, l'ayant pris sur un ton de dépense qu'il ne saurait rabattre et qui ne saurait aller loin. » Maurice veut, en effet, vendre son régiment. Mais le conseiller du roi préfère le retenir en France, oisif et prodigue. Maurice décrit ainsi, dans ses *Mémoires*, le comte de Flemming : « Brave, très laborieux, d'une ambition démesurée, le plus méchant homme qu'il y ait sous le ciel, aimant peu les honnêtes gens, implacable ennemi... brutal comme un cheval de carrosse, un peu fou, donnant dans la chimère. » Chimère qui poussait le ministre à régner, lui aussi, sur la même province disputée. « Pourquoi, ajoute Saint-René Taillandier, son historien, Maurice veut-il tout quitter ?... C'est que l'heure

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

des grandes aventures vient de sonner pour l'homme qui écrira un jour *Mes rêveries* en tête d'un traité stratégique; c'est qu'il y a une couronne à prendre dans le duché de Courlande, et que Maurice de Saxe, pour la saisir, est décidé à culbuter ses rivaux, dût-il rencontrer parmi eux son éternel adversaire, le maréchal comte de Flemming. »

La vie d'Adrienne Lecouvreur est trop mêlée à celle du comte de Saxe, ses lettres contiennent trop d'allusions aux événements du Nord, pour ne pas rendre utile un abrégé de cette histoire lointaine. Le *Mémoire historique sur les Courlandais*, que le comte a fait composer pour le roi Auguste, mémoire consacré à la défense de ses droits méconnus, expose avec clarté les origines et le développement de ces États, la Courlande et la Livonie, « conquis sur des peuples barbares par les chevaliers de l'Ordre teutonique, et gouvernés par eux jusqu'au temps de la Réformation ». Le grand-maître sécularisé, Gothard de Kettler, « pour mettre une barrière entre lui et les Moscovites qui faisaient de fréquents ravages », s'était, en 1562, soumis à la Pologne par un traité de protection, les *Pacta conventa*, « dans lesquels il était dit que la souveraineté de la Courlande et de la Sémigallie resterait à tous ses descendants mâles à titre de fiefs, moyennant quelques honoraires, comme de recevoir l'investiture des mains du roi de Pologne, de fournir un certain nombre de troupes, en cas de guerre contre les Turcs, de rendre foi et hommage au Roi, et de le regarder à perpétuité comme *Dominus directus*, enfin toutes les choses attachées ordinairement aux fiefs souverains, sans au demeurant avoir à démêler avec la République et n'allant que par appel devant la personne du Roi... » Mais aujourd'hui, « la maison de Kettler étant prête à s'éteindre dans la personne du duc Ferdinand de Courlande, les Polonais ont obligé le Roi à consentir à l'établissement d'une loi par laquelle la Courlande et la Sémigallie seront partagées en palatinats après la mort du duc Ferdinand, qui est d'un âge très avancé et hors d'espérance de laisser une postérité qui puisse relever sa maison. Les Courlandais, justement outragés par cette décision qui renversait tout leur établissement, et qui ne saurait se faire sans leur consentement, ont songé aux moyens de parer ce coup qui détruit entièrement leur État. »

Dès 1711, le roi Auguste avait peut-être songé au comte

Maurice, alors âgé de quinze ans. Mais Voltaire, dans son *Histoire de Charles XII*, nous apprend que le roi de Pologne craignait une ligue de la Suède et de la Russie pour rétablir Stanislas. Il s'engagea donc à laisser élire le margrave de Brandebourg-Schwedt, qu'on eût marié à la duchesse douairière de Courlande, Anne Ivanowna, nièce de Pierre le Grand. On abandonna ce projet après la mort de Charles XII, tué sous les murs de Frederickshall (30 novembre 1718), et le comte de Flemming, « le plus défiant de tous les hommes, dit Voltaire, et celui dont les puissances voisines devaient le plus se défier », voulut la couronne pour lui-même. Il recula cependant devant la nécessité de trahir son maître pour régner avec l'appui du Tsar; il « demeura fidèle à son bienfaiteur ».

Les candidats se présentaient en foule, et l'on verra bientôt paraître le plus redoutable d'entre eux, le prince Mentchikoff, cet aventurier de basse naissance que la faveur impériale avait élevé aux premières places. « La fortune, dit Rulhière, dans son *Histoire de l'anarchie de Pologne*, avait pris dans les derniers rangs, ou, pour mieux dire, hors des rangs de la société la souveraine et les ministres qui succédèrent à toute la puissance de Pierre le Grand. » Le roi de Pologne, sur une démarche de l'impératrice Catherine, qui l'engageait « à choisir un prince de sa maison pour l'établir en Courlande..., en parla au comte de Saxe, et lui ordonna de penser aux moyens qui pourraient le conduire au succès de cette affaire ». Le Roi ne voulait agir que d'accord avec la Russie, et sans doute son fils se flattait d'acquérir, de ce côté, une protection bien décevante. L'envoyé de Saxe en Russie, Lefort, « jette un appel à Maurice, et Maurice, qui attend les aventures, va s'y précipiter à corps perdu ». Cet ambassadeur avait imaginé de marier le comte de Saxe à la duchesse de Courlande, qui disait : « Ou je recevrai un mari des mains du roi Auguste, ou je ne me marierai jamais. » Bientôt Lefort avait substitué à la nièce de Pierre le Grand, la propre fille du Tsar : « La princesse Élisabeth, écrivait-il à Flemming, est une place forte à emporter non impossible, car à l'aide du coffre-fort la place se rendra. La duchesse de Courlande coûtera, mais pas tant. » Malgré l'étrange portrait qu'on faisait d'Élisabeth, l'ambition du comte serait satisfaite; la Tsarine ne voulait pas d'autre gendre que lui, et sa fille l'appelait « avec démangeaison ». Pourtant Maurice ne songeait à aucune

de ces princesses qui régneront toutes deux sur la Russie. C'est à son habileté politique qu'il devrait le trône, ou à son épée.

Déjà, les délégués de la noblesse courlandaise étaient venus à Varsovie. Le Conseil des ministres, malgré la répugnance de Flemming, admettait l'élection de Maurice comme coadjuteur du vieux duc (25 avril 1726). Le comte devait partir pour la Courlande et pour Saint-Pétersbourg, sous prétexte de réclamer la restitution des îles Mœn, domaine de sa mère en Esthonie. Le 21 mai, le Roi se ravise ; mais il apprend que son fils, refusant de se soumettre, est parti en disant : « Ce sera un bon coureur, celui qui me rattrapera. » — « Il est parti au galop, dit-on au ministre, avec sa bande de flibustiers » (une escorte de gentilshommes que lui avait envoyée le comte Pociey, grand-général de Lithuanie). C'est que, devant l'opposition des Polonais, le ministère saxon pensait « qu'il était dangereux de se mettre au risque de se brouiller avec la République ». Le 28 mai, le prince royal écrit à Maurice une lettre émouvante : « On m'a dit que votre intention était de vous mettre à la tête d'une partie de la noblesse pour engager le reste à prendre les armes; c'est à quoi je n'ajoute pas foi, et je ne balance pas un moment à vous assurer d'avance que le Roi ne vous saurait approuver dans ce cas. Moi, je suis toujours du sentiment conforme au vôtre, qu'une belle mort serait préférable à une honteuse vie. Je vous laisse à penser si vous sauriez rencontrer une belle mort par une pareille entreprise. » Il était trop tard, et Maurice répondait : « Le sacrifice est prêt en Courlande, et l'on n'attend que la victime. Je ne manquerai pas de l'être si le Roi me condamne, mais je ne puis trahir des gens à qui ma parole me lie, et me déshonorer chez une nation entière qui a mis sa confiance en moi... S'il ne faut que combattre les Polonais, vous me verrez bientôt une armée à leur opposer... J'ai mis sur le papier ci-joint les droits des Courlandais à l'élection d'un duc, et je vous prie de le lire avec attention. Quand il s'agira de faire la guerre sur le papier, je vous en ferai voir d'autres, et je vous assure, monseigneur, que je ne crains la République ni de l'une ni de l'autre façon. »

On ne saurait entrer ici dans le détail de la négociation électorale. D'après le *Mémoire*, « le comte s'étant aperçu de quelques incertitudes de la part de la cour de Russie, et craignant qu'elle ne désirât une assemblée des États de Courlande

que pour y faire élire quelqu'un qui lui fût plus agréable, il fut contraint de précipiter les choses... » Et Maurice écrit lui-même, dans son *Journal de ce qui s'est passé à Mittau depuis la convocation de la Diète* : « Le 28, je fus élu unanimement duc successeur de Courlande. » Quand le prince Dolgorouki parut à Mittau, « avec ordre de travailler contre l'élection du comte de Saxe, la chose était conclue, et l'affaire de la succession établie par le *Diplôme*... Le comte eut encore un assaut à soutenir par l'arrivée du prince Mentchikoff, qui était venu avec une diligence extrême de Pétersbourg à Mittau. Il pria, menaça, offrit de grosses sommes, et fit marcher des troupes vers les frontières de Courlande. Mais tout fut inutile. Tout ceci se passa dans l'espace de dix jours depuis l'arrivée du comte à Mittau. »

Chez les Courlandais, l'enthousiasme se propageait d'heure en heure : « Ils sont inébranlables, écrit Maurice à sa mère, ils ont juré de renouveler à mes côtés l'héroïsme de leurs ancêtres, les chevaliers de l'Ordre teutonique. Ah! soyez assurée qu'il y a ici des braves qui m'aiment de toute leur âme. » Les femmes n'étaient pas moins ardentes. « On voit paraître ici, dit Saint-René Taillandier, toute une légion de femmes qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, s'intéressent avec passion au succès du héros... Tous les rangs sont confondus, et non seulement tous les rangs, mais tous les genres d'affection : une mère, une comédienne, une fille d'empereur, de grandes dames de Dresde, de Varsovie, de Mittau, de Riga. » Ce sont, avec les deux princesses de Russie, ces fiancées toutes prêtes, les sœurs de Maurice, la comtesse Ruthowska, la comtesse de Cosel, devenue comtesse de Frise, la comtesse Orzelska, mariée en 1731 au prince de Holstein. « Soyez persuadé, mon cher frère, lui écrivait celle-ci, que je ferai tout au monde pour vous rendre content. J'ai sondé le Roi à votre sujet, et j'ose dire que vous êtes bien dans son esprit, et qu'il n'est pas fâché contre vous. Pour le diable [Flemming], je n'en ai rien entendu; il n'oserait parler trop haut, vous avez trop d'amis pour qu'il dise du mal de vous... » Ce sont la maréchale Bielinska, la comtesse Pociey, ces femmes des grands dignitaires polonais, tous ces personnages de la *Saxe galante*, qui volent au secours de leur cher Maurice.

Dès le lendemain de l'élection, Mentchikoff s'avançait contre le nouveau souverain avec un corps de douze mille

Russes; Maurice était assiégé dans sa maison : « Je me prépare à être alerté la nuit », écrivait-il au comte de Frise, le 20 juillet 1726. Mais, au lever du jour, Mentchikoff avait décampé. Et, le 27, le comte ajoutait gaîment : « Vous verrez que ma situation devient de jour en jour plus gaillarde, mais je vais toujours mon train. » Cependant les Polonais ne désarmaient pas. Leur intérêt était de voir la Courlande faire retour à la République, de la diviser en palatinats, comme une proie offerte aux seigneurs. Plusieurs cours de l'Europe, surprises par le succès du comte, allaient « envoyer des ambassadeurs à la Diète de Grodno, dans l'intention de miner ses affaires ». Le Roi son père, lui-même, poursuit Maurice dans le *Mémoire*, « voyant que tout concourait à détruire l'élection de Courlande, se déclara contre le comte de Saxe, et se joignit à la République... Le 15 d'octobre, il lui écrivit une lettre où était jointe une *Déclaration*... Cette lettre fut lue en plein Sénat, et le comte fut proscrit, déclaré ennemi de la République, et sa tête mise à prix. L'on donna une commission soutenue de troupes pour réduire les Courlandais, les faire renoncer à cette élection, et leur faire accepter l'incorporation à la Pologne, suivant la Constitution à laquelle le Roi fut obligé de se prêter. »

Voici la *Réponse du comte de Saxe à la lettre que le roi Auguste lui avait écrite le 15 d'octobre* : « Sire, je suis dans la plus vive douleur de me voir obligé de désobéir à Votre Majesté, mais je ne suis plus à moi-même, et je ne puis rien faire sans le consentement des États de Courlande. J'appelle de cette situation au cœur de Votre Majesté. S'il ne me condamne pas, je m'en remettrai avec plaisir à la fortune du sort qu'elle me destine. » Et le 15 novembre, il écrit au comte de Frise : « Eh bien! mon cher comte, me voilà proscrit, ma tête mise à prix! Dieu me fasse miséricorde si je suis pris! Je crois que l'on ne me fera non plus de quartier qu'à un loup... Ah! messieurs du Sénat et de la République, vous me payerez la sottise que le Flemming vous a fait faire, et vous allez voir un beau train! On veut donc que je prenne les armes? Soit! Je les prends; mais, tant que je pourrai tenir mon épée dans mes mains, je m'en servirai pour vous détruire. C'est ici, mon cher comte, où il faut vaincre ou mourir. Je commencerai, n'eussé-je que cent hommes, et, quand ils seront tués, j'en chercherai d'autres, et cela tant que je respirerai...

Au fond de son abbaye de Quedlinbourg, la mère de Maurice suivait le drame. Elle aussi se mourait d'inquiétude. Fière de son fils, quand celui-ci lui écrivait : « Laissez-moi la main libre, madame, vous verrez revivre sous vos yeux le vieux Kœnigsmark, celui qui tenait en échec les armées de l'Allemagne ! » elle avait vendu, pour la cause, ses plus chers souvenirs, les restes de son opulence. La chute du comte fut pour elle un coup terrible : elle craignait les projets insensés de son désespoir : « Qui sait si le monde ne reverra pas en moi un nouveau Coriolan ? » Mais que pouvait alors la comtesse de Kœnigsmark, celle que Voltaire, dans son *Histoire de Charles XII*, appelle « cette femme célèbre dans le monde par son esprit et sa beauté, plus capable qu'aucun ministre de faire réussir une négociation » ? Si elle n'avait, dans tout l'éclat de sa jeunesse, quand elle s'efforçait de sauver le trône d'Auguste, rien obtenu de l'insensible conquérant, elle s'agitait maintenant, sans pouvoir, au milieu de cette intrigue obscure. Jamais peut-être ne vit-on agir plus d'intérêts contraires et de ressorts secrets. Le mot le plus juste a été dit à un Français qui demandait « quelle idée on doit se former de l'entreprise du comte de Saxe ». Le diplomate russe interrogé répondait : « On s'y perd. »

Une seule chose était certaine, l'argent manquait. C'est aux amis de France que Maurice avait fait appel : Adrienne fut la première à répondre ; elle aussi vendit ou mit en gage ses diamants, sa vaisselle et ses voitures, et put offrir une somme de quarante mille livres. Sa pensée ne quittait pas, disait-elle, celui qui « courait de furieux dangers par des accidents imprévus ». Il faudrait citer tout entière la lettre découverte dans les papiers de Suard par Charles Nisard, et publiée par lui : « J'ai été très longtemps sans recevoir des nouvelles, écrivait Mlle Lecouvreur, le 31 décembre 1726, et puis j'ai reçu neuf paquets en deux jours. Le charme est cessé, et depuis j'en reçois deux fois la semaine régulièrement. Il est impossible, quand on voit tous les détails de cette affaire, de n'être pas de la dernière des impatiences contre le père ; la conduite de l'un est aussi blâmable et inconcevable que celle de l'autre est intéressante et digne, et habile au milieu de tous les revers. Mais que faire contre la force et la faiblesse honteuse d'un roi qui se laisse gouverner par le plus cruel ennemi de sa gloire, et par l'homme du monde le plus déchaîné contre ce fils dont il n'est pas digne ?

Assurément, ils ont autorisé tout ce qui lui était contraire par haine, par envie ou par intérêt, et découragé tous ceux qui voulaient contribuer à une si belle entreprise. Les anciens rivaux, qu'un seul mot pouvait confondre, recommencent de plus belle, depuis la proscription prononcée par la Diète et signée par le Roi. Concevez-vous que l'on ait pu signer un acte qui mette cette tête à prix ? — Un père, pour un projet si noble, qu'il a approuvé d'abord, et qui lui serait très utile à l'avenir ! L'ascendant du Fl[emming] est insurmontable, ou plutôt il n'y a plus ni humanité, ni raison dans cette âme. Tout cela est avec des circonstances qu'il m'est impossible de vous écrire, mais qui vous feraient redoubler d'estime et d'attachement pour le proscrit, de même que d'impatience, pour ne rien dire de plus, contre celui qui a tant de faiblesse ; car il ne tenait qu'à lui, de l'aveu même de ses plus grands ennemis.

« Les sujets menacés tiennent encore bon ; mais que feront-ils contre deux puissants royaumes et un aussi grand empire? Car les Prussiens sont unis aux Russes ; tous deux dissimulent encore ; mais il ne faut pas se flatter, je crois cette affaire très manquée. L'Angleterre avait promis un secours qu'elle ne veut plus donner, et prend pour prétexte qu'on ne veut pas manquer au roi père qui s'est déclaré si authentiquement opposé à la confirmation de cette élection. On se barricade dans la capitale, et on ne peut pas abandonner des gens qui veulent périr pour défendre leurs droits et leur choix. Mais ils se feront tous écharper, s'ils persistent ; ils seront attaqués de tous côtés, dès que les premiers auront commencé. Voilà la perspective où je suis dans un temps où on me témoigne plus d'affection et de confiance que jamais. Toute cette affaire ressemble parfaitement à un roman, et je meurs de crainte d'approcher de la catastrophe. En vérité, cela serait affreux, et je ne peux vous dire à quel point je suis tourmentée. »

Pendant ce temps, le souverain sans palais et sans revenus, « gardé par cent hommes, dont quarante racolés avec peine », essaie de tromper l'ennui dans cette triste capitale de Mittau. « Le prince, écrivait un gentilhomme suédois à la comtesse de Kœnigsmark, est réduit à passer au lit la plus grande partie de la journée, et à se faire lire *Don Quichotte*. » Mais son imagination ne se reposait pas. Il affirmait à sa mère qu'il était sûr de l'appui des Russes, refusait à son père d'aller servir

la cause de la France dans une guerre éventuelle contre l'Autriche : « Je demande, répondait-il, si, quand on a une fois livré sa parole, on est le maître de la retirer sans le consentement de ceux à qui on l'a livrée, et si le Roi peut ordonner à quelqu'un de la violer... Je déteste toute fortune qui me viendra par trahison. » Mais il songeait à offrir un port aux Anglais sur les côtes de Courlande, et cédait aussitôt devant les menaces de toutes les puissances. « Ses propositions, écrivait M. de Manteuffel, sont des plus vastes, des plus scabreuses, et des plus mal digérées. » Enfin, il faut « venir à bout de la Diète », qu'il appelle, dans une lettre au comte de Frise du 4 mars 1727, « ce monstre qui a tant de têtes, plus de bouches, peu d'oreilles et point de bras ». Il faut, avec les derniers fidèles, organiser la dernière défense : « Je crois que l'on sera dans une belle fureur contre moi à Varsovie, et que le ministère saxon sautera aux nues... Priez Dieu pour moi! Je vais entreprendre l'aventure la plus périlleuse. »

C'est alors surtout qu'Adrienne songeait au départ, au mariage peut-être. Le fragment suivant apporte les conseils d'une tendresse alarmée. La cause est perdue, il s'agit d'obtenir le pardon du Roi, de regagner sa faveur; et, elle ose presque le dire maintenant, de renoncer à une couronne odieuse, qui n'est plus qu'un obstacle au bonheur.

1726.

O mon cher comte, que n'êtes-vous ici? Quoi qu'il pût m'arriver, la part que vous voudriez bien y prendre me dédommagerait pleinement, et votre vue préviendrait et empêcherait tous les malheurs dont on me menace. Je ne mourrais point devant vous, et je vivrais heureuse, si vous m'aimiez comme je vous ai vu m'aimer, vous souvient-il? L'absence et mille objets nouveaux n'ont-ils point effacé de votre âme ces sentiments qui font ma joie et ma douleur, mon espérance et mes craintes? Que ne pouvez-vous lire dans mon âme d'où vous êtes, ou plutôt que n'êtes-vous ici? Parlez-moi de votre retour quelque éloigné qu'il puisse être : si vous pouviez le rapprocher, si vous pouviez le désirer seulement un instant comme moi! C'est mon cœur qui vous parle : il ne fut jamais tant à vous, et ne sera jamais à d'autres. Si vous m'aimez, si vous avez quelque désir que ma santé se rétablisse et que vous ne puissiez revenir plus

tôt, au moins écrivez-moi souvent, et de longues lettres. Songez que vous pourrez peut-être encore désirer quelque chose de moi avec vivacité, et qu'il n'y a rien au monde que je ne vous promette et que je ne tienne en récompense de ce que je vous demande aujourd'hui.

Sacrifice, voyage, tout enfin ce que vous pourrez souhaiter, je ne balancerai jamais; mais écrivez-moi longuement, parlez-moi de vos affaires, de vos plaisirs, de votre santé, de celle du Roi, et de tout ce qui a rapport à vous. Je serai sûre au moins que pendant ce temps vous aurez pensé à moi. Ce seront des gages de votre tendresse qui me seront précieux et qui me feront vivre. Écrivez à la chère cousine (1), dites-lui de m'aimer, mais ne négligez point vos affaires où vous êtes. Profitez du temps, ménagez vos ennemis, animez ceux qui vous sont attachés et ne vous livrez point à d'inutiles ressentiments. Songez que la dissimulation est permise et même nécessaire aux personnes de votre naissance et que vous ne pouvez mieux vous venger qu'en acquérant de la considération, et j'ose dire que la fortune en est la base. C'est à la honte du genre humain, mais cela ne laisse pas d'être. D'ailleurs, celle à laquelle je vous conseille de travailler, ne vous peut faire aucun tort près des âmes les mieux nées, et elle est nécessaire à la gloire du Roi. Je vous parle contre moi en vous excitant à l'engager, à vous rendre justice; il vous faudra plus de temps pour le déterminer, et vous en tiendrez plus à lui et moins à moi. Vous en serez moins selon mon goût, car je vous aimerais mille fois mieux simple habitant de Dammartin qu'avec toutes les couronnes du monde, et cependant je risquerais mille fois ma vie pour vous procurer un établissement digne de vous. C'est pour vous que je vous aime, et jamais vous ne serez aimé plus parfaitement.

Que ne puis-je parler à votre Roi? Il ne tiendrait point à mes prières ni à ce que m'inspireraient votre intérêt et sa gloire. Mais s'il voyait par moi tout ce que vous valez, il ne vous laisserait jamais revenir ici, et la petite maison de Dammartin me paraît bien plus belle que toutes les Cours du monde. Nous y sommes seuls, libres et heureux; là nulle brigue ne nous occupe, vos chiens sont vos seuls courtisans, et l'amour notre unique

(1) Mlle de Kœnigsmark, cousine du comte de Saxe, qui passa plusieurs années à Paris depuis 1723.

affaire. Est-il rien de plus doux dans la vie, et n'est-elle pas trop courte pour négliger le plus grand bien du monde? Demandez-le à tous les rois, mais vous le devez savoir mieux qu'eux tous, puisque jamais ils ne furent aimés comme vous.

Adieu, mon cher comte et mon cher seigneur, si je m'en croyais je ne cesserais point de vous écrire, je voudrais baiser les mains et embrasser les genoux de Mme la comtesse de Kœnigsmark (1). Je n'avais point d'autre papier, et je vous aurais plutôt écrit sur des feuilles de chêne que de me priver de ce plaisir.

ADRIENNE.

Cependant, d'après le *Mémoire historique*, « comme la commission des troupes polonaises ne devait arriver qu'au mois d'août en Courlande, et qu'on était alors au mois de février », le comte de Saxe, qui avait vu secrètement son père à Biélostok, « se rendit en Allemagne et en France pour veiller de plus près aux levées qui se faisaient en différents pays pour lui... » C'est ainsi que Mlle Lecouvreur retrouve sa vraie vie, parfois pour quelques semaines ou quelques jours. L'illusion jointe aux souvenirs rappelle un instant ces joies et ces querelles légères que les angoisses de l'absence avaient fait oublier. A la fin d'avril 1727, le comte était à Paris pour intéresser le cardinal de Fleury à son sort. Il devait repartir sans avoir obtenu aucun secours. A travers les lignes d'Adrienne reparaissent les riens charmants : « J'ai pensé à vous dans tout le chemin; on me parla de vous hier pendant toute la soirée; ensuite on joua à des petits jeux, et l'on disait à tout moment que tout ce que je désirais partait et était relatif à vous. On m'a entreprise sur ce que vous n'êtes pas assez à la Cour, et il faut bien que vous y demeuriez de suite pour m'éviter ces querelles et pour me faire beaucoup de plaisir... Il serait bien galant que vous arrivassiez mardi de bonne heure : en attendant, pensez à moi, mais je crains bien que votre chasse n'affaiblisse cet attendrissement si flatteur... Mais je ne saurais parler ce soir contre personne, j'ai du baume dans le sang, vous m'aimez et je me porte bien, voilà deux grands points. Je vous aime, et je triomphe de mes ennemis sans peine et sans avoir le malheur de les haïr, car c'est un grand tourment selon moi. »

(1) Marie-Aurore, comtesse de Kœnigsmark, mère du comte de Saxe, née en 1670, morte le 16 février 1728.

Paris, le découragement reprend, et, à chaque départ, Adrienne, que le métier arrache à sa douleur, pourra redire : « C'est une chose horrible que les voyages forcés de Versailles, les nouveautés qui tombent après avoir donné de la peine... la dissipation forcée et triste où je suis. »

*
* *

C'est que la Courlande agitée réclamait encore une fois le comte de Saxe, et que les derniers combats vont s'engager. Le 21 juin, le « duc successeur » était auprès de son père à Pillnitz ; aussitôt, « il entama une négociation avec les ministres polonais qui étaient auprès du Roi pour tâcher de faire révoquer l'envoi de la commission en Courlande, mais, s'étant aperçu qu'on ne cherchait qu'à l'amuser, elle se rompit ». — « Je suis au mieux avec le Roi, écrivait-il à sa mère, et nous nous voyons comme s'il n'y avait jamais rien eu entre nous. Il n'est pas plus question de la Courlande que si elle n'existait point. On ne m'en a rien dit ; je poursuis donc ma route. La mort de la Tsarine est pour moi une terrible catastrophe... Je m'attends aux complications les plus étranges. » L'impératrice Catherine avait succombé, en effet, le 17 mai 1727, et le règne du jeune tsar Pierre II n'était signalé que par l'affreuse tyrannie de Mentchikoff. La Diète de Pologne, de son côté, avait déclaré les Courlandais rebelles. Voici la *Lettre de protestation* que le comte adressait au Roi, de Kœnigsberg, le 14 juillet : « Sire, je suis contraint par une nécessité fatale de désobéir aux ordres si souvent réitérés par V. M... Je ne puis que me jeter à ses pieds par cette dernière instance pour la supplier avec toute la soumission possible de suspendre pour un moment les considérations relatives au décret de la Diète de Grodno, pour envisager mes engagements du côté de l'honneur... Je dois tout à Votre Majesté, et ma vie est le moindre des sacrifices que je puisse lui faire ; mais, Sire... je ne suis plus à moi-même, je ne puis plus abandonner un parti honorable ni me dédire et manquer à ma parole... J'occupe un emploi distingué dans les armées du Roi très chrétien, où la lâcheté et la trahison ne souffrent ni interprétation ni déguisement, et je dois m'appliquer à en mériter encore de plus éminentes. Mais, Sire, quand je voudrais passer sur toutes ces considérations essentielles, pourrais-je éviter le reproche continuel de ma propre conscience,

et me résoudre à finir mes jours dans un mépris manifeste ?... Daignez, Sire, faire quelque attention aux vérités que j'ose vous exposer, et qui doivent me rendre plus digne de votre pitié que de votre colère. »

Menacé de l'invasion russe, proscrit par les Polonais, le comte trouvait dans les lettres d'Adrienne un précieux réconfort. La tendresse de l'amie absente, écrivait-il, venait égayer ses jours moroses. Au fond de ses brumes, il l'enviait de parcourir des « lieux charmants », et, dans le tumulte du camp, donnait un souvenir joyeux aux amis de France, d'Argental et Rochemore. Il osait même craindre la santé améliorée de sa maîtresse, y découvrir un risque d'infidélité ! Il comparait ses bois sauvages à la forêt de Fontainebleau. Et, de même que la comédienne rêvait à la maison des champs parisiens, le capitaine « sarmate », en armant de quelques canons le fort *Maurice* et le fort *Adrien*, imaginait, dans son île perdue, « l'habitation charmante » où la fée lointaine viendrait apporter sa grâce.

Traqué maintenant par deux armées, celle des Moscovites et celle de son père, le souverain d'hier s'était enfermé dans l'*Ile des proscrits*, où va se jouer le dernier acte. Abandonné par les Courlandais, Maurice est « seul avec ses gardes et quelques recrues venues des Pays-Bas ». Voici sa petite troupe : douze officiers, avec le général Belling et un capitaine français ; 104 hommes d'infanterie, 98 dragons et 33 domestiques. « Tout d'un coup, on lui apprit que les troupes moscovites, ayant passé la Duna, étaient entrées en Courlande. On était au 12 d'août... Le général Lascy se fit annoncer au comte de la part du jeune tsar de Russie... Il les reçut dans l'île d'Asmeyden. M. de Lascy lui déclara au nom de son maître qu'il avait ordre de l'attaquer. Le lendemain, les troupes moscovites parurent sur les bords du lac d'Asmeyden, et comme on aurait pu le taxer de vouloir résister à l'empire de Russie et aux Polonais tout ensemble, il ordonna au général Belling de faire une composition avec les Moscovites telle qu'il la jugerait à propos. Pour lui, ne voulant pas tomber entre les mains des Moscovites, il se retira à Memel, port du roi de Prusse, accompagné de quelques officiers seulement. » Un récit plus curieux et qui donne mieux l'impression des faits est celui que Maurice envoyait de Memel, le 31 août 1727, et où il s'exprime librement sur les « perfides

Russes ». « Je fus attaqué très chaudement, écrit-il, par des gens que je tiens être Cosaques des Moscovites. J'avais dix personnes avec moi. La première échauffourée a duré douze heures, tout y a péri... Ainsi, il ne s'est sauvé de l'équipée de Courlande que trois personnes, si les nouvelles sont justes. » Les bagages du fugitif étaient pris. La Diète (15 septembre 1727) déclarait illégal le vote unanime du 26 juin 1726. Maurice, dans une lettre à sa mère, se comparait à Nicomède vaincu. « Et le comte de Saxe, lit-on aux dernières lignes du *Mémoire*, se retira en France, parce que le temps de tirer l'épée était passé. »

* * *

Adrienne restait fidèle, non moins qu'à l'amour, au courage malheureux. Mais, si elle avait espéré, au lendemain de la défaite, un retour définitif, et l'union de leurs deux vies, elle était détrompée. L'ambitieux avait de nouveaux desseins, plus hardis et plus cachés. La conquête d'une couronne perdue va l'entraîner, l'année suivante, sur la route de Russie, et jamais l'amie négligée ne sera plus près de l'abandon.

A Paris, ce 5 décembre 1727.

J'ai enfin reçu une lettre datée de Francfort, qui est restée bien plus longtemps en chemin que les autres. Je vous plains de tout mon cœur des fatigues affreuses que vous essuyez, mais il faut bien qu'elles vous coûtent moins que je ne crois, puisque vous ne vous en lassez pas. Les projets nouveaux que vous faites pour l'année prochaine me paraissent d'un grand courage; mais ils anéantissent absolument les miens : il n'est pas en mon pouvoir de vous le cacher. Vous me mandez comme une nouvelle qui doit m'enchanter que vous resterez trois mois ici. Quelle félicité, dites-vous! Je croyais que vous y reveniez pour toujours. Je vois bien que vous voulez passer votre vie dans les horreurs que traîne après soi l'ambition ; je l'avais bien prévu dès que vous avez commencé, je vous l'ai écrit, mais je me suis étourdie et flattée pour vous plaire. Aujourd'hui, je vois clairement les malheurs que j'ai redoutés, je ne dois plus espérer d'être jamais heureuse, quoi qu'il puisse arriver.

Il ne me convient point de rien exiger de vous, je suis

incapable même de souhaiter aucun sacrifice, mais je ne puis supporter l'idée de vivre éternellement comme je vis, toujours en alarme pour le présent et jamais certaine de l'avenir. On souffre deux ans, et, vous le voyez, jamais tendresse ne fut plus vive ni fidélité plus exacte et plus scrupuleuse. Si vos projets avaient une fin bonne ou mauvaise, je prendrais mon parti et j'attendrais avec courage ; mais l'incertitude me désespère et me fait désirer de ne vous plus aimer, parce que je mène une vie détestable et insoutenable assurément pour toute autre. Je vis d'amertume et de frayeurs depuis deux ans; je m'en faisais un mérite et un plaisir quand j'ai cru que vous reveniez ici pour toujours. Mais cela me paraît un supplice depuis que vous voulez retourner, et que je n'envisage plus de fin à tout ceci.

Il serait plus beau de soutenir ce que j'ai commencé, mais je n'ai jamais rien fait que par le mouvement naturel de mon cœur : il ne m'inspire plus tant de patience ni de courage, et je vous dis ce que je sens. Je suis dégoûtée à mourir du projet de retourner, tout cela me paraît sous une autre image. Vous n'êtes point soutenu, vous n'avez à faire qu'à des traîtres et vous agissez pour des gens faibles et incertains qui vous ont manqué. Car je ne leur pardonne point de ne vous avoir pas aimé de quelque manière que ce pût être. On vous trompe, on vous flatte, et vous y périrez malgré votre courage. Je n'en ai plus, et je suis désolée ; j'aimerais presque autant ne vous plus revoir que de vous revoir pour vous perdre. Je suis dans une situation affreuse, car je me reproche ce que je vous écris. Je crois que vous m'aimez encore, et quoique je pense que ce soit bien moins que ce qui vous paraît de la gloire, je ne me pardonnerais pas d'avoir détruit en vous ce sentiment, parce que ce serait mal, parce que vous m'en aimeriez moins, et que vous me soupçonneriez d'avoir nui à votre bonheur. Vous retrouverez cent maîtresses, et vous ne retrouverez peut-être pas l'occasion de vous exposer à tant de malheurs et de gloire. Mais moi qui passe ma vie à gémir et à craindre, moi que vous faites vieillir dans l'ennui, que me restera-t-il à la fin de toutes vos courses? Un cœur fatigué de la reconnaissance qu'il croira me devoir et des infirmités que le temps m'aura procurées, ou le désespoir de vous voir périr par quelque trahison ou par quelque coup d'éclat. Voilà mon état, mes espérances, et le fruit des sentiments que j'ai pour vous.

Ici les uns disent : « Elle est folle »; ou les autres : « Elle nous trompe et n'est pas fidèle ». Que sais-je même si vous le croirez toujours? Car cette opinion pourrait seule me tenir lieu de tout. Mais vous êtes plus soupçonneux que personne, et si une fois vous avez quelque intérêt d'en douter, vous ne balancerez pas, et je perdrai tout de suite et votre cœur et le prix de ma constance. Voilà les hommes, tout cela est dans l'humanité. Que je me sais mauvais gré d'être née si différente de tant de personnes que je vois ! Je ne crois pas être la seule capable de penser ainsi, mais je tiens que c'est un malheur, et surtout lorsque l'on s'attache à quelqu'un qui se livre à l'ambition. Je vous aime pourtant mieux ce défaut que bien d'autres, car, vous le savez trop bien, j'ai un secret et vif penchant pour la vraie valeur et pour l'amour de la gloire bien entendu, mais je n'aime pas qu'on le pousse trop loin ni que cela fasse mon malheur. Vous avez toujours l'exemple de Gustave (1), à qui je vous ai comparé avec justice; mais, quoi qu'il ait fait, il avait bien une autre carrière que vous. Cristiern était un abominable tyran, et la Suède un grand royaume : les Polonais ne sont ni si cruels que Cristiern, ni les Courlandais si puissants que la Suède. Accoutumés à dépendre, ils n'entreprendront plus rien par eux-mêmes ; ils en ont manqué le moment. Quand il faut se conduire par les intérêts et les volontés de ses voisins, il arrive, comme vous voyez, bien des incidents. Ils ne voient de tous côtés que des maîtres, et vous n'avez pas de quoi tenir tête à pas un ou deux. Ils ont, selon moi, manqué le moment. S'ils vous avaient aidé avant l'incursion des Russes, vous n'en seriez pas où vous en êtes. Les Polonais ont profité du temps, et les Courlandais sont dans leur tort, puisqu'ils ont plié si vite : je les tiens subjugués, et je ne les aime plus.

Tout ce que je puis pour eux, c'est de les plaindre : c'est assez pour des gens qui vous ont manqué quand vous vous êtes sacrifié pour eux. Mais je ne puis moins pour des gens qui vous ont choisi et désiré, quoique ce choix m'ait fait souffrir. Enfin je ne saurais plus espérer rien qui me dédommage ni qui puisse me faire soutenir ce que vous m'annoncez. Adieu, je ne sais plus que vous dire et je ne sais comment j'ai pu vous tant écrire dans l'humeur et la tristesse où je suis.

(1) Dans l'*Histoire des Révolutions de Suède*, par l'abbé de Vertot (1695-1696). Allusion à la lutte de Gustave Wasa, contre Christian II, roi de Danemark.

A Paris, ce 8 décembre 1727.

Non, mon cher comte, plus j'y songe, et moins je m'accoutume à ma situation. Non, je ne puis souffrir l'idée de vous revoir et de vous reperdre : que gagnerez-vous avec vos barbares ? Ils vous tromperont sûrement, parce qu'ils n'ont point d'intérêt de vous servir réellement. Vous vous perdrez et moi aussi ; c'est malgré moi que je vous éloigne de ce chemin que vous êtes si obstiné de suivre. Mais c'est autant pour vous que pour moi, car ne croyez pas que je ne me sacrifiasse encore bien volontiers à vos volontés si cela pouvait vous rendre heureux. Je ne suis pas une maîtresse ni une amie comme une autre, mais je ne vois plus qu'un abîme de maux. Vous ne réussirez point, et le public qui ne juge communément que par le succès donnera aux vrais sentiments d'honneur qui vous déterminent le nom d'obstination et d'entêtement.

Vous ne me parlez plus du Roi votre père : ne songez-vous point à le ramener ? est-il écrit qu'il ne fera jamais plus rien pour vous ? Si vous renonciez à vos projets, ne sentirait-il pas la nécessité de vous faire un établissement au moins digne de lui ? Ne voyez-vous pas que vos ennemis triomphent de vos revers et de votre absence, et que, tant que l'on vous croira sans son appui, on ne traitera avec vous que pour vous tromper ? Je ne sais si mon sentiment m'aveugle en ceci, je suis très ignorante en politique, et je ne parle que d'après moi-même, mais il me semble cependant que je ne me trompe point et que ma tendresse m'éclaire. Réfléchissez-y sérieusement, et mandez-moi ce que vous aurez senti ensuite. L'humeur m'a d'abord saisie, je me la suis reprochée, mais je trouve qu'elle n'était pas sans fondement, et je me confirme dans mes craintes. Au nom de Dieu, allez à Dresde, vous n'aurez pas toujours cette ressource. Profitez du temps, et ne dédaignez pas de m'en croire, personne assurément ne vous parlera par des motifs plus tendres et moins suspects.

Le froid commence à nous gagner, la cour est à Versailles et les voyages y sont fréquents et bien ennuyeux. Je suis trop occupée de vos affaires pour vous parler des miennes qui ne sont pas agréables. Le Roi ira à Marly le 2 de janvier, la Reine a des soupçons de treize jours. Monsieur le Duc (1) est revenu de

(1) Louis-Henri, duc de Bourbon, premier ministre de 1723 à 1726, mort en 1740.

Chantilly et n'est plus exilé ; il a vu le Roi pendant un demi-quart d'heure. Il est revenu à Paris où il a reçu beaucoup de monde; il a été à l'Opéra voir deux actes de Roland et de là il est retourné à Chantilly d'où il reviendra quand il lui plaira : la mort de Mme de Prie (1), la conduite de S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans (2) et la crainte des projets des princes légitimés qui avaient des vues contraires à celles de M. le Cardinal (3) ont, dit-on, contribué à ce retour. On croit qu'il épousera enfin une parente de la princesse de Piémont, je crois que c'est une sœur. Adieu, mon cher comte, revenez, mais revenez pour toujours s'il est possible.

A Paris, ce 12 décembre 1727.

Vous me louez sur mon courage, lorsque je me sens bien abattue, mon cher comte. Je ne puis vous dire tout ce que je souffre depuis deux mois : cela va toujours en augmentant, et si vous ne revenez bientôt, je ne sais plus ce que je me dirai à moi-même. Votre projet de retourner m'a assommée, je n'ai plus ni âme, ni générosité, ni sentiment, ni raison. Je ne suis plus la même, et vous avez bien mal fait de m'annoncer cette mauvaise nouvelle. Il y a des moments où je me sens de si mauvaise humeur qu'il me semble que je n'ai plus d'autre parti à prendre que de travailler à vous oublier, mais j'en suis encore bien éloignée. Cependant, ne me laissez pas dans ce dessein, ou réduisez-m'y tout à fait, car il n'y a rien de plus affreux que l'incertitude. Voulez-vous que je vous avoue la plus forte des raisons qui pourrait me déterminer à essayer de détruire ma tendresse ? C'est l'opinion que j'ai que la vôtre ne peut durer toujours, et la connaissance de mes défauts et du cœur humain. Un homme de votre âge est bien jeune : une femme délicate et faible avec le même nombre d'années est bien éloignée de l'être. Ma constance vous sera à charge quand je ne vous plairai plus, et je vieillirai bien vite quand vous me laisserez toujours seule et abandonnée à mille craintes et mille frayeurs.

D'ailleurs on veut toujours voir une fin dans toutes les actions

(1) Agnès Berthelot de Pléneuf, marquise de Prie, maîtresse du duc de Bourbon, était morte le 7 octobre 1727.

(2) Mlle de Blois, veuve du Régent, morte en 1749.

(3) Le cardinal de Fleury, ministre d'Etat, de 1726 à 1743.

de la vie, et je n'en vois plus dans vos projets. Vous me demanderez ce que je ferais quand je serais bien guérie de ma tendresse pour vous, et véritablement je serais fort embarrassée de vous répondre, car il est certain que je n'en sais rien et que je ne sens dans mon cœur nulle volonté de prendre un autre engagement. Je m'imagine qu'il s'y trouverait d'autres inconvénients bien plus insupportables, et je ne vois pas ce que je ferais de mon cœur. Mais je trouve aussi que ceux qui disent que mon amour pour vous est pis que celui qu'on a pour Dieu, n'ont pas grand tort. J'aimerais cent fois mieux être dévote, et plût à Dieu que je pusse le devenir ! Je le désire de toute mon âme, et je porte envie à toutes celles qui se trouvent saisies de ce sentiment. J'en vois des exemples qui me font espérer, et peut-être ne m'en faudrait-il plus qu'un pour m'entraîner si vous ne deviez plus revenir. Mais votre retour m'embarrasse. Hélas ! si c'était pour toujours, je sens qu'il me charmerait. Que faire de trois mois ? Comment s'y refuser ou s'en contenter ? Tout cela me trouble la tête. L'inconstance et la fausseté de l'abbé (1) m'afflige. Il est d'autres choses qui me tourmentent, et ma pauvre vie n'est remplie que d'amertume et de douleur. A ma place, il y a bien des femmes qui en tireraient parti, mais elles penseraient différemment.

Il se trouve encore des gens qui paraissent désirer de me plaire, et quelque médiocre que soit ma figure, si l'on me savait détachée de vous, il s'en trouverait peut-être davantage : la fidélité et le désintéressement ne laissent pas de passer pour mérite, malgré le dérèglement du siècle, et ce sont des qualités rares qui ne laissent pas de trouver leurs partisans. Mais qui trouverais-je qui vous valût ? Je crois que vous m'aimez, mes défauts ne vous blessent point, je ne vous en trouve que dans votre éloignement. Encore n'est-ce que depuis que les causes m'en paraissent moins raisonnables et la fin tout à fait incertaine et éloignée ; car vous me devez cette justice que je n'ai point agi en femme ni en maîtresse ordinaire depuis deux ans. Loin de me plaindre, je vous ai encouragé, loué, excité ; mais enfin je reviens dans des sentiments plus naturels à mon sexe et pourtant point offensants pour vous. Je ne suis pas faite pour avoir la même portion de courage et de persévérance que vous

(1) L'abbé d'Anfreville, voisin d'Adrienne Lecouvreur, et familier du duc de Bouillon.

pour des choses que je ne vois que de loin et qui sont formellement opposées à mon bonheur, qui même altèrent le vôtre. Car quelle vie menez-vous, et que vous reviendra-t-il de continuer une entreprise moralement impossible à faire réussir à l'avenir? J'aime encore votre gloire plus que mes plaisirs, et si j'y voyais une heureuse fin malgré mes ennuis et mes craintes, je vous parlerais autrement. Mais je ne vois plus que malheurs, et je ne me sens plus de courage.

J'attends de vos nouvelles avec la dernière impatience. Je crois que les gens que vous attendez sont des fourbes et qu'ils vous tromperont toujours, je crois que l'autre génie ne vous sera jamais favorable, et je vous plains de tout mon cœur. Malgré tout ce que je vous écris, si vous aviez des raisons bien fortes d'espérer, n'allez pas me rien sacrifier, ni rien négliger. Ne m'écrivez rien qui vous *commette* en cas d'accident sur les lettres. Contentez-vous de n'avoir point tort si vous m'aimez, et croyez que votre justification sera bientôt faite avec moi ; quand vous n'auriez travaillé qu'à vos intérêts, j'aimerais mieux vous quitter que vous nuire. Mais vous n'avez encore rien à craindre, je vous en assure, et que je ne vous tromperai jamais. Adieu, mon cher comte, quand serons-nous plus heureux, ou plutôt quand le serons-nous? Car nous sommes bien éloignés du bonheur. Si vous reveniez... mais ne risquez rien, aimez moi, et tout ira bien.

A Paris, ce 15 décembre 1727.

Je n'ai point eu de vos nouvelles depuis huit jours, et je ne comprends pas qu'étant rapproché de cent lieues, les lettres tardent plus à venir, car je n'ose encore croire que vous écriviez moins qu'à l'ordinaire. Je suis cependant dans une grande inquiétude de ce que nous allons devenir, car, Dieu merci, je n'y vois encore rien. On me dit hier que l'on vous avait pris une nouvelle cassette ; je m'imaginai que ce n'était que la première, et malgré cela je m'en affligeai comme si c'eût été un nouvel accident ou la première nouvelle du premier. Les cœurs empoisonnés de tristesse se tourmentent de tout. On m'ajouta que toutes mes lettres y étaient, et qu'elles seraient lues devant la Commission. Je répondis qu'elles vous feraient honneur et qu'elles ne me feraient point de tort, et je répondis sur ce ton parce qu'il y entrait un peu de plaisanterie de la part de celui

qui parlait. Cet homme venait de causer deux heures avec le cardinal; il m'ajouta que vous ne reviendriez plus ; je lui dis que ce ne serait qu'à la fin du mois; il parut surpris et me dit qu'il avait envie de solliciter le roi d'Angleterre ou quelque autre puissance de vous faire une grosse pension pour continuer vos projets de vous retenir où vous êtes, et plusieurs autres propos de cette espèce que j'abrégeai.

Cependant cette cassette me tourmente, et je me fais mille frayeurs de tout ce qui pourra s'en suivre; je ne me sens plus d'espérance agréable et mon cœur est déchiré de douleur et d'amertume. Mon père et ma sœur me persécutent; votre absence, la perte de l'abbé, tout cela m'a si fort agitée que j'ai pensé me mettre dans un couvent ces jours-ci. Sans ce que vous m'avez mandé que vous pourrez venir à la fin du mois, mon parti était pris, et il est certain que je ne puis rester dans la situation où je suis. D'Argental (1), à qui j'en ai laissé entrevoir quelque chose, s'est fort opposé à ce projet qu'il n'a pas cru aussi sérieux qu'il l'était. Je conviens que je m'en repentirais peut-être, d'autant que l'humeur et le chagrin en seraient les principales causes; mais si j'avais fait cette démarche, je la soutiendrais, quoi qu'il pût arriver. Cela eût fait une scène si vous étiez arrivé trois semaines après, et me revoilà disposée à vous attendre. Vous me faites une pitié affreuse, mais je ne suis pas moins à plaindre que vous. Je n'ai nul plaisir et j'ai beaucoup de peines et de chagrin ; quand tout cela finira-t-il ?...

On dit que je suis un prodige, et que je suis attachée à une chimère. Ceux qui me haïssent disent qu'il n'est pas possible que je sois fidèle, et ceux qui m'aiment disent que cet état ne peut durer.

Le pauvre Fontenay (2), qui est revenu, est en bonne santé ; il dit qu'il serait affreux que je vous manquasse et qu'il a trop bonne opinion de moi pour le craindre; moi, je dis que je voudrais bien que vous revinssiez, et que c'est l'incertitude qui me coûte, et non le reste. Encore si vous étiez heureux ! Je n'aurais pas le courage de me plaindre, mais c'est trop que de tant souffrir pour vous, et pour moi. Que la tête ne vous tourne

(1) Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, l'ami de Voltaire, né le 20 décembre 1700, mort le 5 janvier 1788.

(2) M. de Fontenay, un des compagnons du comte de Saxe pendant l'expédition de Courlande, lui servait de chargé d'affaires en Russie (1726-1728).

pourtant point, mon très cher comte ; songez à vous, quoi que je vous dise. Il est permis à quelqu'un qui souffre de parler de ce qu'elle sent, mais, pour Dieu, ne négligez point vos affaires. Je suis fâchée d'avoir moins de courage que par le passé ; mais je ne suis point injuste, et tant que que vous aurez raison vous n'aurez point tort avec moi. Mon plus grand mérite est de vous aimer pour vous-même et d'être attachée à vos véritables intérêts plus qu'aux miens. Je ne m'en veux point départir ; c'est une obligation que vous m'avez jusqu'à présent que je veux que vous m'ayez toute ma vie.

Ainsi songez à vous, et songez que ce sera me plaire ; je gémirai, pleurerai, mais je me consolerai si je vous trouve fidèle et moins malheureux. Tout ce que je vous demande, c'est de ne point entretenir d'idée dangereuse et chimérique. Comptez avec vous-même, parlez-vous sans fard, consultez ceux qui sont à portée de vous parler de même, ne sacrifiez rien de réel, mais faites-moi grâce sur l'impossible, et ne me trompez point sur vos sentiments pour moi. Tant qu'ils seront tendres et sincères, les miens iront quoi que l'on dise et que je dise moi-même ; ou s'ils s'effaçaient je ne vous tromperais pas, vous le verriez bien et j'en conviendrais.

Mais n'abusez point de ma franchise ni de ma patience, songez que le temps est bien précieux, et pour moi cent fois plus que pour vous, parce que vraisemblablement vous avez plus à vivre, et que votre jeunesse ira bien plus loin. Je touche insensiblement au terme qu'une créature raisonnable doit donner à ses faiblesses, quand elle ne veut pas être ridicule, et vous verrez bien que la reconnaissance est un poids trop lourd quand je ne vous plairai plus. Mais je tâcherai que vous soyez content, et je me ferai justice ; mais aussi ne consumons pas le peu qu'il me reste de beaux jours dans les ennuis et les horreurs. Revenez s'il est possible, et surtout que votre fortune n'en souffre point, car je ne pourrais me le pardonner, je vous le dis en vérité de tout mon cœur.

Adieu. Je voudrais bien être aussi aimable que raisonnable, mais on ne se fait point.

A Paris, ce 18 décembre 1727.

Votre lettre du 27 de novembre m'a infiniment consolée, mon cher comte ; vous m'y paraissez aussi ferme et moins triste,

et ce que vous me dites me rassure sur la plus vive de mes craintes. On m'avait dit la veille des choses qui m'avaient percé l'âme, et elles paraissaient vraisemblables. Elles venaient du neveu d'un abbé qui avait écrit ici à son père : quoiqu'il soit jeune et apparemment sans expérience pour les affaires, je ne laissais pas d'être effrayée par ce que les choses fâcheuses persuadent toujours. Le comte de S... (1) que j'avais fait chercher me les avait dites, et nous avions déploré ensemble et votre sort et votre malheur. Vous me mandez peu de choses, et cependant je suis tout autre. Au nom de Dieu, ne risquez rien dans vos lettres à l'avenir. J'ai tant de dispositions à vous entendre et à vous croire qu'un seul mot peut me rassurer, et j'aimerais encore mieux m'en priver que de vous exposer le moins du monde. Allons, mon cher comte, reprenons donc encore patience : à qui ne donneriez-vous pas du courage? J'ai grand regret à mes dernières où il me semble que j'en ai tant manqué ; mais je suis femme, mon cher comte, et je suis en vérité persécutée de trop d'ennuis et de chagrins. J'en ai d'une nature si singulière qu'il n'est pas étonnant que je me laisse accabler quelquefois.

Me revoilà sur vous dans une assiette plus tranquille, le reste n'est pas fait pour m'abattre quand votre tendresse me soutiendra. Je vous aime, vous m'aimez, vous me rendez justice, n'est-ce pas assez? Vous êtes absent, mais nos sentiments nous rapprochent et cela finira. Je vieillis, mais c'est pour vous. Puis-je avoir une plus heureuse excuse? C'est en vous attendant. On dit que vous pourrez ne plus m'aimer; mais vous m'estimerez du moins, et qu'obtiendrais-je de plus d'un autre? D'ailleurs cela peut être encore douteux, et que puis-je espérer de mieux que l'estime et la reconnaissance d'un aussi brave et grand homme?

Oui, je vous aimerai, fussiez-vous dix ans dans votre entreprise, et dussiez-vous y épuiser toute tendresse. La mienne est composée de trop de sentiments durables pour s'éteindre. Faites, mon cher Maurice, tout ce qu'il vous plaira et conviendra, je ne puis vous manquer ni me plaindre. Je désavoue et déteste tout ce que j'ai pu vous mander de différent. Il me semble cependant qu'il ne m'est rien échappé de dangereux

(1) Probablement le comte de Sabran, chambellan du duc d'Orléans, mort en 1750.

pour vous ni de trop blâmable pour moi. Premièrement, mes faiblesses ne pouvaient rien sur votre courage, et d'ailleurs toute ma mauvaise humeur n'a jamais pris sur vos véritables intérêts. Si j'ai faibli, je suis à vos pieds pour attendre mon excuse, et je suis sûre de l'obtenir parce que je la désire et que nous nous aimons véritablement. Je ne vous fais point de question, parce que je crains le danger que pourraient courir vos réponses. Je m'en rapporte à vous sur votre conduite, tout ce que vous ferez sera bien : si vous revenez, vous jugerez par vous-même si je vous suis et vous ai été fidèle, et je désire vos recherches et votre jugement là-dessus. Si vous restez plus longtemps que je n'espère, il faudra bien le vouloir. Ma résignation est parfaite, et mes sentiments n'en sont pas moins vifs.

Je vous aime, oui, je vous aime, mon cher comte, et plus que jamais, *j'aime vous aimer*, et je suis heureuse quand cette tendresse est pleine et entière comme en ce moment. Je ne sais pas trop ce que je dis, mais c'est de l'amour et du véritable, et vous en seriez convaincu si vous me voyiez en ce moment. Il faut bien même que vous le soyez de plus loin. Baisez cette lettre, mon cher comte, ces petites choses sont entre nous, et il faut bien s'aider un peu. Que vos barbares ne la prennent point, je vous supplie; qu'elle vous soit un gage du plus tendre amour et du plus véritable hommage que vos vertus vous puissent attirer; car je vous aime comme un amant, et quel amant! et comme j'aimerais un héros. Ceci vous soit dit à l'oreille, car les louanges en face ont mauvaise grâce, et sont souvent fades pour ceux qui les reçoivent comme pour ceux qui les donnent. C'est malgré moi que ceci m'échappe, car je céderai qu'il est mieux de le penser que de le dire, et vous devez savoir aussi, vous qui connaissez mon âme, que les revers ni les malheurs n'y font rien quand l'opinion est bien fondée.

Augmentation de bien, mon très cher comte : je reçois de vous une autre lettre, mes malheurs vont-ils finir? Je suis enchantée. Quelle joie vive, et, ce me semble, pure! Vous me faites sentir ce que d'autres ne sentiront jamais. Je voudrais bien que vous reçussiez cette réponse; mais qu'il en arrive ce qui pourra! Je l'écris de tout mon cœur et je vous aime de même. Adieu, je vais relire vos deux dernières et vous aimer. Adieu, adieu : quand vous dirai-je bonjour?

En vérité, Maurice est bien aimable et bien aimé, et tout ce qui m'arrive est bien singulier. Je périssais de tristesse, et deux petits morceaux de papier que vous m'envoyez me pénètrent de joie : ô amour!

ADRIENNE.

On dirait que le prince errant, infidèle aux pays qu'il traverse comme aux amours qu'il rencontre, ne saurait se fixer nulle part. Il poursuit son rêve à travers une Europe indifférente ou hostile. Il passe dans la vie d'Adrienne; il la perd et la retrouve, s'arrête un jour et s'enfuit plus loin. Et partout, cette âme épuisée le cherchait encore. Elle donne à la même douleur mille expressions touchantes; elle reprend, sans se lasser, le thème éternel : « Il semble que tout conspire à me désoler, je n'entends parler de vous que pour apprendre que vous ne pensez point à moi, et que vous m'avez caché votre marche. Dieu sait quand vous m'écrirez et quand vous reviendrez ! Pour moi, je ne vous écrirai plus que je n'aie de vos nouvelles; je sais combien les plaintes sont importunes, même quand on les mérite, et je suis trop mécontente pour vous les cacher. Devrait-on plaire quand on aime si mal? » Et elle termine en lui souhaitant ce qu'elle n'a plus, « beaucoup de santé et de plaisirs ».

ARGENSON.

(A suivre.)

L'APPORT INTELLECTUEL DES COLONIES A LA FRANCE

L'apport intellectuel des colonies à la France : sujet extrêmement vaste et varié, et dont il ne peut être question que d'indiquer, dans une esquisse rapide, les grandes lignes, même si l'on s'en tient uniquement au point de vue littéraire. De combien ont pesé les pays de l'*Ultramar*, l'Extrême-Orient, l'Amérique, l'Afrique dans la civilisation contemporaine, telle est la question qui se pose à l'esprit comme l'une des principales conséquences de l'expansion maritime et coloniale, et c'est cette question que je voudrais examiner rapidement.

A peine les nouvelles parties du monde furent-elles abordées que la littérature se saisit du spectacle de ces ciels nouveaux, de ces terres et de ces races nouvelles. Ces grandes découvertes produisirent une telle secousse sur l'imagination des contemporains de ces événements, qu'ils y virent une sorte de miracle, de sortilège. Une philosophie, une poésie élargie, en quelque sorte, se levèrent sur leur horizon en même temps que ces terres inconnues.

Les détails apportés peu à peu par les navigateurs rencontrèrent à la fois, dans les esprits, le scepticisme et la crédulité ; on acceptait tout, et on doutait de tout. Le vieux monde, enfermé, jusque-là, dans son étroite prison, brise ses chaînes. On s'élance à la poursuite de cette Toison d'or, d'où l'on ne sait si on doit attendre de grandes joies ou de grandes tristesses, de grandes prospérités ou de grandes misères. Les bons « rhétoriqueurs » de la cour de Bourgogne, G. Chastellain et Jean

Mollinet, font, déjà, ce que j'appellerai de la « littérature coloniale », quand ils s'écrient, à propos de la découverte des premières îles surgissant sur l'Océan, les Açores :

J'ai vu deux ou trois îles
Trouvées en mon temps,
En chicanes fertiles
Et dont les habitants
Sont, d'étranges manières,
Sauvages et velus...
D'or et argent minières
Voit-on en ces palus.

Voilà donc, d'abord, ce grand rêve de l'enrichissement subit qui se saisit de nos hommes : « D'or et d'argent minières », c'est la première pensée. Mais ils prévoient, en même temps, que « la politique coloniale » n'ira pas sans de grands dissentiments et conflits, au sein de la vieille Europe : « En chicanes fertiles »... Faut-il rire? Faut-il pleurer?

Il faut rire, répond Rabelais, « parce que le rire est le propre de l'homme». Et le contemporain de ce roi François Ier, qui fondait le Havre de Grâce pour servir de port d'attache aux grandes entreprises coloniales, le curé de Meudon lance Pantagruel à la recherche de Balbuc et de la « dive bouteille ». Rabelais est notre premier grand écrivain de l'*Ultramar*, M. Abel Lefranc l'a démontré. Son « odyssée » remue profondément les esprits. Elle n'est pas ignorée du pays navigateur par excellence, l'Angleterre, puisque Shakspeare emprunte à Rabelais la description de la Tempête. La littérature coloniale entre ainsi en Europe, toutes voiles dehors.

Les navigateurs et les découvreurs ont beau jeu à raconter ce qu'ils ont vu. Narrateurs de l'inédit et de l'inouï, ils sont, à leur façon, des *écrivains*. Combien en est-il d'excellents parmi eux ! Les pères des missions sont des Hérodotes. Champlain est un Thucydide. Son livre *Sur les devoirs du bon marinier* est un des plus beaux morceaux de haute littérature d'action qui nous aient été laissés. Écoutez, plutôt, cet admirable portrait du bon « capitaine de la mer » : « Doit estre robuste, dispos, avoir le pied marin, infatigable aux peines et travaux, afin que, quelque accident qu'il arrive, il puisse se présenter sur le tillac et, d'une forte voix, commander à chacun ce qu'il doit faire... Il

doit estre doux et affable en sa conversation, absolu en ses commandements, ne se communiquer trop facilement avec ses compagnons... châtier sévèrement les meschants et faire estat des bons, les aymant et les gratifiant, de fois à autres, de quelque caresse... »

Ces hommes hardis et tenaces, qui restaient des mois et des mois sur la mer, à la merci des flots et des vents, qui n'abordaient les terres nouvelles que pour y souffrir des maux indicibles, savaient parfaitement ce qu'ils faisaient : ils servaient Dieu et la France, et leur âme, toute gonflée de foi et d'idéal, soutenait leur corps vigoureux et inlassable, dans cette vie étrange qu'ils vivaient parmi les aventures et les périls journaliers. Non, ce n'était pas l'appétit des « minières » qui les poussait; c'était une ambition plus noble. J'en prends à témoin ce sage Lescarbot qui n'est que l'écho des propres paroles de Champlain à Henri IV, à propos du Canada : « Les demandes ordinaires que l'on nous fait sont : « Y a-t-il des trésors ? Y a-t-il des mines d'or et d'argent ?... » Les plus belles mines que je sache, c'est du blé ou du vin avec la nourriture du bétail. Qui a de ceci, il a de l'argent. On y trouvera seigle, orge et avoine, la chose la plus précieuse que l'on puisse récolter en quelque temps que ce soit. »

Et croyez-vous qu'il existe un hymne à la France colonisatrice plus beau que celui qui s'échappe du cœur de ce même Lescarbot ?... « France, bel œil de l'Univers, ancienne nourrice des lettres et des armes, secours des affligés, ferme appui de la religion chrétienne, très chère mère ! Nos pères et majeurs ont jadis, par plusieurs siècles, été les maîtres de la mer ;... ils ont avec grande puissance occupé l'Asie ;... ils ont porté les armes et le nom français en Orient et au Midi. Toutes ces choses sont marquées de votre grandeur. Il faut, chère France, reprendre ces vieux errements, faire une alliance du Levant et du Ponent, de la France orientale et de la France occidentale ; de telle sorte que continuellement votre civilité, votre justice, votre piété, bref votre lumière se transportent là même par vos enfants. »

Quel admirable développement du génie national résultant du simple fait que cet homme a parcouru les mers et les terres lointaines et vu les choses dans l'espace et dans le temps ! Quel chant sublime, mais, aussi, quel beau programme colonial ! Non,

il ne s'agit pas de conquérir de l'or, il s'agit de conquérir des âmes.

Notre sceptique Montaigne va donner soudain un autre son de cloche. C'est lui qui, sans y prendre garde, introduit, dans la littérature française, le thème, bientôt développé à l'infini, de la pureté et de la moralité de « l'homme sauvage », opposées à la corruption et à la décadence de l'homme civilisé. La comparaison des mœurs s'impose aux esprits réfléchis et qui jugent. Et voici, tout à coup, que la vieille idée d'une étroite Europe, embourbée au sillon de l'antiquité, apparaît comme désuète, mesquine, et qu'un sillon nouveau s'enfonce vers des horizons infinis. La morale et la philosophie s'annexent ces agrandissements ; elles les relèvent, les comparent, les exploitent, idéalisés par l'imagination, par la critique, par l'ironie même.

Et c'est Montaigne qui commence : il raconte le plaisir qu'il a eu à se faire instruire, par quelque homme « simple et grossier », sur ces peuples inconnus, ces barbares : « Or, je trouve, dit-il, qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, sinon qu'on appelle *barbarie* ce qui n'est pas à son usage » ; et, s'élèvant à son tour, mi-éloquence, mi-plaisanterie, mi-bon sens, mi-paradoxe, à sa manière ordinaire, il s'en prend au philosophe Platon : « C'est une nation, dirais-je à Platon, en laquelle il n'y a aucune espèce de trafique, nulle connaissance de lettres, nulle science des nombres, nul nom de magistrat et de supériorité politique, nul usage de service, de richesse ou de pauvreté, nuls contrats, nulle succession, nuls partages, nulles occupations qu'oysives, nul respect de parenté que commun, nuls vêtements, nulle agriculture, nul métal, nul usage de vin ou de bled ; les paroles même qui signifient le mensonge, la trahison, la dissimulation, l'avarice, l'envie, la détractation, le pardon, inouyes... Combien trouverait-il que l'île qu'il a imaginée est éloignée de cette perfection !... »

Or, cette phrase, c'est toute l'inspiration de l'œuvre de Jean-Jacques : « L'homme est bon sortant des mains du Créateur... »

Je ne m'attarderai pas aux sophismes du Genevois qui n'accomplît jamais plus ample navigation, il me semble, que celle du lac Léman : le *Contrat social*, le *Discours sur l'inégalité parmi les hommes* pèsent encore sur la société présente et l'on peut se demander si elles n'achèvent pas leur orbe funeste sur

le triste champ moscovite. Quoi qu'il en soit, il faut y reconnaître, à l'origine, la surprise d'une importation, d'une épice coloniale. Souvenez-vous que, dans l'œuvre de Montaigne, — le bon bourgeois de Bordeaux, avide de nouveautés, — nous avons entendu comme une première révélation du « communisme de la nature ». « Nul respect de parenté que commun, nuls vêtements, nulle agriculture, nul métal ! » Bonté de l'homme sauvage, que de crimes seront commis en ton nom ! Peut-être, à prendre les thèses de Jean-Jacques en cette origine, donnerait-on une singulière atteinte à leur extraordinaire fortune.

Voltaire, du moins, y met de la bonne humeur et de la gaieté : « Un jour, saint Dunstan, Irlandais de nation et saint de profession, partit de l'Irlande sur une petite montagne et arriva par cette voiture à la baie de Saint-Malo. Quand il fut à bord, il donna la bénédiction à la montagne qui lui fit de profondes révérences et s'en retourna en Irlande par le même chemin qu'elle était venue. Dunstan fonda un petit prieuré dans ces quartiers-là et lui donna le nom de Prieuré de la Montagne, qu'il porte encore, comme chacun sait...

« En l'année 1689, le 15 juillet au soir, l'abbé de Kerkabon, prieur de Notre-Dame de la Montagne, se promenait sur le bord de la mer avec Mlle de Kerkabon sa sœur, pour prendre le frais... Ils virent entrer dans la baie de Rance un petit bâtiment qui arrivait avec la marée. C'était des Anglais qui sautèrent à terre sans regarder M. le Prieur ni Mademoiselle sa sœur qui fut très choquée du peu d'attention qu'on avait pour elle. Il n'en fut pas de même d'un jeune homme très bien fait qui s'élança d'un saut par-dessus la tête de ses compagnons et se trouva vis-à-vis de Mlle de Kerkabon... »

Et c'est ainsi que nous est présenté le *Huron* ou l'*Ingénu*, chargé, par Voltaire lui-même, de passer au crible toute notre civilisation. Et vous saurez, ainsi, ce que l'*Ingénu* pense du Pape, de la religion catholique, des pièces de théâtre jouées à Paris et de mille autres choses encore. Le Huron, l'Ingénu, « l'homme colonial », en un mot, s'asseoit au parterre et son naïf jugement compte, désormais, dans l'appréciation des choses européennes.

*
* *

Le XVIIIe siècle a été l'heure d'une admirable prospérité coloniale : on ne l'a pas assez dit. Pour nous en tenir à la France, la splendeur de nos grandes villes, Bordeaux, Marseille, Lyon même, La Rochelle, Rouen, vient de là. Par la *pacotille*, la population entière, même celle qui ne naviguait pas, participait au risque et au gain du prêt à la grosse aventure. A la veille de la Révolution, Paris a rayonné d'un éclat extraordinaire dû, en grande partie, à l'enrichissement colonial. L'expression la plus brillante de cette « réussite », c'est la créole qui règna sur la France, Joséphine.

C'est aussi l'heure de l'épanouissement intellectuel inspiré de l'*Ultramar*. Les deux plus grandes œuvres d'imagination du XVIIIe siècle sont des romans coloniaux. *Manon Lescaut* trouve son douloureux dénouement à la Louisiane. La sentimentalité de tout un siècle s'idéalise dans *Paul et Virginie*. «... Déjà leurs mères parlaient de leur mariage sur leurs berceaux; et cette perspective de félicité conjugale, dont elles charmaient leurs propres peines, finissait par les faire pleurer : l'une se rappelant que ses maux venaient d'avoir négligé l'hymen et l'autre d'en avoir subi les lois; l'une de s'être élevée au-dessus de sa condition, l'autre d'en être descendue ; mais elles se consolaient en pensant, qu'un jour, leurs enfants, plus heureux, jouiraient à la fois, loin des cruels préjugés de l'Europe, des plaisirs de l'amour, et du bonheur de l'égalité. »

Paul et Virginie, c'est le Télémaque colonial, avec des passions plus ardentes, des effluves plus chauds, des horizons plus vastes. « Loin des préjugés de l'Europe... » ne trouve-t-on pas aussi, en cette courte incidence, un je ne sais quoi venu de Jean-Jacques, qui mêle au raffinement d'une civilisation épuisée cette lassitude sociale et ce goût de la nature qui annoncent le romantisme. Il fallait, de toute évidence, le reflux des expansions lointaines sur la métropole pour que les âmes vibrassent ainsi. Mais quels beaux sujets de pendules préparent, bientôt, d'après ces types, des mains maladroites! Les Ingénues coloniales sont parfois un peu gauches : toutes les Atala ne trouveront pas un Chateaubriand. Toutes les Éléonore ne trouveront pas un Parny. Toutes les Joséphine ne mettront pas la main sur un Napoléon.

Robinson Crusoé, les contes de Fenimore Cooper ont, en Angleterre, la même origine et le même destin. Ils apprennent à lire à la jeune humanité. Un large courant d'aventure et de risque, un goût d'errance et de solitude mettent en mouvement des générations entières. Le nomadisme franchit le « grand espace des mers ». La planète est investie ; elle se peuple. Voici que s'élève la plus grande voix de l'épopée coloniale, — Chateaubriand.

Les admirables poèmes en prose que sont les descriptions du Meschacebé, telle page de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, *Atala*, *les Natchez* prolongent leur écho dans toutes les mémoires. Quelle part l'aventure géographique, le mirage de l'exotisme, la leçon des *Ruines* prennent soudain dans la vie moderne ! Volney, qu'on ne lit plus, est plein de grandeur et de poésie. Nos missionnaires d'abord, puis Volney, Chateaubriand, Lamartine, les premières pages de Renan, l'œuvre du marquis de Vogüé, et tant d'autres, préparent cette union de la Syrie et de la France qui est une des réalisations coloniales les plus lentement mûries et les plus justement méritées de notre histoire. Par cette longue incubation, les Croisades reprennent une étonnante actualité.

Et, soudain, tout change encore. Les brumes se dissipent ; lumière éblouissante ! La poésie des îles envahit le romantisme et l'inonde de soleil. De cette Ile de France, douce mère des poètes, le chevalier de Parny apporte, le premier, une sensualité toute créole, — délicate et voluptueuse. Ce n'est déjà plus Delille, si ce n'est pas encore Lamartine. A sa suite, les grands poètes insulaires se présentent tout vêtus de rayons et de splendeur. C'est Leconte de Lisle :

> Midi roi des étés...

C'est Heredia :

> ... Ou penchés à l'avant des blanches caravelles,
> Ils regardaient monter en un ciel ignoré
> Du fond de l'Océan des étoiles nouvelles.

Et c'est Baudelaire lui-même :

> ... Une île paresseuse, où la nature donne
> Des arbres singuliers et des fruits savoureux :
> Des hommes dont le corps est mince et vigoureux,
> Et des femmes dont l'œil par sa franchise étonne.

Guidé par ton odeur vers de charmants climats
Je vois un port rempli de voiles et de mâts
Encor tout fatigués par la vague marine,

Pendant que le parfum des verts tamariniers
Qui circule dans l'air et m'enfle la narine,
Se mêle dans mon âme au chant des mariniers.

Il est impossible, je ne dis pas de tout dire, mais de tout évoquer. Comment, cependant, passer tout à fait sous silence la prose nombreuse, ardente et forte de ces grands coureurs de l'aventure? Que l'on parcoure seulement les *Aventures de guerre au temps de la République et du Consulat*, de Moreau de Jonnès. Voici, au hasard, parmi ces morceaux si pleins de vie *vécue*, une description de l'ouragan des Antilles : « Cependant, on ne sentait aucun souffle de vent, mais toute la nature prenait, par degrés, un aspect qui inspirait l'effroi. La mer se soulevait et bouillonnait comme l'eau d'une chaudière en ébullition. Elle avait changé sa température et son niveau ; au lieu d'être moins chaude que l'air, elle l'était beaucoup plus; elle devenait thermale. La surface s'exhaussait sous une pression inconnue et ses eaux, franchissant leurs limites, débordaient dans le port et s'avançaient dans le lit des rivières dont elles refoulaient le courant... C'était surtout l'atmosphère qui était le théâtre des phénomènes précurseurs de l'ouragan. A son lever, le soleil avait paru resplendissant et radieux dans un ciel pur, lumineux et profond; mais, à midi, il s'était voilé de vapeurs qui changeaient entièrement son aspect. Il était tout à fait privé de ses rayons et ressemblait à la lune. Son disque avait la couleur rouge-obscur d'une fournaise qui s'éteint... » Le morceau est, tout entier, d'une somptuosité magnifique. Ce flibustier est, par quelque côté, un frère de Chateaubriand.

Nous voici revenus en Amérique. J'aurais voulu donner une idée, si insuffisante soit-elle, de la sève vigoureuse qui est celle du rejeton que la poésie française a laissé en terre du Canada. Ce n'est plus seulement Crémazie et Fréchette avec leur plainte patriotique, si douce au cœur de la France :

Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas?...

C'est toute une pléiade que MM. Monpetit et Jean Charbon-

neau, celui-ci lui-même un grand poète, viennent d'évoquer et d'offrir en bouquet à la France. Nos écoles devraient les connaître et apprendre par cœur les beaux vers de G. Desaulniers, de Charles Gill, d'Émile Nelligan, d'Albert Ferland, de Paul Morin, de René Chopin, d'Albert Lozeau, d'Alphonse Beauregard, de L.-J. Doucet, où l'expression assouplie, purifiée, cadencée, évoque des visions et des émotions que notre âme « vieux continent » ignore.

Prenons, au hasard, quelques-uns de ces vers canadiens; ceux-ci, par exemple, d'Albert Ferland :

Lorsque le blanc hiver, aux jours tièdes mêlé,
Recule vers le nord de montagne en montagne,
La gaieté du semeur envahit la campagne,
Et du sein du grenier renaît l'âme du blé.

Ennui de Mars, espoir d'Août, attente et rêve !
C'est, avant les bourgeons et les proches labours,
L'inquiétude en quête et sourde des amours ;
C'est, dans l'arbre vivant, la marche de la sève.

C'est ton œuvre, Soleil, créateur des matins.

En voici d'autres, tout glacés d'un froid pénétrant ; ils sont de René Chopin :

Le soir est déchiré de dentelles de givre,
Mais, tandis que le gel étreint les troncs tordus,
Où le verglas met un miroitement de cuivre,
Voici mes souvenirs, mes songes assidus,
Voyageurs attardés en des palais de givre
Et qui semblent perdus.

Tout ce qui est resté de poésie française *au cœur de l'Amérique*, c'est aux Américains, eux-mêmes, qu'il faut le demander. Il faut relire le beau livre que M. J. Finley a écrit sous ce titre pour apprendre quelle tranchée, quel silo de gloire et de génie repose, à jamais tout plein de richesses, au sein de la terre qui fut celle de ces grands découvreurs et dans cette colonie incomparable qui s'étendait des Lacs à la Louisiane, formant l'ossature de ce qui est maintenant la République des États-Unis. A cet Américain, M. Finley lui-même, empruntons l'évocation de cette ineffaçable survivance :

« Grâce à sa bravoure et à la foi de ses enfants, la France a conquis la vallée du Mississipi sur un passé d'un millier de siècles ; grâce à des héroïsmes ignorés, elle l'a faite sienne et l'a gardée pendant un siècle sous sa domination et, bien que, nominalement, elle n'ait plus aucun droit de propriété sur son territoire, elle conserve, du moins, le droit de toucher encore une sorte d'arriéré de fermage, de partager les fruits des vertus humaines qu'elle y a semées jadis. Ce droit-là, jamais le temps ne pourra le lui enlever ni le prescrire : il ne saurait qu'augmenter. »

M. Finley a dit, aussi, ce qui reste, sur cette terre démocratique, de grâce et de gentilhommerie françaises.

***

Quittons ces terres de glorieux passé, sans cesse reverdissant. Revenons vers la mère-patrie. Le réalisme a balayé le romantisme. Flaubert clame de sa voix forte sa prose cadencée ; mais l'aventure conjugale de Mme Bovary ne suffit pas à son génie fougueux. Il lui faut d'autres sonorités et d'autres lumières : il écrit cette *Salammbô*, toute brûlante du soleil de l'Afrique du Nord et où s'annonce, par l'héritage de saint Louis, la future Tunisie française. C'est un droit de préemption que le génie français affirme sur ces terres antiques, de même que Chateaubriand et Lamartine l'ont fait pour l'Orient syrien. Fromentin vibre des résonnances du désert et emporte, dans son âme, je ne sais quelle lucide émotion qui illuminera *Dominique*.

Et voici que l'âge moderne devient planétaire. Les grands noms se pressent : c'est Loti, cet Hamlet du soleil, qui cherche, aux pays de la lumière, la joie qui le fuira toujours. C'est Claude Farrère, qui projettera sur l'écran un de ces poèmes devenus, soudain, universels. C'est Louis Bertrand qui, du cœur de cette vieille Afrique latine, fait couler à flots le *Sang des races*. C'est Charles Géniaux, qui reconquiert notre Tunisie. Ce sont les frères Tharaud, qui étendent le protectorat des lettres sur le Maroc et qui accrochent les vieilles légendes orientales à l'émotion moderne : A Pâques, *l'An prochain, à Jérusalem*. C'est Maurice Barrès, c'est Pierre Benoît, c'est Henry Bordeaux qui reprennent en chœur la vieille *Chanson d'Antioche*. Ce sont les frères Leblond, qui signalent à nouveau l'île conservée

comme un joyau, par un dessein providentiel, pour qu'elle serve d'agrafe à la grande île africaine. C'est Paul Claudel, qui soulève les voiles de la *Connaissance de l'Est*. C'est Abel Bonnard, qui, dans les déliquescences de la vieille Chine putréfiée, montre les germes d'une vie nouvelle...

Je ne veux pas finir sur une agonie... Revenons vers la jeunesse. Et c'est encore notre Canada qui nous reprend. Ne lui devons-nous pas le dernier grand chef-d'œuvre, *Maria Chapdelaine*, ce *Paul et Virginie* des neiges?

Toutes les saveurs de la terre forte et arable, toutes les puissances des sols tels que les a laissés la main du Créateur, toute la verdeur de la forêt qui, sous le tranchant de la hache, succombe pour faire place à la plaine nourricière, toute la fécondité du grain jeté à la volée, tout ce poème des *Travaux et des Jours*, tel que le chanta le plus vieux des poètes, Hésiode, le voilà renouvelé par le poète d'aujourd'hui qui regarde, écoute, sent, s'émeut. Ce poème de la terre, il nous le dévoile dans sa rudesse et dans sa douceur, avec ses amours lentes, ses douleurs profondes, ses aspirations muettes, sa mélancolie et son apaisement résigné. C'est une berceuse, une cantilène, une chanson de Bretagne : « Vous n'irez plus au bal, madame la mariée » ; c'est un écho de la patrie des ancêtres qui se prolonge indéfiniment au cœur de cette magnifique enfant qu'elle a laissée là-bas, si loin d'elle. Pages admirables où la vieille mère et la fille grandie se retrouvent et se serrent les mains comme Anne et Marie, en une ineffable Visitation!

Telle est la dernière moisson que le génie français a su cueillir sur les terres de l'expansion coloniale.

A en juger d'après le panorama rapide qui vient de se dérouler devant nous, quels sont les apports intellectuels que notre avenir colonial, si largement agrandi et développé, ne réserve pas à la France ?

Et je n'ai parlé ni des sciences, ni des arts plastiques, ni de la musique. Je n'ai pas parlé des puissants effluves politiques et de ce que fut, pour la France de 1789, la création de la République des États-Unis.

Je n'ai rien dit de l'éloquence, de l'histoire, des conquêtes géographiques, préhistoriques, astronomiques, ethnographiques. Surtout, j'ai à peine effleuré, d'un mot, cet admirable sujet,

l'apport moral, l'apport chrétien, trempé du sang de nos missionnaires. Ni l'évêque d'Adran, ni Mgr Puginier, ni les missions de Chine, ni le cardinal Lavigerie, ni Mgr Augouard, ni Mgr Livinhac, ni le Père de Foucauld, ni le Pere Delattre n'ont apparu sur ce tableau où ils devraient tenir la place d'honneur.

Sur ces données si vagues et si insuffisantes, l'apport intellectuel colonial à la France, n'apparaît-il pas, désormais, comme appelé à un prodigieux élargissement et enrichissement?... Les voilà, les vraies « minières » découvertes par les premiers navigateurs. Champlain les avait annoncées : c'est celles que l'esprit exploite. L'or y ruisselle des doigts du mineur.

L'homme colonial est grand par l'initiative, la réflexion et l'endurance. Il pense en agissant, comme d'autres pensent en parlant. Il s'est fait des reins et il s'est fait des lobes cérébraux endurcis et entraînés à des tâches nouvelles, humaines et surhumaines.

La solitude a nourri sa méditation. Le spectacle de la nature l'a séduit jusqu'à le tromper parfois. Mais, peu à peu, par l'expérience, maîtresse de l'imagination, les erreurs de l'enthousiasme se sont corrigées. L'illusion romantique s'est dissipée : en revanche, la raison raisonnante classique s'est assouplie.

C'est toute la terre et toute la vie qui ont été perçues enfin d'un même et tranquille regard. L'homme a senti ce que vaut l'homme. Il tient la planète entière dans ses bras. La grande tâche s'accomplit devant nous. Quel bonheur d'y participer! On s'y est mis de cœur. Et le cœur se chargera du reste. Nos neveux sauront ce qu'il y eut de grandeur dans cet effort consacré, par les plus vieux peuples du monde, à prolonger et à agrandir encore, sur l'étroite planète, la vie meilleure de l'humanité.

GABRIEL HANOTAUX.

MÉMOIRES

DE LA

REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR LE PRINCE NAPOLÉON

X[1]

LES CENT JOURS

LE SOIR DU 20 MARS 1815

Enfin Napoléon arriva dans la cour des Tuileries à neuf heures du soir (2), le vingtième jour après son débarquement, sans avoir rencontré aucune résistance et ne s'être arrêté que le temps nécessaire pour changer de chevaux et passer les régiments en revue. Sa voiture s'arrêta à l'escalier de son appartement ordinaire. Nous allâmes au-devant de lui, et, dans ce moment, il courut un véritable danger, tout le monde se précipitant sur lui dans une ivresse difficile à exprimer. Nous n'eûmes que le temps de nous retirer, de crainte d'être étouffées, et, au même moment, nous le vîmes enlevé par mille bras et porté en triomphe jusque dans ses appartements. Il n'avait, en arrivant, auprès de sa voiture, que deux de ses anciens aides de camp qui étaient allés à sa rencontre. Les autres vinrent successivement.

Lorsque le premier mouvement d'enthousiasme et d'allégresse se fut un peu calmé, on parvint à me faire traverser la foule et

Copyright by Plon-Nourrit et Cie, 1926.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et suiv.

(2) 20 mars 1815.

j'entrai dans son salon ainsi que toutes les dames. Je m'avançai avec la reine Julie pour l'embrasser. Il me reçut assez froidement et dit à ma belle-sœur : « Par quel hasard êtes-vous ici ? » Je remarquai qu'il embrassa toutes les dames avec plus d'amitié qu'il ne nous en avait témoigné. Il accueillit parfaitement tous les hommes et particulièrement le prince d'Eckmühl. Mme Lallemand demanda et obtint sur-le-champ la liberté de son mari qui devait être fusillé (1). Il fit quelques questions sur cette affaire qu'il ne connaissait qu'imparfaitement par les derniers journaux. On vint l'avertir que le souper était servi et il passa devant nous sans rien dire. Restée seule dans le salon avec la reine Julie, nous nous entretenions du froid accueil que nous venions de recevoir.

L'Empereur revint bientôt et s'avança vers moi :

— Où sont vos enfants? me dit-il.

— Sire, les circonstances m'ont obligée de les éloigner de chez moi ; je vous demande la permission de les amener demain.

— J'ai vu par les journaux, ajouta-t-il encore, que vous avez perdu votre procès. Je l'aurais parié : l'autorité paternelle est tout.

Alors il passa dans son cabinet où il reçut tous les ministres l'un après l'autre, ce qui dura si longtemps que nous prîmes notre parti de nous retirer, sans avoir pris notre adieu de congé. Le duc de Vicence me dit en sortant qu'il avait été un bon chevalier pour moi, qu'on avait cherché beaucoup à me nuire à l'île d'Elbe par de faux rapports, que l'Empereur, fort mécontent, ne voulait absolument pas me voir et qu'il avait tout fait pour le ramener sur mon compte. Il me conseilla de venir le lendemain avec mes enfants, ce que je fis de fort bonne heure.

Une foule immense remplissait déjà le jardin ; des militaires de toutes armes, de tous grades, se tenaient dans les cours, dans les escaliers, et, partout, c'était l'enthousiasme le plus grand que j'aie jamais vu. Le peuple applaudit facilement à ce qui l'étonne, mais cet événement avait quelque chose de plus qu'humain qui frappait l'imagination et transportait jusqu'aux indifférents. Tel était le prestige, que chacun se crut obligé de revenir à celui qui se montrait si élevé au-dessus des autres par lui-même et par la destinée.

(1) Le général Charles Lallemand fut nommé lieutenant-général le 30 mars 1815.

LE LENDEMAIN DU RETOUR

Le lendemain matin, le cœur me battait fortement en entrant dans le salon de l'Empereur. Il était seul près d'une fenêtre ouverte et saluait le peuple qui faisait retentir l'air de ses acclamations. Il me reçut froidement, embrassa mes enfants, s'informa d'eux avec intérêt et nous nous promenâmes quelques moments sans rien dire, pendant que mes enfants regardaient tout le peuple qui se pressait dans le jardin. Chaque fois que nous nous approchions de la fenêtre, les cris redoublaient. Vainement je me tenais en arrière; je fus assez aperçue pour qu'on mît le lendemain dans les journaux que l'Empereur m'avait présentée au peuple ainsi que mes enfants, nouvelle qui n'avait, comme on voit, aucun fondement, puisqu'au contraire, il paraissait fâché contre moi. Enfin il rompit le silence et me dit :

— Je n'aurais jamais pensé que vous eussiez renoncé à ma cause.

— Renoncer à votre cause, Sire! En avais-je la volonté et même le pouvoir?

— Vous n'aviez pas le droit de disposer de l'existence de mes neveux sans ma permission. Votre mari a eu raison d'en être offensé.

— Sire, vous ne connaissez pas les circonstances qui m'ont fait rester en France : ma mère le désirait; elle n'avait plus que moi; mon mari, vous le savez, ne m'offrait aucun appui : où pouvais-je aller?

— Avec votre frère.

— Mais il n'avait encore aucune situation : il avait été la réclamer à Vienne.

— Vous auriez pu y aller réclamer aussi.

— Pensez-vous donc qu'on me l'eût permis? L'empereur de Russie a été un ennemi généreux; il voulut assurer le sort de mes enfants. M'était-il possible de le refuser? A-t-on refusé pour votre fils le duché de Parme?

— C'est bien différent. C'était une indépendance.

— Votre fils, Sire, perdait encore plus que les miens : il perdait la couronne de France. On trouvait le duché de Parme une aussi faible compensation, heureuse pour lui. Devais-je rejeter pour mes enfants, qui n'étaient que princes français,

une compensation plus médiocre sans doute, mais encore convenable cependant?

— Qu'importe! Vous ne deviez pas demeurer en France. Un morceau de pain noir eût été préférable. D'ailleurs, ne croyez pas que vos enfants eussent profité de ces prétendus avantages. On aurait fini par s'en défaire. Votre conduite a été celle d'un enfant. Quand on a partagé l'élévation d'une famille, on doit en partager le malheur.

A ce reproche, si indigne de moi, que j'étais si loin de mériter et auquel mon séjour en France donnait quelque apparence de fondement, je ne pus retenir mes larmes.

— Ah! Sire, je me suis donc bien méprise! Je croyais remplir un devoir en sauvant vos neveux de la terre étrangère. Je ne pouvais vous écrire. J'espérais que vous seriez satisfait qu'ils restassent au moins sur le sol de la patrie, au milieu des Français. Où sont donc les amis au milieu desquels j'aurais pu aller les confier?

Touché de mon chagrin, il me dit d'un ton plus radouci :

— Allons, vous n'avez pas une bonne raison à me donner, mais vous savez bien que je suis bon père, et je veux bien vous pardonner. N'en parlons plus. Au reste, je n'ignore pas la manière convenable dont vous avez vécu en France.

Je voulais entrer avec lui dans les détails de mon procès et lui expliquer comment j'avais été forcée de le soutenir, mais il me dit :

— Ah! pour cela, vous êtes mère, c'est tout simple.

On annonça aussitôt l'amiral Ver Huell; l'Empereur fut à lui, et lui dit avec émotion : « Venez, monsieur l'amiral, que je vous embrasse. J'éprouve un grand plaisir à revoir un brave. Si tout le monde s'était conduit comme vous, tant de malheurs ne seraient pas arrivés (1). » L'amiral, attendri, ne pouvait répondre. Tous les deux avaient les larmes aux yeux. Je jouissais de voir un éloge aussi honorable donné à un de mes amis.

On introduisit M. le comte Molé qui remercia l'Empereur de ses bontés et le pria de lui rendre seulement la direction générale des Ponts et Chaussées, ne se sentant pas les moyens

(1) L'amiral Ver Huell, qui commandait l'escadre du Texas, s'était, lors du soulèvement de la Hollande, enfermé dans les forts Lasalle et Morand, et n'avait consenti à capituler qu'après l'abdication de l'Empereur.

suffisants pour remplir le ministère qu'il lui proposait. Restée avec l'Empereur, il me dit :

— Est-ce que Molé a changé pour moi?

— Je ne le pense pas, lui répondis-je. Il venait encore chez moi, quoique moins souvent.

— C'est que, reprit l'Empereur, j'avais envie de le faire ministre des Relations extérieures, et il me refuse.

— Comment, Sire, est-ce que vous ne nommez pas le duc de Vicence? Tout le monde sait combien il a, dans toutes les circonstances, fortement insisté pour la paix, et la France en a un si grand besoin!

— Il est trop porté pour les étrangers.

— Mais, Sire, ne faut-il pas que les étrangers soient convaincus que vous voulez la paix? Ce choix serait le garant de vos intentions.

— Vous faites donc de la politique, à présent?

Et il me tira l'oreille.

Ensuite, il me parla de ma mère, de sa mort, du chagrin qu'il en avait éprouvé.

— Je compte bien la faire transporter à Saint-Denis, mais simplement et plus tard. Ils ont fait tant de ces tristes cérémonies que la nation doit en être fatiguée. Votre frère est-il à Vienne? J'espère qu'il sera toujours attaché à la France. Je compte sur lui dans toutes les occasions. Je lui ai écrit de Lyon. Les souverains alliés ne lui auraient rien donné; son existence est en France.

J'assurai l'Empereur du dévouement de mon frère. Il me congédia, me dit que, lorsque je voudrais le voir, il me recevrait tous les soirs après son dîner et descendit le grand escalier pour passer la revue des troupes réunies dans le Carrousel.

Mes enfants me prièrent avec tant d'instance de leur laisser voir la parade que j'y consentis. En traversant les petits appartements, je rencontrai le duc de Vicence qui me dit que l'Empereur lui avait proposé le ministère des Relations extérieures, mais qu'il l'avait refusé et avait indiqué M. Molé. Je lui fis sentir toutes les conséquences de son refus.

— On sait généralement, lui dis-je, que vous êtes le seul qui ayez toujours parlé à l'Empereur dans le sens de la paix. Vos avis sont plus nécessaires que jamais. Il faut vous opposer de toutes vos forces à de nouvelles idées de conquêtes.

— Je suis bien de votre avis, madame, mais le pourrai-je si l'Empereur n'est pas changé et s'il commence par vouloir reprendre la Belgique?

— Ah! mon Dieu, lui dis-je avec vivacité, en parlerait-il déjà?

— Non, mais ce qui me fâche, c'est qu'il ait été reçu avec autant d'enthousiasme. Un peu de résistance aurait mieux valu. Comment voulez-vous qu'un homme ne croie pas que tout lui est possible après un semblable accueil, et ne veuille peut-être pas essayer de tout entreprendre? D'ailleurs les puissances étrangères voudront-elles entendre des propositions de paix? Voilà la grande question.

— Rappelez-vous, lui dis-je, les conversations que nous eûmes avec l'empereur de Russie, et comme il désirait arrêter l'effusion du sang et ne jamais aller contre les vœux de la nation française. Je ne doute pas qu'il ne voie, ainsi que nous, dans ce retour extraordinaire, le vœu de l'immense majorité et qu'alors il ne renonce à faire violence aux sentiments d'une nation. Toute autre idée serait contraire à ses principes et à la magnanimité qu'il a montrée. C'est donc la fierté du patriotisme de l'empereur Napoléon que je redoute pour le moment. Que tout ce qui l'entoure s'efforce de lui faire comprendre le besoin de la paix!

— Sans doute, reprit le duc de Vicence, mais dépendra-t-elle de lui seul? Et l'empereur Alexandre, malgré sa générosité, est-il exempt de passions?

J'avais assisté à beaucoup de parades solennelles, mais jamais aucune n'avait offert à mes yeux le spectacle de cette première revue. La vaste place du Carrousel, toutes les rues voisines, les maisons, les toits, les échafaudages étaient couverts d'une population innombrable. Ses bruyantes acclamations répondaient aux cris de « Vive l'Empereur! » que répétaient mille fois les soldats de tous les régiments, les officiers de toutes armes en agitant leurs casques et leurs bonnets au bout de leurs fusils et de leurs épées. Je me souvenais d'avoir vu dans les beaux temps de l'Empire le peuple transporté d'enthousiasme; alors il en était enivré. Le seul bataillon de l'île d'Elbe était calme et silencieux, et, avec une fierté grave, il semblait recevoir aussi sa part du triomphe. La figure martiale de ces grenadiers, brûlée par le soleil du Midi, leurs habits couverts

de poussière, les distinguaient encore des autres. Ils étaient arrivés à trois heures du matin dans la cour du Carrousel et ils y avaient bivouaqué avec une partie du 7e régiment commandé par M. de La Bédoyère. Ils avaient fait dix-sept lieues à pied pour tâcher de rejoindre l'Empereur, ayant entendu parler de ces Chouans déguisés qui devaient l'attaquer.

A cinq heures, je rentrai chez moi où je trouvai le général de Girardin, qui me dit s'être rendu au camp de Melun, décidé à faire son devoir en faveur des Bourbons, mais que la plus grande confusion y avait régné, que personne ne s'était trouvé pour commander, et que toutes les troupes avaient suivi l'impulsion en passant à l'Empereur. Le colonel de La Bédoyère arriva au moment où je me mettais à table. Je le retins à dîner et je le priai de m'apprendre toutes les circonstances de sa soumission à l'Empereur. Il me raconta qu'en arrivant à son régiment, il n'avait aucune idée de ce débarquement extraordinaire, qu'il n'avait pu expliquer le retour de l'Empereur que par le désir que devait avoir celui-ci de soustraire son pays à l'état d'humiliation où il se trouvait, que lui-même s'était cru appelé, dès ce moment, à la délivrance de sa patrie, qu'il était parti de Chambéry avec la ferme résolution d'aider l'Empereur dans son entreprise aussitôt qu'il le pourrait; qu'arrivé à Grenoble, malgré l'ordre de son général de disséminer son régiment dans différents quartiers de la ville, il l'avait réuni sur la place, l'avait harangué, et, certain de l'assentiment de ses troupes, s'était porté avec elles au-devant de l'Empereur. Il le rencontra à quatre lieues de Grenoble. L'Empereur vint à lui, l'embrassa et lui remit la cocarde tricolore qu'il portait à son chapeau. Il causa longtemps avec lui de la situation de la France. M. de La Bédoyère saisit cette occasion pour lui dire : « Sire, vous ne pouvez plus régner en France que par les idées libérales. — Croyez-vous donc que je les redoute ? avait répondu l'Empereur. Après une révolution comme celle qui avait eu lieu en France, où toutes les passions ont été en mouvement et tous les intérêts froissés, il fallait une main ferme pour gouverner les Français. Moi seul, je puis sans crainte leur donner la liberté qu'ils ont droit d'attendre. Tout ce qui s'est passé depuis un an m'a fait connaître leurs désirs et leurs véritables intérêts. Les espérances qu'ils mettront en moi ne seront point trompées. »

Après ce récit, M. de La Bédoyère ajouta avec véhémence : « Ah! madame, si la France retrouve son indépendance et le rang qu'elle doit occuper parmi les nations, si l'Empereur lui donne une constitution libérale, si la liberté des citoyens est assurée et repose enfin à l'abri des lois, je me trouverai heureux d'avoir contribué pour quelque chose à sauver ma patrie. » Tout chez lui portait l'empreinte d'une âme forte et généreuse. Lorsque l'Empereur voulut le nommer général après qu'il eût passé à lui, et que le général Drouot fut chargé de le lui annoncer : « Dites à l'Empereur, répondit-il, que je ne veux pas de récompense. Tout ce que j'ai fait était pour servir mon pays. Si j'acceptais des faveurs, on croirait que j'ai été guidé par l'intérêt, et ce sentiment est indigne de moi (1). » Il me répéta effectivement plusieurs fois que son intention était de quitter bientôt le service ; et, s'il y resta, c'est qu'il ne pouvait songer alors qu'à joindre ses efforts à ceux de tous les Français pour défendre la patrie. Sans ce même motif, il eût même refusé d'être aide de camp de l'Empereur. Les usages de la Cour lui paraissaient insupportables. A la paix, il ne voulait plus s'occuper que de son intérieur, et voulait faire oublier à sa femme le chagrin qu'il lui avait causé par le parti qu'il avait pris dans les derniers événements. Elle s'était retirée à la campagne avec sa mère, Mme de Chastellux, ne voulant plus revoir son mari, puisqu'il avait tout oublié pour embrasser une cause qu'elle ne pouvait aimer. Leurs deux familles étaient en effet dévouées aux Bourbons. Elles venaient de retrouver leurs grands biens qui leur avaient appartenu autrefois. Personne ne perdait donc plus que M. de La Bédoyère au retour de l'Empereur, mais, plus il s'était oublié, plus il était fier du sacrifice. Qui ne doit honorer un tel caractère?

Le duc de Vicence avait enfin accepté le ministère des Relations extérieures. Le duc d'Otrante avait reçu celui de la Police. Le duc de Bassano, qui était toujours dans les bonnes grâces de l'Empereur, avait dîné seul avec lui. Il y avait beaucoup de monde dans le salon quand j'arrivai. Plusieurs dames vinrent augmenter la réunion. L'Empereur causa familièrement avec tous. Il entra dans quelques détails sur la vie qu'il

(1) Malgré ce refus, Napoléon nomma La Bédoyère général de brigade et aide de camp de l'Empereur le 26 mars 1815, pair de France le 2 juin et comte de l'Empire le 4 juin.

menait à l'Ile d'Elbe, sur les consolations qu'il y avait trouvées dans la présence de sa mère et de sa sœur Pauline, sur la tranquillité dont il avait joui. Il avait introduit une grande économie dans sa maison, mais l'entretien de sa Garde lui coûtait fort cher, et il commençait à craindre d'être hors d'état de la conserver, quoique les Gênois lui eussent souvent offert de l'argent, craignant qu'il n'en manquât. Quelqu'un lui demanda ce qui lui avait donné l'idée de revenir en France.

— Les gazettes, répondit-il. J'en fus privé longtemps, mais enfin, une vingtaine m'arrivèrent à la fois. J'y vis qu'on cherchait à avilir l'armée et à insulter à ses anciens succès, qu'on prodiguait ses grades et ses récompenses à des hommes qui n'avaient jamais figuré dans ses rangs; que les acquéreurs des domaines nationaux devaient être inquiétés, que la grande influence dont les prêtres commençaient à jouir devait faire craindre au peuple le retour de la dîme, et je ne doutai pas un instant que, si je parvenais à aborder en France, j'y serais reçu comme un libérateur. Je pensais bien que des hommes irrités si longtemps par le malheur auraient employé tous les moyens pour faire revivre d'anciennes idées et détruire l'ouvrage de la Révolution ; mais je ne supposais pas qu'on l'essayât si vite et j'avoue que je croyais à Louis XVIII plus d'esprit qu'il n'en a montré. Le peuple est donc bien animé contre ces pauvres prêtres, ajouta-t-il, car les paysans mêlaient continuellement à leurs vivats autour de ma voiture, le cri : *A bas les calotins*?

Le duc de Bassano lui répondit que, dans beaucoup de communes et de familles, les prêtres avaient voulu exercer une espèce d'inquisition sur les opinions, que la crainte du retour de la dîme avait jeté l'effroi dans les campagnes, et qu'enfin tant de cérémonies lugubres avaient fatigué tout le monde.

DES LETTRES INTERCEPTÉES

Il était déjà tard. L'Empereur se retira et je retournai chez moi, ayant grand besoin de repos. Au moment de me coucher, on vint me dire que l'intendant de mon frère lui envoyait un courrier à Vienne pour lui annoncer les événements, et me faisait demander mes commissions. Je traçai quelques lignes à la hâte. Je lui parlai de l'Empereur, de la réception assez

froide qu'il m'avait faite, de l'enthousiasme général et enfin de l'espoir que j'avais de l'embrasser bientôt. Je m'entendais si peu en politique que je croyais qu'il allait revenir avec l'Impératrice et le roi de Rome. Dans ma lettre, je n'oubliais pas non plus de lui exprimer mon vif désir de la paix, seul objet de mes pensées. J'avais tellement joui de cette année de repos qu'aucun bonheur ne me paraissait être comparable à cette absence de tourments. J'engageais mon frère à ne rien négliger auprès de l'empereur Alexandre pour qu'il sacrifiât son animosité à la crainte d'une guerre opiniâtre et sanglante, à en juger par l'enthousiasme des Français.

Le lendemain matin (1), le duc de Vicence vint me prier, de la part de l'Empereur, d'écrire à l'impératrice Marie-Louise pour lui donner des détails exacts sur son retour, sur l'accueil qu'il avait reçu, et sur le bonheur qu'il aurait de la revoir Je m'empressai de remplir les intentions de l'Empereur, et je m'abusais tellement sur les dispositions des étrangers à l'égard de la France, que j'ordonnai au courrier de se rendre directement à Vienne porter ma lettre à l'Impératrice, ne doutant pas qu'il ne rencontrât mon frère déjà en route. Je fus bien trompée : mes lettres furent prises, commentées (2) ; on y vit de la diplomatie et des insinuations dangereuses, dont mon frère pensa être la victime, puisqu'on voulut l'enfermer dans une citadelle de l'Autriche. Il ne conserva sa liberté que sur l'intervention de l'empereur de Russie et du roi de Bavière, et sur la parole qu'il fut forcé de donner de rester neutre. Quand l'Empereur m'annonça quelque temps après la nouvelle que mon courrier avait été pris, j'en parus si étonnée qu'il me dit :

— Qu'aviez-vous donc mis dans votre lettre?

— Ce qui se passait, Sire, lui répondis-je, mais cela m'est d'autant plus désagréable que j'y parlais de mes affaires de famille. J'avoue que je suis encore assez enfant pour ne pas croire qu'on puisse ouvrir une lettre adressée à un autre.

(1) 22 mars 1815.

(2) Je n'ose avancer une chose dont je ne connais pas l'auteur, mais qui serait le comble de l'infamie. Cette lettre de moi a été falsifiée, et une phrase tout à fait défavorable à l'empereur de Russie y a été introduite. Moi qui ressentais pour lui la plus sincère amitié, était-il possible que j'en oubliasse l'expression? (*Note de la reine Hortense.*) — Les lettres d'Hortense furent confiées à un piqueur de la princesse Auguste qui fut arrêté à Stuttgart.

L'Empereur se mit à rire.

Le jour du départ de mon courrier, l'envoyé de Russie, M. Boutiaguine, vint prendre mes commissions. Il avait craint un moment, ainsi que tous les ministres étrangers, d'être retenu prisonnier en France. Le Roi leur avait toujours fait dire qu'il resterait, et il était parti avec une telle précipitation qu'aucun d'eux n'en avait été prévenu. L'Empereur leur fit délivrer à tous des passeports. Le duc de Vicence avait donné à M. Boutiaguine le traité trouvé dans les papiers de Louis XVIII, et qui annonçait une coalition entre l'Angleterre, la France et l'Autriche contre la Russie et la Prusse. M. Boutiaguine me dit qu'il doutait beaucoup que son souverain voulût jamais reconnaître l'empereur Napoléon, parce qu'on ne pouvait plus avoir de confiance en ses promesses. Je lui parlai alors de son arrivée si inattendue, qu'il savait fort bien n'être le résultat d'aucune intrigue. « Vous avez été témoin, lui dis-je, de l'enthousiasme du peuple. Le vœu de la nation se manifeste assez. Si l'empereur Napoléon voulait la guerre, il perdrait bientôt l'amour des Français, puisque c'est la paix que chacun désire. Il a trop d'esprit et de grandeur pour ne pas condescendre à l'opinion prononcée d'une grande nation. La guerre nous viendrait donc seule de l'empereur de Russie, et il me serait pénible de penser qu'une chose aussi malheureuse nous arrive par lui. » Il partit pour Vienne, et je lui donnai une lettre pour l'empereur de Russie, qui n'était que l'expression de mes vœux pour la paix (1).

L'EMPEREUR CHEZ LUI

L'Empereur travaillait continuellement ; il s'occupait une partie de la matinée à passer en revue les troupes qui arrivaient de toutes les parties de la France ; il dînait seul, mais, de temps en temps, depuis son retour, il avait pris l'habitude d'engager quelques personnes. Tous les généraux et leurs femmes y dînèrent successivement. Je venais à neuf heures et demie, et j'entrais, quoiqu'on fût encore à table. La conversation était toujours générale. On donnait souvent à l'Empereur des détails assez curieux sur la vie que menaient le Roi et les

(1) Cette lettre était datée du 25 mars 1815.

princes ; on s'étendait sur l'empressement qu'ils mettaient à reprendre certains usages oubliés depuis longtemps. On citait entre autres la fameuse ordonnance sur les dimanches, les processions dans la rue à toutes occasions (1), ce qui faisait dire à l'Empereur que les Français ne pouvaient pas s'accoutumer à des usages aussi vieillis.

Le général Albert (2) raconta un jour que le Duc d'Orléans, partant de Lille et voyant prendre la cocarde tricolore, s'était écrié : « Que je serais heureux de la porter avec vous ! — Ah ! si celui-là eût été roi, reprit l'empereur Napoléon, je ne serais peut-être pas revenu, car il eût sans doute été plus habile. » Une autre fois qu'il venait d'ouvrir une lettre de la Duchesse d'Angoulême, adressée au Roi qu'elle croyait encore à Paris et dans laquelle elle lui donnait des conseils et rendait compte de ses efforts pour lui conserver la ville de Bordeaux, il dit : « C'est le seul homme de sa famille. » Il s'étonnait qu'une femme aussi intéressante par ses malheurs eût aussi peu réussi à se concilier le cœur des Français. On lui répondit qu'elle était vindicative. Je remarquai que les personnes les plus assidues auparavant auprès du Roi et des princes étaient souvent les premières à les tourner en ridicule, comme aussi les plus dévouées en apparence à l'empereur Napoléon avaient été, à son départ pour l'île d'Elbe, les premières à l'accabler des noms les plus odieux. Aussi cette triste expérience du monde, que j'apprenais à connaître d'une manière si désavantageuse, m'attristait et me faisait regretter ma solitude.

Le spectacle que présentait la Cour à cette époque était fort curieux et donnait la mesure de la confiance que les souverains doivent accorder à ces protestations si ardentes d'amour et de fidélité. Un grand nombre des royalistes les plus exaltés, croyant la cause du Roi irrévocablement perdue, cherchaient déjà à s'excuser et à expliquer leur conduite en se montrant d'autant plus enthousiastes de l'Empereur. Autour de lui se pressaient à l'envi les membres des deux Chambres, les chambellans, les écuyers, les généraux, les magistrats, même

(1) Ordonnance de Beugnot du 7 juin 1814 et arrêté du 10 juin prescrivant l'observation rigoureuse des dimanches et fêtes.

(2) Le général Joseph-Jean-Baptiste Albert (1771-1822) avait été nommé aide de camp du Duc d'Orléans le 17 janvier 1815. Pendant les Cent Jours il commanda, à dater du 14 avril 1815, la 16e division d'infanterie.

ceux qui en avaient dit le plus de mal. Ils sollicitaient ses faveurs et vantaient le bonheur de la France de le posséder encore. Lui, en homme supérieur, semblait ignorer entièrement tout ce qui avait été dit et fait contre lui. Il ne lui échappa aucun reproche. « Il est des circonstances tellement au-dessus de la prévoyance humaine, avait-il dit, qu'il est impossible de se tracer une conduite invariable. L'indulgence est une des premières vertus d'un souverain ; je pardonne à ceux qui n'ont trahi que moi. » Aussi reçut-il toutes les femmes, excepté celles qui avaient abandonné l'Impératrice, et tous les hommes, excepté ceux qui avaient livré la France. La seule faute que les libéraux lui reprochèrent alors, ce fut de placer ces derniers sur une liste de proscription et d'ordonner que le séquestre fût mis sur leurs biens (1). Il prit aussi contre la maison militaire du Roi des mesures trop sévères qui, quoique restées sans effet, firent naître le germe d'un parti contraire. Il eût encore été peut-être de sa politique de laisser dans la Chambre des pairs les anciens ducs et pairs de France, qui ne se seraient pas fait beaucoup prier alors pour se rallier à lui ; mais, accoutumé depuis longtemps à les regarder comme ses ennemis, et convaincu de les trouver toujours tels, il s'entoura presque exclusivement du parti des libéraux et s'attacha même les républicains. Ces deux classes de citoyens formaient la réunion la plus nombreuse, la plus énergique et la plus capable de seconder ses vues, puisque leurs intérêts étaient les mêmes.

LA REINE HORTENSE ET LES ROYALISTES

Déjà les événements m'avaient rejetée dans une vie agitée. Je ne m'appartenais plus et j'étais tout entière aux autres. Les Duchesses d'Orléans et de Bourbon (2) furent les premières dont je m'occupai. Je trouvai une douce satisfaction à me venger ainsi de la conduite des royalistes à mon égard. L'Empereur accorda à Mme la Duchesse d'Orléans 400 000 francs de rente, en

(1) Allusion notamment aux décrets de Lyon du 12 mars 1815.

(2) Il s'agit de la Duchesse douairière d'Orléans (Louise-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre), veuve de Philippe-Égalité et mère de Louis-Philippe, et de Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, sœur du même Philippe-Égalité, laquelle avait épousé le duc de Bourbon, plus tard prince de Condé, qui mourut tragiquement à Saint-Leu.

lui laissant la jouissance des 1 800000 francs provenant des coupes de bois qu'elle venait de faire faire des anciens bois de l'État repris par elle depuis la Restauration; et à la Duchesse de Bourbon 250 000 francs de rente. Le lendemain de son arrivée, l'Empereur avait envoyé un de ses aides de camp auprès d'elles, afin de les tranquilliser. J'y avais aussi envoyé le baron de Vaux.

Mme de Vitrolles me fit demander une audience particulière, que je m'empressai de lui accorder. Elle vint avec sa fille pour me prier de solliciter auprès de l'Empereur la liberté de son mari. Il avait été arrêté à Toulouse et amené à Paris (1), parce qu'en 1814, avant l'abdication de l'Empereur, il s'était rendu près du comte d'Artois, quoique employé par le gouvernement impérial. Mme de Vitrolles me dit qu'elle arrivait de Gand et qu'elle croyait pouvoir assurer qu'on rendrait les diamants de la couronne, si son mari était relâché. Je lui répondis que, sensible aux procédés du Roi, je serais heureuse de pouvoir être utile à tous ceux qui lui étaient attachés et qui avaient besoin d'appui, et je lui promis de faire la démarche qu'elle désirait. En effet, le soir même, j'en parlai à l'Empereur, qui me reçut fort mal et me dit assez sèchement : « Qu'ose-t-il demander? De ne pas être fusillé? » Loin d'effrayer Mme de Vitrolles par cette réponse, je me bornai à lui dire que l'Empereur n'était pas encore favorablement disposé, qu'il fallait suspendre toute démarche, que je promettais de l'en entretenir quand j'aurais l'assurance de réussir. Elle me fit remarquer que son mari avait été chargé de la rédaction du *Moniteur* et que jamais un mot qui vînt de là n'avait pu me blesser et je recommandai son mari au ministre de la Police afin qu'il fût mieux traité. Je la reçus plusieurs fois. Elle m'accabla de compliments et de témoignages exagérés de sa reconnaissance, et, plus tard, j'eus bien lieu de m'en plaindre. Lorsque deux mois après je lus, dans ce même *Moniteur*, que j'étais citée avec Mme Hamelin, femme remplie d'esprit, mais qui ne venait jamais chez moi (2), pour avoir conspiré pour le retour de l'empereur Napoléon, lorsque je lus que j'étais la cause de tous les malheurs qui accablaient la France, je n'eus plus de doute de quelle part me venait cette calomnie.

(1) Arrêté à Toulouse le 4 avril, M. de Vitrolles avait été transféré au donjon de Vincennes, puis à la prison de l'Abbaye, où il resta jusqu'au 23 juin.

(2) Fortunée Hamelin, l'ancienne merveilleuse.

Mme Du Cayla venait quelquefois me voir le matin, me confier son chagrin sur le départ des Bourbons et ses espérances sur leur retour. Elle ne me cachait pas les rapports qu'elle conservait avec la cour de Gand. Loin d'abuser de sa confiance, j'étais flattée qu'elle eût assez bonne opinion de mon caractère, dans la position où je me trouvais, pour être assurée de ma discrétion. D'ailleurs, ses espérances n'étaient pas des conspirations. Je profitai de sa correspondance pour offrir mes services à M. Sosthène de La Rochefoucauld, dont on venait de mettre les biens sous séquestre. Je connaissais pourtant son exaltation contre moi.

M. de Lascours, à qui j'avais fait remettre ma lettre pour le Roi, ne pouvant arriver jusqu'à Gand, voulut la confier à M. de La Rochefoucauld, mais les réflexions de celui-ci l'arrêtèrent. Il était sûr, prétendait-il, que mes diamants avaient été mis en gage pour payer les troupes qui avaient abandonné le Roi ; mon air doux l'avait bien trompé, et il ne se serait jamais imaginé que je me serais mêlée à de pareilles menées. Sans doute que ma conversation sur l'enthousiasme populaire lui avait donné la certitude que j'avais contribué au retour de l'Empereur, et, sur mes plaintes sur sa facilité à accueillir des bruits que mon caractère connu suffisait pour repousser, il avait répondu à Mme Du Cayla pour s'en justifier. La première partie de sa réponse était conforme aux sentiments de royalisme qu'il avait toujours eus ; il était heureux de partager le malheur des illustres victimes à la cause desquelles il s'était voué. Dans la seconde partie, il n'osait pas s'expliquer mon caractère ni s'appesantir sur les démarches qu'on me supposait avoir faites, mais il ne savait que penser de ces violettes que je portais toujours, qui étaient ma fleur favorite, et qui servaient à présent de signe de ralliement à mon parti. Je ne concevais pas qu'un homme raisonnable pût établir un rapprochement entre un si grand événement et une modeste fleur que je portais tous les printemps; ou plutôt, j'aurais dû le concevoir, puisqu'il était royaliste et que les mêmes hommes qui avaient cru faire leur révolution avec un ruban blanc, pouvaient supposer que l'autre s'était faite avec une fleur.

Cependant l'enthousiasme se calmait par degrés. Quelques mesures qui n'allaient pas avec les idées du moment, — car on voulait une liberté illimitée et il y avait à se défendre des ennemis du dehors et des ennemis du dedans, — le refus des

cabinets étrangers d'accéder aux propositions de paix et surtout l'idée d'une guerre prochaine altéraient les dispositions d'abord si favorables de la nation. Il n'eût fallu songer qu'à la défense et, de tous côtés, on ne criait qu'à la liberté! Nul doute que l'Empereur n'ait compris que les premiers essais de cette liberté allaient se diriger contre lui et embarrasser sa marche; mais, subjugué par le vœu général, il céda et rédigea l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Cet acte comprenait, il est vrai, les droits réclamés depuis si longtemps; mais la forme sous laquelle ils étaient accordés déplut à tout le monde. On ne vit, dans cette association d'un ancien avec un nouveau régime, qu'une concession arrachée par les circonstances et un moyen de se ménager pour l'avenir le retour au pouvoir absolu. En même temps, les critiques envenimées et injurieuses de quelques écrivains passionnés soulevèrent une opposition violente. L'espoir abattu des royalistes se releva. Les uns renoncèrent aux faveurs qu'ils sollicitaient pour se retirer dans leurs terres et attendre les événements; les autres se décidèrent à aller à Gand expliquer au Roi comme ils pourraient la cause de leur tardif dévouement; d'autres enfin restèrent à Paris pour y travailler l'esprit public et seconder de tous leurs efforts les ennemis de la France et de l'Empereur.

LES FRÈRES DE L'EMPEREUR

Le retour dans la capitale des deux rois Joseph et Jérôme (1) causa un peu d'inquiétude. On craignait qu'ils ne conservassent des prétentions à leurs anciens royaumes et qu'il n'en coûtât à la France pour les reconquérir. Le désir de la paix et de la liberté avec un chef populaire, tel que l'était l'Empereur, voilà quel était le sentiment du moment et il était presque universel. Toute idée de guerre et de conquête aurait ôté à l'Empereur l'affection de la nation. L'inquiétude que causa la vue de ses frères se calma promptement, car l'Empereur, afin de ne laisser aucun doute sur ses intentions pacifiques, ordonna que tous ses frères reprendraient le titre de prince et d'altesse impériale. L'Empereur, qui avait eu tant de peine à décider ses frères à quitter la France pour s'asseoir sur des trônes étrangers et qui,

(1) Joseph arriva à Paris le 23 mars, Jérôme le 27 mai 1815.

alors, ne les y avait placés que comme appuis d'un grand système ou comme alliés nécessaires à la France dont les conquêtes refoulaient ainsi loin ses ennemis acharnés, sentait bien qu'à présent il fallait se résigner à conserver ses ennemis comme voisins, mais il se confiait dans les peuples, déjà formés par dix ans d'institutions semblables aux nôtres, pour rester les amis de la France. La conformité des besoins et des vœux des peuples rend plus indifférent le choix du souverain.

Le premier jour que je rencontrai le prince Joseph, il fut très froid. Il ne me fit une visite que fort longtemps après son arrivée, et parce que l'Empereur lui avait demandé plusieurs fois s'il était venu chez moi. Jérôme y parut une fois seulement. Depuis longtemps, il n'existait plus entre nous aucune intimité.

L'arrivée du prince Lucien (1) produisit un effet contraire à celle de ses frères. Sa constante opposition aux volontés de l'Empereur, l'éloignement qu'il avait toujours montré pour les hautes dignités, donnaient une grande idée de son caractère. On n'ignorait point qu'il avait toujours professé des principes libéraux, et on en tirait un augure favorable. Il vint me voir, fut fort aimable, me parla beaucoup de mon mari et insista pour un raccommodement avec lui, mais je l'assurai qu'il était devenu impossible.

Un soir que nous étions réunis chez l'Empereur, il fut question du traitement fixé pour chacun des membres de sa famille. « La France n'est plus riche, dit-il, il faut de l'économie. Un million doit suffire à un prince français. Et vous, ajouta-t-il en me regardant, vous n'aurez que cinq cent mille francs si vous persistez toujours à vivre séparée de votre mari. C'est une folie : il faut vous raccommoder. Louis est vieux à présent ; il sera devenu raisonnable. — Sire, lui répondis-je, le rapprochement est désormais impossible. Puisque je n'ai pas rejoint mon mari lorsqu'il était en disgrâce avec vous, j'ai bien prouvé au monde qu'il existait entre lui et moi une barrière insurmontable. — Bah ! bah ! dit l'Empereur, ce sont des enfantillages. » Cette conversation me jeta la mort dans l'âme. Je me rappelai tous mes tourments et je prévoyais déjà qu'ils allaient recommencer.

Je me décidai à demander un entretien particulier à l'Empe-

(1) 8 mai 1815.

reur ; il me l'accorda et, à peine j'entrai en explication sur l'impossibilité d'un raccommodement avec mon mari, qu'il me congédia, sous le prétexte d'affaires, me disant qu'il m'écouterait le soir. J'y revins plusieurs jours de suite, mais inutilement. Alors, je lui écrivis et sa réponse fut qu'il fallait attendre l'arrivée de mon mari. Quelques jours après, je sus par la reine Julie que le Roi, dans une lettre à l'Empereur, refusait de venir à Paris s'il ne consentait pas à son divorce avec moi. L'Empereur avait traité cette proposition de folie et n'avait pas répondu. Je restai donc encore dans une incertitude cruelle. Je possédais mes deux fils, mais j'osais à peine jouir de ce bonheur; le divorce répugnait à mes principes, tandis qu'une séparation et l'assurance de pouvoir continuer quelques années l'éducation de mes enfants étaient absolument nécessaires à ma tranquillité. A force de prières, j'obtins enfin une lettre de l'Empereur qui m'autorisait à vivre séparée de mon mari.

UN DÉJEUNER A LA MALMAISON

La beauté du temps décida l'Empereur à aller s'établir à l'Élysée, afin de pouvoir prendre l'air sans interrompre un travail trop assidu pour sa santé. Un jour, il me fit demander par le grand-maréchal à déjeuner à La Malmaison, et il m'envoya la liste des personnes qu'il désirait y trouver. J'avoue que je me déterminai difficilement à lui faire les honneurs d'un lieu que j'avais quitté dans un des moments les plus douloureux de ma vie et que je n'avais pas eu le courage de revoir depuis. Redoutant une impression trop pénible et voulant m'y livrer sans témoins, je me rendis le soir même à La Malmaison. Que je fus émue en revoyant ces lieux embellis par les soins de ma mère, et qui n'étaient plus qu'une solitude complète ! Tout me rappelait son image et brisait mon cœur ! Je m'abandonnai sans contrainte à tous mes regrets. La nuit me rendit un peu de calme, et, le lendemain, je me disposai à recevoir l'Empereur sans paraître trop attendrie.

Il arriva à neuf heures (1). Son émotion fut visible. Il se promenait partout avec moi, et il disait à chaque instant :

(1) Ce déjeuner eut lieu le 11 avril 1815. Parti de Paris à sept heures du matin, l'Empereur se promena d'abord dans les bois du Butard avant de se rendre à la Malmaison. Il était de retour à Paris vers une heure.

« Comme tous ces lieux me la rappellent ! Je ne puis me persuader qu'elle ne soit plus ici. » Après le déjeuner, il monta en calèche avec moi, M. Molé et M. Denon. Il voulait causer d'objets d'art avec ce dernier. Les autres personnes invitées suivaient dans d'autres voitures. La promenade fut longue et la conversation roula sur mille objets. Il loua la conduite de M. de Sainte-Aulaire, ex-préfet de Toulouse : « Sa proclamation, dit-il, est celle d'un bon Français, qui connaît les malheurs d'une invasion ennemie ; c'est sur cette question que tous les Français devraient s'entendre. J'estime même la manière convenable dont il s'exprime sur les Bourbons (1). » Cet éloge me fit plaisir et j'y ajoutai, car c'était celui d'un homme de ma société intime, dont j'aimais le caractère et l'esprit.

Je parlai à l'Empereur du désir que Mme de Staël m'avait manifesté d'aller le voir. Il dit : « J'étais sûr qu'elle deviendrait mon amie. J'ai lu à l'île d'Elbe son ouvrage (2). Je ne conçois point comment la police de France l'a défendu. Je n'y ai rien trouvé qui eût pu porter ombrage au gouvernement. » Il parla de M. Benjamin Constant : « C'est un homme d'un grand talent. Son ouvrage sur la liberté de la presse m'a fait plaisir ; il est fort de raisonnement (3). » Il en vint sur M. de Talleyrand : « Depuis longtemps, dit-il, je m'apercevais qu'il me trahissait, mais je croyais qu'il ne pousserait jamais les choses aussi loin. Je le traitais comme une vieille commère et je le laissais parler sans m'embarrasser de ce qu'il disait. »

Revenu au château, on lui remit les journaux ; il me fit lire tout haut dans le *Moniteur* sa lettre au maréchal Grouchy, par laquelle il lui recommandait de protéger le départ du Duc d'Angoulême qui venait d'être arrêté dans le Midi (4). Il paraissait en même temps satisfait de sa générosité et de notre approbation. M. Molé me dit à part : « Sa lettre est bien, mais je suis

(1) M. de Sainte-Aulaire, préfet de Toulouse, avait quitté ses fonctions le 5 avril 1815 en adressant aux populations une proclamation qui est reproduite dans le *Moniteur universel* du 11 avril 1815.

(2) *De l'Allemagne*, dont la première édition à peine tirée avait été, en septembre 1810, saisie et détruite. Une nouvelle édition française avait été mise en vente en mai 1814.

(3) Benjamin Constant avait fait paraître en 1814 une brochure de 48 pages intitulée : *De la liberté des brochures, des pamphlets et des journaux considérée sous le rapport de l'intérêt du gouvernement*. Paris, H. Nicolle, 1814, in-8°.

(4) *Moniteur universel* du 12 avril 1815, p. 415.

fâché qu'il y ait stipulé la restitution des diamants de la couronne ; il eût été plus beau de ne rien demander. »

Avant son départ, il reçut les autorités de Rueil ainsi que le curé. J'eus occasion de faire en ce moment une observation que j'avais déjà faite plusieurs fois : c'est qu'il n'avait ni grâce ni affectation d'affabilité en recevant, mais qu'il allait droit au but et parlait à tous avec détails de leurs intérêts, comme voulant les connaître et s'en occuper, ce qui, pour un souverain, me paraît préférable à ces phrases banales qui peuvent flatter l'amour-propre, mais qui ne laissent aucun espoir après elles d'amélioration publique.

Au moment de monter en voiture, l'Empereur voulut aller voir la chambre où ma mère était morte : « Restez, me dit-il, cela vous ferait trop de mal. » En revenant, il paraissait affecté.

Je retournai à Paris dans sa voiture, parce que la mienne n'était pas prête, et le grand-maréchal (1) nous accompagna. L'Empereur lut des papiers pendant tout le trajet, et nous ne dîmes pas un seul mot. En descendant aux Tuileries, nous y trouvâmes M. de Flahaut qui revenait de la mission dont il avait été chargé auprès de l'empereur d'Autriche et de l'impératrice Marie-Louise. Il n'avait pu se rendre à Vienne, avait été arrêté aux frontières du royaume de Wurtemberg et obligé de revenir en France. Cette résolution formelle des puissances étrangères de ne recevoir aucun envoyé de l'Empereur nous prouva qu'il n'y avait plus à espérer d'accommodement (2).

SOUVENIRS DE L'ILE D'ELBE

Mme Bertrand, femme du grand-maréchal, venait d'arriver de l'île d'Elbe à Paris. Aussitôt après le départ de l'Empereur et de son mari pour la France, elle ne voulut pas rester éloignée de son mari, et sans crainte, s'abandonnant à toute la vivacité de ses impressions, elle s'était embarquée avec ses enfants sur un très petit bâtiment. Elle avait fait voile pour Marseille avant de connaître même le résultat de l'entreprise de l'Empereur. Le préfet du Roi (3) s'y trouvait encore, lorsque le Duc d'Angoulême

(1) Bertrand.

(2) M. de Flahaut, parti le 4 avril pour Vienne, n'avait pu dépasser Stuttgart où il avait été arrêté.

(3) Le marquis d'Albertas (1747-1829).

occupait le Midi, et Mme Bertrand fut par lui indignement reçue. Sans égards pour son sexe, on la conduisit en prison au milieu des baïonnettes. Quelques hauts fonctionnaires osèrent dire devant elle et ses enfants que son mari était un brigand qui périrait bientôt. Ce que l'on aura peine à concevoir, c'est que M. de La Tour du Pin, beau-frère de Mme Bertrand (1), et à laquelle il avait beaucoup d'obligations, était alors à Marseille en qualité de commissaire extraordinaire du Roi avec de pleins pouvoirs et qu'il ne s'intéressa nullement à sa triste position. Le succès de l'Empereur rendit la liberté à Mme Bertrand. Lorsqu'elle arriva à Paris, elle insista fortement pour que les auteurs de son emprisonnement ne fussent pas inquiétés.

C'est de la comtesse Bertrand et de l'Empereur même que j'appris plusieurs circonstances de la vie qu'il menait à l'île d'Elbe. Il avait une petite campagne appelée Saint-Martin où il allait tous les jours à cheval; mais cette course ne suffisait pas au besoin qu'il avait d'activité. Il était fort mal logé et ne s'en plaignait pas. Souvent, le soir, il jouait au vingt-et-un ou aux dominos. Plusieurs habitants de l'île étaient quelquefois invités, mais la princesse Pauline, Madame Mère, ainsi que les personnes de leur maison, faisaient sa société habituelle. On ne recevait aucune lettre de la France, et ce manque absolu de nouvelles rendait souvent leur isolement plus triste encore. Vers le jour de l'an, une seule lettre de M. le comte Lavallette était parvenue, mais elle renfermait simplement des compliments de bonne année et des expressions de reconnaissance. Du reste, il n'y était question de rien qui pût donner le moindre indice sur ce qui se passait en France. Beaucoup d'Anglais, attirés par la curiosité, faisaient souvent le voyage de l'île d'Elbe; ils étaient reçus avec bienveillance et l'Empereur semblait prendre plaisir à causer avec eux.

On resta pendant quelques semaines sans avoir aucun journal; enfin, tous les journaux retardés arrivèrent à la fois, furent lus avec avidité, et l'Empereur prit subitement sa résolution de quitter l'île. Il n'en instruisit personne que sa mère, en lui recommandant de ne pas en parler, surtout à la princesse Pauline dont il redoutait la légèreté. Ma belle-mère m'a raconté depuis leur conversation. Ils se promenaient le soir tous les

(1) Frédéric-Séraphin de la Tour du Pin-Gouvernet (1759-1839) avait épousé Henriette-Lucie Dillon, sœur de Mme Bertrand, née Fanny Dillon.

deux, seuls dans le jardin. « La France est malheureuse; elle perd tous les jours tous les avantages que je lui avais assurés, dit l'Empereur. Que pensez-vous de mon projet, ma mère? J'ai envie d'aller encore la délivrer. » Madame, saisie à cette nouvelle, lui répondit : « Ah! laissez-moi être mère un instant, et je vous répondrai après. » Alors, se remettant de sa vive émotion, elle lui dit avec véhémence : « Oui, allez; remplissez votre destinée. Vous n'êtes pas fait pour mourir dans cette île abandonnée. »

Le calme rétabli partout, Madame débarqua à Marseille. Elle quittait Naples d'où sa fille lui avait envoyé une frégate à l'île d'Elbe pour l'amener près d'elle, aussitôt que le bruit du départ de l'Empereur lui était parvenu. Comme l'Empereur avait annoncé à sa mère qu'il l'enverrait chercher aussitôt son arrivée en France, Madame crut que c'était là en effet la frégate qu'il lui destinait; mais, cependant, dans la crainte d'être surprise, à ce qu'elle me dit depuis, et craignant qu'à la faveur de cette démarche la reine de Naples ne voulût s'emparer de l'île d'Elbe, elle fit tout disposer pour la défense, ordonna au commandant en partant de ne jamais rendre l'île à qui que ce fût, si ce n'était aux troupes de l'Empereur. Aussitôt arrivée à Naples, apprenant son erreur et la réussite de l'Empereur, elle s'était embarquée de nouveau pour venir promptement en France (1).

PROPOS INTIMES

Depuis son retour, l'Empereur était devenu plus accessible à la société. Il aimait à voir du monde, accordait facilement des audiences. J'en obtins une un jour pour Tallien, qui était venu me prier de faire cette demande. Les républicains sentaient bien alors qu'il n'y avait de salut pour eux que dans l'Empereur, que leurs deux causes n'en faisaient qu'une. Il n'y avait pas de réconciliation possible pour eux avec les Bourbons. Aussi Tallien désirait-il se rattacher franchement à l'Empereur avec lequel il était resté brouillé depuis l'expédition d'Égypte. L'Empereur était toujours demeuré inexorable à l'égard de quelques hommes, parmi lesquels se trouvait Tallien, qui, après lui avoir

(1) Elle arriva à Paris, avec le cardinal Fesch, le 2 juin 1815.

demandé de l'accompagner en Égypte, s'étaient tout à coup découragés et étaient repartis pour la France sans même l'en prévenir. Il les regardait comme des déserteurs et se croyait même indulgent pour eux en les oubliant entièrement. Tallien, qui avait été utile à ma mère dans le temps de la Terreur, recevait une pension de mon frère ; c'est ce qui l'avait fait s'adresser à moi. L'Empereur accorda à l'instant l'audience demandée. Tallien vint chez moi en sortant de chez l'Empereur. Il était vivement ému de l'accueil qu'il venait de recevoir et me raconta qu'en entrant, il avait dit à l'Empereur : « Sire, j'ai eu des torts envers vous. — J'en ai peut-être eu aussi, lui avait répondu l'Empereur. Je me suis montré longtemps sévère contre vous, mais qui ne commet pas d'erreurs? Oublions tout le passé, et que le besoin de défendre la patrie nous réunisse sincèrement. »

L'Empereur se plaisait, lorsque nous étions le soir chez lui, à nous faire raconter tout ce qu'on avait dit et fait pendant son absence. Un jour, la duchesse de Rovigo lui apprit que les violettes étaient devenues un signe de ralliement : « Vous m'expliquez, dit-il, ce que je ne comprenais pas en voyant tous ces bouquets de violettes que les femmes me montraient de loin. D'où cela vient-il? » Je lui racontai alors que, depuis son départ, les soldats disaient toujours qu'il reviendrait au temps des violettes, et que l'on m'avait assuré qu'on ne l'appelait plus que *le père La Violette*, ce qui le fit beaucoup rire.

Un jour, il me demanda pourquoi je ne lui amenais pas plus souvent mes enfants. Je les lui conduisis le lendemain à l'heure de son déjeuner. L'architecte Fontaine s'y trouvait. Il fut question des dettes que les princes de la maison de Bourbon avaient laissées en partant. M. Fontaine dit que leurs palais avaient été meublés promptement et somptueusement, surtout le Palais-Royal, mais qu'ils n'avaient rien payé. L'Empereur répondit qu'il se chargeait de toutes ces dettes et qu'aucun fournisseur ne perdrait rien, qu'il pouvait, lui Fontaine, leur en donner l'assurance. Il parla ensuite des fortifications temporaires qu'il allait faire élever autour de Paris pour le préserver d'un coup de main : « Cela effraiera les habitants de la capitale ; ils croiront déjà voir l'ennemi à leurs portes; mais le passé m'a prouvé que les précautions sont toujours bonnes à prendre. »

Après le déjeuner, il reçut une dame anglaise qui s'appe-

lait, je crois, Hamilton, qui lui présenta le buste de Fox sculpté par elle-même (1). Il l'examina, le trouva très ressemblant et dit : « Ce présent me fait un grand plaisir. J'estimais beaucoup Fox. S'il existait encore et si on l'eût écouté, il n'y aurait pas eu autant de sang versé et vos finances seraient en meilleur état. »

L'Empereur alla ensuite dans le jardin (car il était toujours à l'Élysée) et je l'y suivis; il m'apprit que mon mari voulait divorcer et qu'il ne consentait à revenir en France qu'à cette condition. Il ajouta en riant qu'il avait sans doute quelque amourette en tête, que tout cela était une folie et qu'il n'avait pas cru devoir lui répondre. Je le priai alors de fixer le sort de mes enfants. Il me dit de leur choisir un bon gouverneur, mais qu'il ne pouvait empêcher un père, quelque déraisonnable qu'il soit, de posséder ses enfants et, à toutes mes craintes qu'étant dans un âge encore tendre, ils ne fussent élevés avec peu de soin, ce qui m'avait toujours fait résister aux volontés de mon mari, il répondit : « Que voulez-vous? Si votre fils était né boiteux ou borgne, vous n'y pourriez rien. Ce sont de ces choses qu'on ne saurait empêcher et auxquelles il faut se résigner. »

Il changea de discours et me demanda s'il était vrai que le maréchal Ney eût dit, comme on le répétait généralement, qu'il le ramènerait dans une cage de fer. Je répondis que sa femme, aussitôt après le bruit qui en avait couru, m'avait désavoué ce propos. Il ne parut pas convaincu et il ajouta : « Ney avait le ferme propos de m'attaquer; mais, quand il vit les troupes qu'il commandait s'y opposer, il fut bien forcé de suivre le mouvement et chercha à se faire un mérite de ce qu'il ne pouvait empêcher. Soyez sûre de cela, mais n'en parlez pas. Je n'ai pour moi que le peuple et toute l'armée jusqu'aux capitaines : le reste me craint, mais je ne puis y compter. »

Le voyant en disposition de causer, je profitai de ce moment pour lui dire qu'en général les femmes n'étaient pas pour lui, parce qu'il ne se donnait pas la peine d'être assez aimable avec elles et que, cependant, elles exerçaient sur l'esprit des hommes une influence plus grande qu'il ne le croyait. Il se mit à rire et

(1) La Reine commet une erreur en attribuant ce buste à une dame Hamilton. Il était de Mme Anne Seymour-Damer qui, après la paix d'Amiens, en avait déjà présenté au premier Consul le modèle en plâtre. Ce buste de marbre fut offert à l'Empereur le 2 mai 1815 et est aujourd'hui au musée de Versailles.

me dit : « Ne faudrait-il pas laisser tomber l'Empire en quenouille? Quand je leur ai fait le compliment qu'elles étaient bien ou mal mises, que voulez-vous que j'ajoute? J'ai bien autre chose à penser. Je ne reconnais plus les femmes depuis mon absence. Elles parlent toutes politique. De mon temps, elles ne s'occupaient que de chiffons. Savez-vous que, vous aussi, vous êtes un grand personnage à présent? On parle de vous à Paris avec beaucoup de considération. On dit même que vous êtes un chef de parti, une conspiratrice. » Je lui répondis qu'on me donnait une importance que j'étais loin d'ambitionner, qui ne convenait ni à mon caractère, ni à ma manière de voir : « Je ne suis pas étonnée des bruits qu'on fait courir sur moi. Vos ennemis les accréditent, afin d'affaiblir dans l'esprit public l'impression de votre merveilleux retour. Ils se plaisent à créer une conspiration et, comme je suis la seule de votre famille qui soit restée en France, il est naturel que l'on m'y fasse jouer le premier rôle. »

Il fut question ensuite de l'empereur de Russie. J'éprouvais un plaisir extrême à lui raconter combien il avait été parfait pour ma mère et pour moi, combien il parlait de lui convenablement. Enfin j'en exprimai tout ce que la reconnaissance et une véritable amitié m'inspiraient. J'ajoutai que son vif désir de la tranquillité générale me répondait de son consentement à la paix. Il m'écoutait sans proférer un mot; quand j'en vins à lui répéter ce que l'empereur de Russie m'avait dit sur sa répugnance à replacer les Bourbons sur le trône de France, et sur ce que c'était l'Autriche et l'Angleterre qui y avaient le plus contribué, il s'arrêta, me regarda fixement et dit : « L'empereur de Russie vous a parlé ainsi? C'est donc un homme bien faux. » Et il rentra dans son cabinet.

De retour chez moi, j'y trouvai Mme Campan qui quittait le maréchal Ney et me répéta la conversation qu'elle venait d'avoir avec lui au sujet des derniers événements : « La Reine a été bien imprudente dans la conversation qu'elle a eue avec ma femme lors de mon départ, » lui avait dit le maréchal. Mon langage avec Mme Campan fut le même qu'avec la maréchale Ney. Mon opinion avait été que l'Empereur réussirait, et si le maréchal avait jugé par là que je fusse instruite de ce retour, il se trompait bien. Elle m'assura alors que le maréchal Ney, l'homme du monde le plus brave, était si prompt dans ses déterminations

que souvent il aurait eu besoin d'un conseil éclairé en politique; qu'il n'expliquait sa conduite dans les derniers événements qu'en prouvant qu'il avait épargné la guerre civile à la France; car il était bien parti dans l'intention de résister à l'Empereur et ne l'avait pu; que sa proclamation avait jeté sa famille dans le désespoir, que sa femme n'avait pu lui cacher combien elle en était désolée; que les affaires publiques brouillaient tous les ménages, et que le maréchal lui-même, sentant bien que l'on pouvait attaquer sa conduite, répondait toujours : « Les femmes n'entendent rien à tout cela; c'était arrangé d'avance »; et mille autres raisons aussi peu fondées.

PRÉPARATIFS DE GUERRE

Cependant les préparatifs de guerre se poussaient avec une activité extrême. Tous les dimanches, on voyait défiler des régiments de la Garde nouvellement formés, et l'Empereur et tous les militaires qui l'entouraient ne cessaient de travailler à la recomposition de l'armée, entièrement désorganisée depuis son départ. Il n'y avait plus d'espérance de paix. L'inquiétude et la tristesse renaissaient dans la capitale. Les femmes qui faisaient la force du parti royaliste s'agitaient de nouveau et usaient de tous les moyens pour détacher les militaires de la cause qu'ils allaient défendre. Plusieurs officiers, après avoir demandé du service, avaient passé à l'ennemi.

Un jour, je dis à l'Empereur : « Sire, pendant que vous serez à l'armée, nous avons besoin à Paris de quelqu'un d'énergique. Que deviendrons-nous si tout se passe comme l'année dernière? Vous ne pouvez pas être partout, et je suis effrayée de voir les mêmes hommes décider de notre sort. — Mais je vous laisse le maréchal Davoust, répondit l'Empereur. Il a montré assez de vigueur à Hambourg, j'espère, pour que vous soyez contente. — A la bonne heure! » dis-je, et je n'ajoutai plus rien.

Deux questions s'élevaient alors : fallait-il attaquer l'ennemi avant qu'il eût réuni toutes ses forces, ou fallait-il attendre qu'il fût entré sur le territoire français? Les uns pensaient qu'il était de la politique de l'Empereur de se laisser attaquer et de faire jusque-là des propositions de paix, afin de donner à l'Europe entière une garantie de ses intentions et de prouver incontestablement qu'il n'avait pas tenu à lui d'assurer le repos du

monde. D'autres, au contraire, croyaient que, du moment où il n'existait plus aucun doute sur les intentions hostiles des puissances étrangères, le retard de l'Empereur ne pouvait qu'être nuisible, et qu'il fallait attaquer les Anglais en Belgique avant qu'ils n'eussent été rejoints par les autres armées. Un jour, le général de Lobau parla devant moi à l'Empereur de ces deux avis, et donna le sien qui était d'attaquer. « Attendez donc que nous soyons entièrement prêts, répondit vivement l'Empereur. Je ne désire que cent mille hommes, et je les ferai manœuvrer de manière à leur faire croire que j'en ai le double. »

A cette époque, M. de Bourmont était à Paris sans emploi. Le ministre de la Guerre s'en défiait et avait communiqué ses défiances à l'Empereur. M. de La Bédoyère, qui avait fait la campagne de Russie avec lui, puisqu'il servait aussi sous les ordres de mon frère, et qui l'avait jugé favorablement et l'estimait, répondit de lui à l'Empereur et obtint pour lui une audience. Sans doute, M. de Bourmont sut convaincre l'Empereur de son dévouement, car il eut le commandement d'une division et ses enfants furent admis au lycée (1). Peu de temps après, il passa à l'ennemi.

Une nouvelle circonstance vint me prouver que rien ne diminuait l'animosité des souverains de l'Europe contre l'Empereur. On fit remettre un jour à ma porte une lettre sans signature, mais dont l'écriture était celle de M. Boutiaguine, chargé d'affaires de Russie. J'appris par la suite qu'elle avait été dictée entièrement par l'empereur Alexandre. En voici la copie :

« J'ai rempli auprès de notre ange (c'est l'expression qu'il employait souvent pour désigner l'empereur de Russie) votre commission. Je lui ai trouvé des principes invariables. Il aime votre nation ; il la plaint et la sépare de l'homme qui, de nouveau, vient de devenir son chef. Ni paix, ni trêve, plus de réconciliation avec cet homme. Toute l'Europe professe les mêmes sentiments. Hors cet homme, tout ce qu'on veut ; aucune prédilection pour personne, et, dès qu'il serait de côté, pas de guerre.

« J'ai l'honneur de vous offrir l'hommage de mon dévouement respectueux (2). »

(1) M. de Bourmont obtint deux bourses pour ses fils.

(2) Ce billet répondait à la lettre que la Reine avait adressée à l'empereur Alexandre le 25 mars 1815 et dont il a été question plus haut.

Il y avait un billet absolument semblable pour le duc de Vicence. Nous regardâmes comme un devoir de le communiquer à l'Empereur, afin qu'il ne s'abusât ni sur sa position, ni sur celle de la France. Je fus encore fortifiée dans cette résolution, lorsque j'eus connaissance de l'avis que mon frère venait de lui faire donner que toutes les puissances étrangères faisaient d'immenses préparatifs de guerre contre la France, et qu'il lui serait impossible de soutenir cette lutte. Mon frère ajoutait qu'il lui conseillait de se faire réélire Empereur par la nation et d'abdiquer ensuite en faveur de son fils.

Lorsque je lui remis la lettre de M. Boutiaguine, il la lut sans aucune émotion, et, en me la rendant, il ne prononça que ces paroles : « Elle est la même que celle du duc de Vicence. » Quels furent ses sentiments? Pensa-t-il que c'était un piège que l'étranger lui tendait pour l'engager à séparer lui-même sa cause de celle de la nation et triompher ainsi plus facilement; ou bien, accueilli par l'enthousiasme, pouvait-il ne pas compter sur la puissance de son génie, ne pas se faire un devoir de seconder l'élan général et ne pas y trouver la certitude de vaincre, surtout en songeant quelle nation manifestait pour lui un tel enthousiasme? Je le laisse à juger.

Une idée préoccupait beaucoup l'Empereur, celle du degré d'affection que lui conservait l'impératrice Marie-Louise. Son intendant venait d'arriver à Paris (1). C'était une connaissance intime de M. de Vaux, toujours placé près de moi. Il lui raconta que l'Empereur l'avait mandé près de lui et l'avait beaucoup questionné sur l'Impératrice. On lui faisait demander toutes les lettres dont il pouvait être chargé. Il n'en avait qu'une pour la duchesse de Montebello, qu'il n'osait faire remettre à l'Empereur, à cause de cette phrase de l'Impératrice qu'il savait s'y trouver : « Je suis bien observée, mais vous qui connaissez mes sentiments, vous savez combien c'est inutile. » Comme, d'un autre côté, il craignait de se perdre en déguisant la vérité, il venait prier M. de Vaux de lui donner conseil là-dessus. Ce dernier s'adressa à moi. Voici ce que je répondis : « A qui appartient l'intendant? Il doit suivre les ordres de celle qu'il sert. Agir autrement, ce serait la trahir et manquer à son devoir. » Mon avis fut suivi, la lettre remise à la duchesse de Montebello, et l'Empereur l'ignora.

(1) M. Ballouhey. Il était arrivé à Paris le 28 avril.

Toutes les nouvelles de Vienne apprenaient que l'impératrice Marie-Louise s'était prononcée pour ne pas revenir en France. L'Empereur paraissait affecté de cet abandon. Je m'en aperçus un jour qu'il me parla de ma mère avec intérêt et qu'il me dit : « Je n'ai pas de portrait de l'impératrice Joséphine. Vous me ferez plaisir de m'en donner un ressemblant. » Je lui en envoyai un peint par Quaglia (1) sur une tasse de porcelaine.

A LA VEILLE DE WATERLOO

Les préparatifs du Champ de Mai étaient achevés. Les collèges électoraux arrivaient de toutes les parties de la France, ainsi qu'une députation de chaque régiment. Les ministres étaient chargés de les recevoir. L'Empereur désira que j'assistasse à une soirée donnée par Carnot, ministre de l'Intérieur; j'y allai en effet. La réunion fut fort nombreuse et le concert exécuté par des jeunes gens du Conservatoire qui terminèrent par une romance de moi dont le refrain était : « Il faut défendre sa patrie. » Elle était de circonstance, et je fus presque embarrassée de l'effet qu'elle produisait. Avant de me retirer, je parlai à tout le monde et je reçus des présidents des collèges électoraux et des députés les assurances les plus formelles de dévouement et d'amour pour la dynastie de l'Empereur. Tant de protestations, trop vives pour n'être pas senties, ne m'éblouissaient guère quand je songeais qu'un instant de malheur suffisait pour en détruire l'effet.

Le jour marqué pour la cérémonie du Champ de Mai arriva enfin (2). L'Empereur devait y être reconnu de nouveau chef de la nation française par ses représentants qui s'y trouvaient réunis. Le Champ de Mars offrait le spectacle le plus magnifique et le plus imposant. Le milieu était occupé par les troupes et la Garde nationale; l'enceinte, près de l'École militaire, par les corps constitués et les députations de l'armée; celles-ci portaient les drapeaux tricolores quittés avec tant de regrets, qu'on allait bénir et leur rendre de nouveau. En face du trône

(1) Ferdinand Quaglia (1780-1805), qui avait été attaché à la maison de Joséphine, est l'auteur du beau portrait de cette dernière conservé dans la collection Wallace à Londres.

(2) 1er juin 1815.

était un autel entouré par le clergé, et, derrière le trône, une tribune pour les princesses et les personnes de la Cour. A la vue de l'Empereur éclatèrent tout à coup des cris universels d'enthousiame. Le *Te Deum* commença, mais les sons d'une musique guerrière interrompaient par intervalles ces chants religieux. Les soldats, dont la contenance martiale semblait défier toutes les forces du monde, avaient pris un moment l'attitude du plus profond recueillement pour appeler la protection divine sur la cause qu'ils allaient défendre. Le peuple, par le silence qui succédait à ses cris d'allégresse, paraissait s'identifier aussi à cette auguste cérémonie. Tout enfin lui donnait un caractère solennel et sacré.

Dans le discours adressé à l'Empereur, les phrases suivantes furent surtout remarquées et produisirent le plus grand effet : « Nous ne voulons pas des souverains que les étrangers veulent nous imposer. Nous ne pourrions croire à leurs promesses; ils ne pourraient croire à nos serments. Nous voulons des souverains que la France a choisis (1). » Toutes les voix s'élevèrent alors à la fois, et crièrent : *Vive l'Empereur!* Quelques voix isolées crièrent : *Vive l'Impératrice!* Alors tous les officiers se levèrent spontanément et dirent : « Nous irons la chercher. » Ce moment fut attendrissant par le sentiment dont il était l'expression; et l'élan était si général qu'il ne permettait pas de douter du succès. Cependant, lorsque je détournais un instant ma pensée de cet appareil imposant, d'un côté, je voyais ces armées, si nombreuses qu'elles semblaient être l'Europe entière, s'avançant contre nous; de l'autre, ce petit nombre de braves destinés seuls à leur résister et anéantis peut-être dans quelques jours.

Je ne puis assez dire de combien de sentiments pénibles mon cœur était oppressé. Plusieurs personnes remarquèrent mon émotion, et, lorsque l'Empereur fut descendu dans l'enceinte du Champ de Mars pour passer la revue et distribuer les aigles, le duc d'Otrante s'approcha de moi et me demanda la cause de ma tristesse : « Ah! lui dis-je, après tout cela, la guerre, et cette idée est affreuse. — Que voulez-vous? me répondit-il. L'Empereur vient de manquer une belle occasion. Je lui avais conseillé d'abdiquer aujourd'hui; s'il l'avait fait,

(1) Adresse lue par M. Dubois, député de Maine-et-Loire.

son fils régnerait et il n'y aurait point de guerre. — Hélas ! lui répondis-je. Je ne puis voir qu'avec effroi une lutte aussi affreuse. Mais il eût fallu un effort plus qu'humain pour ne pas répondre à tant d'enthousiasme, et peut-être l'Empereur pensa-t-il aussi qu'au lieu de donner par là une couronne à son fils, il ne ferait que faciliter par sa retraite l'abaissement de la France. » En voyant réunis dans une même enceinte tous les braves défenseurs du pays, je songeai naturellement à mon frère qui manquait au milieu d'eux. Objet de la jalousie constante de quelques personnes, on cherchait à élever des doutes sur sa conduite et l'Empereur lui-même me dit un jour : « Pourquoi votre frère ne vient-il pas? Il peut se déguiser. On revient toujours quand on le veut bien. — Sire, lui dis-je, vous savez qu'on l'a forcé, sous peine d'emprisonnement, de rester neutre, et qu'il ne manque jamais à sa parole. »

Après la cérémonie du Champ de Mai, nous allâmes encore à celle de l'ouverture du Corps législatif (1), et les jours suivants furent remplis par des adieux que les circonstances rendaient encore plus cruels qu'autrefois, car jamais on n'avait eu plus de droits à défendre et plus d'obstacles à vaincre.

Le jour fixé pour le départ de l'Empereur était un dimanche. Pendant le dîner de famille qui avait toujours lieu ce jour-là, il était assez gai ; je ne sais si je me trompais, mais il me semblait qu'il avait l'air de s'efforcer de le paraître. Il parla littérature et fut plus causant qu'à l'ordinaire. Madame Bertrand, que je vis après, semblait inquiète et m'assura qu'avant de passer au salon, il l'avait fait venir dans un salon particulier pour lui faire ses adieux, et que là il lui avait dit : « Eh bien ! madame Bertrand, pourvu que nous ne regrettions pas l'île d'Elbe ! » Ce doute sur son bonheur l'avait effrayée, car il ne lui était pas habituel, et, moi, j'en eus aussi de l'effroi. Il reçut le soir tous les ministres. Je lui menai mes enfants pour lui dire adieu. Il nous congédia assez tard et partit dans la nuit.

HORTENSE.

(*A suivre.*)

(1) 7 juin 1815.

LE CONCLAVE

L'AVENEMENT DE PIE XI

L'élection d'un Pape est un événement qui intéresse la collectivité des peuples civilisés. Sous quelque latitude qu'on vive, à quelque nationalité qu'on appartienne, à quelque confession qu'on se rattache, dévot ou incroyant, on cherche à deviner quelle direction ce chef absolu donnera à l'Église romaine, car cette impulsion peut avoir de puissants effets sur la tranquillité religieuse et la vie sociale des nations. Se montrera-t-il envers le pouvoir civil conciliant ou intransigeant ? Insufflera-t-il une ardeur nouvelle au prosélytisme catholique ? On est curieux et impatient de le savoir. Depuis que la transformation politique de l'Italie a modifié la situation de la Papauté dans la péninsule, chacun des Papes qui se sont succédé sur le trône de saint Pierre a orienté l'action du Saint-Siège dans une voie différente. On dirait que le conclave, d'où ils sont sortis couronnés, avait senti qu'il convenait de rompre momentanément avec la pratique gouvernementale du Pontife défunt et, tout en maintenant strictement l'unité de la tradition et la pérennité des principes, de varier les méthodes d'application et de les adapter aux nécessités de l'heure présente.

A Pie IX, le vaincu de la lutte avec la maison de Savoie, le protestataire indigné contre les spoliations territoriales dont s'est faite l'unité italienne, succède un grand Pape politique. Aussi irréconciliable que son prédécesseur avec le royaume italien, Léon XIII ne se laisse pas absorber dans le regret et la contemplation du passé ; il s'applique au contraire à scruter l'avenir ; il

débride et sonde les plaies sociales dont souffrent les classes laborieuses et indique avec une lumineuse clairvoyance le soulagement à y apporter; il voit bien, d'autre part, que l'Église peut s'accommoder de la forme de gouvernement qu'il plaît à chaque nation de se donner, et il n'affiche aucune prévention contre le régime républicain. L'avènement de Pie X marque plutôt un retour aux idées de réaction, à la doctrine intransigeante de l'auteur du Syllabus, cependant qu'une inflexible sévérité est déployée dans la défense du dogme et que sont arrachées du seuil de l'Église les ronces du modernisme. Benoît XV s'efforce en vain de mettre fin au cataclysme qui désole le monde; les armes des Germaniques une fois brisées, il accueille paternellement les nouveaux venus à l'indépendance et s'occupe aussitôt de tisser les liens qui rattacheront ces jeunes États à la grande famille catholique dont il a la garde. Que de contrastes entre les trois derniers Pontifes qui pendant quarante-quatre ans ont régné au Vatican!

Que fera le Pape de demain? A quelle politique, à quel idéal, va-t-il vouer ses efforts et consacrer le temps, durant lequel il portera sa lourde couronne? Continuera-t-il l'œuvre d'apaisement religieux, dont les nouveaux États ont besoin pour affermir leur existence? Plusieurs négocient déjà avec le Saint-Siège des concordats; dans quel esprit les négociations seront-elles poursuivies? Quant aux gouvernements qui ont répudié de pareils pactes ou qui préfèrent s'en passer, ils ont instauré chez eux pour le culte et pour ses ministres une législation nationale, et ils demandent au Saint-Siège de la tolérer et de la respecter. Le choix d'un Pape intransigeant pourrait compromettre des relations nouvellement établies ou rétablies et réveiller des passions anticléricales à peine assoupies.

Voilà quelques-unes des questions qui étaient agitées dans les entretiens des diplomates accrédités auprès du Saint-Père, pendant l'interrègne ouvert par la mort de Benoît XV. Est-il besoin de dire que leurs vœux unanimes allaient à un Pape d'un esprit large et conciliant, à un Pape international, soucieux de contribuer du haut de la chaire de saint Pierre, par l'écho profond de sa parole, à la pacification de l'Europe, encore toute troublée du remous de la guerre, en proie par surcroît à la crise matérielle et morale la plus terrible que l'histoire ait enregistrée.

Différent était le point de vue auquel se plaçaient les Italiens. Et d'abord leurs journaux n'admettaient pas et ne mettaient pas même en question que le nouveau Pape ne fût pas leur compatriote. En quoi ils avaient raison. Le choix d'un Italien est de règle constante depuis le XVIe siècle, et ce n'était pas le moment de chercher à innover. Un candidat appartenant à une des nations naguère ennemies, eût-il le renom et la popularité du cardinal Mercier, aurait vu se liguer contre lui dans les scrutins du conclave non seulement la plupart des cardinaux italiens, mais aussi les étrangers demeurés au fond du cœur les adversaires de son pays.

Au surplus, le public romain ne considérait l'élection que sous l'angle plus étroit d'un nationalisme exclusif, sous l'unique aspect de l'intérêt de l'Italie. C'est pourquoi l'on répétait avec assurance autour de moi que l'élection se ferait sur le terrain politique de la réconciliation avec la monarchie de Savoie. On affirmait l'existence, au sein du Sacré-Collège, de deux camps opposés : dans l'un, les intransigeants restaient figés en une attitude hostile au gouvernement royal ; dans l'autre, les novateurs voulaient que la Papauté marchât avec le siècle et acceptât le fait accompli, moyennant de solides garanties pour son indépendance. Le candidat des libéraux serait, disait-on, l'archevêque de Pise, le cardinal Maffi, éliminé au précédent conclave ; quant à celui des réactionnaires, on n'était guère d'accord pour le désigner. Il est intéressant de noter qu'en dehors de ces partis tranchés un nom était prononcé, le nom du cardinal Ratti, archevêque de Milan, comme celui d'un prélat éminent qui pourrait bien, en fin de compte, rallier autour de lui la majorité du conclave.

On se lançait ainsi dans le champ des conjectures, sans rien connaître des véritables pensées des Princes de l'Église, personnages discrets et généralement muets sur leurs préférences intimes par devoir et par profession. On attachait, d'autre part, à mon avis, une importance exagérée à la question romaine dans l'élection qui se préparait. Cette préoccupation venait du désir immodéré qu'avaient beaucoup de catholiques italiens de lui faire prendre la première place dans les desiderata de l'opinion publique. Le parti populaire et son chef occulte, dom Sturzo, passaient pour y pousser de toutes leurs forces. Mais étaient-ils compris et suivis par l'Italien moyen et

l'homme du peuple? La grande manifestation, dont j'avais été témoin au mois de septembre précédent, organisée par la jeunesse catholique dans les rues de Rome en vue de fêter en même temps le cinquantième anniversaire de sa constitution en société et le septième de l'élection de Benoît XV, n'avait pas obtenu le succès cherché. Elle avait eu beau parcourir la ville, portant des bannières et des drapeaux religieux mêlés aux couleurs italiennes et à la croix de Savoie, chantant des hymnes semés des cris de : « *Eviva il Papa!* » la population romaine ne s'était pas départie sur son passage d'une sceptique indifférence, avec quelques coups de sifflets jaillis de groupes d'étudiants libéraux qui hurlaient de leur côté : « *Eviva Giordano Bruno!* » C'était déjà beaucoup que les autorités de Rome eussent toléré cette manifestation catholique, mais ce n'était pas assez pour déchaîner un courant populaire en faveur de la réconciliation.

Non, les temps ne semblaient pas mûrs pour un accommodement définitif de la Royauté italienne et de la Papauté, et les cardinaux étaient gens trop avisés pour vouloir le précipiter. Des relations courtoises, mais occultes, un souci égal d'éviter tout conflit susceptible de les altérer, de petits égards, de petits services, qu'on se rendait de part et d'autre au moyen d'intermédiaires plus ou moins connus, voilà en définitive la situation où se cantonnaient, après plus de cinquante années au cours desquelles s'étaient apaisées bien des rancunes, les deux Puissances qui cohabitent dans la Ville éternelle. Aucun brusque changement n'était à prévoir, aucun coup de théâtre déclenché par la main d'un nouveau Pape et transformant subitement un état de choses destiné à durer longtemps, comme beaucoup de situations provisoires.

Les probabilités étaient que la lutte serait vive au prochain conclave, que les forces des partis se balanceraient tout d'abord et qu'après s'être disputé la victoire, ils finiraient par s'entendre sur le nom d'un candidat de transaction et de conciliation, qui pratiquerait une politique prudente de rapprochement avec l'Italie et consacrerait ses efforts à l'œuvre de pacification et de charité, entreprise par Benoît XV à l'égard des nations éprouvées par la guerre.

***

Pendant la vacance du trône pontifical, avant l'ouverture du conclave, le gouvernement de l'Église est dévolu au Sacré-Collège, sous la direction du cardinal camerlingue et des cardinaux doyens des trois ordres, évêques, prêtres et diacres. Le Saint-Siège, monarchie absolue, n'en devient pas pour quelques jours une république théocratique, régie par un sénat de cardinaux. Le Sacré-Collège n'a pas le droit de légiférer et d'innover qui n'appartient qu'au Pape. Il ne fait qu'expédier les affaires courantes, administrer le dépôt qui lui est confié, répondre aux condoléances et aux adresses de sympathie qui lui arrivent de tous les coins de l'univers, et il tient chaque jour à cet effet des « assemblées générales préparatoires ».

De là vient pour l'Église, privée de son chef, la nécessité de ne pas prolonger cet intérim au delà d'un temps strictement limité. Suivant le droit canonique et la constitution apostolique de Pie X *De apostolica sede vacante*, le conclave doit se réunir dix jours après la mort du Pape régnant. Dans l'intervalle, les cardinaux romains, les cardinaux de Curie, en attendant la venue de leurs collègues d'Italie et de l'étranger, font célébrer neuf jours de suite un service funèbre pour le Pontife décédé. Dix jours! Délai bien court pour permettre aux cardinaux transatlantiques de franchir l'Océan à toute vapeur et d'atteindre Rome avant le terme fatal. S'ils ne peuvent prendre part à aucun scrutin, n'est-il pas à craindre que leurs ouailles, les catholiques américains, qui contribuent largement à alimenter le denier de Saint-Pierre, n'en conçoivent quelque aigreur?

Pourtant, leur mauvaise humeur ne serait pas fondée. On ignore peut-être que les cardinaux étrangers ne sont pas convoqués à Rome comme représentants des pays où ils occupent un siège épiscopal; c'est en qualité de titulaires de paroisses romaines qu'ils sont invités, de temps immémorial, à désigner un titulaire à l'évêché de Rome. Mgr Mercier, par exemple, était cardinal au titre de Saint-Pierre ès liens, l'église où trône le Moïse herculéen de Michel-Ange. Si le nouvel élu est évêque, il est investi immédiatement de la soutane blanche, le symbole et l'habit de la souveraineté pontificale; s'il ne l'est pas, le cardinal évêque d'Ostie lui confère, au préalable, la consécration épiscopale.

Pie X a veillé également par la constitution *Commissum vobis* à la suppression d'un abus qui avait fait scandale la dernière fois qu'il s'était manifesté, en troublant profondément la paix du conclave de 1904, si l'on en croit les indiscrétions ayant couru à cette époque. En vertu du vieux droit d'exclusion que s'arrogeaient les souverains de l'Autriche, de la France et de l'Espagne, le cardinal Czernoch, au nom de l'empereur François-Joseph, n'en réussit pas moins alors à écarter la candidature du cardinal Rampolla. Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand conte complaisamment qu'étant ambassadeur à Rome, lors du conclave de 1829, il avait remis au cardinal de Clermont-Tonnerre, de sa propre autorité, sans instructions du gouvernement de Charles X, une lettre qui excluait du trône de saint Pierre le cardinal Albani, serviteur de l'Autriche. Et le grand écrivain romantique se vante de son initiative, comme il fait, d'ailleurs, de tous les actes de sa carrière politique, ne mettant pas en doute la légitimité du droit qui revenait au Roi très chrétien. Toujours dénié par le Saint-Siège, mais le plus souvent suivi d'effet, le *veto* d'un prince étranger n'a disparu des intrigues des conclaves que sur l'ordre formel du prédécesseur de Benoît XV.

D'après l'usage établi en pareille circonstance, le corps diplomatique doit comparaître devant le gouvernement intérimaire de l'Église et s'accréditer auprès de lui. Nous fûmes reçus en séance solennelle, le 27 janvier, par ce sénat auguste, aux têtes chenues, au maintien grave et imposant. L'ambassadeur d'Espagne, prenant la parole en notre nom, prononça en français un discours fort bien tourné, pour offrir nos condoléances à Leurs Éminences Révérendissimes et faire le panégyrique du Pontife défunt. Le marquis de Villasinda (mort prématurément en 1926) avait, du reste, de qui tenir pour l'élégance du langage, étant le fils de Juan Valera, le diplomate et romancier espagnol, que son chef-d'œuvre, *Pepita Jimenès*, a rendu populaire à l'étranger comme en Espagne : et il était lui-même, suivant l'exemple paternel, un nouvelliste de talent. Il n'avait pas eu besoin de relire, pour s'en inspirer, les superbes conseils débités par Chateaubriand aux princes de l'Église après la mort de Léon XII, car il n'avait pas la prétention d'en imiter le style ou le ton. Le cardinal Vincent Vanutelli, doyen du Sacré-Collège, répondit en se servant également de la langue fran-

çaise avec beaucoup d'aisance et un accent italien qui augmentait la saveur de son débit. Le doyen était, à cette époque, un grand et maigre vieillard de quatre-vingt-six ans, droit, alerte et plein de vie, d'une affabilité et d'un commerce charmants. Il nous parla, sans s'aventurer dans la politique, de la tâche difficile qui allait incomber au conclave : « Puissions-nous donner bientôt à l'Église, dit-il en finissant, un chef suprême, digne de succéder à celui que le monde entier a acclamé bienfaiteur de l'humanité, apôtre de la charité, pontife de la paix ! »

Cette réception en corps fut suivie, conformément au protocole, de visites individuelles des chefs de missions aux doyens des trois ordres, les cardinaux Vanutelli, Merry del Val et Bisletti. Dans la visite que je fis au premier, ce juvénile octogénaire se montra, comme à son ordinaire, un causeur instructif et délicieux. Il avait servi quatre Papes ; quelle richesse de souvenirs ! Et il n'en était pas avare pour ses interlocuteurs. Il me révéla que l'élu du conclave, à toutes les qualités morales requises pour remplir ses fonctions souveraines, devait joindre une robuste santé. « Autrefois, me dit Son Éminence, un Pape, malgré les soucis et les chagrins qui ne lui manquaient pas, avait pourtant quelques bons moments. Aujourd'hui au contraire, point de repos pour lui, point de trève à ses préoccupations ; un labeur incessant, rendu obligatoire par la multiplicité des affaires qu'on lui soumet journellement, grâce à la télégraphie avec ou sans fil. Benoît XV jouissait d'une bonne constitution, mais il n'était pas assez vigoureux, il s'est usé en quelques années. Son triste sort nous servira de leçon. » En sortant de chez l'aimable doyen, j'étais fixé sur un point : le conclave commencerait par procéder à l'instar d'un conseil de revision ; il éliminerait les candidats valétudinaires ou trop avancés en âge, ce qui restreignait le champ des prévisions.

J'avais connu le cardinal Merry del Val à Bruxelles, quand son père y représentait le gouvernement du roi d'Espagne, Alphonse XII. C'était alors un bel adolescent, silencieux et méditatif, chez qui se devinait une ardente vocation religieuse. Je retrouvai dans le petit palais, où habite l'archiprêtre de Saint-Pierre, derrière la basilique, un homme dans la force de l'âge et déjà blanchissant, aux yeux profonds et magnifiques, un beau prélat réservé et distant, dont la cordialité tempérait la

gravité espagnole. Il m'entretint gracieusement des relations qui avaient existé entre nos deux familles, m'expliqua le mécanisme compliqué d'un conclave, mais du futur Pape il me dit seulement : « Nous allons sacrifier une victime ; nous l'enverrons vivre et mourir dans la prison du Vatican. »

Le cardinal Bisletti, de moyenne stature, n'a pas la prestance de ses deux collègues, mais un esprit fin et bienveillant, l'esprit du Sacré-Collège. Il s'étendit longuement sur les rares mérites du défunt, dont il avait été le condisciple et l'ami.

Les services solennels pour Benoît XV furent célébrés six jours durant en la basilique de Saint-Pierre et, pendant le dernier triduum, à la Chapelle Sixtine. Le corps diplomatique assista aux trois derniers en uniforme. Dans le chœur, un catafalque avait été dressé, recouvert de velours rouge et écussonné aux armes des della Chiesa ; au sommet, une tiare ; aux quatre angles, un garde noble immobile. De chaque côté du chœur, une rangée de cardinaux en violet ; à leurs pieds, leurs secrétaires conclavistes : derrière eux, des évêques, des abbés mitrés, des prélats en noir. L'absoute était donnée chaque fois par cinq cardinaux, dont le plus remarqué fut sans contredit le cardinal Mercier. Musique merveilleuse par l'accord et la pureté des voix, chantant sans accompagnement. D'aucuns cependant parmi mes collègues ont trouvé que le *requiem* mélodieux du maëstro Perosi pâtissait du voisinage de Michel-Ange, de la fresque grandiose où le maître a représenté le jugement de Dieu.

Le cardinal Mercier était arrivé à Rome après un arrêt à Milan, dont la jeunesse universitaire lui avait fait un accueil si sympathique et si vibrant qu'il avait eu quelque peine à s'arracher à ses démonstrations. Je constatai avec fierté que notre Primat conservait toute sa popularité chez les Romains, qui le considéraient toujours comme la plus grande figure religieuse de la guerre et ne lui ménageaient pas leurs acclamations, sitôt qu'ils le reconnaissaient à sa haute silhouette et à la douceur apostolique de ses traits. L'un d'eux me déclarait : « A défaut d'un Italien, nous ne voudrions pour Pape que le cardinal Mercier. » Un Pape, c'était impossible, mais un précieux conseiller pour les *porporati* ses confrères. « Nous aurons bien besoin de ses conseils », m'avait dit le cardinal Vanutelli. Je ne doutai pas qu'au conclave, comme

en toute circonstance, notre chère Éminence ne jouât un rôle bienfaisant.

A mesure que s'approchait le jour de l'élection, le nom de l'élu devenait plus difficile à prédire et notre curiosité n'en était que plus inquiète. Un pape très italien ou un pape international, lequel sortirait du scrutin? Comme pour répondre à nos perplexités, qu'il ne pouvait ignorer, et en même temps aux tentatives de pression de certains journaux en faveur de leurs candidats, le Sacré-Collège nous envoya, à mes collègues et à moi, une déclaration solennelle, avec prière de la communiquer à nos gouvernements. Dans le style harmonieux et fleuri d'épithètes, propre aux écrivains du Vatican, ce document faisait clairement entendre que le Sacré-Collège était résolu à maintenir tous les droits et toutes les lois du Saint-Siège, ainsi que les réserves formulées à ce sujet par les papes précédents. Il proclamait aussi que les cardinaux réunis en conclave ne s'inspireraient que de l'intérêt supérieur de l'Église et de la catholicité. La solution de la question romaine n'occupait donc pas le premier plan dans les pensées de Leurs Éminences. Elles se rendaient compte, comme nous, que le monde chrétien réclamait un chef religieux qui l'aidât à surmonter la crise politique et morale où il se débattait depuis la paix.

La fin de l'interrègne pontifical fut marquée par un événement qui coïncidait fâcheusement avec l'ouverture du conclave. Le cabinet Bonomi remit sa démission au roi Victor-Emmanuel à la suite de la décision prise par les gauches libérales de se retirer de la majorité. Le Cabinet se disposait à rendre hommage devant le Parlement à la mémoire de Benoît XV et, de son côté, le président du Sénat, M. Tittoni, tenait son discours tout prêt; sur les édifices publics, le drapeau national était en berne. Ces actes de haute convenance ont-ils effarouché la franc-maçonnerie radicale? La chute du ministère a-t-elle été accélérée par la visite que deux de ses membres avaient faite au Vatican pendant la maladie du Saint-Père? Non, il fallait chercher ailleurs, paraît-il, la cause de l'effondrement ministériel : dans l'impuissance de M. Bonomi à calmer la panique financière, provoquée par la faillite de la *Banca di Sconto*, et dans la nécessité de constituer un gouvernement plus solide, doué de plus d'autorité, à la veille de l'ouverture de la conférence de Gênes. Mais l'émiettement des partis et les exigences

des groupes paralysent dangereusement le fonctionnement du régime parlementaire, et nulle part le microbe de cette maladie organique n'avait trouvé un bouillon de culture plus favorable qu'en Italie. Aussi pariait-on dans le public qu'il faudrait moins de temps aux cardinaux pour élire un successeur à Sa Sainteté Benoît XV qu'à Sa Majesté le roi Victor-Emmanuel pour reformer un cabinet, car il était plus facile de faire un Pape que de mettre la main sur un premier ministre italien.

***

Un conclave, d'après l'étymologie latine — *cum clave*, avec la clef, — est l'internement sous clef, la claustration sous bonne garde, dans une partie des appartements que contient le palais des Papes, des cardinaux résidant ou accourus à Rome, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus, par des scrutins successifs, à élire un chef suprême de la religion et de l'Église catholiques. Tout commerce avec le dehors leur est interdit ; lettres ou imprimés passent sous les yeux d'une censure rigoureuse avant de leur être remis ; un mutisme absolu est exigé d'eux, au sortir de leur réclusion, sur leurs conciliabules, sur leurs votes et sur les candidats à qui ils ont accordé leurs suffrages. Il n'y a pas d'exemple dans nos élections politiques, ni même dans les scrutins d'aucune assemblée à aucune époque de l'histoire, d'un pareil luxe de précautions pour en assurer le secret. Un gouverneur, qui est le majordome ou préfet du palais, et un maréchal du conclave, dont la charge est héréditaire dans la famille des princes Chigi Albani, sont préposés à la garde et à la surveillance du Sacré-Collège. Ils doivent certifier, sur la foi du serment, que les abords du conclave sont murés et que la porte en est fermée par une triple clef, avant que les opérations de l'élection ne commencent, pour qu'elles puissent se poursuivre en pleine sécurité, *tuto et legitime*, suivant les prescriptions du droit canonique et des Pontifes de Rome.

Le maréchal du conclave, après l'ensevelissement de Benoît XV, s'est installé avec ses serviteurs en grande livrée dans l'appartement qui lui est réservé au Vatican. Il dispose de la force armée pontificale pendant la durée de sa mission, laquelle finit le jour où le nouveau Pape est proclamé. En temps ordinaire, il ne figure pas, comme les autres dignitaires,

dans la cour du Souverain-Pontife, et, quand il assiste aux cérémonies de Saint-Pierre, c'est dans les rangs des chevaliers de Malte. Ce gardien du Sacré-Collège, revêtu d'une grande responsabilité temporaire, était un gentilhomme de cinquante-six ans, portant la barbe en pointe et des cheveux blancs coupés court, un modèle achevé de ces patriciens romains liés au Saint-Siège par une longue tradition de fidélité et aux aristocraties étrangères par de fréquents mariages. Ce fut un plaisir pour les chefs des missions étrangères d'entrer en relations officielles avec le prince Chigi, car il sut y mettre l'urbanité et le charme qui sont le propre de ses compatriotes les plus distingués.

Rien n'a transpiré, — je m'empresse de le déclarer, — de ce qui s'est passé dans l'enceinte du conclave de 1922. Un voile impénétrable a enveloppé les différentes phases de la lutte entre les candidats, de qui nous ignorons même les noms, et nous ne saurons jamais à quelle dose la politique s'y est mélangée à la religion. Mais j'ai ouï dire que le cardinal camerlingue avait joué au conclave le rôle de grand électeur et qu'après plusieurs scrutins sans résultat, il avait déterminé le cardinal Ratti à laisser présenter sa candidature. Ce bruit, s'il a quelque fondement, provient de ce que le premier acte du nouveau Pape a été de confirmer le cardinal Gasparri dans ses fonctions de Secrétaire d'État, permanence rare dans les annales de la Papauté, où l'on voit d'ordinaire le premier ministre disparaître de la scène politique, après que le Souverain-Pontife a disparu de la scène du monde. L'aspect intérieur du conclave, le genre de vie de ses vénérables incarcérés, les formalités de l'élection et la physionomie de l'élu ont été décrits par le cardinal Mercier dans une lettre pastorale adressée à ses diocésains à son retour de Rome sous la forme d'une causerie familière. J'y puiserai religieusement les détails intimes que Son Éminence a révélés sans trahir le secret professionnel, et je retracerai, d'après mon journal, l'aspect extérieur du Vatican pendant que s'élaborait l'élection, ainsi que l'effet produit sur le public par la proclamation de Pie XI.

Le palais des Papes, le plus vaste du monde, disent les guides des voyageurs, renferme une suite d'appartements sobres et magnifiques, de salles d'apparat et de réception, de chapelles célèbres, décorés par les grands artistes italiens des

XVIe et XVIIe siècles. Mais hors de ces splendeurs il a la simplicité et l'apparence rigide d'un couvent. C'est un dédale, où l'on se perd, d'escaliers, de galeries et de couloirs, glacial en hiver, étouffant en été, sur lequel s'ouvre une infinité de chambres et de cellules d'une austérité monacale. Les logements réservés aux membres du conclave faisaient partie de cette dernière catégorie; ils étaient tirés au sort, et les occupants des chambrettes situées au troisième étage n'y pouvaient parvenir que par des escaliers en casse-cou qui eussent exigé des jambes de vingt ans. Encore la plupart des jeunes élèves de nos séminaires sont-ils mieux partagés que ne l'étaient, en l'an de grâce 1922, les Princes de l'Église appelés à faire un choix parmi les concurrents à la tiare.

Le temps n'était plus où des cardinaux emmurés au Vatican se faisaient apporter leur dîner dans des corbeilles escortées de laquais en livrée : à la porte du conclave, poulets, poissons, pâtés, étaient éventrés, sondés, mis en quartier, de crainte que quelque papier n'y fût caché; ainsi du moins le raconte Chateaubriand. Sous le régime de simplicité et d'égalité qui florissait en 1922, les repas furent pris à une table commune que présidait le cardinal doyen, et le menu était d'une frugalité édifiante. Ces mots firent rire le cardinal Gasparri, l'économe du conclave, lorsqu'il les lut dans la lettre pastorale du cardinal Mercier. « Ne croyez pas, me dit-il, que j'aie voulu prendre mes collègues par la famine pour les forcer à aller vite en besogne. La cuisine était simple, j'en conviens, mais la nourriture très substantielle, et il n'en a coûté que treize lires par jour et par personne aux finances du Saint-Siège. » O miracle d'économie! Treize lires! Aucun des honorables hôteliers de Rome, par ce temps de vie chère, n'aurait nourri à ce prix-là les pèlerins que Dieu lui envoie, attirés par les beautés de la Ville éternelle.

Les relations entre Éminences pendant le conclave furent empreintes d'une déférence et d'une cordialité réciproques. Le cardinal Mercier nous l'affirme et nous pouvons le croire sur parole. La déférence seule était visible pendant le précédent conclave, dans les circonstances tragiques du début de la grande guerre. Réunis par l'ordre et pour le service de l'Église, les cardinaux des nations ennemies étouffaient les griefs, les angoisses et l'animosité nationale qui les séparaient, mais

l'air qu'ils respiraient restait chargé de tous les miasmes du dehors. Maintenant régnaient parmi eux une détente, un apaisement et une concorde unanimes, un égal désir de pacification et de fraternité, pour choisir un candidat qui fût digne, et le plus digne, de ceindre la tiare. Le conclave s'est donc écoulé dans une atmosphère de calme et de recueillement, cependant qu'aux prières dites en commun succédaient les opérations du vote et les entretiens particuliers. Faut-il en conclure qu'aucune passion n'agitait ces âmes de vieillards accoutumés à se contraindre, à s'exprimer entre eux avec une politesse et une modération évangéliques? Ce serait sans doute mal connaître le cœur humain et le cœur d'un cardinal, à qui rien d'humain n'est étranger : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto.* Mais la propagande électorale, si j'ose appeler ainsi les efforts de persuasion auxquels se sont livrés les promoteurs des candidatures, n'a dû s'exercer au sein du conclave qu'avec beaucoup de décorum et de dignité.

Il s'est ouvert solennellement, le jeudi, 2 février, par la messe votive du Saint-Esprit, qu'a chantée le cardinal doyen. Dès le lendemain matin, le vote a commencé dans le chœur de la Chapelle Sixtine.

Sur soixante cardinaux, cinquante-trois sont présents. A chacun d'eux une petite table et un siège avaient été préparés. Au centre, une table plus large, sur laquelle se fera le dépouillement des bulletins. Trois scrutateurs sont désignés par le sort, qui procéderont au recensement des suffrages et à leur proclamation ; trois reviseurs choisis de même contrôleront les opérations des scrutateurs. Scrutateurs et reviseurs se renouvelleront à chaque séance. Pas de discours, pas de présentation ni de débat des candidatures, aucune discussion, rien par conséquent qui rappelle les orages des assemblées politiques. Tout se passe en silence, suivant l'ordre prescrit. Chacun des votants ne s'inspire que de sa conscience et des conseils qu'il demande avec ferveur aux lumières d'en haut.

Les cardinaux, ayant scellé leur bulletin où le nom seul du candidat est écrit, s'avancent lentement en file vers l'autel par rang d'ancienneté. Une génuflexion, une courte prière, puis la lecture à haute voix d'une formule rédigée dans le latin de l'Église : « *Testor Christum Dominum, qui me judicaturus est, me eligere quem secundum Deum judico eligi debere.* —

« Je prends à témoin le Christ, notre Seigneur, qui sera mon juge, que je choisis celui que devant Dieu je crois devoir être élu. » — Le votant dépose son bulletin sur une patène, le glisse dans un large calice placé sur l'autel, s'agenouille de nouveau et se retire. Les trois scrutateurs se mettent à l'œuvre en présence de l'assemblée, et l'un d'eux, le dépouillement achevé, énonce le résultat du scrutin.

Tant qu'aucun candidat n'a pas obtenu les deux tiers des voix, le vote est à recommencer. Les bulletins, après la séance, sont brûlés à la porte du conclave par des cérémoniaires qui y mêlent une poignée de paille et d'étoupe. Il s'en dégage une épaisse fumée noire pour apprendre à la foule, massée au dehors sur la place Saint-Pierre, qu'elle n'a pas encore de Pontife à acclamer. Qu'elle prenne patience, jusqu'à ce qu'une fumée blanche, formée de la combustion des bulletins de vote seuls, lui annonce l'heureux événement. On n'a eu garde de substituer à ce moyen primitif quelque procédé moderne beaucoup plus pratique, parce qu'il est de tradition séculaire, comme toutes les formalités de l'élection, et qu'il complète l'originalité archaïque du spectacle.

L'élection du cardinal Ratti a eu lieu le lundi, 13 février, vers onze heures du matin, au quatorzième tour de scutin. Il y avait eu, à partir du vendredi, deux séances par jour et, à chacune d'elles, deux votations. La lutte avait donc été chaude et ses péripéties furent vraisemblablement fertiles en manœuvres savantes et en calculs habilement combinés. J'aime à me la figurer, dans le silence mystérieux de la Chapelle Sixtine, toutes proportions gardées, comme une élection académique très disputée.

Aussitôt le résultat proclamé, les cardinaux se sont levés et ont fait cercle autour du cardinal Ratti, resté seul à sa place, debout, le front incliné. Le cardinal doyen prononce alors, au nom du Sacré-Collège, la formule consacrée : « *Acceptasne electionem de te canonice factam in summum Pontificem?* — Acceptes-tu l'élection qui te désigne canoniquement pour le Pontificat suprême ? »

Deux longues minutes de recueillement et d'humilité chez l'élu, d'attention aiguë, mais non d'incertitude chez les assistants, car la réponse n'est pas douteuse. Le nouveau Pape a vu son sort se dessiner dans les derniers scrutins, il a mesuré la

grandeur du sacrifice et l'avenir d'abnégation qu'allaient lui infliger la confiance et l'estime de ses collègues, et il n'a pas la pensée de s'y soustraire. C'est d'une voix douce qu'il répond à peu près en ces termes, cités de mémoire par le cardinal Mercier : « *Ne videar divinæ voluntati non plene adhærere, ne videar oneri humeris meis imposito memet subtrahere, ne videar vota Eminentissimorum Patrum negligere, nonobstante meâ indignitate, cujus conscius sum, accepto.* — Pour que ma soumission sans réserve à la volonté divine soit manifeste, pour que je ne paraisse pas me dérober au fardeau imposé à mes épaules et ne pas apprécier à leur valeur les votes des Pères Éminentissimes, nonobstant mon indignité dont j'ai pleine conscience, j'accepte. »

« *Et quomodo vis vocari?* reprend le cardinal doyen. — Quel est le nom que tu veux adopter ? »

D'une voix plus faible, étouffée par l'émotion, le Pape exprime sa pensée : il choisit le nom de Pie, parce qu'il est entré dans l'Église sous le pontificat de Pie IX, qu'il a été appelé à Rome par Pie X, et que Pie est un nom de paix. C'est à la pacification du monde qu'il veut vouer ses efforts, comme son prédécesseur Benoît XV.

Après une pause, il désire ajouter quelques mots. Cet esprit décidé paraît déjà résolu à ne pas marcher étroitement sur les pas de ses prédécesseurs. Il proteste qu'il a à cœur de sauvegarder et de défendre tous les droits de l'Église, mais ceci dit, il veut que sa première bénédiction aille, comme gage de la paix, à laquelle l'humanité aspire, non seulement à Rome et à l'Italie, mais à toute l'Église et au monde entier. C'est pourquoi il la donnera du balcon extérieur de Saint-Pierre.

Le Pape circule à travers les groupes des cardinaux, échangeant avec eux des poignées de main, prodigue pour chacun de mots affectueux ou de sourires. Il quitte un instant la Chapelle Sixtine, accompagné du maître des cérémonies, pour reparaître vêtu de la soutane blanche. Le cardinal doyen lui passe au doigt l'anneau du pêcheur; puis vient l'hommage de vénération que lui rendent tous les cardinaux, en lui baisant le pied et l'anneau. Ils reçoivent en retour la première accolade paternelle du nouveau Père de la catholicité.

***

De l'autre côté du rideau, sur la place Saint-Pierre, une foule compacte, qu'ont peine à contenir les deux bras de la puissante colonnade élevée par le Bernin, attend chaque jour la décision du conclave. Un bienveillant soleil d'hiver réchauffe et égaie de ses rayons cette multitude bourdonnante et bigarrée accourue de tous les quartiers, sortie de tous les couvents de Rome, dans laquelle se confondent de nombreux touristes étrangers, car l'élection du Pape est la grande attraction du moment, le spectacle qu'il faut voir et décrire ensuite aux amis de New-York et de Chicago. Pour les Romains, pour les Italiens, c'est un événement national, gros de conséquences; il excite leurs passions et fait taire les criantes préoccupations du moment, de même qu'il tient en suspens l'intérêt du monde civilisé, tellement le Pontife de Rome a conservé d'autorité morale et de prestige, même aux yeux de ceux qui ont rejeté sa suprématie religieuse.

Le décor de la place est complété par un cordon d'infanterie italienne en tenue de guerre, mantelet gris, casque de tranchée et baïonnette au fusil, rangé le long de la colonnade et de la basilique. A toutes les issues sont postés des piquets de *carabinieri* sous leur coquette tunique serrée à la taille et leur bicorne en bataille. Ils ne sont pas là seulement pour faire la police et maintenir l'ordre, lequel ne risque pas d'être troublé, mais pour attester le souci chez le gouvernement royal de veiller à la sécurité du Conclave et à la liberté de son vote, ainsi qu'à toutes les prérogatives reconnues à l'Église catholique par la loi des garanties. Cette protection militaire et policière est le seul trait d'union apparent entre les deux Puissances qui semblent s'ignorer mutuellement sur les deux rives du Tibre.

Des milliers d'yeux interrogent chaque matin et chaque après-midi la façade muette du Vatican, dorée par le soleil, et concentrent leurs regards impatients sur la cheminée historique, d'où s'élève six fois en trois jours *una sfumata nigra*, une fumée noire et décevante. La cheminée, parée d'une telle importance, n'est, à vrai dire, qu'un modeste tuyau de poêle, qui se dresse, solitaire, au-dessus de la toiture, à gauche de la

cour de Saint-Damase. Le troisième jour, on commence à trouver le temps long. A quoi pensent les cardinaux? S'ils ont tant de mal à se mettre d'accord, c'est qu'ils nous réservent quelque surprise, quelque Pape inconnu, en dehors des candidats sur qui se portent les préférences du public, les Éminences Maffi, Laurenti, Ratti, La Fontaine, et leur collègue Ascalesi, un favori de la dernière heure.

Lorsque Rome s'éveille le lundi, 3 février, elle a le pressentiment, causé sans doute par la longueur de l'attente, que la journée va être décisive. Aussi la foule est-elle plus dense encore que les jours précédents devant la basilique de Saint-Pierre. Le temps est devenu maussade et une pluie fine ne cesse de tomber de toute la matinée; la place est un océan de têtes humaines tacheté de parapluies. Nous pénétrons, ma femme et moi, par la porte de bronze et l'appartement réservé au maréchal du conclave, sur la terrasse de la colonnade qui tient au Vatican. Nous y trouvons la plupart des membres du corps diplomatique et de l'aristocratie noire, — autrement dit fidèle au Saint-Siège, — et bon nombre de prélats et de prêtres.

Vers midi moins un quart, une fumée blanche et légère, à peine visible et rabattue par la pluie, s'échappe timidement de la célèbre cheminée, vers laquelle tous les regards sont tendus. On hésite à croire que l'élection est un fait accompli, mais le prince Chigi et Mgr de Samper accourent et nous crient : « E fatto! E fatto! » Aussitôt le nom de Mgr Tacci commence à circuler. Mgr Tacci, l'ancien nonce à Bruxelles? Quel que soit son mérite, on ne le rangeait pas parmi les concurrents à la tiare. Son nom est téléphoné à la presse et un journal se hâte de publier son portrait et sa biographie. Mais l'erreur est vite réparée : l'élu est Mgr Ratti, le candidat que, dès le premier jour, de bons prophètes avaient désigné comme le vainqueur probable de ce concours entre les *papabili* les mieux doués.

Nous n'étions pas au terme des émotions que nous causait cette mémorable matinée. Nous voyons que les grilles de Saint-Pierre se ferment et que la foule, qui se rue pour pénétrer dans l'église et recevoir la bénédiction du nouveau Pontife, est repoussée par les Suisses. Que va-il donc se passer? Des dignitaires ecclésiatiques nous l'apprennent : le Pape bénira *urbi et*

orbi, de la loggia extérieure de Saint-Pierre, comme faisaient ses prédécesseurs avant 1870. Ce retour à un antique usage est diversement commenté; pour ceux qui rêvent d'une réconciliation avec la monarchie de Savoie, ce premier acte de volonté en est le premier indice.

Mais tout d'abord a lieu la proclamation. Elle s'accomplit suivant le rite accoutumé : sur le balcon de la loggia on a tendu une tapisserie aux armes de Pie XI; le cardinal Bisletti survient, entouré de « monsignori » et de hallebardiers, et articule d'une voix forte la phrase sacramentelle : « *Annuncio vobis magnum gaudium : habemus Papam, Eminentissimum et Reverendissimum Achillem Ratti, qui sibi nomen imposuit : Pius undecimus.* — Je vous annonce une grande joie : nous avons un Pape, l'Éminentissime et Révérendissime Achille Ratti, qui a pris le nom de Pie XI. »

Pie XI! Sera-t-il, d'après son nom, aussi intransigeant en politique que Pie IX, aussi sévère dans la défense du dogme que Pie X? Ces questions voltigent de bouche en bouche et demeurent sans réponse. Personne n'a pénétré la véritable pensée du Pape qui veut être Pie XI, le Pontife de la paix.

Vingt minutes encore de patience avant la bénédiction. Enfin, une forme blanche apparaît à la loggia, encadrée d'un cortège de cardinaux et de prélats. Une explosion d'allégresse retentit dans la foule : « *Eviva il Papa!* » J'entends mal les paroles du Pape, que ponctuent des « *Amen* » chantés par les prêtres, mais je vois le geste large traçant le signe de la croix et répandant la bénédiction : elle embrasse l'horizon brumeux, que coupe la ligne grise des montagnes de la Sabine; elle s'étend sur le panorama de la Ville éternelle, elle descend lentement sur l'assistance agenouillée et sur une compagnie de *bersaglieri*, qui, devant le portique de Saint-Pierre, pieusement présente les armes, tandis que la milice du Pape, gardes nobles et gardes suisses, en fait autant sur la terrasse où nous avons tous fléchi les genoux. La forme blanche disparaît avec son cortège, poursuivie par des acclamations frénétiques, que ne retient plus le respect de la bénédiction.

Près de nous, la plupart des visages sont joyeux, beaucoup radieux. Mgr Caccia Domenioni, le maître de chambre de Benoît XV, ami personnel de Pie XI et Lombard comme lui, est particulièrement félicité. Le ministre de Pologne est pâle de

joie; aucun choix ne pouvait être plus favorable à son pays, où Mgr Ratti a été nonce apostolique. Quelques mines déconfites cependant parmi les spectateurs; sans doute ceux-ci avaient-ils un autre candidat, et cette première bénédiction extérieure, cette rupture immédiate avec la tradition de Léon XIII, de Pie X et de Benoît XV, leur présage une politique, dont ils appréhendent la nouveauté et l'inconnu. Mais le fait le plus frappant, c'est l'émotion religieuse qui a envahi des Italiens hostiles à toute résurrection du passé. Un diplomate de mes amis, serviteur dévoué de la maison de Savoie, m'a raconté qu'il avait pleuré de joie en recevant la bénédiction du nouveau Pontife. Comment méconnaître la dévotion, comment nier la popularité, dont le prisonnier du Vatican reste entouré, en dépit des événements, dans les cœurs italiens où survit la foi catholique, legs inaltérable des siècles écoulés? Un respect attendri pour leur Père spirituel y demeure gravé aussi profondément que sont sculptées sur les vieilles pierres des monuments publics les armes pontificales, les clefs et la tiare, qui attestent que Rome est toujours la ville des Papes, quoiqu'elle soit devenue la capitale des Rois d'Italie.

Un communiqué du maréchal du conclave, publié par la presse, nous a éclairés sur les espérances et sur les vues du Souverain-Pontife. Il y est dit que Pie XI, « avec toutes les réserves en faveur des droits inviolables de l'Église et du Saint-Siège, qu'il a juré de servir et de défendre, a donné sa première bénédiction de la loggia extérieure de Saint-Pierre, avec l'intention particulière qu'elle fût adressée non seulement au peuple présent sur la place, mais à toutes les nations et à tous les hommes, et qu'elle leur apportât le présage et l'annonce de la pacification universelle, à laquelle tous aspirent ardemment ». — Voilà le beau programme du règne religieux qui s'est ouvert avec l'élection du 3 février 1922.

***

Tout semble avoir été dit sur Pie XI avant son apparition sur la scène romaine ; sa forte éducation à Desio, sa ville natale, sa jeunesse studieuse aux séminaires de Monza et de Milan, où l'archevêque se plaisait à l'appeler « son jeune vieux », « il suo giovane vecchio », ses débuts dans l'enseignement de la théologie

et de l'éloquence sacrée à Milan, son intimité avec les enfants du peuple de cette grande ville industrielle, sa culture scientifique et sa nomination comme préfet de la Bibliothèque ambroisienne, puis de celle du Vatican, et en même temps, par antithèse, son goût très vif pour les exercices physiques qui retrempaient ses forces intellectuelles, ses exploits d'alpiniste, par quoi il disciplinait ses nerfs et sa volonté et où se trahit sa passion des altitudes et des vastes horizons; vingt-trois ans passés au milieu des livres, à écrire des articles de revue, à publier des volumes de science et de littérature. Combien, dans les doctes et paisibles retraites où s'écoulait sa vie, ne semblait-il pas éloigné de la tiare! Mais à Rome il entre malgré lui en pleine lumière, il prend contact avec les formidables problèmes qui, depuis le déchaînement de la guerre, agitent la Cour de Benoît XV et le monde entier. Son mérite le signale à l'attention du Souverain-Pontife, qui, de ce savant aux idées précises, à l'esprit clair, s'avise de faire un diplomate dans les circonstances les plus difficiles.

Le Père Ratti est envoyé en effet, en juin 1918, comme visiteur apostolique, dans la Pologne occupée par les Allemands. Il y rétablit rapidement la vie religieuse et l'administration ecclésiastique et scelle l'unité de foi du clergé catholique, en déployant un tact surprenant pour se faire écouter et aimer des Polonais, sans exciter les défiances des envahisseurs. Il poursuit la même tâche délicate dans les provinces russes limitrophes. Après l'armistice et la retraite des troupes allemandes, il continue sa mission dans la République polonaise ressuscitée et préside à ses premières relations avec le Saint-Siège. Son heureuse diplomatie lui vaut d'être nommé nonce à Varsovie et d'y être sacré archevêque de Lépante. L'année suivante, quand l'armée rouge des soviets menace la capitale polonaise, Mgr Ratti refuse de la quitter, comme s'apprêtent à le faire ses collègues. « Je ne suis pas un diplomate tel que vous, leur dit-il. Mon devoir est de soutenir le moral des populations. Partez; moi, je reste. » Et il assiste à la défaite de l'ennemi, provoquée par la vigoureuse impulsion de l'homme, qu'il a appelé plus tard, devant moi, l'ange gardien de la Pologne, le général Weygand. Aussi a-t-il l'honneur de chanter à Varsovie le *Te Deum* de la Victoire.

Comme nonce, Mgr Ratti a été deux fois en relations avec

Lénine et Tchitchérine; il apprit ainsi à connaître les maîtres des soviets. La première fois, il leur avait demandé de pouvoir se rendre à Moscou. L'autorisation est accordée, mais l'avis lui parvient à temps qu'il y sera consigné dans une maison avec une sentinelle à sa porte et défense de rien voir. Une seconde fois, c'était pour réclamer l'élargissement de l'archevêque catholique de Mohilev. Lénine refuse, mais Mgr Ratti insiste avec obstination, affirmant que ce prélat est un ressortissant du Saint-Siège, car c'est le Pape qui nomme les évêques, et c'est de lui qu'ils dépendent. Lénine cède et délivre le prisonnier qui vit aujourd'hui à Rome.

En 1921, le nonce apostolique en Pologne est appelé au siège archiéposcopal de Milan, que son prédécesseur, le cardinal Ferrari, avait illustré de ses vertus et de ses œuvres. C'était offrir un champ fécond à son activité que de l'inciter à continuer l'apostolat de ce grand archevêque. Mais cette période de bonheur au milieu de ses concitoyens est de courte durée. Huit mois plus tard s'ouvre la succession de Benoît XV, et l'opinion à la Cour pontificale désigne aussitôt Mgr Ratti, qui venait de recevoir la pourpre cardinalice, comme l'un des candidats les plus aptes à recueillir un aussi lourd héritage. Sans doute sa connaissance des affaires européennes, surtout des questions si complexes de l'Orient européen, et ses succès diplomatiques, ont-ils favorisé son élection; on voyait en lui le pape politique qui reprendrait et amplifierait l'œuvre ébauchée par Benoît XV Mais il est aussi très patriote, très italien, très attaché à sa province. Préfet de la Bibliothèque vaticane, il disait à un prélat belge, son collaborateur : « Si les Allemands entrent à Milan, j'en mourrai. » Il était presque seul au Vatican à s'exprimer librement sur le compte des ennemis de son pays. C'est un vrai Lombard, le meilleur sang, prétend-on, de l'Italie.

Au physique, un homme de 64 ans, de taille moyenne et de large carrure. Le cardinal Vanutelli m'avait prédit que le conclave élirait au trône de saint Pierre un pape robuste : celui-ci est de force à supporter les fatigues écrasantes de la tiare. Son teint a gardé une fraîcheur juvénile; pas un fil d'argent dans ses cheveux châtains; les lignes du visages sont régulières; le regard doux, mais pénétrant, est abrité par des lunettes; le menton accusé et l'expression de la physionomie indiquent chez le Saint-Père une volonté tenace et réfléchie qui

paraît être le trait dominant de son caractère. Il est l'opposé de son prédécesseur, aussi calme que Benoît XV était nerveux, mais d'une bonté égale à la sienne, avec des lueurs d'autorité qui passent, quand sa figure s'anime, dans ses yeux de penseur. Son érudition fait l'admiration des savants, et rien ne lui plaît tant que de les recevoir et de s'entretenir avec eux de ses études d'autrefois. Il parle couramment plusieurs langues étrangères, entre autres l'allemand; en se servant de la langue française, quoiqu'elle lui soit très familière, il pèse avec soin ses mots, pour qu'ils soient l'image exacte de sa pensée. Dans ses audiences particulières, assis à contre jour à son bureau, il dirige la conversation et ne la laisse pas s'égarer un instant hors du sujet qu'il s'est tracé. Si la facilité oratoire, ce don parfois dangereux, ne messied pas aux souverains, obligés qu'ils sont de prendre la parole en public, elle est indispensable à un pape ayant des allocutions fréquentes à prononcer; Pie XI parle avec une abondance et une netteté d'expression, bien faites pour augmenter, autant que son caractère sacré, le retentissement de ses discours.

Je n'ai pas la prétention de faire en quelques lignes un portrait qui appartient déjà à l'histoire, et qui ne s'achèvera qu'avec les années du pontificat de Sa Sainteté. Ceci est à peine une esquisse, et pour y ajouter ces dernières touches, j'ai fait appel aux remarques de mon observation personnelle.

***

Le couronnement d'un Pape et la canonisation d'un bienheureux sont les cérémonies les plus belles et les plus émouvantes qui soient célébrées dans la basilique de Saint-Pierre. Aussi le couronnement de Pie XI a-t-il été décrit par tous les gens tenant une plume, admis à y assister. Si j'entreprends à mon tour d'en évoquer le spectacle, ce n'est pas avec l'espoir d'ajouter des détails inédits aux récits qu'on a lus dans les gazettes, c'est pour le plaisir, je le confesse, de narrer mes sensations particulières. Hélas! une goutte d'absinthe se mêle à la saveur de mes souvenirs : le regret de n'avoir pu satisfaire à toutes les demandes d'accès dans les tribunes qui m'étaient adressées par d'honorables compatriotes. Regret commun, je n'en doute pas, aux diplomates, mes confrères. Quand une céré-

monie pareille est annoncée, l'envie irrésistible d'y figurer fait pleuvoir dans les ambassades et les légations, une telle quantité de sollicitations et de requêtes, qu'il est impossible aux malheureux chefs de mission d'y donner suite intégralement *Inde iræ*.

Le dimanche, 12 février, la majestueuse basilique avait revêtu sa parure des grandes fêtes ; de longues bandes de damas rouge galonnées d'or couvraient les murs de la nef et du chœur, voilaient les statues de style baroque et les bas-reliefs de couleur, dont le Bernin s'est plu à charger la blancheur des piliers. Certes, l'aspect est riche et le coup d'œil éclatant. Mais l'impression n'est-elle pas plus forte, plus religieuse aussi, quand aucune décoration ne dissimule les proportions grandioses et harmonieuses de l'édifice ?

Dès six heures du matin, les portes de Saint-Pierre se sont ouvertes à une foule empressée qui descendait de toutes les hauteurs de Rome. Soixante mille personnes, — dont un certain nombre s'étaient prudemment armées de pliants, — se sont engouffrées dans la basilique, de sorte qu'une marée humaine remplissait la nef et les bas côtés, avait envahi les tribunes du transept, escaladé même le cintre du dôme, lorsque nous avons pénétré, avant huit heures, par une entrée séparée, dans la tribune diplomatique, située dans le chœur en face de celles qui sont réservées à la noblesse romaine, à la famille du Saint-Père et à quelques privilégiés de marque. Le fond de l'abside, si lourd, à mon goût, par le mélange de ses statues de bronze patiné et de ses groupes dorés, disparaissait sous un rideau de velours rouge, au centre duquel se dressaient le trône pontifical et le dais qui l'abrite. C'est à l'autel de la Confession, sur le tombeau des apôtres Pierre et Paul, que le Pape va célébrer la messe solennelle face au public. Un intervalle de cinquante mètres environ sépare le trône de l'autel et, à plusieurs reprises pendant l'office, Sa Sainteté parcourra cet espace, escortée du clergé assistant.

L'attente est longue jusqu'à dix heures, avant qu'apparaisse le cortège pontifical. A quoi l'employer, la curiosité des yeux une fois satisfaite, sinon à deviser avec les voisins, — le mien est l'aimable ambassadeur de France, M. Jonnart, — de l'événement du jour et des bénédictions dont il sera la source pour l'humanité ? Le spectacle commence enfin par un défilé

d'évêques et d'abbés mitrés qui vont s'asseoir de chaque côté du chœur devant les tribunes : deux rangées hérissées de mitres blanches, qu'interrompent çà et là, comme des taches de couleurs vives, les chapes éblouissantes et les coiffes dorées des prélats orientaux. Soudain, très loin de nous, à l'entrée de la basilique, une sonnerie de trompettes annonce l'arrivée du Souverain Pontife, porté sur la *sedia gestatoria* qu'on n'aperçoit pas encore. Les trompettes d'argent sonnent un hymne d'allégresse, une fanfare de triomphe, qui semble expirer pour renaître avec plus d'éclat en se rapprochant, et qui jette ses notes en pluie claire et joyeuse sur la foule agitant ses mouchoirs au passage du Pape et poussant des vivats passionnés. L'effet est saisissant ; une émotion étreint les fidèles à la gorge et mouille bien des yeux, car ce n'est pas tant le Pontife qu'ils acclament que le représentant du Christ invisible et triomphant. D'un tel enthousiasme, nul souverain de ce monde ne peut se flatter d'être l'objet.

Le cortège contourne lentement le baldaquin central et pénètre dans le chœur. D'abord les cardinaux, deux à deux, vêtus de pourpre et d'hermine, qui prennent place au premier rang devant les évêques, puis la *sedia gestatoria,* entourée de robes violettes et de surplis blancs, d'habits brodés et de costumes de velours noir à collerettes blanches, sur lesquels tranchent le rouge violent des gardes nobles, les cuirasses et les casques damasquinés des officiers des gardes suisses. Quelle orgie de couleurs ! Quel coudoiement de personnages somptueux, descendus des cadres du passé pour se mêler aux figurants du monde moderne ! Qu'on ne s'étonne pas de cet anachronisme, ni de cette confusion des siècles et des époques ! Le cortège du Pape est le symbole d'une tradition invariable, l'image d'une Cour qui se perpétue et se renouvelle à l'abri des révolutions, et à laquelle aucune des Cours impériales qui brillaient d'un éclat éphémère avant la guerre ne pouvait se comparer.

Tous les yeux sont fixés sur le héros de cette apothéose. J'ai le loisir de l'observer avant qu'il ne descende de la *sedia* : Pie XI n'a pas la mine d'un triomphateur ; il est très pâle, en proie à une sainte émotion, les yeux baissés, la tête inclinée, et, tandis que sa main droite accomplit le geste de la bénédiction, il semble ne voir personne, insensible aux ovations, perdu dans

une prière et une adoration intérieures, face à face avec la Divinité.

Sur le banc des cardinaux, en face de moi, une haute figure se détache par l'expression fervente de ses traits : c'est celle du cardinal Mercier. Étranger, lui aussi, au spectacle qui se déroulait sous ses yeux, il s'anéantissait dans sa prière, dans un acte de foi, de vénération et d'amour filial au Prince des Apôtres, qui revivait devant lui en son 261e successeur.

La messe pontificale commence alors, très différente par la mise en scène des offices ordinaires. Le Pape officiant dit les paroles sacrées d'une voix harmonieuse et sonore, dont on ne perd pas une syllabe au milieu d'une religieuse attention. La messe n'est accompagnée que de plain-chant, sauf pendant l'élévation où l'orgue du chœur se fait entendre seul en sourdine comme un murmure d'adoration. Le Pape est monté à l'autel au moment de la consécration ; il récite l'*Agnus Dei* et la première oraison avant la communion, donne le baiser de paix au cardinal évêque qui l'assiste et à ses deux diacres d'honneur, puis descend de l'autel. Les saintes espèces lui sont apportées par des cardinaux, et c'est assis sur son trône qu'il communie. Le bassin et l'aiguière d'or pour les ablutions lui sont présentés par le prince assistant du Saint-Siège, en habit de Cour, les épaules couvertes d'un drap d'argent. Le prince assistant est le seul laïque admis à l'honneur de servir Sa Sainteté; pendant tout l'office, il se tient debout à la droite du trône.

Le dernier acte et le plus court de la cérémonie est le couronnement qui lui donne son nom. Il se passe devant le baldaquin central, au milieu du public, et malheureusement le corps diplomatique, figé dans sa tribune, n'en peut rien voir, car l'autel de la Confession le dérobe à ses yeux. C'est pourquoi, la messe terminée, quand Sa Sainteté est remontée sur la *sedia gestatoria* et que son cortège s'éloigne du chœur, j'accepte la proposition, que me fait Mgr Pizzardo, l'obligeant substitut de la secrétairerie d'État, d'assister à la bénédiction extérieure qui sera donnée au peuple, comme la première fois, du haut de la loggia. Nous grimpons à sa suite, ma femme et moi, avec le jeune ménage du secrétaire de mon ambassade, au troisième étage du palais et nous nous installons sur une terrasse qui domine la place encerclée par la colonnade. Elle est noire de monde et fort agitée : des centaines de mains brandissent en

manière de réclamation des papiers multicolores, des billets d'entrée, dont les possesseurs n'ont pu faire usage, la basilique étant déjà comble. C'est là le seul défaut de cette fête incomparable : trop de billets répandus dans toutes les auberges de Rome, trop de gens intéressés au trafic clandestin d'une faveur, distribuée avec trop de libéralité par le secrétariat du Vatican.

Deux compagnies de troupes italiennes sont rangées devant la façade de Saint-Pierre en service d'ordre et d'honneur. Le silence s'établit instantanément, dès que s'ouvre la fenêtre de la loggia, sur laquelle on étend la tapisserie d'usage. Le Pape, qui a ceint la tiare d'or à la triple couronne, renouvelle, d'un organe que la fatigue de cette journée n'a pas altéré, la bénédiction donnée « *urbi et orbi* ». La scène ne dure qu'un instant et s'achève dans une tempête d'acclamations. C'est le même enthousiasme populaire que le jour de l'élection, et il éclatera sur cette place illustre, avec le même élan et les mêmes vivats, chaque fois que la soutane blanche du vicaire de Jésus-Christ se montrera dans le cadre historique de la loggia à la multitude agenouillée sous sa bénédiction.

Deux heures de l'après-midi venaient de sonner, quand nous sommes rentrés à l'ambassade, que nous avions quittée sept heures auparavant. Mais aucun de nous ne songeait à se plaindre des tiraillements de son estomac et de la longueur d'une cérémonie, dont la majesté et la grandeur nous laissaient un souvenir émerveillé.

***

Tandis que ces scènes se passaient à Rome et que l'aube du nouveau pontificat se levait dans un ciel de joie et d'espérance, l'Europe, délivrée du cauchemar de la guerre, se montrait impuissante à faire la paix. Elle piétinait depuis trois ans dans une impasse, que n'avaient pas prévue les vainqueurs de l'Allemagne.

Ils n'avaient pensé qu'à mettre la vaincue hors d'état de préparer une guerre de revanche en lui imposant un désarmement général et de lourdes indemnités, en lui enlevant une partie de ses richesses minières, en l'entourant d'une ceinture de nouveaux États qui contiendraient le réveil de ses aspirations impérialistes. Mais ayant libéré, au nom du principe des

nationalités, les peuples qu'opprimaient les empires germaniques, ils avaient multiplié les divisions et les frontières au cœur de l'Europe et créé ainsi de nouveaux foyers d'irrédentisme. Des minorités ethniques reparaissaient à la surface des nouveaux États, dans lesquels, en dessinant leurs contours, il avait bien fallu englober des populations hétérogènes. Autant de protestations pour le présent, autant de menaces pour l'avenir. A l'effet de résoudre pacifiquement tous les conflits, les auteurs du traité de Versailles comptaient sur le concours de la Société des nations, mais ils ne lui avaient donné ni le pouvoir de légiférer ni les moyens de faire exécuter ses décisions. Restaient, comme remède aux difficultés sans cesse renaissantes, des conférences diplomatiques, où les vainqueurs s'efforçaient de faire entendre raison aux vaincus. L'Allemagne invoquait son épuisement financier et son insolvabilité notoire; elle accusait à son tour la France d'impérialisme, et celle-ci lui reprochait sa mauvaise foi. Tout était matière à récriminations pour les perdants de la lutte mondiale, qui en repoussaient audacieusement l'écrasante responsabilité.

Cet état d'instabilité s'aggravait d'une crise économique intense, dont les signes étaient manifestes chez toutes les nations européennes, les unes luttant contre le renchérissement continuel de la vie, les variations des changes et la dépréciation de leur monnaie, les autres encombrées d'un nombre croissant de chômeurs. Les causes de cette crise différaient d'après les pays, car ils avaient pâti inégalement de la prolongation et des ravages de la guerre. Mais tous étaient victimes d'une erreur commune : la méconnaissance ou la répudiation du principe de l'interdépendance des nations, qui régissait leurs relations financières et économiques avant le conflit mondial; pas une en effet qui ne dépende des autres, soit pour l'acquisition des matières premières nécessaires à ses industries, soit pour la vente de ses produits. Les grands coupables de la guerre avaient foulé aux pieds ce principe, s'imaginant fonder par la victoire l'hégémonie totale, politique et économique, de leur pays. Maintenant, pour se défendre contre la concurrence étrangère en écartant le spectre menaçant de la ruine, les dirigeants des nations ne voyaient de salut que dans un des vieux errements du passé, le renforcement à outrance de leurs barrières douanières, au lieu d'envisager, dans un esprit nouveau de collabo-

ration, la conclusion d'accords industriels, de cartels européens, qui fraieraient la voie la plus rapide et la plus sûre à leur rapprochement économique. En revanche, l'appauvrissement de l'Europe enrichissait prodigieusement les États-Unis qui, seuls des anciens belligérants, avaient profité de la détresse universelle. Déjà, en 1922, les crédits demandés à l'Amérique par tous les nécessiteux, qu'ils eussent été des ennemis ou des frères d'armes, faisaient prévoir une dictature prochaine du dollar sur les divers marchés financiers.

Et ce n'était pas tout. A l'extrémité de l'Europe, la guerre, en se retirant, avait laissé un limon, le bolchévisme, d'où se propageaient des germes de mort dans les États ébranlés ou affaiblis. A un antagonisme sans merci contre les lois politiques et sociales des autres peuples, le bolchévisme joignait la haine des cultes établis et il excitait aussi bien les passions antireligieuses que les soulèvements communistes et les tentatives révolutionnaires.

Tel était, en raccourci, le tableau du bouleversement causé par la guerre dans la vie des nations, qui se présentait aux regards du nouveau Pape. Quel ministère tutélaire ce médecin des âmes était-il appelé à exercer au chevet de l'Europe, afin d'aider à la guérir! Il serait, avant tout, comme son prédécesseur, mais dans des circonstances plus propices, l'apôtre d'une paix chrétienne, vrai remède des maux qui affligeaient ses yeux ; l'inspirateur ou l'auxiliaire des mesures de pacification générale, dont la nécessité était reconnue par tous les esprits que n'égaraient pas des haines nationales ; il leur prêterait l'appui de son autorité incontestée et le retentissement de sa voix, répétée par les échos des deux continents.

Des infortunes affreuses réclamaient son assistance immédiate : il y avait dans le pays des soviets, chez les plus mortels ennemis de la religion, des populations décimées par la famine, que la pitié humaine commandait de secourir au plus vite. Le Pape y emploierait les ressources mises à sa disposition par la générosité des fidèles et le zèle de ses agents les plus expérimentés. Personne ne connaissait aussi bien que lui la difficulté de pénétrer à l'intérieur de la Russie bolchévique, même avec le visage de la bienfaisance et de la charité.

D'autres tâches s'imposeraient à sa vigilance : la foi religieuse, cette aide divine pour surmonter les épreuves, à ranimer

ou à soutenir dans beaucoup d'âmes, pliant sous le faix des malheurs qui les avaient accablées; des relations confiantes à entretenir avec des gouvernements ombrageux et jaloux de leurs droits souverains; des missions catholiques à multiplier dans les contrées lointaines, ouvertes à leur enseignement et à leurs bienfaits... Que sais-je encore? Une œuvre serait à peine entreprise qu'une autre surgirait aussitôt, comme une chaîne ininterrompue de devoirs qui ne laisseraient aucun répit à l'activité et à la sollicitude du Père commun des fidèles.

Mais qui donc plus que lui serait à la hauteur d'un pareil labeur? N'avait-il pas, d'ailleurs, pour le seconder, des milices monastiques, chez qui le sacrifice est une joie autant qu'une obligation, une armée de prêtres, dont le dévouement n'a besoin d'aucune récompense, et une diplomatie, nourrie de traditions séculaires, qui passe à bon droit pour une des plus averties et des plus clairvoyantes de l'Europe?

Le cardinal Ratti, en inclinant son front pour recevoir le poids de la tiare, avait mesuré d'un œil ferme la grandeur de l'effort qu'il aurait à soutenir; il y était préparé par ses études et par ses succès, et il se sentait animé d'une volonté et d'un courage infatigables. Il ne faillirait pas, avec l'aide de Dieu, aux espérances que le conclave avait placées en lui et que le sentiment public a ratifiées. Aussi, est-ce avec une joie confiante et un pieux enthousiasme que le monde a salué l'avènement de Pie XI, en qui il a pressenti un grand ouvrier de la paix.

BEYENS.

LA FRANCE
DES CINQ PARTIES DU MONDE

II [1]

LA FRANCE AFRICAINE DU NORD

Lorsqu'en 1561 une association de commerçants marseillais, voulant mettre à profit les divers avantages concédés à la France par les Capitulations, vint fonder un comptoir sur la côte algérienne, elle donna à ce premier établissement le nom significatif de *bastion de France*.

Comme ces mots, aujourd'hui encore, sont riches de sens et de sagesse : *l'Algérie bastion de la France*. Et comme la pensée de ces Français de jadis nous paraît clairvoyante, dans sa prescience du rôle historique réservé à la Méditerranée ! Mer qui ne sépare pas, mais qui unit; mer qui invite les plus audacieux, les plus forts de ses riverains à aller « plus oultre », comme on disait jadis...

Dans la suite des siècles, voici venir sur les rivages de l'Afrique mineure les légers vaisseaux des Phéniciens et les lourdes galères de Rome; pour Rome aussi l'Afrique fut un bastion nécessaire; la République se sentit incertaine de ses destinées, tant que Carthage menaça la Sicile et tint sous sa domination plus de trois cents villes sur la côte africaine; ce fut un duel à mort qui dura près de cent ans, jusqu'à la destruction complète du repaire d'où s'était élancé Annibal.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre.

Bastion encore, aux yeux des rois normands de Sicile du XIIe siècle, bastion toujours dans la pensée de Charles-Quint, le seul souverain chrétien qui ait tenté une lutte puissante contre l'Islam, la rive sud de la Méditerranée n'a jamais cessé de jouer ce rôle stratégique. Mais à chaque tentative nouvelle, l'Europe finit immanquablement par échouer dans ses efforts pour dominer entièrement cette mer. Depuis le XIe siècle, en souvenir peut-être de ces insuccès mêmes, aucune entreprise n'est plus tentée dans cette voie : les « expéditions punitives » de Beaulieu Persac, Razilly, Duquesne et Tourville pour la France, d'O'Reilly pour l'Espagne ne sont que des raids sans lendemain. Jusqu'au début du XIXe siècle, les Barbaresques écument presque impunément les flots bleus de la Méditerranée. Seules luttent contre eux sans succès décisif, mais non sans honneur, les galères de Malte, sur lesquelles périrent bravement tant de cadets de la noblesse française.

Ce défi à l'Europe est tenu jusqu'au XIXe siècle. Après divers incidents pénibles, Bonaparte gronde. Il écrit au dey d'Alger en 1802 : « Si vous ne réprimez pas la licence de vos ministres, qui osent insulter mes agents, et de vos bâtiments qui osent insulter mon pavillon, je débarquerai 80 000 hommes sur vos côtes et je détruirai votre Régence. » Jean Bon Saint-André, qui a été consul à Alger de 1796 à 1798, le renseigne. Napoléon envoie en mission secrète le commandant du génie Boutin, qui lui fournit, le 1er mai 1808, le compte rendu d'une « Reconnaissance générale des villes, forts et batteries d'Alger, pour servir au projet de descente et d'établissement définitif dans ce pays ». Ce mémoire prendra à juste titre une importance capitale aux yeux du marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la Guerre en 1827, lorsque la France devra songer à une expédition à la fois militaire et navale contre Alger. Mais l'Empereur ne put réaliser lui-même ce grand dessein, et si la répression de la piraterie barbaresque fut une des préoccupations du Congrès de Vienne et des Conférences de Londres, aucune entente ne put s'établir entre les Puissances pour faire cesser ce scandale, tant chacune d'elles tenait avant tout à augmenter son propre prestige.

La plus intéressée à la solution de ce problème était, avec la France, l'Angleterre; c'était aussi la plus susceptible; elle ne concevait qu'une expédition navale où les vaisseaux des autres

nations fussent passés sous le commandement d'un amiral anglais. Il ne fallait lui parler ni d'une résurrection de l'ordre de Malte, ni d'une division de la Méditerranée en secteurs, où chacun eût fait sa police. Ce fut à nos diplomates, plus qu'à nos marins, de louvoyer pour éviter de servir de jouets à l'orgueil britannique. Orgueil qui n'allait pas, au reste, sans connaître quelques mécomptes, comme les maigres résultats du bombardement d'Alger par lord Exmouth le 27 août 1816. Cette dernière expérience ne fut perdue ni pour le Dey, qui se crut invincible, ni pour la France qui, entre l'affront du chasse-mouches (30 avril 1827) et le débarquement de Sidi-Ferruch (14 juin 1830), passa trois années à hésiter sur la mesure de force à choisir, et se contenta d'exercer un blocus pénible et peu efficace.

Notre action en terre africaine fut donc l'aboutissement d'une longue série de négociations et d'incidents plutôt que le premier acte d'une politique nouvelle de colonisation. Le ministère Polignac n'adopta le projet d'une expédition militaire que pour se concilier l'armée et faire accepter par le pays le coup d'État qu'il préparait. Les événements de juillet ne lui permirent pas d'utiliser à cette fin le bénéfice du succès, et force fut au nouveau régime, malgré toutes les répugnances qu'il avait manifestées contre cette aventure, de continuer la partie commencée. L'effectif des troupes réduit à neuf mille hommes en 1831 fut porté successivement jusqu'à vingt sept mille hommes en 1837. L'armée tenait à sa conquête; peu à peu s'éveillaient en France une conscience, une vocation coloniales. Les Chambres de commerce organisaient des pétitions pour garder notre prise; en 1834, une Commission d'enquête se prononçait pour le maintien de l'occupation; le 30 avril 1835, la Chambre acceptait cette conclusion et Bugeaud, qui en 1837 était encore, comme député, hostile à cette conquête, sut, après avoir organisé une véritable armée coloniale, conquérir peu à peu le pays par les méthodes les plus nouvelles et les plus sûres.

Il ne tint pas à lui après sa victoire de l'Isly, après le brillant fait d'armes du prince de Joinville à Mogador, que la France étendît sa domination jusqu'à l'empire du Moghreb, jusqu'à l'Océan atlantique. L'Angleterre ne put reconnaître nos succès sans les limiter à l'Algérie seule (traité de Tanger,

16 septembre 1846). Mais une logique plus forte que toutes les susceptibilités internationales devait nous pousser dès lors à poursuivre notre occupation, à ne tolérer aux confins de notre nouveau domaine ni la venue d'une autre grande puissance européenne, ni le maintien d'un foyer de fanatisme et de rébellion. Ce fut cette logique des choses qui nous conduisit en Tunisie en 1881, au Maroc de 1902 à 1912. Il n'entre pas dans le cadre de cet article de rappeler les étapes de cette progression constante ; elles sont d'ailleurs bien connues de tous, le résultat seul nous importe. Le Bastion de France, fondé en 1561 en terre algérienne, relevé en 1830 par nos soldats, flanqué en 1881 par notre protectorat sur la Tunisie, en 1912 par notre protectorat sur le Maroc, est devenu le vrai boulevard méridional de la métropole; de la province d'Afrique à la Mauritanie tingitane, l'ancien bloc romain effrité par les Vandales, puis par l'Islam et les querelles de ses sectes rivales, a été reconstitué sous de glorieuses enseignes nouvelles pour la première fois depuis quinze siècles, et cette fois encore, la Méditerranée a accompli son œuvre de liaison. Que cette vision détourne notre pensée d'autres mers aux flots glauques qui peuvent être, même bien plus étroites, d'infranchissables fossés entre les peuples de leurs rives adverses.

Une telle réalisation inspire à la France une légitime fierté, et c'est sans doute ce sentiment qui a dicté le mot célèbre : « Lâchons l'Asie, gardons l'Afrique ». Mot absurde, disons-nous, car il ne s'agit pas de rien lâcher, et nous avons essayé de prouver dans notre premier article la nécessité de garder toutes nos colonies; c'est par leur situation sous les climats les plus divers, qu'elles pourront nous fournir ces matières premières si variées, toutes également nécessaires aux besoins de l'homme moderne, et sans quoi l'Usine-France serait obligée de fermer. Mais, mot explicable par un légitime orgueil de l'œuvre tenacement accomplie depuis 1830 en Afrique, et dont la grandeur ne se limite pas au groupe Algérie, Tunisie, Maroc.

Comme la France métropolitaine, la France africaine du Nord présente un aspect de variété dans l'unité. Unité ou tout au moins fusion déjà ancienne dans les populations qui l'habitent : Berbères autochtones, descendants des premières invasions arabes du VIIe siècle, de l'invasion turque du XVIe. Comme dans la France d'Europe, ces races diverses parlent en majorité

la même langue et suivent en majorité la même religion. Nous avons respecté cette religion; de Léon Roches, qui obtint la fameuse Fatiha, au maréchal Lyautey et à M. Steeg, notre politique à l'égard de l'Islam a toujours été respectueuse et libérale. Dans ce pays, de tout temps, l'esprit religieux fut individualiste et frondeur : rappelez-vous la floraison d'hérésies qu'eurent à combattre les grands évêques de l'Église d'Afrique, ou, après l'établissement de l'Islam, les khalifes fatimites du Caire. Aussi, dans cette masse humaine profondément pénétrée aujourd'hui par les représentants de peuples divers qui apportent avec eux des idées religieuses différentes, l'unité de croyance ne risque pas d'entraîner les dangers politiques que nous n'avons pas intérêt à provoquer dans d'autres colonies africaines, l'A. O. F. et l'A. E. F., par exemple. Au reste, une politique se juge à ses fruits : des houblonnières de Wissembourg en 1870 aux trous d'obus de Verdun en 1916, le sang des tirailleurs algériens a coulé souvent à côté du nôtre. La révolte de Kabylie en 1871, les incidents provoqués par les Senoussistes pendant la grande guerre, ont été des foyers de fièvre très vite limités et éteints. Les mots d'ordre politiques venus de l'est, perdent chaque jour de leur autorité; les Senoussistes eux-mêmes, depuis les heureuses missions de M. Bruneau de Laborie, semblent orienter leur politique dans une voie moins hostile à notre domination.

C'est plutôt l'Ouest, le Maroc, qui depuis de longs siècles, paraît devenir le foyer émetteur des idées religieuses dans l'Afrique du Nord : le lecteur se souvient de nombreuses réformes religieuses successives, toutes inspirées comme notre Réforme européenne du même souci d'un redressement moral que tentèrent successivement les Kharadjites, les Idrissites, les Almoravides, les Saadiens. C'est par ces souvenirs historiques et par l'examen de cette situation présente de l'Islam que la création de la Mosquée de Paris, son inauguration par notre fidèle allié des mauvais jours, S. M. le Sultan du Maroc, prennent toute leur signification et toute leur portée pour l'avenir. Dans la foule brillante qui inaugurait cette mosquée le 15 juillet et qui se pressait sur ce petit coin de terre parisienne devenu un des lieux saints de l'Islam, étaient groupés des cheiks syriens, tunisiens, algériens, marocains; la plupart portaient sur leurs burnous de fine laine les étoiles et les croix

glorieuses gagnées au service de la France, la tache rouge du sang versé pour nous.

Les représentants d'autres puissances coloniales ont pu avoir, à cette fête du 15 juillet, la vision directe de l'œuvre accomplie par la France en terre d'Islam; depuis les tombeaux des chérifs saadiens à Marrakech, entretenus par nos soins, jusqu'à l'Institut français de Damas, tout ce qu'il y a eu de grand et de beau dans l'histoire de l'Islam trouve en France une sympathie attentive et respectueuse. Cette sympathie se fonde sur des goûts communs, non seulement celui de la bravoure chevaleresque, de la fidélité à la parole donnée, de la courtoisie accueillante, de l'hospitalité, mais encore celui des belles œuvres d'art, des architectures savantes, des manuscrits finement enluminés. Faut-il rappeler aussi cette musique si nostalgique et si prenante où la mélodie a la souplesse, les retours, la fluidité d'une arabesque, et enfin cet amour commun des jardins, où les fleurs sont groupées non seulement pour donner aux yeux l'harmonie des couleurs, mais encore pour créer comme une symphonie de parfums?

A côté de cette unité, la variété n'est pas moins évidente. Variété des climats, suivant les altitudes, suivant les expositions sur l'une ou l'autre mer : climat méditerranéen le long des côtes algériennes et tunisiennes, climat atlantique le long de la côte marocaine où le maïs pousse sans irrigation, et où souvent les brumes océanes donnent au paysage l'aspect doucement pastellisé des côtes bretonnes.

Dans les montagnes de Kabylie ou dans l'Atlas nous retrouvons beaucoup d'essences de nos montagnes de France, tandis que les hauts plateaux algériens en libre communication avec le Sahara, subissent souvent les variations rapides de température et les vents brûlants du désert. Variété des formes de vie également : groupements sédentaires et agricoles des pays de montagnes, tribus transhumantes de pasteurs sur les hauts plateaux, populations commerçantes des villes.

***

Telle est, dans ses caractéristiques générales, cette France africaine si voisine de la nôtre. Elle peut nous rendre deux ordres de services. Les services moraux d'abord : notre France

métropolitaine n'a pas été si épuisée par la guerre, qu'elle soit privée à jamais de cette jeunesse qui se plaît à oser, à risquer, à vouloir. A cette jeunesse il faut des terres libres, de vastes horizons où elle puisse se lancer, affranchie de toutes entraves étroites. Toutes les nations fortes ont des Far-West. L'Afrique du Nord est un champ vaste pour l'énergie française. Elle appelle tous ceux qui n'aiment pas se sentir étouffés par leurs voisins, tous ceux qui supportent impatiemment d'être tenus en lisière sur des propriétés trop morcelées, jeunes gens qui veulent s'établir à leur compte, tenter leur chance et préfèrent être chefs de leur propre ferme, plutôt que valets de charrue chez leurs parents.

Après avoir essayé sans succès une expérience de colonisation militaire, Bugeaud conçut la véritable méthode : attirer des paysans français, former par eux les cadres, l'armature de ce pays qu'il s'agit non seulement de mettre en valeur au point de vue moral, mais de rattacher définitivement à la mère patrie. Toute ferme française vaut mieux pour la pacification, l'assimilation du pays, qu'une compagnie de soldats. Aujourd'hui, l'œuvre du maréchal, confirmée par une expérience bientôt centenaire, est reprise, continuée par le comité Bugeaud dont le fondateur et le directeur, M. Saurin, président de la Société des Fermes françaises de Tunisie, est un véritable apôtre, joignant au sens national le plus élevé une expérience consommée des questions agricoles. Le meilleur colon est celui qui travaille de ses mains, celui qui enfouit dans le sol qu'il veut féconder, à la fois les économies de sa jeunesse et les espoirs de son avenir, celui qui fonde en même temps une maison et une famille. A de tels hommes, que la France imprudemment, nonchalamment, a laissés en si grand nombre partir pour l'Amérique du Sud ou le Mexique, il faut l'aide des pouvoirs publics et celle des initiatives privées : caisses de crédit agricole, coopératives d'achat pour les semences et l'outillage, comme cette association des Agriculteurs de Tunisie que dirige avec tant de dévouement notre ami M. de Warren. On peut, si on le veut, trouver tous les ans en France, et dans les villes algériennes, quelques centaines de jeunes ménages, courageux, pourvus déjà d'un petit pécule et d'un bonne expérience agricole, pour étendre cette *armature* de l'occupation française en Afrique du Nord. Il n'est pas de devoir plus impérieux, de mission plus noble à encou-

rager : à ce prix et à ce prix seulement, la France gardera l'Afrique du Nord, et méritera de la garder.

Les services matériels que nous devons attendre de cette nouvelle France ne sont pas moins variés ni moins importants que les services moraux. Pour l'année 1925, l'ensemble de notre commerce avec le groupe Algérie, Tunisie, Maroc s'est élevé à un peu plus de six milliards et demi de francs, dont un tiers fourni par les expéditions de l'Afrique du Nord sur la France et les deux tiers par les envois de la France à l'Afrique du Nord. Ce chiffre de six milliards et demi représente un peu plus de sept pour cent du commerce total de la France; cette proportion peut et doit être très largement dépassée, en raison des immenses ressources que nous offre cette terre, si nous savons la féconder.

Notre politique économique a varié en Algérie suivant les périodes de notre occupation, mais, d'une façon générale, on peut lui reprocher d'avoir trop souvent cédé à des préférences exclusives pour tel ou tel genre de culture; il y a eu l'ère du blé, celle de la vigne, on voit poindre une ère du coton. On a trop souvent montré le danger de ces entraînements pour qu'il soit nécessaire d'insister ici sur leur péril. Péril pour les indigènes d'abord : n'a-t-on pas vu récemment encore des famines tragiques dévaster l'Algérie, alors qu'elle devrait être un grenier regorgeant de blé? Péril pour la métropole ensuite : en ce moment même où la France s'inquiète de la « soudure » à établir entre deux récoltes pour assurer le pain de ses enfants, n'est-il pas pénible de voir acheter tant de blé à l'étranger, alors que les blés algériens ne peuvent sortir du pays sans doute dans la crainte d'autres disettes?

Mêmes dangers de la monoculture pour la vigne, dont un coup de sirocco peut dessécher en quelques heures les grappes les plus lourdes de sève ; même péril pour le coton. Un seul moyen pour obtenir la variété des cultures qui seule assurera la régularité des ressources de l'Algérie et celle de ses apports à la métropole : développer les irrigations, reprendre cette politique de l'eau qui fut celle de Rome et permit de créer la richesse là même où le sable du désert s'est avancé aujourd'hui et où nous ne retrouvons plus que des ruines. Les délégations financières algériennes, à l'appel de M. Steeg, semblent être entrées résolument dans cette voie et il est pro-

bable qu'en 1930, lors des fêtes du centenaire, l'Algérie pourra montrer à ses visiteurs un vaste ensemble de travaux hydrauliques, portant la vie sur des centaines de milliers d'hectares. Ces eaux, captées ou retenues par d'immenses barrages, l'industrie les utilisera comme l'agriculture. Elles permettront d'intensifier l'équipement électrique de ces vastes domaines où il est possible d'employer un outillage perfectionné et où, déjà souvent, l'on voit mouvoir électriquement les pressoirs à raisins et à olives. Dans ce pays, pauvre en charbon et en pétrole, l'eau seule donnera à la fois la force et la fécondité.

Toutes les considérations qui précèdent au sujet de la colonisation et de l'agriculture sont valables à la fois pour les trois pays qui composent l'Afrique française du Nord. Aussi, faut-il louer l'habitude prise depuis quelques années par les chefs suprêmes de notre administration en Algérie, en Tunisie et au Maroc, de se rencontrer périodiquement pour élaborer ensemble un programme d'action commune, pour tout ce qui intéresse à la fois les trois gouvernements. Ainsi s'affirme, au-dessus des intérêts particuliers de chaque pays, intérêts où se reflète la variété si précieuse, si nécessaire à maintenir, des ressources et des possibilités de chacun, ce souci d'unité qui haussera notre politique à la grandeur de l'œuvre digne d'être accomplie.

A côté des productions agricoles de l'Afrique du Nord, blé, vigne, coton, tabac, cultures maraîchères, fruits des vergers d'orangers, de mandariniers, d'oliviers et des oasis de dattiers, il convient de mentionner ses richesses forestières ; forêts de chênes lièges de la Kabylie, forêts de cèdres de l'Atlas, qui seront, sous la direction si avisée de nos forestiers, une richesse sans cesse renaissante sur cette terre où l'Arabe a détruit tant de bois. Nous devrions dire aussi le nombre de ses troupeaux et la contribution précieuse qu'ils apporteront à l'industrie lainière de la métropole le jour où, par une sélection judicieuse des espèces, par une préparation soigneuse des toisons, les laines nord-africaines seront aussi recherchées que celles de l'Australie, de l'Argentine ou de l'Afrique du Sud.

Mais ce sol africain qui nourrit tant d'espèces végétales et animales, recèle aussi, sous forme de mines, des trésors dont l'exploitation sera pour la France un puissant moyen de relèvement économique et financier. Grâce à l'Afrique du Nord, la France est devenue le plus grand producteur de phosphates du

monde. En 1925, cette production a dépassé 4 millions de tonnes. Ensuite viennent le fer, dont l'Algérie a exporté l'an passé plus de 1 600 000 tonnes, et la Tunisie près de 800 000 tonnes, le zinc dont les deux pays ont produit plus de 62 000 tonnes, le plomb plus de 52 000, le cuivre 3 000 tonnes environ. Il est probable, étant donné sa formation géologique, que l'Atlas marocain réserve aux prospecteurs expérimentés les plus heureuses surprises.

Tel est l'état présent de la production dans cette région fortunée. En Algérie et en Tunisie, elle s'est développée lentement avec les progrès réguliers de notre organisation administrative; au Maroc, le départ fut plus brusque et plus brillant, trop hâtif peut-être, car à côté des villes surgies magiquement du sol, l'outillage économique du pays, chemins de fer, ports, n'avait pu être réalisé dans le même délai aussi rapide. Il en est résulté une crise dont on peut dès maintenant escompter la fin lorsque toutes les artères de cet organisme neuf battront du même rythme. Et dans un prochain avenir, on ne pourra plus reprocher aux premiers animateurs d'avoir su « voir grand ».

L'avenir! pour le concevoir on peut, si l'on est sensible à la voix des chiffres, prolonger par la pensée les courbes amorcées ; on peut aussi regarder une carte et méditer sur le sens des courants de vie que tracent les voies nouvelles. Cet océan de sable que les Romains avaient su faire reculer devant les eaux jaillies de leurs aqueducs, cette mer infertile devant laquelle se sont longtemps arrêtés nos soldats jusqu'au jour où un Laperrine eut l'audace d'y établir des lignes fréquentées, le Sahara, va-t-il longtemps isoler l'Afrique du Nord, l'Afrique berbère, l'Afrique blanche du reste du continent noir? Nous nous refusons à le croire; à mieux l'observer, nos officiers nous l'ont montré traversé de caravanes incessantes, animé de courants d'échanges chaque jour plus actifs et mieux connus.

Ce sont en partie ces chemins qu'ont suivis des raids automobiles fameux. Grâce à ce merveilleux engin de reconnaissance coloniale, l'automobile, il est désormais infiniment aisé d'étudier le tracé de ce chemin de fer dont le Conseil supérieur de la défense nationale a proclamé la possibilité, dont des techniciens éminents ont étudié le coût d'établissement et le rendement assuré. Tous se sont prononcés pour la mise en chantier de cette entreprise. Elle n'est une chimère que pour

l'ignorance. Au point de vue politique, seul le rail nous assurera des communications libres, rapides, avec l'Afrique occidentale française. N'oublions pas que pendant de nombreuses années nous n'aurons pas de marine véritablement digne de notre empire colonial. D'ailleurs, combien de kilomètres de chemin de fer ne pourrait-on construire pour le prix d'un grand croiseur, usé ou démodé en dix ans? N'oublions pas qu'à partir de 1935, où cesseront peut-être toutes nos faibles sauvegardes sur le Rhin, la natalité allemande pourra, par le seul jeu de sa masse, écraser la faible natalité française. Au point de vue économique, sachons comprendre que la vallée du Niger est susceptible de nous fournir tout le coton, toutes les arachides, toutes les laines que demande la France.

Un chemin de fer qui atteindrait le sommet de la boucle du Niger vers Tosaye et, de là, rayonnerait vers la Haute-Volta d'une part, vers le Tchad d'autre part, serait une artère de vie puissante, car elle couperait des degrés de latitude très divers, c'est-à-dire des cultures très variées, et permettrait ainsi de multiples échanges. Ce serait, en fin de compte, le meilleur moyen d'assurer cette unité vers laquelle tendent nos diverses possessions d'Afrique, désir qui s'est si heureusement affirmé à la dernière conférence nord-africaine, où sont désormais invités à siéger les représentants des gouverneurs généraux de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Équatoriale Françaises.

Et, peut-être, ce désir d'unité dans la variété, ce besoin d'une force permanente à côté de notre souplesse d'esprit respectant, aimant la diversité des pays et des peuples, sont-ils parmi les traits distinctifs du génie français. L'histoire nous montre le lent et persévérant effort de nos rois faisant la France province après province, par héritage, par achat, après bataille, en respectant les coutumes, les parlers locaux, en ne luttant que contre ce qui pouvait être un ferment de haine ou de discorde; et ainsi s'acheva cette France du XVIIe siècle, harmonieuse comme Versailles, qui tint si longtemps la première place en Europe. Suivons le même génie pour la France des cinq parties du monde qu'il convient désormais d'éveiller à la conscience de sa grandeur.

OCTAVE HOMBERG.

(A suivre.)

JEAN RICHEPIN

L'œuvre de Jean Richepin est trop considérable, son beau talent s'est exercé dans des directions trop diverses pour que le raccourci d'une note écrite dans l'émotion de son départ puisse en définir le complexe et puissant caractère. Il a publié plus de quinze volumes de romans et de nouvelles, autant de pièces de théâtre, d'innombrables articles de journaux, poursuivi de retentissantes campagnes de conférences et donné les six grands recueils de poésie qui le placent au premier rang des lyriques contemporains. Cet immense travail s'est accompli dans un constant renouvellement de sa manière. *Madame André*, son premier roman, livre d'analyse et de psychologie, ne ressemble pas plus à *Miarka, la fille à l'Ourse*, que ce pittoresque récit au *Cadet* et à *Braves gens*, qui suivirent. Pareillement ses drames héroïques : *Nana-Sahib*, *Par le Glaive*, *la Martyre*, ne se relient que par la maîtrise du vers au *Chemineau*, au *Flibustier*, à *Monsieur Scapin*, et les chroniques réunies sous le titre *le Pavé*, suites de croquis de Paris gravés à l'eau-forte, révèlent chez leur auteur des facultés d'observation émotive, si l'on peut dire, qui n'étonnent pas ceux qui l'ont connu et aimé.

Ce vaillant ouvrier littéraire, — il aimait à s'appeler ainsi lui-même, dans nos conversations de jeunesse, — était aussi un homme, profondément, infiniment humain. Les truculents paradoxes, auxquels il se complaisait volontiers à cette date, étaient les défenses d'une sensibilité d'autant plus vive qu'il la cachait davantage. Mais qui peut, ayant l'intuition des choses de l'âme, se rappeler le cri : « T'es-tu fait mal, mon enfant? » dans *la Glu*, ou la tragique et sublime légende : *l'Ile*

Maudite, ou telle chanson dans le recueil de *la Mer*, par exemple, la poignante romance *Larmes*, qui commence :

Pleurons nos chagrins, chacun le nôtre :
Une larme tombe, puis une autre.
Toi, que pleures-tu ? Ton doux pays,
Tes parents quittés, ta fiancée ;
Moi, mon existence dépensée
En vœux trahis...

et ne pas y reconnaître l'accent d'un cœur trop aisément blessable par la vie. Dans ce chantre des gueux et des truands, il y avait, comme chez son ancêtre, le Villon des « neiges d'antan », un élégiaque, demeuré assez jeune, assez naïf, au meilleur sens du mot, pour que sa plus secrète ambition fût, il l'a dit un jour,

De faire des chansons qu'apprendront des enfants...

Je voudrais prendre texte de ce vers pour indiquer un point qui me paraît essentiel dans le développement de l'art de Richepin. Ce souhait d'être l'interprète aimé des simples n'est pas, chez lui, une fantaisie d'un instant. Son éthique intellectuelle a été tout entière dominée par cette conviction, qui l'apparente, si éloignés que soient leurs deux génies, à Pierre Loti, — que les natures primitives sont celles dont les hommes d'éducation raffinée reçoivent les plus instructives, les plus efficaces leçons.

Je le revois, à l'instant où je trace ces lignes, dans la cour de l'École normale, où j'étais allé lui rendre visite, — on était en 1869, — simple vétéran de rhétorique à Louis-le-Grand, et je revois, se promenant avec nous, son camarade Victor Brochard, le futur auteur d'un livre si perspicace sur *les Sceptiques grecs* et qui devait nous donner le spectacle d'un stoïcisme vraiment antique dans la longue souffrance de sa dernière maladie. Je les entends, l'un et l'autre, discuter sur Platon et sur Aristote, puis Richepin parler des poètes de Rome et réciter, avec cette mémoire infaillible qu'il conserva jusqu'à la fin, des morceaux de Juvénal et de Claudien. Il commentait les détails de style de ces deux auteurs, ses préférés, avec une précision qui prouvait une connaissance supérieure de la langue, comme il avait tout à l'heure prouvé, en répondant à Brochard, une

étonnante érudition philosophique. Puis brusquement, et sans transition, il me demande si j'admire Thérésa, la chanteuse de café-concert à la mode, et, à son propos, il se met à vanter la poésie populaire, et de la même voix qui s'extasiait sur l'*Expende Annibalem, quot libras in duce summo Invenies?...* il déclame :

Derrière chez nous il y a un vieux bocage,
Le rossignol il y chant'tous les jours;
Là il y dit en son charmant langage :
Les malheureux sont malheureux toujours...

Au regard si fin de ses yeux jaunes, « ses yeux de cuivre », comme il a dit un jour en faisant son propre portrait, j'eus l'impression qu'il étudiait sur moi l'effet produit par ce contraste de ses admirations et de ses cultures. Ce pluriel n'est ici que la notation d'une vérité qui me semble plus évidente encore avec le recul des années. Le brillant élève de Charlemagne, le normalien reçu dans les premiers à la licence, avait aperçu, d'instinct et très nettement, le danger de l'instruction par les livres. Elle risque de dépersonnaliser l'esprit, en substituant l'image de la vie à la vie même, l'expression de la réalité à cette réalité. De là, cette évasion vers les primitifs, qui conduit un Loti, voyageur par métier, dans l'Extrême-Orient, en Mauritanie, n'importe où, hors de la civilisation, et qui pousse Richepin, prisonnier de Paris, dans le monde des *outlaws* du faubourg ou de la banlieue, parmi ceux que Vallès venait d'appeler si justement les réfractaires.

Je viens de nommer l'écrivain qui eut, dans ces années de formation, l'emprise la plus forte sur le poète de *la Chanson des Gueux*. J'ignore s'il a fait réimprimer la brochure qu'il lui consacra au lendemain de la Commune, et qui permet de mesurer l'influence de cet apôtre de toutes les révoltes. Lui aussi, Vallès était un lettré. Lui aussi avait reçu l'enseignement de l'Université, et réagi comme le normalien de 1869, en demandant aux déclassés, aux non classés plutôt, un renouveau de vivification. La différence réside en ceci, qu'âpre et violent prosateur, possédant à un rare degré le don du pittoresque et celui de l'invective, Vallès n'était pas un artiste. Il se servait de sa plume comme d'une arme, attiré, avant tout, par l'action. Richepin, lui, sauf pendant la guerre de 1870, où il servit en

qualité de franc-tireur, fut uniquement, continûment, passionnément, un écrivain dévoué à son métier, comme pouvaient l'être au leur les admirables artisans des vieilles corporations. Cette dévotion se manifeste chez lui par un souci réfléchi de la technique, et voici se rapprocher des maîtres du XVIIe siècle cet audacieux, qui ouvrait son premier recueil par l'appel, fameux à l'époque :

Venez à moi claquepatins,
Loqueteux, joueurs de musettes...

C'est qu'une fois devant son papier, toute sa science du verbe, parachevée au séminaire de la rue d'Ulm, se réveille en lui. Ces mœurs de bohème qu'il veut noter, il en montrera toutes les hardiesses, toutes les brutalités, mais ce sera en respectant, avec un scrupule qui ne s'est jamais démenti, le génie héréditaire de notre langue. Il la connaît si bien ! Il devait, dans son poème *aux Latins*, composé au cours de l'autre guerre, celle de 1914, revendiquer fièrement cette tradition :

Oui, nos âmes d'hier sont des âmes latines...

Ce Touranien, qui professe le « mépris des lois », cet ami des « hurlubiers », des « gouges » et des « momignards », ainsi qu'il est écrit dans la pièce liminaire de *la Chanson des Gueux*, est un humaniste que sa prose et ses vers rattachent à nos classiques, par un jugement infaillible de la valeur des vocables, par la sûreté logique de la construction des phrases, par la clarté du style et l'ordre de la composition. Cette correction sévère de la forme, unie à la nouveauté hardie du fond, le met dans la ligne de Flaubert et de Baudelaire qui, l'un et l'autre, furent également de très hardis novateurs dans le choix de la matière traitée par eux, et les élèves des maîtres du passé dans leur facture. Mathurin Régnier aurait pu écrire avec Richepin :

Voici venir l'hiver tueur des pauvres gens :
Ainsi qu'un dur baron précédé de sergents,
Il fait, pour s'annoncer, courir le long des rues
La gelée aux doigts blancs et les bises bourrues;

de même que le Boileau des *Embarras de Paris* se retrouve dans ce *Crépuscule du soir* où le rêveur des *Fleurs du mal* s'écrie :

On entend çà et là les cuisines siffler,
Les théâtres glapir, les orchestres ronfler;

et La Bruyère n'aurait pas renié les portraits de caractères tracés dans *Madame Bovary* ou dans *l'Éducation sentimentale*. Tous les trois, Flaubert, Baudelaire et Richepin, resteront comme des épigones du romantisme, rentrés dans la grande voie historique de la littérature nationale, par la plus magnifique probité professionnelle.

Il me reste à marquer le domaine où Richepin, à mon sens, est vraiment incomparable, et c'est celui dont le vers sur les enfants que je citais plus haut formule le programme. Il est, avec Gabriel Vicaire, le seul de nos poètes, je crois bien, qui ait rivalisé de grâce et de force, de fantaisie et de naturel, de mouvement et d'harmonie avec les chansons populaires, dont il me vantait le charme, lors de nos lointaines rencontres dans la cour de l'École normale. Dans un recueil publié en 1899 et qu'il a nommé *la Bombarde*, avec ce sous-titre, *contes à chanter*, il s'est surpassé lui-même. Je pense à la joie qu'aurait éprouvée Gœthe, si amoureux de ces légendes évocatrices, à la fois symboliques et ingénues, légendaires et modernisées, à lire ces chefs-d'œuvre qui s'appellent *les Tristes Noces*, *le Bon Gille*, *Michaud sans casquette*, *l'Heure à venir*, *Long j'y vas*, *les Deux Ménétriers*, *le Grain de blé*. Je voudrais penser aussi que ceux, sous les yeux de qui tombera cette page trop sommaire, les reliront ces poèmes et ils sentiront, ce que j'ai senti si vivement en les reprenant moi-même, quel bon serviteur les Lettres françaises viennent de perdre.

PAUL BOURGET.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE THERMIQUE DES MERS

Le directeur de la *Revue* me fait l'honneur de me prier d'expliquer à cette place les idées que j'ai développées avec M. Boucherot, au sujet de l'utilisation de l'énergie thermique des mers. Je suis moins sûr que lui d'intéresser ses lecteurs. Puissé-je seulement ne pas les trop décevoir, en m'étendant un peu sur ce sujet aride !

Je dirai tout d'abord que ces idées sont nées du sentiment très net que les réserves d'énergie dont nous disposons actuellement seront bien loin de suffire aux immenses besoins futurs de la civilisation. A voir nos progrès éclatants dans l'art de dépenser cette précieuse énergie, et combien ils sont moindres dans l'art apparemment plus difficile d'en reconstituer les réserves, ce sentiment d'inquiétude pour l'avenir se justifie de plus en plus. Sans doute la manifestation la plus impressionnante en doit-elle être trouvée dans ce cri d'alarme que vient de pousser le *Federal Oil Conservation Board* des États-Unis en annonçant que les réserves de pétrole *actuellement connues* dans ce pays seraient taries dans six ans ! Un peu plus durables, — quelques siècles à peine, au train dont vont les choses, — sont nos réserves de bonne houille. Quant aux chutes d'eau, qu'il me suffise de rappeler cette opinion de l'ingénieur américain Steinmetz : « Quand bien même chacune des gouttes d'eau qui tombent sur le sol américain serait condamnée à livrer toute l'énergie qu'elle peut donner depuis son point de chute jus-

qu'à son anéantissement dans l'Océan, l'énergie ainsi produite n'équivaudrait même pas à celle qui est *actuellement* produite dans ce pays pour les machines à vapeur! »

Dès lors, une des grandes préoccupations de l'humanité doit être de découvrir de nouvelles sources de cette énergie, sans laquelle elle serait condamnée à une vraie régression. Et ce n'est pas, semble-t-il, la grande bataille, d'ailleurs hautement intéressante pour l'avenir immédiat, qu'on livre en ce moment pour extraire du charbon le pétrole ou l'alcool, qui nous tirera d'affaire : ceci n'est que découvrir Pierre pour couvrir Paul, et le rythme sans cesse accéléré de la consommation de ces produits rapprochera encore le moment où nos houillères seront vides.

Alors que faire? Les moulins à vent, capables d'utiles, mais modestes applications, ne méritent pas qu'on s'y arrête; les marées nécessitent une mise de fonds énorme, par rapport à l'énergie médiocre et déplorablement variable qu'elles fournissent; le rayonnement solaire n'a rien donné encore d'intéressant.

Et c'est ainsi que, d'idées en idées et de réflexions en réflexions, nous en sommes venus à la pensée d'utiliser à la résolution de ce grandiose problème de l'utilisation de la chaleur solaire, l'un des phénomènes les plus étranges et les plus intéressants à coup sûr de la physique du globe.

Tandis que l'eau de surface des mers tropicales est invariablement tiède, — 26 à 30 degrés d'un bout de l'année à l'autre, — l'eau des profondeurs, grâce aux courants très denses venus des mers polaires, s'y tient continuellement à une température *très basse*, 4 à 5 degrés à 1 000 mètres, d'après Bogulawski. Il existe donc d'une façon constante, entre le fond et la surface des mers tropicales, une différence de température de 20 à 25 degrés, *merveilleusement constante en toutes saisons et en tous temps.*

***

Enfonçons jusqu'à ces eaux froides un tuyau de section suffisante et pompons dans ce tuyau comme nous pomperions dans la mer : ces eaux remonteront sans effort grâce au principe des vases communicants, — sauf un léger travail dû à la *perte de charge* dans le tuyau et à la densité un peu plus grande des eaux froides. S'il en est besoin, un très léger calorifugeage du

tuyau les empêchera de se réchauffer même d'un demi-degré dans cette ascension.

Nous installerons donc côte à côte, — grâce à cette prodigieuse collaboration du rayonnement polaire et du soleil torride, — les deux éléments d'une différence de températures constante de 20 à 25 degrés, appliquée respectivement aux masses illimitées de l'eau des profondeurs, continuellement refroidie par la radiation polaire, et de l'eau de surface perpétuellement chauffée par le soleil. Il ne s'agira plus que d'utiliser cette différence de températures.

Cette idée s'est déjà présentée à l'esprit de quelques chercheurs, et c'est ainsi qu'à la suite de notre communication à l'Académie des sciences, on m'a signalé les travaux très intéressants et restés d'ailleurs sans application, de Campbell en Amérique, de Dornig et Boggia en Italie. Mais ces inventeurs comptaient utiliser à ce sujet les *gaz liquéfiés*, tandis que l'enthousiasme que nous avons voué à cette question est né des conditions véritablement extraordinaires, — et cette fois inédites, — dans lesquelles nous avons trouvé qu'il est possible d'effectuer cette utilisation.

L'eau bout à 100 degrés sous la pression barométrique; mais, plus on diminue la pression qu'elle supporte, plus on abaisse son point d'ébullition. Avec un vide élevé, on arrive très bien à faire bouillir violemment de l'eau à 0 degré et à la faire geler, l'évaporation enlevant toujours énormément de chaleur. C'est le principe de la machine à glace de Leblanc, véritable défi au sens commun, puisque le soin de faire le vide, et donc de congeler l'eau, est confié à un... jet de vapeur, tant il est vrai que les voies de la Science sont parfois biscornues.

Donc, faire bouillir notre eau tiède sous le vide n'est pas bien difficile. Mais ce qu'il y a de prodigieusement intéressant, et ce que j'ai montré à mes confrères de l'Académie des Sciences vivement intéressés, c'est que les torrents de vapeur ainsi produits, mais d'une vapeur presque immatérielle, puisque sa pression n'est que de *3 centièmes d'atmosphère*, aspirés à travers une turbine appropriée par le vide élevé maintenu au condenseur par de la glace, qui remplaçait dans mon expérience l'eau froide sous-marine, la font tourner avec vigueur! Et le travail ainsi produit est si considérable qu'il équivaut théoriquement à faire tomber notre eau tiède de *cent mètres* de haut.

Telle est l'énorme énergie qu'on pourra désormais retirer de la mer à une échelle absolument illimitée. En tenant compte des dépenses nécessaires pour pomper l'eau, extraire les gaz dissous, etc..., c'est à raison de *400 000 kilowatts* par 1 000 mètres cubes d'eau chaude ou froide par seconde, que s'élèvera la puissance nette disponible. Nous estimons d'ailleurs que ces installations ne coûteront pas plus que les chutes d'eau les plus favorisées, disons 1 500 francs le kilowatt pour une usine de 200 000 kilowatts et travaux supposés faits en France. En admettant 16 pour 100 pour l'amortissement, l'intérêt, les charges, en suppposant une telle installation marchant en moyenne au quart de sa puissance, on trouve ainsi qu'on produirait en usine le kilowatt-heure à 12 centimes papier. Telles sont les espérances dont la réalisation sera sans nul doute laborieuse et pleine de surprises, mais dont l'aboutissement final ne saurait faire de doute.

Or, ces installations ne donneront pas seulement l'énergie mécanique, mais en même temps, par leurs torrents d'eaux froides, reflet de la fraîcheur des pôles, *le froid* en quantités immenses, ressource incomparable pour ces superbes régions dont l'ardente chaleur et l'intense humidité sont les fléaux, et auxquelles on apportera ainsi les moyens d'améliorer leurs conditions d'existence physiques et matérielles.

***

Telles sont, aussi résumées que je l'ai pu, les idées à l'occasion desquelles nous avons été heureux, M. Boucherot et moi, de faire revivre le souvenir de celui auquel, comme tant d'autres, nous sommes redevables d'avoir senti s'éveiller en nous l'amour de la Science, le célèbre auteur de *Vingt mille lieues sous les mers*.

Nous n'avons pas manqué d'observer qu'on estimerait peut-être ces espérances trop belles, ces conceptions trop hardies pour se réaliser jamais. Outre que nous les croyons beaucoup moins audacieuses que celles des hommes qui osèrent jeter entre les continents les premiers câbles sous-marins, — car *cela*, c'était de la hardiesse, — on nous permettra de puiser dans notre carrière déjà longue une conviction contraire.

Quand un procédé se révèle capable de tirer de la mer, — fût-ce à l'égal de 10 Niagaras, — l'énergie qu'elle donnerait en tombant de 100 mètres, quand ce procédé apparaît susceptible d'un moindre coût d'installation, d'une régularité incomparable, d'un prix de l'énergie plus bas, tout en donnant en même temps le *froid* en quantités capables de changer l'habitabilité de superbes régions, — et en particulier, certaines de nos colonies, — et de les conquérir ainsi à l'industrie et à la civilisation, on peut être tranquille.

On fera des objections, c'est entendu! A quoi n'en fait-on pas? On opposera les risques de la tempête, les surprises des courants, l'inconnu des abîmes, que sais-je! Mais devant des possibilités pareilles, et quels que soient des difficultés et des risques que nous ne méconnaissons nullement, rien n'empêchera l'homme de prendre une fois de plus possession de la mer pour cette nouvelle conquête, — et d'en avoir raison.

Les objections ne se sont pas fait attendre.

Elles ne soulèvent aucune question que nous n'ayons méditée et ne modifient rien ni à nos conclusions, ni à notre confiance.

GEORGES CLAUDE.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-comique : *La Tisseuse d'orties*, drame lyrique en quatre actes et cinq tableaux; poème de M. René Morax, musique de M. Gustave Doret. — *Le Cloître*, drame lyrique en trois actes, poème d'Émile Verhaeren, musique de M. Michel-Maurice Lévy. — Théâtre de l'Opéra : *La Prêtresse de Korydwen*, ballet en deux tableaux; scenario de MM. Juhellé et Cléret, musique de M. P. Ladmirault. — Un essai de géographie musicale.

MM. Morax et Doret auraient pu donner pour épigraphe à leur ouvrage cette parole de Beethoven, qui fut la devise du maître, de son génie, et le programme de son œuvre entier : « *Durch Leiden Freude*, par la douleur à la joie. » Idée généreuse et noble démarche. Le poète et le musicien de *la Tisseuse d'orties* nous l'ont présentée ou représentée de la manière suivante.

Il y avait une fois, — ne demandez pas en quel temps, en quels lieux, — il y avait une fois un roi, un jeune roi, d'humeur sombre, violente et même cruelle. Lionel était son nom. Il régnait par la crainte, les châtiments et les supplices, et son peuple, le cœur gros de colère, finit par se révolter contre sa tyrannie. Régine, son ambitieuse maîtresse, qu'il n'aimait plus, commença elle aussi de le haïr. Prince bizarre et fantasque, romantique héros, ses caprices comme ses fureurs n'avaient au fond d'autre cause que l'excès de son orgueil et de son ennui. Il se faisait gloire de n'avoir jamais connu la pitié. Rien ne lui paraissait plus méprisable que la faiblesse et que les larmes. En vain sa mère elle-même avait pleuré sur lui. Mais un jour, ou plutôt une nuit d'orage, qu'il chevauchait follement par monts et par vaux, il fit une étrange rencontre. Dans une clairière, au seuil d'une cabane, il aperçut une jeune femme. Seule, assise devant un métier, elle tissait avec des orties des voiles et des linceuls. Et l'ayant interrogée sur son mystérieux travail, il en apprit les

raisons mystiques. Raisons du cœur, s'il en fut, et que la raison du public, d'un public français, peut avoir quelque peine à connaître : charité, pitié, religion de la souffrance humaine, enfin tout un ordre de sentiments dont le tissage et le tissu funèbre nous offrent le symbole. Poésie et musique, c'est ici la pensée originelle et maîtresse d'une œuvre qu'on peut vraiment appeler œuvre de miséricorde. Il y a du Wagner là-dedans.

Lionel commence par s'étonner, et vous, et nous avec lui. Avant que de comprendre, il s'irrite. Sur l'œuvre et sur l'ouvrière il va jusqu'à porter ses mains impures. Il lui en cuit, c'est le cas de le dire. Mais peu à peu les étranges propos de la triste filandière, le récit qu'elle fait au jeune orgueilleux de son humble vie à elle, de sa mission consolatrice et secourable, enfin et surtout la vertu par elle révélée, annoncée et promise au coupable, de la souffrance et des larmes qui le sauveront un jour, tout cela insinue peu à peu dans l'âme longtemps rebelle une secrète et tendre douceur.

Lionel, de retour au palais, a conservé dans son cœur troublé de surprise et même, vaguement, d'amour, le souvenir de l'entrevue et de l'entretien mystérieux. Chaque soir, il s'échappe et va revoir, réentendre la révélatrice. La colère de Régine, décidément abandonnée, s'en augmente. Apostés par ses soins et pour sa vengeance, des conjurés tueront Lionel ; ou plutôt ils le tueraient, si dans la nuit et sous le manteau de son maître dont il s'est enveloppé, le bouffon du roi ne se faisait généreusement frapper au lieu de lui.

Déjà, désespérant du salut de l'ingrat, la vieille reine s'était retirée dans un château, loin de la Cour. Elle y est morte hier et sur son cadavre, une femme inconnue, la tisseuse, vient poser le voile funèbre. Au même instant Lionel accourt, le front ensanglanté. En chemin il a rencontré ses ennemis lancés à sa poursuite. Mais le deuil filial même ne suffit pas à vaincre son orgueil. Pour l'abattre il faudra des coups plus rudes encore. La fureur populaire va les lui porter. On se saisit du tyran, on le condamne, on l'attache au pilori. Après qu'il y a souffert tout un jour les huées et les injures de la populace, on l'en détache et chacun, avec une dernière malédiction, l'abandonne à son agonie solitaire. Mais il ne mourra pas. La tisseuse paraît, s'approche du réprouvé, le relève et le soutient. C'est là qu'elle l'attendait, en cet état, à cette heure, par elle prévue et prédite, où va s'opérer le miracle du salut par la souffrance et par l'amour.

Amour idéal, qui pourtant ne répudiera tout à fait ni l'ardeur ni le langage même de l'humaine tendresse : « *O nuit d'amour, étends*

sur nous les voiles. » C'est presque les paroles, sinon la musique de *Tristan*, que chantent à l'unisson Lionel et sa libératrice, au moment de partir ensemble. Car le pieux et chaste poème conclut à la vie et non point à la mort. Cela est mieux ainsi. Vie généreuse, charitable, que le couple magnanime consacrera toute à la compassion, à la miséricorde, enfin à l'accomplissement ici-bas de la promesse divine : « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. »

Le poème de M. Morax, on le voit, n'a rien de frivole. Quant à M. Doret, on le tient, et depuis longtemps déjà, pour un musicien sérieux, autant, — et ce n'est pas tout à fait la même chose, — que pour un sérieux musicien. La marque principale de son talent ne fut jamais ce que Molière appelle le « caractère enjoué ». Plutôt la solidité, la vigueur et parfois quelque chose d'un peu rude, escarpé, qui rappelle les Alpes natales de l'artiste vaudois. Il n'y a pas en son art trace d'affectation ni d'apprêt. La pensée, la forme, tout y est robuste et sincère. Tout y respire la droiture. L'auteur de *la Tisseuse d'orties*, après *les Armaillis*, — un ouvrage ancien déjà, mais d'heureuse mémoire, — est de ceux qui jouent franc jeu et payent comptant. Jamais sa musique ne biaise, ne se dérobe ou ne nous flatte pour nous mieux abuser. Elle dédaigne l'artifice. Elle hait le compromis et plus encore le mensonge, fût-il agréable ou, comme disait Renan, de pure eutrapélie.

On peut reprocher au début de l'œuvre nouvelle, à presque tout le premier acte, un excès de rigueur, un parti pris de violence et de crudité sonore, la tension continue d'un orchestre ou d'une symphonie obstinément portée au paroxysme. Il ne fallait rien moins, répondra-t-on, pour égaler en frénésie le personnage du héros. Tout de même, comme dit l'autre, notre remarque subsiste. Le troisième acte au contraire commence par un chœur de femmes, un récit tout uni, très égal, où la mort de la reine est déplorée dans un style peu banal, avec une pieuse et calme simplicité. Dans les pages qui suivent (arrivée et capture de Lionel), il y a sans doute plus de mouvement, d'action extérieure et de bruit, autrement dit plus de musique de théâtre que de musique même.

Mais le second acte et le dernier, surtout le second, voilà de la musique et de la meilleure, musique expressive et musique tout court. Du musicien comme du poète, c'est ici que le cœur a battu et que battent les nôtres. Ici la beauté du sentiment et la beauté sonore se répondent et s'égalent. Et cette dernière est faite d'une douceur,

d'une tendresse et d'une mélancolie que les précédents ouvrages de M. Doret n'avaient pas révélée et que, peut-être, on n'attendait pas de leur auteur.

Ce second acte se compose d'une scène seulement. Il a pour sujet, unique aussi et favorable entre tous à la musique, une évolution intérieure, la métamorphose d'une âme jusque-là fermée et dure qui, sous le charme et par la grâce d'une autre âme, peu à peu s'ouvre et s'attendrit. Lui-même, le tisserand sonore, il a su croiser les fils nombreux et déliés de sa trame. Divers sont les éléments qu'il a choisis et mêlés ensemble. Il se contente parfois de brèves formules : dans une gamme inaccoutumée, c'est la lueur ou l'ombre d'un mode ancien ; c'est une intonation, une inflexion, l'appui léger et doux d'un accord, ne fût-ce que d'une note, sur la note prochaine. Il n'y a rien d'autre sous mainte et mainte parole de la tisseuse, comme sous l'énoncé, lointain et flottant dans l'air, de la promesse évangélique : « Bienheureux ceux qui pleurent. » Non, rien d'autre, et rien ne saurait être plus émouvant. Ailleurs la musique se déploie. Elle déroule de longues et larges ondes, vraiment lyriques, mais d'un lyrisme discret et contenu. Sans hâte et sans trêve, régulier et non monotone, une sorte de courant ininterrompu porte le dialogue ou le concert de la voix, des deux voix, et de la symphonie. Tout s'enveloppe de mélancolie, de tendresse et de pitié. Mais ici comme toujours, devant le mystère de la beauté musicale, nous sentons notre impuissance. Nul ne saura jamais le secret ineffable des sons, et pourquoi sur les champs d'orties où veille la triste ouvrière, de même que sur les champs de blé où dormait le doux patriarche, « une immense bonté *tombe* du firmament ». Voilà de belles pages, qui pourraient suffire à l'honneur de l'œuvre musicale et du musicien. Et les dernières n'en démèritent pas. Le même sentiment s'y épanouit et s'y exalte. Par l'esprit, sinon par la lettre, car on ne trouve là nulle trace d'imitation technique ou de réminiscence, cette péroraison peut faire penser aux grandes assomptions wagnériennes.

Et maintenant ira-t-on reprocher aux auteurs de *la Tisseuse d'orties* leur idéal mystique et l'invention d'un sujet qui paraîtra peut-être à quelques-uns trop larmoyant? Rappelons-nous plutôt ce qu'a dit Musset : « Le seul bien qui me reste au monde Est d'avoir quelquefois pleuré.» Schubert avant lui, dans un célèbre *lied*, avait déjà fait « l'éloge des larmes ». Pourquoi s'étonner qu'aujourd'hui encore une œuvre de poésie et de musique soit consacrée à leur louange?

Dans le beau rôle de la tisseuse, Mme Croiza s'est montrée compatissante et consolatrice avec autant de noblesse que de grâce. Lionel pourrait l'appeler du nom que George Sand en un de ses romans donne à son héroïne, qui chante elle aussi : « *Consuelo! Consuelo de mi alma!* » L'artiste intelligente et sensible se révèle partout, fût-ce en peu de notes, en peu de mots. Sa première et calme réponse, — la plus simple du monde, — à Lionel farouche : « *Je ne te connais pas,* » nous a rappelé le fameux : « *Tu le savais!* » de Sarah-Bernhardt dans *Phèdre*. M. Lapelletrie (Lionel) chante d'une voix chaleureuse, éclatante, et sait chanter. M. Hérent a tracé du bouffon une silhouette pittoresque et sympathique. Ce chanteur et comédien adroit mérite mieux que des rôles secondaires. Enfin, M. Albert Wolff est toujours, et toujours davantage, un chef d'orchestre hors ligne.

Pour finir, une remarque d'ordre général, mais qui peut s'appliquer au cas particulier et présent. La prononciation de messieurs et mesdames les artistes lyriques laisse beaucoup, sinon tout, à désirer. Il est trop certain aujourd'hui que, sans le secours préalable du programme, le texte, et par conséquent le sujet et l'action de tout drame ou comédie en musique nous demeurerait parfaitement inconnu. La faute en est d'abord au genre ou au système actuel, écrasant pour les voix, du « tout à l'orchestre ». Mais on en doit à peine moins accuser la diction trop souvent inintelligible des interprètes chantants. — Soit dit toujours en général. — Chanter, c'est parler en musique. Il est vrai que ce n'est pas seulement cela. Mais c'est cela aussi.

Le Cloître, du défunt et trop vanté poète belge Émile Verhaeren, est une histoire de moines, et de moines seulement. Rien de laïque, et de féminin pas davantage. Alors, comme dans *le Jongleur de Notre-Dame*? Oui, mais le *Jongleur* est plus gai.

Le drame seul nous avait paru naguère, à la Comédie-Française, une déplaisante et malveillante étude de la vie monacale. Accompagné de musique, nous l'avons trouvé pire encore. Ce n'est pas accompagné qu'il faut dire, c'est aggravé d'une lourde et vide, épaisse et tapageuse, tonitruante et vociférante, en un mot et pour toutes ces causes, une laide musique. L'auteur, en est, paraît-il, réputé comme humoriste, fantaisiste, imitateur musical et spirituel, à ce qu'on assure, sous le nom, moins trois lettres, du maître des neuf symphonies. Après avoir entendu *le Cloître*, nous croyons volontiers que le musicien véritable doit s'appeler Betove, et non M. Lévy.

Il y a de méchante musique, nous venons de le voir. Barrès a même parlé d'une « musique de perdition ». On en connaît aussi d'inutile. Le petit ballet que l'Opéra vient de représenter est de la seconde espèce. Sujet religieux et militaire, en deux tableaux; enlèvement par un guerrier barbare d'une prêtresse de la lune, hymen du ravisseur et de sa captive. De cette « chanson de gestes », ou par gestes, les gestes et la chanson ne disant pas grand chose, mieux vaut n'en rien dire. Non pas encore une fois que la musique soit mauvaise. Mais d'abord elle est médiocrement dansante. Et puis elle est un peu pâlotte, un peu anémique. Et puis trop de harpes, de trompettes, et « bouchées ». (Voilà un effet d'obturation instrumentale que l'on ferait bien d'interdire pour quelque temps). Et puis... Et puis c'est tout.

Il existe plus d'une espèce de géographie. Physique, politique, c'est celle-là, ou ces deux-là seulement que nous apprenions jadis au collège. On parle beaucoup aujourd'hui de la géographie humaine. M. Jean Brunhes a fondé cette science nouvelle et l'enseigne au Collège de France. Enfin nous venons de recevoir un « atlas musical pour l'étude du solfège ». Nous avons plaisir à signaler cet ingénieux traité de géographie sonore. Il est l'œuvre, après beaucoup d'autres, d'un maître, ou plutôt d'une maîtresse éminente, la doyenne peut-être de l'enseignement musical en notre pays. Au soir d'une longue, très longue vie, consacrée tout entière au plus noble apostolat, Mme Hortense Parent s'y dévoue encore avec une foi, un amour que ni l'âge ni l'infirmité ne peut éteindre. Une telle carrière mérite un hommage de respect et de reconnaissance.

Vous connaissez l'adage latin : « *Segniùs irritant animos...* » et ce qui suit. En français : « L'esprit est moins vivement touché par les choses que l'oreille entend que par celles que voient les yeux. » Sans aller aussi loin, Mme Parent estime avec quelque raison que pour l'étude élémentaire mais indispensable de la musique, autrement dit le solfège, l'ouïe peut trouver dans la vue un précieux auxiliaire.

L'utilité de ce recours, voilà simplement ce que l'atlas en question se propose de montrer et de démontrer. Il a ceci d'original qu'il ajoute et juxtapose à des leçons écrites (ou parlées) des figures linéaires, de véritables cartes sonores, où sont reproduits les aspects, les formes de la musique, diverses comme celles des terres et des mers. De même qu'il y a des accidents de terrain, il existe en musique ce qu'on appelle aussi des « accidents ». Chacun sait qu'un dièze hausse une note et qu'un bémol l'abaisse. La gamme a tout

naturellement pour signe visible une échelle, dont les échelons, groupés deux à deux et séparés par des intervalles inégaux, représentent les tons et les demi-tons. Ce peu d'exemples permettent de concevoir tout un ensemble de relations ou d'analogies entre l'ordre visuel et l'ordre sonore. Nous y *voyons*, — c'est bien le mot, — nous y voyons, de page en page, entrer les autres faits ou phénomènes musicaux : l'intonation, le rythme, la mesure, les modes (majeur, mineur) et les genres (diatonique, chromatique, enharmonique). En cinquante-deux tableaux, la musique entière se développe ainsi devant nos yeux. Elle y apparaît sous les figures les plus variées : horizontales, verticales et circulaires. Certain cycle des gammes majeures affecte la forme d'un collier composé de grands et petits anneaux qui se touchent. Il arrive naturellement qu'à la géographie la géométrie se mêle. Aussi bien avec la musique, celle-ci, plus encore que la géographie, a quelque chose de commun. Quelquefois enfin, pour épargner aux élèves, surtout aux plus jeunes, ce qu'un enseignement graphique pourrait à la longue offrir de trop aride, la musique leur est présentée sous des formes plus aimables et qui parlent non plus aux yeux mais à l'imagination des enfants. Alors, de géomètre ou de géographe, la maîtresse de solfège se fait pour un moment psychologue et poète. Elle choisit, pour expliquer les phénomènes musicaux, des exemples ou des correspondances moins abstraites. J'ai beaucoup aimé, dans cet ordre d'idées ou de sentiments, la comparaison de la gamme avec une famille sonore, où chaque note, comme chaque membre, a son rang, son caractère et son rôle.

Mais encore une fois le sujet essentiel et nouveau de cet ouvrage est ce qu'on pourrait appeler, — en termes affreux d'ailleurs, — le principe de la visibilité musicale, ou l'enseignement de la musique en même temps que par les oreilles par les yeux. « N'entends-je pas la lumière? » s'écrie Tristan. De quelque manière et dans une certaine mesure, il n'est pas impossible de voir les sons. Certains musiciens d'aujourd'hui nous assurent qu'il faut lire leur musique plutôt que l'écouter. Ils n'ont pas tout à fait tort et ce serait peut-être encore la meilleure manière, étant silencieuse, de faire connaissance avec cette musique-là.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Avec M. Nicolas Pachitch disparaît, chargé de gloire et d'années, l'un des principaux acteurs de la Grande Guerre, l'homme d'État aux larges vues qui, de son petit pays, a fait une nation puissante devant laquelle s'ouvrent brillantes les voies de l'avenir. Quand, après la révolution qui coûta la vie au roi Alexandre et substitua à la dynastie des Obrenovitch celle des Karageorges, M. Nicolas Pachitch et ses amis arrivèrent au pouvoir, la Serbie était considérée comme un État, sinon vassal en droit, tout au moins placé en fait dans la zone d'influence de l'Autriche-Hongrie; M. Pachitch et son parti radical se donnèrent pour tâche de l'affranchir, d'y créer un gouvernement libre et ensuite de grouper autour du noyau serbe toutes les branches de la grande famille des Slaves du sud. Rarement il a été donné à un homme politique de voir à un pareil degré ses espérances comblées et dépassées; l'énergie de M. Pachitch, son esprit politique, son adresse, — on l'appelait le « vieux renard », — ont assuré ce triomphe à sa patrie. Ce fut d'abord, par cette lutte douanière que l'on a appelée « la guerre des porcs », l'émancipation économique dont le succès étonna les Serbes eux-mêmes et commença l'éducation politique de cette génération; puis vint, en 1912, l'alliance balkanique, les Turcs repoussés jusqu'à Constantinople; en 1913, ce fut la seconde guerre balkanique et la défaite des Bulgares. Par le traité de Bucarest, la Serbie s'accrut de la Macédoine du Nord et partagea avec le Montenegro la Vieille-Serbie. Les Turcs, les Bulgares, champions des intérêts austro-allemands, étant vaincus, les routes de Salonique et de Constantinople se fermaient devant le germanisme : c'est l'une des raisons déterminantes de la guerre que voulurent et déclarèrent les Empires centraux. M. Pachitch y déploya, dans les circonstances tragiques que l'on sait, ses qualités éminentes de ténacité et de constance. La victoire fit, du roi de Serbie, le souverain

d'un grand État et, de plusieurs peuples, une seule nation : ce fut encore M. Pachitch qui, diplomate en Europe et homme d'État en son pays, dirigea cette entreprise que certains jugeaient téméraire et dont le succès est aujourd'hui assuré. Déjà même se dessine, dans les brumes de l'avenir, une Yougoslavie plus complète où les Bulgares, sans cesser d'être un peuple distinct, trouveraient leur place. La mort de M. Pachitch ouvre, pour le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, une ère nouvelle ; la période de formation territoriale est close ; il s'agit maintenant de coordonner, tout en respectant les tempéraments particuliers des divers rameaux de la nation yougoslave, d'administrer, de mettre en valeur. L'œuvre de Nicolas Pachitch pourra subir des retouches ; dans son ensemble, elle est acquise à l'histoire et s'avance, pleine de force et de jeunesse, vers l'avenir.

L'expérience de M. Pachitch aurait été utile à son pays dans la crise politique intérieure et extérieure qu'il traverse et qui intéresse toute l'Europe. Le 27 novembre, le ministre d'Italie à Durazzo et le ministre des Affaires étrangères d'Albanie ont signé à Tirana un pacte d'amitié, de sûreté et d'arbitrage dont les deux articles essentiels sont ainsi rédigés :

Article premier. — Toute perturbation dirigée contre le *statu quo* politique, juridique et territorial de l'Albanie est contraire aux intérêts politiques réciproques des deux parties contractantes.

Art. 2. — Pour sauvegarder les susdits intérêts, les hautes parties contractantes s'engagent à se prêter un appui mutuel et une collaboration cordiale ; elles s'engagent également à ne pas conclure avec d'autres puissances des accords politiques ou militaires qui soient préjudiciables aux intérêts de l'autre partie définis dans le pacte actuel.

Les intérêts de l'Italie en Albanie sont considérables : il importe à sa sécurité que la côte qui fait face à Otrante appartienne à un État indépendant et faible ; l'Albanie est un marché qui doit rester ouvert au commerce italien, et les tribus albanaises peuvent bénéficier de l'influence d'un pays qui, au temps de Venise, avait colonisé leurs côtes. Pendant la guerre, le gouvernement de Rome avait préparé un projet d'organisation de l'Albanie sous le protectorat italien. Avlona était destiné à devenir une importante base navale. La résistance des populations, qui vivent en tribus très jalouses de leur autonomie, mais capables de s'unir pour défendre contre l'étranger l'indépendance générale de leur pays, fit abandonner ce projet. La Conférence des ambassadeurs, par une décision du 9 novembre 1921, a reconnu « l'intérêt éminent » que prend

l'Italie à l'indépendance et à l'intégrité de l'Albanie et son droit d'y intervenir en cas de troubles, pourvu que ce soit d'accord avec les deux pays qui ont avec l'Albanie une frontière commune, c'est-à-dire la Yougoslavie et la Grèce. Par l'article 2 de la convention du 27 novembre, l'Italie paraît se réserver un droit exclusif d'intervention en Albanie, ce qui constituerait une sorte de protectorat. S'il est légitime que l'Italie attache une grande importance à l'indépendance et à l'intégrité de l'Albanie, il ne l'est pas moins que la Yougoslavie et la Grèce y attachent un haut prix et qu'elles se soient émues d'une convention qui leur semble y porter atteinte.

Avant la guerre, les intrigues italiennes, en Albanie, s'entrecroisaient avec celles de l'Autriche ; les tribus et leurs chefs vivaient des lires et des couronnes que prodiguaient les propagandes rivales. J'ai souvenir d'un abbé mitré d'Orosch, chef religieux des Mirdites catholiques, qui confessait avec ingénuité qu'il touchait des deux mains les subsides rivaux et que cette impartialité attestait son indépendance tout en aidant ses pauvres ouailles de la montagne à vivre plus aisément. J'imagine que la situation n'a guère changé, si ce n'est que la Yougoslavie s'est substituée à l'Autriche. Les Serbes qui, dans les hautes plaines du Kossovo et de la Metochia, gouvernent des populations albanaises, cherchent à exercer leur influence parmi les tribus de l'Albanie indépendante. Dans ce pays partagé entre trois religions, déchiré par de vieilles rivalités de tribus et des haines de clan, ensanglanté par des vendettas de famille, il est aisé aux propagandes rivales de recruter des clients, de fomenter des troubles, de trouver des raisons d'intervenir. Le gouvernement appartient en ce moment à l'aristocratie musulmane de la région centrale ; mais elle était, il y a peu de mois, aux mains du parti que dirige Mgr Fan-Nolli qui représente d'autres intérêts régionaux et sociaux. Les Italiens avaient accusé les Serbes de n'être pas étrangers au coup d'État qui porta au pouvoir le gouvernement d'Ahmed Zogou. S'il fallait le croire, on devrait aussi en conclure qu'ils en sont mal récompensés. A Belgrade, il est vrai, on laissait entendre que les Italiens avaient encouragé le même coup d'État. En vérité, il n'y a pas, dans les affaires d'Albanie, de quoi brouiller deux grands peuples, pourvu qu'il soit bien entendu que le pays est et restera indépendant dans ses frontières actuelles.

C'est précisément pour mettre fin à des incidents sans cesse renaissants, soit en Albanie, soit à Fiume, que M. Nintchitch, ministre des Affaires étrangères du royaume des Serbes, Croates et Slovènes

signait, le 19 janvier 1924, avec M. Mussolini un traité d'amitié et de collaboration dont l'un et l'autre furent également loués. Ce rapprochement avec l'Italie, M. Nintchitch eut quelque peine à le faire accepter à l'opinion yougoslave. On comprend que, dans ces conditions, la convention du 27 novembre ait provoqué à Belgrade une telle émotion que M. Nintchitch ait aussitôt donné sa démission qui entraîna celle de tout le cabinet présidé par M. Ouzounovitch. Le roi Alexandre, jusqu'à présent, n'a pas réussi à résoudre la crise ; la difficulté, en effet, n'est pas de trouver des ministres, mais de ménager une issue au conflit diplomatique provoqué par la convention italo-albanaise. M. Mussolini avait réussi à rétablir avec le gouvernement yougoslave des rapports cordiaux; il entretenait avec celui d'Athènes des relations d'amitié dont la République turque d'Angora prenait ombrage. Il a, d'un coup, compromis ces heureux résultats. Une entente se prépare entre Belgrade et Athènes, dont la question du port franc de Salonique avait quelque peu refroidi les relations; il se pourrait qu'un accord général des trois grands États balkaniques sortît de l'initiative du gouvernement fasciste.

On ne voit guère ce que gagnera l'Italie à cette nouvelle tactique, mais on voit bien ce qu'elle y perd et encore mieux les dangers que peut courir la paix européenne. Il s'est naturellement trouvé un journal italien pour accuser la politique française de s'être appliquée à dramatiser l'incident et d'avoir provoqué la vive réaction de l'opinion yougoslave. C'est mal connaître les susceptibilités des Serbes, Croates et Slovènes à l'égard de l'Italie. Justes ou non, le fait est qu'il était plus nécessaire de les calmer que de les exciter; la diplomatie française n'y a pas manqué. Une solution qui assurera l'indépendance de l'Albanie et donnera satisfaction aux intérêts légitimes des Italiens, sans alarmer la Yougoslavie et la Grèce, aura tout l'appui du gouvernement français. Il est toujours dangereux de jouer avec le feu dans les Balkans.

L'affaire d'Albanie ne peut, en aucune manière, troubler les bonnes relations franco-italiennes dont M. Mussolini se plaisait récemment à affirmer qu'elles sont indispensables à la paix et à la sécurité de l'Europe. Il en est de même pour la convention commerciale qui va être signée entre l'Italie et l'Allemagne ; nous n'avons aucune raison pour y chercher ce qui n'y est pas, c'est-à-dire le commencement d'une intimité politique qui n'est ni dans les intérêts de l'Allemagne, ni dans ceux de l'Italie. Par une singulière contradiction, la presse française la plus encline à d'indulgentes illusions quand il s'agit de

l'Allemagne, prend trop facilement au tragique les exagérations méridionales des journaux fascistes. Il est bon de prendre toutes précautions pour prévenir l'incursion téméraire de quelque bande de fascistes fanatisés, mais nous ne croyons nullement, pour le moment, à un péril sérieux du côté de l'Italie. Nous n'avons rien à demander à M. Mussolini, mais nous n'avons aucune raison de ne pas nous prêter, s'il en prend l'initiative, à une conversation diplomatique qui dissiperait les nuages légers qui se sont élevés entre les deux pays. Mais, de grâce, que les ministres veuillent bien rester dans leur cabinet et charger les diplomates de négocier! Quand en finira-t-on avec cette détestable méthode, condamnée par l'expérience, des tête à-tête ministériels où les intérêts majeurs d'un pays peuvent se trouver engagés sans le gouvernement et sans le Parlement?

La récente session du Conseil de la Société des nations n'aurait pas suscité, à Genève même et en France, de sérieuses difficultés si les ministres des Affaires étrangères des États, membres du Conseil, n'étaient venus y siéger en personne. Quand fut instituée la Société des nations, on se représentait les sessions du Conseil et de l'Assemblée comme un lieu idyllique où les problèmes seraient étudiés en eux-mêmes par un aréopage de sages, diplomates ou juristes. L'invasion des ministres des Affaires étrangères a fait entrer à Genève toutes les passions, toutes les ambitions, envenimées par des amours-propres inquiets, dans une ambiance fiévreuse de journalistes en quête de nouvelles sensationnelles et d'idéologues pénétrés de leur importance et de leur infaillibilité. La méthode diplomatique est plus lente, moins théâtrale, elle ne s'agrémente pas d'une distribution de prix Nobel à des ministres qui ne devraient attendre d'autre récompense, s'ils la méritent, que la reconnaissance de leurs concitoyens et le jugement de l'histoire, mais elle est moins scabreuse et ne risque pas de placer le gouvernement et le pays en face d'un fait accompli; elle ne joue pas l'avenir d'une nation sur le coup de dé d'une confiance en l'adversaire qui peut être bien placée, mais qui peut aussi se fourvoyer.

Lorsque sir Austen Chamberlain, M. Vandervelde et M. Briand partirent pour Genève, il était entendu d'avance que la Commission de contrôle militaire serait supprimée. On ne renverrait pas M. Stresemann les mains vides. N'était-il pas de bonne politique de consolider au pouvoir M. Marx et M. Stresemann qui avaient, disait-on, donné des preuves de bonne volonté conciliante? On s'est étonné à bon droit que, dans ces conditions, M. Briand n'ait pas pris la pré-

caution de réunir, avant son départ, la Conférence des ambassadeurs; il aurait évité ce pénible antagonisme qui opposa les désirs du Conseil de Genève et les réalités constatées par la Conférence. Celle-ci avait à examiner si, sur les points signalés par la Commission militaire de contrôle comme non exécutés, elle pourrait, après avoir entendu les Allemands, leur donner quitus. Il s'agissait, notamment, des fortifications élevées autour de Kœnigsberg et sur d'autres points de la frontière germano-polonaise, de l'exportation et du stockage de matériel de guerre demi ouvré. A ce dernier point, les Anglais attachaient une grande importance, pour des raisons de sécurité et surtout de concurrence commerciale. Le comité militaire interallié entendit, le 10 décembre, les explications rogues du général von Pawels qui ne lui parurent pas satisfaisantes, et ne put « qu'enregistrer le refus de l'Allemagne ».

Dans ces conditions, la levée du contrôle n'était pas possible, puisque le traité la subordonne à la complète exécution par l'Allemagne des clauses de désarmement. La gravité des manquements constatés, les révélations du *Manchester Guardian* et jusqu'à l'attitude cassante du général von Pawels n'encourageaient guère à passer condamnation; donner satisfaction à l'Allemagne délinquante, n'était-ce pas provoquer de nouveaux manquements? Durant deux jours ce furent, entre les représentants des cinq puissances signataires des traités de Locarno, de longs conciliabules. M. Benès (Tchécoslovaque) et M. Titulesco (Roumain), mécontents de se trouver à l'écart, prirent le parti de quitter Genève. Les Allemands, appuyés par M. Vandervelde, soutenaient que le litige portait sur l'interprétation du traité et demandaient qu'il fût soumis à l'arbitrage de la Cour de la Haye. Il s'agissait en réalité d'une question de fait pour laquelle la Conférence des ambassadeurs était compétente. M. Briand inclinait à céder, mais, réconforté à propos par une décision du Conseil des ministres, il put constater combien il est avantageux, pour un négociateur, de pouvoir référer à une autorité extérieure, et combien, lorsque la volonté raisonnable de la France est fermement déclarée, elle a de chances de rallier autour d'elle la majorité. L'arbitrage fut écarté et tout se termina par un compromis. Il fut convenu que satisfaction serait donnée à l'Allemagne par la suppression de la Commission de contrôle militaire à partir du 31 janvier 1927, mais que, sur les deux points principaux qui restent à régler, la discussion diplomatique se poursuivra devant la Conférence des ambassadeurs, tous travaux de fortification devant cesser et chaque partie réservant son

droit de maintenir son interprétation juridique. Si le différend n'est pas tranché le 31 janvier, il sera porté devant le Conseil de la Société des nations. Pour les détails d'exécution, les puissances pourront attacher un expert technique à leur ambassade à Berlin. Après le 31 janvier, le contrôle sera assuré par le comité d'investigations mandaté par la Société des nations.

A considérer les choses en elles-mêmes, la suppression de la Commission de contrôle n'a pas une grande importance; son fonctionnement était devenu une cause de perpétuelles difficultés et les enquêtes que la Société des nations fera, quand elle en sera requise, ne seront ni plus ni moins efficaces. Ce qui est grave, c'est le précédent créé à Genève, c'est la pente sur laquelle il nous engage sans garanties ni compensations, c'est l'usage que déjà les Allemands, pour qui toute concession apparaît comme une faiblesse, s'apprêtent à en faire. Ce n'est pas le point de départ, c'est la méthode qui est mauvaise. Une politique de détente et d'aménagement des relations entre la France et l'Allemagne est une expérience qui s'impose; mais la méthode, ou, si l'on veut, l'absence de méthode, que pratique M. Briand sous l'inspiration de sir Austen Chamberlain et de M. Vandervelde, conduit directement à l'encontre du but. Il ne suffit pas, pour établir en Europe une paix durable et stable, d'un acte de foi mystique; le pacifisme n'est pas un courant auquel il soit permis d'abandonner le vaisseau de la France sans être assuré que les autres nefs voguent dans le même sens. Dans une pareille entreprise, toute erreur serait mortelle et il n'est pas permis de se tromper; mais comme l'erreur est le lot de l'humaine condition, il faut prendre d'avance toutes précautions afin de parer aux conséquences. Sur un terrain semé d'embûches, on ne doit s'avancer que pas à pas et mesurer la portée de chaque démarche avant de la risquer. Pendant que M. Briand s'enfonce dans son rêve, prête ses bonnes intentions à tous ses partenaires et ferme les yeux aux réalités qui contredisent ses espérances, M. Stresemann réalise méthodiquement un plan nettement conçu et qui ne conduit à une paix précaire que par la destruction du traité de Versailles et le rétablissement de l'hégémonie politique, militaire et économique de l'Allemagne. Est-ce à ce résultat que nous sommes résignés?

De plusieurs sources, des renseignements précis et concordants sont venus éclairer la politique et les intentions de l'Allemagne sur ses frontières orientales. Ce furent d'abord les révélations du *Manchester Guardian*, auxquelles nous avons déjà fait allusion dans

notre précédente chronique. Avec l'intention, sans doute, de démontrer la nécessité de pratiquer une politique de conciliation à l'égard de l'Allemagne afin de la séparer de la Russie bolchéviste, le grand journal libéral-radical anglais nous apprend, pièces en mains, comment la Reichswehr constitue un État dans l'État qui a pris à tâche, sans qu'aucun gouvernement osât ou pût s'y opposer, de reconstituer la puissance militaire de l'Allemagne. L'alliance germano-russe, conclue à Rapallo en 1922 et renforcée en 1926, s'est traduite par une collusion étroite entre les chefs de la Reichswehr et le gouvernement soviétique à qui est strictement réservé le monopole de l'exportation. C'est la Russie qui fournit à l'Allemagne les armes qui lui manquent ; c'est elle qui fabrique pour elle des avions de guerre. A mesure que la Commission de contrôle procède à la destruction des armes, des armes nouvelles arrivent de Russie. Et c'est, en vérité, un admirable sujet de méditations que le gouvernement de la Russie rouge fournissant à la Reichswehr allemande les armes avec lesquelles elle peut, suivant l'occurrence, faire la guerre ou réprimer à l'intérieur, ainsi qu'il est arrivé en Saxe, les insurrections communistes. Que M. Gessler, le ministre inamovible de la Reichswehr, et le général von Seeckt aient été au courant de ces agissements, c'est évident. Quant au gouvernement, de deux choses l'une : ou bien il les a ignorés, et alors il est démontré que la Reichswehr est un organe indépendant de l'État et plus puissant que lui ; ou bien il les a connus, et alors que penser de sa bonne foi ? Dans les deux cas, comment pourrait-on lui faire confiance ? On se demande si la diplomatie du Reich n'est pas une simple façade qui dissimule la réalité d'un pouvoir militaire tout-puissant, prêt à continuer la tradition prussienne du militarisme dominateur, de l'armée maîtresse et raison d'être de l'État. Avec ou sans l'empereur et le roi de Prusse, c'est la vieille Allemagne de Bismarck et de Frédéric, celle pour qui « la guerre est une industrie nationale ».

Les révélations du *Manchester Guardian* ont été précisées et aggravées, au Reichstag même, par un discours du député social-démocrate Scheidemann. Les communistes accusent les socialistes de pactiser avec le militarisme et, à l'aide de cet argument, débauchent leurs troupes électorales ; les social-démocrates ont saisi l'occasion de montrer les bolchévistes russes, qui alimentent la caisse du parti communiste, armant aussi le militarisme et pactisant avec les pires réactionnaires. Du même coup, Scheidemann atteignait

les nationalistes et les communistes. Il a montré, avec chiffres et détails, les rapports entre la Reichswehr et la Russie organisés, pour ce commerce spécial, par d'anciens officiers allemands qui se rendent en Russie sous de faux noms et munis de passeports spéciaux, visés par le gouvernement de Moscou, qui leur assurent partout le plus favorable accueil. Chaque année 70 millions de marks-or sont ainsi dépensés en achats d'armes. On pense si ces révélations, confirmées par le communiste dissident Schwartz, ponctuées par les huées des partis de droite, ont fait sensation au Reichstag; elles expliquent en partie la brouille entre le groupe social-démocrate et le gouvernement, et la démission du cabinet Marx-Stresemann.

Les faits s'éclairent les uns les autres. Ces armements entrant par l'Est, comment ne les rapprocherait-on pas de ces vastes abris bétonnés récemment construits à Kœnigsberg, à Glogau, à Kustrin, le long de la frontière polonaise et qui paraissent destinés à abriter des troupes nombreuses pour une offensive contre la Pologne. Ces frontières que M. Wirth, dans un récent discours, qualifiait « d'absurdes », — comme s'il était « absurde » de réunir des pays polonais à la patrie polonaise et de réparer en quelque mesure la grande iniquité des partages de la Pologne, — les Allemands n'auront de repos que lorsqu'ils auront réussi à les modifier par ruse, par intimidation ou par force. Qui ne voit pas que c'est la résurrection des États slaves qui inquiète le germanisme et qu'il ne se résigne pas à accepter, ne comprend ni le sens de la dernière guerre, ni la haute valeur politique et morale des traités qui en ont été la sanction. C'est la faiblesse radicale de la politique de Locarno que, confirmant les frontières de l'Allemagne à l'Ouest, elle les infirme par le fait même à l'Est. Est-ce par de bonnes paroles et des concessions successives que l'on s'imagine résoudre un tel antagonisme séculaire? Ou bien sommes-nous résignés à abandonner nos alliés, nos amis, tous ceux qui ont mis leur confiance en la France? Si c'est cela, qu'on le dise et préparons-nous, lorsqu'ils auront été mangés, à subir à notre tour l'assaut sans même avoir sauvé l'honneur. En tout cas, ne nous étonnons pas, après la session de Genève, que nos amis et alliés de Pologne et de Tchécoslovaquie soient troublés et inquiets.

Comment ne verraient-ils pas le plan que M. Stresemann, qui fut, durant la guerre, un partisan chaleureux de l'annexion de la Belgique et d'une partie de la France, poursuit avec une persévérance et une adresse dont ses compatriotes lui sont reconnaissants? La fin du contrôle étant acquise, on passera aussitôt à une autre revendi-

cation et l'on s'apprête à poser la question de l'occupation, que l'on représente comme incompatible avec l'esprit de Locarno, comme si les accords de Locarno n'avaient pas d'abord pour objet l'exécution des traités. On compte se servir de l'article 431 du traité et lui faire signifier que les clauses de désarmement une fois exécutées et le plan Dawes fonctionnant normalement, l'occupation n'a plus de raison d'être et doit prendre fin. L'évacuation totale une fois obtenue, le jeu deviendra facile et il ne sera plus besoin de prendre des gants. On liera le désarmement de l'Allemagne au désarmement général, c'est-à dire au désarmement de la France et de la Pologne. M. Stresemann n'en fait pas mystère; il l'a dit expressément dans son discours du 19 décembre à Hambourg; lord Robert Cecil l'avait déclaré quelques jours avant lui et toute la presse travailliste et radicale anglaise le répète. Si le désarmement n'est pas une sanction de l'agression et de la défaite allemande, si la culpabilité de l'Allemagne n'est plus admise, de quel droit, en effet, désarmerait-on l'Allemagne plus que les autres pays? Tout découle de là. Une fois le désarmement général réalisé, le reste n'est plus qu'un jeu : Autriche, Pologne, plan Dawes, colonies, flottes, tout vient à son heure et à son tour. Voilà où mène la pente sur laquelle nous engage M. Briand. Un jour viendra où, devant une dernière capitulation, lui-même, ou son successeur, regimbera. et alors, ou bien ce sera le conflit immédiat, ou tout au moins les relations franco allemandes redeviendront plus tendues et plus difficiles qu'elles n'ont jamais été. Une telle méthode est condamnée d'avance; sous prétexte de paix, elle mène à la guerre. Tant que les dispositions de l'Allemagne n'auront pas changé, tant qu'elles resteront telles que les faits nous les montrent, l'occupation est notre unique garantie de sécurité et de paiement? Quinze ans de sécurité ne sont pas un avantage dont on ait le droit de faire bon marché ; nous ne pouvons l'abandonner qu'en échange de garanties égales ou supérieures qu'il appartient aux Allemands de nous offrir. C'est un devoir de loyauté de ne pas laisser l'opinion allemande s'égarer en des espérances que l'Angleterre elle-même ne lui permettrait pas de réaliser; il est temps de délimiter les points sur lesquels des négociations et des ajustements sont possibles et les questions qu'il serait inutile et dangereux de poser.

A peine M. Stresemann était-il de retour à Berlin que le ministère Marx, dont il est la plus brillante personnalité, était mis en minorité au Reichstag, le 17, par 249 voix contre 171, et donnait sa démission.

La majorité qui soutenait le ministère a toujours été précaire; au Centre, aux démocrates et aux populistes qui en constituaient le noyau, se joignaient, quand la politique extérieure était en jeu, les social démocrates, et, quand il s'agissait de politique intérieure, les Allemands-nationaux. Mais dernièrement, M. Scholz, *leader* des populistes, prononça un discours qui sonnait comme une déclaration de guerre à la social-démocratie qui avait récemment conclu un accord avec M. Marx. D'autre part, les socialistes, émus des révélations de M. Scheidemann, crurent de leur intérêt de se défaire d'un ministère qui n'avait pas empêché de pareilles manœuvres et mirent en demeure le Chancelier de réaliser la « grande coalition » dans laquelle ils auraient leur place. Les uns et les autres espèrent entrer dans le nouveau gouvernement ; les populistes préconisent la réalisation du « bloc bourgeois » ; les socialistes espèrent qu'on reviendra à la « grande coalition ». De toute façon, on est d'accord pour maintenir, à la direction des Affaires étrangères, M. Stresemann, car les conservateurs prussiens eux-mêmes commencent à admettre et même à avouer que la politique de Locarno et de Genève n'a pas été sans apporter à l'Allemagne des avantages qu'ils n'affectent de rabaisser que dans l'espoir d'en obtenir de plus complets.

Quatorze ministères nés et morts depuis 1919 n'attestent pas, dans la jeune République allemande, une stabilité telle que l'on soit tenté de faire aveuglément confiance en son avenir et en la continuité de son orientation. Sans doute un mouvement d'idées démocratiques et pacifiques s'y est développé sous l'influence de la catastrophe; parmi les dirigeants de l'activité économique allemande s'accrédite la constatation que la guerre est une mauvaise affaire et que l'Allemagne, avec ses énergies et ses ressources, n'en a pas besoin pour ressaisir la suprématie industrielle. Mais, chez tous, s'est ancrée l'idée que l'Allemagne a le droit d'effacer tout ce qui rappelle sa défaite; M. Stresemann, à Hambourg, s'est fait l'interprète de ce sentiment unanime en disant que « l'égalité », assurée aux États membres de la Société des nations, est incompatible avec le maintien de l'occupation et avec un désarmement unilatéral. Pourquoi pas aussi avec le paiement des annuités Dawes? Il appartient à M. Briand de dire à M. Stresemann que la qualité de membres de la Société des nations confère d'abord le devoir de respecter tous les traités en vigueur. Une partie de l'Allemagne fait un effort méritoire, que nous suivons avec le plus vif intérêt, pour rompre avec les lourdes traditions d'un passé encore très proche qui avait fait monter

au cerveau du peuple allemand la griserie de la gloire, de la richesse, de la puissance ; mais elle n'est encore qu'une petite minorité.

Le *Times* du 19, à propos de la crise, remarque que, malgré « l'agitation qui s'est produite avant l'armistice et qu'officiellement on a baptisée révolution, de nombreux éléments de continuité nationale et politique ont subsisté, avec une persistance remarquable ». Nous espérons que le grand journal de la Cité saisira cette occasion pour se demander si la politique britannique n'a pas, involontairement peut-être, encouragé l'Allemagne à revenir à ces traditions qui constituent un danger pour l'Europe. C'est le *Times* encore qui écrivait, il y a peu de jours : « Il est évident que la nation allemande a la volonté de devenir, une fois de plus, une forte nation militaire. Sa volonté de guerre est à la base de tout. » L'Angleterre commencerait-elle à apercevoir la vérité? Ce serait heureux, car, après elle, certains Français finiraient peut-être, eux aussi, par la découvrir.

Pour discerner la manœuvre allemande il suffit de lire le débordement de haine et d'injustes accusations qui suscite l'acquittement, par le Conseil de guerre de Landau, du lieutenant Rouzier. D'une rixe qui, par malheur, a entraîné mort d'homme, d'un jugement où cinq officiers ont estimé, en leur âme et conscience, que le lieutenant français était dans le cas de légitime défense, les Allemands voudraient faire sortir la preuve que l'occupation est devenue intolérable et ne peut être maintenue. Le gouvernement n'a pas craint de prescrire à son ambassadeur une démarche diplomatique contre le jugement régulier d'un tribunal. Les journaux français de gauche, dans leur vieille hargne contre l'armée, favorisent la manœuvre allemande et délirent à l'envi. Que ne se demandent-ils un instant ce qui serait arrivé, en pareil cas, dans une province française occupée par une armée allemande? Ici, simple anarchie dans les esprits, détestable produit des haines politiques; là-bas, campagne organisée, commandée, avec un objet précis; obéissance de tous au bâton du chef d'orchestre. C'est toute l'Allemagne. C'est tout le danger.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

LE BARRAGE

DEUXIÈME PARTIE (1)

I. — LA RÉUNION PUBLIQUE

La petite mairie de Vallon-le-Vieux, édifice sordide, ainsi que l'avait qualifiée sans ménagement l'ingénieur de la Compagnie des Alpes françaises, n'offrait pas de salle assez vaste pour contenir toute la population. Alors, en raison de la persistance du beau temps, on avait choisi, dans le voisinage, une prairie en forme de cirque, à l'ombre d'une sapinière plantée au-dessus. Entre le repas du soir et la nuit que la lune, d'ailleurs, reculerait, on pourrait disposer de deux bonnes heures pour discuter le sort du village. Ainsi les travaux de la journée ne seraient-ils pas dérangés.

Deux ou trois vieillards et un veilleur étaient seuls demeurés pour garder les maisons contre les rôdeurs. Mais l'auditoire se composait de tous les autres habitants, car les enfants, même les plus petits, avaient été amenés, et aussi les chiens, et jusqu'aux bestiaux dont la garde n'était pas assurée. Des bergers, leurs troupeaux remisés, étaient venus des pâturages éloignés, et toute sorte de gens des communes environnantes à qui la nouvelle était parvenue et qui, friands de spectacles, n'entendaient pas manquer ces jeux d'éloquence. L'auditoire, composé de quatre ou cinq cents paires d'oreilles, était de nature à satisfaire le député, M. Mariton fils, qui se plaisait à ses propres discours, pourvu qu'il fût écouté et applaudi.

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

C'était presque une partie de plaisir, et rien ne révélait la gravité du débat. On se reconnaissait. On se réunissait par parenté, par amitié, on s'appelait, on se lançait des quolibets, ou bien l'on achevait de manger et de boire sur l'herbe. Les trente-quatre feux de Vallon-le-Vieux étaient là et l'on pouvait faire l'appel : les Bastard, les Duchêne, les Blanc, les Ducroz, les Guillot, les Chevillard, et encore les Molin, les Jacquemont, les Martinet, et Replat, l'ivrogne, qui était du Conseil municipal, et Mermet l'aubergiste et Servoz l'épicier qui, pour venir, avaient fermé boutique de bonne heure. Mélanie Hagard et Pierrette Bize veillaient sur les promis, Gaspard effarouché de cette foule et Josette s'en amusant. On se serait cru à quelque fête populaire, et le soleil couchant se chargeait du feu d'artifice. La neige du Dôme d'Or et du Mont Maudit et les glaciers bleus suspendus à leur flanc s'empourpraient, changeaient de nuance à chaque instant, passaient du lilas et du rose au rouge, au violet et au mauve, à mesure que l'astre se rapprochait de la montagne. Mais, trop accoutumé à ces splendeurs de l'été, le public ne les regardait même pas.

Il s'intéressait bien davantage à l'arrivée successive des autorités qui s'entassaient au centre où l'on avait aménagé des banquettes et une petite estrade. Voici le député : comme il est frais et bien portant! Voilà le sénateur : comme il est vieux et triste! Ça, c'est des conseillers généraux. Ce jeune homme bien mis, c'est le sous-préfet, M. Larivier. Et ce groupe là-bas, devant une table, c'est les journaux. Le maire est là qui salue les uns, qui salue les autres, comme s'il était articulé.

Joachim Rebut, tout à ses fonctions, plaçait les personnages qui faisaient à sa commune l'honneur de leur présence et, tout en les plaçant, cherchait des yeux Nicolas Hagard, le seul orateur sur qui il pût compter pour défendre le vieux village. Celui-ci n'acceptait aucun joug et ne viendrait sûrement pas se mettre au milieu de l'assemblée. Inquiet de ne pas le découvrir, il s'informa : personne n'avait vu le chasseur.

— Il est parti ce matin pour la montagne, déclara enfin quelqu'un.

Avait-il déserté son poste et manqué à sa parole ?

— Et ce jeune monsieur tout rasé, tout frais, tout sec, tout droit, qui est-ce donc pour un homme? questionnaient les commères. Du troupeau des autorités, c'est lui qui porte les

sonnailles. Notre député s'incline chapeau bas et ronronne devant lui comme un moteur. Et le sénateur donc? C'est un ministre pour sûr, et qui s'en croit!

Max Gal, l'ingénieur, faisait son entrée comme un dompteur dans une ménagerie. Il méprisait le monde politique et s'en cachait à peine. Organisateur et réalisateur de premier ordre, apte à diriger les plus vastes entreprises, il détestait les bavardages et les flatteries.

— Ne perdons point de temps, dit-il au maire. Voulez-vous que j'expose le programme de la Compagnie des Alpes françaises et que je développe ses propositions?

— Bien, répliqua Joachim Rebut, je vas vous donner la parole.

Il agita une cloche qu'on avait détachée du cou d'une vache, afin d'obtenir le silence et, d'une voix qui n'était pas assurée et qui ne portait pas loin, il annonça que le représentant de la Société d'électricité allait expliquer la chose. La chose, c'était le but de la réunion, la menace pesant sur Vallon-le-Vieux, le choix offert à la commune. *La chose* : il ne trouvait pas d'autre mot. Celui-ci, dans son vague, était riche de sens. Les premiers rangs de la foule paysanne, ayant perçu son appel, se rangèrent pour mieux écouter. De proche en proche, on comprit que l'heure du spectacle ou des discours était venue, et chacun de s'installer commodément sur le gazon, afin de ne rien perdre de la cérémonie.

Max Gal ne commença point par un de ces : *Citoyens*, qu'affectionnent les représentants du peuple. Il préluda très poliment par un : *Messieurs*, à quoi il ajouta : — Et aussi Mesdames, car vous êtes ici rassemblés tous pour dire adieu à un passé qui vous est cher à juste titre et pour applaudir néanmoins à la création de Vallon-le-Jeune, le nouveau village, le village modèle qui bientôt vous offrira son abri solide, confortable et joyeux...

D'avance il escomptait la victoire et n'admettait pas une minute qu'on pût discuter l'offre de la Compagnie. Il parlait debout et en se promenant, et comme le soleil, déjà presque appuyé à un épaulement de la montagne, coupait en deux la prairie, tantôt il apparaissait dans l'ombre et tantôt dans la lumière. Puis ce faux jour cessa, et le crépuscule d'été commença de prolonger le soir. Mais il avait paru quelques instants

jongler avec les deux couleurs, la claire et la sombre, avant de les fondre en cette gloire paisible du couchant. Sa voix, d'un timbre limpide plutôt que puissant, atteignait sans effort les oreilles les plus éloignées grâce à la netteté de l'articulation. Il ne cherchait pas à la nuancer. Il n'employait aucun des procédés habituels aux orateurs, soit qu'il en fût incapable, soit qu'il les dédaignât. Mais cette voix était naturellement impérative. On avait peine à lui résister. Elle commandait.

Il expliqua la *chose*, comme disait le maire, avec une clarté aveuglante, sans jamais trébucher dans les trivialités ni descendre à des concessions. Quel langage différent de celui que tiennent à l'accoutumée les hommes politiques! Il élevait son auditoire au lieu de se baisser vers lui et il ne craignait pas de l'intéresser, oui, d'intéresser ces montagnards à des problèmes généraux. La France était en retard dans son développement industriel. Riche de forces motrices dans la région des Alpes, elle devait s'en servir pour s'éclairer et pour électrifier ses transports, de façon à éviter d'être assujettie au charbon étranger. Or, le torrent de la Capucine représentait un capital : la puissance de son cours et la hauteur de sa chute en faisaient un instrument merveilleux. Pour l'exploiter, il fallait créer un réservoir, c'est-à-dire un lac où ses eaux s'amasseraient. L'emplacement de ce lac ne pouvait être que la cuvette au-dessus de laquelle était construit Vallon-le-Vieux. Pas assez au-dessus pour que le village pût être épargné. Cette cuvette était désignée par la nature, car elle se terminait, avant les cascades, par une gorge étroite dont les rochers de gneiss prêteraient leur point d'appui au barrage.

Puis l'ingénieur décrivit la suite des travaux. Le lit du torrent serait détourné par un canal de dérivation, afin qu'on pût dresser les murailles. Un funiculaire serait construit du fond de la vallée à la combe supérieure, de Fontaine-Couverte au chantier, pour y apporter le ciment fabriqué en usine, tandis que le sable serait recherché sur place, dans le futur lit du lac. Le béton serait préparé dans les silos. Alors le formidable barrage, destiné à contenir les eaux, serait construit : un barrage, qui, des fondations au sommet, compterait plus de cent mètres, dont l'épaisseur de base atteindrait quatre-vingts mètres, qui aurait au sommet trois cents mètres de longueur, dont le volume total des maçonneries dépasserait trois cent mille

mètres cubes, et qui retiendrait cinquante ou soixante milliers de mètres cubes d'eau. L'usine de production, à Fontaine-Couverte, contiendrait les turbines et les alternateurs, chaque turbine mettant en action un alternateur de 12 000 chevaux.

Ainsi ouvrait-il brusquement à ces yeux de campagne des vues sur la puissance réalisatrice de l'homme maître de l'eau, transformant l'eau en lumière et en vitesse. Et ces yeux de campagne s'effaraient comme ceux des chouettes au grand jour. Cependant il y avait une ombre à ce tableau. Le sort de Vallon-le-Vieux ne pouvait être évité. Il serait, avec la combe, submergé, et le lac le recouvrirait. La nature dictait l'arrêt de mort que les hommes devraient exécuter. Ainsi avait été rendu le décret d'utilité publique pour l'aménagement de la Capucine qui autorisait la Compagnie d'électricité des Alpes françaises à exproprier les habitants. La Compagnie pouvait se libérer de ses obligations par le moyen d'une indemnité en argent distribuée aux propriétaires dépossédés. Elle offrait cette indemnité, et c'était là sa première proposition, la proposition banale, celle qui est de pratique courante toutes les fois que l'État, pour le bien général, doit léser des intérêts particuliers. Mais c'était la première fois qu'un village tout entier était victime du développement industriel. La Compagnie, devant cette considération et en raison de l'importance colossale des travaux entrepris qui nécessiteraient des centaines de millions, avait voulu se montrer généreuse. Le chiffre de l'indemnité qu'elle offrait dépasserait sans aucun doute celui qu'allouerait les tribunaux, si la population avait recours à leur arbitrage.

Elle souhaitait, néanmoins, une autre solution qui avait retenu l'attention des pouvoirs publics, et c'était sa seconde proposition. Un paiement en argent risquait de disperser les habitants, chacun tirant de son côté avec son pécule. Elle pensait au contraire les réunir pour un but commun. Ce village de Vallon-le-Vieux qu'elle serait contrainte de noyer, elle-même le rebâtirait sur un emplacement meilleur, au lieu dit le Chauffoir sur le cadastre, parce qu'il était bien exposé au soleil. Elle le rebâtirait tel quel, maison par maison, en respectant leur ordre et le sens des rues et ruelles, avec le souci d'améliorer chaque demeure et de n'employer que des matériaux de premier choix. Chacun rentrerait dans son logis, y trouverait ses objets aux mêmes places, avec la seule différence que tout y serait

neuf et en parfait état. Ou bien encore, — et ici l'orateur crut devoir appeler spécialement l'attention de son public, — la Compagnie rebâtirait le village sur un autre plan. Elle en ferait un village modèle. Ce plan était déposé à la mairie où tout le monde pouvait en prendre connaissance.

Le village d'autrefois avait, certes, son charme familial, avec ses vieilles maisons basses aux poutres plus ou moins vermoulues, son église obscure au clocher penché, son école sombre et mal aérée. Max Gal en parlait au passé, comme d'un mort. Mais le paysan a découvert de nouveaux horizons depuis la guerre. Il aspire à plus de confort, plus d'hygiène, plus d'aisance et une meilleure disposition des pièces. Voici donc le nouveau village, le village modèle. Sur la place seront rassemblés l'auberge, la poste, la pharmacie, le garage, une bonne route devant relier Fontaine-Couverte à Vallon-le-Jeune. Car il le faut baptiser Vallon-le-Jeune. Ajoutez le boucher, l'épicier, le forgeron. Il faut que ceux qui descendent des hameaux ou qui arrivent des communes voisines n'aient pas de peine à s'acquitter de toutes les commissions des ménagères et à s'approvisionner. La mairie est là, non point étroite et sordide comme l'actuelle, mais large et bien ouverte et éclairée, avec une salle pour les mariages, une salle pour les sociétés, une bibliothèque et même un hall pour les cinémas de passage. Le nom de Joachim Rebut, le premier maire de Vallon-le-Jeune, y sera inscrit en lettres d'or. L'école, toute en fenêtres, gaie et plaisante comme une cage en plein air, sera entourée d'un jardin où les enfants apprendront la culture des fleurs et des légumes. Quant à l'église, une seule nef lui donnera plus d'espace et de lumière et le clocher ajouré laissera voir le mouvement des cloches qui annonceront aux laboureurs et jusqu'aux pâtres dans la montagne les offices des vivants et des morts. La fontaine et le lavoir seront pareillement au centre pour que l'emploi en soit aisé. Enfin voyez la suite des maisons. Elles ne grimpent pas les unes sur les autres comme si la place leur était mesurée. Elles s'étalent comme des arbres. Chacune a son jardinet. Chacune a son eau et sa lumière électrique. L'architecture rustique, toute simple, avec ses galeries de bois, est respectée. Les plus importantes sont tournées du côté des champs pour en favoriser l'exploitation.

— Pas de plus importantes, toutes pareilles! cria une voix.

C'était l'instituteur Pornichet qui manifestait.

— Je vous ai déjà dit, monsieur l'instituteur, répliqua Max Gal, qu'il n'y a pas d'égalité. Elle n'existe pas dans la nature. Chacun sera à sa place, comme hier, comme demain. Les habitations seront appropriées à l'importance des familles et des cultures. Nous ne sommes pas chargés de modifier les différences qui existent actuellement à Vallon-le-Vieux.

— Si elles étaient toutes pareilles, jeta une autre voix, comment Replat, le conseiller, rentrerait-il chez lui, quand il est ivre?

Cette fois, on reconnut Nicolas Hagard qui retrouvait sa verve d'autrefois aux veillées. L'argument de l'ivrogne, embarrassé pour reconnaître sa maison dans le tas uniforme des édifices, eut raison de l'objection égalitaire de Pornichet.

« Nicolas est là », pensa le maire. Mais il n'en ressentait aucun plaisir. Que pouvait-on répliquer à l'argumentation de l'ingénieur? Il avait raison sur toute la ligne. Vallon-le-Vieux était perdu sans retour. Et Vallon-le-Jeune le remplacerait avantageusement, ce Vallon-le-Jeune dont le tableau idyllique soulevait l'enthousiasme paysan et dont la mairie porterait le nom de Joachim Rebut en lettres d'or.

— J'ai fini, conclut Max Gal. Habitants de Vallon, vous avez le choix entre trois partis : une indemnité en argent, votre village reconstruit tel quel, votre village transformé en village modèle. Vous pouvez agir par voie individuelle ou accepter par un vote commun et par le mandat délivré par vous à votre conseil municipal l'offre de la Compagnie. Écoutez-moi et criez avec moi, après avoir dit adieu au passé inéluctablement laissé en arrière : Vive Vallon-le-Jeune!

Le cri aussitôt répété par les assistants s'alla heurter aux parois de la montagne qui le répercutèrent. Ce fut à peu près unanime, sauf Pornichet qui boudait, Replat l'ivrogne qui ruminait sa colère, Nicolas Hagard qui se réservait, Pierrette Bize qui pensait au mort de Verdun et les promis qui avaient bien autre chose dans la tête et dans le cœur. Et ce cri, tout ensemble, contenait l'adieu au passé définitivement enterré et le salut à l'avenir qui s'annonçait joyeux. Il n'y avait plus qu'à enregistrer cette adhésion collective et à s'entendre avec la Compagnie des Alpes françaises dont les travaux commenceraient incessamment.

L'ingénieur, par son exposé véridique, simple et lumineux, avait chassé toutes les ombres, résolu toutes les difficultés. A quoi bon allonger le débat, puisque le vieux village était définitivement condamné et qu'avant que les eaux ne l'eussent recouvert, un autre sourirait au soleil, plus spacieux, plus commode et plus beau? Le maire eut envie de lever la séance. Mais depuis quand un résultat peut-il être obtenu par un autre homme qu'un politicien, quand un politicien est présent? Déjà Mariton fils était debout, modérant, puis arrêtant de la voix et du geste des acclamations qui ne s'adressaient pas à lui. N'avait-il pas un discours à placer, pour son agrément personnel, pour la presse qui ne manquerait pas de lui attribuer la première place dans ses comptes rendus, pour le public aussi qu'il abreuverait au tonneau de lieux communs qu'il roulait partout devant lui? Et durant trois quarts d'heure, marqués à l'horloge céleste par la diminution du jour mourant et le lever de la lune, il entrechoqua, telles des cymbales retentissantes, le progrès et l'industrie, la démocratie et la science, puis sortit de ce branle-bas inoffensif et sonore pour provoquer une lutte électorale à quoi personne ne songeait. L'ingénieur n'avait traité qu'une question économique sur quoi les partis ne pouvaient se diviser. Le député fit de Vallon-le-Vieux le symbole d'un passé aboli, ignorant, insalubre, qu'il fallait noyer en effet, pour rebâtir une société nouvelle. Il critiqua, tout en ménageant la Compagnie des Alpes françaises et lui prodiguant des éloges hyperboliques, le plan de Max Gal qui lui semblait faire à l'église une trop grande place et une trop petite à l'école. Et même il reprit l'argument de l'instituteur Pornichet, montrant que le prétendu village modèle n'était lui-même qu'une étape à franchir pour arriver à la véritable Cité démocratique, où les demeures du peuple seraient toutes semblables, toutes pareillement pimpantes et fleuries.

Le succès qu'il obtint fut mélangé. Certes, un auditoire paysan, sensible à l'éloquence et peu expert à la juger, ne pouvait manquer d'applaudir des tirades qui s'écroulaient en cascades comme la Capucine et finissaient d'une façon qui réclamait un battage de mains. Cependant il avait réveillé les passions électorales qui dormaient. On pouvait ensevelir Vallon-le-Vieux sans l'injurier. Tous ceux qui avaient au cœur, même sans le savoir, le respect du passé et l'amour des vieilles pierres,

commencèrent de réagir, quand il eut fini. Décontenancés, ils n'avaient pas manifesté leur sentiment de réprobation, mais déjà ils le regrettaient et déploraient leur silence. Quand une voix qu'on reconnut pour celle de Nicolas Hagard réclama un tour de parole, ce fut presque un soulagement, comme si l'opposition qui se faisait jour devinait qu'elle trouvait son homme.

Nicolas descendit sans se presser la pente : il s'était juché tout en haut de la prairie. Quand il vint prendre place sur l'estrade, le député qui s'épongeait le front, car il s'était époumonné pour se faire mieux entendre, questionna l'instituteur.

— Quel est celui-ci?

— Un chasseur de chamois, expliqua Pornichet.

— Oh! oh! un braconnier?

— Faites attention, monsieur le député, c'est un rude homme.

Un rude homme, il en avait bien l'air. Sa forte charpente se détachait à la clarté de la lune qui atténuait le rouge sanglant du visage. Sympathique à tous, il l'était avant d'ouvrir la bouche. Les vieux se rappelaient qu'il enchantait jadis les veillées par ses histoires, et les jeunes l'admiraient et le craignaient pour le fier gibier qu'il avait abattu. Une légende de tristesse et de malheur l'entourait d'un halo favorable. Et puis, il était l'un des leurs, un enfant de la paroisse, et non pas un de ces beaux messieurs venus des villes. Seulement, il lui manquait l'habitude des assemblées et il commença par bredouiller, parlant trop vite et mangeant les mots. Tout de suite il s'en rendit compte et s'arrêta. On crut qu'il demeurait coi et chacun éprouva l'envie de le secourir en lui apportant une phrase. Relevant les bras, il fit le geste de viser l'ingénieur, puis le député. Et il rit bruyamment. L'auditoire partagea sa joie. Alors il partit résolument dans la discussion. Pas dans la discussion où il ne s'aventurerait pas à la suite d'un Max Gal dont il avait reconnu la qualité, en chasseur expert qui ne mésestime pas l'adversaire, mais dans un de ces récits où il excellait autrefois pour divertir les femmes et les enfants aux veillées pendant qu'on égrenait le maïs ou qu'on écorçait les châtaignes ou les noix. Il raconta comment Vallon-le-Vieux s'était construit, non tout d'une pièce comme ce Vallon-le-Jeune encore à venir, petit à petit au contraire, et maison par maison. Les moines, d'abord, étaient venus, il y aurait tantôt mille

années : un petit oratoire datait encore de leur temps. Sa maison à lui, Nicolas Hagard, était de cette même époque, taillée dans les rustiques du monastère. Pourquoi les vieux avaient-ils choisi cet emplacement? Ils n'étaient pas plus sots que les jeunes. Ils avaient leurs raisons. L'eau du torrent était proche et de chaque côté un ravin le protégeait contre les avalanches, servant de couloir à celles-ci. Il ne fallait pas s'imaginer que les villes ou les villages se bâtissaient comme ça, en une fois. Une longue suite d'années était nécessaire, et ces années liaient peu à peu les familles au sol et aux pierres, en sorte que les choses prenaient une sorte de vie. Ainsi Vallon-le-Vieux avait-il passé dans leur sang à tous. On ne le quitterait pas sans que la rupture fût douloureuse et peut-être mortelle.

Là il suspendit quelques instants son discours, tout émaillé de proverbes et de mots patois, pour juger de l'effet produit. Et l'effet produit était considérable. Pour un peu, les femmes et les vieux se seraient mis à pleurer. Une sorte de lamentation contenue, de sanglot étouffé se percevait dans le lourd silence. Il avait remis à tous ces oublieux les chaînes du passé. Sûr alors de tenir son monde, il attaqua. Eh bien! quoi? Fallait-il vraiment sacrifier Vallon-le-Vieux à toutes ces fariboles que le député appelait la science, le progrès, la démocratie? Pour capter le torrent, fallait-il noyer le village, comme l'assurait l'ingénieur? Allons donc! Il connaissait un peu son pays pour l'avoir parcouru dans tous les sens. La Compagnie des Alpes françaises donnait à entendre qu'elle ne disposait que d'un emplacement unique pour son lac et pour son barrage. Elle n'avait pas bien cherché. Il se chargeait de lui en indiquer un autre, un peu plus bas, une combe qui formerait un magnifique réservoir. Oh! sans doute, il y manquerait les rochers de l'extrémité. Et ces rochers précisément représentaient toute la combinaison de la Compagnie. Ils lui épargnaient un immense travail pour son mur de soutènement. Elle préférait noyer un village plutôt que d'entreprendre ce travail. C'était moins cher. La générosité de la Compagnie s'expliquait par son intérêt. Elle offrait un village modèle : en vérité, elle réalisait des économies. Vallon-le-Vieux n'avait qu'à se défendre, à main armée au besoin, et on le laisserait tranquille, et la Compagnie barrerait ailleurs une vallée où il n'y aurait personne. Mais on ne devait pas toucher à l'œuvre du temps et des ancêtres. Les hommes passaient tout de

même avant les machines. A Verdun où il était, — après la mort de son gendre et le départ de sa fille au Carmel, il s'était engagé, tout vieux qu'il était, — quand les Boches avaient tout dévasté avec leurs engins, qu'il ne restait plus ni tranchées ni abris, et qu'ils pensaient avancer en terrain découvert, qu'avaient-ils trouvé devant eux ? un barrage de poitrines. On n'avait qu'à faire barrage à Vallon-le-Vieux et les ingénieurs s'arrangeraient pour trouver ailleurs leur réservoir.

— Mais ce paysan prêche la révolte ! s'exclama le sous-préfet, qui représentait l'autorité.

Cette protestation se perdit dans un grand rire de délivrance, comme si déjà il ne pouvait plus être question de noyer le village ! La parole familière de Niccias Hagard avait déridé toutes les figures. Pierrette et Mélanie le buvaient des yeux. De vieux bergers, venus de très loin, lançaient leur chapeau en l'air en signe d'allégresse et le rattrapaient à la volée. Même cet ivrogne de Replat pardonnait l'injure publique qu'il avait subie. Un peu en arrière de tous les groupes, dans un coin d'ombre où elle avait attiré Gaspard, Josette se rapprochait, toute rieuse, de son fiancé en extase :

— J'aime ton parrain, lui dit-elle, bien qu'il m'ait grondée l'autre jour.

— N'est-ce pas, Josette, qu'il a bien répondu?

Elle lui souriait de tout près et s'appuyait à lui comme par mégarde. Car elle désirait d'être embrassée, mais il n'osait pas. Ils demeuraient l'un contre l'autre, gênés et embarrassés, et ne pouvaient se lever, comme si le poids de leur amour les alourdissait.

Max Gal, surpris de cette volte-face de la foule, s'était dressé. Il croyait la bataille gagnée, et brusquement la victoire se muait en défaite. Autant l'avait dégoûté la harangue de Mariton fils, le député de Bellerive, toute bourrée d'artifices oratoires et qui n'avait abouti qu'à diviser ce qu'il avait assemblé, autant le récit à forme légendaire de Nicolas Hagard l'avait étonné, inquiété, dérouté. Là il sentait une force d'autant plus singulière que ses procédés lui échappaient. Il s'attendait à une argumentation, et un historique local avait raison de son exposé. En réaliste qui se subordonne aux faits, il constatait qu'on ne mène pas les hommes avec des chiffres seulement et que les meilleures raisons du monde doivent encore rendre un son

humain. Sur ce chapitre un chasseur de chamois, au courant des coutumes et des pensées de ses concitoyens, en savait plus long que lui. Enfin l'accusation portée par l'étrange orateur le touchait au point vulnérable. Comment celui-ci s'était-il rendu compte, sans être de la partie, que le barrage pouvait être dressé plus bas pour capter la Capucine et que la Compagnie d'électricité aimait mieux indemniser les habitants de Vallon-le-Vieux que construire ailleurs le lac artificiel dont elle avait besoin pour son réservoir, à cause des rochers de gneiss qui lui fournissaient gratuitement les piliers de sa haute muraille et ses points d'appui? Mais il était trop tard pour revenir sur la question, puisque le décret d'utilité publique avait été promulgué.

— Je veux répliquer, déclara l'ingénieur à Joachim Rebut, le maire, qui, après avoir tout abandonné, se réjouissait maintenant, non sans une malice intérieure que savamment il dissimulait, de la mine déconfite du représentant de la Compagnie et de toutes les autorités.

Mais le vieux sénateur, Mariton père, tira Max Gal par la manche :

— Mon jeune ami, laissez-moi faire. J'ai l'habitude. Vous allez voir. Vallon-le-Vieux, Vallon-le-Jeune, nous allons tellement les mêler que ces braves gens n'y comprendront plus rien.

Sous la lune, avec ses longs cheveux que l'astre argentait, sa barbe hirsute et sa silhouette desséchée et penchée, il avait l'air d'un saule pleureur dont le tronc est pourri et supporte mal son feuillage. Et sa voix était pareille à celle de ces mendiants improvisés qu'on ne rencontre que le 1er janvier et qui, n'ayant pas eu le loisir d'acquérir l'habitude de la mendicité, exagèrent l'imploration. Tout de suite il inspira l'intérêt et la pitié. Il commença par distribuer des fleurs à Nicolas Hagard dont il fit un prince de la montagne à la langue dorée. Puis il déposa des couronnes mortuaires, tout ornées de verroteries et de rubans, sur Vallon-le-Vieux dont il célébra le séculaire passé dans une poignante oraison funèbre. Mais Vallon-le-Vieux n'était pas mort, ne pouvait pas mourir. Vallon-le-Jeune le continuerait si directement que ce serait exactement la même chose. Les mêmes familles n'y seraient-elles pas fraternellement réunies, avec les mêmes souvenirs et les mêmes idées, avec les mêmes bras vigoureux et les mêmes têtes bien organisées?

Seulement, elles s'y épanouiraient plus à l'aise dans de belles maisons neuves dont il peignit les assises, les boiseries, les fenêtres, le confort sous un jour si favorable qu'on avait envie d'y entrer sans retard. Ainsi escamotait-il toutes les difficultés et louait-il tout le monde, la Compagnie qui représentait les progrès industriels et la prospérité du pays, les habitants du village qui d'une part se sacrifiaient à la mère-patrie et qui, d'autre part, en étaient récompensés au delà de leurs espérances, le gouvernement de la République enfin dont la sollicitude s'étendait jusqu'aux plus lointaines bourgades, jusqu'aux plus hautes, jusqu'à celle-ci qui était perchée à 1600 mètres d'altitude, dans un paysage élyséen. Et il fit par surcroît l'éloge de la lune et des étoiles, afin de n'oublier personne.

Le résultat qu'il avait annoncé à l'ingénieur était obtenu : il avait chloroformé l'assistance. Personne, vraiment, ne se souciait plus d'entrer en guerre. Vallon-le-Vieux, Vallon-le-Jeune, cela reviendrait au même. Le mal était fait : il en sortirait du bien. Le tour était joué, on en prenait son parti. Peut-être serait-on mieux. Le changement, somme toute, serait agréable et l'on y gagnerait. Les paysans sont, avant tout, sensibles au gain. Et les gens des villes pareillement.

— Levez la séance, souffla le vieil homme politique au maire qui n'en avait pas envie, comptant sur quelque hasard, mais qui, néanmoins, obéit.

— Un mot encore, demanda Max Gal.

Et de sa voix loyale et impérative il annonça :

— Demain un employé de la Compagnie des Alpes françaises passera chez vous pour ramasser vos signatures.

— Pas chez moi ! répondit Nicolas Hagard.

— Chez tout le monde indistinctement.

La séance levée, toute la foule se mêla au clair de lune qui était éblouissant et comme augmenté par l'éclat des névés et des glaciers. Le chasseur de chamois passa devant l'ingénieur, et les deux hommes se toisèrent du regard.

— Nous avons tous deux raison, concéda Max Gal qui ne se défendait pas d'une sympathie pour ce loup de la montagne.

— Pas vous, répondit l'autre durement.

— Comment, pas moi? L'homme dispose de la nature. Autrefois il a dompté le cheval. Aujourd'hui il met un mors au torrent. Il l'utilise pour le bien de tous.

— Pas pour le bien.

L'ingénieur eut un sourire condescendant :

— Comme si la prospérité matérielle n'était pas un bien! Elle accroît la santé, la force et la joie.

— Vous ne comprenez donc pas, monsieur, dit le chasseur, que vous ne noyez pas seulement un village, mais toute notre vie. Ce Vallon-le-Jeune que vous vantez, vous pouvez le bâtir en carton et non en belles pierres de taille comme vous l'annoncez, parce que, dans quelques années, pas beaucoup, personne ne l'habitera plus.

— Personne? Quelle nouvelle!

— Personne. C'est la vérité que vous ne voulez pas voir. Tous les habitants en seront partis pour aller à la ville. Ils ne se supporteront plus chez eux à force de fréquenter vos ouvriers à la haute paie, de prendre votre funiculaire, et de voir trop clair avec votre lumière électrique. C'est une loi aussi, comme vous dites. Tout le monde s'en ira, sauf moi, parce que je ne me plais qu'ici, avec ça.

Et d'un vaste geste circulaire, il désigna *ça* : les montagnes rapprochées et les lointaines, le massif du Mont Maudit et du Dôme d'Or, toute une assemblée de personnages vivants et mystérieux dont les manteaux d'hermine brillaient sous les astres.

— Au contraire, dit Max Gal, je fais tout pour les retenir. Si je leur distribuais de l'argent, alors ils s'en iraient.

— Ils s'en iront quand même. Vous avez rompu le charme.

— Le charme? protesta l'ingénieur qui se représentait les tristes maisons basses de Vallon-le-Vieux.

— L'habitude, si vous préférez. C'est la même chose. On était mal chez nous, mais on y était. Et vous nous en sortez quand vous pouviez barrer votre lac ailleurs.

Max Gal cessa de répondre, mais après un instant de réflexion, attiré par cet homme singulier qui ne ressemblait à aucun de ceux qu'il fréquentait, il demanda presque timidement :

— J'aimerais tuer un chamois. Voulez-vous un jour m'emmener?

— Non, refusa sèchement Nicolas Hagard. Eux aussi, ils s'en iront, et les premiers, dès que vous ferez du bruit dans la combe.

Et il rejoignit majestueusement le groupe qui l'attendait, sa belle-sœur Mélanie, Pierrette Bize et les deux promis.

Josette ne riait plus. Elle n'avait pas été embrassée et n'était pas contente. Cependant elle ne doutait pas de la tendresse de Gaspard. Alors, pourquoi ne la serrait-il pas contre lui? N'était-elle pas agréable de visage et toute fraîche? Les hommes sont bien étranges. Ils aiment autrement que les femmes. Ce Nicolas Hagard, par exemple, n'aimait-il pas sa montagne comme une femme? Pourvu que Gaspard n'eût pas la tête ainsi fêlée! N'avait-il pas failli entrer au séminaire? Peut-être qu'elle l'effarouchait un peu avec ses rires. Elle se promit de redoubler de soins et d'attention pour l'attirer à elle, pour qu'il eût plus de goût pour elle, pour qu'un jour, bientôt, elle fût enfin embrassée par lui. Ce serait si bon et si doux! Elle en rêvait la nuit, et le jour aussi. Et comme il la tenait par la main, elle lui serra plus fort les doigts, afin qu'il eût l'idée de l'imiter et même, comme il était plus vigoureux, de lui faire un peu mal...

Le lendemain, quand l'employé de la Compagnie visita toutes les maisons de Vallon-le-Vieux et présenta aux habitants une feuille à trois colonnes qui portait ces inscriptions : *Indemnité en argent, Reconstruction de Vallon-le-Vieux au Chauffoir, Construction de Vallon-le-Jeune*, toutes les signatures, même celle du maire, Joachim Rebut, qui se sentait surveillé, furent apposées au bas de la troisième colonne : le village modèle serait bâti. Toutes, moins une. Quand le collecteur se présenta au seuil de la maison la plus haute qui était celle de Nicolas Hagard, celui-ci lui montra la porte d'un geste significatif.

— Vous, proclama le chasseur, f... moi le camp.

Et il accompagna son geste d'un grand rire qui sonna dans la combe. Mais il savait bien que c'en était fait du passé.

II. — LES ADIEUX DES PROMIS

La Compagnie des Alpes françaises commença immédiatement les travaux et ouvrit ses chantiers partout à la fois : à Fontaine-Couverte, pour la construction de l'usine hydro-électrique et l'installation du funiculaire; au lieu dit le Chauffoir pour les fondations du nouveau village; à l'extrémité de la combe pour creuser le canal de dérivation, et plus bas pour recevoir le ciment et le sable destinés à bétonner le barrage. Des

nuées d'ouvriers de tous poils et de tous pays s'abattirent, comme un vol d'étourneaux ou de corbeaux, sur la vallée : des Belges blonds et gras, des Polonais aux yeux vagues, des Italiens noirs et secs comme des sarments avec une parole imagée et des instruments de musique. Toutes ces langues différentes finirent par former un immense charabia international où l'on parvenait tant bien que mal à se comprendre. Quelques Français perdus dans cette foule se demandaient pourquoi il étaient si peu nombreux et si les femmes de France ne faisaient plus d'enfants. L'auberge de Mermet ne désemplissait pas et il estimait que le progrès avait du bon. De temps à autre, Max Gal, le grand chef, arrivait en coup de vent, à pied, car il était dur à la fatigue, ou à mulet, et bientôt traîné par le câble. Il mettait de l'ordre partout, arbitrait les conflits, secouait la main d'œuvre, redressait les erreurs, activait son personnel innombrable. Il fallait que, dans un délai maximum de deux ans, le mur fût achevé, le lac rempli, le village modèle inauguré, et que l'usine distribuât sa force motrice. Or, pour atteindre ce but, il ne disposait que de cinq mois par an pour les chantiers du haut, à cause des neiges.

Il prit un jour de repos, une seule fois, pour son plaisir personnel et voulut s'offrir une chasse au chamois. Des jeunes gens, Pierre Guillot et Thomas Chevillard, le guidaient. C'étaient de mauvais rivaux de Nicolas Hagard. Une troupe de traqueurs devait lui rabattre le gibier. Mais ceux-ci ne purent lever ni harde, ni solitaire. L'ingénieur rentra au village fourbu et furieux. Nicolas Hagard ne le rata pas. Il lui envoya à l'auberge une magnifique chèvre de deux ans qu'il avait abattue le matin. Max Gal faillit se fâcher. Mais il se domina : cet homme, invinciblement, l'attirait. Il l'alla voir chez lui :

— Vous vous êtes moqué de moi, lui dit-il en s'efforçant de rire. Je vous enverrai en échange une fourrure pour l'hiver.

— Je ne me suis pas moqué, monsieur l'ingénieur. Vous avez dispersé mes amis, les chamois, avec le vacarme de vos ouvriers. Il les faut aller chercher plus haut.

— Jusqu'où ?

— Jusqu'au bord du glacier où il n'y a tout de même pas d'usine, rien que la voix de Dieu qui parle dans ce désert blanc. La voix de Dieu et celle de ma carabine.

Et le positiviste Max Gal se heurta une fois encore

à des forces inconnues qu'il ne mettrait pas en chantier.

— Voilà ma maison, dit encore Nicolas. Vous ne la remplacerez pas dans votre village modèle.

— Et pourquoi ?

— Parce que les moines d'il y a huit cents ans construisaient mieux que vous.

Et il lui montra l'épaisseur des murs et l'état de la poutraison.

— C'est vrai, convint l'ingénieur. Ils avaient de fameux maçons et charpentiers. Et ils ne les payaient pas.

Octobre s'achevait dans une série de beaux jours qui permettaient de reculer la fermeture des chantiers. Pour Max Gal, c'était une bonne fortune inespérée. Mais l'effort trop tendu qu'il avait réclamé de son personnel commençait de se rompre. Il y avait eu des rixes à l'auberge. Des rivalités de nations apparaissaient. Les Français supportaient mal que les étrangers, plus nombreux, se fussent mis à l'aise comme s'ils étaient les maîtres. L'an prochain, il conviendrait de mieux doser les équipes. Enfin, ce qui devait arriver était arrivé : deux ou trois filles du village, Jeannette Chevillard, la sœur de Thomas, Catherine Ducroz, peut-être même la Fine Servoz, la fille de l'épicier, étaient enceintes, et les mioches naîtraient de pères inconnus. Mieux valait même, peut-être, que ces pères demeurassent inconnus.

Vint l'appel de la classe, et Gaspard Salut dut partir pour le service militaire. Les autres conscrits descendaient par le funiculaire qui transportait des wagonnets de marchandises et consentait, de temps à autre, pour une circonstance spéciale, à charger des voyageurs. Il préféra s'en aller à pied, seul, ou plutôt accompagné par sa promise, Josette, et la mère de celle-ci, par Nicolas Hagard, son parrain, et Mélanie, la belle-sœur, et enfin par le curé, l'abbé Berger, qui l'avait en affection parce qu'il connaissait son cœur profond et grave, si différent du cœur de la jeunesse.

Les deux promis marchaient devant, la main dans la main, presque sans paroles. Josette riait par habitude, mais elle avait envie de pleurer, et non seulement parce que son ami la quittait et ne reviendrait peut-être pas de longtemps et parce que les jours sans lui seraient bien longs et bien gris, mais parce qu'elle avait espéré que les adieux se passeraient autrement.

Cette parenté qui les escortait la gênait, et surtout M. le curé qui leur faisait grand honneur par sa présence et les intimidait par surcroît. Elle aurait voulu courir en avant, avec Gaspard, jusqu'à ce qu'ils fussent hors de vue. Alors, il l'aurait peut-être embrassée. Et voilà que le souci d'être embrassée dépassait tous les autres, dominait jusqu'à la tristesse de la séparation. Sûrement il l'embrasserait au moment du départ, mais comment l'embrasserait-il ? Dans son ignorance, elle savait bien qu'il y avait différentes manières et qu'il devait y en avoir une, inconnue, mystérieuse, délicieuse, comparable à nulle autre.

Gaspard, tout embarrassé de son chagrin, ne trouvait pas de mots pour l'exprimer. Il demanda humblement :

— Je t'écrirai, Josette. Et toi ?

— Moi aussi, bien sûr. Mais moi, je ne sais pas écrire.

— Je penserai à toi, Josette. Et toi ?

— Moi aussi, bien sûr. Mais moi, je ne sais pas penser.

— Qu'est-ce que tu sais, Josette ?

— Quelque chose.

— Et quoi donc ?

— Devine.

Elle avait repris son rire malicieux où ses dents brillaient, et ses yeux brillaient aussi à travers leur voile de larmes comme les choses dans la brume que le soleil traverse.

— Moi, soupira-t-il, je ne sais pas deviner.

— Quand on a de l'amitié, qu'est-ce qu'on fait?

— On est content.

— Pas toujours, Gaspard. Mais, voilà : on... enfin, quoi, on aime...

Il admira qu'elle fût si savante. Car il n'avait pas trouvé la réponse qui était si simple. Comme elle avait raison! Non, l'amitié ne donnait pas nécessairement de la joie. Non, l'amitié n'était pas le bonheur. On aimait, c'était bien assez. Et, sur cette bonne entente, ils ne dirent plus rien. Les doigts s'étaient liés davantage. Les cœurs peut-être aussi.

Quand se reverraient-ils? Gaspard avait sa feuille de route pour un bataillon de chasseurs de la région. Mais ce bataillon n'avait plus à Chambéry que son dépôt. Serait-il envoyé en Rhénanie, ou peut-être au Maroc, ou peut-être plus loin, en Syrie ? Il l'ignorait encore. Son parrain, Nicolas Hagard, qui avait voyagé du temps qu'il exerçait le métier de guide, avait

déployé une carte pour lui montrer ces différents pays, sur le continent ou de l'autre côté de la mer. Sans doute, s'il restait en France, reviendrait-il de temps à autre en permission, mais s'il passait la mer, il n'y fallait plus compter. Pour ne pas attrister sa promise, il ne lui avait pas confié son inquiétude. Dix-huit mois sans se revoir, était-ce possible? Il n'osait se pencher sur cet abîme de jours. Peut-être, après son instruction, obtiendrait-il un congé avant d'être expédié aux colonies. Ce serait une première étape et, pour le moment, il ne voulait pas regarder plus loin.

Au col de la Fourche, qui sépare la combe de Vallon-le-Vieux des pentes aboutissant à Fontaine-Couverte, on devait se quitter. Le groupe des parents et du curé rejoignit les deux fiancés qui les attendaient sous un mélèze. Josette pleurait déjà : maintenant, il était trop tard, et Gaspard ne pouvait plus l'embrasser qu'en public. Son espérance était perdue, et cette pauvre espérance perdue égalait pour elle la douleur de revenir seule au village. Nicolas Hagard invita son filleul à se retourner :

— Regarde, mon petit, Vallon-le-Vieux, qui est là-dessous, tout groupé au bord de la Capucine. Tu vois l'oratoire, et ma maison, et celle de Pierrette Bize. Regarde-les bien, parce que tu ne les verras peut-être plus.

Et Gaspard regarda de tous ses yeux. Dans quelques mois, un lac remplacerait la combe, et les eaux auraient recouvert le pays de son enfance. Dans quelques mois? Mais ne reviendrait-il pas auparavant? Cependant, il regarda résolument, avec toute la confiance de sa jeunesse. Les choses pouvaient changer, pourvu que les cœurs fussent toujours pareils. Toute la terre pouvait changer, pourvu que Josette lui demeurât fidèle. Une maison ou une autre, que lui importait? Et même une maison neuve lui plairait davantage, parce que personne n'y aurait vécu avant eux et qu'ils la rempliraient de leur amitié. Une maison? Celle de Josette, car lui-même n'en avait point. Elle possédait plus de bien que lui. Il lui faudrait travailler beaucoup pour faire la compensation.

C'était un de ces jours d'automne finissant où la lumière est plus caressante et plus fine et comme renvoyée de la terre au ciel par l'éclat des buissons dorés, des fayards rouges, des mélèzes jaunis. Une vapeur bleuâtre flotte au flanc des montagnes, comme pour atténuer leurs contours trop rudes. La

neige fraîche des sommets est toute luisante et immaculée.

— Regarde, dit encore Nicolas en lui désignant la chaîne du Dôme d'Or et du Mont Maudit. Cela, du moins, défie les ingénieurs, et les hommes n'y peuvent rien.

Il opposait la nature immuable aux caprices des hommes. Comme si les hommes n'étaient pas plus forts que la nature, et moins changeants! Et Gaspard sourit de tout ce que son parrain ne savait pas.

— Et maintenant, adieu, mon petit. Fais ton devoir et réviens-nous en bon état.

Nicolas Hagard l'accola, ce qu'il ne faisait jamais, et le passa à Mélanie, puis à Pierrette qui le passa au curé. Josette, seule, serait-elle oubliée?

— Embrasse-la, dit le chasseur.

Et, afin de les laisser ensemble, il se remit en marche pour le retour. Mais les femmes ne l'imitèrent pas, ni le curé qui n'avait pas achevé sa mission de prêtre et voulut encore bénir le futur soldat. En sorte que ce fut un pauvre baiser banal que reçut Josette sur les deux joues. Un baiser bien agréable tout de même. Comme c'était frais, ces lèvres de garçon, frais et fort ensemble, mais si rapide!

Et c'était tout. Les adieux ne pouvaient se prolonger davantage à cause de l'heure. Gaspard, qui devait monter dans l'auto-car à Fontaine-Couverte, prit la descente, son baluchon sur l'épaule, un sac tyrolien que son parrain lui avait donné.

— Viens-tu? appela Pierrette Bize, comme la jeune fille restait en arrière, figée sous le mélèze, à regarder son promis s'éloigner.

Ne pouvait-elle rester là jusqu'à ce qu'il eût disparu?

— Je viens, maman.

Elle le voyait encore, bien qu'il diminuât. Elle ne s'en irait que lorsqu'elle ne le verrait plus. Il se retourna deux ou trois fois, tandis qu'elle agitait son mouchoir. Et puis, il cessa de se retourner. Cependant, il aurait pu, entre les branches qui bordaient le chemin, la revoir en la cherchant. Ces garçons ne sont pas bien débrouillards. Et comme il allait disparaître pour toujours, — non pour toujours, mais pour longtemps, — elle n'y put tenir et cria de toutes ses forces :

— Gaspard! Gaspard!

Et sur son cri elle se jeta à corps perdu dans la descente

afin de le rattraper. Elle le rejoignit hors d'haleine et il dut la recevoir dans ses bras. Elle y demeura un moment, jusqu'à ce qu'elle reprît son souffle, et même après quand cet appui ne fut plus nécessaire.

— Petite Josette, murmura-t-il avec une douceur protectrice, il ne fallait pas revenir.

— Tu ne m'as rien dit, soupira-t-elle. Et tu ne m'as pas bien embrassée.

Il voulut poser de nouveau ses lèvres sur les joues rondes. Mais elle fit un mouvement, — volontaire ou involontaire, — et les bouches se rencontrèrent enfin.

— C'est mieux ainsi, assura-t-elle, convaincue, lorsqu'ils se furent détachés.

Et Gaspard, troublé, se sentit brusquement envahi par une tristesse inconnue.

— Écoute, dit-il de tout près à sa promise, presque au bord de l'oreille à la chair transparente que le jour traversait. Il vient beaucoup de monde au village. Alors, il faut bien prendre garde. A cause de toi. A cause de moi.

— Oh ! voyons, protesta la jeune fille, presque indignée.

Il baissa la tête, comme s'il avait commis une faute en l'avertissant, une faute contre leur amitié. Pourquoi, tout à coup, ce doute l'avait-il envahi, après le baiser sur les lèvres ?

— Adieu, Josette.

— Adieu, Gaspard.

Déjà plusieurs fois ils avaient prononcé les tristes paroles et ne pouvaient se décider à se quitter.

— Tu vas être en retard.

— Je courrai. J'ai de bonnes jambes.

Elle rit et leurs lèvres, non plus au hasard, se cherchèrent. Enfin, ils durent se séparer parce qu'il faut toujours se séparer dans la vie même avant la séparation de la mort.

La jeune fille n'avait pas encore bougé de sa place quand depuis longtemps elle ne pouvait plus l'apercevoir. Malgré la cruauté de ce départ, elle n'était pas aussi triste qu'avant de l'avoir rejoint à la descente. Elle se découvrait plus liée à lui, plus près de lui, déjà sa femme un peu. Mais pourquoi l'avait-il mise en garde contre les étrangers qui envahissaient le pays ? Elle ne les avait jamais regardés. Fallait-il qu'elle les regardât pour les éviter ?

Il s'en allait, au contraire, plus lourd que tout à l'heure, moins calme et moins paisible. Maintenant, il souffrait de l'avoir laissée seule et découvrait au fond de lui-même une inquiétude inconnue.

III. — LA KERMESSE DE VALLON-LE-JEUNE

Les communes des vallées environnantes se sont mises en marche de grand matin pour venir assister à la cérémonie, Vallères et Valloires, sœurs jumelles, Le Châtelard et Bellecombe, La Croix-aux-Chèvres qui est haute dans la montagne et le Plan-des-Vaches qui est plus bas. Le bourg de Fontaine-Couverte a fourni, lui aussi, un contingent d'importance, et même la cité de Bellerive, malgré l'éloignement : par bonheur, la Compagnie des Alpes françaises a offert aux voyageurs le funiculaire dont elle se sert pour le transport des matériaux dans ses chantiers, et dont elle a quelque peu amélioré la rusticité en y installant des banquettes.

— Où vas-tu ? se sont demandé les bergers qui se rencontraient à l'aube.

— Je vais où tu vas.

Car les paysans ne répondent pas volontiers directement. Les gens du bourg et de la ville se sont pareillement interrogés :

— Vous en êtes ?

— Certes. On n'a pas toujours un pareil spectacle à s'offrir.

Songez donc ! Les maçons et les charpentiers, déjà, organisent une petite fête quand le bouquet est planté sur le toit d'une maison qu'ils ont achevé de construire. Or il s'agit bien d'une maison, en vérité ! Il s'agit de tout un village, vous entendez bien. Tout un village bâti à la fois, d'un seul coup, et qui a l'air de sortir de terre comme si quelque sorcier l'avait fait pousser. Tout un village, avec une place au milieu où sont rassemblés la mairie, l'église, l'école, et les corps de métiers qui servent aux clients, avec des rues larges et de jolis chalets dans des jardinets, des chalets à la mode savoyarde, moitié en belles pierres de taille et moitié en bois, avec des galeries faisant tout le tour et un toit haut de tuiles brunes qui peut abriter sous l'auvent jusqu'à des chariots, et qui laisse une grande place aux galetas. Un village tout battant neuf, tout frais, tout blanc, clair et coquet, riche et plaisant. Pour du joli travail, c'est du joli

travail. « Entrez donc : on peut visiter. — Vraiment, on peut entrer ? — Mais comment donc ! » Vallon-le-Jeune n'est pas encore inauguré. Tout à l'heure il le sera et la remise solennelle sera faite de la mairie au maire, de l'école à l'instituteur, de l'église au curé, — bien que cette propriété soit controversée, mais on évitera d'approfondir la question, — et des maisons aux habitants. Alors ils seront chez eux. Jusque-là, c'est comme une exposition. Chacun se rendra compte de ce que c'est qu'un village modèle. Les autorités sont conviées. La presse est conviée. Un banquet sera offert aux habitants, aux autorités, à la presse, par les soins de la Compagnie qui, décidément, n'oublie personne. Les assistants qui ne sont pas du banquet ne mourront pas de faim pour autant. De soif encore moins. Des ambulants ont dressé aux environs des tentes où l'on trouvera à se restaurer.

— Quel est le programme, je vous prie ?

— Le programme ? Toujours le même : après le banquet, des discours ; après les discours, de la musique.

— Et après ?

— Après ? On dansera. Vous n'allez pas imaginer une fête complète sans la danse. Peut-être croyez-vous qu'on ne danse que dans les villes. Dieu ! que vous êtes peu renseigné ! Mais les campagnes ont de tout temps levé le pied en cadence ; et d'où nous sont venues, s'il vous plaît, la bourrée et la farandole ? Le tango et le fox-trott ont pénétré jusque là-haut. On dansera au son des instruments les plus divers, accordéons et ocarinas des Italiens, instruments à cordes des Polonais, cornets à piston des Belges, jazz-bands des nègres, sans compter le gramophone et le piano mécanique. Les nombreux ouvriers de la Compagnie, de nationalités bigarrées, — mais ils ont fini par s'entendre, — vont venir en foule. Ils ont été à la peine, c'est bien le moins qu'ils soient au plaisir.

— On est bien civilisé dans vos montagnes.

— C'est le progrès.

— Et pas de cérémonie religieuse ?

— Pour quoi faire ? Il y a une église : on ne saurait exiger davantage.

Pas de cérémonie officielle évidemment. Voici, pourtant, l'abbé Berger, en aube blanche et en étole qui, suivi d'un groupe de bonnes femmes, passe dans chaque maison comme

un visiteur. Il peut entrer comme tout le monde. C'est son droit. Seulement il tient en mains un livre et un goupillon qu'il trempe dans le petit bénitier de bronze porté par le clerc, et il asperge les murs d'eau bénite, dedans et dehors. Ça, par exemple, c'est un abus. Les bonnes femmes sont allées le chercher pour bénir leur toit. C'est là un ancien usage de Savoie. On n'habite pas une maison qui n'a pas été bénie. « Nous n'entrerons pas chez nous, ont-elles déclaré, si vous n'y venez avant nous, avec vos prières. » Sont-elles superstitieuses! Mais ce sont de bonnes femmes. Et l'on pense à en faire des électeurs!

Et puis le curé, sans crier gare et sans avertir personne, a achevé sa promenade en pénétrant dans l'église où il a donné aux fidèles une bénédiction supplémentaire. Tout cela s'est passé de grand matin, de sorte qu'il n'y avait personne pour intervenir. Du moins le scandale sera-t-il inaperçu.

Dès patron-minet, Nicolas Hagard a humé sur le pas de sa porte le temps et l'espace. Ces journées de la fin de juin empiètent sur la nuit et lui arrachent des morceaux à l'aurore et au crépuscule. Pour aller où il veut aller, il est bon d'avoir des heures devant soi. Les chamois ont leurs remises proche les glaciers, là où finit la végétation que menace la neige. Il connaît un bouc solitaire qui, cette fois, ne résistera pas à son approche. Mais n'assistera-t-il donc pas à la cérémonie d'inauguration? Il n'a jamais daigné s'intéresser au nouveau village. Il est fidèle à Vallon-le-Vieux d'où l'on entend rouler le torrent de la Capucine, ce torrent qui jouit de ses dernières heures de liberté et qui, déjà, à l'entrée des gorges, a été saisi et dérivé dans un canal provisoire. Il ne quittera pas sa maison taillée dans les rustiques de l'ancien monastère. Jamais il ne consentira à coucher sous un autre toit. Et précisément, pour ne pas même entendre les bruits de la fête, il a résolu de s'en aller dans la montagne pour tout le jour. La chasse n'est pas ouverte, mais les lois ne sont pas pour lui.

Comme il va prendre le chemin du col de la Fourche, d'où il gagnera, par des sentes de lui seul connues ou à peu près, le Colombier, ainsi nommé à cause des névés qui le recouvrent pendant la plus grande partie de l'année, il distingue des allées et venues dans la pénombre. Voici Pierrette Bize et sa

fille Josette, et le maire n'est pas bien loin. Pierrette parle à mi-voix, mais le vieux chasseur a l'oreille fine :

— Attends un peu, Joachim. Ne viens pas tout de suite. Parce que l'abbé Berger va bénir les maisons, et peut-être que ça te fâche.

— Ça ne me fâche pas, Pierrette, puisque c'est toi qui me l'apprends. Peut-être bien qu'il vaut mieux ne pas être là. Un maire est un maire. Il ne doit rien savoir quand les choses ne se passent pas dans la régularité.

Nicolas Hagard trouble ce colloque de son rire sonore :

— Toujours le même, Joachim. Toujours aussi brave.

Joachim Rebut, vexé, prend mal la chose à cause de la présence de Pierrette Bize :

— J'ai fait la guerre tout comme un autre.

— Mais tu n'étais pas maire alors. La mairie t'a tourné la cervelle. Et tu as pris peur de ton ombre, au lieu de manier la trique, comme je te l'avais conseillé.

— Tu n'es pas au courant, Nicolas, déclare, avec un air supérieur, le magistrat municipal.

Car, depuis un an, il a appris à remuer la tête avec dignité. Le chasseur s'est détourné de lui, pour happer Josette à qui il inspire une grande frayeur :

— Dis-moi, petite, veux-tu venir avec moi?

— Où voulez-vous que j'aille ?

— Dans la montagne. Tu verras des chamois.

— Oh ! mais, je n'ai pas les jambes assez longues.

— Tu les as toujours assez longues pour danser.

— Je n'ai plus dansé, proteste la jeune fille, depuis que Gaspard est parti.

— Eh bien ! il n'y a pas de quoi te vanter. Ça serait du propre, si les promises dansaient pendant que les promis se battent.

— Il ne se bat plus, parrain.

Elle tente de l'amadouer avec cette appellation réservée à Gaspard et plus bas elle soupire :

— Et même il devrait être là.

— Il a ses raisons, petite, dit brusquement Nicolas Hagard.

Et, prenant son piolet, il abandonne le groupe que vient grossir Mélanie. Il n'a que ce piolet en main, et sur le dos un sac avec ses provisions et sa gourde. Mais, dans une cachette où

personne n'oserait mettre le nez, il sait trouver sa carabine et ses cartouches. Il aurait voulu dire un mot d'amitié à cette Josette qui s'ennuie : comme il lui fait peur, il s'embarrasse devant elle et ne rencontre que des paroles dures quand il souhaiterait d'en prononcer d'autres. On désire être bon et l'on est méchant sans le vouloir. La vie est singulière. Il oubliera cette impression désagréable dans le plaisir de l'approche. Et il s'en va, solitaire, à la recherche d'un autre solitaire, séparé, à la suite de quelles batailles? du troupeau des chèvres et des chevreaux.

Au col de la Fourche, il croise le mulet qui porte Max Gal se hâtant pour régler en chef les derniers détails de la fête. L'ingénieur, qui a de la sympathie pour son adversaire, le salue :

— Pourquoi ne pas venir à Vallon-le-Jeune? Vous nous boudez toujours!

— Il n'y a qu'un Vallon, monsieur, le vieux.

— Vous n'avez pas vu le chalet que je vous ai réservé. Il est à part, un peu au-dessus du village, comme vous l'eussiez désiré. Et il y a même un chamois sculpté sur la porte.

— Je n'aime que ceux que je tire.

Max Gal sourit. Il est venu à bout de têtes plus dures :

— Quand me conduirez-vous à la chasse? Je veux en tuer un, moi aussi.

— Jamais.

— Allons donc! Nous ferons l'ouverture ensemble cette année. Le barrage sera achevé et je pourrai disposer de quelques jours.

Les deux hommes se séparent. L'un est beaucoup plus haut que l'autre, parce qu'il est juché sur sa bête. S'il en descendait, tous deux seraient de même taille. Mais l'art de l'homme n'est-il pas de se grandir en montant sur ses inventions ou ses conquêtes, et celui-ci est en train de bouleverser tout un pays pour lui prendre ses forces élémentaires, tandis que l'autre ne marchera jamais qu'à pied. Sur les pentes que gravit ce dernier, il n'y a place que pour des pieds humains. Encore ne faut-il pas défier les funiculaires!

Le groupe qui gagne Vallon-le-Jeune pour assister à la bénédiction des toits avant l'arrivée des autorités et des fan-

fares s'est émietté sur le chemin. Pierrette Bize et Mélanie Hagard ont pris la tête : ces pieuses femmes n'entendent pas manquer l'office à demi clandestin. Josette les suit à quelques pas en arrière. Quant au maire, il n'est pas pressé et même il s'est arrêté et s'assied à la hauteur de l'oratoire. Mieux vaut qu'il n'assiste pas à la promenade du curé. Sa présence provoquerait des conflits. Le monde est si méchant, et un maire doit prendre garde à toutes ses allées et venues. Un maire n'est pas un homme libre et chacun s'arroge le droit de le surveiller. Joachim regrette son pré de la Placette où il est si bien quand il fauche et qui précisément a besoin d'être fauché. Tout de même, la Capucine a roulé bien des eaux depuis la réunion publique où la construction du nouveau village a été décidée. Il n'a pas pu s'opposer au mouvement populaire, à la force de la loi, à la puissance de la Compagnie d'électricité. Il s'est incliné devant le fait accompli. Et puis, à la longue, il a changé d'idée. Vallon-le-Vieux était vermoulu et malpropre. Vallon-le-Jeune est confortable et agréable. On y sera beaucoup mieux, c'est incontestable, pour le soleil et pour les travaux des champs qui seront plus rapprochés, et aussi pour descendre à Fontaine-Couverte par une belle route neuve. A portée des moyens de transport, on y sera mieux pour s'en aller. Le village ne sera plus isolé. Il recevra l'eau et la lumière. Et dans la grande salle de la mairie ne doit-on pas inaugurer une plaque de marbre où le nom du maire sera inscrit, *Joachim Rebut*, en lettres d'or. Il faut reconnaître que c'est flatteur et que si la mairie a des inconvénients, elle offre quelquefois des avantages.

Joachim, pris par l'ambition, lève les yeux au-dessus de lui. Pourquoi s'est-il assis à la hauteur de l'oratoire ? Quelqu'un qui le surprendrait croirait qu'il y fait ses dévotions et sans doute irait-il le répéter. Les légendes se créent ainsi, et rapidement. Il est l'ami des Mariton père et fils, de Mariton le sénateur qui laïcise la religion et de Mariton le député qui roule son tonneau de lieux communs socialistes. A quoi bon se les mettre à dos pour un geste mal interprété ? Et il se lève afin de gagner un refuge moins compromettant, sans niche à saint et sans croix de bois. D'ailleurs, l'abbé Berger a dû finir ses *oremus* et il importe que le maire du nouveau village soit là parmi les premiers pour en faire les honneurs aux arrivants.

Josette, peu à peu, s'est trouvée seule sur le chemin. Un contour la cache aux yeux maternels, si Pierrette songe à se retourner. Elle sort de sa poche de jupe un mouchoir, parce qu'elle prévoit qu'elle en aura besoin tout à l'heure. Ce jour de fête est si triste pour une promise qui n'a pas son promis! Une année entière a passé depuis que Gaspard Salut est parti pour le régiment, une année entière et encore l'hiver et le printemps d'une autre. Le petit conscrit n'est pas revenu au pays et pourtant les dix-huit mois de son service militaire sont révolus. Il a été envoyé dans les pays lointains, au delà des mers, en Syrie où les femmes, heureusement, sont voilées et enfermées : quelle bonne précaution rassurante! Quand le temps de sa libération s'est accompli, pourquoi n'est-il pas rentré en France? Oh! il l'a bien expliqué dans une lettre désolée et embarrassée, pleine d'espérances et de beaux tableaux d'avenir. On avait besoin là-bas de conducteurs sûrs pour les convois, et on lui avait offert une prime et une haute paye, s'il consentait à rester encore un an, de quoi rapporter un petit pécule qui représenterait quelque chose en face du bien que Josette avait hérité de son père. Toujours il s'était tourmenté de sa pauvreté. C'est un garçon un peu fier et sensible, si différent des gars de son âge qui se précipitent sur les bonnes occasions et prendraient plutôt la terre d'autrui s'ils en pouvaient déplacer les bornes!

— Pourquoi, mais pourquoi s'est-il mis ces idées-là dans la tête? se demande Josette tristement. Le bien de l'un est à l'autre aussi. Quand on est prêt à s'offrir soi-même, est-ce pour retenir quelque chose? Que les hommes sont déraisonnables! Ou des brutes, ou des scrupuleux. Les femmes seules ont de l'amitié. Il l'a priée d'attendre un an de plus. « Un an, a-t-il écrit, ce n'est pas grand chose, quand on aura ensuite toute la vie pour être ensemble... » Comment peut-on tenir des propos pareils? Un jour est déjà long sans lui pour elle, et cela fait trois cent soixante-cinq jours. Elle lui aurait tout donné, les champs et la maison, et elle-même par surcroît, s'il avait voulu tout de suite. N'a-t-il pas deviné à distance qu'elle n'en pouvait plus de l'attendre et qu'il fallait revenir sans retard, par le plus prochain bateau qui prendrait la mer?...

Elle marche lentement, les yeux baissés, les bras pendant le long du corps, comme si elle n'avait de goût à rien. Le jour

s'est levé, et les buissons portent des églantines. La lumière sur la neige, ni les fleurs ne la peuvent tirer de sa mélancolie. Pendant le temps de service, elle a été patiente. Chaque soir, elle effaçait un chiffre du calendrier, comme font les soldats qui ont la nostalgie du retour. Le chemin était long, mais il avait une fin. Et voici que, parvenue au but, il lui faut repartir. Alors, elle n'en a plus la force. Les baisers qu'elle a reçus et presque sollicités, au col de la Fourche, lui laissent maintenant, au lieu de douceur, une âcre amertume.

« Gaspard, mon ami, mon bon ami, soupire-t-elle toute languissante et joignant les mains dans un geste d'adoration, pourquoi n'es-tu pas là? est-il possible que tu m'aies abandonnée, et un jour de fête? Reviens ou je ne sais plus ce que je vais devenir. Gaspard, ne m'entends-tu pas?... »

Elle sait bien qu'il ne peut l'entendre. Elle sait bien qu'il ne l'a pas abandonnée, qu'il est capable, lui, d'attendre des années sans l'oublier et sans lui retirer son affection. Elle l'accuse pour s'excuser elle-même. Éprouve-t-elle donc le besoin de s'excuser? Pourtant, elle n'a rien à se reprocher. Elle a peu à peu cessé de chanter, et jamais elle n'a dansé avec personne, ni à la Noël, ni à Pâques, ni pendant les jours gras, ni à la vogue qui est la fête patronale du village. Seulement, le monde a changé autour d'elle avec ce maudit barrage que l'on construit. Gaspard l'avait avertie : il viendrait toute sorte de gens, et c'est pourquoi il fallait prendre garde... Ces gens de toute sorte sont venus, et pour les éviter n'a-t-elle pas dû les regarder, afin de se rendre compte? Elle n'y pensait même pas. C'était Gaspard qui avait attiré son attention sur les étrangers.

Les étrangers n'avaient demandé à personne la permission de regarder sous le nez la jolie fille. Elle avait repoussé les hommages des premiers avec indignation et colère, et les confondait si bien qu'elle n'aurait pu les reconnaître en les rencontrant. Mais, peu à peu, il avait bien fallu qu'à son tour elle les regardât. Quand ce ne serait que pour mieux se défendre. On n'a pas les yeux dans sa poche. Et puis, ne faut-il pas s'amuser un peu de tous ces visages? Elle a toujours aimé à rire. Il y en a de si cocasses, de si comiques, de si vilains : des gras et rouges qui sentent la graisse, des bruns presque verts qui sentent l'huile, des sombres et grossiers qui sentent l'alcool. Tous ces hommes, les femmes se moquent

d'eux, mais pourquoi se frottent-elles à eux? Ils mènent le samedi après la paie, et le dimanche toute la journée, un grand vacarme dans le village et dans la campagne. L'auberge de Mermet ne désemplit pas. Et le soir, on danse jusqu'à l'heure de la fermeture que Joachim Rebut, le maire, a dû reculer pour ménager la clientèle. Toutes les jeunes filles, peu à peu, y sont allées, même celles qui montraient des mines timorées, même celles qui faisaient partie de la congrégation, et à qui M. le curé a dû retirer leur ruban bleu. La danse les a conquises, comme la lumière les papillons. Cela n'a pas réussi à toutes : Jeannette Chevillard et Catherine Ducroz savent ce qu'il en peut coûter, et peut-être même cette cachottière de Fine Servoz, la fille de l'épicier, qu'on n'a plus revue parce que son père l'a expédiée au bourg de Fontaine-Couverte, ou, dit-on, jusqu'à Bellerive. Ah! oui, certes, il faut se méfier de ces étrangers qui en usent si étrangement avec leurs danseuses. Peut-on croire que des jeunes gens aient tant de vice? Un soir, comme elle faisait des commissions, elle avait passé devant l'auberge et avait suivi le spectacle derrière la vitre. Cette musique, c'était bien joli pourtant : une espèce de petite flûte que le flûtiste tient de côté, et où il lance des coups de langue rapides en agitant les doigts, un harmonica manié en cadence par des mains expertes, et une sorte de violon qu'on pose sur les genoux et dont on pince les cordes. Des couples tournaient lentement, la femme tout contre l'homme, les figures se touchant. Comme ce serait plaisant de tourner ainsi avec Gaspard! Elle se mettrait bien contre lui et sentirait sa joue sur la sienne. Avec un autre, serait-ce agréable? Pas avec ce gros-là, bien sûr, ni avec ce moricaud, ni avec ce géant, ni avec ce nain, ni avec ce vieux, ni avec ce gosse. Avec qui, alors? Tout de même, il y en a qui ne sont pas si mal de figure et qui se dandinent gentiment. Celui-ci, par exemple, qui est blond et frisé. Cet autre qui n'a point de moustache et qu'on prendrait pour une demoiselle... Et Josette, ce soir-là, est rentrée chez elle toute songeuse.

— Qu'as-tu? lui a demandé sa mère. Tu penses trop à Gaspard.

— Oui, a-t-elle répondu, c'est à Gaspard que je pense.

Mais c'était pour appeler son promis et le supplier de revenir. En reculant d'un an son retour, ne l'avait-il pas aban-

donnée à son destin ? Qui la défendrait, qui la protégerait contre un danger dont elle n'avait pas la notion très précise, mais qu'elle sentait rôder autour d'elle ? Voici qu'elle avait été repérée par ces ouvriers d'Italie, de Pologne ou d'ailleurs. Elle ne pouvait plus aller aux champs ni se promener dans le village sans être accostée par l'un ou l'autre. Certes, elle les écartait. Seulement, elle avait cessé de les écarter avec violence. Est-il possible d'être toujours malhonnête avec des gens qui vous complimentent et qui arrondissent la bouche en cul de poule pour mieux dire des paroles flatteuses ? Le fait même d'avoir un promis rend une fille plus alanguie et plus alléchante. Elle est enveloppée dans son amour comme dans un beau châle qui attire les yeux. Avec l'un ou l'autre elle avait fini par causer, non point quand elle était seule, mais quand elle se promenait avec une amie, Annette Jacquemont ou Pauline Martinet qui était effrontée, et seulement quand ils étaient plusieurs pour les accoster. D'où venaient-ils, du Nord ou du Midi, et quels pays avaient-ils traversés ? N'était-ce pas intéressant à savoir ? Leur accent était différent, tantôt chantant et cadencé, et tantôt âpre et dur, à vous écorcher les oreilles. Ne pouvait-on s'en divertir ? Il y en avait deux surtout qui, pour la rencontrer, se livraient à de savantes manœuvres, deux inséparables qui étaient mieux élevés que les autres et plus beaux parleurs. L'un s'appelait Serge, — un drôle de nom ! — et l'autre, Balthazar, qui est, comme Gaspard, le nom d'un roi Mage. Ils étaient de très loin. Elle n'avait pas retenu l'endroit de leurs origines. Une fois, Serge, à la tombée de la nuit, avait voulu l'embrasser de force, mais Balthazar l'avait frappé pour l'en empêcher. Tout de même, il ne manquait pas de cœur, ce Balthazar, et quelle vigueur dans le bras ! Elle ne se serait jamais promenée avec l'un ou avec l'autre, mais avec les deux ? Et, la veille, ils l'avaient invitée à danser pour la fête.

— Je ne danse pas, avait-elle répondu bien sagement.

— Oh ! voyons, puisque c'est la fête.

Elle n'avait dit ni oui ni non : elle s'était réservée. Bien sûr que c'était une circonstance exceptionnelle : on n'inaugurerait qu'une fois le nouveau village. Elle danserait tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, et aussi avec les jeunes gens de Vallon-le-Vieux qui seraient là et qui lui parleraient de Gaspard. Après tout, ce ne serait pas si mal. Elle attend son fiancé depuis dix-

huit mois et doit l'attendre encore douze. Jamais une promise n'a été soumise à un si long bail de privations. Elle ne sait pas à l'avance ce qu'elle décidera. Si le souvenir de Gaspard lui revient trop doucement, elle ne dansera pas et s'ira cacher pour pleurer. Et, s'attendrissant elle-même, elle appelle tout haut :

— Gaspard! Gaspard!

Comme si le pauvre garçon, du fond de la Syrie, pouvait lui répondre! C'est Pierrette qui répond à sa place :

— Eh! Josette, ne viens-tu pas?

Et la jeune fille, pour ne pas être seule dans les tentations, court rejoindre sa mère et Mélanie Hagard.

Toute la matinée, les visiteurs ont affilué dans le village modèle, pénétrant successivement dans les bâtiments publics et dans les privés.

— Cette église, comme elle est blanche et claire! On y pourra suivre de partout les offices et lire son livre d'heures même les jours de pluie.

— Elle est bien trop grande pour une si petite paroisse.

— La mairie a de belles salles, et même un hall pour le cinéma.

— Vous savez qu'on y représentera toute à l'heure un film américain.

— Un film américain? Tant mieux. On est sûr de comprendre, et ça remue tout le temps : des acrobates et des machines.

— Vous avez vu l'école? Toute en fenêtres comme une lanterne. Ce sera gai pour les enfants.

— Ils sont déjà si distraits. Mieux vaudrait une chambre noire.

— Taisez-vous. On ne fera jamais assez beau pour ces petits. Ils sont l'avenir de la nation.

— Sans doute, sans doute : il ne faut pas les contrarier.

— Et ces chalets pour les habitants, voyez comme c'est bien divisé : la cuisine avec son coffre pour la farine, son vaisselier, son âtre, sa grande table, et toutes ces chambres donnant sur un corridor. Et les dimensions de ce galetas. Un palais, un vrai palais. Ils en ont de la chance, ces gens de Vallon-le-Vieux! Mais on ne peut pas noyer tous les vieux villages pour les remplacer par des neufs.

— Oh ! vous savez, moi, je préférerais une salle commune, plutôt que toutes ces divisions.

— C'est à cause des garçons et des filles. Tout cela gîtait pêle-mêle. Ce n'était pas bon pour l'hygiène, ni pour la moralité.

— Vous avez raison. Mais il y a le chauffage. Et puis, les maisons sont toutes différentes. Il y en a de plus grandes que d'autres. Gare à la jalousie !

— Les fortunes aussi diffèrent. Ne faut-il pas respecter la propriété ?

— La propriété, évidemment. Qu'est-ce qu'un pays sans propriété ?

— C'est égal, Vallon-le-Jeune fera bien des envieux.

— Et quand noiera-t-on Vallon-le-Vieux ?

— Dès que le barrage sera terminé. Il avance. Il est magnifique. Un château fort dans la montagne.

— Je voudrais assister à l'inondation.

— Moi aussi, moi aussi ! On ne manque pas de spectacles cette année avec la Compagnie des Alpes françaises.

— Écoutez *le Chant du départ*. C'est un air de circonstance aujourd'hui. On se rassemble à la mairie : courons, courons, pour voir les autorités.

Le défilé des autorités a commencé. Elles se rendent, en effet, à la mairie pour inaugurer dans la salle du Conseil une plaque de marbre, qui est provisoirement recouverte d'un linge blanc et qui sera tout à l'heure dévoilée. Cette plaque de marbre rappelle que Vallon-le-Jeune a été bâti par la Compagnie d'électricité des Alpes françaises, sur les plans de l'architecte Manoir, assisté de M. Mariton fils (une lâche concession faite à la politique), M. Joachim Rebut étant maire. Max Gal, l'auteur du projet, l'initiateur et l'exécuteur, n'a pas daigné y inscrire son nom. Une gloire anonyme lui suffit, et le maniement des hommes et des millions, la création des entreprises industrielles qui assurent la grandeur et le développement d'un pays. De quel œil méprisant regarde-t-il ces personnages officiels qui le précèdent, comme s'ils étaient pour quelque chose dans la réalisation prochainement accomplie du barrage de la Capucine !

Voici le préfet dans son uniforme. C'est un bel homme tout argenté, avec des décorations sur toute la poitrine. La foule

l'acclame comme un général étranger. Il relègue dans l'ombre le fluet, l'élégant M. Larivier, le sous-préfet de Bellerive, qui l'escorte avec vigilance, déférence et souci de l'avancement, comme un aide de camp son chef, et dont il n'a pas plus l'air de se soucier qu'un paon d'un hochequeue. Pauvre M. Larivier, contraint à passer une journée entière à la montagne sans pouvoir surveiller la coquette Mme Larivier au-dessous de tous soupçons!

Et voilà MM. Mariton père et fils. Le sénateur, avec sa chevelure de pianiste malade et ses joues fanées, a l'aspect d'un saule-pleureur sous la pluie. Mais le député aux yeux ronds, musclé et vigoureux, — tel un vigneron aux bras robustes, — semble pousser devant lui un tonneau, le coffre-fort de ses déclamations.

— Comme c'est beau, constate le chœur, une famille d'hommes politiques! Et comme c'est commode! Quand l'un cesse de parler, l'autre commence. Le fils commet-il quelque impair, aussitôt le père le répare.

— Oui, le fils a gagné beaucoup d'argent dans les constructions de la Compagnie d'électricité.

— Gagné? vous voulez rire. Dites plutôt qu'il en a reçu.

— Mais le père est désintéressé.

— Après fortune faite.

— Je vois que vous appartenez à l'opposition.

— Moi? Jamais de la vie. Je suis un bon républicain.

— Cependant vous blâmez vos élus.

— Oh! vous savez, il ne faut pas être difficile. Les hommes occupés n'en veulent plus. Alors, on prend ce qu'on trouve, des pas grand chose.

— Oui, allez demander à un Max Gal d'être député, et vous verrez sa grimace.

— Celui-là, c'est quelqu'un.

— Un rude homme, et qui sait ce qu'il veut.

Il le sait si bien qu'il ordonne la cérémonie rien que par sa présence. Chacun se range à sa place dès qu'on l'aperçoit. Dès qu'on l'aperçoit, le temps apparaît précieux et l'on cesse de le perdre. On s'écarte sur son passage sans qu'il ait besoin d'appariteur, et pourtant il ne porte ni uniforme ni décoration. Sa personne suffit. Elle s'impose, elle rétablit les distances, elle domine. Il invite le maire en personne à ôter le voile qui

recouvre la plaque de marbre dont l'inscription éclate en lettres d'or sur la pierre d'une blancheur éblouissante, et dans un discours bref, solide, si clair que tout le monde le comprend et se sent plein de gratitude envers soi-même pour comprendre si vite des choses si importantes, il rappelle l'œuvre accomplie, l'eau du torrent dérivée, les matériaux transportés par câble, le mur du barrage presque achevé et le village destiné à remplacer le village condamné, entièrement achevé selon un plan qui en fait une cité exemplaire. Après quoi, il lève sa coupe dorée de vin de Champagne, — car on a apporté du vin de Champagne! — en l'honneur de Vallon-le-Jeune et lui souhaite bonheur et prospérité.

Que lui répondre? Les hommes politiques se réservent pour le banquet, parce que le banquet sera donné en plein air et que les assistants y seront plus nombreux, les assistants et les électeurs. Joachim Rebut, le maire, tout rouge d'avoir lu son nom sur la plaque, — n'est-il pas venu sournoisement, à diverses reprises, soulever le drap pour le lire? mais en public cette lecture produit un autre effet, — se lève avec un papier dans la main. Le papier a été rédigé par l'instituteur Pornichet. Il est emphatique et magnifique. Tandis que l'ingénieur n'a pas fait la moindre allusion à la bienfaisance de la République, mère du Progrès, de la Science et de l'Industrie, ce qui a jeté la consternation dans le clan des fonctionnaires et des représentants du peuple, le maire ne manque pas de rendre hommage au gouvernement, comme si le gouvernement était l'auteur du barrage et le fabricant en gros des villages et des usines. Mais le ton est si terne et piteux que les plus beaux effets sont perdus et Pornichet en souffre dans son amour-propre d'auteur. Cette partie de la solennité est quasi manquée; si l'on veut une fête vraiment républicaine, il faudra attendre les toasts.

Les toasts, c'est, après le veau et la salade, devant un verre de vin mousseux, — ne convient-il pas de garder quelque distance entre le repas populaire et la réunion des augures et des édiles? — Mariton père versant un pleur sur le sacrifice de Vallon-le-Vieux, librement consenti à la cause sacrée du Progrès civique et économique et saluant l'aurore des temps nouveaux. Sur quoi, c'est Mariton fils, célébrant en grande pompe ces temps nouveaux sans les définir et vidant son tonneau tout entier sur l'assistance bouche bée. Il ne faut pas regarder Max-

Gal pendant ces discours. Vraiment, il ne dissimule pas assez son mépris. Il ne peut s'empêcher, d'un geste machinal qui lui est beaucoup trop familier et qui est à peine poli, de sortir sa montre pour connaître l'heure, et sans doute pour mesurer le temps perdu. Comme il souhaiterait d'être parmi ses machines, comme Nicolas Hagard dans ses montagnes! Montagnes et machines ont leur beauté, divine ou humaine, et ne parlent pas, ou du moins pas à tout le monde.

Cependant la journée s'avance. On a mangé, on a bu, les autorités et les habitants du village, — tous invités sans exception, — à la table officielle qui a été dressée dans un pré et sous une tente à cause du soleil, les assistants venus des communes voisines, et du bourg de Fontaine-Couverte, et de Bellerive même et les ouvriers de France et de Navarre, et de tous les pays étrangers, ici ou là, dans le cabaret de Mermet qui a obtenu l'autorisation de l'ouvrir afin de faire une belle recette, en plein vent où les ambulants ont improvisé des abris. On a mangé et bu copieusement. Mais la jeunesse a beau être gonflée de nourriture et de boisson, les jambes restent légères et l'on s'est mis à danser. Des orchestres improvisés se sont installés sur des tréteaux. La fanfare de Fontaine-Couverte a consenti à jouer des pas redoublés, des quadrilles et des valses. On lui a préféré des airs plus modernes, de langoureux tangos et des fox-trotts animés. Et brusquement, comme le soir montait du fond de la vallée, par une attention de la Compagnie tout le village s'est éclairé à la fois, les rues et les maisons, et jusqu'à l'intérieur de l'église où quelques bonnes femmes s'étaient groupées et récitaient leur chapelet. Comme elles ont raison, ces bonnes femmes, de réciter leur chapelet! Réussiront-elles à écarter les sept péchés capitaux qui, à la faveur de la nuit commençante, se sont rapprochés et menacent maintenant d'entrer, eux aussi, dans le village-modèle? Ils font un cercle autour de la foule. Comme des loups aux dents luisantes, aux yeux de braise, ils guettent le moment de saisir leur proie.

La Gourmandise se moque de ses compagnes, car elle est déjà repue de clientèle. Mais ses compagnes la méprisent : elle n'est qu'un péché mignon, et ce n'est pas dans un banquet officiel qu'elle peut opérer de fructueuses rafles. La Paresse s'hypnotise sur Max Gal. Quelle prodigieuse conquête si elle la pouvait réussir! Foin de tous ces ouvriers épars qui trichent sur la

journée de huit heures et jettent leur outil dès que le surveillant s'éloigne! Celui-ci serait un gibier royal. Mais s'est-il jamais reposé? Elle a beau multiplier les tours et tenter de l'envoûter à distance : déjà il dresse d'autres plans, puisque demain le barrage de la Capucine ne représentera plus pour lui que du passé. L'Orgueil a plus de succès : il trône parmi les autorités. Le préfet, dans son bel uniforme, caresse sa poitrine constellée comme si elle avait la douceur d'un sein de femme et, la tête redressée, complaisamment se laisse admirer, tel un paon faisant la roue. Le député rêve d'un ministère socialiste où lui serait offert quelque sous-secrétariat, n'importe lequel, son incompétence étant générale. Le sénateur se prélasse au sommet de l'échelle de Jacob qu'il a gravie et qui est portée par son frère, l'utile kleptomane heureusement décédé. Et Joachim Rebut, le maire, prétexte les nécessités de la nature pour aller revoir à la lumière électrique la plaque de marbre où son nom est inscrit en lettres d'or. Mais le fluet M. Larivier échappe à la tentation, grâce à l'humiliation que lui inflige de loin la précieuse Mme Larivier.

Quel est ce tumulte qu'on entend là-bas? Une rixe éclate entre les maçons français et les charpentiers étrangers. La Colère accourt, y trouvant son compte. Mais pourquoi Max Gal, de sa grande taille, de sa grande voix, de son grand commandement, les apaise-t-il si vite? La Paresse aurait pu, tout au moins, le neutraliser. L'Avarice et l'Envie, plus favorisées par la chance, accompagnent, invisibles, les visiteurs nocturnes qui sont rentrés dans les maisons éclairées. Aux réflexions idylliques du matin ont succédé d'autres constatations plus agressives.

— Tu sais, Jean-Pierre, le chalet de cet ivrogne de Replat est plus commode que le nôtre. Pourquoi a-t-il une pièce de plus, et une cuisine avec une buanderie à côté? Il faut réclamer à la Compagnie. Oui, tu ne bouges pas plus qu'une borne. C'est moi qui m'en occuperai.

— Replat est plus riche que nous, Péronne.

— Ce serait bien la peine de changer, si c'est pour être toujours plus mal que les autres.

— As-tu vu, Fanchette, l'écurie des Chevillard? Il y a place pour six bêtes à cornes, et même pour deux ou trois veaux en plus. Et la nôtre n'en peut tenir que trois ou quatre.

— Ils en ont plus que nous, Joseph.

— Oui, mais on peut en acquérir.

— Tu diras ce que tu voudras, Alphonse, nous n'avons pas été bien traités. C'est toujours de même avec toi : on est injuste envers nous, et toi, tu ne dis rien, tu restes là comme un tronc de poirier sur quoi il ne pousse plus de poires...

Ceux de la Croix-aux-Chèvres et du Plan-aux-Vaches, qui ont un long chemin à parcourir pour rentrer chez eux, y rentreront lentement et dégoûtés à l'avance de retrouver leurs maisons basses et mal éclairées. Ceux de Vallères et de Valloires, du Chatelard et de Bellecombe ont le temps de s'attarder davantage, furètent partout et viennent s'empoisonner de fiel avant de partir. Même les petits bourgeois de Fontaine-Couverte et de Bellerive hochent la tête en appréciant le site et la construction. Mais c'est Jean-François Bastard qui a dit à sa femme le mot le plus agréable à l'Avarice déjà envieuse de l'Envie :

— Maintenant qu'on a une maison à Vallon-le-Jeune, pourquoi veulent-ils noyer Vallon-le-Vieux? On aurait deux maisons au lieu d'une. Le maire ne pourrait-il pas nous défendre ? Un maire, c'est fait pour ça.

Quant à la Luxure, elle gambade comme une petite folle parmi les danseurs et les danseuses, pousse un couple par-ci, pince un couple par-là, excite les musiciens, agite le vin dans les verres, met des fourmis dans les jambes, rougit les visages et brûle les corps.

Josette n'a pas encore accepté d'invitation. Les jeunes gens de Vallon et d'ailleurs, et les étrangers aussi, ont beaucoup tourné autour d'elle. N'est-elle pas, avec sa jupe foncée, son fichu en pointe, jaune avec des fleurs rouges, son petit bonnet en dentelles, sa petite figure en triangle, d'une patine rose et dorée sous les cheveux châtains coiffés à la Vierge et toute mangée par les grands yeux aux points d'or, parmi les plus agréables et les plus fraîches à regarder? L'amitié de son promis qui est posée sur elle la rend plus mystérieuse et plus attirante à la fois, et presque intimidante, sauf pour les audacieux ou pour les sots qui sont le nombre. Elle n'écarte personne tout à fait. Peut-être bien qu'elle dansera tout à l'heure. Elle ne sait pas encore. Elle n'est pas fixée.

— Allons-nous-en, lui propose Pierrette. Il est tard. Et

Mélanie doit rentrer pour tremper la soupe de Nicolas qui est allé dans la montagne.

— Encore un moment ! réclame la jeune fille.

— Cela t'amuse de voir danser ?

— Cela m'amuse et cela ne m'amuse pas, maman.

Elle le désire et le redoute. Elle en subit la contagion et cherche en vain à s'y dérober encore. Pourquoi Gaspard l'a-t-il abandonnée ? Pourquoi Gaspard est-il si loin ? S'il avait voulu, il serait là et danserait avec elle, poitrine contre poitrine et joue contre joue. Il reste là-bas volontairement. Peut-être ne l'aime-t-il plus ? Ces femmes voilées des pays sauvages, peut-être se dévoilent-elles ? Ah ! si elle ne doutait pas de lui ! Mais elle doute de lui parce qu'elle doute d'elle-même.

Le groupe des jeunes filles de Vallon s'en vient trouver Pierrette Bize, non pas les vierges folles comme Jeannette Chevillard ou Catherine Ducroz que les bonnes familles ne fréquentent plus, mais celles qui ne le sont pas ou du moins ne le sont pas encore, Annette Jacquemont, Pauline Martinet et deux ou trois autres :

— Laissez-nous Josette, madame Bize, et nous la ramènerons avec nous. On n'inaugure pas tous les jours un village tout neuf.

Pierrette ne voulait pas laisser Josette, et pourtant elle y a consenti. Les décisions se prennent ainsi, malgré soi. On se demande après comment on a pu les prendre. Elle désirait emmener sa fille et elle n'a pas refusé de la confier à ses compagnes. Voilà : il fallait se décider vite. Il y avait là cette Mélanie Hagard qui était pressée de retourner chez elle et qui la tourmentait pour partir. Alors elle n'a pas eu le temps de réfléchir suffisamment. Pas plus tôt partie, elle aurait souhaité de revenir et n'a pas osé.

Josette, n'est-ce pas ? ne peut pas rester sur sa banquette pour se contenter de regarder la danse. Elle a bien été forcée de danser. Elle a été prise dans l'engrenage. Demeurer assise à sa place, c'eût été désobliger ses compagnes et aussi les jeunes gens de Vallon et d'ailleurs qui s'obstinaient à l'inviter, malgré ses refus précédents. Elle est entrée dans la ronde, après toutes les autres, la dernière, et bientôt, — pas tout de suite à cause de Gaspard, — elle y a trouvé du plaisir. Ce plaisir est allé grandissant. Les deux inséparables, Serge et Balthazar, qui paraissaient

la guetter, se sont peu à peu rapprochés d'elle et peu à peu ils l'ont accaparée. Serge est blond, caressant et capricieux ensemble. Le grand Balthazar, fort et souple, quand il étreint sa danseuse, lui communique l'impression qu'elle ne pèse pas plus qu'une ombre et qu'il la portera jusqu'au bout du monde. Ils l'ont priée gentiment à boire un verre de vin chaud avec eux. Ce n'est pas défendu, et les garçons font ainsi des politesses. Comme elle les suit, leur groupe croise Max Gal qui passe l'inspection du village en liesse.

— Où vas-tu, petite? demande-t-il en passant à Josette qu'il connaît bien pour l'avoir vue avec Nicolas Hagard ou plutôt pour l'avoir remarquée parce qu'elle est jolie.

— Avec ces messieurs.

— N'y va pas et rentre chez toi.

Et il a passé très vite. C'est un homme brusque, habitué à commander et qui ne souffre pas qu'on lui réplique. Pourquoi ce conseil ou cet ordre? Il n'est pas préposé à la surveillance des jeunes filles. Les deux ouvriers se sont retournés :

— Eh bien! le patron, qu'est-ce qu'il vous a dit?

— Il vous fait la cour, le patron?

— Il m'a dit de m'en aller.

— Avec lui?

— Non, toute seule.

Ils ont ri bruyamment. La soirée a continué. A-t-elle bu, sans y prendre garde, un peu trop de vin chaud ou bien est-ce la danse qui lui a tourné la tête? Elle se sent lourde et lasse Elle veut rentrer chez elle. Mais, où sont allées ses compagnes? Elles sont déjà parties, ou bien elles se sont égrenées ici ou là, avec leurs danseurs. Elles ne sont pas désireuses de rentrer si tôt, et Josette est encore la plus sage. Serge et Balthazar la reconduisent, car il fait nuit noire malgré les étoiles, si lointaines, aussi lointaines que Gaspard à qui elle pense vaguement. Puisqu'ils sont deux, leur conduite est sans importance. Et les voilà sur le sentier désert qui traverse une sapinière pour remonter jusqu'à Vallon-le-Vieux.

HENRY BORDEAUX.

(La troisième partie au prochain numéro.)

SAINTE THÉRÈSE

IV [1]

LES GRANDES GRACES

« Je puis me tromper complètement, mais non pas mentir. Par la miséricorde de Dieu, je souffrirais plutôt mille morts : je dis ce que j'entends... »

(*Château intérieur*, chap. IV, II.)

« ...L'âme ne peut absolument pas douter que Dieu était en elle et elle en Dieu. Cette vérité lui reste si ferme que, même si des années se passent, sans que Dieu lui accorde de nouveau cette grâce, ni elle ne l'oublie, ni elle ne peut douter qu'elle l'a reçue... »

(*Ibid.*, chap. V, I.)

POUR DÉBLAYER LE TERRAIN

Avant d'entrer dans le détail de ces « grâces » extraordinaires, il importe peut-être, pour la tranquillité de notre esprit et la commodité de l'exposition, de commencer par déblayer le terrain de toutes les objections, dont se sont prévalus, depuis plus d'un siècle, les négateurs du surnaturel. Il en est de toute espèce, de subtiles et de grossières, de naïves et d'astucieuses. De même, pour les explications rationalistes qu'on a tentées des états mystiques : si la plupart sont absurdes, il en est de fort ingénieuses, d'assez spécieuses pour troubler des esprits peu familiarisés avec la doctrine et la spiritualité catholiques. Néanmoins, les unes comme les autres sont incapables de rendre compte, d'une façon satisfaisante et complète, d'états singuliers,

Copyright by Louis Bertrand, 1927.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1926, et 1er janvier 1927.

dont elles négligent toujours quelque élément essentiel. Ce sont des reconstructions, ou des assimilations arbitraires, où manque la pièce caractéristique et capitale qui, seule, pourrait les rendre plausibles. Et ainsi l'on ne nous offre qu'une contrefaçon du phénomène authentique et original, — et le mystère subsiste tout entier.

A côté de très sérieuses et très estimables études, qui ont, du moins, le mérite de serrer d'aussi près que possible le fait à expliquer et de ne s'arrêter que devant l'inexplicable, en le reconnaissant loyalement pour tel, du moins jusqu'à nouvel ordre, — il en est de follement présomptueuses et de copieusement ridicules. Dans cette catégorie, il sied de ranger toute la littérature pseudo-médicale, élucubrée sur le cas de sainte Thérèse. La vulgarité et la sottise, la bassesse d'âme et d'esprit que trahissent ces épais bouquins, finissent par exaspérer le courageux explorateur qui se décide à jeter la sonde dans ces bas-fonds de la « science ». Pour moi, ce qui me frappait le plus, dans ces écrits, — qui ne sont pas toujours signés de noms médiocres, — c'est l'imprécision des termes. En particulier, je ne connais rien de plus insupportable, pour un lecteur bien équilibré, que la phraséologie échevelée et romantique de Freud et de ses disciples, cet affreux jargon tudesque, à la fois barbare et pédant, qui bouche avec du grec, avec d'effroyables et hybrides néologismes helléno-latins, les trous de son ignorance. Et, à ce propos, qu'on me permette de remarquer combien ce vocabulaire, dit « scientifique », contraste avec celui de la théologie traditionnelle et orthodoxe : ce ne sont pas seulement nos médecins, ce sont nos philosophes universitaires qui auraient besoin de réformer leur terminologie à l'école des théologiens et de prendre auprès d'eux des habitudes de précision idéologique et verbale... Avec cela, le manque de méthode et d'esprit critique et ce pédantisme qui consiste à faire manœuvrer de pures entités, vides de tout contenu expérimental, pour fournir, vaille que vaille, une quelconque explication, de même qu'au XVIIe siècle, M. Daquin, médecin du Roi, mobilisait les « vapeurs » pour expliquer les défaillances, vertiges et mélancolies de Sa Majesté. Il faut ne pas hésiter à le dire, ni reculer enfin devant un bon débarras qui s'impose : toute cette littérature pseudo-médicale est à entasser sur de lourds tombereaux et à précipiter aux gouffres les plus prochains et les plus obscurs.

D'ores et déjà, une foule de points peuvent être considérés comme acquis par l'apologétique orthodoxe. Des réfutations péremptoires de nombre de théories, momentanément à la mode, ont été faites par d'excellents esprits, beaucoup plus compétents que ne saurait l'être un simple lecteur de sainte Thérèse : il ne peut qu'y renvoyer ses propres lecteurs. Il est évident, aujourd'hui, pour quiconque se donne la peine d'examiner sérieusement la question, qu'il est impossible de ramener les états mystiques à des cas de folie, d'hystérie, de névrose ou d'hypnose. Notons, d'ailleurs, en passant, combien la plupart de ces expressions sont vagues et mal définies et que, dans les milieux médicaux eux-mêmes, on ne croit plus à l'hystérie (telle du moins que la définissait Charcot) ni à l'hypnose qui passait pour en être une manifestation. Toutes ces assimilations superficielles reposent sur une confusion initiale et, d'ailleurs, voulue par leurs auteurs, qui, se faisant une loi de ne considérer ces phénomènes que par le dehors, mettent sur le même plan de purs états pathologiques et des états mystiques de caractère beaucoup plus complexe. Ils s'interdisent de « distinguer le vrai du faux mysticisme... et le sentiment religieux sain de ses maladies ». Avec ce système, nous voilà en plein gâchis. La qualité d'un état mystique est en raison directe de son orthodoxie. Si nous refusons de tenir compte de la « qualité » à la fois intellectuelle et psychologique de ces états, pour n'en considérer que les manifestations somatiques, une sainte Thérèse tombe au niveau d'une folle de cabanon. Je veux bien que, chez la folie et la sainte, les phénomènes extérieurs soient identiques, de même que les symptômes d'une maladie sont pareils chez un crétin et chez un homme de génie. Et il est assurément d'une bonne méthode scientifique de faire abstraction du génie et du crétinisme pour étudier et traiter cette maladie, parce que, dans ce cas, il n'y a aucun rapport entre la maladie et la qualité intellectuelle du patient. Mais, dans le cas des états mystiques, le côté psychologique est de la plus haute importance. On peut même dire que c'est le seul qui importe. Il n'y a pas de « transe » mystique sans l'état psychologique concomitant.

Certains, se rendant à ces raisons, veulent bien tenir compte du côté psychologique du phénomène mystique et même y voir tout l'essentiel ; mais, en se refusant à se prononcer sur l'ordre-

doxie de ces états, ils leur attribuent à tous la même valeur : ils ne considèrent que les tendances et les fins communes de tous les mystiques. Et voilà encore une fois sur le même plan des fous, des dégénérés et des êtres de haute intellectualité. Ils ne peuvent pas ne pas admettre qu'une sainte Thérèse, même dans ses états mystiques, manifeste une mentalité infiniment plus élevée que telle malade atteinte de folie religieuse. Pourquoi ne se demandent-ils pas si la raison de cette supériorité ne réside point précisément dans son orthodoxie ? Mais, dira-t-on, l'intelligence seule de sainte Thérèse suffit à établir cette supériorité. Prenons alors une autre mystique d'intelligence à peu près égale, une Mme Guyon, par exemple. Dans cette comparaison, sainte Thérèse garde toujours l'avantage, et n'est-ce point encore pour la même raison, je veux dire à cause de son orthodoxie ?

Ceux qui confondent ainsi tous les mystiques sous la même étiquette, ou qui ne veulent pas faire de différence entre ce qui est proprement mystique et ce qui est proprement pathologique, ceux-là sont généralement les mêmes qui mettent de la sexualité ou de l'érotomanie à la base des états mystiques. Des affirmations de ce genre sont vraiment prodigieuses chez des théoriciens à prétentions « scientifiques ». Sur quelle expérience, sur quelle constatation s'appuient-ils ? Sur quel mystique authentique se sont-ils livrés à ces expériences et ont-ils recueilli ces constatations ? Comment constater « scientifiquement » que les états d'oraison s'accompagnent d'excitation ou d'émotion sexuelle ? Ou bien ces mots de « sexualité » et d'« érotomanie » ne veulent plus rien dire, ou il faut avouer avec l'expérience commune, que le moindre émoi sexuel est absolument incompatible avec l'émotion religieuse. Ces deux états peuvent alterner, et ils alternent, en effet, dans la tentation. Mais ils ne se confondent pas, et il faut choisir entre les deux : c'est l'un ou l'autre... A cela on réplique que, dans ces cas, l'émoi sexuel peut être inconscient : ce qui n'est nullement prouvé. Admettons-le pourtant : cet émoi étant absolument incompatible avec l'émotion religieuse, le sujet ne tarde pas à percevoir un certain malaise, puis à prendre une conscience claire de la duperie. Et alors, c'est l'un ou l'autre qui disparaît. C'est la sexualité ou l'émotion religieuse qui triomphe.

D'autres expliquent les états d'oraison par l'action du

subconscient ou encore du *transsubliminal*, qui serait, si l'on peut dire, du subconscient de derrière les fagots, un subconscient à la suprême puissance. Les paroles intérieures, les révélations et les visions ne seraient pas autre chose qu'une brusque irruption de notre subconscient dans la lumière de la conscience. Par l'action de ce subconscient, les propres desseins du mystique, avec leurs objets précis, s'extérioriseraient à ses yeux et lui reviendraient sous forme de commandements divins. Ce serait quelque chose d'analogue à ce qui se passe dans le rêve, qui nous restitue, en plein sommeil, les images, les idées, les volitions et les préoccupations de la veille. Seulement, tandis que le subconscient du rêve ne produit que des fantasmes incohérents, absurdes, qui souvent même ne laissent pas de trace dans la mémoire, le subconscient des états mystiques serait capable de véritables prodiges, dont l'effet ébranlerait profondément la sensibilité et qui se marquerait dans l'esprit en traits ineffaçables : « Cette activité (1), nous dit-on, doit être *une intelligence, une pensée*, — une pensée secrète et singulièrement familière, si intime et si secrète qu'elle n'a point de peine à paraître à la conscience superficielle une pensée étrangère, *une pensée continue* et qui s'étend sur toute la vie, une pensée bien disciplinée par les habitudes de la conscience claire, *strictement orthodoxe* et naturellement riche en inventions qui s'accordent sans peine avec les exigences d'une croyance et d'une tradition que toute l'âme accepte. » Ce subconscient, qui est une intelligence, une pensée, une pensée continue et, de plus, strictement orthodoxe, n'a vraiment pas grand chose à faire pour se confondre avec lui. Sainte Thérèse, elle, n'hésite pas à y reconnaître Dieu lui-même.

Sérieusement, lequel est le plus difficile à admettre?... Ou bien une subconscience, qui est une pensée, une volonté et une activité intelligentes, en un mot un autre moi doué de toutes les facultés du moi conscient, mais élevées à une puissance extraordinaire, qui fait réellement partie du moi et en qui, toutefois, le moi conscient ne se reconnaît point? Ou bien une activité étrangère et transcendante, qui agit sur le moi conscient de la même façon que les autres personnalités qu'il sait lui être extérieures et étrangères?... Nous savons que nous

(1) Cf. Delacroix, *Les grands mystiques chrétiens*, p. 95.

sommes environnés de myriades d'êtres, différents de nous, et dont il est infiniment probable que nous ne connaissons et percevons qu'une infime partie. Parmi ces êtres, n'y en aurait-il pas de plus puissants que les autres, et, parmi ces plus puissants, un plus puissant que tous, l'Être des êtres ?... Mais, comme les précédentes, cette théorie du subconscient appliquée aux états mystiques a été suffisamment réfutée, on en a suffisamment montré les lacunes et les inexactitudes, pour que nous n'y insistions point davantage. Pas plus que la folie, l'hystérie, la névrose, ou l'hypnose, elle ne rend compte d'états très spéciaux, où subsiste toujours un inconnu irréductible.

***

Avant d'exposer, d'après sainte Thérèse elle-même, ces états et ces phénomènes extraordinaires, il faut donc faire table rase des prétendues explications scientifiques. Et il faut se défier aussi des concessions que certains catholiques, par affectation de libéralisme et sans nulle nécessité, s'empressent d'accorder aux adversaires du surnaturel. Ceux-là jettent un voile prudent sur les maladies, les crises et les troubles physiologiques que la Sainte a soufferts. Il me paraît, au contraire, qu'il sied d'y insister et de les mettre en pleine lumière. Non seulement, Thérèse a été une malade, avec des intermittences de paroxysme et de rémission, à peu près pendant toute sa vie, — elle a subi, en particulier, des maladies nerveuses qui ont fait de son corps un instrument d'une sensibilité, d'une délicatesse et d'une résonnance prodigieuses, — *mais elle a voulu souffrir*, souffrir continuellement, en vue d'une purification plus parfaite. Enfin elle a payé par des crises atroces, par la dislocation et le déchirement de sa pauvre enveloppe humaine, les états miraculeux auxquels elle fut élevée. Si le simple labeur de la production intellectuelle suffit pour détraquer un organisme, si l'hyperesthésie de l'inspiration brise le système nerveux et le laisse dans une prostration passagère, que sera-ce, lorsqu'il s'agit d'états aussi violents et épuisants que l'extase et le ravissement mystiques ? Il faut proclamer bien haut que Thérèse, prédestinée à des états pareils, ne pouvait être qu'une malade, une crucifiée perpétuelle.

Enfin, il y a une tendance chez certains à reléguer dans l'ombre et même à sous-estimer ces « grandes grâces » dont

nous allons parler. Il est bien certain, en effet, que les paroles intérieures, les révélations, les visions, les extases et les ravissements ne sont que des accessoires de l'union mystique : l'essentiel est cette union ineffable, où Dieu est perçu, goûté et senti. Mais qu'on veuille bien considérer que ces hauts états, étant, par définition, incommunicables et inexprimables, nous ne pouvons plus suivre la Sainte que par un acte de foi, quand elle essaie de nous en parler : nous sommes forcés de l'abandonner au seuil de l'oraison. Au contraire, les phénomènes accessoires établissent un lien entre elle et nous. Dans une certaine mesure, nous pouvons entendre avec elle ses voix et ses révélations, nous pouvons nous associer à ses visions, à ses illuminations, à ses extases et à ses ravissements. D'ailleurs elle-même y attachait le plus haut prix. Elle y voyait le point de départ de tout un renouvellement intérieur. Dans une de ses relations adressées à saint Pierre d'Alcantara, elle disait : « Notre Seigneur m'a donné ces désirs (de le servir et de vivre d'une vie parfaite) *et une augmentation de vertu*, dès le jour où il m'a favorisée de cette oraison de quiétude et de ces ravissements. Je trouve en moi une telle amélioration qu'à mon avis, j'étais jusqu'alors l'imperfection même. Ces ravissements et ces visions produisent en moi les grands effets dont je vais parler. *S'il y a quelque bien en moi, c'est sûrement de là que je le tiens...* » Et saint Pierre d'Alcantara, dans son approbation, confirme en ces termes le sentiment de la Sainte : « Depuis le temps qu'elle a ces visions, elle s'est avancée de plus en plus en la manière que dit saint Thomas... » Ajoutons que ces « faveurs » surnaturelles eurent la plus grande influence sur son apostolat et ses entreprises de réforme. Sans l'encouragement que lui donnèrent ces grâces, il est probable qu'elle n'aurait jamais eu l'audace de se lancer dans une œuvre si périlleuse.

On peut donc reconnaître l'importance de ces hautes faveurs dans la vie et la conduite de sainte Thérèse, sans nier pour cela l'essentiel des états mystiques. Son disciple, saint Jean de la Croix, l'a dit excellemment : « Ces communications tiennent encore de la faiblesse et de la corruption de la sensualité. Ces ravissements et ces transports, qui vont quelquefois jusqu'à disloquer les membres, sont le résultat ordinaire de communications qui ne sont pas purement spirituelles. *Mais ces phéno-*

mêmes ne se produisent point chez les âmes parfaites, déjà purifiées par la seconde nuit, c'est-à-dire par celle de l'esprit. Chez elles, les extases et les agitations de l'esprit, n'ont plus lieu : elles jouissent de la liberté de l'esprit, sans aucun détriment pour les sens... » N'oublions pas, d'ailleurs, que sainte Thérèse est arrivée à cet état parfait et que ce fut, si l'on peut dire, son état habituel pendant les dernières années de sa vie. Rien n'est plus rare : « Il n'y a, dit le même Jean de la Croix, qu'un petit nombre d'âmes qui arrivent à une si haute perfection. On en trouve cependant quelques-unes qui y sont parvenues : ce sont surtout les âmes dont la vertu et l'esprit doivent se propager dans la succession de leurs enfants spirituels. Dieu donne aux chefs de famille des richesses et des grandeurs en rapport avec les destinées providentielles de leur postérité selon la grâce. »

Quelles perspectives magnifiques sur la destinée de notre Sainte nous ouvrent ces quelques phrases! Cette vierge est marquée, dès le berceau, pour enfanter au Christ des âmes innombrables, et c'est pour cela qu'elle est munie de toutes les nourritures et de toutes les réserves de forces spirituelles que réclame une telle fécondité. Des physiologistes ont cru remarquer que les germes féminins sont plus riches en substances nutritives que les germes mâles, sans doute parce que les fonctions physiques de la mère exigent une plus grande dépense d'énergie vitale. Cette particularité se retrouverait donc dans l'ordre de l'esprit. Thérèse va être comblée de faveurs surnaturelles, son âme va devenir un réservoir inépuisable d'aliments spirituels, parce qu'elle est prédestinée à être une mère, — celle que la postérité va nommer, avec amour et vénération, la Mère Thérèse de Jésus.

Voici que son destin se dessine en traits de plus en plus splendides. Non seulement elle s'annonce comme une grande réformatrice d'ordres religieux, comme une entraîneuse d'âmes vers toutes les ascèses des vertus évangéliques, mais elle est marquée pour ravitailler de divin une humanité qui s'enfonce dans la matière. Qu'on veuille bien y réfléchir, on ne pourra pas s'empêcher de voir, dans cette apparition de Thérèse d'Avila et dans son action à ce moment précis de l'histoire, quelque chose de véritablement providentiel. Le vieux monde vient de découvrir l'Amérique. La fièvre de l'or s'est emparée de l'Es-

pagne et, de proche en proche, de toutes les nations maritimes de l'Europe. C'est le commencement d'une ère de prospérité matérielle encore inconnue ; et, par ailleurs, cette réussite littéralement *prodigieuse* d'avoir découvert et conquis un monde nouveau, avec des moyens infimes et rudimentaires, d'avoir, pour ainsi dire, élargi le vieil univers jusqu'à l'infini, tout cela a démesurément enflé la confiance de l'homme en lui-même, au point qu'il croit pouvoir se passer de Dieu. Enfin, c'est le moment où le protestantisme et, bientôt, le rationalisme commencent l'assaut du millénaire édifice catholique. L'ennemi va s'efforcer de dessécher et de tarir les sources de la haute spiritualité. Cela va être la mutilation pédante et inintelligente du dogme, l'embourgeoisement et la platitude de la vie, toutes ces influences déprimantes s'associant à cette soif de l'or, à ce besoin de s'enrichir et de jouir, — de tout ramener à la mesure de l'humain, — qui sera le signe caractéristique de l'ère moderne. Et c'est à ce moment que Thérèse paraît, pour dire à ces jouisseurs et à ces inventeurs de continents : « Vous cherchez un nouveau monde. J'en connais un qui est toujours nouveau, parce qu'il est éternel. O aventuriers, ô conquérants des Amériques, moi je tente une aventure plus difficile, plus héroïque que toutes les vôtres. Au prix de mille souffrances, pires que les vôtres, au prix d'une longue mort anticipée, je vais conquérir ce monde toujours jeune. Osez me suivre, et *vous verrez*!... Et vous qui niez Celui « par qui toutes choses ont été faites », je vous dis en vérité que je L'ai vu, et que, sans Lui, qui le soutient, votre bas monde, dont vous êtes si vains, va à la folie et à la ruine... » Et celle qui a initié ce bon combat a fini par triompher. Elle a suscité des forces vives qui, pendant des siècles, ont résisté à l'assaut de l'ennemi. Et, à cette heure trouble et presque désespérée, nous vivons encore, en grande partie, du bienfait de son exemple.

Croyants ou incroyants, quelle que soit l'attitude que l'on adopte, il est impossible de ne pas être frappé par ce qu'il y a, tout au moins, de paradoxal dans cette apparition de Thérèse d'Avila. On ne pouvait prendre plus hardiment le contre-pied des idées qui entraînaient l'humanité de ce temps-là, — laquelle était déjà celle d'aujourd'hui.

Non moins paradoxale est l'apparition des « grandes grâces » qui vont bouleverser sa vie et l'orienter vers l'apostolat et tous

les risques de la vie publique. Il semblerait que de telles faveurs dussent toucher surtout des âmes jeunes autant qu'enthousiastes et ignorantes du monde. Or Thérèse, au moment où elle reçoit ces faveurs décisives, est près de la cinquantaine. Ses enthousiasmes sont réfléchis, sa raison s'est mûrie et fortifiée. Elle a acquis une pénible et, quelquefois, cruelle expérience. Elle sait ce que c'est que la vie cléricale et monastique. Elle connaît aussi les gens d'église, — les religieuses ses compagnes, les moines, les évêques, les confesseurs et les théologiens. Elle pressent les difficultés, les intrigues, les persécutions auxquelles elle s'expose. Elle a déjà éprouvé tout cela. Et elle n'ignore pas l'accueil qui lui est réservé dans le siècle. Elle voit se liguer contre elle les gens de sa ville natale, les magistrats municipaux, les hommes de gouvernement. Pendant quelque temps, le Roi et le Nonce lui-même la tiendront en suspicion. Néanmoins, c'est à ce moment-là et malgré l'appréhension de si redoutables hostilités, qu'elle va prendre sa grande résolution et qu'elle y sera déterminée et affermie par des interventions surnaturelles et, on peut le dire, continuelles. Elle y est prête. Elle est armée, corps et âme, pour ce grand combat. Son intelligence est avertie et prémunie contre les illusions et les fantasmes de la vie intérieure. Sa prudence critique est sans cesse en éveil. Et son pauvre corps, torturé et affiné par la maladie, est devenu un des plus vibrants et des plus délicats instruments, où puisse jouer l'Esprit de Dieu.

Toutes ces circonstances appellent évidemment la réflexion. On ne se dissimule pas qu'il est possible d'opposer à la plupart d'entre elles des explications naturelles et, dans une certaine mesure, plausibles. Mais ces explications laissent toujours subsister des points obscurs, quand elles ne laissent pas de côté tout l'essentiel. Les nôtres ne se flattent pas non plus de supprimer tout mystère. Il y a, dans cette aventure de Thérèse d'Avila, assez de points lumineux : ce serait trop beau si tout était également clair et resplendissant.

PRÉSENCES ET VISIONS

Nous avons laissé Thérèse raffermie et délivrée de ses doutes par les mystérieuses paroles : « *Ma fille, c'est moi !* » Mais cette sécurité ne devait point durer. Ses ennemis ne désarmaient pas.

Les calomnies, les accusations d'imposture continuaient de plus belle. On la représentait comme une possédée, livrée à toutes les suggestions diaboliques. C'était le démon qui produisait en elle ces états mystiques où elle croyait voir l'opération de Dieu !.. A de certains moments, le concert de réprobation était tel que son confesseur, le père Balthazar Alvarez, s'en épouvantait. Ce jeune Jésuite, quelles que fussent son autorité de directeur de conscience, sa réputation de science et de vertu, ne se sentait pas assez fort pour tenir tête à toute une ville, à une véritable coalition de dévots, d'ecclésiastiques et de théologiens. Thérèse voyait arriver le moment où elle serait complètement abandonnée par lui et où elle ne trouverait plus de directeur. Qu'on y songe un instant ! C'était chose grave que de passer pour le complice d'une démoniaque. On conçoit que le père Balthazar Alvarez, confesseur de cette scandaleuse carmélite, ait tremblé pour lui-même.

Les craintes de celui-ci et tout le tumulte excité autour d'elle ne laissaient pas d'effrayer la Sainte elle aussi. Certes, quand elle était dans l'oraison, au moment où elle recevait ces révélations surnaturelles, ses terreurs et ses doutes se dissipaient. Mais à peine reprenait-elle contact avec le monde qu'elle retombait dans ses angoisses. Alors, la malheureuse demandait à Dieu de lui épargner ces grâces qui lui causaient un tel tourment et qui lui suscitaient de telles persécutions. Elle suppliait les personnes pieuses et dévouées, qui l'aimaient et qui croyaient à sa sincérité, d'unir leurs prières aux siennes, afin qu'elle fût délivrée de ces tribulations. Elle-même faisait des neuvaines, recourait à ses habituels intercesseurs, sainte Madeleine, saint Joseph, saint Augustin, auxquels elle adjoignait de nouveaux, comme saint Hilarion et l'archange saint Michel. « Or, dit-elle, au bout de deux ans, que nous ne cessions de prier, d'autres personnes et moi, pour obtenir ce que j'ai dit : ou que le Seigneur me conduisît par un autre chemin, ou qu'il manifestât la vérité, — *car les paroles qu'il m'adressait étaient presque continuelles*, — il m'arriva ceci : le jour de la fête du glorieux saint Pierre, comme j'étais en oraison, je vis près de moi, ou, pour mieux dire, je sentis, car, en vérité, je ne percevais rien ni des yeux de l'âme, ni des yeux du corps, mais il me paraissait que le Christ était auprès de moi et je voyais que c'était Lui qui me parlait, à ce qu'il me semblait. Pour moi, comme j'igno-

rais absolument qu'il pût y avoir de semblables visions, j'éprouvai une grande frayeur, au début, et je ne faisais que pleurer, bien que le Christ, avec une seule parole, dite pour me rassurer, me laissât, comme d'habitude, tranquille, contente et sans aucune crainte. Il me semblait que Jésus-Christ était sans cesse à mes côtés, et, comme la vision n'était pas imaginaire (1), — c'est-à-dire par *image*, — je ne voyais pas en quelle forme, mais je sentais très clairement qu'Il était toujours à mon côté droit et qu'Il était témoin de tout ce que je faisais et que, chaque fois que je me recueillais un peu, ou que je n'étais pas très distraite, je ne pouvais ignorer qu'Il était près de moi... »

Voilà donc, dans son accablante simplicité, le récit de cette chose prodigieuse! Tout autre que la Sainte eût forcé la voix, accumulé les expressions hyperboliques et dramatisé, d'une façon plus ou moins consciente, cette surnaturelle manifestation, pour nous en donner une idée égale à la commotion qu'elle dut en éprouver. Rien de pareil avec Thérèse, soit que l'habitude de ces apparitions en ait peu à peu diminué, à ses yeux, l'étrangeté, soit que, par une grâce spéciale, elle se fût tellement approchée du divin que les plus hautes présences lui étaient devenues en quelque sorte familières. Son âme purifiée se mouvait, pour ainsi dire, naturellement dans le surnaturel. Remarquons, d'ailleurs, le caractère involontaire et tout passif de cette vision intellectuelle. Bien loin de la provoquer, la Sainte nous dit que, sur l'ordre formel de ses confesseurs, elle y résistait de toutes ses forces. Elle priait, faisait des neuvaines, pour être délivrée de ces manifestations qu'on lui représentait comme des illusions sataniques. Que dis-je? elle s'armait d'un crucifix pour repousser Jésus-Christ lui-même. Et pourtant, bon gré mal gré, elle devait L'écouter et subir sa Présence. On alléguera, sans doute, que cette longue résistance avait fini par produire une véritable obsession de la personne du Christ, et qu'il n'en

(1) Les mystiques distinguent trois espèces de visions, qui peuvent quelquefois se réunir dans une même vision complexe : *la vision extérieure*, qui est la perception par l'organe naturel de la vue d'un objet naturellement invisible; *la vision imaginative*, ou *imaginaire*, vision tout intérieure, qui est une représentation sensible produite par Dieu, soit pendant la veille, soit pendant le sommeil; *la vision intellectuelle*, qui est la connaissance intuitive et surnaturelle de vérités ou de choses spirituelles, ou bien de choses corporelles, mais abstraites de toutes formes sensibles.

faut pas davantage pour expliquer les visions de la carmélite. Mais Thérèse s'attend à l'objection. Tant par déférence à l'égard des théologiens dont elle ne veut pas influencer les décisions, que par défiance d'elle-même, elle se garde de toute assertion tranchante. Notons, en effet, les formules précautionneuses dont elle se sert : « il me semblait, — à ce qu'il me paraissait... » Tout d'abord, elle ne veut rien affirmer, elle discute avec elle-même et avec le lecteur soupçonneux. Mais, finalement, aucune objection ne peut tenir contre la subtilité et la justesse de son analyse ni surtout contre un sentiment de certitude interne supérieur à tous les doutes.

Cette vision intellectuelle, c'est-à-dire sans images et sans formes sensibles, ne se confondrait-elle pas, en réalité, avec le sentiment de quiétude ou d'union mystique qu'on éprouve dans l'oraison ? « Dans cet état, dit sainte Thérèse, l'âme comprend que quelqu'un l'écoute par les effets et sentiments spirituels qu'elle éprouve de grand amour et de foi et autres déterminations jointes à de la tendresse. C'est une grande grâce de Dieu et celui à qui Il la donne doit en faire le plus grand cas. C'est une oraison d'un genre très élevé, mais ce n'est pas une vision. Dans l'oraison, Dieu nous fait comprendre qu'il est présent par les effets qu'il produit dans l'âme, comme je dis, et, de cette manière, Sa Majesté veut se rendre sensible à nous. Mais par cette vision, on voit clairement que c'est Jésus-Christ qui est là, *Jésus-Christ fils de la Vierge...* »

C'est à cette claire vision qu'elle fait appel, en définitive, comme au critère suprême. Son confesseur lui ayant demandé comment elle pouvait savoir que c'était Jésus-Christ, elle lui répondit qu'elle ne savait pas comment. « Néanmoins, dit-elle, je ne pouvais m'empêcher de comprendre qu'Il était près de moi, et *je Le voyais clairement*, et je Le sentais, et que le recueillement de mon âme était plus profond et plus continu que dans l'oraison de quiétude et que les effets en étaient bien supérieurs à ceux que j'éprouvais d'habitude, — et que c'était une chose très claire... » — Le confesseur lui demanda encore : « Qui vous a dit que c'était Jésus-Christ ? — Lui-même, plusieurs fois, répondit-elle. Mais, avant qu'Il me l'eût dit, la notion que c'était Lui était déjà imprimée dans mon entendement, et, avant cela, Il me le disait et je ne le voyais pas. Si une personne que je n'eusse jamais vue, ayant seulement entendu parler

d'elle, venait causer avec moi aveugle ou plongée dans une grande obscurité, et si elle me disait que c'est elle, je pourrais le croire, mais non pas l'affirmer aussi catégoriquement que si je l'avais vue de mes yeux. Dans cette vision, oui : sans voir, cette certitude s'imprime avec une évidence si claire qu'il ne paraît pas qu'on en puisse douter. Le Seigneur veut qu'elle soit gravée dans l'entendement de telle sorte qu'on n'en peut pas plus douter que de ce qu'on voit et même moins, car, pour ce qu'on voit, il nous reste quelquefois le soupçon d'être illusionnés. Dans cette vision, au contraire : bien que tout de suite on ait ce soupçon, on garde, d'autre part, une si grande certitude que le doute n'a plus de force. »

Ainsi, elle ne passe point par des alternatives de doute et de certitude. D'abord, surprise et effrayée par le prodige, elle craint d'être le jouet d'une illusion. Mais, dans le même moment, elle est obligée de se rendre à l'évidence. Ce sentiment de la présence divine ne peut même se comparer à celui qu'un aveugle ou une personne plongée dans l'obscurité pourrait avoir d'une autre personne qui serait près d'elle. « Ici, rien de semblable, pas d'obscurité : le Christ se représente à l'âme par une notion plus claire que le soleil. Je ne dis pas qu'on voit soleil ou clarté, mais une lumière, qui sans être perçue par les yeux matériels, illumine l'entendement, pour que l'âme jouisse d'un si grand bien... »

Voilà la « vision intellectuelle » nettement définie, avec son double caractère d'abstraction, — abstraction de toute forme sensible, — et de certitude immédiate et concrète : l'adhésion de l'intelligence se produit instantanément sur le vif. Thérèse, ignorante de la terminologie mystique, ne se rendit pas compte d'abord de la faveur qu'elle avait reçue. Plus tard seulement, elle apprit que cette vision est de l'ordre le plus élevé : « C'est ce qui m'a été dit, écrit-elle, par un saint homme, de haute spiritualité, je veux parler du Frère Pierre d'Alcantara. » Et, en effet, ce genre de visions abstraites semble bien exclure toutes les duperies des sens. La Sainte rapproche de cette vision intellectuelle un certain mode d'audition également intellectuelle, ou, en d'autres termes, de parole intérieure, qui, en définitive, semble bien n'être qu'un autre aspect, qu'une autre manière de considérer cette vision. Elle nous a déjà entretenus, plus haut, d'une certaine espèce de parole intérieure. Cette parole est dis-

tincte, on entend nettement chaque mot prononcé par l'interlocuteur invisible qui rend l'âme attentive à ses révélations et à ses enseignements. L'âme, si l'on peut dire, prête l'oreille. La parole, dont il s'agit maintenant, procède de manière différente. L'âme n'a pas besoin de l'écouter. Sans aucun travail d'attention, elle trouve en elle la vérité infuse et, si l'on peut dire, assimilée comme un aliment : elle n'a plus qu'à en jouir. « C'est comme si quelqu'un, sans apprendre, sans même avoir rien fait pour savoir lire, et sans avoir jamais rien étudié, trouvait en lui toute la science parfaitement comprise, ignorant comment et d'où elle lui est venue, puisqu'elle n'a jamais travaillé même à connaître l'a b c. Cette dernière comparaison explique, ce me semble, quelque chose de ce don céleste. L'âme se voit, en un instant, savante : pour elle, le mystère de la très sainte Trinité et d'autres mystères des plus relevés demeurent si clairs, qu'il n'est pas de théologien avec lequel elle n'eût la hardiesse d'entrer en dispute pour la défense de ces grandes vérités. Elle en demeure épouvantée... » Ce langage intuitif et illuminatif est un langage sans paroles, tandis que celui, dont il s'agissait précédemment, formulait des mots bien distincts. Ce verbe intérieur et illuminant, sainte Thérèse l'appelle « le langage du Ciel ». C'est celui dont Dieu se sert pour enseigner l'âme, et, sans doute, c'est celui dont les âmes, affranchies des sens, se servent pour converser entre elles. On voit, d'ailleurs, le rapport étroit qu'il y a entre cette manière d'audition et la vision intellectuelle. Dans les deux cas, l'entendement prononce son adhésion sur une intuition immédiate : l'âme sait que c'est le Christ qui est là, comme elle sait que c'est Lui qui profère ces paroles intérieures, si belles et si sages.

Répétons-le encore : ces subtiles analyses, ces raisonnements, Thérèse ne les fit que beaucoup plus tard. Sur le moment, ce qui dominait en elle, c'était, tout à la fois, l'émerveillement et l'épouvante. Elle croyait fermement ce dont son intelligence et son âme tout entière lui apportaient le témoignage. Mais, comme toujours, on semait le trouble et le doute dans son esprit. Perpétuellement, elle avait peur de se tromper. Et, néanmoins, dit-elle, les visions continuaient, « et le Seigneur me rassurait ».

Il s'agit, ici, des visions intellectuelles, que la Sainte vient de décrire de façon si précise et si complète. Celles, dont il va

être question, appartiennent à un autre ordre : ce sont des visions dites « imaginatives » ou « imaginaires », c'est-à-dire qui consistent en images intérieures, ou qui admettent certaines données sensibles. Elles sont considérées par les théoriciens de la mystique, comme étant d'un ordre inférieur. Mais, naturellement, ce sont elles qui frappent le plus l'imagination. C'est par elles que sainte Thérèse a peut-être le plus agi sur les âmes de son temps et de tous les temps. Empressons-nous d'ajouter que ce sont aussi celles qui scandalisent ou déconcertent le plus le lecteur profane, ou incroyant. Pour suivre la Sainte dans cette voie, non seulement un entraînement est nécessaire, mais toute une instruction, tout un « savoir », sans parler de dispositions et de qualités d'âme qui manquent aux non-catholiques, ou aux catholiques superficiels.

Elle, qui est au-dessus de ces timidités, comme de ces ignorances, elle entre sans préambule et sans la moindre hésitation, dans le vif de son prodigieux sujet.

« Un jour, dit-elle, que j'étais en oraison, le Seigneur daigna me montrer seulement ses mains : elles étaient d'une si parfaite beauté que je ne saurais rien y ajouter. J'en eus une grande frayeur, comme toujours lorsque le Seigneur commence à m'accorder quelque grâce surnaturelle. Quelques jours après, je vis aussi son divin visage, — et ce fut encore une absorption de tout mon être. Je ne pouvais d'abord comprendre pourquoi le Seigneur se montrait ainsi à moi peu à peu, car, depuis, il m'accorda la grâce de le voir tout entier. Depuis, j'ai fini par comprendre que Sa Majesté me conduisait d'une manière conforme à la faiblesse de ma nature... »

Enfin, le jour de la Saint-Paul, comme elle était à la messe, elle put contempler, tout entière, la Très sainte Humanité du Christ. Elle la vit dans toute la beauté et toute la gloire de la Résurrection. Et, dans la relation qu'elle en adresse à son confesseur, elle ajoute : « Ce que je vous ai dit de mon mieux, je ne le répéterai pas ici. Cela m'a donné un grand mal : *on ne peut parler de ces choses, sans se défaire soi-même.* Je me borne à vous dire que quand il n'y aurait, pour délecter la vue dans le ciel, que la grande beauté des corps glorifiés, ce serait une gloire inouïe spécialement de contempler l'Humanité de Jésus-Christ Notre Seigneur. Si, dès ici-bas, il ne nous montre de Sa Majesté que ce qu'en peut souffrir notre misère, que sera-ce là

où nous jouirons entièrement d'un tel bien ?... » Cette beauté des corps glorieux est telle que l'âme qui les contemple entre dans un trouble extraordinaire. Mais la vision qu'en avait la Sainte était purement imaginaire, c'est-à-dire une pure image intérieure et non une réalité extérieure, une hallucination perceptible par les sens. « Je ne la vis jamais, dit-elle, ni celle-là, ni aucune autre, avec les yeux de mon corps, *mais avec les yeux de l'âme.* »

Tout d'abord, elle en éprouva comme une déception, non pas au moment même de l'apparition, mais par la suite, lorsqu'elle essayait de raisonner sur ce cas étrange. Elle croyait que ces images intérieures n'étaient que de vains fantasmes, des produits de son imagination. « Mais, dit-elle, le Seigneur mit un tel empressement à me faire cette grâce et à me manifester cette vérité que, bien vite, je cessai de douter si c'était une illusion, et, depuis, je vis très clairement ma sottise. Car, même si j'avais passé de longues années à essayer de me figurer par l'imagination une telle beauté, je ne l'aurais jamais pu, je n'aurais jamais su, parce que la seule blancheur, le seul resplendissement de cette beauté excède tout ce que l'on peut imaginer ici-bas. Ce n'est pas un resplendissement qui éblouit, mais une blancheur suave et une splendeur infuse, qui est un délice infini pour la vue et qui ne la fatigue pas, de même que la clarté qui nous fait voir une beauté si divine. C'est une lumière si différente de celle d'ici-bas, que la clarté du soleil que nous voyons paraît sans éclat en comparaison de cette clarté et de cette lumière qui se représente à la vue : quand une fois on l'a perçue, on voudrait ne plus ouvrir les yeux... Non point qu'on voie quelque chose de semblable au soleil, ni que cette lumière rappelle celle du soleil. Pour tout dire, c'est elle qui paraît être une lumière naturelle, tandis que l'autre est une chose artificielle. C'est une lumière qui n'a pas de nuit et qui, parce qu'elle est toujours lumière, n'est troublée par rien. Enfin elle est de telle sorte que, malgré tous les efforts d'esprit répétés pendant une vie entière, il serait impossible de s'imaginer comme elle est. Dieu la met si soudainement devant nos yeux qu'on n'aurait pas le temps de les ouvrir si cela était nécessaire. Mais peu importe qu'ils soient ouverts ou fermés. Si le Seigneur le veut, nous voyons malgré nous. Il n'y a pas de distraction qui soit capable de l'empêcher, ni résistance, ni

soin, ni précaution. *Cela, je l'ai bien expérimenté*, comme je vais le dire... »

Elle avoue qu'elle ne sait pas comment cela peut se faire. Elle laisse à son confesseur ou aux théologiens la tâche d'expliquer le mode de ces visions. Elle se bornera, quant à elle, à apporter ce qu'elle a « expérimenté », ce qu'elle a vu : « En certaines circonstances, dit-elle, ce que je voyais ne me semblait être qu'une image; mais, en beaucoup d'autres, il m'était évident que c'était le Christ lui-même; cela dépendait du degré de clarté où il daignait se montrer à moi. Certaines fois, c'était si confus, que cela me paraissait une image, mais non comme les portraits d'ici-bas, si parfaits soient-ils. Car, si c'était une image, c'était une image vivante. Ce n'est pas un homme mort, c'est le Christ vivant. Il nous fait comprendre qu'Il est à la fois Dieu et homme, non comme Il était dans le sépulcre, mais comme Il en sortit après sa résurrection. Et Il vient, parfois, avec une si grande majesté que l'on ne peut pas douter que ce ne soit le Seigneur lui-même, spécialement quand on vient de communier : car nous savons déjà qu'Il est là, comme la foi nous le dit. Il apparaît tellement maître de cette auberge de l'âme que l'âme, semble-t-il, se dissout tout entière pour se fondre dans le Christ. O mon Jésus, qui pourrait faire comprendre la majesté avec laquelle Vous Vous montrez! Et combien Vous êtes Seigneur du monde entier et des cieux et de mille autres mondes, de mondes et de cieux innombrables que Vous pourriez créer! L'âme comprend, par la majesté où Vous apparaissez, que tout cela n'est rien en comparaison de ce que Vous êtes Seigneur de tout cela!... »

Mais, somme toute, l'imagination ne pourrait-elle pas se représenter ainsi la personne du Christ? Pour écarter ce retour d'une objection persistante, Thérèse se sert d'une comparaison fort ingénieuse : Admettons, dit-elle, que l'imagination puisse, jusqu'à un certain point, se représenter Notre Seigneur (non pas une image banale du Christ, mais le Christ vivant, — en gloire et en majesté, — tel qu'elle vient de nous le décrire), l'âme serait pareille à une personne qui essaie de dormir et qui, malgré tous ses efforts, et quoiqu'elle ait même, à de certains moments, l'illusion de dormir, reste néanmoins éveillée. En effet, nos efforts pour nous halluciner nous-mêmes, n'aboutissent qu'à nous rendre plus évidente la réalité de notre hallu-

cination. Si cette hallucination est involontaire, elle produit encore une grande fatigue physique et elle n'influence que faiblement ou passagèrement notre volonté. Qu'on songe à l'accablement douloureux qui suit le cauchemar : « L'âme, conclut la voyante, en est affaiblie. Au lieu de nourriture et de forces, elle ne trouve que lassitude et dégoût. Dans la vision véritable, au contraire, il lui reste des richesses qui défient toute louange. Au corps lui-même, elle donne la santé et il en demeure réconforté. »

Pendant deux ans et demi, environ, la Sainte, d'après son propre témoignage, eut « presque continuellement » des visions de ce genre, visions totales ou partielles de l'Humanité du Christ. Et elle ajoute : « Tandis qu'Il me parlait et que je considérais cette grande beauté, et la suavité avec laquelle Il prononce ces paroles, de cette bouche si belle et qui est divine (quelquefois avec sévérité), j'avais un désir extrême de connaître la couleur de ses yeux ou leur grandeur, afin de pouvoir le dire. Jamais je n'ai mérité de les voir. C'est assez que j'essaie : la vision se perd complètement. Cependant, quelquefois, je vois qu'Il me regarde avec compassion. Mais ce regard a une telle force que l'âme ne peut le supporter et elle est saisie par un ravissement si soudain que, pour mieux en jouir, elle perd cette vision de beauté. Ainsi, il est inutile de vouloir, ou de ne pas vouloir. Il est évident que le Seigneur ne veut de nous qu'humilité et confusion. Nous n'avons qu'à prendre ce qu'Il nous donne et à louer Celui qui donne... » Humilité et confusion, voilà donc à quoi se réduisent les sentiments exaltés que suscite, dans l'âme de la voyante, cette ineffable beauté de l'Homme-Dieu. Répétons-le encore : nulle trace de sensualité, de délectation morose dans ces extases décrites d'une façon si brève et si saisissante. Thérèse a soin de bien spécifier que la vision véritable se reconnaît à son caractère de pureté et de chasteté absolues. Il faut rapprocher ce passage d'un autre non moins significatif, où elle nous dit que, dans ses premières oraisons mentales, lorsqu'elle évoquait l'image du Christ, au Jardin des oliviers, le visage ruisselant d'une sueur de sang, elle aurait voulu étancher cette sueur pitoyable. Mais elle n'osait pas se déterminer à ce geste, même mentalement, *par le sentiment qu'elle avait de la grandeur de ses péchés*. Je le demande : jamais amoureuse a-t-elle éprouvé de ces scrupules ?

La femme, qui nous fait cette confession, n'apportait aux pieds du Christ que « le cœur contrit et humilié » dont parle l'Écriture. Elle vient de nous le dire : « humilité et confusion, voilà tout ce que le Seigneur veut de nous !... »

Elle le voyait surtout en gloire, tel qu'après sa résurrection. Ce joyeux et lumineux génie se détournait instinctivement des spectacles d'horreur, comme des lieux et des êtres de ténèbres. C'était toujours en cet état de gloire qu'elle l'apercevait dans l'Hostie, au moment de la communion. Néanmoins, elle reconnaît que, dans ses heures d'angoisse et dans ses tribulations, elle a vu Notre Seigneur lui montrer ses plaies pour l'aider à souffrir et la réconforter. Il lui est donc apparu avec les stigmates de sa Passion, et aussi en croix. « Je L'ai vu, dit-elle, au Jardin, rarement couronné d'épines. Enfin je L'ai vu portant sa croix. S'Il m'apparaissait ainsi, c'était à cause des besoins de mon âme ou de celles d'autres personnes. *Mais toujours sa chair était glorifiée.* » Ce dernier détail est de la plus haute importance. Quand Thérèse voit le Christ en vision imaginaire, ce n'est pas un homme de chair qu'elle contemple, c'est un corps glorieux.

Ces apparitions et ces révélations furent assurément très fréquentes pendant les deux années et demie dont elle nous parle. Mais on peut affirmer qu'elles ne cessèrent jamais complètement et que Thérèse en fut, dès lors, favorisée pendant toute sa vie. Elle a consigné un certain nombre de ces grâces dans ses *Relations*, simples notes adressées à ses confesseurs ou à quelques personnes spirituelles. En voici quelques-unes, qui se distinguent par l'extraordinaire puissance de l'accent, la profondeur de l'émotion ou de l'intuition, une tranquille et sainte audace dans les plus déconcertantes affirmations... « Une nuit (c'était à Séville, au moment où elle venait d'être déférée à l'Inquisition), me trouvant un peu recueillie, je considérais combien présent m'avait été jusqu'ici Notre Seigneur, qui me paraissait véritablement être Dieu vivant. J'étais en cette pensée, lorsqu'Il me dit, — et il me parut que c'était au plus profond de moi, comme du côté du cœur, — par vision intellectuelle : « *Je suis là, mais je veux que tu voies le peu que tu peux sans moi !...* » Instantanément, je repris confiance et toutes mes craintes me quittèrent. Et, la même nuit, à matines, le Seigneur encore, dans une vision

intellectuelle, si puissante qu'elle paraissait presque imaginaire, se posa dans mes bras, à la manière dont on représente « la Cinquième angoisse » (c'est-à-dire l'angoisse de la Vierge tenant dans ses bras le cadavre de son Fils). Cette vision m'épouvanta, parce qu'elle était très nette et si proche de moi que je me demandais si ce n'était pas une illusion. Mais Il me dit : « *Ne t'effraie pas de cela, car l'union de mon Père avec ton âme est incomparablement plus grande!* » Cette vision a duré jusqu'à ce moment. Ce que j'ai dit de Notre Seigneur m'a duré plus d'un mois... »

Voici une autre apparition d'un caractère peut-être plus audacieux encore dans sa divine familiarité : « Ce jour-là, après la communion, il me sembla que je vis très clairement Notre Seigneur s'asseoir près de moi. Il se mit à me consoler avec la plus grande bonté et me dit entre autres choses : « Me voici près de toi, ma fille, c'est Moi! Montre-moi tes mains! » Il me sembla qu'Il me les prenait et qu'Il les portait à son côté, — et Il me dit : « *Regarde mes plaies! Tu n'es pas sans Moi : la vie est courte et passe promptement.* » Par certaines de ses paroles, je compris que, depuis son Ascension dans les cieux, Il n'est plus jamais descendu sur la terre, si ce n'est dans le très saint Sacrement, et qu'Il ne s'est communiqué à personne. Il me dit qu'à sa Résurrection, Il avait visité Notre Dame, parce qu'elle était alors dans une grande détresse, et que sa douleur l'absorbait et la terrassait tellement qu'elle n'avait pas encore pu revenir à elle, pour jouir de cette joie de la Résurrection. Par là je compris cet autre transpercement que j'avais souffert (1), mais qui était si différent. Ah! que dut être celui de la Vierge!... Et Notre Seigneur me dit qu'Il était resté longtemps avec elle, et qu'il avait même fallu qu'Il la consolât!... »

Et ceci qui dépasse tout par l'ardeur de la soif et de l'ivresse mystiques! « Le dimanche des Rameaux, comme je venais de communier, je fus prise d'une grande extase, de sorte que je ne pouvais avaler la Sainte Forme. Je l'avais encore dans la bouche, lorsqu'il me sembla, une fois revenue à moi, que toute ma bouche était remplie de sang, que mon visage et mon corps tout entier en étaient couverts, comme si le Seigneur venait de le répandre. Il me sembla que ce sang était chaud et que la

(1) C'est une allusion au miracle de la Transverbération, dont nous allons bientôt parler.

suavité que j'éprouvais alors était excessive. Et le Seigneur me dit : « *Ma fille, je veux que mon sang te profite. Ne crains pas que ma miséricorde vienne à te manquer. J'ai répandu mon sang au milieu des plus grandes douleurs, et tu en jouis au milieu des délices comme tu le vois. Je te paie bien le plaisir que tu m'as fait à pareil jour.* Il ajouta les dernières paroles, parce que, depuis plus de trente ans, je communiais ce jour-là, si je le pouvais, et je m'appliquais à bien préparer mon âme pour y héberger le Seigneur... »

Peut-on rien imaginer de plus brûlant et, en même temps, de plus hardi dans la familiarité du divin ! Il faut être des saintes (par exemple sainte Catherine de Sienne, avant sainte Thérèse), pour oser se baigner ainsi dans le sang eucharistique ! Et pourtant cette hardiesse n'est qu'apparente. Ce que les esprits prévenus peuvent considérer comme une débauche de folle imagination n'est que l'illustration sensible d'un dogme que tout chrétien doit admettre et dont il peut se faire l'application personnelle : « J'ai versé telle goutte de sang pour toi ! » dit le Christ à Pascal, dans le fameux *Mystère de Jésus*. En réalité, chaque chrétien, en particulier, a droit à tout le sang du Christ. La faute étant commune à tous, la Rédemption est aussi commune à tous. Sainte Thérèse ne réclame donc, ici, aucun privilège spécial. Elle ne se targue point d'une faveur qui serait refusée aux autres. La grâce insigne qu'elle reçoit, c'est l'affirmation, ou plutôt la confirmation sensible et particulière d'une vérité admise et crue de tous. Ce bain de sang sacré, qui pourrait émouvoir dans une âme moins angélique que la sienne, une sentimentalité et même une sensualité équivoques, n'est pour elle que la promesse infiniment tendre, par la bouche du Sauveur, de son salut éternel. Qu'on relise, ligne par ligne, ces confessions candides, terrassantes de candeur et de sincérité, ces notes intimes, dont nous avons serré le texte d'aussi près que possible, on n'y trouvera pas un mot qui ne respire la plus chaste spiritualité. Quand le Christ lui prend la main et qu'Il l'approche de son côté pour lui faire toucher sa plaie, elle ne voit dans ce geste que le rappel de ce qu'Il a souffert pour les hommes et de la nécessité pour elle-même, après tant de tribulations, de souffrir encore, à l'exemple de son Seigneur. Mais ces souffrances ne dureront pas toujours : « Regarde mes plaies !... La vie est courte et passe promptement ! » Et, plus

haut, lorsqu'elle reçoit, dans ses bras, le cadavre divin, comme la Vierge de la Cinquième angoisse, elle s'épouvante de ce contact sacré. Quoi! La chair divine du Christ si proche de la sienne!... Mais, tout de suite, la parole sublime qui la rassure : « Ne t'effraie pas de cela! Car l'union de mon Père avec ton âme est incomparablement plus grande! » Par ces seuls mots, la pensée de Thérèse est illuminée jusque dans ses intimes profondeurs : « Est-il possible, Seigneur, que la pécheresse que je suis tienne dans ses bras Votre chair adorable? » Et le Christ de répondre : « L'union de mon Père avec ton âme est incomparablement plus grande! » C'est-à-dire : « Puisque ton âme est unie à mon Père, tes mains peuvent bien toucher ma très sainte Humanité. Par elle, tu commences une union qui s'achève en Dieu! »

Ce n'est là, d'ailleurs, qu'une vision entre mille, au moins égales en splendeur et en signification mystiques. Et qu'on ne croie pas que j'exagère. Ce chiffre, pris au pied de la lettre, est très probablement encore inférieur à la réalité. Thérèse a vécu réellement dans l'intimité du Christ. A partir du moment où nous sommes arrivés, pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie, il ne s'est peut-être pas passé un seul jour où elle n'ait entendu Sa voix et où elle ne L'ait senti à côté d'elle. C'était l'Ami de tous les instants, celui à qui l'on confie ses peines, celui qui console, qui aide et qui guérit. Elle raconte qu'un soir, comme elle ne pouvait pas manger, à cause de ses vomissements quotidiens, elle mit du pain devant elle, sans se décider à le couper, ni même à y toucher. Tout à coup, le Christ lui apparut, et il lui sembla qu'Il rompait un morceau de pain et qu'Il l'approchait de sa bouche, et qu'Il lui disait : « Mange, ma fille! Et fais passer ce pain comme tu pourras! J'ai chagrin de ce que tu souffres. Mais en ce moment, il convient que tu souffres!... » Quand on lit cette scène d'une divine tendresse et qu'on essaie de se la représenter, il est impossible de ne pas se rappeler que Thérèse est une Espagnole et une grande dame. Au sentiment tendre qui déborde de cette confession, se mêle une sorte de galanterie sacrée. En ce temps-là, — et aujourd'hui encore, — quand l'hôte espagnol veut faire honneur à son invité, il détache délicatement un morceau d'un mets ou d'un fruit et, avec un geste gracieux, il le tend vers sa bouche... Mais le Christ a toute espèce d'atten-

tions pour celle qu'Il appellera bientôt son épouse. Aux cadeaux spirituels dont Il la comble, Il joint de véritables présents, des joyaux dont elle est seule à percevoir l'éclat, sans doute de même nature que le resplendissement des corps glorieux : « Un jour, dit-elle, que je tenais à la main la croix de mon rosaire, Notre Seigneur la prit dans la sienne, et, quand Il me la rendit, elle était faite de quatre grandes pierres précieuses, beaucoup plus belles que des diamants, sans comparaison aucune. Mais il n'y en a pas de possible : le diamant paraît quelque chose de faux et d'inférieur à côté de ces pierres surnaturelles. Les cinq plaies y étaient merveilleusement gravées. Et Il me dit que je la verrais ainsi désormais. Et, en effet, il en fut ainsi : je ne voyais plus le bois dont cette croix était faite, mais les pierres précieuses. *Personne autre que moi ne les voyait...* » Pour Thérèse, il y avait une sorte de parenté spirituelle entre les splendeurs des gemmes et les splendeurs célestes. C'est pourquoi, sans doute, elle a toujours aimé les pierreries. Le goût féminin pour la parure est évidemment à l'origine de cette prédilection. Ce goût persista peut-être chez elle jusqu'à la fin, mais transformé et sublimé. Elle méprisait les joyaux en eux-mêmes et ne daignait les remarquer, à l'occasion, que parce qu'ils lui rappelaient la gloire des choses du ciel.

Un de ses confesseurs nous rapporte, à ce propos, cette anecdote charmante : « Elle reçut un jour, à Burgos, la visite d'une dame nouvellement mariée, belle et richement parée. Entre autres ornements, cette dame portait des perles très fines, ainsi que deux ou trois diamants de grand prix, qui étaient bien disposés et la paraient admirablement. Dès que cette dame fut sortie, la Mère m'interpella en ces termes : « Dites-moi, Père Pierre, avez-vous vu doña Fulana? — Oui, ma mère! Pourquoi me demandez-vous cela? — *Ne vous semble-t-il pas qu'elle est belle, qu'elle a l'air agréable et que ses perles sont jolies?* — Je n'ai pas fait attention à tout cela. Mais tout le monde dit qu'elle est belle et bien parée. La Sainte se mit à sourire et ajouta : « Ces diamants seraient bien mieux à orner mon Enfant-Jésus! Pour moi, toutes les choses de la terre me paraissent fort laides. » Cette conclusion, c'est celle qui ressort d'une autre anecdote, antérieure à celle-ci, plus gracieuse encore peut-être, et qui nous est contée par la Sainte elle-même. Elle se trouvait alors à Tolède, chez une très grande dame, doña Louise de la

Cerda, la propre sœur du duc de Medina-Celi : « Durant mon séjour chez cette dame, nous dit-elle, je fus une fois saisie de ce grand mal de cœur auquel j'étais si sujette. Comme cette dame est d'une admirable charité, elle me fit apporter des joyaux d'or, des pierreries de grand prix et, en particulier, un diamant qu'elle estimait beaucoup, pensant que cette vue me mettrait en joie. Mais, moi, je riais en moi-même et j'avais pitié de voir ce qu'estiment les hommes, en me souvenant de ce que le Seigneur nous garde en réserve... » Oui, sans doute, la sainte méprise pieusement les joyaux de la grande dame. Mais pourquoi celle-ci pensait-elle lui faire plaisir en les lui montrant? Quelle charmante idée, — et bien féminine encore, — que d'apporter des pierreries à sainte Thérèse pour dissiper son mal de cœur!... Assurément, Louise de la Cerda, qui était une personne de haute spiritualité, savait que les beautés matérielles ne sont, aux âmes mystiques, que des échelons pour gravir jusqu'aux spirituelles...

Toutes ces visions, — imaginaires ou intellectuelles, — ont le Christ pour objet. Ce ne sont pas les seules, tant s'en faut, qu'ait eues sainte Thérèse. Les deux autres personnes divines, la Vierge et les Saints, les Anges eux-mêmes se sont manifestés à elle. Chacune de ces apparitions, des plus insistantes aux plus fugitives, est comme baignée de grâce et de lumière. Pour les âmes croyantes, il s'en dégage, avec une haute signification mystique, une poésie à la fois suave et éblouissante, — témoin cette vision, dont elle fut favorisée, étant prieure de l'Incarnation, dans l'église même du couvent : « La veille de la Saint-Sébastien, nous dit-elle, comme on commençait à chanter le *Salve*, je vis la Mère de Dieu, entourée d'une grande multitude d'anges, descendre vers la stalle de la prieure, où se trouvait une statue de Notre Dame et occuper elle-même cette place. A ce qu'il me paraît, ce n'est pas la statue que je vis alors, mais cette Notre Dame que je dis. Il me sembla qu'elle ressemblait un peu à cette Vierge que me donna la comtesse (1). Mais je n'eus pas le temps de déterminer cette ressemblance. J'entrai aussitôt en extase. Je vis alors, au-dessus de la corniche des stalles du chœur et au-dessus des prie-Dieu qui sont devant, un

(1) C'est un tableau représentant la Vierge qui fut donné à la Sainte par Doña Maria de Velasco y Aragon, comtesse d'Osorno, — tableau que l'on vénère, aujourd'hui, au couvent de Saint-Joseph d'Avila.

grand nombre d'anges. Ils ne m'apparurent pas néanmoins sous une forme sensible, parce que la vision était intellectuelle. Je demeurai ainsi tout le temps que dura le chant du *Salve...* »

Elle vit aussi des religieux lui apparaître en état de grâce, ou même en gloire, soit après leur mort, soit de leur vivant, par une vue prophétique. Ainsi pour le Père Gratien, son disciple bien-aimé, qu'elle appelle, dans le langage conventionnel de sa correspondance, son *Elisée* : « Un jour, dit-elle, que j'étais très recueillie et que je recommandais Elisée à Dieu, j'entendis : *C'est mon véritable fils : je ne manquerai pas de l'aider*, ou une autre parole de cette sorte, car je ne me la rappelle pas exactement. La veille de Saint-Laurent, au sortir de la communion, mon esprit était tellement distrait et troublé que je ne pouvais me recueillir. Je commençai à porter envie à ceux qui habitent les déserts, persuadée que, n'entendant et ne voyant rien à l'extérieur, ils devaient être exempts de ces distractions ; j'entendis alors ces paroles : « Tu te trompes beaucoup, ma fille ! Les tentations du démon y sont au contraire plus fortes qu'ailleurs : prends patience ! Tant que dure la vie, on ne saurait échapper à ces épreuves. » Je réfléchissais à ces paroles, quand, tout à coup, il me vint un recueillement intérieur, accompagné d'une lumière si grande, que je me croyais dans un autre monde. Mon esprit se trouva au dedans de lui-même comme au milieu d'un bosquet et jardin très délicieux. Je pensai aussitôt à ce que dit le livre des Cantiques : *Veniat dilectus meus in hortum suum.* J'y vis mon Élisée : il n'était nullement noir, à coup sûr, mais d'une ravissante beauté. Il portait sur la tête une sorte de guirlande de pierres très précieuses. Des vierges, en grand nombre, le précédaient. Elles tenaient à la main des palmes et chantaient toutes des cantiques à la louange de Dieu. Je ne m'appliquai qu'à ouvrir les yeux, pour distraire mon attention, sans y réussir. Il me semblait même qu'il y avait un concert d'anges et d'oiselets. Mon âme en goûtait la suavité, sans les entendre, car elle était tout entière plongée dans la joie. Comme je m'étonnais de ne voir là aucun autre homme, il me fut dit : « Celui-ci a mérité d'être au milieu de vous autres (les vierges) et cette fête que tu vois aura lieu le jour qu'il fixera en l'honneur de ma Mère. Hâte-toi, si tu veux arriver là où il est. » Cette vision, à laquelle je ne pouvais faire

diversion, tant était excessive la joie de mon âme, dura plus d'une heure et demie, chose qui ne m'arrive pas pour les autres visions. Je retirai de là un amour plus grand pour Élisée, et je me rappelle souvent avec quelle beauté il m'apparut. J'ai craint que ce ne fût là une tentation. En tout cas, ce ne pouvait être une imagination... »

Pour bien comprendre la plupart de ces visions et révélations, il faudrait tenir compte des circonstances très particulières au milieu desquelles elles se sont produites. En ce qui concerne la dernière, — et pour expliquer l'amour exalté que la Sainte porte à son disciple de prédilection, le Père Gratien, — il importe de rappeler que ce Père, qui était l'agent le plus énergique et le plus qualifié de sa réforme, subissait alors une furieuse persécution de la part des Carmes mitigés et de toute espèce d'ennemis occultes ; — que cette réforme était, aux yeux de la Sainte, une chose capitale, peut-être une question de vie ou de mort pour le catholicisme menacé par les protestants, — et qu'enfin sainte Thérèse n'a jamais cessé de cultiver les amitiés mystiques comme un moyen, pour les âmes ferventes, de s'entraîner mutuellement et de s'élever de concert vers Dieu.

Mais ces considérations historiques font naître précisément une objection, qui a été formulée maintes fois par les adversaires du surnaturel : est-ce que ces visions et ces révélations qui répondent si bien aux préoccupations *actuelles* de Thérèse ne seraient pas provoquées par ces préoccupations mêmes, par le désir qu'elle a d'obtenir une réponse à ses doutes, un encouragement dans ses épreuves?... Et l'on se souvient de cette sévère condamnation, prononcée par saint Jean de la Croix, de certains états mystiques : « C'est une chose surprenante que ce qui se passe de nos jours. Quand une âme a pour moins de quatre deniers de considération des choses divines et qu'elle entend en elle-même le son de quelque parole intérieure, dans un moment de recueillement, elle tient immédiatement cela pour quelque chose de sacré et de divin, et, sans en douter le moins du monde : « Dieu, dit-elle, m'a parlé, Dieu m'a répondu... » *Or cela n'est pas vrai. Et c'est elle-même qui se parle et qui se répond par l'effet même de son désir.* »

Il est trop évident qu'une telle critique ne saurait s'adresser à sainte Thérèse, qui est sans cesse en garde contre les duperies

des sens, les suggestions du sentiment, les pièges de l'Ennemi. Quand elle n'est pas sûre d'une chose, — absolument sûre, — elle multiplie, nous l'avons vu, les formules dubitatives. Elle dit qu'*il lui semble*, et non que cela est certain. Mais il y a des évidences immédiates qu'elle ne peut nier sans se nier elle-même. Et ces évidences ne se sont pas produites une fois, elles se sont répétées indéfiniment. Redisons-le : pour la voyante, cette certitude est supérieure à celle des sens, qui peuvent toujours être le jouet d'hallucinations. Ici, l'évidence rationnelle est parfaite et constante. Elle est confirmée par des expériences répétées, par le témoignage concordant des cinq sens spirituels, lesquels sont analogues aux cinq sens organiques. D'autre part, ces visions et révélations ne sont nullement volontaires. Sainte Thérèse insiste continuellement sur le caractère passif de ces états. Si elle s'efforce à l'oraison, — et à toutes les formes de l'oraison, — elle n'a jamais demandé les grâces, dont il est, ici, question. Bien plus, sur l'ordre de ses confesseurs, elle a voulu les refuser, elle a désespérément essayé de s'y soustraire. De sorte qu'elle souscrirait pleinement à cette autre critique, non moins sévère, de saint Jean de la Croix : « Celui qui voudrait, de nos jours, demander à Dieu et obtenir quelque vision ou révélation, ferait, ce me semble, outrage au Seigneur, en ne jetant pas uniquement les yeux sur son Christ. Et Dieu aurait le droit de lui répondre : « Voici que vous avez mon Fils bien aimé, en qui j'ai mis toutes complaisances. Écoutez-le, et ne cherchez pas de nouveaux modes d'enseignement. Car, en Lui et par Lui, je vous ai dit et révélé tout ce que vous pouvez désirer et me demander, — vous le donnant pour frère, pour maître, pour ami, pour rançon et pour récompense. » Sainte Thérèse pourrait répondre qu'elle n'a jamais rien désiré au-dessus de cet enseignement et de cette récompense. Tout le reste lui a été donné malgré elle et par surcroît.

Ces manifestations surnaturelles, outre leur fréquence, leur certitude immédiate, leur caractère involontaire, se distinguent encore par cet autre caractère, qu'elles ajoutent des éléments nouveaux à la connaissance, des acquisitions où les sens naturels n'ont aucune part : ainsi cette perception d'une lumière, qui n'est pas la lumière sensible portée à un degré de splendeur extraordinaire, mais *une autre lumière*, « une lumière si différente de celle d'ici-bas que, malgré tous les efforts d'esprit

répétés pendant une vie entière, il serait impossible de s'imaginer comme elle est ». Ainsi donc, c'est une donnée nouvelle, étrangère à la connaissance sensible ou rationnelle. De même pour ces étranges paroles, qu'elle appelle « le langage du ciel » ces paroles non prononcées, non distinctes, et qui semblent bien n'être que de hautes vérités miraculeusement infuses. Ces intuitions sont douées d'une intensité si prodigieuse, elles révèlent à la voyante de telles profondeurs, que les mots lui manquent pour y faire même allusion et que, dans le transport que cette vision lui cause, elle se sent réellement hors d'elle-même et prête à s'anéantir. Enfin, elles produisent en elle une véritable dilatation de l'intelligence, un renouvellement et un enrichissement moral, que tous ses efforts vers la perfection n'avaient pu obtenir et qu'elle s'étonne d'avoir acquis en un instant. Ces dons inconnus, elle y voit la marque de la vérité de ses visions, lorsque des doutes lui restent à cet égard. Ce sont des joyaux dont lui a fait présent l'Ami inconnu et qui lui attestent à la fois la réalité de son amour et de ses visites mystérieuses...

Le plus grand des effets produits par ces grâces insignes, c'est un redoublement d'amour pour Dieu, — redoublement qui se manifeste sous une forme étrange, mais nettement caractérisée et que la Sainte analyse avec une pénétration et une subtilité singulières. Cet état nouveau se produisit durant les persécutions qu'elle eut à subir au lendemain de sa conversion, c'est-à-dire dès que ces grâces spéciales lui furent accordées : « Bientôt, dit-elle, Sa Majesté commença, comme Elle me l'avait promis, à me donner des signes de plus en plus nombreux que c'était bien Elle. En même temps, croissait en moi un si grand amour de Dieu que je ne savais pas d'où il me venait, parce qu'il était évidemment surnaturel et que je n'y avais contribué en rien. *Je me voyais mourir, avec le désir de voir Dieu, et je ne savais où chercher cette vue, si ce n'est dans la mort.* Cet amour me donnait de si grands transports... que je ne savais que faire de moi, parce que rien ne me satisfaisait ni ne me convenait, et que, véritablement, il me semblait qu'on m'arrachait l'âme. Artifice souverain du Seigneur ! De quelle délicate habileté vous usiez à l'égard de votre misérable esclave ! Vous vous teniez caché de moi, et votre amour me pressait dans une mort si savoureuse, que jamais mon âme n'aurait

voulu en sortir. Qui n'a point passé par ces transports si grands, il est impossible qu'il puisse les comprendre... » Et, plus loin, elle précise cette espèce de douleur, qui lui vaut comme une mort anticipée. Elle la compare à celle d'une blessure que ferait une flèche trempée dans le suc d'une herbe magique : « Ce n'est pas l'âme, dit-elle, qui produit en elle-même cette blessure qu'elle ressent de l'absence du Seigneur, mais c'est une flèche qui se fiche au plus vif des entrailles et du cœur à la fois, de sorte que l'âme ne sait ni ce qu'elle a, ni ce qu'elle veut. Elle connaît bien qu'elle ne veut que Dieu et que la flèche porte avec elle un philtre qui la fait se détester elle-même par amour de ce Seigneur et que, de bon cœur, elle perdrait la vie pour Lui. On ne peut ni louer, ni même exprimer la manière dont Dieu blesse l'âme, ni la grande peine qu'Il lui donne, au point qu'elle ne sait plus où elle en est. Mais cette peine est si savoureuse qu'il n'y a pas de délices dans la vie qui lui causent plus de contentement. L'âme, comme je l'ai dit, voudrait être toujours mourante d'un tel mal... »

Cette « petite » mort n'est nullement métaphorique ; elle est réelle. A de certains moments de l'extase, il semble que la mort physique soit déjà commencée : « La douleur, dit la Sainte, est si vive que l'âme ne peut ni prier, ni rien faire. Elle vous brise tout le corps. On ne peut remuer ni les pieds ni les bras. Si auparavant, on était debout, on s'affaisse comme une chose inanimée. On ne peut plus même respirer, à peine pousser quelques soupirs, très faibles parce qu'on est à bout, mais très intenses par ce que l'on ressent. »

Il importe d'avoir tous ces textes présents à l'esprit, de les avoir lus et relus attentivement, d'en avoir, autant que possible, bien pénétré le sens, si l'on veut s'expliquer un des faits les plus extraordinaires de la vie de sainte Thérèse, — ce fameux miracle de la Transverbération, dont l'Église a conservé le souvenir par une fête qui se célèbre, chaque année, le 27 du mois d'août. Faute de cela, on en a donné les interprétations les plus tendancieuses et les plus grossièrement erronées. La littérature pseudo-médicale voit dans ce cas, superficiellement exposé, la confirmation de ses théories. Enfin, le groupe célèbre du Bernin, « cette gloire », en marbre blanc, qui veut être une traduction plastique et une illustration du miracle et que l'on peut contempler, aujourd'hui encore, à Rome, dans l'église Sainte-Marie de la Victoire,

— cette sculpture équivoque a, dans une certaine mesure, autorisé de telles fantaisies d'interprétation. Des écrivains notoires en ont pris prétexte pour exécuter des variations esthétiques sur le mélange de la volupté et de la dévotion.

En réalité, de quoi s'agit-il dans ces lignes de sainte Thérèse ?... Uniquement, d'une forme singulière de l'amour de Dieu, d'un tel appétit de Dieu que l'âme se sent mourir d'être privée de Lui. Cette douleur qu'elle en éprouve, elle se la représente sous les espèces d'une flèche qui lui traverserait le cœur et les entrailles et qui lui inspire l'horreur d'elle-même et le désir de perdre la vie pour Dieu. C'est une douleur à la fois spirituelle et *physique*, parce qu'il est impossible qu'une telle souffrance d'âme n'affecte pas le corps lui-même. Mais, de cette douleur naît un plaisir incompréhensible et inexprimable, un plaisir qui coexiste avec la douleur et qui fait, dit-elle, que « l'âme voudrait être toujours mourante d'un tel mal ». Ainsi la flèche n'est qu'un signe sensible par lequel la Sainte se représente la *douleur d'âme* que lui cause l'absence de Dieu.

Quand on s'est bien pénétré de cette pensée de sainte Thérèse, on peut lire, sans trop d'étonnement, la prodigieuse confession que voici : « Le Seigneur voulut, à plusieurs reprises, que j'eusse cette vision. Je vis un ange près de moi, du côté gauche, sous une forme corporelle, ce qui ne m'arrive que par un miracle extraordinaire. Bien que, souvent, des anges m'apparaissent, je ne les vois pas, sinon par une vision intellectuelle, analogue à la première que j'ai rapportée. Cette vision, le Seigneur voulut que je la visse ainsi : *il* n'était pas grand, plutôt petit, très beau, le visage tellement enflammé qu'il semblait être un ange d'un rang très élevé, de ceux qui ne sont que flamme. Ce doit être ceux qu'on nomme Chérubins, car ils ne me disent pas leurs noms. Mais je vois bien que, dans le ciel, il y a une telle différence d'un ange à l'autre, et de ceux-ci à ceux-là, que je ne saurais le dire. Je lui voyais dans les mains un long dard qui était d'or, avec une pointe de fer qui me semblait avoir un peu de feu. Il me parut qu'il me le plongeait dans le cœur, à plusieurs reprises, et que ce dard me pénétrait jusqu'aux entrailles. En le retirant, il me sembla qu'il les entraînait avec lui et qu'il me laissait tout embrasée d'un grand amour de Dieu. La douleur était si forte qu'elle me

faisait pousser ces gémissements que j'ai dits. Et si excessive était la suavité que mettait en moi cette extrême douleur, que l'on ne voudrait pas qu'elle fût ôtée et que l'âme ne peut se contenter qu'en Dieu. Ce n'est pas une douleur corporelle, mais spirituelle, bien que le corps ne laisse pas d'y participer, et même assez durement. C'est une caresse si suave entre l'âme et Dieu, que je supplie Sa bonté de la faire goûter à ceux qui penseront que je mens. »

On peut s'ingénier, si l'on veut, à trouver un certain parallélisme entre cet amour mystique et l'amour humain. Ce qui ressort de ces lignes, c'est que la personne de l'ange est purement accessoire aux yeux de la Sainte : il n'est que l'envoyé et le ministre de l'amour divin. Elle ne voit en lui qu'un être de flamme, appartenant à une des hiérarchies célestes les plus élevées. Bien qu'elle remarque sa beauté, ce n'est pas vers lui que se tourne son amour. Le résultat de la blessure faite par la flèche d'or, c'est de la laisser « embrasée d'un grand amour de Dieu ». En outre, la douleur qu'elle éprouve est toute spirituelle, bien que le corps en subisse le contre-coup. Les délices concomitantes sont des délices également spirituelles, auxquelles le corps reste étranger : « C'est, dit-elle, une caresse suave entre l'âme et Dieu. » Ceux qui ne veulent considérer dans cette extase de sainte Thérèse qu'un cas physiologique et pathologique sont donc obligés de dénaturer les textes et de forcer les faits.

Mais l'Église, après un minutieux examen, a reconnu le miracle. Et les filles de sainte Thérèse, dans la chapelle de leur couvent d'Alba de Tormès, en montrent une preuve matérielle, qui est quelque chose de déconcertant : le cœur même de la sainte, portant la trace nettement visible de la transverbération, — le cœur non embaumé, mais desséché, et conservé dans une ampoule de cristal qui occupe le centre d'un somptueux reliquaire. Une couronne constellée de pierreries d'une richesse fabuleuse surmonte l'ampoule, et, à la cime de ce radieux ostensoir, se dresse un groupe d'argent massif : deux figures, celle de la Sainte et celle de l'ange, qui commémorent le prodige. L'orfèvre, comprenant mieux que le Bernin la pensée de la voyante, l'a représentée tournant presque le dos au chérubin et le visage tendu vers le ciel... Autour de cette relique les imaginations se sont donné libre carrière. Les plus

romanesques et extravagantes histoires ont été inventées pour expliquer « scientifiquement » la blessure très apparente de ce cœur de chair. On se demande pourquoi les mêmes gens qui admettent la stigmatisation des mystiques se refusent à admettre des stigmates internes, qu'ils pourraient expliquer d'une façon tout aussi « scientifique ». Car enfin si, comme ils le croient, la seule pensée d'un saint François d'Assise intensément appliquée aux plaies de Jésus-Christ a pu produire les cinq stigmates que l'on sait, pourquoi la pensée de sainte Thérèse concentrée sur la blessure et la souffrance atroce de son propre cœur n'aurait-elle pas laissé de traces analogues dans sa chair? Mais tout cela est loin d'être démontré. Aucune expérience n'est possible sur le passé. Ce qui reste, ce qui se dresse, devant la raison stupéfiée, comme une énigme et comme un défi, c'est ce lambeau de chair, marqué d'un signe mystérieux, qui se rit des siècles et de la pourriture...

Pour Thérèse, la réalité du miracle ne fait pas l'ombre d'un doute. Il se renouvela, d'ailleurs, à plusieurs reprises : « Les jours, dit-elle, où je me trouvais en cet état, j'étais comme frappée de stupeur. Je n'aurais voulu ni voir ni parler, mais rester embrassée avec ma peine, qui, pour moi, était *une gloire plus haute que tout ce qui existe au monde.* » Et pourtant, de tels états n'étaient que le prélude de grâces encore supérieures. C'est, en effet, à partir de ce moment que vont commencer ce qu'elle appelle ses « grands ravissements ».

LOUIS BERTRAND.

(A suivre.)

L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT

VII[1]

EN AFGHANISTAN

DE LAHORE A CABOUL

« A mesure que vous monterez vers le nord de l'Inde, m'avait dit à Delhi le général S..., vous trouverez nos forces militaires plus denses et plus nombreuses. Ce sont, pour la plupart, des troupes indigènes qui gardent la frontière; elles sont recrutées dans le Pandjab, parmi les Sikhs, les Pathans, les Baltis. Tous ces gens font d'excellents soldats et nous sont très dévoués. » De fait, en circulant dans les rues et dans les bazars de Lahore, j'étais frappé du changement : les hommes que je croisais portaient la tête haute; leurs yeux fiers regardaient bien en face; leur démarche était celle des montagnards, lente et assurée. Beaucoup avaient la barbe teinte en rouge, ce qui leur donnait un air encore plus farouche. Les bêtes, comme les gens, étaient robustes et bien nourries. C'était une autre Inde.

Était-ce une Inde moins hostile ? Les apparences auraient plutôt signifié le contraire. Il est vrai que la rencontre du gros canon cher à Kim et à son saint homme m'avait brusquement remis en mémoire cértains épisodes de la lutte sourde et acharnée que se livrent en ce pays les espions des tribus et ceux du service anglais des renseignements. Tout, autour de moi, avait un air de défiance et de mystère. Je sentais déjà la fron-

Copyright by Maurice Pernot, 1926.

(1) Voyez la *Revue*, 15 juin — 1er octobre 1926.

tière proche, le calme incertain et l'alerte possible. Des soldats, il en sortait de partout; mais ils ne différaient guère de ces Pathans à la barbe teinte, de ces Sikhs aux longs cheveux qui circulaient en silence par les rues étroites de la ville indigène. Et je me rappelais mes conversations de Delhi avec les officiers anglais : « Nous sommes toujours prêts à marcher. Nous pouvons mobiliser douze divisions en six heures. Au premier signal, les avions partis de Simla nous déposeraient trois heures après à Pechawar. Car les tribus sont toujours prêtes à attaquer. » Les troupes pouvaient bien être indigènes, mais l'armée britannique était ici campée comme en territoire ennemi.

Je me disposais à gagner directement Pechawar par le chemin de fer, pour entrer ensuite en Afghanistan, lorsque les autorités militaires anglaises m'engagèrent à faire un détour et à traverser la province de North-West-Frontier, nouvellement pacifiée; un officier m'accompagnerait, nous voyagerions en automobile. Je m'empressai d'accepter. La région que nous allions parcourir était une des plus exposées aux incursions des tribus, une de celles que les Anglais avaient le plus de peine à maintenir sous leur loi. Au sud-ouest s'étendait le pays des Waziris, contre qui, depuis 1852, l'armée des Indes n'avait pas dirigé moins de dix-sept expéditions : la dernière était toute récente. Au nord, celui des Afridis, peuple indépendant, dont les tribus échelonnées montent la garde entre l'Inde et l'Afghanistan.

Halte de quelques heures à Kohat, où, l'automne dernier, la guerre éclata entre hindous et musulmans. Quelques hindous avaient composé et répandu par la ville une chanson insultante pour l'Islam; les musulmans firent comprendre qu'ils ne tarderaient guère à venger cet affront. Un jour, les hindous, voyant se diriger vers eux un groupe de musulmans, sont pris de panique et commencent à tirer des coups de fusil. Les musulmans réagissent avec fureur, mettent le feu au quartier hindou, pillent les maisons et les boutiques, massacrent une centaine d'habitants. Tous les autres prennent la fuite, et les musulmans, qui formaient à peine 5 pour 100 de la population, restent seuls maîtres de la ville. Pour ramener les hindous à Kohat, il fallut qu'après de nombreuses enquêtes et de longues négociations, le gouvernement fît signer un compromis aux

délégués des deux communautés rivales. Encore la « paix du vice-roi » fut-elle suspecte à Gandhi, qui demanda l'autorisation de se rendre lui-même à Kohat, pour y jeter les bases d'une « paix nationale ». Lord Reading la lui refusa, et l'ordre fut rétabli et maintenu sans le concours de l'apôtre.

Du haut de l'une des portes, je contemple la ville à demi détruite par l'incendie; de vastes jardins entourent ces ruines d'une ceinture verdoyante. Au sud, les montagnes qui bordent la vallée de l'Indus; au nord, d'autres montagnes plus hautes, derrière lesquelles l'Afghanistan s'abrite; et l'on me montre la passe de Kaïber, le col que je franchirai dans quelques jours, pour pénétrer dans le royaume de l'Émir.

En dépit des troubles récents, la population semble tranquille. Dans le bazar, les marchands hindous vaquent à leurs affaires; les coolies du Kachemir, tout de noir vêtus, la bricole au front, traînent, comme des bœufs, d'énormes fardeaux. Chez le colonel M..., où je suis invité à prendre le *breakfast*, des officiers, des dames, des jeunes filles s'entretiennent gaîment avec moi autour de la table ornée de jolis cristaux et de fleurs fraîches. Et pourtant! N'est-ce point ici qu'il y a deux ans à peine, la femme et la fille d'un officier anglais furent assaillies en plein jour dans leur maison par des Afridis? Mrs Ellis fut tuée; miss Ellis fut emmenée dans la montagne et retenue prisonnière, jusqu'à ce qu'une expédition vînt la délivrer. Des alarmes d'hier, des risques de demain, pas un mot. Le flegme tranquille, la tenue digne et simple que j'admire chez mes hôtes, on la retrouve dans toutes ces familles anglaises d'officiers et de fonctionnaires, qui ne permettent point au danger de troubler leur humeur ou de bousculer leurs habitudes.

De Kohat, la route grimpe en lacets, par une pente assez rude, entre des roches escarpées, jusqu'à la *Kohat Pass*. « Diable de terrain! dit l'officier qui m'accompagne. On ne voit pas devant soi. On ne voit pas même en avion. Lors de la dernière alerte, j'ai observé pendant vingt heures, survolant le territoire ennemi : je n'ai pas vu quatre soldats, et ils étaient des centaines. Ah! nous n'avons pas fini de nous battre par ici. »

Un petit ouvrage militaire marque le point culminant et commande la passe : il est occupé par des gardes-frontières indigènes. Un peu plus bas, l'officier me montre un autre fortin : « *Ellis Post*, dit-il. Nous avons construit cela sur

l'emplacement du village d'où sont sortis les assassins. Vous cherchez le village ? Il n'en reste pas une pierre : nous avons fait place nette. Les indépendants n'aiment pas trop ces petits postes, bien qu'ils n'aient, comme vous voyez, aucune valeur stratégique. Mais cela les *embête*; alors, quand il le faut, nous les *embêtons*. »

La frontière est passée, nous sommes chez les indépendants. Seule la route sur laquelle roule notre voiture appartient au gouvernement de l'Inde, qui l'entretient soigneusement. Nous croisons un convoi automobile, qui transporte du matériel d'aviation. Et nous croisons aussi des naturels, qui nous regardent sans bienveillance. Hommes, jeunes garçons, femmes portent le fusil à l'épaule et la cartouchière en sautoir. Bientôt la caisse de notre voiture résonne d'une façon caractéristique : les Afridis nous ont, je pense, lancé quelques pierres. Mon compagnon ne daigne point s'en apercevoir, mais il explique :

— Les indépendants possèdent une fabrique d'armes et de munitions. Ils font des fusils, assez grossiers, mais qui leur suffisent. Ils ont même réussi à fondre un canon; mais ce canon n'a jamais eu d'obus. Les Afridis ont de belles qualités militaires : ils sont braves, endurants, bons tireurs et fameux pour l'embuscade. Mais ils manquent de loyauté. Avant la guerre, nous avions quelques bataillons d'Afridis. Transportés en Europe, ils ont tous déserté. Et savez-vous ce qu'ils ont ramené chez eux? Des femmes allemandes. Leurs tribus obéissent, tantôt à un chef héréditaire, tantôt à quelque *moullah*. Elles se battent entre elles plus souvent encore qu'avec nous. Tant que durent les travaux des champs, c'est la paix, ou à peu près. La récolte faite, on se la dispute à coups de fusil. Force est bien à ceux qui n'en ont pas eu leur part de chercher ailleurs les moyens de vivre. Ajoutez les querelles entre chefs de tribus, qui sont fréquentes, heureusement. Nous aimons toujours mieux avoir affaire à plusieurs chefs qu'à un seul.

Le territoire que nous traversons est aride et pauvre, et l'on comprend que ceux qui l'habitent demandent au pillage ce que le travail des champs ne peut leur fournir. Mais dès que nous descendons dans la plaine, le paysage change d'aspect. Çà et là des bouquets d'arbres rompent la monotonie de la campagne : la terre est mieux cultivée, les maisons n'ont plus cet

air farouche de forteresse qu'affectent les réduits des montagnards. Des deux côtés de la route, des nomades campent avec leurs troupeaux. C'est l'époque de la transhumance : lentement, par petites étapes, bêtes et gens gagnent les montagnes où ils passeront l'été, et d'où ils redescendront à l'approche de l'hiver.

Bientôt, voici qu'aux champs succèdent de beaux vergers soigneusement arrosés. Par-dessus les murs de terre sèche, les grenadiers élèvent leurs branches chargées de fleurs. Des chariots aux roues massives encombrent la route. Nous arrivons à Pechawar. Ville carrefour, et partant très surveillée... Officiers en uniforme, convois militaires, sonneries de clairon rappellent la frontière voisine et l'alerte toujours attendue. Dans les bazars, un curieux mélange de types et de costumes, toutes les variétés de marchandises : gens de l'Oxus et du Thibet; étoffes du Kachemir, tapis et broderies de Boukhara, chevaux d'Afghanistan, chats persans, renards, karakuls, léopards des neiges, tout cela vient aboutir au marché de Pechawar.

Passer de là chez l'Émir ne va pas sans quelque cérémonie. D'abord, les autorités anglaises me demandent dans quelle intention je veux sortir des Indes pour m'aventurer dans un pays de brigands. Après quoi, le représentant dudit pays à Pechawar m'interroge à son tour : qu'est-ce que je vais faire en Afghanistan ? Avec les Anglais, cela va assez vite : ils signent mes passeports d'un air narquois qui semble dire : « Allez-y donc : c'est à vos risques et périls. » Mirza Mir Akbar Khan, l'agent commercial afghan, est plus cérémonieux et plus long en besogne. Après deux visites et mille compliments, j'obtiens enfin de lui l'indispensable visa, une recommandation pour les douaniers de l'Émir, et l'échange de mon papier indien contre un sac de roupies caboulies en argent. Cependant l'obligeance d'Akbar Khan n'alla point jusqu'à autoriser mon domestique à passer la frontière avec moi. « Pourquoi ne voulez-vous pas qu'il m'accompagne ? Ses papiers sont en règle. — Oui, mais il s'appelle Joseph. — Appelez-le Youssouf, et tout sera dit. — Il n'est pas musulman. — Je ne puis tout de même pas exiger de lui qu'il se convertisse ! » L'Afghan sourit, mais ne céda point : « Laissez votre Joseph à Pechawar, dit-il. Vous trouverez à Caboul autant de domestiques que vous voudrez. — Sachant un peu l'anglais ? — Sachant l'anglais très bien. » J'eus comme une

idée que le représentant de l'Émir aimait la plaisanterie, et je n'insistai point davantage.

L'auto démarre au petit jour. On sort de Pechawar, que la nuit n'a pas rafraichi et, en une heure, on est au pied de la montagne. La route, fort bonne, longe une voie ferrée en construction qui, d'ici quelques mois, atteindra la frontière (1). Première halte au fort Jamroud, qui défend l'entrée de la *Kaïberpass* : palabres, exhibition des passeports, discussion incompréhensible entre les chauffeurs et les gens du poste. Ces petites cérémonies sont obligatoires et se renouvellent tout le long du chemin.

Comme c'est un des deux jours de la semaine où les caravanes sont autorisées à franchir le col, d'interminables files de chameaux, de chevaux et d'ânes attendent patiemment l'heure incertaine de la remise en marche. Les hommes ne semblent pas plus pressés que les bêtes. Cependant nous partons. La route grimpe en lacets courts et roides; elle est doublée plus ou moins régulièrement d'une piste pour les caravanes. Parfois piste et route se croisent, et les convois s'enchevêtrent. Les torrents sont à sec : il n'a pas encore plu cette année dans la montagne. Par delà les premiers plans, d'un gris uniforme, on commence à découvrir quelques sommets neigeux, qui se détachent sur un ciel aussi pur qu'est encombré de nuages celui que nous laissons derrière nous.

Nous entrons dans la passe. Certes, le paysage ne manque pas de grandeur, et les souvenirs qu'il évoque comptent, dans l'histoire du monde, parmi les plus illustres. Alexandre le Grand, Tamerlan, Baber, conquérants, fondateurs ou destructeurs d'empires, poussèrent leurs armées par cette gorge étroite, couloir unique, ou du moins seul couloir praticable entre l'Asie centrale et la vallée de l'Indus. Et pourtant, l'impression ressentie est médiocre. Je songe à la traversée du Taurus, aux Portes de Cilicie. Quelle différence! Instinctivement, mes yeux cherchent, aux parois du rocher, le bas-relief gigantesque ou la majestueuse inscription par où les armées et les peuples ont marqué leur passage, une fois, pour toujours...

Voici cependant des inscriptions : quelques noms, quelques

(1) La ligne est aujourd'hui ouverte à la circulation.

dates enfermées dans une couronne de laurier. Les dates sont récentes, les noms sont ceux des corps anglo-indiens qui se distinguèrent dans les dernières campagnes contre l'Afghanistan. De l'autre côté de la route, de longs cimetières témoignent des sacrifices que cette guerre de montagne imposa aux deux adversaires.

On approche de Landi-Kotal, point culminant du passage et dernier poste britannique. Puis on commence à descendre. A deux milles environ de Landi-Kotal, la frontière. Quatre soldats afghans barrent la route et nous signalent, en criant, au poste voisin. Après la halte de rigueur, nous passons, pour être bientôt arrêtés, cette fois un peu plus longtemps, au petit village de Dacca, où sont les douanes de l'Émir. Je suis accueilli avec courtoisie par un jeune colonel afghan, qui suspend, pour me recevoir, une lutte violente avec le téléphone. Par malheur le colonel ne parle que le persan, que je n'entends pas. Il s'écrie : « France ! » et porte la main à son képi en joignant les talons ; je lui rends aussitôt sa politesse. Puis un long silence. On est allé quérir le savant du village qui, persuadé qu'il va sauver la situation, s'avance vers moi en disant : « Votre Excellence parle certainement l'urdu. » Hélas !... Cela n'empêcha point la conversation de se prolonger pendant deux heures. Les formalités douanières durèrent un peu davantage.

Et nous roulons enfin sur la route de Djelalabad. A notre gauche, la muraille neigeuse du Sefid Koh, que nous venons de franchir; devant nous et sur notre droite, des cailloux, des rochers, une façon de désert. Cette entrée de pays n'a vraiment rien d'engageant. Une route affreuse, coupée par des torrents à demi desséchés, qu'on passe à gué, les ponts étant le plus souvent rompus ou impraticables. De loin en loin, un bouquet de verdure marque la place d'une source ou d'un puits; mais la piste ne daigne pas s'en approcher. Quelques villages de boue, que protège un mur percé de meurtrières et qu'entourent de maigres cultures. Le paysage ne devient un peu moins aride que lorsqu'on approche de Djelalabad. Les arbres se font plus nombreux, tous courbés par le vent du nord; de grands champs de pavots fleuris jettent leurs taches multicolores sur l'immensité grise de la plaine, et l'on croit reconnaître au loin des montagnes boisées.

Après Djelalabad, la route est devenue meilleure et la campagne mieux cultivée. Les villages se succédaient à courts intervalles et de longs troupeaux encombraient le chemin. Nous devions, pour la nuit, nous arrêter à Nimla, et je me demandais quelle sorte de gîte nous allions y trouver. Tout à coup la voiture s'engage dans une allée de cyprès, longe un haut mur de pierre, passe une porte fort solennelle et tourne dans un parc magnifique. C'est Nimla.

De la résidence impériale créée il y a trois siècles par Chah-Jehan, d'autres disent par Jehanghir, son père, l'émir Habiboullah fit naguère un délicieux asile pour les voyageurs. Le jardin de Nimla — comme celui de Chalamar, près de Lahore (une autre création merveilleuse de Chah-Jehan) — se compose de trois vastes terrasses disposées en étages. Six allées de cyprès, qui se coupent à angle droit, les divisent en pelouses rectangulaires, que les arbres ont envahies. De la terrasse supérieure, l'eau descend, tantôt en pente douce, tantôt en cascade jusqu'à l'extrémité du jardin. Au milieu de son cours, le canal s'élargit en un bassin, que flanquent deux parterres de pavots de toutes couleurs.

Je ne puis comparer les grands cyprès de Nimla qu'à ceux de la villa d'Este. Mais combien le parc du Grand Mogol est plus simple et plus reposant que le jardin de Tivoli! Le soleil a disparu derrière les montagnes prochaines; mais les oiseaux n'en continuent pas moins leur concert... Un ciel bleu argent, très haut, d'une pureté infinie, forme avec la blancheur des sommets neigeux et la masse noire des arbres une harmonie grave et pleine. Un vent léger et glacial amène jusqu'à moi le parfum déconcertant des orangers en fleur. Des traînées de lumière pâle glissent encore entre les cyprès, lorsque le gardien du pavillon m'invite à rentrer. Sur le plancher, au milieu de la chambre, il a disposé une grosse lampe à pétrole; le thé est servi, et j'aperçois, sur le rebord d'une fenêtre, le petit plateau chargé de roses dressées en pyramide, qu'on suspendra demain matin au plafond de ma voiture, afin que me hantent un peu plus longtemps les suaves parfums et les grandes ombres de Nimla.

Quelques heures après avoir quitté ce paradis, je tombe dans une région chaotique, infernale. Les vallées se succèdent de plus en plus étroites; pour passer de l'une à l'autre, la route

monte à pic et descend de même. Plus encore qu'hier, les caravanes l'encombrent. Ma voiture avance très lentement, trop vite pourtant au gré des femmes, qui crient, pleurent ou menacent, en voyant leurs chameaux et leurs ânes, pris de peur, dévaler dans le précipice : ficelés sur les bêtes, des enfants endormis, au brusque changement d'allure, se réveillent en geignant, des agnelets bêlent, des poules indignées s'envolent; bientôt, toute une tribu est en émoi. Un long convoi de chars à bœufs, qui vient à notre rencontre, met le désordre à son comble. Nous mettons pied à terre, et la voiture passe comme elle peut, deux roues dans le vide.

Tous les ponts sont coupés : il faut traverser à gué rivières et torrents, qui se succèdent à brefs intervalles. La campagne n'en reste pas moins aride, et quand, de guerre lasse, nous décidons de faire halte, pour déjeuner, vers un petit bosquet de mûriers, nous y trouvons deux caravanes : l'ombre est si rare! Pas de villages. De loin en loin, un camp de tentes brunes et blanches, dont des hommes armés et des chiens gardent les abords. Tous ces nomades ont le fusil à l'épaule et portent à la ceinture le long couteau à lame triangulaire, qui est l'arme traditionnelle des Afghans. De tous les côtés, des chaînes neigeuses ferment l'horizon; l'atmosphère est si pure, si sèche, que ces sommets lointains semblent proches, et qu'on renonce à évaluer les distances.

La route tourne court au bord du plateau, plonge dans un abîme et s'engage, plus étroite que jamais, entre deux hautes murailles de rocher. Cette porte franchie, on tombe sur un lac, dont les eaux ont été récemment captées par un barrage : travail allemand, révèle une inscription ; le long du canal, quelques fours à chaux achèvent de tomber en ruine. Une heure après, nous entrons dans la vaste plaine de Caboul. Une barrière se dresse, des chaînes se tendent, qui ne s'abaisseront pour nous livrer passage qu'après de longs conciliabules. Nous roulons maintenant sur une avenue toute droite, que bordent des marécages. Encore une barrière, encore une halte. Un grand gaillard en robe et en turban s'installe d'un bond sur l'avant de ma voiture, et quand je crie au chauffeur : « Légation de France! » murmure entre ses dents : *Gumrek!* Bien entendu, ce n'est pas mon ordre que le chauffeur exécute, mais celui de l'Afghan; et, après avoir tourné dans quatre ou cinq ruelles,

l'auto s'engouffre en une cour malpropre, encombrée de charriots, de ballots et de caisses, et dont on referme aussitôt les portes sur nous. C'est le *Gumrek*, autrement dit la douane. Si je sais compter, mes bagages ont été examinés quatre fois depuis la frontière, en dépit de la recommandation si gracieusement offerte par l'agent de Pechawar ; mais les douaniers de Caboul défendent leur droit avec une énergie sauvage. Ce droit, qui plus est, ils ne consentiront à l'exercer qu'après-demain, parce que les fêtes du Baïram ne s'achèveront que dans deux jours. Par faveur spéciale, on m'autorise à sortir du *Gumrek* à pied, avec un nécessaire et un appareil photographique ; je confie le reste à la garde de Dieu.

Si vraiment, ainsi que me l'ont assuré quelques-uns de ses diplomates, l'émir d'Afghanistan prétend diriger vers son empire le flot des touristes étrangers, il fera bien de mettre à l'étude une réforme du service des douanes, et d'épargner aux nouveaux arrivants l'épreuve déplaisante d'une confiscation de biens et d'un simulacre d'emprisonnement.

L'INDÉPENDANCE DE L'AFGHANISTAN

Mon premier contact avec l'Afghanistan remonte à l'été de 1923. C'était à Angora. Ayant eu l'honneur de rencontrer le représentant de l'Émir, je lui confiai le projet que j'avais formé de me rendre bientôt dans son pays pour un séjour de quelques mois. « Quelques mois ? s'écria le diplomate. J'espère bien que vous resterez chez nous quelques années. L'Afghanistan est un vaste empire. Mieux que cela, c'est, vous ne l'ignorez pas, le berceau de l'humanité. Quel plus grand bonheur un homme peut-il rêver, que celui de revenir au lieu de sa naissance ? » Et avec une courtoisie charmante, le ministre afghan me pria d'accepter ses félicitations et ses vœux de bon voyage. Si jamais ces lignes lui tombent sous les yeux, qu'il veuille bien y trouver l'expression de ma gratitude, car ses vœux m'ont porté bonheur. J'ai emporté d'Afghanistan quelques-uns des meilleurs souvenirs de ce long voyage.

Berceau de l'humanité, peut-être ; ce qui est certain, c'est que, dès la plus haute antiquité, ce pays fut un des carrefours du monde. Les grandes migrations, les invasions conquérantes, les courants commerciaux se sont tour à tour frayé un chemin

à travers ses montagnes. La possession de cette formidable et immense forteresse, au centre de laquelle venaient se croiser les routes d'Asie, fut, au cours des siècles, âprement disputée par les grands aventuriers, fondateurs d'empires. Qu'ils viennent de l'ouest, comme Alexandre, ou du nord, comme Tamerlan, ils ne peuvent atteindre les Indes qu'en passant par l'Afghanistan, et leur établissement dans les vallées indiennes ne dure qu'autant qu'ils en tiennent solidement les clefs. Caboul, Ghazni, Kandahar, voilà quelles furent, de tous temps, les portes de l'Inde.

C'est encore en Afghanistan que, venues d'Orient ou d'Occident, civilisations et religions se rencontrent. Le dogme de Tamerlan, à ce qu'on assure, prend naissance à Balk; du sud de l'Inde, le bouddhisme remonte jusqu'à Djelalabad et à Bamyan, où il prendra contact avec la mythologie et l'art helléniques ; par ces plateaux de l'est, la pensée chinoise et mongole pénètre jusqu'à l'Indoukouch. Légendaire ou historique, l'itinéraire de l'apôtre Thomas, qui le premier porta l'Évangile aux Indes, passe par l'Afghanistan ; et c'est encore par la même voie que, quelques siècles plus tard, l'Islam descend sur Lahore et se répand dans le continent indien.

Toute l'histoire de ce pays s'explique à la fois par sa configuration de camp retranché derrière d'énormes montagnes, et par sa position intermédiaire entre la Perse et la Chine, entre le Turkestan et l'Inde. Et de ces mêmes circonstances dépend la fortune présente et future de l'Afghanistan. Tous les conquérants que tentèrent les richesses de l'Inde, depuis Alexandre le Grand jusqu'à Nadir Chah, établirent sur le pays afghan une domination plus ou moins durable. Le jour où, par l'assassinat de Nadir, l'Afghanistan sort d'un dernier esclavage, il ne recouvre son indépendance que pour la voir bientôt menacée par les nouveaux maîtres du continent indien. En 1839, les Anglais franchissent une première fois la montagne et s'avancent jusqu'à Ghazni ; en 1842, une formidable révolte, suscitée par les Russes, contraint les troupes anglaises à la retraite. Mais l'affront est bientôt vengé; Caboul est repris et l'Angleterre y installe un souverain de son choix.

Pour secouer la tutelle britannique, les Afghans n'ont qu'un moyen; se rapprocher des Russes, leurs voisins du nord, et les plus redoutables adversaires de la puissance anglaise en Asie,

quittes à faire appel à l'Angleterre, quand la Russie deviendra menaçante. Jeu de bascule, conforme aux traditions orientales, et qui tourne tantôt à l'avantage des Anglais, tantôt à leur déroute. Gladstone essaie de stabiliser une situation aussi incertaine, en offrant à la Russie de reconnaître, d'accord avec la Grande-Bretagne, l'indépendance de l'empire afghan, dont L'unique destinée serait désormais de séparer les deux grandes rivales. C'était peut-être la sagesse, mais la sagesse n'est pas de ce monde. Cédant aux instigations alternées de ses deux voisins, l'Afghanistan penchera, tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre, et paiera chèrement la rançon de ses infidélités.

Après l'expédition de 1878-1879, l'Angleterre victorieuse dicte ses conditions à l'émir Abderrahman. Les accords de 1883 tendent à faire de l'Afghanistan une chasse gardée, dont les Anglais interdisent l'accès aux autres puissances européennes. En 1905, l'émir Habiboullah s'engage même à n'entretenir de relations diplomatiques qu'avec la Grande-Bretagne, et, le jour où éclate la guerre mondiale, il demeure fidèle à une alliance qui n'est qu'une sujétion habilement déguisée. Cependant, le développement du conflit mondial devait offrir à l'Afghanistan en Asie, comme à la Pologne en Europe, une chance inespérée. L'empire russe s'écroule ; l'Angleterre, moralement affaiblie par ses échecs en Mésopotamie et au Caucase, a peine à faire face au mouvement qui dresse une partie de l'Inde contre sa domination. Se propageant d'Europe en Asie, le vent d'indépendance souffle en tempête sur les peuples. Au sud de la grande montagne, le Pandjab s'agite et le Waziristan pousse une fois de plus son cri de guerre ; de l'autre côté des Passes, l'assassinat mystérieux d'Habiboullah dans la plaine de Djelalabad (20 février 1919) met l'Afghanistan en émoi. Le troisième fils de l'Émir, Amanullah Khan, se fait aussitôt reconnaître pour souverain, d'abord par l'armée, dans le camp même où son père a trouvé la mort, puis à Caboul, par l'assemblée des notables. Et le premier geste du nouvel émir est un geste décisif : il proclame devant son peuple et notifie par lettre au vice-roi des Indes l'indépendance de l'Afghanistan.

L'Angleterre proteste. Les troupes afghanes, de Kaïber à Quetta, attaquent résolument la frontière des Indes. Après quatre mois d'une lutte acharnée et meurtrière, le traité de Rawalpindi met fin aux hostilités déclarées, sans assurer aux

Anglais, du côté du nord, les garanties de paix qui leur sont plus que jamais indispensables (8 août 1919). A peine rentré à Caboul, l'Émir y recevait une délégation des Soviets et entamait avec elle des négociations qui eurent pour premier résultat d'accroître fortement l'inquiétude anglaise. Bientôt après, une mission britannique prenait à son tour le chemin de l'Afghanistan, et la même année 1921 vit le nouvel empire conclure les deux traités qui consacraient définitivement son indépendance : l'un fut signé à Moscou avec les Russes, l'autre à Caboul avec les Anglais.

Sans perdre de temps, l'émir Amanullah entre aussitôt en rapports avec la Turquie et avec la Perse; en même temps qu'il se rapproche de ces deux puissances musulmanes, il envoie en Europe un ambassadeur, chargé d'obtenir des principaux États la reconnaissance de sa souveraineté et de l'indépendance afghane, et d'établir avec eux des relations diplomatiques. La France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique font bon accueil à l'envoyé de l'Émir. En moins de quatre ans, le jeune souverain avait donné à son pays la liberté et une place dans le monde.

Mais là ne se borne point l'ambition d'Amanullah. Il a résolu de transformer l'Afghanistan en un État moderne. Après l'effort victorieux contre les tutelles étrangères, c'est désormais la lutte patiente, mais non moins acharnée, contre le particularisme et l'anarchie des tribus, le fanatisme d'un clergé puissant et jaloux de son pouvoir, la résistance, tantôt passive, tantôt déclarée, d'éléments hostiles aux réformes et au progrès. Cette nouvelle tâche est sans doute plus laborieuse et plus difficile que la première. L'Émir règne sur un pays dont l'étendue dépasse 700 000 kilomètres carrés, coupé de hautes montagnes et de vallées profondes, divisé entre des tribus guerrières et inégalement dociles à l'autorité du souverain. Celles qui vivent sur les frontières, au nord et au sud, sont exposées à subir des influences étrangères et n'attendent souvent qu'un prétexte pour se soulever.

Au printemps de 1924, l'Émir ayant proclamé le droit, pour les filles afghanes, de choisir librement leur mari, cette réforme fut jugée sacrilège par les *moullahs* de quelques tribus méridionales. Ils parcoururent le pays, brandissant d'une main le Coran, de l'autre un rouleau de papier qui figurait le *Nizam*

nahmi, c'est-à-dire la « loi nouvelle », et invitant les musulmans à choisir entre les deux. Le choix était certain : Mangals et Zadranis coururent aux armes et marchèrent vers le nord. Au mois de mai, la révolte sembla s'apaiser, elle reprit de plus belle au mois de juillet. L'Émir dut mobiliser une armée pour tenir tête aux rebelles. La campagne se prolongea pendant tout l'hiver : il fallut livrer des batailles, brûler des villages, négocier avec les chefs des tribus qu'on n'avait pu réduire par les armes. Au mois de mars 1925, un dernier effort, très énergique, assura la victoire des troupes régulières et rétablit l'ordre dans le pays.

L'ARMÉE AFGHANE DÉFILE

J'arrivai à Caboul juste à temps pour y voir rentrer l'armée afghane, après sa victoire sur les tribus du sud. Un premier contingent avait été ramené, le 4 avril, par le général ministre de la guerre et commandant en chef, Mohammed Vali Khan. Aujourd'hui (29 avril), c'était l'armée d'Ali Achmed, beau-frère de l'Émir, qui rentrait triomphalement à Caboul avec ses prisonniers et son butin. La population de la capitale s'était portée en foule en dehors des portes, sur la route de Djelalabad, par où les troupes devaient arriver.

Sur le vaste champ de courses, que domine le fort de Bala-Hissar, jadis à demi démantelé par lord Roberts, la garnison de Caboul avait pris place, avec musiques et drapeaux. A côté des troupes et sur le même alignement, on avait rangé les enfants des écoles. Tout autour de l'hippodrome, la foule des curieux était contenue à grand'peine par des policiers fort énergiques.

Vers dix heures du matin, un nuage de poussière signale l'approche de l'armée. Bientôt après, Ali Achmed Khan, monté sur un cheval magnifique, franchissait au galop la porte du champ de courses, suivi de son état-major. Des acclamations le saluèrent; il y répondait en saluant de la main. Derrière lui, les soldats s'avançaient en assez bon ordre, couverts de poussière, les vêtements en lambeaux, des fleurs au canon de leurs fusils. Beaucoup entraînaient par la main des parents, des amis venus très loin à leur rencontre. A mesure qu'elles arrivaient, les troupes en campagne se disposaient en longue file, face aux troupes de la garnison. Des sonneries de clairon éclatèrent. Où

les avais-je déjà entendues ? C'était à Angora ; et je me souvins qu'après le désastre turc, Djemal Pacha, devenu Djemal Khan, avait été chargé de réorganiser l'armée afghane. C'était bien la même musique aux cadences rudes et barbares ; mais les soldats afghans ne chantent point, tandis que ceux de Moustapha Kemal, lorsqu'ils défilaient par les rues d'Angora, accompagnaient de leur chanson grave et triste la voix stridente des clairons.

Après les troupes régulières, voici venir les volontaires, sans uniforme, armés des engins les plus variés : fusils de toutes fabrications, sabres énormes, longues tiges d'acier effilées, qui pourraient être des broches à rôtir. Les irréguliers de la tribu de Kouram sont groupés autour d'un étendard gigantesque, formé de deux lambeaux de soie, l'un vert et l'autre bleu, suspendus à une pique : ce sont des chiites, et leur présence aux côtés de l'armée afghane est fort remarquée. Les petits canons de montagne, transportés à dos de cheval, viennent se placer derrière les volontaires.

Puis c'est le défilé lamentable des prisonniers de guerre. Les hommes marchent à pied ; les femmes et les enfants sont juchés sur des chameaux ou sur des ânes. Bien qu'épuisé par un long voyage, tout ce monde semble prendre son mal en patience. Nul visage n'exprime le désespoir, et beaucoup reflètent une entière indifférence. On n'entend quelques murmures, on n'aperçoit quelque remous dans la grande vague des captifs, qu'au moment où l'ordre est donné aux hommes de se découvrir la tête pour passer devant le général vainqueur : se montrer tête nue est pour un musulman le déshonneur suprême. Quant aux femmes, étroitement voilées, elles cachent jusqu'au bout de leurs doigts. Les enfants, du haut de leurs montures, contemplent l'étrange spectacle, en grignotant un morceau de pain. Aucune injure ne part de la foule à l'adresse des prisonniers : on les regarde défiler, sans colère et sans pitié. Mais des applaudissements éclatent lorsque paraissent, en queue du cortège, les chevaux et les ânes chargés du butin de guerre : fusils et mitrailleuses voisinent avec les lances et les épées ; des sacs pleins de bijoux et d'ustensiles d'argent ou de cuivre font contrepoids, sur les bâts, aux caisses de cartouches. La provenance des armes et des munitions modernes éclate aux yeux, du moins aux yeux qui savent lire les caractères d'Occident...

La revue terminée, le long cortège se reforme. Derrière les gardes de l'Émir, une calèche assez élégante emporte la femme du général, qui est une sœur du souverain. Elle est vêtue à la turque d'un *charchaf* de soie noire; et ce vêtement fait un peu scandale, la plupart des femmes portant encore ici une lourde cagoule qui les enveloppe tout entières. A la hauteur du ministre de la Guerre, les troupes se disloquent, et la foule, lentement, rentre dans la ville. N'étaient le ronflement des automobiles et l'armement moderne d'une partie des guerriers, on croirait avoir assisté au triomphe de quelque *imperator*, dans un âge très reculé.

A quelque temps de là, les captifs mâles furent décimés. L'Émir désirait renvoyer les femmes et les enfants dans leur pays. Mais les *moullahs* le rappelèrent à la tradition : lui était-il permis d'oublier que les tribus du nord manquaient de femmes? On vendit les captives au marché de Caboul, et les enfants suivirent les mères aux pays inconnus qui s'étendent sur l'autre versant de l'Indoukouch.

LA CAPITALE D'AUJOURD'HUI ET CELLE DE DEMAIN

Tout en me dirigeant, derrière les troupes, vers la porte de Caboul, je me demandais comment certains voyageurs avaient pu prétendre et m'affirmer que Caboul ressemblait à Angora. Quelle différence! Bâtie en amphithéâtre sur le flanc de sa vieille citadelle, Angora offre encore aujourd'hui l'aspect sévère et presque rébarbatif d'une place militaire, construite pour commander un important nœud de routes. Presque pas d'arbres, peu de cultures; les maisons de bois étagées au long de la colline noire se serrent les unes contre les autres, comme pour se prêter, en face du danger fréquent, un mutuel appui. Caboul, au contraire, s'épanouit librement dans une large vallée, parmi les vergers et les jardins. Partout on devine la présence, on reconnaît les bienfaits d'une eau abondante. Des montagnes qui la dominent de toutes parts, Caboul apparaît au loin, luisant au soleil, comme une longue tache verte et blanche.

Ainsi que dans la plupart des villes d'Orient, on est déconcerté ici par la juxtaposition d'éléments disparates. De petites ruelles tortueuses et pleines de mystère débouchent sur une

longue avenue plantée d'arbres magnifiques. Dans le bazar, des paysans vêtus du costume traditionnel, des seigneurs drapés dans de riches manteaux en soie de Boukhara coudoient des bourgeois en veston. Les automobiles se fraient un chemin périlleux parmi les chars à bœufs et les processions d'ânes et de chameaux. Et, la nuit venue, on voit s'allumer en même temps quinquets fumeux et globes électriques éblouissants. Partout un merveilleux silence; car le mouvement est à peu près celui d'un grand village; les passants, si d'aventure ils parlent, n'élèvent point la voix, et les insupportables corneilles, cette plaie de l'Inde, ne se sont pas encore risquées à franchir la muraille neigeuse qui protège l'Afghanistan. Cependant, juchée sur quelque bâtiment officiel, une méchante horloge ose, tout haut, sonner les heures.

De tous les sites à travers lesquels l'aventure et la victoire avaient promené l'empereur Baber, celui de Caboul lui parut le plus beau, et la dernière volonté qu'exprima ce conquérant farouche fut que sa dépouille reposât au flanc d'une colline qui s'élève à la sortie de la ville, sur la rive gauche du fleuve. Il voulut marquer lui-même la place et la forme de sa tombe, une dalle de marbre, défendant qu'aucun monument, mausolée somptueux ou simple baldaquin, se dressât entre la pierre sous laquelle il dormirait et la voûte glorieuse du ciel.

Jehanghir accomplit le vœu de son ancêtre. Le corps de l'Empereur, déposé d'abord à Agra, fut exhumé et transporté à Caboul soixante-dix-neuf ans après sa mort. Le tombeau de Baber est enclos aujourd'hui dans l'enceinte quasi fortifiée de la légation d'Allemagne. Trois dalles de marbre blanc, dont l'une est surmontée d'une stèle un peu jaunie. L'Empereur est couché entre une femme, Gouhar-Nisa-Begum, que l'inscription proclame « la Kadidjah de son temps », et un enfant qui n'a pas de nom (1). Un peu plus bas que les tombes se cache dans les verdures une délicieuse petite mosquée, hommage rendu par Chah Jehan au fondateur de la dynastie. Des jardins magnifiques, des cascades se précipitant entre les balustrades de marbre et les parterres fleuris, des quinze terrasses dont les

(1) La tombe de Baber, les tombes voisines et leurs inscriptions ont été étudiées avec le plus grand soin par M. le professeur L. Bogdanof, qui a bien voulu me permettre de consulter les notes préparatoires d'un travail encore inédit.

voyageurs d'autrefois nous ont laissé la description émerveillée, il ne reste que des fragments de canaux en ruine, et quelques vieux arbres. Mais la vision grandiose qui fixa le choix de Baber est toujours là, sous nos yeux. La plaine de Caboul, arrosée par son fleuve, s'étend comme un tapis vert brodé d'argent, au milieu d'un cirque de collines grises et roses; par delà leurs sommets aux courbes gracieuses, l'Indoukouch perce de ses crêtes neigeuses l'azur d'un ciel limpide, presque transparent. N'est-ce pas ce merveilleux spectacle qu'évoque, en un de ces doubles sens chers aux Orientaux, la dernière ligne de l'inscription gravée sur la stèle de marbre jauni : « Le Paradis est l'éternelle place de Baber Badchah » ?

Si le paysage est demeuré le même, j'imagine pourtant qu'au temps des Grands Mogols, la ville de Caboul et les jardins qui l'entourent devaient réserver au voyageur, sortant des défilés arides, une surprise plus charmante que celle qu'ils lui offrent aujourd'hui. La moderne Caboul gagne à être vue de loin. Plus on s'en approche, et plus on regrette de voir les jardins enfermés dans d'affreux murs de boue, les maisons mal construites et revêtues d'enduits déplaisants. Sensible à ces laideurs, le jeune émir a pris d'abord quelques mesures énergiques : des bâtisses toutes neuves, dont l'aspect l'avait choqué, furent démolies en une nuit par les gens de sa police ; les murs de boue qui dérobaient à l'œil des passants quelques-uns des plus beaux jardins, furent rasés, par son ordre, à un mètre du sol. Puis ces mesures lui semblèrent insuffisantes, et, un beau jour, il décida de créer, à dix kilomètres de Caboul, une nouvelle capitale conforme à ses goûts et digne de son empire.

On n'a pas tous les jours l'occasion de voir sortir de terre toute une ville par la seule volonté d'un homme. Et quand cette ville surgit au milieu de l'Asie, dans un décor de montagnes tel que l'Indoukouch en peut fournir, l'impression est plus rare encore. J'allai donc me promener jusqu'à Dar-ul-Aman : la capitale porte le nom de son fondateur. Une large avenue plantée d'arbres y conduit en ligne droite : dix kilomètres de plaine au bout desquels s'élève une colline, qu'on a réduite en plateau. C'est l'emplacement choisi pour le Palais du gouvernement, dont les assises de granit ont déjà figure d'édifice. Tout autour de la colline s'étendent de vastes parterres

fleuris qu'arrosent des eaux abondantes. De ce rond-point, qui marque le centre de la ville future, partent six avenues, épanouies en rayons. Enfin, derrière le Palais du gouvernement, on a « tronqué » une autre colline pour y asseoir le Palais royal.

Rien ne ressemble plus à des ruines que des fondations. Dans ce cadre majestueux et sauvage, à la vue de ces vastes soubassements, devant ces gradins taillés au flanc des collines, les images qui viennent d'abord à l'esprit sont d'ordre archéologique. On songe aux grands conquérants, aux grands bâtisseurs qui, après avoir asservi des peuples innombrables, les employèrent à construire leurs villes et leurs palais. Les vallées silencieuses se réveillent : on croit en voir sortir les longues files de chariots, amenant à pied d'œuvre la pierre des montagnes et le bois des forêts. Et puis l'œil retombe sur les corbeilles fleuries, les jeunes pépinières et les rouleaux à vapeur. Le rêve s'évanouit ; mais la réalité vaut encore la peine qu'on la contemple.

L'ŒUVRE DE LA FRANCE EN AFGHANISTAN

C'est à un architecte français que l'émir Amanullah doit l'idée et le plan grandioses de sa nouvelle capitale. M. Godard avait été appelé à Caboul par le professeur Foucher, pour collaborer aux recherches archéologiques que la mission française venait d'entreprendre en Afghanistan. Après avoir fait œuvre de savant à Djelalabad, à Bactres et dans la vallée de Bamyan, il a fait œuvre d'artiste à Dar-ul-Aman.

Parmi les puissances européennes, la France avait été des premières à reconnaître l'indépendance de l'Empire afghan et à entrer en relations officielles avec son souverain. Toutefois les premiers représentants de notre pays en Afghanistan ont été un archéologue et trois instituteurs de la ville de Paris. Au mois d'avril 1922, M. Alfred Foucher arrivait à Caboul, venant de Perse. Pour le recevoir, l'Émir avait envoyé jusqu'à la frontière une escorte nombreuse et magnifique. Partout, sur son passage, le savant français fut accueilli avec les plus grands honneurs. Quant à nos trois instituteurs, ils furent installés à Caboul par les soins de M. Foucher à la fin de janvier 1923. Le 3 février, ils ouvraient une école, à laquelle l'Émir voulut

donner son nom : c'est le collège Amaniyéh. La mission diplomatique n'arriva que sept mois plus tard.

En l'absence du directeur, alors en congé, son suppléant, M. Girard, voulut bien me faire les honneurs du collège. On avait ouvert avec 300 enfants; bientôt les locaux sont devenus trop petits; il a fallu les agrandir pour recevoir les nouveaux arrivants. Les élèves sont instruits en persan et en français. Les plus avancés lisent, écrivent et parlent couramment notre langue; les plus petits épèlent gravement notre alphabet, si différent du leur, et chantent avec entrain : « Il pleut, il pleut, bergère ! » Après la récréation, je retrouvai les petits chanteurs en train de réciter le Coran, sous la férule d'un vieux *moullah* qui se louait devant moi de leur discipline et de leur ardeur au travail.

Les professeurs français m'ont rendu de leurs élèves le même témoignage. Les enfants les abordent dans la cour de l'école pour leur demander le sens d'un mot nouvellement entendu. Leur curiosité est insatiable. Et il faut songer que, rentrés chez eux, ces écoliers ne trouvent ni un livre, ni une table pour écrire, ni une feuille de papier. Un cahier, un carnet sont pour eux la suprême récompense. Pour la tenue, le collège de Caboul ressemble à toutes les écoles musulmanes, où le respect du maître prend une forme presque religieuse. Ce qui le distingue, c'est un certain aspect militaire, qui répond fort bien au caractère afghan. Les enfants portent l'uniforme; chaque classe obéit aux ordres du « capitaine », — le premier de la classe, — qui fait lever et asseoir sa petite troupe, la met au garde-à-vous ou au repos avec une incontestable autorité.

Le collège Amaniyéh est une institution nationale afghane; le gouvernement de l'Émir en assume tous les frais. Nous ne faisons que lui prêter des maîtres qui, engagés par contrat, dirigent les études et donnent l'enseignement selon nos programmes et nos méthodes. Formule nouvelle, assez différente de celle que nous avons appliquée jusqu'à ces derniers temps aux pays orientaux, mais peut-être mieux adaptée aux circonstances actuelles et plus aisément conciliable avec les susceptibilités et les exigences de jeunes États, qui nous connaissent mal et se montrent fort jaloux de leur indépendance. L'expérience de Caboul est encore trop récente pour autoriser une conclusion. Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il vaut la peine de la

poursuivre et que les résultats déjà obtenus font le plus grand honneur aux maîtres qui s'y sont dévoués.

Le 9 septembre 1922, le professeur Foucher, au nom de la France, signait à Caboul avec le gouvernement de l'Émir, la convention qui reconnaît à la mission archéologique française le droit exclusif de pratiquer des sondages et des fouilles sur tout le terrritoire de l'Empire afghan. Le privilège est concédé pour une durée de trente ans, sous deux réserves : un site qui n'aurait pas été exploré par les Français au cours d'une période de cinq ans pourrait être attribué à une mission étrangère ; l'interruption de tous travaux pendant dix-huit mois consécutifs permettrait au gouvernement afghan de reprendre sa liberté. Le produit des fouilles est divisé par moitié entre l'État afghan et la mission française, exception faite pour les pièces dites « uniques », qui sont réservées au musée de Caboul.

Au prix de longs efforts, M. Foucher avait fait reconnaître à la France un privilège que lui envient les autres nations civilisées. Il n'était plus que de procurer à l'homme qui l'avait obtenu les moyens de l'exploiter. Le projet établi par l'archéologue sur des bases fort modestes comportait une mission de cinq membres et un budget annuel de 180 000 roupies caboulies, soit, en 1924, environ 700 000 francs. Malheureusement M. Foucher ne put jamais obtenir plus d'un collaborateur à la fois; durant de longues périodes, il n'en eut aucun; et, pour les crédits, il n'a pas disposé au total, en trois ans, de plus de cinq cent mille francs. Sur les chantiers de Bactres, où s'est concentré l'effort principal de la mission française, on n'a jamais vu plus de soixante ouvriers : les Allemands en avaient deux mille à Babylone en 1912 ! Je ne cacherai pas ici la tristesse que j'éprouvai en visitant le petit musée de Caboul : deux pauvres vitrines contiennent aisément la part attribuée à l'État afghan dans le produit de nos fouilles, c'est-à-dire un peu plus de la moitié. Les plus belles pièces proviennent, soit des recherches pratiquées à Djelalabad (1922-1923) par M. Godard, — à qui nous devons aussi le précieux relevé des grands Bouddahs sculptés et des fresques rupestres de Bamyan, — soit de la fouille rapide, et vraiment miraculeuse, exécutée en cinq jours d'hiver à Païtava, dans le Kapiça, par M. Hackin, le savant directeur du musée Guimet (janvier 1925).

Dans l'ordre scientifique, comme dans l'ordre économique,

une concession qu'on n'exploite pas, ou qu'on exploite d'une manière insuffisante, est rapidement compromise, et bientôt déchue. La première tranchée ouverte à Bactres a suscité dans tout le monde savant une ardente curiosité et de vastes espoirs : nous nous devons de les satisfaire. L'œuvre que la France a entreprise en Afghanistan, sous l'égide d'un souverain actif et intelligent, grâce à l'initiative d'un grand savant et au concours de quelques hommes dévoués, s'inspire d'une tradition magnifique et répond à deux nobles desseins : accroître le trésor des connaissances humaines dans l'ordre de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'archéologie; donner à un peuple, qui veut s'instruire et progresser, le moyen d'entrer en contact avec la pensée moderne, avec le monde civilisé, en lui enseignant la langue et les méthodes françaises. Il n'y a pas d'exemple que la France, après s'être engagée dans une entreprise si conforme à son génie, ait renoncé à la poursuivre.

S. M. AMANULLAH KHAN M'ACCORDE UNE AUDIENCE

J'avais visité à Caboul un collège, un musée, une grande fabrique, l'imprimerie d'un journal; au milieu d'une plaine naguère déserte, j'avais vu surgir une ville toute neuve; enfin j'avais vu rentrer dans la capitale une armée triomphante. Et si je demandais à qui le peuple afghan devait ces signes de puissance ou ces instruments de progrès, la réponse était toujours la même : toujours on me nommait l'émir Amanullah. Ma curiosité n'en devenait que plus vive, et plus impatient mon désir de connaître le jeune souverain qui, en six années de règne, avec des moyens imparfaits et limités, avait réalisé une œuvre aussi considérable. Je m'en ouvris à Son Excellence Mahmoud Tarzi, qui, après avoir installé à Paris la première mission diplomatique afghane, était revenu prendre à Caboul la direction des Affaires étrangères. Le ministre voulut bien m'assurer qu'il soumettrait sans retard à l'Émir ma demande d'audience et, en attendant, s'offrit à répondre aux questions qu'il me plairait de lui poser, touchant la politique de son pays.

J'expliquai aussitôt à Mahmoud Tarzi l'intention de mon voyage, l'intérêt, mêlé d'un peu d'inquiétude, qu'avaient suscité en Europe les mouvements politiques et religieux dont le

monde oriental était agité, et l'avantage que trouveraient les gouvernements d'Asie, en particulier celui qu'il représentait, à faire mieux comprendre à l'opinion européenne les causes de ces mouvements, leur caractère et leur but.

— En ce qui concerne l'Afghanistan, me déclara le ministre, la réponse est bien simple. Durant des siècles, notre peuple a lutté pour l'indépendance : il vient enfin de la conquérir. Devenu libre, il aspire à occuper dans le monde une place honorable : de là son empressement, soit à entrer en rapports avec les nations les plus civilisées, soit à accepter d'elles les concours dont il a besoin pour avancer rapidement dans la voie du progrès. Il n'y a rien là dont l'Europe puisse s'alarmer. Reste la question religieuse. On parle beaucoup en Occident du panislamisme et de ses dangers. Ceux qui agitent cet épouvantail ne se font sans doute une idée très exacte ni de la constitution de l'Islam, ni du rôle que joue actuellement la religion dans la vie politique de l'Orient.

« Il fut un temps où l'idée religieuse dressait les peuples les uns contre les autres, déchaînait des guerres, exigeait des conquêtes. Ce temps-là n'est plus. Certes, nous sommes fiers d'être musulmans, et nous ne laisserions porter aucune atteinte à l'honneur de l'Islam. Mais nous ne voyons pas aujourd'hui que cet honneur soit en péril. Tranquilles de ce côté, nous dirigeons nos efforts vers un nouveau but : nous voulons vivre, être forts, et faire de l'Afghanistan un État moderne. Nous sommes terriblement en retard, nous le savons, et nous voulons rattraper le temps perdu.

— Il ne se peut guère pourtant, observai-je, qu'un peuple aussi profondément attaché que le vôtre à la foi musulmane ait vu sans émoi disparaître l'institution du Califat ?

J'avais appris de bonne source qu'à la *Djirga* (1) de 1924, le ministre afghan de l'Instruction publique, autorisé sans doute par l'Émir, avait prononcé un réquisitoire violent contre la destitution du Calife, traitant les Turcs d'impies et de *Kafirs* (païens) et proposant même de rompre le traité récemment conclu avec eux.

A ce mot de Califat, le visage de Mahmoud Tarzi était devenu grave.

(1) Assemblée des notables, sorte d'États généraux.

— Vous touchez là, me dit le ministre, à un problème difficile. Tant qu'il y a eu un Calife, personne ici n'y prenait garde. Vous savez que les Afghans, dans leur prière, n'évoquent que le nom de Dieu et celui du Prophète. Mais le jour où les Turcs ont supprimé le Califat, on a commencé à discuter. Les avis étaient partagés. Néanmoins, l'année dernière, à la Djirga, on s'est mis d'accord pour adopter deux résolutions : 1° s'il y a une conférence du Califat, l'Afghanistan s'y fera représenter, et ses délégués auront simplement pour instruction de se ranger à l'avis le plus raisonnable et, le cas échéant, de voter pour le candidat le meilleur; 2° les hommes compétents de l'Empire étudieront la question de savoir si, pour que l'Islam vive et progresse, il est absolument nécessaire qu'il y ait un Calife (1).

— Je ne vous cacherai pas, insistai-je, qu'en Égypte et aux Indes, j'ai entendu plusieurs fois, dans des cercles musulmans, prononcer le nom de l'Émir comme celui d'un candidat très indiqué. On trouvait en lui les qualités requises, de croyant dévoué à sa foi, de souverain indépendant, et de chef d'une force armée capable de tenir en respect les ennemis de l'Islam...

Mahmoud Tarzi, de plus en plus grave, parut réfléchir. Puis il répondit :

— Notre Émir est avant tout un soldat et un patriote afghan. Toute son intelligence, toute son activité, il les a mises au service du pays. Je ne crois pas qu'il se laisse tenter par des fonctions de chef spirituel, qui le gêneraient dans l'accomplissement de sa tâche de souverain. Et puis les Chiites voudraient-ils jamais reconnaître l'autorité d'un Sunnite?... Non, l'Émir ne se ralliera point à une solution où le pays et lui-même auraient beaucoup à perdre, et rien à gagner.

Durant mon séjour à Caboul, je devais rencontrer plusieurs fois encore le ministre des Affaires étrangères; son accueil fut toujours des plus obligeants; les exigences multiples de ma curiosité ne lassèrent ni sa bienveillance, ni celle des autres ministres avec qui il tint à me mettre lui-même en rapport;

(1) En fait, l'Afghanistan ne prit point part à la Conférence du Caire; mais il envoya un délégué à celle qu'Ibn Séoud réunit peu de temps après à la Mecque pour le même objet.

mais, dans mes entretiens afghans, il ne fut plus jamais question du Califat.

L'Émir n'avait encore donné audience à aucun publiciste européen; nul avis ne m'étant venu de sa chancellerie, je commençais à craindre que ma demande eût été jugée indiscrète. J'avais tort. Un beau jour, — c'était le 16 mai, — je vis s'arrêter devant la Légation de France, où je logeais, une automobile de la Cour : le fonctionnaire qui en descendit avait ordre de m'amener immédiatement au château de Tchelsetoun, c'est-à-dire des Quarante-Colonnes, où Sa Majesté m'attendait. Je monte en voiture, nous roulons trois quarts d'heure: et voici, à demi caché dans les arbres, le joli pavillon construit par Abdurrahman; sur le toit flotte l'étendard personnel de l'Émir : un trône et deux épées se détachent en noir sur la soie écarlate. Courte halte chez le grand maître des cérémonies qui, après m'avoir souhaité la bienvenue, m'introduit aussitôt dans le cabinet de travail du souverain. Une longue table occupe le milieu de la pièce; sur la table, un téléphone; quelques chaises complètent l'ameublement.

Amanullah Khan n'a que trente-trois ans et semble à peine les avoir. Taille moyenne et bien prise, un visage aux traits réguliers; de longs cils voilent un peu l'éclat des yeux bruns, très grands et très vifs; un regard franc, et, dans le sourire, une expression charmante de jeunesse et de gaîté. L'Émir, debout devant la table, est vêtu d'un costume de chasse et coiffé d'un kalpak d'astrakan. En me tendant la main, il me dit son regret de n'avoir pu m'accorder plus tôt l'audience que je souhaitais. Puis, avec une bonne grâce parfaite, il m'invita à m'asseoir en face de lui, et la conversation s'engagea (1).

— J'espère, dit Sa Majesté, que vous emporterez une bonne impression de l'Afghanistan. A défaut de confort, vous y aurez trouvé une hospitalité franche et cordiale. Nous avons hâte de faire des progrès, pour être en état de mieux recevoir nos hôtes étrangers.

— On m'avait fait de Caboul, répondis-je, une peinture si peu flatteuse que j'y ai eu une agréable surprise. Et Dar-ul-Aman m'en réservait une autre. Mes compatriotes apprendront

(1) Bien qu'il connaisse le français, l'Émir s'est exprimé en persan. Son secrétaire privé, Zia Humayun, pour qui notre langue n'a pas de secrets, a bien voulu me servir d'interprète. J'ai plaisir à lui renouveler ici mes vifs remerciements.

avec plaisir que la nouvelle capitale de l'Empire afghan s'élève selon les plans d'un architecte français.

A la seule évocation de Dar-ul-Aman, le visage de l'Émir s'était éclairé. Après m'avoir parlé assez longuement de ce grand ouvrage, il passa à d'autres projets, concernant l'exploitation des richesses naturelles de son pays. Mis à l'aise par l'abandon confiant avec lequel il s'exprimait, je crus pouvoir lui faire observer que la réalisation de tous les projets qu'il avait formés était suspendue à une condition préalable : la création d'un réseau de routes.

— L'Afghanistan, dis-je en substance, a, dans l'Asie centrale, toute l'importance d'un carrefour inévitable. Les conquérants de l'antiquité et ceux des temps modernes ont surtout mesuré la valeur militaire de cette position. Il faut envisager aujourd'hui sa valeur commerciale, qui n'est pas moindre. C'est un grand connaisseur de l'Asie, le professeur Molden, qui déclarait naguère que la route de Constantinople à Pékin passe par Hérat et par Caboul (1). Cette vérité est écrite sur la carte et toute l'histoire la confirme. C'est en vain que les Russes au nord, les Anglais au sud, cherchent à faire dévier le courant dans le sens de leurs intérêts. Leurs efforts rivaux et parallèles se heurtent à deux obstacles : une tradition millénaire et une réalité géographique. L'Afghanistan a beau jeu. Mais, s'il veut que la route mondiale emprunte son territoire, il lui faut des routes intérieures.

Visiblement intéressé par cet exposé sommaire d'un énorme problème, l'Émir reprit :

— Oui! d'abord des routes. Chaque route construite augmente la prospérité d'une contrée et favorise le développement à venir du pays tout entier. Mais comme c'est difficile! Le paysan ne comprend pas. Savez-vous ce qu'il fait, dès qu'il apprend qu'une route va passer dans le voisinage de sa terre? Il prend la fuite. Plus tard, il se rendra compte de la plus-value que la route procure à son domaine. La voie nouvelle que je fais construire entre Djelalabad et Caboul permettra à une automobile de franchir la distance en cinq ou six heures. La route projetée de Caboul à la frontière du Turkestan est faite jusqu'à la montagne; le reste du travail est facile.

(1) Voyez Molden, dans *Preussische Jahrbücher*, décembre 1914 et octobre 1915.

— Quand sera-t-il achevé?

— Je ne puis guère vous fixer une date. Il y a la question du budget, il y a celle de la main-d'œuvre. Disons dans trois ans.

— Voilà pour les communications du nord au sud. Mais Votre Majesté ne méconnaît pas l'importance d'une voie transversale ouest-est?

— La route est bonne de Caboul à Ghazni et à Kandahar. Son prolongement jusqu'à Hérat est à l'étude. Dès que le réseau routier sera complet, nous penserons aux chemins de fer. Nous avons la volonté de réaliser, et nous réaliserons. Mais il faut tenir compte de notre jeunesse : comptez les années écoulées, depuis que nous existons. Voici un adage persan : « Un homme avait une qualité et soixante-dix défauts; cet homme eut un ami : l'ami n'aperçut point les défauts, mais découvrit la qualité qui rendait l'homme aimable. » Vous serez pour nous cet ami parfait, et vous ne parlerez de notre pays que pour en dire ce que vous y avez vu de bien.

— La tâche, répondis-je, me sera facile; je n'aurai qu'à énumérer les grandes œuvres accomplies sous le règne d'Amanullah. Mais Votre Majesté observera que si je représentais l'Afghanistan comme un pays qui n'a plus rien à désirer, je risquerais fort de détourner de lui les concours étrangers dont il a besoin pour réaliser son développement.

— Je vous entends, approuva l'Émir en souriant. Eh bien! dites de ma part à vos compatriotes qu'entre les amitiés que je compte en Europe, aucune ne m'est aussi chère que celle de la France, aucune n'inspire à mon peuple plus de confiance et de fierté. La France a accueilli nos enfants dans ses écoles; elle a envoyé ici des maîtres que notre jeunesse vénère et que tous nous estimons. Si la France veut encore nous donner des spécialistes de l'administration et de l'économie, des techniciens qui nous aident à mettre en valeur notre pays, nous serons heureux, moi, mon gouvernement et mon peuple, de les accueillir et de mettre à profit leur expérience et leurs services.

C'est sur ces mots que l'Émir me donna congé (1).

(1) On sait qu'au mois de juin 1926, l'Émir Amanullah a pris officiellement le titre de Roi d'Afghanistan.

L'ÉMIR ET LES RÉFORMES

Ces trois quarts d'heure de conversation m'en avaient plus appris que tout le reste de mon enquête sur la situation de l'Afghanistan. Au cours d'autres entretiens, je devais recueillir maints renseignements de détail sur les richesses naturelles du pays, son administration, ses relations commerciales, ses finances et l'organisation de son armée. Mais, en écoutant parler Amanullah Khan, j'avais aperçu le fait essentiel. Un souverain jeune, intelligent, enhardi par ses premiers succès, a résolu d'assurer, ou tout au moins de préparer la fortune politique et économique de son pays, en *réalisant*, — selon son expression, — des possibilités dont il a, lui, pleine conscience, mais que, dans son ensemble, le pays ignore. Il voit grand et veut aller vite. Quelques-uns même lui reprochent de voir trop grand et d'aller trop vite. Du même train dont il bâtit sa capitale, il pousse son peuple vers le progrès, non sans le bousculer un peu. Il construit des routes, ouvre des écoles, réforme à tour de bras l'administration et l'armée, la justice et les finances.

Malheureusement, les réformes de l'Émir ne sont pas toujours du goût de son peuple. La tradition résiste, le préjugé s'insurge, et il faut lutter. Il arrive que la *Djirga*, que les *moullahs* désapprouvent telle mesure, ordonnée ou projetée par le souverain, comme contraire aux préceptes coraniques ou aux coutumes de l'Afghanistan. Le décret accordant aux femmes le droit de choisir leur mari soulève parmi les tribus du sud une révolte formidable. L'opposition du clergé contraint le gouvernement à fermer les écoles de filles qu'il venait de créer (1).

Dans ce pays profondément religieux, l'influence des prêtres est puissante et universelle. Huit mois avant mon arrivée (25 août 1924), une foule fanatique assommait à coups de pierre, en pleine capitale, un cheikh de la secte des Quadianis. Le crime de ce pauvre homme était d'avoir soutenu, contrairement à la tradition, que lors de la dispute fameuse, Moïse, rendant outrage pour outrage, avait aussi tiré la barbe d'Aaron. A la nouvelle du barbare châtiment, des protestations s'élèvent parmi

(1) Elles ont été rouvertes depuis.

les musulmans du nord de l'Inde : Gandhi y fait écho en rappelant aux Afghans, dans une lettre éloquente, le principe sacré de la liberté de conscience. La réponse ne se fait pas attendre : la liberté de conscience, déclare l'*Aman-i-Afghan*, journal officieux imprimé à Caboul (1), n'existe pas en Afghanistan. Une certaine tolérance est pratiquée à l'égard des hindous, des chrétiens et des juifs, à condition qu'ils paient l'impôt et ne répandent point leurs doctrines ; des garanties analogues sont assurées aux Chiites : il y en a quelque vingt mille à Caboul, descendant des Persans qu'y laissa jadis Nadir Chah. Et c'est tout. Depuis des siècles, nul missionnaire chrétien n'a pu franchir la frontière afghane, à l'exception des aumôniers attachés aux corps d'expédition britanniques, venus et repartis avec eux.

Ce sont encore des raisons religieuses qui, jusqu'à présent, empêchent tout établissement ressemblant de près ou de loin à une banque d'exercer son activité en Afghanistan : car il est écrit que l'argent ne doit pas porter de fruit. La seule ressource du voyageur, qui hésite à courir les pistes avec des sacs remplis d'argent, consiste à se procurer aux Indes ou en Turkestan, des traites qu'il négocie tant bien que mal dans les grandes villes afghanes, chez les marchands du bazar. Ce système primitif n'est certes pas de nature à favoriser le développement des échanges commerciaux; en revanche, il réserve aux places plus ou moins voisines de Pechawar au sud, de Boukhara et de Samarkande au nord, des bénéfices appréciables.

L'œuvre réformatrice d'Amanullah se heurte, comme on le voit, à des obstacles intérieurs, qui ne seront pas écartés en un jour. Cependant l'Émir a bon espoir d'en venir à bout. Mais les dangers extérieurs lui semblent autrement redoutables, et, sur ce point, tous ses ministres m'ont paru être d'accord avec lui. « Faire des progrès? Oui, me disait l'un d'eux; mais d'abord conserver notre indépendance. Nous voyons trop ce qu'il en a coûté à certains États orientaux, pour avoir voulu se moderniser trop vite. En peu de temps, ils ont eu des routes, des chemins de fer, des usines, des installations électriques; mais à quel prix! L'Afghanistan n'a pas de dette publique et il

(1) Le numéro porte la date du 4 septembre, mais ne parut que le 17 octobre 1924.

n'aspire point à en avoir une. Notre programme est : pas d'emprunt, pas de concession. Ce n'est pas xénophobie, c'est prudence. Nos chemins de fer, quand nous serons en état d'en construire, partiront, non pas des frontières, mais de Caboul. Nous avancerons plus lentement, mais avec moins de risques. Il est vrai que nous sommes fort en retard ; mais, vous qui avez étudié l'histoire, vous savez bien que c'est encore moins notre faute que celle de nos voisins... »

ENTRE L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE

L'Afghanistan a conquis son indépendance souveraine et l'a fait reconnaître, non seulement par des États musulmans comme la Perse et la Turquie, mais aussi par la plupart des grandes puissances d'Europe, y compris ses deux redoutables voisines, l'Angleterre et la Russie. Ce qu'il n'a pas pu obtenir, c'est que ces dernières oublient d'un seul coup les traditions séculaires de leur politique en Asie et renoncent à poursuivre, par-dessus ou à travers son territoire, le duel dont il a, pour sa part, depuis si longtemps fait les frais. Ce n'est pas sans motif que l'émir Amanullah a voulu installer des légations en France, en Allemagne, en Italie, et faire venir à sa cour des représentants de ces puissances politiquement désintéressées. Grâce à la présence des uns en Europe, des autres en Afghanistan, il espère neutraliser, dans une certaine mesure, les effets de la rivalité anglo-russe, et décourager certaines entreprises, qui ne s'engagent et ne se poursuivent aisément que sans témoins. Reste à savoir si la précaution est suffisante.

Les intérêts de la France et de l'Italie en Afghanistan sont purement d'ordre moral ou économique. Pour le moment, notre présence à Caboul se traduit surtout par une mission archéologique et par un collège; je ne doute pas qu'elle puisse se manifester un jour d'une manière plus complète et même, pratiquement, plus avantageuse. L'activité italienne, ardente et multiple au début, a été fort refroidie par la tragique aventure de l'ingénieur Piperno, qui, pour avoir tué un agent de la police afghane, fut condamné à mort et exécuté à Caboul, en dépit des efforts et des protestations de son gouvernement.

Les Allemands m'ont paru faire en Afghanistan une politique d'observation, en attendant mieux. Ce pays ne leur offre-

t-il pas des fenêtres ouvertes sur l'Inde et sur la Chine? Par l'intermédiaire de la *Société Commerciale Germano-Afghane*, ils importent, sans grand bénéfice, quelques marchandises, — du ciment, des machines, des matières colorantes, — et ils achètent des peaux de karakul. Tout en donnant à l'Émir des conseils d'économie, la mission diplomatique allemande lui soumet des projets d'entreprise, des offres de concours technique et même financier; mais ce ne sont encore que travaux d'approche. Enfin deux officiers de l'ancienne armée allemande remplissent au ministère de la Guerre des fonctions assez mal définies.

Mais les deux puissances vraiment actives en Afghanistan sont la Grande-Bretagne et la Russie. Le traité de Caboul a rétabli des consulats britanniques à Djelalabad et à Kandahar; le traité de Moscou, des consulats russes à Hérat et à Mazar-i-Chérif. Ainsi l'Indoukouch sépare de sa masse puissante les deux rivaux, qui ne se rencontrent qu'à la cour de l'Émir, sous les espèces de deux ministres plénipotentiaires, dont l'un représente le roi d'Angleterre, empereur des Indes, l'autre l'Union fédérative des républiques soviétiques.

Sans faire précisément figure de vaincus, les Anglais subissent pourtant les conséquences morales d'une paix conclue dans des circonstances critiques et au prix de quelques sacrifices. La doctrine officielle, à Londres et à Delhi, c'est que l'Angleterre ne désire rien tant qu'un Afghanistan bien organisé, paisible et soumis à l'autorité de l'Émir, bref, en condition de remplir utilement son rôle d'État-tampon entre les Indes et la Russie. Cette volonté de paix, l'Angleterre l'a manifestée à plusieurs reprises, en retenant à la frontière, au moment de la transhumance d'été, des tribus qu'on savait animées d'intentions assez belliqueuses. On cite cependant d'autres cas, où les mouvements hostiles des populations afghanes du sud n'auraient pas été spontanés; on observe que la somme de deux cent mille livres sterling, que l'Angleterre versait naguère chaque année aux souverains afghans, est toujours inscrite au budget du gouvernement de l'Inde; enfin il est difficile d'admettre que les Anglais aient définitivement renoncé à une influence qu'ils exercèrent longtemps avec profit, à plus forte raison qu'ils assistent en spectateurs indifférents et inactifs au progrès de l'emprise russe, sur un pays qui vient d'échapper à la leur. En réalité, l'indépendance de l'Afghanistan ne leur semble acceptable qu'autant

qu'elle leur offre une garantie et met l'Inde à l'abri des convoitises moscovites.

Le gouvernement de Moscou ne se défend pas moins vivement que celui de Londres de toute intention hostile à l'égard de l'Empire afghan. La politique de son représentant à Caboul est active, mais discrète. Un personnel nombreux, — environ quarante personnes, — et de larges ressources permettent au ministre des Soviets d'exercer, au moins dans tout le nord du pays, une observation attentive et constante. Les agents russes m'ont paru recueillir leurs informations bien moins dans les bureaux que sur les routes, visitant les tribus, suivant les caravanes, prenant volontiers, pour gagner leur poste ou porter une valise, le chemin des écoliers. Et ils étaient de beaucoup les mieux informés. Au moment où j'étais à Caboul, les marchands du bazar offraient au même prix le souverain anglais et l'ancienne pièce de dix roubles, plus lourde d'un dixième; j'en conclus que l'or russe était fort abondant sur le marché.

Lorsque l'émir Amanullah, soucieux de compléter ses moyens de défense, demanda des avions aux Anglais, ceux-ci proposèrent de lui en donner pour rien. « Ce serait beaucoup trop cher », pensa l'Émir, et il n'accepta les deux appareils qu'on lui envoyait que contre paiement de dix mille livres. Plus habiles, les Russes offrirent au gouvernement afghan six avions de bonne marque, avec les pièces de rechange et les équipages, le tout à titre onéreux, bien qu'à des prix de faveur. A la fin d'octobre 1924, les pilotes russes, franchissant l'Amou-Daria, puis survolant la montagne par la trouée de la rivière Bamyan, amenèrent leurs appareils jusqu'à Caboul. L'impression fut considérable. Peu de temps après, vingt-cinq jeunes Afghans partaient pour la Russie, afin d'y apprendre le métier d'aviateur.

L'aviation afghane est désormais aux mains des Russes, qui lui fournissent du matériel et du personnel, aménagent des camps et des terrains d'atterrissage, organisent enfin des relations régulières entre les stations d'Afghanistan et celles de l'Union. Parmi ces dernières, il en est, comme Boukhara et Termez, dont la situation géographique et la proximité sont particulièrement favorables à des communications rapides. Le gouvernement de l'Inde ne voit pas sans inquiétude l' « État-

tampon » en train de devenir, par le soin des Russes, une *étape* commode et bien fournie entre les républiques du Turkestan et son propre territoire. Le seul instrument qui permette à l'armée des Indes, en ces pays montagneux et privés de routes, soit une défense efficace, soit une offensive rapide, l'avion, devient aujourd'hui contre elle, aux mains de voisins qui peuvent être un jour des adversaires, une menace permanente, presque un épouvantail. Dans une conférence prononcée à Calcutta, pour être entendue à Londres, le colonel Saunders, chef du Service des renseignements de l'armée des Indes, dénonçait ce danger en termes très pressants. La grande presse anglaise a aussitôt fait écho au cri d'alarme poussé par l'état-major de Simla.

Ce n'est là pourtant qu'un aspect de la politique russe en Afghanistan. La création d'une chaîne continue de républiques soviétiques, depuis le Caucase jusqu'au Pamir, et même au delà, assure au gouvernement de Moscou le moyen d'exercer sur les États voisins une action invisible et redoutable. Entre la mer Noire et la Caspienne, l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan forment comme un bastion russe contre la Turquie et contre la Perse. Entre la Caspienne et le Thibet, on a constitué la république des Turkmènes (Merv), celle des Uzbeks (Boukhara), les « régions autonomes » des Tadjiks et des Kirghizes : ces quatre États se trouvent en bordure soit de la Perse, soit de l'Afghanistan. Et la chaîne se prolonge encore au delà, par la république des Kasaks, la région autonome des Oviates, etc. Théoriquement indépendantes, et unies aux soviets de Moscou par un simple lien fédératif, ces républiques sont, en fait, étroitement soumises au pouvoir central, gouvernées et administrées par ses agents.

A peine est-il besoin d'indiquer les avantages que le commerce russe pourrait tirer un jour d'une route aussi fortement jalonnée et tracée, d'un bout à l'autre, à travers des États vassaux. Pour le moment, ce dispositif est surtout utilisé à des fins de propagande et de pénétration politique. Le plus souvent, la frontière qui sépare les républiques soviétiques de la Perse et de l'Afghanistan coupe en deux tronçons le territoire occupé par une même tribu. Ces tribus se trouvent ainsi, pour une part, soumises au Chah ou à l'Émir, pour l'autre aux gouvernements des républiques soi-disant autonomes. Les caravanes

et les troupeaux passent et repassent à chaque instant la frontière ; les agents de propagande et les agitateurs politiques la franchissent avec eux, le plus facilement du monde. Et ils disent aux gens qui sont au sud de la frontière : « Comment supportez-vous encore la tyrannie d'un Chah ou d'un Émir, alors qu'au pays d'où nous venons, des gens de votre tribu sont parfaitement indépendants et se gouvernent eux-mêmes ? »

Depuis deux ans surtout, nous avons vu Moscou jouer de cet instrument comme d'un clavier, déclenchant, au lieu et au moment choisis, tantôt une sourde agitation, tantôt une sédition ouverte, réglant à son gré, ou à peu près, l'intensité, le rythme et la durée du mouvement. S'agit-il d'intimider le voisin, de lui créer quelques embarras dans une heure critique, de vaincre son hésitation ou sa répugnance à accepter un accord politique ou un tarif douanier, vite on soulève contre lui quelques tribus, qui ne rentreront dans l'ordre qu'au prix d'expéditions ruineuses, ou moyennant finance. Qu'on jette les yeux sur une carte d'Afghanistan, et l'on comprendra ce qu'il en coûte à l'Émir pour ramener sous sa loi, lorsque quelque intrigue russe les en a fait sortir, des tribus campées au nord de l'Indoukouch, et jusque sur la rive de l'Amou-Daria. Rébellion et répression sont également désastreuses : voilà pourtant ce que M. Zinoviev appelle pénétration pacifique !

Dans ces conditions, prétendre, comme on le fait parfois en Europe, que l'Afghanistan et son souverain sont entièrement gagnés à la cause des Soviets et obéissent sans réserve aux ordres de Moscou, c'est prononcer, sur de vagues apparences, un jugement sommaire et hasardeux. La vérité est, ce me semble, qu'entre l'Angleterre, dont il a secoué le joug, mais qui ne cesse point de veiller en armes à sa frontière du sud, et la Russie dont les satellites, étroitement fédérés, bordent, et parfois débordent sa frontière du nord, l'Empire afghan, jaloux de son indépendance, mais encore incertain de ses forces, tire le meilleur parti possible d'une rivalité qu'il ne peut pas empêcher, dont il lui déplaît fort d'être l'enjeu, mais malgré laquelle — ou peut-être grâce à laquelle — il espère affermir les bases de son existence nationale.

État musulman, il a eu naturellement pour premier soin de chercher un appui en Perse et en Turquie. Il se peut que la

diplomatie moscovite ait favorisé cette coalition, il n'est pas encore certain qu'elle en retire le bénéfice escompté. État bien résolu à vivre et à grandir, il a demandé aux grandes puissances européennes, non pas de garantir, — ce qui était pratiquement impossible, — mais tout au moins de reconnaître sa souveraineté et son indépendance. La France, pour sa part, a répondu à cet appel, elle a fait confiance à l'Afghanistan. Fidèle à la mission civilisatrice qu'elle a assumée dans le monde, et qu'elle ne reniera jamais, elle a ouvert les portes de ses écoles aux jeunes Afghans, elle est allée leur porter jusqu'au milieu de l'Asie l'évangile de science et de liberté. Tandis que d'autres faisaient appel à la haine, ou agissaient de manière à la soulever, la France a éveillé la sympathie et encouragé l'espoir. S'il y a encore une Europe, et qui veuille comprendre tout ensemble le danger qui la menace et les chances qui lui restent de le conjurer, elle devra reconnaître qu'en l'espèce, et à l'heure présente, son devoir et son intérêt lui dictent une même conduite, et que l'attitude la plus généreuse envers les États nouveaux ou rénovés du monde oriental, est aussi, politiquement, la plus avisée.

MAURICE PERNOT.

(*A suivre.*)

LETTRES
A MAURICE DE SAXE

PUBLIÉES PAR LE MARQUIS D'ARGENSON

III [1]

DANS LA TRISTESSE ET DANS LE DRAME

Maurice de Saxe est à Breslau, en décembre 1727. De là, il écrit à sa sœur, la comtesse Orzelska, plus tard princesse de Holstein, pour se plaindre du *Patron*. Il lui apprend aussi qu'il a brûlé ses billets doux pour ne pas laisser tomber tant de secrets entre les mains des Polonais, maîtres de Mittau. « Je plains beaucoup tous vos billets, lui répondait sa sœur, et surtout le portrait de la princesse de Conti, mais l'original vous consolera de cette perte... » Combien, sans doute, de lettres d'Adrienne ainsi perdues !

La Hollande retrouve Maurice en février et mars 1728. Au mois d'avril, il reparaît en Saxe après la mort de sa mère. La comtesse de Kœnigsmark achevait dans la solitude une vie que sa beauté et la passion du roi de Pologne avaient illustrée. Depuis longtemps chanoinesse à l'abbaye luthérienne de Quedlimbourg, elle s'éteignait dans la nuit du 15 au 16 février 1728. Les événements de Courlande, l'anxiété, les craintes pour la vie de son fils, l'avaient brisée. Elle avait vu ce fils vaincu, elle ne survécut pas à ce rêve évanoui. Mais Maurice n'était pas auprès du lit de mort. Il courait le monde, et ne vit que la tombe de sa mère.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre et 1er janvier.

L'héritage maternel, « le recouvrement des biens en Livonie » qui ont appartenu à Mme de Kœnigsmark, offrait au comte de Saxe une trop belle occasion de remuer à nouveau les États du nord, de porter ses regards sur le trône de Russie. Établi, en avril et mai 1728, à Dantzig, il dirigeait une intrigue où rien n'était oublié, sinon Adrienne et son amour. Il ménage ces ministres du roi Auguste, ces dignitaires de Saxe et de Pologne, qu'il décrivait naguère à sa maîtresse comme des courtisans ridicules et odieux. Il assure même le comte Flemming de sa reconnaissance. Il écrit au roi pour le prier de « mettre la main à ce grand œuvre ». Maurice allait demander la main de la princesse Élisabeth, cette fille de Pierre le Grand qu'une révolution devait faire un jour impératrice.

Nul secret, d'ailleurs, ne saurait être plus mal gardé. Il est confié à des affidés de toute nation. Un petit manuscrit, les *Réflexions sur le mariage entamé à Pétersbourg*, nous renseigne assez bien sur la plus belle chimère que le comte de Saxe ait poursuivie. On y voit cependant que les premières avances venaient de la cour impériale. La princesse voulait, de plus, avant de se décider, connaître le prétendant, et « voir par elle-même si la marchandise lui plairait ». Parmi ces *Réflexions*, beaucoup sont d'ordre financier, mais quelques autres d'ordre intime : « L'affaire en elle-même roulant sur la volonté de la princesse, son consentement au voyage du comte de Saxe fait juger que les entremetteurs ont flatté son goût et son appétit ; ainsi, lorsque la présence aura rendu réelles les images avantageuses qu'on lui aura faites sur la personne, ils auront beau jeu à lui faire entendre, sur l'appétit, qu'un mari accoutumé à la liberté française n'exige pas que sa femme se contente toujours de son petit couvert ». Le comte en était déjà à « se pourvoir à Paris d'étoffes et de quelques galanteries » ; mais « la perte de mon bagage, écrivait-il à son père, m'ayant au pied de la lettre laissé en chemise », il fallait s'en remettre à la générosité royale.

Déjà, le baron Ostermann et le conseil de régence russe demandaient si le comte était en chemin. Mais Maurice, resté à Berlin, soutenait maintenant que « la cour de Russie peut entamer cette affaire avec le *patron* préalablement ». Il ajoutait cette raison plus grave : « Je ne suis point du tout pressé de me marier, si je ne trouve toutes les convenances, et il ne me paraît

point raisonnable que nous puissions nous entendre tout à fait là-dessus. » Souvent, il est vrai, des idées de mariage avaient traversé l'esprit de Maurice : on l'a vu songer à la duchesse de Courlande. Mais ces rivales lointaines, dont la plus redoutable était la princesse Élisabeth, semblent avoir assez peu inquiété Mlle Lecouvreur. Elle écrivait à un ami, le 5 mai 1728 : « Vous voulez savoir des nouvelles de notre héros, car entre nous et tout bas, c'en est un, au moins en le comparant aux princes du siècle. Il est reparti pour Dantzig, parce que son père le veut marier. A juger sans prévention de cette affaire, je n'ai pas opinion qu'elle réussisse, non que je la déconseille, ni que je me flatte ; je fais mon devoir, et par delà. Mais cette alliance est telle qu'il est impossible qu'il ne s'y trouve de grandes difficultés des deux parts. J'attends cependant si on la fera passer plus loin ; cela peut très bien arriver, et, sous le prétexte du mariage, on peut négocier des choses dont le succès en rendrait l'exécution plus facile. Peut-être aussi reviendra-t-on dans deux mois... Cette alternative ne laisse pas d'agiter ceux qui y prennent beaucoup d'intérêt. » — Ainsi, Adrienne savait discerner les obstacles opposés à ces unions étrangères. Nul espoir, au fond, pour le comte, du côté des Russes, ces vieux ennemis. Il ne lui restait qu'à se tourner vers la France.

D'autres bruits de mariage, pourtant, étaient parvenus jusqu'à la comédienne. Quand elle apprend qu'il s'agit de la comtesse de Flemming, veuve du ministre, Adrienne Lecouvreur laisse éclater son indignation ; et, pour la dernière fois avant le retour, elle renouvelle ses sages conseils, redit à Maurice ses craintes, lui jure encore fidélité.

Ce 22 juin 1728.

Je crois que j'ai enfin deviné la personne que l'on vous propose : c'est la veuve du Flemming. Ce serait bien là le dernier trait de sa haine et le plus dangereux de tous les coups qu'il a pu vous porter. Elle a beau avoir sept millions, elle en aurait dix et cent mille que je ne pourrais m'empêcher de frémir à y penser. Tout ce que j'en ai entendu dire depuis la mort de son mari me fait horreur. Il était méprisable pour vous et pour bien d'autres, mais il devait être respectable pour elle. Vous a-t-on appris ce que l'on en débite ici ? Pour faire transporter le corps du défunt plus aisément, elle l'a fait rompre en morceaux, et le peuple a dit qu'elle lui avait fait la justice que le Roi, son

maître, aurait dû faire faire de son vivant. Elle n'a cessé de donner des fêtes, d'avoir de la musique, et de tenir des propos abominables. Il faut que ce soit un monstre. Je ne comprends pas que l'on ait pu seulement vous la proposer en badinant. Ce n'est pas là la justice qu'il en faut faire, et je vous aime trop pour ne me pas révolter de la seule idée. Ce nom odieux n'est pas fait pour être uni au vôtre, et cette méprisable créature n'est point faite pour être honorée du titre de votre épouse, eût-elle tous les trésors du Menzikoff réunis à ceux du Flemming.

Non, mon cher comte, je n'y consentirai jamais, et vous pensez trop bien pour vous y déterminer, quoi que l'on vous dise. Ce ne serait pas la peine d'éviter avec tant de soins la princesse de Russie, d'avoir négligé la duchesse de Courlande, et refusé la fille du Menzikoff. Je l'aurais mieux aimée qu'une telle écervelée. Rien ne peut colorer un pareil projet. Que son enfant meure, qu'elle se laisse mener partout, et qu'elle ait toutes les richesses du monde, cela ne fait rien. La seule proposition en est... j'allais dire insensée, parce que j'oubliais son origine. Mais, mon Dieu, le désir des richesses doit-il donc tout faire oublier? Ne seriez-vous pas blâmé de tout le monde? Et ne serait-ce pas encore pis, si, après l'avoir épousée, vous la traitiez comme elle le mérite? Ne faudrait-il pas vous respecter en elle dès qu'elle porterait votre nom?

Je ne suis point reine, il s'en faut bien, mais mon âme ne se démentira jamais sur la réputation que je désire que vous conserviez. Je suis plus jalouse de votre gloire que je ne le suis de votre personne, quoique, assurément, je l'aime bien tendrement. Vous êtes en si bon chemin, l'estime et la vénération que l'on sent pour vous est si flatteuse et si bien établie! Voilà, mon cher comte, le bien qu'il faut conserver. Tout ce que l'on pourrait vous faire acquérir aux dépens de cette estime et de ce respect sont des misères, des sources de maux intarissables pour quiconque a senti le bonheur de se faire aimer par ses vertus. Vous détesteriez bientôt ses millions s'ils traînaient après eux une chaîne si honteuse. Toutes les majestés du monde ne peuvent m'en imposer, et je ne pardonne point à Mme la Palatine (1) d'en avoir parlé sérieusement.

Mais peut-être est-ce moi qui me trompe; cependant, en ne

(1) La comtesse Pociey, femme du grand-général de Lithuanie, palatin de Wilna en 1729.

m'en voulant parler qu'en badinant, vous m'avez donné matière à de très sérieuses réflexions : « Il faudrait qu'il y eût un enfant de mort, et cette affaire serait plus de mon goût, quoique je ne l'estime pas... » Cela vous est échappé, et les têtes qui vous en avaient parlé vous avaient surpris. Vous n'en auriez pas pensé de même, éloigné d'eux. Sous quelque face que l'on puisse vous présenter cette affaire, ne vous y engagez pas : je vous en supplie, non comme votre maîtresse, l'amour m'est témoin que je me dépouille de tous mes intérêts et que je ne pense en ce moment qu'aux vôtres. La preuve en est évidente par le conseil même; je suis assurée qu'un tel mariage ne réussirait en aucun lieu.

Vous me direz que je décide promptement et bien affirmativement sur une affaire que je ne fais que soupçonner et qui peut passer mes connaissances. Mais vous connaissez mon instinct sur ce qui vous regarde. Mes sentiments m'éclairent, et ne m'ont encore point aveuglée sur ce qui vous convient. Il est certain que ce ne peut être autre chose, et il est évident que ce serait un malheur affreux pour vous, quand elle devrait mourir la première et posséder la moitié du royaume de Pologne. Je me rassure sur votre raison et sur votre répugnance naturelle pour un tel engagement. J'attends de vos nouvelles avec une impatience inexprimable. Si vous êtes resté en Saxe, tâchez donc de profiter du temps, opposez-vous au Manteuffel (1) de tout votre pouvoir, tâchez qu'il l'ignore, et surtout si vous ne réussissez pas. Ménagez et aimez le comte de Frise : tâchez de ne point paraître trop supérieur au prince (2), et pressez le Roi sans cesse de finir quelque chose pour vous qui soit solide au moins, si ce ne peut être ce qui vous convient, et revenez en France tout au plus tôt si vous ne devez rien espérer. Souvenez-vous de tout ce que vous m'avez dit et écrit sur votre fortune, et ne vous lassez point de penser et d'agir en héros et en homme sensé.

Je vous demande pardon mille fois, mon cher comte, de tous ces conseils, mais je vous aime, et je vous aime pour vous. Il n'y a rien de nouveau que je sache. La petite vérole du comte d'Hoym va assez bien, mais il a encore des jours bien

(1) Ernest-Auguste, baron de Manteuffel, ministre d'Auguste II de 1716 à 1730.

(2) Frédéric-Auguste, prince de Saxe, fils d'Auguste II, élu roi de Pologne en 1733, mort en 1763.

fâcheux à passer, le 7, le 9, et jusqu'au 14 ; il en a, dit-on, une quantité étonnante dans la tête, ce qui est très dangereux.

Adieu, mon cher comte, j'attends ce soir de vos nouvelles ; si je n'en ai pas, je serai bien fâchée. Mme de C. me trouve bien maussade et veut absolument que je lui fasse des confidences, j'ai beau dire que je n'ai rien à lui confier, elle n'en veut rien croire ; il est vrai que je ne suis pas gaie.

Je ne dois pas l'être non plus, puisque je ne vous vois pas, et que j'ignore quand je vous verrai.

A Paris, le 3 juillet 1728.

SELON ce que vous avez ordonné chez vous, je ne devais plus vous écrire ; si vous devez arriver le 10, vous êtes parti. Mais vous ne tenez pas ordinairement les paroles que vous donnez en pareil cas, et je ne me flatte pas de vous revoir si tôt. Votre dernière me laisse un beau champ à réfléchir : je ne vous dirai plus rien de cette tracasserie si mal fondée, arrivée si mal à propos et si désagréable pour vous et pour moi. Vous devez savoir à quoi vous en tenir et vous l'auriez dû deviner, mais moi qui vous connais et qui vous sais exposé aux sollicitations d'une personne empressée, présentement que vous croyez ou que vous feignez d'avoir à vous plaindre, je sens tout ce qui peut arriver, et je suis tourmentée de toutes les inquiétudes que l'on peut avoir, car je crains les choses du monde les plus opposées en même temps.

Je crains que vous ne vous laissiez toucher aux empressements de celle qui vous fait des avances ou aux charmes de quelque autre dont vous ne vous vantez pas. D'un autre côté, je crains que vous ne soyez malade, parce que je me sens le cœur serré d'une tristesse involontaire. Jusqu'aux songes me persécutent, j'en fais d'affreux qui vous regardent, et quand il ne m'en devrait arriver rien de pis, c'est toujours un mal que ces idées funestes. Le jour a beau les effacer, il en reste des impressions fâcheuses. Je crains pour le Roi, pour vous, pour moi ; mais le plus grand malheur que je redoute, c'est que vous tombiez malade : je ne pourrais vous soigner et j'aimerais mieux mourir que de vous perdre par la mort.

J'ai encore une autre inquiétude : je m'imagine que vous n'aurez pu cacher votre humeur au prince royal de Prusse sur la lettre que l'on s'est avisé de vous écrire, de façon qu'après

lui avoir donné bonne opinion de moi par tendresse et par amour-propre, vous l'aurez détruite par dépit et par imprudence. Ce n'est pas qu'il m'importe tout que ce Prince eût bonne ou mauvaise opinion de moi sans l'impression que cette même opinion fait sur vous. Il était tout simple qu'il ignorât mon nom et encore plus mes sentiments. Mais puisque j'ai été assez heureuse pour que l'on le prévînt favorablement, il est fâcheux, sans que je le mérite, que l'on lui donne une idée tout opposée à la première, et, si je l'ose dire, à la vérité. Je regardais sa candeur et sa délicatesse comme une caution de la vôtre; je sais ce que peut faire sur une âme l'envie de mériter l'estime des gens vertueux et délicats, surtout quand ils plaisent, je le sais et je le sens bien. Je connais aussi votre humeur; vous aurez été frappé de cette malheureuse lettre que l'on vous a écrite. Ma justification n'a pu arriver promptement, elle aurait dû se trouver dans votre cœur. Mais vous n'êtes pas homme à rejeter des soupçons apparents. Les moins vraisemblables se cantonnent dans votre tête et n'en sortent plus, quoi qu'il arrive : on les voit paraître au moindre nuage, et toujours ils empoisonnent votre vie et mon bonheur.

C'est un grand défaut, permettez-moi de vous le dire, et un grand malheur en même temps. Je trouve qu'il n'y a point de plus grand supplice que de soupçonner ce que l'on aime : ce que l'on aime! comme vous m'aimez quelquefois et comme je vous aime. Cela est affreux. En vérité, il vaudrait mieux en courir les risques : on ne peut être trompé qu'une fois, et je ne sais s'il ne vaudrait pas mieux l'être que de se livrer sans cesse à des soupçons bas, humiliants, outrageants, indignes. Je vous en parle vivement, parce que j'en suis excédée et désolée. Ils troublent mon repos, mon bonheur, ma tendresse; ils me révoltent contre vous et contre l'amour. Otez-en la confiance et l'estime, il me devient odieux, il me déshonore.

Joignez-y cette trop heureuse persuasion, cette certitude de ce que je vaux : vous m'élevez, vous m'enchantez, et si vous saviez ce que cela vous fait à vous-même! Quelle différence il y a d'Arminius convaincu de ma fidélité, fidélité n'est rien quoiqu'elle entraîne tout, mais de tous les sentiments qui composent mon attachement! Quelle différence, dis-je, de ce même Arminius content, ou de Maurice soupçonneux, jaloux, défiant, et comment défiant? Sur quoi? Pour qui? Ah! si vous saviez,

mon cher comte, combien cela nous rend petits tous deux ! Si vous en pouviez juger comme moi, vous en guéririez pour toujours. Comment cela va-t-il à cet excès, avec tant de belles et bonnes qualités qui sont en vous? Quand vous me croyez sincère, vous faites très bien de m'aimer, parce que je ne puis vous faire aucun tort, je n'affaiblis en vous aucune de vos vertus morales. J'y applaudis, je les fortifie pour ainsi dire, je sers votre gloire. Vous le savez, mon très cher prince, le cas que j'en fais doit ajouter au penchant naturel que vous avez à la suivre. Me suis-je jamais opposée à rien de ce qui pouvait l'augmenter? Ai-je été insensible à ce qui y pouvait ajouter? Croyez-moi, mon cher comte, la feinte ni la trahison ne parlent ni n'agissent ainsi. La vérité est claire et triomphante quand on veut la voir, et celle-là est évidente, ou jamais il n'en fut de cette espèce. Mais vous lassez mon cœur par un mouvement si fréquent, si injuste, si insupportable; je ne suis pas la maîtresse du mal que cela fait à mes sentiments. Je me sens du courage, de la raison, de la patience, pour vos éternels éloignements et tout ce qui s'ensuit. Mais je ne suis pas un ange, et quand je vois que pour tout fruit d'un attachement si singulier et si sincère, il ne m'en revient que des soupçons affreux, la tête me tourne, et je suis prête à rompre avec l'amour pour toute ma vie. Songez-y, je vous en supplie, ou craignez de me perdre bien réellement.

Votre cousine me tint l'autre jour un propos insupportable; je ne sais si c'est malice ou vérité, mais j'en suis on ne peut pas plus scandalisée. Elle me dit qu'elle se souvenait d'une humeur que vous aviez eue avec moi qui m'avait fait pleurer, et qu'étant sortis ensemble dans votre jardin, elle vous avait fait des reproches de l'état où vous me mettiez, et que vous lui aviez répondu en riant : « Moi, je ne suis point jaloux. Je ne me soucie point de ce qu'elle peut faire, c'est uniquement pour me divertir » ; et que vous éclatâtes de rire. « Non, dit-elle, il n'est point jaloux » ; et comme je ne répondais rien, elle recommençait : « Oui, je me souviens que dans ce bosquet il m'assura bien que ce n'était que pour se réjouir. » L'impatience me prit, et je lui dis : « Voilà un propos très ridicule, madame, s'il est vrai que l'on vous l'ait tenu, et dans le moment même que l'on me faisait pleurer. » Effectivement, il est insensé de me le rendre à propos de rien si vous l'avez dit, et très méchant de l'inventer si cela est faux.

C'est assez traiter cette matière. Vous ne m'avez point écrit, ou du moins voilà deux ordinaires que je ne reçois point de vos nouvelles. Je vous laisse à penser ce que cela fait à quelqu'un qui en attend et qui a sujet de craindre. Adieu. Que va-t-il vous arriver? Revenez-vous? Bouderons-nous encore longtemps? Pour moi, cela me désole, mais il faut vous revoir pour vous pardonner.

*
* *

Les soupçons et le manque de lettres avaient rendu plus cruels les derniers mois de séparation. Mais voici l'heure tant de fois promise. Le 23 octobre 1728, Adrienne pouvait écrire à un ami : « Une personne, attendue depuis très longtemps, arrive enfin ce soir, selon les apparences, en assez bonne santé. Un courrier vient de devancer, parce que la berline est cassée à trente lieues. On a fait partir une chaise, et on sera ce soir ici. »

Les deux existences sont de nouveau jointes, mais peu à peu ces deux amants ne se comprendront plus. Si l'un suit toujours l'appel de la gloire et du plaisir, l'autre voit « s'avancer la fin des beaux jours ». Si le tourment de l'absence est apaisé, c'est le doute qui ronge, l'angoisse éternelle qui use les forces. Il règne dans ces dernières lettres une mélancolie qui se change en désespoir. Le sourire qui luit parfois à travers ces larmes exprime jusqu'à la fin la bonté de l'âme. Cette douleur inconsolée vient moins d'avoir pressenti l'approche de la mort que d'avoir entrevu la fuite de l'amour.

Je suis très en peine de vous, mon cher comte. Comment avez-vous passé la nuit, et comment vous trouvez-vous ce matin? Je vous demande en grâce de ne point sortir, le froid me paraît redoublé, et vous risqueriez trop de vous rendre encore plus malade. J'irai tout le plus tôt que je pourrai vous tenir compagnie, j'ai grand regret de ne pouvoir vous consacrer toute ma journée, au hasard d'y avoir encore un témoin indiscret. Je devrais m'en plaindre plus que vous, puisqu'il me prive de la consolation de vous rassurer sur les craintes obligeantes, mais pourtant tristes, dont vous me paraissez occupé.

Eh! pourquoi mes sentiments seraient-ils affaiblis? Vous les méritez plus que jamais, je vous vois et vous m'aimez. Si je

vous parais quelquefois plus sérieuse, ce n'est pas que je vous aime moins, c'est que je vous aime différemment, car vous remplissez toujours mon âme. Je suis faible et délicate, mes beaux jours s'avancent, je me vois telle que je suis, et, dès que je réfléchis, je frémis de tout ce qui peut et de ce qui doit m'arriver. Je trouve dans votre situation mille sujets nouveaux de craintes, et dans ma santé de quoi avoir de l'humeur. Le désir de vous plaire et ma douceur naturelle me ramènent, votre tendresse présente me rassure, et voilà ce qui fait ces différences que vous croyez remarquer en moi. D'ailleurs le ciel n'est pas toujours le même, il influe beaucoup sur nos âmes parce qu'il agit sur nos corps; cependant vous ne m'avez jamais vu aucun mouvement que vous puissiez interpréter à changement ni dégoût. Loin de nous ces tristes idées, oublions-en jusqu'aux termes, et vivons cordialement. Si vos sentiments doivent changer un jour, passer de l'amour à une amitié tendre et inviolable, j'aurai toujours l'empressement d'une maîtresse et l'égalité d'une amie, la solidité et la reconnaissance d'un cœur sensible et pénétré de votre constance et de votre attachement.

Je suis comblée que vous vous portiez mieux, vous me feriez un grand plaisir de sortir, j'irai le plus tôt que je pourrai vous voir et vous embrasser. Je ne veux point d'un meilleur souper : celui d'hier me parut admirable, et je n'y mangeai que trop. Adieu, mon grand comte, soyez heureux si vous voulez me rendre heureuse. Je vous aime de tout mon cœur. Adieu, adieu. Tenez-vous bien chaudement, mangez un peu à dîner afin de manger moins le soir. Adieu, je baise la belle main de mon cher comte.

On m'a dit ce matin que vous aviez ordonné vos chevaux pour quatre heures précises à votre carrosse. Vous m'aviez mandé hier que peut-être vous ne reviendriez pas : vous vous êtes dégagé hier avec empressement, et soit pressentiment ou pure fantaisie, j'ai été tourmentée tout le jour d'inquiétude. J'ai eu envie de vous faire suivre, et la crainte de vous déplaire ou peut-être de me trop éclairer m'a retenue. Mais je n'ai pu éviter absolument ce que je craignais : on vient de me parler de vous pendant une heure, et de m'assurer que vous aviez renoué avec quelqu'un que vous convenez d'avoir aimé, et que

je ne disconviens pas qui ne puisse l'être. On dit que vous avez soupé plusieurs fois avec elle, et que l'on lui a parlé de moi. Je n'ai pas voulu en savoir davantage; j'ai toujours dit que j'en étais bien aise et que je la trouvais très aimable; j'ai parlé d'autre chose et j'ai été très raisonnable en apparence, mais je ne le suis guère en effet. Il est tard, vous ne venez point, je n'ai nulle espérance de vous voir demain, j'ai le cœur et la tête dans un état insupportable.

Je connais l'inutilité des reproches, et je ne suis faite ni pour la jalousie, ni pour les états violents. Je ne puis vous croire ni absolument coupable ni absolument innocent. Cette incertitude est horrible; cependant je tremble de la voir finir. Eh! pourquoi me tromperiez-vous? Si vous ne m'aimez pas, est-ce la peine de vous contraindre? Si vous m'aimez, pourquoi me laisser aucun doute, et pourquoi me tourmenter? Encore une fois, je ne suis point propre à cette horrible situation. Je suis douce, je suis sincère et simple, je ne cherche ni à vous éloigner des compagnies qu'il convient que vous voyiez, ni à vous arracher aux exercices qui peuvent vous plaire. Mais on me force à vous soupçonner malgré moi-même : tout semble être en l'air pour nous désunir. C'est à vous-même que j'ai recours. Je ne veux m'assurer de votre conduite et de la vérité que par vous. Parlez, et dites-moi ce qu'il faut que je croie. Où êtes-vous, que faites-vous? Qu'avez-vous fait, que ferez-vous demain? Quand vous verrai-je? Écrivez-moi et remorciez-moi de ma sagesse, car je sens tout ce qui peut faire faire des folies à quelqu'un.

Par exemple, si je m'en croyais, j'irais moi-même m'informer où vous êtes. J'ai pensé réellement vous aller attendre à votre passage à votre retour de Versailles. Je meurs d'envie d'aller à votre porte vous voir rentrer ce soir. Enfin, que vous dirai-je? Je suis folle, et malheureusement je le sens. Adieu, je suis bien fâchée de vous écrire une si grande et si malheureuse lettre; vous la jugerez peut-être digne du malheureux d'Argental qui sait enfin mes sentiments pour vous, et qui m'en a parlé tantôt avec une douceur et une sagesse qui m'a touchée. O mon Dieu, qu'est-ce que de nous? Mais ce mal est de tous pays, et dans toutes les âmes, et ne diffère que du plus ou du moins. Encore une fois, où êtes-vous? Je pétille d'impatience. Je suis seule parce que je l'ai voulu, et je voudrais bien l'avoir été tout le jour. Si vous rentrez chez vous à une heure raisonnable,

venez me voir ou faites-moi chercher. Désabusez-moi, tranquillisez-moi, s'il est vrai que vous ayez quelque sentiment pour moi.

Mais l'artiste n'a pas le droit de céder à sa douleur, la reine du théâtre doit mourir debout. Depuis 1726, Adrienne avait créé ou repris le *Talisman* de La Mothe-Houdard, le rôle d'Éricie dans le *Pyrrhus* de Crébillon... En 1727-1728, ce sont deux créations comiques , la seconde *Surprise de l'Amour*, de Marivaux, et *les Amants déguisés*, de l'abbé Aunillon. Les quelques mois que la faiblesse et la maladie lui accordent encore seront consacrés aux *Fils ingrats* de Piron, et à l'*Ino et Méticerte* de Lagrange- Chancel. Peu de semaines avant sa mort, Mlle Lecouvreur aura le chagrin de voir Piron lui retirer le rôle principal de sa *Callisthène*, et l'auteur infidèle à sa promesse recevra d'elle une lettre datée du 10 janvier 1730, où elle sait se plaindre avec dignité.

Cependant le fugitif de l'*île des proscrits*, trahi par un petit peuple ingrat, avait retrouvé la faveur moins précaire du roi de France. Et les Français l'avaient applaudi. « Il trouva, dit Rulhière, des ressources dans son génie; il se retira avec honneur, quand il ne lui resta plus aucune ressource que la retraite et ayant commencé d'acquérir par cette entreprise illustre, quoique malheureuse, le nom qui le rend immortel. » La destinée injuste ne permettra pas à l'amie de le voir maréchal, ceint des lauriers de Fontenoy, de Raucoux et de Lawfeld. Peut-être, quand elle pouvait détacher ses regards du « petit portrait d'enfant » qu'elle baignait de ses larmes, prévoyait-elle les effigies futures de son héros, dues au culte unanime d'une patrie adoptive. « Il garde du héros de roman, a dit Sainte-Beuve, jusque dans le personnage de l'histoire. » George Sand a décrit le pastel de La Tour qu'il avait donné à Mlle Verrières, la « douceur » de ses yeux bleus et la « franchise de son sourire ». Tableaux et gravures célébreront sa gloire, et, au bas de l'estampe, la dédicace ne mentira pas :

Le Bâton dont Louis honore mon courage
N'est pas un vain appui pour reposer mon bras...

Ces qualités éclatantes, admirées déjà, ces triomphes pré-

dits n'ont-ils pas, plus que l'amour même, fait surgir des rivales sans pitié dont Adrienne sera l'innocente victime? Aux beautés du théâtre se joindront, pour la perdre, ce que la Cour a de plus grand. La duchesse de Bouillon vint à aimer le comte de Saxe. L'aima-t-elle jusqu'au crime? On ne saurait, sans injustice, ni l'absoudre, ni la condamner.

Louise-Henriette-Françoise d'Harcourt-Lorraine avait épousé, en mars 1725, le duc de Bouillon; elle était la quatrième femme d'un mari plus âgé qu'elle de quarante ans. L'abbé Bouret, qui a fait son portrait et fut peut-être son complice, la décrivait ainsi : « Très belle, plus grande que petite; ni grasse, ni maigre; le visage ovale, rond par le bas; le front grand; de grands yeux noirs, ainsi que les sourcils; les cheveux bruns, la bouche fort relevée et les lèvres très vermeilles, une grande mouche près de l'œil droit. » Mlle Aïssé écrit, au lendemain de la mort d'Adrienne : « Mme de Bouillon est capricieuse, violente, emportée, excessivement galante; ses goûts s'étendent depuis le prince jusqu'aux comédiens. » Elle inspirait au comte de Clermont, suivant le mot de Sainte-Beuve, « une passion orageuse et triste, traversée d'affreux soupçons ». La vie qu'on mènera dans l'étrange petite cour de ce prince, « abbé, militaire, libertin, amateur de lettres ou du moins académicien », qui « se jeta dans les plaisirs faciles et n'en sortit plus », — car il finit par épouser une danseuse, Mlle Leduc, — n'eût pas suffi à Mme de Bouillon. On la croyait, dit à son tour Barbier, « folle de Tribou, acteur de l'Opéra, quoiqu'elle ait pour amant M. le comte de C..., mais il faut qu'il souffre cela. On dit que Tribou aimait beaucoup la Lecouvreur, et que voilà la querelle. Cela fait une fort jolie scène. »

Peut-être bientôt une scène de drame.

« Dans le mois dernier, d'après Mlle Aïssé, Mme de Bouillon se prit de fantaisie pour le comte de Saxe, qui n'en eut aucune pour elle. Ce n'est pas qu'il se piquât de fidélité pour la Lecouvreur, qui est depuis longtemps sa véritable inclination, car il avait, avec cette passion, mille goûts passagers; mais il n'était ni flatté ni curieux de répondre aux emportements de Mme de Bouillon, qui fut outrée de voir ses charmes méprisés, et qui ne mit pas en doute que la Lecouvreur ne fût l'obstacle qui s'opposait à la passion que le comte devait avoir naturellement pour elle. Pour détruire cet obstacle, elle résolut

de se défaire de la comédienne. » Cependant, d'après les *Mémoires de la vie galante, politique et littéraire* de l'abbé Aunillon, cités par G. Monval, le comte ne manqua pas, envers la duchesse, d'attentions empressées : « Il avait une maison de chasse à huit lieues de Paris; il l'y invita aux fêtes de Pâques en 1729, pendant la clôture du théâtre; Adrienne fut du voyage, avec deux de ses camarades. La duchesse invita la tragédienne à sa maison de Pontoise, où elle la traita « en reine », embrassant sa rivale avant de l'étouffer. » Quel mystère se cache au fond de ces retraites joyeuses, ou plutôt quelle secrète intention de Maurice mit les deux femmes en présence?

Adrienne connaissait l'ennemie : quand naîtra le soupçon du crime, elle pensa d'abord « qu'elle pouvait avoir quelque chose à craindre du côté de l'hôtel de Bouillon ou du côté de l'Opéra ». Ses dernières lettres font-elles allusion au goût nouveau de son amant qui la torture, au malheureux hasard qui peut causer sa perte? On ne saurait l'affirmer.

Qu'est-ce que ceci, mon cher comte? Vous persistez dans votre bouderie. Quel est votre but? Voulez-vous me tourmenter? Je ne puis croire que ce soit une querelle que vous cherchiez pour rompre. Au nom de Dieu, ne poussez pas plus loin cette fantaisie. Les autres peuvent me donner de l'humeur, mais vous me réduiriez au désespoir. Mon bonheur, ma tranquillité, ma vie même dépend de vous, en avez-vous pu douter? Encore une fois, ne jouissez pas plus longtemps de mon trouble. Il y va du bonheur le plus précieux que je connaisse. Ne vous faites point un plaisir cruel de juger de mon attachement par la peine que vous comptez me faire. Revenez. Si j'ai tort, querellez-moi, dites-moi tout ce qu'il vous plaira, mais ne vous éloignez point de moi dans les dispositions où vous êtes. Qu'ai-je fait au bout du compte que ce que vous avez voulu? Ne fallait-il pas me plaindre au lieu de me blâmer? Mais je veux avoir tort, et je l'ai sans doute, puisque j'ai pu fâcher mon cher comte. Mais je lui demande grâce et je suis prête à expier mon crime, pourvu que ce soit par une autre pénitence. Parlez donc, que faites-vous? Où allez-vous, que pensez-vous enfin réellement pour moi? Venez sur-le-champ me le dire, ou me mandez si vous voulez que j'aille chez vous. Si vous m'aimez, j'atteste ce que vous pouvez ressentir de tendresse, et je vous

avertis que vous vous reprocherez vous-même le mal que vous me faites. Soyez content de ce que j'ai souffert depuis hier. Adieu, je crains, en vous écrivant davantage, que vous ne vous échappiez, et qu'il ne soit trop tard. Jugez-moi selon votre cœur. Si vous m'aimez, venez. J'ai encore cent mille choses à vous dire.

Hélas! Je ne savais guère ce que je disais au comte de Rochemore, quand je lui vantais mon bonheur et votre goût pour moi : je ne m'attendais pas à une bourrasque si prochaine.

Samedi matin.

Il faut avouer que vous me rendez la vie bien dure depuis quelque temps, et qu'un instant de satisfaction est suivi de bien des heures de trouble et d'inquiétude. Vous êtes parti dimanche avec promesse de revenir mercredi et de m'écrire auparavant. Je n'ai reçu aucune de vos nouvelles, il est aujourd'hui samedi, et l'on vient de me dire que l'on ne vous attend que dans huit jours dans la maison que vous devez habiter. Vous m'avouerez que cette conduite est singulière. Je ne vous écrivis pas mardi, parce que j'avais pris le matin une médecine qui me tourmenta beaucoup, et que l'après-dînée n'ayant point de vos nouvelles, je ne doutai point de votre retour pour le lendemain. Le mercredi à plus forte raison vous attendais-je depuis le matin jusqu'au soir, il n'y eut point de minute où je n'espérasse vous voir arriver. Le jeudi, j'en aurais répondu sur ma vie, mais je pense à présent bien différemment. Non seulement je ne vous attends point du tout aujourd'hui, mais quand on me dirait que vous vous divertissez beaucoup à Paris et que vous y avez quelque nouvelle affaire, je n'en serais point du tout étonnée. Voilà les hommes. Voilà l'amour, et à quoi l'on doit toujours s'attendre avec bien plus de mérite encore que je n'en ai.

Ou vous voulez rompre, ou vous comptez infiniment sur ma douceur et sur mon goût pour vous. J'ai le temps de réfléchir et de me préparer aux événements les plus tristes. Mais ne vous contraignez point. Je ne puis souffrir d'être trompée, et si vous avez à me quitter... quelle idée et quelle parole! mais enfin si vous voulez absolument rompre... Je ne puis continuer, mon cœur dément et ma main et ma plume. Mandez-moi ce

que vous faites, pourquoi vous ne venez point, ce qui vous arrête et ce qui vous empêche de m'écrire, et surtout combien vous resterez encore à Paris.

Ma santé est un peu meilleure, et quoique je vienne en ce moment de prendre encore de la poudre des Chartreux qui est un remède assez violent, je serais en état d'aller à Paris, et j'irais dès lundi, si vous êtes réellement déterminé à y rester encore huit jours. Mais il faudrait que j'en eusse promptement la réponse, et je vous la demande avec empressement. Tout m'oblige à désirer de m'éloigner d'un lieu où je n'ai respiré que la tristesse ou la douleur pour tâcher de me faire une situation plus douce et plus tranquille. »

***

Les historiens d'Adrienne ont fait en détail le récit de l'attentat. Ils ont exposé tout l'étrange roman emprunté aux interrogatoires de Bouret, le petit abbé bossu, conservés dans les archives de la Bastille, à la bibliothèque de l'Arsenal. On sait la rencontre du jeune abbé et du page, l'entrée du peintre à l'hôtel de Bouillon, le billet anonyme dicté par la duchesse et qu'il faut remettre en secret à l'actrice, billet remplacé bientôt par un philtre amoureux. Puis, ce sont les hommes déguisés des Tuileries, « au masque de bal, moitié bleu, moitié noir »; c'est Mme de Bouillon en larmes, « assise sur des pierres sur le bord du parapet »; la lettre de Bouret pris de remords, son entrevue avec Adrienne dans une allée du Luxembourg. L'abbé se rassure à la pensée qu'il ne s'agit que de donner à la comédienne « des pastilles qui lui fassent avoir de l'indifférence pour le comte de Saxe, et de l'amour pour une autre personne ». C'est le paquet de pastilles déposé aux Tuileries, à l'entrée d'un petit chemin « garni d'ifs taillés en ronds et en carrés, dans le second if carré, taillé en pyramide ». Le 29 juillet 1729, l'abbé Bouret portait le paquet à Mlle Lecouvreur, « qui l'ouvrait en présence du comte de Saxe ». On connaît l'analyse des pastilles, l'arrestation de Bouret, la bonté d'Adrienne pour le prisonnier, sa mise en liberté le 23 octobre 1729.

Devant la rumeur du crime, devant l'accusation précise, Mme de Bouillon, innocente peut-être, voulut se justifier. Le 23 janvier 1730, une lettre de cachet faisait enfermer l'abbé Bouret à Saint-Lazare. « Depuis cela, raconte Mlle Aïssé, la

Lecouvreur a été sur ses gardes. Un jour, à la Comédie, Mme de Bouillon lui envoya dire de venir dans sa loge. La Lecouvreur fut extrêmement surprise et répondit qu'elle était dans un déshabillé qui ne lui permettait pas de paraître devant elle. La duchesse envoya une seconde fois. A cette seconde semonce, elle lui répondit que si elle lui pardonnait de paraître, le public ne lui pardonnerait pas; mais qu'elle se tiendrait sur son passage, quand elle partirait, pour lui obéir. Mme de Bouillon lui fit dire de n'y point manquer, et, en sortant, elle la trouva, lui fit toutes sortes de caresses, lui donna beaucoup de louanges sur son jeu, et l'assura qu'elle avait eu un plaisir infini à lui voir exécuter le rôle qu'elle avait joué. Quelque temps après, la Lecouvreur se trouva mal au milieu d'une pièce que l'on ne put achever. Quand le comédien vint en faire compliment, tout le parterre demanda de ses nouvelles avec empressement. Depuis ce temps, elle a dépéri et maigri horriblement. »

Adrienne ne se trompait pas, quand elle écrivait à d'Argental : « Que ma vie soit le terme de votre constance, mon cher ami! Vous n'aurez peut-être plus guère de temps à me la consacrer. » Elle se plaignait encore d'une « toux effroyable, d'inflammation de poitrine », et toujours d' « une langueur triste », qui lui fait faire « des réflexions plus attendrissantes que noires ».

A trois heures et demie du matin.

Je vous écris du milieu de la nuit, car, Dieu merci, depuis que vous êtes parti, je ne mange ni ne dors. Aussi me trouverez-vous bien maigrie et vraisemblablement bien malade, si vous continuez à garder le silence, ou plutôt si vous ne revenez. Quel plaisir trouvez-vous à me rendre malheureuse quand vous pouvez faire mon bonheur? Je ne veux point vous accabler de plaintes, et j'aimerais bien mieux ranimer votre tendresse que d'exciter votre pitié. Mais peut-être en est-ce fait, et que votre âme n'est plus susceptible d'aucun sentiment tendre pour moi. Achevez donc de me désespérer, j'aime autant mourir que de vivre dans l'état où je suis.

Je ne comprends ni votre résolution, ni le motif qui la peut produire. Je ne vous dirai plus rien pour la combattre. Si vous avez résolu de rompre avec moi, et que vous ayez pour

cela des raisons personnelles, tous mes efforts seraient vains. Votre conduite n'est pas naturelle, et mes torts ne sont pas assez grands pour mériter le traitement que vous me faites. Je n'y sais que de pleurer et de me taire. Après tout ce que je vous ai écrit depuis hier, je ne risquerai plus de prières inutiles. Je juge par votre billet que vous avez des raisons particulières pour exercer sur moi cette cruauté. Adieu, jouissez-en bien à votre aise, elle fait sur moi tout l'effet que vous paraissez souhaiter, et je ne vous dirai plus rien pour vous en convaincre, puisque vous en voulez douter.

Ce vendredi.

Je voudrais de tout mon cœur être à l'agonie, pour avoir le plaisir de vous l'apprendre. Je ne puis encore vous annoncer qu'un peu de fièvre, car je ne saurais vous mentir. Comme je ne mange ni ne dors, et que je me chagrine tant que je puis, il faut espérer que j'y parviendrai. Je n'ai, Dieu merci, ni consolation, ni médecin, et à la façon dont nous pensons tous deux présentement, il est vraisemblable que nous serions bien contents si nous étions débarrassés, vous de moi, et moi de la vie. Je trouve seulement, comme vous, que c'est une chose trop difficile et que les femmes ont trop de peine à mourir. Mais ce que je puis vous promettre au moins, c'est que j'y vais travailler de mon mieux et de tout mon cœur. Vous ferez bien de n'en pas perdre, comme vous disiez, un coup de dent.

Ce que j'ai souffert depuis hier me prouve bien que mon corps est trop faible et mon esprit trop sensible pour soutenir vos torts et votre façon d'aimer. De loin, les grandes qualités s'accroissent et les défauts diminuent; mais, dans le courant de la vie, la douceur et l'humanité sont plus nécessaires que la valeur la plus illustre et l'héroïsme le plus accompli. Pendant votre absence, vous m'avez accablée des attentions les plus touchantes, et vous m'avez honorée de la confiance la plus intéressante et la plus flatteuse. Mais depuis votre retour, je vous trouve toute l'impétuosité et l'imprudence de la jeunesse, et la défiance la plus outrageante et la plus injuste des vieillards. Ma fidélité, ma confiance, ma joie sur votre retour, le témoignage de mes amis, du public, et celui de mes plus grands ennemis même, n'ont pu empêcher vos soupçons. La crainte

d'altérer ma santé naturellement faible et chancelante, ni celle de rebuter une âme que l'injustice doit révolter après une si longue et si pénible épreuve, rien n'a pu vous arrêter. Ce que vous avez fait il y a quelques jours était inhumain, mais pardonnable : ce que vous avez fait hier tout le soir n'a point d'excuse.

Ne vous attendez point que j'éclate en jalousie, quoi que vous ayez fait pour m'en inspirer. Je sens toute la déraison de votre conduite; si vous m'aimez encore, il y a de la folie ; si vous êtes tenté de changer, ce n'est point là du tout comme il faut s'y prendre. Je vous prie très sérieusement d'y réfléchir. Pour moi, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il m'est impossible de vivre de cette façon. Je n'ai pu cacher au public mes frayeurs ou ma joie sur les événements qui sont parvenus à sa connaissance et qui m'ont paru l'intéresser. J'ai oublié que j'aimais le mystère. Une vanité bien entendue, ou plutôt l'amour lui-même, m'a fait vous prouver ma fidélité aux dépens de ma discrétion et de ma retenue. Qu'ai-je gagné? Vous en paraissez flatté dans des moments, et jamais convaincu vingt-quatre heures de suite : je n'ai point envie de rendre ces brouilleries ni ces travers publics. Le second tome de notre histoire ne serait pas si touchant que le premier, on nous tournerait en ridicule, et nous finirions par nous haïr. Il vaut bien mieux s'arrêter du coup, et se dire une bonne fois des vérités.

Il me faut de la paix, de l'onction, des ménagements, et tout ce qui peut contribuer au repos d'une âme sensible et douce. Si mes défauts, car je conviens bien d'en avoir beaucoup, si mes défauts ou la vue de quelque autre ont altéré votre tendresse, parlez-moi de bonne foi comme à une amie. J'aimerais cent fois mieux faire un grand effort dont vous me sauriez sans doute gré, que de souffrir sans cesse d'une façon qui vous irrite et nous avilit l'un et l'autre. Je n'aime que pour le plaisir d'aimer. Vous m'avez déjà exposée aux dernières extrémités, j'ai pensé mourir de vos bizarreries, j'ai tout sacrifié pour les détruire, j'ai tout fait pour acquérir votre confiance. Je suis révoltée de n'y avoir pas réussi, et de voir que près de trois ans d'absence n'ont pu me procurer à votre retour quatre ou cinq jours de tranquillité et de bonheur. Vous retrouverez vingt maîtresses qui vous conviendront mieux que moi, votre réputation est bien établie, je ne l'ai point altérée du côté de la

gloire, et je l'ai bien assurée sur la tendresse. Beaucoup en seront tentées, et peu s'effaroucheront de votre humeur; ou elles seront assez fortes pour la combattre, ou assez peu délicates pour la justifier.

Adieu, je suis accablée de la nuit que je viens de passer. Je m'imagine que vous avez été au bal; je m'imagine encore d'autres choses, et je pense moins à vous en faire des reproches qu'à prendre une bonne et solide résolution de renoncer à l'amour et à vous, mon très cher comte, qui ne m'avez jamais aimée pour moi, et qui me feriez mourir sans m'en savoir gré, même quand vous en seriez fâché.

C'est ainsi qu'avant de disparaître, Adrienne pleurera son amour. Mais son courage ne l'avait pas quittée. L'actrice, qui avait reparu sur la scène le 4 février 1730, « resta tout un mois sans jouer, jusqu'au dimanche 5 mars ». Le 14, elle jouait *la Surprise de l'Amour* à Versailles, et, le mercredi 15, les rôles de Jocaste dans *Œdipe* et d'Hortense dans *le Florentin*. Ce jour-là, « elle faisait pitié de l'abattement et de la faiblesse dont elle était, écrit Mlle Aïssé, et quoique j'ignorasse son incommodité, je dis deux ou trois fois à Mme de Parabère qu'elle me faisait grand'pitié. Entre les deux pièces, on nous dit son mal. Ce qui nous surprit, c'est qu'elle reparut dans la petite pièce, et joua un rôle très long et très difficile et dont elle s'acquitta à merveille, où elle paraissait se divertir elle-même. On lui sut un gré infini d'avoir continué pour que l'on ne dît pas, comme on l'avait fait autrefois, qu'elle avait été empoisonnée... Les médecins crurent qu'elle succombait à une hémorragie d'entrailles. » Les rumeurs de poison, d'erreur dans les remèdes, avaient repris naissance. Elle s'éteignit « comme une chandelle », le lundi 20 mars, vers onze heures du matin. Du moins, elle expirait entre les bras du comte de Saxe, preuve suprême d'amour qui ne lui fut pas refusée.

Voltaire, lui aussi, était présent aux derniers moments. Dans une note écrite et signée par lui, il s'exprime ainsi : « Ce fut moi qui la fis ouvrir. Tout ce que dit Mlle Aïssé sont des bruits populaires qui n'ont aucun fondement. » Son témoignage, rapporte Sainte-Beuve, serait décisif, « si l'on ne savait qu'il est systématiquement opposé à toute idée de poison ». Sept ans plus tard, à son lit de mort, la duchesse de Bouillon, sui-

vant le récit de l'abbé Aunillon, « fit à haute voix, devant ses amis et toute sa maison, une confession générale de ses fautes, de ses égarements (et il y en avait beaucoup), et toujours elle protesta de son innocence ».

Celle à qui la terre sainte fut refusée a-t-elle rejeté les secours spirituels? A-t-elle mérité, aux yeux de l'Église, si sévère alors pour le théâtre, la privation des honneurs funèbres? D'après le *Tableau du siècle* (1759), « elle n'eut pas le temps de faire sa renonciation, étant morte presque subitement ». On ajoute qu'elle mourut « dans le temps qu'elle avait envoyé chercher un prêtre », et témoigné « un extrême désir de recevoir les derniers sacrements ». L'auteur des *Lettres sur les spectacles* affirme que M. Languet, curé de Saint-Sulpice, sa paroisse, « lui refusa constamment la sépulture chrétienne, parce qu'elle ne voulut donner aucun signe de repentir sur sa profession ». Il apprit trop tard qu' « elle avait une volonté déterminée de se soumettre à la discipline de l'Église ». Peut-être eût-elle abjuré le théâtre plus facilement que son amour, s'il est vrai que, le jour de sa mort, assurant « à un vicaire qui venait la visiter qu'elle n'avait pas négligé les pauvres dans son testament », elle s'était retournée vers un buste du comte de Saxe, en s'écriant :

Voilà mon univers, mon espoir et mes dieux!

Et pourtant, voici les premières paroles de ce testament, « fait du 7 avril 1729 », et qu'elle a signé « en très bonne santé » : « Je recommande mon âme à Dieu, et je le supplie de me faire miséricorde. » Sans doute elle n'eût jamais arraché de son cœur cet amour dont les longues épreuves avaient été la rançon.

***

Mais dès qu'elle a rendu le dernier soupir, le mystère et l'horreur poursuivent la pauvre victime. Tandis que M. Languet lui ferme l'église, M. de Maurepas, d'accord avec le cardinal de Fleury, écrit au lieutenant de police « qu'il faudra la faire enlever la nuit et enterrer avec le moins de scandale que faire se pourra ». Le corps, dit Sainte-Beuve, « fut donc enlevé la nuit dans un fiacre; deux portefaix, guidés par un seul ami, M. de Laubinière, allèrent l'enterrer dans un chantier désert du fau-

bourg Saint-Germain... » Était-ce même un ami? Un inconnu plutôt, un témoin, ou l'exempt des gardes chargé de commander l'escouade du guet. Le comte de Saxe était là, peut-être; une tradition, plus touchante que fondée, prétend qu'il suivit le corps jusqu'au bout. Ainsi l'on ignora dès lors le coin de terre où se cache la dépouille profanée. A l'angle de deux rues, disait-on, dans un terrain vague, « vers le bord de notre rivière ». Ou bien l'abbé d'Anfreville lui aurait « donné un tombeau sous les ombrages de son jardin ». On ne sait que cela, un cortège honteux l'a conduite vers les champs, au hasard, en secret; ses restes étaient recouverts de chaux vive...

Les poètes de son siècle ont célébré sa gloire, et cette gloire n'est pas éclipsée. Notre temps peut s'associer à la louange de Voltaire, à cette invocation aux

Muses, Grâces, Amours, dont elle fut l'image,

plaindre avec lui celle qui fut punie d'avoir « charmé le monde », et déplorer cet antagonisme des mœurs et des lois. L'élégie rappela qu'à cette persécutée la Grèce « eût élevé des autels ». Piron, La Mothe-Houdard, Rochemore, d'Argental aux derniers jours de sa vie, les amis, les adversaires même, ont dédié, durant soixante ans, des *Épitaphes* à celle qui, sur la terre qui la recouvre, ne possède pas une dalle, pas une pierre. Lemontey prononçait son éloge devant l'Académie française, dans la séance du 1er avril 1823. « A sa douce école, dira-t-il, l'Achille d'Homère devint l'Achille de Racine. » La fiction ne s'est pas lassée de la faire revivre; bien des drames et des comédies lui furent consacrés. Mais parmi tous les hommages rendus à sa mémoire, parmi les couronnes offertes, nulle relique sans doute n'est comparable à ses lettres elles-mêmes.

Ce qui fait le mérite de la femme qui les écrivit, c'est le sens de la douleur, d'une douleur que les succès du théâtre et les suffrages du monde ne lui ont pas épargnée. L'amour malheureux, quand il domine toute une vie, lui confère un privilège qui rend immortel. Cette vie intérieure surgit d'entre les lignes raturées, d'entre les feuillets jaunis, pour retrouver, à travers les âges, son merveilleux pouvoir. Les âmes endurcies de nos jours peuvent-elles éprouver l'enthousiasme de Mme de

Staël, lorsqu'elle signalait, en 1811, à ses compagnons de route, attentifs et charmés, les *Lettres* nouvellement parues de Mlle de Lespinasse? Le marquis de Ségur pensait qu'« à leur égal notre cœur bat à l'unisson de ce cœur tumultueux ». Nous devons dire, d'Adrienne Lecouvreur, elle aussi : « Les accents de cette voix d'outre tombe ne sont pas encore refroidis. »

On a soutenu que ce siècle frivole écartait sans trêve l'idée de la mort; que « le tourbillon du monde, le bruit des fêtes... l'enchantement du moment, la distraction du jour, la jouissance absolue et presque unique du présent, en effacent l'image et presque la conscience dans l'âme de la femme ». Pour celle-ci, du moins, la mort ne fut pas « un hôte imprévu ». Chaque jour, chaque pensée, l'avait rapprochée d'un coup bien plus funeste. Préparée à sa venue, au contact familier des grandes infortunes, elle était restée, pour l'attendre, la Monime idéale qui ne veut pas survivre à son amour. Le soin d'une passion si rare l'occupait plus que les honneurs dus à sa cendre. Elle la préférait à sa gloire, ne l'eût-elle pas rêvée plus durable que sa tombe? Ce vœu, qu'on peut lui prêter sans crainte, la destinée l'exauce : quel amour, intact, a mieux survécu?

ARGENSON.

NOS GRANDES ÉCOLES

IX [1]

L'ÉCOLE DES CHARTES

Si, après l'effondrement de l'ancien régime, il se rencontrait encore parmi les historiens des hommes qui voulussent chercher la connaissance du passé de notre pays dans l'étude directe des documents plutôt que dans les livres où tant et des plus illustres écrivains du XVIIIe siècle s'étaient efforcés de déterminer les lois qui régissent les sociétés ou de justifier des théories politiques, ceux-là durent se trouver dans un cruel désarroi. La grande erreur en effet des hommes de la Révolution a été de croire qu'on peut préparer l'avenir en ignorant le passé, alors qu'eux-mêmes n'ont fait œuvre durable qu'en continuant l'œuvre nationale poursuivie à travers les siècles par tous nos grands gouvernants, souverains ou ministres. Par la suppression des congrégations religieuses, et particulièrement de celle des Bénédictins de Saint-Maur voués aux études et aux publications historiques, les révolutionnaires avaient ruiné ces études; ils en avaient détruit le centre en même temps qu'ils tarissaient la source d'enseignement des sciences dites communément auxiliaires de l'histoire, mais qui mériteraient plutôt d'être qualifiées fondamentales puisqu'elles procurent la connaissance et l'intelligence des documents. Les religieux se formaient les uns les autres. Sans doute, à côté d'eux, surtout

(1) Voyez la *Revue* des 1er février, 1er mars, 1er mai, 1er juin, 1er juillet, 15 novembre, 1er décembre 1926 et 1er janvier 1927.

parmi les magistrats, et particulièrement parmi ceux de la Chambre des comptes forcément mis en contact avec des documents anciens, il y avait des laïques experts en science historique ; mais c'étaient là plus ou moins des autodidactes, tandis que les Bénédictins avaient établi des méthodes et reconnu des lois qu'ils se transmettaient les uns aux autres. Ce fut d'ailleurs à ces laïques que le gouvernement royal confia au milieu du XVIIIe siècle la direction du Cabinet des Chartes, créé pour établir l'inventaire de tous les actes dispersés entre les diverses archives publiques, religieuses et privées, et en rassembler des copies ; œuvre immense à laquelle les Bénédictins prêtèrent encore le plus utile concours, et qui fut elle aussi emportée dans la tourmente.

Tant que celle-ci dura, au milieu des convulsions qui accompagnent toujours la naissance d'un ordre nouveau de choses, qui eût pu d'ailleurs se livrer à des travaux spéculatifs, les uns entraînés vers la politique, les autres inquiétés dans leur vie privée, préoccupés de sauver leur fortune ou même leur tête ? Puis, si les ouvriers manquaient, les matériaux, quand ils avaient échappé à la destruction à laquelle avaient été condamnés les monuments de la féodalité, étaient devenus inaccessibles. Les archives ecclésiastiques, par exemple, réunies aux chefs-lieux des districts, gisaient entassées sans ordre dans des bâtiments d'où l'on avait tiré, un peu au hasard, les titres de propriété qui devaient être remis aux acquéreurs de biens nationaux. Et cependant, au milieu même de ces bouleversements, la nécessité de ne pas perdre le contact avec le passé, celle de remonter aux sources pour écrire l'histoire et de former des savants s'imposait encore à quelques esprits moins prévenus ou plus clairvoyants. Un modeste feudiste, Antoine Maugard, présenta en octobre 1793 au comité d'instruction publique de la Convention un projet instituant l'enseignement des connaissances sur lesquelles repose l'histoire. En proposant de grouper des jeunes gens à qui l'on ferait des leçons sur la paléographie, la diplomatique et l'ancienne langue française, il traçait le cadre de la future École des Chartes. Le projet fut classé et resta enseveli dans les archives, d'où après un siècle M. Gustave Servois l'exhuma.

L'Institut, s'il ne chercha pas à perpétuer la tradition d'enseignement des Bénédictins, tenta du moins de continuer

quelques-unes de leurs entreprises ou de celles du Cabinet des Chartes. Il recueillit certains survivants du grand ordre savant. Dom Poirier étant mort au bout de deux années, Dom Brial demeura le seul bénédictin qui eût la charge de restaurer l'œuvre interrompue de la congrégation de Saint-Maur et de reprendre, entre autres publications, le *Recueil des historiens de la France*. Avec lui Daunou et La Porte du Theil représentaient l'ancienne érudition française. Eux disparus, on ne voyait pas qui recueillerait leur héritage scientifique.

L' « HISTOIRE DE LA PATRIE »

Il était réservé à un philosophe, le baron de Gérando, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, de parer à ce danger en provoquant en France la renaissance de l'érudition historique. Dès 1806, il proposa à son ministre Champagny, duc de Cadore, la fondation de ce qu'il appelait assez singulièrement une espèce de nouveau Port-Royal, asile du sénat et du noviciat de l'érudition, où des savants âgés, « assurés d'une honorable aisance réunie à tous les moyens d'étude », formeraient des jeunes gens aux travaux historiques. L'Empereur, à qui le projet fut présenté l'année suivante à Finckenstein, sut se distraire des préoccupations qui eussent alors absorbé un génie moins universel, mais, accoutumé au grand, il trouva le plan trop étroit. Le parti pris politique a fait qu'il a été trop longtemps de mode d'accuser l'auteur du 18 brumaire de n'avoir guère montré « que de l'aversion pour la haute culture, les préoccupations du maître et de ses ministres étant ailleurs ». Le savant loyal qui écrivait ces lignes n'avait assurément pas lu les admirables observations qu'entre les victoires d'Eylau et de Friedland, Napoléon trouva le temps de dicter. Ce qu'il voulait, c'était une école ne comprenant pas moins de trente chaires où les professeurs développeraient l'histoire de la civilisation depuis l'origine des Empires jusqu'à l'époque contemporaine. Il est remarquable qu'à la base de cet enseignement historique il entendait mettre une chaire de bibliographie critique, et le programme qu'il en a tracé montre que, malgré quelques impropriétés de termes, il entendait par là cette critique des sources narratives dont l'École des Chartes n'a vu créer l'enseignement qu'en 1882. Les événements détournèrent sans doute la pensée

de l'Empereur vers des objets plus graves et d'un intérêt plus immédiat.

Cependant le baron de Gérando continua de mûrir ses desseins et, en 1820, il présenta à son ami le comte Siméon, ministre de l'Intérieur, le plan d'une école consacrée à « toutes les branches des études diplomatiques ». Louis XVIII devait être porté à l'accueillir favorablement, aussi bien par l'esprit de rattachement au passé qui l'avait mis sur le trône que par ses goûts de lettré auxquels le ministre faisait habilement appel dans le rapport par lequel il sollicitait, le 22 février 1821, l'ordonnance portant création de l'École des Chartes : « Une branche de la littérature française à laquelle Votre Majesté prend un intérêt particulier (celle relative à l'histoire de la patrie) va, si on ne se presse d'y porter remède, être privée d'une classe de collaborateurs qui lui est indispensable : je veux parler de ces hommes qui, par de longs efforts d'application et de patience, ont acquis la connaissance de nos manuscrits, se sont rendu familières les écritures si diverses de nos archives, de nos chartes, des documents de tout genre que nous ont laissés nos ancêtres et savent traduire tous les dialectes du moyen âge. »

L'appel fut entendu et le danger conjuré : par une ordonnance datée du même jour que le rapport du ministre, le Roi, « voulant ranimer un genre d'études indispensables à la gloire de la France et fournir à notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres tous les moyens nécessaires pour l'avancement des travaux confiés à ses soins », créa à Paris une « École des Chartes ».

Pourquoi donna-t-on au nouvel établissement un titre indiquant un objet aussi restreint? Les chartes, c'est-à-dire les actes publics ou privés, ne sont pas les seuls documents de notre histoire. L'ordonnance de 1821 le reconnaissait implicitement, puisqu'elle portait qu'on devait apprendre aux élèves à lire les « divers manuscrits » et que l'un des cours devait avoir lieu à la Bibliothèque royale, sous l'autorité du conservateur des manuscrits. Mais il paraissait que la publication des principales œuvres littéraires d'un caractère historique, des annales, des chroniques, était plus avancée que celle des documents d'archives, de ces chartes qui depuis Mabillon tenaient une place de plus en plus considérable parmi les matériaux de l'histoire du moyen âge, et aussi que le recours aux annales anciennes ne demande

pas les connaissances spéciales, techniques, nécessaires à l'emploi des actes comme monuments de l'histoire.

Enfin, parmi les œuvres d'érudition commencées sous l'ancien régime, il en était deux dont les historiens souhaitaient le plus vivement la reprise, savoir la *Table chronologique des diplômes, chartes, etc.*, commencée en 1765, et la collection des *Diplomata, Chartæ, etc.* dont le premier volume dû à Bréquigny et à La Porte Du Theil, paru en 1791, ne comprenait que les documents de l'époque mérovingienne. Or, si l'ordonnance de 1821 ne fait pas expressément mention de ces deux recueils, il est impossible de ne pas reconnaître avec Pardessus « que l'intention du Roi », en créant la nouvelle École, « était de faire continuer les grands travaux relatifs aux chartes commencés par les ordres et sous la protection de ses deux augustes prédécesseurs, Louis XV et Louis XVI. »

PLUS QUE CENTENAIRE

L'École des Chartes est aujourd'hui une école scientifique et technique. Elle se propose d'enseigner la méthode historique, appliquée particulièrement à l'histoire de France, et en même temps de former des archivistes et des bibliothécaires. Pour faire comprendre comment elle a pris ce double caractère, il est nécessaire d'en retracer l'histoire à grands traits (1), de marquer les étapes principales de son développement. On verra comment, tout d'abord enfermée dans un cadre restreint, tant par rapport au personnel que par rapport au programme, elle s'est développée jusqu'à devenir une pépinière d'historiens.

Bien modeste école à l'origine, quoiqu'elle fût placée sous le haut patronage et la direction de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, elle ne comptait que deux professeurs et douze élèves. Les deux professeurs étaient l'abbé Lespine, employé depuis vingt ans au département des manuscrits de la Bibliothèque royale, et Pavillet, chef de la section historique aux Archives du royaume; l'un faisait ses cours à la Bibliothèque, l'autre aux Archives. Elle était ainsi divisée en deux sections ne s'entendant pas sur l'ordre des études. Aucun examen ne

(1) Pour plus de détails voir le *Livre du Centenaire* de l'École nationale des Chartes, dont le premier volume contient l'histoire de l'École et un tableau de son œuvre; Paris, 1921, 2 vol. in-12.

constatait les progrès des élèves, à qui, d'ailleurs, on avait négligé d'ouvrir une carrière.

Dans de pareilles conditions, cet établissement ne pouvait tarder à disparaître; il disparut en effet au bout de deux ans, mais non sans avoir formé quelques savants distingués, même des historiens tels que Benjamin Guérard et Jules de Pétigny.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres s'émut de la disparition de l'École des Chartes, car elle perdait l'espoir de trouver des collaborateurs pour la continuation des grands recueils dont le Gouvernement lui avait confié la charge. D'autre part, le Gouvernement lui aussi avait besoin d'hommes versés dans la lecture des manuscrits. Ce devait être le souci du ministre de l'Intérieur de préparer des fonctionnaires capables de lire, de comprendre, de classer la masse de parchemins et de papiers que la suppression des administrations de l'ancien régime et celle des établissements ecclésiastiques avaient entassés aux sièges des préfectures. Comment le pouvoir central ne se fût-il pas préoccupé d'assurer l'avenir des études historiques, quand le préfet de la Côte d'Or prenait, le 8 septembre 1829, un arrêté créant à Dijon une école des Chartes, qui subsista jusqu'en 1836?

Un courant d'opinion publique entraînait d'ailleurs les esprits vers le moyen âge. Et la littérature, par le roman historique, alors même qu'elle donnait une vue fausse du passé, par son goût de la « couleur locale », devait éveiller chez les hommes cultivés le désir de rechercher les documents, soit pour y puiser les éléments de tableaux pittoresques et vivants du passé, soit que, d'esprit critique, ils voulussent vérifier l'exactitude des récits des littérateurs.

D'autre part, les études d'Augustin Thierry sur les libertés municipales et les leçons de Guizot à la Sorbonne, avaient appelé l'attention sur l'histoire des institutions de droit public et de droit privé. Et puisque, depuis la Révolution, ce champ d'études était abandonné, que jusqu'alors aucune histoire générale de la France, même sous l'ancien régime, n'avait cru devoir suivre le développement de ces institutions, c'était une voie nouvelle ouverte aux historiens. Mais on ne pouvait s'y avancer qu'en s'appuyant sur les chartes; l'histoire du droit était toute dans les archives.

La restauration de l'École des Chartes était donc nécessaire.

Un jurisconsulte distingué, M. Rives, chef du personnel au ministère de l'Intérieur, d'accord avec le secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, le baron Dacier, arrêta un projet qui, présenté à Charles X par le comte de La Bourdonnaye, ministre de l'Intérieur, aboutit à l'ordonnance du 11 novembre 1829, par quoi l'École des Chartes fut remise en activité.

On avait su remédier aux défauts de l'organisation de 1821. Sans doute l'École restait divisée entre les Archives et la Bibliothèque, mais cette division fut éphémère, car, dès octobre 1830, le cours des Archives fut transféré à la Bibliothèque royale. Après trois ans d'études, les élèves qui en étaient jugés dignes recevaient un brevet d'archiviste-paléographe qui leur assurait par préférence à tous autres candidats la moitié des emplois vacants dans les bibliothèques publiques, la Bibliothèque royale exceptée, et dans les Archives du royaume. Bientôt après, en 1834, Guizot instituait auprès du ministère de l'Instruction publique le Comité des travaux historiques, destiné tout d'abord à la publication des documents inédits de l'histoire de France, et qui trouva dans les anciens élèves de l'École des Chartes ses meilleurs auxiliaires. En même temps, Guizot organisait les archives départementales et faisait appel pour leur classement à des archivistes-paléographes.

L'École puisa en elle-même les principes de sa vitalité. L'État n'ayant pu réaliser le projet qu'il avait formé en 1829 de doter l'École d'un organe propre, quelques anciens élèves se groupèrent en une Société à l'effet de publier leurs travaux dans une revue, la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, qui leur permit de faire éclater aux yeux de tous les historiens la valeur de leur méthode et qui, accueillie avec faveur dès ses origines, et alors qu'elle était la seule revue d'érudition, a vu son succès croître de jour en jour, même après la création dans le même ordre de connaissances d'un grand nombre de publications périodiques en France et à l'étranger, et est tenue encore l'un des organes les plus importants des sciences historiques.

L'opinion publique s'intéressa à la jeune École; la discussion du budget appela sur elle l'attention des législateurs, et les débats dont elle fut l'objet devant les Chambres tournèrent à son avantage, si bien qu'en 1846, le ministre de l'Instruction publique, M. de Salvandy, fit signer par le roi Louis-Philippe, le 31 décembre, une ordonnance réformant l'École et qui en

est restée jusqu'ici le statut. La réforme essentielle était la coordination des cours. A l'étude de la paléographie et de la diplomatique, on ajoutait l'histoire du droit public, du droit privé et du droit canonique, le classement des archives et des bibliothèques, l'archéologie; à des notions sommaires de l'ancienne langue française, on substituait un cours doctrinal de philologie romane. Ce programme n'a reçu qu'une addition, importante il est vrai, quand en 1882 fut créée une chaire des sources de l'histoire de France.

Enfin, l'École allait descendre des combles de la Bibliothèque royale où elle était restée reléguée depuis 1830, pour s'installer aux Archives royales, dans le salon ovale des Soubise et les pièces adjacentes. Elle y resta jusqu'en 1866, époque où on lui assigna, dans une autre partie des Archives de l'Empire, un local étroit et obscur. Enfin, en 1897, son siège fut fixé à la Sorbonne dans un bâtiment construit tout exprès pour elle, assez large et clair.

L'INDISPENSABLE VOCATION

Le recrutement de l'École se fait par le moyen d'un concours. Pendant de longues années, il suffisait pour être admis comme élève d'être bachelier ès lettres; les examens de fin d'année permettaient d'éliminer les élèves qui n'y avaient pas satisfait. Mais la loi militaire du 27 juillet 1872, en dispensant les élèves de l'École des Chartes du service militaire sous certaines conditions, obligea à rétablir l'examen d'entrée supprimé en 1849. Il est aujourd'hui tout à fait indispensable par suite de l'affaiblissement des études latines dans l'enseignement secondaire. Il importe, avant d'admettre des jeunes gens à l'École des Chartes, de s'assurer qu'ils savent assez de latin pour suivre utilement les cours.

On ne saurait en effet aborder l'histoire de France, nous disons non seulement celle du moyen âge, mais aussi celle des temps modernes, sans une solide connaissance de la langue latine; le plus grand nombre des chartes sont en latin; et en ce qui concerne les ouvrages littéraires, le français, si l'on excepte les mémoires et les chroniques, était réservé à la littérature frivole. Jusqu'à la fin du XVIe siècle, tous les penseurs, théologiens, philosophes et la plupart des juristes, même

quelques pamphlétaires, tous ceux qui provoquent et dirigent l'action ont usé du latin pour exprimer leur pensée. Au siècle dernier même, les érudits ont écrit en latin des ouvrages d'un intérêt général, tels que les préfaces du *Recueil des historiens de la France* ou les notices des *Monumenta Germaniæ historica*.

L'étude de la philologie romane, qui tient une si grande place à l'École, a pour fondement la connaissance du latin. Un enseignement empirique de l'ancien français ne donnerait pas de résultats fructueux pour l'intelligence des textes, aussi bien des chartes que des textes littéraires; car, comme il est impossible à des jeunes gens d'avoir appris par la lecture le vocabulaire de tous les dialectes romans de la France, ce n'est que grâce à des rapprochements avec le latin appuyés sur les règles de la phonétique qu'ils peuvent comprendre, sans être spécialisés dans la philologie, les documents du moyen âge écrits en langue vulgaire. L'École des Chartes ne saurait se passer de la culture latine.

Les candidats doivent avoir une curiosité passionnée du passé. Quelques jeunes gens se tournent vers l'École des Chartes parce qu'ils ont eu au collège des succès en histoire. Qu'ils aient appris avec plaisir les leçons du professeur et retenu les lectures qu'ils ont faites, c'est souvent la preuve moins d'un goût particulier de l'histoire que d'une bonne mémoire. Ce n'est pas assez pour révéler une vocation, un appel vers l'École des Chartes; car là il ne s'agit plus de recueillir les résultats acquis par d'autres sur les temps disparus; il faut apprendre à pénétrer le sens des documents déjà publiés, en chercher de nouveaux au moyen de quoi on contrôlera, rectifiera et complétera les assertions des devanciers. Il faut apprendre à écrire l'histoire; et à cela la mémoire, si utile soit-elle, le sera moins que l'esprit d'observation et la logique. A la base même de tous les travaux d'érudition qui doivent précéder l'élaboration de l'histoire, se trouve une inquiétude de connaître les origines et le développement de tous les monuments et phénomènes que nous voyons autour de nous. Et celui qui, à manier les documents anciens, à les tenir en main, à les déchiffrer et à entrer ainsi en contact avec les hommes de qui ils émanent, éprouve un frémissement intérieur de joie, ce que Léon Gautier appelait le « frisson paléographique », celui-là est né pour devenir « chartiste ». Il lui faut toutefois avoir assez de maîtrise de soi

pour ne pas s'abandonner à cette satisfaction intime et se reprendre; autrement, il ne pousserait pas plus loin que la publication des documents, sans les analyser ni en tirer la substance historique.

La passion du travail auquel ils veulent se donner peut seule soutenir dans leurs efforts les jeunes gens qui savent que les fonctions auxquelles ils pourront aspirer leur fourniront à peine les ressources matérielles nécessaires à la vie. Beaucoup même, sans fortune, ont peine, dans les difficultés actuelles de l'existence, à poursuivre leurs études. Ils n'y renoncent pas et, pour se procurer des ressources, se livrent à des travaux pénibles, ingrats et qui trop souvent compromettent leur santé. Et si le désintéressement est une vertu dont l'École des Chartes a toujours donné l'exemple, jamais plus qu'aujourd'hui. Les professeurs admirent le zèle de tous ces jeunes gens provoqué par le seul amour de la science, par le désir ardent d'atteindre la vérité dans le cercle des connaissances où ils agissent.

Le régime de l'École est l'externat, et l'État ne donne parcimonieusement, à ceux qui sont classés les premiers dans les examens, qu'un très petit nombre de bourses, qui sont loin de leur assurer le pain quotidien. Heureusement une Société des amis de l'École des Chartes s'est récemment fondée, qui se propose, entre autres choses, de venir en aide aux étudiants que leurs parents ne peuvent entretenir à Paris, et qui, à peine créée, a commencé son œuvre.

Depuis 1906, les femmes sont admises à l'École et elles font ici, comme ailleurs, une active concurrence aux hommes. Quelque opinion qu'on ait sur le rôle de la femme dans la société, et même en regrettant qu'elle ne garde pas la place que la nature lui assigne, on ne peut nier que les femmes ne soient aptes aux études scientifiques. On ne s'étonnera pas non plus qu'elles se tournent vers l'École des Chartes; car si les choses sont telles qu'elles soient obligées de travailler et de gagner leur vie, les fonctions d'archiviste ou de bibliothécaire sont de celles qui, en les mêlant moins à la vie extérieure, leur conviennent le mieux et même, dans une certaine mesure, sont conciliables avec le rôle de mère de famille et de ménagère. Les jeunes filles à l'École se classent dans les premiers rangs. On leur accorde généralement plus de mémoire qu'aux hommes et moins d'initiative, ce qui expliquerait leurs succès

dans les examens. Cette facilité à répéter ce qu'on leur a enseigné tient peut-être moins à la nature de leur esprit qu'à leur application au travail; et une des épreuves de l'École, celle de la thèse, témoigne en faveur de leur originalité et de leur initiative. Elles ne sont pas, de ce côté, inférieures aux jeunes gens. Elles savent, comme eux, choisir un sujet de thèse, le traiter avec méthode, et en soutenir les positions avec fermeté. Déjà, deux élèves femmes sont sorties de l'École les premières de leur promotion.

Les étrangers constituent une classe importante d'élèves. Ils sont admis sans concours, sur la seule production de leurs diplômes universitaires; mais, nommés élèves, ils sont soumis au même régime que les Français et, comme eux, peuvent obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. La nation qui a fourni le plus grand nombre d'élèves à l'École, et depuis de longues années, est la Suisse. Théophile Dufour, directeur de la bibliothèque et des archives de Genève, était archiviste-paléographe. Et c'est un archiviste-paléographe qui dirige actuellement la bibliothèque de Neuchâtel.

Un des caractères qui distinguent l'École des Chartes des autres écoles spéciales, est que les cours en sont largement ouverts à tous les étudiants, français et étrangers. Toute personne honorable qui en fait la demande obtient facilement l'autorisation d'assister aux leçons qui y sont professées : ce sont des auditeurs libres; mais il leur est loisible de ne pas rester des auditeurs passifs, et de prendre part aux exercices pratiques indiqués par les professeurs, qui se font un devoir de corriger les travaux qu'ils leur remettent. Ceux qui sont assidus aux cours et montrent le désir de s'associer le plus complètement possible à la vie de l'École, sont autorisés à travailler dans la bibliothèque. Plus de cent personnes ont été inscrites aux cours pendant l'année 1925-1926. Les étudiants des facultés et des autres écoles, et aussi nombre de personnes qui occupent leurs loisirs à l'étude de nos antiquités sont ainsi mis à même, ou bien de s'initier à des disciplines non comprises dans les programmes des autres écoles, ou de se former à la méthode historique. Certains auditeurs, que leur âge ou d'autres raisons empêchent de concourir pour le titre d'élèves, suivent même le cycle entier des études. La plupart ne choisissent que les cours qui leur sont utiles et dont ils ne trouvent pas ailleurs l'équivalent.

Cette publicité des cours est particulièrement appréciée des étrangers, dont beaucoup ne sauraient demeurer à Paris pendant trois ans. Et ceci est notable que des archivistes et des bibliothécaires de l'étranger soient envoyés par leur gouvernement pour suivre les cours de classement des archives et de bibliographie : c'est une réponse à cette critique souvent renouvelée que l'enseignement technique n'est pas assez étendu. Rien n'a plus contribué à la diffusion de la bonne méthode historique que cette institution des auditeurs libres.

Au point de vue pédagogique, le rapprochement entre des étudiants de milieux très différents donne d'excellents résultats. Il préserve les élèves des dangers de l'isolement, de cet esprit de corps trop exclusif qui porte à dédaigner tous ceux qui, se destinant à des études ou à des fonctions de même ordre, se sont formés par d'autres moyens ou en d'autres établissements.

LES TÉMOINS DU PASSÉ

L'enseignement donné à l'École des Chartes est celui des sciences auxiliaires de l'histoire.

Avant tout, il faut savoir lire et comprendre les témoignages écrits que nous ont livrés les siècles passés. Aussi les cours de paléographie et de philologie romane ont-ils été placés en première année. C'est aussi dès le début des études qu'on doit faire connaître à de futurs érudits tous ces grands recueils de documents qu'ils auront chaque jour à consulter, comme aussi les répertoires de bibliographie.

Les documents trouvés et réunis, il reste à les critiquer. En ce qui concerne les chartes, c'est l'objet de la diplomatique; on désigne sous ce nom un ensemble de règles permettant de reconnaître l'authenticité des documents, et aussi de distinguer dans le texte ce qui est de formule et ce qui est particulier à chacun d'eux. Les cours d'institutions de droit public et de droit privé mettent les élèves en état de comprendre les chartes au fond et, instruits des résultats acquis en ce domaine, de recueillir dans les actes de quoi les rectifier et les accroître.

Mais les chartes ne fournissent pas toute la matière de l'histoire. Longtemps les historiens n'en ont fait qu'un usage restreint. Ce n'est que dans les temps modernes, et surtout au XIXe siècle, précisément vers le temps de la fondation de l'École

des Chartes, qu'elles sont devenues l'une des sources les plus importantes de l'histoire, du jour où, au lieu de ne considérer que l'objet même des actes, l'on y a puisé des renseignements que leur rédacteur n'avait pas eu l'intention de donner; ce que Brunetière a exprimé ici même en 1883, dans une de ces formules énergiques dont il avait le secret : « Un document d'archives est un document qui, de quelque nature qu'il soit, n'a pas été rédigé pour servir à l'histoire. Ce qui le caractérise essentiellement, on pourrait presque dire que c'est son insignifiance intrinsèque; ce qui en fait le prix, c'est ce que ceux qui le rédigeaient n'ont pas su qu'ils y mettaient; ce qui en fonde l'autorité, c'est ce que l'on y trouve de renseignements étrangers à l'objet de la rédaction. » Des chartes, les historiens et les philologues ont tiré de quoi renouveler l'histoire du droit, la chronologie, la philologie romane, la toponomastique, la géographie ancienne, etc.

Il n'en reste pas moins que les annales, les chroniques, les mémoires, forment la trame de l'histoire. On s'étonnerait donc qu'on eût attendu jusqu'en 1882 pour instituer à l'École un cours d'historiographie, si l'on ne songeait que c'est par un développement continu de son programme qu'elle est devenue une école de méthode historique. D'ailleurs, dès le commencement, les chartistes avaient porté leurs efforts du côté des sources narratives. En 1833, Guizot avait provoqué la fondation de la Société de l'histoire de France dans le dessein de donner des éditions critiques des chroniques et mémoires concernant notre histoire, et parmi les membres fondateurs on relève, à la suite de Guizot et de Thiers, les noms de Champollion-Figeac et de Benjamin Guérard, professeurs à l'École des Chartes, et celui de Teulet, archiviste-paléographe de 1832. Le premier volume publié par la Société est signé Champollion-Figeac; et aujourd'hui, si l'on fait le compte des volumes formant la collection des éditions de la Société, l'on trouve que plus de la moitié sont dus à des chartistes. Lacabane, Jules Quicherat, Vallet de Viriville, Siméon Luce, Paul Meyer et, plus que tous les autres, Léopold Delisle, ont, par leurs éditions et leurs dissertations, fait faire des progrès considérables à la critique de notre littérature historique du moyen-âge, et plus récemment d'autres, dont beaucoup travaillent encore, ont étudié et publié suivant la même méthode les Mémoires des temps modernes.

Mais il était nécessaire de présenter aux élèves de l'École une synthèse de tant d'études dispersées. Le besoin s'en faisait si bien sentir que deux professeurs de l'École des Hautes Études, Gabriel Monod et Jules Roy, ce dernier professeur aussi à l'École des Chartes, avaient cru utile de consacrer leurs leçons, l'un aux chroniques du haut moyen-âge, l'autre à celles du XIIIe au XVe siècle. Encore ne parcouraient-ils ce cycle qu'en plusieurs années. C'est à un professeur de la nouvelle chaire de l'École des Chartes, Auguste Molinier, que revient le mérite d'avoir écrit un résumé et un répertoire critique de l'historiographie française.

Les documents écrits ne sont pas les seuls témoins du passé. L'historien ne se ferait qu'une idée vague de la vie matérielle des générations disparues et du milieu où elles ont évolué, s'il ne tenait compte des monuments, édifices, meubles, sculptures et peintures. Ce ne sont pas là d'ailleurs de simples vestiges matériels : la nature et le style des constructions, les sujets des sculptures et des peintures, et la manière dont les artistes les ont traités, nous éclairent sur la vie morale et intellectuelle de nos ancêtres. Mais, tout autant que les chartes et les chroniques, les monuments appellent la critique, et il faut avant tout en fixer la date. C'est une chose bien connue que l'influence de Jules Quicherat, de Robert de Lasteyrie et d'Eugène Lefèvre-Pontalis sur le développement de l'archéologie en France, et particulièrement sur l'unification de la méthode.

Le classement des bibliothèques et des archives est la part de la technique dans l'enseignement.

Le cours où l'on traite de l'histoire des archives et de leur classement, n'est pas utile aux seuls archivistes. Il doit figurer dans tout enseignement de la méthode historique. Car la recherche des documents qui est au début de tout ouvrage d'histoire exige la connaissance de la formation des archives, de leur constitution et de leur mode de classement. Faute de connaître la répartition des documents suivant leur nature et leur origine entre les divers dépôts, les auteurs perdent beaucoup de temps à rechercher ceux qui se rapportent au sujet qu'ils se proposent de traiter et risquent d'en oublier une partie.

L'École des Chartes a été, jusque vers le dernier quart du XIXe siècle, le seul établissement d'enseignement supérieur au

programme duquel aient été inscrites la plupart de ces sciences auxiliaires, paléographie, diplomatique, bibliographie, philologie romane, archéologie. Maintenant, et certainement sous l'influence de l'École des Chartes, tout d'abord et souvent par le moyen de ses anciens élèves, on leur a fait une place plus ou moins grande dans les Facultés des lettres. Mais si l'on excepte la philologie romane, dont l'enseignement dans les Facultés est très développé, et aussi depuis quelques années l'archéologie du moyen-âge, les autres sciences auxiliaires ne donnent lieu qu'à un nombre restreint de leçons. Ce qui fait, pour la formation des historiens à la méthode, la supériorité de l'École des Chartes, c'est que chacun des cours présente tout le développement d'un ordre de connaissances, et non pas l'étude d'une partie, et, en outre, que les cours sont, comme l'a dit M. Ch.-V. Langlois, « combinés et gradués ». L'élève parcourt un véritable cycle.

LES MAITRES ET LEUR ŒUVRE

En 1921, lors de la célébration du centenaire de l'École des Chartes, quatre-vingt-huit universités, académies, corps savants, archives et bibliothèques de l'Ancien et du Nouveau Monde, s'y firent représenter par des délégués ou envoyèrent des adresses, entendant par là reconnaître les services rendus par l'École des Chartes, et, comme l'écrivait l'un de ces corps savants, « l'action des plus fécondes qu'elle a exercée et exerce encore dans le domaine des sciences historiques ». « Elle a renoué, disait un historien belge illustre entre tous, la tradition des grands historiens de l'ancien régime; mais elle a en même temps élargi le champ de leurs études et perfectionné leurs méthodes. »

D'ailleurs, à peine l'École était-elle créée, que sa renommée avait franchi nos frontières. Il ne semblait pas que l'enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire pût être mieux organisé. Dès 1842, Warnkönig, rendant compte des deux premiers volumes de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, souhaitait qu'on créât en Allemagne un établissement analogue. C'est sur le modèle de l'École des Chartes que fut fondé à Vienne en 1854 l'*Institut für œsterreichische Geschichtsforschung*, où Sickel, qui connaissait bien l'École pour en avoir suivi les

cours, professa pendant treize ans, et qu'il dirigea vingt-deux ans. Et cet Institut est encore aujourd'hui le centre des études historiques en Autriche. D'autres établissements furent fondés pour la formation d'érudits et d'archivistes à l'imitation du nôtre : à Venise, en 1855; à Madrid, en 1857, par une ordonnance royale reproduisant dans ses traits essentiels l'ordonnance française de 1846; à Saint-Pétersbourg, en 1877; à Florence, en 1880; à Rome, en 1884; et enfin en 1909, l'Université de Liverpool ayant décidé de développer l'École d'histoire locale, la réorganisa sur le plan de l'École des Chartes, « un exemple et un modèle, déclarait le pro-chancelier, que l'Angleterre a été malheureusement trop lente à imiter complètement ». Dans les pays où l'on a institué des écoles à la seule fin de former des archivistes, on s'est inspiré du programme de l'École des Chartes, par exemple en Belgique et dans les Pays-Bas.

Voyons de plus près les résultats obtenus par l'École des Chartes et qui lui ont valu tant de témoignages favorables.

Quarante-huit anciens élèves sont devenus membres de l'Institut : deux à l'Académie française, dont l'un était en même temps membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, trente-huit à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, trois à celle des Beaux-Arts et six à celle des Sciences morales et politiques. Et nous ne parlons pas des correspondants dont le compte serait trop long à faire.

Il n'est pas possible d'énumérer ici tous les archivistes-paléographes dont les travaux ont contribué au progrès des sciences historiques. Contentons-nous de rappeler quelques noms parmi les morts, en première ligne ceux de Jules Quicherat et de Léopold Delisle, qui furent au XIXe siècle les plus hauts et les plus complets représentants de l'École des Chartes : Jules Quicherat, à la fois diplomatiste, philologue, archéologue, historien, maître en tous les domaines de l'histoire de France, écrivain vigoureux, original et qui, comme professeur et directeur, donna aux études une impulsion dont les effets ne sont pas encore épuisés; Léopold Delisle, savant de la race des grands érudits du XVIIe siècle, rénovateur de la paléographie et de la diplomatique, versé dans la connaissance de la littérature du moyen-âge en toutes ses manifestations, bibliographe et bibliophile, historien dans ses études sur les classes agricoles de Normandie, et de qui l'œuvre, par sa variété et son ampleur,

peut être mise en parallèle avec celle de Mabillon; sachant concilier avec ses travaux scientifiques les devoirs de ses hautes fonctions de directeur de la Bibliothèque nationale, et par la netteté de ses vues, son esprit prévoyant et pratique, faisant prévaloir son opinion dans tous les conseils qu'il présidait, et tout d'abord dans celui de l'École des Chartes.

Quand on veut rappeler les savants de qui les ouvrages ont donné du lustre à cette École, il faut mettre à part Paul Meyer et Gaston Paris, qui, étroitement unis dans une même admiration de notre littérature nationale, souffrant de voir la France tributaire de l'étranger dans un domaine qui nous appartient comme un patrimoine, restaurèrent les études de philologie romane et

Pur remembrer des ancesseurs
Les diz et les faiz et les mœurs

fondèrent la *Romania*. Si tous deux avaient une égale soif de la vérité, un même esprit scientifique, si l'un et l'autre n'entendaient rien affirmer qui ne fût fondé sur une exacte observation des faits, le premier refrénait sa tendance aux idées générales, tandis que l'autre s'y abandonnait et se lançait dans le champ des hypothèses fécondes.

L'École revendique d'autres philologues tels que Guessard, Gaston Raynaud, Édouard Philipon, Ernest Langlois, et des historiens de la littérature, G. Servois, A. de Montaiglon, Léon Gautier, Marius Sépet, Alfred Morel-Fatio; des bibliothécaires érudits, Ludovic Lalanne, Hippolyte Cocheris; des éditeurs de textes diplomatiques et littéraires, Marty-Laveaux, Marchegay et Mabille, Alexandre Teulet, Bernard de Mandrot, Joseph de Laborde, Tuetey, Auguste Molinier. La diplomatique doit à Julien Havet des dissertations remarquables par la rigueur du raisonnement, et où des prémisses l'auteur sait déduire toutes les conséquences en des formules si pressées, si étroitement enchaînées qu'on chercherait vainement entre elles le moindre interstice.

C'étaient encore des archivistes-paléographes que les historiens du droit public tels que Benjamin Guérard, Martial Delpit, Jules Tardif, Bourquelot, Boutaric, Jules Roy, Guihiermoz et Arthur Giry, et des historiens du droit privé, Rodolphe Dareste, Eugène de Rozière, Demante, Adolphe Tardif et Paul Viollet.

L'archéologie a eu pour représentants, outre les maîtres que nous avons nommés plus haut, Louis Courajod, Berthelé, Brutails ; et quelques-uns, dépassant les limites de l'archéologie proprement dite, ont écrit d'importants chapitres de l'histoire de l'art : Jules Guiffrey, Henri Bouchot, Émile Molinier, Paul Durrieu, Victor Mortet, Duchalais et Anatole de Barthélemy ont engagé la numismatique dans des voies nouvelles par le rapprochement des monnaies avec les documents d'archives, et l'ont entraînée vers l'histoire monétaire dont Louis Blancard a écrit un chapitre important.

L'École se fût-elle contentée de préparer les matériaux de l'histoire nationale, son rôle eût été assez utile et fructueux. Mais, comme l'a proclamé ici même un éminent historien, M. Gabriel Hanotaux, que l'École des Chartes s'honore de compter parmi ses anciens élèves, « elle a fait craquer ses cadres ». Elle a voulu écrire l'histoire. Et « pourquoi ces hommes qui ont appris et qui ont réfléchi ne sauraient-ils pas s'exprimer ? Qui donc a établi ces catégories, la science d'une part et la forme de l'autre ? Comparer, approfondir, pénétrer, juger, c'est l'érudition, mais c'est aussi l'histoire. » Et ce sont des historiens dans toute la largeur du terme que Jules de Pétigny, Dareste de la Chavanne, Henri Bordier, Himly, Vallet de Viriville, Siméon Luce, Jules Lair, Rocquain, Flammermont, Élie Berger, Roland Delachenal et Augustin Cochin. L'œuvre de ce dernier, dont M. Goyau a si bien fait ressortir la haute valeur, les livres de quelques autres que nous venons de nommer, et ceux de chartistes encore vivants témoignent assez que les élèves de l'École des Chartes, loin de s'en tenir au moyen-âge, ont poussé jusqu'aux temps modernes et même à la Révolution, et qu'ils ont franchi les frontières de la France.

Même, appliquant la méthode à des sujets étrangers, quant au fond, à ceux que traite plus spécialement l'École des Chartes, quelques-uns n'ont pas craint de porter leurs investigations dans le champ de l'antiquité et de l'Orient. Il semble que les principes d'observation et de raisonnement auxquels ils s'étaient formés n'aient pas été sans influence sur les résultats qu'ils ont obtenus dans des études en apparence si différentes. Eugène Burnouf, que la découverte de la clé de la langue zend a rendu célèbre, appartenait à la première promotion de l'École des Chartes. Un archiviste-paléographe de la promotion de 1888,

M. Louis Finot, a dirigé dans ses commencements l'École française d'Extrême-Orient. L'un des plus éminents représentants de l'archéologie et de l'épigraphie antiques a été Héron de Villefosse. Pendant plus de trente ans, Ernest Babelon a été le maître de la numismatique grecque et romaine. N'y a-t-il pas même dans les sonnets si finement ciselés d'un Heredia comme un écho des habitudes de précision de l'École des Chartes ?

Voilà pour l'œuvre scientifique. La part prise par l'École à la vie pratique, à l'organisation matérielle, si l'on peut dire, d'un des domaines de la vie intellectuelle, en d'autres termes à l'organisation des archives, n'est pas moindre.

Au moment de sa création, les archives départementales ne présentaient qu'un amas confus de parchemins et de papiers provenant des administrations disparues et des anciens établissements religieux : des locaux non aménagés, pas d'inventaires, pas de conservateurs capables de guider ceux qui auraient eu le désir d'y faire des recherches. Aujourd'hui, la collection des inventaires et répertoires d'archives départementales, communales et hospitalières comprend 811 volumes, dont les cinq sixièmes sont dus à des archivistes paléographes. C'est là une œuvre considérable, tant par la somme de travail qu'elle a exigée que par les résultats, imposante par l'uniformité, et telle qu'aucun autre pays n'en peut présenter de semblable. Elle est la réfutation de l'opinion courante que l'érudition française est incapable d'instituer et de poursuivre des œuvres collectives.

Les archivistes ont été les premiers à mettre en valeur les archives notariales. Ils se sont préoccupés et se préoccupent encore d'en mieux garantir la conservation et de les rendre plus accessibles aux historiens. Les ministères, à mesure qu'ils ont reconnu la nécessité de faire entrer leurs archives dans le matériel historique, ont fait de plus en plus appel à la compétence des anciens élèves de l'École des Chartes.

L'École des Chartes a participé et participe chaque jour davantage à l'administration des bibliothèques. Les bibliothécaires qui en sont sortis ont toujours eu le sentiment très net que les bibliothèques étant une organisation vivante, il importe d'abord d'en assurer le fonctionnement de la façon la plus avantageuse au public. Il nous paraît que le plus grand nombre, loin de considérer les postes de conservateurs comme des sinécures leur permettant de se donner à leurs propres travaux

littéraires, se sont mis au service des lecteurs, ont veillé au classement des livres, à l'accroissement des collections confiées à leurs soins, à la facilité et à la rapidité des communications, à la rédaction de catalogues établis sur des plans divers. Ceux-là qui ont connu Léopold Delisle savent quel rôle prépondérant il a tenu dans la réforme des bibliothèques; les instructions techniques qu'il a rédigées ne rendent pas entièrement compte de l'activité qu'il a déployée en ce sens. A la tête de la Bibliothèque nationale, tout en donnant des directions générales, il pénétrait dans les détails de l'administration, mettait lui-même la main à la pâte, rédigeait des catalogues et ne dédaignait pas les besognes infimes et matérielles. On doit à son initiative l'entreprise et le plan du *Catalogue général des livres imprimés*, et au moment où l'on vient de coordonner les bibliothèques de Paris et où l'on cherche à les réunir sous une seule direction, il ne faut pas oublier qu'il n'a pas tenu à lui que ce catalogue de la Bibliothèque nationale ne le fût en même temps des autres bibliothèques parisiennes.

C'est encore Delisle qui, en 1873, proposa au ministre de l'Instruction publique de reprendre sur un nouveau plan le *Catalogue général des manuscrits* des bibliothèques publiques de toute la France commencé en 1841, puis abandonné. Ce plan fut adopté, l'œuvre reprise en 1886 sous la direction d'Ulysse Robert, à qui succéda M. Henri Omont.

L'un et l'autre ont trouvé parmi leurs confrères de l'École des Chartes, les plus nombreux et les meilleurs de leurs collaborateurs, soit que ceux-ci fussent conservateurs de bibliothèques municipales, soit qu'ils eussent reçu des missions à cet effet. C'est là une œuvre sur le mérite et l'utilité de laquelle il serait puéril d'insister. Elle est achevée, car il ne reste qu'à y ajouter le catalogue des manuscrits possédés par les Sociétés savantes et à la tenir au courant des nouvelles acquisitions : œuvre dont l'École des Chartes a le droit d'être fière et qui, comme la collection des inventaires des archives départementales, n'existe nulle part ailleurs qu'en France.

Comme il arrive aux élèves de toutes les écoles spéciales, ceux de l'École des chartes ne se confinent pas toujours dans les études et les fonctions pour lesquelles ils ont été formés. Dans le domaine spéculatif, il leur arrive souvent de sortir de l'histoire nationale; pareillement dans la vie pratique, ils choisissent

des carrières qui les éloignent des voies où ils avaient eu l'intention de s'engager. Je ne parle pas des professeurs de l'enseignement supérieur et du secondaire; bon nombre d'élèves des Facultés des lettres visant à des chaires d'histoire ou de philologie, entrent à l'École des Chartes de propos délibéré. L'on ne s'étonnera pas non plus que des archivistes-paléographes soient devenus journalistes, et que même ils aient ajouté aux qualités ordinaires de cette classe de littérateurs une érudition qui les a fait distinguer. Mais on trouve d'anciens élèves de l'École des Chartes parmi les hommes politiques, ministres, sénateurs, députés, ambassadeurs, parmi les magistrats, les membres du barreau, les notaires et les avoués, les administrateurs de tout ordre. Nous relevons sur la liste des archivistes-paléographes des commerçants et des industriels. De quelque sorte d'affaires qu'ils s'occupent, quelque fonction ou profession qu'ils exercent, ils y apportent des habitudes de précision, l'esprit de méthode et l'esprit critique, toutes qualités qui, si elles ne sont pas propres à l'École des Chartes, y sont du moins cultivées avec intensité chez les élèves pendant trois ans.

Ce ne sont pas des transfuges de l'École des Chartes ces grands administrateurs, ces hommes politiques, ces diplomates, ces magistrats, ces hommes d'affaires qui occupent leurs loisirs à des études historiques, philologiques, archéologiques, et dont quelques-uns élaborent et publient des ouvrages excellents. Qu'il nous suffise de rappeler le nom de Jules Lair qui, dirigeant une grande compagnie, chargé d'affaires nombreuses et compliquées, et d'immenses responsabilités, sut cependant écrire des livres d'érudition et devenir l'historien de *Louise de La Vallière* et de *Nicolas Foucquet*. Sous nos yeux, un notaire archiviste-paléographe compte parmi les archéologues les plus distingués, ayant étudié et fait connaître de la façon la plus pénétrante les monuments de sa province. Récemment mourait un chartiste conseiller de Cour d'appel, Édouard Philipon, dont les remarquables travaux de philologie romane ont contribué à la connaissance des caractères distinctifs des anciens parlers de l'est de la France.

Appelés à faire connaître l'histoire de la patrie dans tout son développement, les élèves de l'École des Chartes n'ont pas hésité à interrompre leur œuvre de paix pour défendre le pays les armes à la main, héroïquement, et cela par deux fois,

en 1870 et en 1914. La première fois, non seulement tous ceux qui étaient appelés à défendre le pays acceptèrent vaillamment cette tâche glorieuse, mais, comme l'écrivait le directeur d'alors, ceux que la loi en dispensait la réclamèrent avec énergie.

En 1914, le même enthousiasme emporta les élèves aux armées. Sans doute, c'était un devoir ; mais il y a diverses manières de remplir un devoir. Car autre chose est de le faire par obligation, sous l'empire de la loi, autre chose de le faire spontanément.

C'est de cette façon que tous les Français répondirent au premier appel de la patrie. Si l'histoire est un des éléments dont se compose le patriotisme, si la connaissance du passé est la base la plus solide de l'idée de patrie, les élèves et anciens élèves de l'École des Chartes, quand même la loi ne les y eût pas obligés, devaient s'élancer à la défense du patrimoine national. Beaucoup d'entre eux, classés dans les services auxiliaires, demandèrent instamment à être versés dans le service armé. « Enfin me voici pris dans le service armé ! » s'écriait l'un d'eux traduisant ainsi les sentiments de tous ses camarades, cri auquel le sort tragique réservé à ce vaillant jeune homme allait donner toute sa valeur : il tomba les armes à la main dans un corps-à-corps terrible.

Sur trois cent sept archivistes-paléographes et élèves mobilisés, cinquante et un sont morts à l'ennemi, auxquels il faut ajouter ceux qui sont morts des suites de blessures, de fatigue ou d'intoxication. Cent quatre-vingt-cinq citations, vingt-trois croix de la Légion d'honneur, dix-neuf médailles militaires n'attestent pas moins la belle conduite de ces érudits pendant la guerre.

Les noms des cinquante et un glorieux morts ont été gravés sur une plaque de marbre posée dans la salle de cours à côté du tableau noir, face aux élèves, de façon à ajouter, comme l'a dit le président de la Société des élèves de l'École des Chartes, M. Abel Lefranc, « à côté de la leçon scientifique donnée par les maîtres... une leçon morale, la plus haute et la plus grave... donnée par ceux qui ont scellé de leur sang leur foi dans les destinées de la France immortelle ».

A LA SORBONNE OU AUPRÈS D'ELLE

Le Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes s'est sans cesse préoccupé de mettre les programmes en accord avec les progrès de la méthode historique, et avec les besoins des archives et des bibliothèques. Comme il est naturel, l'École n'a pas échappé aux critiques; on a tenu compte de celles qui étaient justes; et pour les autres, non seulement les directeurs, et particulièrement Paul Meyer, mais des historiens étrangers à l'École, au premier rang Gabriel Monod, des archivistes, tel M. J. Cuvelier, de Bruxelles, y ont répondu et ont montré qu'elles étaient mal fondées.

S'il y a des défauts dans le programme, ils ne portent que sur des détails, et l'on s'efforce d'y remédier. Une fondation particulière et des dons permettent de faire quelques cours extraordinaires qui complètent les cours normaux.

En 1906, on reprocha à l'École de laisser de côté l'histoire moderne; ce jugement reposait sur l'ignorance du programme des cours, puisque, par exemple, celui des institutions de droit public s'étend jusqu'à la Révolution incluse, et aussi sur un examen superficiel des travaux des élèves. M. Ferdinand Lot a établi une statistique d'où il résulte que sur deux cent treize thèses soutenues de 1892 à 1906, cinquante et une portèrent sur l'époque moderne, et quarante-cinq s'étendirent à la fois sur le moyen âge et l'époque moderne. Beaucoup d'élèves qui choisissent un sujet de thèse dans l'histoire du moyen âge, se tournent ensuite vers des époques plus récentes. Par exemple, Émile Campardon, dont la thèse soutenue en 1857 portait sur les notaires de la chancellerie royale au moyen âge, fut le premier à recourir aux documents d'archives pour traiter en 1861 du tribunal révolutionnaire de Paris. Ne sont-ce pas des archivistes-paléographes qui, dans les départements, ont entrepris le classement des archives de la période révolutionnaire et qui ont contribué à tracer le cadre de classement des papiers de cette période. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que la Commission de l'histoire économique de la Révolution et la section d'histoire moderne, dans le Comité des travaux historiques, mettent les archivistes départementaux, tous anciens élèves de l'École des Chartes, au nombre de leurs meilleurs

collaborateurs. Naguère, lors de la création des Bibliothèque et Musée de la guerre, le directeur M. Camille Bloch, chargé de l'organisation de ce grand dépôt, a fait appel à plusieurs archivistes-paléographes. Il est inutile d'insister. Tous ceux qui sont au courant de la bibliographie historique savent qu'on rencontre des élèves de l'École des Chartes partout où l'on s'occupe d'histoire de France, de quelque époque qu'il s'agisse.

Actuellement, toutefois, quelques archivistes regrettent que l'on ne fasse pas dans l'enseignement une part plus grande au classement des archives et des bibliothèques. On aura beau faire : un étudiant à la sortie d'une école ne saura jamais appliquer parfaitement et du premier coup les règles qu'on lui a apprises ; il y aura des tâtonnements. Un stage dans un dépôt d'archives ou dans une bibliothèque est le seul moyen d'achever la préparation d'un élève aux fonctions d'archiviste ou de bibliothécaire. Là seulement il acquerra la pratique, pourvu qu'on lui ait donné et qu'il ait retenu les principes qui sont à la base de cette pratique.

Un crédit a été ouvert à cet effet, mais il est devenu insuffisant. C'est aussi une question de budget que le développement de l'enseignement théorique de la « bibliothéconomie ».

Même pour des jeunes gens qui ne voudraient pas regarder au delà des archives ou des bibliothèques, ni se hausser jusqu'à écrire l'histoire, il importe qu'ils aient une éducation scientifique les mettant en état de classer avec intelligence et compétence les documents et les livres confiés à leur garde, et, si eux-mêmes n'en tirent pas parti, de guider au moins tous ceux qui font des recherches historiques ou autres.

L'École des Chartes est et doit rester une école scientifique. Si donc les circonstances l'obligeaient quelque jour à céder à un autre service le siège qui lui a été attribué dans les bâtiments de la Sorbonne, il importerait de ne pas l'éloigner des autres établissements d'enseignement supérieur. Il conviendrait qu'elle restât dans le voisinage des Facultés des Lettres et de Droit et de la Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des Hautes Études. La plupart de ses élèves, soucieux d'acquérir une culture générale, suivent des cours dans ces établissements, soit qu'ils veuillent prendre leurs grades universitaires, soit qu'ils se proposent de compléter leur instruction en des matières spéciales afin de traiter tel ou tel point

d'histoire, par exemple des sujets d'histoire littéraire ou d'histoire du droit. Réciproquement, des étudiants des Facultés viennent entendre à l'École des Chartes des leçons dont ils ne trouvent pas l'équivalent dans les établissements où ils font leurs études. C'est ainsi que les élèves de la Faculté de Droit qui veulent se consacrer à l'histoire du droit, l'approfondir et la renouveler, ne sauraient le faire sans la connaissance de la paléographie, de la diplomatique et sans une initiation aux recherches dans les archives.

Il semble même que si l'École des Chartes n'était plus dans le quartier latin, la fréquentation par les auditeurs libres, qui contribue à la diffusion de la méthode historique en France et à l'étranger, subirait une atteinte. Depuis que l'École a quitté le palais des Archives nationales, au quartier du Marais, pour s'installer à la Sorbonne, les auditeurs libres y sont venus de plus en plus nombreux. On souhaiterait que pour clore l'ère des déménagements le gouvernement reprît le projet arrêté en 1885 et édifiât, sur un terrain appartenant à l'État et sis à proximité de la Sorbonne et de l'École de Droit, un bâtiment indépendant et spécialement aménagé pour l'École des Chartes.

Cette École, pendant un siècle, a plus qu'aucune autre contribué aux progrès de notre histoire nationale; elle en a recueilli, rassemblé, classé, publié les documents; même elle l'a écrite, soit sous forme de monographies, soit en des ouvrages généraux. Les résultats de son enseignement ont été tels que, si l'on peut penser à y introduire quelques réformes de détail, l'on ne doit le faire qu'avec la plus grande prudence.

Mais nous appartient-il de proclamer ses mérites? Les liens qui nous unissent à elle ne risquent-ils pas de rendre notre jugement suspect? Aussi, en terminant ce rapide exposé de son histoire et de son organisation, voulons-nous laisser la parole à un historien, un maître qui, formé à une autre école, a eu sur les études historiques une influence qui dure encore : « L'École des Chartes, écrivait Gabriel Monod, est une des parties les plus vivantes, les plus originales et les mieux organisées de notre haut enseignement. »

MAURICE PROU.

SUR LA TOMBE DE LOTI[1]

« Ce qu'il y a de certain dans la mort est un peu adouci par ce qui est incertain. »

LABRUYÈRE.

J'ai pensé : puisque l'Oubli,
Dont la Fable a fait un fleuve,
Confond au creux de son lit
Vieux sépulcre et dalle neuve ;

Puisque si tôt l'on doit voir
Le jardin devenir brousse,
Et si tôt ne plus savoir
Le nom rongé par la mousse ;

Puisque la Frivolité,
La Mode et l'Ingratitude,
Au tombeau de la Beauté
Délèguent la Solitude ;

De mes souvenirs nanti
Je veux au lointain village
Sur la tombe de Loti
Faire mon pèlerinage.

Pour que le long du chemin
L'enthousiasme renaisse,
J'emmènerai par la main
Le spectre de ma jeunesse.

(1) Ce poème, auquel l'Académie française a décerné son grand prix de poésie, a été lu, dans la séance publique du 23 décembre, par M. Robert de Flers.

Ayant tâché d'être seul
Avec lui dans ce voyage,
J'écarterai le linceul
Refermé sur son visage;

Je retrouverai ses traits
Dans leur fraîcheur illusoire,
Grâce aux milliers de portraits
Accrochés dans ma mémoire.

De ces portraits je ferai
Un unique personnage,
Qui sera moi, libéré
Des étapes de mon âge;

Il sera mon vis-à-vis
Dans le wagon solitaire;
Des souvenirs indivis
Nous referons l'inventaire;

Et je verrai sans témoin
Mon ancienne ressemblance
Ensoleiller l'autre coin
Avec mon adolescence!

Ce spectre silencieux
En qui je me vois revivre,
Penche mon cœur et mes yeux
Sur la page d'un beau livre,

Dont le titre prononcé
Fait avec des mots magiques
Surgir le rêve insensé
De mes vingt ans nostalgiques!

Ce seul titre révélé
Ressuscite en moi des fièvres,
Et me rend le goût salé
Que j'ai connu sur mes lèvres.

Il me rend l'ardent désir
Du grand essor romanesque,
Du laborieux loisir
Sur un vaisseau gigantesque ;

Le chagrin de n'être pas
De la course au bout du monde,
Que la rigueur du compas
Laisse pourtant vagabonde ;

De n'être pas, tout tremblant
Du prochain appareillage,
Un enseigne en coutil blanc
Qui commence un long voyage ;

De n'être pas, au milieu
De l'abîme et de la voûte,
L'officier maître après Dieu
De son rêve et de sa route !

***

Il pleut... Oléron, longue et basse,
Somnole au bord de l'Océan,
Et semble en face de l'espace
Le premier jalon du néant...
Je pense à l'ultime voyage
Enfin sans heurts et sans écueil,
Et je pense au dernier sillage
D'une chaloupe et d'un cercueil.

Il pleut... Voici la maisonnette
Où les aïeules ont vécu,
D'un chemineau de la planète
Aujourd'hui l'asile exigu...
Il pleut... Le ciel est bas et triste,
Et je songe au poignant récit
Du retour au toit calviniste
Un jour pareil à celui-ci.

C'est sur ce seuil qu'en robes noires
Des spectres tendres ont souri,
Malgré ses mots blasphématoires,
Au revenant endolori :
« Entre, petit, puisque ta route
Te ramène au vieux jardinet,
Et que la terre, as-tu dit, toute
Ne vaut pas le coin qu'on connaît.

Puisque nulle course aux merveilles
Ne valut, un soir de retour,
La quiétude entre deux vieilles
Tout indulgence et tout amour;
Puisque nulle magnificence
D'un paradis d'or et d'azur,
Ne valut un rêve d'enfance
Emprisonné dans un vieux mur.

Près de la durée éternelle
Il n'est pas de retour tardif,
Et toute angoisse maternelle
A son repos définitif.
La mort est l'aurore des ombres
Qui vécurent dans l'abandon;
Elle est la fin de leurs jours sombres
Puisqu'on leur revient... Entre donc...

Sachant tout vain, tout éphémère,
Tu choisis ton bout de terreau
Contre le logis où ta mère
Laissa son nom sur un carreau.
Entre... Une brillante parade
A beau nous ramener Loti,
Pour nous, sans titres et sans grade,
Tu n'es que Julien, mon petit!

Tu n'es, à l'escale dernière,
Que l'enfant aux désirs ardents,
De qui l'école buissonnière
S'est prolongée un peu longtemps;

Mais pour avoir aux mausolées
Préféré ce coin d'Oléron,
Les pauvres vieilles consolées
Comme autrefois te berceront!

Laissons s'éloigner les fanfares,
S'éteindre les derniers discours,
Tomber les dernières amarres
Entre l'Hier et le Toujours,
Et, payé le tribut au Maître,
Assoupi le bruit glorieux,
Que seul dans notre enclos pénètre
Le pèlerin dévotieux! »

***

Je suis ce pèlerin... Qu'aucun ne s'effarouche
Des amis que je dois aux livres préférés;
Je viens à pas feutrés, et le doigt sur la bouche,
Comme un croyant aux lieux sacrés!

Ne bougez pas, Grand mère, et vous non plus, Nadine,
Tante Berthe, Sylvestre, et toi, petit Roger;
Que l'une brode encore et que l'autre jardine,
Je ne viens pas vous déranger.

Je vous ai tous connus... A Rochefort, naguère,
Je vous ai vus sourire à l'éternel passant,
Et puis j'ai sangloté de ta mort, tante Claire,
Et de la mort d'un innocent.

Je ne viens pas à vous en touriste profane,
Je viens remettre à jour les livres que j'ai lus,
Puisque depuis, hélas! la maison paysanne
Abrite un fantôme de plus...

Laissez-moi préciser mes souvenirs tenaces,
Revoir l'ancien perron des ébats amusants,
Qu'en riant pilonnaient du bout de leurs échasses
Quelques fillettes de dix ans.

La maison du pasteur plusieurs fois séculaire :
Cour, grenier, chais, pressoir, moussus et délaissés;
Les détails familiers du logis insulaire
Que trente pages ont fixés.

Et je marcherai droit vers l'abri solitaire
Des temps intolérants, où, masqués les fanaux,
Nuitamment, en silence, on rendait à la terre
Les vieux ancêtres huguenots.

Vingt pas dans le jardin envahi de broussailles,
Et voici l'ombre où tant de clarté s'engloutit,
L'humble aboutissement des grandes funérailles :
Voici la tombe de Loti!

Près d'un mur deviné sous sa toison de lierre,
Un rectangle de buis et, tout juste équarri,
A même sur le sol un bloc fruste de pierre
Gravé d'un trait déjà flétri.

C'est ici le butoir de l'innombrable route;
C'est dans cet angle obscur, étroit et délabré,
Que gît après l'essor qu'empoisonna le doute
Un incroyant désespéré.

Qu'il y dorme allégé de l'effroyable transe
Dans le néant total ou la sérénité,
La mort a délivré de la grande ignorance
Ce quémandeur de vérité.

Oublions tous les mots de révolte et de blâme;
Le blasphème est caduc et le doute prescrit;
La tombe a pris le corps, le mystère a pris l'âme,
Nous n'avons gardé que l'esprit!

Il est notre héritage immense, et pathétique!
Si demain l'univers était anéanti,
Un Dieu le referait comme au son d'un Cantique
Rien qu'en feuilletant du Loti!

Il referait avec un seul de ses ouvrages
L'Islande et l'Atlantique en leur brumeux décor,
Et l'Orient de feu rien qu'en tournant les pages
Où rêve un pèlerin d'Angkor.

Au bruit du verbe simple et des sursauts épiques
Il referait les ciels terribles, ou rosés;
Avec le rythme doux la houle des tropiques
Où soufflent les vents alisés.

Et lorsque la matière il l'aurait fait revivre,
Son œuvre n'existant sans âme qu'à moitié,
Pour en façonner une il ouvrirait le livre
De la Mort et de la Pitié!

***

Aïeules, cœurs naïfs complétant l'harmonie
D'un caprice charmant et tendre du Destin,
J'apporte ma ferveur à l'enfant de génie
Qui vous sourit dans ce jardin.

Au gré de mon esprit tout se métamorphose :
Voyez, il ne pleut plus... Un rêve magicien
Transforme le brouillard en ciel d'apothéose
Teinté d'azur polynésien!

Je ne vois plus dans une morne solitude
Moisir et s'effriter un tombeau monacal,
J'aperçois dans sa joie et dans sa plénitude
Un beau mirage tropical!

Le myrte, l'arbousier, le palmier rachitique,
Symboles attristés d'un passé finissant,
Ont dressé tout à coup leur rameau frénétique
Vers le grand ciel incandescent.

Des fleurs ont submergé le vieux buis en bordure,
Car des fantômes clairs, de tous les cieux venus,
Ont déposé chacun sur l'humble sépulture
Des bouquets que j'ai reconnus...

Ces lotus, fleurs d'étangs et millénaire emblème,
Qui les a déposés d'un petit geste, qui?
Si ce n'est, trottinant, Madame Chrysanthème,
La mousmé de Nagasaki!

Ce gros bouquet d'ajoncs des landes de Bretagne,
C'est le timide apport d'un gabier au grand col:
Frère Yves l'a cueilli, pleurant, dans la campagne
Autour du hameau de Saint-Pol.

Ces jonquilles en tas, en monceaux ces narcisses,
D'Azyadé, jadis, avaient séché les pleurs,
Et c'est en souvenir des anciennes délices
Qu'elle a jeté toutes ces fleurs.

Ces mimosas d'or pur, ces euphorbes bleuâtres,
Vous les reconnaissez? Le spahi Jean Peyral
Les a cueillis au temps des amours opiniâtres
Dans les plaines du Sénégal.

La gerbe d'hortensias par Ramuntcho fut prise
Au jardin que soignait sa mère Franchita;
Et ces yuccas glanés aux vases de l'église
Par la nonne d'Amezqueta.

Cette éclatante fleur d'hibiscus est pareille
Aux fleurs que Rarahu cueillait à Tahiti:
C'est celle qu'elle avait au bord de son oreille
Qui saigne au tombeau de Loti.

Saxifrage, silène, à profusion jetées
Par tous les pèlerins montant à Roncevaux;
Roses à pleines mains des trois Désenchantées,
Spectres au seuil des temps nouveaux.

Toutes y sont! Iris, digitale, asphodèles;
Les souvenirs légers des rapides séjours,
Les gages émouvants des amitiés fidèles,
Et des passagères amours!

***

Et maintenant coulez, les saisons, les années...
Et vous, saccagez tout, forces désordonnées,
Civilisation, esprit nouveau, progrès,
Qui fauchez sans remords et broyez sans regrets!
Triomphez, sens pratique, effort utilitaire,
Traqueurs du pittoresque attardé, du mystère,
De la tradition, de ces attraits charmants
Qui valaient d'âge en âge au monde des amants,
Et fécondaient d'un germe encore idéaliste
Quelque songe latent derrière un front d'artiste!
Achevez votre ouvrage . un miracle s'est fait
Qui de ce sacrilège atténuera l'effet,
Car un poète, ému de la grande hérésie,
A glané les derniers ferments de poésie
Des confins de la terre aux limites du flot;
Quand il a refermé le cuivre du hublot,
— Sans doute ayant vécu la dernière aventure, —
Il avait à jamais pour la race future
Sauvé de l'ignorance et sauvé de l'oubli
Le reflet séduisant du vieux temps aboli.
Et si quelqu'un, plus tard, veut évoquer la grâce
D'une geisha qui danse ou d'un voilier qui passe,
La beauté d'un désert où dort un Pharaon,
D'un batelier nubien qui chante à l'aviron,
Il devra, pour donner à son âme assoiffée
Sa part de romanesque et de conte de fée,
Prendre un soir, à l'écart du bruyant tourbillon,
Un livre de Loti dormant sur un rayon.

MIGUEL ZAMACOÏS.

STENDHAL ET L'ITALIE

III[1]

ITALIAM, ITALIAM...

I

Aussitôt installé dans la diligence qui, en dix jours et pour cent soixante-huit francs, doit le transporter de Paris à la Scala, Henri Beyle procède à l'inventaire de ses compagnons de route. Pourvu, se dit-il, que nous n'ayons pas à voisiner avec des militaires français garnis de leurs croix et rejoignant leur corps en Italie, bêtes, insolents, hâbleurs et criards !... Rien de tel : la diligence contient une petite marchande de coton, sentimentale le premier jour, et qui se révèle peu farouche le second; une bourgeoise cossue voyageant avec son fils, grossière, gourmande, énorme; un M. Scotti, Génois qui vient de s'évader des prisons d'Angleterre, et qui n'a point d'esprit; enfin et grâce au ciel, un homme admirable. Trente-six ans, ou à peu près; un peu gras, et pour cause : il hante la cuisine des auberges, aux relais; il soulève les couvercles des casseroles, pour voir ce que l'hôte servira. Mais quelle aisance ! quel naturel parfait ! Les Français, race orgueilleuse, race insupportable, toujours prêts à parler d'eux, toujours prêts à faire étalage de leur vanité sèche, ridicules et dégoûtants, n'ont pas la moindre idée de cette grâce-là. Pour posséder cette grâce gracieuse, simple et pure, il n'est que les Italiens. Cet Italien de la diligence parle avec naturel, se baigne avec naturel,

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre.

mange avec naturel; il est naturellement épicurien, naturellement voluptueux; aucun désir de jouer un rôle ou de briller; il est ce qu'il est : il est naturel. On cause, dans la diligence; on fait connaissance. O surprenante rencontre! harmonie voulue par les dieux! C'est M. Lechi, le propre frère des deux généraux Lechi, qui servent brillamment sous l'Empereur; le frère de Mme Gherardi, qui a inspiré les passions les plus vives aux officiers de l'armée d'Italie, jusques et y compris Murat, et qu'Henri Beyle avait admirée pour son compte, lorsqu'il était aide de camp en Lombardie : Mme Gherardi, célèbre par sa douce gaîté, par sa grâce, par ses beaux yeux. M. Lechi connaît-il par hasard ce Milanais, et celui-là, et cet autre encore? Il les connaît; il donne de leurs nouvelles; il raconte comment Mlle Marini a tourné à la dévotion; il rapporte les anecdotes les plus savoureuses; et sans se faire prier, il abonde en renseignements sur le caractère et sur les mœurs des Italiens. Henri Beyle boit ses paroles : il voudrait pouvoir sténographier ses phrases : il voudrait les retenir par cœur. Mais leur sens seul demeurerait : elle serait perdue de toutes façons, la grâce charmante qui les anime...

Tout ce que dit M. Lechi est parole d'évangile. Nous admirions franchement, jusqu'ici, l'œuvre de la Révolution française : nous nous demandons à présent si elle n'a pas banni la joie de l'Europe en général, et de l'Italie en particulier : car tel est l'avis de M. Lechi. Heureusement, M. Lechi estime que même dans l'Italie d'après la Révolution, on peut trouver le bonheur; et nous poussons un soupir de soulagement. M. Lechi passe des réflexions les plus graves au comique le plus spontané ; nous le suivons dans ses humeurs diverses. Que M. Lechi a de grâce! « Je suis trop bilieux pour avoir cette grâce-là... »

Mais quoi? Faut-il que Beyle oublie ses énergiques résolutions? Ne se rend-il pas en Italie pour étudier l'âme humaine, pour travailler, pour faire œuvre d'idéologue savant, pour achever son apprentissage de grand homme? « J'ai un but où je marche ferme », se répète-t-il. Hélas! l'exemple de M. Lechi, avouant sans aucune fausse honte qu'il aime la douce mollesse par-dessus toutes choses, ébranle ce ferme propos, et engage le voyageur à ne chercher que son plaisir. Voici que M. Scotti, le Génois, l'homme sans esprit, se met de la partie pour le détendre et l'alanguir. M. Scotti, voulant charmer l'ennui de

la longue route, s'avise de chanter : de chanter parfaitement, à l'italienne. Et Beyle : « J'ai aussitôt senti la férocité *del mio maschio pensare* s'évanouir, et l'attendrissement arriver à mon cœur... » L'Italie est encore lointaine, qu'elle lui offre déjà l'image et le symbole du plaisir. Mais l'exemple de ses nouveaux amis prendrait-il si vite tant de force, s'il ne favorisait son désir secret ? Il faut bien peu de chose à une imagination tendre pour prendre le pas sur une incertaine volonté. Une rencontre, quelques phrases échangées, un chant qui émeut, c'en est assez ; un prétexte au changement, une excuse à la défaite : les jeux de l'âme ne demandent rien de plus.

Montbard, où la compagnie ne manque pas de visiter les jardins de Buffon, sous la conduite d'un jardinier qui a vécu dix-sept ans avec lui, et qui a vu Jean-Jacques Rousseau s'agenouiller devant sa porte (La patience de Buffon, son assiduité au travail : leçon à retenir pour qui veut devenir grand homme). Dijon, Auxonne, Dôle : toutes les villes se ressemblent ; les mœurs des hommes sont dignes d'intérêt, non pas les maisons ou les rues ; un petit décrotteur qui raconte son histoire, voilà qui vaut mieux que la vue insipide des bâtisses. Les montagnes, qui ne laissent pas d'être émouvantes. Genève, âpre et hautaine : l'air d'une prison tenue proprement ; silence et tristesse. Enfin, Milan.

« Le dimanche 8 septembre 1811. — J'ai éprouvé hier soir et aujourd'hui des sentiments pleins de délices. Je suis sur le point de pleurer... Dirai-je ce qui m'a le plus ému en arrivant à Milan ? On va bien voir que ceci n'est écrit que pour moi. C'est une certaine odeur de fumier particulière à ses rues Cela, plus que tout le reste, me prouvait apparemment que j'étais à Milan. » Il arrive vers cinq heures ; les détails de la douane et de l'auberge lui prennent une heure, le dîner autant ; il court au *Corso di Porta orientale*, et ensuite à la Scala. « Ce théâtre a eu une grande influence sur mon caractère. Si jamais je m'amuse à décrire comme quoi mon caractère a été formé par les événements de ma jeunesse, le théâtre de la Scala serait au premier rang. Quand j'y entrai, un peu d'émotion de plus m'aurait fait trouver mal et fondre en larmes. »

Après de tels aveux, fidèlement enregistrés, plus de doute La cristallisation s'est opérée pendant les années d'absence : maintenant, ce sont bien les signes de l'amour.

II

Onze ans ; onze ans de sa vie se sont écoulés, depuis qu'il a vu pour la première fois le Dôme, les rues bruyantes, les palais qui se plaisent à enserrer un jardin dans leurs colonnades, et la promenade rituelle des voitures sur les bastions. Onze ans. Il cherche à se ressaisir, à travers toutes ces années, à se voir tel qu'il était, malgré tant de brume accumulée entre ses jours présents et ses jours évanouis. Il voulait aimer : c'était là sa folie, c'était là son malheur. Il n'avait pas osé se déclarer, à peine avait-il osé choisir. Il s'était nourri de rêves puérils, qui lui reviennent maintenant à la mémoire : des actions d'éclat lui auraient valu de hauts grades, colonel, général ; tout couvert de gloire, il se serait présenté aux yeux de sa déesse ; il l'aurait embrassée, s'il eût osé ; et il aurait fondu en larmes... Puis il était parti. Et l'image d'Angela Pietragrua, promue au rang de demoiselle élue, avait subi d'étranges vicissitudes : elle s'était effacée pour faire place à une autre, à plusieurs autres; elle avait surgi rapidement, à la dérobée, pour retomber dans l'ombre et dans l'oubli ; puis, elle était revenue avec plus de force ; impérieuse, dominatrice, elle l'avait irrésistiblement attiré vers Milan. A présent, il était auprès d'elle, dans sa ville, n'ayant que quelques rues à franchir pour la retrouver ; plein de trouble et d'angoisse, comme l'homme qui va courir l'épreuve de sa vie ; décidé à comparer, coûte que coûte, son rêve à la réalité.

Il s'accorde un jour de répit, pour dominer son émotion trop vive ; c'en est fait, le moment est venu d'aller revoir Angela Pietragrua. Mais d'abord, où demeure-t-elle ? Son père, l'honnête Borrone, qu'il est facile d'aborder, puisqu'il tient boutique et qu'il vend des étoffes, le lui dira. En effet, Borrone pousse la complaisance jusqu'à le faire accompagner chez sa fille par un domestique ; impossible de reculer, il faut entrer. Étrange impression, que de retrouver ainsi, bien vivante, la femme qu'on a aimée dans l'idéal ; étrange impression, et risque grand, car l'image est toujours plus belle. Laissons à notre amoureux le temps d'hésiter un peu : l'Angela qu'il adorait n'était pas aussi majestueuse que l'Angela qui lui parle ; ses traits n'étaient pas aussi accentués ; en revanche, sa grâce était

plus délicate et plus voluptueuse. L'Angela qu'il adorait lui disait mille tendresses, et répondait trait pour trait à ses déclarations : celle-ci ne le reconnaît même pas ; il doit lui expliquer, non sans quelque confusion, qu'il est Beyle, l'ami de Joinville, vous savez bien? Entre tout d'un coup le cavalier servant de la dame : dans l'idéale rencontre, c'était un personnage non prévu.

Mais telle était la force d'illusion d'Henri Beyle, et si vivace son espoir qu'il ne se fût pas découragé. Bien vivante, presque trop vivante, et quelque peu matérielle, Angela ne perdait pas tout à fait les privilèges des divinités, et rentrait cependant dans la catégorie des mortelles ; elle quittait l'empyrée pour circuler sur la terre, et les humains pouvaient lui adresser leurs vœux. Peut-être ne mépriserait-elle pas tout à fait son soupirant indigne, mais obstiné. Au moins se prit-il à le souhaiter tant et tant, que l'idée d'une conquête, qui serait à la fois le bonheur lui-même et l'indiscutable preuve du bonheur, apparut d'abord à son esprit sous une forme timide et comme apeurée, puis l'obséda. Alors il s'étonna de son audace, et tomba dans le plus affreux désespoir.

Dès qu'il conçut la possibilité d'être aimé en retour, il vit apparaître tous les symptômes de son habituelle timidité, et enragea de se trouver lui-même si ridicule. Il assista, spectateur irrité, à la comédie qu'il se donnait ; car sa clairvoyance ne l'abandonnait pas, et sa raison vigilante ne se mettait qu'avec répugnance au service de son cœur abusé. « La timidité naquit, écrit-il ; dès cet instant, un noir affreux remplit mon âme. » Ce bizarre personnage, qui achetait une canne pour n'avoir plus les mains derrière le dos, « à la papa », et qui se trouvait « avoir dans la main une douzaine de tours de canne qui prouvent, à n'en pas douter, un homme du grand monde et un homme à femmes », — c'était lui. Et cet autre, qui aurait « trouvé du plaisir à déchirer des chairs sanglantes », s'il avait été lion, — c'était encore lui. Il se mit à parler comme les héros des romans noirs, qu'il méprisait : « Je maudis bien sincèrement mon orgueil. Si elle ne m'eût pas aimé, j'aurais eu des moments affreux, l'idée de n'être pas aimé de cette femme rare m'eût poursuivi au sein de tous les plaisirs. Elle m'aime, et l'ennui me saisit. C'est avoir en soi un principe de malheur. Que je voudrais avoir un ami qui portât sans cesse le fer rouge

dans cette partie de mon âme ! » Et ce disant, il savait mieux que personne combien il était puéril et absurde : tel était le pire de ses maux.

Les deux semaines qu'il passa de la sorte furent parmi les plus agitées de toute sa vie. Il ne lui manqua même pas le petit ridicule du voyageur qui annonce à tous ses amis qu'il n'est dans la ville que pour vingt-quatre heures, qui frète une voiture et son *vetturino*, qui lie partie avec un compagnon de voyage pour diviser la dépense, — et qu'on retrouve tous les matins à son restaurant, tous les soirs à la Scala. Comment ! M. Beyle, le conseiller d'État, est encore à Milan ! Qu'y fait-il donc ? — M. Beyle est de fort méchante humeur ; il déteste le monde entier, et même l'Italie.

Oui, la belle Italie s'enlaidit à ses yeux, et Milan perdit pour un temps le pouvoir de ses charmes. Certes, il avait retrouvé non seulement avec délices, mais avec émotion, la ville où il lui semblait rencontrer sa jeunesse à chaque coin de rue ; les amertumes et les douleurs d'autrefois, par l'effet du temps, étaient devenues des souvenirs moins cruels qu'attendris ; notre passé nous est si cher que, même lorsqu'il se mêle de la mélancolie au plaisir de relever nos propres traces, cette tristesse est douce à nos cœurs. Et puis, Beyle aimait la ville pour elle-même : pour ses rues propres, aussi commodes et aussi nettes que les rues de Paris sont dégoûtantes et mal pavées, les Parisiens en entendront de belles à ce sujet dès qu'il sera de retour ; pour sa vie sociale, si libre, si simple ; pour son café à la crème et pour ses glaces ; pour la bonhomie de ses habitants ; pour la beauté et l'élégance de ses femmes ; pour la variété de ses spectacles, multiples et diversement exquis : pour tant de raisons inégales, qui se tissent capricieusement autour du voyageur, et le tiennent attaché. Et il chérissait encore la vie milanaise, pour des motifs plus profonds et plus compliqués : parce qu'elle était le décor qui avait occupé et distrait son cœur avide ; parce qu'au milieu de tant d'illusions, de tant de fantômes, elle représentait à tout le moins un élément solide et vrai : si son amour n'était que rêve, il y avait pourtant, de par le monde, des rues, des places, des maisons, une ville qui avaient abrité le rêve de son amour. Mais depuis qu'Angela Pietragrua est devenue réalité, Milan n'importe plus. Un seul être existe, et tout est dépeuplé.

C'est ainsi qu'il raisonne, subtilement ingrat : que les pauvres se contentent de peu, c'est leur affaire ! Le voilà riche d'espoir : il n'a plus besoin d'être diverti. Mais il était écrit sans doute que Milan triompherait de cette épreuve passagère, et deviendrait le théâtre de sa gloire : d'où une estime que rien n'ébranlerait plus. Déjà nous avons vu que Mélanie Louason, la belle âme, avait pris une peine infinie pour le persuader qu'elle était toute prête à se rendre : Angelina Pietragrua ne déploya pas moins de bonne volonté. Elle en déploya même davantage, et plus vite : ce qui rendait Beyle toujours plus timide, et par surcroît furieux. « Ce qu'il y a de comique dans ma rage, observe-t-il, c'est que je vois en écrivant que je n'ai qu'à me louer de Mme P. Au théâtre, elle m'a plusieurs fois regardé avec attention ; j'ai été accablé de marques d'attention et de prévenance ; enfin, en prenant une tabatière, lui ayant légèrement serré la main, elle a cherché et trouvé sur-le-champ l'occasion de me la serrer de la manière la plus marquée. » Elle avait d'abord été fort surprise : bien qu'elle ne fût pas sans une large expérience, elle n'avait pas encore eu l'occasion de voir apparaître devant elle un homme qui disait l'adorer depuis dix ans, et qui ne lui avait jamais donné signe de vie. A la réflexion, elle se souvenait bien du Chinois : mais non pas du tout comme un amoureux transi ; comme un être très gai, au contraire. Tout cela était bien étrange ; elle dut appeler à son secours les souvenirs de quelques romans, où l'on voit arriver ces sortes d'aventures, à la gaîté près. Puis elle fut piquée au jeu : ces prétentions à l'élégance, cette parure, ce jaillissement d'esprit, cette ironie, l'étonnèrent, donc la séduisirent. Et puisque ces soupirs, ces pleurs, cette sombre humeur, ces jalousies, ces colères, ces rages, ces folies enfin ne pouvaient venir que d'un homme sincèrement épris, pourquoi le laisser souffrir ? Fallait-il faire tant de façons ?

Elle se mit à pleurer avec lui, pour l'encourager ; toute pleurante, elle le tutoya. Peine perdue. Elle lui disait : « Pars, pars ; je sens qu'il faut que tu partes pour ma tranquillité ; demain, peut-être, je n'aurai plus le courage de te le dire » ; et il comprenait bien le sens de ces aveux, puisqu'il avait longtemps étudié la tragédie classique ; mais il faisait semblant de ne pas comprendre ; et pour un peu, il serait parti. Bientôt la charité d'Angela ne connut plus de bornes : et puisqu'il n'avait

pas la hardiesse de dérober des baisers, il en reçut. Ce fut dans ces conditions qu'il conquit sa déesse. Alors seulement, il se rappela que sa voiture l'attendait toujours ; qu'il était venu pour explorer l'Italie ; et il se mit en route, le 22 septembre 1811.

III

Il y a des voyageurs qu'on voit courir de ville en ville, essoufflés, haletants : pour gagner un pari, peut-être ; ou pour obéir aux lois d'une impétueuse fatalité. Aux fonctionnaires français qu'il rencontra sur son chemin, Beyle sembla, j'imagine, piqué de la tarentule. Il brûla Modène, propre et gaie. Bologne, son théâtre, ses églises, ses musées, ses galeries, son Université, tout cela fut expédié entre le 23 septembre, à six heures et demie du soir, et le 25, à onze heures et demie du matin. Vite, en route pour Florence : il y arrive harassé jusqu'à la détresse, et n'en voltige pas moins de curiosité en curiosité, finissant sa journée à la Comédie italienne, où l'on donne l'*Oreste* d'Alfieri. Il traversa le Musée d'histoire naturelle, et Santa Maria Novella, et les Offices, et le palais Pitti, et les jardins Boboli ; mais ce qui le frappa, ce fut le tombeau d'Alfieri, et tous ces tombeaux de grands hommes, réunis à Santa Croce : malgré sa hâte, il les vit et les revit. Saint Pierre, une visite à Martial Daru qui loge au Quirinal, un concert de musique italienne, l'atelier de Canova, le Colisée : voilà Rome. Six jours à Naples, comme dans les guides, y compris une excursion à Pompei, et l'ascension du Vésuve : c'est la grimpée la plus pénible qu'il ait faite de sa vie ; la plus belle vue du monde, probablement, est celle dont on jouit de la maison de l'ermite ; et quand on feuillette le registre des visiteurs, on trouve le nom de Mme de Staël, et celui de Schlegel.

Tous les rites étant accomplis ; le Pausilippe, les bains de la Sibylle, le temple d'Apollon, le lac Lucrin, les bains de Néron, Portici, Pouzzoles, dûment visités ; le San Carlo suffisamment connu, il fut quitte. « Je partis de Naples le 11 octobre 1811, faisant au devoir le sacrifice de l'éruption qu'on prévoyait pour le lendemain ; c'est le plus grand sacrifice que je pusse faire, et je fus un sot de le faire. Dans le zèle, il entre toujours les trois quarts de bêtise, dit M. de Talleyrand. » Sans doute. Le devoir était de regagner Paris avant l'expiration d'un congé parcimo-

nieux ; mais il consistait aussi à passer par Ancône, où l'on voulait revoir une belle du nom de Livia, qui parut fade et qui fut dédaignée, par comparaison avec Angela, femme divine. Et le devoir consistait encore à regagner la Lombardie le plus vite possible, pour s'y arrêter le plus longtemps possible. Car enfin, « Rome est un tombeau sublime ; il faut vivre à Naples, — et aimer à Milan ».

Le merveilleux, c'est qu'en si peu de jours, et poussé par une telle fièvre, il ait tant et tant vu. Il a mis moins d'un mois à parcourir toute l'Italie ; mais ce serait le trahir, que de juger les opérations de son esprit à la mesure ordinaire du temps. Faut-il le confondre avec ces niais, qui ont besoin de s'y mettre à deux fois pour observer et à trois fois pour comprendre ? Il se livre avec délices à la joie de penser vite, et de tout il fait trésor. Comme son *Journal d'Italie* est amusant ! comme il est sincère ! Plus tard, Beyle ornera ses souvenirs ; il les dramatisera, pour le public. Mais à présent, il n'écrit que pour lui-même, et en lisant par-dessus son épaule, nous avons l'impression de recevoir ses premières confidences, dans leur fraîcheur. Écoutez le récit de son arrivée à Florence :

« *Florence, 22 janvier.* — Avant-hier, en descendant l'Apennin pour arriver à Florence, mon cœur battait avec force. Quel enfantillage ! Enfin, à un détour de la route, mon œil a plongé dans la plaine, et j'ai aperçu de loin, comme une masse sombre, *Santa Maria del Fiore* et sa fameuse coupole, chef-d'œuvre de Brunelleschi. « C'est là qu'ont vécu Dante, Michel Ange, Léonard de Vinci ! me disais-je ; voilà cette noble ville, la reine du moyen-âge ! C'est dans ses murs que la civilisation a recommencé ; là, Laurent de Médicis a si bien fait le rôle de roi, et tenu une cour où, pour la première fois depuis Auguste, ne primait pas le mérite militaire. » Enfin, les souvenirs se pressaient dans mon cœur, je me sentais hors d'état de raisonner, et me livrais à ma folie comme auprès d'une femme qu'on aime. En approchant de la porte San Gallo et de son mauvais arc de triomphe, j'aurais volontiers embrassé le premier habitant de Florence que j'ai rencontré. »

Cela, dans *Rome, Naples et Florence*, en 1817. Or, écoutez maintenant son impression vraie, telle qu'il la note dans son *Journal*, le lendemain de son arrivée :

« *Le 27 septembre 1811.* — Je suis arrivé à cinq heures du

matin, le 26, à la poste de Florence, et de là à l'auberge d'Angleterre, tenue par Schneider, excédé de fatigue, mouillé, cahoté, obligé de retenir le devant de la voiture de poste et dormant assis dans une position gênée. D'effroyables cahots causés par une route dure, mais non entretenue et pleine de petits trous, m'avaient mis dans un état de détresse parfait. Je n'en pouvais plus, dans toute l'étendue du mot, en arrivant dans la cité de Flore. »

S'il avait voyagé avec un ami, et bavardé, ayant besoin « d'une certaine dose de conversation et d'épanchement », il aurait moins observé sans doute, et moins fidèlement noté les résultats de ses observations. Mais voyageant seul, il s'intéressa davantage aux Italiens, les étudia mieux ; et d'autre part, il se confia plus volontiers à son journal, qui devint son compagnon fidèle. Si fatigué qu'il fût, après ses journées trop remplies, il eut à cœur de fixer le souvenir de ses découvertes et de ses surprises. Et telle est aussi notre bonne fortune : dans ce *Journal* sans apprêt, où l'auteur n'apparaît encore que dans la pénombre, et où l'homme s'analyse en toute sincérité ; dans ces pages très véridiques, que le voyageur ne donne pas pour les impressions d'un demi-dieu, racontant qu'il a mal dormi, que les moustiques l'ont indignement piqué, et qu'il a souffert des pieds devant les plus beaux tableaux du monde, parce qu'il avait mis des bottes trop neuves ; dans ce récit impudent et vif, nous saisissons Henri Beyle en train de se forger de nouvelles raisons de préférer la France à l'Italie ; en train d'enchaîner logiquement le présent à l'avenir : ce qui est plus difficile qu'on ne croit.

IV

L'Italie, telle que notre voyageur la construit en 1811, élargissant et enrichissant sa première vision, s'étend plus loin que la Lombardie. Des noms sont appliqués à des terres inconnues ; sur la carte se dessinent des provinces aux couleurs diverses ; l'ensemble du pays n'est plus une masse ensoleillée, mais une succession de grandes villes dont chacune a sa physionomie très distincte. Autre chose est Milan, autre chose Rome ; les Florentins sont des gens qui prononcent le *c* comme s'il s'agissait d'un *h* aspiré, tandis que les Napolitains prennent

leur plaisir à s'enivrer de cris et de feux d'artifice : retenons cela. Ces grandes villes, ces villes classiques, qui font régulièrement partie d'un tour obligatoire, sont généralement séparées par des étapes de quarante à cinquante lieues, qu'on fait bien de brûler. Inutile de s'arrêter en route : les auberges sont détestables; et les petites villes ne comptent pas. « Je ne passai qu'un quart d'heure à Sienne, dont les rues sont étroites à cause de la chaleur, et dont les maisons ont du grandiose. » Un quart d'heure suffit; on ne s'arrêterait pas davantage, même si on n'était pas si pressé.

L'Italie est une juxtaposition de paysages dont quelques-uns seulement sont dignes d'intérêt. Sans doute, « l'homme qui voyage pour jouir du son que produisent sur son âme les montagnes » regarde la nature; mais il ne la regarde pas avec des yeux nouveaux; et il obéit aux exigences de son esprit. Il demande une nature bien dessinée, qui se compose d'elle-même en tableau, dont la plus grande gloire soit de ressembler à un décor d'opéra; une nature qui remplisse le cœur d'une douce sensibilité : c'est son rôle, et elle néglige quelquefois de le remplir. Que sont, après tout, ces Apennins tant vantés, tels qu'ils se présentent du côté de Bologne? « Un tas de petits mamelons, séparés par une infinité de petites gorges régulières... » Parlez-moi des douces collines qui environnent Florence; ou, mieux encore, d'une belle plaine, comme la Lombardie, qui ressemble à l'étendue de la mer et qui fait rêver.

Mais, par-dessus toutes choses, l'Italie est une province du cœur humain, passionnante à explorer. Le peuple qui se découvre à l'observateur se distingue entre tous, parce qu'il possède la sensibilité, don divin. Il laisse jaillir librement cette flamme, en dépit des conventions sociales qui l'étouffent partout ailleurs. Triste, l'Italien ne se cache pas pour pleurer; joyeux, il éclate de rire, il prodigue les manifestations de sa verve comique, sans craindre le ridicule et le qu'en dira-on. Le naturel : tel est décidément le privilège qui complète cette sensibilité admirable. Le défaut qui gâte tous les plaisirs de la vie, qui la transforme en une représentation perpétuelle dont chaque acteur, sans cesse sur la scène, tremble à tout instant d'être critiqué, — la vanité, — n'existe pas en Italie. On ne tire pas vanité de sa fortune, de son rang, de son état, de son talent : on vit sans se soucier du voisin; et le voisin ne

demande rien d'autre que de vivre heureux, sans cérémonie. Pas d'esprit : et tant pis, car l'esprit est un piment quelquefois agréable; mais tant mieux, si l'esprit n'est qu'une forme déguisée de la vanité, s'exerçant aux dépens d'autrui.

Que tout soit parfait en Italie, non pas. Les gens y sont fort ignorants; le petit peuple y est fort sale. Entre l'extérieur des maisons, souvent grandioses, et l'intérieur, souvent sordide, le contraste est pénible. Prenez tel palais de Bologne, admirable par sa façade, par ses salons, ses galeries, les tableaux de prix qui le remplissent depuis le haut jusques en bas : les chambres à coucher sont dégoûtantes, mesquins les lavabos, affreux les lits. Nous concéderons encore que « les peuples d'Italie sont bilieux, point aimables du tout; » que « la canaille italienne est la plus impatientante de l'univers, et malheureusement un voyageur est sans cesse en contact avec la canaille ». Mais que sont ces défauts? A peine une ombre légère. Puisqu'il est entendu que le plus grand bien du monde, celui d'où naissent les désespoirs, mais aussi les plus vifs plaisirs, c'est la sensibilité, source des passions vigoureuses, source de l'amour qui exalte l'âme jusqu'au sublime : reconnaissons que le peuple qui possède ce don quasi surhumain est sans égal. Que la France est mesquine, par comparaison! En France, pas de sensibilité; ni passion, ni sublime. Politesse affectée, et froideur. Vanité. Crainte du ridicule, qui arrête tous les mouvements de l'âme. Supposons que des Français de bonne condition assistent à un concert où des amateurs du plus haut rang, exécutant de la musique gaie, se livrent à des lazzis, à des bouffonneries de toute espèce : si admirable que soit cette musique, et si parfaite l'exécution, ces pauvres Français n'en croiront pas moins que leur dignité est offensée; ils se guinderont; ils bouderont. Supposons des Italiens dans la même circonstance : ils se laisseront bonnement aller à leur plaisir; et quelle joie! quel goût de vivre! — Heureux pays, dont chaque habitant pourrait prendre pour devise le mot que Beyle a recueilli plus d'une fois, dans son rapide voyage : « Pourquoi me gêner? »

Observations personnelles, hâtives et aiguës; souvenirs des lectures anciennes, souvenirs de Sismondi, souvenirs de Mme de Staël, se mêlaient et se confondaient dans la théorie psychologique qui s'élaborait de la sorte. Mais le modèle premier dont Beyle était parti, n'était-ce pas, à vrai dire, le

caractère de la Pietragrua? Et n'étendait-il pas à toutes les Italiennes, puis à toute l'Italie, le bénéfice de son amour? Sensible, passionnée, naturelle, insoucieuse du qu'en dira-t-on, Angela l'était, certes, puisqu'elle s'était jetée à la tête d'Henri Beyle, malgré le cavalier servant et le mari. Pour conduire ce jeu, elle ne manquait pas de sagacité : en conséquence, les Italiens sont sagaces. Ni elle, ni les amis qui l'entouraient n'étaient précisément spirituels : les Italiens manquent de trait. Elle riait volontiers, et bruyamment : les Italiens se livrent sans retenue à leur verve comique. Elle ne partageait pas toute l'exaltation de son adorateur : l'Italien, qui sait à quelles passions violentes il va ouvrir la porte, dès qu'il se prend à aimer, est plein d'attention, et par conséquent paraît froid, dans les moments où le Français, qui est sûr de ne pas devenir fou, se livre pleinement à son émotion, laquelle est plus faible, et paraît cependant plus forte.

Plus profondément encore : ce caractère italien que Beyle construit à grande joie, qu'est-il en somme, sinon l'incarnation de son propre désir? La sensibilité, la passion toute pure, le naturel poussé jusqu'au sans-gêne, — il y avait si longtemps qu'il cherchait une terre où placer ces aspirations de son âme! Il était temps qu'il la trouvât. Aussi modelait-il, amoureusement, un pays suivant son cœur; un pays d'où il excluait ce qui choquait son être intime; un pays conforme à sa nature, fait à son image et à sa ressemblance; un pays où il pût enfin rencontrer le bonheur.

Car il « chassait au bonheur », comme il dit; de tels chasseurs ont toujours besoin de régions nouvelles. Ils connaissent trop leur patrie : impossible d'essayer sur elle l'effet de leurs rêves. Sur l'étranger, au contraire, ils projettent plus aisément leur moi. Que de laideurs ils laissent dans l'ombre! que de couleurs ils avivent! comme ils changent les éclairages! comme ils procèdent à des embellissements subtils! Après quoi ils adoptent, qui les Amériques lointaines, où les hommes vivent heureux, comme chacun sait, conformément à la nature et sans les lois barbares de la civilisation; qui les Otaïtis où la vie n'est qu'une longue suite de délices; ou plus modestement, qui l'Espagne et qui l'Italie. Ainsi fait Henri Beyle, qui s'apprête à s'évader de son pays pour mieux se retrouver lui-même.

Autre raison de chérir l'Italie : le goût des arts. Pour la

musique, c'était déjà fait : il n'est de bonnes représentations qu'à la Scala ; partout ailleurs, on bâille, on souffre. Or voici qu'à la musique la peinture vient s'ajouter. Il l'appréciait déjà, mais avec un petit effort, mais avec une pointe d'artifice qui le gênait. Quand il admettait que tel chef-d'œuvre universellement admiré méritait sa réputation, l'autorité des connaisseurs, le consentement général, la crainte de passer pour béotien, et une certaine pudeur, le forçaient à la louange : et il n'aimait pas être forcé. Sa Majesté l'Empereur, prenant de droite et de gauche, avait constitué au Louvre un musée sans égal, qu'il ne manquait pas de fréquenter ; et il se récriait, comme tout le monde, devant les Madones de Raphaël, ou devant la *Léda* du Corrège : mais justement, il faisait comme tout le monde : et il détestait ce personnage-là. Ce qu'il découvre pendant son voyage d'Italie, c'est autre chose ; c'est le jaillissement spontané de sa sensibilité en présence de certains tableaux. Le voilà devant les quatre *Sibylles* du Volterrano, dans la chapelle des Niccolini, à Florence : il tombe en extase ; il reconnaît « cette grâce qui, jointe au grandiose, le rend sur-le-champ amoureux ». Son domestique de place l'arrête presque par force pour lui faire voir un tableau qui représente les Limbes : cette fois, c'en est trop : « Je fus touché presque jusqu'aux larmes ; elles me viennent aux yeux en écrivant ceci. Je n'ai jamais rien vu de si beau. Il me faut de l'expression, ou de belles figures de femmes. Toutes les figures sont charmantes et nettes, rien ne se confond. La peinture ne m'a jamais donné ce plaisir-là. »

Aussitôt son esprit travaille : il ne serait plus lui-même, s'il ne tenait à se rendre un compte exact de cette nouvelle disposition. Est beau tout ce qui l'émeut, tout ce qui donne l'essor à sa rêverie. D'autres jugeront des couleurs autrement que lui : peu importe ; le beau est relatif ; il varie suivant les organes mêmes de ceux qui l'admirent. « J'ai la vue tendre, nerveuse, susceptible de se monter, sentant les moindres nuances, mais choquée des tons noirs et durs des Carrache, par exemple. La manière faible de Guido est presque d'accord, non pas avec ma manière de juger les arts, mais avec ma vue. Toute mon admiration peut venir du physique de mes yeux. » D'autres jugeront suivant les préceptes, ou d'après les réputations établies : à leur aise ; Henri Beyle ne jugera plus que d'après son plaisir. Dès qu'il arrive à la claire conscience de ce prin-

cipe anarchique, tous les soutiens de son goût s'écroulent, et disparaissent : tant pis. Tout au plus compte-t-il sur une aristocratie d'esprits délicats, qui, tombant d'accord sur quelques préférences, donneront une valeur objective à leurs impressions. « Je sens que mes réflexions critiques ne tendent qu'à mettre mon goût à la place de celui des autres. On me dira : « Quelle preuve avez-vous que votre goût vaille mieux que celui du président Dupaty? » Aucune. Je ne puis certifier qu'une chose, c'est que j'écris ce que je pense. Il se trouve peut-être en Europe huit ou dix personnes qui pensent comme moi. J'aime ces personnes sans les connaître. Je sens qu'elles pourraient me donner des plaisirs vifs. Quant aux autres, sous le rapport des arts, j'ai pour elles le mépris le plus senti, je ne désire que de les oublier. Si je leur étais connu, je leur inspirerais les mêmes sentiments, avec peut-être un peu de haine. Ainsi nous ne pouvons que gagner à être inconnus les uns aux autres. » La peinture lui apparaît donc comme un moyen nouveau de charmer son moi. L'Italie étant le pays des arts, et offrant aux amateurs la foule innombrable de ses tableaux excellents, Henri Beyle se sent conquis. Bref, il aime davantage l'Italie, parce qu'il aime la peinture; et il aime la peinture, parce qu'il s'aime lui-même. C'est la raison profonde à laquelle il faut toujours revenir.

V

Seule une épopée burlesque, à la mode d'autrefois, pourrait conter ses aventures, lorsqu'il réapparut à Milan, plein de hâte et d'émoi. Elle dirait comment cet amoureux sublime, apprenant qu'Angela se trouvait à la Madonna del Monte, entreprit l'ascension de ce village escarpé, et pensa s'évanouir en revoyant enfin l'objet de sa flamme; comment il combina un rendez-vous pour minuit; comment il fut décommandé, et dut se rabattre sur la lecture d'Ossian, pour charmer sa veille. Elle dirait encore comment il dépista la jalousie du cavalier servant et du mari, en revenant incognito dans le village, à ceci près qu'ayant mal pris ses mesures, on le lui fit traverser tout entier dans une portantine, et précédé de trois flambeaux : aussi tous les habitants se mirent-ils sur leurs portes, et se demandèrent-ils longtemps ce que ce noble étran-

ger pouvait bien venir faire, dans un tel équipage et sous une pluie qui tombait à torrents. Et l'épopée dirait de quelle façon tout le monde descendit à Milan, Angela, le fils d'Angela, le cavalier servant, le mari, et Henri Beyle ; avec quelle habileté machiavélique ce dernier dut évoluer entre des susceptibilités diverses; pour quelles raisons il soupçonna, non pas Angela, certes, mais son entourage, de n'être pas entièrement désintéressé, et d'attacher quelque importance à l'argent, d'où qu'il vînt.

Il eut pourtant des moments heureux : comme le jour où il apprit que son congé était prolongé d'un mois, ce qui lui permettait de s'attarder à Milan, — ville autrement commode, pour les rendez-vous, que les villages de montagne; comme le jour où, assis sur un banc dans la boutique de M. Borrone, et obligé de parler par sous-entendus à cause des commis, il fut si spirituel, si plaisant, si brillant devant Angela, qu'il vit « dans ses yeux et dans la rougeur qui couvrait ses joues, l'effet assuré d'une grande âme sur un autre cœur du même genre ». Que dis-je, des moments heureux? Il fut heureux tout le temps, malgré les craintes, les déceptions, les duperies avérées, les rendez-vous manqués, les billets annonçant à la dernière minute que la jalousie du mari s'est réveillée, et qu'il faut renoncer à se voir, par prudence; il fut heureux tout le temps, puisqu'il aimait. Il aimait la plus belle des femmes, si belle qu'elle faisait peur, presque terrible de beauté surnaturelle, supérieure au reste des humains. Telle était Angela Pietragrua, puisqu'il la voyait ainsi.

Lorsqu'on attend une belle qui tarde, est-il divertissement plus agréable que la lecture? Pour occuper ses loisirs, et pour contrôler ses découvertes récentes, il se mit à lire l'*Histoire de la peinture en Italie*, de Lanzi : ouvrage capable de lui tenir compagnie pendant de longues heures, puisqu'il ne comprenait pas moins de six volumes. Presque inconsciemment, tout en lisant, il saisit sa plume, la trempa dans l'encrier, prit des notes, et traduisit. Cela faisait si bel effet sur le papier, qu'il fut charmé. L'imagination aidant, il se vit non pas traducteur, mais auteur. Encore un coup de baguette, le livre est fait : on peut même l'annoncer au public. Et dans sa chambre milanaise, dans sa chambre où il voit bien qu'Angela ne viendra point ce jour-là, il écrit :

Bologne, 25 octobre 1811.

« Messieurs, j'ai composé en deux volumes l'*Histoire de la peinture en Italie*, depuis la renaissance de l'art vers la fin du XIIIe siècle jusqu'à nos jours. Cet ouvrage est le fruit de trois années de voyages et de recherches. L'histoire de M. Lanzi m'a été fort utile. J'envoie mon ouvrage à Paris pour l'y faire imprimer. On me conseille de vous prier de l'annoncer. Il paraîtra en deux volumes in-8° à la fin de 1812. Si l'article suivant ne convenait pas, je vous supplie, messieurs, de le corriger.

Il paraîtra à la fin de 1812 une *Histoire de la peinture en Italie*, depuis la renaissance de l'art à la fin du XIIIe siècle jusqu'à nos jours. L'auteur de cet ouvrage, qui voyage en Italie depuis trois ans, s'est aidé des histoires publiées par MM. Fiorillo et Lanzi. Celle qu'on annonce sera composée de deux volumes in-8°.

« Agréez, messieurs, l'assurance de ma haute considération.

« CHARLIER. »

Homme admirable, et qui brûle les étapes le plus galamment du monde! Étrange aventure, aussi : sans la Pietragrua, point de Lanzi, point d'*Histoire de la peinture*; sans Lanzi, peut-être se serait-il obstiné à s'attribuer le génie comique, qu'il n'avait pas, et à peiner sur son *Letellier*, comédie en cinq actes, et en vers, qui ressemblait fort à la toile de Pénélope. Lanzi porte un coup mortel à *Letellier*, qui ne réapparaîtra plus désormais que par intervalles, jusqu'à ce qu'il soit délaissé pour toujours. Lanzi, fidèle et discret compagnon des heures d'infortune, montre à Beyle sa véritable voie, et l'engage décidément dans la carrière d'auteur. Vous ne savez pas combien il est difficile de se mettre à écrire pour le public, si vous n'avez devant vous qu'une page blanche. Prenez Lanzi, au contraire; renforcez-le de quelques ouvrages du même genre, peu connus en France; ne craignez pas de les pilloter dextrement ; sur leur trame terne et grise brodez vos fleurs : bientôt vous aurez un livre tout fait. De même que Carpani lui fournira, un peu plus tard, la matière de sa *Lettre sur Haydn*, de même Lanzi lui fournit la matière de son *Histoire de la peinture en Italie*, qu'il élaborera au cours des années suivantes. Les auteurs italiens ont du bon. Sans compter qu'ils calment son dernier scrupule. En se livrant

tout entier à sa passion italienne, Beyle regrettait quelquefois de sacrifier ses ambitions littéraires; pour se donner le plaisir de vivre dans le présent, il renonçait, lui semblait-il, à ses beaux rêves de gloire. Mais voici que par la vertu des auteurs italiens, l'amour et l'ambition s'accordent : il peut aimer en Italie, et, grâce à l'Italie, arriver à la renommée des écrivains illustres dont le nom vole sur les lèvres des hommes : de sorte que tout est pour le mieux dans le meilleur des pays.

Aussi fut-il dégoûté, lorsqu'il regagna Paris, le 27 novembre 1811. « Figure-toi, écrit-il à Pauline, un homme dans un bal charmant, où toutes les femmes sont mises avec grâce ; le feu du plaisir brille dans leurs yeux, on distingue les regards qu'elles laissent tomber sur leurs amants. Ce beau lieu est orné avec un goût plein de volupté et de grandeur; mille bougies y répandent une clarté céleste; une odeur suave achève de mettre hors de soi l'âme sensible qui se trouve dans ce lieu de délices. L'homme nerveux est obligé de sortir de la salle de bal ; il trouve un brouillard épais, une nuit pluvieuse et de la boue; il trébuche trois ou quatre fois et enfin tombe dans un trou à fumier. Voilà l'histoire abrégée de mon retour d'Italie... » Il n'aura plus de joie, désormais, que s'il réussit à se fixer définitivement dans cette terre promise dont les attraits ne laissent pas de ressembler quelque peu à ceux du paradis de Mahomet ; le dessein de s'expatrier pour y vivre va se former dans son esprit, se préciser, aboutir à une volonté invincible, à travers les dernières vicissitudes que voici.

VI

D'abord, sept mois à Paris, pendant lesquels il n'arrive pas à se réacclimater. Sa consolation est de relire et de compléter les notes qu'il a prises au cours de son voyage ; ou de travailler à l'*Histoire de la peinture*, mise indolemment sur le chantier. Quand il doit s'occuper de quelque affaire officielle qui a trait à l'Italie, il éprouve un vif plaisir : son imagination est excitée comme par la lecture d'un roman. Ses chefs lui font grise mine : pour être allé baguenauder, en cette année critique, en cette année 1811 où l'Empereur a besoin de tous ses serviteurs; pour avoir profité d'un premier congé pour en demander un second, il a encouru une fois de plus la disgrâce

de Pierre Daru, qui s'est décidément lassé de protéger ce parent trop fantasque. Les disgraciés éprouvent, d'ordinaire, une mélancolie. Il n'était pas mélancolique, mais il vivait ailleurs.

Ensuite : ordre de rejoindre la Grande Armée, en Russie. Il est le courrier qui passe dans les bureaux du ministère, va prendre les ordres de Sa Majesté l'Impératrice, à Saint-Cloud, et contemple le roi de Rome, afin de porter au Maître la vision toute fraîche de son enfant qui s'éveille, et qui sourit dans son berceau. Puis il part à toute vitesse. A toute vitesse, aussi loin qu'il y a des routes et des étapes marquées. Mais après Königsberg, il faut bien qu'il ralentisse, parce que les effets du pillage commencent à se faire sentir. Après Kovno, c'est le désert. Dans la région de Vilna, il abandonne sa calèche et continue à cheval. Il rejoint enfin ; et son sort se confond avec celui de l'armée.

Moscou brûle. Ici un canonnier ivre donne des coups de plat de sabre à un officier de la garde, tandis qu'un autre soldat, ivre également, s'enfonce dans une rue en flammes, et y rôtit. Plus loin on pille une maison. Un détachements'occupe à vider un magasin de farine. Les convois encombrent les rues. Même les officiers ne se rendent pas un compte exact des choses : si un quartier brûle, on déménagera dans un autre, et voilà tout : des incendies, ils en ont tant vus ! On s'en va donc vers des régions plus tranquilles, en cherchant des maisons cossues pour y loger. L'ordre vient d'abandonner la ville : par où ? Les colonnes et les convois s'enfoncent dans la fumée, dans les flammes : il faut faire demi-tour, et chercher une autre issue. Confusion, disputes, jurons ; qui perd sa voiture et qui ses hommes. Enfin l'on sort : de la ville s'élève une pyramide de feu, et la lune paraît au-dessus de cette atmosphère de flamme et de fumée. Parmi les personnages de ce tableau, qu'on imagine Beyle, détaché, dédaigneux, mais gardant tout son sang-froid, mais prompt à décider et à commander, mais ne laissant à personne sa part de besogne, mais fidèle à son devoir. Il tient à la main la seule chose qu'il ait pillée : un volume de Voltaire. Il arrive au bivouac, soupe avec du poisson cru et des figues, puis s'assied dans sa calèche pour dormir. Ce qui le désoblige seulement, c'est qu'il est un peu gris, par l'effet du mauvais vin blanc que ses hommes ont trouvé dans les caves d'un club, et qu'ils se sont gardés de laisser là.

Il met cinquante jours à faire la retraite, de Moscou à Vilna :

sans une plainte ; sans une vanterie. On aime à voir en lui cette belle vaillance. Car tous les hommes devenant ridicules aussitôt qu'ils sont amoureux, à force de le suivre dans ses affres d'amoureux transi, on finirait par ne le connaître que dans ses faiblesses, et par se méprendre sur son caractère, qui est la complexité même. Ironique, sceptique, volontiers offensant pour ceux qu'il n'aime pas, et qui sont le plus grand nombre, il est tout autre chose qu'un jeune premier languissant. Si même, connaissant ses timidités, ses gaucheries, ses souffrances, nous étions tentés de le plaindre, gardons-nous-en : il nous repousserait avec hauteur. Inutile de venir à son secours : il a bec et ongles pour se défendre lui-même. Nous constatons ici, sous une forme nouvelle, un des traits permanents de son caractère, c'est-à-dire la part de stoïcisme qui subsiste toujours chez cet épicurien. Certes, il continue à entretenir son rêve, et à penser à sa chère Italie ; mais c'est là son secret ; aucun de ceux avec lesquels il vit n'est son confident. Dans l'officier de la Grande Armée qui rentre à Paris, amaigri par la souffrance, vieilli, ne tirant de sa conduite aucune vanité, se refusant à prendre au tragique même cette tragique retraite, brave avec simplicité, brave avec élégance, — qui reconnaîtrait l'amoureux éperdu de la Pietragrua ?

Février, mars, avril 1813 : mauvais mois ; marqués d'une pierre noire. Il a repris sa vie parisienne, mais comme un homme qui sort de maladie, et n'a pas de goût pour l'existence ; sans force et sans plaisir. Il ne tente même pas de s'attacher au char d'une nouvelle déesse, ou de retourner à d'anciennes amours. Les distractions l'ennuient. La tragédie française le « scie » : il n'admire plus Talma, qui fait de grands ronds avec ses bras ; il n'admire même plus le personnage d'Hamlet, qui n'est qu'un imbécile. Décidément il est en disgrâce : ses camarades sont nommés préfets, maîtres des requêtes, barons, chevaliers de la Légion d'honneur ; et rien pour lui. Il se donne des consolations : quel bonheur de ne pas être envoyé comme préfet à Lons-le-Saunier, par exemple ! Comme il était utile de faire l'expérience psychologique de la disgrâce, qui lui manquait encore ! Comme d'autres, qui sont ambitieux, seraient déçus à sa place ! — Il souffre ; il est désemparé.

Or ce printemps-là, on se remit en campagne, comme d'habitude. Pour l'Allemagne, prise d'une fureur sacrée, ce fut la

croisade ; pour l'Empereur, la partie suprême : pour les villages de France, grande peine et grand deuil ; pour Beyle, l'occasion de se secouer, de remettre le nez dehors, de voir les choses comme elles étaient et les gens au naturel. Une bataille n'est pas du tout ce que l'on croit, d'après les livres d'histoire, mais simplement un grand désordre, tel que les spectateurs et même les acteurs n'y comprennent rien. De la cavalerie qui passe, des tirailleurs devinés plutôt que vus, quelques mouvements de troupes, confus et contradictoires ; des bois et des villages d'où partent des fusillades ; des coups de canon qui viennent on ne sait d'où : voilà ce que c'est qu'une bataille. On n'en fera plus accroire à Beyle, qui a vu, de ses yeux vu, la bataille de Bautzen : laquelle n'a pas coûté moins de deux mille cinq cents morts, et de quatre mille cinq cents blessés. « Nous voyons fort bien, de midi à trois heures, tout ce qu'on peut voir d'une bataille, c'est-à-dire rien. » Il a beau se prétendre blasé sur la psychologie des soldats, dire que les « intérieurs d'âme » qu'il a vus pendant la retraite de Moscou l'ont dégoûté à jamais de ce genre d'observation : il n'en prend pas moins de plaisir à regarder la comédie humaine, telle que la jouent ses amis, ses collègues, ses compagnons d'un jour ou d'une heure. Voire, il éprouve une certaine volupté à constater son calme olympien « au milieu de tous les mouvements compliqués de cent quarante mille hommes poussant une autre armée de cent soixante mille hommes, avec accompagnement de Cosaques sur les derrières ». Heureux celui qui ne demande rien aux dieux ni aux hommes, et prend le temps comme il vient ! Celui-là pratique le beylisme ; celui-là est un sage ; celui-là est un roi. Sans illusions, jugeant à leur valeur les individus et les faits, sachant s'accommoder à chaque circonstance pour en tirer la plus grande jouissance possible, celui-là est maître de soi-même et maître de l'univers... Mais à peine finit-il de proférer ces belles maximes, qu'il soupire. Où est l'Italie ?

Ce grand connaisseur d'hommes, qui sait bien que « dans deux ans, ce sera un titre suranné que d'avoir fait la campagne de Moscou », profite de l'armistice qui suit la victoire française pour demander un poste à Florence ou à Rome. On reconnaîtra l'administration à ce signe, qu'elle le nomma aussitôt à Sagan, en Silésie. Il s'en fallut de peu que le cimetière de Sagan n'eût l'honneur d'abriter la tombe de M. l'inten-

dant, devenu tyran du lieu. Une fièvre pernicieuse régnait là-bas, et avait enlevé quatre cents personnes en quelques mois : en fait de guerre et de fièvre, nous avons vu mieux depuis lors ; mais pour l'époque, ce n'était pas mal. La fièvre, eu égard à sa dignité, s'abattit sur lui avec une ardeur particulière, et lui prodigua toutes ses attentions : cette affreuse appréhension de l'accès, pire que l'accès lui-même, les frissons, le délire, l'hébétude, et tout le cycle qui recommence. Débarrassé, il courut à Dresde, pour y trouver « les arts et la solitude », pour achever de se guérir en écoutant le *Matrimonio segreto*, et pour penser un peu, à l'abri des fâcheux dont il était entouré. Mais il avait compté sans son hôtesse, qui ne le tenait pas quitte pour si peu. « La fièvre, dont je me croyais débarrassé, m'a repris de plus belle par un accès de quinze heures, avec des douleurs de tête insupportables. J'ai trop serré la mesure; je suis parti de Sagan encore trop faible; je pensais qu'à Dresde je trouverais les arts et la solitude. Je suis presque incapable de lire par l'extrême faiblesse, la plus grande que j'aie éprouvée de ma vie. Je trouve qu'elle m'égaye en ce que, ne pensant plus à rien, je m'occupe de tout, du combat de deux mouches, par exemple... » — « Quelle année que celle qui s'est écoulée depuis un an! Pour que rien n'y manquât, il fallait une intendance et une maladie. » La maladie eut au moins ceci de bon qu'il obtint un congé, revint à Paris, et courut tout d'une traite jusqu'à Milan.

Il la revit, sa ville très aimée; il la revit, le 7 septembre 1813 : si ému le premier jour, qu'il laissa tomber une tasse de café à la crème sur un beau pantalon de casimir gris tout neuf. Il la revit, faible et dolent encore ; et cette langueur même n'était pas sans charme. Il la revit juste assez pour la désirer davantage. Il se remit à ne vivre, à ne respirer que pour la comtesse Simonetta (c'est ainsi qu'il appelait sa capricieuse conquête, la mettant au rang de comtesse et la baptisant Simonetta); il se remit à ne vivre que pour elle, qui ne vivait pas tout à fait pour lui.

Comme elle séjournait à Monza, il déplaça quelque peu le centre de son univers, non sans gêne : Monza était plus commode que la Madonna del Monte, certes, mais moins commode que Milan ; et il n'aimait ni les complications, ni les changements. Les jours où elle le laissait libre (où était-elle? que

faisait-elle, ces jours-là ? pourquoi ne l'appelait-elle pas? c'est une désagréable compagne que la jalousie; mieux vaut Lanzi), il occupa son temps à visiter les musées, à rédiger une page de l'*Histoire de la peinture*, à réfléchir sur les arts. Pendant ses soirées solitaires, il reprit sa place à la Scala, admirant de tous ses yeux Vigano le danseur, et les sœurs Monbelli, diversement sublimes. Il pensa, plus que jamais, que l'Italie était la patrie de la sensibilité ; de sorte qu'un homme sensible et supérieur, comme lui-même, ne pouvait donner toute sa mesure et développer toute son originalité qu'en Italie ; en Italie, et dans le voisinage immédiat de la comtesse Simonetta.

Mais quelle insupportable époque ! Doit-elle être si constamment troublée, que les trêves même deviennent impossibles ? Et les humains seront-ils, moins que jamais, les maîtres de leur propre vie? Il paraît qu'on a continué à lutter, tandis qu'il s'occupait à comparer les mérites respectifs de Fioravanti et de Cimarosa ; qu'une immense bataille, auprès de laquelle tous les combats de l'antiquité n'étaient que jeux d'enfant, s'est livrée à Leipzig ; que les Saxons ont abandonné l'Empereur au moment décisif ; que les armées françaises ont dû faire retraite, et que c'est la France, maintenant, qui est envahie. De leur côté, les Autrichiens s'avancent pour reprendre leurs anciennes possessions, la Vénétie, la Lombardie. Ils ont franchi l'Isonzo ; ils bloquent Venise. Partons, si nous ne voulons pas nous trouver prisonnier, un beau matin, dans notre lit...

Sous les ordres du sénateur Saint-Vallier, Beyle est envoyé à Grenoble, pour organiser la défense du territoire. Fort bien. Ce n'est pas qu'il tînt à jouer un rôle : mais puisqu'on lui assignait une place dans la tragédie, il voulait la bien remplir. Et donc, laissant à son sénateur aimable, mais épuisé, l'apparence du pouvoir, il se démena, décida, trancha, et, en bon Français qui improvise, fit des miracles. Pour obliger les communes rebelles à rentrer dans le devoir, lever des contributions, trouver des munitions et des vivres pour l'armée, il fallait un chef : M. l'intendant montra qu'il avait en lui l'étoffe d'un chef ; au moins pour quelque temps.

Demandez-lui, en effet, un brusque déploiement d'énergie : il sera votre homme. Ne lui demandez pas la persévérance, sa provision est vite épuisée. Surtout, craignez qu'il ne s'ennuie, et qu'au bout de peu de semaines, il n'ait épuisé les distrac-

tions d'un métier dont la nouveauté l'avait d'abord séduit. Un beau jour, l'ambition de devenir préfet lui remonte à la cervelle : cinquante-deux jours passés au « quartier général de la petitesse », c'en est assez, c'en est trop. Il demande à son chef la permission d'aller solliciter à Paris, l'obtient, s'en va, et arrive juste à temps pour voir les Alliés s'emparer de la capitale. « Je me porte fort bien ; il y a eu avant-hier une fort belle bataille à Pantin et à Montmartre : j'ai vu prendre cette montagne... » (1er avril 1814.)

Quel désarroi, après la chute du grand Napoléon ! Que faire ? Que devenir ? C'est la fin de l'ordre sous lequel on était habitué à vivre ; c'est le commencement d'un régime dont personne ne sait ce qu'il sera. Si les adolescents sont troublés, parce que leur préparation à l'existence se trouve vaine, que dire des hommes qui ont dépassé trente ans, et qui ont fait la retraite de Moscou ? Cette génération, trop profondément engagée dans la vie pour se reprendre, est sacrifiée : elle donnera les demi-soldes, les conspirateurs, les aigris de toute espèce, ou les renégats.

Beyle suit d'abord son élan. Il s'empresse de se rallier à « l'auguste maison des Bourbons », et fait valoir son titre de plus ancien adjoint aux commissaires des guerres : fonctionnaire, il demande une fonction. Mais l'auguste maison des Bourbons n'entend pas la prière de son très humble et très obéissant serviteur. Alors, secouant la poussière de ses souliers sur la terre de France, reprenant la direction de sa vie, obéissant enfin aux sollicitations qui depuis des années le tourmentent, il gagne Milan, d'où Waterloo même ne le rappellera plus. Il prend toutes mesures pour s'y établir à titre définitif ; il s'expatrie. Rare exemple d'un homme qui obéit à sa volonté profonde, et réalise son rêve intérieur, alors que tant et tant d'autres portent jusqu'à leur dernier jour la nostalgie de ce qu'ils auraient pu être ; mais ils n'ont jamais eu le courage de rompre leurs liens pour tenter la grande aventure de la liberté. Beyle profite de ce que la vieille maison s'est écroulée, de ce qu'on n'a pas voulu de lui au moment où il s'agissait de la rebâtir, pour aller construire son nid sous les cieux qu'il préfère. C'en est fait ; il a signé le pacte qui l'unit à l'Italie. *Incipit vita nova :* Henri Beyle est mort ; maintenant va commencer la vie de Stendhal, Milanais.

PAUL HAZARD.

APRÈS
LA GRÈVE DES MINEURS ANGLAIS

La grève des mineurs anglais ayant cessé, le moment est venu de montrer ses résultats et d'en tirer quelques enseignements. Mais d'abord il nous faut rappeler comment est née cette lutte déplorable et comment elle a évolué.

La crise dont souffre la Grande-Bretagne a des causes profondes qui en font la gravité et des causes plus momentanées qui ont contribué à accélérer une évolution fatale. Les causes profondes peuvent s'énoncer crûment en quelques mots. L'industrie minière anglaise est paralysée par son régime légal, ligotée par son passé et souvent par son archaïsme. Elle aurait besoin de se rajeunir largement et elle n'a pu y réussir assez parce qu'elle est aux prises avec une tyrannie ouvrière de tendance politique. Les ouvriers gagnent trop en travaillant trop peu et, dans les jeux de bascule alternatifs du parlementarisme anglais, ils ont trop souvent trouvé un point d'appui pour leurs revendications les moins fondées. En Angleterre comme ailleurs, il existe un jacobinisme qui prétend défier les nécessités économiques et parer au déficit industriel par la nationalisation, ou tout au moins par les subventions d'État. A ce jeu, on prolonge quelque temps une situation factice, mais en consommant peu à peu ses réserves, et l'on arrive sans s'en douter au moment où une grande machine aux apparences de prospérité solide s'ébranle avec des craquements.

Depuis un siècle et demi, l'édifice économique, politique et social de la Grande-Bretagne repose, on le sait, tout entier sur une richesse en houille exceptionnelle. D'où le développement

industriel au détriment de l'agriculture, la supériorité maritime et, en fin de compte, un tribut prélevé sur les pays moins favorisés. L'Angleterre s'est habituée, comme un fils de famille, à vivre des rentes que lui assurait la houille. Elle s'est attribué orgueilleusement des mérites qui tenaient d'abord à un incident géologique des temps primaires. Mais un monde nouveau est apparu, où beaucoup des pays importateurs, autrefois ses tributaires, se sont eux-mêmes industrialisés et où surtout ont surgi deux redoutables concurrents mondiaux, les États-Unis et l'Allemagne.

Le développement industriel de l'Allemagne, fondé lui aussi sur sa richesse en houille, a été un événement capital du dernier demi-siècle. Avant la guerre, on constatait déjà le fléchissement de l'Angleterre devant ces charbonniers nouveaux et une telle rivalité commerciale, entraînant une lutte maritime et bientôt coloniale, n'a pas été sans influence sur l'origine et la marche des hostilités. Cependant, en 1913, la Grande-Bretagne détenait encore : pour sa flotte, les deux cinquièmes du tonnage mondial, avec 13 pour 100 de toutes les exportations ; pour sa métallurgie, 13 pour 100 de la production de fonte ; et ses exportations de houille atteignaient, y compris les charbons de soute, presque 100 millions de tonnes annuelles.

Puis est venue la période de guerre et d'après-guerre immédiate, pendant laquelle, les mines de France et de Belgique étant presque annihilées, l'Angleterre a profité de son monopole effectif pour s'enrichir plus que jamais à nos dépens. Par exemple, en 1920, dernière année où cette situation a duré, elle a pu, sur les 190 millions de tonnes de houille vendues par elle à l'intérieur, se permettre un déficit de 1 650 millions de francs à l'avantage de ses industriels, parce qu'elle prélevait d'autre part 2,3 milliards de bénéfice net sur les 39 millions de tonnes exportées dont la France prenait à peu près la moitié. Grâce à cette subvention française prolongée pendant six ans, les mineurs anglais avaient pris une vie de grands seigneurs. Leurs salaires avaient été triplés, tandis que le coût de la vie augmentait seulement des deux tiers. Ils s'étaient fait accorder en 1919 la journée de sept heures : soit cinq heures et demie effectives, avec semaine anglaise, vacances, etc., et, naïvement, ils s'imaginaient que cela pourrait durer ainsi. Mais, à la fin de 1921, il a fallu se réveiller de cette prospérité factice et l'on

est entré dans la période des vaches maigres, quelques mois seulement interrompue à l'avantage des mines anglaises par notre occupation de la Ruhr.

Un fait caractéristique s'est alors manifesté, que j'ai essayé de montrer autrefois (1) : c'est le désaxement du marché charbonnier produit par la guerre. Quelle qu'en soit la cause, l'Europe consomme actuellement moins de charbon, alors que les courbes de production s'élevaient autrefois d'année en année avec une rapidité croissante. On a appris pendant la guerre à économiser la houille et à la remplacer : notamment par les lignites, les pétroles et les forces hydrauliques. Puis la guerre a produit, dans les capitaux de l'Europe continentale comme dans les vies humaines, une saignée qui ne peut manquer d'avoir sa répercussion. Cet état de choses, peu sensible jusqu'ici dans les pays importateurs de houille, s'accuse, au contraire, avec intensité dans les pays, tels que l'Angleterre et l'Allemagne, pour lesquels l'exportation de la houille est devenue une nécessité vitale et il y a entraîné une crise de chômage généralisée, la fermeture des puits, l'accumulation des stocks. C'est là ce que, depuis cinq ans, les milieux ouvriers anglais se sont refusés à voir. Il aurait fallu travailler davantage pour travailler à meilleur compte. On a préféré multiplier les grèves, les subventions gouvernementales et les menaces de nationalisation qui ont pour conséquence d'empêcher les grosses immobilisations de capitaux nécessaires au renouvellement de l'outillage et au progrès.

Les deux derniers épisodes à retenir ont été l'accord du 18 juin 1924, créant un salaire « national » minimum, dit salaire de base, et réservant aux ouvriers 87 pour 100 des bénéfices; puis l'accord Baldwin du 1er août 1925, instituant un armistice de neuf mois, pendant lequel les mines ont continué à vivre aux frais du contribuable sous prétexte de laisser travailler une commission d'enquête. Le jour où l'on a enfin renoncé à cette solution anti-économique, les résultats de l'enquête ont été méprisés et la grève a éclaté, d'abord générale, puis vite limitée aux mineurs, mais, pour les 1 100 000 mineurs, prolongée ensuite pendant plus de sept mois.

La situation était, dès le début, des plus nettes et, puisque

(1) Voir la *Revue* du 15 octobre 1925.

le gouvernement ne voulait pas entrer dans la voie folle de la nationalisation, le résultat de la grève ne pouvait être que la capitulation des mineurs. Sans quoi, toutes les mines exportatrices, une fois privées de leur subvention, auraient travaillé à perte et fermé l'une après l'autre. Dans ces conditions, il était matériellement impossible aux patrons de céder. Quelles que soient la richesse exceptionnelle et la facilité de travail des charbonnages anglais, les mineurs de Grande-Bretagne ne pouvaient continuer à toucher 12 francs-or par jour contre 7 en 1914 pour une durée de travail tombée au-dessous de cinq heures et demie, soit 230 tonnes d'extraction annuelle, tandis que le concurrent allemand avait retrouvé en 1925 son extraction d'avant la guerre, environ 260 tonnes, en touchant un salaire légèrement plus faible qu'auparavant par rapport à l'indice de la vie.

De telles anomalies peuvent, à la rigueur, se produire sur le marché intérieur, où le producteur a, jusqu'à un certain point, la ressource de pressurer le consommateur, et c'est pour cela que, dans les charbonnages anglais vivant du marché national, l'accord a été plus vite et plus aisément réalisé. Mais, pour les charbonnages exportateurs, aucune transaction n'étant possible, la grève n'a pu finir que lorsque les mineurs épuisés se sont résignés à sacrifier leur fétiche des sept heures.

Malgré l'obstination entêtée du caractère anglais, on ne s'expliquerait même pas la prolongation singulière de la lutte sans plusieurs raisons qui ne sont pas toutes en faveur de la politique gouvernementale : les encouragements maintes fois donnés précédemment aux mineurs sous la forme de subventions officielles (600 millions de Coal Subsidy pendant le dernier armistice); les manifestations nombreuses de faiblesse à l'égard des turbulents; les préoccupations électorales des travaillistes plus ou moins avancés; le système déplorable d'indemniser largement les grévistes à titre de chômeurs et de faire pour eux des listes de souscription en tête desquelles s'inscrivaient les hauts personnages les plus imprévus; enfin, les secours financiers et les appuis moraux qu'on a laissés arriver de Russie pour l'avantage de la propagande bolchéviste. Malgré le retard qui en est résulté, les étapes conduisant au résultat prévu ont été celles qui ne pouvaient manquer de se produire et qu'il eût été si facile d'économiser : premiers mois de calme, pendant lesquels l'Angleterre a vécu sur ses réserves, les indus-

triels mangeant leurs stocks de charbon et les mineurs consommant leurs économies; puis, malaise progressivement accru amenant des défections qui ont commencé en octobre dans les bassins à clientèle intérieure et qui se sont rapidement accentués ensuite; alors, malgré la belle sagesse attribuée aux ouvriers anglais, mouvements de désordre et rixes entre les grévistes et les « renards »; exaspération des discours; votes énergiques en faveur de la grève n'empêchant pas les mineurs de rentrer; en dernier lieu, retour au travail si généralisé que la grève a dû s'éteindre.

Dès le 24 novembre, il y avait 390 000 mineurs au travail. A la fin du mois, le nombre montait à 455 000, et l'on produisait par semaine 2 324 000 tonnes contre 5 000 000 dans la dernière semaine avant la guerre. Enfin, le 3 décembre, les mineurs gallois, les plus réfractaires, acceptaient de négocier district par district, en cédant sur le principe fondamental de la durée du travail et s'efforçant seulement pour le reste de sauver la face. Le 7 décembre, les restrictions de consommation étaient levées et l'interdiction de l'exportation supprimée, sauf pour l'anthracite, où elle a été maintenue huit jours de plus. Immédiatement, les exportations ont repris pour satisfaire aux anciens contrats, et cette reprise a même été beaucoup plus prompte qu'on ne l'aurait pensé, le marché intérieur n'adressant pas de suite les grosses commandes que l'on prévoyait : soit qu'il fût gorgé de charbons étrangers, soit que la crise industrielle n'ait pas pris fin du jour au lendemain. Les mineurs, partout où ils l'ont pu, se sont remis au travail avec ardeur pour payer leurs dettes de grève; et leur production journalière, contrastant peut-être avec un certain « sabotage perlé » d'avant-grève, s'est fortement accrue. Par un de ces paradoxes apparents qu'amènent souvent les brusques sursauts économiques, on a vu des charbons américains commandés pour l'Angleterre, refusés à l'arrivée, se refouler sur les ports du continent et venir s'offrir en France à moins de 25 francs-or la tonne.

***

Voyons maintenant le bilan de la grève et ses conséquences plus ou moins immédiates : d'abord pour la Grande-Bretagne, puis pour ses voisins intéressés à des titres divers dans son industrie minière, l'Allemagne et la France.

Et d'abord les frais directs de cette expérience coûteuse. D'après une déclaration du gouvernement anglais, les salaires perdus par le fait de la grève pendant trente semaines montent à 2,2 milliards de francs-or que compensent mal environ 30 millions de secours bolchévistes. Mais ne nous contentons pas de cette estimation sommaire et prenons, les uns après les autres, les principaux articles du bilan.

Le plus gros déficit porte naturellement sur la houille qui était la première en cause et pour laquelle on a vu ce phénomène paradoxal d'une Grande-Bretagne importatrice. L'extraction annuelle étant d'environ 250 000 000 tonnes, les sept mois d'arrêt ont fait perdre 130 000000 tonnes dont au moins 30 à 35 auraient pu être exportées. Et sans doute ces tonnes se retrouveront un jour dans le gisement ; mais l'avenir des houillères anglaises est assez long pour que ce soit une consolation bien mince. Supposons les 30 millions de tonnes exportées produisant leur gain antérieur de 30 francs-or, on obtient 900 millions. Le défaut de charbon a fait importer 19 500 000 tonnes (dont 2 500 000 tonnes achetées par le gouvernement lui-même) qu'il a fallu payer à des prix croissants de 50 francs-or jusqu'à près de 100 francs-or la tonne : soit peut-être 1 500 millions. Ajoutons les succédanés, notamment le pétrole dont on a importé en supplément 250 millions de gallons ayant coûté 150 millions. Finalement, pour les sommes perdues directement sur le combustible, nous retrouvons au moins 2,5 milliards de francs-or. Mais le passif présente encore beaucoup d'autres chapitres tenant au chômage que la grève a provoqué dans une série d'industries.

La métallurgie anglaise est depuis longtemps touchée. On remarquait déjà avant la guerre, que la production de fonte avait légèrement décru dans une période de dix ans où celle de l'Allemagne avait doublé. Depuis 1921, elle reste inférieure à celle de l'Allemagne et de la France. Dans ces conditions, la grève l'a profondément atteinte et cela se comprend aisément, puisqu'il faut une tonne de charbon par tonne de fonte et 3,5 tonnes de charbon par tonne d'acier. Le désastre a été complet. Les hauts-fourneaux en activité, déjà tombés de 338 en 1913, à 209 en 1925 et 148 en avril 1926, ont été réduits à un chiffre infime. Pour les dix premiers mois de 1926 comprenant quatre mois antérieurs à la grève, on a produit 2,3 millions de

tonnes de fonte contre 5,2 l'année précédente. La perte immédiate est d'au moins 200 millions. Pour les filatures de coton et de laine, on a estimé le déficit à 700 millions ; pour les compagnies de chemins de fer, à un milliard et demi ; pour les chantiers maritimes, à 250 millions. Tous ces chiffres, qui diffèrent fortement suivant la source où on les puise, sont sujets à discussion ; mais on n'en voit pas moins que la perte doit représenter facilement 5 à 6 milliards de francs-or (25 à 30 milliards de francs-papier au change de 125) et certaines estimations sont même très supérieures. Cette perte ne peut encore être arrêtée ; car il faudra longtemps, plusieurs mois, pour remettre partout les choses en état. Un grand nombre de mines sont dans un état lamentable par suite du manque d'entretien et de l'envahissement des eaux. Quelques-unes devront être abandonnées. Les transports sont désorganisés, etc.

Comme conséquence financière, au 15 décembre, les dépenses, pour l'exercice financier commencé le 1er avril, dépassaient déjà les recettes de 2,9 milliards-or et l'on estimait que le déficit de la balance commerciale atteindrait, à la fin de 1926, au moins 2 milliards. (Au 1er novembre, la balance avait déjà fléchi de 1 750 millions.) Les impôts ont dû être notablement augmentés dans les régions minières. La caisse d'assurances contre le chômage s'est endettée de 500 millions. La diminution d'affaires des *clearing-banks* a été de 7 pour 100. Et l'on peut même admirer que le cours de la livre ait supporté une telle bourrasque sans broncher : ce qui prouve la puissance accumulée de la richesse anglaise. Enfin, le nombre des chômeurs, qui avoisinait déjà le million en 1926, sera augmenté de 2 ou 300 000 mineurs. Il y a en Angleterre une surabondance de population ouvrière, à laquelle on remédiera difficilement sans l'émigration.

Mais ce n'est pas tout et il faut ajouter encore, chose grave, les marchés perdus, le détournement durable de la clientèle. Pendant sept mois, on s'est habitué dans le monde à se passer de charbon anglais. Certains consommateurs auront trouvé qu'ils y perdaient peu ou pas comme qualité et, si on continue à leur offrir ailleurs des conditions de prix plus avantageuses, ils ne reviendront pas en arrière. Toute la question d'avenir est donc de savoir comment, à la faveur des derniers accords ouvriers, l'Angleterre va désormais pouvoir soutenir la concur-

rence. Elle garde, malgré tout, les gros avantages du charbon excellent et économique, de la puissance navale et des courants d'échange établis à travers le monde. Elle a commis par ailleurs une grave erreur de direction. Mais, si le passé reste le passé, elle est bien de taille à opérer le redressement nécessaire pour son salut. Souhaitons-le et voyons, pour le préciser, quels chapitres nouveaux la solution de la grève apporte à l'actif du bilan !

***

Un premier point essentiel, c'est la réorganisation de la main-d'œuvre. Il n'y a guère, quoi qu'on en dise, dans aucun conflit, de paix éternelle. Mais une lutte sanglante et prolongée comme celle-ci entraîne une lassitude qui conduit à un calme probable de quelques années. De fait, la plupart des accords miniers viennent d'être conclus pour trois ans, et vont permettre de compter un peu mieux sur l'avenir. On peut espérer également que l'influence des meneurs révolutionnaires aura été diminuée par leur défaite, et que la tendance à transporter les luttes économiques sur le terrain politique se trouvera battue en brèche. Le gouvernement profitera peut-être de l'occasion pour brider légalement les pouvoirs qui avaient été imprudemment concédés aux Trade-Unions. Le jour où les discussions reprendront dans les centres miniers, on verra mieux l'avantage que les chefs ouvriers aient dû renoncer à un accord « national » qui prenait forcément une couleur politique. On s'entendra alors plus aisément en restant sur le terrain économique par des accords locaux directement discutés entre les patrons et les ouvriers intéressés. On pourra tenir compte ainsi des circonstances particulières à tel ou tel groupe de mines.

Un second point essentiel est d'avoir brisé la résistance sur le point de principe qui, en tout pays, intéresse d'abord les fauteurs de troubles parce qu'il leur sert de drapeau : la limitation arbitraire et rigide du travail. En Angleterre, on était tombé par paliers à la loi de sept heures. On remonte, suivant les districts, à sept et demie ou huit : ce qui, étant donné la différence entre les modes de calcul usités en Angleterre et en France, correspondrait pour la France à environ trois quarts d'heure de plus. Si l'on envisage la population minière telle qu'elle existait avant la grève, d'après les accords conclus, sur

1 100 000 mineurs, 700 000 feraient désormais huit heures, et 400 000 sept heures et demie. Travailleront à huit heures, le South Wales, l'Écosse, le Lancashire et le Chéshire ; à sept heures et demie, le Northumberland et le Yorkshire. Dans le Durham et le Derby, les piqueurs, qui abattent la houille, feront sept heures et demie ; et le reste des ouvriers du fond, huit heures. C'est un progrès sérieux. L'avenir apprendra s'il doit suffire. Mais l'essentiel est qu'on ne reste plus désormais buté stupidement devant un mur et que, suivant les circonstances, des négociations puissent s'entamer pour modifier les conditions du travail de manière à sauver en même temps les ouvriers et les patrons.

Pour les salaires, on s'en est tenu d'une façon générale à la proportion antérieurement admise et reproduite dans le plan de règlement gouvernemental : 85 à 87 pour 100 des produits nets allant aux salaires ouvriers, et 13 ou 15 pour 100 au capital. En moyenne, les salaires ont été réduits de 5 à 10 pour 100. Les variantes qui ont été publiées par les journaux spéciaux n'offrent qu'un intérêt local.

Mais la question de la main-d'œuvre n'est pas la seule qui se posait, et les ouvriers insistaient de préférence sur un autre côté de la question, la mauvaise organisation de l'outillage. A cet égard, il va y avoir un progrès réalisé par la disparition forcée de nombreuses petites mines qui faisaient la honte de l'Angleterre. On compte de ce chef que 250 000 ouvriers resteront sur le pavé, s'ils n'ont pas changé d'état. Cela n'est pas sans intérêt pour les répercussions mondiales. En fait, si la production doit logiquement augmenter dans les mines modernes de la Grande-Bretagne pour y diminuer le prix de revient, la fermeture des mines archaïques empêchera l'extraction totale de s'accroître trop, et facilitera ainsi le placement du charbon.

Dans cette question de l'organisation, les Anglais n'ont pas su ou pas pu s'attaquer à la racine du mal. Le vice fondamental du régime anglais est l'attribution de la propriété minière au propriétaire du sol : ce qui entraîne l'éparpillement des petites mines, la difficulté de les grouper et de les agencer rationnellement. La Commission royale Herbert Samuel avait fait un pas hardi dans ce sens en proposant le rachat des *royalties*, ou redevances aux propriétaires. Le gouverne-

ment ne l'a pas suivie, peut-être ému par l'idée de toucher au principe de la propriété, qu'il est, en effet, toujours dangereux à notre époque de laisser remettre en cause, même sur un point accessoire. Malgré un léger perfectionnement apporté par la loi du 18 juillet 1923, on restera donc à cet égard dans des conditions fâcheuses, auxquelles on essayera de remédier, comme par le passé, au moyen de conventions, d'achats ou d'échanges.

***

En regard de l'Angleterre, voyons les conséquences de la grève pour son grand concurrent européen, l'Allemagne. Le moins qu'on puisse dire est que cette grève a fortement contribué à accélérer la résurrection de nos voisins. Leurs 10 millions de tonnes de stocks sont écoulées. Leurs exportations de houille ont plus que triplé par rapport à 1925 (5 millions de tonnes contre 1,7 en septembre). Leurs mines, leurs chemins de fer ont pu travailler à plein rendement. La Ruhr a dépassé le tonnage d'avant la guerre et toute son extraction du premier trimestre 1927 est, dit-on, vendue d'avance. Dans les dix premiers mois de 1926, l'Allemagne sans la Sarre a poussé son extraction sur le pied de 280 millions de tonnes annuelles (moitié houille, moitié lignite), atteignant ainsi le plus haut chiffre antérieur de l'Angleterre. Les Allemands se préparent (comme les Anglais du reste) à engager une lutte très vive. Pour triompher, ils comptent que les charbons anglais ont perdu de ce qu'ils appellent leur « Absatz-Energie ». Ils font remarquer que, si les conditions du travail anglais vont devenir plus favorables, en revanche les Anglais ne bénéficieront plus de subventions gouvernementales comme cela se produisait jusqu'à la grève. Ils observent aussi que leurs efforts pendant la grève ont d'abord visé la conquête de la clientèle en sacrifiant au besoin un bénéfice immédiat et que ces efforts vont maintenant porter fruit. Ils espèrent ainsi garder la Suède, le Danemark, une partie de l'Espagne, de la France et du Nord de l'Italie, tandis que les Polonais conserveront l'Italie nord-orientale. Les seules régions que les Anglais reprendront aisément sont celles vers lesquelles les conduit un très vieux courant commercial, comme les rivages méditerranéens et les pays lointains.

Dans le seul mois d'octobre 1926, les Américains, de leur

côté, ont exporté 4,7 millions de tonnes de houille (dont 2,2 en Grande Bretagne) contre 1,3 en octobre 1925.

A notre point de vue français, les effets de la grève anglaise se sont manifestés par une certaine gêne, et plus encore par la crainte d'une gêne dans nos régions littorales, depuis longtemps constituées en fiefs anglais par leur position géographique. La hausse du charbon en est résultée dans toute la France au détriment de nos industries. En contribuant à la hausse de la vie (indépendamment du change), elle a entraîné des revendications ouvrières qui, sous la pression gouvernementale, ont été largement satisfaites et qui ont par suite provoqué un nouvel échelon de hausse pour le charbon ; puis, pour l'ensemble des prix. Nous nous trouvons ainsi, au moment où la grève anglaise finit, ramenant une concurrence étrangère très âpre et où la hausse du franc supprime en même temps la prime factice de nos industries exportatrices, dans une situation assez délicate.

La France, sans la Sarre, extrait cette année la houille sur le taux de 51, 5 millions de tonnes annuelles. La Sarre en produit 12 millions, dont 6 millions viennent en France ; soit 57 à 58 millions. Mais il faut encore en importer 17, la consommation étant de 75 ; et on ne doit pas espérer que notre pays s'affranchisse jamais de cette sujétion, maintenant qu'a été faite et consommée l'erreur déplorable de la Sarre. La concurrence qui en résulte entre les charbons anglais, allemands, belges et français semble au premier abord uniquement favorable à nos industries, puisqu'elle tend à abaisser le prix d'une matière indispensable, en partie achetée au dehors. Nous pourrons, en effet, prévoir, si la courbe du change ne se modifie pas, que, dans le second trimestre 1927, les prix du charbon fléchiront assez sensiblement. Mais alors se présenteront les difficultés pour le réajustement des salaires. Ces salaires, il a été très facile depuis quelques années de les élever à tout propos. Les abaisser sera chose plus ardue. Pourtant cette nécessité pénible s'imposera si nous ne voulons pas être envahis par les charbons et par les produits manufacturés étrangers au détriment de notre balance commerciale.

Assurément la crise n'est pas appelée à prendre en France les mêmes proportions tragiques qu'en Angleterre. Les conditions ne sont pas semblables dans un pays tourné tout entier vers l'exportation et dans un pays où l'exportation reste encore

accessoire, dans une nation à population surabondante et dans un pays obligé de recourir à la main-d'œuvre étrangère. Néanmoins ces industries exportatrices, nous ne pouvons nous en passer, puisqu'elles constituent notre seul moyen durable d'acquitter nos dettes à l'étranger. Ces ouvriers étrangers, lorsqu'il s'agit précisément des mines, nous ne pouvons les congédier, indépendamment même de tout contrat; car ce ne sont pas les chômeurs des textiles ou de la soierie qui iront à leur place extraire la houille. On peut donc être amené à voir en France, sur une échelle moindre, le chômage des industries métallurgiques et autres amené par la disproportion entre le prix de revient et le prix de vente et des grèves de mineurs provoquées par des diminutions de salaires.

A ce moment, se posera sans doute chez nous, comme dans tous les pays voisins, la question vitale des huit heures, au sujet de laquelle a été réalisé un « progrès » légal si intempestif. Les ouvriers sont malheureusement opposés à la liberté du travail par la plus aveugle des théories. Mais l'expérience finit quelquefois par éclairer ceux qui s'obstinent à ne pas voir et il ne sera pas mauvais pour nous que la conclusion de la grève anglaise ait mis en pleine lumière l'impuissance d'un jacobinisme orgueilleux quand il prétend lutter contre les lois physiques et économiques : son impuissance à prétendre fixer la durée et le prix du travail conformément à un certain idéal sans examiner un instant les possibilités de réalisations actuelles.

L. De Launay.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

UN ROMAN DE M. GEORGE MOORE[1]

« Ma chère maman, je viens d'envoyer cinq cents vers intitulés *Irène* à la *Gazette de Londres et de Dublin*. J'ai un nouveau poème en train, de plus de mille vers, la *Légende de Lough Carra*. J'espère que cela fera un volume passable. Je me suis toujours dit que Lough Carra a dû être le théâtre de plus d'une aventure, tant il y a de châteaux, de forts et de chapelles sur ses bords et ses îles : l'île de l'Église, Castle Carra, Castle Island, Castle Burke. Voilà le décor de mon poème : l'époque, l'invasion de Cromwell. Là-dessus, je bâtis des rêves magnifiques. Songez donc, si un éditeur me donnait mille livres, quel bonheur : une paire de chevaux pour la voiture !... Je divague. C'est égal, préparez-vous à lire de mes vers. »

J'emprunte cette jolie lettre d'enfant (mai 1827) au livre que le colonel Moore, frère du romancier George Moore, a écrit sur son père. L'auteur continue par cette description de Lough Carra : « Le lac natal était bien fait pour éveiller une jeune imagination. Son croissant brille comme une faucille jetée entre les riantes campagnes méridionales de Mayo et les bruyères sauvages des montagnes de Partry. La maison massive et carrée, de stature imposante, regarde par-dessus la nappe calme des eaux l'horizon des montagnes bleues. A l'est, les bois qui se pressant de toutes parts jusqu'au rivage drapent les anses, les promontoires et l'escadre d'îlots à l'ancre sur le lac, et lui

(1) George Moore, *Ulick and Soracha*, 1 vol. in-8, Boni and Liveright édit., New-York, 1926.

prêtent un air de tiédeur et de luxe qui contraste avec les formes âpres et les aridités de l'ouest. Quel pouvait être l'aspect de ce lac, quand les châteaux intacts gardaient derrière leurs murs des chefs de bande et des brigands, les Burke, les Staunton, les Barrett, les Jordan? On voit encore de nos fenêtres une demi-douzaine de ces repaires et les restes de deux abbayes : leurs histoires s'effacent dans la légende, leurs héros ne sont plus que fables, et cependant, le long de ces rivages aujourd'hui si paisibles, il s'est passé mainte tragédie, maint siège sanglant, soutenu par une résistance farouche... »

Une gravure accompagne le texte : une agréable demeure à deux étages, du temps des Georges, avec un avant-corps surmonté d'un fronton, au sommet d'une pelouse en pente vers le lac; au fond, sous le dôme des hêtres, les trois arches d'un pont. On sent que tout cela est plein de biches, que la truite foisonne dans les rivières. On devine les communs, les remises, les chevaux de selle et d'attelage, tout ce qu'il faut pour galoper à la queue d'un renard ou se rendre chez des voisins dans un autre manoir. La vie s'y continuait, voilà quelques années, presque la même qu'au XVIIIe siècle, lorsque la maison fut construite par l'aïeul de M. George Moore : une figure élégante, cravatée de soie blanche, que je vois encore dans l'escalier de la maison d'Ebury Street où loge le romancier :

— L'unique épave de chez moi, dit-il avec détachement; tout le reste a brûlé pendant la Révolution.

Il en coûte cher d'être un sage en temps de guerres civiles : voilà pourquoi, sur les « rivages paisibles » du Lough Carra, il y a maintenant une ruine de plus, et les décombres de Moore-Hall ont rejoint, parmi les fantômes du passé, les carcasses des vieilles tanières à brigands et des abbayes écroulées.

On n'a pas retrouvé la *Légende* sur laquelle le novice poète de 1827 fondait ses châteaux en Espagne : elle n'aura pourtant pas été rêvée inutilement. Beaucoup de M. George Moore s'explique par son père. Peut-être n'eût-il jamais écrit *Esther Waters*, si le vieux gentleman n'avait eu la passion des courses. Le père avait été, au temps de Lamartine, un pèlerin de Damas et de Jérusalem, et on s'étonne moins du *Torrent du Kerith*. Après la lettre de tout à l'heure, on comprend que le romancier se soit laissé tenter, lui aussi, par ce que les vieilles tours racontent aux rochers et aux nuages de Lough Carra. Dans

cette existence ondoyante, il y a une unité secrète : le père a donné les thèmes, le fils a écrit la musique.

J'ai conté ailleurs le roman de cet esprit si divers (1). Voilà que ses aventures le ramènent enfin dans son petit bout du monde, là-bas, au bord du lac pareil à une coupe oubliée, où jadis son enfance a bu la poésie. Surtout depuis que ce lieu n'est plus qu'un souvenir, c'est alors que la nostalgie redouble de puissance. Il est dans la nature de l'Irlande de n'aimer vraiment que l'impossible.

Une vieille tour sur le rivage d'une eau mélancolique ; des rêveries flottantes autour de ce donjon ; des souvenirs d'enfance, des bribes de vieux contes pourrissant dans la mémoire, comme ces lits de feuilles mortes d'où montent les aromes confus de générations d'automnes ; toutes ces choses devenues des éléments de l'âme, un amalgame dont les données prennent une valeur intime, une ballade, une légende, un monde d'adolescence ressuscité dans le vieillard ; un conte d'amour, naturellement, un triste conte du cœur et du cloître, une religieuse qui se languit dans un couvent, une flamme qui espère chaque soir à la fenêtre de la captive, un appel, une attente, un désir dans la nuit; des histoires de guerre et de rapt, des cantiques d'Église et des aventures de trouvères; alentour, la mer qui baigne l'île, l'enveloppe d'inconnu, de surprises et de mystère... Mais écoutons plutôt le poète.

Au gué du moulin, il rencontre son compère Alec, le conteur du village :

Quelles nouvelles aujourd'hui, Alec ? Quel conte me fais-tu ce matin ? — Ma foi, monsieur, c'est bien mon tour de vous en demander un. Je serais bien aise d'entendre une de vos histoires, tout justement comme elle vous vient, toute fraîche sortie de la cervelle... — Il faut en avoir une, Alec. — Bon! est-ce qu'un conteur n'a pas toujours la tête pleine de contes qui ne demandent qu'à s'échapper, et qui lui bruissent dans le cerveau comme mouches sur une vitre? — Une histoire du Connaught, alors? — Et pourquoi pas? Nous sommes du pays, vous et moi, et du cœur du pays, du comté de Mayo. — C'est que, vois-tu, Alec, en fait d'histoire, je n'aurais à ton service qu'un vieux souvenir. — A la bonne heure! C'est avec les vieux souvenirs que se font les bons contes. Comme dit le proverbe : un vieux chien pour la route et, pour conter, une vieille histoire.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1922.

— Je le veux bien, Alec. La mienne est une histoire que je tiens par fragments d'un vieux de Kiltamagh que je rencontrais toujours, de mon temps, sur l'avenue, se disant je ne sais quoi à lui-même entre les dents. Jamais je n'ai eu le temps de l'entendre jusqu'au bout, et le dénouement me manque. Ma bonne ou mes parents m'appelaient toujours avant la fin, si bien que je n'ai jamais su ce qu'est devenu Tadgh... C'est une longue histoire, Alec. — Une bonne histoire n'est jamais longue, et nous avons toute la journée.

Dès les premières mesures, on a le ton de l'ouvrage. Depuis Anatole France, nul n'a plus réfléchi que M. George Moore aux questions de style. Mais à mesure qu'il avance en âge et en expérience, le beau style, à ses yeux, est de se rapprocher de la phrase parlée. C'est la prose d'or de Goldsmith et de Charles Lamb, ou celle de La Fontaine, la prose des *Amours de Psyché*. Mais ce ne sont pas ces écrivains que l'auteur, cette fois, se propose pour modèles. Il est bien de ce pays où se sont inventées quelques-unes des plus belles histoires du monde, et où ces histoires se racontent le soir à la porte des cabanes. Il a écouté tout enfant les récits des vieux *shanachies*, les derniers des conteurs rustiques, extrêmes descendants des rhapsodes et des trouvères, et c'est leur art de dire dont il reproduit dans sa prose le mouvement naturel.

C'était un grand conteur, ce Timothée Moran du bourg de Kiltamagh, et je ne crains pas de dire qu'il n'y en avait pas un dans tout Galway qui n'eût à prendre des leçons de lui soit pour l'art de dire des histoires ou pour l'art de les faire. Je le revois encore, si je regarde dans le passé, un grand vieux sec, bien connu sur la route de Westport à Castlebar et au delà de Cong, silhouette familière rencontrée bien souvent dans nos promenades quotidiennes; quelquefois il nous abordait, plein d'entrain et de courtoisie, et nous faisait un bout de conduite, son vieux bâton d'épine au poing, et du vent dans sa crinière grise; d'autres fois, il passait sans nous voir, un peu courbé sur les genoux et secouant sa vieille tête. « Il compose, disait ma bonne, laisse-le tranquille, tu vas lui couper le fil de son histoire... »

C'était un grand conteur, et il m'a dit plus d'une légende dans la cour des communs, qui était un endroit défendu, ou en cachette, dans les bois. Légendes depuis longtemps effacées de ma mémoire et dont personne au monde à présent ne se souvient plus. Jamais il ne se servait deux fois des mêmes mots; il conservait le canevas, mais sans cesse il y introduisait de nouvelles trouvailles, et on ne savait jamais quelle était la meilleure, de l'histoire d'aujourd'hui ou de celle de la

dernière fois. Sais-tu, Alec, ce que veut dire le mot charme? — Ma foi, monsieur, pas trop. — Eh bien! moi non plus, je ne saurais te le définir aussi bien que je le voudrais. Ce que je trouve de plus approchant, c'est le mot de *blarney*, et tel était, Alec, le charme de Timothée, il y avait dans son *blarney* quelque chose de si aimable et de si irrésistible, que son auditoire, au son de ses paroles, avait l'air d'un champ de fleurs quand souffle le vent du sud.

Le château de Blarney est une vieille ruine aux environs de Cork; une des pierres du château est fée; qui la baise reçoit une vertu, la vertu des louanges et des paroles flatteuses: les choses se dorent sur ses lèvres et prennent la douceur du miel. M. George Moore est l'héritier des *shanachies* de son pays : il a baisé la pierre magique, la pierre qui inspire la grâce des paroles et prête aux discours l'enchantement des souffles du midi.

L'histoire qu'il nous conte, ou feint de nous conter d'après le récit de Timothée, est une vieille histoire, une histoire des temps passés; pourtant je serais fâché de dire un roman historique, car rien ne ressemble moins à *Waverley* ou à *Quentin Durward*. Dans l'Irlande de George Moore et du vieux de Kiltamagh, le passé n'est pas une connaissance livresque. Il n'a jamais quitté complètement la vie. Les monuments sont là, le pays est toujours le même; comme il arrive chez les peuples longtemps repliés sur eux-mêmes, la vie nationale refoulée se réfugie dans le souvenir. Le conteur, chez ces hommes sans livres, est la mémoire populaire. Tout cela a un caractère naïf, qui ne peut être celui de l'histoire savante : ce n'est plus de l'histoire, c'est de la poésie. Et puis, l'histoire d'un couple d'amants n'est-elle pas éternellement neuve? Les guerres, les invasions, les figures des héros sont des faits qui ne se sont rencontrés qu'une fois; l'amour est de toujours, et un conte de ce genre ressemble à ces rivières dont le nom, aussi vieux que le monde, désigne des eaux toujours fraîches et toujours rajeunies.

L'histoire tient en deux mots : ce n'est pas celle du vieux Burke, que l'auteur appelle le Comte rouge ou Richard de Burgo, mais celle de son fils Ulick, bâtard qu'il avait eu d'une comédienne française qui s'en était venue en Irlande avec une troupe de baladins. Dans ce temps-là, la noblesse normande, récemment établie dans l'île, conservait des liens de famille avec le continent. Les relations étaient fréquentes entre les

différentes parties de l'archipel normand. Il n'avait fallu qu'une bataille et un après-midi à Guillaume le Conquérant pour s'emparer du royaume d'Harold. Cinq petits mots et un sourire suffirent à Louise Chastel pour faire la conquête de Richard de Burgo et lui faire oublier sa famille. Il n'eut plus de pensées que pour le fils de la comédienne.

Quand ce fils eut vingt ans, son père l'envoya en France avec son harpeur favori, Tadgh O Dorachy, le meilleur disciple de Finn Lorcan, pour vivre en chantant de château en château à la mode des trouvères et faire connaître la harpe d'Érin. Au bout de quelques années, un messager rappelle Ulick de la part de son père. Les Écossais viennent de tenter une descente en Irlande; leur roi Édouard Bruce s'apprête à marcher sur Dublin. Mais ce ne sont pas ces nouvelles qui agitent le voyageur. Le messager était un peintre qui revenait en France après une campagne de portraits : il apporte à Ulick celui de la princesse Soracha.

Le prince O Melaghlin avait trois filles, appelées les trois Grâces celtes : la cadette était la plus belle. Elle avait pris le voile, et son père en demeurait inconsolable. Il fit venir le peintre pour avoir le portrait de son enfant.

— Que venez-vous faire ici? dit au peintre cette fille étrange. Vous autres Français, vous êtes toujours pour nos maîtres les Normands : ce ne sont pourtant que des brigands qui nous ont pris notre pays; ils nous oppriment et nous écrasent, et jamais plus il n'y aura de paix pour cette malheureuse Irlande.

L'artiste calme toutefois cette créature tourmentée. Il lui parle d'Ulick, qui menait en France la vie errante des trouvères, et lui chante de ses chansons. Ces vers furent comme une étincelle tombée sur de l'amadou. « Les trouvères n'ont pas dégénéré », dit-elle. Elle ajouta : « J'étais jadis plus près de Dieu, il me semble parfois que je ne l'aime plus... L'enfant n'est pas la femme, poursuit-elle avec véhémence, la femme est-elle tenue par les vœux de l'enfant? Qu'elle tarde du moins à mourir dans la religieuse!... Elle sait que sa robe doit lui servir de suaire, et pourtant elle allume chaque soir une torche à sa fenêtre, sachant que c'est un péché de le faire, quand la flamme brûlerait inutile. Elle s'endort les yeux fixés sur la lumière, pour ne plus trouver au matin qu'un charbon consumé. »

Ulick considère le portrait, et le voilà amoureux de cette image : la tête petite et fière, le front mangé par les cheveux, mince diadème d'ivoire au-dessus du regard inquiet et lointain, dans le visage pâle et absolument incolore. Ce récit, cette figure de beauté prisonnière, ce signal dans la nuit, la menace obscure qui s'annonce avec les hasards de la guerre, fixent les rêves du jeune homme. Enfant de l'amour et de l'aventure, il ne lui en faut pas davantage pour reconnaître son destin : il part à la poursuite d'un songe.

J'ai peur que cette donnée ne scandalise quelques personnes : il s'agit d'une chose que la religion tient pour un sacrilège. Mais la grandeur de l'obstacle et son caractère sacré ne font que rendre plus évidente la force de la passion et cette espèce de fatalité qui réunit deux cœurs par des lois aussi inéluctables que la rencontre de deux étoiles. Ces prédestinations font les couples tragiques et les amours de légende : plus d'une antique complainte n'a pas d'autre sujet, et il est clair que nous sommes ici dans le monde de la poésie.

Voilà donc notre héros à la poursuite du songe qu'il aime. Il court, suivi du fidèle Tadgh, au couvent de sœur Soracha. On reconnaît le vieux thème de la poésie irlandaise, le thème de la Quête, de l'âme vagabonde, toujours insatisfaite, cet esprit de désir qui pousse les héros de la légende celtique à la recherche d'on ne sait quel objet inconnu, l'infini dans l'amour ou dans le dévouement. « Il y a dans tes yeux, lui dit la devineresse, une soif insatiable, une soif que tu n'éteindras pas, quand tu parcourrais le pays de la Chaussée des Géants jusqu'à la grotte de Cork. » Il règne toujours, dans toute histoire proprement irlandaise, un souffle d'aventure, une idée d'*Odyssée*, depuis le vieux saint Brandan jusqu'à l'*Ulysse* de M. Joyce : il faut avouer que rien ne convient mieux au récit, et c'est le charme du roman d'*Ulick et Soracha*.

L'auteur me contait un jour comment il avait réussi à écrire le *Torrent du Kerith*. L'idée était en lui depuis longtemps, et il en avait écrit et récrit le début sans parvenir à se contenter; en désespoir de cause, il prit le parti d'y aller voir et se décida à faire le voyage de Syrie. Une fois sur les lieux, les choses s'ordonnèrent d'elles-mêmes. Le sujet se développe dans l'ordre du voyage et se construit par la vertu de la topographie. C'est la même méthode que le poète a suivie dans son nouveau récit.

Sa Muse, c'est la route : elle raconte, elle devient le lien de tous les épisodes, les incidents surgissent aux détours du chemin. Les voyageurs traversent une lande, un village; on rencontre un gué, on arrive dans quelque bourg, et chaque site suggère une scène appropriée : il y a l'ermite de la forêt, la bûcheronne de la chaumière, les pêcheurs de saumon; le luthier de Ballinrobe. Jamais une description, aucun de ces paysages accrochés comme des tableaux dans un appartement. Le paysage vous accompagne, comme il a l'air de suivre un voyageur qui se déplace, et tient dans un regard. « Ils traversaient tantôt un vallon, tantôt une forêt, et après Ballinrobe, la route ne cessait plus de côtoyer un lac... Le lac déployait sa douceur entre des rives basses qui se perdaient là-bas dans des brumes délicates... Le château érigeait sa masse dans la paix majestueuse et grise du crépuscule. » Comment rendre la cadence des syllabes anglaises? Il n'y a aujourd'hui que M. George Moore pour donner à une ligne de prose le frémissement et les ailes entr'ouvertes d'un vers.

Ainsi vont les deux voyageurs, causant et devisant en route, échangeant leurs impressions, différents par l'humeur et par le caractère, Ulick l'aventureux et le scrupuleux Tadgh, un peu comme le chevalier de la Manche et le fidèle Sancho. Ils parcourent le pays et reconnaissent dans ses cicatrices « la trace des grandes guerres »; ils traversent les solitudes, les landes, les espaces incultes où les loups donnent la chasse aux biches fugitives. Et peu à peu se dessine l'image de l'éternelle Irlande, l'abandon de cette campagne toujours un peu sauvage, la terre en friche, *the untilled field*, comme M. George Moore l'appelle dans un de ses plus beaux livres. « Une proie qui a toujours tenté l'envahisseur... Pays de fols, pays charmant, si seulement on pouvait en finir de s'y battre... » Et, sous chacune de ces phrases légères, on devine l'accent personnel, la longue expérience, le regret du foyer, l'antique tendresse de l'exilé, le charme de la patrie.

Ici, le roman tourne un peu à la féerie. Pendant la scène de l'enlèvement, que l'auteur élude avec tact et se garde de raconter, le pauvre écuyer Tadgh est demeuré au pied de la tour, suppliant le Seigneur d'épargner les coupables et de les amener au repentir. Comme il se dispose à les suivre et à remonter à cheval, voilà qu'un cerf furieux sort soudain d'un

buisson et charge le pauvre diable : gracieuse fantaisie, sortie d'une forêt de songe, de cette tenture à la Licorne, où l'on voit dans une clairière une vierge gardée par deux chimères, par les chèvres blanches et cornues. Peut-être n'y a-t-il pas de vrai conteur sans quelque chose d'enfantin, sans cette faculté charmante de croire au merveilleux. C'est la grâce des simples. L'enfant anime tout ce qui l'entoure, lui prête une intention hostile ou bienveillante; il se forme un petit monde, où tous les objets sont doués de vie. Quelque chose de ce pouvoir subsiste longtemps dans le poète.

Mais nous ne sommes pas au bout de nos surprises : arrêté par le cerf, séparé de son maître, l'infortuné harpeur, pour comble de misère, tombe entre les mains d'un parti de fuyards écossais (car cette grande bataille qui menaçait, se livre tandis qu'Ulick est occupé de ses amours); les drôles le font prisonnier et l'emmènent dans leur pays. Sept ans, il y demeure esclave, au service d'un maître brutal, d'un barbare insensible à la suave musique et aux mélodieux accords, gardant les troupeaux sur les falaises sauvages, songeant à la patrie, en face de la mer écumeuse, sans autres amies que les bêtes, plus humaines que les hommes, qui s'attachent à lui à cause de sa douceur et de son innocence. Il s'échappe enfin, il traverse cette mer inhospitalière, il retourne en grande hâte là-bas, au château de Carra, pressé de revoir son maître chéri, pressé d'apprendre de ses nouvelles et de savoir ce qui s'est passé depuis la nuit de l'enlèvement, pressé aussi de décharger son âme du gros péché qu'il avait fait en se rendant complice du rapt d'une religieuse : car il conçoit que les amants sont absous par l'amour, mais quelle excuse pour le vieillard qui, sans partager leur passion, n'a pas su les en détourner et les a suivis par faiblesse?

C'est par un récit de l'abbé qui reçoit sa confession, que nous apprenons la suite de l'histoire, la fin touchante de la nonne évadée. Et il est beau que ce roman de l'amour coupable et malheureux passe par une bouche consacrée au pardon. Les amants jouirent peu de leur scandaleux bonheur. Quand des murmures s'élevèrent, qu'une armée, conduite par le prince O Melaghlin, s'apprêta à mettre le siège devant Carra, la princesse fut saisie d'horreur. « Quoi! gémit-elle, je serai la cause d'une nouvelle guerre; pour moi, ma patrie se déchirera de ses mains! » « Fuyez, répond l'abbé, courez supplier le Saint-Père

qu'il vous relève de vos vœux. » Mais un lien invisible enchaîne la princesse au séjour de Carra. Déjà elle était possédée par une pensée funeste : « A-t-on le droit, dit-elle, de se donner la mort ? Est-ce un crime de périr pour le salut des siens ? » Et elle avait sur le visage la passion du martyre. « Arrêtez ! » dit l'abbé à la malheureuse enfant et, montant à cheval, il court à la rencontre du prince, afin de prévenir un malheur. L'expression de sombre extase qu'il avait vue sur les traits de la jeune fille le hantait. Il eut beau se hâter, il arriva trop tard ; elle s'était précipitée du haut des remparts, victime volontaire, jeune vie sacrifiée pour épargner la guerre à sa patrie. Son ami, au désespoir, s'était retiré dans une île auprès de son tombeau.

C'est là que le fidèle harpeur retrouve son déplorable maître, au milieu de la forêt, vivant avec une ombre. Il ne pouvait se détacher de l'amour de Soracha. Tant qu'il était vivant, elle n'était pas tout à fait morte. Chaque soir, le gracieux fantôme le visite dans sa solitude, et il avait avec sa mystérieuse amie des entretiens que nul n'entendait. Dans la journée, le maître et le serviteur répètent ensemble les chansons qui charmaient l'absente. Au tomber du soleil, le chanteur suspendait ses chants et se retirait à l'écart pour jouir des caresses de sa sylphide. Le vieillard le suivit un jour, mais il n'aperçut rien qu'un lambeau de brouillard qui se glissait entre les branches, peut-être le vol muet de quelque oiseau nocturne. Un soir, l'apparition s'éloigna du rivage, l'amant se jeta à sa suite et personne ne le revit plus.

Le vieux harpeur demeure seul dans l'île, gardien du souvenir et de ces deux tendres ombres : et il raconte leur histoire aux pèlerins qui de tout le pays viennent s'émouvoir au récit d'une passion si touchante. Et peu à peu, à l'ombre de l'abbaye, au son des cloches et des cantiques, la mémoire des deux amants prend place dans la légende : on oublie leur désordre pour ne plus se rappeler que leur amour et leur malheur. Trait de sensibilité bien irlandaise : voilà donc une défroquée, qui a fini par le suicide, et qui se trouve promue par la grâce populaire au rang des bienheureux, sanctifiée par sa tendresse et par son sacrifice, un peu comme cette comtesse Cathleen du beau drame de W.-B. Yeats, la sainte qui avait vendu son âme au diable pour sauver celle des malheureux. Encore une sainte étrange ajoutée par la poésie au catalogue

d'âmes singulières, au bizarre Paradis celtique! Exemple du profond illogisme, du caractère sentimental, anarchique, si l'on veut, mais tendre, antipharisaïque qui est le fond de la religion irlandaise. M. George Moore passe volontiers pour un auteur un peu impie, et il a la faiblesse de se croire mécréant; jadis, dans une lettre célèbre à l'archevêque de Westminster, il abjurait le papisme et faisait profession de se rallier à l'Église anglicane. Il mettait lui-même l'allumette pour faire flamber sa maison : et pourtant, qui est moins fait que lui pour être un anglican? L'Irlande le prend pour un transfuge et passe la charrue sur les cendres de sa demeure ; et lui, pour toute vengeance, donne une sainte à son pays et ajoute au ciel d'Erin l'ange inquiet de la patrie.

Oui, il respire dans cette histoire le je ne sais quoi qui fait le charme de l'Irlande, ce génie de caprice, ennemi de tout automatisme, génie charmant, pour lequel nul acte n'entraîne avec nécessité une suite de conséquences, qui échappe au rigoureux enchaînement des faits, admet jusqu'au bout un recours, un hasard, un espoir, et ne croit à nulle vérité que dans l'ordre du cœur. Jamais d'arrêts irrévocables et de sentences sans appel; l'âme peut toujours se sauver par un dernier mouvement, un suprême battement d'amour. Nul génie ne répugne davantage à l'Enfer : sa plus profonde légende a séduit le moyen-âge, le Purgatoire de saint Patrick. Jusqu'au dernier moment, l'âme pécheresse peut recevoir sa grâce ; la justice toujours cède à la miséricorde. Même dans le monde matériel, nulles géhennes, nulles cloisons fermées; l'univers n'est pas une prison, conserve quelque chose de flottant, un espace à travers lequel les âmes communiquent et qui permet toujours de s'attendre à quelque métamorphose. Dans ce monde fraternel, l'animal n'est pas loin de l'homme; il n'en est séparé que par des frontières indécises; il agit comme une personne : un cerf terrasse Tadgh dans le parc du couvent; une oie le console dans son exil sur les bruyères de l'Écosse. Ces fables composent au roman son atmosphère celtique : c'est le monde enchanté des *Mabinogion*.

Puisqu'il est question de Tadgh, il est temps de nous occuper du sort du vieux harpeur : en somme, il tient presque dans le livre autant de place que les deux amants. Ce musicien est le personnage favori de l'auteur. C'est à lui que M. George Moore

confie ses opinions de derrière la tête, sa conciliante philosophie. Il fallait lui faire une fin digne de lui, et c'est peut-être cet épilogue qui est la trouvaille du roman.

Le harpeur est donc resté dans l'île, pour faire aux pèlerins les honneurs du double tombeau ; tous les jours, une fille du pays porte la pitance au solitaire. Un frère du couvent, plus casuiste que les autres, prend ombrage de cette habitude : il craint, pour l'honneur de la maison, les commérages des mauvaises langues. Bref, il n'a de cesse qu'il n'ait fait taire les médisances en mariant l'ermite à la jeunesse de Biddy Lorne. Le piquant de l'affaire est que le vieux musicien n'a jamais connu de femme : après avoir accompagné sur la harpe tant d'amoureuses paroles, il ignore encore à son âge ce que c'est que l'amour. Et voilà qu'il lui prend maintenant une grande passion de ne pas mourir sans savoir ce qui met dans le cœur des hommes tant de tourments et de désir : après de longs combats et de longues hésitations, il décide la bonne Biddy à consentir à son caprice et à se montrer telle que Dieu l'a faite et telle que notre mère Ève dans le jardin du Paradis. « A présent, dit le vieillard, je puis mourir : j'ai admiré l'ouvrage du Créateur. » Il expire dans ce dernier regard, les yeux fixés sur la beauté : la beauté lui ferme les yeux.

Telle est la fin du vieux harpeur, et je pense qu'en l'écrivant le grand artiste nous livre son secret. Dans une lettre qu'il me fait l'honneur de m'adresser, je trouve ces vers :

> Je suis O'Dorachy, harpiste (prénom Teague) :
> Ma harpe sur le dos, je marche sans fatigue.

« Il n'a plus beaucoup de voix, disent dans le roman des enfants qui viennent de l'entendre, mais c'est encore un bon maître. » Le lecteur ne conviendra pas que le don ait faibli, mais jamais le talent et l'art n'ont paru plus consommés. Le vieux maître n'a pas cessé de nous faire de beaux contes : puisse-t-il bien longtemps encore faire sonner la harpe d'Erin et nous dire, étranger aux vaines querelles des hommes, « ce que le jet d'eau solitaire murmure au clair de lune ».

LOUIS GILLET.

REVUE LITTÉRAIRE

EUGÉNIE DE GUÉRIN

Non, décidément, ce n'était pas une « sœur de grand homme », Maurice de Guérin n'ayant été qu'un de ces demi-génies incomplets qui, même quand ils vivent longtemps, ne semblent pas prédestinés aux vrais chefs-d'œuvre. Mais elle est aussi intéressante, aussi attachante que les sœurs de grands hommes les plus incontestés. On a tout profit, littéraire et moral, à la mieux connaître. Et Sainte-Beuve, qui a plus d'une fois parlé d'elle, n'a pas eu tort de déclarer, dès son premier article sur elle, qu'elle était « en tout digne de son frère par l'imagination comme par le cœur ».

Quand Sainte-Beuve s'exprimait ainsi, en 1856, Eugénie de Guérin n'était encore connue que d'un très petit cercle d'amis intimes. Le grand public ne connaissait que Maurice, qui lui avait été révélé, quinze ans auparavant, on sait avec quel éclat, par la publication du *Centaure* dans la *Revue* et l'enthousiaste article de George Sand. Ce fut un délicat article de Sainte-Beuve au *Moniteur* qui lui apprit tout à la fois l'existence, la mort, l'âme et le talent d'Eugénie : l'avisé critique avait eu entre les mains un petit volume de *Reliquiæ*, préparé par les soins de Barbey d'Aurevilly et de Trébutien, mais tiré à un petit nombre d'exemplaires et non mis dans le commerce ; il s'empressa de « sonner le coup de cloche », comme il aimait à dire.

Mis en goût par cet article, le public, quelques années plus tard, en 1862, accueillit avec une extrême faveur le volume plus complet où Trébutien, après avoir publié les œuvres de Maurice, se décidait enfin à nous donner les *Journal, Lettres et fragments* d'Eugénie de

Guérin. Ce fut l'un des plus vifs succès de librairie du siècle dernier. Huit éditions furent épuisées en seize mois; et des articles de Sainte-Beuve, d'Émile Montégut, de Lamartine vinrent consacrer cette gloire posthume.

De nouveaux documents affluèrent : il fallut dédoubler le volume primitif, séparer les *Lettres* du *Journal et fragments*. Sous cette forme nouvelle, les œuvres de celle qu'un Anglais a appelée « l'Antigone de la France » ont connu un succès qui ne s'est jamais démenti, et qui même semble avoir singulièrement dépassé celui des reliques fraternelles, — cinquante-huit éditions du *Journal* et quarante-trois des *Lettres*, contre vingt-sept éditions des œuvres de Maurice. — Sainte-Beuve encore et Matthew Arnold, Camille Selden, Villemain, Scherer ont, à propos de ces publications, écrit sur « la vierge du Cayla » des pages émues et pénétrantes. Plus près de nous, Mme Lucie Félix-Faure Goyau, Anatole Le Braz, André Beaunier, M. Edmond Pilon, M. Armand Praviel, M. Géniaux lui ont rendu finement et respectueusement hommage. Elle est devenue, la sainte fille, l'un des types les plus touchants de l'amour fraternel et comme un symbole, infiniment vénérable, de la Française d'autrefois. Et quand, en 1912, lors de l'inauguration d'un double médaillon au petit cimetière d'Andillac, une fête intime réunit sous les ombrages du Cayla quatre cents « guériniens », on put se rendre compte que le culte et le souvenir d'Eugénie de Guérin étaient restés très vivants dans un grand nombre d'âmes.

Depuis une quinzaine d'années d'ailleurs, diverses publications se sont produites qui complètent et précisent l'image que nous nous formions jusqu'alors de cette sœur admirable et douloureuse. D'abord, la collection de ses œuvres s'est enrichie de précieux apports. M. de Colleville a retrouvé et publié un cahier inédit du *Journal* qui avait été confié par Eugénie à Mme de Maistre « avec prière instante de ne jamais s'en dessaisir ». Un peu plus tard, François Laurentie publiait dans *le Correspondant* les lettres à Philibert de Roquefeuil. Enfin, tout récemment, M. l'abbé Barthès a édité et excellemment commenté, en deux gros volumes, les lettres à Louise de Bayne, dont Trébutien n'avait donné que des extraits : près de deux cents lettres inédites nous sont ainsi léguées, qui enrichissent de quelques nuances nouvelles la biographie morale de notre héroïne. Il est à croire qu'on en retrouvera d'autres encore. Souhaitons-le à ses futurs biographes : certaines figures du passé ne sauraient être trop largement éclairées.

En attendant, on peut également mettre à profit un certain nombre de documents et d'études qui, à des titres divers, intéressent Eugénie de Guérin. Les *Memoranda* de Barbey d'Aurevilly, ses *Lettres à Trébutien*, ses *Lettres intimes*, sont un témoignage que l'on peut assurément discuter, mais que l'on ne saurait négliger. Il y a aussi beaucoup à puiser dans le livre, parfois un peu excessif, mais très documenté, que M. Abel Lefranc a consacré à *Maurice de Guérin*. Sur Maurice et sur sa sœur, M. Ernest Zyromski a écrit deux volumes chaleureux, pénétrants, et que l'on goûterait peut-être davantage, si la forme n'en était pas un peu bien abstraite et même nébuleuse. Enfin, dans une intéressante collection de *Cahiers féminins*, une romancière, à qui l'on vient de décerner le prix de Littérature spiritualiste, Mlle Geneviève Duhamelet, a publié récemment, sur *la Vie et la mort d'Eugénie de Guérin*, un livre charmant et vivant, très bien informé d'ailleurs, et qui n'a peut-être d'autre défaut que de trahir trop souvent dans la forme l'art et les habitudes du romancier (1).

En utilisant toutes ces publications, on voudrait tenter ici un rapide crayon de celle dont un critique anglais a pu dire qu'elle était « l'une des âmes les plus pures et les plus saintes qui aient jamais existé sur la terre ».

*
* *

A quelques kilomètres de Gaillac, dans le Tarn, au sommet d'un aimable coteau, s'élève le vieux manoir du Cayla. Simple gentilhommière un peu rustique, « grande bâtisse carrée, au toit de tuiles rouges, aux larges fenêtres anciennes dont certaines ont conservé leur croi-

(1) Eugénie de Guérin, *Lettres à Louise de Bayne* (1830-1847), textes inédits publiés par M. l'abbé Émile Barthès, 2 vol. in-8, 1924-1925, Gabalda; — Geneviève Duhamelet, *la Vie et la Mort d'Eugénie de Guérin*, 1 vol. in-16, Bloud, 1925. — Cf. *Lettres d'Eugénie de Guérin*, publiées avec l'assentiment de sa famille, par G. Trébutien, 43e édition, 1 vol. in-16, Gabalda, 1923; — Eugénie de Guérin, *Journal et fragments*, 58e édition, 1 vol. in-16, Gabalda, 1925; — François Laurentie, *Lettres inédites d'Eugénie de Guérin à M. Philibert de Roquefeuil* (*Correspondant*, 25 juillet 1912); — Comte de Colleville, *Un cahier inédit du Journal d'Eugénie de Guérin*, 1 vol. pet. in-16, Mercure de France, 1911; — Maurice de Guérin, *Journal, Lettres et Poèmes*, 1 vol. in-12, 27e édition, Gabalda, 1922; — *Lettres à Barbey d'Aurevilly*, Paris, 1908; — Barbey d'Aurevilly, *Memoranda* (1836-1839), 2 vol., Paris, 1900; — *Lettres à Trébutien*, 2 vol. in-8, Blaizot, 1908; — Abel Lefranc, *Maurice de Guérin*, d'après des documents inédits, 1 vol. in-8, Champion, 1910; — Ernest Zyromski, *Maurice de Guérin; Eugénie de Guérin*, 2 vol. in-16; Armand Colin, 1921.

sillon de pierre de jadis », et qui rappelle beaucoup plus la paisible demeure de Milly que l'âpre donjon de Combourg. C'est là que naquit, le 29 janvier 1805, Eugénie-Henriette-Augustine de Guérin. Elle était la seconde de quatre enfants. D'une ancienne et noble famille que la Révolution avait fort éprouvée, M. de Guérin vivait assez pauvrement sur ses terres. Instruits et distingués, les parents se firent les premiers éducateurs de leurs enfants : l'aîné, Erembert, était un fils ; à Eugénie avait succédé une fille, Marie ; Maurice, de cinq ans plus jeune qu'Eugénie, était le dernier. Atteinte du terrible mal qu'elle devait transmettre à deux de ses enfants, Mme de Guérin mourait de consomption en 1819 : Eugénie n'avait que quatorze ans ; elle allait remplacer dans la maison désolée, auprès de son père et de son jeune frère, la pieuse et tendre mère disparue.

Très pieuse elle aussi, d'une piété ardente et un peu exaltée, ainsi qu'en témoignent les mystiques « résolutions » qu'elle rédigeait au moment de sa première communion, elle s'était très vite attachée au petit Maurice, enfant fragile, précoce et rêveur, qu'elle avait si souvent bercé sur ses genoux. La mère avait vu les commencements de cette commune tendresse fraternelle et en avait manifesté une grande joie. Les deux enfants étaient tout l'un pour l'autre : ils se ressemblaient par l'imagination et par le cœur, et leurs âmes rendaient pour ainsi dire le même son. Tous deux poètes, — Eugénie faisait des vers, — tous deux sensibles aux spectacles et aux « bruits de la nature » que Maurice s'exerçait à rendre, ils étaient tous deux d'une insigne piété : Maurice songeait à se faire prêtre et il improvisait en plein air, devant ses sœurs prises comme auditrices, d'éloquents discours religieux. A seize ans, Eugénie découvrait Lamartine, « le cher poète » qu'elle mettait au-dessus de tous les autres. Ce furent « des ravissements, des extases », une impression ineffaçable, et qui sans doute fut partagée par Maurice. En vertu de toute sorte de « correspondances » secrètes, la poésie lamartinienne ne pouvait manquer d'éveiller au Cayla de vibrants échos.

A onze ans, on mit Maurice au petit séminaire de Toulouse, et alors commence entre le frère et la sœur aînée une tendre et intime correspondance qui ne devait cesser qu'avec la mort du premier. Deux ans plus tard, on l'envoya achever ses études au collège Stanislas : les voyages alors étaient longs, difficiles, coûteux : il resta cinq ans sans revenir au Cayla. De cette époque date la très profonde amitié qui allait l'unir à Barbey d'Aurevilly, son condisciple. Entre temps, ses idées s'étaient modifiées : sans s'affranchir

des croyances et des habitudes religieuses, il avait renoncé à l'état ecclésiastique. La littérature, la poésie l'attiraient; une mélancolie profonde, en partie native, en partie inspirée par les lectures romantiques, perçait dans ses propos et dans ses attitudes; il continuait à aimer passionnément la nature. Eugénie était la confidente préférée de ces dispositions d'âme et elle les comprenait à merveille.

Quand, au mois d'août 1829, Maurice revint passer ses premières vacances au Cayla, elle avait vingt-quatre ans. Elle n'avait pas la beauté en partage : le portrait qu'on a d'elle laisse tout au plus pressentir, dans l'expression des yeux, dans le pli de la lèvre, la grâce rêveuse, la bonté, la finesse avenante qui étaient comme le discret parfum de son âme ; dans cette figure anguleuse, dans ces bandeaux plats, dans cette toute simple robe provinciale, — celle peut-être qu'elle vient de laver au ruisseau, — on ne devinerait guère l'auteur de tant de pages délicates et charmantes. « Moi qui ne suis pas jolie, disait-elle, je ne puis pas vouloir être laide. » « Quand j'étais enfant, avouait-elle encore, j'aurais voulu être belle; je ne rêvais que beauté, parce que, me disais-je, maman m'aurait aimée davantage. Grâce à Dieu, cet enfantillage a passé, et je n'envie d'autre beauté que celle de l'âme. » Et elle en vint à pouvoir dire avec sincérité : « J'aime toutes les amies plus jolies que moi. »

Cette « pâle et frêle fille, peu faite au monde, plus réfléchie que causeuse, toute retirée en son cœur », comme elle se dépeint elle-même, n'a-t-elle jamais formé le rêve, si naturel, d'avoir un foyer à elle, un mari, des enfants? Et ce rêve ne s'est-il jamais précisé? Le *Journal* et les *Lettres* sont muets là-dessus; mais pourtant, à certains mots qu'elle laisse échapper, il semble bien qu'on puisse se poser la question. Ce qui est plus certain encore, c'est que, à plus d'une reprise, le cloître l'a très sérieusement tentée (1). Mais elle avait « la rage de vouloir être utile, de se dévouer à quelqu'un ou à quelque chose », et elle n'avait pu se résoudre à abandonner « son saint papa » qui l'adorait, et surtout son frère qui « lui disait de ne pas le quitter ». Cette double vocation refoulée n'a laissé dans son âme aucune trace d'amertume ou d'aigreur; elle a consommé en souriant son sacrifice; elle a accepté avec une sérénité joyeuse la destinée que lui impo-

(1) Il semble qu'en particulier l'ordre fondé par une compatriote, Émilie de Vialar, les religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition, aurait eu toutes ses préférences; elle en parle souvent dans ses lettres à Louise de Bayne. « Qui sait si un jour je n'en ferai pas partie? » écrivait-elle. Voyez là-dessus *Une vierge française : Emilie de Vialar, fondatrice des religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition*, par l'abbé Louis Picard; éditions de la Bonne Presse, 1925.

saient les circonstances et sa haute conception du devoir. Ses aspirations maternelles et religieuses se sont fondues, transposées dans sa tendresse fraternelle. Elle a vécu presque uniquement pour Maurice et pour sauver l'âme de Maurice. « J'avais tout mis en toi, écrivait-elle après sa mort, comme une mère à son fils ; *j'étais moins sœur que mère.* » Une mère assurément n'aurait pas veillé sur son enfant avec une sollicitude plus attentive.

*
* *

En octobre 1829, Maurice repartait pour Paris, afin d'y commencer sa vie d'étudiant en droit et d'apprenti écrivain : il donne des répétitions pour vivre, assiste aux journées de juillet, qui effrayèrent beaucoup les paisibles et très légitimistes habitants du Cayla, prend fait et cause pour Lamennais et pour le mouvement de *l'Avenir*, et s'ouvre même une petite revue. L'avenir semble lui sourire un peu, et il se laisse aller à caresser un rêve qui sera l'origine de sa première déception sentimentale.

Eugénie avait une amie très intime, de sept ans plus jeune qu'elle, Louise de Bayne, dont le père, sous-préfet de Gaillac, avait donné sa démission en 1830 et était venu, avec les siens, s'enfermer dans son château de Rayssac, à l'extrémité d'un petit village montagneux du Castrais. « Une tête vive, un visage ovale, un air malin », voilà comme Eugénie nous peint cette amie de jeunesse qui, n'ayant pas de mère, se confie à elle et se laisse même un peu diriger par elle à la manière d'une sœur cadette et aimablement espiègle. « Tout est chez vous de la trempe du feu », lui disait Eugénie. Maurice avait remarqué cette « âme ardente, passionnée, capricieuse, sévignéenne » : une idylle s'ébaucha, qu'Eugénie favorisa discrètement, mais de tout son pouvoir. Finalement, on fit entendre au jeune homme que sa demande ne serait pas agréée : on donna pour prétexte que Louise de Bayne « aimait le monde », « qu'elle ne s'établirait jamais à la campagne » : les vraies raisons furent probablement la santé, déjà chancelante, et la situation très incertaine du prétendant. Ce refus, auquel Maurice fut très sensible, n'altéra du reste en rien les rapports des deux amies : la correspondance entre elles reprit de plus belle, et les lettres d'Eugénie, parfois un peu longues pour notre goût, — mais elles ne nous étaient pas destinées, — sont parmi les plus vives et les plus charmantes qu'elle ait écrites.

Dans sa terre de La Chênaie, Lamennais avait formé autour de lui une sorte de congrégation mi-ecclésiastique, mi-laïque, qu'il dressait

sous sa direction à la prière et au travail. Sollicité depuis plusieurs mois par des amis de se joindre à ce petit groupe, Maurice de Guérin, fort approuvé par tous les siens, se décida, en décembre 1832, à se rendre à cet appel. Ce fut là une période pleinement heureuse de sa vie. Mais quand, en septembre 1833, Lamennais, pour obéir à ses supérieurs, dut licencier ses disciples, Maurice se trouva fort désemparé. La publication des *Paroles d'un croyant* et les événements qui suivirent ont sans doute beaucoup contribué à « ébranler sa foi à l'avenir du catholicisme ». Il était de ceux dont Sainte-Beuve, s'adressant à Lamennais, a pu dire : « Combien j'ai su d'âmes espérantes que vous teniez et portiez avec vous dans votre besace de pèlerin, et qui, le sac jeté à terre, sont demeurées gisantes le long des fossés ! » La vie parisienne, d'autre part, l'avait repris dans son engrenage d'occupations et de difficultés : il court le cachet, place de loin en loin quelques articles, fait à la rencontre un peu d'enseignement, songe à l'agrégation, retrouve son ami Barbey d'Aurevilly et voit un peu le monde. En 1835, il séjourne quelque temps au château des Coques, près de Nevers, chez la sœur d'un de ses amis, Adrien de Sainte-Marie, devenue baronne de Maistre, et dont il deviendra bientôt éperdûment amoureux ; il y retourne en 1837, et c'est alors qu'il adresse à la jeune femme des lettres toutes pleines de la plus brûlante passion. Mais il est tombé à deux reprises assez gravement malade : on a, au Cayla, « des alarmes pour sa poitrine », et, au mois de juin 1837, il revient achever sa guérison au foyer.

Quelle fut sur l'âme vigilante et inquiète d'Eugénie la répercussion de ces divers événements ? Ses lettres et son journal nous le font pressentir. Maurice, qui appréciait à leur vrai prix « les talents » de sa sœur, son « génie heureux et facile », l'avait engagée, prêchant d'ailleurs d'exemple, à tenir, pour lui, un journal régulier de ses impressions, de ses pensées, des menus faits de sa vie quotidienne ; elle s'était prêtée avec complaisance à ce désir qui correspondait, chez elle, à un certain besoin d'expansion et d'extériorisation littéraire, et qui, surtout, lui suggérait un moyen de prolonger et d'étendre l'action de sa correspondance et de rester en étroite communion d'idées et de sentiments avec ce frère si tendrement aimé. Commencé, semble-t-il, en 1833 ou 1834, ce *Memorandum* a été rédigé, avec quelques interruptions, jusqu'en 1841. « C'est l'imprimerie cachée de mon âme qui se fait sur ce cahier », disait-elle joliment, et l'on y peut suivre, en effet, mieux que dans ses lettres, trop éparses, tous les remous de sa vie intérieure.

Elle est tout d'abord très éprise de Lamennais, qu'on lit en famille « trois soirs de la semaine ». « Qu'il est admirable, ce Lamennais ! s'écrie-t-elle. Son génie, ses doctrines éblouissent trop d'abord pour qu'on les puisse bien voir. » Et elle donnerait Walter Scott « tout entier », qu'elle aime bien pourtant, « pour une page » de lui. Puis, dans sa scrupuleuse et sévère orthodoxie, elle s'inquiète : elle craint que Maurice ne « soit sous l'influence de ce génie dévoyé », ne le suive dans sa défection. « Mon ami, dit-elle, je voudrais bien te voir prier comme un bon enfant de Dieu. Que t'en coûterait-il, ton âme est naturellement aimante, et la prière, qu'est-ce autre chose que l'amour, un amour qui se répand de l'âme au dehors, comme l'eau sort de la fontaine ? » Au fond, bien différente en cela d'Henriette Renan, elle regrette que son frère ne se fasse pas prêtre. En tout cas, le salut de l'âme fraternelle reste sa grande préoccupation. Elle sent, par des réticences ou des aveux de Maurice, par une lettre d'un ami de Bretagne, Hippolyte de la Morvonnais, que le pieux enfant de jadis s'éloigne de sa propre foi ; elle souffre, et elle se désole ; et, discrètement, avec un admirable tact féminin, rien qu'en le prenant comme confident de sa vie spirituelle, elle s'efforce d'entretenir autour de lui une sorte d'atmosphère religieuse. Elle comprend d'instinct que la meilleure et la plus efficace des apologétiques, c'est le spectacle et le contact d'une âme chrétienne. Ce spectacle, chaque page de son *Journal* le donnera à son frère : et de son innocente stratégie elle recueillera un jour le bénéfice.

A-t-elle également connu, ou tout au moins soupçonné la grande passion qui a traversé la vie de Maurice et peut-être ébranlé son fragile organisme ? A lire le *Journal* et les lettres, — qui du reste ont probablement des lacunes, — on pourrait croire qu'elle n'a rien su de ce drame intime. Pourtant, si elle l'avait complètement ignoré, il semble qu'on ne s'expliquerait guère certaines de ses attitudes ultérieures. D'autre part, n'y a-t-il pas comme un aveu discret dans ces quelques lignes du *Journal* relatives à Maurice : « Ses erreurs étaient passées, *ses illusions de cœur* évanouies ; par besoin, par goût primitif, il se ralliait à des sentiments de bon ordre. *Je savais tout*, je suivais ses pas : *Du cercle de feu des passions* (*bien court pour lui*), je l'ai vu passer dans celui de la vie chrétienne. » Oui, décidément, je crois qu'elle « savait tout ». Et telle que nous la connaissons, la pure et pieuse fille, elle a dû profondément souffrir de cette passion partagée, probablement platonique, mais condamnable et sans issue.

Tout d'ailleurs semblait se conjurer pour augmenter les angoisses de la pauvre Eugénie. A peine arrivé au Cayla, après cinq ans d'absence, Maurice retombait malade : « La fièvre et la toux allaient leur train et faisaient un ravage affreux sur cette pauvre figure. » « Mille idées désolantes » assiégeaient la sœur éplorée. Enfin, un mieux sensible s'étant produit, on put croire la guérison assurée et édifier des rêves d'avenir. Un projet avait été ébauché qui, tout de suite, avait eu l'enthousiaste approbation d'Eugénie : sans doute elle y voyait, ainsi que Maurice et Mme de Maistre elle-même, une diversion salutaire au grand amour à demi coupable qui s'était allumé dans l'âme maladive et ardente du poète du *Centaure*. A Paris, Maurice avait connu la sœur d'un de ses jeunes élèves, Caroline de Gervain, qui, née à Batavia, vivait en France avec son frère et une tante. Celle-ci songeait à marier sa nièce : Maurice parut un excellent parti, et des pourparlers s'engagèrent; il fut convenu que les deux « Indiennes » viendraient passer quelques semaines d'été au Cayla. La réunion put avoir lieu, et Eugénie fit ainsi la connaissance de sa future belle-sœur, qui lui parut charmante, « si jolie, si svelte, si gracieuse, si pleine de talents et de qualités ».

A la fin de janvier 1838, Maurice, rétabli, retournait à Paris, et son mariage était fixé pour le mois de novembre. Eugénie devait y assister. Mais en mars, il retombe malade, et, de nouveau, elle s'alarme : « Mon pauvre Maurice, écrit-elle dans son *Journal*, faut-il être aussi loin de toi, ne pouvoir plus ni te voir, ni t'entendre, ni te donner des soins! C'est à présent que je voudrais être à Paris, avoir une chambre à côté de la tienne comme ici, pour t'entendre respirer, dormir, tousser. Oh! tout cela, je l'entends à travers deux cents lieues! Oh! distances! distances! Je souffre bien, mais Dieu le veut et me fait ainsi payer mon affection fraternelle. Nul bonheur sans amertume, ni même sans sacrifice. » Mais la santé de l'âme l'inquiète plus encore que celle du corps : « *Je te crois malheureux dans ton bonheur apparent*, et que c'est la cause de ta maladie. La plupart des maux viennent de l'âme; la tienne, pauvre ami, est si malade, si malade! Je sais bien ce qui pourrait la soulager, tu me comprends : c'est de la faire redevenir chrétienne, de la mettre en rapport avec Dieu par l'accomplissement des devoirs religieux, de la faire vivre de la foi, de l'établir enfin dans un état conforme à sa nature. » Se doutait-elle, la pieuse Eugénie, que la folle passion n'était pas éteinte, et que le pauvre Maurice allait au mariage avec un autre amour au cœur?

Quelques semaines se passent et la chère santé ébranlée semble

encore une fois se rétablir ; on renaît à l'espoir. Eugénie est entrée en relations avec Mme de Maistre, une malade elle aussi de corps et d'âme, pour laquelle elle se prend tout de suite d'une vive et quasi fraternelle affection. De ce côté aussi, il y a une guérison morale à opérer, une âme, que son frère lui a peut-être confiée, à pacifier, à faire rentrer dans l'ordre et dans la vraie vie chrétienne ; et, comme « son cœur va tout naturellement vers ceux qui pleurent », elle se dévoue à cette œuvre avec sa ferveur habituelle ; elle écrit à sa nouvelle amie de charmantes lettres de direction ; et l'on admire combien cette « fille des champs », qui n'a guère vu le monde, et dont l'expérience semble si limitée, mais qui a tant prié, tant médité, et si profondément vécu par le cœur, sait mettre de sagesse souriante et parfois profonde, et l'on serait tenté de dire de maternelle délicatesse dans les conseils qui lui sont demandés et qu'elle donne libéralement. Eugénie est née directrice de conscience. Là est sa pente invincible, son génie secret. Et cette directrice de conscience, qui a, comme il est naturel, pour saint François de Sales une prédilection particulière, se révélait à ses « dirigées » tout à la fois si modeste, si indulgente et si experte, qu'elle leur inspirait une infinie confiance. « Vous m'avez été plus douce que vous-même », lui écrivait un jour Mme de Maistre. Mot exquis, et qui peint tout entière la délicieuse châtelaine du Cayla.

Enfin, au mois d'octobre 1838, la voici à Paris. Grand voyage pour une provinciale qui, à trente-trois ans, n'a jamais dépassé Albi, et qui, hier encore, filait sa quenouille, — une quenouille qu'elle emporte dans ses bagages. Mais elle n'est point trop dépaysée. « On admire, dit-elle, mais rien n'étonne. » Elle voit Barbey d'Aurevilly, qui a tracé d'elle, à ce propos, un portrait un peu bien romantique, et qu'elle définit : « un beau palais dans lequel il y a un labyrinthe. » Elle visite musées, palais et églises, observe choses et gens, et les juge avec finesse. « Le bien et le mal, écrit-elle, s'y trouvent dans leur suprême expression ; c'est Babylone et Jérusalem tout à la fois. » Mais, à la veille du mariage, Maurice est repris de son mal, et Eugénie est ressaisie de ses sombres appréhensions. « Mon Dieu, écrit-elle à son amie Louise de Bayne, que je vois de deuil dans cette noce ! Je ne m'ouvre de cela qu'à vous ; mais des craintes, des pressentiments bien noirs me désolent. » L'alerte passée, on oublie ces impressions funèbres, et comme, sous son influence évidemment, Maurice revient aux pratiques religieuses, la sœur aînée est toute à la joie : « Penser que tu vas te confesser, écrit-elle, remettre

ton âme dans l'ordre, dans la vie chrétienne et dans le chemin du ciel, c'est la suprême félicité, une impression de foi sur le cœur qui en fait jaillir des cantiques, des *Magnificats* intérieurs. »

Hélas! la joie devait peu durer. Eugénie avait fait le rêve imprudent de « finir sa vie » auprès de son frère. Le mariage accompli, elle reconnut que ce rêve était irréalisable, et pour calmer la jalousie trop naturelle de sa jeune belle-sœur, elle crut devoir reparler de sa vocation religieuse. Douloureux malentendus des cœurs! Non sans larmes, la pauvre fille accepta ce nouveau sacrifice, la perspective d'aller vieillir dans un couvent et, comme elle le disait, « de voir *décharmer* tout son avenir ». En attendant, elle juge plus sage de s'éloigner et d'aller passer quelques semaines aux Coques, auprès de son amie Mme de Maistre, qui la réclame depuis si longtemps. Journées d'ardente intimité, de découverte mutuelle, d'inoubliables confidences. Puis Eugénie repart pour Paris avec la baronne. La situation morale ne s'est pas modifiée ; on observe, on épie jalousement les paroles et les gestes du frère et de la sœur; la tante, qui semble avoir été une personne assez vulgaire, au lieu d'apaiser la jeune femme, l'excite contre sa belle-sœur : « Je ne sais, soupire celle-ci, quand, un jour, Caro finira par me permettre de t'aimer. » Pour comble de misère, Maurice, que ces scènes exaspèrent, et qu'on accuse de « froideur », — une froideur trop réelle, car il n'a pour sa femme qu'une « affection raisonnée », « fraternelle », sans « un atome d'amour », — Maurice subit un nouvel assaut de son mal inexorable. « Nuit sans sommeil, note la pauvre Eugénie, inquiétude sur toi, pauvre poitrine qui s'est rouverte. Du sang, encore du sang vomi! Martyre de voir cela... Quelles transes sous mes rideaux, quels rêves noirs! la moindre alarme me mène à la mort, et toute la nuit, j'ai vu un cercueil... Jeté mon drap sur la tête et me suis mise à prier Dieu! »

L'âme pleine des plus tristes pressentiments, désolée de se sentir « une pomme de discorde », Eugénie se laisse emmener aux Coques par la famille de Maistre, « y trouvant le plaisir de lui faire plaisir », sans être trop éloignée de son frère. « Les médecins ont déclaré qu'il était dans un état fort grave », et ont prescrit le retour dans le Midi. Dès que l'état du malade le permet, on se met en route; le frère et la sœur se rejoignent à Tours, et le 8 juillet 1839, après un long et pénible voyage, on arrive au Cayla. Le 19, entouré des siens, « collant ses lèvres à une croix que lui présentait sa femme », Maurice expirait.

* * *

Je ne sais rien de plus touchant, — non, pas même les admirables vers de Victor Hugo sur la mort de sa fille, — que les pages du *Journal* où Eugénie de Guérin a enseveli sa douleur. Ici, aucune rhétorique. Dans ces mots entrecoupés, dans ces rappels de tendres souvenirs, dans ces détails familiers, dans cette détresse qui peu à peu s'apaise et se convertit en chrétienne résignation, dans cette sorte de conversation posthume avec le cher disparu, c'est l'âme toute nue qui se livre et qui s'épanche, une âme profonde et sainte, et qui, parfois, trouve pour s'exprimer des accents dignes de Pascal :

O mon ami, Maurice, Maurice, es-tu loin de moi, m'entends-tu? Qu'est-ce que les lieux où tu es maintenant ?... Quelquefois larmes à torrents, puis l'âme sèche. Est-ce que je ne le regretterais pas ? Toute ma vie sera de deuil, le *cœur veuf*, sans intime union... Toujours larmes et regrets. Cela ne passe pas, au contraire : *les douleurs profondes sont comme la mer*, avancent, creusent toujours davantage. Huit soirs ce soir que tu reposes là-bas, à Andillac, dans ton lit de terre. O Dieu, mon Dieu! consolez-moi ! Faites-moi voir et espérer au delà de la tombe, plus haut que n'est tombé ce corps. Le ciel, le ciel! oh ! que mon âme monte au ciel!

... Ta berceuse est venue, la pauvre femme, toute larmes, et portant gâteaux et figues que tu aurais mangés. Quel chagrin m'ont donné ces figues!... Et le ciel si beau, et les cigales, le bruit des champs, la cadence des fléaux sur l'aire, *tout cela qui te charmerait* me désole. Dans tout je vois la mort. Cette femme, cette berceuse qui t'a veillé et tenu un an malade sur ses genoux, m'a porté plus de douleur que n'eût fait un drap mortuaire.

... Mon âme vit dans un cercueil. Oh! oui, enterrée, ensevelie en toi, mon ami; de même que je vivais en ta vie, je suis morte en ta mort. Morte à tout bonheur, à toute espérance ici-bas... je suis triste à la mort. *Je voudrais te voir*. Je prie Dieu à tout moment de me faire cette grâce... Mon Dieu, que le silence m'effraye à présent! pardonnez-moi tout ce qui me fait peur. L'âme qui vous est unie, qu'a-t-elle à craindre?... Divin repos qui me manque ! Que vais-je chercher dans les créatures?... *Me faire un oreiller d'une poitrine humaine, hélas! j'ai vu comme la mort nous l'ôte. Plutôt m'appuyer, Jésus, sur votre couronne d'épines.*

Elle a bien raison d'aimer ces pages, « comme on aime une boîte funèbre, un reliquaire où se trouve un cœur mort, tout embaumé de sainteté et d'amour » ; et voilà que, sans y songer, elle a donné, de son *Journal*, la meilleure et la plus juste définition.

Mais, comme elle l'a si bien dit elle-même, « les chagrins ne dispensent pas des devoirs ». « Sans son père », sous le premier coup de la douleur, elle se serait volontiers faite sœur de charité en Algérie. Mais elle se sentait utile au foyer paternel. Sans doute sa sœur Marie, « notre Marthe », disait-elle, toujours dévouée et oublieuse d'elle-même, « s'occupait de beaucoup de choses dans la maison, lui laissant la part du repos ». Il arrivait pourtant assez souvent à Eugénie de vaquer aux soins domestiques, et son *Journal* et ses lettres nous donnent à ce sujet de fort savoureux détails. « Naturellement, avouait-elle, je ne me plais pas en choses de maison et gouvernement de femmes. Volontiers je le laisse à d'autres; mais si la charge m'en vient, je m'en acquitte de bon cœur, sans y trouver de répugnance. » Et puis, la mort prématurée de Maurice ne l'a-t-elle pas comme investie d'une sorte de mission sacrée? D'abord, elle a des inquiétudes touchant sa destinée spirituelle : « Oh! il y a trois ans qui m'affligent; je voudrais les effacer de mes larmes. » Elle qui « souffrirait le martyre pour mériter le ciel » à une âme aimée, il faut qu'elle souffre, et qu'elle prie, et qu'elle mérite, pour « racheter », pour « soulager » et pour « sauver » l'âme de ce « fils de son cœur ». D'autre part, cet être « jeune, intelligent, aimable, sensibilisant tout ce qui l'approchait », il faut que son nom survive dans la mémoire des hommes : à sa sœur il appartiendra de recueillir ses nobles reliques et de les produire au dehors. Hélas! elle mourra sans avoir vu le monument qu'elle avait rêvé de voir édifier. Du moins la publication du *Centaure*, même avec les commentaires un peu tendancieux de George Sand, lui sera un avant-goût de cette gloire posthume.

Enfin, Maurice lui a laissé des amis à aimer, à éclairer, à diriger : au premier rang, Barbey d'Aurevilly et Mme de Maistre. « Mon cher Maurice, dit-elle, tout ce que tu as aimé m'est cher, me semble une portion de toi-même. Frère et sœur nous serons avec M. d'Aurevilly; il se dit mon frère. » Et c'est surtout pour lui qu'elle tiendra son *Journal*; elle lui écrit de longues lettres que nous n'avons pas; elle essaie en un mot de jouer auprès de lui le rôle qu'elle jouait auprès de Maurice. Après s'être prêté à ce jeu, il ne semble pas que le héros du dandysme se soit montré entièrement digne de cette candide confiance.

Quant à Mme de Maistre, si Eugénie avait pu avoir quelques illusions sur les sentiments qu'elle éprouvait à l'égard de Maurice, elle les aurait perdues en recevant la lettre farouchement exaltée que lui écrivait son amie au lendemain de la mort : « *Cet amour que je croyais*

éteint, et que la mort qui brise et détruit tout a ranimé *plus violent que jamais*, ce cœur si souffrant depuis deux ans, dont les palpitations semblent à tout moment devoir le briser, tout cet ensemble si douloureux, comment le supporterai-je sans vous?... Il me prend par moments des rages! Je cours m'enfermer dans ma chambre et là, comme une insensée, je crie : Je veux le voir! je veux le voir! » Ce qu'Eugénie répondit à cette lettre, nous ne le savons pas. Mais elle dut se promettre de tout mettre en œuvre pour tâcher d'apaiser et de guérir la malheureuse. Et, un peu plus d'un an après la mort de Maurice, elle partait pour Nevers : « Une âme m'attend, disait-elle, une âme que Dieu m'a donnée, un trésor à lui conserver. »

A Nevers, dans le vieil hôtel de ses parents, Mme de Maistre, en pleine crise de maladie, accueille sa compatissante amie avec une joie sans mélange. Les bons soins d'Eugénie, surtout peut-être sa bonté, le charme délicat et réconfortant de son contact opèrent peu à peu une demi-résurrection, et vers le milieu de janvier 1841, Mme de Maistre se sent assez forte pour retourner à Paris. Là Eugénie reverra sa belle-sœur Caroline et, d'accord avec Barbey d'Aurevilly, s'occupera des publications de son frère. Elle y verra aussi Lacordaire à qui elle « trouve le front inspiré et resplendissant de saint Dominique », et beaucoup d'autres personnes. La santé revenant avec les beaux jours, la vie chez les de Maistre redevient plus agitée et plus bruyante. Pour la première fois, Eugénie va faire connaissance avec le vrai monde.

Parmi ceux qui fréquentent le salon de Mme de Maistre, toutes ses préférences vont, en souvenir de Maurice, à Barbey d'Aurevilly. Dans sa virginale candeur, commit-elle quelque imprudence? Ou bien, ce qui semble le plus probable, Barbey, qui était la fatuité même et qui se croyait un bourreau des cœurs, s'est-il indiscrètement vanté dans sa *Correspondance*, et a-t-il pris pour un sentiment plus tendre la simple et confiante expression d'une affection toute fraternelle? Le fait est que l'on jasa. Une belle-sœur de Mme de Maistre, qui avait été la maîtresse de Barbey, se fit l'écho envenimé de ces bruits. De son côté, la fantasque baronne, oubliant Maurice, s'éprenait à son tour de Barbey. Et tout cet imbroglio d'intrigues, de jalousies et de rancunes aboutit à une scène violente où l' « amie martyre, dont la vie n'était qu'une longue douleur », reprochant à la pauvre Eugénie son « ingratitude » et jusqu'aux menus cadeaux qu'elle avait reçus de ses hôtes, l'accusa d'être venue pêcher un mari en eau trouble. En vain la famille essaya de réparer ces criantes injustices. Blessée au cœur,

froissée dans toutes ses générosités et toutes ses fiertés, Eugénie repartait immédiatement pour le Cayla. Là du moins, elle ne serait pas méconnue. « Que les cendres de notre cheminée ont couvert d'entretiens depuis mon retour de Paris! écrivait-elle à son amie Louise de Bayne peu après son retour. Mon père surtout n'a jamais fini de m'entendre et de me questionner, et du moment que nous sommes seuls, nous en venons à des épanchements. Ce bon père, je lui parle avec autant d'ouverture qu'à un confesseur, et il sait toute ma vie. » C'est, à ce qu'il semble, la seule allusion qu'elle ait jamais faite au drame intime dont elle avait été l'innocente et douloureuse héroïne.

Elle essayait cependant, mais, visiblement, pour les siens plus que pour elle-même, de se reprendre à la vie. « Une petite toux et une grande fatigue, ses compagnes d'habitude depuis longtemps », la minaient. Elle ne tenait plus son *Journal*. Elle avait renoncé aux vers, elle qui avait eu quelques velléités d'écrire des *Enfantines*. « J'ai renoncé à la poésie, disait-elle, parce que j'ai connu que Dieu ne demandait pas cela de moi, mais le sacrifice m'a d'autant plus coûté qu'en abandonnant la poésie, la poésie ne m'a pas abandonnée, au contraire, je n'eus jamais tant d'inspirations qu'à présent qu'il me faut les étouffer. » Et les déceptions et les chagrins se multiplient. Elle aurait voulu qu'on publiât les *Reliquiæ* de son frère : « cette œuvre achevée, disait-elle, il ne me restera plus guère rien d'attachant à faire sur la terre. » Or, Barbey, qui a tous les manuscrits de Maurice, s'enfonce dans un inexplicable silence. Caroline est repartie aux Indes, où elle se remarie. Louise de Bayne, l'amie de la première heure, se marie enfin, mais elle suit son mari en Algérie, où elle meurt au bout de quatre ans. Erembert, le frère aîné, se marie lui aussi ; mais son premier-né meurt au bout de sept mois. M. de Guérin est malade. « Voici trois ans que ses nuits se passent sans se coucher, que quelques heures, tout vêtu. De sorte que, soupire la pauvre Eugénie, de tous côtés, je ne vois que souffrances : qu'il y a longtemps qu'il en est ainsi ! »

En 1846, on l'envoie aux eaux de Cauterets. Toujours sensible aux grandes beautés naturelles, comme son bien-aimé Maurice, elle retrouve, pour distraire les siens, peut-être pour leur donner le change, un peu de sa gaieté, de sa vivacité de plume d'autrefois. « Les toilettes sont éblouissantes, note-t-elle. Les miennes, comme tu dis, sont des plus humbles, mais pas ridicules. C'est tout ce que je veux. » Et nous lui savons gré de ce dernier souci féminin.

Elle avait encore deux années à vivre. Deux années d'épuration progressive, de détachement complet, de sanctification intérieure. Elle ne quittait plus guère sa « chambrette », cette « chambrette » aimée où elle avait mis tant de son âme, où étaient éclos tant de mots charmants et profonds qu'elle avait consignés dans ses lettres et dans son *Journal*. Une belle journée du mois de mai 1848, la veille de l'Ascension, cette fête qu'elle aimait entre toutes, « la fête des âmes détachées, libres, célestes, qui se plaisent, au delà du visible où Dieu les attire », Eugénie de Guérin allait rejoindre le « grand ami perdu » qui, neuf ans auparavant, lui avait montré le chemin.

Un mot résume toute cette noble vie : c'est celui de sacrifice. S'oublier, ne jamais songer à soi, se mettre tout entier au service d'autrui, contribuer de tout son pouvoir au perfectionnement spirituel des êtres chers qui nous entourent, tel fut bien, transfiguré par le christianisme, le constant idéal de l'humble héroïne du Cayla. Ce sont là les vertus qui ont fait la grandeur de l'ancienne France. Elles n'ont point disparu de la France nouvelle; elles ont assuré d'âge en âge « la continuité de la famille et de la patrie » ; on les retrouve à l'origine de toutes les grandes œuvres, individuelles ou collectives. A tous les degrés de l'échelle sociale, on rencontre de ces âmes qui, comme Eugénie de Guérin, n'ont vécu que d'amour, d'abnégation et de dévouement. Vestales obscures et saintes, elles ont entretenu la flamme sacrée du sacrifice. Si, durant cinq années d'une guerre inexpiable, la France a fait preuve d'un héroïsme et d'une endurance dont ses ennemis ne l'auraient pas crue capable, c'est que, dans nombre de foyers français, cette flamme brûlait, inextinguible.

VICTOR GIRAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

En donnant aujourd'hui la première place aux événements de Chine et à l'étrange volte-face de la politique britannique, nous ne craignons ni d'en exagérer l'importance, ni d'en fausser les proportions. La lutte pour le Pacifique, qui, à la bien prendre, n'est pas autre chose que la rivalité des grandes puissances autour des formidables richesses latentes de la Chine, est un des soucis dominants de l'Amérique et de l'Europe, sans parler de l'Asie.

Les intérêts britanniques en Chine, et particulièrement dans cette vallée du Yang-Tse, féconde comme dix Égyptes, qui s'ouvre largement par son fleuve majestueux aux influences de la mer, sont énormes. Que la Chine se ferme aux exportations d'Angleterre, qu'elle cesse d'envoyer au Lancashire ses matières premières, et c'est, en Angleterre, après la crise du charbon, la crise des filatures et la recrudescence du chômage. Or, le nationalisme chinois qui étend sa domination sur toute la vallée moyenne du Yang-Tse, mène contre le commerce britannique une âpre campagne; il dispose d'une arme terrible, celle des peuples désarmés et des grandes collectivités rurales ou ouvrières, le boycottage (1). Organisé par les Chinois sous la direction et avec les subsides des bolchévistes russes, il met en grand péril les intérêts britanniques. D'après les chiffres publiés le 21 décembre par la Chambre de commerce de Changhaï (2), 70 pour 100 du commerce du coton est maintenant aux mains des Japonais et 25 pour 100 seulement aux mains des Anglais, alors que la proportion était, il y a deux ans, inverse. Sur 150 millions de taëls, le commerce du coton chinois,

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er mai 1909 notre article : *Une Forme nouvelle des luttes internationales : le Boycottage.*

(2) Nous les empruntons au *Bulletin de la Société d'études et d'informations économiques* du 29 décembre.

pour 1925, n'est allé à l'Angleterre que pour 36 millions. Manchester s'est émue. « L'Empire, c'est le commerce »; si le commerce périclite, c'est que la politique de l'Empire est mal conduite. C'est la Chambre de commerce de Manchester et son grand organe radical, le *Manchester Guardian*, qui ont mené la campagne d'où est sorti le mémorandum du 18 décembre. Le gouvernement conservateur a donc cédé à des influences d'opposition. L'Amirauté, de son côté, s'inquiète des unités navales qu'elle est obligée d'envoyer, en remontant le fleuve, jusqu'à Hankéou ; si large que soit le Yang-Tse, il est dangereux de risquer des vaisseaux trop avant dans les terres. Le cabinet britannique n'ignore pas que le gouvernement de Canton, transféré à Outchang, en face de Hankéou, est sous l'influence des agents russes, mais sans doute a-t-il espéré, par un coup de partie, retourner la situation et supplanter ses adversaires.

A la Conférence de Washington (fin 1921), les Anglais, pour se cramponner à la solidarité anglo-saxonne, ont dénoncé leur alliance avec le Japon. Mais les Américains, en Chine, travaillent pour leur compte : ils dépensent beaucoup d'argent pour de maigres résultats, car ils ne possèdent pas le maniement de l'homme jaune. Les Japonais, au contraire, savent, sans imposer leurs services, les insinuer au bon moment; ils sont toujours présents, prêts à toutes les besognes et à tous les rôles, disposés à épuiser les moyens diplomatiques mais aussi prêts, si leur influence en Mandchourie était menacée, à employer la manière forte. Ils ne pardonnent pas aux Anglais d'avoir méprisé leur alliance et préféré celle des Yankees; ils s'offusquent des travaux qui font de Singapour une base navale puissante. Si bien que les Anglais, en Chine, se sentent isolés, en face de la dangereuse conjonction du nationalisme chinois et du bolchévisme russe. Ils ont espéré, en jetant sur le marché une énorme surenchère, voir leurs rivaux distancés et leurs adversaires déconfits. Le coup de théâtre diplomatique du 18 décembre est donc un compromis entre la politique du cabinet conservateur qui poursuit, par le monde, la lutte contre le bolchévisme et, d'autre part, les inquiétudes commerciales de Manchester en peine de ses clients. Tranchons le mot plus simplement. Les renseignements venus d'Extrême-Orient ont fait croire aux Anglais que la victoire du nationalisme cantonais était certaine à plus ou moins brève échéance, et délibérément, le gouvernement a changé cap pour cap sa politique et cherché à mettre ses intérêts du côté où il augure que sera la victoire. Il n'a, naturellement, prévenu personne, afin de se réserver, en cas de

succès, tous les bénéfices de l'opération; les autres gouvernements se sont trouvés en présence du fait accompli. La manœuvre est bien britannique. Il est moins certain qu'elle soit très heureuse.

En Chine, la politique britannique nous a habitués à de tels revirements. Lors de la Guerre sino-japonaise de 1894-95, les Anglais, mal renseignés, étaient convaincus que la Chine aurait facilement raison de son adversaire et, avec une sereine partialité, s'ingénièrent à aider les Chinois. Mais, une fois le résultat acquis, les Japonais vainqueurs n'eurent pas d'amis plus empressés, le Foreign Office refusa de se joindre à la démarche collective de la Russie, de l'Allemagne et de la France qui apportaient au Japon « le conseil amical » de renoncer à toute conquête qui porterait atteinte au principe de l'intégrité de l'Empire chinois. Les années qui suivirent furent employées par l'Angleterre à conclure une alliance avec le Japon et à se tailler, dans l'intérieur de l'Empire, une énorme sphère d'influence qui n'engloberait rien moins que le bassin tout entier du Yang-Tse. C'est l'époque où l'amiral lord Charles Beresford publiait son livre *the Break-up of China* dont le titre suffit à révéler les tendances. Au contraire, le Japon, la France, la Russie, s'attachaient à maintenir l'unité et l'intégrité de l'Empire chinois. Ainsi la politique britannique en Extrême-Orient s'est toujours inspirée d'un empirisme exempt de scrupules dont les inspirations, à l'usage, ne se sont pas toujours révélées très heureuses.

C'est le 25 décembre que le Foreign Office a publié les deux documents, datés du 18, qui opèrent une sorte de retournement de la politique britannique à l'égard de la Chine ; l'un est le mémorandum communiqué par le chargé d'affaires d'Angleterre à Pékin aux représentants diplomatiques des puissances signataires du traité de Washington ; l'autre est un mémorandum adressé à l'ambassade des États-Unis en réponse à une communication officielle de Washington. Ces documents sont longs, assez diffus et non exempts de contradictions. Essayons d'en saisir le sens et la portée. Le point de départ, ce sont les principes définis ou confirmés à la conférence de Washington, à savoir l'intégrité et l'indépendance de la Chine. Pour aider le gouvernement de Pékin à les maintenir, il fut décidé de lui accorder certaines majorations de ses tarifs douaniers; on convint, en outre, de nommer une commission pour examiner la question des privilèges d'extra-territorialité dont bénéficient les étrangers et aboutir à la suppression des limitations inutiles de la souveraineté chinoise. Mais, depuis cette époque, la guerre civile n'a pas

cessé de désoler la Chine; le pouvoir central n'est plus qu'une ombre; les travaux des commissions ne purent donc aboutir. Les puissances se sont abstenues d'intervenir entre les factions dont l'opposition prolonge la guerre civile; mais, de plus en plus, il apparaît que le mouvement nationaliste fait des progrès et que la masse du peuple réclame l'égalité des droits parmi les autres nations. Le gouvernement britannique invite donc les puissances signataires des accords de Washington à s'unir à lui pour publier une déclaration faisant connaître leurs intentions, c'est-à-dire s'engageant à accorder la revision des traités dès que sera constitué un gouvernement investi d'une autorité suffisante pour négocier. On pourrait accorder dès maintenant à un tel gouvernement l'autonomie douanière. En attendant, on renoncerait en pratique à l'exécution des traités et on accorderait dès maintenant aux autorités chinoises la perception des surtaxes prévues à Washington, sans imposer les conditions qui en étaient la contrepartie. Une telle attitude généreuse « pourra offrir une base en vue de régulariser la situation de Canton ».

Tel est le sens général du mémorandum. Le Foreign Office ne s'est pas fait illusion sur la possibilité d'aboutir, de concert avec les signataires du traité de Washington, à une déclaration commune; s'il avait cherché ce résultat, il aurait négocié avec chacune des puissances au lieu de rendre publiques ses propositions avant même de les avoir communiquées aux gouvernements intéressés. Le cabinet britannique a usé là d'un singulier procédé. Ce qu'il a voulu, c'est faire, le premier, c'est faire, tout seul, une manifestation qui d'un coup lui concilierait les bonnes grâces des Sudistes, c'est, en un mot, faire des avances aux Cantonais. Il oubliait que les Cantonais sont sous l'emprise directe des agents russes, dont ils ne peuvent pas encore se passer, et que tout ce mouvement est spécialement dirigé contre les intérêts et l'influence britanniques en Chine et aussi aux Indes. Il est possible que la manœuvre britannique éveille, pour l'avenir, quelques sympathies parmi les nationalistes modérés qui finiront par l'emporter, mais il était à prévoir qu'elle recevrait le plus glacial accueil parmi les dirigeants actuels et que de telles avances seraient considérées comme un aveu de faiblesse. Le 20 décembre, quelques jours après le départ du ministre d'Angleterre venu conférer avec les autorités du Sud, un meeting se tenait à Hankéou pour organiser l'agitation antibritannique et le boycottage. Le camarade Borodin, — de son vrai nom Gruzenberg, juif de Lettonie, — y parla et définit les objectifs

de la révolution nationaliste : détruire la puissance anglaise et réduire son allié Chang-tso-lin. Le bureau politique de Moscou avoue avoir déjà avancé 12 millions de dollars pour l'organisation du boycottage. Le fils de Sun-yat-sen, Sun-fo, maire de Canton, adjura ses concitoyens de ne pas croire à l'amitié de la Grande-Bretagne qui a toujours été hostile à la révolution chinoise : « Il faut qu'aucun Chinois, depuis le simple *coolie* jusqu'au *comprador*, ne lui prête assistance. L'Angleterre est entrée en Chine par la force, elle a continué son action par la force; c'est contre elle que la Chine se soulève maintenant d'accord avec l'Inde, la Malaisie, Batavia. Les mesures sont prises avec ces divers pays pour un soulèvement général qui doit se terminer par la chute du roi George, lequel, avec tous les rois encore debout, ira rejoindre les empereurs de Chine emportés par la colère des travailleurs. »

Voilà des gaillards qu'il ne paraît pas très politique d'essayer d'amadouer! Quant à les séparer de la masse des Chinois patriotes, c'est une opération qui se fera d'elle-même, lorsqu'elle sera mûre ; toute initiative britannique ne peut que la retarder. Les concessions offertes par l'Angleterre ne peuvent que paraître ridicules à des gens qui se croient appelés à libérer le monde de l'impérialisme britannique. Comment d'ailleurs feraient-ils confiance à un si brusque revirement ? Ne savent-ils pas que les Anglais ont soutenu Oupei-fou? Et n'ont-ils pas vu le ministre d'Angleterre, M. Miles W. Lampson, après avoir conféré à Hankéou avec les Sudistes, se rencontrer, en revenant à Pékin, avec Chang-tso-lin ? Si le gouvernement de Londres a pu se flatter d'obtenir un succès auprès des Cantonais, la réponse de M. Eugène Chen, qui dirige les relations extérieures des Sudistes, n'a pu lui laisser aucune illusion. Parmi les puissances signataires du traité de Washington, sir Austen Chamberlain a recueilli l'adhésion de M. Vandervelde, qui paraît regretter son premier mouvement, et celle, très enveloppée de réserves, des États-Unis. M. Briand, dans sa réponse, tout en reconnaissant l'importance du mouvement nationaliste et la valeur des intérêts européens engagés en Chine, ne voit pas de raison pour se départir de l'attitude d'observation vigilante et impartiale qui a été jusqu'ici adoptée par le gouvernement français; il se refuse à toute intervention dans les affaires intérieures de la Chine, il ne lui paraît pas possible de négocier pour le moment avec l'un ou l'autre des partis en présence. Tous les partis et tous les chefs qui se combattent affirment à l'envi que leur but est de rétablir l'unité nationale de

la Chine ; négocier avec l'un serait s'aliéner les autres. Une lutte peut-être décisive paraît devoir s'engager au printemps et il est impossible de préjuger de quel côté penchera la victoire. Ce qu'il faudrait, pour le moment, c'est l'entente de toutes les puissances intéressées et il ne semble pas que la manifestation britannique soit de nature à en hâter la formation. La politique française n'a jamais varié : intégrité, indépendance de la Chine. La presse, à l'unanimité, a approuvé, dans cette affaire délicate, l'attitude et le langage du gouvernement français. Le Japon, dont les intérêts sont surtout au nord, s'est bien gardé d'adhérer aux déclarations britanniques ; il a une expérience trop ancienne du caractère chinois pour croire que la crise actuelle soit sur le point de prendre fin et pour ne pas se garder de tout ce qui pourrait ressembler à une intervention dans les affaires intérieures de la grande république anarchique.

S'il est vrai, d'ailleurs, que le nationalisme se répande dans toute la Chine, il l'est aussi que la défiance envers les Russes et les procédés bolchévistes se développe. Les éléments de la partie militaire qui s'engagera au printemps, — si elle s'engage, car il est possible que chaque parti et chaque chef préfère rester sur ses positions et ne pas risquer le tout pour le tout, — sont complexes et incertains. Si les chefs militaires se jalousent entre eux, le Kouo-min-tang est, lui aussi, divisé. Tant que les Sudistes n'auront pas battu Sun-chuan-fang, occupé Changhaï et dominé par là tout le bassin du Yang-Tse, leurs succès resteront précaires ; et même, après cela, il y aura encore Chang-tso-lin et l'armée du nord. Si le nationalisme est devenu l'opinion unanime de toute la Chine cultivée, il s'agit, non pas du nationalo-bolchévisme des Cantonais, mais d'un nationalisme raisonné, modéré, et qui ne s'imagine pas que la haine de l'étranger suffise à faire prospérer un État. Il se formera peu à peu, comme en France au temps de Henri III, un parti des « politiques », qui groupera autour de lui la partie saine et laborieuse du pays ; des hommes comme M. Wellington Koo peuvent en devenir les chefs. C'est un pareil mouvement qu'il serait opportun d'aider discrètement ; quelques millions de livres sterling y seraient plus utiles que des manifestations mal préparées et intempestives comme celle par laquelle le Foreign Office a cru faire un coup de maître. Nous avons connu un temps où la politique britannique avait plus de nerf et plus d'accent.

Plus nettement encore que M. Cheng, les événements ont riposté à l'offensive diplomatique de la Grande-Bretagne. A Hankéou, que l'armée cantonaise occupe, des fusiliers marins furent débarqués

pour garder la concession britannique, puis, sur la promesse des autorités sudistes que l'ordre serait assuré par leurs troupes, les marins furent retirés; mais les chefs cantonais, débordés ou complices, ne purent empêcher l'invasion de la concession. Le drapeau britannique a été amené. L'émotion est très vive à Londres et plusieurs unités navales ont quitté Changhaï pour remonter le Yang-Tse. Le moment est mal choisi, en face de la marée montante du nationalisme bolchévisant, pour esquisser un cavalier seul. L'union de toutes les puissances s'indique, non pas pour imposer aux Chinois un régime politique, quel qu'il soit, mais pour sauver, en face d'une faction destructrice qui obéit à des agitateurs étrangers, des existences précieuses et des intérêts respectables. Nous vivons un épisode critique de la grande lutte, prédite par Lenine, des forces de ruine contre les éléments d'ordre; on s'étonne que l'Angleterre, plus directement visée et exposée, ne l'ait pas compris. Il ne peut être question d'une intervention militaire en Chine; mais il est nécessaire que les grandes puissances concertent entre elles les principes et les modalités de leur action diplomatique.

En Europe, tandis que se prolonge la crise ministérielle allemande et que se développent les effets pernicieux du traité italo-albanais, la presse française discute à perte d'haleine la question de l'occupation des pays rhénans. La faute en est à M. Briand. Ému des critiques dirigées non contre le principe de sa politique, mais contre les défectuosités de sa méthode, il a confié ses espérances et aussi ses aigreurs à M. Sauerwein du *Matin* et à M. Hauser du *Journal*; il demande qu'un débat soit institué devant le Parlement et, par avance, il répond aux interpellateurs. Chaque fois que M. Briand s'explique, il inquiète les esprits qui aiment la précision et qui, si idéalistes qu'ils puissent être, ne bâtissent pas sur les nuées; et, d'autre part, il blesse de nombreux amis de la paix, car il n'est pas un Français qui ne soit ami de la paix, en paraissant se présenter comme le seul ouvrier qualifié de cette paix et en dénonçant vaguement ceux qu'il en considère comme les adversaires.

Il est beau et il est utile que la France, d'accord avec ses alliés, travaille à établir en Europe, avec le concours de la Société des nations, une paix durable fondée sur la sécurité et la justice. Le Nonce apostolique, apportant, en qualité de doyen, les vœux du corps diplomatique au Président de la République le 1er janvier, a dit avec « quelle satisfaction nous suivons les efforts accomplis par la France pour la pacification des peuples »; puis il a fait allusion au discours

que M. Briand a prononcé à Genève à la session de septembre dernier ; « ses paroles, a t-il dit, si éloquentes et si profondément senties, exprimaient l'aspiration des peuples vers ce rapprochement et cette fraternité spirituelle qui les mettront en mesure de panser leurs blessures et qui les achemineront par une émulation toute pacifique vers des progrès moraux, économiques et sociaux toujours plus grands. » Pour la réalisation d'un tel idéal, pour « le désarmement des esprits », Mgr Maglione promet au gouvernement de la République le concours de tous les peuples et particulièrement celui du Saint-Siège. Sur ce terrain d'une haute justice et d'une large charité, l'accord des esprits est aisé. Le Président de la République, avec beaucoup de finesse, en adressant au Nonce et au corps diplomatique ses remerciements, a souligné que « la collaboration pacifique » qui s'est heureusement établie entre les peuples « sera pour le monde un gage certain de sécurité si chacun y apporte une bonne volonté sincère et un esprit de généreuse humanité, sans se départir d'une observation loyale des engagements internationaux ».

En effet, tout le problème est là. Il s'agit de savoir si la paix durable, que tous les peuples souhaitent passionnément, s'établira par la destruction ou par l'exécution loyale des traités. Il s'agit de savoir non pas si l'objectif que poursuit M. Briand est digne d'approbation, mais s'il choisit les meilleurs moyens de l'atteindre. M. Briand déclare que « la politique de Locarno, c'est la mise en œuvre du traité de Versailles » ; mais déjà un jeune journaliste du cartel des gauches jette par dessus bord les clauses de Versailles ; pour établir la paix, il veut s'en débarrasser. Voilà justement la pente où nous redoutons que M. Briand se laisse entraîner. Il met au défi qui que ce soit de faire une autre politique que la sienne ; s'il s'agit des grandes lignes, c'est évident; mais dans la pratique quotidienne et dans les modalités, c'est une autre affaire ; or la politique est moins affaire de principes, que de nuances. M. Briand aurait tout avantage à s'abstenir de ces conversations sans témoins après lesquelles on lui fait dire ce qu'il affirme n'avoir pas dit et dont l'opinion allemande tire des espérances qui ne sauraient être réalisées ou qui ne le seraient que par la ruine des traités. La presse, tant en France qu'en Allemagne, discute passionnément de l'occupation et, des deux côtés, les esprits s'échauffent : déplorable méthode qui crée des difficultés, pour ainsi dire, à blanc, car la question ne se pose pas actuellement.

Le traité fixe des termes à l'occupation des deux zones ; si les Allemands attachent un grand prix à obtenir une évacuation anticipée,

c'est à eux qu'il appartient de nous offrir des avantages équivalents ou supérieurs ; nous sommes défendeurs et il faut espérer que, cette fois, nous saurons garder les avantages d'une telle position. Nous avons déjà indiqué ici quelques-uns des avantages compensateurs qui pourraient être envisagés : garanties de sécurité pour nous et nos alliés, garanties financières pour le paiement des intérêts des obligations Dawes. Quand on parle de sécurité, il s'agit bien moins de sécurité actuelle, — nous savons bien que l'Allemagne ne peut pas faire la guerre demain, — que de sécurité pour un long avenir, c'est à-dire de ce que le Nonce appelait « le désarmement des esprits ». Ils sont bien désarmés chez nous; ils le sont peut-être trop; mais en Allemagne? Tant que l'école, à tous les degrés, enseignera la haine et prêchera la revanche, il y aura un danger de guerre et ce danger ira grandissant. Quelle Société des nations veillera à désarmer l'enseignement et neutralisera le venin d'une philosophie et d'une histoire dont l'objet essentiel reste « l'Allemagne au-dessus de tout »? La question de l'évacuation ne peut-être sérieusement examinée tant que la presse et les hommes politiques allemands s'acharnent à la réclamer, à l'exiger, comme une conséquence de Locarno, ou comme incompatible avec l'égalité assurée aux membres de la Société des nations. La grâce des condamnés allemands de Landau est un acte d'apaisement qui s'imposait, mais il est déplorable que la presse allemande l'ait réclamée sur un ton indécent et qu'on ait paru l'accorder à ses menaces.

Chaque concession accroit l'audace des réclamations allemandes. La presse a repris ce ton hautain et cet esprit de tranchante infaillibilité qui ont conduit l'Allemagne à la guerre et à la défaite. Voyez le cas de M. Thyssen. C'est, chacun le sait, est un des magnats de l'industrie de la Ruhr; il était membre du comité franco-allemand qui a son siège à Luxembourg et qui a pour mission d'étudier les collaborations économiques possibles entre les industries des deux pays : objet à la fois sérieux et limité. Voilà M. Thyssen qui donne sa démission avec éclat « après le scandaleux jugement de Landau ». Et voici les aménités qu'il vomit : « En France, on se croit tout permis à l'égard de l'Allemagne trompée par les conditions d'armistice, et désarmée grâce au concours de vingt-quatre nations ». Ainsi, l'Allemagne n'a jamais été vaincue ; elle s'est naïvement laissé prendre au piège du président Wilson, et vingt-quatre nations en ont profité pour la désarmer et la livrer pieds et poings liés au militarisme français. C'est absurde ! Il n'y a pas

d'autre mot. Mais comme c'est caractéristique ! Quel genre de rapprochement peut-on concevoir avec un tel Thyssen ? Quelle garantie avons-nous que l'Allemagne de M. Stresemann ne soit plus l'Allemagne prussianisée de Bismarck ? Tout prouve au contraire qu'elle l'est et que, dans sa majorité, elle veut le rester. Nous ne savons pas encore, à l'heure où nous écrivons, quel sera le chancelier de demain ; mais si, comme on le dit, c'est un populiste, M. Curtius, qui succède à M. Marx qui est un homme du Centre, ce ne sera certes pas là une preuve que l'Allemagne s'oriente vers les idées démocratiques et pacifiques. M. Stresemann sera plus que jamais le maître.

L'essentiel, pour le moment, est d'ajourner toute discussion brûlante : il n'y a pas péril en la demeure. La question de l'évacuation se lie étroitement à la sécurité d'abord : nous allons voir quelles satisfactions apporte le général von Pawels et quelles justes exigences auront les gouvernements alliés. Elle se lie ensuite aux réparations : et nous touchons à la question délicate, mais très importante, des obligations Dawes. Elles sont, comme on le sait, déposées, jusqu'à concurrence de 16 milliards de marks-or (11 pour les obligations de chemins de fer, 5 pour les obligations industrielles) dans la caisse du *trustee*. Pour qu'elles puissent être mobilisées, par tranches successives, au profit de la caisse des réparations, c'est-à-dire, jusqu'à 52 pour 100, à notre profit, il suffirait que les acheteurs éventuels fussent assurés que l'Allemagne ne cessera jamais d'en payer les intérêts comme elle les paye depuis deux ans. Or, le paiement des intérêts est subordonné, comme tous les paiements dus par l'Allemagne, au maintien de la stabilité du mark-or, et par conséquent à l'autorisation du Comité des transferts. M. Parker Gilbert, agent général des paiements, écrit, dans un rapport sur le fonctionnement du plan Dawes durant la deuxième année : « En vertu du plan, le Comité a pour tâche d'assurer le montant maximum possible de transfert aux puissances créancières et, d'autre part, de protéger la stabilité de la monnaie allemande. Le Comité... doit réserver son entière liberté d'action, afin de déterminer la mesure dans laquelle les transferts de réparations peuvent être effectués sans danger. Il est tenu de s'acquitter de cette même tâche en ce qui concerne les transferts des fonds de l'annuité qui représente le service des obligations de chemins de fer et des obligations industrielles, et il aurait la même compétence que ces obligations fussent ou non encore détenues par la Commission des réparations pour le compte des puissances créancières, ou eussent été vendues au public. »

Voilà qui est très grave. Ces obligations, en fait, ne peuvent être vendues, puisque les acheteurs ne seraient pas, en tout état de cause, assurés de toucher leurs coupons. Mais si le Comité des transferts a pour mission de veiller à la santé du mark, on ne peut que s'étonner qu'il reste inactif et impuissant devant le flot d'émissions allemandes qui s'opèrent sur les marchés étrangers, et notamment à New-York, créant ainsi une dette extérieure beaucoup plus dangereuse, pour la stabilité du mark, que le placement d'une tranche de deux milliards de marks-or des obligations de réparations. Depuis la mise en vigueur du plan Dawes, l'Allemagne a emprunté, sur les marchés extérieurs, 3 200 000 000 de marks-or. Ce mouvement continue, sous l'œil paternel du Comité des transferts, car les statistiques américaines signalent, pour le mois de novembre, plusieurs émissions se montant à un total de 46 millions et demi de dollars. Et déjà l'on signale pour décembre une émission de 20 millions de dollars de la Berlin City Electric Company.

Il est donc établi que l'Allemagne peut trouver, sous toutes les formes et pour tous ses besoins, des capitaux aux États-Unis, sans que la question de la stabilité de la monnaie allemande soit soulevée ; mais cette question se dresse devant la France quand, pour la stabilisation de sa propre monnaie, elle demande à placer, sur les marchés étrangers, une tranche des obligations allemandes de réparations dont l'émission a été prévue pour cet objet. Il y a là, en vérité, une singulière comédie dont nous sommes les dupes. Le Comité des transferts et l'agent général des paiements ont-ils été institués afin de favoriser la mainmise de la banque américaine sur l'industrie allemande ou pour faciliter dans toute la mesure possible le paiement des réparations ? La question est pour nous d'une importance vitale et appelle toute l'attention du gouvernement. Quand, dans chaque pays, on étudiera des problèmes de cette nature, posément et sans passion, avec le désir d'aboutir à une solution conforme à la justice et au bien de tous, au lieu de discuter indéfiniment sur des incidents tels que le jugement de Landau, « la pacification des esprits » aura fait un progrès décisif.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

LE BARRAGE

TROISIÈME PARTIE (1)

I. — LE LAC DES MORTS

NICOLAS Hagard redescend à cette même heure de la montagne. Il a tué le bouc solitaire qu'il a pu, cette fois, approcher. Il le porte, les jambes liées, autour du cou. Il a hâte d'arriver, car la bête est pesante et l'âge vient. Comme il passe dans le bois, il croit entendre un cri parti des fourrés. Il s'arrête et tend son oreille exercée de chasseur : plus rien. Le chamois qui lui sert de collier le gêne pour écouter. Il reprend sa marche après avoir hésité, et la promise de Gaspard est en détresse à quelques pas de lui...

Les habitants de Vallon-le-Vieux se sont installés dans Vallon-le-Jeune, chacun chez soi comme auparavant, avec le sentiment d'un bien-être nouveau qui serait agréable à savourer si le voisin ne pouvait l'éprouver pareillement. L'ancien village est maintenant désert, sauf les retours de l'un ou de l'autre qui vient arracher encore une poutre ou des ardoises, — il faut ramasser tout ce qui est utilisable et c'est un gain supplémentaire, — et sauf Nicolas Hagard qui a refusé d'évacuer les lieux, quoique l'autorité l'y ait invité, et continue tranquillement d'habiter les rustiques des moines d'autrefois. Sa maison est la plus haute. Elle recevra la dernière la visite

Copyright by Henry Bordeaux, 1927.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier.

du torrent, mais elle la recevra comme les autres. Il repousse les avertissements, et il attend. Néanmoins, il a renvoyé Mélanie, sa belle-sœur et le fils de celle-ci.

— Ne fais pas le méchant, lui a dit Joachim Rebut.

— Occupe-toi de ta commune et laisse-moi tranquille, a-t-il répliqué. Tu ne vois pas que tout va de travers. Les filles se débauchent et les garçons vont s'embaucher à l'usine.

Pierrette Bize, plus doucement, l'a supplié :

— Venez avec nous, Nicolas. Nous n'avons point d'homme pour nous protéger.

— Avez-vous à vous plaindre de quelqu'un, Pierrette?

— De personne. Mais qui peut savoir? Et de votre filleul Gaspard nous n'avons point de nouvelles.

— Les lettres mettent du temps pour passer la mer.

— C'est grand dommage et ma fille se languit.

— On ne voit plus Josette : où se cache-t-elle?

— Depuis le soir de la fête, elle ne parle plus à personne. Elle a trébuché en rentrant la nuit, et m'est revenue la jupe déchirée, les jambes et les mains en sang, et le visage tout retourné, comme si elle s'était battue. Une jupe presque neuve. Elle n'est plus la même, Nicolas. Elle est toute jaune comme la cire des cierges et, quand je rentre sans crier gare, je la trouve dans les larmes. Alors j'ai pensé qu'elle se tourmentait le cœur.

— Les jeunes filles, Pierrette, ça se tourmente facilement. Gaspard, au printemps prochain, la mariera. Et ils feront de beaux enfants à eux deux.

Il se souvient de celle qui l'a quitté si vite, dans les temps qui était blanche de couleur et fine de visage et qu'il n'a jamais remplacée. Et il se souvient d'une autre qui, pour un chagrin d'amour, est entrée au couvent et ne se laisse plus voir par son père qu'à travers des grilles et des voiles. Les femmes sont la cause de bien des soucis. Pierrette lui a pris le bras d'un mouvement nerveux :

— Je n'ai pas bonne idée, Nicolas.

Et la veuve laisse échapper une sorte de lamentation qui, brusquement, impressionne le chasseur. Les chamois, quand ils sentent le danger, font entendre un sifflement aigu et voici que Nicolas Hagard a reconnu le même avertissement de la mort.

— Écoutez, Pierrette, j'irai la voir.

— Non, non, vous lui faites peur.

— Eh bien ! si quelque chose ou quelqu'un vous menace, le parrain de Gaspard est là. Avertissez-moi.

— Vous êtes trop loin, Nicolas. Venez vers nous. Votre maison vous attend, avec Mélanie et votre neveu. Il y a un chamois sur la porte.

Il réfléchit, il hésite. A-t-il donc la prétention d'arrêter le torrent ?

— L'eau n'est pas encore là, dit-il.

L'eau va monter. Toute la paroi qui doit fermer le lac futur et qui s'appuie aux rochers de la gorge comme à des tours naturelles est achevée : le béton a séché et d'ailleurs le coffrage, de distance en distance, le laisse libre encore de travailler. Une galerie souterraine conduit au château d'eau qui commande le bassin de décantation et les prises. Le déversoir pour les hautes eaux est prêt. Les conduites en tôle d'acier goudronnée descendent les pentes, comme un long serpent noir, jusqu'à l'usine de production des forces motrices dont les turbines et les alternateurs attendent leur nourriture. Et à la sortie des alternateurs les câbles électriques sont en place. Le torrent de la Capucine va devenir lumière et mouvement.

— Qu'attendez-vous? a téléphoné Max Gal à l'ingénieur qui dirige sur place les travaux.

— Il y a encore deux habitants dans Vallon-le-Vieux : Hagard le chasseur et une vieille femme, la veuve Blanc, qui n'a plus toute sa raison. Ceux de Vallon-le-Jeune vont encore y enlever des poutres.

— Prévenez-les et fermez les vannes.

On les a prévenus et ils n'ont pas bougé. Alors le garde champêtre et deux ou trois hommes de bonne volonté ont enlevé à bout de bras la mère Blanc qui hurlait et l'ont installée de force dans le village modèle où elle a été prise d'un accès de folie furieuse. En sorte qu'il a fallu la transporter d'office à l'hôpital de Bellerive dans un pavillon séparé. Quant à Nicolas Hagard, personne n'a osé l'expulser.

— Faites monter les gendarmes, a répondu le sous-préfet prévenu par Joachim Rebut, le maire.

Et Joachim Rebut n'a pas osé faire monter les gendarmes, crainte d'un mauvais coup. La carabine du vieux chasseur tient en respect les plus courageux. On lui a expédié des femmes,

Mélanie sa belle-sœur et Pierrette Bize, afin de négocier sa capitulation. Il a hoché la tête et refusé :

— Je suis chez moi, a-t-il obstinément répliqué.

Mais Pierrette s'est servi du seul argument valable. Gaspard n'est pas là pour veiller sur sa promise et Josette traverse une mauvaise passe.

— Qu'est-ce qu'elle a donc, votre Josette? s'est-il inquiété à nouveau.

— On ne sait pas. Elle tremble de tous ses membres quand elle rencontre les ouvriers de l'usine. Elle refuse de sortir. Elle se laissera périr, si ça continue. Alors, puisque Gaspard n'est pas là, vas-tu, Nicolas, nous abandonner?

A ce second appel, plus pressant que le premier, Nicolas se recueille, pris entre sa pitié et son orgueil. N'a-t-il pas résolu d'accepter le combat avec le torrent et d'attendre l'ennemi dans la maison de ses pères? Mais quoi! ce pauvre maire de pacotille, Joachim Rebut, a raison : on ne tire pas sur une avalanche. On ne tire pas sur une avalanche, mais sur un homme. Sur l'homme qui a déclenché l'avalanche.

— Je verrai Josette, déclare-t-il aux deux femmes.

Et cette fois la mère désemparée ne tente plus de l'écarter. Peut-être la crainte obtiendra-t-elle de sa fille la confidence d'un mal qu'elle ne sait pas guérir.

A son habitude, le chasseur a surgi dans le nouveau village, quand personne ne l'y attendait, après le souper, à l'heure où Pierrette va porter le lait à la fruitière. C'est l'entre chien et loup. Le jour s'en va sans que la nuit vienne encore. Or il trouve la porte barricadée. A la montagne, est-ce l'usage de s'enfermer comme les riches à la ville?

— Josette, appelle-t-il de mauvaise humeur après avoir frappé de son bâton.

Une fenêtre s'entr'ouvre avec précaution :

— Ah! c'est vous, parrain.

Elle lui ouvre et, comme il entre, il aperçoit deux ombres le long du mur. Quels peuvent être ces paroissiens qui se glissent comme des rôdeurs? Pas des gens de Vallon, bien sûr. Alors, des ouvriers de l'un ou l'autre chantier. Leur présence explique la peur de Josette. Il s'approche d'elle, lui prend le menton, la regarde au fond des yeux. Mais elle se dégage et s'en va cacher sa figure en larmes dans son tablier. Il a eu le temps

de lire sur cette pauvre figure effarouchée les traces de la maladie ou du malheur.

— Voyons, Josette, qu'est-ce que tu as? Gaspard reviendra dans quelques mois. Ne peux-tu pas l'attendre en paix?

Il ne reçoit aucune réponse.

— Je vais lui écrire de revenir, puisque tu n'es qu'une poule mouillée. Il rompra son engagement. On fera l'argent pour son dédit. Et voilà, tu l'auras, ton Gaspard.

Il la méprise de sa faiblesse, mais, à cause de la mort prématurée de sa femme et du départ de sa fille au couvent, il redoute les complications qui peuvent venir de la résistance aux caprices de ces singulières créatures, tour à tour plus fragiles et plus solides que les hommes. C'est un monde dont il admet le mystère quand la plupart des brutes paysannes n'y ont pas accès. Et comme il a raison de l'admettre, puisque Josette s'est dressée devant lui, sans larmes cette fois :

— Non, non, il ne faut pas qu'il revienne.

C'est à n'y rien comprendre. Y aurait-il eu quelque brouille à distance entre les promis? Voilà encore un terrain hasardeux. Mettre la main entre l'arbre et l'écorce n'est rien auprès du danger de se mêler à une querelle d'amoureux. Il essaie pourtant, avec timidité :

— On t'aura mal parlé de lui.

— Je n'ai parlé de lui à personne.

— Eh bien! alors, attends-le. Quelques mois d'attente, ce n'est pas la mer à boire.

— Je ne veux plus qu'il m'attende.

Ça, c'est plus grave. Il ne s'agirait donc pas de lui, mais d'elle. Se serait-elle lassée de ces trop longues accordailles? Aurait-elle une autre amitié dans le cœur? Il y a des filles comme ça, dans les villes surtout, qui sont capables de s'en aller de l'un à l'autre. Mais ce ne sont pas d'honnêtes filles. Les honnêtes filles vont tout droit leur chemin.

— As-tu changé d'avis, Josette?

— Je n'ai pas d'avis, parrain.

Elle biaise, il n'en tirera rien. De la voir, pourtant, recroquevillée sur elle-même et aplatie, le visage verdâtre et les yeux rouges, quand elle était la joie des rencontres avec son rire en cascades, il éprouve une surprise qui est toute chargée de compassion. Un jour, dans la montagne, il a tenu au bout

de son fusil une belle chèvre fauve que suivait un tout petit chevreau et qui, le flairant, avait fait un écart pour couvrir sa portée au lieu de ne songer qu'à son salut, et il avait eu le sang-froid de ne pas tirer. On a beau être un vieil homme méprisant et endurci, on n'est pas sans entrailles.

— Écoute, petite, se laisse-t-il aller à dire, étonné lui-même du son de ses paroles. Ton père est mort à la guerre et Gaspard est trop loin. Alors prends-moi pour parrain, comme tu m'appelles déjà. On a encore bonne tête et bonnes jambes. Si tu as du mal dehors ou dedans, je suis là.

Il n'a pas dû souvent parler ainsi. Il n'est pas de ceux qui se proposent et depuis si longtemps il est muré dans sa solitude de cœur. Est-elle touchée? Elle le regarde avidement, attirée, presque fascinée. Et puis elle reprend sa figure fermée :

— Merci, parrain, dit-elle pourtant.

— C'est dit : tu ne refuses pas.

— Non.

Il doit se contenter de cette vague promesse de tutelle. Il n'en tirera rien de plus. Mais n'est-ce pas déjà beaucoup? Tôt ou tard, il le sent bien, elle aura besoin de lui. De temps à autre, de bon matin, ou le soir à cette heure-ci, il viendra voir ce qui se passe. Car, habiter le village modèle, il ne peut s'y décider encore. Et comme il s'éloigne, il remarque à nouveau les deux ombres. Pierrette rentre avec son bidon vide. Mais deux femmes, bien sûr, n'ont pas de défense. Il faut un homme dans une maison.

Le lit du lac artificiel se remplissait peu à peu avec les eaux de la Capucine qui étaient assez grosses, le soleil d'été fondant la neige des névés et mordant les glaciers. Elles avaient atteint les premiers chalets de Vallon-le-Vieux. Elles les avaient dépassés, et les toits, mal cloués ou disjoints parce que les habitants en avaient emporté les poutres disponibles, flottaient comme d'énormes tortues surprises par la marée. La petite église fut attaquée à son tour et le clocher résista assez longtemps. Bientôt il n'y eut plus d'intact, avec la pointe du clocher, que la maison de Nicolas Hagard, taillée dans les rustiques de l'ancien monastère, et le petit oratoire, plus ancien encore, dont la niche avait été vidée de sa statue de la Vierge. Le chasseur, assurait la rumeur publique, n'avait pas encore accepté de s'en aller. On

l'avait aperçu, devant sa porte, bourrant tranquillement sa pipe. De temps à autre, un peu de fumée montait encore au-dessus de son toit. S'il s'obstinait, il ne pourrait bientôt plus sortir et mourrait, barricadé par une force plus puissante que tous les verrous. Mélanie et Pierrette l'avaient encore une fois supplié et, en franchissant le seuil, elles avaient affleuré la vague du lac perfide.

— Rassurez-vous, leur avait-il promis, je ne serai pas noyé.

Mais il fallait compter avec la surprise. La marche des éléments n'est pas régulière.

Chaque jour, délaissant leurs travaux, les habitants de Vallon-le-Jeune venaient assister, comme à un spectacle gratuit, à la montée de l'eau dont ils mesuraient les progrès. Ils pouvaient se promener à leur aise sur la chaussée de pierre, entre deux rampes de fer, que leur offrait le couronnement du barrage, d'une largeur de près de quatre mètres quand la base en avait quatre-vingts. La promenade pouvait être de trois ou quatre cents pas. De ce parapet monumental ils assistaient à la formation du lac où déjà commençaient de se mirer les montagnes voisines. Pour une fois, l'industrie qui abîme tant de paysages avec ses pylones et ses conduites de tôle, arrangeait la nature et tendait un miroir à sa dentelle de neige. Mais les paysans n'étaient point sensibles à cette réussite. Leurs regards n'étaient pas désintéressés. Ils voyaient sans plaisir disparaître peu à peu leurs anciens chalets, bien qu'ils fussent beaucoup mieux dans les nouveaux. La réflexion de Jean-François Bastard le soir de la fête d'inauguration, tout bas ils la faisaient tous. Pourquoi n'avoir pas gardé chacun deux maisons, la vieille et la neuve? Et puis, l'on n'avait pas assez pillé la vieille. Ces bois qui flottaient auraient pu servir. N'avait-on pas oublié de retirer cette ferraille-ci, et cette vaisselle ébréchée que l'eau recouvrait?

Quand il n'y eut plus d'apparent que le bout du clocher avec son coq, l'oratoire vide et la demeure solide et mystérieuse de Nicolas Hagard, le spectacle perdit de son intérêt. Somme toute, le chasseur était un homme d'âge. Il savait ce qu'il voulait. On ne force pas à boire un âne qui n'a pas soif. On ne retire pas la corde à qui veut se pendre. Chacun est libre, dans une République, et libre même de se noyer. De force la mère Blanc avait été emportée, ce qui ne lui avait d'ailleurs pas été profitable.

Mais Nicolas, qui s'en chargerait? Avec Pierrette Bize et Mélanie Hagard qui avaient tenté leur dernière démarche, déjà dangereuse, le maire était seul à s'en tourmenter. Le chasseur lui rappelait des équipées de jeunesse, un temps où il se montrait hardi tout comme un autre. Et puis, il redoutait les responsabilités. Le sous-préfet avait offert les gendarmes et ils les avait refusés. Sans nul doute il serait, en cas d'accident, accusé d'avoir manqué d'autorité. Le décès lui serait peut-être imputable. Un maire peut tout, affirmait Mariton fils. Il est vrai que Mariton père assurait qu'il ne pouvait rien. Mais quand il y a du grabuge, on sait bien vous trouver. Ce Nicolas Hagard faisait exprès de s'exposer pour lui causer du préjudice. Pourquoi n'émigrait-il pas, comme les autres, d'un village à l'autre? Pourquoi se mettre à part du troupeau, comme ces chamois solitaires qui cherchent des emplacements inaccessibles? Les communes seraient impossibles à administrer si chacun tirait ainsi de son côté. Parlez-moi des braves gens qui vivent dans le respect et la crainte de la préfecture et du tribunal et qui n'ont jamais d'histoires! Tandis que les indépendants et les sauvages comme ce Nicolas vous causent toujours de l'embarras.

Ce matin-là, voici que les enfants qui étaient en vacances, hors de la férule de M. Pornichet, et qui, plutôt que d'aider leurs parents dans les travaux agricoles, suivaient avec passion la progression du lac annoncèrent dans Vallon-le-Jeune que cette fois, ça y était. Le seuil du chasseur était dépassé, et même de beaucoup. L'eau, dans la nuit, s'était amassée et atteignait l'étage. Or personne n'avait rencontré Nicolas. Était-il parti au dernier moment, avait-il eu le temps de partir, ou s'était-il obstiné à demeurer sur place? La chose valait qu'en s'en assurât. Et puis, si l'on désirait voir une dernière fois ce qui restait de Vallon-le-Vieux, il ne fallait pas perdre une minute. L'alerte donnée, chacun accourut, les uns avec leurs instruments de travail, faux ou râteaux, — car on moissonne dans la montagne jusqu'à la fin d'août, — les autres les mains libres, le maire un des premiers, se reprochant son inertie et n'osant en sortir, Pierrette et Mélanie tout angoissées: mais pourquoi Josette ne les accompagnait-elle plus jamais?

La nouvelle apportée par les gamins était bien exacte. L'eau bouchait la porte et les fenêtres de la maison de Nicolas. Il y était muré vivant, à moins qu'il n'eût gagné le grenier et poussé

les tuiles de la toiture pour trouver une issue. L'oratoire allait disparaître, dernier vestige du passé. C'est alors que la découverte fut faite. Par qui? Par les femmes, c'est incontestable : par Pierrette Bize ou Mélanie Hagard qui aimaient à prier là-bas, de loin en loin, ou plutôt par la mère Guillot qui avait perdu son fils récemment? On n'a jamais bien su laquelle avait la première indiqué la direction, parce que toutes se mirent à crier à la fois. Elles montraient un champ, — eh bien quoi! il y avait d'autres champs? — à deux ou trois cents mètres de ce qui fut Vallon-le-Vieux, et un peu au-dessus, un champ en pente, déjà presque tout entier recouvert par l'eau, un champ d'où émergeaient des croix, où nageaient d'autres croix rendues par la terre. Le chaud soleil de fin d'été éclairait cette inondation toute parcourue de frissons dorés. Sur le parapet du barrage qui dominait le lac grandissant, ce fut une clameur d'horreur et d'indignation :

— Nos morts! Nos morts qu'on noie!

Et dans cette clameur se faisaient jour des cris plus personnels qui visaient des décès rapprochés, une femme, une mère, un père, des enfants, comme si on les perdait une seconde fois. Dans le mouvement de la vie, dans la construction du village-modèle, dans l'obsession d'obtenir de la Compagnie les plus belles pierres de taille, les bois les plus beaux, les plans les plus avantageux, personne n'avait pensé au cimetière qui était un peu éloigné et n'appelait pas l'attention. On lui rendait visite une fois l'an, à la Toussaint, avec des gerbes de fleurs, après quoi il était livré à l'abandon. Autrefois les tombes étaient dispersées autour de l'église paroissiale, et le dimanche, après l'office, elles imposaient leurs conseils : mais cette mode n'avait pas prévalu.

Les vivants s'installaient dans le confort et presque le luxe, avec la lumière et l'eau dans les maisons. Comment auraient-ils eu le loisir de faire aménager par surcroît une demeure pour les défunts? Ceux-ci occupaient leur place profonde où ils ne seraient pas dérangés. Le lac même ne les atteindrait pas. Il n'y avait qu'à les laisser tranquilles! Mais quand le sentiment déborde, quelle digue lui opposer? Un pareil attentat se pouvait-il pardonner? Chacun se découvrait coupable d'oubli et accusait les autres. Qu'est-ce qu'un village sans cimetière, et comment n'avait-on pas demandé et obtenu le transfert des

morts? La kermesse d'inauguration avait couvert leur voix affaiblie, déjà si lointaine et insaisissable dans la vie ordinaire. Brusquement leur appel était entendu.

Comment n'y avait-on pas pensé? Tous les habitants de Vallon, peu à peu, s'entassaient là, sur le balcon du lac, sauf Josette l'invisible et, naturellement, Nicolas Hagard le disparu, sauf aussi les bergers préposés à la garde des troupeaux, l'instituteur Pornichet qui profitait de son congé pour prendre part à un congrès communiste et soigner son avancement, et l'abbé Berger appelé à Bellerive pour calmer la folle qui n'écoutait que lui. Leur lamentation grossissait d'instant en instant. Lourde et pathétique, elle montait et descendait comme la houle. Mais comme la houle qui se balance et finit par s'allonger au rivage, elle cherchait un but. Quelqu'un désigna-t-il le maire? Peut-être Mermet l'aubergiste qui, faisant fortune, naissait à l'ambition et convoitait le poste, ou Servoz l'épicier qui supportait mal l'aventure de sa fille et poursuivait de sa rancune les autorités. Il fallait un responsable, il fallait une victime. Joachim Rebut, effaré, épouvanté, vit tout à coup les regards converger sur lui et les poings se tendre vers lui. La vocifération de la foule, maintenant, l'enveloppait :

— Qu'as-tu fait pour les morts? — Renégat! — Traître! — Vendu! — Agent de la Compagnie! — Détrousseur de cadavres!

Lui qui avait connu la popularité, qui avait son nom inscrit en lettres d'or sur une plaque de marbre blanc dans la nouvelle mairie, était jeté à la voirie brutalement. Ses administrés le reniaient, le bafouaient, le vilipendaient. Il n'était défendu contre leur fureur, que par l'étroitesse du couronnement resserré entre les deux balustrades destinées à la protection des promeneurs contre le vertige des eaux ou contre le vertige de la paroi à pic du barrage. Trois ou quatre personnes tout au plus y pouvaient cheminer de front. Mais tiendrait-il tête à trois ou quatre personnes? N'allait-on pas le précipiter par-dessus les rampes dans le lac ou, pis encore, du haut de ce mur de trois cents pieds au fond du ravin?

— Mes amis, mes chers amis! bégayait-il, imitant la voix pleurarde du sénateur Mariton le père qui apitoyait si aisément les électeurs.

Mais ses électeurs, à lui, armés de faux et de râteaux, paraissaient insensibles à toute compassion. Ils lui feraient payer cher

leur propre dureté et leur mépris du passé que les tombes représentent.

Un remous, cependant, se produisit à l'extrémité du long ruban humain, qui se répercuta jusqu'aux premiers rangs. Il était causé par un homme qui exigeait le passage d'une voix bien timbrée et si impérative qu'elle ne pouvait annoncer que Max Gal, et c'était Max Gal en effet, suivi de son état-major d'ingénieurs et de maîtres des travaux. Il venait approuver la hausse des eaux, suffisante pour la mise en marche des turbines, et il tombait en pleine révolution.

— Le maire est en péril ! l'avaient informé en hâte Pierrette Bize et Mélanie Hagard, demeurées en arrière.

Il se fût taillé un chemin à coups de cravache, s'il en eût été besoin. Sa parole suffit à faire le vide et ordonner la foule. Ainsi rejoignit-il Joachim Rebut qui attendait le supplice non sans courage, mais presque sans protestation. De l'autre côté, ayant fait le tour du lac, apparurent, presque dans le même temps, Nicolas Hagard, — que l'on croyait noyé, — et Josette l'invisible.

— Eh bien ! quoi ? demanda le chef. Que voulez-vous ?

— Nos morts ! lui fut-il répondu d'un cri unanime.

Il ne s'attendait pas à cette réponse, qui parut le déconcerter. Mais des mains innombrables lui désignèrent l'emplacement et il comprit. Le cimetière avait été oublié aussi bien par ceux qui se lamentaient que par le maire et par les agents de la Compagnie, plus excusables. Il esquissa un geste qui aurait clairement signifié : « Ma foi, tant pis ! Les morts sont les morts et je ne m'occupe que des vivants ! » Ce grand bâtisseur de l'avenir pouvait-il s'émouvoir au rappel d'un passé enseveli ? Son geste resta en l'air, heureusement pour lui peut-être à cause des dispositions hostiles de la foule, parce qu'il lut distinctement sur le visage de Nicolas Hagard, qui lui faisait face, un tel mépris, une telle horreur, une telle haine, qu'il se rendit compte brusquement de l'importance de la réclamation. Une population n'abandonne pas ainsi les générations précédentes, ne se sépare pas ainsi de ceux qui lui ont transmis le sang et l'héritage. Qu'est-ce qu'un peuple sans ses morts, qu'est-ce qu'un village qui émigre en les abandonnant ? Et le vieux mot éternel du philosophe lui revint à la mémoire : « L'humanité se compose de plus de morts que de vivants. »

Allons! il fallait compter avec le passé. Eh bien! il avait l'habitude de compter et de payer. Et il dit simplement, avec une habileté consommée de tacticien qui sait manier le monde ouvrier et faire avorter les grèves :

— Ah! oui, nous sommes tous en faute.

Mais la foule était arrêtée, non calmée. Pour la calmer, il fallait trouver mieux et, tout d'abord, éviter les accidents qui ne manqueraient pas de se produire, si l'on continuait de discuter sur ce parapet étroit pris entre deux rampes de fer trop faciles à escalader. Qu'un enfant passât entre les barreaux, qu'une bousculade se produisît, et l'un ou l'autre tomberait dans le lac ou le long de la paroi de cent mètres.

— Suivez-moi, ordonna Max Gal.

Et, traversant le petit groupe du maire, de Nicolas Hagard et de Josette qui se collaient à sa personne, il passa sur l'autre rive, entraînant après lui le ruban des habitants pressés les uns contre les autres. Toute catastrophe étant ainsi évitée, il rangea en demi-cercle cette population grondante qui, tout de même, se soumettait à une volonté supérieure, acceptait une domination qui lui imposait de l'ordre, et il demeura au centre avec son état-major, ainsi dégagé en cas de conflit, avec le pauvre maire grisâtre qui se traînait comme un mouton conduit aux abattoirs, et aussi avec Nicolas Hagard qui, décidément, ne le quittait pas et qui tenait Josette par le bras comme pour l'assurer devant tous de sa protection. Pendant la promenade, il avait eu le temps de préparer sa réponse. Son voyage, entrepris pour la jauge du lac artificiel, était un voyage de triomphateur. Les travaux de barrage de la Capucine, favorisés par des saisons exceptionnelles, n'avaient pris que deux ans au lieu des trois années prévues par la Compagnie des Alpes françaises. Les parois de la gorge avaient offert des contreforts sûrs et économiques à l'immense muraille de béton. Il pouvait se montrer généreux et magnanime.

— Et maintenant, causons, commença-t-il quand tout son monde fut immobilisé en plein soleil.

— Nous voulons nos morts! jeta de nouveau quelqu'un, Jean-Pierre Bastard, qui avait une grosse voix, ou Replat, l'ivrogne, qui pouvait répéter cent fois la même chose quand il avait chaussé une idée.

— Oui, nous sommes tous coupables envers eux, déclara

l'ingénieur. Et vous tous plus que moi. Car il ne s'agit pas des miens, mais des vôtres.

En voilà un qui ne flattait pas l'électeur!

— Le maire! vociféra-t-on autour de lui.

On lui désignait la victime expiatoire qu'on avait choisie.

— Le maire, oui, le maire, reprit Max Gal qui, s'étant placé au plus haut de la pente, paraissait plus grand que tous. Eh bien! et vous? Le maire, vous le voyez tous les jours. Le maire, c'est l'un de vous, et pas plus. Chacun de vous peut être maire demain, comme ce Joachim Rebut l'est aujourd'hui. Qu'est-ce que vous faites de l'égalité? Un maire, est-ce un être supérieur et inaccessible? Vous l'appelez aujourd'hui, vous le renvoyez demain comme un domestique. Vous lui tapez sur le ventre et vous voulez qu'il vous commande! Moi, dans ma Compagnie, je commande, et personne ne me tape sur le ventre. Moi, je prends toutes les responsabilités, et si le barrage était raté, le seul coupable, ce serait moi. Un général dirige une bataille et, s'il la perd, la défaite lui revient de droit. Mais un maire! Je vous demande un peu si c'est justice de le regarder comme responsable. Vous ne l'avez pas nommé pour vous administrer, vous l'avez nommé pour faire vos commissions. Il est votre représentant, il n'est pas votre chef. Est-ce que l'un de vous est allé lui dire : « Tu as fait marché pour les vivants et tu leur fais construire de belles maisons. As-tu pensé à la demeure des morts? » Lequel de vous lui a tenu ce langage? Personne, maintenant, ne lève la main. Alors, pourquoi l'accuser?

— Nous voulons nos morts, répéta l'ivrogne.

Et Nicolas Hagard intervint sur cette interruption qu'il guettait :

— C'est bien simple. Ouvrez les vannes et l'eau s'en ira. Et vous refermerez les vannes quand nos morts auront été transportés dans le nouveau cimetière.

Max Gal, cette fois, eut un geste d'impatience. Il sentait bien qu'il tenait ses auditeurs et, d'une explication, le chasseur les lui enlevait. Dieu! que ces morts étaient donc embarrassants!

— Ouvrir les vannes, déclara-t-il nettement, impossible! Savez-vous ce que vous proposez? L'arrêt des transports et l'extinction des feux. Les turbines et les accumulateurs fonctionnent. Les cables électriques envoient la force motrice sur

une tension de 60 000 volts jusqu'aux stations de transformation chargées de faire tomber le voltage pour l'utilisation sur voie ferrée ou pour l'éclairage. Ouvrir les vannes, mais vous devenez fou !

Il savait bien que l'emploi de quelques mots scientifiques aurait pour effet de paralyser la résistance d'un public ignorant et plein de respect pour les mystères inconnus, tant le sentiment populaire est avide d'une religion. Ayant ainsi repris l'avantage, il se lança dans une offensive plus directe :

— Eh bien ! oui, il faut songer aux morts. Nous élèverons un cimetière aux environs de Vallon-le-Jeune. Vous en choisirez vous-même l'endroit, avec votre maire. Quelqu'un de vous a bien un pré ou un champ à vendre un bon prix.

Certes, ils en avaient tous, des terres à vendre un bon prix. La Compagnie fautive se montrerait prodigue. L'ingénieur avait fait mouche en plein centre du cœur paysan. Aussitôt les convoitises s'allumèrent et les appétits divisèrent les hommes qu'avait réunis la pensée des morts. Chacun regarda son voisin comme un concurrent. Une affaire lucrative leur était offerte comme un os à des chiens hurlant.

— Et puis, ajouta l'ingénieur bon prince, il conviendra aussi d'indemniser chaque famille, afin qu'elle puisse élever un monument à la mémoire de ses défunts.

Un monument ? c'était une façon polie de leur donner de l'argent.

— Mon père ! réclama Jean-François Bastard qui l'avait dès longtemps perdu.

— Mon petit Jeannot ! se lamenta la Guillot encore en deuil.

Ah ! si chacun énumérait ses pertes ! On n'allait pas discuter là, en plein vent, et en présence même du vieux cimetière inondé où flottaient des croix, le prix de tous ces morts oubliés ! Que valaient-ils en définitive, en détail ou en gros, l'un dans l'autre ? Que valaient des ossements ou des cadavres en putréfaction ? Mais de ces ossements ou de ces cadavres, chaque habitant de Vallon pouvait dire : *Voici l'os de mes os et la chair de ma chair !* Les vivants n'étaient rien sans eux. Les vivants étaient issus d'eux. Avec les os et les chairs leur avaient été transmis des cœurs et des pensées, tout un être secret qu'ils connaissaient mal et qu'ils sentaient en eux. Les vivants pouvaient-ils vivre sans le cortège des morts ? L'ignoble marchan-

dage s'ouvrirait-il comme une foire aux bestiaux où l'on évalue le nombre et le poids ? Chacun pensait à tirer des siens ce dernier parti et éprouvait, néanmoins, venue de cet être secret si mal connu de la plupart, une gêne insurmontable qu'il ne s'expliquait pas.

— Les morts ne se débitent pas, dit nettement Nicolas Hagard. Vous tous, vous n'êtes pas honteux !

Cette parole les soulagea et les souleva ensemble. Car la honte qu'ils ressentaient, ils savaient bien qu'ils la surmonteraient tôt ou tard pour obtenir des résultats pécuniaires. Tous, non évidemment, ni le groupe des pieuses femmes, les Pierrette Bize et les Mélanie qui sont pures de tout commerce, ni quelques jeunesses encore généreuses et que les difficultés de vivre n'ont pas alourdies, mais les autres, le tas, la multitude.

L'intervention du chasseur était trop tardive : déjà les intérêts individuels opéraient leur diversion accoutumée et Max Gal coupait court :

— Nous reprendrons les pourparlers ce soir à la mairie, dans cette belle mairie de Vallon-le-Jeune dont vous pouvez être fiers, car les communes environnantes vous l'envient. Mais d'ores et déjà, au nom de la Compagnie des Alpes françaises, je m'engage à vous indemniser et à vous construire un beau cimetière.

Pour achever sa conquête de la foule, il ajouta, non sans bonne humeur :

— Ne vous pressez pas trop de le peupler.

On sourit. La cause était gagnée et les croix pouvaient flotter en paix sur l'eau qui recouvrait le champ des morts. Une fois de plus Max Gal obtenait la victoire. Comme les habitants se dispersaient pour retourner à leurs travaux, il se trouva bientôt seul avec le maire qui considérait bouche bée son sauveur et avec Nicolas Hagard, insolent et haineux, qui tenait toujours par le bras Josette en état d'extase ou d'hypnose et comme indifférente aux événements.

— Toujours jolie, la petite brune, dit-il obligeamment pour s'en faire une alliée. Mais comme elle a changé !

Sans effort de mémoire, — la rencontre d'une jolie fille s'y fixe aisément, — il la revit, le soir de la fête, dans la mauvaise compagnie de Serge et de Balthazar, ouvriers étrangers et douteux, mais ne l'avait-il pas avertie ? Il ne s'agissait plus

maintenant que d'amadouer le chasseur dont l'hostilité ne désarmait pas.

— Nicolas Hagard, demanda-t-il en s'avançant d'un pas vers lui, en sorte que les deux hommes de même taille, mais l'un plus corpulent et plus puissant que l'autre, se trouvèrent rapprochés presque à se toucher, c'est dans huit ou dix jours l'ouverture, le dernier dimanche d'août. J'ai droit au repos. Voulez-vous que nous chassions le chamois ensemble?

Il s'attendait à un refus. Or, après un silence qui fut gênant, il reçut une réponse affirmative :

— C'est entendu, monsieur. Pas le dimanche qui est le jour du Seigneur. Mais le lundi.

— Lundi. J'irai vous prendre chez vous.

— Je n'ai plus de chez moi.

— Et votre maison de Vallon-le-Jeune, avec un chamois sculpté sur la porte?

— Je n'y suis jamais entré.

— Entrez-y. Je vous ai soigné.

— Rendez-vous, prononça le chasseur, au col de la Fourche à cinq heures du matin.

— Bien. J'y serai.

Le dernier groupe allait se rompre, mais Nicolas retint encore l'ingénieur comme s'il avait quelque chose de particulier à lui confier :

— Alors, vous payez les morts.

— Ce qu'on voudra.

— Ce qu'on voudra? Bien. Vous me paierez ma femme.

— Sans doute.

Max Gal, tout en approuvant, fut interloqué. Il mettait le chasseur à part de la foule et lui prêtait un caractère de noblesse. Lui qui traitait de si haut l'humanité dont il avait trop souvent eu l'occasion de combattre la cupidité et l'envie, s'était donc trompé sur cet homme qui ressemblait à tous les autres, avec les mêmes calculs et les mêmes bassesses. Une sorte de majesté naturelle l'avait induit en erreur. S'il l'eût regardé dans le blanc des yeux, peut-être eût-il réservé son avis.

Nicolas Hagard ne lui avait d'ailleurs pas laissé le loisir de l'interroger au visage. Soit qu'il désirât de rester secret, soit qu'il fût intéressé par un phénomène nouveau, il s'était mis en marche rapidement vers la rive du lac tout ensoleillé. Sur

l'eau nageaient toute sorte de débris venus des maisons de Vallon-le-Vieux et emportés par le courant. Sans crainte de se mouiller les pieds, le chasseur fit un ou deux pas dans l'eau et saisit avec la main un de ces bâtons flottants. C'était une croix, la première épave du cimetière. Il remonta avec son trophée qu'il montra à Joachim Rebut et à l'ingénieur :

— Voilà ce que vous avez fait. Une jolie besogne.

— Oui, du bois à brûler, dit Max Gal pour marquer son dédain à cet homme qu'il avait estimé et n'estimait plus depuis sa réclamation au sujet d'une morte.

— Oh ! répliqua Nicolas entre ses dents, elle peut encore servir. Au lundi après l'ouverture, monsieur l'ingénieur.

— A lundi.

Mais, cette fois, Max Gal pressentit les inquiétantes réticences du chasseur. Néanmoins, il ne revint pas sur son acceptation. Il croyait à son destin et il ignorait la peur comme l'autre vie.

Sur les eaux du lac, d'autres croix nageaient comme de petites barques ou comme des cadavres. Toute une escadre de croix, tout le passé du village. Le village n'avait plus de passé...

II. — LA CHASSE AU CHAMOIS

Dieu ! que ces morts étaient encombrants ! Le curé, se souvenant de la guerre où il avait enseveli tant de cadavres abandonnés, guettait aux abords du lac les épaves du cimetière inondé, recueillait les croix, les rassemblait en gerbe afin que chaque famille pût réclamer les siennes et les replanter un jour en terre bénite. Car il bénirait le nouveau champ des morts dont les habitants de Vallon-le-Jeune se disputaient l'emplacement pour en tirer bénéfice. Encore une cérémonie qui effrayait à l'avance le malheureux maire parce qu'elle risquerait de le compromettre aux yeux des autorités radicales !

Les autorités, ayant appris l'échauffourée où Joachim Rebut avait couru un danger grossi encore par la distance, n'avaient d'ailleurs pas tardé à monter jusqu'au village, afin de remplir leur but habituel qui était d'envenimer les choses à plaisir. Seul, un préfet vaniteux, mais intelligent, tentait de refroidir leur zèle. Mariton fils félicita les habitants d'échapper aux vieux préjugés et les engagea, puisqu'ils avaient la chance de n'être liés par aucun précédent, à incinérer leurs défunts, ce

qui était plus propre et tenait moins de place. Il scandalisa les vieux, mais fit impression sur la jeunesse. Mariton père, toujours prêt à mettre une sourdine aux propos excessifs du député, prononça une véritable conférence sur le culte rendu aux morts depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, après quoi il invita ses auditeurs à réclamer une forte indemnité. Lui-même ne ressemblait-il pas à quelque saule penché sur sa propre tombe? Le résultat de ces conciliabules fut celui qu'on pouvait en attendre. Vallon-le-Jeune se divisa en deux camps, les uns satisfaits de monnayer leurs parents, les autres ne cessant pas de crier au sacrilège.

Nicolas Hagard acheva de jeter le désarroi. Il couchait on ne savait où, mais pas dans sa maison nouvelle où logeaient Mélanie et son fils Antoine et où lui-même refusait de pénétrer. Sans doute s'occupait-il de ses prés et de son bétail. On le rencontrait dans la montagne, accaparé comme tout le monde par les travaux de son état. Avait-il le don d'ubiquité pour braconner sans être aperçu, à la veille même de l'ouverture, et pour apparaître le matin dès patron-minet ou le soir au crépuscule, comme un fantôme, sous les fenêtres du chalet où vivaient Pierrette Bize et sa fille, celle-ci toujours taciturne et presque toujours enfermée? Il avait relevé des traces de pas dans leur jardin. Il finit par mettre la main sur les deux ombres qui s'enfuyaient et, les tenant au collet de sa poigne de fer jusqu'au bec électrique de la rue, il reconnut deux ouvriers étrangers dont il ignorait les noms. C'étaient Serge et Balthazar, les associés, les complices.

— Que faites-vous par là?

— On se promène, vous le voyez bien! ricanèrent les deux jeunes gens qui, échappant à eux deux à sa dure étreinte, s'enfuirent de compagnie.

Et il commençait de s'expliquer la terreur de Josette et sa réclusion. Mais pourquoi ne se confiait-elle pas à lui comme il l'y avait conviée? Une femme n'est pas coupable de la poursuite des hommes jetés comme des chiens courants sur sa piste. Elle l'est de ne pas s'abriter derrière un défenseur naturel. Il faudrait donc protéger celle-ci malgré elle-même? Sa mère la disait en proie à des malaises bizarres, ne pouvant absorber sa nourriture, agitée, la nuit, de cauchemars qui l'épouvantaient. Le vieux chasseur, inquiet de tant de signes, flairait un gibier de

potence. Il avait déjà un compte à régler avec un autre : faudrait-il en ajouter un second?

Cependant la mère Guillot, l'apercevant au clair de lune, l'avait pris pour un revenant. Eh! parbleu, les morts apparaissaient. Chassés de l'ancien cimetière par les eaux et n'ayant plus d'asile, ils erraient autour du village. Pour le moment, ils se tenaient aux approches des maisons, là au bout de la rue, ou dans les champs voisins, ou même dans les potagers. Ils cernaient, ils investissaient la place. Mais ils ne se contenteraient pas longtemps de cette posture humiliée. Ils chercheraient à entrer dans l'église pour réclamer des prières, et les âmes du purgatoire sont exigeantes, on le sait bien. Ils forceraient les portes de la mairie, afin d'y tourmenter le maire et le conseil municipal qui n'avaient pas fait leur devoir dans la construction de Vallon-le-Jeune. Ces monuments collectifs, bientôt, ne leur suffiraient plus. Ils assiégeraient chacun des chalets pour y porter leurs reproches à ceux qui les avaient si lâchement oubliés. Chaque famille recevrait la visite des siens, et de préférence la nuit, dans le silence où le moindre bruit s'entend, où les morts sont plus sûrs de se faire écouter des vivants.

La peur de la mère Guillot avait peu à peu gagné les autres femmes, même celles dont les maris escomptaient les gains funèbres avec le plus d'âpreté, comme l'épouse acariâtre de Jean-François Bastard. Dès que la nuit, du fond de la vallée, montait jusqu'au village si bien exposé au soleil que le jour écartait la crainte, un malaise inavoué s'emparait des plus courageux. L'ombre d'un arbre à la clarté lunaire, le mouvement d'une lessive qui était restée suspendue et faisait une tache blanche, ou bien, à l'intérieur, le craquement du plancher, d'un lit, d'une armoire, — et les bois neufs continuent de travailler, — suffisaient à provoquer des hallucinations. Chaque famille s'attendait à quelque visite de l'au-delà. On se barricadait, comme si l'on pouvait se barricader contre l'invisible! Les âmes n'ont pas besoin de brèche pour se frayer un passage. Les âmes n'ont rien qui les gêne pour circuler à travers les portes et les fenêtres fermées. Elles échappent à la poursuite et à la surveillance, mais elles se lamentent, elles appellent, elles réclament, elles supplient. Elles souffrent peut-être. Écoutez : ne croyez-vous pas entendre leurs prières étouffées, pareilles au souffle du vent qui, lui aussi, se joue des cloisons?

On dormait peu, en sorte qu'on se levait de méchante humeur. Les habitants se cachaient les uns des autres au lieu d'échanger des confidences. Dès le petit jour, les superstitions de la nuit se dissipaient et personne ne les racontait. Le maire, cependant, continuait d'être l'objet de la réprobation générale, tandis que les femmes se rapprochaient du presbytère et du confessionnal et suivaient les offices avec une dévotion renouvelée. Joachim Rebut se plaignit à Pierrette de son impopularité persistante :

— Un maire ne peut rien et l'on m'accuse de tout. Je vas porter ma démission.

— Tu ne peux pas, Joachim. Tu ne peux pas. Il faut donner l'exemple.

— Mon père et ma mère me battaient, Pierrette. Et je n'ai pas eu de femme, malheureusement, bien que j'eusse souhaité d'en avoir une. Alors, pourquoi aurais-je pensé aux morts? On pense aux morts pour les regretter, on n'y pense point pour le plaisir.

Celui-ci n'était pas assez troublé dans son sommeil. Au contraire, la solitude de la nuit lui pesait. Et c'est pourquoi, sans avertir, comme les timides qui se lancent tout à coup, — et n'avait-il pas, incertain et pusillanime, attendu ce moment-là pendant plus de vingt années? — il demanda à la veuve de son camarade de guerre :

— Veux-tu qu'on se marie les deux, Pierrette? On se marie à tous les âges.

Elle fut plus stupéfaite qu'indignée :

— Allons, allons, Joachim, tu es aussi fou que les autres.

Tout de même, le maire avait du bien et Josette serait protégée. Le héros de Verdun n'était qu'un ivrogne à domicile. Mais ses habitudes de veuve l'enveloppaient comme des voiles et sa fille seule la tourmentait. Elle ignorait que Nicolas Hagard menait une enquête. Mais Nicolas Hagard avait un autre compte à régler auparavant.

Cinq heures du matin au col de la Fourche. Le lundi qui suivit l'ouverture de la chasse, l'ingénieur fut exact au rendez-vous. Il y vint à cheval depuis Fontaine-Couverte, dédaignant son câble, accompagné d'un ouvrier de l'usine qui avait travaillé au barrage et que les habitants de Vallon connaissaient

bien pour ses récits de mer, sa belle humeur et son amour de la bouteille, Sébastien Louarec, d'une famille nombreuse de Bretagne qui essaimait un peu partout. Max Gal s'était mis en frais de costume : un complet de teinte indécise, entre la feuille et la pierre, de hautes guêtres, une pèlerine de loden, la cartouchière à la ceinture, la carabine à l'épaule. Le tout un peu trop neuf et devanture de magasin de sports. Il était content de lui, de ses entreprises, de l'air frais du matin, du beau jour d'été finissant qui s'annonçait. Mais il avait amené quelqu'un.

— Nous sommes en avance, dit-il gaiment. Il n'y a encore que les citadins pour se lever tôt.

— Je vous attendais, monsieur, répliqua Nicolas Hagard en se dressant.

Il était assis au pied d'un rocher avec quoi sa veste grise se confondait et les deux arrivants ne l'avaient pas aperçu.

— Tiens, vous êtes là ? Vous m'avez presque fait peur.

— Pourtant vous êtes deux.

— Faut-il renvoyer mon homme ? demanda l'ingénieur pour bien montrer qu'il ne redoutait nullement le tête-à-tête, par bravade, témérité ou indifférence.

Mais tout de suite, retrouvant sa méfiance et décidé à garder un compagnon, un témoin, il ajouta insolemment :

— Il ne me gêne pas. Et vous ?

— Non. Il nous servira de traqueur, répliqua Nicolas.

C'était un moyen de s'en débarrasser. Le duel commençait sans retard, avec des attaques et des parades.

— Et le cheval ?

— Il s'en ira tout seul. Il connaît le chemin. C'est de l'écurie du père Trélaz.

Et le chasseur, levant les deux bras en l'air, fit mine de se précipiter sur la monture qui montra aussitôt la croupe et détala au grand trot.

— Vous n'avez pas de fusil ? constata Max Gal étonné.

— Ne vous tourmentez pas : j'en aurai un tout à l'heure.

— Où allons-nous ?

— Au Colombier.

— Tout au sommet ? allons donc ! Les chamois ne vivent pas de neige.

— Au bord du névé, au-dessus des dernières vernes où ils pâturent. J'ai relevé les pieds. Une harde de six : un mâle, trois

chèvres et deux chevreaux. Nous occuperons les postes du haut. Je placerai Sébastien dans le bas et c'est lui qui les fera partir.

— Je n'ai pas l'habitude, protesta Sébastien qui, pour se récompenser de ses trois heures de marche avant le jour, puis au jour naissant, buvait à la régalade une gourde de vin blanc.

— Je t'expliquerai. Permettez, monsieur : votre arme.

Et sans façon Nicolas Hagard s'empara de la carabine qu'il tâta, palpa, admira et restitua :

— Une Martini. Bien.

— Et vous?

— Oh! moi, une Mauser. Elle me vient d'un officier de cavalerie allemand. Avec des bandes de cartouches.

Pour la seconde fois, Max Gal crut entendre cet avertissement secret qui nous annonce un danger. On éloignait son homme, on lui prenait son arme. Il écarta la fâcheuse impression. La carabine lui avait été rendue intacte, et Sébastien l'escortait. Rien n'était plus naturel que les gestes et les paroles du chasseur.

Les trois compagnons prirent la pente, Nicolas en tête, puis l'ingénieur, puis l'ouvrier. Peu à peu, le premier, accoutumé à la montagne, gagna du terrain. Subitement il disparut et quand il reparut, un peu plus haut, il portait un fusil. De quelle cachette l'avait-il retiré? Il s'arrêta, laissa passer Max Gal et, marchant à la hauteur de Sébastien Louarec, il parut s'intéresser à lui, à son travail, à ses distractions, à ses plaisirs. Où voulait-il en venir? Au soir de la fête.

— Tu y étais, Sébastien. A l'auberge de Mermet. Y avait-il beaucoup de tes camarades de chantier?

— Beaucoup, non. Ils préfèrent, tu sais, descendre à Fontaine-Couverte où il y a un cinéma.

— Ah! oui. Mais à Vallon-le-Jeune il y a de jolies filles. La Fine Servoz qu'on n'a plus revue, Annette Jacquemont, Pauline Martinet. A mon âge, on ne les connaît plus. Mais, pour sûr, il y en a.

— La petite Josette Bize, nomma enfin l'ouvrier comme si on ne lui avait pas suggéré de la nommer. Un bon morceau pour qui la mariera.

— Ah! oui, Josette, répéta Nicolas jouant la plus complète indifférence. Elle est rentrée tard chez sa mère. Sais-tu qui l'a reconduite?

— Ma foi non. A cette heure-là, moi, je ne les distingue plus les unes des autres et toutes les femmes sont pareilles. D'ailleurs, une fille ou une autre, n'est-ce pas tout pareil en effet?

Et il rit. Nicolas Hagard ne tirerait donc rien de cet ivrogne. Mais l'ingénieur intervint :

— Je vais peut-être vous renseigner. Josette Bize, n'est-ce pas? c'est la brunette que vous teniez par le bras sur le parapet du barrage? Oui, eh bien ! je lui parlé le soir de la fête.

— Vous lui avez parlé?

— Sans doute. Elle était, m'a-t-il semblé, la plus jolie, avec ses cheveux noirs coiffés à la vierge, ses yeux fauves, la patine dorée de ses joues, et une petite oreille rose qui a l'air d'une coquille transparente.

Pourquoi s'attardait-il à ce portrait? Une image agréable lui souriait dans sa mémoire. Il ne remarquait pas que le chasseur le perçait de son regard aigu.

— Elle paraissait beaucoup s'amuser, reprit-il tranquillement. Elle était assez mal accompagnée.

— Par qui?

— Par deux de mes ouvriers, des étrangers qui n'ont pas bonne réputation.

— Et qui s'appellent?

— Oh! des noms polonais, hongrois, de peu de voyelles et de beaucoup de consonnes. Ça ne se retient pas. On se contente de les appeler Serge et Balthazar. Ils sont toujours ensemble, comme s'ils étaient liés par quelque crime ou par une équivoque amitié. J'ai averti cette petite qui riait avec eux. Un rire frais comme une eau qui tombe sur des cailloux.

— Vous l'avez avertie? réclama le chasseur.

— Oui, je lui ai conseillé de rentrer chez elle, et toute seule. M'a-t-elle écouté? Je n'en sais rien. Je suis parti.

— Serge, Balthazar, répéta Nicolas pour bien retenir ces syllabes.

Max Gal s'aperçut alors qu'on l'avait pressé de parler, ce qu'il n'aimait pas :

— Mais qu'est-ce que ça peut vous faire? conclut-il.

Nicolas Hagard, qui avait arrêté le groupe, le regarda bien en face :

— Josette Bize est la promise de mon filleul. Mon filleul se

bat en Syrie. Il ne faut pas toucher à la promise de mon filleul pendant son absence.

Les trois hommes reprirent leur marche lente, puis de nouveau cette question fut posée :

— Quelle heure était-il quand vous avez parlé à Josette Bize ?

Un peu impatienté de cet interrogatoire, l'ingénieur s'y prêta néanmoins :

— Je ne sais pas, moi. Peut-être dix heures. Il commençait de faire nuit. Les nuits de juin sont les plus tardives.

Nicolas dut faire un calcul et conclut :

— Il était un peu plus de dix heures. Je suis rentré vers onze heures du soir. De Vallon-le-Jeune à Vallon-le-Vieux il faut compter une demi-heure à peu près.

Ces chiffres ne signifiaient rien pour ses compagnons. Ils achevaient son enquête. Accoutumé à suivre une piste, même si elle se perd ou si elle est traversée, il avait découvert la bête. Tôt ou tard il la forcerait. La bête? *Ils* étaient deux. Lequel choisir ? Il n'osait pas encore aller jusqu'au bout de ses suppositions. Josette Bize n'avait pas trompé son promis. Elle avait commis la faute de s'en aller, trop légère, danser à la fête. Mais elle n'avait élu personne à la place de l'absent. Elle ne se fût pas enfermée pour vivre en recluse si elle avait trahi Gaspard. Elle eût donné des rendez-vous. Elle ne fût pas tombée malade de frayeur parce qu'on rôdait autour d'elle. Elle n'eût pas changé et jauni dans les cauchemars et dans les larmes. Elle était victime et non coupable. Et ce cri étouffé qu'il avait cru surprendre, quand il revenait de la montagne dans la nuit brusquement épaissie, avec un chamois en collier autour de la tête, ce cri d'angoisse parti des fourrés, pareil au ululement du chat-huant qui avertit du passage de la mort, c'était elle qui l'avait poussé. A deux pas de lui, elle agonisait et il n'avait pas deviné. Pourquoi, dans son orgueil, s'était-il refusé à connaître le nouveau village? Là, du moins, il eût veillé sur ces pauvres femmes mal défendues. Lui, non plus, n'était pas sans faute. Que répondrait-il à Gaspard Salut passant la mer ?

Max Gal, lui, songeait à la fragilité des amours avec la plus parfaite insouciance, ou plutôt avec ce mépris des hommes supérieurs qui se croient au-dessus des atteintes. Lui-même avait-il jamais attaché d'importance aux courtes liaisons qu'il

avait toujours déjouées à sa guise, préservant avant toutes choses son travail et son génie constructeur ? Une jolie fille qui était fiancée n'avait pas résisté aux longueurs de la séparation : la belle aventure! Car il ne doutait point que Josette Bize eût favorisé l'audace de l'un ou l'autre de ses ouvriers.

— Oh! les femmes, vous savez! fit-il dédaigneusement.

De nouveau Nicolas Hagard qui marchait devant s'arrêta et l'ingénieur, pour lui être agréable, ajouta encore :

— Tout de même, les filles du village feraient bien de se garer de tous ces étrangers.

Cette fois, il ne put se tromper à l'éclair de haine qui jaillit des yeux du chasseur.

— Oui, dit Nicolas, c'est vous, monsieur, qui nous avez amené ces bandits. La combe était paisible avant vous. Et maintenant...

Il n'acheva pas. Il savait ce qu'il savait. Il n'allait pas se livrer davantage. Mais l'adversaire avait compris. Lui aussi voyait clair, et sans enquête. Si Nicolas Hagard avait accepté de le mener à la chasse après l'algarade au bord du lac, en face du cimetière inondé, c'est qu'il avait une arrière-pensée. Nicolas Hagard le rendait responsable du malheur de Josette Bize comme de l'oubli des morts. Nicolas Hagard le voulait assassiner et simulerait un accident. Puis il se fit honte à lui-même d'un pareil soupçon. Dans tous les cas, il serait sur ses gardes. Un homme de soixante ans, d'une belle carcasse, il est vrai, n'aurait tout de même pas raison d'un homme en pleine force, maître de lui, sûr de lui, sûr de ses yeux, sûr de son tir. On verrait bien, si c'était un duel ou un guet-apens. Il avait fait la guerre et la saurait faire encore. Sa batterie plus d'une fois avait encaissé des obus. Il s'était tiré de passes plus redoutables. Comme les conquérants, il avait foi dans son étoile. Attentif et prudent, il ne se laisserait pas manœuvrer.

La manœuvre commença peu après. Le guide arrêta la caravane à l'abri d'un rocher que mangeaient à demi des buissons en plein soleil et déjà décolorés avant l'automne.

— Sommes-nous déjà en place ? s'informa l'ingénieur étonné. Et comment chassons-nous ? A l'approche ?

— Non, pas à l'approche, expliqua Nicolas posément, en professionnel qui est dans sa partie. Pour l'approche, il aurait fallu partir de nuit, gagner le voisinage des gazons où *ils*

paissent avant le lever du jour, découvrir la harde, s'emparer du vent et ramper le long des couloirs pour les tenir à portée quand, le ventre plein, ils reposent et ruminent.

— Alors ?

— Alors, nous chasserons au traque. Sébastien Louarec nous servira de traqueur. Sébastien, tu vas sortir tes provisions et déjeuner sans trop boire. Il est sept heures et demie. Nous en avons pour une bonne heure encore à grimper tout droit, dans le ravin, là, tu vois, cachés par ce dos d'âne. A neuf heures exactement, tu sortiras de ta cachette. Tu suivras la sente qui est marquée jusqu'à la plaque de neige. Là tu obliqueras à droite et tu entreras dans ces vernes que tu aperçois d'ici, en lançant des cailloux et menant un grand vacarme. *Ils* sont là : je les ai repérés hier. Il aurait fallu trois ou quatre traqueurs. Tu te démèneras comme tu pourras, et avec des pierres jetées non devant, mais sur ta droite encore, tu occuperas plus d'espace. Lancés par toi, ils monteront à nos postes. Si nous les manquons ou s'ils nous reniflent, je connais un bouc solitaire sur qui peut-être nous pourrons nous venger.

Max Gal admira malgré lui la claire simplicité de ce plan de bataille. Il se plaisait à reconnaître la supériorité dans tous les domaines, et par là Nicolas Hagard l'attirait. Il sentait en lui une force, différente de la sienne et certes bien inférieure, mais intacte comme une eau que nulle captation industrielle n'a corrompue ni même altérée. Mais n'allait-il pas déjouer cette manœuvre destinée sans nul doute à l'isoler ? En beau joueur, il accepta le tête-à-tête.

— Bien, approuva-t-il. Au revoir, Sébastien Louarec. Donnez-moi mon sac. Une heure de marche, n'est-ce pas compter un peu juste pour aller là-haut ? Je ne veux pas arriver essoufflé.

— Suivez mon pas, monsieur. Et passez-moi votre sac et votre carabine.

— Pas ma carabine. Je ne m'en sépare jamais.

— Il faudra bien vous en séparer, monsieur. Nous grimperons dans une cheminée où vous aurez besoin de vos deux mains et de vos deux pieds.

— Et vous ?

— J'ai l'habitude. Je vous aiderai.

Le chasseur prit en bandoulière les deux armes et les assu-

jettit avec un bouchon cousu dans l'épaulette de sa veste, à la manière des soldats en marche qui se veulent libérer de l'embarras du fusil. Puis, le piolet retenu au poignet par une cordelette, il entama la paroi du roc en indiquant les saillies à son compagnon. Max Gal s'appliqua dans ce jeu d'acrobates, afin de ne mériter ni blâme ni sarcasme. Il était souple et vigoureux et se jurait bien de ne pas rester en arrière. Ainsi, les deux hommes s'engagèrent-ils dans la cheminée, sorte de trou pratiqué naturellement dans la paroi par le travail des eaux, et creusé si droit qu'on pouvait voir au-dessus un morceau de ciel. La cavité n'était pas large, et les prises n'étaient pas nombreuses.

— Attendez, ordonna le guide.

L'ingénieur, cramponné au-dessus du vide, leva la tête en l'air pour suivre les mouvements de Nicolas Hagard. Ce diable d'homme, d'une belle envergure pourtant, se glissait comme une couleuvre contre la pierre lisse. Où fixait-il ses souliers? Quel gars ce devait être à vingt ans, pour monter ainsi à soixante!

— A vous, monsieur, prenez la corde. Vous pouvez vous pendre après elle.

Max Gal saisit le bout de corde qu'on lui jetait, et s'aidant de tous ses membres, il fut hissé jusqu'à la lèvre supérieure de l'entonnoir.

— Maintenant, asseyez-vous et reposez-vous. Je pense que vous n'avez pas le vertige.

— Tout à l'heure, Nicolas Hagard, vous n'aviez pas de corde.

— Elle est déposée ici, dans une cachette.

Le chasseur avait partout des cachettes dans la montagne qui était sa recéleuse et son amie. Là, il était son maître. Là, il était le maître. Et Max Gal, tiré par lui, reprit confiance en lui. C'était si facile, tout à l'heure, de lâcher la corde et de le précipiter à l'abîme.

Il prit une petite fiole de cognac dans la poche intérieure de sa veste, et en but avidement quelques gorgées pour se remettre d'aplomb, puis il la tendit à son guide :

— Merci, refusa nettement celui-ci.

Au-dessous d'eux, presque à pic, ils pouvaient apercevoir le lac de la Capucine qui atteignait presque le couronnement du bar-

rage et plus loin, sur sa pente bien exposée au soleil, le village-modèle avec sa petite église blanche qui ressemblait à un pigeon posé, son assemblée de toits aux tuiles brunes, ses carrés de jardins. Au delà du val profond où coulait le fleuve, la chaîne du Dôme d'Or et du Mont Maudit balançait dans l'air bleu sa fine dentelle blanche. Mais, dans tout ce miraculeux paysage des Alpes, l'ingénieur n'avait de regard que pour son barrage qui maintenait des eaux asservies, des eaux utiles, des eaux prêtes à être décomposées en lumière et en mouvement. Jamais il n'avait embrassé de si haut, et d'un seul coup d'œil, son œuvre achevée et toute dorée par l'éclat du jour. Et il ne regrettait plus la pénible ascension dans la cheminée qui lui valait un tel spectacle, une telle sensation d'orgueil :

— C'est beau, le travail des hommes, déclara-t-il pour lui-même plutôt que pour son compagnon.

Mais celui-ci, qui regardait en face la cime triangulaire du Prince et la coupole du Roi des Alpes, lui répliqua, non d'égal à égal, mais de chef à sujet :

— Oh ! ça ne vaut tout de même pas le travail de l'Autre. Et quant à votre faux lac, je vais vous en montrer un vrai.

Ils achevèrent l'ascension de la paroi. Comme ils atteignaient le sommet, Nicolas Hagard fit signe à l'ingénieur d'observer le silence et de ne pas bouger. Lui-même, avec des ruses de renard, rampant sur la plaque de gazon qui bordait le rocher comme une chevelure un front lisse, déboucha sur le versant qui dominait les vernes où paissait la harde.

— Le solitaire n'y est pas, revint-il dire. Vous pouvez marcher.

Ce versant formait une cuvette charmante autour d'un petit lac vert, tout pareil à une émeraude enchâssée dans les éboulis, les buissons et les graminées. La saison des fleurs était passée, mais les plantes brûlées par le soleil offraient des couleurs plus chaudes encore et plus violentes, plaques d'airelles rouges, fougères au frémissement doré, ronces, touffes et taillis composant un bouquet des mille teintes dégradées qui vont de l'or à la pourpre.

— Le lac des Marmottes, annonça triomphalement le chasseur.

De toute évidence, ce réservoir naturel avait plus de grâce que le réservoir artificiel construit par l'ingénieur. Il avait fallu

des siècles, et non pas deux ans, pour lui broder ces rives, pour l'orner de ces cailloux polis, de cette végétation enchanteresse, quand s'arrêtaient plus bas les sapins et les mélèzes vaincus par l'altitude.

Nicolas Hagard posta Max Gal à la limite du versant, non à l'abri d'un rocher, mais derrière une ligne d'arbrisseaux, de façon qu'il pût découvrir toute la pente au-dessus des vernes. Il voyait et ne serait pas vu, s'il demeurait immobile.

Le vent était favorable. Il montait de la plaine aux cimes nettement découpées sur l'azur et toutes blanches d'une neige que le soleil attaquait vainement. Cette neige descendait jusqu'au bord du lac, mais laissait à nu, par plaques, ce gazon court et dru, d'un vert clair et d'une forme incurvée que les montagnards appellent *corne de cerf* et qui est la nourriture favorite du chamois.

— Et vous? s'informa l'ingénieur à voix basse, où vous postez-vous?

— Par là, expliqua le chasseur d'un geste vague qui désignait un emplacement indécis, là-bas, vers ces rochers.

— Nous ne risquons pas de croiser nos feux?

— Non, à moins de le faire exprès.

— C'est bien, merci.

Ils s'étaient regardés jusqu'au fond des yeux, comme s'il y avait un sens caché sous ces interrogations. Nicolas consulta sa montre :

— Dans vingt minutes, Sébastien Louarec commencera la traque. Je n'ai que le temps.

Et il s'éloigna pour gagner sa place. Il disparut à l'extrémité du lac, derrière quelques blocs de pierre, à trois ou quatre cents mètres à peine. Max Gal, demeuré seul, procéda méthodiquement aux opérations préliminaires : reprendre son souffle, boire un coup de vin, manger un morceau, disposer à côté de lui ses cartouches, armer sa carabine, puis il inspecta l'horizon avec ses jumelles, dont le grossissement et la précision lui livreraient à distance la moindre trace suspecte, le moindre mouvement. Les vernes, au-dessous de lui, gardaient leur secret. Ou elles étaient vides ou la harde vautrée y disparaissait. Une corneille se posa dans son voisinage, puis, l'ayant aperçu, poussa son cri lugubre et s'envola. Il chercha s'il découvrait Nicolas Hagard. A ce moment, la battue commença avec les appels du

traqueur et ses jets de pierres. Appels multiples, comme si Sébastien Louarec avait trouvé des camarades. Il fouilla de nouveau les buissons, et comme il désirait connaître le poste de Nicolas Hagard, — curiosité ou pressentiment, — il ramena brusquement en face de lui ses jumelles. Et ses jumelles lui révélèrent le chasseur qui, appuyé au rocher, le mettait lui-même en joue. Ainsi donc, il avait bien flairé le guet-apens : sans doute l'ennemi attendait-il le passage des chamois à sa hauteur pour tirer, afin que l'unique témoin, — le traqueur qui montait, — pût attester la coïncidence et affirmer l'accident.

Max Gal sentit la mort sur lui et, dans un éclair, il vit crouler au précipice son œuvre à venir, l'immense asservissement de forces motrices promis à son ambition dévorante. Il eut le temps de le regretter pour lui, pour son pays et pour toute la science, comme s'il prononçait à la place d'un ministre compétent son oraison funèbre. Mais il n'était pas homme à s'abandonner. La balle de Nicolas Hagard devait être infaillible. S'il visait à son tour, il serait devancé. On l'avait posté derrière des arbrisseaux, afin qu'il fût sans protection. Alors il ne lui restait qu'à défier le destin. Et il se leva de son poste, tout droit, s'allongeant, s'offrant comme une cible volontaire. La harde qui montait, fuyant devant le traqueur, se fixa en plein galop devant cet épouvantail et, changeant de direction sur le signal du mâle qui la conduisait, prit par le travers. Un coup de feu retentit et Max Gal étonné se retrouva vivant. Manqué, on l'avait manqué. Il sentit, par quelle psychologie secrète? qu'on ne tirerait pas une seconde fois. Après le plaisir de vivre, il s'adonna instantanément à son autre plaisir favori qui était le mépris. Et ce mépris était double, pour l'assassin et pour le maladroit. Mais il avait perçu derrière lui un bruit sourd, comme la chute d'un bloc de pierre. Se retournant, il crut voir un corps d'un fauve sombre étendu sur des touffes d'airelles. Il s'approcha : entre le lac et lui, à cinquante pas de son poste, un chamois gisait, la tête aux longues cornes courbes rejetée en arrière et les yeux révulsés, touché au défaut de l'épaule qui est l'endroit le plus vulnérable, et pour qui la mort avait dû être instantanée. Du regard, il évalua la distance qui séparait le gibier du chasseur, quatre ou cinq cents mètres. Si Nicolas Hagard l'eût tenu au bout de son fusil, ce serait lui qui serait étendu sur l'herbe. Ainsi donc, ses jumelles hallucinées

l'avaient trompé. Lui-même avait fait rater la traque en se levant, et Nicolas Hagard, perdant la harde, s'était vengé sur le bouc solitaire dont il avait parlé et qui s'était égaré sur le champ de bataille.

Déjà Nicolas marchait vers sa victime. Là se rejoignirent les deux hommes.

— Un bouc de quarante kilos, évalua le chasseur.

— Un bel animal.

Et tandis que l'un, avec son couteau, ouvrait la bête pour lui retirer les entrailles et la vider sans retard, l'autre, qui semblait s'intéresser à ce travail, calculait qu'une arme braquée sur le chamois n'aurait pu, à cette distance, lui paraître braquée sur lui-même.

— Pourquoi vous êtes-vous levé? demanda posément Nicolas, quand il eut achevé sa besogne. Vous auriez pu en tuer un. *Ils* montaient contre vous.

Max Gal voulut en avoir le cœur net. Avec un tel adversaire, ne fallait-il pas employer le coup droit?

— Je me suis levé parce que le gibier, pour vous, c'était moi. Osez dire le contraire.

Nicolas Hagard ne se pressa pas de répondre, — ce qui déjà était un aveu, — et il répondit le plus tranquillement du monde :

— Il y avait derrière vous ce bouc que vous ne pouviez pas voir. Il vous a flairé, il allait se dérober quand j'ai tiré.

— Vous mentez, Nicolas Hagard.

— Non, monsieur, c'est bon pour les gens de la plaine. Vous voulez tout savoir et vous ne savez même pas attendre. Le chamois a pris votre place, mais le condamné, c'était bien vous.

— Le condamné? fit Max Gal qui eut un frisson rétrospectif.

— Oui, le condamné à mort. Je ne vous ai pas mené ici pour mon plaisir, vous pensez bien.

Ainsi donc, depuis le départ du col de la Fourche, Max Gal avait été conduit au supplice, comme un mouton à l'abattoir.

— On ne condamne pas sans jugement, voulut-il plaisanter.

— Je vous ai jugé sur le parapet de votre barrage, quand vous avez offert de payer nos morts.

— Et de quoi m'avez-vous déclaré coupable?

— D'avoir assassiné mon village.

— Votre village, mais c'est moi qui l'ai rebâti.

Et Max Gal, révolté de tant d'injustice, commença de perdre patience :

— Vous habitiez des masures malpropres et je vous ai logés en de beaux chalets confortables, avec de l'eau et de la lumière. Que vous faut-il donc?

— Ce qu'il nous faut, monsieur? Un cimetière et la paix.

— Mais on vous l'a tracé, votre nouveau cimetière. Et vous toucherez par surcroît des indemnités.

— Oui, de l'argent : tout se paie, et ma morte me sera payée. J'ai bien cru que ce serait aujourd'hui. Votre nouveau cimetière est vide, et votre village-modèle le sera bientôt.

— Qu'est-ce que vous me chantez là, avec vos prophéties, quand vos camarades se prélassent dans leurs maisons neuves et ne cherchent qu'à m'exploiter!

— Plus de tombes à qui parler, reprit Nicolas Hagard, et plus d'amitié pour notre vie : voilà ce que vous avez fait, monsieur. Vous avez beau être un savant, et moi un ignorant. Avec toutes vos connaissances, vous ne savez même pas ce que c'est que des morts et des vivants.

— J'attends vos explications, ricana Max Gal.

— Oh! je ne parle pas comme vos bavards de la Chambre ou du Sénat.

— Pas les miens, je les méprise autant que vous.

— Ils sont à vous pourtant, et pas à moi. C'est vous qui les menez, comme vos usines, comme votre armée d'ouvriers, comme tous ces étrangers que vous attirez ici. Oui, le coupable, c'est bien vous. Dans la compagnie, c'est le capitaine qui dirige.

— J'ai dirigé la construction de mon barrage, et il est réussi.

— Vous voulez changer la terre. Et il y aura toujours des morts dedans, et des vivants dessus. Des morts à qui l'on venait parler les jours de fête ou les dimanches, quand on avait le temps, trop rarement, et qui vous calmaient parce qu'avec eux il n'était plus question des intérêts quotidiens. Et des vivants qui se plaisaient dans leurs travaux et leurs soucis et qui ont maintenant envie d'autre chose, parce que vous leur avez mis le feu dans le cœur. Vous ne voyez donc pas qu'ils s'en iront tous, un à un. Déjà Chevillard a vendu son chalet à un aubergiste qui veut recevoir des clients l'été. Blanc et Ducroz sont embauchés à l'usine de Fontaine-Couverte. Les

autres suivront. J'ai beaucoup réfléchi, monsieur, en fauchant mes prés ou en chassant dans mes montagnes, parce que tout ça, — et il montra d'un geste large son horizon familier, — parle autrement que Mariton père et fils, et dans ma jeunesse, j'ai couru le monde avec des voyageurs qui m'ont traité en collègue et m'ont un peu instruit tout de même. Ainsi j'ai pu mesurer le mal que vous nous avez fait.

— C'est stupide, protesta Max Gal, jugeant inutile de se défendre contre de tels préjugés, dignes du moyen âge. Mais alors, pourquoi n'avoir pas tiré sur moi ?

— Ah ! voilà ! Vous l'avez échappé belle. C'est à cause de l'Autre.

— L'Autre ?

— Oui. Celui qui a fait tout cela et qui nous voit en dedans, Celui qui porte le poids du monde, et le nôtre.

Max Gal, qui ne croyait qu'à la matière et au mouvement, mit un instant à comprendre de qui il s'agissait. Mais de nouveau il sentit chez cet homme une puissance inconnue qui lui inspira le respect. Et il cessa de voir en lui un fou qui avait failli le supprimer.

— Écoutez, Nicolas Hagard, vous m'avez jugé à tort. Je ne connais pas l'Autre, à moins qu'il ne soit la suprême Force motrice. Mais vous êtes assez intelligent pour me comprendre. L'humanité n'est pas immobile. Elle est toujours en marche, elle cherche, elle s'agite, elle trouve, elle invente, elle crée. Elle tend à découvrir les secrets de l'univers pour les utiliser. Elle en a tiré le feu, l'or, l'essence. Elle améliore d'âge en âge son propre sort, et c'est le progrès. Elle organise la société avec les États, les codes, la justice. Partout elle introduit plus de bien-être et plus de confort, plus d'équité aussi. Vouloir se mettre en travers de son élan continu, c'est comme si vous vouliez faire remonter à leur source les eaux de la Capucine. Je ne suis, moi, qu'une vague, la première si vous voulez, de cette mer qui avance. Me supprimer ne l'arrêterait pas une seconde. Un autre m'eût remplacé, qui peut-être ne m'eût pas valu.

— Oui, conclut le chasseur en répétant une parole déjà entendue, on ne tire pas sur une avalanche. Mais votre humanité qui marche écrase beaucoup en marchant. On ne s'est jamais tant massacré et personne n'a plus le cœur à sa place.

Il faudrait un autre barrage que le vôtre pour arrêter ce mauvais torrent.

L'ingénieur eut un sourire supérieur à l'idée de ce singulier barrage. Comme Sébastien Louarec approchait, flanqué d'un compagnon qui avait dû traquer avec lui, afin de clore l'entretien il tendit la main à celui qui l'avait visé et épargné pour l'amour de Dieu :

— Amis cette fois ?

— Jamais, refusa Nicolas Hagard. Il y a un ravin entre nous.

Décidément, ce ravin ne serait jamais comblé et cet homme lui échapperait toujours. Le compagnon de Sébastien Louarec était un garçon de quinze ans, Antoine, le neveu de Nicolas qui lui avait indiqué l'heure de la battue et la remise du chamois. Le petit, les yeux écarquillés, se pencha sur le bouc mort et sollicita de son oncle la faveur de le porter sur ses épaules déjà robustes.

— Non, refusa celui-ci, il est trop lourd pour toi. Je vais le cacher sous un rocher, dans la neige, à cause de la chaleur, et je viendrai le chercher demain.

C'était bien étrange. Avait-il jamais remis au lendemain le transport de son gibier ? Mais on ne discutait pas ses ordres. Il devait poursuivre quelque but mystérieux. Et la caravane redescendit sur le Col de la Fourche par les vernes, les éboulis et les gazons, en évitant la cheminée et la paroi du roc qui avaient servi à la surprise. Max Gal se réjouissait intérieurement d'être revenu sain et sauf de la bataille que, sans le savoir, il avait livrée et n'avait pas gagnée, et Nicolas Hagard songeait qu'il avait un autre compte à régler.

HENRY BORDEAUX.

(La quatrième partie au prochain numéro.)

SAINTE THÉRÈSE

V [1]

LES GRANDES GRACES *(suite)*

I. — LES RAVISSEMENTS, LES ILLUMINATIONS ET LE MARIAGE MYSTIQUE

Ces « grands ravissements », qui se multiplièrent après le miracle de la Transverbération, n'étaient pas une nouveauté pour sainte Thérèse. La première fois qu'elle entendit des paroles intérieures : « *Je ne veux plus que tu converses avec les hommes, mais avec les anges* », ce fut en récitant les strophes du *Veni creator*. Au milieu de cette récitation, elle fut prise, nous dit-elle, d'un « ravissement », et c'est à ce moment qu'elle perçut les paroles surnaturelles. Depuis, toutes ses autres visions et révélations lui furent accordées, soit dans l'oraison, soit dans l'extase commençante. Toutes s'achevèrent dans l'extase. Quand la Sainte nous parle de ses visions imaginaires, elle ajoute : « Pour moi, je dis que les visions de cette espèce sont douées d'une telle puissance, quand le Seigneur veut découvrir à l'âme une grande partie de sa gloire et de sa majesté, que je tiens pour impossible qu'aucune âme les puisse supporter, à moins qu'il ne lui accorde un secours très surnaturel, en la laissant *dans le ravissement et dans l'extase*. Et ainsi la vision de cette divine présence se perd dans la jouissance. »

Copyright by Louis Bertrand, 1927.

(1) Voir la *Revue* des 1er et 15 décembre 1926, 1er et 15 janvier 1927.

Thèrèse ne semble pas distinguer entre l'extase et le ravissement, ou ce qu'appelle « le vol de l'esprit ». Pour elle, ce sont des états de même nature, mais non de même degré et c'est ce qui permet d'établir entre eux des différences. L'extase paraît bien n'être, pour la Sainte, que l'union mystique à la suprême puissance, quoiqu'elle s'en distingue « par l'intensité de ses effets et par un certain nombre d'autres opérations ». Elle est plus paisible que le ravissement. Le ravissement est, au contraire, d'une extrême violence. Il en est de plusieurs sortes. Tantôt il se produit sous l'action apparente d'une circonstance extérieure : à propos d'une phrase, d'un mot, d'une pensée brusquement surgie, qui bouleverse toutes les puissances de l'âme. D'autres fois, sans aucune cause extérieure, tout à fait à l'improviste, sans nulle préparation, au cours d'une conversation, quand on pense à autre chose, l'âme est subitement terrassée et le corps est pris d'une transe.

Mais voyons d'abord les effets physiques de ce phénomène étrange.

« Dans ces ravissements, dit la sainte, l'âme ne semble plus animer le corps. Et on sent ainsi d'une manière très sensible que la chaleur naturelle l'abandonne. Il va se refroidissant, quoique avec infiniment de douceur et de plaisir. Ici il n'y a pas moyen de résister, tandis que, dans l'union (mystique) où nous sommes, en quelque sorte, dans notre pays, la résistance est possible. Il y faut de la peine et de l'effort, mais on le peut presque toujours. Dans le ravissement, il n'y a aucun remède, la plupart du temps. Souvent, *prévenant toute pensée et toute préparation intérieure*, il arrive sur vous avec une impétuosité si soudaine et si forte, que vous voyez, que vous sentez cette nuée ou cet aigle céleste vous enlever et vous emporter sur ses ailes. Et je dis que vous vous sentez, que vous vous voyez enlever, mais vous ne savez où. Car, malgré le plaisir, la faiblesse de notre nature nous fait craindre au début et il faut une âme résolue et déterminée, beaucoup plus que dans les états antérieurs, pour risquer tout, en dépit de tout, et s'abandonner entre les mains de Dieu et aller où il veut bien nous enlever, car il nous enlève, quelque peine que nous en ressentions. Et, dans une telle extrémité, il arrive très souvent que je voudrais résister et je lutte de toutes mes forces, spécialement quand cela me prend en public, et aussi, souvent, en par-

ticulier, *dans la crainte où je suis d'être trompée.* Parfois j'obtenais quelque résultat, mais avec une grande fatigue, comme quelqu'un qui lutte avec un fort géant : j'en demeurais, ensuite, accablée. D'autres fois, c'était impossible : mon âme était enlevée et, après elle, habituellement, ma tête, sans pouvoir la retenir, et, quelquefois, tout mon corps, jusqu'à se soulever... »

C'est ce qu'on appelle, aujourd'hui, un phénomène de lévitation, — cas fort rare, paraît-il, et qui n'a jamais été « scientifiquement » observé. C'est pourquoi certains auteurs en ont contesté la réalité : les mystiques, nous disent-ils, sont alors victimes d'une illusion. Dans cette tension extrême de tout leur être, tant physique que moral, ils s'imaginent être soulevés au-dessus du sol. Mais il n'en est rien. A ces assertions on ne peut qu'opposer le témoignage très catégorique de sainte Thérèse elle-même: « J'ai été, dit-elle, rarement enlevée de cette manière. Cela m'est arrivé un jour que j'étais au chœur avec toute la communauté et prête à communier. Mais ma peine en fut très grande *parce que cela me paraissait une chose extraordinaire qui allait avoir tout de suite beaucoup de retentissement.* Comme ce fait est tout récent et s'est passé depuis que j'exerce la charge de prieure, j'usai de mon pouvoir pour défendre aux religieuses d'en parler. En plus d'une circonstance, comme je commençais à voir que le Seigneur allait faire la même chose, et, notamment, une fois, comme des personnes de qualité se trouvaient présentes, — c'était pour la fête de la Vocation, pendant un sermon, — *je me couchai sur le sol. Les sœurs accoururent pour me tenir le corps, et cependant on put voir la chose.* Je suppliai beaucoup le Seigneur qu'Il voulût bien ne plus me donner de ces grâces... »

Un peu plus loin, elle insiste encore sur l'étrangeté du fait : « Au commencement, je l'avoue, j'étais saisie d'une excessive frayeur. Et qui ne le serait *en voyant ainsi son corps enlevé de terre*? Bien que ce soit l'esprit qui l'enlève après lui et cela avec une grande suavité, si l'on ne résiste pas, le sentiment ne se perd point. Pour moi du moins, je le conservais de telle sorte que je pouvais comprendre que j'étais enlevée de terre. »

Si, à cette dernière affirmation de la sainte, on peut toujours répondre qu'elle était le jouet d'une illusion, comment

révoquer en doute ces deux faits matériels : que, dans une de ces transes, elle se coucha par terre et que les religieuses furent obligées de lui tenir le corps?... Dira-t-on qu'il ne s'agit ici que de convulsions? Mais des témoins oculaires, des religieuses de l'Incarnation ou de Saint-Joseph, les propres compagnes de la sainte ont affirmé, à plusieurs reprises, qu'elles l'avaient vue se soulever de terre au cours de ses extases. La Mère Marie Baptiste « la vit deux fois » : ce qui est confirmé par le témoignage de la propre sœur du Père Gratien, la Mère Marie de Saint-Joseph. Une cousine de sainte Thérèse, la Mère Marie de Saint-Jérôme, dit la même chose. Enfin le témoignage le plus frappant et le plus catégorique, c'est celui de Maria Pinel, dans ses notes sur le couvent de l'Incarnation : « Dans le troisième parloir, dont la Sainte fit son cabinet, quand elle devint prieure (et, pour ce motif, on l'appelle « le parloir de notre Sainte Mère »), en cet endroit, elle et notre Père saint Jean de la Croix eurent de nombreux ravissements. De l'un d'eux fut témoin la Mère Béatrice de Jésus, nièce de la Sainte, qui était portière et qui venait lui demander quelque permission. La Sainte était à genoux, cramponnée à la grille, et le Saint, avec sa chaise et le reste, tout contre le plafond, dans une pièce qui fait suite à la porterie, à l'intérieur de la clôture. Une autre fois, qu'ils étaient en conversation, pareille chose arriva, et le Saint se mit debout pour résister au transport de l'esprit. Ce fut à cette occasion que la Sainte dit ces paroles : « On ne peut pas parler de Dieu avec mon Père, le frère Jean : tout de suite il entre en ravissement ou vous y fait entrer. » Malgré ces détails si précis (admettons même que les religieuses aient inconsciemment exagéré), il reste ce fait incontestable que, dans le ravissement, sainte Thérèse éprouvait comme un allègement de son corps et une inexplicable poussée de bas en haut : « Souvent, dit-elle, mon corps devenait si léger qu'il n'avait plus de pesanteur : quelquefois c'était à tel point que je ne sentais plus mes pieds toucher la terre. » Et ailleurs : « Lorsque je voulais résister, je sentais sous mes pieds des forces étonnantes qui m'enlevaient : je ne saurais à quoi les comparer. »

Mais cette attaque soudaine n'est que la première de toute une série de manifestations extérieures, que sainte Thérèse a minutieusement décrites : « Tant que le corps, dit-elle, est dans

le ravissement, il reste comme mort et souvent dans une impuissance absolue d'agir. Il conserve l'attitude où il a été surpris : ainsi, il reste sur pied, ou assis, les mains ouvertes ou fermées, en un mot, dans l'état où le ravissement l'a trouvé. Quoique, d'ordinaire, on ne perde pas le sentiment, il m'est cependant arrivé d'en être entièrement privée : *ceci a été rare et a duré fort peu de temps. Le plus souvent, le sentiment se conserve*, mais on éprouve je ne sais quel trouble. Et, bien qu'on ne puisse agir à l'extérieur, on ne laisse pas d'entendre : c'est comme un son confus, qui viendrait de loin. Toutefois, même cette manière d'entendre cesse, lorsque le ravissement est à son plus haut degré, je veux dire lorsque les puissances entièrement unies à Dieu demeurent perdues en lui. Alors, à mon avis, on ne voit, on n'entend, on ne sent rien. Comme je l'ai dit précédemment, dans l'oraison d'union, cette transformation totale de l'âme en Dieu est de courte durée. Mais, tant qu'elle dure, aucune puissance n'a le sentiment d'elle-même, ni ne sait ce que Dieu opère. Un tel état dépasse sans doute la faible portée de notre entendement dans cet exil : nous devons apparemment être incapables de recevoir une si haute lumière... »

Cet état et ceux qui précèdent sont extrêmement douloureux : c'est, dit la Sainte, un véritable martyre, mais un martyre où l'on voudrait passer tout ce qui reste de vie. Toutefois « il est d'une rigueur si excessive que la nature a bien de la peine à le supporter. J'ai été quelquefois réduite à une telle extrémité que j'avais presque entièrement perdu le pouls... De plus, mes os se séparent et demeurent déboîtés; mes mains sont si raides que, souvent, je ne puis les joindre. Il m'en reste, jusqu'au jour suivant, dans les artères et dans tous les membres, une douleur aussi violente que si tout mon corps eût été disloqué... » Il arrive aussi qu'au moment de l'attaque on pousse de grands cris, et, pendant qu'elle dure, des gémissements plus ou moins forts. Les cris ont parfois quelque chose d'effrayant : « Dans le monde, dit sainte Thérèse, de tels cris sont si rares qu'il n'est pas étonnant qu'on les prenne pour des marques de folie. » Elle va même jusqu'à l'aveu que voici : « Si les ravissements ne produisaient pas dans l'âme de tels effets et si elle n'en tirait pas de si précieux avantages, non seulement je douterais beaucoup que ces transports vinssent de Dieu, mais je

craindrais plutôt que ce ne fussent de ces transports de rage, dont parle saint Vincent Ferrier... »

Il ne faut pas craindre de le confesser après sainte Thérèse elle-même : ces phénomènes externes du ravissement mystique ont quelque chose de choquant et, quelquefois, de répugnant, où la Sainte voit comme la rançon de la faiblesse et de la misère humaines. Incapable de supporter des états aussi prodigieux, notre pauvre nature en est bouleversée jusque dans ses régions les plus basses, celles qui nous sont communes avec l'animalité. Et c'est pourquoi elle était honteuse de ces crises, lorsqu'elles la prenaient en public. Elle essayait, tant qu'elle pouvait, de les dissimuler, — et d'abord aux autres religieuses. Mais celles-ci avaient fini par s'y habituer. Et c'est ce qu'affirme très explicitement sa cousine, la Mère Marie de Saint-Jérôme : « Bien qu'elle éprouvât une grande peine d'être ravie devant nous, finalement elle s'y résignait. Mais, pour les personnes du dehors, elle en souffrait beaucoup et elle dissimulait la chose, en disant qu'elle souffrait du cœur. Et, ainsi, quand cela lui arrivait devant quelqu'un, elle demandait qu'on lui donnât quelque chose à manger ou à boire, pour donner à entendre que c'était une nécessité de sa maladie. » Voilà donc ce que la Sainte concédait à la crainte de scandaliser le prochain. Mais, tout de suite, elle se hâtait d'oublier ces troubles physiques, si douloureux fussent-ils, — elle jetait un voile sur ces misères de la nature, — pour ne considérer que les effets intérieurs et les avantages durables du ravissement. Elle les jugeait d'un prix inestimable.

D'abord, elle sortait de ces crises avec un redoublement d'humilité et d'amour de Dieu : « Malgré nous, dit-elle, nous voyons que nous avons un maître et que de telles faveurs sont données par lui et que, par nous-mêmes, nous ne pouvons rien. Et il en résulte une grande impression d'humilité... Celui qui peut produire de tels effets se montre à nous avec une telle majesté que les cheveux se hérissent et qu'il en reste un grand effroi d'offenser un si grand Dieu. Mais cela s'enveloppe dans un immense amour, qui s'augmente encore à voir celui qu'Il accorde à un ver immonde, au point qu'Il ne se contente pas d'élever réellement son âme jusqu'à Lui, mais même aussi son corps, ce corps de mort et de boue, qui s'est souillé par tant d'offenses. »

Un autre effet, c'est « un détachement étrange, qu'il est impossible d'exprimer, écrit la Sainte. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'il diffère des autres et qu'il l'emporte de beaucoup sur celui qu'opèrent des grâces qui n'affectent que l'esprit. Dans le ravissement, Dieu veut que le corps lui-même soit détaché de fait. On devient ainsi plus étranger aux choses de la terre, et la vie paraît une peine infiniment plus grande. » Ce n'est pas seulement parce que le mystique est comme allégé de son corps qu'il éprouve ce sentiment, mais parce que la souffrance a brisé et anéanti ce corps. Il voit vraiment alors l'envers de la toile, la duperie de l'apparence. Il devient étranger à ce monde, dont il sait le néant illusoire, à cette vie qui n'est qu'un perpétuel enfantement de douleurs. Mais alors, commence pour lui, une nouvelle épreuve, — une peine terrible et inouïe, — que sainte Thérèse a analysée et pénétrée jusque dans ses replis les plus secrets.

« Il nous vient, dit-elle, une peine, que nous ne pouvons pas plus attirer sur nous que nous ne pouvons nous en délivrer quand elle nous est venue. Je voudrais essayer de faire comprendre cette grande peine, mais je crois que je n'y réussirai pas. Pourtant, je vais en dire quelque chose comme je pourrai... Je le répète, nous n'y avons aucune part. Souvent même, c'est à l'improviste qu'il nous vient, je ne sais comment, un désir, qui pénètre toute l'âme en un instant. Alors, elle commence à s'agiter si douloureusement qu'elle s'élève bien au-dessus d'elle-même et de tout le créé. Et Dieu la met dans un tel désert, si loin de toutes choses, qu'elle aurait beau faire tous ses efforts, il lui semble qu'elle ne trouverait au monde aucune créature pour lui tenir compagnie. Mais elle n'en voudrait pas avoir, elle ne voudrait que mourir dans cette solitude... Et bien que Dieu me paraisse alors très éloigné de cette âme, Il lui communique quelquefois ses grandeurs de la façon la plus extraordinaire qu'on puisse imaginer. Et, ainsi, c'est une chose inexprimable, et je crois que ceux qui ne l'ont point éprouvée ni ne le croiront ni ne l'entendront : cette communication n'est pas pour nous consoler, mais pour montrer à l'âme qu'elle a raison de se tourmenter ainsi de l'absence d'un Bien qui contient tous les biens. Par elle, s'accroît ce désir de l'âme et cette extrémité de solitude où elle se voit avec une peine si délicate et si pénétrante... qu'elle peut dire au pied de la lettre

ce que disait sans doute, étant dans la même solitude, le Prophète royal, — avec cette différence que le Seigneur le lui faisait sentir, à lui qui était un saint d'une manière bien plus profonde : *Vigilavi et factus sum sicut passer solitarius in tecto...* Cela me console de voir que d'autres âmes, — et de telles âmes, — ont éprouvé cet infini de solitude. Dans cet état, l'âme ne semble plus être en elle-même, mais sur le toit, sur le pinacle d'elle-même et de tout le créé ; car c'est dans sa partie la plus supérieure qu'elle habite alors... »

Cet affreux sentiment de solitude, tempéré par des visions ou des révélations consolantes, s'exaspère quelquefois à un tel degré, — l'âme se sent dans une telle détresse et dans un tel abandon, — qu'elle en arrive à se demander : « Où est ton Dieu? *Ubi est Deus tuus?* » Seul peut la consoler le souvenir des connaissances admirables et surnaturelles que Dieu lui donne au milieu de ces angoisses. Mais, certaines fois, l'intensité de sa souffrance est telle qu'elle lui fait perdre le sentiment. Alors, ce sont véritablement les affres de l'agonie : c'est l'affreux passage de la mort. « Mais cette torture, dit la Sainte, s'accompagne d'une telle jouissance que je ne sais à quoi la comparer. C'est un martyre à la fois cruel et savoureux... L'âme connaît bien qu'elle ne veut que son Dieu, mais elle n'aime rien de particulier en Lui. C'est Lui tout entier qu'elle aime, mais elle ne sait pas ce qu'elle aime. Je dis qu'elle ne le sait pas, parce que l'imagination ne lui représente rien et qu'à mon avis, pendant tout le temps que dure cet état, les puissances n'agissent plus. Elles sont ici suspendues par la peine, comme elles le sont par le plaisir dans l'union et le ravissement... »

Il y a, enfin, une souffrance pire que toutes celles-là : c'est, dans certains moments de détresse et de désespoir, d'éprouver comme un sursaut de l'instinct de conservation, de vouloir se rattacher à la vie, de chercher autour de soi une autre âme, un vivant qui nous aide et qui nous retienne sur la pente. Sainte Thérèse compare l'âme qui se débat ainsi, dans son agonie, au supplicié, qui, « ayant déjà la corde au cou et se sentant mourir, cherche à reprendre haleine ». Mais cette lutte suprême ne fait que trahir la faiblesse de notre nature : « C'est l'horreur naturelle qu'ont l'âme et le corps de se séparer qui leur fait demander secours afin de respirer. S'ils cherchent à parler de leur souffrance, à s'en plaindre, à faire diversion, c'est pour

conserver la vie : tandis que, par un désir contraire, l'esprit ou la partie supérieure de l'âme ne voudrait pas sortir de cette peine... »

Cette extrémité de la peine mystique, sainte Thérèse nous avertit qu'elle n'y arriva pas tout de suite. Quelques années s'écoulèrent entre ses premiers ravissements et cet état hyperaigu. Et elle ajoute : « Ce chemin paraît le plus sûr, parce que c'est celui de la Croix. Le bonheur que l'âme y goûte est, selon moi, de très grand prix : le corps n'y a point de part, il en a seulement la peine et l'âme savoure seule les délices de cette souffrance. Je ne comprends pas comment cela peut se faire. Je sais seulement qu'il en est ainsi. Et je n'échangerais pas, je l'avoue, cette faveur que Dieu me fait (et qui est bien de sa main et non acquise par moi, car elle est très surnaturelle) contre toutes les grâces que je vais dire ensuite... »

Au cours de cette subtile et si difficile analyse, il arrive que la Sainte s'arrête, prise de scrupule, et qu'elle se demande : « Est-ce bien ainsi ? Me suis-je bien expliquée ? » Elle désespère d'y être parvenue. Elle sent bien qu'elle n'a pas tout dit, qu'elle n'a pas pu tout dire. Néanmoins, elle en a dit assez pour nous faire entrevoir ce que peut être cette étrange « peine » : d'abord le sentiment de l'agonie et de la mort physiques (le pouls devient imperceptible), et, avec ces affres du corps, une souffrance inexprimable de l'âme, — le sentiment que le monde s'écroule, qu'il n'y a plus rien (où est ton Dieu ? *Ubi est Deus tuus?*) Tout s'est aboli, les images, les formes, les sensations elles-mêmes (on perd le sentiment). C'est le désert, et, comme elle le dit, l'*extrémité de la solitude*. Et puis, dans ce paroxysme de la souffrance et de l'abandon, un sentiment de plaisir et de consolation. Après avoir été terrassée, après avoir perdu le sentiment, l'âme se sent revivre dans la douleur même, peut-être par l'excès de la douleur. Elle se sent égale à sa douleur, elle en triomphe par une aide qui ne peut être que surnaturelle, car cette douleur surpasse de beaucoup notre faculté de souffrir. Et enfin l'âme se console par les lumières soudaines que Dieu lui accorde, par ces révélations, qui, au plus fort de la souffrance, lui donnent le courage de la supporter, pour mériter ce Dieu, dont l'absence la tue.

C'est surtout, dans « le vol de l'esprit », que ces illuminations sont accordées à l'âme avec une abondance et une clarté

qui comblent tous ses désirs. Le vol de l'esprit n'est qu'une autre sorte de ravissement, mais « plus intense et plus impétueux ». Il est tel, dit sainte Thérèse, « qu'il semble véritablement séparer l'esprit du corps ». Et, faisant allusion à elle-même, elle ajoute : » Néanmoins, cette personne dont j'ai parlé plus haut n'en est pas morte. Mais elle ne sait, durant quelques instants, si son âme anime ou n'anime plus son corps. *Il lui semble qu'elle est entrée dans une autre région très dissemblable de celle où nous vivons.* Là, elle a la révélation d'une lumière si différente de celle d'ici-bas, qu'elle pourrait passer toute une vie à s'en faire artificiellement une image, en mettant ensemble toute espèce de comparaisons, sans pouvoir y parvenir. Et elle se trouve instruite en un instant de tant de choses à la fois, qu'elle n'aurait pu, avec tous ses efforts, s'en imaginer, en plusieurs années, la millième partie... »

A la clarté de cette lumière incomparable, l'âme découvre un pays inconnu. Elle y entrevoit, dans un éclair, d'éblouissantes merveilles. Mais ces illuminations ne se produisent pas au suprême moment de l'extase. En ce moment-là, « Dieu est tellement uni à elle qu'elle n'est plus qu'une même chose avec lui. Cette âme est ravie hors d'elle-même et se trouve si abîmée dans la joie de le posséder qu'elle est incapable de comprendre les secrets qu'Il expose à sa vue. Mais, lorsqu'Il lui plaît quelquefois de la tirer de cette ivresse, pour lui faire voir ces merveilles comme en un clin d'œil, elle se souvient, après être entièrement revenue à elle, qu'elle les a vues. Elle ne saurait, néanmoins, rien dire en particulier de chacune d'elles, attendu que, par sa nature, elle ne peut rien voir de ce que Dieu a voulu lui montrer de surnaturel. Vais-je dire qu'elle voit réellement et que c'est, ici, une vision imaginaire (par images) ? Pas le moins du monde. *Il ne s'agit, ici, que de vision intellectuelle.* »

Et pour faire comprendre cette espèce de vision rapide et illuminante, sainte Thérèse se sert d'une très jolie et toute féminine comparaison : « Entrez, dit-elle, dans un de ces appartements royaux ou princiers, qu'on appelle, je crois, un cabinet et où l'on garde un nombre infini de cristaux, de vases de tout genre, et une foule d'autres objets disposés de telle sorte que le regard les embrasse presque tous, en entrant. Un jour, chez la duchesse d'Albe, on me fit entrer dans une de ces pièces (mes

supérieurs, importunés par les instances de cette dame, m'avaient donné l'ordre de m'y arrêter pendant un de mes voyages). Dès le seuil, je fus saisie d'étonnement et, me demandant à quoi pouvait servir un tel amas de curiosités, je vis qu'on pouvait louer le Seigneur de voir une telle variété d'objets, — et maintenant je le remercie de ce que cela me sert pour m'expliquer en ce point. Bien que je fusse restée là un moment, il y avait tant à voir, que bientôt tout cela sortit de ma mémoire, de sorte que je n'ai pas plus souvenance de ces pièces que si je ne les avais jamais vues et qu'il me serait impossible de dire comment elles étaient faites. Mais, dans l'ensemble, je me souviens de les avoir vues. »

Ces illuminations d'ensemble n'ont rien de vague ni de confus. Elles sont seulement, en grande partie, inexprimables. Et pourtant la Sainte arrive à nous en donner l'impression soit par des images, lorsque la vision est suffisamment imaginaire, soit simplement par des mots où elle a su faire passer quelque chose de son émotion ou de son éblouissement. Sa vision de l'enfer, en particulier, est quelque chose d'extraordinaire non seulement par quelques traits descriptifs qui semblent sortis de l'imagination de Dante, mais surtout par l'intensité du sentiment et, si l'on peut dire, par la couleur et la signification intellectuelle du morceau : « Ce fut, dit-elle, une vision très brève, mais que je n'oublierai jamais, je le crois bien. L'entrée me fit l'effet d'une de ces petites rues très longues et très étroites, quelque chose comme un four très bas, très obscur et très resserré. Le sol me paraissait plein d'une boue immonde et pestilentielle, où il y avait une foule de reptiles venimeux. A l'extrémité, se trouvait une concavité creusée dans la muraille, une manière de cachot très étroit où je me vis enfermée. Tout cela était délicieux à la vue en comparaison de ce que j'éprouvai alors. Mais je sens que ce que j'ai dit n'est pas exact. Ce qui va suivre me paraît inexprimable et incompréhensible. Je sentis dans mon âme un feu que je ne puis m'expliquer, dont je ne puis dire ce qu'il est. Les douleurs corporelles si insupportables que j'ai subies en cette vie et qui sont, de l'avis des médecins, les plus cruelles que l'on puisse souffrir... ne sont rien en comparaison de ce que je sentis alors : le pire était de voir qu'elles ne devaient jamais finir ni diminuer. Et cela n'est encore rien en comparaison de l'*agonie de l'âme* ; c'est une

étreinte, une angoisse, une affliction si sensible, jointe à un tel abattement et à un tel désespoir, que je ne trouve pas de paroles pour le dire... Mais ce que j'affirme, c'est que le pire de ces supplices, c'est ce feu et ce désespoir intérieurs... »

Après avoir commenté cette vision terrible, la Sainte s'écrie : « Voilà près de six ans que j'ai vu cela, et j'en suis restée si épouvantée et maintenant encore, en l'écrivant, là où je suis, j'en éprouve un tel effroi, que mon sang se glace dans mes veines... »

Redisons-le encore : l'âme tendre, le lumineux génie de sainte Thérèse répugnaient à ces images sombres et horrifiantes. En revanche, ses visions célestes furent très nombreuses et très fréquentes. Elle eut des intuitions non seulement de la gloire surnaturelle et des êtres glorieux, mais des dogmes les plus profonds, des concepts les plus subtils de la science sacrée. A maintes reprises, l'intelligence du mystère de la Trinité lui fut miraculeusement accordée : « Un mardi après l'Ascension, dit-elle, je restai un moment en oraison, au sortir de la communion, que j'avais faite avec difficulté, car j'étais tellement distraite que mon esprit ne pouvait se fixer à une pensée, et je me plaignais au Seigneur de notre pauvre nature... Soudain, mon âme commença à s'enflammer. Je croyais véritablement avoir *une vision intellectuelle* de la présence en moi de la Très sainte Trinité. *Il fut donné à mon âme, par une certaine représentation ou image de la vérité, de voir, autant du moins que ma faiblesse en était capable, comment il y a trois personnes en un seul Dieu.* »

Plus tard, relatant ces illuminations pour un de ses confesseurs, le Père Rodrigue Alvarez, elle lui disait : « Je vois clairement que les trois personnes divines sont distinctes, comme je vous vis, hier, quand vous parliez au Père provincial. Ainsi que je vous l'ai marqué, je ne vois rien des yeux du corps; je n'entends rien des oreilles du corps; les yeux de l'âme même ne voient pas : *J'ai seulement une certitude extraordinaire que les trois personnes divines sont là*, et, quand leur présence cesse, je le comprends aussitôt. Le comment de tout cela, je l'ignore. Mais je sais très bien que ce n'est pas de l'imagination. J'aurais beau ensuite m'ingénier pour me représenter cette présence, je n'y réussirais pas. J'en ai fait assez souvent l'expérience... Depuis tant d'années que je reçois des faveurs,

j'ai eu le temps de constater cela pour en parler avec assurance. »

Vivant corollaire de cette vision, elle aperçut, une autre fois, la très sainte Humanité de Jésus-Christ contenue dans le sein de son Père : « A la vérité, dit-elle, je ne saurais expliquer de quelle manière elle y est. Il me parut seulement que, sans la voir, je me trouvais en présence de la Divinité. Mon âme en resta si frappée d'étonnement que je passai plusieurs jours sans pouvoir revenir à moi : il me semblait que j'avais sans cesse devant les yeux cette majesté du Fils de Dieu, *mais non pas comme la première fois :* cela je le voyais bien. Cependant, si rapide que soit une telle vision, elle se grave si profondément dans la mémoire qu'elle ne peut plus l'oublier... » Après le Verbe, elle voit toutes choses contenues en Dieu : « Je ne les apercevais pas, dit-elle, dans leurs propres formes, et, néanmoins, la vue que j'en avais était d'une souveraine clarté... Ce spectacle fut bien sous mes yeux, mais dans quelle lumière m'apparaissait-il? Je ne saurais le dire. Cette vue est si subtile et si déliée que l'entendement ne la saurait atteindre. Ou bien c'est que je ne sais me comprendre moi-même *dans les visions qui n'offrent à l'âme aucune image*, quoique cependant, dans certaine, il y ait quelque chose d'imaginaire... » Outre le dogme et les idées métaphysiques les plus élevées, ou les plus délicates, certaines vérités de détail contenues dans l'Écriture, les sens cachés de certains versets prennent tout à coup, pour elle, dans l'oraison, ou dans l'extase, une évidence, une intensité, ou une profondeur éblouissante. En voici un exemple éclatant : « Me trouvant un jour en oraison, je sentis mon âme si unie à Dieu et perdue en lui que le monde semblait disparaître pour moi. Il me fut donné alors de comprendre, d'une manière telle que je ne saurais l'oublier, ce verset du *Magnificat : « Et exultavit spiritus meus...* »

Cette joie indicible accompagnant de telles illuminations exaltait à un tel degré toutes les puissances de son âme que Thérèse, à de certains moments, se sentait élevée au-dessus de toute la création : « Quel empire est comparable à celui d'une âme qui, de ce faîte sublime où Dieu l'a élevée, voit au-dessous d'elle toutes les choses du monde sans être captivée par aucune. Qu'elle est confuse de ses attaches d'autrefois! Comme elle s'étonne de son aveuglement!... » Et ailleurs : « Cet état qui

tient ainsi l'âme élevée au-dessus de tout le créé, *est une espèce de souveraineté si haute* que je ne sais si on peut la comprendre à moins de la posséder... » Et la Sainte conclut en ces termes : « Ces vérités font que je crains peu la mort, moi qui la craignais tant autrefois. A présent, elle me paraît la chose la plus facile du monde pour quiconque sert Dieu, puisqu'en un moment l'âme se voit libre de sa prison et mise au lieu du repos. Il existe, selon moi, une grande ressemblance entre l'extase et la mort... Laissons de côté les douleurs de l'arrachement, dont il faut faire très peu de cas : car ceux qui auront vraiment aimé Dieu et rejeté les choses de cette vie, ceux-là doivent mourir très doucement... »

Ainsi l'âme est délivrée de toutes ses craintes, en même temps que de toutes ses attaches. Elle méprise la mort, comme toutes les vaines contingences de ce monde. Elle est visiblement souveraine, d'une souveraineté bien supérieure à celles de tous les rois de la terre. Et quand Thérèse écrit ces affirmations superbes, qui ne se comprennent que par la profondeur de son humilité devant Dieu, elle songe manifestement au tout-puissant Philippe II, solitaire et inaccessible dans son Escorial, alors que Dieu recherche la société et l'amour des hommes et qu'Il se fait tout à tous.

Mais cet état sublime, avec ses transports violents, est encore dépassé par un état plus paisible et, en tout cas, d'une dignité plus haute : c'est le mariage spirituel, union constante avec Dieu, autant, du moins, que le permet la faiblesse humaine.

Tous les états mystiques qui précèdent peuvent être considérés comme les fiançailles de l'âme avec son Créateur. Un moment vient où l'union s'accomplit. Thérèse en fut avertie par la vision que voici : « La seconde année de mon priorat à l'Incarnation, le jour de l'octave de Saint-Martin, j'étais sur le point de communier, quand le Père Jean de la Croix, qui me donnait la sainte Hostie, la partagea en deux, pour en donner la moitié à une sœur. Je pensai que ce Père agissait ainsi, non parce qu'il n'y avait pas assez d'hosties, mais parce qu'il voulait me mortifier, car je lui avais dit que j'aimais beaucoup recevoir de grandes hosties : je savais bien que cela importait peu et que le Seigneur est tout entier dans la plus petite partie. Pour me faire comprendre que cela importait peu, en effet, Sa

Majesté me dit : « N'aie pas peur, ma fille, que personne te sépare jamais de moi ! » Et alors le Seigneur m'apparut dans une vision imaginaire, comme d'autres fois, au plus intime de mon âme, et Il me donna sa main droite et me dit : « Vois ce clou ! C'est le signe que, à partir d'aujourd'hui, tu seras mon Épouse. Jusqu'à présent, tu ne l'avais pas mérité : à l'avenir, non seulement tu verras en ton Créateur, ton Roi et ton Dieu, mais tu auras soin de mon honneur comme ma véritable Épouse : mon honneur est le tien, et ton honneur est le mien. » Cette grâce fut si puissante que j'étais comme ravie hors de moi, et, dans ce transport, je dis au Seigneur : « Ou transformez ma bassesse, ou ne m'accordez pas une telle faveur ! » Il me semblait, en effet, qu'elle était excessive pour ma faible nature. Je demeurai ainsi tout le jour profondément ravie. Depuis lors, j'ai éprouvé les effets merveilleux de cette grâce, et, d'un autre côté, je suis plus confuse et plus affligée que jamais, quand je vois combien je suis loin d'y répondre... »

Quelque temps après, elle obtint une confirmation de cette haute faveur : « Étant un jour, dit-elle, au couvent de Veas, Notre Seigneur me dit que, puisque j'étais son Épouse, je pouvais tout lui demander et qu'Il me promettait de m'accorder tout ce que je lui demanderais. Et, en signe de cela, il me donna un bel anneau avec une pierre semblable à l'améthyste et d'une splendeur bien différente de celle d'ici-bas et Il me le mit au doigt. J'écris cela, pleine de confusion, en voyant la bonté de Dieu et, d'autre part, ma vie misérable... »

Toutes ces visions, imaginaires ou intellectuelles, ne sont que des preuves, pour ainsi dire tangibles, de l'union. Le mariage spirituel proprement dit est tout autre chose : « Dans les autres grâces, affirme sainte Thérèse, dont j'ai dit que Dieu favorisait l'âme, les sens et les puissances étaient comme les portes par lesquelles l'âme entrait dans ces demeures... Mais, dans l'accomplissement de ce mariage spirituel, le divin maître procède d'une manière fort différente : il apparaît dans le centre de l'âme, non par une vision imaginaire, mais par une vision intellectuelle plus délicate encore que les précédentes et de la même manière que, sans entrer par la porte, il apparut aux apôtres, lorsqu'Il leur adressa ces paroles : *La paix soit avec vous*. Ce que Dieu, dans ce centre, communique à l'âme, en un

instant, est un si grand secret, une si haute faveur et transporte l'âme d'un si inexprimable plaisir que je ne sais à quoi le comparer. Tout ce que j'en puis dire, c'est que Notre Seigneur veut lui faire voir, en cet instant, la grandeur de la gloire qu'il y a dans le Ciel, et cela par un mode sublime, dont n'approche aucune vision ni aucun goût spirituel. Ce que je comprends, c'est que l'esprit de l'âme, comme je l'appelle, devient une même chose avec Dieu. Ce grand Dieu, qui est esprit, — afin de montrer combien il nous aime, a ainsi voulu faire connaître à quelques âmes, par une connaissance expérimentale, jusqu'où va cet amour... Malgré sa Majesté infinie, Il daigne s'unir de telle sorte avec sa créature que, comme ceux qui ne peuvent plus se séparer, Il ne veut plus se séparer d'elle. »

Voilà donc le sommet de l'union mystique : c'est le sentiment paisible et permanent d'une union intime avec Dieu, sentiment dont l'âme ne peut être distraite ni par ses occupations ni par les choses extérieures.

***

Ce qui frappe dans ces états, — visions, révélations, illuminations, extases, — de sainte Thérèse, c'en est d'abord le caractère hautement intellectuel. Pour cette raison, ils ne sauraient être comparés au psychisme inférieur du rêve et de l'hallucination. La Sainte elle-même a prévu les objections qu'on peut lui adresser, les rapprochements tendancieux qu'on peut faire entre ces états et d'autres d'un caractère nettement pathologique. Ici encore, il faut s'émerveiller de la vigueur dialectique de son esprit, de la prudence, de la finesse, de la pénétration de sa critique. Elle fait remarquer la fréquence, pour ne pas dire la continuité de ces visions, qui finissent par devenir, chez elle, des phénomènes en quelque sorte normaux. Et ainsi elle a pu se livrer à des expériences répétées. Elle les a comparées, examinées et critiquées en détail : de là le ton d'assurance qu'elle ose prendre. Elle sait ce qu'elle dit, lorsqu'elle prononce une affirmation. Elle insiste intentionnellement sur ce fait que ses visions imaginaires sont relativement rares : la plupart sont de l'ordre intellectuel, c'est-à-dire sans mélange d'éléments sensibles. Or, dans l'hallucination, le malade est illusionné dans tous ses sens. Il croit à la réalité extérieure de l'image halluci-

natoire : il la touche, comme il la voit. Saint Thérèse n'a jamais eu d'hallucinations proprement dites, et voilà ce qu'il faut souligner fortement. Même dans ses visions imaginaires, elle sait très bien, — et elle ne cesse de le répéter, — que l'image est tout intérieure et n'a aucune réalité physique. Rappelons enfin un autre critère, dont elle-même s'est servie et qui semble bien péremptoire : c'est l'influence bénéfique, nourrissante et exaltante de l'extase, alors que celle de l'hallucination est déprimante, épuisante et stérile. Après ses extases, non seulement Thérèse se trouve augmentée d'âme et d'intelligence, débordante d'énergie et de désir d'action, mais elle, la perpétuelle malade, elle se sent mieux dans son corps. Après ses ravissements, elle entre dans une période plus ou moins longue de santé relative.

Cet accroissement d'être, cette introduction dans l'âme de la voyante de notions et d'idées nouvelles, qui paraissaient entièrement hors de ses prises, étrangères à ses préoccupations, tout cela permet de supposer l'action d'une puissance extérieure et supérieure à celles que nous connaissons. En tout cas, pour un esprit véritablement critique qui a examiné avec soin les états de sainte Thérèse ou de tout autre mystique qualifié, il est impossible de ne pas se poser la question de la réalité d'une cause extérieure et objective de ces états. Nier *a priori* cette question et tout expliquer par le subconscient, c'est ne rien expliquer du tout. Le moi humain n'est pas l'unique réalité Combien il semble plus raisonnable d'admettre que ces états extraordinaires sont dus à une cause que nous ignorons et qu'ils traduisent dans un langage, proportionné à notre intelligence, des réalités que nous ignorons également!

En tout cas, personne ne nous aura donné, comme cette femme extraordinaire, le sentiment de la découverte. Autant et plus que ses frères, les « Américains », elle a conquis des continents inconnus. Mieux encore : elle a pénétré dans des régions fermées à la plupart des hommes, et elle nous en a rapporté des nouvelles, qui, comme le dit le P. Léonce de Grandmaison, sont comparables à « ces documents rapportés par les explorateurs de terres inaccessibles ». Même aux incroyants nul n'aura donné, à un pareil degré, le sentiment de l'illumination et de l'éblouissement devant le mystère...

II. — L'IDÉAL DE L'ASCÈTE ET DU SAINT

C'est seulement pendant la dernière période de sa vie, environ dix ans avant sa mort, que Thérèse parvint à cette suprême étape du mariage spirituel. Petit à petit, elle prit conscience des effets de cette union. Habile comme toujours à s'observer et à s'analyser elle-même, elle les a décrits tout au long dans les conclusions de ses *Moradas*.

D'abord, un entier oubli de soi-même. Devenue l'Épouse du Christ, l'âme n'a plus d'autre souci que le service de l'Époux. Travailler pour sa gloire, voilà, désormais, toute sa vie : « Occupe-toi de mes affaires, dit le Seigneur à sa servante : je m'occuperai des tiennes. » Et ainsi, elle n'a plus d'autre désir que de pâtir et de souffrir pour Lui. Elle n'aspire plus aux grâces et aux consolations du début, à toutes ces « douceurs » que Dieu accorde à l'âme novice pour l'engager et l'entraîner dans les voies spirituelles. Elle sait, maintenant, que la vraie voie, c'est la voie de douleur, — le Chemin de la Croix. C'est pourquoi elle ne s'effraie plus de souffrir. Les persécutions mêmes lui causent une grande joie. Elle prie pour ses persécuteurs et pour ses ennemis. Au milieu de ses tribulations et de ses épreuves, la certitude d'être constamment unie à Dieu lui suffit, et, d'avance, elle accepte et elle est satisfaite de tout ce qu'il plaît à l'Époux d'ordonner pour elle.

Elle ne souhaite plus de mourir, mais seulement de souffrir. Maintenant elle consentirait à vivre plusieurs existences et même des existences sans fin, uniquement pour se sacrifier, pour que Dieu soit plus aimé, plus loué, mieux servi. Absorbée par le soin du service, elle n'éprouve plus de sécheresse, ni de peines intérieures, Dieu étant toujours présent en elle et, en quelque sorte, sous-entendu dans ses moindres paroles et dans ses moindres actions. Si, par hasard, elle pouvait l'oublier un instant, Dieu se rappellerait aussitôt à sa conscience en excitant, dans la partie la plus tendre de son âme, un vif élan d'amour. Les extases et les ravissements lui sont devenus inutiles. Tous ces mouvements impétueux se font, en elle, de plus en plus rares. On dirait que Dieu l'a fortifiée contre ces troubles profonds qui, autrefois, la bouleversaient jusque dans son corps. A présent, le corps et l'âme sont capables de supporter, sans

fléchir, les plus hautes faveurs. L'union mystique apporte à l'Épouse un calme, une sérénité à peu près inaltérables. Cette paix n'est pas absolue, car l'âme peut être encore troublée ou obscurcie par des fautes vénielles. Toutefois, ce ne sont là que des défaillances passagères : ce qui caractérise cet état suprême, c'est le repos merveilleux dont l'âme jouit.

Ce repos est, pour elle, une véritable nouveauté. Elle en avait été privée pendant la majeure partie de sa vie, surtout dans cette période critique, qui va de 1555 à 1561, — la période de persécution et de combat, qui coïncide avec les grandes grâces et les grands ravissements. Nous venons de la suivre jusque-là. On peut dire qu'à cette époque, elle n'a pas encore atteint les derniers sommets de la perfection et qu'il lui reste une assez longue route à parcourir pour connaître le calme complet de l'âme. Néanmoins, dès cet instant, elle a clairement conscience de la tâche à accomplir, tant au dedans d'elle-même qu'au dehors. Elle a vu ou entrevu ce que doit être l'idéal monastique. Un type d'ascète et de saint, ou, pour mieux dire, le type même du Saint s'est posé devant ses yeux.

Dans la ferveur surexaltée de son amour, elle est, dès maintenant, arrivée au détachement complet par la complète désillusion. Elle connaît l'envers de la toile. Et, dès lors, c'est le renversement absolu des valeurs conventionnelles. Le monde des sens n'existe plus à ses yeux. « Tout est néant, *todo es nada* », se plaisait-elle à répéter, même dès son enfance et dès sa première jeunesse. Aujourd'hui, elle dit : « Tout est un songe, *todo es un sueño* » : il n'y a de vivants que ceux qui vivent de la vie spirituelle. « Oui, écrit-elle, ce sont ceux-là qui me paraissent les vrais vivants, tandis que ceux qui vivent de la vie de la terre me semblent tellement morts que le monde entier n'offre à mes yeux aucune compagnie. Tout ce que je vois me paraît un songe, tout ce que je perçois par les yeux du corps une dérision : au contraire, ce que j'ai vu avec les yeux de l'âme est tout ce que je désire, et, comme je m'en vois bien loin, c'est la mort pour moi. » Ainsi, l'illusion est dissipée, le voile est déchiré, la duperie a fait place à la réalité. Le mouvement de la Chute est enrayé et redressé. A la fascination des choses d'en bas s'est substitué l'amour des choses d'en haut...

Mais, pour en arriver là, toute une ascèse contraire à la

nature, toute une négation violente autant qu'héroïque a été nécessaire. Cette négation si difficile n'a pu s'obtenir que dans certaines conditions : retranchement, solitude, silence. Vivre loin du monde et du bruit, — loin de l'irréel, ou, — ce qui est pire, — du mauvais. De là la nécessité du cloître, de la séparation et de la clôture sévères... Thérèse regarde son couvent de l'Incarnation, et elle en voit tous les défauts : tant de portes ouvertes sur le dehors ! tout ce flot de visiteurs profanes ! Les nonnes rompant sans cesse la clôture ! Le monastère est si pauvre que la communauté ne peut pas nourrir toutes ses religieuses et que beaucoup d'entre elles sont obligées de faire de longs séjours, soit dans leurs familles, soit chez des personnes amies, pour diminuer d'autant la dépense de leur entretien. Comment s'étonner que, dans une maison ainsi ouverte à tout venant, la piété ne soit pas très fervente, ni la règle très observée?... Celles qui veulent vivre d'une vie plus parfaite se voient en butte à l'hostilité des autres. Exposée à cette malignité sournoise, ou à une guerre franchement déclarée, Thérèse finit par perdre patience. Un beau jour, elle forme le projet de quitter cette maison où elle sent que tout lui est contraire : « Je voulus, dit-elle, sortir du monastère où j'étais et m'en aller avec ma dot dans un autre couvent du même ordre. Je savais que l'observance en était plus étroite et qu'on y pratiquait de très grandes austérités. De plus, il était fort éloigné, ce qui me souriait beaucoup par l'espoir d'y vivre inconnue. Mais mon confesseur ne voulut jamais me le permettre. »

Cette interdiction du confesseur est quelque chose de réellement providentiel. En obligeant Thérèse à rester à l'Incarnation, elle va la fortifier dans ses projets de réforme. Pour vivre de la vie pleinement chrétienne, il faut aller jusqu'au bout de la règle ascétique, et, par conséquent, instaurer ou restaurer celle-ci dans toute sa rigueur. Ce n'est pas là une idée très spéciale de nonne hypnotisée par de puériles minuties de dévotion : c'est le souci de manifester aux yeux du monde l'idéal du renoncement chrétien dans toute sa splendeur et dans toute sa logique intransigeante. C'est la vérité des vérités qu'il importe de proclamer et d'environner d'une lumière persuasive. Le monde est un songe : il n'y a de vrai que l'éternel Amour. Pour le signifier au monde, il faut se séparer de lui, se recueillir dans la contemplation de la vie véritable, — souffrir, aimer la

douleur, pour insulter à ce que le monde aime par-dessus tout. Alors, nécessité de revenir à la règle stricte ! Nécessité de la clôture, des grilles, des voiles, des disciplines !... Si l'on a bien compris tout cela, on ne trouve plus étrange l'appareil de défense qui entoure les Carmels, surtout certains vieux Carmels espagnols. Ces grilles massives, véritables barreaux de cachots, tout hérissés de longues pointes, ce n'est pas pour arrêter d'hypothétiques ravisseurs, des don Juans déguisés, c'est pour frapper les imaginations, obliger le passant frivole à réfléchir, — c'est pour signifier le retranchement de l'ascète et de la vie religieuse, son hostilité contre un monde illusoire et dépravé. Cette nudité des murs, cette austérité, cette pauvreté de tout, c'est pour symboliser le désert du monde, — ce désert qui oblige l'âme à se retourner vers l'Unique.

Il faut donc se séparer du monde ! Et, voici le paradoxe merveilleux : s'en séparer pour être davantage avec lui par la prière et par l'amour. L'âme qui a reçu la révélation du seul Vrai et du seul Aimable, brûle de répandre le bienfait de cette connaissance, d'en faire part aux pauvres hommes égarés. Ainsi l'amour divin, cet amour élevé si haut qu'il semble se perdre dans les nues, retombe en charité sur le monde.

C'est surtout à l'époque où elle eut les grands ravissements dont nous venons de parler, que sainte Thérèse brûlait de sortir de son couvent, non pas pour publier ces hautes faveurs (elle le répète sans cesse : elle est gênée par tout le bruit qui se fait autour de son nom, elle voudrait vivre inconnue), mais pour annoncer les vérités dont elle vient d'avoir la soudaine et irrésistible illumination, et, en même temps, pour propager la notion du Bien véritable. Elle songe à tous ceux qui méprisent ou qui nient ce Bien, qui obscurcissent ou qui diminuent ces vérités, — aux mauvais chrétiens, aux mauvais religieux, dont la vie dément la doctrine et qui sont un scandale pour le monde, aux hérétiques, aux luthériens et aux calvinistes qui, en ce moment même, préparent la ruine de la religion du Christ, en commençant par la découronner de son idéal de perfection monastique, en la mutilant dans son ascèse et dans ses dogmes, — aux pauvres Indiens de l'Amérique, dont ses frères lui parlent dans leurs lettres et qui vivent dans une telle misère de corps et d'âme, — aux Musulmans qui méditent un nouvel assaut contre la chrétienté : après les Maures vaincus,

voici les Turcs qui s'avancent, dont les flottes menacent les villes et les provinces maritimes de l'Espagne...

Elle voudrait sortir de son couvent, partir, comme autrefois avec son frère Augustin, pour une croisade à travers le monde. Elle voudrait prêcher les tièdes, les hérétiques, les infidèles. Elle voudrait leur apprendre ce qui est vrai et ce qui est bon, la voie du salut, la seule grande chose qui importe. Mais elle est une femme, une pauvre nonne cloîtrée. Elle doit vivre enfermée, solitaire et inconnue... Eh bien ! qu'à cela ne tienne ! Elle tirera du moins de son état tout ce qu'il peut donner de ferveur spirituelle et d'apostolat. Elle sera une religieuse parfaite, elle formera des religieuses parfaites. Peu importe le nombre. Tout dépend de la qualité des âmes. Il est vain d'être deux cents carmélites réunies, comme à l'Incarnation, si la plupart sont médiocres et sans vertu : « une seule âme parfaite, dit-elle, vaut mieux qu'une multitude d'âmes vulgaires. » On ne sera qu'une élite, mais on offrira un modèle des plus hauts renoncements, des plus hautes vertus chrétiennes. On priera pour les hérétiques, pour tous les ennemis de la foi, on priera pour l'Église, pour les docteurs et les prédicateurs surtout, pour ceux qui sont chargés d'instruire le reste du troupeau. Les prédicateurs ne seront que les truchements des vérités révélées aux âmes solitaires et contemplatives. Ils seront les missionnaires de ces âmes saintes. Les couvents seront des réservoirs de vertu et de vérité. Et ce seront aussi des citadelles bien closes, des forteresses hérissées de défenses, partout dressées contre l'erreur et contre le mal...

Mais cela ne s'accomplira pas sans un long et cruel effort. Tout un travail de réforme et d'organisation est nécessaire. Et ainsi la contemplative est tourmentée du désir de l'action. Elle est impatiente de s'y lancer. Elle cherche, elle guette l'occasion : elle va bientôt la trouver...

LOUIS BERTRAND.

(A suivre.)

CHOPIN

OU LE POÈTE

I

LES ENFANCES CHOPIN

UN ANGE BEAU DE VISAGE COMME UNE GRANDE FEMME TRISTE

« Un ange beau de visage comme une grande femme triste... »

Ce portrait de Chopin tracé par une main qu'il aima, il convient de le placer en frontispice à cette étude. Au moyen-âge, des peintres naïfs, — et qui eux aussi venaient solliciter leur pardon, — accrochaient dans l'ombre des cathédrales une œuvre expiatoire. Cette main de femme, aujourd'hui morte, autrefois caressante, a sans doute obéi en écrivant ces mots à l'obscur besoin de se sentir absoute. Elle ajoutait : « Rien n'était plus pur et plus exalté en même temps que ses pensées... » Et peut-être avec un léger tremblement : « ... mais cet être ne comprenait que ce qui était identique à lui-même. Il aurait fallu un microscope pour lire dans son âme où pénétrait si peu de la lumière des vivants. »

Le microscope n'a jamais servi à déchiffrer une âme. Laissons de côté les instruments d'optique pour suivre le conseil de Liszt : tâchons de voir avec le cœur.

Il faut encore écrire un nom en tête de ces pages, parce qu'il gonfle tout entier l'être dont nous allons parler, c'est celui de Pologne. Depuis 1795, ce vieux pays avait été complètement démembré, lorsque Napoléon, ce grand poète de la géo-

Copyright by Guy de Pourtalès, 1927.

graphie, créa, après sa première campagne de Prusse, le duché de Varsovie (1807). Il devait durer jusqu'à la chute de l'Empereur, c'est-à-dire huit ans à peine. Mais il suffit de ces huit ans pour nimber la France, dans l'esprit des Polonais, de je ne sais quel juvénile prestige.

Or, en 1806, un M. Nicolas Chopin, professeur de français chargé de l'éducation du fils de la comtesse Skarbek, se mariait dans le village de Zelazowa Wola avec Mlle Justine Krzyzanowska. Il était Français d'origine, natif de Marainville, un petit village tout proche de la colline de Sion, au cœur spirituel de cette Lorraine dont l'histoire est si curieusement mêlée à celle de la Pologne. La fiancée de cet ancien comptable devenu précepteur, était une jeune fille de vingt-quatre ans, de famille noble et ruinée. Elle tenait chez la comtesse, avec d'autres personnes de condition, le rôle de suivante et de dame d'honneur, comme le voulait la tradition chez ces grands seigneurs pauvres et orgueilleux.

A côté de l'habitation seigneuriale, que protégeait un bouquet d'arbres, s'élevait une maisonnette flanquée d'un perron. Un vestibule la perçait d'outre en outre, par où s'apercevaient la cour, les étables, et, au loin, les champs de luzerne et de colza. Le jeune ménage s'y installa. A droite de l'entrée, trois pièces basses dont on touchait le plafond du doigt. Il y naquit bientôt une fille, qu'on appela Louise. Peu de temps après cet événement obscur, ce fut la campagne des Français en Prusse, Tilsitt, Austerlitz, Iéna, Wagram, et les aigles polonaises volant à la suite des aigles impériales. Haydn mourut pendant que tonnait pour la seconde fois sous Vienne le canon de Napoléon. Quatre obus étant venus tomber près de chez lui, le vieux compositeur dit à ses domestiques effrayés : « Pourquoi cette terreur? Sachez que là où est Haydn, aucun désastre ne peut arriver. » Stendhal, commissaire aux armées, assista aux obsèques. Puis il nota dans ses papiers : « Pourquoi tous les Français illustres dans les belles-lettres proprement dites, La Fontaine, Corneille, Molière, Racine, Bossuet, se donnèrent-ils rendez-vous vers 1660? Pourquoi tous les grands peintres parurent-ils vers l'an 1510? Pourquoi, depuis ces époques fortunées, la nature a-t-elle été si avare?... La musique aura-t-elle le même sort? »

Pourtant Beethoven, à cette date, écrivait le *Quatuor serioso*

et la sonate en mi bémol majeur qu'on nomme *les Adieux*. Il avait composé déjà six de ses *Symphonies*, la *Sonate à Kreutzer*, *l'Appassionata*, *Fidélio*. Schumann, Liszt et Wagner approchaient. Goethe vivait. Byron publiait ses premiers vers. Shelley et Keats ébauchaient les leurs. Balzac, Hugo, Berlioz étaient sur les bancs de l'école. Et le 22 février de 1810, à six heures du soir, dans la maisonnette de Zelazowa Wola, naissait Frédéric-François Chopin.

Il vint au monde en musique, car précisément des violons rustiques donnaient l'aubade sous les fenêtres de sa mère, pour une noce de village.

« COMME CHANTENT LES OISEAUX »

Le 1er octobre de la même année, Nicolas Chopin fut nommé professeur de français au lycée de Varsovie et toute la famille s'installa dans la capitale. Elle s'y mêla tout de suite aux espèces citadines et ne retourna jamais aux champs. Varsovie était du reste une forte terre où l'on prenait aisément racine entre ses palais italiens et ses baraques de bois. Sa population grouillante joignait à la pompe asiatique la saleté du Groënland. On y voyait le Juif barbu, la religieuse, la jeune fille en manteau de soie claire et le Polonais moustachu, en caftan, avec le ceinturon, l'épée et les bottes rouges.

M. Chopin se multiplia pour augmenter ses ressources, parce que sa famille s'accroissait. Après Louise et Frédéric, naquirent Isabelle, puis Émilie. En 1812, il devint professeur à l'École d'artillerie et du génie, et obtint le même poste à l'École militaire préparatoire en 1815. Puis il ouvrit chez lui un petit pensionnat pour les jeunes gens riches.

On voit sans peine le milieu, les mœurs, les habitudes parmi lesquels Frédéric grandit dans cet intérieur uni et occupé. Les vertus domestiques des siens, une modestie un peu rigide, le préservèrent des contacts sévères du réel. C'est ainsi, dit Liszt, que « son imagination prit ce velouté tendre des plantes qui ne furent jamais exposées aux poussières des grands chemins ».

Voici donc un enfant très doux, très pâle, enjoué, d'une sensibilité de petite fille, et que deux passions dominent : l'amour de sa mère et le piano. On l'avait mis de très bonne heure devant le clavier et il y retournait tout seul, attiré par

les touches. La musique lui arrachait des larmes, des cris. Elle devint tout de suite un mal nécessaire. Il aimait beaucoup ses sœurs aussi, et, parmi les élèves de son père, se choisit quatre amis : Fontana, Titus Woyciechowski et les frères Wodzinski.

Pour l'anniversaire de ses huit ans, il joua dans une soirée de bienfaisance. On l'avait habillé à l'anglaise, avec une veste de velours et un large col rabattu. Et comme sa mère, ensuite, l'interrogeait sur son succès, voulant savoir ce que le public avait préféré, « Mon col », répondit-il avec fierté.

L'aristocratie polonaise, et même le grand-duc Constantin, gouverneur de Varsovie, s'intéressèrent à l'enfant. Il reçut l'ordre de paraître devant ce prince redoutable et joua pour lui une marche de sa composition.

— Petit, lui dit le frère du tsar, pourquoi regardes-tu toujours en haut?

Mais n'est-ce pas vers le plafond que regardent les poètes? Chopin n'était « ni un prodige intellectuel, ni un petit animal savant, écrit l'un de ses biographes, mais un enfant naïf et modeste qui jouait du piano comme chantent les oiseaux... »

On lui donna des maîtres. Zywny d'abord, un assez vieux monsieur de plus de soixante ans, originaire de Bohême, violoniste, bon pédagogue, et qui avait le culte de Bach. Il l'inculqua à son élève et l'on sait à quelle profondeur se gravent les enthousiasmes de l'enfance. Puis, en 1824, en même temps qu'on mettait Frédéric au collège, son père remplaça Zywny par Elsner, un professeur silésien qui lui enseigna l'harmonie et la composition. Sans être un musicien considérable, Elsner n'en était pas moins un personnage, auteur d'opéras, de symphonies, de messes, et directeur du Conservatoire. Il eut le mérite de ne contrarier en rien les dons personnels de Chopin : « Laissez-le faire, disait-il, s'il s'écarte un peu du chemin battu et de l'ancienne méthode, c'est parce qu'il a la sienne à lui, et ses œuvres témoigneront un jour d'une originalité qui ne s'est encore rencontrée chez personne. Il suit une voie extraordinaire, parce que ses dons sont extraordinaires. »

On approuvera ce bon prophète. Elsner était un modeste. Il habitait deux cellules dans un vieux monastère de la rue des Jésuites. Ses élèves l'embrassaient sur l'épaule droite, à la mode polonaise, et il ripostait par des baisers sur les deux joues. Dans son rapport annuel au Conservatoire, il note :

« Chopin, Frédéric (élève de troisième année), étonnantes capacités, génie musical. »

Au collège, Chopin travaille bien aussi, remporte des prix. Enfin, c'est un adolescent facile et doux, gai jusqu'à la pitrerie, comme beaucoup de mélancoliques. Ses camarades l'adorent, à cause surtout d'un talent de mimique et d'imitation qui prouve jusqu'à quel point il sentait la grimace des âmes. Il jouait la comédie avec ses sœurs, qui écrivaient des pièces pour les enfants. Il rédige un journal.

Ces événements minimes émaillent une vie sans traverses. Notons trois faits seulement. En mai et juin 1825, dans deux concerts donnés au Conservatoire, Chopin joue un *Allegro* de Moschelès et improvise devant l'empereur Alexandre, qui lui offre une bague. Dans le cours de la même année, il publie son *Premier Rondo* en do mineur (op. I.), dédié à Mme Linde, la femme du recteur du Lycée. Enfin, l'été suivant, il est invité par le prince Radziwill au château d'Antonin.

Jouer en public n'offrait déjà plus de sensations neuves. En revanche, publier sa musique est une joie fraîche qu'il goûte avec un naïf plaisir. Et si le morceau n'est ni très profond, ni très savant, il a pourtant sa marque personnelle. « Une dame, disait Schumann un peu plus tard en parlant de cette œuvrette, une dame trouverait qu'elle est très fine, très jolie... » Voyez comme l'on pressent déjà que les dames vont s'en mêler ! Telle est la première fleur de cette âme chaste.

Le séjour au château d'Antonin, dans l'été de 1826, fut pour Chopin la révélation des joies que peuvent donner, lorsqu'elles sont réunies entre des mains expertes, l'opulence matérielle et les raffinements de l'esprit. Voilà ce dont ce jeune aristocrate avait besoin pour éveiller ses tables de résonance. C'est un luxe que méprisent les forts. Mais un cœur féminin ne saurait se passer de ces jouissances savamment distribuées, qui vont d'une cuisine exquise aux œuvres d'art, du confort matériel aux subtilités de l'intelligence et qui soumettent ce cœur malgré lui à la domination du délicieux. Pour ma part, je trouverais intéressant de connaître et l'ameublement, et les tableaux, et les hôtes, et les conversations qu'on pouvait voir et entendre pendant cet été de 1826 chez le prince Radziwill. Par malheur, ces renseignements ne peuvent plus être fournis d'une manière très sûre. Après tout, peut-être suffit-il de savoir que Chopin

appelait Antonin « un paradis » et qu'il déclara « divines » les jeunes princesses. Mais il est bien certain que dès lors la nostalgie de cet accord que forment entre eux la terre natale, une somptueuse demeure et des jeunes êtres heureux, a décomposé tous ses élans en d'invincibles regrets.

NAISSANCE DU POÈTE

Lorsqu'on lui demandait, après quelqu'une de ses improvisations au piano d'une audace toujours un peu sombre, mais d'une si poignante, d'une si dramatique tendresse, de quel nom il fallait appeler cette atavique désolation qui semblait chose trop âgée pour son jeune être, il répondait par le mot polonais de *zal*. Mot qu'il répétait, qu'il aimait, susceptible de régimes différents et qui tantôt renferme tous les attendrissements, toutes les humilités, tantôt la rancune, la révolte, les vengeances glaciales. Mot qui signifie aussi bien *regret inconsolable* que *menace*, ou *amertume stérile*, et qui pourrait convenir enfin à tous ces Hamlets cruels et poètes que sont les Slaves. Dès sa seizième année, le *zal* fut le bel ennemi de son bonheur, l'ennemi qu'on arme toujours de neuf quand on a le cœur romantique et que la destruction de soi apparaît comme la plus éclatante des formules de la vie. Pour s'être connu, puis cultivé sans résistance, Chopin a réussi ce miracle exceptionnel d'être lui-même tout entier avant que la vie lui eût rien appris, de rester lui contre elle, en dépit d'elle. La somme de connaissances qui lui était nécessaire, il la possédait à seize ans. Elle se réduisait aux sept notes de la gamme, qui suffisent à l'expression de tous les sentiments. Il n'était tourmenté du besoin d'aucune autre nourriture que la recherche de son propre style. C'était là sa manière d'atteindre à une vérité. En dehors de son piano, l'univers, vraiment, n'était que littérature.

Aussi son père lui permet-il de quitter l'école à dix-sept ans pour se donner tout entier à la musique. On installe pour lui, sous le toit, une petite chambre de travail, qu'on meuble avec un vieux piano et une table. C'est là qu'il écrit ses premières œuvres. Et c'est dès cette époque déjà qu'en essayant ses forces il acquiert ce toucher, ce style si neufs, qui vont faire bientôt l'étonnement du monde artistique. L'année suivante, il compose ses *Variations* sur le *la ci darem la mano* de Mozart, dont

Schumann disait en les feuilletant : « Eusèbe entra l'autre jour doucement. Tu connais le sourire ironique avec lequel il cherche à vous intriguer. J'étais au piano... Eusèbe plaça devant nous un morceau de musique en disant ces mots : « Chapeau bas, messieurs, un génie ! » Nous ne devions pas voir le titre. Je feuilletai machinalement le cahier : la jouissance voilée de la musique sans les sons a quelque chose d'enchanteur. Et puis, à ce qu'il me semble, chaque compositeur offre aux yeux une physionomie de notes qui lui est propre : Beethoven a une autre apparence que Mozart, sur le papier... Mais ici je me figurai que des yeux absolument inconnus, des yeux de fleur, des yeux de basilic, des yeux de paon, des yeux de jeune fille me regardaient merveilleusement. Aussi quel ne fut pas l'étonnement des auditeurs en lisant sous le titre : Opus 2... Chopin ? Je n'ai jamais entendu ce nom. »

Retenons le son prophétique de cette surprise : des yeux de fleur, des yeux de basilic, des yeux de paon, des yeux de jeune fille. Ce beau portrait musical peint tout entier le cygne polonais qui essaye ses premiers battements d'ailes.

Il s'envole très peu de temps après, au début de septembre 1828, pour son premier voyage. Un ami de son père, le professeur Jaroçki, l'emmène à Berlin où il doit assister à un congrès scientifique. C'est, chez Frédéric, un délire d'enthousiasme. Après cinq jours de cahots en diligence, les voyageurs arrivent dans la capitale prussienne et descendent à l'hôtel du Kronprinz. La première visite de Chopin est pour la fabrique de pianos de Kisting, la seconde pour l'Académie de chant, la troisième pour l'Opéra où l'on donne *Ferdinand Cortez*, de Spontini, et *le Mariage secret*, de Cimarosa. « J'ai suivi ces opéras avec grand plaisir, écrit-il aux siens, mais je dois reconnaître que la musique de Hændel se rapproche le plus de l'idéal musical que je me suis fait... Demain on joue *Freyschutz* ; c'est de cette musique-là précisément que j'ai besoin. » Il voit de loin Spontini et le jeune Mendelssohn. Il dîne au Congrès des naturalistes. « Hier, banquet en l'honneur de MM. les savants. Quelles caricatures ! Je les ai classés en trois groupes. » Il a pour voisin de table un professeur de Hambourg. Celui-ci, causant avec Jaroçki, s'oublie si bien qu'il prend l'assiette de Chopin pour la sienne et se met à tambouriner dessus. « Un vrai savant, n'est-ce pas ? auquel il ne manque rien, pas même

le gros nez difforme. J'étais sur des épingles pendant ce tambourinage, et, quand il eut fini, je n'eus rien de plus pressé que d'essuyer avec une serviette la trace de ses doigts. » Cette affaire est l'objet d'un rapport circonstancié, tant on sent son dégoût tenace. Puis il est question des toilettes féminines. Détails ? Non pas. Cela le frappe bien plus au vif que les visites au Musée géologique.

Enfin, après un séjour d'une quinzaine, l'on remonte en berline pour reprendre la route de Varsovie. En arrivant à Zullichau, entre Francfort-sur-l'Oder et Posen, les chevaux manquent et il faut s'arrêter pour en attendre de frais. Que faire ? Par chance, le relais de poste est en même temps l'auberge. Le professeur Jaroçki en profite pour se mettre à table ; Chopin aperçoit un piano. Il l'ouvre, s'assied, et commence de laisser courir ses doigts. Alors un voyageur âgé vient silencieusement s'asseoir auprès de lui, puis un autre, puis à petit bruit tous les habitants de la maison, le maître de poste, sa femme, ses filles, les voisins. Quelle surprise que ce rossignol apporté par un coup de vent du pays des fées ! Tout à coup, la tête du postillon s'encadre dans la fenêtre et il s'écrie d'une voix tonnante :

— En voiture ! Les chevaux sont attelés.

— Au diable le trouble-fête, répond le maître de poste furieux.

On supplie le jeune homme, qui déjà s'est levé, de se rasseoir.

— Continuez, de grâce, continuez, font les dames.

— Je vous donnerai des chevaux supplémentaires s'il le faut, ajoute le maître de poste.

Et le vieux voyageur dit à son tour :

— Monsieur, je suis un musicien d'autrefois qui connaît son affaire. Moi aussi, je joue du piano. Si Mozart vous avait entendu, monsieur, il vous aurait serré la main. Moi, obscur individu, je n'ose me le permettre...

Et quand Chopin s'arrête, cet étrange public le saisit et le porte en triomphe.

Un Schumann bouleversé, ce maître de poste enthousiaste, ce timide musicastre tout tremblant d'émotion, tels sont les signes qu'un poète nouveau est né parmi les hommes.

MALHEUR ET IDÉAL

Mais c'est l'année suivante seulement qu'il va trouver sa voix. Un soir qu'il est à l'Opéra, il remarque dans un petit rôle une jeune cantatrice au timbre clair, aux cheveux blonds, à la bouche attrayante. Il apprend qu'elle se nomme Constance Gladkowska et qu'elle est encore élève du Conservatoire. L'impression que produit sur lui cette jeune fille est vive, mais toute pure et enfantine. Obtenir le ruban qui noue sa chevelure, mourir en le tenant caché sur sa poitrine, suffirait à ses désirs. Et si léger est ce sentiment qu'il n'en fait d'abord confidence à personne. Au demeurant, une autre pensée le travaille davantage : celle de quitter Varsovie, parce qu'il sent bien en avoir épuisé les ressources musicales.

Au mois de juillet 1829, son père le munit de quelque argent durement économisé, et le jeune compositeur, en qui maintenant de tous côtés tant d'espoirs sont fondés, peut partir pour Vienne. Sa première visite est pour Haslinger, l'éditeur de musique, grand bénisseur qui le reçoit à bras ouverts et déjà le surnomme « la nouvelle étoile du Nord ». Mais Chopin, qui n'a pas vingt ans, est méfiant et sceptique. On le présente à Gallenberg, intendant des théâtres impériaux ; on l'encourage à donner un concert. « Ce qui rassure Gallenberg, écrit-il à ses parents, c'est que je ne m'attaquerai pas à ses poches ; je jouerai sans exiger d'honoraires. Je pose ici pour le désintéressement et pour le dilettante. Je suis musicien par amour de l'art. »

Le concert eut lieu au Théâtre Impérial, le 11 août, à sept heures du soir. L'orchestre joua une ouverture de Beethoven, des airs de Rossini. Puis le frêle Chopin, d'apparence déjà maladive, s'avança sur l'estrade. Une vieille dame assise au premier rang s'exclama à mi-voix : « Quel dommage que ce jeune homme n'ait pas meilleure tournure ! » Mais Chopin était plus blême de colère que d'émotion, car l'orchestre, n'ayant pas réussi à déchiffrer ses *Variations*, l'obligeait à changer de programme. Il improvisa donc sur un thème de *la Dame blanche*, puis sur l'air polonais de *Chmiel*.

Liszt excepté, personne jamais n'improvisa comme Chopin. Sous sa main élégante s'ouvrait un monde velouté de douleurs

légères, où chacun frémissait de surprendre un souvenir de ses mélancolies. Et le vieillard comme la jeune demoiselle suivait avec délices ces chuchotements exquis. Mais le pouvoir des poètes, quel est-il, sinon de faire chanter votre âme, dont mieux que vous ils possèdent le secret ?

Tel fut le succès de ce premier concert, que Chopin se décide à en donner un second une semaine plus tard. Et cette fois il joue sa *Krakoviak* que l'orchestre a répétée, et ses *Variations* sur le *la ci darem*. Le comte Lichnowsky, l'ami de Beethoven, est présent et applaudit à tout rompre. Public, musiciens et critiques laissent percer leur surprise, car tout est neuf en Chopin, et la forme comme le fond. « Le public a reconnu dans ce jeune homme un grand artiste... En raison de l'originalité de son jeu et de ses compositions, on pourrait presque lui attribuer du génie », dit la *Wiener Theaterzeitung;* et *l'Allgemeine Musikalische* : « L'exquise délicatesse de son toucher, l'indescriptible dextérité de son mécanisme, le fini de ses nuances qui reflètent la plus profonde sensibilité, la clarté de son interprétation et de ses compositions qui portent la marque d'un grand génie, révèlent un virtuose favorisé par la nature et qui, sans réclame préalable, apparaît à l'horizon comme un de ses plus brillants météores. » Une seule critique, celle-là même que Chopin s'adresse : il joue trop doux, il manque d'éclat et de sonorité. « Il n'y a presque qu'une voix pour dire que je joue trop doucement, ou plutôt trop tendrement pour le public d'ici, écrit-il à ses parents. On est habitué aux grosses caisses des virtuoses. Mais j'aime mieux qu'on dise que j'ai été trop doux que trop brutal. » Et dans une autre lettre : « C'est ma façon de jouer, et je sais qu'elle plaît infiniment aux femmes et aux artistes. »

Là-dessus il part pour Prague, accompagné jusqu'à la diligence par tous les musiciens viennois dont il a en si peu de temps fait la conquête. Même Czerny est là, que Chopin trouve « brave homme et plus ardent que ses compositions ». Il visite Prague et repart pour Dresde en passant par Teplitz, ville d'eaux située sur la frontière de la Bohême et de la Saxe, où il passe la soirée dans le château du prince Clary.

Une petite, mais « honnête » compagnie s'y trouve réunie : les maîtres de maison, un général autrichien, un capitaine de vaisseau anglais, un général saxon tout chamarré de décora-

tions, quelques jeunes gens et jeunes filles. Après le thé, la princesse demande à Chopin s'il « daignera » se mettre au piano. L'artiste répond qu'il « daigne » et sollicite un sujet d'improvisation. Le maître de musique du prince propose un thème du *Moïse*, de Rossini, et Chopin se lance dans des broderies si belles qu'il lui faut quatre fois encore se remettre au piano. On voudrait le retenir à Teplitz, mais il n'y consent pas. Une inquiétude, un peu d'agitation le poussent à poursuivre son voyage. Quelque chose le travaille en profondeur. Dresde ne l'intéresse qu'à peine. Il y reste peu de jours sans rien faire d'utile, repart pour Breslau et rentre enfin le 12 septembre à Varsovie.

Trois semaines après, il découvre sa maladie en écrivant une valse : « J'ai, peut-être pour mon malheur, trouvé mon idéal. Il y a déjà six mois que j'en rêve chaque nuit et je ne lui ai pas encore adressé la parole. C'est à son intention que j'ai composé l'*Adagio* de mon Concerto (en fa mineur), aussi bien que la *Valse* (opus 70, n° 3), écrite ce matin même et que je t'envoie. Remarque le passage marqué d'une croix. Personne, toi excepté, n'en sait la signification. Que je serais heureux, mon bien-aimé, si je pouvais te la jouer ! Dans la cinquième mesure du trio, la mélodie grave domine jusqu'au mi bémol d'en haut, en clé de sol. Je ne devrais pas te le dire, étant sûr que tu l'aurais senti de toi-même. »

Cette confidence s'adresse à Titus, l'ami cher entre tous, parce qu'il est musicien comme lui, et Chopin trouve du premier coup les deux mots qui seront désormais les clés de toute sa vie : « malheur » et « idéal ». Ils donnent une atmosphère. Peut-être même ils la donnent trop. Mais s'ils ont perdu de leur prestige depuis, restituons-leur en esprit une valeur active de poésie. Dans cette Europe qui s'ouvrait au romantisme et respirait avec ferveur un vocabulaire trop magnifique, il y a la foi qui transporte et la candeur qui enfante les œuvres de l'amour et celles de l'histoire. Un mauvais temps, « un temps de fous et de folles », dit M. Charles Maurras. Il se peut. Mais un temps où les idées et les sentimnts n'ont pas qu'une valeur rhétoricienne a pour l'art un prix élevé. Or, personne moins que Chopin ne s'est payé de mots. Ceux qu'il emploie traduisent exactement les accents de son piano. En écrivant que, pour son malheur, il découvrait l'idéal, sans doute ne

pensait-il pas frapper si juste. Voilà toutefois fixé le thème musical où des millions d'êtres vont découvrir grâce à lui tous les plaisirs du désespoir.

Dans ce malheur, dans cet idéal, il s'agit naturellement de Constance Gladkowska. Et il ajoute quelque temps après : « Tu ne peux imaginer combien Varsovie me semble triste. Si je ne me sentais heureux dans le cercle de ma famille, je n'y tiendrais pas ici. Oh ! qu'il est amer de n'avoir personne avec qui partager la tristesse et la joie. Oh ! qu'il est affreux, quand le cœur est oppressé, de ne pouvoir l'épancher ! Tu sais ce que je veux dire. Maintes fois je raconte à mon piano ce que je voudrais te confier à toi. »

Il compose. Il va à l'Opéra. Mlle Gladkowska y débute dans l'*Agnès* de Paër et il admire son jeu, sa beauté, l'étendue de sa voix. « Elle phrase et nuance délicieusement. Sa voix, au début, tremblait légèrement, mais elle se remit bientôt de son trouble. On l'a couverte d'applaudissements. » Il fait sa connaissance, l'accompagne au piano, se sent mourir de tristesse et d'incertitude. Doit-il partir ? Faut-il rester ? Il se décide à accepter une invitation du prince Radziwill et va passer une semaine d'automne à Antonin. Il y est reçu en grand homme, fait de la musique avec le prince, qui est l'auteur d'une partition de *Faust*.

Deux Ève charmantes ornaient ce paradis, « je veux parler des deux jeunes princesses, aimables, musicales et tendres créatures. Quant à la princesse mère, elle sait que ce n'est pas la naissance qui fait la valeur de l'homme. » Les princesses le savent aussi et elles s'amusent à se faire donner des leçons par cet artiste à la peau de jeune fille. Wanda le laisse jouer avec ses doigts auxquels il faut apprendre une position correcte. Élise fait son portrait. « La princesse Wanda a un sentiment vrai de la musique. Point n'est besoin de lui répéter sans cesse : ici, crescendo ; là, piano... ici, plus lentement ; là, plus vite... J'ai dû lui promettre de lui envoyer ma *Polonaise en fa mineur*. » Il écrit une autre polonaise, pour piano et violoncelle. « C'est un brillant morceau à l'usage des dames. » Il n'oublie pas Constance, bien que la princesse Élise le ravisse. Mais il se reconnaît le pouvoir d'être charmé en toute pureté par deux êtres en même temps. Il n'oublie pas son cher Titus au cœur sauvage et silencieux. Dans un moment d'expansion

il lui écrit : « J'aurais beau oindre mon corps des parfums les plus rares de Byzance, tu refuserais encore de m'embrasser si je ne savais t'y contraindre par une sorte d'attraction magnétique. Mais il y a dans la nature des forces secrètes... »

Rentré à Varsovie, il décide d'y donner un concert où Constance viendra. Elle ne saurait manquer de comprendre que c'est à elle qu'il dédie sa jeune gloire. Et en effet ce concert a lieu le 17 mars 1830, alors qu'il vient de toucher ses vingt ans. Cet événement suscite un intérêt extraordinaire. La salle est comble. Au programme, panaché comme c'est la mode, de la musique d'Elsner, de Kurpinski, un solo de cor de chasse, du chant. La part de Chopin comporte son *Concerto en fa mineur* et un *Pot-pourri* sur des airs nationaux. Mais l'effet produit n'est pas tel qu'il l'a espéré. Les connaisseurs seuls ont compris et apprécié l'originalité de l'artiste. Toutefois, Constance, assise au premier rang, lui sourit et il se trouve payé.

Un second concert, à quelques jours du premier, réussit plus brillamment et le *Rondo à la Krakoviak* déchaîne l'enthousiasme. De toutes parts fusent des cris : « Un troisième concert! Un troisième concert! » Cette fois, il semble bien que la critique, la foule et les amateurs soient tous d'accord pour déclarer Chopin le pianiste et le compositeur le plus éminent de Pologne. Et pourtant les semaines s'écoulent sans lui apporter de véritables joies. Ses amours pour Titus et Constance le soutiennent et le travaillent. Il porte sur son cœur leurs lettres. C'est pour eux seuls qu'il compose et il lui semble que, tant qu'ils n'ont pas entendu sa plus récente musique, elle ne vaut rien. « J'écris à force. Souvent je fais du jour la nuit et de la nuit le jour. Je vis dans un rêve et je dors pendant mes veilles. Oui, pis encore, c'est comme si je devais dormir toujours, puisque je sens éternellement la même chose. Mais au lieu de puiser des forces dans cette somnolence, je me tourmente davantage et m'affaiblis encore... » Il travaille son adagio en mi majeur, qui doit être « romantique, calme, mélancolique, et évoquer quantité de souvenirs agréables. Cela doit être semblable à une rêverie pendant une nuit de printemps éclairée par la lune... Si c'est mauvais, qu'importe. Tu y reconnaîtras mon défaut de mal faire contre ma volonté. Mais quelque chose m'est entré par les yeux dans le cœur contre ma

volonté aussi. Cela me presse, me tourmente, bien que je le chérisse. »

Un peu d'imprévu lui est fourni par l'arrivée d'une cantatrice allemande célèbre, la Sontag, qui donne une série de six concerts. Le prince Radziwill lui présente Chopin, qui connaît un moment d'enthousiasme. Elle n'est pas belle, mais charmante au delà de toute expression et enchante son monde. Frédéric est admis à l'honneur de la voir dans son peignoir du matin et il lui amène Constance. Mais le passage de la cantatrice à Varsovie n'est qu'un lumineux épisode et Chopin retombe ensuite dans ses incertitudes. Le départ lui apparaît de plus en plus nécessaire à son développement musical, et d'autre part la crainte de perdre son amour le paralyse. Le 4 septembre, il écrit à Titus :

« J'ai la tête perdue. Je ne bouge toujours pas. Je n'ai pas assez de force pour fixer le jour de mon départ. J'ai le pressentiment que, si je quitte Varsovie, je ne reverrai plus jamais ma maison. Je m'imagine que je pars pour mourir. Ah! quelle tristesse ce doit être de ne pas mourir où l'on a toujours vécu. Que ce serait affreux pour moi de voir à mon lit de mort un médecin ou un domestique indifférents au lieu de tous les miens. Je voudrais passer quelques jours chez toi; peut-être y retrouverais-je un peu de tranquillité. Mais, comme je ne le puis, je me borne à parcourir les rues, abîmé dans ma tristesse, et je rentre, mais pourquoi? Pour y poursuivre mes chimères. L'homme est rarement heureux. S'il ne lui est destiné que de courtes heures de félicité, pourquoi renoncerait-il à ses illusions qui sont, elles aussi, fugitives? »

Plus étrange encore est sa lettre du 18 septembre, où il fait ce singulier aveu : « Tu te trompes en croyant comme tant d'autres que mon cœur est pour quelque chose dans la prolongation de mon séjour ici. Sois sûr que je saurai me placer au-dessus de tout lorsqu'il s'agira de mon *moi*, et que, si j'aimais, je parviendrais à dominer pendant plusieurs années encore mes tristes et stériles ardeurs. Sois convaincu d'une chose, je t'en prie, c'est que moi aussi je me préoccupe de mon bien et que je suis prêt à tout sacrifier pour le monde. Pour le monde, j'entends : pour l'œil du monde; pour que cette opinion publique, qui a chez nous tant de poids, ne contribue pas à mon malheur. Non pas à cette souffrance

intime que nous cachons au dedans de nous-même, mais à ce que j'appellerai notre misère extérieure... Tant que je serai en bonne santé, je travaillerai volontiers toute ma vie. Mais dois-je travailler plus que mes forces ne me le permettent? Si c'est nécessaire, je puis en faire deux fois plus qu'aujourd'hui. Tu n'es pas maître de ce que tu penses, mais moi je suis toujours maître de mes pensées. Rien ne me forcerait de les quitter comme se détachent les feuilles des arbres; chez moi, même pendant l'hiver, il reste toujours de la verdure. Bien sûr, il ne s'agit que de la tête! Dans le cœur, en revanche... par Dieu! la plus grande chaleur. Rien de surprenant que la végétation y soit luxuriante... Tes lettres reposent sur mon cœur, à côté du ruban (de Constance), car, bien qu'ils ne se connaissent pas, ces objets inanimés sentent pourtant qu'ils viennent de mains amies. »

En somme, cet irrésolu sait bien que le plus solide de sa nature est son instinct musical; que cet instinct vaincra tout, ses désirs, son confort, sa paix; que sa « souffrance intime », si elle est nécessaire, l'est pourtant moins que cette marche têtue vers tout un avenir de mélodie et de solitude.

En sortant de l'église, un jour, il aperçoit Constance. « Mes yeux ont surpris son regard. Alors je m'élançai dans la rue et il me fallut un quart d'heure pour revenir à moi. Je suis parfois si fou que c'en est effrayant. Mais de samedi en huit je partirai quoi qu'il arrive. Je mettrai ma musique dans ma valise, son ruban dans mon âme, mon âme sous mon bras, et en avant, dans la diligence! »

Le 11 octobre enfin, il donne un dernier concert, auquel Mlle Gladkowska prête son concours. Frédéric joue une toute nouvelle œuvre qu'il vient d'achever, le *Concerto en mi mineur* et une *Fantaisie sur des airs polonais*. Vêtue de blanc et couronnée de roses, Mlle Gladkowska chante la cavatine de *la Dame du Lac*, de Rossini. « Tu connais le motif : *o quante lagrime per te versai*, écrit Chopin à Titus. Elle a dit le *tutto detesto* jusqu'au *si* grave d'une façon admirable. Après l'avoir reconduite de la scène, je jouai mon *Pot-pourri* sur le coucher de la lune. Cette fois du moins, je me suis compris moi-même, l'orchestre s'est compris, et le parterre nous a compris... Maintenant il ne me reste plus qu'à boucler ma malle. Mon trousseau est prêt, mes partitions sont recopiées, mes mouchoirs

ourlés, mon pantalon neuf essayé. » Qu'est-ce qu'il attend encore? C'est comme une dernière chance que le destin lui offre. Il ne la saisira pas.

Le 1er novembre 1830 est la date fixée : il va partir pour Vienne. Dès le matin toute une troupe se met en chemin. Elsner, les amis, des musiciens, le conduisent jusqu'à Wola, le faubourg historique où jadis se faisaient les élections des rois. On banquette. On exécute une cantate composée par Elsner en son honneur. Ils chantent :

Que ton talent, né sur notre sol
Éclate en tout et partout,
Que tu sois sur les bords du Danube,
Sur ceux de la Sprée, du Tibre ou de la Seine.
Cultive les mœurs de tes parents
Et, par les sons de ta musique,
Nos mazurkas et nos Cracoviennes,
Chante la gloire de ta patrie.
Oui, tu réaliseras tes rêves.
Sache toujours, Chopin, que par ton chant
Tu donneras la gloire à ton pays.

Chœur:

Ce n'est rien de quitter ton pays,
Puisque ton âme reste parmi nous.
Nous formons des vœux pour ton bonheur
Et garderons dans nos cœurs ta mémoire.

Il est bien pâle ce jeune prince lorsqu'on lui remet une coupe d'argent remplie de sa terre natale. Le voici même qui éclate en sanglots.

Quant à Constance, elle ne le revit plus. Deux ans après, elle épousa un gentilhomme campagnard. Puis, les yeux bleus que le poète avait aimés, par quelle étrange faveur du ciel se fermèrent-ils à la lumière? Constance devint aveugle. Parfois, cependant, elle se mettait encore au piano et chantait la belle chanson : *O quante lagrime per te versai...*

Quelqu'un qui la connut dans les derniers temps de sa vie racontait que de ses yeux, restés limpides malgré leur cécité, tombaient alors des pleurs.

SOLITUDE A VIENNE ET RÉVOLUTION A VARSOVIE

Titus Woyciechowski rejoignit Chopin à Kalisz. Plus âgé que lui de quelques années, il était au physique et au moral tout l'opposé de Frédéric : un grand et fort garçon aux traits accusés, volontaires, à la parole rare, et tout aussi passionné mélomane. Ses énormes mains, taillées pour manier l'épée de ses ancêtres, dès qu'elles se posaient sur les touches du piano devenaient d'une légèreté ailée. Le mince Frédéric aux yeux profonds, au teint d'enfant, conduisait pourtant à la laisse ce dogue puissant et soumis. Ils passèrent à Breslau, puis à Dresde, où toute une semaine s'évapora en visites, en soirées et au spectacle.

Muni de ses lettres d'introduction, Chopin alla présenter ses hommages à Mme Dobrzyçka, une Polonaise, grande-maîtresse à la cour de la princesse Augusta. Cette dame occupait un appartement au château royal. Elle le reçut fort bien et l'invita à venir un soir chez elle, dans un petit cercle d'intimes. Chopin accepta, se doutant bien qu'il lui faudrait payer de son talent, mais il avait pour principe de ne jamais rien refuser à ses compatriotes. Au jour dit, il fit son entrée dans les salons de la grande-maîtresse où se trouvaient réunies trois ou quatre personnes seulement : quelques dames et un homme d'une trentaine d'années, au visage rasé, qu'il prit pour un savant ou un abbé de cour. Mme Dobrzyçka le présenta à ses hôtes : « un de nos jeunes compatriotes, M. Frédéric Chopin, artiste du plus grand talent, qui ne se refusera pas à nous faire entendre une de ses mazurkas, échos de la patrie lointaine. » Chopin se mit au piano. Il se sentait en verve, la tête remplie de poésie, le cœur de souvenirs. Constance, ses sœurs, la vieille Varsovie flottaient devant ses yeux. Et de dix manières il les exprima avec cette grâce nonchalante, cette émotion nue dont personne avant lui n'avait fourni de modèle. On l'écouta dans un silence profond. Puis, la grande-maîtresse se leva et vint lui dire, les larmes aux yeux : « Merci, vous avez fait passer une heure délicieuse à Leurs Altesses Royales. » S'inclinant alors en une révérence, elle lui désigna les deux dames et le monsieur rasé. C'étaient l'infante Augusta, sa belle-sœur, et le prince Jean, le futur roi de Saxe, qu'il avait pris pour un

docteur en théologie. Ces personnes lui firent remettre le lendemain des lettres scellées à l'adresse de Leurs Majestés le roi et la reine des Deux Siciles et de Son Altesse Sérénissime le prince de Lucques, qui leur recommandaient « le sieur Frédéric Chopin, un artiste hors ligne auquel le plus brillant avenir est réservé ».

Sous ces heureux auspices, Frédéric et Titus arrivèrent vers la fin de novembre à Vienne. Ils se mirent en quête d'un appartement, et, moyennant 50 florins par mois, en louèrent un de trois pièces situé au Kohlmarkt.

Mais cette oublieuse capitale ne se souvient déjà plus de l'artiste qu'elle avait applaudi. Haslinger, l'éditeur, se refuse à acheter ses œuvres et Chopin ne consent pas à les donner gratis. « Il croit peut-être, dit-il, qu'en affectant de les traiter comme bagatelles, je le prendrai au sérieux et que je les lui donnerai pour ses beaux yeux. Il se trompe. Ma devise sera : paye, animal. » Mais ces petits soucis s'effacent d'un coup lorsque les événements qui se déclenchent en Pologne commencent de filtrer dans les journaux. Le 29 novembre, en effet, l'insurrection avait éclaté à Varsovie. Ce vieux peuple réduit à l'esclavage tentait une fois de plus de recouvrer ses libertés. On apprit les nouvelles par bribes : le 29 novembre, dix-huit conjurés s'étaient dirigés vers le palais du Belvédère où résidait le grand-duc Constantin pour tenter de s'emparer de sa personne. Mais ils y arrivèrent trop tard. « L'oiseau s'était envolé », et, emmenant ses troupes russes, il s'éloignait déjà des murs de Varsovie. Libérée pour quelque temps, la ville entière se soulevait contre ses oppresseurs. Le lendemain, un gouvernement nouveau était nommé, la guerre de l'indépendance proclamée et des milliers de volontaires s'enrôlaient partout.

Dès ces premiers mouvements, Titus et Frédéric sont transportés d'enthousiasme. Titus s'équipe de pied en cap, et, sans attendre davantage, il part pour rejoindre ses compagnons d'armes. Resté seul, Chopin se lamente sur son inaction ; mais que faire de ses mains trop fines, de son inutile talent? Malgré tout, au hasard, sans but précis, il loue une chaise de poste et se lance sur les traces de Titus. Mais il ne parvient pas à le rejoindre, et dans le sombre crépuscule d'hiver son ardeur guerrière lui apparait subitement si vaine, qu'il fait

faire demi-tour à son cocher et rentre à Vienne. Il y trouve une lettre de son père, qui, devinant les sentiments de son fils, suppliait Frédéric de ne pas se laisser détourner de sa carrière. Que tant de sacrifices portent au moins leur fruit. Donc, Chopin restera. Mais l'épreuve est dure à soutenir dans cette Autriche de Metternich, toute hostile à la Pologne. Les artistes de sa connaissance l'évitent, et il entend murmurer plus d'une fois sur son passage que la seule erreur du bon Dieu est d'avoir créé les Polonais. Son courrier ne lui parvient à présent qu'avec de longs retards et il vit dans l'angoisse. Il apprend la marche du général russe Paskévitch sur Varsovie. Déjà il voit la ville incendiée, ses parents et Constance massacrés. Il passe son temps à écrire, lui qui a une telle horreur pour le papier à lettres. « Il me semble que je rêve, que je suis encore au milieu de vous. Ces voix que j'entends et auxquelles mon oreille n'est pas accoutumée me font l'effet de crécelles... Vivre ou mourir, tout m'est égal aujourd'hui... Pourquoi suis-je abandonné? Pourquoi ne suis-je pas avec vous, prenant ma part du danger? » Et les fêtes de Noël ne sont qu'une aggravation de ce drame d'inquiétude. Dante eut raison de dire qu'un souvenir heureux est la pire misère dans les jours du malheur. Cette nuit de Noël, il se rend à l'église Saint-Étienne et là, debout dans la partie la plus sombre du dôme, appuyé contre une colonne gothique, il songe au sapin familial illuminé de bougies, aux modestes présents que ses sœurs et lui s'entr'offraient, au souper traditionnel, lorsque toute la famille, réunie autour de la table, rompt le pain bénit que les frères lais des couvents ont distribué pendant l'Avent.

Il passe les journées de fête en grande partie seul dans sa chambre, qu'il décrit ainsi : « Elle est grande et a trois fenêtres ; le lit est en face, mon merveilleux piano est à droite, le divan à gauche ; entre les fenêtres, une glace, et au milieu de la pièce une grande table d'acajou. Le plancher est ciré. Il fait calme. Tous les matins, un domestique d'une insupportable bêtise me réveille. Je me lève, prends mon café, et je le bois souvent froid, car j'oublie de déjeuner en jouant. Vers 9 heures, arrive mon professeur d'allemand. Ensuite je joue. Puis Hummel vient travailler à mon portrait pendant que Nidecki étudie mon concerto. Je reste en robe de chambre jusqu'à midi. A cette heure, un bon petit Allemand fait son

entrée, Herr Leidenfrost, avec qui je fais une promenade sur les glacis. Puis je vais déjeuner où je suis invité, sinon à l'auberge *Zur böhmischen Köchin*, qui est fréquentée par tous les étudiants de l'Université... Après cela, je fais des visites, je rentre au crépuscule, je me coiffe, je me chausse et je vais à quelque soirée. Vers onze heures ou minuit, — jamais plus tard, — je rentre, joue, pleure, ris, lis, me couche, et rêve de vous. »

Dans cette même lettre à son ami Matuszynski, il écrit encore le jour de Noël (1830) : « Je désirais ardemment recevoir ta lettre ; tu sais pourquoi. Quelles joies me causent les nouvelles de mon ange de paix! Que j'aimerais toucher toutes les cordes, non seulement celles qui évoquent des sentiments orageux, mais celles où sonnent les *lieder* dont l'écho à demi éteint erre encore sur les rives du Danube... Mais je ne puis vivre comme je voudrais... Tu me conseilles de faire choix d'un poète. Ne sais-tu donc pas que je suis l'être le plus irrésolu de la terre, et qui n'a choisi avec bonheur qu'une seule fois en sa vie? Tous les dîners, soirées, concerts, bals, m'ennuient. J'en ai par-dessus les oreilles. Je ne puis faire ce que je veux; je dois m'habiller, me pomponner, me chausser, me coiffer et jouer l'homme tranquille dans les salons pour rentrer ensuite chez moi et tonner sur le piano. Je n'ai pas de confident, je dois faire le poli avec tout le monde... Pardonne ces plaintes, mon cher Jean, mais elles me calment et me donnent du soulagement... Un point de ta lettre m'a beaucoup assombri. S'est-il produit un changement? A-t-on été malade? Chez un être si sensible je le croirais volontiers. Rassure-la et dis-lui qu'aussi longtemps que mes forces y suffiront, jusque dans la mort, oui, jusqu'après la mort mes cendres seront répandues sous ses pieds. Encore, tout ceci est-il trop peu et tu peux lui en dire bien davantage... Avant-hier j'ai dîné chez une Mme Bayer, une Polonaise dont le nom est Constance. J'aime sa société à cause de cette réminiscence. Sa musique, ses mouchoirs, ses serviettes sont marqués de son initiale. »

« 1er janvier 1831. — J'ai reçu ta lettre. Je ne sais ce qui se passe en moi. Je vous aime tous plus que ma vie. Écris-moi. Tu es donc aux armées? Je vis avec vous. Je voudrais mourir pour toi, pour vous tous. Si tu pars, comment pourras-tu remettre mon message? Attention à mes parents. On pour-

rait supposer le mal... Comme l'année commence tristement pour moi! Peut-être ne la finirai-je pas. Embrasse-moi. Tu pars pour la guerre? Reviens colonel. Ah! que ne puis-je être au moins votre tambour! »

Puis il note dans son petit carnet de poche : « Ce lit où je me couche, peut-être a-t-il déjà reçu un cadavre. Qui fut ce mort? Était-il plus mauvais que moi? Avait-il des parents, des sœurs, une amante?... Il est à présent indifférent à tout. Sans doute mourir est-ce le meilleur des actes humains. Ou au contraire, est-ce de naître?... » Enfin quelques lignes spasmodiques sur Constance : « M'aimait-elle, ou jouait-elle son rôle? Combien c'est difficile à deviner! Oui ou non? Oui, non, oui, non?... c'est sûr. Mais qu'il en soit selon sa volonté. »

Tel, Chopin se révèle tout entier, inquiet, solitaire, affreusement tendre. Toutes les peines sont en lui à l'état de bourgeons, et quelques joies simples. Mais l'*homme* ne progresse qu'avec une extrême lenteur. Le poète s'accroche à son enfance, qui l'a pourvu des difficultés dont il a besoin. Comme les femmes, il se réserve inconsciemment pour la souffrance et c'est par elle seulement qu'il deviendra adulte.

L'hiver se traîne comme il peut, et Chopin, avec un peu plus de plaisir qu'il ne l'avoue, va de soirée en soirée. Il laisse pousser ses favoris, ou plutôt un favori ; l'autre n'est pas nécessaire, car l'on ne montre au public que son côté droit. Il a pris ses habitudes chez le docteur Malfatti, l'ancien médecin de Beethoven et de la Cour, sybarite joyeux et bienfaisant qui habite une élégante villa entourée d'un jardin. Et voici que le printemps revient, puisque les pêchers et les cerisiers du docteur se couvrent d'une neige rose. A la Saint-Jean, l'on y donne une fête au clair de lune. Devant les terrasses, dans l'air nuptial qui monte de l'orangerie chassé par les jets d'eau, Chopin joue, tandis que les Viennoises écoutent l'étranger aux yeux tristes qui paraphrase en couleurs sombres une joyeuse valse de Strauss.

Il va au concert, rencontre beaucoup d'artistes, mais, le violoniste Slavik excepté, personne ne lui paraît grand. Vienne ne lui offre plus rien à aimer et il projette un nouveau départ. Il fait établir son passeport sans savoir au juste s'il optera pour l'Italie, la France, l'Allemagne ou l'Angleterre. Irrésolu, il jouerait bien à pile ou face, si ce n'était un

peu tenter le sort. Il finit par se décider pour Londres et, à tout hasard, fait ajouter sur son passeport : « passant par Paris ». Le voilà rassuré et muni de quelques points de repère où accrocher son imagination. Il prépare son bagage, fait ses visites d'adieu et retient sa place dans la diligence pour le 20 juillet (1831).

Quelques jours avant de partir, une lettre lui parvient de son compatriote, l'écrivain Witwicki, un ami de ses parents. Elle l'atteint à l'endroit le plus sensible. « Ayez toujours en vue la nationalité, la nationalité et encore une fois la nationalité. C'est un mot à peu près vide de sens pour un écrivain ordinaire, mais non pour un talent comme le vôtre. Il y a une mélodie natale comme il y a un climat natal. Les montagnes, les forêts, les eaux et les prairies ont leur voix natale intérieure, quoique toute âme ne la saisisse pas... Chaque fois que j'y pense, cher monsieur Frédéric, je me berce de la douce espérance que vous serez le premier qui saurez puiser dans les vastes trésors de la mélodie slave... Cherchez les mélodies populaires slaves, comme le minéralogiste cherche les pierres et les métaux dans les montagnes et les vallées... On m'a dit que là-bas vous vous ennuyez et que vous languissez. Je me mets à votre place : aucun Polonais ne peut être tranquille quand il y va de la vie ou de la mort de sa patrie. Mais souvenez-vous toujours, cher ami, que vous êtes parti non pour languir, mais pour vous perfectionner dans votre art et devenir la consolation et la gloire de votre famille et de votre pays. »

Le 20 juillet, il monta en voiture et, par Salzbourg, gagna Munich où il séjourna plusieurs semaines. Puis il reprit sa route et arriva à Stuttgart. C'est là, le 8 septembre, qu'il apprit la prise de Varsovie par les Russes. Sous le choc de l'affreuse nouvelle, il se mit au piano et sa douleur éclata en une improvisation déchirante. Ce fut le premier jet de l'*Étude en ut mineur* (n° 12 de l'opus 10) qu'on appelle *la Révolution*. « Quel changement, quelle détresse!... Qui aurait pu le prévoir? » écrira-t-il quelques semaines plus tard. On trouvera peut-être ces mots un peu faibles. Mais Chopin ne les aimait ni grands, ni forts. L'émotion a toujours chez lui un accent modéré. Toutefois, dans son carnet de poche il donne libre cours à ses imprécations : « Les faubourgs incendiés ! Matuszinski et Titus

tués sans doute! Paskewitch et ce chien de Mohilew s'emparent de la bien-aimée ville. Moscou commande au monde! O Dieu, où es-tu? Es-tu là et ne te venges-tu pas? N'es-tu pas rassasié des meurtres moscovites? Ou bien, — ou bien, — n'es-tu toi-même, enfin, qu'un Moscovite? »

Le jeune exilé se doutait bien peu qu'il allait être, selon une belle métaphore de Paderewski, le génial contrebandier qui, dans les feuillets de sa musique, ferait s'envoler par-dessus les frontières le polonisme prohibé, le prêtre qui porterait aux Polonais dans la dispersion, le sacrement de la patrie.

« JE NE SAIS S'IL Y A UNE VILLE SUR TERRE OU L'ON TROUVE PLUS DE PIANISTES QU'A PARIS. »

Quand la patache qui amenait Chopin eut franchi les barrières de Paris, le jeune musicien grimpa sur le siège, à côté du cocher. Il ne savait où porter les yeux, si sur les monuments ou sur une foule tellement dense qu'on pouvait croire à une nouvelle révolution. Ce n'était pourtant que la joie de revivre qui jetait cette multitude dans la rue et forçait les chevaux à prendre le pas. Le cocher s'y reconnaissait comme pas un parmi les vêtements symboliques de messieurs les bourgeois et il les désignait à son voyageur. Chaque parti politique arborait sa livrée. L'*École de Médecine* et les *Jeune France* se distinguaient par la barbe et les cravates. Les carlistes avaient des gilets verts, les républicains des gilets rouges, les saint-simoniens des gilets bleus. Beaucoup s'enorgueillissaient de longues redingotes dites « à la propriétaire » qui tombaient jusqu'aux talons. On voyait des artistes costumés en Raphaël, cheveux sur les épaules et bérets à larges bords. D'autres adoptaient le moyen âge. Nombre de femmes s'habillaient en pages, en mousquetaires, en chasseurs. Et dans cette fourmilière les camelots brandissaient leurs brochures : « Demandez *l'Art de faire des amours et de les conserver* : demandez *les Amours des prêtres;* demandez *l'Archevêque de Paris et Mme la Duchesse de Berry.* » Frédéric s'en trouva d'abord un peu scandalisé. Puis il fut tout agréablement surpris de voir défiler un groupe de jeunes gens qui criaient : Vive la Pologne! « C'est en l'honneur du général Ramorino, cet Italien qui cherche à

délivrer nos frères polonais de la botte russe », expliqua le cocher. Il fallut s'arrêter pour laisser passer le populaire. Puis l'on arriva devant les postes et Chopin descendit, fit charger son bagage sur un cabriolet et se rendit dans un bureau de logement où on lui indiqua deux chambres au quatrième étage, n° 27 du boulevard Poissonnière.

Il s'y trouve bien parce que ses fenêtres ont un balcon d'où il peut voir en enfilade les boulevards. La longue perspective d'arbres emprisonnés entre deux rangées de maisons l'étonne. « C'est là en bas, songe-t-il, que s'écrit l'histoire de France. » A peu de distance, dans la rue d'Enfer, M. de Chateaubriand rédige ses Mémoires et écrit lui aussi : « Que d'événements ont passé devant ma porte!... Mais après le procès de Louis XVI et les insurrections révolutionnaires, tout est petit en fait de jugement et d'insurrection. » Et dans le même temps, une de ces jeunes femmes habillées en bourgeois, compose dans sa mansarde des romans qu'elle signe du nom de George Sand et s'exclame : « Vivre, que c'est doux! Que c'est bon, malgré les chagrins, les maris, l'ennui, les dettes, les parents, les cancans, malgré les poignantes douleurs et les fastidieuses tracasseries. Vivre, c'est enivrant! Aimer, être aimé! C'est le bonheur, c'est le ciel! »

Dès le lendemain de son arrivée, Frédéric se plonge dans la foule et s'enivre de solitude. Elle est plus totale ici qu'au fond des forêts d'Allemagne et l'artiste en éprouve tout ensemble les excitations et la crainte. Il se laisse aller au flot lorsque subitement celui-ci s'épaissit, s'organise, et Chopin se trouve emporté par une colonne compacte qui défile drapeau en tête pour acclamer Ramorino. Alors la peur le saisit vraiment, il se dégage, revient chez lui par des rues détournées, grimpe jusqu'à son balcon et assiste de haut à cette tempête d'enthousiasme. Les magasins se ferment, un escadron de hussards arrive au galop et balaye la populace qui siffle et conspue les soldats. Jusqu'au milieu de la nuit, c'est un vacarme qui sent l'émeute. Et Chopin d'écrire à Titus : « Je ne puis te dire l'impression désagréable que m'ont produite les voix horribles de cette cohue mécontente. » Décidément il n'aime pas le bruit, ni la foule; la politique n'est pas son fait.

Musique, musique, seule évasion possible, puisque seule méthode de penser par les sentiments. « Ici seulement on peut

apprendre ce qu'est le chant. A l'exception de Pasta, je crois qu'il n'y a pas de plus grande cantatrice en Europe que Malibran-Garcia. » Il passe ses soirées à l'Académie Royale ou à l'Opéra Italien. Véron dirige l'Académie où Habeneck conduit l'orchestre. Aux Italiens, c'est Rossini et Zamboni. Il entend Lablache et la Malibran dans *le Barbier de Séville*, puis *Othello*, *l'Italienne à Alger*. Et, pressé par son plaisir, il écrit de nouveau à Titus : « Tu ne peux te faire une idée de Lablache. Certains disent que la voix de Pasta s'affaiblit, mais je n'en ai entendu de ma vie d'aussi divine. Malibran parcourt une étendue de trois octaves; dans son genre, son chant est unique, enchanteur. Elle personnifie Othello; la Schrœder-Devrient, Desdémone. Malibran est petite, l'Allemande plus grande. On croit parfois que Desdémone va étrangler Othello. »

Chopin avait une lettre d'introduction pour Paër, qui le mit en rapport avec Cherubini, Rossini, et le pianiste alors fameux par-dessus tous les autres, Kalkbrenner. Le cœur battant, Chopin alla trouver chez lui ce maître incontesté. C'était un grand homme froid et compassé, aux allures de diplomate, au regard instable. Il se donnait des airs de gentilhomme, était sans doute trop poli, en tout cas fort pédant. Marmontel dit de lui que son jeu était lié, soutenu, harmonieux, d'une égalité parfaite et charmait plus qu'il n'étonnait; que sa main gauche était d'une bravoure sans pareille et qu'il jouait sans nulle agitation de la tête ni du corps, dans un style noble et de la grande école.

Le maître et l'inconnu exécutent l'un devant l'autre plusieurs morceaux. Quand Chopin a achevé son concerto en mi mineur, Kalkbrenner lui dit : « Vous avez le style de Cramer et le toucher de Field », ce qui est sans doute le plus beau compliment qu'il puisse trouver. Et flairant dans ce disciple inattendu le grand homme de demain, il lui explique ses fautes, fait ressortir son absence de méthode, donne même des coups de crayon dans le concerto. Il essaye de le déchiffrer. Mais s'il y parvient pour la première partie, il est arrêté dès le début de la seconde par des difficultés insurmontables, car la technique en est absolument nouvelle. Nonobstant, il affirme avec aplomb que seules trois années d'étude sous sa direction feront de Chopin un nouveau chef d'école. Frédéric se trouble. Trois ans d'études encore! Qu'en dira sa famille? « Cependant je

m'y soumettrai, pense-t-il, pourvu que je sois sûr de faire un grand pas en avant. » Mais, rentré chez lui, le doute le quitte : « Non je ne serai jamais une copie de Kalkbrenner... Non, il ne détruira pas en moi cette aspiration, audacieuse, j'en conviens, mais noble, *de me créer un monde nouveau.* » Un quart de siècle avant Wagner, c'est, chez ce jeune homme de vingt ans, la certitude d'une même destinée.

Sachons gré à M. Nicolas Chopin d'avoir soutenu la confiance de son fils. « Mais, mon bon ami, lui écrit-il, je ne conçois pas comment avec tes capacités, qu'il (Kalkbrenner) dit avoir remarquées, il pense qu'il faille encore trois ans de travail sous ses yeux pour faire de toi un artiste et te donner une école. Tu sais que j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour seconder tes dispositions et développer ton talent, que je ne t'ai contrarié en rien. Tu sais aussi que le mécanisme du jeu t'a pris peu de temps et que ton esprit s'est plus occupé que tes doigts. Si d'autres ont passé des journées entières à faire mouvoir un clavier, tu y as rarement passé une heure entière à exécuter les ouvrages des autres... Le génie peut se faire remarquer au premier abord par les connaisseurs, mais ils n'en voient pas le point d'élévation. »

Mais plus remarquable est la lettre de sa sœur Louise, laquelle a couru voir Elsner pour lui soumettre l'embarras où se trouve plongée sa famille. Et le vieux maître, comme la jeune sœur, a bientôt dépisté dans la proposition du virtuose un calcul intéressé. Alors ils le disent, eux qui ont le cœur net, eux qui ont la foi. « Elsner n'a pas été content. Il s'est écrié : « voilà déjà de l'envie, trois années! » et il a hoché la tête. Puis il ajouta : « Je connais Frédéric, il est bon, mais il n'a pas d'amour-propre, aucune envie de progrès; on le domine aisément. Je lui écrirai comment je comprends tout cela. » En effet, ce matin il a apporté une lettre que je t'envoie et il a continué à parler avec nous de cette affaire. Nous qui jugeons les hommes dans la simplicité de notre cœur, nous pensions que Kalkbrenner était l'homme du monde le plus honnête; mais Elsner n'a pas été tout à fait de cet avis. Il disait : « Ils ont reconnu en Frédéric un génie et ils craignent d'être déjà devancés par lui. C'est pourquoi ils veulent le tenir trois années dans leurs mains afin d'arrêter ce que la nature ferait pousser d'elle-même. » Elsner ne veut pas que tu imites,

et il s'exprime bien en disant : « Toute imitation ne vaut pas l'original. » Dès que tu imiteras, tu cesseras d'être original, et, quoique tu sois jeune, tes conceptions peuvent être meilleures que celles de beaucoup d'autres... Puis M. Elsner ne veut pas seulement voir en toi un concertant, un virtuose célèbre, ce qui est plus facile et de moindre valeur, mais il veut te voir atteindre le but vers quoi la nature te pousse et pour lequel elle t'a formé. — Ce qui l'irritait extrêmement, c'était, comme il dit, cette hardiesse et cette arrogance de se faire donner un crayon après avoir parcouru la partition pour en effacer des passages sans avoir jamais entendu le concerto avec tout son effet d'orchestre. Il dit que c'eût été tout autre chose, s'il t'avait conseillé, quand tu écrirais un autre concerto, d'en faire l'allegro plus court; mais de te forcer à effacer ce qui était écrit, c'est ce qu'il ne peut lui pardonner. Elsner a comparé cela à une maison déjà construite à laquelle on veut supprimer une colonne qui paraissait superflue, et on change tout en détruisant ce qu'on croyait mauvais. — Je pense que Elsner a raison quand il affirme que pour être supérieur, il faut dépasser non seulement ses maîtres, mais aussi ses contemporains. On peut bien les dépasser en les imitant; mais alors, c'est suivre leurs traces. Et il affirme que toi, qui sens maintenant ce qui est bon et ce qui est meilleur, tu dois te frayer toi-même ta voie. Ton génie te guidera. Encore une chose, a-t-il dit. « Frédéric a tiré de son sol natal cette particularité : le rythme, — comment bien dire? — qui le rend d'autant plus original et plus caractéristique que ses pensées sont plus nobles. » Il voudrait que cela te restât. Nous ne comprenons pas toutes ces choses comme toi, mon cher Fritz, et nous ne donnons aucun conseil; nous t'envoyons simplement nos remarques. »

Elle est belle, cette lettre. Elle est sans littérature, mais elle atteint le fond. Frédéric en suivit les conseils et préféra rester lui-même, fût-ce aux dépens d'un succès rapide. Au demeurant, Kalkbrenner sut ne se point fâcher de voir que cet élève d'élite ne s'était pas laissé convaincre. Leur amitié persista. C'est même Kalkbrenner qui le présenta aux directeurs de la fameuse maison Pleyel. Chopin se lia avec d'autres artistes, en particulier avec Hiller, pianiste, compositeur, musicographe, et Franchomme, le violoncelliste célèbre, qui tous deux l'aidèrent à organiser son concert de début.

Il eut lieu le 26 février de 1832, dans les salons Pleyel. Frédéric l'avait préparé avec un soin minutieux parmi des difficultés sans cesse renaissantes. On avait recruté pour la circonstance cinq violonistes (dont Urhan, l'ami de Liszt, et Baillot) qui devaient jouer le *Quintette* de Beethoven; Mlles Tomeoni et Isambert pour le chant; Kalkbrenner, Stamati, Hiller Osborne, Sowinski et Chopin allaient exécuter une *Grande Polonaise* à six pianos composée par Kalkbrenner en personne; puis Chopin jouerait son *Concerto en fa mineur* et ses *Variations* sur le *la ci darem* de Mozart. La *Grande Polonaise* à six pianos l'inquiétait. « N'est-ce pas une folle idée? écrit-il à Titus. Un des pianos à queue est très grand, c'est celui de Kalkbrenner; l'autre est petit, c'est le mien. » Il n'aimait pas l'ostentation. Du reste, les concerts devant le grand public lui étaient toujours odieux. Aussi, ce soir du 26 février, vit-on arriver sur l'estrade un jeune homme fort pâle dont l'attitude trahissait, bien plutôt qu'une théâtrale inspiration, un très sincère ennui. La salle n'était qu'à demi garnie et comptait surtout des Polonais, des critiques et des musiciens. On pouvait voir, au premier rang, le beau visage régulier de Liszt. Il se fit un étonnant silence quand Chopin eut glissé sur le clavier ses premières caresses.

Du piano s'éleva alors une voix que personne, jamais, n'avait entendue. Pourtant chacun y percevait le cri de son moi le plus intérieur. Ce n'était ni l'anecdote, ni le commentaire brillant, mais le simple chant de la vie, mais la confidence authentique, mais le mot essentiel d'un cœur. A force de justesse délicate, — qui est la force des purs, — Chopin transporta ces connaisseurs. Liszt lui-même, dont « les applaudissements les plus redoublés ne suffisaient pas à exprimer l'enthousiasme », y vit la révélation d'une « nouvelle phase dans le sentiment poétique à côté d'heureuses innovations dans la forme de l'art ». Il lui donna dès ce soir-là son amitié chaleureuse. Fétis, le critique acerbe, mais écouté, déclara : « Voici un jeune homme qui, s'abandonnant à ses impressions naturelles et ne prenant point de modèle, a trouvé sinon un renouvellement complet de la musique de piano, au moins une partie de ce qu'on cherche en vain depuis longtemps : une abondance d'idées originales dont le type ne se trouve nulle part. »

Chopin accepta ces éloges sans orgueil comme sans fausse

modestie, car toute vanité lui faisait totalement défaut. On fit les comptes de la recette : elle suffisait à peine à couvrir les frais. Mais cela n'était rien en comparaison d'une autre déception : le public français n'était pas venu. Le but que l'artiste poursuivait se trouvait donc manqué. Lorsque, vers minuit, il rentra dans sa chambre, Chopin s'imagina que le destin avait prononcé contre lui un arrêt défavorable et il fit le projet de partir pour l'Amérique.

Il ne possédait presque plus d'argent. Ses relations demeuraient peu nombreuses, se bornaient à un petit nombre d'artistes et de compatriotes. Ah ! que Meyerbeer était heureux, lui qui venait de faire jouer son *Robert le Diable*, mine d'or et de gloire! Il se confie à Titus :

« Le sort m'a conduit ici. On y respire doucement, il est vrai. Mais peut-être y soupire-t-on davantage aussi. Paris est tout ce que tu voudrais qu'il fût. Tu peux t'y divertir, t'y ennuyer, y rire, y pleurer, y faire ce que bon te semble, sans que personne te gratifie d'un regard. Chacun suit tout uniment son chemin. Je ne sais s'il y a une ville sur terre où l'on trouve plus de pianistes qu'à Paris, mais où il y ait aussi plus d'ânes bâtés et de virtuoses. Ah ! comme je voudrais t'avoir auprès de moi ! Si tu savais comme c'est triste de ne pouvoir soulager son âme. J'aime bien le commerce des hommes. J'entre facilement en relations ; aussi ai-je des relations par-dessus les oreilles ; mais il n'y a personne, personne qui puisse me comprendre. Mon cœur bat pour ainsi dire toujours en syncopes, et je m'en plains, et je voudrais une pause, — la solitude, — et que, durant tout le jour, nul être ne me vît ni ne m'adressât la parole. Je déteste surtout entendre tinter ma sonnette quand je t'écris. »

Cependant elle tintait beaucoup, cette sonnette, et précisément tirée par le pire des fâcheux, l'assommant, le terrible, le ridicule Sowinski. « Il entre justement chez moi. C'est quelque chose de grand, de fort, qui porte de petites moustaches ; cela s'assied au piano et improvise sans savoir pourquoi. Cela cogne, frappe, croise les mains sans rime ni raison ; cela démolit pendant cinq minutes une touche qui n'en peut mais. Cela a d'énormes doigts faits plutôt pour manier les guides et le fouet quelque part sur les confins de l'Ukraine. Il n'a d'autres mérites que d'avoir de petites moustaches et un bon cœur. — Quand nous reverrons-nous ? Peut-être jamais, car je t'assure

que ma santé est misérable. Extérieurement je suis gai, mais intérieurement je suis mordu. Sombres pressentiments, agitation, insomnie, nostalgie, indifférence envers tout. Plaisir de vivre et, tout de suite après, le désir de la mort... »

D'autres amis vont et viennent autour du petit appartement de Chopin : Albert Grzymala, le comte Plater, Liszt, Berlioz qui arrive de Rome et a de grands projets, des réfugiés polonais. Mais d'argent, tous ces jeunes gens n'en ont guère, et Frédéric, malgré les « petits renforts » que lui envoie son père, voit s'épuiser ses ressources.

Quant à l'amour, c'est un luxe auquel il ne faut pas songer. Le souvenir de Constance s'efface depuis qu'Isabelle a informé son frère du mariage de l'infidèle : « Je m'étonne avec toi qu'on puisse être aussi insensible. On voit qu'un beau château était une plus grande attraction. Ah ! du sentiment, il n'y en avait que dans son chant ! » Mais la chasteté est naturelle au pauvre, et le plaisir est un mot que Chopin ne comprend même pas.

Cependant une femme jolie et fraîche habite au-dessous de chez lui. Ils se rencontrent dans l'escalier, se sourient, s'adressent quelquefois la parole. Elle entendait de sa chambre les accords passionnés qu'inventait, — pour qui ? — ce bel ange masculin. Elle lui dit une fois :

— Venez donc chez moi, un soir. Je suis si souvent seule et j'adore la musique.

Mais il refuse en rougissant. Et pourtant un regret lui échappe devant son papier, dans sa chambre humide : « J'y aurais trouvé une cheminée, un feu. Il ferait bon s'y chauffer. »

ANNÉES HEUREUSES, ANNÉES TRAVAILLEUSES

« Demain, écrivait-il à ses parents, demain je traverserai les mers. » Il traversa les boulevards et rencontra le prince Valentin Radziwill.

Cette famille Radziwill semble avoir eu sur la vie de Chopin une influence particulière. Quels beaux rapprochements on pourrait faire en comparant cette rencontre à telle autre où un pape, un roi, un grand seigneur ou quelque fermier général, modifièrent en un instant la fortune d'un artiste apparem-

ment condamné à l'avortement de son génie! Il semble qu'il y ait entre l'art et l'opulence de secrètes et inconscientes fécondations. François Ier ne nous paraît jamais mieux inspiré qu'en payant les dettes de Clément Marot ou en accueillant le Vinci sur les terrasses d'Amboise, ni Jules II plus sympathique qu'en grimpant aux échafaudages de Michel-Ange, ni Élisabeth d'Angleterre plus intelligente qu'en commandant à Shakspeare *les Joyeuses Commères de Windsor*, et l'on ne se souvient du surintendant Fouquet que parce qu'il pensionna La Fontaine. S'ils avaient eux-mêmes dicté leurs biographies, sans doute ces princes n'eussent-ils pas mentionné de si médiocres gestes. Tout de même, ce Radziwill n'imaginait pas ajouter à sa vie une ligne de mérite lorsque, rencontrant sur les boulevards ce compatriote pitoyable, il proposa de l'emmener le soir même chez le baron de Rothschild. C'est pourtant de cette offre négligente que date la gloire de Chopin.

Le baron recevait la société la plus délicate. On demande à Chopin de jouer et il s'exécute de bonne grâce. En un instant il conquiert cette foule élégante et dès le lendemain est bombardé d'invitations et de demandes de leçons. La maréchale Lannes, la princesse de Vaudemont, le comte Apponyi, le prince Adam Czartoryski s'instituent ses protecteurs. Les leçons qu'il donne ne coûtent pas moins de vingt francs l'heure. Il change deux fois de logis et s'installe enfin au n° 5 de la Chaussée d'Antin. On commence à parler un peu partout de ce poète qui, la nuit, dans les rares salons où il consent à jouer, peuple l'obscurité d'une assemblée de fées. Il appelait ça « conter de petites histoires musicales ». C'étaient des récits variés à l'infini, car c'est en improvisant surtout qu'il montrait ses hardiesses. L'inachevé de ces esquisses ouvrait dans l'imagination des avenues où l'esprit allait se perdre. Chopin possédait à un haut degré ce pouvoir de suggérer, qui est le don le plus précieux de l'artiste. Il conversait avec lui-même, ne concluait point, et laissait à ses auditeurs le plaisir d'avoir pendant un instant vêtu de notes des formes et des sentiments qui s'éparpillaient ensuite dans le néant. « Divines chatteries », faisait Berlioz en les écoutant. « Vapeur amoureuse, roses d'hiver », disait Liszt. « Par la porte merveilleuse, ajoutait-il, Chopin faisait entrer dans un monde où tout est miracle charmant, surprise folle, miracle réalisé. Mais il fallait

être initié pour savoir comment on en franchit le seuil. » Et Frédéric confiait une fois à son ami Franz :

« Je ne suis point propre à donner des concerts. La foule m'intimide ; je me sens asphyxié par ces haleines précipitées, paralysé par ces regards curieux, muet devant ces visages étrangers. Mais toi, tu y es destiné, car quand tu ne gagnes pas ton public, tu as de quoi l'assommer. »

Chopin, lui, n'en aurait pas eu la force. Il ne cherchait jamais qu'à le gagner. Et encore, est-ce bien là ce qu'il voulait? Le public lui importait si peu ! C'est son propre mal qu'il chantait et enchantait. Il n'aimait pas à s'exprimer par le moyen des autres, et, Bach, Beethoven et Mozart exceptés, n'interprétait que lui-même.

Pour Chopin, comme plus tard pour Wagner, le superflu était le seul nécessaire. L'argent qui lui venait maintenant en certaine abondance, se dépensait en jouissances poétiques : un joli cabriolet, des vêtements d'excellente coupe, des gants blancs, des soupers chers. Il soignait l'ameublement de son intérieur, y mettait des lustres en cristal, des tapis, de l'argenterie, voulait qu'en toutes saisons il fût pourvu de fleurs. Et lorsqu'y venaient ses nouvelles amies, la comtesse Delphine Potocka, la princesse Marceline Czartoryska, Mlle O'Meara, la princesse de Beauvau, la règle était qu'elles apportassent une rose ou des orchidées que l'artiste mettait tremper dans un vase et qu'il contemplait sans fin, comme un Japonais s'enivre d'une estampe unique.

Années heureuses, années travailleuses. Chopin compose une partie solide de son œuvre. En 1833, il publie cinq *Mazurkas*, le *Trio* pour piano, violon et violoncelle, trois *Nocturnes*, les douze grandes *Études* dédiées à Liszt, le *Concerto en mi mineur*. En 1834 la *Grande Fantaisie* sur des airs polonais, la *Krakowiak* pour piano et orchestre, trois autres *Nocturnes*, le *Rondeau en mi bémol majeur* dédié à Caroline Hartmann, quatre nouvelles *Mazurkas*, la *Grande Valse en mi bémol majeur*. Ses œuvres sont jouées dans beaucoup de concerts par les plus célèbres virtuoses, Liszt, Moschelès, Kalkbrenner et Clara Wieck. Field disait de lui : « un talent de chambre de malade », et Auber : « il se meurt toute sa vie. » Car Chopin, malgré ses succès, reste tout blessé de nostalgies, et un jour que son élève et ami Gutmann jouait la troisième *Étude* en mi majeur,

Chopin, qui disait n'avoir jamais écrit de plus belle mélodie, s'écria brusquement : « Oh ! ma patrie ! » Vraiment, pour ce jeune homme de vingt-quatre ans, la terre natale est toujours la plus forte passion. Il incorpore une douleur dantesque dans ce nom de Pologne, plus puissant sur son cœur que l'appel d'une maîtresse. Et il faut que le mal ait été bien profond pour qu'Orlowski, en écrivant aux siens, en prenne note comme d'une maladie consomptive. « Chopin est bien portant et vigoureux, dit-il. Il tourne la tête à toutes les femmes. Les hommes en sont jaloux. Il est à la mode. Sans doute porterons-nous bientôt des gants à la Chopin. Mais le regret du pays le consume. » C'est que la Pologne restait sa source vive, la nappe où il puisait images et sentiments, le seul rythme efficace, en somme le moteur de ses énergies. L'inspiration est un hasard saisi au vol. Mais l'art ne s'y trouve pas caché comme la colombe dans le chapeau du prestidigitateur. Peut-être n'est-il qu'une parfaite connaissance de soi, la vue exacte de ses limites, et les modulations qu'enseigne la vie à nos élans de jeunesse.

Le marquis de Custine écrivait à Chopin : « Quand je vous écoute, je me crois toujours seul avec vous, et peut-être avec mieux que vous encore, ou du moins avec ce qu'il y a de mieux en vous. »

Au printemps de l'année 1834, Chopin et son ami Hiller se rendent ensemble au festival de musique d'Aix-la-Chapelle. Ils y trouvent Mendelssohn, qui se prend d'affection pour le Polonais et ne se lasse pas de l'entendre jouer. Il le déclare le premier des pianistes, toutefois lui reproche, aussi bien qu'à Hiller, cette manie parisienne de poser pour des désespérés. « Moi, j'ai tout l'air d'un magister, dit-il; eux ressemblent aux mirliflores et aux incroyables. »

Par Dusseldorf et Cologne ils rentrent à Paris, où Chopin a le bonheur de revoir et d'héberger son ami Matuszynski, lequel vient d'être nommé professeur à l'École de médecine. Ce temps est celui de la plus grande sérénité, puisqu'à sa gloire discrète Chopin peut ajouter la joie d'un commerce quotidien avec l'un de ses « frères ». Plus qu'à l'ordinaire il se dépense, reçoit chez lui, joue en public. Le 7 décembre, au Théâtre Italien, il paraît dans un concert organisé par Berlioz au bénéfice d'Henriette Smithson, l'actrice anglaise qu'il vient

d'épouser. Le jour de Noël, à la salle Pleyel, il exécute à deux pianos avec Liszt un duo de celui-ci sur un thème de Mendelssohn. Le 15 février 1835, il participe à un concert chez Erard et, le 4 avril, joue au profit des réfugiés polonais. Berlioz écrit dans *le Rénovateur* : « Chopin, comme exécutant et comme compositeur, est un artiste à part, il n'a pas un point de ressemblance avec un autre musicien de ma connaissance. Malheureusement, il n'y a guère que Chopin lui-même qui puisse jouer sa musique et lui donner ce tour original, cet imprévu qui est un de ses charmes principaux; son exécution est marbrée de mille nuances de mouvement dont il a seul le secret et qu'on ne pourrait indiquer... Il y a des détails incroyables dans ses mazurkas ; encore a-t-il trouvé de les rendre doublement intéressantes en les exécutant avec le dernier degré de douceur, au superlatif du *piano*, les marteaux effleurant les cordes, tellement qu'on est tenté de s'approcher de l'instrument et de prêter l'oreille comme on ferait à un concert de sylphes et de follets. »

Mais la foule donne toujours la palme au brillant, et Chopin, jugeant qu'il n'est ni compris ni fait pour les concerts, décide de s'abstenir pendant longtemps de paraître en public.

Il trouvait compensation à ces petits déboires professionnels dans l'amitié d'une beauté célèbre : la comtesse Delphine Potoçka.

Elle avait vingt-cinq ans, un port majestueux, un nez au contour délicat, la bouche la plus passionnée, le front haut et soucieux des vraies voluptueuses. Toute l'allure évoquait une déesse élancée et puissante, mais ce qu'il y avait en elle de luxurieux était amorti par le sérieux du regard. Mickiewicz disait qu'elle était « la plus grande des pécheresses » et Krasinski l'interpellait dans un poème comme faisait Méphisto : « ô toi, reste, car tu es la vraie beauté. » Frédéric se laissa flotter dans le rayonnement sensuel de ce bel animal d'amour. Pour la première fois, la tête lui tournait. La voix somptueuse de Delphine l'enchantait. Il l'accompagnait au piano, s'évertuait à faire renaître l'âme, à lui rendre sa fleur, guettait de belles vibrations possibles ; mais l'âme était serve dans cette chair impériale. Quelquefois pourtant, elle semblait sortir de léthargie, s'éployait dans une note admirable jaillie du fond le

plus inconscient d'elle-même; mais aussitôt après, les cris, les rires, les exigences de cette hystérique ravissante éteignaient ces lueurs. Et comme l'amour platonique vers lequel Chopin voulait la diriger semblait à Delphine comique et impossible, elle se donna avant qu'il eût songé à le lui demander.

L'aventure dura peu. La comtesse avait d'autres amants, et son mari, jaloux, lui coupa les vivres, ce qui obligea cette personne de toutes les manières prodigue à un prompt départ pour la Pologne. Mais elle garda à Chopin une affection durable. Les seules lignes d'elle à l'artiste qui se soient retrouvées en fournissent un témoignage discret.

« Je ne t'ennuierai pas par une longue lettre, mais je ne veux pas rester plus longtemps sans nouvelles de ta santé et de tes projets d'avenir. Je suis triste de te sentir abandonné et solitaire... Ici mon temps se passe de façon ennuyeuse et je souhaite de n'avoir pas plus de désagréments encore. Mais j'en ai assez. Toutes les personnes à qui j'ai fait du bien m'ont payée d'ingratitude. Au total, la vie est une longue dissonance. Dieu te bénisse, cher Chopin. Au revoir. »

« Une longue dissonance », ainsi déjà parlait Liszt. Il y a dans ces chairs tourmentées un invincible essor vers de plus suaves harmonies. Tout au moins dans ces êtres, — mâles ou femelles, — en qui le féminin l'emporte. Mais tel n'est pas le cas de Chopin, dont le travail musical est toujours viril. Il eût souscrit à cette parole de Beethoven : « L'émotion n'est bonne que pour les femmes ; pour l'homme, il faut que la musique lui tire du feu de l'esprit. » Et plus encore, peut-être, à celle-ci, citée par Schumann d'après le poète Jean-Paul : « L'amour et l'amitié passent sur cette terre un voile au front et les lèvres closes. Aucun être humain ne peut dire à un autre comment il l'aime ; il sent seulement qu'il l'aime. L'homme intérieur n'a pas pas de langage : il est muet. »

GUY DE POURTALÈS.

(*A suivre.*)

LES MALADIES DE LA DÉMOCRATIE

LA COMITARDITE

IV [1]

Avant d'aller plus loin, j'ai tenu à m'assurer qu'en baptisant de noms en *ite* et en *isme* les trois maladies que j'ai déjà décrites, la *parlementarite*, l'*électorite*, le *n'importequisme*, je ne m'étais point éloigné des règles et que ces mots n'avaient pas été formés au hasard. J'ai donc consulté là-dessus un médecin de mes amis; son autorité m'est une garantie que, si les maladies diagnostiquées ne sont pas guéries, il s'en faut, dû moins ont-elles été baptisées *secundum artem*, ce qui, pour les disciples d'Esculape, a toujours été la première des choses. Écoutez le docteur :

— La terminaison *ite* indique une affection aiguë frappant un organe. Exemple : la méning*ite*.

« La terminaison *isme* est beaucoup moins précise ; elle a généralement un caractère indéterminé et écarte le caractère aigu pour s'appliquer à des manifestations chroniques. Exemple : l'arthrit*isme*, diathèse arthritique.

« La terminaison *ose* est encore plus générale ; elle s'emploie pour désigner les maladies, dans une classification, en rappelant leur origine. Exemples : la psych*ose*, affection de l'esprit ; la névr*ose*, affection du système nerveux.

Les affections aiguës dont sont atteints, chacun pour son compte et par contre-coup de l'un sur l'autre, le Parlement et le corps électoral sont, on le voit, correctement appelées la parle-

(1) Voir la *Revue* des 15 avril, 1er juin et 15 décembre 1925.

mentar*ite* et l'électo*rite*. De même, cet état morbide, à manifestations chroniques, de l'opinion française, qui fait que souvent elle a l'air de se désintéresser de tout, peut être à juste titre qualifié de n'importequi*sme*. Pour les mots en *ose*, nous n'avons pas encore d'exemples tirés de la politique. Ce n'est pas que la démocratie ne souffre d'une psychose, d'une névrose, et de plusieurs autres affections en *ose*. Il y en a une surtout, dont on n'a que trop d'occasions de se plaindre, mais elle est d'origine moins politique que sociale, et le nom qu'il faudrait lui donner est si vilain, le radical en serait si fâcheusement emprunté à l'argot, qu'au risque d'être incomplet, je préfère ne pas l'écrire ici. En revanche, il est une quatrième maladie de la démocratie, qui pourrait être presque indifféremment nommée, selon les moments et les circonstances, la *comitéite*, ou le *comitéisme*, ou la *comitéose* ; tantôt affection vague et dormante par temps calme, tantôt manifestation chronique lors de la constitution d'un nouveau ministère, tantôt enfin affection aiguë pendant les périodes électorales. C'est elle que je voudrais aujourd'hui soumettre à l'observation, en son triple degré ou sous son triple aspect.

***

Peut-être devrait-on dire de la *comitéose*, du mal des comités à son premier degré, que c'est une *démocratiose*. Il est, en effet, endémique dans la démocratie, il lui est inhérent. Dès qu'une démocratie atteint un certain volume, dès qu'elle s'est donné le suffrage universel, elle ne peut, pour son fonctionnement, se passer des comités. Parce que, dans son principe, elle repose sur le nombre, elle est le gouvernement des majorités, la constatation de l'opinion la plus communément admise, la déclaration de la volonté générale ; et parce qu'en fait le nombre resterait dispersé et insaisissable, la majorité ne se formerait pas, l'opinion commune ne serait pas connue, la volonté générale serait impossible à dégager, s'il n'y avait rien ni personne pour tracer, à même le nombre, des colonnes où se fera l'addition des unités de même nature, pour cristalliser la majorité, pour distiller et condenser les opinions, pour isoler, définir, formuler la volonté générale. A l'origine, le comité apparaît donc moins comme une excroissance que comme un appendice, comme une trompe, comme une antenne, comme un organe extérieur de la

démocratie. C'est par lui qu'elle flaire, qu'elle sent, qu'elle amène à portée de ses prises la matière dont elle s'alimente ; c'est par lui, d'abord et surtout, qu'elle se dirige ; si bien qu'en lui réside primitivement le germe de la démagogie.

Car la démagogie n'est pas ce qu'un vain peuple en pense ou plutôt ce que des dirigeants plus vains encore s'appliquent à lui en faire penser. Autrefois, il était de mode, chez les meilleurs auteurs, de distinguer six formes de gouvernement, trois pures et trois corrompues : la monarchie, forme pure, avec sa corruption, le despotisme ; l'aristocratie, avec la sienne, l'oligarchie ; la démocratie, aussi avec la sienne, la démagogie. Mais la démagogie ne s'oppose pas à la démocratie ; elle la complète ; elle en est la seconde face, le revers. Dans la réalité, il n'y a jamais eu de démocratie sans démagogues ; il ne peut pas y en avoir, non plus qu'il ne peut y avoir de troupeau sans berger. Quand le berger est bon, c'est la face qu'on voit, le côté démocratie ; quand il est mauvais, ou dès qu'il se gâte, c'est le revers, la démagogie ; mais c'est toujours la même médaille ; tournez-la, retournez-la, il n'y en a qu'une, une seule.

La démocratie, directe ou représentative, mais particulièrement la représentative, ne saurait se concevoir sans les partis ; et, par une sorte de conséquence forcée, elle ne saurait se pratiquer sans les comités. Le comité est le tuf, le roc, c'est le noyau dur du parti ; autour de ce noyau viennent se réunir et s'agréger les tourbillons d'atomes qu'il s'agit d'attirer, d'arrêter, de happer au passage ; tout ce *magma* inconsistant et mobile d'intérêts, d'impressions, d'émotions, d'entraînements, d'aversions, d'envie, de peur, de convoitise, de besoins, d'ambitions médiocres, petites ou minuscules, et de cupidités, places, influence, rubans, qui aident tant chez nous, et probablement partout ailleurs, à soutenir les fortes convictions politiques. Mais résumons. Pas de démocratie sans démagogie ; pas de parlementarisme sans partis ; pas de partis sans comités. D'où conséquence de la conséquence : démocratiose, comitéose. Et conséquence si naturelle, si inévitable, qu'à ce premier degré, c'est à peine un état morbide ; c'est presque un état normal ; c'est le mal avec lequel on vit, faute de pouvoir vivre sans mal, et dont on finit par croire qu'on en vit, comme un névrosé s'imagine qu'il vit de ses nerfs, tandis qu'il s'use, à ce jeu, lentement, sûrement, heure par heure.

De la comitéose il est facile, et il est courant, de tomber dans le *comitéisme*, ainsi que, si l'on s'en rapporte à M. Purgon, de la bradypepsie dans la dyspepsie. Le comitéisme est la manifestation chronique de la comitéose, deuxième degré du mal des comités. C'est une diathèse : la démocratie est *comitéique* Jules Ferry, ayant fait, dans un discours prononcé à la Chambre des députés le 5 mars 1883, une distinction entre « une certaine élite politique, » — en ce temps-là encore, la tribune était courtoise ! — et « la grande masse qui travaille et ne fait de politique qu'aux jours d'élection », Edmond Scherer s'empressait de mettre au point : « Quant à cette élite dont parlait le président du Conseil, elle se compose des politiciens de profession. Ce sont des hommes qui appartiennent aux carrières libérales ou semi-libérales, qui ont quelque instruction, quelque facilité de parole, des habitudes de sociabilité (la périphrase est jolie pour dire qu'ils se rencontrent au café), le goût de la politique, et naturellement de la politique avancée. » Cette dernière observation est fine, profonde, toujours vraie : elle l'était déjà, il y a quarante-quatre ans, mais les « avancés » d'alors seraient les modérés et même les réactionnaires d'aujourd'hui. « Il est remarquable, en effet, continuait Scherer, que l'orateur du chef-lieu soit toujours partisan des opinions extrêmes. La même ardeur qui le pousse à jouer un rôle en fait un personnage d'opposition. Contre qui le besoin de lutte, les instincts turbulents se tourneraient-ils, sinon contre l'autorité? Sans parler de l'affinité entre la culture superficielle et le programme radical. (Trait aussi juste que le précédent.) L'idée abstraite n'est-elle pas l'élément naturel de la rhétorique populaire? N'est-elle pas la forme fatale de la pensée qui, faute de connaissances solides, opère dans le vide? »

Après avoir ainsi donné du phénomène l'explication la plus philosophique, Edmond Scherer regardait de plus près, et un à un, ses types. D'abord, d'où sortaient-ils? Par où venaient-ils? Comment arrivaient-ils? « Il ne faut pas croire que le comité électoral soit formé de délégués régulièrement nommés, et encore moins qu'il exprime les sentiments de la population dont il se donne pour l'organe. Le comité électoral n'en devient pas moins, à l'époque des élections, le représentant attitré du suffrage universel, et, en cette qualité, il cite par devers lui les candidats à la députation, afin d'entendre leurs déclarations et

de leur imposer un programme. Les deux procédés, au surplus, reviennent au même, car le candidat a trop d'intérêt à se concilier ses juges pour risquer de choquer leurs idées. Il sera bien plutôt tenté de renchérir sur les vues et sur les vœux de l'aréopage devant lequel il comparaît. Quel est celui d'entre nous qui, dans la dernière campagne électorale, n'ait pas été humilié pour la nature humaine en voyant à quel degré de complaisance peuvent descendre des citoyens, et je parle des plus graves, des plus sages, lorsqu'il y va du succès d'une candidature? Que ceux qui tiennent à conserver leurs illusions sur la noblesse des caractères se gardent d'entrer dans une réunion publique le jour où l'on y procède aux interrogatoires! »

Mais le malheureux candidat, même sage, même grave, à son corps défendant et puis ne se défendant plus, est monté sur le tréteau banal; il a livré sa tête, et peut-être son âme, à ces huées; il s'est plié à passer sous cette porte basse : il a passé, il est élu. « Il part pour la capitale, chargé d'engagements dont beaucoup seront difficiles à tenir... Mais ce n'est là qu'une partie des soucis qui vont l'assiéger. Il n'a pas plus tôt mis les pieds au Palais-Bourbon qu'il doit travailler à se fortifier dans une position si laborieusement conquise. La préoccupation qui va dominer toute sa vie publique, colorer toutes ses opinions, déterminer tous ses votes, c'est le soin de sa réélection à quatre années de là... Je laisse de côté les intérêts locaux, l'embranchement de chemin de fer à obtenir, la fontaine de la place publique, les réparations pour l'église, le tableau pour le maître-autel (écrit, qu'on se le rappelle, en 1883). Je ne parle même pas des promesses personnelles à tenir, des sollicitations à faire en faveur de ses amis politiques et des amis de ses amis :

Monsieur, je suis bâtard de votre apothicaire.

« Tout cela est de devoir strict; on est le député de son arrondissement, ou on ne l'est pas, et à quoi servirait un député, s'il ne s'occupait des affaires de son endroit? » Tout cela vise, tend, ce n'est pas assez dire, tout cela est tendu à apporter, à rapporter aux électeurs, et principalement, par privilège, aux gros électeurs, au comité, les satisfactions les plus matérielles, et ainsi le comité est, dès son entrée en jeu, une machine à exploiter l'État. Places, toutes les places et tout de suite, décorations de toute forme et rubans de toutes couleurs, collations de

bénéfices et exemptions de charges, là-dessus s'appuient fermement des principes qui finissent bien par céder. Le député vote à la Chambre, il fait ses démarches dans les ministères, sous la direction, sous la pression, sous le chantage perpétuel du comité, prêt à le lâcher, s'il bronche, et à lui jeter entre les jambes le concurrent tenu en réserve. Partout où il va, l'œil le suit, l'œil symbolique enfermé dans le triangle. Ainsi se noue et sans cesse se resserre, de bas en haut, une mutuelle servitude.

« Voilà, conclut Scherer, voilà, il n'est personne qui l'ignore, la situation à laquelle la France est arrivée aujourd'hui : le comité local nommant et gouvernant le député, le député faisant dépendre le concours qu'il prête au gouvernement de la satisfaction qu'il en reçoit pour ses fins personnelles, les intérêts, enfin, entendus au sens le plus étroit, et devenus les arbitres de la politique du pays. Mal profond et grande honte ! » Pour preuves ou pour exemples, l'épuration de la magistrature, l'exagération du plan Freycinet, les assauts livrés au Trésor par l'avidité et la mauvaise foi sous toutes leurs formes, demandes de subventions, de pensions, d'indemnités, dispense ou modération de contributions, remises d'amendes, etc. Léon Say, ministre des Finances, ne tarissait pas sur ce triste chapitre : « En réalité, écrivait-il, il n'y a plus de répression, et la fraude devient de droit commun. »

Depuis, nous en avons vu bien d'autres ! Précisément, à mesure que le glissement s'est opéré et que nous sommes allés de Chambres plus « avancées » en gouvernements plus « avancés » et de comités plus gourmands en comités plus effrontés. Edmond Scherer avait raison de le noter : « Il ne faut pas croire que le comité électoral soit formé de délégués régulièrement nommés » ; cette irrégularité même marque le comité et le classe dès sa naissance. Douze ou treize ans après l'auteur de la retentissante brochure *la Démocratie et la France*, sans l'avoir relue et sans me rappeler ce passage, j'écrivais à mon tour : « Un beau matin, quelqu'un s'avise que le renouvellement de la Chambre des députés se fera dans six mois... ce quelqu'un, qui n'est pas même quelqu'un, qui est quelconque, qui est le premier venu doué de beaucoup de vanité et d'un peu d'entregent, va trouver un second quelqu'un non moins quelconque, qui s'en va trouver un troisième. Dès qu'ils sont trois, X, Y, Z, un « comité » est constitué : président, vice-président et secré-

taire-trésorier. Le comité provoque une réunion « générale » où chacun de ses membres a soin de n'amener que les moins douteux de ses amis. Il leur expose ce qu'il a fait, les consulte sur ce qu'il doit faire. Ce qu'il a fait est ratifié par acclamation; quant à ce qu'il doit faire, carte blanche. Avant cette réunion générale, il était modeste et ne s'intitulait que comité provisoire; après, il est établi, assis, patenté; il a pignon ou étalage sur rue, il se tient en permanence, comme le Comité de Salut public. Il est reconnu par la préfecture : un candidat ne passera peut-être pas sûrement grâce à lui; il passera difficilement sans lui. »

L'objet essentiel de l'élection, et même, je l'ai répété à satiété, son objet unique est le choix du député, qui implique, au préalable, le choix du candidat. « Un candidat? Mais le comité se réserve de désigner le candidat. X, Y, Z confèrent tous les soirs; c'est, de chez l'un chez l'autre, un va-et-vient mystérieux : ils cherchent un homme. La ville et la banlieue attendent. Enfin, ils prononcent. Nouvelle réunion générale. Le nom du candidat choisi est mis aux voix, à mains levées : des mains se lèvent. L'homme de X, Y, Z reçoit la consécration solennelle de deux cents petits Z, Y, X. Il est désormais candidat, *leur* candidat, *le* candidat. Qui l'a investi? La réunion générale du... Qui l'a proposé à cette réunion? Le comité. Qui en avait chargé le comité? Une première réunion. Qui avait convoqué cette première réunion? Le comité. Qui avait investi le comité? Personne. »

Se rend-on compte que la manière dont se produit le comité, et par suite le candidat, et par suite le député, n'est pas très différente de celle dont se produisait, aux XIVe et XVe siècles, dans les municipes italiens, le *tiranno*? Mon Dieu, oui! le « tyran ». Lui aussi, il était inconnu, la veille, obscur, anonyme autant qu'on peut l'être; il surgissait du pavé; il s'improvisait; il s'imposait; et nul n'osait lui demander ses titres, nul ne pouvait le faire sans scandale et sans danger. Cela durait plus ou moins longtemps; cela allait jusqu'à ce que la corde cassât; elle ne cassait que s'il tirait trop fort dessus, ou si un autre anonyme, un autre inconnu, la coupant d'un coup de poignard, devenait, par tyrannicide, le tyran nouveau. En attendant, il régnait. Il usait et il abusait, en homme qui, lui, suivant la célèbre définition de Jacob Burckhardt, peut tout, ose tout, et ne trouve de limites qu'en lui-même. A l'effusion du sang près

(et encore pas toujours, la Révolution l'a prouvé), — mais on avoue volontiers que c'est quelque chose ! — le comité aussi règne, use et abuse, ne sait pas s'arrêter.

Ce n'est pas tout, pour le candidat, d'avoir été choisi et d'avoir été élu : il faut que le député paie le choix et l'élection. Pendant la période électorale, le comité ne s'est pas contenté de lui dicter son programme, il lui a fait contracter des promesses, il lui a arraché des engagements, à des heures où les plus rétifs ont la concession moins difficile. Comment l'aspirant législateur s'y serait-il refusé ? « Ce qui s'était offert à lui, et ce qu'il aurait perdu en se dérobant, c'est le seul groupement qui subsiste ; groupement artificiel d'amours-propres et d'appétits, mais un groupement ; la seule organisation tolérée dans le suffrage universel inorganique : organisation illégale ou extra-légale, mais une organisation ; la seule force demeurée debout ; force usurpée, trompeuse, oppressive, mais une force. En face d'elle et contre elle, rien : le verbe lui-même, ce levier des démocraties, sans elle, n'a plus de mordant ni d'effet ; rien que l'argent qui puisse se passer d'elle, et encore serait-il plus prudent de transiger. »

Enfin, le candidat du comité, médecin, avocat ou vétérinaire, a, par des moyens variables, obtenu la majorité. Le voici à la Chambre ; qu'y fera-t-il, et, premièrement, que représente-t-il ? Qui et quoi ? Son département ? Son arrondissement ? Fiction pure. En réalité, « agent général à Paris des politiciens de son endroit, mandataire ou commissionnaire de X, Y, Z, coupé de toute communication personnelle et intime avec les électeurs qui l'ont nommé ou qui ont fait le simulacre de le nommer, le député ne représente, au fait et au prendre, que lui-même et son comité, son comité plus que lui-même. Et en quoi le représente-t-il ? Il chasse pour lui aux croix du Mérite agricole, aux palmes académiques, aux médailles, aux vases de Sèvres, et quand il fait peur, ou quand il a peur, à des subventions, à des allocations plus nutritives. » De là, en très grande partie, de l'omnipotence sans contrepoids, ou de la prépondérance du comité, l'effrayante médiocrité de la représentation nationale : son infériorité d'esprit et de caractère ; un niveau moyen fort au-dessous du niveau moyen de la nation ; car, les éléments les meilleurs, les esprits les plus hauts, les caractères les plus indépendants ont été éliminés par l'opération même qui l'a

produite. Comme, pour être choisi et pour être élu, il fallait ne porter ombrage à personne et subir les conditions de X, Y, Z, tout ce qui dépassait a été écarté ou abattu : il n'est resté que « On » et que « Chose ».

Le comité ne restreint pas ses prétentions, ne borne pas son ingérence aux trois semaines de la période électorale. L'élection faite, le député ne peut pas dire : adieu le saint,... ou le diable! Le comité, dans la personne de son président et des plus agités de ses membres, se constitue en permanence, suit le député pas à pas, s'acharne à en jouer comme d'un pantin dont il tirerait les ficelles. On a souvent conté que, du fond de sa province, il le charge de ses commissions dans la capitale, réclame de lui, impérieusement, toute espèce de menus services; aller chercher un parapluie oublié chez des cousins à l'autre bout de la ville, acheter un tambour pour l'aîné des garçons du secrétaire, trouver une nourrice pour son petit dernier. Il y a de la fiction dans ces histoires, mais peu. Ces servitudes familières étaient certainement une des beautés du scrutin d'arrondissement. En dehors d'elles, et même sans sortir de la politique, le comité revendique non seulement le contrôle, mais l'entière disposition de *son* élu ; il s'arroge le droit d'injonction et de réprimande.

Il surveille jalousement tous les actes, toutes les relations, tous les discours, tous les votes de *son* député. J'en ai connu un, un député, qui n'était pas d'humeur à se laisser brimer, peut-être parce qu'il ne tenait pas à fournir une trop longue et trop exclusive carrière parlementaire. Un mois à peine après son élection, il fut un soir mandé d'urgence chez le président, qui était son voisin. Il accourut, ne sachant ce dont il s'agissait. On l'introduisit, avec une mine sévère, dans le sanhédrin où les princes des prêtres étaient assemblés. Sans préambule, sans circonlocutions, on le soumit brutalement à la question, et, les juges se relayant, on lui donna trois ou quatre traits de corde. A telle date, dans tel scrutin, il s'était abstenu : pourquoi? Quand la censure avait été réclamée contre un de ses collègues, coupable d'une vivacité de langage attentatoire à un grand homme du Bloc (du premier, du *bon* !), il ne s'était pas levé : pourquoi? Ce n'était pas ainsi que le Comité... Ce n'était pas pour cela que le Comité... « Messieurs, dit froidement le comparant, combien êtes-vous ici? Un, deux, trois, quatre,

cinq. Or, j'ai eu, vous vous en souvenez, dix-huit cents voix de majorité. Les vôtres retirées, — et je les regretterais, — il m'en resterait encore dix-sept cent quatre-vingt-quinze. Je ne me croirais donc nullement obligé de me démettre. Bonsoir, messieurs. » Sans doute étonna-t-il le Comité par son ingratitude, mais il se libéra du coup, et jamais plus il ne fut convoqué.

A côté de lui, j'en ai connu un autre, un autre député, qui n'avait pas regimbé à temps, et que la crainte de perdre des amis, un peu de paresse aussi ou de nonchalance, avec quelque penchant au commérage, avait enfoncé dans une camaraderie poussée au point d'être un partage, et un partage inégal pour lui, de son mandat. Les choses en étaient venues là qu'il ne lui était pas permis de distribuer à son gré les billets pour la revue du 14 Juillet. Le Comité, en fait trois ou quatre bonshommes, dévoués d'ailleurs, mais despotiques, s'en réservait la répartition. En pleines vacances, on rappelait de la campagne le pauvre élu, *ad audiendum verbum*. Et c'était le train ordinaire, c'était le pain quotidien. Mais que de sel, âcre et corrosif, y ajoutait l'approche d'une nouvelle période électorale ! Et comme, entre deux élections législatives, s'intercalent les élections municipales, de deux ans en deux ans, l'accès éclate. La diathèse culmine, pointe et perce en une affection aiguë. A ce moment, il n'y a plus vague *comitéose*, ni *comitéisme* bénin, mais bel et bien *comitéite*. Pour la *comitardite*, c'est encore autre chose.

* * *

Dans tout ce qui précède, nous n'avons considéré que le comité électoral, mais il n'est ni le seul, ni le plus impudent, ni le plus nocif. Tous ces comités électoraux se rattachent, au moins nominalement, à un grand groupement d'opinions ou de préjugés et d'intérêts, dont le siège central est à Paris, et qui, dans ses rapports avec les pouvoirs publics, se décore du nom de parti, peint en lettres de couleurs vives sur son enseigne et sur ses bannières. Ce siège central est l'antre, la caverne, l'officine où la comitéite, se dépassant elle-même, s'exaspère en *comitardite*. Le « comitard » fleurit et fructifie dans les comités directeurs ou exécutifs, conseils nationaux, commissions administratives des partis. Ce n'est pas un éphémère dont la brève existence finit avec l'agitation de la période électorale ; ce n'est pas un de ces « champignons » qui poussent sur le fumier

d'affiches et de colle de pâte abondamment épandu durant une saison, pour tomber en poussière le lendemain, justifiant ce nom qu'on leur donne par leur disparition rapide autant que par leur apparence de génération spontanée et plus que par leur vénéneuse malfaisance. Non, le comitard persiste, il demeure, il s'incruste, il s'enferme dans le bureau du parti comme dans une carapace, à la manière dont certains microbes se cuirassent de leurs sécrétions. A partir du jour où la vocation s'est éveillée en lui, dès qu'il a mordu à la *politique* (je souligne le mot pour marquer le sens faux et rabaissé où il est pris ici), et quand il a vu ce qu'il pouvait en tirer, le comitard n'est plus que comitard. Il n'a plus d'autre métier, d'autre souci, presque plus d'autre vice. On ne rencontre pas toujours des députés dans la salle des Pas-perdus au Palais-Bourbon, mais lui, on l'y rencontre toujours. Il s'y tient à l'affût, l'œil errant, l'oreille dressée. Il sait toutes les nouvelles, et, au besoin, les fait. Il colporte, du dehors au dedans, les indiscrétions, et prolonge, du dedans au dehors, les intrigues. Il possède à toute heure le dernier « tuyau » sur la situation du ministère; favorable ou hostile, il le communique généreusement. En faction derrière la porte verte, qu'il est interdit aux profanes de franchir (et, quoique initié aux mystères du culte secret, c'est officiellement un profane), à chaque affilié qui se montre, il transmet le mot d'ordre.

Le plus fort est que ce mot d'ordre est, pour beaucoup, véritablement un ordre. Dans un pareil système, les institutions ne sont qu'un décor. La Chambre n'est plus qu'un guignol. Le gouvernement lui-même n'est plus où il devrait être, où il paraît être. Le gouvernement, ce qu'on présente au pays et au monde sous cette étiquette fallacieuse, n'est plus le gouvernement. Il y a un gouvernement du gouvernement, un gouvernement occulte, maître impérieux et irresponsable d'un gouvernement de suite. Quelques personnages en habit, avec écharpe tricolore, gesticulent sur le devant de la scène, entre le souffleur tapi dans son trou et les chanteurs cachés dans la coulisse. Le drame leur est extérieur. Les passions qu'ils feignent ne leur appartiennent pas plus que les volontés qu'ils expriment. Ni l'exposition, ni les péripéties, ni le dénouement ne dépendent d'eux. Simulacres de protagonistes, héros de paravent, autant les avoir peints sur la toile de fond. Les adver-

saires, qui pourraient lutter utilement, s'épuisent en vain contre cette baudruche. Qu'ils envoient le fantoche à terre d'un coup de poing ou d'un coup de pied, on en accroche un autre, et le jeu continue, car ceux qui le mènent sont hors d'atteinte. A ce jeu de faux massacre, le ministère postiche peut être renversé, jamais le vrai gouvernement.

Naguère, le ministère de M. Combes fut le premier de ces pseudo-gouvernements, il doit en rester comme le type : le combisme aussi est une diathèse démocratique. Tant qu'il dura, — trois ans entiers d' « abjecte domination, » — les loges, les comités, les congrès, n'eurent qu'à siffler: les autorités sans autorité vinrent à la botte. Cela est si certain qu'on a pu établir la concordance entre les résolutions des loges, les invitations des comités ou les déclarations des congrès et les décisions ministérielles, se succédant chronologiquement à de courts intervalles : les loges, les comités ou les congrès, le ministère ; la conception, l'impulsion, l'exécution. La boutique de la rue de Valois devint une sorte d'institution nationale. Elle eut pour représentants, agents ou commis dans la Chambre même, les membres de la fameuse Délégation des gauches, pour correspondants dans toutes les communes les non moins fameux « délégués administratifs », qui furent proprement sa plus belle invention. Ce qui là dedans est admirable, et d'une vertu d'édification sans seconde, c'est le tranquille mépris dont de tels procédés témoignent pour le régime parlementaire et pour le suffrage universel, confessés pourtant, prêchés et prônés comme des divinités : dans la Chambre, la Délégation des gauches supprime en effet à peu près la moitié de la représentation populaire, et, dans un grand nombre de communes, les délégués, en supplantant le maire librement élu, annulent le choix des électeurs. Mais ces démocrates se complaisent et s'ébattent, comme canards en mares stagnantes, dans la contradiction et dans l'absurdité.

En temps de crise (et chacun sait combien, sous la troisième République vieillissante, les crises sont devenues fréquentes), on voit des hommes barbus, fils de « Quarante-huitards, » proscrits posthumes du Deux-Décembre, victimes imaginaires du Seize-Mai, piliers d'airain de la Démocratie, traverser, le chapeau enfoncé sur les yeux pour cacher le pli de leur « trop faible front qui porte un lourd projet », le Salon de la Paix, la salle des Quatre-Colonnes, et s'engager dans le couloir intérieur

où sont les bureaux des conciliabules. Ils vont délibérément, hardiment, sans rien demander, en gens qui connaissent le chemin, et presque qui se sentent chez eux. Malheur à l'huissier au zèle échauffé qui paraîtrait douter de leur droit! Comme il se ferait « ramasser »! Vainement, dans sa mémoire de serviteur chevronné, bourdonnent encore les anciennes consignes. Bien sûr, cette intrusion n'eût pas été tolérée par les présidents d'autrefois, et je ne parle pas de M. Dupin, ou de M. Grévy, mais je dis même par M. Floquet et par M. Brisson. Pour eux, le Palais-Bourbon était le palais de la représentation nationale, la Chambre des députés ne se composait que de députés; ils n'auraient pas souffert qu'un groupe parlementaire, fût-ce le leur, la transformât en club. Si Jacobins qu'ils fussent ou se piquassent d'être, ils ne l'étaient qu'en ville. Ils conduisaient (le plus rarement possible, et avec une moue mal dissimulée) leur jacobinisme au café du Globe, mais ne ramenaient pas le café du Globe au Palais Bourbon. Maintenant, tout est changé. Autres présidents, autres mœurs. Les radicaux-socialistes d'aujourd'hui trouveraient ces ancêtres prudes et bégueules. La faiblesse de tel président, la complicité de tel autre, a subi, puis autorisé toutes les audaces. Soyons justes : les radicaux-socialistes n'ont fait en cela que suivre une fois de plus les socialistes unifiés.

Si la *comitardite* était un mal récent, une de ces maladies qui éclatent tout à coup et qui ne s'étaient jamais manifestées auparavant, on pourrait ne voir en elle qu'une corruption de la démocratie. Mais elle n'est qu'une des formes d'un mal connu dès longtemps, et peut-être de tout temps, si bien que, loin d'être une corruption de la démocratie, il semble inséparable de sa nature même. La *comitardite* n'est qu'une variante, ou un dérivé, une filiale de la *clubite*. Seulement, la *clubite*, sous l'aspect historique, avait été un phénomène des jours de révolution. Elle avait sévi dans le trouble et dans l'émeute. De préférence, les clubs formaient, chacun à part, comme les comités, des assemblées spontanées, dont chacune avait ses hommes, son programme, ses méthodes, et en quelque sorte son langage. Ils s'opposaient les uns aux autres, tout en s'opposant tous à l'assemblée régulière et légale. Ils députaient volontiers à la barre de cette assemblée pour l'exhorter ou pour la contraindre, mais, en général, ils en demeuraient distincts et travaillaient dans

leurs propres locaux. La vie de ces sociétés a été minutieusement décrite par Taine, par Aulard, par Augustin Cochin, et tant d'autres pour la Révolution française ; par Louis Reybaud, Molinari, et d'autres encore, pour 1848. En ces jours-là, le peuple envahissait la Chambre ; les clubs ne s'y installaient pas. Le mal était plus violent, il était moins perfide et n'avait pas de ces cheminements secrets comme ceux du ver qui, grain à grain, fait le trou dans le bois et le désagrège jusqu'à ce qu'il le réduise en poudre.

Par l'horreur même des temps et la grandeur souvent sinistre de l'enjeu, la *clubite* avait quelque chose de grand. Du moins il y eut des heures où, quoique exécrable et sanguinaire, le jacobinisme ne fut pas sans une espèce de noblesse. Au contraire, la *comitardite* a toujours quelque chose de bas. Il y a, de l'une à l'autre, il y a, des pratiques et, pour tout dire, de la physionomie de l'une à la physionomie et aux pratiques de l'autre, la distance qu'il y a de la maxime farouche et comme désespérée de la première au cri famélique, à l'appel alimentaire de la seconde : « Ote-toi de là que je m'y mette ! » Mais, dans le fond, c'est le même mal, un autre accès né de la même diathèse. Pour peu que la fièvre tombe, que la révolution s'apaise et s'assoie en un régime stable, la *clubite* se change en *comitardite*. Elle s'électorise, se parlementarise.

Dans sa réponse à une enquête du journal *l'Intransigeant*, probablement écrite avant qu'il fût revenu à la présidence du Conseil, M. Raymond Poincaré remarque : « Depuis la paix, les commissions permanentes ont pris, dans chacune des deux Chambres, *le caractère de comités exécutifs* qui prétendent participer de plus en plus à l'action gouvernementale. » Sans doute, la différence est évidente ; elle consiste premièrement en ceci, qui est énorme : les commissions, dans chacune des deux Chambres, quelque brouillonne et gênante que puisse être leur intervention, sont régulières, légales, et c'est tout le contraire des comités électoraux, qui sont, eux, irréguliers, illégaux ou extralégaux. Pourtant, ce serait un tort de conclure trop vite qu'il n'y a entre ces commissions et ces comités aucun rapport. Les uns et les autres sont dans la logique du système démocratique, où il est naturel que « des comités exécutifs prétendent participer à l'action gouvernementale, » (la définition même de la démocratie n'est-elle pas : le gouvernement de tous par tous ?), et où

le gouvernement proprement dit fait toujours un peu figure oligarchique, si ce n'est monarchique. Révélée par les uns ou par les autres, c'est la même affection, plus ou moins aiguë. M. Poincaré ne se flatte pas, je pense, de nous en défaire par un bon petit cataplasme ou par une bonne vieille infusion de règlement.

Vue et jugée dans son ensemble, la *comitéite* ou *comitardite* n'est point une corruption de la démocratie : c'en est le fonctionnement, la pulsation, la respiration, c'en est la température, le souffle et le rythme mêmes. La démocratie suppose, postule les comités. Plus de comités, plus de démocratie. En théorie, oui, mais non en pratique. Or, on connaît la formule du chirurgien, qui, scientifiquement exacte peut-être, doit paraître cruellement dérisoire à la famille : « Le malade est mort guéri. » Ainsi de la *comitardite*. On ne peut guérir de ce mal la démocratie sans la tuer. Je veux dire : sans tuer la démocratie.

Reste à décider lequel est le pire : « Vaut-il mieux vivre avec les comités que de ne pas vivre en démocratie ? » — Nous ne posons pas la question : elle se pose.

***

Je m'abstiendrai de citer une fois de plus la page célèbre de Fustel de Coulanges sur les dangers qui menaceraient un pays dont toute la population mâle serait habituellement occupée aux besognes et distraite par les jeux de la politique. Aussi bien ne saurait-ce être, insistons-y, le cas pour des États qui ont dépassé une certaine taille. Ils reviennent fatalement, par un détour, aux mœurs de la cité antique : ils sont livrés, en fait, à une classe de politiciens professionnels, oisifs pour tout le reste, et qui ne travaillent guère que de la langue, dans les parlotes qui ont succédé à la Pnyx et au Forum. La démocratie directe, à laquelle chaque citoyen participe immédiatement de sa personne, est un mode de gouvernement qui ne peut être pratiqué que dans des États municipaux, et qui exige l'enceinte close de la cité ou de la vallée. Elle n'est possible que sur un territoire restreint. Si le territoire national est trop vaste, il faut qu'il se divise en États particuliers, provinces ou cantons. Alors, il n'y a de possibles que des Confédérations d'États, et les Confédérations ne sont possibles que pour des

pays placés géographiquement et historiquement dans des conditions déterminées, dont l'unité n'est pas scellée ni consacrée par les siècles, et pour qui la concentration, sinon la centralisation, n'est ni une longue tradition à l'intérieur, ni une nécessité permanente vis-à-vis de l'extérieur.

Ce ne sont pas des conditions faites pour nous. Nous devons donc raisonner et agir dans l'hypothèse d'une démocratie représentative. Mais la démocratie représentative, qu'est-elle en réalité et que sera-t-elle toujours ? Une expérience de cinquante ans nous interdit maintenant les illusions. Il importe, si on la préfère ou si on l'accepte, de n'en attendre ni plus qu'elle ne peut donner, ni autre chose que ce qu'elle peut donner. Ces quatre maladies, la parlementarite, l'électorite, le n'importequisme, la comitardite, ces quatre entre autres, sont malignes et tenaces. Spécifiques évidemment de la démocratie représentative, il est à craindre qu'elles ne lui soient congénitales. Peut-être sont-elles incurables. Leurs ravages réunis en arrivent à ce résultat anti-social de sacrifier l'élite au nombre et d'imposer le règne d'une médiocrité qui va s'épaississant de plus en plus. Quant au remède, on l'a cherché dans une réforme, ou plutôt dans une série de réformes qui substitueraient au suffrage universel inorganique le suffrage universel organisé. Mais, au bout de bien des efforts, et après plus d'un échec, on est obligé d'en convenir : si la notion d'organisation n'est pas absolument contradictoire à la notion de démocratie, elle est malaisément conciliable avec elle. En serions-nous réduits à nous redire tristement que la République était si belle sous l'Empire ? Il en est de la passion politique comme de toute passion, de cet amour comme de tous les amours, et du choix d'un régime comme du mariage. C'est prudence et sagesse que de ne pas se faire, aux fiançailles, la mariée trop belle, car la vie est longue, et, le charme rompu, le désenchantement venu, quand décidément le ménage apparaîtrait par trop pénible en ses mesquineries et ses vulgarités, il n'y aurait de ressource que dans le divorce.

CHARLES BENOIST.

MÉMOIRES

DE LA

REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR LE PRINCE NAPOLÉON

XI[1]

LA REINE ERRANTE

APRÈS LE DÉPART DE L'EMPEREUR

Je montai en voiture avec Mmes Bertrand, d'Arjuzon et Caffarelli (2). Cette dernière, sans être dame près de moi, était venue chaque jour à la Malmaison se mettre à ma disposition et m'offrir ses services. Il est doux, dans ces tristes moments, de trouver autant de dévouement.

Je fus obligée de prendre les chemins de traverse et de rentrer à Paris par Saint-Cloud, car le pont de Neuilly était déjà barricadé. Mme Bertrand ne nous entretint que de son voyage et de ses craintes pour ses enfants. Je lui proposai de me charger de sa petite fille (3) qui était souffrante, mais l'idée d'être un instant séparée d'un seul des objets de son affection lui était insupportable. Je lui fis remarquer que tout à plaindre qu'était sa position, elle était pourtant à envier,

Copyright by Plon Nourrit et Cie, 1927.

(1) Voir la *Revue*, 15 juin 1926 — 1er janvier 1927.

(2) La Reine, qui avait accompagné l'Empereur à la Malmaison et entouré son malheur d'une affectueuse et attentive déférence, l'avait quitté seulement quand il était monté dans la voiture qui allait l'emporter vers Rochefort, première étape de la route de Sainte-Hélène. Nous reprenons le récit d'Hortense au 29 juin 1815 au moment où, un peu après 5 heures, elle quitte elle-même la Malmaison.

(3) Plus tard Mme Amédée Thayer. — On sait que Mme Bertrand et ses enfants accompagnèrent l'Empereur à Sainte-Hélène.

puisque le courage avec lequel elle s'y jetait prenait sa source dans un bonheur que la politique ne pouvait atteindre.

A mon retour chez moi, je trouvai tout le monde inquiet sur mon sort. On me croyait presque au pouvoir de l'ennemi. Mes enfants étaient restés cachés dans une maison particulière (1). Paris paraissait encore calme; la société seule était agitée, et moi, satisfaite d'avoir rempli mon devoir jusqu'à la fin, j'étais disposée à attendre les événements avec courage et résignation.

Les femmes de ma connaissance se réunissaient toute la matinée chez moi. Elles avaient chacune une opinion différente et me rapportaient celle de Paris. Elles étaient exaltées et moi d'un sang-froid qui les étonnait beaucoup. Rien de plus naturel cependant : leur position était incertaine et la mienne fixée. Je n'avais fait aucun mal; je ne voulais rien demander à personne; je désirais me retirer du monde et j'imaginais que rien n'était si facile. J'écoutais donc les projets de tous ceux qui venaient me voir avec l'intérêt que l'on porte à ses amis, et j'avais peut-être, seule, la faculté de remarquer leur incohérence. Le vœu unanime paraissait être de ne plus revoir les Bourbons. Ils nous ramèneraient, disait-on, des réactions, des malheurs. On commençait à désespérer d'obtenir Napoléon II. Le Duc d'Orléans était mis en avant un jour; le lendemain, on pensait au frère de l'empereur Alexandre, à une république, au prince d'Orange, au roi de Saxe; enfin, chacun se faisait un souverain à son idée et lui offrait la couronne de France. Quelques-uns désignaient le prince Eugène, mais je les arrêtais aussitôt en disant que jamais mon frère n'accepterait un trône au détriment du fils de son bienfaiteur, que je priais en grâce de n'en parler jamais. Le général Grenier me fit prévenir qu'il en avait été question à la Chambre, mais qu'il avait cru agir selon le désir de mon frère et le mien en empêchant qu'il n'en fût fait aucune mention. Je le fis remercier.

Le gouvernement provisoire, trop faible pour une crise si violente, ne voyait plus le salut de la France que dans les négociations, tandis que l'armée rejetait avec fureur toute idée de pactiser avec l'étranger. Elle s'approchait de la capitale. On criait de toutes parts à la trahison. La terreur augmentait. Le duc d'Otrante envoyait souvent la gouvernante de sa fille (2)

(1) Chez Mme Tessier, marchande de bas, boulevard Montmartre.
(2) Mlle Ribout.

chez Mlle Cochelet pour me prévenir ou des dangers que je pouvais courir ou des espérances qu'il conservait dans les négociations. Un jour, elle demanda à me parler et me lut la copie d'une lettre que Fouché venait d'écrire, je ne me souviens plus à qui, car, comme je ne voyais aucun préparatif de défense, aucune énergie, je regardais la cause française comme perdue. Puisque, encore cette fois, on se livrait à l'étranger et sans combattre, toutes les discussions et les désirs me paraissaient superflus. J'écoutais donc les discours de chacun sans y attacher aucune importance. Je me souviens pourtant que la lettre de Fouché avait pour but de repousser avec force toute idée d'accepter le Duc d'Orléans et il y était démontré avec talent que ce règne ne pouvait apporter que des malheurs à la France, et que mieux vaudrait encore la branche aînée des Bourbons. Il y était dit que Napoléon II pouvait assurer seul la tranquillité de la France et de l'Europe.

Un matin se présenta chez moi un homme marquant, M. Courtois, ancien républicain (1). Je ne le connaissais pas. Il venait de la part des colonels de l'armée réunis à La Villette. Le but était d'enlever le gouvernement provisoire, accusé d'intelligence avec les Bourbons, et d'appeler l'Empereur à la défense de la capitale. On venait me demander, de la part de l'armée, s'il était déjà parti. J'en donnai l'assurance et, en même temps, je combattis de toutes mes forces un projet dont les conséquences pouvaient être si funestes. Je connaissais la probité du duc de Vicence, le patriotisme de Carnot. Fouché même pouvait-il livrer son pays? L'Empereur éloigné, y avait-il un homme capable de réunir tous les partis et de sauver la France? Dans de semblables moments, le mal le plus redoutable est le désordre. Sans chef, sans union, que peut-on entreprendre? J'appris depuis que l'Empereur avait couché à Rambouillet. Connaissait-il l'intention de l'armée? Attendait-il qu'on eût recours à lui, qu'on vînt le chercher, le forcer à sauver encore la patrie? Je le suppose, mais je l'ignorais, et je le croyais déjà bien loin.

L'armée, qui murmurait, reçut l'ordre de tourner la capitale sans y entrer. On effrayait les habitants par l'idée du pillage. On leur présentait le soldat français, qui n'en voulait qu'à l'ennemi, comme plus menaçant que l'ennemi même. Pour

(1) Edme-Bonaventure Courtois (1754-1815) avait été député de l'Aube à la Législative puis à la Convention, et membre du Tribunat.

répondre à la calomnie, les généraux, en se rendant de l'autre côté de Paris, le traversèrent en entier, malgré la défense et dans le plus grand ordre. Tous les militaires expérimentés disaient que c'était une grande faute aux Prussiens de s'être portés du côté de Versailles, qu'on pouvait les battre facilement en faisant une sortie à Saint-Denis. Toujours confiant dans le succès de ses négociations, le gouvernement se croyait encore à 1814 et voyait approcher sans se troubler un ennemi auquel il supposait les mêmes dispositions. L'habitude de se sentir une grande nation donne et laisse longtemps après une attitude fière, mais, sans l'énergie qui soutient les droits, ce n'est plus qu'une vaine apparence. Si la Chambre, toujours occupée de sa constitution malgré l'envahissement, imitait le sang-froid du Sénat romain, elle aurait dû s'élever à cette fermeté d'âme qui fit recevoir en triomphe un consul vaincu pour n'avoir pas désespéré du salut de la Patrie. L'exil de l'Empereur, forcé de s'éloigner seulement parce qu'il est malheureux et parce que l'ennemi l'exige, sera donc toujours une honte pour ceux qui l'ont souffert. Ces libéraux, ces citoyens énergiques, dont la France devait s'honorer parce qu'ils mettaient tant de courage à défendre ses droits et ses libertés, perdaient leur cause en la séparant de la cause du seul homme qui pût les sauver. La position était critique, je le sais. Placés entre la crainte de voir revenir une autorité absolue et celle de se livrer à l'ennemi, ils aimèrent mieux croire aux promesses du vainqueur, et c'est au nom de la liberté qu'ils prirent des chaînes.

J'avais entendu dire assez, et je ne pouvais ignorer que le règne de la loi sera toujours préférable à la domination d'un homme, mais, en ce moment, tout ce que l'Empereur avait fait de grand se présentait à ma pensée : une nation arrachée à l'anarchie, un trône fondé sur l'égalité, la gloire nationale élevée au plus haut degré, les finances, la religion, l'industrie, l'ordre social rétablis ; enfin cette foule de choses glorieuses et utiles qui lui survivront parce qu'elles sont l'œuvre du génie. Et cependant l'auteur de tant de biens était délaissé, exposé avec quelques amis à tous les hasards et à toutes les vengeances. Quel sujet de réflexion ! Dans ce moment d'exaltation, j'accusais les Français d'ingratitude, d'injustice, d'inconséquence. Alors, je me rappelais avec un serrement de cœur inexprimable le jour où, fort jeune encore, je venais de lire la

vie d'Annibal. J'étais touchée et indignée de sa fin malheureuse. L'Empereur, consul à cette époque, me dit : « C'est ainsi que finissent presque tous les grands hommes. » Ma mère et moi nous regardâmes, car il était déjà bien grand.

EN HAINE AUX ROYALISTES

Notre position devenait dangereuse. Des émigrés royalistes étaient entrés déguisés dans la capitale. M. de Vitrolles avait été relâché de sa prison par le duc d'Otrante. Le général Excelmans, l'ayant su, le fit reprendre et l'enferma dans une chambre à Vaugirard où se trouvaient ses troupes. Il se rendit à Paris pour y passer la soirée, et, en retournant chez lui, il trouva que M. de Vitrolles était encore échappé. M. Hyde de Neuville, compromis et poursuivi lors de la machine infernale, était parvenu dans ce temps-là à se sauver par les soins du baron de Vaux. Il vint le trouver et lui dit qu'on ne me ferait aucun mal, si je voulais signer moi-même et faire signer un papier qui engagerait tous les généraux de ma connaissance à se rendre aux Bourbons. Il montra une liste déjà remplie de noms marquants parmi les maréchaux et généraux. Je répondis que chacun était maître de sa destinée, que je ne me mêlais d'influencer personne, que je ne voulais rien, que je ne signerais rien.

Cependant le passage des troupes françaises se faisait avec ordre dans Paris. Beaucoup de militaires venaient chez moi le soir. Je n'ai jamais vu autant d'ardeur de combattre parmi les jeunes officiers, tandis que beaucoup de leurs chefs faisaient déjà leur paix avec les Bourbons. Ils les regardaient comme inévitables, mais, quel que fût le souverain qu'on dût avoir, c'était l'étranger qu'il fallait craindre, et je plaignais ceux dont l'intérêt personnel aveuglait la prévoyance. Je regrettais de ne pas être homme. Il me semblait que tout n'était pas perdu pour la France, et qu'avec l'élan qui enflammait toute cette jeunesse, elle pouvait, au moins, soutenir elle-même les intérêts du pays et ne pas se livrer à la générosité des vainqueurs. Mais que peut une femme ? Exalter les imaginations, entraîner à des dangers qu'elle ne peut partager ni guider. Cela m'eût semblé non seulement un acte léger, mais coupable. Je n'étais pas reine en France. Je n'avais à répondre que de ma volonté

de femme et de Française ; aussi j'écoutais tout sans prétendre en rien pousser à une défense qui me paraissait si urgente, mais que l'intérêt personnel me rendait plus timide à conseiller. Cependant, lorsque le duc de Bassano vint m'apprendre qu'on parlait de porter le siège du gouvernement à Blois, je l'approuvai vivement. Tout me semblait préférable à se livrer à la discrétion de l'ennemi, et, du moins, de là, avec une armée dévouée, on pouvait encore obtenir quelques conditions avantageuses, mais les résolutions fortes se perdirent en de vaines paroles. Je n'entendis plus parler de rien.

Une capitulation qu'on ne suivit pas exactement livra Paris aux Alliés et força l'armée de se retirer du côté de la Loire (1). On voulut me persuader de m'y rendre aussi. M. de Brack (2) vint me proposer de m'escorter avec son régiment et répondait de moi au milieu de tous les dangers. Mais devais-je m'en aller à la suite d'une armée? Les souverains étrangers, seuls, pouvaient me donner le moyen de traverser leurs troupes sans inquiétude et de gagner la Suisse où je désirais vivre.

Les Anglais étaient maîtres de Paris. L'armée s'éloignait. Louis XVIII s'avançait et cependant on conservait encore la cocarde tricolore. Cet élan royaliste, qu'on aurait voulu rendre national, n'osait pas se montrer. On crut, ou l'on feignit de croire, que moi seule le comprimais, et je devins, pour les royalistes comme pour les étrangers, un objet de crainte et de haine. Il fallait bien que tant de vanités blessées pussent expliquer le silence à l'approche des Bourbons.

Le Roi était à Saint-Denis. Je me promenais seule dans mon jardin (3), lorsque je vis passer dans des fiacres des hommes d'une figure effrayante qui, en me reconnaissant, me menacèrent du geste et de la voix et semblèrent vouloir s'élancer hors de la voiture pour arriver jusqu'à moi. Le duc d'Otrante me fit prévenir qu'il apportait tous ses soins à ce qu'il ne m'arrivât rien, que j'avais pourtant tout à craindre et qu'il fallait prendre des précautions parce que l'exaspération n'avait jamais été plus grande contre moi. Aussi, le lendemain de

(1) 3 juillet 1815.

(2) Le futur général de Brack, l'auteur du livre célèbre sur *les Avant-postes de cavalerie légère*.

(3) Le jardin de l'hôtel de la rue Cerutti s'étendait jusqu'à une terrasse donnant sur la rue Taitbout, à l'emplacement des numéros 34, 36 et 38 actuels.

l'entrée du Roi, de jeunes gardes du corps, après s'être signalés comme on sait par le pillage d'un café (1), s'étaient mis en route pour venir chez moi recommencer sans doute les mêmes scènes. La police et la Garde nationale parvinrent à dissiper cet attroupement. Je ne balançai plus à quitter ma maison et à en louer une, sous un autre nom, ne voulant compromettre personne de mes amis (2). Pendant l'intervalle du débarquement de l'Empereur jusqu'à son arrivée à Paris, je n'avais pas eu le même scrupule. L'espoir de la réussite me donnait celui de reconnaître plus tard un service, mais, en ce moment, je ne pouvais que nuire. Je m'enfermai donc pendant quelques jours, seule avec mes enfants, sans voir personne.

ÉTRANGE ATTITUDE DE L'EMPEREUR DE RUSSIE

Le prince de Schwarzenberg ayant pris son logement militaire dans ma maison, j'y revins avec sécurité, persuadée que je n'avais plus rien à craindre des royalistes, mais leur haine ne s'exerçait pas moins contre moi. Si les ouvriers des faubourgs tenaient des propos, c'est par moi, disait-on, qu'ils étaient payés. Les œillets rouges étaient alors ma fleur de ralliement. On me reconnaissait, seule, à pied, dans les quartiers les plus reculés. Enfin, cette cause battue, dispersée, sans armée, sans appui, abandonnée de tous, cette cause faisait encore trembler l'Europe en armes, et c'était sur une femme que s'arrêtaient les regards de tant de souverains ligués entre eux.

L'armée s'était réunie tout entière sur les bords de la Loire. M. de La Bédoyère vint prendre congé de moi. Il ne pouvait se résoudre à s'éloigner de sa femme revenue actuellement à lui, et, comme je lui montrais mon étonnement de ce qu'ils n'étaient pas encore partis : « Vous avez raison, me dit-il, il ne faut pas me laisser prendre. On me condamnerait ; on me ferait grâce à cause de la famille de ma femme. Je ne veux pas de grâce d'eux. On va faire bien du mal à la France, mais ses défenseurs ne sont pas morts, et je me retrouverai avec eux pour la délivrer. »

L'empereur de Russie entra à Paris. L'appui qu'il m'avait

(1) Pillage du café Montansier au Palais-Royal.

(2) La Reine loua un appartement dans une maison de la rue Taitbout, sise en face de la petite porte de son jardin.

offert autrefois me devenait alors plus nécessaire que jamais. Lui seul semblait devoir me protéger, et, quoiqu'il eût été naturel de m'adresser à lui, j'avais le cœur trop navré, trop déchiré des malheurs de ma patrie pour consentir à le revoir encore comme un ami. Je balançais même si je le recevrais. Mon incertitude ne dura pas longtemps. Il ne s'informa pas de moi, affecta de me laisser au milieu de mes dangers, et sembla même vouloir m'humilier. Étant venu un jour avec son état-major faire une visite au prince de Schwarzenberg, il ne monta pas chez moi, où, autrefois, il avait mis tant d'empressement à venir. Loin d'être touchée pour moi de cette espèce de dédain, je n'en fus fâchée que pour lui. Il me livrait sans défense au malheur, lui dont les égards m'avaient créé tant d'ennemis ; il m'abandonnait sans pitié aux attaques de ceux contre lesquels il avait seul le pouvoir de me défendre. Je devais le plaindre, accuser la politique d'avoir altéré la noblesse de ses sentiments, mais sa conduite ne pouvait m'abaisser. Mon rôle me paraissait plus beau que le sien.

J'avais, en peu de temps, fait des progrès en politique. Je commençais à discerner le vrai, à apprécier la justice d'une cause. Le malheur et la grandeur de la mienne ne faisaient que me la rendre plus chère et plus sacrée ; mais, tout en sachant me maintenir dans un digne isolement, il m'eût été impossible de rester indifférente à quelques mots d'une conversation que la jeune Polonaise, Mme Waleska, avait eue avec l'empereur Alexandre et qu'elle me rapporta. Elle réclamait des égards pour Madame Mère près de laquelle les Alliés en avaient manqué. « Comment voulez-vous, avait-il dit, que je me mêle encore de cette famille-là ? Voyez la reine Hortense. Je l'ai protégée en 1814. Eh bien ! elle est la cause de tous les malheurs qui arrivent à la France. » Croyait-il réellement ce qu'il disait ? Ou était-ce une excuse pour ne pas me voir et pour se montrer aussi dur ? Quelle que fût la cause de cette inculpation, elle m'indignait et me révoltait. Moi, amener tant de calamités sur mon pays, quand je n'avais pas à me reprocher le moindre tort envers un seul Français ! C'était donc d'avoir entouré de soins les derniers moments de l'Empereur à La Malmaison ? J'en étais fière, et qui eût osé me blâmer ? Je fis un paquet de toutes les lettres que j'avais reçues de l'empereur de Russie et, en les lui renvoyant, je lui écrivis que, puisqu'il m'apprenait à douter des sentiments

d'estime et d'amitié qu'elles renfermaient, je ne voulais plus en conserver l'expression. Il m'envoya sur-le-champ M. Boutiaguine avec une réponse assez sévère sur le rôle politique que j'avais joué, et qui était, disait-il, indigne d'une femme. Il alléguait, pour se plaindre de moi, ma participation aux affaires et la preuve, il la cherchait dans le billet laissé à M. Boutiaguine ; et, si j'avais vanté avec lui les bienfaits de la paix, il en tirait la conséquence d'un prétendu mécontentement qu'il me supposait contre l'empereur Napoléon.

Il avait pris mon dégoût général pour les grandeurs comme un indice d'opposition particulière contre celui qui me les conférait ! Mais son ministre me tint un tout autre langage : il me parla des préventions élevées contre moi dans l'esprit de son maître et de l'estime particulière qu'il me conservait toujours. Le roi de France s'était mis à ses genoux, avait-il ajouté, pour qu'il ne me vît pas : idée singulière à laquelle, je l'avoue, je ne pus m'empêcher de sourire, que celle du roi de France aux genoux de l'empereur de Russie, afin de l'empêcher de voir une femme !

— Ses ministres, continuait M. Boutiaguine, et les princes, ses alliés, lui reprochent sans cesse l'appui qu'il a prêté à votre famille. Il était encore le même à votre égard, mais le renvoi de ses lettres l'a choqué vivement. Cependant que Votre Majesté soit tranquille : tout se calmera bientôt.

— Je ne demande qu'à partir, lui dis-je, et je ne désire que des passeports.

— Mais ne devez-vous pas, reprit-il, à son amitié que vous venez de froisser, un mot de réponse ? Ne faut-il pas même que cette réponse soit écrite de manière à ce qu'il puisse la montrer à ses ministres ?

— Eh bien ! j'écrirai à l'Empereur. Je tiens encore à son estime et à ce qu'il sache la vérité. Quant à l'opinion de ses ministres ou de tout autre, elle m'est indifférente.

En effet, je fis une longue lettre où j'entrais dans quelques détails sur le mécontentement des Français, seule véritable cause du retour de l'empereur Napoléon, auquel personne n'avait contribué. Je me disculpais d'y avoir contribué. Je convenais d'une faute commise par moi, mais c'était celle d'être restée en France en 1814, et d'avoir oublié les passions haineuses qui devaient m'y environner. Je le désabusais de la pensée que

je pusse être malheureuse après avoir fait mon devoir auprès de celui qui avait été mon père, et je finissais enfin en lui disant que j'allais vivre loin du monde et de ses injustices, et que c'était lui que je plaignais de rester dans une de ces positions élevées où la vérité ne parvient jamais. J'eus encore une lettre de lui, mais elle disait à peu près la même chose que la première. Seulement, lui qui avait été le premier à me faire connaître la malveillance du Roi à mon égard et à me dissuader d'une visite de remerciement, comme il ajoutait dans cette lettre qu'étant restée en France par les bontés du Roi, je n'aurais pas dû reparaître auprès de l'empereur Napoléon, un pareil raisonnement ne méritait pas de réponse, et je n'en fis plus.

Un journal annonça que j'avais fait une visite à l'empereur de Russie. Je me trouvai offensée de cette nouvelle, car, alors qu'il se montrait l'oppresseur de ma famille et de ma patrie, j'aurais cru commettre une bassesse que de chercher à le voir. J'étais occupée de trouver le moyen de la faire démentir lorsqu'il ne m'en laissa pas le temps. Dès le lendemain, un second article affirma, d'un ton officiel et dédaigneux, qu'il n'était pas vrai que j'eusse été reçue par l'empereur de Russie. Alors toutes les haines contenues un instant par l'arrivée de cet ancien protecteur se déchaînèrent à la fois. Chacun se crut le droit et se fit un mérite de m'accabler. Ainsi, une main, amie autrefois, non contente de me frapper maintenant, animait les autres contre moi. Mme de Vitrolles, à la tête de mes ennemis, allait partout répandant les plus absurdes calomnies, sans doute pour se venger d'avoir eu besoin de moi et pour le faire oublier en même temps. M. de Vitrolles, quoique sa femme eût protesté de sa modération à mon égard au moment où elle réclamait ma protection, mettait mon nom dans le *Moniteur* sur la liste des personnes accusées de tous les maux de la France. Il ne fut pas jusqu'à la police qui soudoyât un ancien serviteur de ma mère, placé près des aides de camp du prince de Schwarzenberg, pour débiter sur moi les contes les plus misérables.

SUR LA ROUTE DE L'EXIL

Mes enfants étaient toujours restés cachés dans la maison que j'avais louée. Je n'étais occupée que des moyens de mettre leur vie en sûreté. Il n'en était pour eux que hors de France, et

je ne savais par quel moyen assurer leur départ. L'idée me vint de les faire partir seuls pour la Suisse avec leur nourrice et un valet de chambre dont ils passeraient pour être les enfants. M. Gabriel Delessert, qui avait un domestique suisse, parvint à se procurer un passeport au nom de cet homme et de sa femme et me l'envoya, mais de nouvelles craintes dont j'ignore le motif (1) déterminèrent les souverains alliés à me faire quitter Paris sur-le-champ. M. Boutiaguine vint me dire, tout effrayé, que des hommes portant des œillets rouges se réunissaient le soir en grand nombre sur le boulevard, et qu'on m'accusait de ce mouvement. M. Decazes (2), alors préfet de police, me fit donner l'ordre de ne pas rester plus longtemps à Paris. M. Müffling, gouverneur de la capitale au nom des Alliés, manda M. de Vaux, lui fit part des dangers que je courais et de l'obligation où j'étais d'accepter une escorte jusqu'aux barrières. Il craignait pour ma vie, et ne voulait pas que les Alliés eussent l'odieux d'une tentative sur ma personne. Toutes ces polices voulaient bien me perdre mais non pas me tuer. Le milieu était difficile à tenir. Je refusai tout, excepté un aide de camp du prince de Schwarzenberg, pour m'accompagner à travers toute l'armée autrichienne. On m'envoya des passeports pour la Suisse, signés par toutes les autorités françaises et étrangères. Cette précaution m'engagea à faire revenir mes enfants qui, maintenant que j'avais cette sauvegarde, me paraissaient courir moins de dangers avec moi.

Au moment de monter en voiture, je fus avertie qu'un conseil tenu au Pavillon de Flore avait donné contre moi des ordres semblables à ceux qu'avait reçus en 1814 M. de Maubreuil contre la reine de Westphalie, que des gardes du corps étaient déjà partis en avant et qu'il ne fallait rien emporter de précieux. Frappée de la similitude de ces ordres, dont je connaissais tout le contenu, ainsi que je l'ai rapporté plus haut, je

(1) J'ai su depuis qu'on vint dénoncer aux souverains alliés le projet de les assassiner tous, et qu'on me nommait comme étant à la tête de ce complot (*Note de la reine Hortense*).

(2) M. Decazes, fort lié avec M. d'Arjuzon, le fit prévenir de l'ordre qu'il allait me donner de partir à l'instant. M. d'Arjuzon ne voulut pas se charger de me le transmettre, et, lorsqu'enfin M. Müffling envoya chercher M. de Vaux pour lui réitérer l'ordre qui me concernait, il ne me resta pas une heure pour me préparer à me mettre en voiture, car il y avait un ordre exprès de ne pas me laisser coucher cette nuit même à Paris (*Note de la reine Hortense*).

devais frémir pour ce que j'avais de plus cher; mais que décider? Faire partir mes enfants séparément, à présent qu'ils étaient revenus près de moi, c'était les exposer à être suivis, enlevés et sans conserver la chance que m'offrait la protection de l'officier autrichien. C'était donc encore auprès de leur mère qu'ils étaient le moins menacés. Le besoin de les sauver, la nécessité de n'avoir plus recours qu'à moi seule, avaient exalté mes facultés et rendaient mon état inexplicable. On m'aurait crue plus près de la gaieté que de l'effroi, de l'indifférence que de l'émotion. Mon esprit était tout; j'avais imposé silence à mon cœur qui, peut-être, m'aurait fait tomber dans quelques-unes de ces faiblesses si fatales au moment du danger et du malheur. Toutes les personnes de ma maison étaient réunies pour me faire leurs adieux. Je les reçus avec l'apparence de ce calme, comme si j'avais dû revenir le lendemain. Je sais qu'ils s'en sont étonnés; mais je redoutais de m'attendrir, et je m'empressai de monter en voiture avec mes enfants, m'abandonnant avec courage aux événements, quels qu'ils fussent (1).

En traversant les boulevards, je remarquai de distance en distance des hommes à cheval. J'ai su depuis (et c'est le gouverneur prussien qui commandait à Paris qui le dit à M. de Vaux) que c'était pour ma sûreté, mais rien ne troubla mon passage. La première nuit, je couchai à Bercy chez Mme de Nicolaï, qui était venue m'offrir sa maison, et, le lendemain, je me trouvai tout à coup au milieu des troupes ennemies. Une voiture changea de chevaux avec la mienne.

— Madame, me dit un Anglais, sans savoir qui j'étais, je viens d'être arrêté par un régiment français de corps francs. Ils m'ont volé; vous avez tout à craindre.

— Ce ne sont pas des Français, Monsieur, repris-je vivement, cela n'est pas possible.

A ce discours, l'aide de camp qui était dans la seconde voiture avec M. de Marmol, vint me proposer de faire acheter des pistolets et de monter sur le siège de ma voiture. Il me représentait le danger que je pouvais courir de tous ces corps indisciplinés. « Si ce sont des Français, je ne saurais les craindre », lui répondis-je, et l'idée de voir se battre devant moi me faisait frémir et me paraissait mille fois plus à redouter que l'aspect

(1) La Reine quitta l'hôtel de la rue Cerutti le 17 juillet 1815 à 9 heures du soir.

de quelques corps en déroute, que mon nom seul devait suffire pour rappeler à de nobles sentiments.

Aussi, sans en prévenir l'aide de camp, je donnai l'ordre à mon valet de chambre, qui courait auprès de ma voiture, de la faire partir dès qu'elle serait attelée, sans attendre la seconde dans laquelle se trouvaient l'officier autrichien et M. de Marmol. J'allai donc en avant, seule et sans escorte, avec mes deux enfants. Je préférai n'avoir pas avec moi l'officier étranger au passage qui m'était désigné, mais, heureusement, il ne s'y trouva que quelques soldats malheureux, auxquels je fis donner de l'argent, et j'appris à la poste que ce corps dont on faisait un épouvantail allait rejoindre l'armée de la Loire et, en rencontrant un Anglais, il l'avait déclaré de bonne prise, mais s'était contenté de lui imposer une rançon de 50 louis pour faire boire le régiment. Les paysans qui me racontèrent l'affaire applaudissaient fort à ce qu'ils appelaient une ruse de guerre contre l'ennemi, et ils en riaient beaucoup.

Le troisième jour (1), comme j'allais entrer à Dijon, un cavalier placé sur la route et le pistolet au poing vint arrêter ma voiture. C'était une vedette autrichienne. L'aide de camp se fit reconnaître et nous passâmes. En montant l'escalier de l'auberge de Dijon, j'entendis une femme qui entr'ouvrait une porte, dire : « La voilà ». J'y fis peu d'attention. L'aide de camp, M. le comte Édouard de Woyna (2), me présenta le capitaine commandant les avant-postes autrichiens. Celui-ci m'offrit une garde que je refusai, ne voulant aucune marque d'honneur. M. de Woyna était sorti pour aller voir la ville, et je causais avec ce capitaine autrichien, lorsque trois officiers français entrèrent dans mon salon, pâles et tout émus d'une mission, sans doute bien importante à leurs yeux et bien dangereuse à remplir : celle d'arrêter une femme et deux enfants.

— Madame, me dirent-ils, nous avons ordre de ne pas vous laisser sortir d'ici.

— Eh bien! Messieurs, je resterai, leur dis-je avec beaucoup de sang-froid.

(1) 20 juillet 1815.

(2) Édouard de Woyna (1795-1850), fils du vice-chancelier, devint feld-maréchal et fut ministre d'Autriche en Suisse et en Belgique.

— Qui commande ici ? s'écria l'officier autrichien. C'est moi, et Madame est maîtresse de partir quand elle voudra.

A ce ton de maître qu'il n'avait que trop le droit de prendre, ils se retirèrent et cherchèrent à former un attroupement autour de la maison. Mon courage allait presque m'abandonner. Comment ! des étrangers se déclaraient mes soutiens et des Français mes ennemis !

Mon nom était affiché dans toutes les rues comme celui de la personne qui avait amené les malheurs de la France. La position devenait à chaque instant plus critique. Par bonheur, le général français Liger-Bellair, commandant la division (1), arriva dans la nuit. M. de Woyna courut le trouver et lui fit connaître sa mission. Le général français, fort embarrassé lui-même de contenir des passions si ardentes et des hommes qui lui semblaient avoir des instructions, s'entendit avec M. de Woyna qui était décidé à employer les troupes autrichiennes pour me défendre. Il crut que le seul moyen à prendre était d'ordonner une revue à l'heure de mon départ. Par là, les officiers royalistes et de la garde d'honneur étaient forcés d'abandonner leur entreprise contre moi pour se rendre à leur poste.

Quatre Autrichiens m'escortèrent à cheval. Le peuple silencieux me regardait avec un intérêt affectueux et sur la porte des boutiques, je vis même plusieurs personnes tendre les bras vers moi avec émotion. A Dôle, il fut plus énergique en ma faveur ; il entoura ma voiture, me jeta des œillets rouges ; des femmes, des hommes pleuraient à chaudes larmes. « Est-il possible, s'écria l'un d'eux, mis en paysan, et c'est-y pas endévant que les bons s'en aillent et que les méchants restent ! » Un autre s'approcha de ma voiture et s'informa si j'étais prisonnière, si l'officier autrichien était bon pour moi. Je m'empressai d'assurer que j'étais satisfaite de ses soins et qu'il m'était fort utile. Ainsi, à Dijon, il m'avait défendue, et là c'était moi qui le protégeais.

Près de Poligny, je rencontrai un corps d'officiers qui venaient de rendre une place. Ils entourèrent ma voiture en pleurant. Plusieurs proposèrent de me suivre, mais je refusai et je tâchai de les calmer, en leur montrant la nécessité de se résigner aux tristes événements.

(1) Louis Liger-Bellair (1772-1834) avait été nommé commandant de la 18e division militaire (quartier-général à Dijon) le 16 septembre 1813 et venait d'être réintégré dans ce poste.

LA SUISSE INHOSPITALIÈRE

Enfin, je touchai la frontière et je quittai le sol de la France. Autrefois, lorsqu'il me fallut régner, j'avais pleuré ma patrie; alors, la proscription m'en arrachait, et j'étais presque satisfaite. Dans l'amertume de mes chagrins, je croyais la France ingrate, injuste ; elle outrageait encore, après l'avoir abandonné, celui qui avait tant fait pour elle; elle repoussait ceux qui l'avaient tant aimée; la haine, la fureur m'environnaient là de toutes parts. Je croyais ne pouvoir plus respirer que sur une autre terre. Je me trompais : j'avais affaire à des passions qui ne pardonnent pas, qui ne laissent pas. Elles m'ont suivie partout. Je reconnus bientôt que j'avais tort d'accuser ma patrie; elle souffrait aussi, victime des craintes et des jalousies qu'avaient excitées tant d'années de grandeur. Partout était la main de l'ennemi, partout elle s'appesantissait. Il me devint doux alors, je l'avoue, de rejeter mes plaintes sur des étrangers. Je devenais fière d'avoir une part de cette persécution qui frappait en même temps que moi un grand peuple sans pouvoir l'abaisser.

J'arrivai à Genève, et je me logeai au Sécheron (1), près de ma petite campagne qui n'était pas meublée (2). Qu'il m'eût été doux de pouvoir déjà goûter le repos que semblait me promettre ma nouvelle retraite! Je m'y établissais en idée; je l'embellissais; les passions haineuses n'osaient en approcher; un calme, une sécurité inaltérables devenaient mon partage; mais ce rêve de bonheur était bientôt troublé, forcée que j'étais de m'arrêter à de cruelles incertitudes sur l'Empereur, sur cette armée de la Loire, seule ressource d'un pays humilié. Mon imagination ne savait plus que me créer une foule de dangers dont je voyais menacé tout ce qui m'était cher. L'égoïste serait-il donc quelquefois à envier, lui qui, tout entier à lui-même, n'a jamais à trembler pour les autres? Mille chimères ne viennent pas l'enlever à sa paisible indifférence, une fois que sa personne est en sûreté.

Combien pourtant j'avais raison de m'alarmer! J'appris le

(1) La Reine, cette fois encore, descendit à l'hôtel tenu par les frères Dejean.

(2) La propriété de Prégory, qui venait d'être attribuée à Hortense dans la succession de Joséphine.

sort de l'Empereur. Quelle douleur de voir qu'il n'avait échappé à tant d'ennemis conjurés contre lui que pour tomber entre les mains du plus opiniâtre de tous, et de penser que la fortune ne lui avait conservé la vie que pour le livrer à la captivité! Je lus aussi sur des listes de mort et de proscription les noms de mes amis. Si le mien n'y figurait pas, ma personne n'en était guère plus en sûreté. Arrivée à Genève avec les passeports des puissances alliées et même du roi de France, on ne voulut me permettre ni de rester, ni d'aller plus loin ; et comme je ne pouvais retourner, que faire? M. de Woyna s'adressa au gouvernement de Genève; il parla au nom de son souverain, dit qu'il le rendait responsable de ma vie, et que je devais attendre là jusqu'à ce qu'il eût une réponse de Paris. Il vint me rendre compte de ce nouvel embarras. Je l'appris avec un calme qu'il ne pouvait concevoir, ce qui lui fit dire à M. de Marmol que les Françaises étaient bien légères, que ma vie était menacée, qu'il était inquiet des moyens de la protéger, et que cependant j'étais encore prête à sourire. Instruite de son mécontentement, je le rappelai, je le remerciai de ses soins et je l'engageai à mieux juger les Françaises et à ne plus confondre désormais la résignation avec l'insouciance et la légèreté.

Le cardinal Fesch arriva avec Madame, mère de l'Empereur. Ses passeports étaient pour l'Italie. Les autorités de Genève la forcèrent à continuer sa route, sans égard pour son grand âge et pour son infortune, sous laquelle pourtant l'énergie de son âme n'avait pas succombé, car elle dit à l'aide de camp autrichien qui l'accompagnait : « Eh bien! monsieur, malgré l'acharment de vos souverains contre l'empereur Napoléon, je suis plus fière d'être sa mère que si j'étais celle de l'empereur de Russie, de votre Empereur et de tous les rois du monde. » Je lui prodiguai les marques du plus tendre attachement, et le souvenir de celui que j'avais pu montrer à l'Empereur à la Malmaison l'avait, je crois, réconciliée avec moi. De ce jour elle n'oublia plus qu'elle m'avait comptée au nombre de ses enfants. Mais je n'avais pas même la consolation de pouvoir lui être utile en l'accompagnant. Mon sort restait indécis, à la discrétion de qui voulait me nuire.

Un homme, maltraité, dépouillé par les soldats ennemis et réduit à l'état d'une affreuse misère, se présenta à moi. Il fuyait la mort à laquelle le dévouait son nom placé sur la première

liste. Enfin, prêt à céder au découragement, il allait retourner sur ses pas et se livrer lui-même : c'était le général Ameil (1). Il se présenta chez moi dans le dernier état de désespoir. Observée comme je l'étais, je craignais qu'on ne l'arrêtât près de moi, et, me rappelant ce passeport sous un nom suisse que je destinais à mes enfants, je m'empressai de le lui donner avec tous les secours nécessaires. Je lui sauvai la vie et j'en fus si heureuse que j'oubliai un instant la rigueur de ma position.

Je vis arriver aussi le duc et la duchesse de Bassano (2). Celle-ci, vive et sensible, ne pouvait supporter l'idée de me trouver ainsi seule, abandonnée avec mes enfants et presque gardée par des Suisses. Elle oubliait son sort pour s'attendrir sur le mien. Enfin, d'après les sollicitations pressantes de l'ambassadeur de France, M. Auguste de Talleyrand (3), des ordres réitérés de la Diète me forcèrent de quitter le territoire suisse, malgré les passeports de son souverain.

Repoussée de la Suisse, je ne savais plus dans quel lieu il m'était permis de porter mes pas. M. de Woyna, embarrassé lui-même, m'offrait de me ramener en France et de me conduire à Bourg jusqu'à ce qu'il fût allé chercher de nouvelles instructions à Paris. Dans cette perplexité, je me déterminai à aller attendre aux eaux d'Aix (4) ce qu'on voudrait décider de moi.

J'aurais également désiré avant mon départ voir Mme de Staël, établie près de là. Je savais qu'elle disait hautement de l'Empereur : « Je ne puis plus m'expliquer cet homme que je croyais grand. Il s'enfuit de son armée ! Il se sauve ! Quelle fin ! » Peut-être un moment de conversation aurait-il suffi pour lui prouver que jamais il n'avait été plus grand que dans son malheur, mais la dignité de ma position présente ne me permettait de faire aucune avance auprès d'elle. D'ailleurs, que sert tout l'esprit du monde, quand la passion se fait juge ? Et je me dis que Napoléon pouvait bien se passer du suffrage de Mme de Staël.

(1) Le général Ameil (1775-1822), qui avait commandé une brigade de cavalerie à Waterloo, avait été compris sur la liste de proscription du 24 juillet. Il fut condamné à mort par contumace le 15 novembre 1816.

(2) Le duc de Bassano avait été compris également dans l'ordonnance du 24 juillet.

(3) Augustin-Louis de Talleyrand (1770-1832) était le neveu du prince de Bénévent. Il avait refusé de quitter son poste pendant les Cent Jours en restant en relations avec la Cour de Gand.

(4) La Savoie, encore française pour quelques jours, avait déjà une double administration, l'une française, l'autre piémontaise.

DE VILLE EN VILLE

J'avais choisi les eaux d'Aix avec l'idée qu'il avait pu y rester de moi quelques souvenirs. La perte d'une amie m'avait rendu ces lieux chers et sacrés. J'allais y retrouver les impressions les plus pénibles, mais je ne fuyais pas la douleur. J'y avais établi un hôpital; j'y avais fait du bien à tous les pauvres, et celui-là rapporte plus que le bien fait aux riches. Je l'éprouvai dans l'accueil que je reçus des habitants. Je me trouvais encore sur une terre amie. M. de Woyna me quitta pour retourner à Paris demander une consultation des puissances à mon égard. M. Appel, aide de camp du prince de Schwarzenberg, venu avec mes autres voitures, resta près de moi.

Je rends grâce à la destinée, puisque ma vie était encore nécessaire à mes enfants, que, dans ce moment, le sort m'ait conduite aux eaux d'Aix : les bains, les étuves détendirent mes nerfs et me sauvèrent sans doute. Les soins qu'exigeait aussi la santé de mon second enfant, naturellement délicat, et dans ce moment altérée, me rappelèrent à des devoirs que je semblais négliger.

Ma position devenait chaque jour plus critique. Les Autrichiens quittaient la Savoie, et j'allais me trouver à la merci du gouvernement français ou piémontais. Mon fils et quelques enfants de son âge s'étaient amusés à faire des marches militaires dans ma cour, avec un tambour et des bâtons : il n'en fallut pas davantage pour représenter sa mère comme levant des régiments. Fouché, en ministre habile et consommé, savait apprécier ces rapports à leur juste valeur, mais ils furent accueillis aveuglément par l'inexpérience de ses successeurs, M. de Richelieu et M. Decazes, et la persécution contre moi recommença avec plus de force, effet inévitable de ce zèle crédule qui entraîne tous les novices du pouvoir. On leur fait croire possibles les choses les plus absurdes, et ils s'excusent eux-mêmes dans le mal qu'ils font par des idées de justice et de représailles. Je n'ai jamais pu m'expliquer pourquoi M. le comte de Woyna qui devait, m'annonçait-on tous les jours, me rapporter mes passeports, écrivit à M. Appel de revenir promptement et de ne plus se mêler de moi d'aucune manière. Je restai donc au milieu de tous ces dangers contre lesquels on avait cherché jusque-là à me garantir, et qui pou-

vaient s'augmenter chaque jour, abandonnée à moi-même, sans conseil, sans appui.

Les souverains étrangers se séparaient sans s'occuper de mon sort. Mes amis me pressaient vivement de ne pas rester un jour de plus à Aix. Les excès commis dans le Midi pouvaient arriver jusqu'à moi, et, dans ce moment, mon dernier appui, les Autrichiens, quittaient Aix qu'on rendait aux Piémontais. Le général Roxhmans, dont la conduite m'avait prouvé qu'il exerçait une surveillance protectrice et nécessaire, quittait le commandement du pays. Mais que pouvais-je faire, puisque Genève ne voulait point me laisser approcher de son territoire? L'idée me vint enfin d'écrire directement à la Diète suisse pour lui demander l'autorisation de traverser ce pays et d'aller à Constance. Le grand-duc régnant de Bade était mon parent ; il m'avait toujours montré de l'amitié ; pouvait-il me refuser un asile ? J'étais vivement touchée de l'abandon absolu dans lequel me laissait l'empereur de Russie. Que sa politique me privât de tout appui, je l'excusais, mais devait-elle lui interdire les plus faibles marques d'intérêt dans la position dangereuse où je me trouvais et qu'il devait connaître ? Il finit pourtant par se montrer un peu moins dur dans son oubli. Il fit acheter une partie de la galerie de la Malmaison dont les Alliés voulaient s'emparer (1) ; c'était sans doute plutôt pour obliger mon frère que pour moi. M. de Vaux m'écrivit bien aussi que son ministre, le comte Capo d'Istria, était le seul qui l'eût écouté et je reçus, il est vrai, de ce ministre, des passeports pour me rendre à Constance en même temps que la réponse de la Diète qui me donnait la permission de traverser la Suisse. Ainsi, c'était encore à l'empereur de Russie seul que je devais ces faibles égards. Après quatre mois d'agitations, d'incertitudes et de périls, le 28 octobre 1815, je quittai les eaux d'Aix, ce lieu où mon cœur avait été si cruellement déchiré.

Après un voyage dont les persécutions et l'excessive rigueur du froid avaient multiplié les désagréments, j'arrivai à Constance, ville frontière du grand-duché de Bade (2). L'aspect de ses tristes habitations, la solitude de ses rues désertes, le calme qui semblait y régner me la présentèrent d'abord comme un

(1) Alexandre acheta, moyennant 940 000 francs, ceux des tableaux de la Malmaison dont la propriété aurait pu être contestée à la succession de Joséphine.

(2) 7 décembre 1815.

coin reculé du monde. Ce silence après tant d'agitation, cet isolement après tant de passions déchaînées contre moi, tout me plaisait et me promettait là ce repos qui me fuyait sans cesse. Mais un chambellan de la Cour de Bade fut envoyé pour me représenter que les traités ne permettaient à aucun des membres de la famille impériale de s'établir ailleurs que chez l'une des quatre grandes puissances. Cette rigueur pour une parente qui avait souvent donné des preuves d'amitié au grand-duc, me toucha d'abord vivement. Depuis, sachant qu'il avait résisté à toute sa famille qui voulait faire casser son mariage, j'ai trouvé tout simple qu'il ne voulût pas s'attirer de nouveaux tourments pour un intérêt éloigné. Encore une fois, où fallait-il donc aller?... Mon courage à supporter les vicissitudes du sort étonnait toujours. Je n'en avais aucun mérite : sans force contre les peines du cœur, j'en avais reçu des impressions ineffaçables. La fortune seule me trouvait au-dessus de ses atteintes. On s'élève quand on perd sans émotion de frivoles grandeurs. On découvre avec orgueil la noble faculté qui les fait mépriser, et la haine elle-même, qui croit nous accabler, nous aide par ses exagérations à supporter ses injustices.

Cependant les passeports du ministre de Russie qui, au nom des Alliés, fixaient mon séjour à Constance parvinrent à rassurer et l'on me permit d'y rester provisoirement. Je ne fus donc pas forcée d'exposer encore une santé entièrement détruite à tous les dangers d'une saison si rigoureuse, et je m'établis dans une petite maison au bord du lac (1). La persécution vint me retrouver là sous tant de formes que je ne savais auquel des gouvernements supposer le plus d'animosité contre moi. On pense bien que les ministres de France se distinguaient (2) : ils n'avaient garde de laisser échapper une aussi bonne occasion de faire preuve de dévouement à un nouveau souverain, surtout ceux qui, comme M. Auguste de Talleyrand, avaient servi l'Empereur. J'aurais pu douter néanmoins de la malveillance personnelle de Louis XVIII. Il avait dit au duc d'Otrante : « On m'a répété beaucoup de mal d'elle. Je ne le crois pas ; qu'elle aille quelque temps en Suisse; tout s'arrangera et elle reviendra. »

(1) La Reine, descendue d'abord à l'auberge de l'Aigle, s'installa en janvier 1816 dans une maison du faubourg de Petershausen, près du pont couvert.

(2) Allusion à M. de Talleyrand, ministre en Suisse, ancien chambellan de l'Empereur, et à M. de Montlezun, ministre près la Cour de Bade.

Je n'étais guère disposée à profiter de cette faveur. Je me rappelais trop ce que m'avait coûté mon séjour à Paris, et je jouissais en quelque sorte d'être franchement dans ma position. Ce n'est donc pas au souverain que je m'en prenais, mais à ces hommes ambitieux qui, pour se rendre nécessaires, s'imaginent que, jusqu'au malheur, il faut transformer tout en sujet d'effroi.

Je vis arriver à Constance des exilés français, d'anciens conventionnels presque tous accablés de vieillesse et d'infirmités (1). Chassés impitoyablement de la Suisse, ils venaient mourir près de moi. Une pauvre femme, atteinte d'une fluxion de poitrine, ne put obtenir la permission de s'arrêter à Berne et périt une heure après son arrivée à Constance. A la vue de tant de rigueur, des esprits faibles auraient en vérité pu croire Mme de Krudener réellement inspirée, lorsqu'elle s'écriait : « Ceux qui embrasseront la cause de l'empereur Napoléon seront persécutés, poursuivis ; ils ne trouveront pas un asile où reposer leur tête. »

MADAME DE KRUDENER

Je vais donc expliquer le caractère de Mme de Krudener comme j'ai cru le deviner et raconter ce que, depuis, j'ai appris sur elle. Après l'avoir écoutée quelque temps, il était facile de voir que la tendresse de son cœur l'avait conduite à la religion, et que son imagination l'avait égarée. Chaque inspiration lui semblait venir de la Divinité. Elle n'en avait que de douces et de bonnes ; sa doctrine était donc sans danger pour elle, mais, pour les autres, ne pouvait-elle pas leur persuader que le mouvement de leurs passions était un ordre sacré ? Des dames de l'impératrice de Russie la voyaient souvent à Bade en 1814, et, sans doute, elle leur avait fait les mêmes prédictions qu'à moi. L'empereur de Russie en fut instruit, et lorsqu'il traversa le grand duché de Bade avec son armée, il désira vivement la voir.

Un peu de superstition vient toujours se mêler à nos craintes et à nos espérances. L'homme a besoin alors de percer dans l'avenir et de trouver un appui dans ce qui est surnaturel. Alexandre, pieux de sa nature, était tout près de recourir à l'erreur. Ne sachant où rencontrer Mme de Krudener,

(1) La loi du 12 janvier 1816 avait exilé à perpétuité les Conventionnels ayant voté la mort du Roi et approuvé l'acte additionnel aux consitutions de l'Empire.

seul, à genoux, il suppliait Dieu de la lui envoyer, lorsqu'on frappe à sa porte et on lui remet une lettre de celle même qu'il croit capable de lui donner des avis importants (1). Il est permis d'être surpris d'un tel à propos. Elle faisait des réclamations en faveur de malheureux. Elle est appelée auprès de l'Empereur et ne le quitte plus jusqu'à Paris. Pendant son séjour dans cette ville, il vient seul tous les soirs chez elle, prie avec elle, ne soutient aucun de ceux qu'il s'imagine que Dieu a frappés, et, au nom de l'amour divin, renonce à l'amour du prochain qu'un triste aveuglement peut seul en séparer. Pour elle, qui n'envisage que leur bonheur futur, elle court dans les prisons consoler les condamnés, pleure sur leur sort, voit La Bédoyère, l'exhorte à la prière et regarde comme impossible de sauver ceux dont elle attribue à Dieu seul la sentence.

Cependant, l'empereur Napoléon n'a pas rempli entièrement le rôle que son imagination lui prêtait. Depuis longtemps, elle ne doute pas qu'il ne soit cet Antechrist prédit aux nations dont il doit se faire adorer. Tant qu'elle ne l'a pas vu prendre la place de la Divinité, elle dit toujours : « il reviendra », et elle travaille sans cesse au moyen de garantir les hommes de ce qu'elle appelle leur plus grande perdition. A cet effet, la Sainte Alliance est créée. L'idée vient d'elle; elle est toute religieuse, et la politique s'en est emparée pour donner plus de force à ses desseins. Voilà comme une faiblesse prépare de grands événements !

On pense bien que je n'ai eu ces détails que de Mme de Krudener. Un jour, je lui disais en riant : « C'est plutôt l'empereur de Russie qui aurait quelque chose de l'Antechrist. Ne trouve-t-on pas en lui l'attrait, la séduction et tout le charme qui tient à la personne, tandis que la grandeur de l'empereur Napoléon captive, subjugue par l'admiration, mais cause un respect craintif qui exclut presque toujours les douces émotions de l'âme? » Elle n'entendait pas la plaisanterie sur cet objet, et finissait toujours en disant : « Si c'est là l'homme destiné au malheur des nations, ce n'est pas sa faute, et nous devons prier pour lui. » Je n'ai jamais vu de femme inspirer autant de tendresse par sa bonté, de crainte par sa folie, de folie par son éloquente persuasion. Aussi son exaltation n'ayant fait qu'augmen-

(1) La première rencontre d'Alexandre et de Mme de Krudener eut lieu à Heilbronn en mai 1815.

ter, et s'étant abandonnée à une espèce de prédication, a-t-elle été persécutée, poursuivie partout, jusqu'à ce qu'enfin elle ait pu trouver un asile en Russie.

ARENENBERG

Ma seule occupation dans la retraite où je vivais était de composer de tristes romances. Je les faisais facilement. Le mouvement d'un salon même ne m'était pas désagréable. *Partant pour la Syrie* fut faite à la Malmaison lorsque ma mère jouait au tric-trac. Elle eut du succès et fut chantée pendant la guerre de 1809 comme *la Sentinelle* l'avait été pendant la guerre d'Espagne. Depuis, à chaque campagne, on venait me prier d'en donner une, ce que je faisais toujours avec peine, car je n'aimais pas à passer pour un auteur, réputation trop brillante pour mon faible talent. A Constance, je n'avais que peu de livres et aucun recueil ou je pusse trouver des paroles. J'avais fait autrefois quelques couplets pour mon frère. J'essayai d'en composer, mais l'obligation de trouver une rime, de me renfermer dans une mesure me fatigua bientôt, et, après quelques mauvais vers, j'en restai à la musique.

La France avait expulsé à perpétuité ma famille de son sein. La peine de mort était décrétée contre quiconque de nous mettrait le pied sur le sol français (1). Cette loi avait serré mon cœur. Mon fils même, malgré son extrême jeunesse, s'était écrié tout en larmes : « Quoi, maman, nous ne reverrons plus la France? » Je ne pus prononcer le *non* fatal sans montrer une vive émotion. Mais, ce moment une fois passé, je cherchai même dans la position malheureuse de mes enfants des motifs de consolation. Élevés dans la médiocrité et loin de la flatterie, ils deviendraient meilleurs; plus près des misères humaines, ils apprendraient à y compatir. Aussi mon plus jeune fils m'arriva-t-il un jour sans souliers : il venait de les donner à un petit malheureux, et son gouverneur (2), qui se promenait à quelques pas de là, n'avait pas eu le temps de s'en apercevoir. Eh bien! si des gardes l'eussent entouré, je n'aurais pas joui de ce trait de son bon cœur. Je n'ai donc rien à regretter pour eux à présent; mais plus tard, à l'âge où ils pourraient servir leur

(1) Article 4 de la loi du 12 janvier 1816.
(2) L'abbé Bertrand.

patrie, ne la désirerai-je pas vainement? Cet avenir était trop douloureux pour ne pas en détourner mes regards. Il aurait troublé le courage avec lequel j'envisageais ma destinée actuelle, et je réussissais presque à en être satisfaite.

Je partis au mois de juin pour aller voir mon frère qui habitait momentanément une petite campagne sur le lac de Stahrenberg en Bavière. Ses enfants, si beaux, si bien élevés, sa femme si heureuse au milieu d'eux, m'offraient l'image de ce bonheur intérieur que j'avais tant apprécié sans pouvoir jamais en jouir.

Le besoin de trouver une distraction aux pensées que je voulais chasser de mon cœur m'avait fait attacher un grand prix à posséder un petit coin de terre. La Cour de Bade avait défendu aux autorités de Constance de me laisser rien acheter dans le pays. Aussi c'était du côté de la Suisse que je dirigeais mes promenades, et que je cherchais un endroit qui pût me convenir.

Le château d'Arenenberg, bien petit, bien délabré, mais placé dans une position pittoresque, me plut. Les autorités du canton de Thurgovie me permirent de l'acheter (1), et il y avait du mérite alors à m'accueillir, car j'étais repoussée par tous les gouvernements, à la demande de celui de France, qui voulait me renvoyer, contrairement aux traités, jusqu'en Silésie, en Moravie ou en Crimée. Aussi, loin de pouvoir habiter la campagne que je venais d'acheter, ce fut beaucoup de ne pas être forcée de la revendre. Le ministre de France s'agita contre moi; la Diète suisse allait être forcée de donner une décision contraire au droit de souveraineté que faisait valoir le canton de Thurgovie, lorsque je prévins les autorités du canton que, pour éviter tant de tourments, j'ajournerais à des temps plus calmes ma résidence en Thurgovie. Il n'y eut donc en conséquence aucun arrêté pris ni pour ni contre moi.

Je ne savais réellement où porter mes pas. J'écrivis à mon frère pour lui apprendre ma position. Il en parla au roi de Bavière qui m'offrit de venir m'établir dans ses États.

Augsbourg fut la ville que je choisis parce que, disait-on, il n'y avait nulle société (2). Je ne recherchais pas le monde; je ne voulais que de la tranquillité et de la bienveillance. Je les trouvai là.

(1) Arenenberg fut acheté par la Reine par acte du 11 février 1817.

(2) La Reine acheta l'hôtel de Waldeck en avril 1817 et s'y installa au début de mai.

L'EMPEREUR NAPOLÉON

Quand la fortune nous retire de la foule pour nous exposer aux regards, il semble qu'il devrait y avoir plus d'unité dans le point de vue et plus de facilité à vous juger sans erreur. Personne cependant n'a été ni placé plus haut ni plus diversement apprécié que l'empereur Napoléon. Chacun a voulu le voir et le peindre à sa façon. Les plus bienveillants même ont été souvent ridicules. Tantôt on en faisait un héros de mélodrame, un séducteur, un tyran. Tantôt, on lui refusait jusqu'à du courage et de l'esprit. L'illustre Mme de Staël, en l'attaquant, n'a pas été exempte de faiblesse. Je conçois qu'elle ait beaucoup souffert en son exil, mais l'injuste dépit perce trop à chaque page de ses ouvrages.

Sa haine est vulgaire, elle n'est pas à la hauteur d'une femme comme elle, et encore moins à celle d'un homme comme lui. Elle n'est pas la seule ; on a altéré la vérité jusque dans les moindres choses. S'il parlait à des femmes, on assurait que c'était d'un ton brusque et en termes désobligeants. Il les troublait, il est vrai, mais c'était par l'originalité d'une question inattendue qui les jetait dans l'embarras de répondre. Celles même qui l'avaient offensé par des propos et qui auraient mérité ses reproches, n'avaient de lui qu'une simple plaisanterie. Il allait à elles et leur disait en souriant : « Eh bien ! Madame, comment va la langue aujourd'hui ? » Il croyait que la grande affaire des femmes était et devait être la toilette ; leur influence en toute autre chose lui déplaisait. Aussi, dans les grands cercles, ne leur adressait-il quelques mots que sur ce sujet : « Comme vous voilà bien mise ; est-ce la mode ? Avec ce chapeau en casque, vous avez l'air de Minerve. Vous êtes en bergère, en sultane aujourd'hui ? » Une fois, il dit devant moi à la femme d'un ambassadeur : « Il me semble que votre guirlande de roses et votre ceinture rouge ne vont pas ensemble. Ce n'est pas selon les règles de la toilette. » La dame, toute confuse, ne sut que répondre. Après la réception, je reprochai à l'Empereur de l'avoir déconcertée.

— N'avais-je pas raison ? me dit-il.

— Oui, mais elle va prendre la chose au sérieux et s'en désolera.

— Vous n'entendez rien à cela, ma fille ; vous ne savez donc pas qu'une femme veut toujours qu'on la remarque, fût-ce même pour la critiquer un peu.

Peut-être se trompait-il ; du moins, je le crois. J'explique seulement sa façon de voir et la raison des craintes qu'il inspirait, et dont on a tiré parti pour en faire un homme qui ne savait dire aux femmes que des choses désobligeantes.

Un reproche mieux fondé était celui d'une grande vivacité. Mais elle n'allait jamais dans l'Empereur jusqu'à ces excès de colère dont on l'accusait. Voici les deux fois où je l'ai vu le plus animé. L'une, contre le cardinal Fesch : il s'agissait des affaires ecclésiastiques. L'Empereur trouvait ridicule qu'on payât pour recevoir les sacrements, et avouait que les curés n'étaient pas assez riches. « Vous n'avez qu'un seul moyen, reprit le cardinal, c'est de rétablir la dîme. » A ce mot, l'Empereur s'emporta et comme, dans sa famille, sans avoir son esprit on a son caractère, le cardinal tenait ferme à son opinion. L'Empereur, irrité de ce qu'un de ses parents avançait une chose si contraire à son système, se promenait à grands pas, agitait sa tabatière entre ses doigts et, la jetant par terre avec force, se retira : ce fut la seule marque de violence qu'il donna. Une autre fois, dans une discussion où mon mari combattait très vivement le projet de l'Empereur de réunir Flessingue et Nimègue à la France, celui-ci s'emporta contre les Hollandais, les appela nation de marchands vendus à l'Angleterre et, dans sa colère, leur prodigua des épithètes offensantes. Mon mari, après lui avoir tenu longtemps tête, finit par dire avec beaucoup de sang-froid : « Puisque vous en pensez tant de mal, pourquoi voulez-vous donc les prendre ? » Cette réflexion calma tout à coup l'Empereur ; il sourit, tira l'oreille du Roi et l'entretien finit là.

On a beaucoup parlé du regard de l'Empereur, de cette expression toute particulière qui pénétrait si avant, qu'un secret, quelque profond qu'il fût, était toujours découvert. Rien n'est plus vrai. Comment, en effet, voiler un secret à celui qui, en fixant les yeux sur vous, semblait vous dire qu'il en était instruit d'avance ? Cependant, comme en sa présence chacun était gêné, craintif, hors de son naturel, il lui était difficile de découvrir l'homme tout entier : il parvenait à connaître ce qu'on cachait et non ce qu'on était. La confiance seule dévoile tout le caractère.

La politique de l'Empereur était d'attirer à lui toutes les personnes de mérite, n'importe de quel parti, et il joignait alors tant de charme à son habileté qu'il était difficile de lui résister. Le comte de Lally-Tollendal, qui, par son éloquence, avait réhabilité la mémoire de son père, n'avait pu obtenir la levée du séquestre de ses biens à cause des événements politiques. Il était sur le point de marier sa fille unique élevée avec moi chez Mme Campan (1), et, n'ayant pas de dot à lui donner, il s'adressa au premier Consul qui lui accorda 150 000 francs. Il se rendit à Saint-Cloud pour le remercier et en reçut un accueil flatteur. Le Consul lui dit :

— Je ne conçois pas comment, après avoir brillé à l'Assemblée constituante, et n'avoir en rien entaché son nom par les criminels excès qui suivirent cette époque, M. de Lally ne se dévoue pas à servir la France régénérée.

Le comte répondit :

— Le roi d'Angleterre m'a sauvé des plus grands dangers de la Révolution en me réclamant comme gentilhomme anglais. Depuis ce moment, j'existe par une pension de ce souverain. Puis-je, semblable à la souris de la fable, dire, selon les circonstances : je suis oiseau, voyez mes ailes ; je suis souris, voyez mon poil ?

— Mais, reprit le Consul, dans quelle langue avez-vous défendu votre père ? dans quelle langue avez-vous défendu votre roi ?

— En français, dit le comte.

— Eh bien ! M. de Lally, on appartient pour toujours à la nation dont le langage nous a servi à développer de si nobles sentiments.

Voilà comme il savait trouver à propos le mot le plus flatteur et le plus engageant ; mais M. de Lally, quoique fort touché, persista dans son refus de servir le gouvernement et n'en resta pas moins fort tranquille, soit à Paris, soit dans les terres de son gendre près de Bordeaux.

Comment donc croire ceux qui, après s'être dévoués à l'homme si juste appréciateur des vertus et des talents, ont démenti tout à coup un entraînement naturel et se sont plaints d'avoir été forcés, quand ils s'étaient donnés eux-mêmes ? Il fallait s'y attendre : une dynastie nouvelle ne manque jamais

(1) Élisabeth-Félicité-Claude de Lally, née à Paris, le 3 mars 1786, épousa en 1807 Henri-Raymond d'Aux de Lescout.

de détracteurs lorsqu'elle s'élève; elle en a bien plus encore quand elle tombe. C'est alors que les faibles esprits et les petites âmes recourent à l'insulte comme à un moyen de se justifier et de s'avancer en même temps. Nous avons eu ces deux changements contre nous.

LA REINE ÉCRIT SES MÉMOIRES

Je n'avais jamais pensé à écrire mes Mémoires. Seulement, après le divorce, voyant quelqu'un blâmer mon frère d'y avoir consenti, je fus surprise des difficultés que la vérité éprouve à se répandre. Je traçai en un instant tous les détails de cet événement et j'en étais restée là. Mme la comtesse de Nansouty (1), femme remplie d'esprit, était aux eaux d'Aix-la-Chapelle en même temps que moi en 1812. Elle me pressait beaucoup d'écrire ma vie: je l'assurai que je n'en aurais jamais la patience. « Eh bien! veuillez me la raconter, me dit-elle, et je l'écrirai à mesure. »

En effet, le lendemain, elle m'apporta le récit que je lui avais fait la veille de quelques particularités de mon enfance. Mais il y avait trop d'esprit, ce n'était pas moi; tout en convenant du mérite de cet essai, je lui avouai que je ne voulais pas m'entendre parler autrement que je ne parlerais moi-même, et l'ouvrage en resta à la première page qu'elle a gardée.

Maintenant, dans une solitude absolue, la tête et le cœur remplis encore de toutes mes impressions, j'ai essayé de les mettre en ordre. Il ne m'a pas fallu beaucoup de peine. La vérité vient facilement. Quand on ne compose pas, on a toujours assez de talent pour dire ce qui est. D'ailleurs, comme je ne vivais plus que dans le passé, ma mémoire ne pouvait être en défaut. J'avais eu si souvent besoin de me demander compte de ma conduite dans toutes les circonstances, que ma vie tout entière était présente à mon souvenir et que j'en retrouvais facilement les impressions. Ces retours habituels sur moi-même entretenaient le trouble dans mon âme, mais, à mesure que j'écrivais, je me sentais soulagée, et le poids du passé qui m'avait tant oppressé, diminuait par degrés. Il me semblait que je venais de le confier à un ami, et déjà commençait pour moi

(1) Marie-Françoise-Adélaïde Gravier de Vergennes, femme du général de division, écuyer de l'Empereur.

l'oubli des maux qui n'est presque jamais que le bienfait du temps.

Le défaut des Mémoires, en général, est de ne pas marquer juste notre position dans le monde et la nature de nos relations avec des personnes puissantes. L'amour-propre nous place toujours mieux que nous n'étions, comme, par exemple, lorsqu'il nous attribue la gloire du conseil, quand nous n'avons eu le plus souvent que le mérite de l'obéissance. Pour moi, qui ai beaucoup approché l'Empereur, je serais loin de la vérité si je disais que j'ai jamais eu la plus petite influence sur lui. Je me regardais bien comme sa fille, mais, ainsi qu'à tout le monde, il m'imposait tant que je me serais rarement permis de lui adresser la parole la première, et que mes réponses étaient souvent embarrassées. Il me dit même un jour : « On dit que vous avez de l'esprit. Je n'en sais rien; je vous vois toujours comme si vous aviez dix ans. C'est comme Eugène : je ne puis m'habituer à le voir raisonner. » Il ajouta encore : « Voilà le défaut de tous les vieux parents. Ils ne se persuadent pas assez que les enfants deviennent grands et peuvent quelquefois leur en apprendre. »

Ma mère est la seule personne que j'aie jamais vue à son aise avec l'Empereur, et qui ait eu quelque pouvoir sur lui, mais c'était seulement pour les petites choses.

L'APAISEMENT

Dans ma solitude d'Augsbourg, ma vie devenait si tranquille que ma santé se rétablissait; il m'avait fallu, pour ne pas mourir, l'absence de toute impression, même celle du bonheur; elle m'eût peut-être été funeste. C'était assez désormais si je songeais au passé sans douleur et, d'ailleurs, j'avais retrouvé la plus douce des consolations : mon frère qui, de Munich, venait souvent me voir. Avec un tel ami, la vie a encore des charmes.

Il ne me restait plus de tout le romanesque de mon caractère que le besoin de rencontrer partout de nobles sentiments. Je n'étais plus émue que par le récit d'une belle action, et j'étais portée à croire de mes amis ceux auxquels je supposais les qualités de l'âme; et, quoique l'intrigue s'attache aussi quelquefois à l'infortune, je ne pouvais être trompée : j'avais de l'expérience. Lorsqu'on a beaucoup senti et qu'on s'est rendu

compte de ses impressions, pour s'y livrer ou les combattre, on connaît le cœur humain par son propre cœur, et il nous apprend ce qui échappe souvent à l'esprit le plus pénétrant.

Je m'arrête ici ; je n'ai plus rien à raconter. Je puis revenir sur ma vie, elle ne me fait plus de mal. Tout entière à mes devoirs envers un époux, j'avais espéré trouver ma félicité dans un doux intérieur. Je fus, hélas ! bien trompée.

La bienveillance du monde me parut quelques instants une compensation ; elle vint à me manquer aussi, et je cherche à fortifier mon cœur contre ce nouveau coup. J'ai trop compté sur la perfection humaine, me disais-je. Désormais, je ferai le bien sans rien attendre de personne.

... Je crois donc avoir trouvé la route du repos, et j'entre dans l'avenir avec sécurité. Isolée comme je le suis, exilée de ma patrie, gémissant sur le sort affreux du bienfaiteur de ma famille, je me dis souvent : « Ma vie est pourtant terminée ; je ne crains plus les passions, j'ai pu les vaincre ; je ne crains plus le malheur, j'ai pu le supporter ; et si j'ai pu trouver ce qui calme et ce qui rend meilleur, que me reste-il à désirer pour moi ? De vivre un peu dans le souvenir de mes chers compatriotes, dans le cœur de mes amis, et de mourir dans les bras de mes enfants : voilà mon dernier vœu. »

HORTENSE.

Augsbourg, 1820.

L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT

VIII[1]

INTRIGUE ET POLITIQUE EN PERSE

VERS TÉHÉRAN

J'avais formé le dessein d'aller directement d'Afghanistan en Perse, en suivant la vieille route des caravanes, tout nouvellement rajeunie par la belle randonnée d'un officier français, le capitaine Bertrand. Mais les Turcomans ne le permirent point. Tout comme au temps du comte de Gobineau, ces guerriers subtils, qui moissonnent sans avoir semé et glissent entre les doigts qui croient les tenir, avaient jugé bon de pousser une pointe sur Méched, une autre sur Hérat, coupant la route et rendant impossible un passage qui, en d'autres temps, n'est que hasardeux.

Force me fut de rebrousser chemin et d'aborder la Perse par l'ouest. Après avoir remonté en bateau le Golfe persique et le Chat-el-Arab, j'atteignais Bagdad par la voie ferrée qui traverse le désert, et retrouvais, construite par les Anglais, entre Bagdad et Khanikine, la ligne qu'en 1912 j'avais vu piqueter par les Allemands. Depuis que le chemin de fer marche, la route est devenue si mauvaise, que l'usage s'est établi de faire transporter par le train l'automobile qu'on a prise à Bagdad, et qu'on retrouve à Khanikine, tout près de la frontière persane. Les premières formalités de douane accomplies, — qui ne sont, hélas! point

Copyright by Maurice Pernot, 1927.

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er et 15 juillet, 15 août, 15 septembre et 1er octobre 1926, 15 janvier 1927.

les dernières, — on traverse les ruines étendues de Kasr-i-Chirin. Puis quelques huttes apparaissent, et un caravansérail à moitié démoli : c'est Sar-i-Poul, où campent les pèlerins kurdes, qui viennent de très loin faire leurs dévotions à la *Forge-de-David* (Dukhan-i-Daüd). Peu à peu la vallée se resserre, et il semble qu'en la suivant, on aille se heurter à une muraille de rocher verticale, infranchissable. Mais il y a longtemps que soldats et marchands, pour passer de Babylonie en Médie, ont escaladé cette muraille fameuse et franchi les *Portes de Zagros*. De Pat-i-Tak, la route monte en lacets jusqu'au col (1 800 mètres), offrant à chaque tournant de belles échappées, tantôt sur la gorge, tantôt sur la plaine, et presque à mi-chemin, la rencontre inattendue d'un petit édifice gréco-romain, tout de marbre blanc. Temple ou tombeau? les gens du pays ne se sont pas prononcés et l'appellent simplement *Tak-i-Girra* (arche de Girra).

La nuit nous surprend en pleine montagne. Deux hommes armés de fusils s'approchent de la voiture : ce sont des « gendarmes bleus », appartenant au corps nouvellement institué par le premier ministre pour assurer la police des routes. Combien d'heures encore jusqu'à Kermanchah? Ils jugent l'étape trop éloignée et me conseillent de faire halte à Kerrind; l'un d'eux grimpe sur l'auto pour m'y conduire. Dans le grand silence, un bruit de cascade; le bol de faïence que me tend un enfant est rempli d'une eau glacée, délicieuse. Et l'on repart. Dans les ténèbres, la voiture avance lentement, comme à tâtons. La vallée est étroite et nous continuons de grimper entre des rochers. Mais voici que des feux brillent, puis disparaissent. J'entends sur la capote un froissement de branches : la route, en tournant, s'est engagée sous bois. Les lumières maintenant semblent toutes proches. Cependant la route tourne encore une fois, passe des ruisseaux, traverse des vergers. Des murs gris surgissent derrière une lanterne : c'est Kerrind.

Première étape en terre persane. Dans la salle basse du *Khan* où somnolent quelques gendarmes, on m'apporte la galette plate qui tient lieu de pain, le riz et le *kébab*, accompagnés d'un thé parfumé et brûlant. Un escalier abrupt et fait pour des géants conduit à la chambre haute, où je finirai la nuit. Dormir? mais bientôt s'élève la chanson des gendarmes; les hurlements des chiens y répondent; réveillés par le bruit, les caravaniers s'appellent dans la cour et commencent à charger

leurs bêtes. Par la fenêtre sans vitre, pénètre un air glacé. Bientôt au firmament les dernières étoiles pâlissent, et des lueurs roses éclairent doucement un admirable tableau : le rocher de Kerrind dressé à pic au-dessus du vallon boisé où coule un torrent. Allons! que l'on coure les pays à cheval ou en auto, la « vie de voyage » en Orient, est toujours la même; en s'élevant à la dignité de chauffeurs, les *tcharvadars* n'ont rien changé à leurs habitudes : arriver tard au gîte, en partir tôt, et durant la courte halte, n'accorder au voyageur qu'un sommeil tumultueux, bercé de murmures et de chansons. A rouler en voiture, on épargne du temps, qui ne compte guère. Les paysages se déroulent plus vite et leurs contrastes surprennent plus vivement. A part cela, rien de nouveau : les jours brûlants après les nuits glacées s'écoulent, comme autrefois, au rythme de la chanson éternelle, que le bruit du moteur n'a pas découragée...

LES POTINS DE TÉHÉRAN. — INTRIGUES ET RÉVOLUTIONS

Après cinq jours de voyage, j'arrivai, en plein midi, dans une grande ville déserte ou endormie : Téhéran. Je n'avais pas encore fini de déjeuner, lorsqu'un petit homme à lorgnon s'approcha de ma table, très mystérieux, un peu narquois. « Si vous êtes curieux de politique, me dit-il après s'être présenté, vous serez bien servi. Quel pays! » Et sans prendre haleine, à mi-voix, il commença à me débiter un long chapelet d'épisodes sensationnels et d'anecdotes scandaleuses, le tout entremêlé d'étranges confidences. En moins d'une heure, tout y passa : la famille souveraine, les principaux ministres, le personnel des légations, les colonies étrangères, les finances, l'armée et la douane. A bout de patience : « Voilà qui va bien, interrompis-je. Mais la politique? — La politique? répéta mon homme, ahuri. Mais la politique, c'est tout cela! »

Je m'aperçus, après quelque temps, qu'il n'exagérait qu'un peu. Pour beaucoup de gens, comme pour mon interlocuteur du premier jour, la politique n'était pas autre chose que cette distillation de commérages et de potins, ramassés pêle-mêle au bazar, dans les bureaux, dans les clubs, dans la rue, et dont Téhéran, chaque jour, se repaissait avidement. Étrange ville, qui pourrait être en Perse, mais tout aussi bien ailleurs; sans caractère distinct, sans population qui lui soit propre, chaque

souverain, chaque ministre favori traînant et installant autour de lui tout un petit monde d'amis, de clients, de fonctionnaires et de serviteurs, que son caprice ou sa disgrâce éparpillerait bientôt aux quatre coins de l'empire. A quoi pouvait bien s'occuper tout ce monde, sinon à évaluer les forces et les faiblesses des hommes en place, à supputer, au jour le jour, la durée probable d'une faveur ou d'une indulgence, enfin à saisir au vol la minute où il faudrait trahir l'ancien protecteur pour se ménager la grâce du nouveau ?

Et c'est derrière cette politique de parasites et de concierges que se jouait l'autre, la vraie. A travers quels drames et quelles comédies s'était déroulée, depuis vingt ans, la politique persane ! L'année 1907 avait vu tout ensemble la naissance d'une constitution, arrachée à Mozaffer-ed-Din moribond, et le partage de l'empire en deux zones d'influence, l'une russe, l'autre britannique. Un an passe et le nouveau souverain, Mohammed Ali, fait cerner le Parlement par les Cosaques de Liakhoff et chasser les députés. La révolution de Turquie, en 1908, ranime l'ardeur des libéraux persans ; celle de Russie, qui éclate quelques mois après, inonde de réfugiés politiques exaspérés le nord-ouest du pays. Tauris et Recht se révoltent ; Ispahan appelle les montagnards Bakhtyaris, qui du sud marchent victorieusement sur la capitale. Le Chah, déposé, accepte l'hospitalité du Tsar et un asile en Crimée. Sous le régime nominal de son fils Ahmed, un enfant de onze ans, les chefs Bakhtyaris et les Agas de Recht gouvernent l'empire (1909).

Mais bientôt la discorde surgit entre les vainqueurs, et la Perse n'est plus qu'un champ clos où les grands féodaux et leurs tribus vident d'interminables querelles. Les deux nations protectrices interviennent : les Russes occupent Tauris et s'avancent jusqu'à Kazvin ; les Anglais installent leurs cipayes à Bouchir, à Chiraz et à Ispahan. Ne sachant plus à quel saint se vouer, le Parlement persan invoque l'aide de l'Amérique. Elle accourt, sous la forme d'un conseiller financier, M. Morgan Shuster, qui se met hardiment au travail, mais voit bientôt les Anglais et les Russes se liguer contre lui. Menacé d'invasion par le nord et par le sud, le gouvernement persan se résigne et renvoie l'Américain (décembre 1911).

Alors des révoltes éclatent, le Parlement s'insurge. On dissout le Parlement, et l'on charge les Cosaques au nord, les

Cipayes au sud, de rétablir l'ordre dans les provinces révoltées. L'accord de 1907 a porté les fruits attendus : un double protectorat, une sorte de *condominium* russo-britannique semble désormais établi sur l'empire iranien.

La guerre européenne ayant réuni dans le même camp ses deux terribles protectrices, la Perse désespère de son salut, et ne voit plus de garantie que dans une déclaration de neutralité. Mais les Turcs ne s'embarrassent pas pour si peu : avec l'appui des tribus kurdes soulevées, ils occupent en 1915 tout l'ouest de l'empire jusqu'à Ispahan. Les Russes les en chassent l'année suivante. Survient la révolution bolchévique : la Russie s'effondre, l'Angleterre bondit. Tandis qu'un contingent anglo-indien, traversant le Beloutchistan, pénètre en Perse orientale, un autre corps d'expédition, parti de Bagdad, suit à peu près la route que j'ai décrite plus haut et s'avance jusqu'aux bords de la Caspienne. Au moment où les Alliés imposent à la Turquie l'armistice de Moudros, les troupes turques finissent d'évacuer la Perse, les Anglais achèvent de s'y installer (octobre 1913).

Lord Curzon put bien croire réalisé le dessein orgueilleux, gigantesque, qu'il avait si méthodiquement poursuivi. Les événements l'avaient servi à merveille : l'écroulement de la puissance russe assurait en Asie le triomphe de l'Angleterre. Maîtresse du Caucase, solidement installée en Mésopotamie, l'Angleterre n'avait plus qu'à ranger la Perse sous sa loi, pour que la fameuse route des Indes s'élargît magnifiquement du Golfe persique à la Caspienne. Sir Percy Cox partit pour Téhéran avec un projet de traité qui, sous une forme habile et courtoise, établissait purement et simplement le protectorat britannique sur l'empire iranien. Le premier ministre du Chah, Vossough ed Dowleh, signa le papier, et un nouveau Parlement fut élu tout exprès pour ratifier la convention anglo-persane de 1919. Sans même attendre cette dernière formalité, les Anglais assumèrent la direction de l'armée et celle des finances. A Londres, le roi George V recevait la visite officielle et peut-l'hommage du jeune souverain persan.

La partie anglaise semblait gagnée, lorsque, bien plus tôt qu'on ne l'eût pensé, le soleil rouge, sortant de la Caspienne, incendia l'horizon. L'éclipse russe, en Asie, n'avait pas duré deux ans. Avant la fin de 1919, les armées bolchéviques ont réoccupé le Turkestan et chassé l'émir de Boukhara; dans les

premiers mois de 1920, elles rentrent à Bakou, à Tiflis et à Batoum, rétablissant ainsi le contrôle de Moscou sur tout le Caucase. Enfin, le 18 mai 1920, un corps d'expédition russe débarque à Enzeli, le port russe de la Caspienne, et en chasse la garnison britannique. Le Chah Ahmed ne rentre dans sa capitale que pour assister à une tumultueuse manifestation contre les Anglais. Pour sauver sa couronne, il renvoie ses ministres. Sir Percy Cox est transféré de Perse en Irak, tandis que les troupes anglo-indiennes, pressées par les Russes, se replient sur Kazvin et sur Téhéran. Lord Curzon avait peut-être compté sur le péril bolchéviste pour jeter la Perse dans les bras de l'Angleterre. Mais il ne l'avait prévu ni si prompt, ni si formidable, et voici que les Persans se récriaient : « A quoi nous sert la tutelle anglaise, si elle n'écarte même pas de nous le péril russe? »

De l'accord de 1919 il n'était plus question : le plus vénal des Parlements n'eût point osé le ratifier. Mais, d'autre part, les Russes avançaient, menaçant la capitale. C'est alors qu'entre en scène l'homme extraordinaire qui devait, en moins de cinq ans, délivrer la Perse du joug étranger, la tirer de l'anarchie où elle était plongée et lui préparer une fortune nouvelle. Aux derniers jours de février 1925, un capitaine de gendarmerie, Reza Khan, réunit à Kazvin deux ou trois mille hommes, marche sur Téhéran, y entre en libérateur. Il renverse le cabinet et remet le pouvoir à un homme de son choix, Zia ed Din. Celui-ci n'ayant pas répondu à son attente, il le chasse et en prend un autre. Quelques provinces se révoltent, il les oblige à rentrer dans l'ordre. Les garnisons britanniques se replient sur les Indes et sur l'Irak ; les Russes, évacuant Enzéli, reprennent le chemin du Caucase. On peut enfin convoquer le Parlement. Le 23 juin 1921, le Chah, ouvrant la session, dénonce le traité de 1919, aux applaudissements de toute l'Assemblée.

Sans perdre un jour, Reza Khan, devenu général, ministre de la Guerre, et bientôt premier ministre, assure à la Perse, par des traités d'alliance, le concours de la Turquie et celui de l'Afghanistan. Après avoir dissous les corps de troupes naguère organisés et commandés par des étrangers, il constitue, sur de nouvelles bases, une armée nationale. Il désarme, l'une après l'autre, les tribus hostiles, pour y recruter ensuite ses meilleurs soldats. En même temps qu'il appelle une mission américaine à la direction des finances, il procède lui-même à la réforme de

l'administration. Reza Khan se défend d'être dictateur, il ne veut pas encore être roi ; il est tout simplement le Maréchal de l'armée, le *Sardar Sépah.*

Au début de 1925, le cheikh de Mohamarrah, dévoué à la cause britannique, a fomenté une sédition. Reza Khan descend sur le Golfe Persique et met le cheikh à la raison. Battu, celui-ci parle de traiter. Il est arrêté pendant une partie de chasse, et amené sous bonne escorte à Téhéran, où on le retient prisonnier. Pour oser un tel coup de force, ont dit les uns, il fallait que le Sardar fût bien assuré de l'appui des Russes ; il n'aurait jamais pu réduire le cheikh à merci, ont répliqué les autres, sans le consentement des Anglais. Et tandis qu'on se perd en conjectures variées et contradictoires sur les ressorts secrets de sa politique, Reza Khan, déjouant les calculs, triomphant des intrigues, acceptait les appuis, se dérobait aux tutelles, et marchait vers le but.

LE GOUVERNEMENT AUX CHAMPS. — A LA LÉGATION D'ÉGYPTE

J'arrivais à Téhéran au milieu de juillet, en pleine canicule. Le *Medjliss* (Parlement) avait pris prétexte des grandes chaleurs pour s'octroyer un congé exceptionnel de quarante jours. L'été chassait de la capitale tous ceux, Persans ou étrangers, à qui leurs occupations et leurs moyens permettaient d'aller chercher vers la montagne un peu de fraîcheur. Tout le jour et, plus encore, toute la nuit, la route de Téhéran vers Chimran était encombrée, non seulement de voitures et de charrettes où s'entassait le mobilier des émigrants, mais encore de piétons portant sur leur tête d'immenses plateaux chargés de vaisselle, de cristaux, de lampes, de coussins et de tapis, tous les accessoires de la vie champêtre. Ceux qui n'avaient pas trouvé de maison s'étaient installés dans les jardins, tantôt sous la tente, tantôt à la belle étoile. Les bords des ruisseaux étaient peuplés de faux nomades, qui se livraient à leur sport favori, l'oisiveté. Car les Persans ont poussé la faculté et l'amour de ne rien faire à un point de perfection que les gens d'Occident sont incapables d'atteindre, et même de concevoir. « Un tapis sous un arbre, près de la fraîcheur d'une source, n'est-ce pas tout ce qu'il faut pour vivre heureux et mourir

tranquille ? » Mais aussi quel raffinement dans le choix de la source, de l'arbre et du tapis !...

Chimran, c'est le nom générique qui sert à désigner les champs. Entre Téhéran et la montagne, s'éparpillent quelques douzaines de villages où les citadins vont passer l'été ; entre ces villages, des vallons ombragés et des jardins fleuris. Les principales missions diplomatiques possèdent ou louent à Chimran une résidence. Le ministre des Affaires étrangères suit les légations dans leur exode, et transporte une partie de ses services dans un pavillon fort élégant. Lui-même donne chaque semaine l'audience diplomatique dans sa villa particulière. Enfin, le Sardar Sépah reçoit les représentants étrangers et préside le Conseil dans un magnifique domaine que lui ont offert ses admirateurs, et qu'il a fait aménager dans le goût exquis des vieilles demeures persanes. Jardins en terrasses, parterres fleuris, tantôt multicolores, tantôt d'une seule couleur ; cascades sonores, étroits canaux où l'eau court sur un lit de faïences assorties aux tons des massifs qu'elle arrose ; pavillons et kiosques perdus dans l'épaisse verdure des futaies. Ainsi chacun des hôtes illustres de Chimran s'était créé, selon ses goûts et ses moyens, un asile plein d'ombre et de fraîcheur, un « paradis ». Passager modeste et fugace, j'y eus aussi le mien, et ce n'est pas sans nostalgie que j'évoque aujourd'hui l'image charmante d'une longue allée de peupliers, d'un bassin clair et d'un petit canal en cascade où l'eau courait quatre jours par semaine, les trois autres jours étant réservés au jardin voisin.

Pour arracher tout le monde officiel, et moi-même, aux délices de Chimran, il ne fallut pas moins que l'arrivée dans la capitale d'un représentant du roi d'Égypte, et l'inauguration solennelle du palais qui devait lui servir de résidence. C'était la première fois qu'on voyait en Perse un ministre égyptien. Trop avisés et trop subtils pour considérer l'Égypte comme un État parfaitement indépendant, les Persans ne l'en tiennent pas moins pour une des plus grandes puissances musulmanes ; et l'accueil fait à Rechad pacha, le 20 juillet 1925, tant par la population de Téhéran que par les autorités civiles et ecclésiastiques, devait assez témoigner du prix qu'on attachait en Perse à l'amitié de l'Égypte.

La cérémonie du matin fut purement religieuse. Je n'oublierai pas de sitôt les douze *moullahs* assis en rang dans

le grand salon du palais : turbans énormes, longues barbes blanches, d'où sortaient de plus longues oraisons. Devant ces personnages vénérables s'élevaient, sur de frêles guéridons, des pyramides de fleurs et de fruits. Le thé parfumé alternait avec les sorbets à la neige. A chaque nouvel arrivant, tous les turbans faisaient un grand plongeon, suivi d'une série graduée d'autres plus petits. Que de nuances dans ce protocole, où le formalisme ecclésiastique renchérissait encore sur les subtilités de la courtoisie persane!

Après force compliments, on en vint aux prières et au rite de la bénédiction. Cinq moutons, victimes propitiatoires, furent égorgés dans le jardin, au commandement d'un moullah et parmi les imprécations de tous les autres. Ils devaient être aussitôt écorchés, farcis de riz, mis à la broche, enfin distribués aux pauvres du quartier.

Moins pittoresque, la solennité de l'après-midi ne manqua point de grandeur. Au son des musiques militaires, on hissa l'étendard vert sur la porte principale de la Légation, les troupes défilèrent en saluant; après quoi, le ministre d'Égypte reçut avec une bonne grâce parfaite les félicitations et les vœux de ses invités. Hauts fonctionnaires persans, tout de noir vêtus, diplomates européens en redingote grise et chapeau haut de forme, cheikhs enturbanés, officiers en uniforme se groupaient autour des petites tables disposées en cercle, à la mode d'Orient. L'archevêque d'Ispahan, Mgr Martin, devisait gaiement avec quelques députés. On entourait fort M. Jourénief, le nouveau ministre bolchévik.

Et tout en observant ce curieux spectacle, je me demandais en quels termes on allait commenter demain en Europe, — si tant est qu'on les jugeât dignes de commentaire, — les cérémonies qui venaient de se dérouler dans ce beau jardin persan. Il ne m'avait point paru indifférent que le représentant d'une puissance sunnite, comme l'Égypte, inaugurât sa mission politique en Perse par les prières et les sacrifices d'un clergé chiite. Quand j'en avais marqué ma surprise à Rechad pacha, il m'avait répondu : « Vous oubliez que nous sommes tous musulmans. » Cette unité religieuse avait servi de thème à tous les discours prononcés ce matin. « L'Égypte glorieuse a tendu la main à la Perse indépendante. Deux grandes forces musulmanes se sont unies. Ainsi puissent s'unir, pour le triomphe de

la vérité, toutes les puissances de l'Islam ! — *Inchallah !* (plaise à Dieu) », répondaient en chœur tous les moullahs. Les discours, prononcés en langue persane, étaient aussitôt traduits en français pour le ministre d'Égypte, à qui le persan n'était pas familier. C'est ainsi que j'entendis un des membres les plus importants du clergé de Perse, émettre le vœu qu'on vît bientôt flotter à Téhéran, à côté du pavillon égyptien, les couleurs du Maroc indépendant...

Déjà la nuit tombait sur le beau jardin ; les Européens ne l'avaient pas attendue ; mais les Orientaux s'attardaient : ils goûtent mieux que nous la longueur des cérémonies et cette brusque arrivée de la fraîcheur nocturne à travers les arbres, dont ils se font un délice. Rechad pacha, attentif à reconduire chacun selon son rang, descendait et remontait sans trêve l'allée qui menait à la sortie. L'arrêtant au passage, je lui demandai les noms des quatre personnages qui, sans souci de l'heure avancée, continuaient à discourir dans un coin du jardin. Trois d'entre eux s'engonçaient en de longues redingotes noires ; le quatrième, un militaire, qui dépassait de toute la tête ses interlocuteurs, tout en écoutant, semblait rêver, les deux mains appuyées sur la garde d'un grand sabre recourbé. « C'est le Sardar Sépah, me glissa rapidement le ministre d'Égypte, qui s'entretient avec les oncles de Sa Majesté. »

DÉCLARATIONS DE REZA KHAN

Je le regardais, et je pensais à ces bas-reliefs de Perse et d'Assyrie, où la figure principale, d'ordinaire un roi victorieux, a été sculptée à une plus grande échelle que les personnages qui l'entourent. Nul doute que la nature n'eût fait cet homme pour commander. Depuis huit jours, j'avais appris de ses familiers maint détail sur son caractère, ses habitudes, ses idées. Il y a cinq ans, Reza Khan était un obscur officier de gendarmerie, sans culture, sans relations, sans appuis politiques. La révolution de février 1921 avait fait de lui, brusquement, un personnage important. Trois mois plus tard, il s'élevait lui-même jusqu'au pouvoir politique, et soudain tout prenait en Perse une allure nouvelle.

Les révoltes des tribus, durement réprimées, s'apaisaient ; sur les routes réparées, entretenues et surveillées par une

police active, voyageurs et marchandises circulaient en sûreté. On voyait arriver dans les provinces des gouverneurs qui administraient et ne pillaient point; une armée nationale était créée, équipée, pourvue d'un matériel moderne. Les Persans eux-mêmes n'en croyaient pas leurs yeux; et les étrangers observaient cette métamorphose avec une sympathie plus ou moins vive, selon leurs divers intérêts, mais avec une égale attention.

Désormais, de l'aveu de tous, le Sardar faisait en Perse ce qu'il voulait; mais que voulait-il ? On lui avait prêté tout de suite le dessein de renverser la dynastie pour instaurer la république : tout un parti l'y poussait, discrètement encouragé par les agents d'une grande puissance étrangère. Le mouvement était sur le point d'aboutir : il l'arrêta. Il a mis l'Assemblée en demeure de se prononcer entre le souverain et lui-même. L'Assemblée l'a choisi. Et, au lieu de proposer la déchéance du Chah, qu'il était certain d'obtenir, il se rapproche de la famille impériale et offre au prince héritier un banquet solennel.

Au début de 1925, après avoir pacifié les tribus du Sud, le Sardar rentre dans Téhéran en triomphateur; ministres et députés se sont portés à sa rencontre; Anglais, Russes et Allemands s'empressent; la capitale est illuminée. Tout le monde croit au coup d'État. Reza Khan, se dérobant aux hommages, va, tout seul, faire ses dévotions au sanctuaire de Chahzadéh-Abdul-Aziz : après quoi, il rentre tranquillement dans sa maison. Cependant, le 13 février, il faisait voter par le Medjliss la loi suivante : « Article unique. Le Parlement national désigne comme *administrateur général* de toutes les forces destinées à la défense et à la sûreté du pays, Reza Khan, Sardar Sépah, et lui donne pleins pouvoirs, dans la limite des lois, pour accomplir sa mission. Cette nomination ne pourra être annulée que par un vote du Parlement. »

Solution élégante et subtile, m'observait un Persan qui ne l'aimait guère. Le commandement en chef de l'armée, que la constitution réserve au souverain, ne lui était point enlevé. La situation de fait qu'occupe le Sardar, l'autorité qu'il exerce, sont reconnues, consacrées par une loi de l'État. Et, du même coup, le dictateur investit le Parlement d'un droit qui n'appartenait qu'à l'exécutif, c'est-à-dire au Chah, ou au ministre qui gouverne en son nom. Le Sardar fait ce qu'il veut, mais il y

met des formes. Quand un ministre a cessé de lui plaire, il le jette en prison ; mais il ne le remplace point sans tenir compte du vent qui souffle à l'Assemblée. Il n'admet pas qu'on le trahisse, mais il comprend qu'on l'attaque ; et, pour se défendre, il préfère au coup de force la manœuvre et le calcul.

Reza Khan sait fort bien, m'a dit d'autre part un diplomate, que la Perse est l'objet, peut-être l'enjeu, d'une lutte internationale serrée, opiniâtre, permanente, et que les champions en présence ont engagé dans la partie de tels intérêts, qu'ils ne peuvent se désister. Les Anglais et les Russes qui résident à Téhéran admirent la promptitude avec laquelle le Sardar a compris le jeu et y est entré lui-même. Tout en s'efforçant d'armer la Perse et de la mettre en état de résister aux entreprises de ses voisins, il ne dédaigne point les ressources traditionnelles de la politique orientale : temporisation, ruse, jeu de bascule. Ce fort manie supérieurement les armes du faible.

Reza Khan est un patriote ardent, m'affirment les uns : il ne travaille que pour la Perse. C'est un ambitieux sans scrupule et sans conviction, me déclarent les autres : il ne travaille que pour lui. Mais quel homme d'action, conquérant, dictateur, révolutionnaire, n'a pas vu ses intentions et ses œuvres interprétées en même temps de ces deux manières par des observateurs de bonne foi ? Ayant ainsi connu le Sardar à travers les jugements de ceux qui l'approchent, je veux l'approcher moi-même, le voir, lui parler et critiquer les opinions des autres par mes propres impressions. Ma demande d'audience est bientôt agréée et, bravant les ardeurs et la poussière d'un après-midi de juillet, je monte à la villa du premier ministre.

Je n'ai pas encore passé la porte, qu'une fraîcheur délicieuse me ranime. Quels artistes subtils et bienfaisants que ces jardiniers persans ! Brèves minutes d'antichambre en plein air, sous une tente assez simple. Après quoi, l'on me conduit à une autre tente, celle-là rehaussée des plus rares broderies persanes et indiennes. Le Sardar est en petite tenue de général, tête nue, assis devant un guéridon, un chapelet d'ambre entre les doigts de la main gauche. Ses yeux sont fixés sur une boussole posée sur la petite table, et dont il fixe l'aiguille avec une attention singulière. Lorsqu'il se lève pour m'accueillir, je vois un homme de haute taille, le dos légèrement courbé, comme

sous le poids d'une longue fatigue. Les cheveux grisonnants sont très drus, de même le poil de la moustache. Une dépression marquée sépare le nez du front. Les lèvres sont fortes et, de temps en temps, esquissent une petite moue. Par la forme et par les traits du visage, la tête relève du type turc, plutôt que du type persan. Et je me souviens que Reza Khan est originaire de la province du Mazandéran.

Après l'échange, très bref, des courtoisies préliminaires, le Sardar s'informe du but de mon voyage, et je lui dis l'intérêt très vif avec lequel l'opinion française a suivi les phases du mouvement qui conduit rapidement la Perse à un degré d'organisation et de puissance que d'autres peuples orientaux ont mis longtemps à atteindre.

— Vos paroles me touchent, répond le Sardar, et je vous en remercie. Dès à présent, je mets à votre disposition tous les moyens qui vous sont nécessaires. Je connais les sentiments qui animent la France à notre égard. Les quelques difficultés qui nous séparaient sont heureusement aplanies. Jamais nos relations n'ont été meilleures qu'aujourd'hui.

J'écoute et je regarde. La douceur de la voix et celle du regard forment avec l'allure majestueuse du personnage un contraste singulier. Cet homme, devant qui tremble aujourd'hui toute la Perse, dont la volonté ne connaît pas d'obstacle et l'autorité pas de résistance, parle d'un ton modeste, les yeux baissés, presque sans un geste. Il poursuit :

— Tous les peuples ont passé par des phases plus ou moins heureuses. Il y a eu des moments où la Perse semblait avoir pour jamais perdu son indépendance ; mais ce peuple a une civilisation trop ancienne, des traditions trop nobles et trop profondes, pour ne pas reprendre tôt ou tard dans le monde la place qu'il y a si longtemps occupée.

— La France, dis-je, a aimé la Perse jusque dans son malheur. Plus tard elle s'est réjouie d'une indépendance, qu'elle estime nécessaire à l'équilibre et à la paix du monde. En assurant à la Perse sa pleine liberté, Votre Altesse n'a pas seulement bien mérité de son pays, elle a servi la cause de la paix universelle.

— Je suis heureux, répond doucement Reza Khan, que vous compreniez si bien en France la portée et le but de nos efforts. S'il m'était possible de vous les faire comprendre

mieux encore, — à vous-même, et par vous à l'opinion française, — je ne vous saurais que plus de gré de votre visite. Je sais que vous êtes chez nous déjà depuis quelque temps. Vous avez vu beaucoup de gens, vous avez recueilli des informations sur divers sujets. Si quelques éclaircissements vous étaient utiles, j'aurais plaisir à vous les donner.

— Votre Altesse n'ignore pas que mes entretiens avec les hommes d'État persans ont eu souvent pour objet la question agraire et la condition des paysans. De tout ce qu'on m'a dit, je serais tenté de conclure que la Perse, étant essentiellement un pays agricole...

— Détrompez-vous, dit le Sardar avec vivacité. Le développement de l'agriculture et le sort des paysans ne sont certes pas des problèmes négligeables. Mais pensez un instant aux richesses de notre sous-sol : minerais, charbon, pétrole, nous avons tout en abondance. Tous les efforts de mon gouvernement tendent à faire de la Perse un pays industriel et à fonder principalement sur l'industrie notre économie nationale.

J'avoue que je ne m'attendais point à cette déclaration. Je repris :

— La question agraire se présente à mes yeux sous un autre aspect que celui de la production. La condition misérable des paysans persans n'est-elle pas un danger social ? ne fournit-elle pas des arguments et des armes à une propagande antinationale, à une campagne de subversion et de désaffection envers la patrie ?

Le Sardar demeura quelque temps rêveur, les yeux obstinément fixés sur la boussole. Puis, d'une voix très lente :

— Nous avons déjà fait beaucoup, nous ferons plus encore pour améliorer le sort du paysan. Nous songeons à distribuer aux cultivateurs une grande partie des terres domaniales et à créer ainsi une nouvelle classe de petits propriétaires. On travaille à la réfection du cadastre. J'ai pris des mesures pour que les percepteurs n'exigent du paysan que ce qu'il doit au Trésor. J'ai entrepris une lutte méthodique contre l'épizootie et les autres maladies contagieuses qui menacent le bétail, et surtout les bœufs, principale richesse du cultivateur persan. Le gouvernement intervient pour permettre au paysan d'acquérir des semences, des outils, des machines.

« Quant au péril bolchéviste, auquel vous venez de faire

allusion, je puis vous assurer qu'il n'existe pas en Perse. Si la propagande russe a fait naguère quelques adeptes, dans les centres urbains, c'était uniquement parmi les mécontents, les oisifs, les sans-travail, qui obéissaient bien moins à des principes qu'à des rancunes et à des haines personnelles. Les paysans n'ont pas été atteints. Leur religion, leur sentiment national, leurs traditions patriarcales les protègent également contre les dangers d'une doctrine qui nie Dieu, la patrie et la famille. Mon affirmation semble vous surprendre : je vais vous en donner une preuve.

« Pendant cent cinquante ans, la dynastie des Kadjars a commis toutes les folies qui ont mené ce pays au bord de l'abîme. J'essaie d'en réparer quelques-unes. Eh bien ! il y a dix-huit mois, j'étais en mesure de me faire proclamer empereur : tout le peuple de Perse était derrière moi. Cependant j'estimais alors qu'un changement de régime était nécessaire, je voulais établir ici la république. Or voici ce qui s'est passé. Une partie de la nation s'est alarmée. Les représentants des classes sociales les plus élevées, prêtres, députés, propriétaires, intellectuels sont venus m'exprimer leurs inquiétudes et me supplier de renoncer à mon projet : république, pour eux, signifiait, sinon bolchévisme, du moins quelque chose d'approchant. C'était assez pour qu'ils n'en voulussent point. J'ai fini par me rendre à leurs objections, et je m'efforcerai de réformer le pays sans toucher au régime...

— Mais cette réforme, à laquelle Votre Altesse applique ses efforts, ne suppose-t-elle pas des changements profonds dans la manière d'être des Persans ? On m'assure qu'à l'heure actuelle, un quart environ de la population de l'empire vit encore à l'état nomade.

— C'est vrai, dit le Sardar.

— N'y a-t-il pas là un sérieux obstacle, non seulement à l'industrialisation de la Perse, mais encore à cette organisation de la vie paysanne, qui serait une première étape vers le progrès ?

— L'industrialisation, expliqua Reza Khan, est une perspective assez lointaine. Avant que les paysans ne deviennent des ouvriers, nous aurons soin de les préparer à leur nouvel état en leur inculquant, par l'école, les idées d'ordre, de discipline et d'intérêt général qui seront leur sauvegarde et la nôtre.

Quant aux nomades, je commence par vous dire qu'ils constituent, au point de vue national, un élément excellent. Ils sont honnêtes, braves et très attachés à leur patrie. La faiblesse du pouvoir central avait favorisé l'ambition de leurs chefs, qui étaient en passe de devenir de véritables rois. Les étrangers qui avaient intérêt à entretenir l'anarchie en Perse ne se faisaient pas faute d'exploiter les habitudes guerrières et les rivalités de ces grands féodaux. Enfin, pendant cinq ans, les puissances belligérantes ont, volontairement ou sans le vouloir, ravitaillé nos tribus en armes et en munitions, faisant ainsi de la Perse le plus hétéroclite et le plus formidable des arsenaux. Ah! l'Europe a fait chez nous de beau travail...

« Quand j'ai pris le pouvoir, le fossé qui entoure Téhéran marquait à peu près les limites de l'autorité impériale : la Perse n'était plus qu'un nom. J'ai commencé par retirer aux féodaux un pouvoir usurpé. Puis j'ai entrepris le désarmement des tribus : pour achever cette tâche, il me faudra encore un an. Sitôt désarmés, les nomades reviennent à la terre et tendent à se fixer : nous les y aidons. Déjà, chez ceux où la transhumance est de tradition, l'usage s'établit de confier les troupeaux à un petit nombre de familles, tandis que les autres adoptent la vie sédentaire et cultivent les champs. Cette transformation sera d'autant plus facile, que les nomades, les gens de tribu, sont en général plus intelligents et plus actifs que les paysans des villages ou les citadins.

« Voilà, dans ses grandes lignes, quel est mon programme. Fixer les nomades et assurer grâce à eux les besoins de la production agricole; les encadrer par une classe solide de petits propriétaires fonciers; puis, le moment venu, attirer vers les villes une partie de la population rurale, qui fournira la main-d'œuvre nécessaire à l'industrie. Inutile de vous dire que jamais le concours de la France ne nous a été plus indispensable qu'aujourd'hui. Nous connaissons la valeur de vos méthodes, la compétence de vos techniciens, et nous comptons sur vous pour nous aider à atteindre le but.

Au cours de six semaines passées à Téhéran, je devais revoir souvent le Sardar Sépah, soit dans son jardin de Tedjrich, soit au ministère de la Guerre, soit encore à l'occasion de quelque dîner diplomatique. Un jour, il me commit le soin de le « venger » de deux journalistes américaines, qui, ayant entrepris,

sous sa protection, un voyage dans les montagnes de l'ouest, s'étaient arrêtées chez les tribus les plus arriérées pour y tourner un film ignominieux. « On va croire, en Amérique, que c'est cela, la Perse! » Une autre fois, il me raconta ses chasses au mouflon : sa voix restait calme et douce, mais ses yeux brillaient d'une étrange ardeur. Il voulait doter l'empire de communications sûres et rapides : nous parlâmes routes et chemins de fer. Sa connaissance du pays était précise et minutieuse; mais ce qui n'était pas la Perse ne l'intéressait point.

Ses principaux collaborateurs, — il en changeait souvent, — m'expliquèrent en détail les projets dont il leur avait confié la mise au point : réforme de l'armée, réforme administrative, conscription et cadastre, refonte du système fiscal. Partout je reconnaissais la marque d'un esprit réfléchi, méthodique et d'une impérieuse volonté. On eût dit que, faisant appel à l'intelligence et à l'expérience de tous, il se réservait à lui seul le droit redoutable d'agir.

AU PARLEMENT DE PERSE

Cependant les vacances parlementaires avaient pris fin; et l'on attendait la séance de rentrée avec une curiosité d'autant plus vive, que Reza Khan avait profité du congé estival pour remanier le cabinet. Les partis, en Perse, n'existent guère que de nom; on distingue néanmoins au Parlement le groupe de la Minorité, celui de la Rénovation, le parti nationaliste, le parti progressiste, la fraction des Démocrates, etc... Or, le groupe de la Minorité, peu nombreux, mais très influent, venait de se rallier au Sardar; et c'est précisément pour sceller cette réconciliation que celui-ci avait introduit dans son ministère deux membres du groupe, donnant au prince Firouz le portefeuille de la Justice et à Gavam ed Dowleh celui de l'Intérieur (août 1925).

L'Assemblée persane siège dans un palais moderne, qu'entourent, bien entendu, des jardins magnifiques. Des eaux courantes, des ombrages épais et, s'élançant plus haut que la futaie, quatre minarets revêtus de faïence, ceux de la mosquée du Parlement. En faisant le tour des jardins, je remarque un homme accroupi, qui sanglotait dans un mouchoir rose. Le Persan qui m'accompagne lui demande quelle est son infor-

tune; l'homme tire de dessous son manteau un long grimoire, où il accuse un ancien ministre de Perse à Londres d'avoir trahi ses intérêts. Voilà deux mois qu'il a élu domicile dans le jardin du Parlement, attendant l'occasion de présenter sa requête aux députés. On le laisse pleurer, prier, dormir à sa guise; il boit l'eau du ruisseau qui coule à portée de sa main, et se plaint seulement de ce qu'on ne lui apporte pas à manger.

La salle des séances est petite, mais élégante : blanche, avec de larges fenêtres, par où entre la verdure. Je cherche un portrait du souverain, des armoiries : il n'y a rien qu'un verset du Coran, qui court au-dessus de la tête du président et qui dit : « Consultez-vous les uns les autres sur les questions que vous aurez à résoudre. » Les députés sont assis sur des bancs disposés en amphithéâtre; le premier banc, face à la tribune et à l'estrade présidentielle, est réservé aux ministres. Le public, très nombreux, se presse dans deux enceintes, à droite et à gauche de l'hémicycle. Lorsqu'un député ou un ministre veut parler de sa place, il soulève la petite tablette à charnière disposée devant lui, fait un pas en avant et la rabaisse derrière lui. Les membres de l'Assemblée ne sont pas groupés par parti : chacun siège où il veut.

Le président ouvre la séance. Courte discussion autour d'un projet de loi sur les boissons alcooliques, et le Sardar entre, suivi de tous les membres du gouvernement. Il est en tenue militaire, le képi sur la tête, suivant l'usage oriental. A peine installé à son banc, il demande la parole. En quelques mots, prononcés d'une voix sourde et lasse, le Président du conseil annonce à l'Assemblée le remaniement ministériel. Mais déjà un député s'est élancé vers la tribune : c'est le prince Suleïman Mirza, chef du groupe démocratique et *leader* de la nouvelle opposition. Le choix qu'a fait le Sardar n'agrée point au prince Mirza, et il va dire pourquoi.

— Firouz est un traître, son passé politique le condamne.

— Laisse là le passé de Firouz, crie un majoritaire, et parle-nous du tien, vendu !

Cependant Reza Khan s'est levé, et tous les membres du cabinet ont fait comme lui.

— Tout cela, c'est de l'histoire ancienne, dit sèchement le Sardar, et nous ne sommes pas ici pour faire de l'histoire.

Là-dessus il sort, et le gouvernement derrière lui. Suleïman

Mirza veut continuer son discours : on l'interrompt, on l'insulte. Une dizaine de députés s'élancent hors de leurs bancs et en viennent aux mains ; quelques calottes volent, des turbans se déroulent. Les huissiers se précipitent sur les combattants, et le président lève la séance. Tandis que la salle se vidait, un homme restait tranquillement assis à sa place. Très calme pendant le pugilat, il avait simplement ôté ses lunettes d'or, pour les poser devant lui. Les yeux à demi fermés, caressant d'une main sa longue barbe blanche, il semblait parfaitement détaché des contingences bruyantes qui l'environnaient, et comme plongé dans un rêve. C'était Modarrès l'Ispahanais, moullah influent, prédicateur fameux, adversaire redoutable, dont Reza Khan ne devait guère tarder à se faire, sinon un ami sincère, du moins un allié précieux.

Une heure après, la séance est reprise, mais le banc des ministres reste vide. D'accord avec le Sardar, les chefs de la majorité ont décidé de renvoyer à plus tard un débat si mal engagé. Le prince Mirza proteste vainement contre cette procédure, et l'on entame aussitôt l'examen d'un projet de réforme électorale. Avant d'avoir gagné la sortie, j'étais rejoint par quelques députés, anxieux de connaître mon impression. Je ne m'oubliai pas au point de paraître scandalisé d'un spectacle fort analogue à ceux que m'avaient trop souvent offert les Parlements d'Occident, et je me défendis de vouloir juger l'Assemblée persane sur cette première expérience.

— Vous avez raison, observa l'un de ceux qui m'entouraient. C'est vraiment une malchance inouïe. Depuis que le Parlement existe en Perse, les députés ne s'étaient encore jamais battus que dans les couloirs.

LE DUEL ANGLO-RUSSE. — LA QUESTION DES CHEMINS DE FER

Je venais d'avoir la preuve que Reza Khan faisait assez bon marché des oppositions parlementaires. Intrigues de palais, intrigues de couloirs, c'étaient pour lui menus dangers, familiers écueils entre lesquels il avait appris à mener sa barque sans la briser. Il suffisait d'étudier de près les remaniements ministériels récents, pour comprendre que l'homme qui les avait opérés se souciait moins encore de tenir la balance égale entre les partis, que de donner des gages opportuns, — et peut-être

fallacieux, — tantôt à l'une, tantôt à l'autre des grandes puissances dont il désirait s'assurer pour un temps le concours actif ou la neutralité bienveillante. De tel ministre, j'entendais dire qu'il était favorable à l'Angleterre, ou à la Russie; on m'avait nommé des députés assez éclectiques pour accorder leurs faveurs en même temps à l'une et à l'autre. L'indépendance de la Perse et l'action vigoureuse du Sardar n'avaient donc pas mis fin à la vieille rivalité russo-britannique, et l'Iran demeurait le champ clos où, plus sournoisement qu'autrefois, mais avec autant d'âpreté, continuaient de s'affronter l'Ours et la Baleine? Pour m'éclairer sur ce point, je ne pouvais guère compter sur les Persans, et rien ne pouvait remplacer les témoignages directs d'un Russe et d'un Anglais.

Je priai donc un Anglais compétent, établi depuis longtemps en Perse, de bien vouloir m'exposer le point de vue de son gouvernement.

— Depuis cinquante ans, me dit-il, nous avons essayé ici un peu tous les systèmes. Après la lutte ouverte avec la Russie, un accord est intervenu, celui de 1907, qui attribuait à chacune des deux puissances rivales sa zone d'influence. A l'abri de cet accord, les Russes poussèrent si hardiment leurs entreprises, qu'en 1914, nous n'étions pas bien loin d'entrer en guerre avec eux au sujet de la Perse.

« Pendant la grande guerre, l'alliance avec la Russie fut une pierre à notre cou en Asie moyenne, comme elle l'avait été jadis au vôtre dans le Levant. Puis, vint la défection russe, puis la paix. Lorsqu'il reçut le délégué que la Perse avait envoyé à la Conférence, et qui, d'ailleurs, ne devait point y siéger, lord Curzon le mit très nettement en face de l'alternative. Il faut, disait à peu près le chef du *Foreign Office*, que la Perse choisisse entre deux systèmes. Obligée de chercher des concours à l'étranger, elle peut adopter la solution internationale : confier sa gendarmerie aux Suédois, ses douanes aux Belges, ses finances aux Américains; ou bien tout demander à une seule puissance, c'est-à-dire à l'Angleterre, puisque la Russie est hors de jeu. Dans le premier cas, n'attendez rien de nous, car nous ne vous donnerons rien, pas un homme, pas un sou. Dans le second, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider. Et, comme gages immédiats de la confiance faite par la Perse à la Grande-Bretagne, lord Curzon exigeait que l'on s'en remît à des fonc-

tionnaires anglais du double soin d'unifier l'armée et de réorganiser les finances.

« Le gouvernement persan accepta notre concours et signa avec nous le traité de 1919. J'aime mieux vous avouer tout de suite que le plan de lord Curzon, parfaitement réalisable, tant que nous tenions solidement le Caucase et les abords de la Caspienne, devenait très fragile ou, pour mieux dire, s'effondrait le jour où, contraints d'abandonner ces positions, nous nous révélions incapables de protéger la Perse, soit contre la Turquie, soit contre les Soviets.

« L'accord de 1919 fut dénoncé, et les Persans sont revenus au système international. Ils ont confié leurs finances à une mission américaine, leurs douanes à des fonctionnaires belges; vous avez vos écoles et le monopole des fouilles archéologiques; nous avons le télégraphe, la Banque impériale et les Pétroles du sud. L'Angleterre n'a pas obtenu ce qu'elle voulait, elle n'en conserve pas moins vis-à-vis de la Perse une attitude de neutralité très bienveillante, et lui manifeste en toute occasion, — dernièrement encore lors de la révolte des tribus qui bordent le Béloutchistan, — son empressement à lui rendre service.

— De ce que vous me dites, observai-je, je crois pouvoir conclure que la question persane se pose aujourd'hui à peu près dans les termes où elle se posait avant la guerre. Deux grandes puissances européennes, spécialement intéressées, continuent de se disputer plus ou moins ouvertement le contrôle de la Perse; et ce pays, tiraillé entre deux influences, incapable de s'affranchir de l'une sans le concours intéressé de l'autre, essaie de les tenir toutes deux en échec, en les neutralisant l'une par l'autre. Est-ce cela?

— Il y a bien quelque chose de cela, répondit l'Anglais avec un sourire vague et un peu hésitant. Il y a pourtant des questions où la Perse devra faire un choix et dire ce qu'elle veut. Prenons, par exemple, les chemins de fer. Vous connaissez la position des Russes. Ils abordent la Perse, à l'ouest, par le Transcaucasien et la ligne Djoulfa-Tauris, qu'ils ont construite avec votre argent; à l'est, par le Transcaspien et ses prolongements. Il ne leur reste plus grand chose à faire pour que les deux branches de la pince se rejoignent. Admettez que le gouvernement persan adopte, comme ligne principale du futur réseau, le tracé Méched-i-Sar-Mohamarrah, qui relie la Caspienne au golfe Persique;

voilà les Russes en possession d'un merveilleux instrument de pénétration économique et politique : avec leur réseau d'Asie centrale, le nord-sud persan et, à l'arrière-plan, le Transsibérien. ils sont maîtres de l'Asie. L'équilibre est rompu.

« C'est pourquoi nous recommandons à la Perse, et à l'Europe, un autre tracé. Partant de Bagdad et franchissant la frontière vers Khanikine, la voie ferrée traverserait l'empire persan d'ouest en est, par Kermanchah et Hamadan, d'où partirait un embranchement sur Téhéran. De Hamadan, le rail descendrait sur Koum, Kachan et Ispahan, pour aboutir à Douzdab, où il rejoindrait le grand réseau des chemins de fer de l'Inde.

— Je vois fort bien, dis-je, en quoi ce tracé favorise les intérêts britanniques : outre que c'est la fortune de Bagdad rétablie, et peut-être décuplée, c'est une grande partie du trafic d'Europe en Asie détourné des lignes russes, pour ne quitter le territoire d'influence anglaise qu'un instant, entre l'Irak et l'Inde. J'admets encore que la Perse y trouve son compte, bien que la ligne nord-sud me semble, à première vue, plus conforme à ses besoins. Mais je ne vois pas comment ce tracé ouest-est répond aux convenances des puissances européennes autres que l'Angleterre.

— Il y répond si bien, répliqua vivement l'Anglais, que les Allemands, avant 1914, n'en prévoyaient pas d'autre, que les Italiens s'y montrent favorables, et que vous-mêmes avez envisagé naguère une ligne ferrée qui ne différait pas beaucoup de celle dont nous parlons.

— Elle ne s'en écartait en effet que sur deux points : le point d'entrée en Perse, qui n'était pas Khanikine, et le débouché sur la Méditerranée qui n'était pas Caïffa.

— Ce sont là des détails sur lesquels on pourrait s'entendre. L'intérêt essentiel, qui nous est commun, consiste à faire aboutir la grande route d'Asie sur la Méditerrannée. Car enfin, considérer la mer Noire comme une mer libre, c'est faire une confiance un peu naïve au statut qui régit actuellemennt les Détroits. Seule la Méditerranée orientale nous offre des garanties permanentes : c'est à cette mer que doivent aboutir et la grande voie ferrée que nous pouvons prolonger un jour jusqu'à Canton, et la *pipe-line* qui amènera jusqu'à nous les pétroles de la Perse et de Mossoul. Après cela, que le point d'aboutissement soit

Caïffa, Tripoli ou Alexandrette, c'est une question à régler entre nous.

— Mais les Persans eux-mêmes ont-ils fixé leur choix sur un de ces projets, ou bien ont-ils un plan qui leur soit propre et s'inspire avant tout des intérêts de la Perse ?

— Les chemins de fer, répondit mon interlocuteur, sont une des grandes préoccupations de Reza Khan. C'est lui qui a fait voter par l'Assemblée les nouveaux impôts sur le sucre et sur le thé, dont le produit, — qu'on escompte à quatre millions de *tomans* par an, — doit être entièrement affecté à la construction des voies ferrées. Dans la pensée du Sardar, cette somme suffirait à couvrir d'abord les frais d'études, puis les dépenses d'établissement, qui s'échelonneraient sur une douzaine d'années. Ainsi, pas d'emprunt extérieur, pas de concession. La Perse tirerait d'elle-même, sinon les moyens techniques, du moins les moyens financiers nécessaires à la construction de son réseau ferré. Le pays ne manque ni de minerai, ni de charbon. Des usines seraient créées, pour fondre le métal et fabriquer les rails ; on ne demanderait à l'Europe, ou à l'Amérique, que quelques ingénieurs...

— Et les Américains n'ont-ils pas aussi leur projet de chemin de fer persan ?

— Je crois que naguère ils préconisaient une ligne Tauris, Erzeroum, Trébizonde, conçue de manière à ne favoriser ni le dessein russe ni le nôtre. Car c'est toujours là qu'il faut en revenir : la question des chemins de fer en Perse est une question politique ; on ne la résoudra pas sans tenir compte des intérêts en présence, et ces intérêts ne seront pas très faciles à concilier (1).

CONVERSATION AVEC L'AGENT DES SOVIETS

Lorsque j'eus obtenu, non sans peine, l'audience du personnage qui dirigeait à Téhéran la mission économique des Soviets

(1) La Perse a fait connaître sa décision dès les premiers jours de janvier 1926. Aux termes du projet déposé par le gouvernement sur le bureau de l'Assemblée, et modifié par la Commission des Travaux publics, huit lignes de chemin de fer doivent être mises à l'étude et construites. Les deux premières, par ordre d'urgence, sont la ligne Bandarjar (au nord d'Achref, sur la Caspienne), Téhéran, et Téhéran-Mohamarrah. Ce sont les deux tronçons de la grande voie nord-sud, destinée à relier la Caspienne au golfe Persique, et à laquelle le gouvervement du Chah attache un intérêt national de premier ordre.

et représentait comme tel, non seulement la Russie, mais l'ensemble des républiques fédérées, mon premier soin fut de lui demander quel était le point de vue russe sur les chemins de fer persans. J'allais enfin voir clair dans ce problème compliqué. Or ce que j'entendis manqua totalement de clarté.

— Notre désir, me déclara du ton le plus calme le camarade R..., est que le territoire persan soit couvert de voies ferrées : d'abord, bien entendu, dans l'intérêt de la Perse, puis dans notre intérêt, pour que nos marchandises circulent plus aisément. Déjà nous avons le Djoulfa-Tauris...

— Mais, quant à la direction et au tracé de ces chemins de fer, n'avez-vous pas, comme les Anglais, certaines préférences ?

— Je ne saurais vous répondre, dit simplement M. R...

Sans perdre courage, j'abordai la question des pétroles du nord. La Russie ne s'intéressait-elle point à leur exploitation ?

— Vous savez sans doute, répondit le Russe, que, par le traité de 1921, nous avons rendu gracieusement à la Perse toutes les concessions précédemment obtenues ; mais à la condition, stipulée par l'article 13, qu'elles ne pourraient être rétrocédées, ni à aucun État étranger, ni aux ressortissants d'un de ces États. Nous désirons que la Perse exploite elle-même ses richesses.

— En est-elle capable dès à présent ?

— Oui. La Société mixte des pétroles de Ghilan, dont nous avons favorisé la création, n'est formée que de capitaux persans.

— Et l'exploitation a commencé?

— Non, pas encore.

— Mais supposez qu'un jour le gouvernement persan soit amené à prendre en considération certaines offres, anglaises ou américaines, la Russie ne serait-elle point tentée de réclamer sa part ?

Le camarade R... me regarda avec une pitié un peu dédaigneuse :

— Jetez les yeux sur une carte, me dit-il, et vous comprendrez pourquoi nous pouvons attendre les événements avec une tranquille assurance. Que l'exploitation soit anglaise ou américaine, cela nous est parfaitement égal. Le pétrole extrait, par où le faire sortir, comment le transporter ? Quand on en sera là, nous verrons.

— On m'a déjà fait observer que cette facilité des transports

assurait au commerce russe une situation privilégiée, et même une sorte de monopole en Perse.

— Cela est vrai pour la Perse du nord. Les deux grands produits de la contrée sont le riz et le coton. Nous achetons 97 pour 100 du riz et 80 pour 100 du coton persan. Les producteurs nous livraient un coton si défectueux, si sale, que nous sommes venus à leur secours, d'une part en leur fournissant des essoreuses et des égréneuses, d'autre part en leur envoyant des semences américaines propres à améliorer la race.

— Prévoyez-vous un développement rapide de la production agricole et industrielle en Perse ?

— Je crois, pour ma part, au progrès de la Perse, répondit M. R...; mais ce sera long. A l'heure qu'il est, le développement de l'industrie est entravé par le manque de capitaux. Les Persans riches ont tendance à employer leur argent dans des entreprises commerciales, qui leur donnent des bénéfices plus rapides ; ou bien ils achètent des villages, ce qui constitue pour eux une sorte d'assurance contre leur propre prodigalité. D'autre part, l'agriculture souffre du manque de communications et de l'insuffisance de l'outillage. L'emploi des machines est tout nouveau : il date de l'épizootie de 1922. Mais les chevaux, les bœufs et même les chameaux persans sont si faibles, qu'ils n'arrivent pas à tirer nos machines : il faudra en fabriquer de plus légères. On s'en préoccupe en Russie, et aussi, je crois, en Amérique.

— Puisque vous représentez ici l'ensemble des républiques fédérées, pourriez-vous, demandai-je, me donner quelques précisions sur les relations de la Perse avec le Turkestan et le Caucase ?

— Il m'est difficile de vous fournir des chiffres, dit M. R..., car nos statistiques englobent tous les territoires de l'Union et nous n'avons pas de douanes intérieures. Je vous signalerai seulement l'importance du Caucase, comme trait d'union entre l'Europe et l'Asie. Nous y avons maintenu jusqu'à présent un droit de transit de 20 pour 100, mais il sera bientôt supprimé. Nous fondons quelque espoir sur le nouveau traité de commerce avec la Perse, qui s'appliquera à toutes les républiques fédérées. Malheureusement, il n'a encore été ratifié, ni à Moscou ni à Téhéran.

Plus tard, en parcourant le pays, j'eus l'occasion de voir

fonctionner l'organisme commercial créé par les Soviets. Je rencontrais un peu partout les succursales des bureaux d'achat et de vente que j'avais vus à Téhéran. Chaque bureau était spécialisé, selon les produits ou selon les besoins de la région. Tel office russe vendait du pétrole, tel autre des machines, ou des tissus. Ici on achetait du coton, là des fruits secs, ou du riz, ou des cocons. L'achat et la vente des produits non spécialisés étaient laissés au soin d'une organisation particulière, le *Chark* (Orient). Enfin, comme toutes les opérations commerciales devaient être passées en *tchervonetz*, à chaque bureau était adjoint un office de change, qui me parut réaliser parfois d'assez jolis bénéfices. J'ai eu l'impression que la Russie était en train de reconquérir en Perse, très rapidement, ses positions d'avant la guerre. Pour l'année 1923-24, les statistiques officielles (belges) relatives au commerce russo-persan accusaient une augmentation de 32 millions de *krans* aux importations et de 96 millions de *krans* aux exportations sur les chiffres de l'année précédente. Dans le nord de l'empire, les Russes avaient tout à fait l'air d'être chez eux ; ils exploitaient les pêcheries de la Caspienne comme si elles leur appartenaient. Le Sardar Sépah, passant par Enzeli, s'étonna de trouver dans ce port un magnifique croiseur russe; sur ses instances, les autorités soviétiques donnèrent l'ordre de retirer ce bateau, mais le remplacèrent bientôt après par un bâtiment de même tonnage et d'égal armement.

Brusquement, au début de 1926, les Russes fermaient leurs frontières aux produits persans. Le commerce du nord de l'Empire souffrit cruellement de cette mesure ; les ruines et les faillites se multipliaient. Le gouvernement du Chah demanda des explications : Moscou invoqua la défaillance de sa balance commerciale. Mais, en même temps, ses agents et ses journaux laissaient entendre qu'il ne tenait qu'aux Persans que la frontière se rouvrît. Il leur suffirait pour cela d'accepter le nouveau tarif douanier que leur proposaient les Soviets et de ne plus contester à l'exploitation russe le monopole des pêcheries de la Caspienne.

Téhéran eut le courage et le bon sens de résister. Après quoi des négociations s'ouvrirent, qui semblent devoir aboutir à un compromis. Mais tant que l'Union Soviétique disposera de ces deux moyens de pression, monopole de fait des transports commerciaux, et faculté de susciter sur la frontière des révoltes de

tribus, la Perse aura quelque peine à réaliser son programme de développement économique, sans rien sacrifier de son indépendance. Comme naguère la Grande-Bretagne, la Russie offre aujourd'hui à la Perse une alliance grosse de sous-entendus et de périls. La politique persane, sous l'impulsion et le contrôle d'un chef aussi énergique qu'il est habile, tendra sans doute à limiter les risques de l'opération, tout en s'efforçant d'en recueillir les bénéfices.

LE RÔLE DES AMÉRICAINS. — LES ŒUVRES FRANÇAISES

Les Russes et les Allemands ne m'ont point paru soucieux d'étendre à la Perse la politique d'entente et de collaboration que je les avais vus pratiquer en Turquie il y a trois ans. Le libre transit des marchandises à travers les républiques du Caucase, que Berlin avait sollicité très instamment, lui fut refusé par Moscou ; il n'a encore été accordé qu'à l'Italie, qui n'en tire pas grand profit. Cela n'a pas empêché le commerce allemand de faire en Perse, au cours des dernières années, de très appréciables progrès : depuis 1923, l'Allemagne a plus que doublé le chiffre de ses importations et, dès à présent, elle nous dispute en Perse la quatrième place, que nous retenons péniblement, les deux premières étant occupées par l'Angleterre et la Russie, la troisième par la Belgique (1).

La tentative de colonisation d'une province persane par les Allemands a complètement échoué. En revanche, la réouverture à Téhéran de l'école professionnelle allemande (janvier 1925) a donné d'excellents résultats. Après un stage de trois ou cinq ans, suivant les métiers auxquels ils se destinent, les meilleurs élèves sont envoyés en Allemagne, où ils achèvent leur instruction. Le gouvernement persan a reconnu les services rendus par cette école, en lui attribuant une subvention de 20 000 *tomans*.

Les Américains doivent l'influence considérable qu'ils exercent dans l'empire iranien, un peu à ce qu'ils sont, après les Anglais et les Russes, les plus gros acheteurs de produits persans, beaucoup au fait que le gouvernement du Chah leur a confié la réforme et la direction des finances impériales. L'œuvre

(1) Voir le *Tableau général du commerce de la Perse avec les pays étrangers*, publié par l'administration des Douanes. Téhéran, imprimerie Bagher-Zadé (ouvrage excellent, publié en français par les fonctionnaires belges des douanes persanes).

de leurs fonctionnaires est diversement appréciée. Je leur ai entendu reprocher une centralisation excessive, mal appropriée à un pays où les régions sont très nettement différenciées et où les communications sont lentes et irrégulières. Lorsqu'ils invoquent, comme preuve des bons résultats obtenus, l'équilibre apparent du budget, on leur rappelle les fortes avances consenties au Trésor par la banque impériale. Il n'en reste pas moins que le docteur Millspaugh et ses collaborateurs ont remis un peu d'ordre dans les finances persanes, qui en avaient besoin. Lors de la dernière disette, la mission américaine parvint, grâce à une réquisition rapide de tous les moyens de transport et à des achats de blé indien conclus et publiés en temps utile, à faire baisser les prix russes et à atténuer très sensiblement les désastres de la famine.

Les Américains tiennent en Perse les cordons de la bourse : c'est dire que leur influence est considérable. L'engagement par contrat de fonctionnaires étrangers est soumis, en fait, à leur agrément, et il est extraordinaire comme les compétences dont la Perse a besoin sont précisément celles que les États-Unis peuvent fournir. Les Anglais voient sans déplaisir le gouvernement persan donner sa confiance à un élément étranger, qui ne poursuit aucun but politique, mais dont le succès contribue indirectement à répandre la langue et l'esprit anglo-saxons. Pour avoir accès à certaines fonctions publiques, il est bon d'avoir passé par les écoles américaines, et les Persans ont commencé à apprendre l'anglais.

Notre langue n'en demeure pas moins, jusqu'à présent, la plus répandue et la mieux connue parmi les classes cultivées. Pendant mon séjour à Téhéran, un professeur de l'Université de Berlin, le docteur Hertzfeld, fut invité à faire une conférence : il possède beaucoup de langues, mais c'est en français qu'il parla. J'ai pu m'entretenir en français avec la plupart des ministres, avec un certain nombre de députés et de fonctionnaires persans; non seulement dans la capitale, mais dans la plupart des villes que j'ai traversées. J'ai rencontré en Perse des connaisseurs très avertis de notre littérature, de la plus classique comme de la plus moderne; j'ai entendu prononcer par des bouches persanes, à Téhéran, à Ispahan, à Chiraz, les noms de nos historiens et de nos philosophes aussi souvent que ceux de nos hommes d'État. Le français n'est pas seulement en Perse

la langue des lettrés, c'est encore la langue des affaires. On m'a montré le texte de la fameuse convention Sinclair, relative à l'exploitation des pétroles : ce document est rédigé en persan et en français; en cas de contestation, c'est le texte français qui fait foi. Bref, pour tous les Persans d'une certaine classe, le français est une seconde langue, presque aussi familière que leur langue maternelle.

Ce privilège extraordinaire, nous le devons surtout à nos écoles. Il y aura tantôt quatre-vingt-dix ans que les Prêtres de la Mission, ceux que nous appelons les Lazaristes, sont arrivés en Perse à la suite de M. Boré. Ce grand savant, qui fut aussi un bon politique, devait revêtir un jour la robe des missionnaires qu'il avait lui-même appelés, et devenir le supérieur général de leur congrégation. Lazaristes et Filles de la Charité commencèrent à ouvrir en Perse des écoles et des hôpitaux. Les meilleurs de leurs élèves venaient achever leurs études en France, et rapportaient ensuite dans leur pays les idées, l'esprit et les méthodes qu'ils avaient appris dans le nôtre.

Dès 1840, le Saint-Siège confiait à un lazariste français la Préfecture apostolique de Perse. En 1874, lorsque la Préfecture devint une Délégation, le titulaire fut choisi dans la même Compagnie. La bulle pontificale qui restaurait, en 1910, l'archevêché d'Ispahan, disposait que les deux fonctions d'archevêque et de délégué seraient confiées à une même personne, c'est-à-dire à un lazariste français. Le dernier titulaire, Mgr Sontag, un Alsacien qui avait réclamé et obtenu la nationalité française, mourut à son poste de combat, à Ourmiah, en héros et en martyr, massacré par les Turcs vers la fin de la Grande Guerre (1918). On lui a donné pour successeur un prélat qui n'est ni Lazariste, ni Français.

Cependant l'effort de nos missionnaires avait développé dans l'empire iranien la connaissance et le goût de la langue et de la culture françaises. Les écoles de l'Alliance israélite, où le français est la langue officielle de l'enseignement, favorisèrent grandement cette expansion. Je n'aurai garde d'oublier l'heureuse influence exercée, dans le même sens, par les fonctionnaires belges des douanes impériales, qui ont établi l'usage du français dans leur administration et exigent de leurs collaborateurs persans qu'ils le parlent et l'écrivent. Le gouvernement du Chah fut naturellement amené à faire venir en Perse un

certain nombre de professeurs français. Aux environs de 1880, l'Alliance française ouvrait à Téhéran une école où plusieurs centaines de jeunes Persans se firent aussitôt inscrire. Enfin, au mois de novembre 1919, l'initiative de MM. Bonin et Perny aboutissait à la création, dans la capitale persane, d'une École française de Droit.

Voilà, n'est-il pas vrai, un bel ensemble d'instruments au service de notre influence. Quel usage en faisons-nous? Je trahirais tout ensemble la vérité et les intérêts de notre cause, si je m'abstenais de marquer ici l'état de déchéance et d'abandon dans lequel j'ai trouvé les œuvres françaises en Perse. Les Lazaristes, qui naguère possédaient dans ce pays plus de soixante établissements, ne sont plus installés que dans cinq villes. Faute de personnel, le collège de Téhéran a dû fermer une partie de ses classes; dans celui d'Ispahan, j'ai trouvé un pauvre missionnaire, qui remplissait à lui tout seul, du mieux qu'il pouvait, les fonctions de curé latin, de directeur et de professeur à l'école des garçons, de directeur à l'école des filles. Aux portes d'Ispahan, dans une belle villa, que possède la mission et où l'on devait installer divers établissements d'instruction, je n'ai rencontré que des réfugiés russes... J'entends encore la voix résignée et ardente du vieux curé d'Ispahan :

— Dites-leur bien à Paris, que tout est prêt pour recevoir les sœurs et les missionnaires; dites-leur que vous avez vu leurs chambres, que je les attends!

A l'Alliance française de Téhéran, on arrivait à grand peine à réunir une cinquantaine d'enfants et d'adultes, pour un misérable cours du soir. Quant à l'École de Droit, on m'a déclaré qu'elle passait par une crise; je souhaite vivement qu'elle en soit sortie : elle avait, en 1925, cinq élèves de troisième année. Je n'ai trouvé de vraiment vivantes que les écoles de l'Alliance israélite; elles comptent aujourd'hui leurs élèves par milliers, et ce succès est dû pour une grande part à l'initiative et au dévouement d'un homme excellent, M. Brasseur, qui, pendant plus de vingt ans, s'y est consacré tout entier. Grâce à lui et à quelques-uns des maîtres qu'il a formés, les écoles israélites s'évadent peu à peu du *ghetto* où une antique tradition les confinait, pour s'installer dans des quartiers plus sains et attirer une clientèle où se mêlent toutes les religions.

Le 12 mars 1895, le ministre de France à Téhéran, M. de

Balloy, signait avec le gouvernement du Chah la convention qui accorde à une délégation française « le monopole perpétuel et universel d'exécuter des fouilles et d'extraire des objets intéressant l'art et l'archéologie sur tout le territoire de l'Empire ». Un second accord, conclu à Paris le 11 août 1900, attribuait à la France la moitié du produit des fouilles et la totalité des objets découverts à Suze par M. de Morgan. Il n'est que d'entrer au Musée du Louvre, pour se faire une idée des trésors d'art et d'histoire qu'en vertu de ce privilège nos savants ont pu tirer du vieux sol iranien et ramener à Paris.

Une si magnifique moisson devait bientôt nous faire des envieux et nous susciter des concurrents. Un premier assaut fut livré au monopole français en 1911 : il échoua devant la résistance énergique de notre représentant. Cependant l'effort de nos fouilleurs s'était ralenti, les campagnes se faisaient plus courtes, les recherches se poursuivaient dans un rayon de plus en plus limité. Autant de circonstances que nos rivaux devaient exploiter contre nous. A leur instigation, ou de son propre mouvement, le gouvernement persan nous invite à étudier, d'accord avec lui, les modalités d'une réforme, qu'il juge indispensable. S'il m'était permis d'exprimer un avis sur cette question, je recommanderais l'application à la Perse du régime qui est actuellement pratiqué en Égypte : la direction et l'administration du Service des Antiquités demeurent confiées à la mission française, qui, tout en se réservant certains champs de fouille, peut en attribuer d'autres aux délégués de telle société étrangère, — académie, musée, bibliothèque, — présentant les garanties requises de capacité technique et financière.

Nous n'avons à notre disposition, ni assez d'argent, ni assez d'hommes pour exploiter complètement un monopole aussi étendu que celui des fouilles archéologiques en Perse. L'argent pourrait encore s'obtenir, et je sais que les Parsis de Bombay, si curieux de tout ce qui touche à l'histoire de leur pays d'origine, seraient heureux d'offrir leur concours aux savants français. Mais nos savants eux-mêmes, qu'une guerre terrible a décimés, ne suffisent plus aux multiples entreprises archéologiques que la France poursuit à travers le monde. D'autre part, nous entendons garder intact le double bénéfice des droits acquis et d'une initiative dont les premiers résultats n'ont pas

procuré moins de gloire à la science française, que de profit à la science universelle. La seule modification que nous puissions consentir à la forme de notre privilège est, à mon avis, celle qui nous permettrait d'associer aux travaux de notre mission, sous sa direction et sous son contrôle, les savants étrangers que délégueraient à cet effet leurs gouvernements, ou les organisations scientifiques dont ils font partie.

Je causais un jour avec le ministre des Affaires étrangères, Mochar-el-Molk, de la situation et de l'avenir des œuvres françaises en Perse ; et comme je lui marquais mon inquiétude au sujet de certaines mesures peu favorables à notre influence, il me répondit en souriant :

— Vous n'avez rien à craindre. Un gouvernement qui, dans notre pays, voudrait porter atteinte aux privilèges intellectuels de la France, ne le pourrait pas. Car ces privilèges, vous ne les tenez pas de la bienveillance d'un gouvernement : c'est la volonté du peuple persan qui les a établis et les consacre. Savez-vous ce que nous serions tentés de vous reprocher ? c'est de ne pas tirer un meilleur parti des moyens d'influence dont vous disposez chez nous. Votre désintéressement nous impose le respect ; mais nous ne l'admirons pas sans réserve, de la part d'une puissance qui, après avoir largement contribué à notre progrès, pourrait aujourd'hui trouver chez nous un emploi rémunérateur de ses multiples activités.

Il me semble que le rôle de la France en Perse est aisé à définir. Nous n'avons dans ce pays aucun intérêt politique, et c'est une des raisons de la sympathie et de la confiance dont nous y jouissons. Des intérêts économiques, il nous est loisible d'en acquérir ; et, pour cela, notre désintéressement politique, d'une part, notre influence intellectuelle, de l'autre, nous donnent sur nos concurrents des avantages singuliers. Mais cette influence intellectuelle, si, comme on nous y invite, nous voulons nous en servir, veillons d'abord à la conserver. Le jour où elle ne ferait plus de progrès, elle serait bien près de décroître. Il faut que, par l'effort des maîtres distingués que nous enverrons en Perse, nos écoles se repeuplent, et que notre enseignement, à tous les degrés, retrouve autorité et prestige. Ce n'est point mission facile, que de représenter, de faire comprendre et apprécier une culture étrangère, chez un peuple dont la propre culture a atteint un haut degré de perfection

et de raffinement. Les Persans évaluent au juste prix ce que nous leur donnons : ne leur donnons rien que d'excellent.

Reza Khan s'appelle aujourd'hui Reza Chah Pahlavi ; le Sardar Sépah est devenu roi de Perse ; mais les sentiments qui l'animent à l'égard de la France, et qu'il voulait bien m'exprimer il y a un an, sont demeurés les mêmes ; passant récemment par Paris, le ministre de sa Cour, Mirza Khan Timourtach, en rendait témoignage (1). C'est par la volonté du Chah qu'un certain nombre de jeunes Persans viennent chercher aujourd'hui dans nos écoles militaires un complément d'instruction, et c'est sur sa demande que le gouvernement français envoie à Téhéran, pour y renforcer les cadres de l'École de Droit, des agrégés de notre Université.

Un soir que j'avais eu l'honneur de dîner avec lui, dans les beaux jardins d'El Ayhié, quelqu'un se mit à réciter les vers célèbres d'un philosophe et poète persan : « Ayant été la cause du premier effort, — je suis aussi celle de tous les efforts qui ont suivi, — et je serai celle de toutes les conséquences, à l'infini. » Puis il commenta : « A l'origine de toutes les réformes, de tous les progrès de la Perse, il y a la France et la leçon de son génie. » Reza Khan, pensif, écoutait, et approuvait.

MAURICE PERNOT.

(A suivre.)

(1) Voir le *Temps* du 23 novembre 1926.

UN DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS

SOUS LA RESTAURATION [1]

On avait détaché, du Ministère de la Maison du Roi, pour Sosthènes de la Rochefoucauld, la direction générale des Beaux-Arts, qui, sans lui donner rang de ministre ni entrée au Conseil, lui créait une situation indépendante relevant directement du Roi. Ses fonctions comprenaient la protection de l'art sous toutes ses formes, et l'organisation de ses manifestations dans tous les ordres. A sa direction se rattachaient: la musique par les théâtres lyriques et le Conservatoire, la littérature par le Théâtre Français et l'Odéon, la peinture et la sculpture par les musées, les expositions et les galeries, la céramique et la tapisserie par les manufactures, les artistes de tous genres par la répartition des encouragements, des récompenses et des honneurs. Tout le monde sait combien sont délicates et périlleuses des fonctions qui mettent le pouvoir en contact incessant avec le *genus irritabile*, et combien peu de directeurs des Beaux-Arts sont sortis triomphants d'une telle épreuve. Elle exige un ensemble de qualités qui semblent contradictoires : l'aptitude administrative et le sentiment de l'art, le sens de l'autortié et la souplesse dans les relations, un

(1) Le duc de Doudeauville publiera prochainement, sous le titre *Une politique française au XIXe siècle*, un curieux et important ouvrage qui est en quelque sorte l'histoire de la France du siècle dernier à travers une grande famille. Nous en détachons ce chapitre consacré au Vicomte de la Rochefoucauld, qui fut le premier en date des directeurs des Beaux-Arts et dont il importait de rétablir la physionomie véritable, faussée par la légende et l'esprit de parti.

goût artistique prononcé et pourtant une indépendance de jugement susceptible de se traduire par un large éclectisme. La pire prédisposition qu'on y puisse apporter est une conception d'art personnelle, car l'État n'a, en cette matière, mission ni d'éducateur ni de juge; son double rôle consiste, en premier lieu, à ouvrir le champ aux efforts consciencieux en donnant à chacun le moyen de s'instruire d'abord, de se produire ensuite; en second lieu, à enregistrer et à conserver les manifestations sincères qui pourront orienter les talents dans un sens ou dans un autre : ce qui suppose à la fois assez d'élasticité dans l'esprit pour accueillir tout ce qui révèle un des mille aspects de la beauté artistique, mais aussi un goût assez sûr pour distinguer le nouveau du bizarre et l'inattendu de l'impuissant.

Sosthènes s'appliqua de tout son pouvoir à réaliser ce programme ardu. Il s'était posé, au début de sa direction, ces quatre principes : que l'épanouissement des arts est une condition constitutive de la grandeur d'un peuple et d'un règne, et qu'un gouvernement ne saurait donc y apporter trop d'attention; — que tous les arts sont sur le même pied et qu'aucune de leurs manifestations n'est négligeable; — que les arts n'ont rien de commun avec la politique, et que, en conséquence, la seule chose à considérer dans un artiste est le talent; — enfin, que la manière la plus efficace, pour l'État, de favoriser le développement des arts est de leur prêter sa puissance organisatrice par l'adoption des mesures administratives les meilleures, les plus larges et les plus actives.

La première chose dont il dut s'occuper fut de mettre dans le service un ordre que l'ancienne répartition ne permettait guère d'établir. Les divers éléments qui le constituaient se trouvaient en effet relever de différents ministères, tantôt la Maison du Roi, tantôt l'Intérieur; le Théâtre Français et le théâtre Feydeau dépendaient des gentilshommes de la Chambre, le duc de Duras pour le premier, le duc d'Aumont pour le second. De cette confusion d'attributions, il résultait des divergences de vues, des différences de direction, et souvent des conflits d'initiative, qui excluaient toute méthode et toute régularité dans l'administration. Il fallait d'abord délimiter et, autant que possible, centraliser les pouvoirs, puis en organiser les diverses branches. Ce premier travail aboutit à l'établisse-

ment d'un budget unique et spécial, qui fut péniblement discuté et plus réduit que Sosthènes ne l'eût désiré, mais dont la détermination permit d'assurer la marche coordonnée des multiples éléments du service. Pour faire produire à ce budget le maximum de rendement utile, Sosthènes créa une commission de comptabilité générale dont la surveillance et l'intervention constantes garantissaient le fonctionnement correct de la trésorerie. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que fut établi un règlement des indemnités pour les frais de voyage des fonctionnaires et employés, qui donnaient lieu auparavant aux calculs les plus fantastiques. D'autre part, Sosthènes voulut enlever aux allocations de pensions tout caractère de bon plaisir et d'arbitraire; il confia à une commission fixe l'élaboration des propositions de cette nature.

Toutes ces réformes, et nombre d'autres qui visaient également à régulariser l'administration et à en supprimer les fantaisies, n'allaient pas sans créer des mécontentements : on ne saurait faire de l'ordre sans déranger quelque chose et quelqu'un. Et comme la matière des arts est celle où les amours-propres et les intérêts sont les plus susceptibles, ce furent les réformes les plus minces qui causèrent le plus d'irritation. La suppression des entrées gratuites à l'Opéra, alors prodiguées, souleva des tempêtes. La jeunesse dorée s'indigna de voir réglementer l'entrée des coulisses de théâtre où l'on entrait aussi librement que dans un jardin public. Ces mesures semblent aujourd'hui fort rationnelles; elles parurent alors criantes. Il était pourtant délicat de donner tout haut les motifs de semblables colères; aussi feignit-on de prendre le change, afin de discréditer par la raillerie, toujours facile et dangereuse sur un pareil terrain, ce que l'on ne pouvait attaquer de façon plus sérieuse. On attribua à une ridicule pudibonderie ce qui n'était que mesure de sage discipline; on fit honneur à Sosthènes de quelques dispositions assez critiquables en effet, comme celle qui concernait les statues des parcs et jardins, sans vouloir remarquer qu'elles étaient complètement en dehors de son domaine, ou sans savoir que plusieurs d'entre elles émanaient directement de l'initiative royale. De cette guerre sourde Sosthènes n'avait cure; il ne lui a consacré que quelques lignes dédaigneuses; peut-être ne la connut-il pas très bien lui-même. Au surplus, il y était

résigné, sachant bien que supprimer les abus « n'est pas le moyen de se faire des amis ».

*
* *

Il pensait que le bon fonctionnement d'un service dépend avant tout de deux qualités maîtresses : méthode et activité. Son effort dans le premier sens est particulièrement visible dans la réorganisation du Musée du Louvre. Un musée étant essentiellement une collection instructive, la méthode s'y traduit par le classement. Mais c'est là une vérité qui n'est pleinement apparue qu'à une époque relativement récente, quand les travaux d'ensemble des grands critiques ont fait comprendre que l'art a une histoire, comme toute manifestation de l'activité humaine. Jusque-là, les musées semblent avoir été considérés comme des groupements de curiosités plutôt que comme des réunions de documents. Il existait bien de grandes divisions générales, assez vagues d'ailleurs; les nécessités de l'exposition défendaient, par exemple, d'installer dans les mêmes salles les tableaux et les monuments de sculpture. Mais on ne poussait guère plus loin le souci du classement, et, quand l'État venait à acquérir une collection, même d'objets disparates, on lui faisait une place quelque part, en en laissant groupés les éléments; les spécimens épars, qui auraient pris valeur par leur rapprochement, perdaient par leur dispersion une grande partie de leur signification. Indispensable entre les différentes branches de l'art, la classification méthodique s'impose encore dans chaque branche, et là elle est particulièrement délicate; on sait qu'elle dépend de facteurs si nombreux et peut être envisagée de tant de manières que des remaniements incessants n'ont pu aboutir encore à une formule définitive. Ce travail, qui exige des clartés très spéciales, est l'œuvre des conservateurs bien plus que du directeur général, auquel on ne saurait demander d'avoir une compétence universelle. Sosthènes, en particulier, manquait trop de connaissances techniques pour exercer, en cette matière, une influence utile; aussi eut-il la discrétion de ne s'y point immiscer. Mais, s'il ne lui appartenait pas d'ordonner chaque collection, il dépendait de lui de les individualiser.

Il ne semble pas avoir conçu, à ce point de vue, un vaste plan d'ensemble, qui d'ailleurs n'est aujourd'hui pas encore

réalisé ; du moins eut-il le mérite de l'amorcer. Il avait remarqué qu'un assez grand nombre de collections particulières contenaient des spécimens de l'art égyptien et de l'art étrusque, statues, bas-reliefs, bijoux, instruments usuels, poteries, monuments épigraphiques, mais que ces pièces importantes demeuraient éparses dans des salles diverses, groupées au hasard des prises de possession. Il comprit qu'il y avait intérêt à leur donner une place distincte et à constituer ainsi deux grandes pages de l'histoire du monde. Il opéra la sélection de ces témoignages de civilisations disparues, fit aménager pour eux des salles particulières et chargea les techniciens les plus autorisés du soin de les classer méthodiquement, de manière à leur restituer leur valeur documentaire.

Dans un ordre d'idées voisin, la vue des toiles de peinture maritime existant dans le musée, la rencontre de quelques modèles de navires oubliés çà et là, lui donnèrent l'idée de réunir dans une collection spéciale tout ce qui concernait l'art naval, tableaux, plans en relief des principaux ports, types de vaisseaux anciens et modernes. Ainsi furent constitués le Musée Charles X et le Musée Dauphin, qui, aujourd'hui encore, sous les noms de Musée Égyptien et de Musée de la Marine, tiennent dans le Louvre une place si considérable. Ainsi surtout fut ébauchée une conception toute moderne, la substitution au musée pour ainsi dire unique, dont les sections se rejoignent jusqu'à se confondre, d'une juxtaposition de musées ayant chacun son caractère et son objet.

La création du Musée de peinture sur porcelaine relève de la même conception ; mais ici nous touchons à une autre matière, celle des manufactures de l'État, qui demande à être considérée à part.

* * *

Les manufactures placées sous l'autorité du directeur général étaient au nombre de quatre : Sèvres (porcelaine), les Gobelins, La Savonnerie, Beauvais (tapisserie), auxquelles on peut joindre la Monnaie en tant que chargée de la frappe des médailles. Sur ce dernier point, l'initiative de Sosthènes se manifesta par d'importantes modifications dans la disposition des ateliers, par l'heureuse substitution du bronze au cuivre dans la fabrication, et par l'encouragement donné, de façon

très persistante, à la gravure en médailles. Les manufactures proprement dites provoquaient davantage son intervention; non point qu'il prétendît s'immiscer dans leur technique particulièrement savante; à ce point de vue, il se renferma scrupuleusement dans son rôle administratif, qui lui permit cependant de réaliser deux importantes réformes. La première consista dans la réunion, sous la direction de Chevreul, des deux manufactures des Gobelins et de la Savonnerie, qui se faisaient une concurrence inutilement dispendieuse; la seconde fut la reconstitution de la branche de la mosaïque qui se trouvait, depuis assez longtemps, à peu près abandonnée.

Mais son effort principal, dépassant ces remaniements d'ordre matériel, se dirigea vers un but plus large.

L'organisation des manufactures, telle qu'elle existait, lui parut ne pas répondre à l'objectif que de telles institutions devaient se proposer. Elles travaillaient avec habileté, sans doute, et même avec une certaine activité, mais trop à la manière d'entreprises privées, se contentant de produire de leur mieux dans le mystère de leurs procédés de fabrication. Sosthènes leur attribuait un tout autre rôle; il voyait surtout en elles des sortes de conservatoires d'un art spécial, dans lequel la France avait atteint une perfection indiscutée, et dont elle devait assurer à la fois le progrès et la diffusion. D'après cette conception, les manufactures devenaient en même temps des foyers de production, des laboratoires d'étude et des centres d'instruction. Pour obtenir ce résultat, il importait d'abord de faire connaître les œuvres le plus largement possible, de familiariser avec elles le public, dont cette vue piquerait la curiosité en formant son goût et en donnant aux producteurs la légitime satisfaction de se sentir connus et appréciés. Sosthènes y pourvut par deux procédés : la création du Musée de peinture sur porcelaine, qui existe encore, et l'institution d'expositions annuelles, que l'on a malheureusement cessé de pratiquer. D'autre part, il décidait le Roi à donner aux produits des manufactures un lustre spécial en en faisant l'objet de dons aux personnages que leur mérite signalait à l'attention publique. Rossini, Lawrence, Soumet, Boïeldieu, Victor Hugo reçurent ainsi en présent quelques-unes des plus belles œuvres de Sèvres, que ces largesses contribuaient à populariser. Pendant ce temps, Chevreul poursuivait ses admirables travaux, dont

l'achèvement permettait de donner aux tapisseries une finesse de coloris qui n'avait pas encore été atteinte; et, frappé du grand intérêt que cet immense progrès de la science tinctoriale présentait, en dehors de la spécialité des Gobelins, pour les arts décoratifs de toute nature et pour l'industrie en général, Sosthènes organisait, dans la manufacture même, un cours public de teinture destiné à vulgariser les découvertes de l'illustre savant.

Dans la très lourde mission que Sosthènes avait assumée, tous ces travaux représentaient, en somme, la partie la plus facile de la tâche entreprise. Pour les mener à bien, le directeur général n'avait affaire qu'à quelques personnalités éminentes, ses collaborateurs immédiats, intéressés comme lui au développement des institutions dont elles avaient la charge directe, avec lesquelles chaque mesure nouvelle pouvait être étudiée et discutée, et dont la mesure décidée engageait la conscience professionnelle comme l'amour-propre technique. Les difficultés surgissaient sur le terrain où la direction générale se trouvait directement en rapport avec les individualités artistiques, peintres, sculpteurs, littérateurs, musiciens. Dans ce domaine, la lutte règne incessamment, sous tous les aspects, sous tous les prétextes; les convictions se combattent, les doctrines se nient réciproquement, les orgueils se heurtent, les intérêts sont en conflit quotidien; le présent se défend avec égoïsme contre l'avenir qui l'attaque avec fureur. Il est extrêmement difficile de garder un juste équilibre entre ces théories intransigeantes et ces amours-propres exaspérés. Sosthènes s'imposa la règle de ne se faire juge de rien et de borner son initiative aux mesures qui devaient permettre aux artistes de se manifester dans les meilleures conditions possibles. Il s'attacha, dans cette intention, à multiplier les salons et les expositions des différents arts et à leur donner le plus grand lustre possible. Il parvint notamment, malgré l'opposition d'une partie de la Cour, à vaincre l'indolence du Roi qui n'aimait pas à se produire, et à le décider, non seulement à visiter ces expositions, quelquefois deux jours de suite, mais aussi à faire en personne la remise des récompenses aux artistes primés. Quand il s'agit d'encourager les producteurs, disait-il, « le Roi ne doit pas regretter sa fatigue ». On ne se rend peut-être pas aujourd'hui suffisamment compte et de la

difficulté qu'il y avait alors à obtenir ces divers résultats, et de l'effet qu'ils produisaient dans le public et dans le monde des arts.

***

C'est dans le domaine de la musique que les efforts de Sosthènes paraissent, sinon avoir été le plus actifs, du moins avoir produit les effets les plus sensibles encore de nos jours. A la vérité, il semble s'être assez peu occupé de la musique légère que Boïeldieu, Berton, Auber, Hérold alimentaient de façon suffisante pour ce genre et pour le goût du public. Son attention se porta plus spécialement sur les concerts et sur l'Opéra.

On imaginerait difficilement ce que l'Opéra était à cette époque : une sorte de musée rétrospectif, fermé à l'air du dehors, sans vie et sans initiative, où tout, décors, répertoire, exécution, demeurait figé en d'immuables traditions. Dans cette demi-somnolence, le laisser-aller, l'incurie budgétaire avaient pris des proportions étonnantes. On eût dit que les directions successives n'avaient pas plus de souci de leur caisse que de leur scène. La plupart des loges étaient concédées gratuitement; les entrées de faveur remplissaient le reste de la salle, accordées sous n'importe quel prétexte ou même sans prétexte aucun, et laissant d'ailleurs toujours assez de place pour le rare public payant que ne décourageaient pas la fadeur et la monotonie des spectacles. En même temps, le matériel était dans un désordre complet; nul n'en connaissait la nature ni la quantité; personne n'était responsable de sa conservation, et les assortiments se retrouvaient et se complétaient au petit bonheur. Dans ces conditions, l'exploitation marchait à grands pas vers la ruine. Le directeur général commença par mettre de l'ordre dans ce chaos. Le matériel fut inventorié scrupuleusement, les collections réorganisées, et le tout placé sous l'autorité d'un garde-magasin responsable. Les loges gratuites furent supprimées et les entrées de faveur soumises à un contrôle sévère. Restait à remplir la salle que dégarnissaient ces mesures de rigueur. Pour cela, une réforme s'imposait et dans le mode d'exécution et dans le répertoire.

Ce dernier s'éternisait dans la même formule désuète depuis le jour où, pour réagir contre toutes les fantaisies et les exubérances du style italien, Lulli avait fait de la déclamation l'essentiel, l'*arête* de l'Opéra, et allait entendre la Champmeslé

pour noter son débit, dans la pensée que l'Opéra n'est qu'une tragédie dont la musique vient souligner et colorer l'action. Cette conception répondait sans doute à un idéal artistique plus élevé, plus complet que celui de Carissimi, par exemple, ou de Luigi Rossi; elle devait continuer à hanter l'esprit des vrais grands maîtres, et reparaître, deux siècles plus tard, avec d'autres procédés de réalisation. Le malheur fut peut-être qu'elle rencontra d'abord, pour la mettre en œuvre, trois musiciens très grands à la vérité, mais trop absolus dans leur théorie et trop limités dans leurs moyens : Lulli assez pauvre mélodiste, Rameau harmoniste avant tout, jusqu'à professer que « le chant ne passe pas le canal de l'oreille », Glück recherchant la beauté dans l'équilibre de l'œuvre bien plus que dans les ressources d'une veine peu abondante. Que ces trois génies aient eu sur l'orientation de la musique dramatique une influence capitale, qu'ils aient puissamment contribué à la faire sortir du domaine de la convention, de la mièvrerie, et de la fausse virtuosité, rien n'est moins contestable; mais, précisément, leur volonté de réprimer de tels abus les portait à trop sacrifier l'élément dont on avait abusé. Parce que la ligne mélodique avait tout absorbé, jusqu'à l'expression même, Lulli rêvait de lui substituer la ligne récitative, Rameau la ligne harmonique, Glück la ligne architecturale; et tous les trois, surtout Lulli et Glück dont l'influence fut la plus persistante, subordonnant la musique à la poésie jusqu'à n'en plus faire qu'un accessoire, ou, si l'on préfère, un fond de tableau, oubliaient trop qu'elle est une langue, elle aussi, et qu'elle a son expression propre et ses propres moyens. Il s'ensuivit que, si la tragédie continuait de chanter depuis Racine, l'opéra, depuis Lulli, ne chantait plus.

Certes, parmi les compositeurs les plus récents, il s'en rencontrait qui méritaient encore l'admiration; dans *la Vestale* éclataient des beautés devant lesquelles Berlioz délirait d'enthousiasme; les compositions savamment consciencieuses de Lesueur ne manquaient pas d'une certaine grandeur; mais toutes, depuis *les Abencérages* de Chérubini jusqu'à la *Virginie* de Berton, toujours figées dans la traditionnelle solennité tragique, donnaient si peu l'impression de la vie que *la Mort d'Abel* voisinait sans gêne, dans le répertoire de l'Opéra, avec *le Devin du village*. L'Opéra avait lié son sort à celui de la

tragédie, et c'était l'époque où le Théâtre Français jouait *Sylla* et *Marius à Minturnes*. Or le public sentait confusément que cet art immobile n'était plus vrai ; il ne se reconnaissait pas plus aux lentes mélopées des Grecs de Lesueur qu'aux attitudes raidies des Romains de David ou aux froides tirades des Troyens de Luce de Lancival. Ce qui avait satisfait l'esprit généralisateur et ordonné des sujets de Louis XIV ne répondait plus aux vibrations des âmes remuées par tant et de si violentes secousses, et déjà le romantisme naissait en littérature. La musique n'était pas encore mûre pour lui, et cependant elle éprouvait le besoin de secouer, elle aussi, le joug classique. Seulement, son évolution devait être lente; Beethoven n'était pas encore révélé au public français, Weber ne se faisait tolérer que sous le travestissement de Castil-Blaze, et Berlioz n'arrivera jamais à se faire comprendre. Il fallait une sorte de stade intermédiaire, quelque chose qui vînt élargir, assouplir, aérer le vieux cadre, en introduisant plus de personnalité dans la composition, plus de liberté dans l'allure, plus de vie dans l'exécution, qui présentât enfin l'opéra sous un jour autre, sinon entièrement nouveau, et préparât ainsi les esprits aux réalisations futures.

Assurément, on ne saurait attribuer à Sosthènes de telles prévisions; un plan d'avenir aussi précis aurait supposé une compétence qu'il ne possédait pas, une prescience que nul ne pouvait avoir, et surtout une volonté d'orientation dont il se serait fait scrupule. Son mérite fut de comprendre que l'Opéra se mourait de langueur, qu'il en fallait bannir « la routine et les criailleries des vétustés chantantes et dansantes » (1), pour y introduire un nouvel élément de vie. Dans l'état actuel des connaissances, on ne pouvait, avec cette intention, que se tourner vers la musique italienne ; ce fut à un maître italien que l'on eut recours.

A cette époque, la jeune gloire de Rossini éblouissait l'Europe ; avec une prodigieuse fécondité, le « cygne de Pesaro » apportait, à défaut de conception et de technique très neuves, une variété d'accent, une richesse de combinaisons vocales et orchestrales alors à peu près inconnues. Avec lui, l'opéra sortait du domaine de la tragédie pour entrer dans celui du

(1) Rapport au Roi.

drame, et peut-être n'était-ce pas là, à proprement parler, un progrès dans le sens de l'absolue beauté artistique, mais c'était « autre chose », et une chose qui, après avoir jeté sa gourme et dépouillé ses exubérances, devait laisser dans l'expression lyrique un élément de vie et d'humanité. On peut se faire une idée de l'émotion soulevée autour du jeune maître quand on se rappelle que déjà Stendhal écrivait la *Vie de Rossini*, la *vie* d'un homme qui n'était pas encore âgé de trente-deux ans, qui n'avait encore produit aucune de ses grandes œuvres, ni *Moïse*, ni *Sémiramis*, ni *Guillaume Tell*, et devait mourir presque octogénaire. On s'en rend compte surtout quand on lit, dans la préface de ce livre célèbre : « Depuis la mort de Napoléon, il s'est trouvé un autre homme duquel on parle tous les jours, à Moscou comme à Naples, à Londres comme à Vienne... La gloire de cet homme ne connaît d'autres bornes que celles de la civilisation... »

Sosthènes pensa qu'il était de l'intérêt et de l'honneur de la France de s'attacher, de rendre françaises cette gloire dans le présent et cette force pour l'avenir, que l'éclat du nom et des œuvres rejaillirait sur le pays, et que, en même temps, l'influence de cet art réveillerait en l'enrichissant le foyer de notre musique nationale. Rossini se trouvait précisément à Paris, ayant entrepris la direction du Théâtre italien, où ses propres compositions, le *Barbier*, *Otello*, *Tancrède*, obtenaient un succès des plus vifs. Mais ce grand musicien était un fort mauvais administrateur, et le théâtre, malgré ses triomphes, avait une existence si chancelante que le compositeur directeur songeait à rentrer en Italie ou à se rendre à Vienne qui l'appelait. Sosthènes estima que Rossini n'était simplement pas à sa place, et qu'il ne s'agissait que de le délivrer d'une direction dont il était incapable pour le placer dans la sphère qui lui convenait, de lui confier un rôle à la fois plus large et plus spécial, grâce auquel il pût exercer son action sur le théâtre lyrique, tout lui en assurant les productions de son génie.

Mais la réalisation de ce projet n'était rien de moins qu'un coup d'État. Tout ce qu'il y avait de personnages consacrés, de vieux maîtres en possession, depuis trente ans, d'alimenter le répertoire, les Chérubini, les Catel, les Lesueur, les Kreutzer, les Berton, tout ce qu'il y avait d'officiel et de décoratif, le Conservatoire, l'Académie, tout ce qu'il y avait de bruyant,

les critiques professionnellement dévoués à l'Institut, les vieux amateurs habitués à se nourrir de gluckisme et qui se battaient les flancs pour admirer Kreutzer, tout ce monde menacé dans sa position ou dérangé dans ses habitudes se défendait avec fureur contre l'invasion de la technique nouvelle, criait au scandale, à la décadence, à l'abomination ; *le Corsaire* déclarait solennellement que « tous les opéras de Rossini pris ensemble ne valaient pas trois mesures de Spontini ». En dépit de toutes les résistances, Rossini fut nommé intendant général de la musique du Roi et inspecteur général du chant. Il ne dépossédait ainsi personne ; les deux fonctions étaient créées pour lui, et c'était, à vrai dire, deux sinécures, mais qui, d'abord, consacraient son génie à la France, et lui permettaient, ensuite, de mieux initier le personnel exécutant, le public auditeur et les jeunes talents en formation à un art plus vivant et, pour ainsi dire, plus étoffé que celui dans lequel s'immobilisait notre scène lyrique.

Le résultat se produisit dans le sens où on l'attendait, mais sous une autre forme ; comme la réaction de 1673 avait rappelé l'opéra à la sincérité simple jusqu'à la nudité, la contre-offensive italienne de 1826 y ramena une animation poussée jusqu'à l'exubérance. Le reflux inévitable gardera, quoi qu'il en dise, quelque chose de l'une et de l'autre. Rossini n'eut pas de postérité, puisque Bellini marque un recul et que Auber et même Donizetti ne sont pas de sa descendance directe ; mais le pur classicisme vit du coup se transformer la sienne, qui, lorsqu'on aura pardonné au style rossinien « son orchestre luxuriant, ses hardiesses harmoniques et sa verve folle (1) », saura s'en emparer et ne reviendra, à travers le romantisme adroit de Meyerbeer, que coloré par Weber, en attendant le puissant apport de Wagner.

Par contre-coup, la technique de l'exécution se transformait par la nécessité de traduire une autre forme de pensée ; l'orchestre prenait mieux conscience de l'indépendance de son rôle, de sa puissance évocatrice dont la rêverie de *Tancrède* était une des premières manifestations saisissantes ; et surtout les chanteurs apprenaient que leur voix était, elle aussi, un instrument et se voyaient amenés à en utiliser les ressources ;

(1) Berlioz. *Feuilleton du 16 juillet 1836.*

s'ils finirent par faire de cette découverte un abus insupportable en tombant dans les absurdités anti-artistiques du *bel canto*, il n'en est pas moins vrai que le sens de l'expression vocale et de l'émotion transmise par la juste beauté du son date du jour où les artistes lyriques furent contraints de chanter.

On a oublié à qui l'on doit ce progrès, mais les critiques n'ont pas été toujours aussi peu informés ; le feuilletoniste de *l'Assemblée Nationale*, journal peu suspect de tendresse pour la Restauration, écrivait en 1851 : « M. de la Rochefoucauld a été fort calomnié ; mais il est resté une grande chose de son administration ; c'est l'avènement des chanteurs à l'Opéra. »

* * *

Rien ne saurait mieux caractériser l'attitude que Sosthènes crut devoir observer au sujet de l'art musical que la manière dont il exerça ses pouvoirs sur le Conservatoire. Tous les détails de son intervention témoignent du souci constant de n'imposer aucune théorie, de ne manifester aucune préférence, de respecter les situations acquises et de montrer aux compétences éprouvées la plus grande déférence, tout en ouvrant la porte autant que possible aux initiatives susceptibles d'apporter une note nouvelle. Chérubini était directeur du Conservatoire depuis 1822 ; il s'y trouvait parfaitement à sa place, pour cette raison même qu'il représentait dans toute sa plénitude la souveraineté des traditions ; les règles établies étaient pour lui la vérité absolue ; il n'en admettait ni la modification ni l'extension. Toute contradiction sur ce point lui paraissait si intolérable que, dans le feu d'une discussion avec un harmoniste trop hardi à son sens, il s'écriait avec rage : « Sortez de chez moi, ou je me jette par la fenêtre. » Non seulement Sosthènes ne fit rien pour diminuer son autorité, mais il tint à lui témoigner le plus grand respect, lui confia la composition de la Messe du Sacre, le fit récompenser, pensionner, combler d'honneurs. Ce ne fut qu'après entente préalable avec lui qu'il apporta au règlement du Conservatoire deux réformes qui subsistent encore aujourd'hui : la création de la classe de déclamation, et l'obligation imposée aux élèves primés d'accepter les engagements offerts par les théâtres subventionnés de Paris.

Mais cette déférence voulue n'allait pas jusqu'à l'abdica-

tion. Tout en laissant Chérubini maître dans son domaine pédagogique, Sosthènes n'entendait pas soumettre à sa domination tout l'ensemble du mouvement musical. Il pensait que, à côté de l'enseignement officiel, il pouvait et devait exister des éléments plus libres, soit enseignants eux-mêmes, soit simplement démonstratifs, appelés à donner aux esprits une alimentation plus abondante. A cette pensée se rattachent deux innovations qui non seulement échappaient à l'influence de Chérubini, mais furent même réalisées malgré son opposition non déguisée. La première fut la consécration de l'École de musique religieuse, dont Choron était le fondateur et dont il conserva la direction. Cette initiative prenait une signification particulière du fait que Choron était un des maîtres auxquels Chérubini reprochait d'avoir en harmonie des théories hétéroclites, et que pourtant son école, par le titre qui lui fut conféré d'Institut royal de musique classique et religieuse, par les subventions dont elle bénéficia, par le contrôle administratif dont elle était l'objet, se trouvait constituer, avec son objectif un peu limité, une sorte de second Conservatoire. L'École de Choron ne put survivre à la Révolution de 1830, et pourtant l'idée qu'elle représentait était si juste et répondait à un besoin si réel qu'elle devait, vingt ans plus tard, être reprise par Niedermeyer et se réaliser alors en cette institution qui a fourni tant et de si brillants élèves.

La seconde initiative, plus heureuse encore, fut la création des Concerts du Conservatoire. Il n'existait pas alors de société organisée pour donner des concerts publics. A la vérité, de façon assez périodique, avaient lieu des auditions qui portaient le titre de *Concerts spirituels*, mais elles se donnaient tantôt à l'Opéra, tantôt aux Italiens ; les exécutants changeaient, ainsi que les organisateurs, et elles ne pouvaient ainsi avoir ni direction suivie, ni programme défini, ni homogénéité dans la réalisation. Elles restaient confinées, presque forcément, dans un étroit cercle classique, croyant avoir beaucoup fait pour la divulgation des procédés musicaux quand elles avaient produit une symphonie de Haydn. Il parut nécessaire de constituer un organisme spécial, ayant son existence propre, susceptible ainsi de suivre et de traduire le mouvement musical avec une perfection due à la fois à la continuité d'un plan bien ordonné et à la fixité des éléments

d'exécution. La logique commandait de rattacher cet organisme au Conservatoire, dont il apparaissait comme le complément instructif. Mais, là encore, on se heurtait à l'opposition de Chérubini qui répugnait à toute nouveauté, surtout quand elle lui semblait de nature à empiéter sur son autorité. Il fallut, une fois de plus, passer outre à sa résistance et donner à Habeneck les autorisations, les ressources et les pouvoirs nécessaires pour organiser le merveilleux instrument qui fait, aujourd'hui encore, une des gloires de Paris. Premier modèle des sociétés qui se sont tant multipliées au grand profit de l'art, c'est à lui que l'on doit l'éveil de cette curiosité attentive grâce à laquelle s'est élargi notre domaine musical; et l'on comprend combien la chose était urgente, quand on constate que, en 1825, Beethoven était encore si mal connu en France que l'on ne savait même pas comment écrire son nom; en glissant, à contre-cœur, dans un concert spirituel une de ses compositions, un pauvre petit *Benedictus*, Kreutzer l'annonçait au programme comme l'œuvre de *M. Bethowen*.

* * *

Cette attention éveillée et prudente, Sosthènes ne la réservait pas aux institutions pour leur permettre de s'affirmer dans tous les sens possibles; il l'étendait aux artistes eux-mêmes, respectueux des réputations consacrées, mais n'entendant pas leur sacrifier les talents naissants, et soucieux, au contraire, de ménager à ceux-ci les moyens de se produire. C'est ainsi qu'il ouvrit à Meyerbeer la scène de l'Opéra; c'est ainsi encore que, l'un des premiers, il protégea les débuts du jeune Liszt, qui, dix ans plus tard, en pleine célébrité, lui en témoignait publiquement sa reconnaissance; mais rien ne traduit mieux l'idée qu'il se faisait de son rôle que l'attitude qu'il prit d'abord et conserva à l'égard de Berlioz.

En 1825, Berlioz n'était rien, qu'un transfuge de la Faculté de médecine, élève privé de Lesueur, sans nom, sans fortune, et n'ayant pour tout bagage qu'une modeste romance, *le Dépit de la bergère, poésie de Mlle*... Mais il venait de composer une messe, il brûlait de la faire entendre, et, dans sa tranquille audace de méridional, jugea qu'il était tout simple de s'adresser pour cela au directeur général des Beaux-Arts. Et ce fut tout simple, en effet; le directeur général accueillit cet inconnu de

vingt et un ans, lui accorda deux audiences, écouta patiemment l'exposé de ses vastes projets, ne le comprit pas plus que Berlioz ne se comprenait lui-même à cette époque, mais pensa qu'il y avait peut-être dans cette exubérance une force à encourager, et finit par mettre à sa disposition l'orchestre de l'Opéra, y compris son chef. La messe, exécutée à Saint-Roch, obtint un assez maigre succès d'estime, ce qui n'empêcha pas Sosthènes, dès l'année suivante, d'intervenir encore en faveur du jeune compositeur. Cette fois, il s'agissait de faire inscrire la *Révolution grecque* au programme des Concerts spirituels, et c'était plus délicat, ces concerts ne relevant pas de la direction des Beaux-Arts. Mais Sosthènes ne se retrancha pas derrière cette excuse commode; il écrivit lui-même à Kreutzer pour lui recommander l'œuvre et l'auteur; sans résultat, d'ailleurs, Kreutzer ayant répondu par cette phrase typique : « Nous n'avons pas le temps d'étudier les compositions nouvelles. »

Deux ans plus tard, nouvelle intervention, d'autant plus caractéristique que les circonstances étaient plus défavorables encore. Berlioz venait d'être admis, comme élève, au Conservatoire, mais, tout de suite, s'était révélée une incompréhension réciproque absolue entre ses maîtres et lui. La froideur de l'enseignement le révoltait; Reicha n'était qu'un « mathématicien », Chérubini, Paer « des podagres », tous « des bourgeois sans âme ». De leur côté, les professeurs, conservateurs de la sagesse classique, s'effaraient de ses hardiesses et de ses violences. Seul, le bon Lesueur croyait à son génie; mais l'aimable Boïeldieu le jugeait « volcanique » et déclarait, avec un modeste et gentil sourire : « Je ne dis pas que ce ne soit pas bon; j'ai déjà entendu tant de choses que je n'ai admirées qu'à force de les entendre! mais je ne peux juger que ce que je comprends. » Pour Chérubini, Berton, Catel, plus affirmativement dédaigneux, Berlioz n'écrivait que des choses « inexécutables ». Déjà commençait cette hostilité qui devait dresser contre lui à peu près tout le monde des arts, depuis Mendelssohn écrivant de lui : « C'est une vraie caricature sans ombre de talent », depuis Schumann estimant que la *Symphonie fantastique* « n'est pas de la musique », jusqu'à Ingres le traitant de « monstre, de brigand et d'antéchrist ». Aucun de ses essais pour se produire n'avait abouti, et il venait d'échouer lamentablement au concours du prix de Rome.

Ce fut dans ces conditions qu'il entreprit de donner un concert de ses œuvres, et, pour qu'il eût plus de retentissement, de le donner dans la salle même des concerts du Conservatoire qui venait d'être inaugurée avec éclat en révélant Beethoven au public parisien. Sollicité d'accorder cette salle, Sosthènes, fidèle à ses habitudes de courtoise déférence, demanda à Chérubini si la chose était sans inconvénient. On devine la réponse; une telle faveur à un mince débutant, connu seulement par ses excentricités, anti-musicien d'ailleurs, auteur de « griffonnages inexécutables »! Ce fut une opposition nette, obstinée, où les considérations d'art classique étaient soutenues de mille raisons administratives. Mais ces arguments avaient peu de poids aux yeux de Sosthènes, qui ne les mettait pas en balance avec l'intérêt qu'il pouvait y avoir à favoriser les manifestations d'un tempérament dans lequel, sans l'apprécier, sans même le goûter personnellement, il croyait deviner au moins une originalité puissante. Ne pouvant vaincre à l'amiable les résistances de Chérubini, il y mit fin par un ordre formel, souligné de cette phrase destinée à sauvegarder l'amour-propre du vieux maître : « Je ne puis me dispenser d'acquitter une promesse. » Le résultat émerveille même M. Boschot, l'historien si documenté et si consciencieux de Berlioz, qui pourtant ne manifeste aucune sympathie pour Sosthènes : « Ce fut ainsi, écrit-il avec un étonnement admiratif, ce fut ainsi que l'élève Berlioz, à vingt-quatre ans et demi, sut obtenir pour son premier concert la salle du Conservatoire (1). » Peut-être, si 1830 ne fût pas survenu, une protection si constante eût-elle épargné au génial artiste bien des amertumes et bien des déboires, et sans doute Berlioz en avait conscience, puisque, en 1829, il dédiait à son protecteur les *Huit scènes de Faust*, qui devaient, enrichies d'épisodes nouveaux, devenir *la Damnation*, le plus populaire de ses chefs-d'œuvre.

*
* *

Il avait d'ailleurs doublement raison de témoigner sa reconnaissance à Sosthènes, car, tout en protégeant l'homme, celui-ci s'occupait de protéger l'œuvre. On a trop oublié que ce fut lui qui, le premier, prit à tâche de faire consacrer législa-

(1) *La Jeunesse d'un romantique*, p. 287.

tivement le principe de la propriété artistique et littéraire, et que, si la révolution de 1830 est venue retarder la réalisation de cette œuvre de justice, qui ne devait recevoir son dernier complément que par la loi du 20 décembre 1920, l'initiative en revient tout entière au vicomte de la Rochefoucauld; et non pas seulement l'initiative, mais l'élaboration poussée à tel point que les législations postérieures n'ont pu mieux faire que d'adopter les solutions qui se dégageaient des travaux poursuivis sous sa présidence.

On sait que, sous l'ancien régime, cette importante matière n'était réglementée que d'une manière extrêmement vague, ou plutôt qu'il n'y avait à ce sujet ni doctrine, ni pratique bien assises. Les interventions successives de la Convention et de l'Empire n'avaient guère mieux élucidé la question, qu'elles tendaient plus à limiter qu'à définir. De toute évidence, on n'était pas encore arrivé à concevoir clairement l'idée d'une propriété ne se concrétisant pas en un objet matériel. Il devenait nécessaire, dans l'intérêt des artistes comme dans celui du public, de placer enfin le problème sur son véritable terrain, d'en déterminer la nature et d'en faire ressortir les diverses données juridiques et économiques. Sosthènes s'en rendit compte avec une remarquable lucidité; il comprit que la solution juste ne pouvait sortir que de la collaboration de toutes les compétences, et cette conviction l'amena à employer un procédé d'étude que l'on peut regarder comme l'un des premiers exemples de ce que l'on a, depuis, si souvent et si heureusement pratiqué sous le nom de commissions mixtes. Il confia l'élaboration du projet à une commission de trente-neuf membres choisis dans tous les ordres susceptibles de représenter les connaissances ou les intérêts mis en jeu.

Pour la composition de cette commission, dont il se réserva la présidence, afin de souligner l'importance qu'il attachait à ses travaux, il se posa ces deux règles : que devaient y être appelées toutes les catégories dont les lumières générales ou spéciales pouvaient éclairer la discussion ; que, pour le choix des personnes, seule devait entrer en ligne de compte la compétence, et nullement les opinions, ou les situations sociales. La commission comprit ainsi : quatre pairs de France et trois députés représentant le pouvoir législatif, quatre conseillers d'État ou maître des requêtes représentant la science juri-

dique, douze membres de quatre académies représentant les intérêts artistiques, quatre membres de la Société des auteurs dramatiques représentant les collectivités non officielles, deux délégués des libraires, le baron Taylor au nom des théâtres, et Talma représentant les artistes dramatiques.

La publication de cette liste provoqua, dans le monde de la Cour et dans celui de la politique, une surprise et une émotion assez vives. On s'étonna d'y voir figurer un libraire à côté d'un conseiller d'État, un comédien à côté d'un pair de France, et surtout, à côté du vicomte de la Rochefoucauld, des hommes politiquement aussi suspects que Royer-Collard et David. Mais Sosthènes ne s'en troubla pas ; à ses yeux la question planait au-dessus des considérations mondaines ou politiques ; c'était affaire de science et de compétence, non de parti ou de conviction. Il déclarait, en réponse à toutes ces objections : « La question de la propriété artistique appartient à toutes les opinions, et toutes doivent être appelées à la discuter. » On a pu dire avec raison « qu'il était impossible de pousser plus loin qu'il ne fut fait, dans cette grave circonstance, le respect du principe de la liberté de discussion » (1). Aussi, au cours des nombreuses séances de la commission, si les débats y furent souvent animés, il y régna toujours un esprit de sincérité, une dignité, une indépendance courtoise, un souci absolu et désintéressé de la justice qu'ont bien rarement présentés les assemblées parlementaires ; le volumineux recueil des procès verbaux constitue un monument que le comte de Ségur devait, en 1839, qualifier d'« œuvre admirable ». On ne sortira plus du cadre qui fut alors magistralement tracé, et, si les auteurs et leurs descendants en tirent aujourd'hui un profit légitime, il n'est que juste de leur rappeler à quelle heureuse initiative ils le doivent.

***

On comprend maintenant sans doute la manière dont Sosthènes entendait exercer ses hautes fonctions : méthode et sincérité dans toutes les matières administratives, bienveillance et largeur d'esprit dans tout ce qui touchait aux manifestations d'art. En même temps qu'il entretenait avec le

(1) Rapport de M. Jules Mareschal.

baron Taylor, pour le fonctionnement du Théâtre Français, les relations les plus cordialement suivies, il sauvait Harel et l'Odéon en créant pour ce théâtre une direction intéressée et en lui faisant allouer une subvention de 160 000 francs. En même temps qu'il s'occupait si activement de l'Opéra, il appelait de Naples, pour le Théâtre Italien, des chanteurs comme Rubini, Donzelli, Mme Sontag. En même temps qu'il prodiguait aux auteurs les encouragements sous toutes les formes, pensions, cadeaux, commandes, décorations, il s'intéressait avec une généreuse sollicitude au sort des artistes lyriques et dramatiques. On sait quel ostracisme pesait alors sur ceux-ci; applaudis sur la scène, ils étaient, dans la vie ordinaire, l'objet d'une réprobation générale; l'Église les repoussait, la société les dédaignait, à part quelques cas d'engouement particulier; ils constituaient, au sein de la nation, une sorte de caste proscrite qui n'avait droit de se produire qu'aux lumières. Sosthènes combattait de toutes ses forces ce qu'il considérait comme un préjugé injuste; il protestait par son attitude privée en les traitant lui-même avec la plus délicate courtoisie; il protestait par ses actes publics, en faisant siéger Talma dans une grande commission, à côté des plus hauts dignitaires de l'État, et en ordonnant que le Théâtre Français fît relâche le jour des obsèques du grand tragédien; il protestait dans ses rapports au Roi, en proclamant la nécessité « d'arracher toute une classe de la société française à la réprobation qui pèse sur elle (1) ». Profondément chrétien, il s'indignait de les voir indistinctement enveloppés dans une excommunication générale. « Il serait digne du cœur et de la conscience du Roi de tirer cette classe d'artistes de la position cruelle dans laquelle la laisse cette malédiction de l'Église. » Et il tentait, en ce sens, auprès des autorités ecclésiastiques, des démarches qui lui permettaient d'affirmer « qu'il était d'accord, sur ce point, avec plusieurs des membres les plus éclairés du clergé, qui le soutiennent et l'encouragent de tout le poids de leur caractère». Si les artistes dramatiques l'ont oublié, ou peut-être ignoré, il n'est pas moins intéressant de signaler, comme particulièrement significative, la sollicitude avec laquelle le directeur général des Beaux-Arts, chrétien fervent et royaliste convaincu,

(1) Rapports au Roi des 21 octobre 1826 et 23 mai 1827.

les a défendus contre les sévérités de l'Église et les dédains de la nation.

Au surplus, il n'avait point affaire à des ingrats. Si son administration n'apparaît pas aujourd'hui sous son véritable jour, cela tient à deux causes en apparence contradictoires. Tant qu'elle dura, elle eut contre elle à la fois les préjugés de la cour et de la haute société qu'effarouchaient son indépendance et sa très large impartialité, les privilèges injustifiés qu'abolissait la réforme des abus, et l'inertie administrative que secouaient rudement les mesures d'ordre et de contrôle. Comme il était impossible de critiquer l'esprit de ces multiples initiatives aussi bien que d'en nier l'efficacité, on fit contre elles une de ces petites guerres de railleries sournoises et d'insinuations perfides qui manquent bien rarement leur effet; on « calomnia beaucoup », comme le reconnaissait *l'Assemblée nationale* vingt ans plus tard. Après 1830, le caractère même et l'origine des attaques dont Sosthènes était l'objet sous la Restauration auraient dû lui faire rendre justice; mais il se vit alors englobé dans l'assaut général mené contre toute l'administration des Bourbons.

Les artistes contemporains avaient, eux, vu les choses d'une tout autre manière. Ils avaient hautement apprécié l'activité bienveillante avec laquelle il servait leurs intérêts, et surtout peut-être la délicatesse, la cordialité inusitée de son attitude à leur égard. Il avait pour maxime « qu'il ne suffit pas d'ambitionner la gloire d'être utile aux artistes si l'on ne devient leur ami ». « On ne les gagne pas avec de l'or, disait-il, mais avec des procédés de dignité, de convenance et d'empressement. » Il aurait pu ajouter : avec la plus scrupuleuse impartialité, car ce fut un des traits de son administration qui lui firent le plus d'ennemis et lui attirèrent le plus d'estime.

Les artistes le savaient bien. Toute une volumineuse correspondance subsiste pour démontrer l'élan qui les portait vers lui, élan fait de confiance chez les débutants, de gratitude chez les arrivés, de cordiale sympathie chez tous. Si Berlioz, inconnu, puis combattu avec violence, allait à lui d'instinct; si Halévy, à l'aurore de sa carrière, lui écrivait : « Les jeunes compositeurs n'ont d'espoir qu'en vous »; si Paul Delaroche lui déclarait : « Ce n'est qu'en faisant de nouveaux efforts que je tâcherai de mériter l'intérêt si bienveillant que vous me

portez ; mais j'ai besoin de vous remercier », Lamartine, au déclin de sa vie, répondait à l'une de ses lettres : « Je la garde comme un monument d'estime, et mes respectueux souvenirs ne la laisseront jamais sans reconnaissance », et Victor Hugo lui rendait, en 1841, ce témoignage : « M. de la Rochefoucauld est un de ces esprits élevés, nobles et rares, envers lesquels on est fier d'avoir contracté une dette et auxquels on est heureux de la payer, sans avoir jamais la prétention de l'acquitter. » Ses rapports avec les esprits les plus hauts et les talents les plus reconnus se teintaient d'une nuance de considération personnelle très accentuée ; Champollion le priait de venir visiter ses portefeuilles ; Chateaubriand voulait le comprendre, avec Ballanche, Sainte-Beuve, Quinet, l'abbé Gerbet, Ampère, au nombre des rares personnes auxquelles était réservée la faveur d'entendre la lecture de ses *Mémoires ;* Nodier tenait absolument à lui soumettre un de ses ouvrages : « Je vous supplie de vouloir bien l'entendre, vous seul, car ma timidité, que votre bonté rassure, s'effraie d'une lecture d'apparat. »

Quand on feuillette cette correspondance, on est frappé de la bonne grâce attentive et simple avec laquelle il s'attachait à répondre aux appels de tous, du plus humble au plus grand. Tous lui écrivaient librement, avec une sorte de familiarité déférente, les acteurs comme les auteurs, Mme Damoreau-Cinti et Mlle Sontag comme Paër et Spontini, Mlle Georges et Mlle Duchesnois comme Soumet, de Jouy et Mme de Girardin, et tous recevaient une réponse courtoise et obligeante. Aussi les rapports officiels se transformaient-ils en amitiés véritables qui survivaient au temps, aux événements et aux divergences d'opinion. Rossini déclarait hautement qu'il quitterait la France si Sosthènes résignait ses fonctions. Entre Sosthènes et Boïeldieu, il s'était établi des relations d'une simplicité si cordiale que le premier allait sans façons « demander la soupe » au second, et que, parlant entre eux du fils du compositeur, ils l'appelaient affectueusement « notre Adrien ». Lorsque, en 1833, l'ancien directeur des Beaux-Arts retrouva à Rome la famille d'Horace Vernet, alors directeur de la villa de Médicis, ce fut pour tous une grande joie : « je fus reçu comme chez moi », note Sosthènes dans ses *Mémoires.*

On pourrait multiplier les exemples de ces amitiés fidèles, mais il n'en est pas de plus significative que celle qui l'unit si

constamment à George Sand. Attiré vers « la femme aux qualités supérieures, bonne, sensible, accessible à toutes les vérités, que l'on doit aimer quand on l'a connue, parce que les erreurs qu'on pourrait reprocher à son esprit n'ont jamais approché de son cœur », Sosthènes se désolait de la voir si engagée dans une voie mauvaise, et ne lui épargnait pas les remontrances. George Sand lui écrivait de son côté : « Je vous permets de tout dire littérairement parlant; je vous autorise à m'accuser directement de folie, d'absurdité, de péché mortel même ; cela ne me contrarie pas pourvu que vous restiez dans mon amitié... A ce tribunal où Dieu seul tiendra la balance, nul n'aura raison que ceux qui s'y présenteront, comme moi, les mains vides et le cœur libre. Le grand justicier dira aux autres : « Vous êtes de braves gens et de grands fous », et vous aurez peut-être le ciel moyennant quelques coups d'étrivières. Quant à moi, qui n'aurai fait ni bien ni mal, on me donnera quelque petit recoin du paradis pour dormir *in sæcula sæculorum.* » Et surtout, elle cherchait à écarter ces nuages qui les assombrissaient tous deux : « Mon ami, vous êtes une digne créature. Votre lettre si affectueuse et si bonne m'a fait un plaisir extrême. Je vous remercie de l'amitié qui l'a dictée; puissé-je vous prouver que la mienne est vraie ! »

On ne peut se défendre de quelque étonnement quand, après avoir fait ces constatations, l'on se rappelle que les pamphlets, les mémoires, les histoires même ont voulu transformer Sosthènes en royaliste-ultra, partisan forcené de l'ancien régime, grand seigneur impénitent et suppôt fanatique de la Congrégation. Tout, au contraire, dans ses paroles, dans ses actes, dans les grandes lignes comme dans les détails de son administration, dénote un esprit pondéré, juste, nettement orienté vers le progrès, ennemi déclaré des castes et des catégories, et surtout passionnément français, ne recherchant dans les institutions et dans les hommes que ce qui pouvait contribuer à la grandeur et à la gloire du pays. Il restait ainsi fidèle à la ligne politique dont il avait tant de fois formulé le principe : « Ne pas revenir en arrière, mais marcher avec son époque en réalisant l'unité par la liberté. »

DOUDEAUVILLE.

LA FRANCE
DES CINQ PARTIES DU MONDE

III [1]

LA FRANCE NOIRE

I. — L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Entre la France africaine du nord (Algérie, Tunisie, Maroc) et la France noire du Niger, du Tchad et du Congo, le Sahara fut longtemps pour les Européens une barrière à peu près infranchissable. La rareté et la médiocrité des puits, la lenteur des caravanes, les rencontres fréquentes avec les pillards, rendaient la liaison par terre à la fois pénible et dangereuse. Aussi toute notre pénétration vers l'Afrique centrale s'est-elle poursuivie en partant des côtes de l'Atlantique, pour gagner peu à peu le sommet de la boucle du Niger et le Tchad. Les cartes de notre enfance se paraient d'une teinte rose dont nulle nomenclature ne venait rompre l'uniformité, plus flatteuse pour notre amour-propre que pour notre savoir.

Chose curieuse, ces cartes étaient beaucoup moins riches en renseignements que celles qui furent dressées au xve siècle par les cartographes juifs de Majorque, dont M. de la Roncière a donné dernièrement une édition somptueuse avec l'érudition la plus avertie.

Les itinéraires sahariens marqués sur les atlas de Cresques restèrent oubliés dans nos bibliothèques : et c'est sur une page

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1926 et 1er janvier 1927.

blanche que les géographes du XIXe siècle recommencèrent à écrire, voyage après voyage, les noms familiers jadis aux juifs majorquins.

Depuis quelques années la situation est bien changée : le Sahara est devenu un autodrome où roulent autochenilles et voitures à six roues. Voici même qu'apparaissent dans nos grandes revues illustrées les photographies d'hôtels genre touring-club à Timimoun, Beni-Abbés et autres lieux jadis peu fréquentés des touristes. Les derniers conquérants de l'Afrique sont l'automobile et le cinéma.

Grâce à ce merveilleux engin de pénétration, l'automobile, et au plus fidèle, au plus précis des narrateurs, le cinéma, la France a fait une conquête intellectuelle précieuse; elle a acquis d'une façon définitive, vivante, la notion de l'unité, de la continuité de la France africaine; elle a gagné le sentiment de sa grandeur.

Les enfants de nos écoles voient passer sur l'écran, à quelques minutes d'intervalle, Tamanrasset où reposent côte à côte, unis dans la mort comme dans l'amitié, les deux grands Sahariens, le Père de Foucauld et le général Laperrine, puis Bourem et le Niger, l'arbre sous lequel mourut le commandant Lamy, au soir de sa victoire sur Rabah, et les villes neuves que nous avons édifiées sur les rives de l'Oubanghi et du Congo. Partout flottent nos trois couleurs sur ces tombes, sur ces fleuves, sur ces villes blanches parmi les arbres d'un vert noir; une synthèse se fait dans l'esprit : celle d'un demi-siècle d'efforts modestes et tenaces, celle d'un immense continent aux multiples ressources. Ce sont quelques éléments de cette synthèse que nous voudrions analyser ici, heureux si de cette analyse se dégageait l'impression vivante d'une France nouvelle, toute proche de nous, toute chargée des promesses d'un radieux avenir.

***

Si les archives de Dieppe n'avaient pas été brûlées en 1694 par les bombes anglaises, nous pourrions peut-être affirmer que nos premières relations et même nos premiers établissements sur la côte occidentale d'Afrique remontent au XIVe siècle. Il est question dans quelques vieux auteurs d'une « *batterie de France* » établie à cette époque au comptoir de La Mine. Regret-

tons que les érudits nous interdisent d'accepter cette tradition qui répond si bien au « bastion de France » de la baie d'Alger, mais notons toutefois, — et maints textes exhumés des archives notariales du Havre, de Rouen et de Honfleur nous y autorisent, — qu'au XVIe siècle tous les bâtiments normands qui allaient au Brésil chercher des bois et des peaux, faisaient escale à la côte occidentale d'Afrique. Si bien qu'en 1594 le capitaine André Alvarez d'Almada pouvait écrire, à propos de Gorée, que « les Français s'y croient chez eux, tout comme s'ils étaient dans un des ports de leur patrie ».

Ces Normands adroits et hardis semblent avoir vécu en fort bonne intelligence avec les petits rois nègres des côtes; en 1620-1625, quelques Dieppois associés trafiquaient avec le chef de Rufisque; un peu plus tard ils eurent un comptoir à Saint-Louis, des agents européens dans l'intérieur, et ainsi la Compagnie des Indes occidentales, fondée par Colbert le 28 mai 1664, nous apparaît-elle comme l'héritière de traditions et d'expériences déjà plus que centenaires. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler les heurs et malheurs des Compagnies royales qui se succédèrent sur ces côtes; il convient seulement de saluer le nom de quelques grands Français qui exploitèrent le pays, devinèrent ses richesses, donnèrent à notre nation, auprès des indigènes, le prestige attaché à la justice et à la bonté; ce furent André Brüe, Pierre David, d'Elbée, et n'oublions pas ce charmant chevalier de Boufflers qui écrivait de son gouvernement du Sénégal des lettres si exquises à la comtesse de Sabran.

Mais l'action des grandes Compagnies à monopoles portait en elle son germe de mort : elles se proposaient avant tout la traite des noirs pour fournir à nos colonies antillaises la main d'œuvre qu'elles demandaient. Elles ne faisaient rien pour utiliser sur place, à créer des cultures, de la richesse et de la vie, ces robustes travailleurs qu'elles transportaient au delà de l'Océan. Les idées humanitaires de la fin du XVIIIe siècle, les guerres civiles de Saint-Domingue, nos luttes avec l'Angleterre, les décrets de la Révolution vinrent ruiner le commerce du « bois d'ébène » et nos établissements de la côte.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que les premières reconnaissances sérieuses du continent africain aient été inspirées par l'Association africaine de Londres : elles sont dues à Houghton

(1791) et Mungo Park (1795-1797 et 1805). Tous deux moururent à la tâche, mais le second avait pu nous laisser le récit de son premier voyage; il avait atteint le Niger aux environs de Ségou Sikoro : « large comme la Tamise à Westminster, il étincelait aux feux du soleil et coulait lentement vers l'Orient. » Mungo Park était passé à Ségou et arrivé tout près de Tombouctou ; la carte qu'il a publiée donne sur la vallée du Niger une somme de renseignements précieux, une base de départ fort importante pour ses successeurs. En 1805, il devait périr dans les rapides de Boussa sur son petit bateau appelé Dhioliba, nom que les indigènes donnent toujours au grand fleuve dont il fut le premier explorateur.

Ainsi s'ouvrait ce XIXe siècle où l'Afrique attira tant de vaillants, où tant de missionnaires et d'officiers jalonnèrent de leurs souffrances, et si souvent des petites croix de leurs tombes, les routes que suivent aujourd'hui les échanges commerciaux.

Certes, l'histoire de ces découvertes n'est pas toujours une légende dorée ; notre temps a connu des fièvres dont les pieux modèles de Jacques de Voragine ne furent même pas effleurés ; mais il n'en reste pas moins que le plus beau poème de l'énergie humaine a été écrit sur la carte d'Afrique par ces explorateurs. Si cette force d'âme s'est parfois accompagnée chez certains, comme Stanley « le briseur de rocs », d'une dureté qui nous choque, d'autres, comme Livingstone, Brazza, le Père de Foucauld, ont compris leur mission avec un tel esprit de charité qu'ils semblent avoir laissé, dans les ténèbres où ils s'étaient enfoncés, comme un lumineux sillage d'amour. Napoléon disait : « Le jour où Corneille ne serait plus aimé dans nos écoles, la France cesserait d'être une grande nation. » Plus belles que les stances du *Cid*, plus riches de leçons et d'exemples sont les vies de cette pléiade de Français qui ont fait, de leurs pauvres mains fiévreuses, la France noire, et il faut vraiment espérer qu'un jour viendra où ils auront la seule récompense dont ils aient peut-être rêvé, celle d'être cités en exemples à tous les petits Français des écoles de nos villes et de nos campagnes. Nos manuels scolaires, nos examens à tous les degrés d'enseignement sont muets sur l'histoire et la géographie des colonies françaises ; c'est un scandale que dénoncent sans se lasser mes collaborateurs de *la Dépêche*

coloniale. Nous finirons bien par le faire cesser. Pour mettre en valeur la France des cinq parties du monde, il nous faut l'aide directe ou indirecte de tous les Français : comment donneront-ils leurs fils, leurs capitaux, leurs votes, s'il ne savent pas ce qu'est cette France ni ce qu'elle vaut ?

Sur le fond, trop chargé de détails, de l'histoire africaine au XIXe siècle se détachent quelques hommes dont l'action résume une période d'efforts, et jalonne les progrès de notre occupation. Voici d'abord René Caillé, un petit paysan des Deux-Sèvres qui s'embarque à seize ans pour Saint-Louis, possédant soixante francs pour tout viatique. Au Sénégal, où il séjourne quelques années, il prend, comme il l'a écrit lui-même, « le vif sentiment du besoin urgent qui pressait notre commerce d'Afrique » de connaître l'intérieur du continent, pour y trouver des débouchés nouveaux. Seul et sans ressources, il adopte le parti de se faire passer d'abord pour un chrétien désireux de s'instruire dans la foi musulmane, puis pour un véritable musulman détenu prisonnier par les infidèles et désireux de rentrer dans sa patrie.

Il savait le danger de cette attitude ; comme plus tard le Père de Foucauld déguisé en juif marocain, il devra cacher soigneusement ses notes. « Je portais toujours dans mon sac un arrêt de mort, et combien de fois ce sac a dû être confié à des mains ennemies ! » Se joignant aux caravanes, allant le plus souvent pieds nus parmi les pierres et les épines, obligé parfois de soigner ses plaies pendant des semaines dans les cases des plus humbles esclaves, utilisant aussi des pirogues qui descendaient le Niger, René Caillé parvint à Tombouctou le 20 avril 1828, au soleil couchant. Voilà un centenaire qu'il conviendra de fêter dans peu de temps. La tradition désigne encore dans la capitale soudanaise la maison de Sidi Abdallahi où René Caillé séjourna, bien traité par son hôte, causant avec ses amis, visitant les mosquées, regardant de tous ses yeux la ville mystérieuse où il avait été le premier Français à pénétrer. Il aurait voulu recueillir plus de renseignements auprès des habitants ; malheureusement, écrit-il, « je ne possédais pas assez de moyens pour leur faire des présents ; aussi ne m'appelait-on que le *meskine* (1) ». Que de grandeur dans la simplicité de cette phrase !

(1) *Meskine :* pauvre.

Pieusement, avant de quitter la ville, René Caillé rechercha tous les renseignements qu'il put obtenir sur le seul Européen qui l'eût précédé, le major Laing, et qui avait été tué au sortir de Tombouctou par la tribu des Zaouat. Puis il prit lui-même la route du Sahara, passant sur le lieu de ce crime et obligé de se détourner pour pleurer... seul hommage qu'il pût rendre à la mémoire du grand voyageur. Par Taoudeni et ses mines de sel, le Tafileit, Fez et Meknez, René Caillé arriva exténué de fatigue et de fièvre à Rabat, où il eut la déception de ne pas trouver un consul de France. Le 6 septembre 1828 il entrait à Tanger, et après trois semaines de soins affectueux chez notre représentant, il pouvait quitter l'Afrique et revoir sa patrie.

Telle est l'extraordinaire odyssée de ce jeune homme (il avait à peine vingt-huit ans, à son retour, lorsque le Roi lui conféra la Légion d'honneur). Il fut conduit et soutenu par quelques-uns des sentiments qui animaient le *poverello* d'Assise que l'Italie vient de fêter : l'humilité, le goût de la pauvreté, la longue patience et surtout une foi inébranlable supérieure à toutes les épreuves. D'un coup d'aile, le premier explorateur Français de l'Afrique occidentale s'élevait à ces sommets de la vie morale où ne peuvent atteindre que les âmes d'élite, et ce sont de telles âmes qui sont l'honneur d'une nation.

Si riche de renseignements précis et exacts que fût la relation de voyage de René Caillé, bien des années devaient passer encore avant qu'il devînt possible de les utiliser. Malgré quelques efforts sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, nos établissements africains ne formaient alors qu'un fantôme de colonie. Nous étions même obligés de payer aux roitelets indigènes, pour avoir le droit de commercer à dates fixes sur leurs territoires, des redevances ou « coutumes » qui flattaient leur orgueil et entachaient notre pavillon d'une sorte de vassalité.

A la demande des commerçants de Saint-Louis et de Bordeaux, fut envoyé au Sénégal un jeune officier, le capitaine du génie Faidherbe qui avait montré dans plusieurs campagnes en Algérie un tempérament de chef. Voici un autre type de Français, possédant tout ce que la culture scientifique, — il était polytechnicien, — peut donner de méthode dans le travail,

de précision dans l'esprit. A côté de cette haute culture, et pourrait-on dire malgré elle, — car elle étouffe chez certains le sens des réalités et le don de comprendre les hommes, — Faidherbe avait une grande chaleur de cœur, un jugement sûr et fin. Il arrive plein de bienveillance pour ces noirs « envers qui, écrit-il, les peuples civilisés ont été bien coupables ». C'est pour eux autant que pour nous qu'il veut briser les tyrannies locales, et celles plus redoutables encore de la misère et de l'ignorance. Il déclare la guerre à l'ivrognerie, à l'esclavage. Fier de faire respecter le drapeau français, il abolit les « coutumes », mais n'exige jamais plus qu'il ne peut obtenir, paye ce qu'il pourrait prendre sans l'acheter, — comme le terrain du fort de Bakel. Aussi prudent qu'audacieux et brave, il avance lentement vers l'est, ne fondant un poste plus avant dans le continent que pour couvrir ceux qui sont déjà édifiés (Médine, en 1855, pour couvrir Bakel). Les incursions d'El Hadj Omar lui en fournissent l'occasion. Il le fait au moindre prix, avec un millier de soldats blancs à peine, mais en créant les premiers bataillons de tirailleurs, les premiers pelotons de spahis, en utilisant au maximum la mobilité d'allure, — grâce aux chaloupes à vapeur sur le Sénégal, — la supériorité d'armement de ses troupes. Dans les premières années de son gouvernement, il est hostile aux liaisons transsahariennes presque impossibles de son temps. Plus tard, quand nous serons sur le Niger, quand l'occupation de Tombouctou sera prochaine, il conseillera au contraire de toute sa haute autorité de nous installer à In Salah.

Officier du génie, il sait toute l'importance des routes; aussi conçoit-il notre action en Afrique comme devant tendre d'abord à assurer une ligne de communications solide entre le Sénégal et le Niger. Il choisit la voie la plus directe, celle que suivra un jour le rail; il estime que l'exutoire de toutes les richesses de la vallée du Niger doit être la vallée du Sénégal, et que, contrairement à la loi générale de tous les fleuves, il y a intérêt à diriger le trafic en sens inverse du courant, à ne pas le laisser s'écouler vers l'embouchure. Tout ce système se construit peu à peu, sans idées préconçues, après de multiples études géographiques, économiques, ethnographiques, historiques; il se fonde sur les rapports des missions envoyées en tout sens par le gouverneur, — entre autres la mission du lieutenant de

vaisseau Mage sur le Niger. On ne saurait mieux utiliser les méthodes scientifiques pour organiser un pays neuf.

A ces courants nouveaux il faut une tête de ligne; après avoir transformé Saint-Louis, il fonde Dakar en 1863, Dakar dont il a deviné l'avenir et qui est dès maintenant un des grands ports de l'Atlantique. Mais tout ce magnifique effort dans le domaine matériel risquerait d'être vain si notre autorité morale, notre prestige ne s'édifiaient en même temps sur des fondements assurés. Il met au point, un des premiers, ces méthodes d'administration où la fermeté se fonde sur une justice absolue, sur une bienveillance inlassable. « Convaincu, comme il l'a écrit lui-même, de la nécessité de *former quelques indigènes d'élite* pour nous aider dans notre œuvre de civilisation et d'assurer, en même temps, le recrutement des interprètes pour les diverses langues du pays », il fonda en 1856 l'école des otages, pour les fils de chefs, cette école d'où sortiront tant de collaborateurs précieux pour ses successeurs. Tous les dimanches il se faisait présenter ses petits protégés, suivant leurs progrès, formant peu à peu leur âme. A côté de l'élite, il pensait aux pauvres gens, aux meskines, aux plus malheureux d'entre les malheureux, à ces esclaves qu'avaient razziés les bandes des Toucouleurs, et il fondait pour eux ces *villages de liberté*, où ils accoururent en foule, à travers la savane et la forêt.

Tels sont les principaux traits de cette grande pensée et de ce grand cœur. Faidherbe, c'est le fondateur de notre méthode coloniale, celle que suivront si brillamment, après lui, les Brière de Lisle, les Borgnis Desbordes, les Archinard, les Trentinian, les Lyautey, celle qui nous vaudra, sous la troisième République, de reconstituer une plus grande France, capable de devenir un jour, par son unité morale dans la diversité infinie de ses richesses, la première nation du monde. A beaucoup d'égards, Faidherbe est une « préfigure » de Galliéni, comme si le Destin se plaisait à modeler successivement, en les améliorant chaque fois, plusieurs exemplaires d'un certain type d'âme. Une même destinée était réservée à ces deux grands chefs : après avoir si bien servi la France au delà des mers, ils devaient un jour l'un et l'autre mettre au service de la patrie envahie les dons de clairvoyance, de décision, qu'ils avaient si longuement exercés : le vainqueur de Pont-Noyelles et de Bapaume

annonce le vainqueur de la Marne; le premier ne put sauver que l'honneur; il était réservé au second de sauver Paris et la France.

A peine remise de sa défaite, la France reprit, à partir de 1878, sa mission de civilisation et de progrès; la frontière est de notre colonie, celle qui garantissait les captifs délivrés, le travail dans la paix et la justice, était toujours battue par les vagues de razzieurs et de pillards que fanatisaient les *almamys*. Après El Hadj Omar, ce fut Mahmadou Lamine; après Mahmadou, Ahmadou Sheikou et Samory; après Samory, Rabah, et toujours il nous fallut aller davantage vers l'est, nous enfoncer au cœur de ce continent noir. Les principales étapes furent Bafoulabé occupé en 1879 par Brière de Lisle, Kita (27 février 1881), Bamako (1er février 1883) par Borgnis Desbordes.

Cette clef de voûte entre le Sénégal et le Niger solidement tenue, notre action devait s'orienter dans deux directions différentes, la vallée du Niger et les territoires compris au Nord dans l'angle qu'elle forme avec celle du Sénégal, et d'autre part la région comprise au sud et au sud-est de Bamako.

Dans la première direction, nous avons occupé successivement Ségou en 1890, Nioro en 1891, Dienné, Mopti et Bandiagara en 1893, Tombouctou le 6 janvier 1894. En 1896, le lieutenant de vaisseau Hourst partait de Kabara près de cette ville et descendait le Niger jusqu'à son embouchure.

Dans le second secteur, il nous fallut lutter contre Samory, dont le colonel Péroz a, dans ses ouvrages, raconté d'une façon si pittoresque la vie, les méthodes de gouvernement et les atrocités. Les opérations contre lui, où s'illustrèrent des chefs comme Combe, Humbert, Caudrelier, Gouraud, se terminèrent par la capture du sinistre souverain le 29 septembre 1898, à la lisière de la grande forêt équatoriale. A cette date, nous occupions à l'est Sikasso, dont nous nous étions emparés le 1er mai après un violent combat.

Restait le pays compris dans la boucle du Niger; exploré entre 1887 et 1891, par Binger et Monteil, qui avaient fait accepter notre protectorat par la plupart des chefs locaux, il fut soumis et pacifié, de 1895 à 1897, par de nombreuses colonnes commandées par les lieutenants Voulet et Chanoine, le capitaine Destenave, le commandant Caudrelier, et tant d'autres vaillants

officiers dont certains comme le capitaine Braulot trouvèrent une mort glorieuse au cours de ces opérations.

L'influence française s'est donc en grande partie irradiée, diffusée dans la vallée et la boucle du Niger, en partant de la place d'armes constituée par Brière de Lisle et Galliéni entre Kita et Bamako. Mais si, à part les enclaves étrangères, l'Afrique occidentale forme aujourd'hui un tout homogène, nous devons aussi une large part de ce résultat aux explorateurs et aux officiers qui, partant des côtes, Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey, remontèrent les rivières du sud et traversèrent la grande forêt équatoriale; Binger, Marchand, d'Ollonne, Bretonnet, l'administrateur Clozel, Dodds et bien d'autres, ont écrit de glorieuses pages dans la glorieuse histoire de cette conquête, le plus beau livre sans doute que pourrait composer un historien au cœur français.

Grâce à tous ces efforts, l'Afrique occidentale devenait, le 15 juin 1895, le siège d'un gouvernement général dont de grands administrateurs, tel M. Roume, devaient plus tard perfectionner le statut en l'établissant sur des bases logiques et harmonieuses; mais cette colonie nouvelle n'avait pu être acquise et organisée sans bien des difficultés intérieures et extérieures. Le Parlement français montra toujours une extrême répugnance à accepter les vues de quelques hommes d'État courageux et avertis qui voulaient diriger vers ces terres neuves toutes les énergies, toutes les puissances de notre race. Rien ne sert de rappeler des souvenirs pénibles, sinon pour engager les parlementaires actuels à méditer, devant les résultats obtenus, ce que furent en matière coloniale l'incompréhension, l'ignorance surtout de leurs prédécesseurs. Pour soutenir l'œuvre grandiose dont nous venons de rappeler les principales étapes, il n'y eut jamais qu'un seul vote pris à la presque unanimité de la Chambre, celui qui autorisa la seconde expédition du Dahomey.

Et combien cette ignorance nous fut-elle préjudiciable, lorsque, à certains moments de cette épopée, il nous fallut entrer en discussion, presque en conflit, avec des puissances étrangères! Devant une Angleterre qui armait Samory contre nos soldats et soutenait les bravades, les mensonges, les coups de force d'une *Royal Niger Company* (rappelez-vous la mission héroïque et douloureuse du lieutenant de vaisseau Mizon sur

la Benoué), notre Parlement demeurait, malgré les énergiques interventions de quelques députés clairvoyants, comme Eugène Étienne et François Deloncle, d'une atonie navrante. Une convention du 5 août 1890 avait réglé les zones d'influence respectives de l'Angleterre et de la France sur la rive gauche du Niger par une ligne partant de Say sur le fleuve et aboutissant à Barroua sur le Tchad. Par l'interprétation abusive qu'elle fit de cette convention, — en voulant étendre ses dispositions à la rive gauche, — par la menace d'une intervention allemande qu'elle suscita contre nous (14 août 1893), l'Angleterre nous mit dans la nécessité d'accepter, le 14 juin 1898, une convention par laquelle tout le cours inférieur du fleuve depuis Ilo jusqu'à son embouchure était réservé à l'Angleterre. Tel fut l'aboutissement de la politique suivie par la Grande-Bretagne entre les années 1885 et 1898 ; cette politique se fonda en grande partie, depuis le Congrès de Berlin de 1885, sur l'étrange théorie des « sphères d'influence » délimitées arbitrairement d'après les zones côtières occupées, et non d'après les travaux réels accomplis dans l'hinterland par les colonisateurs ou les explorateurs des diverses nations. L'œuvre des nôtres, soit sur la rive droite du fleuve, soit sur la rive gauche dans le Sokoto et le Bornou, — entre autres la mission Monteil, — avait été infiniment plus importante que celle des Anglais. Il n'en fallut pas moins céder ; le rapporteur de cette convention à la Chambre, le prince d'Arenberg, le conseilla non sans regrets, mais en nous engageant à mettre en valeur les immenses territoires nouveaux qui s'ouvraient à notre activité.

* * *

Quelles sont donc les principales richesses de cette colonie? D'abord les produits oléagineux. Dans les statistiques globales de 1925 (sujettes peut-être encore à quelques modifications) l'ensemble de ces produits représente plus de 550 000 tonnes, soit 82 pour 100 du total des exportations ; les seules sorties d'arachides s'élèvent à 67 pour 100 de ce total. L'arachide apparaît ainsi comme la principale richesse de l'Afrique occidentale française ; sa culture s'est développée au Sénégal à mesure que progressait la voie ferrée : aujourd'hui, à la saison de la « traite », de véritables montagnes d'arachides s'élèvent

sur les quais de Rufisque et de Kaolak. Le monde moderne est un consommateur insatiable de matières grasses ; il en faut des quantités sans cesse croissantes pour l'alimentation des hommes, pour l'élevage du bétail, pour la savonnerie, pour le graissage des machines, pour la fabrication des explosifs. Les expéditions de cette année ont dépassé de 140 000 tonnes environ celles de 1924 et leur valeur a été au delà de 500 millions de francs ; elles peuvent être encore considérablement accrues, si nous voulons développer en A.O.F. les méthodes de culture dont nous parlerons tout à l'heure d'une façon plus générale.

Parmi ces oléagineux, un effort urgent s'impose en faveur du développement des plantations de palmiers à huile : en 1925, l'Afrique occidentale française a exporté 26 000 tonnes environ d'huiles de palme et 73 000 tonnes d'amandes de palme. Or il y a lieu de craindre que les plantations de Sumatra ne viennent un jour prochain bouleverser les conditions du marché mondial de cette précieuse denrée. La superficie des plantations hollandaises en rendement dépassait 5 000 hectares en 1925 ; leur production a atteint environ 8 000 tonnes d'huile. Cette production, suivant des estimations sérieuses, dépassera 10 000 tonnes en 1926, 20 000 tonnes en 1929, 70 000 tonnes en 1934. Si nous n'y prenons pas garde, les Hollandais parviendront, d'ici dix ans, à exercer sur le marché des huiles de palme l'influence qu'ils ont prise sur celui du caoutchouc. Pour éviter ce péril, il faut que nous sortions en Afrique occidentale des stériles discussions entre agronomes sur les mérites comparés des variétés diverses de palmiers à huile. Il convient de suivre l'exemple de nos amis belges au Congo, qui ont constitué des sociétés puissantes pour développer cette culture, et obtenu en peu de temps des résultats remarquables. Au bout de cinq ans, un hectare planté en œléis peut donner 300 kilos d'huile, et deux tonnes au bout de huit ans. Les années de retard pour la mise en marche des grandes cultures industrielles ne se rattrapent jamais qu'au prix de lourds sacrifices pour l'ensemble de la nation.

En dehors des matières grasses, les principaux produits d'exportation de l'Afrique occidentale sont les bois d'ébénisterie, la gomme, le cacao, les peaux, le coton, le caoutchouc sylvestre, la laine, l'or, la cire et les fruits. Si nous laissons de

côté les produits de cueillette, dont la récolte ne peut être estimée d'après aucune prévision régulière, il convient d'insister sur la nécessité d'améliorer les méthodes d'élevage des indigènes. En pays neuf ou arriéré, le vétérinaire est aussi utile que le médecin. Certaines années récentes, la peste bovine a détruit en A.O.F. la moitié du cheptel local, des millions de têtes. Les Peuhls sont peut-être les meilleurs bergers du monde, mais leur art est impuissant contre de semblables calamités. Si les efforts remarquables du consortium Roubaix-Tourcoing sont couronnés de succès, l'Afrique occidentale française peut devenir un de nos premiers fournisseurs de laine.

Pour les bois et les fruits, comme pour certaines cultures qui pourraient être développées avec succès en Afrique occidentale française (spécialement le coton, le riz, le maïs, les plantes à parfum), il est absolument indispensable de faire un grand effort pour éduquer les indigènes et donner à l'agriculture de ce vaste pays l'outillage qui lui fait défaut. La plupart des cultivateurs ne sont pas encore à l'âge de la charrue : voilà la vérité qu'il ne faut cesser de répéter, la lacune qu'il faut combler un peu chaque jour. Dans certaines colonies du groupe, comme la Guinée, un gros effort a été entrepris par des gouverneurs hautement conscients de leur devoir : démonstrations pratiques, fermes modèles, concours agricoles, prêts d'instruments aratoires, tous les moyens sont mis en œuvre pour augmenter le rendement de la terre par de bonnes « façons ». Mais cet outillage industriel doit s'étendre encore aux chantiers d'abattage et de transport de bois, aux cultures de fruits comme les bananes et les ananas qui ne peuvent se conserver sans frigorifiques.

Et que dire du coton, cette matière première dont la France a acheté l'an passé pour plus de quatre milliards de francs à l'Amérique ! Pour installer une plantation de coton, il faut un outillage considérable, charrues polysocs puissantes pour dessoucher et ameublir le sol, stations de pompage et d'égrenage, presses pour la mise en balles, camions ou chalands pour le transport, vastes hangars bien à l'abri de la pluie et de l'humidité. Tout cela représente une première mise de capitaux et des fonds de roulement considérables. Pour nous procurer vite les quantités massives de coton qui sont indispensables à nos usines, il est indispensable de multiplier, avant l'achève-

ment des grands travaux d'irrigation du Niger, les centres de culture industrielle du coton, — analogues à celui de Diré qui est un véritable modèle.

Or, à part quelques rares exceptions, — mais celles-ci toutes à notre honneur, — les entreprises établies en Afrique occidentale française ont été jusqu'ici des entreprises commerciales plutôt que des entreprises conduites industriellement, permettant d'obtenir des rendements véritablement sensibles dans l'amélioration de notre balance commerciale. La plupart des maisons françaises établies en A. O. F. se bornent à faire du *troc*, à échanger les produits manufacturés de la métropole contre les produits agricoles du pays, — opérations curieuses d'ailleurs, qui se font parfois, non sans quelque mystère, à l'ombre des magasins, des escales, où il y a toujours une armoire pleine de bracelets d'argent et d'or, gages sur lesquels les clients de la maison ont obtenu quelques avances en attendant la récolte.

Ce n'est pas avec de tels procédés que l'on verra jamais en Afrique occidentale, les rendements obtenus en Indo-Chine. Il faut souhaiter à ce groupe de colonies africaines l'emploi des méthodes qui ont si bien réussi là-bas ; il faut désirer que l'épargne française n'hésite pas à suivre sur ce nouveau terrain les guides sûrs dont elle aura éprouvé la valeur.

Mais tous ces efforts privés à susciter et à poursuivre seraient vains, si l'administration ne faisait elle aussi son devoir. Son devoir, c'est d'abord de sauver la race indigène de la maladie et de la mort, de lutter contre une effroyable mortalité infantile, d'apprendre aux indigènes à se nourrir, à se vêtir, en encourageant les cultures vivrières. Ce sera l'honneur de M. le gouverneur général Carde d'avoir affirmé cette nécessité avec une volonté, une chaleur, où l'on retrouve l'écho généreux des grandes voix que nous avons citées, celles de Faidherbe et de Gallieni. Un noir travaille fort bien quand il est convenablement nourri, quand il a une case saine, quand il ne contracte pas, durant les nuits froides, les pneumonies et la tuberculose sous de misérables haillons de coton.

Ensuite, « le devoir du prince » est de développer l'outillage d'intérêt public, ports, routes, chemins de fer. En dehors de Dakar et de Douala au Cameroun, il n'est pas de bonne rade sur la côte occidentale d'Afrique ; partout la barre forme

et écrase ses rouleaux à quelque distance du rivage; les wharfs des villes côtières de la Guinée et de la côte d'Ivoire doivent être entretenus, améliorés, dotés des instruments de levage sans lesquels le chargement et le déchargement des marchandises font perdre un temps infini et, en matière d'armement maritime, le temps vaut cher. Les ports de Dakar et de Douala doivent être équipés d'une façon digne d'eux, les transports maritimes améliorés, le cabotage encouragé.

Un gros effort a été fait pour les chemins de fer, mais il est loin d'être achevé : le rail n'arrive pas encore (3000 kilomètres) au centre de la boucle du Niger, dans ce pays Mossi qui, par la densité relative de sa population, peut fournir aux autres colonies du groupe une main d'œuvre précieuse et développer avec elles des échanges commerciaux importants. D'ailleurs le tout n'est pas de construire un chemin de fer : on l'a bien vu avec le Thyes-Kayes; il est aussi important de bien l'exploiter, de lui faire donner le maximum de rendement. Nous nous sommes laissé dire qu'il y avait encore des progrès à réaliser dans ce sens.

Le réseau routier dépasse aujourd'hui 5400 kilomètres; il supporte une circulation automobile intense et nous pourrions citer tel fonctionnaire colonial qui parvint à se rendre en cinq jours de Niamey à Dakar.

Mais il reste beaucoup à faire encore au point de vue des travaux publics : dans ce pays qui n'a pas de charbon, il y a un grand parti à tirer des forces hydrauliques; les rapides des grands fleuves Sénégal, Niger, de certains de leurs affluents, des rivières du sud, peuvent, après avoir été un terrible obstacle à notre pénétration, à l'écoulement des marchandises, devenir une intarissable source de richesses. Et toujours nous en revenons à ce leitmotiv : un programme, un ordre d'urgence où viendront s'inscrire non seulement les grandes entreprises dirigées par l'administration, mais encore les initiatives privées, soutenues par les capitaux métropolitains. A la base de toute grande œuvre nous trouvons toujours la coordination harmonieuse des efforts; ensuite, il ne s'agit plus que de persévérance. Si l'ordre est une idée latine et une vertu assez courante chez les Français, la ténacité n'est pas une de nos forces; en matière coloniale, il ne s'agit plus de velléités décousues, mais d'une longue et active patience. L'avenir de l'Afrique

occidentale française dépendra de la rapidité avec laquelle nous nous soumettrons à cette discipline.

*
* *

Tels sont, d'une façon bien rapide, le passé et l'état présent de la France africaine de l'ouest. Nous avons vu à travers quelles difficultés, en un demi-siècle à peine, de grands ouvriers l'ont forgée. Si elle n'est pas un tout homogène, si elle contient plusieurs vastes territoires étrangers qui sont pour elle une cause de faiblesse (soit au point de vue douanier sur des frontières intérieures où la contrebande est difficile à empêcher, soit au point de vue de la main d'œuvre, car le noir est souvent nomade et il va volontiers louer son travail loin de sa petite patrie), l'acte de 1898, en assurant la liaison de nos diverses colonies côtières et intérieures, lui a donné cependant une unité suffisante où s'harmonise heureusement la variété de ces colonies.

Il semble que l'âpreté de la rivalité anglaise se soit bien atténuée depuis la guerre. Nous aurons d'ailleurs en 1928 l'occasion de reviser, il faut l'espérer, dans un esprit amical, la convention de 1898, conclue seulement pour 30 ans, et de faire disparaître, s'il y a lieu, les dernières causes de froissement.

Un seul danger persiste à l'horizon, au point de vue international : ce sont les manœuvres des Allemands auprès de la Société des nations pour abolir l'article 119 du traité de Versailles qui les a privés de leurs droits souverains sur leurs anciennes colonies. Déjà, en ce qui nous concerne, l'accord commercial franco-allemand du 5 août dernier, entré en vigueur le 20 août, a détruit en fait l'article 122 du traité de Versailles qui autorisait les détenteurs actuels des anciennes colonies allemandes à ne pas y tolérer d'entreprises ni de planteurs germaniques. En vertu de cet accord, les autorités françaises ont promis « d'examiner avec bienveillance les demandes qui leur seront adressées par les nationaux allemands aux fins d'admission sur le territoire des colonies françaises ou des territoires sous mandat français ». C'est la porte ouverte pour le retour au Togo et au Cameroun de ces indésirables voisins, de ces incorrigibles fauteurs de troubles et de haine, dont la

plus terrible expérience ne semble pas avoir fait connaître encore la vraie nature à certains de nos dirigeants.

Tel est le seul danger qui nous paraisse menacer aujourd'hui l'avenir de l'Afrique occidentale française. Le loyalisme de ses habitants est hors de cause, nous savons avec quelle fierté, avec quelle bravoure, ils aiment servir sous nos couleurs. L'histoire de la pacification ou de l'unification de l'Afrique occidentale est en grande partie leur œuvre ; nous n'oublierons jamais la part qu'ils ont prise à toutes nos batailles de la grande guerre. Nous leur devons trop pour ne pas leur donner beaucoup de notre intelligence, de nos capitaux, de notre cœur. Toute notre merveilleuse épopée africaine depuis Faidherbe est animée de cette chaude sympathie, de cette confiance mutuelle qui nous a unis à eux indissolublement. Dans l'effort de mise en valeur qui nous reste à parfaire, nous ne perdrons jamais de vue qu'au-dessus de tous les succès économiques, il est une œuvre plus grande à accomplir : élever nos frères noirs à plus de bien-être et à plus de dignité humaine. Et ainsi sera exaucé le souhait qui monte encore d'un passé de luttes horribles, de meurtre et de pillages, aux lèvres de tous les noirs lorsqu'ils se saluent, et les innombrables tombes des nôtres dispersées dans la brousse garderont sur cette terre africaine « *la paix, la paix seulement* ».

OCTAVE HOMBERG.

(*A suivre.*)

IN MEMORIAM

FRANÇOIS BULOZ

Le 12 janvier 1877, François Buloz, fondateur de la *Revue*, s'éteignait chez lui, 17, rue Bonaparte, dans la soixante-quatorzième année de son âge.

En relisant ces jours-ci, à l'occasion de ce cinquantenaire, le discours et les articles que la mort fit fleurir autour de sa tombe, nous étions frappés de voir combien il est difficile aux contemporains de laisser un portrait ressemblant de l'ami disparu. La majesté de la mort, la sensibilité de ceux qui pleurent retiennent; on n'ose citer un trait, relever un détail, rappeler un mot, qui donneraient au personnage son relief et sa vie. L'esquisse, au lieu d'être vigoureuse, apparait officielle, blafarde, semblable à d'autres images de convention, déjà vues.

Est-il donc vrai que le temps soit bienfaisant à la mémoire des hommes? Faut-il attendre l'apaisement et le silence pour s'approcher d'une grande mémoire? Celui qui s'enfonce dans le passé dégagé de tout lien, nous devient-il alors plus accessible, et pouvons-nous l'approcher sans émoi, l'étudier sans embarras? Oui, sa vie, considérée ainsi de loin, nous appartient sans doute plus clairement. C'est un paysage vu du haut de la colline, et dont la beauté ou l'horreur nous frappe plus vivement que si nous en parcourions les sentiers.

Rien d'officiel dans la figure de François Buloz. Rude homme, qui n'eut qu'une ambition, celle de la réussite de sa *Revue*. Il ne fut ni homme de lettres ni journaliste, et il ne

s'occupa de l'Académie française que pour y faire entrer ses rédacteurs. En dehors de la préface de ses tables et d'une étude sur la Confédération helvétique, nous ne connaissons de lui qu'un article : *Scènes de la vie romaine, le château Saint-Ange*, encore dut-il le rédiger dans une heure d'embarras pour corser son sommaire trop indigent.

Ni sa direction de la Comédie-Française, ni ses velléités politiques en 1849, ne le détachèrent du chemin qu'il s'était tracé. D'ailleurs, ces deux entreprises devaient, dans son esprit, servir encore à la grandeur de la *Revue* : en 1839, il espéra lui amener des auteurs nouveaux, dix ans plus tard, élargir son action politique.

Après le buste officiel du cimetière, d'autres effigies apparurent qui prétendirent se rapprocher de la vérité; puis une légende se forma. On parla d'un paysan à peine dégrossi venu en sabots à Paris poussé par l'ambition. Malgré son obscurité, il fonda la première Revue littéraire de son temps; malgré son ignorance, il tint en respect, sous sa terrible férule, les collaborateurs les plus renommés. Son sens des lettres devint de l'instinct, sa critique de la divination, sa prodigieuse réussite de la chance. Personne ne s'avisa de remarquer que cet homme fut un scrupuleux étudiant, excellent latiniste qui prépara l'École normale et disait à Mérimée : « *Aucun de vous ne sait la grammaire!* » Personne ne dit que cet homme chanceux travailla seize heures par jour dans le dénuement et la pauvreté. Il est plus piquant d'expliquer d'un coup le succès durement gagné par la chance : nous avouons n'y pas croire. Le hasard, c'est autre chose; mais il faut savoir en profiter : il y a toujours dans la vie d'un homme un moment où il lui est donné de faire le geste irrémédiable qui le perdra à jamais, ou l'élèvera à la fortune.

De ce François Buloz, représenté comme un lourd paysan insensible, sa fille disait : « *Il était toujours sous pression, il usa son cœur et sa vie dans les batailles quotidiennes.* » Il les livra, ces batailles, pour fonder son œuvre ou pour la défendre. On n'a pas de portraits de lui à l'époque de sa maturité permettant de vérifier ces dires, car il détesta de perdre son temps devant un peintre, et le beau buste de Guillaume, nous le savons, fut fait en cachette pendant son agonie. Un seul document existe, c'est une esquisse, qui a dû être peinte d'après un

daguerréotype; le modèle avait alors quarante ans : c'est un vieillard.

Défenseur irascible de son indépendance, François Buloz ne lutta pas seulement avec l'Empire, il lui arriva souvent d'être menacé par le gouvernement de Juillet pour avoir publié des articles blâmant l'inertie du Roi, sa politique étrangère trop faible. Sous l'Empire, autre chanson. Les princes exilés envoyaient leurs manuscrits à François Buloz : il les imprimait à grand peine. Ces manuscrits, que la police impériale ne put jamais saisir, malgré tous les soins qu'elle y apporta, Mme F. Buloz les confiait à une de ses vieilles amies, Mme Puissan; celle-ci était chargée de les cacher sous son matelas. Qui donc aurait l'idée d'aller les chercher là?

Au milieu de ces alertes, le fondateur tremblait pour la vie de son recueil. La nuit, énervé, anxieux, il guettait la sonnette de la maison et le moindre bruit qui montait de la rue silencieuse. Entendait-il marcher? C'était, pensait-il, la perquisition qu'il craignait, la *Revue* suspendue, exécutée peut-être? Alors, sans se soucier de l'heure, il faisait irruption dans le petit appartement de sa femme, et réveillait tout le monde par ses lamentations et ses imprécations. A ces moments-là, Duvergier de Hauranne, Thiers, Guizot, M. Trognon (1), les princes, l'Empereur, tous devenaient les artisans de sa ruine. « Ah! vous êtes heureux, vous autres, disait-il aux siens : *vous dormez!* Demain, cette nuit, peut-être, qui sait? nous serons sur la route, sans foyer, sans pain ; et les presses! *où seront les presses?* A Bruxelles! et nous, au diable! — Cela suffit, répondait Christine Blaze, avec son gentil optimisme de Provençale, nous verrons bien ; pour l'instant, laisse dormir tes enfants! » Et elle le poussait dehors, malgré tout, calmé.

Aux néfastes soucis de sa gérance, d'autres, plus abondants encore, lui vinrent des rédacteurs irréguliers, infidèles, de mauvaise foi. Ah! les mensonges de Dumas qui servait deux fois le même plat avec une sauce différente, les inégalités de Forcade, les éclipses de Gustave Planche, les intrigues de Sand, les dettes de Musset, les oublis de Balzac, les infidélités de Sandeau! Toujours sollicité, en outre, par ses rédacteurs dans la gêne, qui l'accusaient de ladrerie, alors que chez lui la

(1) Précepteur des Princes d'Orléans, qui signait quelquefois leurs articles.

caisse était vide, par quel prodige cet homme parvint-il à envoyer Henri Murger deux mois à la campagne, à aider V. de Mars pendant sa longue maladie, à faire soigner Forcade à ses frais, nipper Planche, payer les loyers des veuves et octroyer des pensions aux marmots ? C'est pour nous un véritable problème... Il est vrai de rappeler que lorsque sa femme lui réclamait un tapis pour recouvrir le carreau de l'appartement, il se récriait, et la remettait à une autre fois.

Parmi les irréguliers, Philarète Chasles, plein de talent et savoureux, il faut le reconnaître, (poursuivi plus tard pour diffamation par François Buloz), fut un des plus terribles rédacteurs. Son inexactitude et sa légèreté faisaient damner le directeur de la *Revue*. Chasles « mettait son imagination à la place des faits », on « n'avait avec lui aucune sûreté ». Enfin ce fut un parfait romantique. « Faut-il donc que je lise avant vous les romans étrangers dont vous devez rendre compte? » lui écrit François Buloz furieux, car Chasles a publié un article sur *Ellen Middleton* de lady Georgina Fullerton. N'a-t-il pas fait (par inadvertance) d'Ellen Middleton la fille de son oncle? Quelle bévue! « Votre article fait crier... j'ai reçu à ce propos la visite d'une dame du monde, elle m'a signalé d'autres erreurs... elle affirmait que vous n'aviez pas lu le livre... tout cela me confond et me tue... » C'est le directeur de la *Revue* qui se lamente : il ajoute ceci, craignant sans doute que Philarète Chasles ne soit insensible à cette catastrophe : « Vous ne voyez donc pas que vous vous suicidez ! »

Une autre fois Philarète a commis encore une étourderie concernant les poètes allemands. François Buloz la lui reproche. « Comment! vous qui avez la prétention de connaître l'Allemagne, vous ne savez même pas qu'il y a un poète allemand du nom de *Théodore Kœrner*, tué, je crois, en 1813 par nos soldats, et un autre poète *Justin Kerner* qui vit encore! Si vous lisiez la *Revue*, vous sauriez que Justin Kerner est un poète tragique à qui Henri Blaze a consacré deux longs articles... » Et à la fin de cette lettre, François Buloz répète :

« *Théodore Kœrner!*
« *Justin Kerner!*

« Le premier mort!
« Le second vivant!

« Je vous ai dit souvent que vous écriviez trop de lettres, et pas assez de bons articles. Voulez-vous toujours me donner raison? »

On voit la placidité de cet homme des champs!

Lorsque la *Revue* commença d'acquérir quelque célébrité, François Buloz eut l'idée de consulter de temps à autre ses abonnés au moyen de circulaires : « *Êtes-vous content de la Revue? — Avez-vous des critiques à faire? des idées à suggérer ayant pour but de la rendre plus intéressante et plus actuelle? — Parlez.* »

Idée néfaste, qui fit naître une multitude d'absurdes observations. Des critiques à faire? Certes, on en fit, mais elles furent si diverses, si inconsistantes! « On en fit pour soi (vieil abonné de trente-cinq ans, etc...). » On en fit au nom « des dames et des demoiselles », cela ne tarissait plus. Les uns trouvaient la *Revue* trop frivole (!), les autres trop sévère; ceux-ci lui reprochaient son pédantisme, la lourdeur des articles de Gustave Planche, de Michel Chevallier et de Scudo, ceux-là regrettaient qu'elle ne publiât point le compte rendu des séances de l'Académie des sciences... L'un de ces novateurs propose même un rédacteur, M. Janvier, « qui a le bonheur de ne pas viser au pittoresque... », et ajoute : « Vos lecteurs seraient trop heureux de le voir remplacer les rimes de M. Brizeux, et l'épouvantable poésie de M. Baudelaire. »

Hélas! telle est l'opinion de l'abonné moyen en 1855 sur les auteurs de *Marie*, ou des *Fleurs du mal*.

Il faut noter que tous répugnent à lire les ouvrages signés de noms inconnus. « Parlez-nous des écrivains familiers que nous lisons depuis longtemps : MM. Sandeau, Mérimée... A la bonne heure. Mais quel est celui-là dont nous voyons pour la première fois le nom au bas de cet article? Il n'est pas « consacré ».

A ces réclamations puériles le directeur répond sans lassitude, avec une parfaite bonne grâce. « Vous faites bien d'applaudir des noms connus et célèbres, [mais] un directeur a d'autres devoirs à remplir. C'est de provoquer, de pressentir des esprits nouveaux qui viennent suppléer les anciens pour leur succéder un jour... » Et encore : « Le côté fâcheux de notre pays est de n'admettre que les noms connus, même quand ceux-ci abusent de leur notoriété, et ne font qu'exploiter leur

réputation d'autrefois. C'est à cette fâcheuse industrie que la *Revue* ne peut donner les mains... A nous de produire de jeunes esprits distingués qui marcheront sur leurs traces. »

François Buloz eut une attitude semblable devant les actionnaires les plus influents. Il faut rappeler ici les différends qui s'élevèrent entre le fondateur et le duc de Broglie, lorsque celui-ci crut voir sa religion menacée par un article d'Ernest Renan sur *l'Histoire du peuple d'Israël.*

Renan n'avait pas craint d'affirmer en effet (en s'appuyant sur les textes, *Livre des Rois* etc.) que le prophète David s'était livré jadis à de nombreux forfaits, avait entraîné Bethsabée à l'adultère, assassiné Uri et aussi Nobal dont il avait épousé sur l'heure la femme Abigaïl; enfin que, non content d'avoir tué ses prisonniers et pillé ses voisins, il avait commis d'innombrables atrocités dans sa propre famille. Réclamations du duc, qui rendit sa plume et ses actions. Réponse de François Buloz: « La *Revue* n'est-elle pas une tribune libre?... Me donnez-vous un rôle d'exécuteur?... N'avez-vous pas vous-même exprimé votre opinion dans la *Revue* sur M. Nicolas? elle a choqué bien des écrivains qui ne sont pas de votre avis?... M. Renan est-il donc le premier venu? Qui me l'a recommandé? M. Villemain, M. Augustin Thierry, M. Cousin, M. de Rémusat, etc., etc. »

Le duc de Broglie reprit ses actions et resta rédacteur de la *Revue* jusqu'au tombeau.

Le fondateur de la *Revue* était borgne, comme l'on sait. Cette infirmité fut le résultat de sa première bataille dans la capitale; l'accident lui arriva le jour de son entrée à Louis-le-Grand : il avait dix ans. Sans doute ses camarades s'étaient-ils moqués trop rudement du nouveau venu qui débarquait de Haute-Savoie et ne payait pas de mine. On le lui fit bien voir; il voulut se défendre : dans la lutte, un coup de poing plus violent l'atteignit et lui creva l'œil. C'est ainsi qu'il prit contact avec les petits Parisiens de 1814; la guerre était à l'ordre du jour : François Buloz fut une de ses victimes dans le préau du lycée. On ne put cependant jamais lui arracher le nom de l'enfant qui l'avait éborgné.

Quoique nous ayons tenté souvent, dans la *Revue* même, au moyen des souvenirs de sa fille et de ses documents personnels, de rétablir la véritable image de son fondateur,

souvent faussée, nous croyons n'avoir jamais versé dans le panégyrique. Qu'y gagnerait une figure comme la sienne? La vie, malgré des fortunes si diverses, ne « l'entama » point, et il demeura ce qu'il fut; il est mieux de le montrer ainsi, ardent et rude, irascible, laborieux et fidèle. Trop souvent, les familles de ceux qui ne sont plus et qui ont tenu dans leur temps un rang, quel qu'il soit, s'imaginent que le souvenir de leurs morts gagne à être embelli et que son image acquiert plus de noblesse lorsqu'on la dépouille de son caractère ou de sa singularité. Erreur. Que gagnerait Mme de Staël si on lui retirait son esprit d'intrigue, son éloquence et... Benjamin Constant? Que deviendrait Sand, si on la transformait en mère-grand, gardienne de l'honneur du foyer? Et François Buloz, qui fut si pauvre, si obsédé de l'idée de sa *Revue*, qui sacrifia à cette idée sa santé, son bien-être et celui des siens même, ne paraît-il pas plus vivant vu sous son véritable jour, et faut-il le transformer en quelque bourgeois policé de la Monarchie de juillet?

Marie Buloz, sa fille, se souvenait qu'il portait à la fin de sa vie une calotte; il ne l'enlevait *jamais* que devant les dames et... « Monsieur Thiers », qu'il vénérait comme le meilleur patriote de son temps. Elle disait aussi : « A la maison, on tremblait quand il était préoccupé, quand quelque chose, — que nous ignorions, — menaçait la *Revue*. Chacun disparaissait alors par une sorte d'intuition mystérieuse, car on redoutait de le rencontrer avant la fin de l'orage prévu; les pièces se vidaient comme par enchantement : secrétaires, rédacteurs, famille, tout le monde disparaissait. Où? On l'ignorait. Mais on devinait que le danger était conjuré, ou la difficulté vaincue, quand on entendait le fondateur fredonner les couplets de *la Dame blanche* : « Viens, gentille dame! » Alors, on savait que le temps était au beau, l'heure favorable, et, par enchantement encore, l'appartement désert se peuplait de nouveau, on y voyait revenir tous ceux qui l'avaient fui auparavant. »

MARIE-LOUISE PAILLERON.

REVUE LITTÉRAIRE

LE MONDE DES IMAGES ET LA JEUNE LITTÉRATURE

Un des traits les plus frappants de la jeune littérature est l'abondance et la rapidité des images. Il n'est pas de livres où le lecteur ne voie passer des spectacles variés, appartenant à toutes les parties du monde et à tous les mondes, sobrement évoqués, saisis au vol. La description, selon la méthode de Flaubert, est devenue exceptionnelle. Elle n'a pas disparu, cependant, et on en trouve le souvenir par exemple dans les romans de M. Maurice Genevoix, qui excelle à peindre les paysages de la Loire, la vie des pêcheurs et les exploits des braconniers de la Sologne. Mais cet art où les traditions classiques s'accordent aux enseignements du naturalisme n'est pas celui qui a en général les préférences des plus récents écrivains. Le dernier livre de M. André Obey, qui est fort remarquable, nous donne les indications les plus précieuses sur la manière de voir et de faire voir qui est celle de la nouvelle génération (1).

Il est bien naturel que les jeunes romanciers aient de l'univers une conception à eux. Ils ont vu en peu de temps beaucoup de choses étonnantes. Quand ils étaient petits, leurs frères aînés montaient encore à bicyclette : ils sont de l'âge du motocycle, de l'automobile,

(1) André Obey, *l'Apprenti Sorcier* (Grasset); — Roland Dorgelès, *Partir* (Albin Michel); — Alexandre Arnoux, *Petite Lumière et l'Ourse* (Le Divan); — Pierre Bost, *Crise de Croissance* (Nouvelle Revue française); — Bernard Barbey, *La Maladère* (Grasset); — Pierre de Régnier, *Stances, Instances et Inconstances* (Alphabet des Lettres); — Robert de Traz, *le Dépaysement Oriental* (Grasset); — René Crevel, *la Mort difficile* (S. Kra); — Gil Robin, *Études de Nu* (Nouvelle Revue française); — Henry de Montherlant, *Une Préface pour Carmen* (*Nouvelles Littéraires* du 15 janvier 1927); et *les Voyageurs traqués* (*Nouvelle Revue française* du 1er janvier 1927).

de l'avion et de l'hydravion. Ils ont entendu parler des petits bleus : ils vivent parmi les téléphones, la télégraphie sans fil et la radiophonie. Ils ont regardé jadis les albums de photographie qui se trouvaient sur la table de leurs grand mères : ils sont aujourd'hui familiers avec la photographie en couleur et le cinéma. Tout leur est proche : les voyages se font rapidement; les journaux illustrés et les films leur permettent de connaître ce qu'ils n'ont pas pu voir eux-mêmes. La planète leur apparaît bigarrée, surchargée de machines singulières, et tout petite.

L'auteur de *la Nuit de Saint Barnabé* et de *Petite Lumière et l'Ourse*, M. Alexandre Arnoux, a été un des premiers à noter ce que la civilisation du monde moderne fournit à l'imagination des enfants. Un de ses jeunes héros voit dans une cour le soleil jouer sur une flaque d'essence, et cette combinaison donne des résultats inédits et merveilleux. Des autobus fantastiques remplacent dans les rêves qu'il raconte l'antique roue de la fortune. L'électricité remplit un rôle de fée dans *Petite Lumière*, et l'un des personnages porte le nom symbolique de Potentiel. On doit certainement aux livres de M. Alexandre Arnoux une des plus curieuses manifestations de l'imagination scientifique mêlée à la vie quotidienne. On y découvre une fantaisie inattendue, un monde d'apparence nouvelle pour les hommes qui ont passé un certain âge, et où les enfants se trouvent ingénument à l'aise, comme parmi des éléments tout naturels, et pas beaucoup plus singuliers que le jour ou la nuit, l'hiver ou l'automne, le feu, les torrents ou les tempêtes.

L'Apprenti Sorcier de M. André Obey nous invite à suivre non plus un enfant, mais un homme qui a de la sensibilité et de l'esprit, dans ses promenades à travers le Paris d'aujourd'hui. Que le lecteur se fasse un cœur d'airain : ce voyage est raconté par un homme plein de talent ; mais c'est un voyage qui donne le vertige. Voici des pistons qui travaillent dans des cylindres de cristal, et pompent avec un petit bruit mousseux l'essence limpide et rose qui pétille comme du champagne, des moteurs qui tournent au ralenti dans un soyeux silence, des cadres nickelés sur tableau d'acajou qui marquent d'une scintillante aiguille le 80 à l'heure d'un volant de dynamo, des compte-tours (4000 minutes, 6000 minutes), qui allument au fond des cornets noirs de minuscules aurores boréales : c'est un salon de l'automobile qui offre des objets usuels, tirés à des millions d'exemplaires, ignorés de nous, familiers à nos fils, et qui l'an prochain seront déjà démodés. « Périple accéléré, dit l'auteur, âges météoriques qui naissent,

foisonnent et meurent en un éclair et qui chaque année dotent les hommes d'une faune colossale plus fragile qu'une flore de serre. »

Mais voici la rue : ne vous attendez pas à respirer tranquillement et laissez toute espérance. L'espèce piéton s'est raréfiée jusqu'à disparaître à peu près complètement. Quelques spécimens affolés, nous dit M. André Obey, crient en agitant leurs membres inutiles, s'engluent dans la lave, s'y brûlent, s'en tirent, se traînent à la terrasse d'un café, peuple phoque qu'époumone l'air chimique. La rue, elle, appartient aux moteurs. Vous levez les yeux pour trouver la paix du ciel. Vous êtes pris par des images nouvelles et impératives, qui conseillent, qui ordonnent, qui sont là pour remplacer votre volonté. C'est la publicité fatale et familière qui déforme, agrandit, exaspère. « Elle danse, vibre, brûle, choque des couleurs qui sonnent comme des choses. » L'auteur nous mène ainsi de l'autodrome au rugby, du concert au vélodrome, des Jeux olympiques à la station de T. S. F. de la Tour. Partout des spectacles insolites, des sensations rapides, du mouvement, du frissonnement : ici, la ville aérienne des voix qui semble hors de notre atmosphère dans un éther obscur, une sorte de musique humaine et lointaine ; ailleurs la présence invisible et souveraine de la force électrique, un trait mauve ondulé dans un tube, une irradiation de vitre où des stries naissent et s'étalent, toujours quelque chose qui se crée, qui se transforme, de la matière en mouvement.

Tel est le monde moderne que *l'Apprenti sorcier* nous peint avec une complaisance à la fois un peu déconcertée et émerveillée. Si grande est devenue l'habitude des spectacles que M. André Obey, entrant par hasard au Sénat, assiste à la chute de M. Herriot et en parle en termes savoureux, comme d'une course de vélos ou comme d'une histoire de Luna-Park. Il n'y a là pour le promeneur bénévole que le hasard a mené au Luxembourg, qu'une série de visions extravagantes, une série d'orateurs qui s'agitent et une assistance qui s'émeut. Les discours, les gestes, les vestons, les redingotes, les crânes, la sonnette présidentielle, les bulletins blancs ou bleus, tout cela c'est encore des couleurs, des sons, des images, c'est encore de la lumière, de l'espace et du mouvement. On n'a jamais fait de compte rendu parlementaire avec une désinvolture si pittoresque. Mais après l'avoir bien diverti, le Parlement réservait à M. André Obey un grand étonnement. Ayant vu deux jours avant Pâques M. Herriot tomber, il le suivit mélancoliquement par l'imagination dans son exil. Et douze jours après Pâques, ayant fait sa

première entrée dans la Chambre, comme il l'avait faite un peu auparavant au Sénat, M. André Obey vit avec stupeur le même M. Herriot, dont il avait constaté la chute, assis majestueusement au fauteuil présidentiel. Il n'en revient pas. « Je suis en joie. Il y a des mois que la vie ne m'a pas paru aussi bonne. Herriot s'installe en son fauteuil comme Charlot sur l'écran. Il impose, comme Charlot, une image toute simple et qui n'en finit pas d'être compliquée... Je ris parce que ce seul geste d'Herriot m'en apprend plus que tout Balzac sur notre comédie humaine. »

Un seul spectacle a paru à M. André Obey triste jusqu'à l'oppression, insoutenable et inhumain : c'est celui des choses immobiles. Il lui est arrivé d'entrer dans un salon de peinture, et il n'a pas pu y rester, pas plus qu'il ne serait possible à beaucoup de ses contemporains de lire un roman de quatre cents pages, d'entendre un discours de trois heures, ou une tragédie en vers de cinq actes. Il avait la sensation de laisser la vie au dehors, la vie précaire, instable, riche en contradictions et en hasards. Aux murs il apercevait en un stérile silence, dans une lumière de musée, des moments arrêtés, fatals, figés, cruellement éternels, des coupes de cœurs et de cerveaux. « Il n'y a plus ici que d'inflexibles vérités, du rêve et de la poésie stérilisés, un musée Grévin d'émanations psychiques. » Ce qu'il désire et ce qu'il cherche, c'est la rue et la vie, la présence réelle et son cortège d'apparences et de mensonges, c'est l'heure qui vient, le jour qui vient. « Nous nous casons, voyageurs essoufflés, dans la série qui marche, lundi, mardi, mercredi... qui nous donne l'illusion du devenir, du progrès, de l'espoir, de quelque chose qu'on n'atteindra jamais, heureusement, qu'on est sûr de ne jamais atteindre. »

* * *

On trouve en notre temps des impressions analogues dans un nombre considérable de livres et dans les plus différents. Si j'ai pris comme point de départ l'ouvrage de M. André Obey, *l'Apprenti sorcier*, c'est que, par la nature de sa composition et par les dons de l'auteur, il offre un exemple particulièrement frappant. Ce n'est pas un roman, c'est un livre d'essais, une série de tableaux, et l'auteur est conscient de ce qu'il fait, il est à la fois le témoin un peu surpris et le complice favorable d'une manière de voir et de conter qui appartient à notre époque. Mais il suffit de se rappeler ce qu'on a lu depuis quelques mois pour se persuader que cette habitude de concevoir le monde comme une représentation, ou plus exactement comme une

série de représentations, s'est vite généralisée. Qu'il s'agisse des écrivains de la génération qui a moins de trente ans ou de celle qui en a quarante, l'observation conduit à constater la même démarche de l'esprit.

M. Paul Morand, par ses notations brèves et frappantes, M. Jean Giraudoux, par la profusion subtile de son style poétique, ont été des premiers à saisir au passage toutes les figures de l'univers. Mais des écrivains qui ne leur ressemblent guère et qui par leur formation ou leur goût appartiennent à des écoles très différentes, ont fait récemment paraître le même art des descriptions par séries fragmentaires, par petits tableaux successifs. Il y a là une sorte d'impressionnisme nouveau. Le cas de M. Roland Dorgelès par exemple est bien curieux : L'auteur des *Croix de bois* a le souffle épique plutôt qu'un grand penchant pour des descriptions ingénieuses; il a du mouvement et de la flamme et il rappelle la manière assez large de certains naturalistes. Son dernier livre, *Partir*, est dominé par l'idée du voyage, par la nostalgie, par le plaisir du déplacement, par la vie complexe, mécanique et pittoresque du bateau qui l'emporte avec ses passagers de hasard, silhouettes rapidement entrevues. Et voici de même *la Féerie Cinghalaise* de M. Francis de Croisset, toute brillante de couleurs variées, toute animée par le mouvement d'un décor qui se renouvelle avec une aisance amusée.

Plus sensible encore est la tendance chez les plus jeunes. *La Maladère* de M. Barbey est au fond un roman psychologique, où d'ailleurs ne se déroulent que des états de sensibilité et peu d'événements; mais l'auteur ne s'est pas dispensé de nous parler des jazz, et de faire passer devant le lecteur un certain nombre de scènes, qui sont autant de sensations tragiquement perçues et brièvement notées. Parmi les poètes nouveaux venus, un des mieux doués qui joint à une gaminerie gaie et souvent audacieuse un art déjà sûr, tout classique, remarquable par l'harmonie et le mouvement de la phrase poétique, nous peint dans ses *Stances, Instances, et Inconstances* des tableaux de la vie parisienne et des paysages de la Riviera, et vous y verrez parmi des musiciens exotiques d'étranges figures de femmes, des décors, des bars, des palaces, toutes les images de l'existence de ceux qui cherchent à tâtons le divertissement avec la mélancolie de ne pas l'atteindre. M. Pierre Bost n'est pas un impressionniste; il aime le récit, il se plaît à le construire, et pour tout dire il a un certain souci de la composition : mais son dernier livre *Crise de Croissance* débute par la peinture d'un

café de province, et tout le va-et-vient, tous les personnages, tout un concert remplissent des pages où sont fixées presque sans lien la série des impressions reçues par un visiteur qui a simplement la faculté de voir et d'entendre. Enfin dans *Études de Nu*, M. Gil Robin, qui a de la délicatesse, de la sensibilité, et un goût précieux de l'expression nuancée et même subtile, semble s'amuser lui-même à être un virtuose de l'imagerie et à en sourire le premier. Pour célébrer une femme admirée il dit : « Ton chapeau était d'une paille éclatante. Une dentelle flottait sur ses bords. La soie vaporisait une clarté que les mailles éclaboussaient en étincelles. Des échanges s'opéraient entre les perles et la soie. Ta beauté se devinait. On n'eût osé l'affirmer. Captive entre les feux croisés des fards, des soieries et des lampes voltaïques, tu te blessais de reflets ». Et l'auteur juge lui-même un peu plus loin ses habitudes d'esprit en écrivant : « Je tue les plantes les plus fraîches pour en distiller l'essence. » On conçoit que la femme aimée réponde gentiment comme elle fait : « Soyons simples si possible. Je t'offre un bonheur sans reflet... Tu aimes les âmes nues : pour Dieu, n'entrave plus leur élan de tes phrases en passementeries ! » C'est qu'en effet l'habitude des images entraîne à tout transposer et le spectacle finit par évoquer, moins des sentiments ou des idées, que des métaphores.

Il faut assurément retenir, parmi les causes qui expliquent cette manière de voir, l'influence du cinéma. On aime ou on n'aime pas le cinéma. Mais c'est un art qui a ses lois propres, fondées sur l'étude de la lumière et du mouvement, et c'est un art puissant, appelé à une diffusion de plus en plus grande. Nous lui devons, sans toujours nous en douter, beaucoup de connaissances nouvelles. On peut imaginer qu'il facilitera magnifiquement un jour l'instruction des enfants. L'histoire naturelle, la botanique, la géographie, ont déjà fait l'objet des films les plus curieux. L'emploi du ralenti a permis l'analyse de phénomènes naturels et mécaniques : la vue directe des faits aide à comprendre avec plus de simplicité que le raisonnement de la logique. Le cinéma est entré dans les habitudes : comment n'aurait-il pas exercé son action sur les manières de sentir et de regarder ?

Or il est remarquable, précisément dans la période présente de son histoire, par trois traits qui s'appliquent aussi à l'art littéraire de beaucoup de nouveaux livres. Ce qui frappe le plus, bien que ces caractères aient l'air au premier abord contradictoires, c'est la rapidité, la diversité et la monotonie des images. Rapidité : en dix minutes,

le spectateur peut voir de ses yeux des personnages, des monuments, ou des paysages empruntés à toutes les parties du monde. Diversité : dans la même séance, on regarde défiler sur l'écran les scènes les plus modernes de la civilisation américaine, les traditions moyen-âgeuses du Maroc, les populations les plus retardataires, cannibales, anthropophages, peuplades élémentaires du globe. Monotonie : à mesure que les pays ont des moyens de communication et entretiennent des relations plus fréquentes, une sorte d'uniformité les envahit. On donnait récemment un film sur dix ports de mer qui semblaient tous pareils, bien qu'ils fussent pris sous les latitudes les plus différentes; tous les jours on peut voir la même partie de polo jouée à Londres, à Bizerte, à New-York, à Simla ou au Japon ; on peut voir sur l'écran des Turcs portant des chapeaux mous et le désert plein de taxis. Ainsi s'offre naturellement à l'esprit des jeunes écrivains un vaste monde d'images, un réservoir immense de comparaisons, une floraison variée de souvenirs, d'associations, de métaphores qui s'appellent, se succèdent, s'effacent, tout un univers sensible, compliqué, extraordinaire, où la mécanique, le spectre solaire, l'exotisme, se mêlent dans une sorte d'éblouissement.

***

Cet art est fort différent de celui qui a été généralement pratiqué par nos écrivains. Dans la littérature nouvelle, l'image vaut généralement pour elle-même et par elle-même. Elle a bien, et nécessairement, sa résonnance dans la pensée, comme il est sensible en particulier chez M. Jean Giraudoux, où elle exprime des nuances subtiles. Elle peut même déterminer des actes, comme on voit dans le dernier roman de M. René Crevel, *la Mort difficile*. Mais enfin elle est avant tout sensation, et comme telle, psychologiquement assez courte : l'image appelle l'image, comme une sensation appelle une autre sensation. De là une succession, une collection d'impressions qui se suivent, l'aspect fragmentaire de beaucoup de pages.

On en voit assez la raison. L'image n'a été en général, même chez ceux qui en ont fait le plus usage comme Hugo, que la forme sensible de l'idée. Elle est tantôt un développement, tantôt un raccourci. Mais elle rentre immédiatement à sa place dans le développement, elle est un chaînon plus voyant dans le raisonnement, elle n'existe presque jamais pour elle-même, et elle est entraînée en réalité dans un courant intellectuel. Tout autre est l'emploi qui en est fait quand il s'agit de noter une sensation, sans que son intérêt principal vienne

du retentissement qu'elle aura dans l'esprit et des éléments psychologiques qui la déborderont bientôt. Il y a là quelque chose de particulier à une époque, où les notions répandues avec plus ou moins de précision sur la vie subconsciente et sur les théories freudiennes incitent à attacher moins d'importance au jugement clair et distinct qu'à l'existence instinctive et obscure de l'être humain. Nous quittons ici le cartésianisme et les belles lois de l'entendement pour la recherche d'une activité de l'esprit qui n'a pas de nom précis et qui est quelque chose comme la pensée prise à l'état naissant.

Ainsi s'explique que le spectacle le plus varié d'un univers, désormais mieux connu dans ses apparences et devenu tout proche, n'inspire aucune idée d'ensemble. L'exotisme d'un Loti avait son unité et presque sa philosophie. Ce que le voyageur nostalgique cherchait sous tous les cieux, c'était l'oubli de la destinée, et, ce qu'il retrouvait partout, c'était la destinée même, les figures du désir et de la mort. Par là, les multiples images qu'il avait vues dans le monde se ramenaient à quelques-unes et se groupaient naturellement autour de l'idée qu'il se faisait de la condition humaine. Les spectacles n'étaient que les illustrations multiples d'une vérité unique.

De même, le magnifique poète de la civilisation moderne, Rudyard Kipling, qui, dès sa jeunesse, avait tout vu, tout compris et tout accepté, a saisi partout la dureté du sort et la beauté de l'énergie humaine. Il n'y a pas d'œuvres plus remplies d'images que la sienne, et l'on y voit passer, depuis la locomotive et le navire jusqu'aux animaux de la jungle, depuis les bâtisseurs de pont jusqu'aux saints hommes de l'Inde, à la fois tout ce que l'Orient et le génie occidental contiennent de mystère et d'invention. Mais, partout, on sent au-dessus de cette multiplicité bigarrée, remuante et désordonnée, la notion splendide et forte de la pensée qui conçoit, qui organise, qui dompte, qui unit et qui maintient, et qui s'efforce de faire régner la règle et l'harmonie, là où les forces naturelles entretiennent le chaos. Si bien que l'œuvre poétique, qui semble la plus touffue et la plus diverse, la plus chargée d'images empruntées à tout l'Univers, à toutes les techniques, à tous les métiers, se dépouille brusquement de ce qu'elle a de particulier dans le détail pour recevoir l'unité d'une grande et simple lumière intellectuelle et mystique : le service, le « mot », le jeu de l'équipe, la discipline, le devoir humain. Il est bien remarquable que la littérature anglo-saxonne, — au moins jusqu'en ces derniers temps, car depuis la fin de l'époque impériale, elle commence, elle aussi, d'être soumise à la mode de l'analyse, qui dissout,

et de l'impressionnisme, — ait été à la fois la plus soucieuse des détails, au premier abord la plus éparpillée, la plus complaisante aux digressions comme aux images et, en même temps, la plus fidèle aux vues d'ensemble. Peut-être a-t-elle dû ce caractère aux influences puritaines qui ont longtemps pesé sur elle, et s'est-elle ainsi trouvée naturellement propre, après s'être attardée à toute sorte de réalités, à faire surgir pour le lecteur la notion du Destin.

Toujours est-il que les arts, et la littérature comme les autres, ont cherché à fixer des moments de la vie qui s'écoule; ils ont visé à l'éternité, et c'est ce que *l'Apprenti sorcier* de M. André Obey reproche précisément avec une fantaisie spirituelle à la peinture dont il n'a pu supporter la vue. Par une tendance contraire, l'attention des écrivains d'aujourd'hui va, non pas vers ce qui dure, ou vers ce qu'on voudrait voir durer, mais vers ce qui passe. On s'intéresse non à ce qui est permanent en son essence, et à ce qui ne se renouvelle que par ses formes, mais à ce qui est passager. On veut voir le monde se faisant, ou même se défaisant. On ne dit plus comme Lamartine : « O temps, suspends ton vol ! » On ne dit plus comme Gœthe : « Arrête-toi, instant, tu es si beau ! » C'est le changement qui plaît, qui éveille l'imagination, qui conduit à une sorte de plénitude, d'extase, et de contentement. Impression d'ailleurs toute provisoire, car ce changement est à peu près sans espoir. Personne ne change plus pour être mieux, parce qu'on a découvert que l'inquiétude se renouvelait et que tout ce qui est atteint est détruit : on change pour changer, et il y a une minute au moins où on se rapproche d'un ailleurs qu'on n'a pas usé encore et où l'on a la secousse et l'émoi de l'attente.

M. Henry de Montherlant a écrit sur ce thème des pages émouvantes qui ont pour titre *les Voyageurs traqués*. Il a analysé, avec une âpre bonne humeur et une clairvoyance impitoyable, cet état d'esprit : « Plus les sites, les êtres, les mœurs, le côté matériel des aventures se renouvellent, écrit-il, plus nous voyons que nous, au milieu, nous sommes immobiles, nous savons toutes les réactions que nous aurons, toutes les fautes cent fois commises et que nous allons recommettre, toutes les paroles mille fois prononcées et que nous allons reprononcer... nous pouvons dire, à tant de jours près, telle de nos inconséquences qui fonctionnera, prévue comme un effet de théâtre. Et il y en a pour trente ans encore à rabâcher ce moi-même inexpiable. Comment tenir jusqu'au bout? » L'auteur raconte qu'il a brusquement renoncé à Grenade, parce qu'il n'y a pas eu le

plaisir attendu. Où aller? La liberté absolue est une sorte de fléau à qui n'espère pas, et les esclaves de leur liberté sont les pires esclaves. Captifs de leur toute-puissance, dit M. de Montherlant, de cette force qui les contraint à tout exécuter de leurs fantaisies, et à errer toujours, chassant tous les gibiers du monde, conquérants sans espoirs qui prennent et ne jouissent pas de leur proie, ils vont comme ces fauves qui ne se nourrissent pas de la proie qu'ils ont forcée et tuée, jusqu'au jour où, dans la mort qui simplifie toutes choses, il leur sera permis enfin de s'arrêter.

Voilà, brillamment exprimé par un jeune, l'état d'âme de l'amateur de changement. Il est d'une ardente tristesse. *Les Nouvelles littéraires*, en voulant bien commenter un article paru ici même sur les *Nouveaux enfants du siècle*, m'avaient quelque peu reproché de les trouver mélancoliques. Je veux bien qu'il y ait dans la manifestation de leur tourment tout ce qu'ajoute la transposition littéraire. Je sais même que l'habitude de les décrire diminue beaucoup les états d'inquiétude et de mélancolie. Mais l'analyse, faite par M. de Montherlant avec tant de précision, est bien curieuse : elle n'encourage pas à découvrir moins de déception et d'incertitude dans une grande partie de la nouvelle génération. Et d'ailleurs cette tristesse est naturelle à toute philosophie fondée sur le changement. Héraclite disait déjà dans des temps très reculés, que tout s'écoule et qu'on ne se baigne jamais deux fois dans les eaux du même fleuve. Aussi la légende a fait de ce sage grec l'aïeul de la mélancolie métaphysique.

* * *

Où conduira ce goût de l'impressionnisme, cette frénésie de changement, ce penchant pour le discontinu et pour les images successives? Sans aucun doute à un renouveau des disciplines intellectuelles, et à un désir rajeuni de comprendre. De même que l'abus de la volonté de puissance et de l'égotisme ramène au sentiment, de même le culte excessif de la sensation ramènera aux opérations intellectuelles et au respect de l'entendement. C'est ce que l'on remarque déjà dans les observations faites récemment par M. Jacques de Lacretelle en ses *Lettres espagnoles* ou par M. Robert de Traz au cours de son livre sur *le Dépaysement oriental*, ou par M. Paul Morand et M. Jean Giraudoux.

La rapidité des images et l'uniformité croissante du monde invitent à retenir les seules différences essentielles, celles qui viennent de la nature et de l'âme. Toutes les contrées pourront être

pareilles, les bâtiments pareils, les usines et les machines pareilles, les costumes et les usages pareils. Il restera que la lumière du soleil est inégalement répartie sur le globe, et que les individus ont chacun leur caractère et leurs passions. Dans son ouvrage intitulé *le Dépaysement oriental*, M. Robert de Traz insiste sur ce que les êtres humains qu'il a vus et avec lesquels il a causé durant son voyage demeurent profondément eux-mêmes, tels que les traditions séculaires et leurs croyances les ont formés. La diffusion de la civilisation matérielle n'est que l'apparence de l'univers : les races y gardent intimement leur originalité propre, et la vie des mortels est une solitude en commun. Ainsi la littérature a chance de revenir à son objet propre qui est l'étude de l'esprit humain et de rendre à la représentation par l'image sa place dans l'ensemble de l'activité intellectuelle.

Pareillement, le goût de la vitesse et du changement, le goût du fragmentaire et du successif finit par lasser, et un jour les écrivains éprouvent, comme les lecteurs, le besoin, non seulement de voir, mais de comprendre. Alors, l'enchaînement des causes et des effets, le lien qui unit les événements, la signification et la direction des phénomènes inquiètent de nouveau l'esprit. Le déroulement du monde qui se fait ne semble avoir qu'un intérêt pittoresque, si la raison ne le saisit et ne l'ordonne : on veut que les détails ne paraissent qu'en fonction de l'ensemble auquel ils se rattachent, et l'excès de la mécanique conduit à la métaphysique. Et, pour ce travail de l'esprit, il faut renoncer à la fulgurante vision de ce qui passe, il faut de nouveau aimer les labeurs de la pensée, la méditation, la contemplation même, et adopter en un autre sens ce que Barbey d'Aurevilly nommait avec magnificence la lenteur patricienne.

Peut-être nous trompons-nous sur ce qui est pour l'esprit la représentation du monde, quand il s'agit de la littérature. La science s'appuie sur l'observation des faits ; l'action a besoin de la connaissance du monde extérieur : la première règle des écrivains est de même la soumission à l'objet. Mais dès que le moment est venu d'exprimer, rien ne prouve que la reproduction exacte des images suffise à l'art littéraire. Tout nous invite au contraire à penser que le grand écrivain est celui qui transpose et qui crée. Les véritables images ne sont pas celles que nous voyons : ce sont celles des poètes, qui les empruntent à la réalité, mais qui les transforment selon la magie qui est leur secret et qui en font une réalité de l'esprit supérieure à celle du monde sensible. Pour agir et pour

construire, le monde extérieur est bien celui de la mécanique, qui dépend elle-même cependant de l'imagination créatrice des savants. Mais pour l'âme, le monde des images est celui des mythes.

J'ai déjà cité le cas de Rudyard Kipling et c'est, parmi les auteurs vivants, le plus caractéristique. Tout se rassemble dans sa poésie pour tendre spontanément à la création de l'image poétique, du mythe. En voici un exemple, d'après la traduction de M. André Chevrillon, qui a consacré à l'auteur de profondes et admirables études. C'est un petit poème, presque une chanson, intitulée *la Chevalerie nouvelle.*

Qui lui donnera le Bain ? — « Moi, dit l'Eau vénéneuse, — la sueur mauvaise de la Jungle, — moi, je lui donnerai le Bain ! »

Qui lui chantera les psaumes ? — « Nous, dirent les Palmes. — Avant que ne tombe le vent brûlant, — nous lui chanterons les psaumes. »

Qui lui attachera l'épée ? — « Moi, dit le Soleil, — avant qu'il n'ait fini, — moi je lui attacherai l'épée. »

Qui lui ceindra la ceinture ? — « Moi, dit la Faim ; — je sais toutes les façons — de serrer une ceinture. »

Qui lui donnera l'éperon ? — « Moi, dit le Chef, exigeant et bref, — je lui donnerai l'éperon. »

Qui est-ce qui lui serrera la main ? — « Moi, dit la Fièvre, je ne suis pas trompeuse, — je lui secouerai la main. »

Qui lui apportera le vin ? — « Moi, dit la Quinine, c'est mon habitude, — j'accompagnerai son vin. »

Qui le mettra à l'épreuve ? — « Moi, dit Toute-la-Terre : quelle que soit sa valeur, — je le mettrai à l'épreuve. »

Qui le choisira pour chevalier ? — « Moi, dit sa mère : avant tout autre, je le choisis pour mon chevalier. »

Et c'est ainsi que, partant pour l'aventure, — sire Galahad fut armé... Et ce pourrait être aujourd'hui même...

Ainsi s'expriment les écrivains qui sont les poètes du monde. Leurs images demeurent dans la mémoire ; elles renferment une force mystérieuse et durable qui peut être évoquée même par cette simple figuration qui est le verbe. Quelle représentation de la puissance vaut le seul mot de César ou de Cléopâtre ? Quelle représentation de la beauté a plus de prestige que le seul nom d'Hélène de Sparte ?

ANDRÉ CHAUMEIX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. Wickham Steed, le publiciste anglais bien connu, écrivait dans l'*Observer* du 23 janvier : « A l'extérieur, la situation internationale semble être arrivée à une impasse. » C'est la constatation qui s'impose. Pouvait-il d'ailleurs en être autrement, puisque chaque jour s'accuse plus nettement l'antinomie profonde entre l'interprétation que les Allemands propagent du traité de Locarno et de l'esprit de Locarno et la manière dont les Alliés et, en particulier, l'opinion française conçoivent l'un et l'autre. Cette contradiction intime, nous l'avons signalée dès l'origine ; elle vicie tout le développement des prémisses posées à Locarno et confirmées à Genève et à Thoiry ; aujourd'hui, elle éclate à tous les yeux. D'un côté, application des traités dans un esprit de conciliation et de confiance réciproque, « solution amiable des difficultés » et, comme dit M. Briand, effort pour « humaniser » l'exécution des conventions, amélioration et aménagement progressif des rapports franco-allemands ; de l'autre, destruction morceau par morceau de ces mêmes traités, démolition de l'Europe telle qu'elle est issue de la guerre et de la paix.

M. Steed, dans les articles où, avec l'autorité qui s'attache à son nom et à sa compétence, il s'applique à éclairer enfin l'opinion britannique, écrit ces lignes qui concordent trop bien avec ce que nous avons toujours soutenu ici pour que nous n'en donnions pas un extrait. « Ni la situation de l'Allemagne, ni les perspectives européennes ne peuvent être améliorées par une politique de concessions de détail. Une politique de plus haute envergure, à laquelle l'Allemagne et le peuple allemand doivent contribuer, est nécessaire. Jusqu'à ce que les desseins de l'Allemagne soient éclaircis, jusqu'à ce que l'équilibre des forces en Allemagne ait nettement tourné en faveur de la coopération internationale et de la paix, il sera inutile d'attendre de l'opinion française qu'elle fonde la sécurité de la France ou celle de la Pologne et de la Tchécoslovaquie sur la pureté des

intentions allemandes. On ne gagnerait rien à cacher la vérité; et la vérité, c'est que l'Allemagne a encore à montrer si elle conçoit Locarno et la Société des nations simplement comme des leviers destinés à arracher pierre à pierre la structure du traité de Versailles ou si elle comprend que les angles de l'édifice peuvent être adoucis seulement dans la paix, si elle travaille avec les autres pays pour améliorer les perspectives générales de l'Europe. » On ne saurait mieux dire. Nous espérons que notre distingué confrère britannique donnera à ses articles la conclusion qui s'indique : tant que l'Europe nouvelle ne sera pas consolidée, stabilisée, une étroite alliance est nécessaire entre les États qui ont mené la grande lutte pour la liberté des peuples et la civilisation. La base solide de l'ordre et de la paix en Europe serait une alliance générale entre la France et l'Angleterre; leurs divergences autorisent l'audace des démolisseurs; leur accord, dans tous les cas, imposerait la stabilité et la paix. Il n'est jamais trop tard pour retrouver la bonne route.

Le général von Pawels et M. Forster sont revenus à Paris; ils poursuivent, avec le comité militaire interallié présidé par le maréchal Foch et avec la conférence des ambassadeurs, de nouveaux pourparlers au sujet des manquements que la commission de contrôle a constatés à la charge du Reich. Les points litigieux sont au nombre de cinq : 1° les ouvrages fortifiés élevés le long des frontières de Pologne et en particulier à Kœnigsberg, Glogau, Kustrin; 2° la construction des chaudières pour bateaux qui ne doivent pas être destinées à des navires de guerre; 3° l'interdiction de construire des machines-outils destinées à l'usinage des balles et des cartouches; 4° l'interdiction d'exporter des produits métallurgiques à demi façonnés qui pourraient être utilisés à des buts de guerre; 5° l'interdiction de construire des instruments d'optique militaire, tels que périscopes, télémètres. Les quatre derniers points sont très techniques et concernent particulièrement l'Angleterre; mais le premier est d'intérêt général, car il s'agit moins de connaître à quel usage sont destinés les ouvrages bétonnés, que de savoir si l'Allemagne pourra impunément violer les traités ou les interpréter à son avantage. Il paraît probable, à l'heure où nous écrivons, que l'on arrivera avant le 31 janvier à quelque cote mal taillée qui donnera une satisfaction partielle aux Polonais, car les Allemands ont intérêt à ne pas mettre en mouvement dès l'abord le nouvel organe de contrôle, émané de la Société des nations, qui doit remplacer, le 1er février, la commission militaire.

Après cela, les Allemands se prétendront en règle avec les clauses de désarmement. La curiosité des Alliés pourrait cependant, à bon droit, s'intéresser aux révélations faites au Reichstag, le 16 décembre, par M. Scheidemann sur le rôle du gouvernement des Soviets comme fabricant et pourvoyeur de munitions, armes, avions, gaz toxiques, pour l'Allemagne. Pourquoi le budget de l'armée et celui de la marine sont-ils hors de proportion avec les forces et les effectifs que le traité autorise le Reich à entretenir? Le budget de la marine atteint presque la moitié de ce qu'il était avant la guerre. Tous les chapitres du budget de la guerre dépassent largement, pour des effectifs beaucoup moindres, ceux du budget français. Pourquoi l'armement et le matériel d'artillerie comptent-ils au budget du Reich pour 119 millions de francs, alors que le traité interdit à l'Allemagne l'artillerie lourde? Il saute aux yeux que l'Allemagne organise la mobilisation, l'habillement, l'armement d'une armée infiniment supérieure à celle qu'elle est autorisée à garder; elle prépare, à toute éventualité, la levée en masse de toute la jeunesse, comme en 1813, et son encadrement dans les formations solides et permanentes de la Reichswehr et de la Police, dont l'ensemble constitue une armée cadre de 250000 hommes.

C'est à la lumière de tels faits que l'organisation du champ de bataille du côté de la Pologne prend toute sa valeur et toute sa signification et il est naturel que nos alliés polonais s'en inquiètent. La collusion entre le gouvernement de Moscou et la Reichswehr allemande, qui forme un État dans l'État plus puissant que le gouvernement, n'a plus besoin d'être démontrée, car les révélations du *Manchester Guardian* et celles du député Scheidemann n'ont pas été contestées; d'ailleurs, comment en serait-il autrement quand les deux gouvernements sont liés par le traité de Rapallo? C'est de l'Est que viennent toutes les inquiétudes de l'Europe. Entre la Russie soviétique et l'Allemagne, la Lithuanie, au besoin, servirait de pont. Le patriotisme, la volonté d'indépendance du peuple lithuanien sont respectables, mais, par ses origines comme par ses liaisons politiques, la Lithuanie est attachée au système allemand; elle se considère toujours comme en état de guerre avec la Pologne. Le ministère à tendances socialistes qui a gouverné pendant quelques mois la Lithuanie et qui a conclu avec Moscou un traité de non-agression et d'amitié, a été renversé le 17 décembre par un coup d'État et remplacé par un gouvernement « bourgeois » dont les chefs sont ceux-là mêmes qui, pendant la guerre, ont orga-

nisé la Lithuanie sous l'égide du haut-commandement allemand et accepté pour roi le duc d'Urach imposé par Berlin. Ennemis de la Pologne, réfractaires à tous les essais d'alliance avec les autres États baltiques, comment ne serait-on pas fondé à craindre que les Lithuaniens ne fassent le jeu de l'Allemagne? Ils en deviendraient, si l'Allemagne était laissée libre de réaliser ses desseins, les mauvais marchands, car c'est un projet qui a pris corps dans certains milieux allemands, de récupérer sur la Pologne la Poméranie polonaise et sur la Société des nations Dantzig en ménageant à la Pologne un accès à la mer par Memel aux dépens de la Lithuanie. On prête à M. Gessler, le ministre intangible de la Reichswehr, ce propos : « Plutôt l'entente avec les bolchévistes que le rapprochement avec la France. » Que le mot soit ou non authentique, il définit la politique de la Reichswehr. Que pèsent, en face de telles réalités, les manifestations ou, si l'on veut, les intentions pacifiques et conciliatrices de M. Stresemann et du gouvernement ?

De même que, sous l'ancien Empire, le parti militaire et l'état-major étaient plus forts que le ministère et que l'Empereur lui-même, aujourd'hui la Reichswehr et son chef, le ministre Gessler, sont plus puissants et plus stables que les ministères successifs. C'est la première conclusion que l'on est en droit de tirer de la singulière évolution de la crise ministérielle. Elle s'est ouverte, le 17 décembre, on s'en souvient, par un vote où les suffrages des socialistes et ceux des nationalistes mirent en minorité le cabinet dirigé par le chancelier Marx. Auquel des deux partis, alliés occasionnels, profiterait la formation d'un nouveau ministère? L'un comme l'autre estimait le moment venu, pour lui, de participer au gouvernement. La solution dépendait, cette fois encore, des résolutions du Centre. Après avoir été, aux temps héroïques où Windthorst tenait tête à Bismarck, un parti de résistance religieuse, d'opposition politique et de progrès social, le Centre est devenu, sous Guillaume II, un parti de gouvernement, l'arbitre des majorités parlementaires entre la vieille droite prussienne et le socialisme grandissant. Pendant et surtout après la guerre, par sa cohésion, par la valeur de ses chefs, par la force de ses principes, il a joué un rôle de plus en plus prépondérant. Aucun gouvernement ne peut vivre sans lui, ni se passer de son concours; il est, plus que jamais, l'axe, l'*entscheidende Partei*, du Reichstag. Mais lui-même est soumis à des influences diverses et contradictoires. D'une part, il s'en faut que tous les catholiques allemands soient inscrits au Centre; ceux qui n'y adhèrent pas se rattachent aux partis

de droite ; du Centre même, une fraction bavaroise s'est détachée pour former un nouveau parti (parti populaire bavarois) moins centralisateur et surtout plus nationaliste ; au sein même du groupe tel qu'il subsiste, une aile tend à se rapprocher de la politique nationaliste et conservatrice des groupes de droite, tandis qu'une aile gauche a des tendances plus démocratiques, républicaines et sociales. D'autre part, les chefs parlementaires catholiques craignent d'inquiéter, en collaborant avec les nationalistes, les éléments ouvriers qui, dans les régions rhénanes, sont ses plus fidèles électeurs. Telles sont les influences diverses dont le jeu combiné a déterminé l'attitude du Centre dans la crise actuelle. Il est intéressant d'en suivre le développement.

Après plusieurs semaines de réflexion et de consultations, le maréchal Hindenburg, président du Reich, s'est décidé, le 10 janvier, à faire appel à M. Curtius, l'un des chefs du parti populiste, auquel appartient aussi M. Stresemann. Il essaya de former un ministère « bourgeois » avec le concours des Allemands-nationaux, c'est-à-dire de la vieille droite prussienne. De leur côté, les socialistes demandaient, dans leurs journaux, le retour à la grande coalition de Weimar où ils se déclaraient prêts à entrer, et le droit pour le chancelier de dissoudre le Reichstag. M. Stresemann s'est révélé, durant toute la crise, l'habile metteur en scène des événements et l'inspirateur du président du Reich ; toute son industrie s'est employée à faire aboutir une combinaison nationaliste et à maintenir en place M. Gessler. C'est sans doute avec son approbation que le chef du bureau de presse du parti allemand-national a déclaré au *Journal*, le 3 janvier, que non seulement la fraction nationaliste accepte la politique de Locarno, mais qu'elle souhaite la réalisation d'une entente franco-allemande « sur la base de l'égalité entre les deux peuples », pourvu que d'abord la France consente à évacuer la rive gauche du Rhin et la Sarre. Contre la combinaison de M. Curtius, le Centre se mit en opposition ; il ne lui convenait pas que le poste de chancelier lui échappât et que se formât un gouvernement dont les deux chefs, M. Curtius et M. Stresemann, seraient l'un et l'autre populistes et où entreraient des Allemands-nationaux. Un accord semblait près d'intervenir entre le Centre et les socialistes. Telle est la première phase de la crise.

Après l'échec de M. Curtius, il parut en général que l'issue la plus naturelle et la plus simple était de rappeler au pouvoir le cabinet démissionnaire, à l'exclusion aussi bien des socialistes que des natio-

nalistes. Mais M. Gessler resterait-il ministre de la Reichswehr? Les socialistes qui avaient dénoncé sa cécité ou sa complicité dans les collusions avec le gouvernement soviétique, exigeaient son remplacement, et le chef de son propre groupe démocrate, M. Koch, lui reprochait de faire le jeu de la droite nationaliste. Bientôt il fut évident que la crise évoluait autour de la question de la Reichswehr et de la personnalité de M. Gessler. Le 19, M. Stresemann, dans un discours, se solidarisait avec M. Gessler; l'opposition du parti populiste faisait échouer les négociations de M. Marx avec les socialistes. C'est alors que le maréchal-président, qui se considère plus encore comme le chef de l'armée que comme le chef de l'État, intervint pour brusquer la solution et sauver à tout prix M. Gessler. Il est permis de penser qu'il ne se décida pas sans prendre l'avis de M. Stresemann. Dans une lettre publique, il représentait à M. Marx que « la constitution d'un cabinet de majorité avec la participation des socialistes n'était pas possible » et que, en conséquence, il le chargeait de constituer le plus tôt possible « un gouvernement basé sur une majorité composée des partis bourgeois au Reichstag ».

En d'autres pays, un coup de barre donné dans ces conditions par un Président irresponsable serait qualifié de coup d'État : mais l'Allemagne disciplinée obéit au chef, dès qu'il parle avec autorité, surtout s'il parle au nom et dans l'intérêt de l'armée. M. Marx, malgré les tendances démocratiques qu'il a toujours affichées, malgré ses récentes tentatives pour faire entrer les socialistes dans le gouvernement, n'a pas balancé à obtempérer à l'injonction du vieux maréchal. La constitution de Weimar, tout au moins dans son esprit, a voulu élever au-dessus des partis et de leurs querelles la fonction du Président du Reich; mais, si elle lui donne le pouvoir de choisir le chancelier, elle ne prévoit pas qu'il puisse l'investir d'une sorte de mandat impératif et conditionnel. Il apparaît que, dès le premier jour, le président Hindenburg et M. Stresemann ont prévu et préparé tout le développement de la crise afin de rendre inévitable et de faire accepter par l'opinion la formation d'un gouvernement de droite avec la participation du parti des hobereaux et des militaires, les Allemands-nationaux. Et l'on peut s'étonner à bon droit que le chef du Centre ait accepté pareil mandat et que son parti l'ait suivi. Les dirigeants du Centre, pour masquer leur manœuvre à droite, ont rédigé une sorte de manifeste-programme auquel les nationalistes, avant d'entrer dans le ministère, sont invités à souscrire : l'acceptation de la forme républicaine et de la politique de Locarno en sont

les articles principaux. Voici donc, par la volonté du Président et l'astuce de M. Stresemann, le « bloc bourgeois » reconstitué et la droite nationaliste réintégrée dans la majorité gouvernementale et réintroduite dans le gouvernement. Mais on voit moins bien quelle pourra être la majorité du nouveau ministère, car les démocrates ont exclu M. Gessler de leur fraction et annoncent qu'ils se rangent dans l'opposition. Il est certain aussi qu'une partie du Centre, celle qui suit les directives de M. Wirth, aura quelque peine à accepter la solution imposée par le maréchal. Nous sommes loin du temps où l'ouvrier sellier Ebert donnait l'exemple de l'impartialité et de la correction constitutionnelle : l'Allemagne est gouvernée par un militaire, militairement. Le *Vorwärts*, organe de la social-démocratie, déclare que le ministère, s'il se constitue, sera regardé comme un cabinet de combat contre les masses laborieuses républicaines. Comment en serait-il autrement, puisque le comte Westarp, qui devient l'un des chefs de la majorité, demandait, il y a peu de jours, le retour à la monarchie et la reprise de toutes les provinces perdues? Le ministère n'est pas encore constitué à l'heure où nous écrivons, mais tout fait présumer que les démarches de M. Marx aboutiront rapidement. C'est un symptôme grave, dans l'état actuel de l'Europe, que le Centre catholique, c'est-à-dire le groupe allemand qui a recherché avec le plus de sincérité une entente avec la France pour l'établissement d'une paix stable et auquel nous pourrions plus volontiers faire confiance, se prête à faire le jeu du militarisme allemand et de l'esprit de revanche : tant est profonde l'intoxication de l'esprit germanique, dans sa généralité, par les philosophies fondées sur l'idée de force.

Il est étrange que M. Stresemann ne se soit pas avisé que ses combinaisons trop subtiles ne pourraient manquer d'avoir leur répercussion en France et même en Angleterre. Plus certains journaux de gauche s'étaient avancés loin et vite sur le chemin scabreux qui mène à un rapprochement avec l'Allemagne, plus leur déception a été forte. L'arrivée au pouvoir, à Berlin, d'un gouvernement nationaliste constitue non pas un danger pour la politique de paix, mais un avertissement que la route que l'on suivait n'est pas celle qui conduit au but ; avec l'Allemagne, on ne va pas à un accord par le chemin des concessions et des capitulations. Quel que soit le parti au pouvoir, la mentalité allemande ne change pas. L'opinion française ne demande pas à M. Briand de renoncer à la politique de Locarno, mais elle constate que l'imprécision et la précipitation des actes et des propos, depuis Locarno, nous conduisaient précisément à l'opposé du

but à atteindre et encourageaient, en Allemagne et, en général, en Europe les espoirs de bouleversement des traités qui nous conduiraient à la guerre.

M. Briand s'est rendu le 20 janvier devant la Commission des affaires extérieures de la Chambre et y a fait des déclarations à divers égards intéressantes. Il a affirmé le complet accord de vues du cabinet tout entier. Il a précisé certains points importants : à Genève, entre M. Stresemann et M. Briand, il n'a pas été question de l'évacuation anticipée des régions rhénanes ; à Thoiry, M. Stresemann a effleuré la question : « C'est à vous, a répondu M. Briand, de faire des propositions pour répondre aux conditions générales que vous connaissez » ; ces propositions n'ont pas été faites ; « le gouvernement français reste donc dans la position éminemment avantageuse de défendeur. » M. Stresemann lui-même a, depuis lors, reconnu qu'en effet M. Briand n'avait pris aucun engagement, ni fait aucune promesse. Parlant aux journalistes, M. Briand a conclu : « La question d'une évacuation immédiate de la Rhénanie n'est pas posée... Il est évident qu'elle ne peut se poser en dehors de légitimes conditions de sécurité. » Avec un ministère nationaliste à Berlin (1), les négociations franco-allemandes, s'il convient à l'Allemagne d'en prendre l'initiative, se poursuivront à l'abri de toutes illusions et de toute idéologie; elles se placeront sur le terrain des intérêts, sans intransigeance comme sans précipitation et, qui sait? peut-être les difficultés seront-elles moins insolubles. Rien ne serait plus dangereux que de préparer à l'opinion allemande une désillusion qu'elle ne nous pardonnerait pas; mieux vaut lui laisser le temps de se ressaisir et de comprendre que la manière dont elle interprétait la politique de Locarno ne pouvait la conduire qu'à des déboires. Il n'est pas question, il n'a jamais été question, ni à Locarno, ni à Thoiry, de détruire pièce à pièce l'ordre européen nouveau créé par les traités de 1919; il répond à un idéal de justice et d'émancipation des peuples et la Société des nations a pour objet premier d'en fortifier les assises. Chaque jour cette nouvelle Europe se consolide. Elle vient encore de se fortifier par la conclusion et la publication d'un traité d'alliance et d'arbitrage entre la France et la Roumanie.

Il est juste, il est utile que les nations qui ont mené en commun la grande guerre restent liées et associées pour le maintien de la paix. Leur noble alliance fut fondée sur des intérêts communs et

(1) En Saxe, l'ancien « royaume rouge », un nouveau ministère est sous la dépendance des partis de droite.

des principes identiques; comment ne subsisterait-elle pas tant qu'une menace quelconque peut encore remettre en question la stabilité de l'Europe telle que l'ont faite les traités. La Société des nations, ne disposant d'aucune force pour assurer la protection de ses membres, les autorise à contracter entre eux des alliances particulières, pourvu que ces engagements soient publics et enregistrés par le Conseil. C'est dans le cadre et dans l'esprit du pacte que la convention franco-roumaine a été conclue. Signée le 10 juin dernier par M. Briand et M. Diamandy, le très distingué ministre de Roumanie à Paris, elle n'a été rendue publique que le 20 janvier. Elle complète heureusement la série des conventions qui lient la France à la Tchécoslovaquie et à la Pologne pour assurer la stabilité et la paix dans l'Europe centrale et orientale. Le cycle se complète par une convention entre la France et la Yougoslavie dont certaines raisons de haute convenance et d'opportunité font ajourner la publication. Dans un discours qu'il a prononcé à Lyon le 16 janvier, sous la présidence de M. Herriot, M. Diamandy se félicitait de ce que « la France et la Roumanie viennent de s'unir par un traité pour défendre la paix et les traités en Europe, afin qu'elles puissent continuer leur collaboration traditionnelle, intime et fructueuse dans tous les domaines ». Une telle collaboration est fondée sur de très anciennes et profondes affinités entre deux rameaux très éloignés de la grande famille latine, sur les souvenirs récents d'une héroïque fraternité d'armes et sur le sentiment d'une permanente communauté d'intérêts; elle existait en fait avant la signature du nouveau pacte qui la confirme, la précise, la renforce.

Les accords franco-roumains comprennent trois parties : un traité d'amitié, une convention d'arbitrage, un protocole additionnel. La convention d'arbitrage, étudiée dans ses détails par les juristes des deux pays, offre divers moyens de résoudre tous les litiges prévisibles; il est vraisemblable qu'elle ne sera pas souvent pratiquée, car les différends entre deux pays qui n'ont nulle part d'intérêts opposés, seront naturellement rares, mais elle apporte, pour des cas analogues, un modèle complet et précis. Au contraire, le traité d'amitié a une portée politique considérable ; il constitue, dans le cadre de la Société des nations, une alliance défensive entre la France et la Roumanie ; elles se prêteront, en cas d'agression non provoquée du fait d'un autre État quelconque, aide et assistance. La collaboration des deux gouvernements est organisée en tout temps; ils devront « examiner en commun... les questions de nature à mettre en danger

la sécurité extérieure de la France ou de la Roumanie, ou à porter atteinte à l'ordre établi par les traités dont l'un et l'autre sont signataires ».

L'article 5 est encore plus précis : « dans l'éventualité d'une modification ou d'une tentative de modification du statut politique des pays de l'Europe », les deux parties devront s'entendre sur l'attitude à observer par chacune d'elles. Prenons un exemple : si l'Allemagne tentait de réaliser l'annexion de l'Autriche, la France et la Roumanie se concerteraient pour agir d'un commun accord. Leurs gouvernements, aux termes de l'article 3, devront d'ailleurs examiner par avance les cas qui pourraient survenir et menacer l'ordre établi. A chaque article, les droits de la Société des nations et les obligations envers elle sont réservés ; la France et la Roumanie s'engagent, par l'article premier, à ne se livrer « à aucune attaque ou invasion » et à ne recourir à la guerre que dans le cas de légitime défense ou dans le cas où l'une ou l'autre en serait requise par le Conseil de la Société des nations par application des articles 15 ou 16 du pacte.

« L'ordre établi par les traités dont l'une et l'autre sont signataires », que les deux parties se garantissent réciproquement, implique, pour la Roumanie, la possession de la Bessarabie. La convention signée à Paris le 28 octobre 1920 entre l'Empire britannique, la France, l'Italie, le Japon et la Roumanie reconnaît à la Roumanie la frontière du Dniestr, c'est-à-dire la possession de la Bessarabie qui, historiquement et ethnographiquement, est une fraction de la Moldavie et dont les trois districts méridionaux lui ont été arrachés au moment où la Russie voulait à tout prix s'assurer le libre passage vers la Bulgarie et Constantinople. L'Italie et le Japon n'ont pas ratifié la convention du 28 octobre ; mais, pour la France et l'Angleterre, elle est irrévocable. La Bessarabie est incluse dans les frontières que le traité du 10 juin garantit à la Roumanie.

La Roumanie s'interdit de devenir jamais, elle-même, agresseur. Déjà, à la conférence de Gênes, le 17 mai 1922, M. Bratiano, président du Conseil et président de la délégation roumaine, s'était déclaré prêt à prendre un engagement de non-agression vis-à-vis de la Russie et à étendre cet engagement à tous les voisins de la Roumanie. Par un protocole additionnel à la convention du 10 juin, la Roumanie confirme la déclaration de 1922 ; elle l'interprète comme l'obligeant non seulement à ne pas attaquer la Russie, mais encore « à ne pas tolérer la formation sur son territoire de troupes irrégulières d'attaque contre la Russie ». La France prend acte de cet engagement. Il semble donc

que le gouvernement de l'U. R. S. S. devrait trouver là, pour lui-même, une garantie précieuse. M. Tchitcherine a, au contraire, cru nécessaire d'élever une protestation diplomatique contre la convention du 10 juin. Le gouvernement soviétique s'est jusqu'ici refusé à reconnaître la sécession de la Bessarabie, dont elle déclare « illégale et violente » l'occupation par la Roumanie. Le retour de la Bessarabie à la Roumanie est aussi légitime que la reconstitution de la Pologne. Quant à l'affirmation que la France « encourage les tendances agressives et conquérantes des dirigeants de la Roumanie », le texte du protocole additionnel suffit à y répondre.

Les pactes de non-agression prennent, dans l'Europe actuelle, une importance particulière; ils classent les puissances en deux catégories, celles qui les offrent ou qui les acceptent, celles qui refusent d'y adhérer. Celles-là sont suspectes de chercher à remettre en question les traités et de n'attendre qu'une occasion pour déplacer les frontières. Les premières seules sont en accord avec la lettre et l'esprit du pacte de la Société des nations. Il est réconfortant de constater qu'un réseau de plus en plus serré de conventions et d'alliances consolide l'Europe de 1919. C'est la résurrection ou l'agrandissement des nations slaves et roumaine qui donne à cette nouvelle Europe sa physionomie. Que les peuples qui, depuis des siècles, les opprimaient ou empiétaient sur leurs droits ne se résignent pas volontiers au nouvel ordre de choses, on ne saurait s'en étonner. Aussi, est-il nécessaire, en attendant que le temps et la raison aient consolidé les frontières, de renforcer l'ordre juridique incarné par la Société des nations au moyen d'alliances diplomatiques et d'une solide organisation militaire. Prenant possession du fauteuil présidentiel du Sénat, M. Doumer a dit : « La force de la France est l'élément essentiel de la paix européenne. » Que cette capitale vérité soit aujourd'hui notre dernier mot.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

LE BARRAGE

QUATRIÈME PARTIE (1)

I. — LA CHASSE A L'HOMME

La chasse au fauve se sert pour appât de quelque antilope exposée morte ou attachée vivante, destinée à attirer le redoutable gibier devant le fusil du chasseur à l'affût. Nicolas Hagard tenait ce renseignement des Anglais qu'il avait conduits, du temps qu'il exerçait le métier de guide, dans les Alpes d'Italie ou du Tyrol et qui avaient abattu aux Indes des tigres ou des panthères. Le chamois qu'il avait caché sous un rocher, proche la neige, près du lac des Marmottes, jouerait ce rôle dans la battue qu'il allait entreprendre. Mais, cette fois, exécuterait-il la sentence capitale qu'il avait prononcée en lui-même, quand il avait au dernier moment renoncé à venger la morte dont la tombe était inondée et qu'il ne fleurirait plus à la Toussaint? Le mal qu'on fait aux vivants n'exige-t-il pas une sanction avec plus d'insistance? Pouvait-il laisser impuni le lâche attentat commis contre Josette, la promise de Gaspard l'absent, par ces malfaiteurs étrangers?

Jusqu'à quel point ceux-ci étaient-ils coupables? Au retour du Colombier, après avoir recommandé à son neveu Antoine de l'attendre dans le chalet que Max Gal lui avait réservé et dont il franchissait le seuil pour la première fois, il entra chez Pierrette Bize. C'était l'heure du chien-et-loup où Vallon-le-Jeune commençait d'être visité par les morts sans asile. Chacun se

Copyright by Henry Bordeaux, 1927.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, et 1er février.

terrait chez soi et poussait les verrous de sa porte, comme si les esprits se souciaient de cette fermeture! Il eut l'impression qu'il dérangeait un conciliabule secret, mais il passa outre. L'abbé Berger, d'une voix presque tendre, celle qui lui devait servir pour annoncer les deuils ou assister les agonisants, consolait ou tentait de consoler les deux femmes qui pleuraient, la fille contre l'épaule de la mère. Au lieu de s'arrêter devant le groupe que sa présence pouvait contrarier, il marcha résolument vers le prêtre :

— Ah! dit-il, monsieur le curé, je ne suis pas de trop. Il faut un homme ici, et me voilà.

Interdites, les femmes cessèrent de se lamenter et l'abbé qui était assis se leva, comme pour les cacher dans son ombre.

— Mais il faut que je sache tout, avait déjà repris Nicolas. Je sais déjà bien des choses. Tu me répondras, Josette. Dès le lendemain tu aurais dû m'avertir. Et plus tard, quand je t'ai offert de te servir de parrain. Écoute-moi. Il ne s'agit pas de pleurer. C'est le soir de la fête, n'est-ce pas?

La jeune fille, la tête cachée dans son tablier, comme si elle n'osait montrer son visage, fit un signe affirmatif et ce fut ainsi que l'interrogatoire fut mené.

— Ils étaient deux?... Serge et Balthazar, c'est bien leurs noms?... Bien. Les as-tu revus?... Les reverras-tu?... Même s'ils se repentaient?... Non, la seule idée t'en fait horreur. Bien.

Mais quand il demanda lequel des deux, ce fut un sanglot qu'il reçut.

— Laisse-la, ordonna Pierrette. Tu ne sais pas qu'elle est enceinte de ce monstre.

— Je m'en doutais, accepta Nicolas Hagard. Mais il fallait une certitude. Ici vous avez assez de votre besogne. Moi, j'ai la mienne. Tu ne rencontreras jamais plus ces bandits, ma petite.

Et il sortit. Son plan était tracé.

Quelques ouvriers, et parmi eux ce Balthazar et ce Serge, restaient encore au chantier du barrage, occupés à surveiller le béton et perfectionner le coffrage. Après leur journée, ils montaient assez régulièrement aux auberges de Vallon-le-Jeune qui en comptait deux maintenant, celle de Mermet qui était la mieux achalandée, et la concurrente, celle de Fabrit de Fontaine-Couverte, qui avait acheté le chalet des Chevillard avec le projet d'en faire plus tard une pension de famille pour

la saison d'été. La première portait son vieux nom de la Capucine, et la nouvelle s'appelait l'auberge du Progrès, tout simplement. Le travail chômait et le chantier ne tarderait pas à fermer, en sorte que les ouvriers jouissaient d'une demi-liberté dont ils profitaient au préjudice de la population qui y perdait ses cerises à peine mûres et la vertu de ses filles.

Nicolas n'eut garde de se montrer. Il dépêcha le petit Antoine qu'il avait à sa dévotion et qui par lui connaissait toutes les ruses du chasseur. Le garçon ne devina pas le but, mais s'amusa de jouer un rôle. Donc il irait dans les auberges où il chercherait les deux rôdeurs, — les connaissait-il? mais oui, il les connaissait, — et devant eux il raconterait sa journée avec son oncle et Max Gal, comme s'il était grisé de grand air ou d'eau-de-vie, et se laisserait arracher le secret de la cachette où le chamois avait été laissé. Un chamois de quarante kilos, cela vaut cher au jour d'aujourd'hui, et le voler à Nicolas Hagard en doublerait la valeur.

Mélanie n'était point du complot. Elle fut surprise de voir son beau-frère s'installer dans le chalet comme s'il allait y demeurer.

— Alors, tu nous restes, Nicolas?

— Oui, je deviens vieux et ne peux plus me passer d'un toit.

— Je comprends, mon pauvre ami. Antoine n'est pas rentré. Mais il va venir.

— Attendons-le pour le souper.

L'enfant se tordait de rire en arrivant, comme s'il avait joué un bon tour.

— Ça va? demanda l'oncle.

— Ça va.

— Raconte.

— Voilà. Je les ai trouvés chez Fabrit, parce que le vin est meilleur et moins cher. Je me suis assis à une table à côté d'eux. Ils m'ont tout de suite parlé et j'ai commencé de raconter la chose.

— Quelle chose? s'informa Mélanie.

— Oh! c'est une affaire d'hommes, l'écarta Nicolas. Continue, petit.

— Eh bien! ils m'ont donné à boire. Ils ont cru que j'étais saoul, et pour ne pas les détromper, je suis sorti en trébuchant. Alors, quand ils ont su l'endroit, ils se sont regardés en clignant des yeux.

— Ils ne t'ont rien confié?

— Non, mais j'ai bien vu sur leurs figures.

— Bien, mon petit.

Le petit demanda sa récompense :

— Alors, je vais avec vous demain, oncle Nicolas?

— Non, je veux être seul.

L'enfant, qui se doutait de quelque danger, insista :

— Oncle Nicolas, ils sont deux.

Mais le chasseur eut un geste de parfait mépris pour cette engeance. Et il trempa dans la soupière la louche qui s'y tint toute droite, tant la soupe aux pommes de terre, aux navets et aux haricots était épaisse.

Le trio mangeait son dessert, un fromage du pays, dur et savoureux, qu'une croûte serrée conserve, quand on heurta la porte qui résista à la pression du dehors.

— Vous fermez à clé maintenant? s'informa le chasseur étonné.

— C'est à cause des morts, s'excusa Mélanie toute confuse. Tout le village en a peur. Antoine, va ouvrir.

Le petit, en présence de son oncle, voulut faire le brave, mais il fut tout heureux de ramener M. le curé.

— C'est à vous que j'en veux, précisa l'abbé Berger en désignant Nicolas, après avoir salué la compagnie.

— Je vous écoute, monsieur le curé. Un verre ?

— Non, seul à seul.

Mélanie leur ouvrit une autre pièce et tourna le bouton de l'électricité. Le prêtre aborda son sujet tout droit :

— Voilà, j'ai deviné vos projets de vengeance, Nicolas Hagard. Il faut y renoncer.

— Y renoncer ? Que me demandez-vous là, monsieur le curé? Le père de Josette y renoncerait-il? Et Gaspard, son promis? Je suis le seul homme ici. Ça se connaîtra.

L'abbé Berger le supplia d'avoir recours à la justice. Une plainte déposée à la gendarmerie, ou même au parquet de Bellerive, et les deux gredins seraient arrêtés. Lui-même irait parler à M. Max Gal, qui était généreux et accommodant. Le maire, Joachim Rebut, appuierait la plainte, pour sûr. Mais le chasseur, après l'avoir écouté par respect, s'esclaffa :

— Ah ! vous croyez à la justice des hommes, monsieur le curé? Et au courage de notre maire? A quoi encore? Vous en avez un bandeau sur les yeux ! On voit bien que vous vivez dans

la compagnie de l'Autre. Mais tout le monde dira que la petite est allée les chercher. Est-ce que jamais personne a cru à l'innocence d'une fille? Vous n'avez pas connu Céline, ma femme. Ça, c'était une créature de Dieu, comme les lacs dans la montagne, comme les néves tout blancs et tout lisses où il n'y a point de traces de pas. Si les morts pouvaient revenir, je lui ouvrirais ma porte toute grande, au lieu de la fermer comme font ceux d'ici. Un soir, j'abattais des sapins dans la forêt, quand elle est venue tomber tout près de moi. Il y avait un berger de la Croix-aux-Chèvres qui la poursuivait à travers les arbres et qui gagnait sur elle, parce qu'elle n'avait plus de souffle et parce que la frayeur lui coupait les jambes. C'était un homme qui avait un renom de force et de mauvaiseté. Il m'a proposé part à deux. J'ai marché sur lui avec ma hache et je lui aurais fendu la tête s'il ne s'était pas sauvé. Alors je me suis approché de Céline et je n'osais seulement pas lui parler. J'avais honte pour elle de ce qu'elle avait entendu. Je lui ai passé ma gourde pour qu'elle y boive. Et après qu'elle eut bu, je lui ai dit : « Maintenant tu peux rentrer chez ta mère. Je te suivrai de loin, pour te garder. » Elle m'a répondu : « Merci, Nicolas... » Elle est partie sans se retourner. Et puis elle s'est retournée très loin, pour voir si je la veillais. Elle a vu que je la veillais. Après elle, je suis entré chez sa mère. Et voilà : elle est devenue ma femme.

Le prêtre l'avait laissé parler. Personne n'avait jamais entendu ce récit, et il en avait l'intuition :

— Vous êtes un honnête homme, Nicolas, dit-il après un silence. Ainsi n'avez-vous pas le droit de tuer. La vengeance n'appartient qu'à Dieu.

— Oh! monsieur le curé, l'Autre la fait bien trop attendre. Dans les familles, les pères ont droit de rendre la justice. Josette n'a pas de père. Si elle avait fauté, son père l'eût peut-être chassée. Puisqu'elle n'est pas la coupable, les autres paieront. Ce n'est pas la peine de demander leur grâce.

Mais le prêtre insista avec chaleur :

— Nous sommes tous coupables, Nicolas : elle d'être restée à la fête, sa mère de l'y avoir laissée, vous de vous être isolé dans votre montagne et dans votre orgueil au lieu de les y accompagner, et moi sans doute aussi pour n'avoir pas assez averti les mères et les filles du danger qui les menaçait et que

la présence de tous ces étrangers accroît. Ah! si j'avais plus d'autorité dans la parole, peut-être m'écouterait-on. C'est un grand malheur de ne savoir pas ouvrir les cœurs avec la voix. Et peut-être encore n'ai-je pas assez de zèle.

Il s'accusait du mal de sa paroisse, quand il s'usait à la retenir contre l'invasion nouvelle des vices civilisés.

— Ne cherchons pas midi à quatorze heures, monsieur le curé, déclara Nicolas Hagard pour en finir. Ces bandits sont à moi, et non pas à vous.

— Mais si vous tirez sur eux, Nicolas, ne voyez-vous pas que le scandale sera plus grand encore? Les meurtres n'arrangent rien. Il vous faudra donner vos raisons. C'est alors que Josette Bize sera traînée en public.

Le chasseur parut sensible à cet argument. Il pesa le pour et le contre et se rendit, tout au moins en apparence :

— Je ne tirerai pas sur eux, monsieur le curé. Je vous le promets.

Cette victoire inattendue ne suffit pas au prêtre :

— Ne les abordez pas non plus sans arme, Nicolas. Ils sont deux et vous êtes seul. Ils sont jeunes et vous êtes vieux.

— Oh! la vieillesse ne me pèse pas encore.

Et de fait sa carrure pouvait défier un adversaire, mais deux?

— Pas de combat au couteau non plus! réclama encore l'abbé Berger.

— Pas de combat au couteau.

— C'est bien : je compte sur vous, Nicolas. De mon côté, je veillerai sur Josette Bize, afin qu'elle ne se ronge pas dans le chagrin. Et nous arriverons ensemble à lui adoucir l'avenir qui s'annonce pour elle si douloureux et redoutable.

— Oh! l'avenir!

Nicolas Hagard entendait bien le simplifier. Le cas s'était posé pendant la guerre. Et le prêtre s'en fut, sinon rassuré, du moins persuadé qu'il n'y aurait pas mort d'homme, mais peut-être brutale correction. Le village dormait ou semblait dormir avec la lune. Le pas tardif du promeneur amena derrière les vitres closes l'un ou l'autre visage soucieux. Et le lendemain le bruit courut que toutes les nuits M. le curé se levait pour appeler les morts et les ramener dans le nouveau cimetière dont le tracé était terminé, mais qui ne contenait personne, bien qu'il y eût déjà deux défunts depuis l'inauguration de Vallon-

le-Jeune, la veuve Blanc décédée à l'hospice des fous à Bellerive et la Fine Servoz, morte en couches à Fontaine-Couverte où sa famille avait caché sa honte.

Nicolas Hagard a calculé que les deux bandits, les deux condamnés feraient leur coup dès la fine pointe du jour, afin de ne pas rentrer à l'usine trop longtemps après l'ouverture, et que, peu soucieux de se hasarder sur la paroi de rocher, ils monteraient par les éboulis et les vernes. Ainsi les a-t-il devancés, en traversant une fois de plus la cheminée pratiquée à ciel ouvert dans la muraille. La cachette est proche le lac, un peu au-dessus, à la limite de la neige. Le petit Antoine a dû la clairement indiquer, et d'ailleurs on lui a demandé quelques précisions en lui offrant à boire.

Tapi derrière une grosse pierre, le chasseur, patiemment, voit venir, exacts au rendez-vous, le couple des complices, Balthazar et Serge, — lequel est Serge, lequel est Balthazar, il l'ignore et l'ignorera toujours, — mais il a reconnu les rôdeurs. L'un est blond et frisé comme une fille, avec un dandinement équivoque des hanches ; l'autre est large et fort, souple et musclé. Si l'on en vient au corps-à-corps, celui-ci pourrait être un adversaire dangereux, tandis que l'autre inventerait des traquenards et donnerait des crocs en jambe. Mais on n'en viendra pas au corps-à-corps. Nicolas n'a pas tenu sa promesse au curé. Il est armé de sa bonne carabine Mauser dont le magasin est rempli. La partie n'est pas égale. Ce sera donc un double assassinat.

Les deux ouvriers ont encadré le petit lac des Marmottes, afin de battre chacun un des bords et de se rejoindre au centre. Ils flairaient une piste, comme des chiens courants. Ils cherchent, ils fouillent, ils inspectent les cailloux et les ronces. Ils n'ont pas le sens de la chasse, sans quoi ils trouveraient plus vite. Oh ! oh ! le blond frisé a poussé une exclamation. Il est le plus malin. Le grand brun court le rejoindre. A eux deux ils tirent la bête de son trou et les voilà en contemplation. Certes, c'est une belle pièce. Elle vaut d'être ainsi jugée et admirée. Après l'avoir bien regardée, ils la soupèsent et l'apprécient. Quarante kilos : pas un de moins. Le petit ne les a pas trompés. Comme ils ont su lui arracher son secret, à ce mioche, en le grisant ! Et ils rient à ce souvenir de la veille. Maintenant il faut descendre au plus vite, avant l'arrivée de Nicolas Hagard. Ils prendront par le travers afin de l'éviter et ne commenceront la descente

que hors de sa vue. Hop! chargeons l'animal. C'est Balthazar le plus fort. Nicolas ne le sait pas, mais eux le savent. Serge a lié les pattes, et son camarade passe la tête entre le ventre et les jambes ficelées, comme ils l'ont vu faire par les braconniers. Le triomphant cortège va se mettre en marche.

A ce moment prévu, une balle s'aplatit contre le rocher qui servait d'abri au chamois et que les deux hommes viennent à peine de quitter. Ils se regardent, surpris, inquiets, et déjà Balthazar a posé son fardeau qui retombe sur la neige. Alors ils aperçoivent à moins de cent mètres le chasseur à découvert qui de nouveau les met en joue. Ils poussent des cris éperdus, ils montrent la bête abandonnée. L'arme est toujours braquée sur eux. Ils se séparent et veulent fuir chacun de son côté. Deux nouvelles détonations les arrêtent. L'un a été frôlé à sa droite, l'autre à sa gauche, de si près qu'ils ont senti le vent : changeant de direction, ils sont rejetés l'un vers l'autre et, se heurtant presque, se précipitent droit devant eux à l'attaque du névé qui leur fait face. Ce névé n'est pas très haut et la chaleur d'août l'a molli, en sorte que son ascension est aisée. Il s'achève en coupole et là derrière les voleurs seront à l'abri. Auront-ils le temps d'y parvenir? Là est le salut. Là ils ne pourront plus être atteints par les projectiles et chercheront un chemin caché pour redescendre. Ils se hâtent, ils geignent, ils soufflent, ils ahanent et font entendre le sifflement de la bête forcée. Car ils se doutent bien que, s'ils sont tirés à balle comme des chamois, ce n'est pas pour un rapt de gibier. Ils ont reconnu, eux aussi, l'homme qui, un soir, les dévisagea devant la maison de Josette Bize, — de Josette qu'ils désiraient retrouver : puisque la jeune fille ne les avait pas dénoncés après la fête, c'est donc qu'elle n'avait pas été révoltée ou que la honte la tenait prisonnière et qu'elle leur appartenait comme une proie. Sans se concerter, ils ont deviné le justicier et fuient éperduement devant lui.

Serge, moins résistant, ne pouvant plus monter, oblique et tente de se dérober derrière un rocher sur sa gauche. Le vent d'une balle le rappelle à l'ordre et l'oblige à se courber à nouveau sur la pente. Puis, c'est le tour de Balthazar qui appuyait à sa droite et doit reprendre sa direction verticale. Mais comment le chasseur les a-t-il déjà cinq fois manqués? Il n'est pas un si bon tireur, et les chances de lui échapper augmentent. S'il ne tire pas une sixième fois à temps, Balthazar qui a de

l'avance lui échappera. Il n'a pas tiré. Balthazar lui échappe, il touche la coupole, il l'atteint, il la couronne, il la dépasse. Il disparaît à l'horizon. Mais pourquoi en disparaissant a-t-il poussé un grand cri ? Serge qui le suit de près n'a pas le temps de se le demander. Lui aussi il est sauvé, lui aussi disparaît dans un hurlement d'épouvante.

Nicolas Hagard achève à son tour l'ascension, mais lentement, tranquillement, sans hâte, afin de ménager son souffle. Quand il arrive à la coupole blanche, il la tâte avec son piolet prudemment, il cherche un point d'appui et, l'ayant trouvé, il se penche afin de voir dans le ravin à pic au-dessous de lui les corps mutilés des deux bourreaux de Josette. Il s'est penché, depuis sa jeunesse, sur bien des chamois abattus par sa carabine, mais jamais avec autant de satisfaction que sur ce gibier que sa carabine n'a pas touché. Car il a tenu la parole donnée. Il s'est contenté de conduire savamment les coupables à l'abîme qu'ils ne connaissaient pas. Ah! s'ils lui avaient fait face bravement, comme Max Gal qui s'était levé pour s'offrir en cible, ils l'eussent bien embarrassé dans son serment! Mais il avait escompté leur lâcheté. Ceux qui martyrisent les femmes ne sont pas, d'habitude, des hommes courageux.

Après s'être repu de sa vengeance, Nicolas Hagard redescend, va replacer son fusil dans la sûre cachette qui défie les gardes, charge le chamois qui lui a servi d'appât et regagne ostensiblement son chalet à Vallon-le Jeune. Ceux qui ont entendu la fusillade ne sont pas étonnés de sa victoire. Puis il va rendre des visites. Au presbytère d'abord.

— M. le curé, déclare-t-il, ça y est.

— Qu'avez-vous fait, malheureux?

— Rien, monsieur le curé. Je leur ai montré le chemin. Ils sont tombés dans le ravin de la Perdrix. C'est profond : ils se seront tués. Leurs cadavres n'auront pas trace de blessures, je vous le garantis. Ils sont tombés sur la Croix-aux-Chèvres. C'est votre collègue qui les enterrera. Il vous épargnera cette corvée. Ça n'est pas encore des clients pour le nouveau cimetière...

Et maintenant chez Pierrette Bize :

— Josette, tu peux sortir sans crainte de les rencontrer.

Mais ce n'est plus à cause d'eux seulement que Josette redoute de sortir.

II. — LA TOUSSAINT

Le nouveau cimetière n'avait pas encore reçu un seul défunt à la veille de la Toussaint. Il y avait bien, outre la veuve Blanc et Fine Servoz, Chevillard le père qui était de Vallon, mais il était décédé à Fontaine-Couverte après avoir vendu son chalet à Fabrit qui en avait fait l'auberge du Progrès, et ce Fabrit prétendait avoir acquis dans l'acte tous les droits de son vendeur, y compris l'indemnité funéraire, en sorte qu'un procès était engagé. Les corps des deux ouvriers, Serge et Balthazar, qui s'étaient tués en tombant d'un névé du Colombier sur le ravin de la Perdrix, — encore un de ces accidents imputables aux audacieux qui ne connaissent pas la montagne et qui s'y aventurent! — avaient été ensevelis à la Croix-aux-Chèvres, pour le plus grand embarras du desservant de ce village qui hésitait devant un convoi religieux, ignorant les origines de ce Serge et de ce Balthazar dont la Compagnie des Alpes françaises compléta les noms étrangers. Celle-ci paya les frais funéraires et leva les scrupules du prêtre. Max Gal fut seul à soupçonner Nicolas Hagard, mais les cadavres n'avaient rien révélé.

Une Fête des morts sans tombes à visiter et parer! Vallon-le-Jeune se sentait humilié de cette singularité qui le mettait à part de toutes les autres communes et lui valait d'offensantes allusions quand ses habitants rencontraient, aux marchés ou sur les chemins, ceux de Valloires ou de Vallères, du Châtelard ou de Bellecombe, de la Croix-aux-Chèvres ou du Plan-des-Vaches. Il est d'usage ce jour-là de porter des chrysanthèmes et autres fleurs ou rameaux sur les tertres des parents perdus. C'est même une lutte de famille à famille à qui déposera les plus belles gerbes et la visite du cimetière est une occasion de constater la libéralité des uns et la ladrerie des autres. Vallon, seul, serait privé de ces combats honorables. Vallon-le-Jeune n'avait pas de morts et les morts inondés de Vallon-le-Vieux étaient sans asile.

On avait accoutumé de charger Joachim Rebut, le maire, de tout le poids des plaintes et doléances, quand lui-même ne craignait rien tant que les responsabilités. Il courut à son habitude demander appui à la gent officielle. Mariton fils le complimenta d'échapper ainsi à la tristesse de Toussaints périmées.

Au contraire, le sénateur lui conseilla d'organiser une cérémonie, d'ailleurs toute laïque, pour inaugurer le nouveau cimetière et y apposer une plaque, heureusement retardée par les circonstances, en l'honneur des soldats morts dans la Grande Guerre pour le salut du pays. Ce serait patriotique et presque religieux. Les autorités, dans leur bienveillance, accepteraient de se déplacer. Naturellement, on prononcerait des discours, tandis que les communes voisines, dépassées à nouveau par Vallon-le-Jeune, décidément à la tête du progrès, s'en tiendraient à leurs promenades mélancoliques.

Remonté comme une horloge, le maire reparut parmi ses administrés avec un air gaillard, leur apportant la bonne nouvelle qui lui rendrait sa popularité. Mais son front ne tarda pas à se rembrunir, quand il sut que pendant son court voyage à la ville, un groupe de femmes, — et un groupe nombreux, — avait sollicité de M. le curé une bénédiction de l'ancien cimetière où reposaient, d'ailleurs, les poilus ramenés du front.

— De l'ancien cimetière ? avait-il ricané tout d'abord. Mais il est sous l'eau.

Sans doute. On fréterait les quelques barques amarrées au bord du lac de la Capucine et l'on irait en ramant sur l'emplacement inondé. Là, le curé dirait des prières et, peut-être, les morts, touchés de cette attention, renonceraient-ils à venir la nuit tourmenter les vivants.

Voilà ce qu'on avait trouvé en son absence. Il y aurait deux cérémonies à la même heure, l'une au nouveau cimetière où il n'y avait personne, l'autre à l'ancien qui était recouvert par une surface liquide. Deux cérémonies, et la commune serait divisée, coupée en deux. Pierrette Bize ne manquerait pas de suivre l'abbé Berger. Le maire était lié par ses fonctions publiques. On faisait exprès de le mettre dans l'embarras.

Il alla s'en plaindre au presbytère, invoquant sa neutralité et même sa sympathie pour la religion et suppliant le curé de changer son heure et de reporter sa bénédiction après les vêpres. Le banquet offert par la municipalité toucherait à sa fin, et beaucoup de curieux se joindraient probablement au pieux cortège.

— Sans quoi, ajouta-t-il, vous n'aurez personne. C'est votre intérêt et j'aimerais que vous aussi, vous ayez du succès. Moi-même, je me joindrai à la procession, mais à titre privé.

L'abbé Berger le remercia de sa sollicitude, mais fut inflexible. Le nouveau cimetière n'était encore qu'un champ comme un autre. Il n'avait pas été consacré et il n'avait reçu aucune sépulture, tandis qu'il était convenable qu'après la messe les fidèles rendissent visite à leurs parents défunts. Ne le pouvant plus faire sur terre, ils le feraient par eau.

— Mais, enfin, d'où vous est venue pareille idée? Ce n'est pas vous qui l'avez eue, je gage.

— En effet, monsieur le maire, je ne suis qu'un pauvre desservant. C'est Mélanie Hagard qui l'a proposée. Elle la tenait de son beau-frère Nicolas.

— Il s'est pourtant décidé à habiter Vallon-le-Jeune.

— Il s'y est décidé, mais il assure qu'il n'y aura bientôt plus personne.

— Plus personne? Mais on y viendra en villégiature. En villégiature, vous entendez bien, monsieur le curé.

— Je ne l'entends que trop, monsieur le maire. On bâtit déjà un hôtel. A en juger par les fondations, il sera considérable.

— C'est une source de richesse pour la commune.

— C'est un changement pour la paroisse. Chevillard a vendu sa maison, et voici que son voisin, Jean Molin, est sollicité de céder la sienne, parce que Fabrit, le tenancier de l'auberge du Progrès, veut s'agrandir. Servoz, depuis le malheur et la mort de sa fille, ne songe qu'à s'en aller au chef-lieu. Les fils méprisent le métier des pères et s'embauchent à l'usine. Ah! monsieur le maire, n'empêcherez-vous pas cet exode?

— Mais je fais tout pour l'empêcher! Les autorités se déplacent.

— Qu'elles restent donc chez elles, les autorités! Leurs discours agitent vainement la population. Ce qu'il nous faut, c'est l'amour du passé et du sol. Le passé, il n'y en a plus depuis qu'il n'y a plus de morts. Et le sol, on le trouve trop dur et trop haut. Nicolas Hagard sera bientôt seul à aimer la montagne.

— Et moi, donc?

— Oh! vous, monsieur le maire, vous avez affermé votre pré du col de la Fourche et vous descendez souvent à Fontaine-Couverte et à Bellerive.

— C'est mon métier.

— Et c'est devenu votre plaisir. Je vous ai connu différent.

Froissé de s'entendre dire des vérités, Joachim Rebut se leva et, d'ailleurs, ses amis politiques ne devaient-ils pas mesurer le temps qu'il passait à la cure?

— Tant pis pour vous, monsieur le curé, vous n'aurez personne à votre cérémonie.

Or, à sa profonde stupéfaction, ce fut la cérémonie laïque qui ne fit pas recette. Il en devait éprouver toute sorte de tribulations. Les autorités, estimant leur escorte mesquine, lui en adressèrent des reproches. Mariton fils faillit refuser de prendre la parole devant un aussi maigre auditoire. L'ayant prise parce qu'il ne pouvait se taire, sauf, toutefois, à la Chambre, il se déchaîna furieusement contre les temps d'obscurantisme où l'Église soumettait le présent à une vie éternelle problématique et, d'ailleurs, inutile, puisque la République organisait le bonheur de tous. Ne lui devait-on pas ce village modèle, où les habitants connaissaient le confort, l'union et le plaisir? Le plaisir, demandez plutôt à la Fine Servoz qui est morte en couches, à Jeannette Chevillard qui a disparu de la commune, à Pauline Martinet qui a mis au monde une fille née de père inconnu et qui, pour la nourrir, accepte les plus basses besognes, demandez à Josette Bize. L'union, voilà que la commune est divisée en deux camps. Mais le confort, il faut parler du confort. Mariton père, à son habitude, fit des concessions et versa un pleur en l'honneur de la Toussaint sur les chers disparus qui prenaient part, dans une vague république supraterrestre, à la prospérité de leurs descendants et les engageaient à bien servir un gouvernement aussi préoccupé des améliorations sociales et de l'utilisation scientifique de la nature.

Cependant, le sénateur avait eu quelque mérite à prolonger sa harangue. Un à un, les assistants s'éclipsaient pour courir à un autre spectacle, et il ne restait plus autour de lui que les conseillers municipaux, les représentants de la Compagnie des Alpes françaises et quelques enfants de l'école étroitement surveillés par l'instituteur, M. Pornichet, à qui les plus malins, et c'était le grand nombre, avaient réussi à échapper.

— Où donc ont passé les électeurs, et leurs femmes et leurs enfants? s'informa le sénateur que sa longue chevelure en feuillage de saule et sa figure verdâtre prédisposaient à l'oraison funèbre et qui, à lui seul, peuplait déjà le nouveau cimetière.

— Il n'y a donc dans votre commune aucun patriotisme? réclama le député qui, pendant la guerre, s'était mis prudemment à l'abri dans les services de l'arrière.

Le pauvre Joachim Rebut dut entrer, non sans mouiller sa chemise malgré le froid commençant, en des explications confuses et embrouillées, dont il ressortait néanmoins que le succès de la journée était pour la cérémonie religieuse à cause de son étrangeté.

— Qu'a-t-elle de si extraordinaire? lui fut-il demandé sévèrement.

— Elle est célébrée sur le lac.

— Sur mon lac? intervint Max Gal que les discours des hommes politiques avaient considérablement ennuyé. Je veux voir ça.

Et malgré les œillades sévères qui accompagnèrent son départ, assez indépendant et puissant pour se moquer de l'opinion de Mariton père et fils, il gagna au plus vite le lac de la Capucine. Le spectacle qui l'y attendait et qui s'achevait valait bien un déplacement.

... A l'office du matin, l'abbé Berger avait commenté l'Évangile de la Toussaint sur les Béatitudes : « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux; bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre; bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés; bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la justice, parce qu'ils seront rassasiés; bienheureux ceux qui sont miséridieux, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde; bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu; bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu; bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux... » Et dans les Béatitudes, il n'y avait point de place pour ceux qui modifient la face de la terre afin d'en tirer des richesses matérielles, des avantages terrestres, du bien-être et du confort.

Puis, la messe dite, la procession s'était mise en marche. Après une hésitation, les nuages s'étaient déchirés comme un voile transparent dont les lambeaux pendaient encore, effilochés et pourchassés par une brise légère, aux flancs des montagnes qui, pendant plusieurs jours, avaient été cachées et reparaissaient

dans une gloire nouvelle parce qu'une neige fraîche les recouvrait d'une pureté immaculée. Même les modestes, celles qui d'habitude ne comptaient pas dans la Cour somptueuse du Dôme d'Or et du Mont-Maudit, avec leur parure neuve faisaient bonne figure. Il fallait, pour gagner le lac, traverser un bois de mélèzes que l'automne avait jaunis, dont les fines aiguilles colorées tapissaient le sol, et que ses troncs espacés et droits faisaient ressembler à une cathédrale aux nefs portées par des centaines de colonnes.

— Saint-Paul-hors-les-murs, songea tout haut Max Gal, qui connaissait les églises de Rome.

Les branches dégarnies des arbres laissaient passer des rayons de soleil qui se déversaient sur le cortège comme une averse de lumière. De petits clercs en robe et calotte rouges et aube blanche, — la paroisse n'en avait point d'autres à leur offrir pour la Toussaint, — s'avançaient les premiers, fiers de jouer à leur âge un rôle si important d'éclaireurs sacrés et agitant de toute la force de leurs poignets, dans une cadence lente et régulière qui marquait le pas, des cloches de vache dont la sonnerie annonçait la marche sainte. Puis venait le curé revêtu d'une chasuble noire à grande croix blanche, celle qui convient à l'office des morts. Les chantres le suivaient, hurlant à tue-tête les psaumes qui se chantent aux vêpres du deux novembre, et parmi eux Nicolas Hagard qui sur sa rouge figure de loup de la montagne avait mis des lunettes, afin de lire dans son livre les paroles latines. Après les chantres, c'étaient les pénitents blancs, dont les robes étaient serrées à la ceinture par une cordelette, et qui portaient à bout de bras, au haut de longs bâtons, des crucifix ou des reliques enfermées dans des lanternes aux formes vénérables, héritage des temps anciens. Enfin la population, par files de deux, ce qui prolongeait le défilé, les hommes d'abord ainsi que l'exige le protocole, en très petit nombre, et seulement ceux qui affichaient leurs convictions catholiques au vu et au su de toute la paroisse et des communes environnantes et des autorités elles-mêmes, ensuite les femmes, à peu près toutes, et les premières, qui étaient à l'honneur, avec un voile blanc sur la tête parce qu'elles appartenaient à la congrégation. Voici que peu à peu le cordon des femmes fut encadré entre le petit groupe d'hommes qui le précédait et un nouveau groupe masculin qui se formait en arrière, à la queue de la procession,

avec les dissidents de plus en plus nombreux de la cérémonie laïque, soit qu'ils fussent attirés par la singularité d'une promenade sur les eaux, soit qu'ils fussent désireux d'amadouer par leur présence les morts oubliés.

Mais ce qui donnait à la procession funéraire un caractère de fête des champs et des jardins et la faisait ressembler à ces Panathénées qu'Athènes célébrait en l'honneur de la déesse de la Sagesse et de la Mesure, c'était l'offrande que chaque assistant portait. Après les chantres suffisamment occupés à chanter, après les pénitents blancs qui brandissaient leurs pieux emblèmes, les hommes et les femmes, et même les derniers venus, qui ne voulaient pas être en reste et paraître plus mesquins que les camarades au regard clos des trépassés, tenaient tous sans exception dans leurs bras une gerbe de fleurs ou de rameaux. Les fleurs, à cause de la saison, ne pouvaient être bien variées : il n'y avait guère que des chrysanthèmes cultivés avec soin dans les jardinets au bord des maisons, mais les chrysanthèmes ont toutes les couleurs et multiplient leurs teintes et leurs pétales, du blanc au jaune, du violet au pourpre et au lie de vin, et il y avait aussi des asters mauves ou blancs qui s'obstinent à croître jusque dans l'arrière-automne. Ceux qui n'avaient pas de fleurs les remplaçaient par des fougères dorées, ou par des branches coupées aux buissons et dont les feuilles resplendissaient de cet or vert, ou de cet or fauve, ou de cet or rouge qui changent à l'entrée de l'hiver les forêts et les taillis en un bouquet de feu.

Au sortir du bois de mélèzes, le chemin conduisait directement au lac artificiel de la Capucine soutenu par l'armature du barrage qui s'appuyait aux rochers de la gorge. Il traversait des prés où se fanaient les derniers colchiques que les paysans appellent aussi des veuves. Et comme la procession approchait de la rive, les chantres entonnèrent le psaume 120 : *Levavi oculos meos in montes unde veniet auxilium mihi* (j'ai levé les yeux vers les montagnes d'où il me viendra du secours). La montagne la plus proche, c'était ce Colombier venu tardivement au secours de Josette Bize dont il avait englouti les ravisseurs. Nicolas Hagard qui le regardait comme un ami, à travers ses lunettes qu'il retira brusquement pour mieux voir de loin, comprenait-il le sens des versets qu'il chantait? Les satyres et les faunes aux pieds de bouc continuaient, à travers les cam-

pagnes sauvages, à poursuivre les nymphes blanches, mais le rapt ne leur réussissait pas toujours. Cependant Josette Bize s'était jointe au cortège, à côté de sa mère. Elle s'enveloppait d'un châle sombre, songeant déjà, après quatre mois, à dissimuler son état. Après le secours de la montagne, n'appellerait-elle pas le secours divin? Que déciderait Gaspard Salut à son retour, si Gaspard revenait jamais?

Au bord du lac, les petits clercs s'arrêtèrent et suspendirent leur sonnerie cadencée. L'escadrille des barques amarrées n'était pas nombreuse. Elle servait aux pêcheurs et aux touristes de passage. Quels seraient les élus qui se rendraient sur l'emplacement de l'ancien cimetière et entreraient en communication plus directe avec les morts dont ils apercevraient peut-être la demeure à travers les eaux transparentes de novembre que la fonte des neiges n'a pas épaissies? Le prêtre, sans doute, qui réciterait ses prières et donnerait la bénédiction. Les clercs, les chantres et les pénitents resteraient sur la rive. Mais la foule des fidèles se précipitait déjà en avant pour se ruer sur les embarcations et les prendre d'assaut, quand un geste de l'abbé Berger la calma. Les morts de la guerre devaient être à l'honneur puisque la plaque où leurs noms étaient inscrits s'inaugurait à cette heure même à Vallon-le-Jeune. La délégation des hommes et des femmes choisie pour le chemin d'eau serait composée de leurs parents. La proposition fut unanimement approuvée. Ainsi, Josette et Pierrette Bize en souvenir du territorial de Verdun, leur père et leur mari, et Mélanie et Nicolas Hagard en mémoire du soldat d'Alsace, leur fils et gendre, furent-ils admis à la navigation. Mais comme, les barques détachées, les rameurs à leur place tenaient les avirons, ceux qui demeuraient au rivage voulurent charger de leur offrande leurs ambassadeurs. Ils leur jetèrent sur les genoux par brassées les fleurs et les rameaux, les chrysanthèmes et les asters multicolores, les fougères dorées et les branches couleur de feu. Les barques s'éloignèrent ainsi, transformées en jardins mouvants et, dans leur sillage, le soleil allumait des étincelles. C'était, dans le cadre bleu et blanc du ciel et de la neige, l'amoureuse déclaration des vivants aux morts.

Nicolas Hagard gouvernait la première embarcation, celle du prêtre. Il repéra l'emplacement exact en fouillant le lac de ses yeux experts. Au fond, comme la ville d'Ys engloutie,

réapparurent peu à peu, malgré le frisson des eaux, les chalets et les rues du village abandonné. Ceux qui reconnurent leur maison se prirent à regretter le temps passé et lui adressèrent des adieux. Puis le cimetière se révéla à sa clôture et à la croix de pierre qui en marquait le centre : le courant avait emporté les croix de bois arrachées à la terre sainte. Alors le chasseur donna le signal de l'arrêt. Une à une les barques s'immobilisèrent, sauf la déviation que leur imposait le voisinage du torrent. Le prêtre se leva et étendit les mains : *Requiem æternam dona eis, Domine. Et lux perpetua luceat eis.*

Comme s'il appelait de ses bras dressés les oiseaux, un lourd vol de perdrix blanches partit de l'extrémité du lac et se perdit sur la pente de la montagne. Les chantres commencèrent de chanter le *Dies iræ* et tandis qu'alternaient, entre leurs voix et celles du chœur, les strophes douloureuses de la prose sacrée, les barques, à tour de rôle, opérèrent la même manœuvre. Elles passèrent à la suite les unes des autres au-dessus de l'ancien cimetière et chacun, en passant, jetait sur les eaux par brassées les fleurs et les branches de feu. Les dernières avancèrent dans une moisson colorée. Et quand elles se furent retirées toutes, ceux qui du bord assistaient au défilé de la petite flotte purent croire que les tombes disparues étaient fleuries. Le jardin du souvenir avait poussé sur les eaux, mais les eaux peu à peu le désagrégèrent.

Ainsi fut conjuré, par des prières et par le sacrifice des dernières fleurs et des derniers rameaux de l'année, le sort injurieux fait aux morts oubliés de Vallon-le-Vieux, tandis que les autorités inauguraient à Vallon-le-Jeune un champ vide.

III. — LE RETOUR DE GASPARD SALUT

— Ah ! vous êtes de Vallon ? Et, comme ça, il y a longtemps que vous n'y êtes pas allé ?

— Deux ans et demi. J'habitais Vallon-le-Vieux.

— Mais vous ne reconnaîtrez plus rien. Il n'y a plus de Vallon-le-Vieux. Vous trouverez un lac à la place, un joli petit lac où l'on va pêcher la truite le dimanche. C'est un réservoir pour les forces motrices. Vous savez, la force motrice, aujourd'hui, c'est la mode. Alors la Compagnie a bâti un autre village qui a pris pour nom Vallon-le-Jeune. Un bien joli village, ma foi, avec des galeries et des jardinets.

— Oui, il en était question quand je suis parti.

— Tenez, on l'a inauguré il y aura bientôt un an. Pour une belle fête, ce fut une belle fête, avec un banquet, des orphéons et des discours. J'y étais. On a dansé tard dans la nuit.

— Ah ! on a dansé tard dans la nuit.

— Et depuis lors, on a construit un hôtel, avec un terrain de golf, comme ils appellent ça, et des tennis.

Gaspard Salut qui revient d'Orient montre par son silence qu'il ne prend pas intérêt aux jeux de golf et de tennis, ni même à la construction du nouvel hôtel. Au contraire, il manifeste de la répugnance pour ces nouveautés. Son voisin, dans l'auto-car qui de Bellerive le conduit à toute allure à Fontaine-Couverte, est de ces bavards qui ne peuvent prendre place dans un compartiment ou une voiture sans engager la conversation et colporter les nouvelles et qui n'acceptent aucune défaite, aucune résistance.

— Naturellement, vous prendrez le funiculaire à Fontaine-Couverte.

— Il y a un funiculaire ? Ah ! oui, je me souviens. C'était pour les matériaux.

— Comment donc ? Un funiculaire pour les voyageurs aujourd'hui, avec une pente de quatre-vingts degrés. Il n'était guère confortable, mais on vient de l'améliorer pour la saison. Vous avez des parents là-haut ?

— Justement.

— Je l'avais deviné. Il faut avoir des parents pour monter à Vallon, ou bien y aller en villégiature. L'hiver, d'ailleurs, il n'y a plus personne.

— Plus personne ? s'écrie Gaspard qui se laisse prendre. Et les prés, et les champs, et le bétail ?

— Ça se loue à des gens du midi pour les troupeaux de moutons. Et puis, on y bâtira encore d'autres hôtels.

— Vous le croyez ?

— Oh ! j'en suis sûr, à cause des spéculations de terrains. Les habitants de Vallon ont eu de la chance : après l'industrie, le tourisme. Ils bénéficient de tous les progrès.

L'automobile entrant dans le bourg de Fontaine-Couverte, Gaspard Salut cesse de recueillir des renseignements sur son village natal. Ceux qui lui ont été distribués bon gré mal gré ne lui causent aucun plaisir. Il refuse le verre que l'obligeant

voisin lui offre au café du Barrage et, resté seul dans la rue, son irrésolution commence. Prendra-t-il le funiculaire dont on lui a vanté la commodité? En vingt ou vingt-cinq minutes il accomplirait le trajet qui réclamera à ses jambes deux ou trois heures de marche. Au dernier moment, il refuse d'entrer dans l'élégant wagonnet peint en bleu et se contente de confier sa valise à l'employé. Libéré de tout fardeau, il s'en ira à pied, comme il est parti quand il rejoignit son régiment à l'appel de sa classe. Car il a peur maintenant d'entendre parler de tout ce qui s'est passé là-haut pendant son absence. Il en sait lui-même bien assez long, et il désire réfléchir pendant la montée.

Comme s'il n'avait pas eu le temps de réfléchir, au bout de la mer, en Syrie, sur tout ce qu'il a appris peu à peu et sur le silence des derniers mois! Mais, quand on ne doit pas revenir encore, on n'a pas de décision immédiate à prendre. On se laisse flotter. On souffre, on espère, on attend, on ne sait pas ce qu'on fera, on s'en remet à l'avenir, tandis qu'à mesure qu'on s'approche du but, les choses se précipitent avec une rapidité vertigineuse. A Marseille, en débarquant, déjà il a ressenti une sorte de malaise. L'eau, c'est une grande séparation. On n'a pas l'impression d'habiter le même univers quand il y a la mer à traverser. Les nouvelles du pays n'arrivent plus qu'à travers un brouillard de distance et d'habitudes différentes. Dès qu'il a touché la terre, il a retrouvé l'inquiétude qui, là-bas, s'atténuait, s'enveloppait du fatalisme ambiant. Pourquoi est-il revenu? Ne lui a-t-on pas offert de rester au Levant où la vie est facile à un bon ouvrier? Une force à quoi l'on ne résiste pas, nostalgie, souvenir, désir, amour, l'a poussé par les épaules jusqu'au bateau en partance.

Il ne reconnaît plus l'ancien chemin à char et à talon qui s'est mué en grande route avec des lacets interminables et des virages savants. Mais il se souvient des raccourcis à travers les bois de sapins. La montée l'occupe tout entier. Il va trop vite : le fait-il exprès afin de ne pas réfléchir comme il en avait l'intention? Pourquoi se presser autant? Ces journées de juin sont longues et, même en ralentissant le pas, il arriverait avant l'heure de la soupe. A quoi bon perdre le souffle? Veut-il se prouver à lui-même qu'il marche mieux dans ses montagnes natales que sur les pentes de l'Anti-Liban ou du Djebel Druse parce que l'air y est plus vif et surtout parce que c'est chez lui?

Du moins, il n'y a rien à craindre ici, ni traquenards ni embûchés : ce n'est pas comme au Syrie où chaque pli de terrain cachait quelque perfidie. Il n'y a plus rien à craindre, n'est-ce pas, Gaspard Salut? Et si vous montez si vite et si allègrement, c'est que les pieds d'un jeune homme sont légers pour courir à un rendez-vous d'amour. Un rendez-vous d'amour après deux ans et demi de séparation...

Ainsi arrive-t-il en sueur au col de la Fourche. Mais là, brusquement, il s'arrête après avoir gagné un petit tertre où il ne sera pas vu de la route. Il s'est assis au soleil. Est-ce pour se reposer de la fatigue? Il regarde de tous ses yeux et il ne reconnaît plus le paysage familier. Son village? où est son village? Il n'a pas la berlue. Vallon était bien là-dessous. Il y avait d'abord le petit oratoire, puis la grosse maison de Nicolas Hagard taillée dans les rustiques de l'ancien couvent, puis le groupement des toits autour de l'église. Maintenant, c'est un grand lac qui occupe toute la combe et qui est resserré, à l'extrémité, entre les parois de rochers. Mais ce lac est lui-même contenu par ce mur colossal qui a bien cent mètres de haut et trois cents de longueur. Gaspard Salut a voyagé depuis qu'il a quitté le pays. Il sait aujourd'hui ce que peut édifier le travail des hommes et même, en Orient, il a constaté la résistance au temps des vieilles pierres assemblées. Il apprécie le barrage qui ferme la petite vallée et qui a créé ce vaste réservoir où les montagnes se reflètent. Seulement il faut encore loger les gens qu'on inonde. Où sont-ils allés, ceux de Vallon-le-Vieux dont les habitations sont au fond des eaux? Il découvre, en cherchant, Vallon-le-Jeune que chauffe le soleil. Ce sont de bien jolis chalets festonnés de balcons ou de galeries. Et voici la petite église blanche avec son clocher pointu et ses clochus à jour, et voilà, sans doute, la mairie. Tout cela est plaisant à l'œil. Tout cela est neuf. De loin on dirait des joujoux d'enfants. Mais ce n'est pas tout. Il y a encore cet immense palais à l'écart. Un hôtel évidemment, le grand hôtel dont a parlé, dans l'auto-car, le voyageur obligeant. Quel bouleversement dans l'état des lieux, tout de même! On ne peut pas dire que ce ne soit pas réussi. Il faut se réjouir d'un tel progrès. Il faut se réjouir, et Gaspard Salut, après avoir tout examiné avec curiosité, ne se réjouit pas. Non, vraiment, il n'est pas agréable de rentrer chez soi et de ne pas s'y retrouver. Comme tout le monde, il ignorait qu'il tenait à ses souvenirs.

On revient pour revoir ce qu'on a toujours vu. Si tout est changé, ce n'est plus la peine et mieux vaudrait rester au bout du monde.

Mieux vaudrait rester au bout du monde, s'il n'y avait pas quelqu'un au bout du voyage, quelqu'un pour qui, seul, on a entrepris ce voyage de retour. Gaspard n'a plus de parents. Nicolas Hagard, il est vrai, est son parrain et l'ombre du chasseur de chamois a mis à l'abri son enfance. Depuis le printemps, il n'a plus eu de nouvelles. Depuis le printemps, il n'a plus de nouvelles de personne, et pas même de Josette Bize.

C'est là-dessous, à quelques pas, qu'il lui a dit adieu. Nicolas Hagard lui avait bien recommandé alors de regarder ce qu'il ne verrait plus. Mais celui qui s'en va ne songe pas à regarder les choses quand c'est un visage qu'il lui faut quitter. Comme des accordés qui se sont promis devant le prêtre et devant Dieu, Josette et lui marchaient la main dans la main. Lui demandait : « Tu m'écriras. » Elle a répondu : « Je ne sais pas écrire. » Lui réclamait : « Tu penseras à moi. » Elle a répondu pareillement : « Est-ce que je sais penser? » Alors il a dit en riant : « Qu'est-ce que tu sais, Josette? » Ce qu'elle savait, elle le savait bien. Les adieux finis, elle avait couru après lui, criant : « Gaspard, Gaspard! » à faire pleurer la montagne. Et ils s'étaient embrassés. De ces baisers il a vécu deux ans et demi.

Deux ans et demi, est-ce possible? Est-ce possible là-bas, sur la terre chaude de Syrie? Ce serait impossible à tout autre, mais pas à Gaspard Salut. Et pourquoi pas à Gaspard Salut? Parce qu'il a mis son amitié pour Josette dans un tabernacle devant quoi il s'est agenouillé tous les jours. Parce qu'il a pris, tout petit, et sur les genoux de sa mère qui est morte, et ensuite au séminaire où il est resté quelque temps, l'habitude de la prière. Parce que cette prière s'est mêlée à sa respiration et qu'elle est devenue son souffle naturel. Parce que n'ayant personne près de lui, il n'a eu personne pour le détourner d'elle, ne fût-ce qu'un instant. Il revoit, dans sa mémoire qu'elle occupe toute, la dernière image qu'elle lui a laissée : une fraîche figure en triangle sous les cheveux châtains divisés par le milieu, des yeux couleur de châtaigne, un peu dorés, une petite oreille que le soleil traversait, tant elle était mince, et un rire en cascades. Il y a bien la bouche qu'il ne se rappelle pas très bien, et pourtant c'est la bouche qu'il préfère depuis les adieux. Elle était trop près pour être vue. Elle était contre la sienne. Alors,

comment la voir? Cette bouche lui a donné bien du mal et peut-être est-ce pour ce mal qu'il la préfère. Oui, elle l'a beaucoup tourmenté. Avant ces baisers, il était paisible dans sa tendresse. Il allait à la rencontre de sa promise, comme il allait aux offices, avec une piété douce et adorante et ne connaissait pas de trouble. Tandis que, les premiers temps au régiment, il s'était langui d'elle à cause de cette bouche. Et puis son mal s'était apaisé. Il était revenu à son sentiment. Ce sentiment, pur comme une eau de source, ne lui apportait que de la joie. Il se plaisait, de loin, à entendre le rire de la jeune fille, ce rire qui jaillissait et ruisselait si gaiement. En Orient, son mal lui était revenu, et le goût de la bouche offerte, déjà trop éloigné. Ce qui l'avait préservé, c'était encore ce rire. Les femmes d'Orient dont il avait vu le visage dévoilé, les chrétiennes et les Maronites, ne savaient pas rire. Elles étaient sérieuses et graves. Elles ne pouvaient pas le tenter. Elles ne ressemblaient pas à Josette.

Le régiment, l'Orient, est-il sûr d'y être jamais allé? Ce passé ne compte plus. Ce passé n'existe plus, s'il a jamais existé. Il a deux ans et demi de moins. C'est hier qu'il a dit à sa promise : au revoir, et c'est aujourd'hui qu'il la reverra, tout à l'heure, dans quelques instants. Il n'a qu'à se précipiter à la descente. Il entrera en courant dans ce nouveau village qui est là-dessous, et la première personne qu'il y rencontrera et qui aura d'ailleurs une bonne figure connue, il lui demandera : « Mais dites-moi donc où habite Josette? » Et l'autre de lui répondre : « Par ici, tenez. Voilà sa maison. Elle sera contente. » Parce que tout le monde, à Vallon, sait leurs accordailles.

Qu'attend-il? Ne s'est-il pas suffisamment reposé? Son front a séché au soleil. Il n'a pas besoin de beaucoup de souffle pour la descente. Mais c'est qu'il est tout ému et tremblant. Aucun doute : il a peur. Sur la route de Soueida, au Djebel Druse, quand il accompagnait un convoi pourtant bien exposé, il se montrait plus courageux. Il a peur, maintenant que son bonheur est là, à deux pas, maintenant qu'il va le toucher du doigt. Il pourra regarder tout à son aise la bouche de Josette dont il ne se souvient pas très bien, à moins qu'elle ne soit encore trop près. A-t-il peur de la voir de trop près?

Il a peur de tout, et de lui-même. N'a-t-il pas changé depuis deux ans et demi, et le reconnaîtra-t-elle seulement? S'il avait sur lui une petite glace comme au régiment, il s'y regarderait.

Il a dû beaucoup brunir en Orient. Il avait une petite moustache quand il est parti, et il l'a rasée. Il s'est élargi, mais il est aussi maigre. Pourtant il est sûr de ne pas lui déplaire. A Marseille, une de ces femmes hardies qui frôlent les hommes l'a considéré avec admiration. Et non pas une seulement, et aussi, dans le train, une petite qui avait, au contraire, un air bien modeste. Il s'en est aperçu, parce qu'il se posait déjà la même question. Et puis, est-ce qu'on peut vraiment se poser une question pareille? Pour Josette, il n'y a qu'un Gaspard, comme il n'y a pour Gaspard qu'une Josette. Douterait-il d'elle par hasard ? Lui adresserait-il cette injure ? Non, il ne doute pas d'elle, mais comme elle a peu écrit depuis de longs mois, depuis un an bientôt, et des lettres si courtes et si tristes, qui ne le pressaient plus de revenir tout de suite, le plus tôt possible, ainsi que n'y manquaient jamais les premières ! Il a cru tout d'abord qu'elle le comprenait mieux. Elle admettait qu'il retardât son retour pour rapporter un pécule destiné à l'aisance de leur ménage. Mais il s'était bien rendu compte que ce n'était pas cela. Elle avait de la peine et n'en faisait pas confidence. A distance, il la sentait dans le malheur. Il avait demandé des explications à son parrain. Celui-ci, qui n'écrivait guère, lui avait répondu par une sentence : « Les femmes, mon petit, ont besoin de patience et d'amitié. » Il avait réclamé des précisions. Nicolas Hagard n'avait plus donné signe de vie. Alors n'est-il pas fondé à croire qu'il s'est passé quelque chose pendant son absence, quelque chose qui n'est pas du bonheur pour lui?

Le mieux serait d'y voir clair et il hésite comme s'il préférait son incertitude. Ces trois corneilles qui volent au-dessus de lui vont-elles se poser à sa droite ou à sa gauche ? Il sait interpréter les indices : Nicolas, dans la montagne, le lui a appris. Si les trois oiseaux noirs se posent à sa gauche, c'est un mauvais présage. Mais ils vont se poser derrière lui. Gaspard Salut a vergogne de ses superstitions et de ses hésitations. Il reprend son bâton et repart dans la direction de ce Vallon-le-Jeune qu'il ne connait pas. S'il allait, au détour du chemin, apercevoir sa promise venue à sa rencontre? Non, elle sait qu'il revient, elle ignore le jour et l'heure. Elle ne peut pas se tenir sur le chemin, chaque matin et chaque soir, pour être la première à lui faire accueil. Il faut être raisonnable, bien qu'on n'y tienne pas.

Le village est là. Où habite-t-elle? Ah! voici quelqu'un pour le renseigner, une fillette de quatorze ou quinze ans qui porte un *ciselin* de lait et lève en l'air l'autre bras pour faire contre-poids. Il cherche à lui donner un nom, — peut-être la petite Bastard ou la petite Jacquemont, — mais il y renonce. Deux ans suffisent à changer une enfant en petite femme.

— Dites-moi, lui demande-t-il poliment, où est la maison de Nicolas Hagard?

Au dernier moment, il a substitué son parrain à sa promise. Il n'a pas osé courir tout droit chez la mère de Josette. Lui-même, quand il a posé la question, ne savait pas qu'il la modifierait en la posant.

— Nicolas Hagard, a répété la fillette en devenant toute rouge, et elle s'en est tenue là.

Ne le connaîtrait-elle pas? ce n'est guère vraisemblable.

— Le chasseur de chamois, explique Gaspard.

Mais on lui fait signe qu'on a compris.

— Il faut traverser tout le village et suivre le chemin qui monte. La maison la plus haute, c'est là. Vous trouverez Mme Mélanie.

Sans doute Nicolas est-il dans les prés avec le bétail. Le soir vient, il ne tardera pas à redescendre.

— Bien, je vous remercie. Ne seriez-vous pas Catherine Bastard?

— Oui, monsieur.

Elle a rougi encore et s'est presque sauvée, comme si elle voulait éviter de prolonger la conversation. Un absent est vite oublié. Les lieux le repoussent, et les gens ne le reconnaissent pas. Si elle avait consenti à causer, peut-être l'aurait-il interrogée et peut-être aurait-il su d'elle ce qu'il désirait tant savoir. Tandis qu'il traverse le village comme elle le lui a indiqué, sans distinguer les maisons les unes des autres. Voici l'auberge de la Capucine. Celle-ci, en face, est nouvelle : auberge du Progrès. Une pension de famille occupe avec ses annexes deux ou trois chalets. N'y a-t-il donc plus de paysans à Vallon-le-Jeune? Il va passer devant chez elle et ne le devinera pas. Le cœur lui bat : si elle était à la fenêtre ou sur le pas de sa porte? Il ne souhaite pas de la rencontrer ainsi brusquement. Ce serait trop de joie, ou trop de chagrin. Trop de joie sûrement. Alors, pourquoi cette frayeur? Le village

est traversé de part en part, il n'a vu personne et il en est presque soulagé. Mieux vaut entrer chez les Hagard et prévenir de là Pierrette Bize et Josette.

Ce chamois sculpté sur la porte doit désigner la maison du chasseur. Un beau chalet, ma foi, pierre et bois, avec une galerie qui l'entoure et des fenêtres bien ouvertes. Son parrain sera content de son retour. Les cœurs d'hommes, on en est plus sûr. N'est-il pas sûr des cœurs des femmes, du cœur d'une femme, car il n'y en a qu'une ? Il heurte l'huis et Mélanie le reçoit avec de grandes manifestations, dès qu'elle l'a reconnu, et un grand branle-bas de paroles comme pour l'empêcher de parler lui-même. Elle aussi, elle est devenue toute rouge, autant que la petite Catherine Bastard. Il a l'impression que sa présence inspire de la gêne. On ne l'attendait pas : voilà tout. Il aurait dû envoyer un mot, et même un télégramme, car il a aperçu le bureau de poste. On ne tombe pas chez les gens sans crier gare. Enfin il peut glisser une demande, parmi les exclamations de Mélanie, et ce n'est pas celle qui devrait passer la première :

— Antoine n'est pas là ?

— Mais non, mon pauvre Gaspard, mais non. Ils s'en vont tous, petit à petit, les filles dans les hôtels comme servantes, — ça se dit : femmes de chambre, — les garçons dans les usines. Figure-toi qu'Antoine était allé à la ville pour montrer la carabine de son oncle à un armurier. Il sait comme personne démonter un fusil et le remonter. Il connaît, quoi ? toute la mécanique. L'armurier l'a trouvé si adroit qu'il lui a proposé de le garder. Et naturellement il n'y a pas que des armes, parce qu'on ne se bat plus, mais il y a des bicyclettes, et peut-être un jour ou l'autre des autos. On gagne beaucoup là-dedans.

— Et mon parrain ? jette Gaspard, subitement inquiet, dans ce flot pressé d'explications.

— Attends donc, attends donc, — et le débit de la bonne femme se précipite de plus en plus. — Alors, moi, tu comprends, je vais aller le rejoindre. Je t'attendais justement pour te mettre au courant. On nous offre un bon prix du chalet. Toujours ces pensions de famille pour la saison d'été. Bientôt, il n'y aura plus que ça ici. Tu auras ta part de la somme, parce que Nicolas t'a laissé la sienne.

— Mais où est-il donc, mon parrain ?

— Attends, attends donc. Moi, je vivrai avec le petit. Ma belle-fille, la carmélite, a son couvent tout près. C'est vrai qu'on ne peut pas la voir souvent. La voir, c'est une façon de parler, parce qu'on ne la voit pas. Un voile derrière une grille. Qu'est-ce qui me retiendrait ici maintenant ? Mon mari, et mon fils qu'on avait fait revenir d'Alsace sont inondés.

— Inondés ? répète le pauvre garçon ahuri.

— Tu ne sais pas ? L'ancien cimetière de Vallon est dans le lac.

— Et mes parents ?

— Eux aussi.

— Vous avez permis ça ?

— Oh ! c'est toute une histoire. Dans la construction du village on avait oublié les morts. Ils ne font pas de bruit dans la vie de tous les jours. Mais on est allé à la Toussaint les pacifier. Le curé les a bénis dans une barque, comme Jésus sur un autre lac. Il y a bien un nouveau cimetière, et personne dedans. C'est comme un sort jeté.

Elle voudrait exploiter cette digression et Gaspard la ramène au but qu'il poursuit obstinément et non sans une crainte grandissante. Ne devine-t-elle donc pas qu'il l'atteindra et dès lors pourquoi reculer le moment ? Une bonne femme est une bonne femme et les plus beaux raisonnements ne l'empêchent pas d'éviter la catastrophe aussi longtemps qu'elle le pourra.

— Je veux voir mon parrain. Ne va-t-il pas revenir pour manger la soupe ?

— Attends, je n'avais pas fini de t'expliquer. Moi, je m'en vais à Bellerive avec mon fils. Le chalet est vendu et tu en as ta part. Oh ! c'est une belle affaire, une très belle affaire. Des mille et des cents. Et toi, tu vas habiter le chalet des Bize. Il y a de la place maintenant, beaucoup de place.

Pourquoi y a-t-il tant de place dans le chalet des Bize ?

— Et Josette ? murmure-t-il enfin, la voix étranglée.

— Attends. Mon Dieu ! comme tu es pressé ! J'allais justement t'en parler de Josette. Elle est toute seule maintenant. Sa mère, ma pauvre chère Pierrette, est décédée à l'hôpital de Fontaine-Couverte. On voulait la transporter à Bellerive pour une opération. Mais on vous opère quand vous avez déjà un pied dans l'autre monde.

— Quelle maladie avait-elle ? s'informe Gaspard que le deuil de sa promise atteint.

— On ne sait pas. Les médecins ne savent jamais rien. Ils donnent des noms à la mort, et voilà tout. C'était un mal intérieur. Et c'était aussi le chagrin.

— Le chagrin ? Quel chagrin ?

Mélanie elle-même l'a mis sur la voie. Elle se le reproche aussitôt et cherche maladroitement à se rattraper :

— Une veuve de la guerre, c'est bien assez. Et ton absence, Gaspard. Tu n'aurais pas dû rester si longtemps dans ton Assyrie. Combien de fois l'avons-nous pensé ! L'absence, on ne s'y habitue pas, vois-tu. Du moins ceux qui restent, parce que ceux qui s'en vont... Pierrette se désolait. On ne l'a pas encore ramenée dans le nouveau cimetière où il n'y a personne. A cause des formalités, n'est-ce pas ?

— Ah ! il n'y a personne, répète le revenant qui avait eu des craintes pour son parrain.

— Mais non, personne. C'est même assez curieux.

Il revient à Nicolas Hagard. Tout à l'heure il reviendra à Josette. Cette Mélanie est insupportable : elle parle à tort et à travers et dans ce flux et ce reflux on n'apprend rien et l'on doute de tout.

— Enfin où est mon parrain ? Je veux le revoir.

— Qui peut savoir où il est, mon petit ? On l'a cherché dans toute la montagne.

— Que me dites-vous là, Mélanie ? Lui aussi, il est mort ?

— On ne peut pas le dire, je te jure. Personne ne l'a vu mort. Mais personne ne l'a revu vivant.

— Il s'est perdu, conclut Gaspard dans une affreuse angoisse.

— Voilà : il s'est perdu. Au printemps, quand les neiges commencent à fondre, il s'est senti tout délivré. Il a dégraissé sa carabine et il est allé trouver ses chamois. Il connaît bien leurs cachettes, mais c'est la saison où les chèvres mettent bas leurs chevreaux. Il ne veut pas qu'on touche aux mères ni aux petits. Faudrait pas que les braconniers les lui prennent ! Ça ferait vilain. Alors, il approche les boucs qui vivent tout seuls comme les vieux garçons. Ce matin-là, il est parti de bonne heure. Quand le ciel était bien lavé et quand le levant annonçait une belle journée, il ôtait son chapeau sur le seuil et il disait : Merci. Plus d'une fois, je l'ai entendu qui parlait. Je ne comprenais pas ce qu'il voulait. Il ne voulait rien, que remercier le bon Dieu.

— Ah! c'était sa prière à lui, interrompt Gaspard.

— Sans doute. Chacun a la sienne. Moi, la mienne, c'est les *Pater* et les *Ave*, parce qu'on n'invente rien. Mais il ne m'expliquait jamais où il allait. Il se méfiait de moi, parce qu'il assurait comme ça que les femmes ne tiennent pas leur langue, — si on peut dire! — et il se méfiait d'Antoine qui l'aurait suivi. D'habitude il ne rentrait que le soir, avec une bête autour du cou. Le soir je l'ai attendu et il n'est pas rentré. Déjà une fois ou l'autre il avait passé la nuit dans un refuge, ou même dehors sur la montagne. Mais le lendemain, point de Nicolas. Alors je me suis inquiétée. J'ai averti le maire, notre Joachim Rebut, qui m'a reçue de mauvaise humeur et m'a répliqué : « Ça n'arrive qu'à moi. » Il ne lui était arrivé que notre malheur. Mais il s'est donné du tintouin pour organiser la battue. Le fils Guillot et Thomas Chevillard, qui sont aussi des chasseurs, la conduisaient. Ils ont fouillé les ravins et les crevasses et ils n'ont rien trouvé. Pas même des traces de pas à cause d'une neige fraîche. Antoine est retourné tout seul aux affûts de son oncle, parce qu'il les connaissait, et même je n'étais pas tranquille. Si, lui aussi, n'était pas revenu? Il l'a surtout cherché au Colombier, là où les deux étrangers se sont tués l'an passé, même qu'on les a enterrés à la Croix-aux-Chèvres. Mais rien, rien de rien. Ni le fusil, ni une douille de cartouche, ni les clous des souliers. Il a bien fallu renoncer. Est-il mort ou n'est-il pas mort? Ils disent par ici qu'il est tombé dans un trou. Allons donc! un homme comme lui qui a toujours vécu dans la montagne ne se laisse pas manger par la montagne. Moi, vois-tu, j'ai idée qu'il reviendra.

— Alors, pourquoi partir pour la ville?

Interdite, elle s'aperçoit qu'elle brode pour se tromper elle-même. Les perdus dans la neige sont comme les perdus en mer : on ne les revoit jamais plus. Quelquefois, le glacier rend les premiers, après une longue gestation.

Gaspard Salut fait un signe de croix en l'honneur du trépassé. Il connaît tout à coup le sentiment filial qu'il éprouvait, sans lui donner un nom, pour son parrain, n'ayant pas eu la fortune de l'éprouver pour son père. Oui, la paternité, c'était de toute évidence cette force auguste et protectrice qui abrite, comme un grand arbre, contre les orages. L'arbre était abattu, et l'orage s'amassait. Il se souvient de la dernière lettre de

Nicolas Hagard qui n'écrivait guère, préférant sa carabine à sa plume, et qui lui recommandait la patience et l'amitié pour Josette. L'amitié, était-ce nécessaire ? et pourquoi la patience ? Il étend les mains autour de lui comme pour toucher le malheur qu'il devine, qu'il sent, qu'il appelle, tant il est sûr de sa présence. Nicolas Hagard n'est plus là pour le couvrir de sa force.

— Et Josette ? réclame-t-il pour la seconde fois.

Car ce ne peut être que sur elle que la foudre est tombée.

— Josette ? répond Mélanie, comme si elle n'était pas préparée à cette question. Eh bien ! elle est chez elle toute seule depuis le décès de sa maman.

— Sait-elle que je reviens ?

— Oui et non. Elle le sait et ne le sait pas. Tu n'as pas indiqué le jour. On t'espérait plutôt demain ou après-demain. Ou même un peu plus tard, à cause de la distance. Mais aujourd'hui tout va si vite !

Gaspard hésite maintenant, puis il décide :

— Je vais la voir.

Mais la pauvre femme se jette contre la porte pour lui barrer le passage :

— N'y va pas, Gaspard, n'y va pas !

Elle n'a pas été maîtresse de son geste, ni de son objurgation. Tout de suite elle regrette leur vivacité. Mais comment battre en retraite ?

— Et pourquoi n'irais-je pas ? s'irrite le jeune homme. Vous vous taisez. Laissez-moi passer, madame Mélanie, ou bien, alors, expliquez-vous. Je suis un homme. Là-bas, en Syrie, on se battait : j'ai peut-être eu peur, mais j'ai bien tenu. Voyez, je me tiens bien. J'écouterai. Là-bas, en Syrie, quand j'avais peur, je pensais à Josette, et tout allait bien. Je pense à elle maintenant, même si elle doit m'apporter du mal. Mais ne restez pas plus longtemps la bouche cousue, madame Mélanie, par pitié.

Elle se met à pleurer et se tord les bras :

— Je ne sais pas parler, moi, comprends-tu, mon petit Gaspard. Elle n'a rien fait de mal, je te le jure. Mais c'était bien entendu avec Nicolas. Nicolas avait dit : « Quand Gaspard reviendra, je l'attendrai sur la route. Et nous irons tous deux chez le curé. Après, il ira chez elle et tout ira bien. »

— Mon parrain a dit cela ?

— Il l'a dit, et il n'est pas là pour te conduire. Ne vois-tu

pas comme j'ai de la peine, là, toute seule, dans cette maison, en face de toi qui reviens sans avertir?

— Je vais chez le curé, déclare Gaspard.

— La soupe est chaude. Mange-la d'abord.

Et parce que, dans les plus douloureuses circonstances, il convient de manger la soupe quand elle est chaude, le jeune homme se met à table en face de Mélanie qui n'ose plus le regarder. Mais il avale les cuillerées rapidement, et il se lève après la dernière.

— Un morceau de ce fromage, Gaspard? Il est sec, mais il a bon goût. A ton âge, on a toujours faim.

Il repousse son assiette et va passer le seuil.

— Tu prendras la chambre de Nicolas. Par testament il t'a laissé sa part de la maison. La moitié.

— Ah! il a parlé de moi dans son testament?

— Bien sûr qu'il n'allait pas oublier son filleul.

Il est content de n'avoir pas été oublié, bien qu'il fût si loin. Et le voilà qui s'achemine à grandes enjambées vers le presbytère sans demander son chemin à personne. Le presbytère est à côté de l'église : inutile de se renseigner. Cependant il a été vu et reconnu : Gaspard Salut est de retour... Et déjà la nouvelle se répand dans le village. Mais l'abbé Berger est absent.

— Il se tue, monsieur, il se tue, développe la servante qui n'est pas contente. Il est allé voir un malade. Je vous demande un peu si les malades ne peuvent pas attendre. C'est tout en haut, à la Maladière, qui est un hameau dans la dépendance de Vallon.

— Je sais, murmure Gaspard.

— Ah! je ne vous croyais pas d'ici. Parce que votre figure ne me revient pas. Je vous avais pris pour un de ces étrangers comme il y en a des tas maintenant. On est venu le chercher quand son couvert était mis. Il a tout planté là, et me voilà avec mes pommes de terre.

Gaspard Salut est tout décontenancé. Comment pourra-t-il attendre jusqu'au lendemain? De Mélanie il ne tirera que des larmes et des mots vagues et inutiles. Nicolas Hagard a déclaré qu'il fallait voir le prêtre avant de voir Josette. Il lui obéira, parce que Nicolas Hagard est mort et que la parole des morts est sacrée. De nouveau il traverse le village. Elle habite une de ces maisons où brille la lumière électrique. Les lampes d'autre-

fois ne donnaient pas tant de clarté. La soirée est claire encore. C'est un doux soir d'été, et bien que le vent de la montagne le rafraîchisse, il fait bon de respirer dehors. Quelle différence avec la chaleur syrienne! Mais le jeune homme est rebelle aux caresses du pays natal. Des groupes d'hommes et de femmes sont assis sur des bancs en plein air et causent à mi-voix. Josette est peut-être là. Mais non, Josette se terre chez elle. Elle a ses raisons. Quelles peuvent donc être ces raisons?

— Josette, appelle-t-il en lui-même et la bouche close, petite Josette, quoi que tu aies fait, je te pardonne. Quoi que tu aies fait, je suis là. Ils ne comprennent pas, eux, ils ne peuvent pas comprendre. Toi et moi, on se comprendra. Crois-tu en moi, Josette, comme je crois en toi?...

Et il s'exalte dans son amitié qu'il rapporte intacte après trente mois d'absence. Josette a peut-être sa fenêtre ouverte. Josette a peut-être deviné sa présence. N'y a-t-il pas des avertissements secrets lorsqu'on aime? Mais l'exaltation de Gaspard se dissipera-t-elle au grand jour? Ne va-t-elle pas se dissiper sans retard, car il rencontre Pierre-Marie Blanc et Étienne Ducroz qui sont de sa classe et qui le cherchent. On n'échappe pas à ceux de sa classe, quand on revient du service et surtout quand on revient des colonies. Les jeunes gens lui font de grandes démonstrations de camaraderie : déjà son retour est connu, alors ils étaient allés le cueillir chez Mélanie Hagard, et de là au presbytère.

— Déjà chez le curé? Quels péchés as-tu donc commis par là-bas? C'est peut-être avec des négresses. Viens boire un verre à l'auberge du Progrès.

Ils l'entraînent presque de force. La classe, c'est la classe. Et le voilà attablé à l'auberge, dans ce village qui est le sien et qui lui est inconnu, entre deux compagnons qu'il sent plus éloignés de lui que des étrangers.

HENRY BORDEAUX.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LETTRES DE NAPOLÉON Ier A LA REINE HORTENSE

PUBLIÉES PAR LE PRINCE NAPOLÉON

Les archives du prince Napoléon renferment les originaux de quarante-sept lettres de l'Empereur à la reine Hortense. Quelques-unes ont été publiées en divers recueils. Celles que nous donnons ci-après sont restées jusqu'à présent inédites.

La première pièce de la série est datée du 22 prairial an IV (10 juin 1796). Marié le 9 mars, Bonaparte avait quitté Paris le 11 au soir; Joséphine ne se mit en route, pour le rejoindre, que le 26 juin. Pendant ce temps, Hortense, âgée seulement de treize ans, était en pension à Saint-Germain, chez Mme Campan. Le mariage de sa mère avait été pour elle un gros chagrin, comme on l'a vu par les *Mémoires* que la *Revue* vient de publier. Elle boudait et ne voulait pas écrire à son beau-père. Mme Campan l'y contraignit. L'enfant s'exécuta de mauvaise grâce. « La chose qui m'a le plus étonnée, disait-elle dans sa lettre, c'est que vous à qui j'ai entendu dire tant de mal des femmes, vous vous soyez décidé à en prendre une. » Le général lui répondit par « une assez longue lettre d'une écriture extrêmement difficile à lire », à tel point que ce fut seulement sous le Consulat que la petite Hortense put, grâce à Bourrienne, apprendre « tout ce qu'elle contenait d'aimable ». Lettre charmante où Bonaparte se révèle sous un aspect de bonhomie tout nouveau.

Copyright by Librairie Plon, 1927.

Au quartier général de Milan, le 22 prairial
l'an 4e de la République une et indivisible.

BONAPARTE, *général en chef de l'armée d'Italie*

A Mlle Hortense.

J'ai reçu votre aimable lettre. Au milieu des horreurs de la guerre, il n'est rien de plus charmant que ce qui me rappelle le souvenir d'aimables enfants que j'aime pour eux et parce qu'ils appartiennent à la personne du monde qui m'intéresse le plus.

Vous êtes une méchante et très méchante. Vous voulez me mettre en contradiction. Sachez donc, aimable Hortense, que lorsque l'on dit du mal des hommes, l'on s'excepte, lorsque l'on dit du mal des femmes, l'on excepte celle dont les charmes et la douce influence a captivé notre cœur et attaché tous nos sentiments. Et puis, vous le savez bien, votre maman est incomparable sur la terre. Personne ne joint à son inaltérable douceur ce je ne sais quoi qu'elle inspire à tout ce qui l'entoure. Si quelque chose pouvait ajouter au bonheur que j'ai de lui appartenir, c'est les doux devoirs qu'il m'impose à votre égard. J'aurai pour vous les sentiments de père et vous m'aimerez comme votre meilleur ami... Mais je suis fâché contre vous, contre votre bonne maman. Elle m'avait promis de venir me voir et elle ne vient pas. Le temps est long, loin de ce que l'on aime. Jugez du plaisir que j'aurais à Paris à vous voir, à disputer avec vous et à vous conter des histoires terribles.

Une petite part dans votre souvenir. Un baiser à Eugène à qui je dois écrire. Croyez-moi pour la vie

Votre

BONAPARTE.

P.-S. — Vous devez avoir reçu la petite boîte de parfums. Je vous apporterai cent belles choses.

PENDANT LE VOYAGE DE NORMANDIE

Le 4 janvier 1802, Hortense épouse Louis Bonaparte. Cette union resserre encore les liens qui l'attachent à son beau-père. C'est sur le même ton, gentiment taquin, que, au cours de son voyage à Rouen, au Havre et à Dieppe, le Premier Consul lui écrit :

22 brumaire an XI.

Madame Hortense Louis,

Votre maman se porte bien. Elle sera demain 23 à minuit à Saint-Cloud. Le gros benêt (1) court la poste et soigne toutes les jolies femmes de la route et danse toutes les nuits. Nous nous portons bien et nous vous aimons autant que vous le méritez. Comme vous devez avoir bonne opinion de votre petit mérite, c'est assez vous en dire. Donnez de ma part un baiser et un bon soufflet àu gros Louis (2).

Tout à vous
B.

On sait les calomnies abondamment répandues par les libelles anglais sur la nature des relations du Consul et de sa belle-fille avant le mariage de celle-ci. Cette lettre suffirait, s'il était besoin, à en prouver le néant.

A BOULOGNE (1804 ET 1805)

La pureté de l'affection qui unit l'Empereur à la princesse Louis ressort encore des lettres que voici, écrites du camp de Boulogne, où il attendait l'instant propice pour envahir l'Angleterre.

Pont-de-Briques, le 27 thermidor an XII.

Ma chère fille,

Je voulais vous écrire pour vous prier de me donner de vos nouvelles, — car depuis un mois je n'entends pas parler de vous, cependant votre santé m'intéresse et votre état de grossesse doit la rendre bien chancelante, — lorsque Eugène m'a remis votre lettre.

Je sais apprécier vos sentiments pour moi et vous êtes convaincue que rien ne peut altérer l'amitié paternelle que je vous ai vouée dès votre plus tendre enfance. Votre contentement, votre santé, votre bonheur comme celui de votre frère font partie de mes plus tendres affections.

Écrivez-moi quelquefois. Donnez-moi des nouvelles de

(1) Eugène qui, depuis le 13 octobre 1802, était colonel des chasseurs de la garde des Consuls et accompagnait dans ce voyage son beau-père et sa mère.

(2) Louis Bonaparte.

M. le connétable dont je n'entends pas parler et n'oubliez pas de donner pour moi deux baisers à M. Napoléon (1).

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, ma chère fille, en sa sainte et digne garde.

NAPOLÉON.

Pont-de-Briques, le 30 thermidor an XII.

Ma chère fille,

Je vous envoie une demande de mariage pour une pensionnaire de Mme Campan. Voyez d'arranger cette affaire. L'officier qui la demande est un homme de mérite (2).

Deux baisers à M. Napoléon. Mille choses aimables pour vous et des reproches à Louis, qui me laisse ignorer où il est, ce qu'il fait.

NAPOLÉON.

En août 1805, l'Empereur est de nouveau à Boulogne. Le prince Louis, nommé commandant de la réserve de l'armée d'Angleterre, a établi son quartier général à Saint-Amand, dont il espère que les eaux lui rendront la santé ; sa femme l'y a accompagné et c'est là que, en réponse à des souhaits de fête, elle reçut ce billet :

De mon camp impérial de Boulogne, le lundi 24 thermidor an XIII.

J'ai reçu et lu avec plaisir, ma chère petite fille, votre lettre aimable comme tout ce qui vient de vous. Vous m'avez fait songer que je deviens vraiment un vieux père, mais ce que vous me dites de l'intelligence de Napoléon me fait voir une troisième génération, car, votre mari lui-même, je l'ai vu si petit que je l'en puis considérer comme la seconde.

Je suis à Boulogne depuis quelques jours. J'y resterai encore longtemps. Je verrai avec plaisir que vous m'écriviez, et vous seriez tout à fait aimable de venir avec Napoléon passer

(1) Le prince Napoléon-Charles, fils aîné de la Reine. Celle-ci attendait alors son second fils, Napoléon-Louis.

(2) La pensionnaire était la fille de Pierre Benezech, né à Montpellier en 1749, ministre de l'Intérieur sous le Directoire, qui avait été nommé par le Consul préfet de Saint-Domingue où, à peine débarqué, il était mort le 13 juin 1802. L'officier était Daniel Marx, né à Wissembourg le 23 janvier 1761, alors colonel du 7e hussards, plus tard général de brigade, décédé à Remiremont le 14 décembre 1839. Son mariage avec Charlotte-Joséphine Benezech fut célébré le 16 février 1805.

ici cinq ou six jours. Arrangez cela avec Louis. Cela mettra un peu de gaieté dans votre vie des eaux. L'on dit que Saint-Amand est triste.

Adieu, ma bonne petite fille. Mille baisers affectueux. Napoléon cadet que j'ai laissé à Saint-Cloud est très bien (1). Pour moi, je serai bien aise de vous voir. Vous ne douterez jamais de tout mon attachement et de l'amitié que je vous porte. J'ai écrit hier par un courrier à la petite mère.

NAPOLÉON.

Hortense se rendit à cette invitation. Elle passa quelques jours à Boulogne, enthousiasmée par le spectacle de l'incomparable armée qu'elle avait sous les yeux. Peu après, Napoléon rentrait à Saint-Cloud et il s'apprêtait à partir pour la campagne d'Austerlitz quand il écrivit ces quelques mots à sa belle-fille :

19 fructidor an XIII.

Ma chère petite fille,

Je reçois avec plaisir votre lettre. Vous savez l'intérêt que je vous porte, l'estime que vous m'avez toujours inspirée, le désir constant que j'ai de vous savoir gaie et environnée des plaisirs et des passe-temps de votre âge. Embrassez bien Napoléon pour moi. Faites que Louis soit aimable et moins sérieux. Il a les vertus d'un homme de cinquante ans. Il faut qu'il tâche d'avoir l'étourderie et l'indulgence d'un homme de vingt-cinq ans.

Adieu, j'ai tant d'affaires! J'espère que vous serez ici avant mon départ.

NAPOLÉON.

LE PRINCE NAPOLÉON-CHARLES

L'Empereur avait voué une profonde tendresse au fils aîné de la Reine, le prince Napoléon-Charles. Sur la tête de cet enfant reposaient l'avenir de sa dynastie et celui de la France ; il concentrait sur elle cet intense besoin d'affection paternelle

(1) La Reine n'avait emmené à Saint-Amand que le prince Napoléon-Charles, son fils aîné. Elle avait laissé à Saint-Cloud le plus jeune, Napoléon-Louis.

dont, plus tard, il entourera le petit roi de Rome. C'est à ce neveu, né en 1802, qu'il pense presque constamment en écrivant les lettres suivantes, dont la première est du lendemain d'Austerlitz, les autres de 1806 et 1807.

Hortense était, sur ces entrefaites, devenue reine de Hollande. En juin 1806, elle partait pour ses nouveaux États et, de là, allait rejoindre sa mère pour vivre auprès d'elle les heures glorieuses de la campagne d'Iéna. Elle envoya, à diverses reprises, à son beau-père, des lettres de l'écriture de son très jeune fils, — auxquelles elle avait largement collaboré.

Vienne, le 22 frimaire an XIV.

Je reçois, ma bonne petite Hortense, la lettre de Napoléon, où je reconnais toute la tendresse et l'amitié de la maman. Je désire vivement qu'il grandisse, qu'il puisse assez connaître tout ce qu'il faut qu'il fasse pour se rendre digne de ses destinées futures. Adieu, ma petite fille. Vous savez que je vous aimerai toujours comme je le fais depuis votre enfance.

NAPOLÉON.

Saint-Cloud, le 5 août 1806.

Ma fille,

J'ai reçu votre lettre. J'ai vu avec plaisir que Napoléon se porte bien. J'espère qu'il ne cesse pas d'apprendre des fables et d'exercer sa mémoire. Les eaux (1) vous feront du bien et l'automne qui amènera les fêtes me donnera le plaisir de vous voir. Ne doutez pas du prix que j'y attache.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Wittenberg, le 23 octobre 1806.

Ma fille,

J'ai reçu votre lettre. Je vois avec plaisir que vous soyez à Mayence. Soyez gaie et contente. Mes affaires vont fort bien. J'espère que je trouverai M. Napoléon grandi d'un pied et fort savant. Mille baisers à tous les deux.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

(1) D'Aix-la-Chapelle.

Posen, le 29 novembre 1806.

Ma fille,

J'ai reçu votre lettre du 21. Ne doutez pas du plaisir que j'aurai à vous voir, mais l'Impératrice ne part pas encore, vu mon voyage de Pologne où je serai occupé pour quelques jours.

Je reçois votre lettre du 22 avec une ode qu'a faite M. Desprez (1) sur la bataille d'Iéna. Elle m'a paru bien.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Ce 3 janvier 1807.

Ma fille,

J'ai reçu votre lettre et celle de monsieur Napoléon que je suppose être de vous. Je vous remercie donc de l'une et de l'autre. Je vous souhaite bonne et très bonne année. Donnez un baiser et un cadeau de ma part à Napoléon et à son frère; pour vous, ne doutez jamais de mon amitié paternelle.

NAPOLÉON.

Varsovie, le 8 janvier 1807.

Ma fille,

Je reçois votre lettre et celle de monsieur Napoléon. Je soupçonne toujours qu'il ne sait pas trop ce qu'il écrit et que la main lui a été tenue par sa petite maman. Toutefois embrassez-le de ma part. J'aurais été fort aise de le voir, mais il me faut remettre ce plaisir à mon retour en France qui, j'espère, ne tardera pas.

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON.

22 janvier 1807.

Ma fille,

Je reçois votre lettre. Je vois avec peine que vous quittez l'Impératrice. J'aurais été très aise de vous voir, mais vos peuples de Hollande seront contents de vous voir. Ne doutez jamais de mon amitié. Elle n'a pas de bornes. Mille baisers aux deux petits.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

(1) Secrétaire des commandements de la Reine et vaudevilliste.

A Varsovie, le 29 janvier 1807.

Ma fille,

Je reçois votre lettre du 20. Je ne puis rien faire pour Mme des Cars (1). C'est une intrigante et une mauvaise femme. Aussitôt que je retournerai à Paris, j'écrirai à Louis pour vous y faire venir. Vous ne doutez pas du plaisir que j'aurai à vous voir et du tendre attachement que je vous porte.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

LA REINE ET SON MARI

Les démêlés conjugaux du roi et de la reine de Hollande n'étaient plus un secret. Le bruit en vint jusqu'à l'Empereur qui, le 4 août 1807, adressa de vifs reproches à son frère. Ces reproches émurent vivement Louis : il supplia sa femme de démentir elle-même les faits qui les avaient provoqués. Hortense eut le courage d'écrire à Napoléon qu'elle était heureuse. Le billet qui suit est la réponse reçue à la suite de cette démarche.

A Finkenstein, 2 mai 1807.

Ma fille,

J'ai reçu votre lettre. Je vois avec plaisir que vos enfants se portent bien. Vous savez mieux que moi que votre premier devoir est de plaire à votre mari. Je sais qu'il a tort de vous laisser apercevoir des mouvements de jalousie qui, après tout, font voir l'amour qu'il a pour vous. Vous devez vous attacher à rester constamment avec lui et à lui être agréable de toutes les manières.

Louis est un homme juste, quoiqu'il puisse avoir quelquefois des idées extraordinaires. Vous trouverez tout à fait le bonheur lorsque vous sacrifierez tout, même ce qui paraît être vos droits, pour lui être agréable. Quant à moi, j'apprendrai avec un grand plaisir que les froideurs qui ont souvent existé dans votre intérieur n'existent plus et que vous êtes avec Louis aussi bien qu'une personne aussi bonne que vous doit l'être.

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON.

(1) Étiennette-Charlotte-Dorothée-Émilie de Ligny avait épousé le 6 juin 1780 F.-N.-R. de Pérusse, comte des Cars. La police l'avait invitée à s'éloigner de Paris.

LA MORT DU PRINCE ROYAL

Au moment même où l'Empereur écrivait cette lettre, dont les exhortations devaient être si inutiles, un affreux malheur allait frapper Hortense. Son fils aîné, le prince Napoléon-Charles, âgé seulement de quatre ans et six mois, mourait du croup dans la nuit du 4 au 5 mai 1807. Napoléon en ressentit un profond chagrin.

A Finkenstein, le 14 mai 1807.

Ma fille,

En apprenant la perte que nous venons de faire, j'ai songé à tout le chagrin auquel vous étiez livrée. Il faut du courage. Je vois avec plaisir que vous allez à Paris. Soignez votre santé, afin de ne pas augmenter la peine que j'éprouve.

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON.

On se souvient que le violent désespoir d'Hortense, qui s'était réfugiée à Cauterets, et la forme sous lequel il se manifestait, déplurent à l'Empereur. Lorsqu'elle commença à se résigner, il reprit avec elle son ton habituel :

A Tilsitt, le 5 juillet 1807.

Ma fille,

Je reçois votre lettre du 18 juin. Je vois avec plaisir que votre santé commence à se rétablir. J'espère qu'après avoir pris les eaux vous viendrez à Paris, où je pense que je serai. J'aurai un grand plaisir à vous y renouveler l'assurance des sentiments que vous me connaissez.

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON.

LA NAISSANCE DE NAPOLÉON III

En quittant Cauterets, Hortense retrouva son mari à Toulouse. Ils s'y réconcilièrent. Le 20 avril 1808, naissait un enfant qui reçut les prénoms de Charles-Louis-Napoléon et qui devait être Napoléon III. L'Empereur, après avoir une première fois félicité la mère, lui écrivit encore :

Bayonne, le 7 mai 1808.

Ma fille,

J'ai reçu votre lettre. J'apprends avec plaisir que tous les jours vous vous rétablissez et que votre fils se porte bien. Je désire qu'il soit appelé Charles-Napoléon.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

L'EMPEREUR PREND LE PARTI DE SA BELLE-SŒUR

Après la naissance du jeune prince, Hortense resta à Paris, malgré les objurgations de son mari qui exigeait le retour de Napoléon-Louis en Hollande. Cet enfant était bien délicat et les brumes des Pays-Bas pouvaient lui être fatales. Une sorte d'intimité s'établit à ce moment entre Caroline Murat et la reine de Hollande qui fit sa belle-sœur confidente de ses tourments. Quand cette dernière se rendit à Marrac (1) pour recueillir la couronne de Naples, elle mit l'Empereur au courant de ces démêlés conjugaux et celui-ci prit le parti de la mère.

Bayonne, le 17 juillet 1808.

Ma fille,

La princesse Caroline m'a fait connaître combien vous êtes malheureuse. C'est aux mères à soigner l'éducation jusqu'à l'âge de sept ans. Vous devez donc garder Napoléon près de vous. D'ailleurs le climat de la Hollande lui serait funeste. Sa santé m'importe trop et je verrais avec grande peine qu'il y allât. Quant à vous, vous devez écrire fortement et franchement au Roi, lui faire connaître les malheurs que vous avez éprouvés et lui demander catégoriquement la manière dont vous devez être traitée. Vos femmes de chambre, vos domestiques, votre écurie, votre maison doivent être séparés. Vous avez ce droit, et il est juste.

Le Roi, au fond, vous aime, et peut-être qu'une explication ferme et franche le fera revenir aux procédés. Toutefois, vous avez le droit d'être heureuse et le Roi est trop raisonnable pour ne pas sentir qu'il arrive un âge et un rang où il faut accorder à chacun ce qui lui est dû. Si tous les détails que m'a

(1) Château, situé près de Bayonne, que l'Empereur avait acquis peu de temps auparavant.

donnés la princesse Caroline sont exacts, il y a dans tout cela défaut de s'entendre clairement.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Un peu plus tard, Napoléon étant parti pour l'Espagne, la Reine, mise à la portion congrue par son mari, privée du traitement que la France cessait de servir aux princes étrangers, dut renvoyer ses domestiques et s'installer avec sa mère au palais de l'Élysée. L'Empereur fut mécontent de ce geste.

A Valladolid, le 8 janvier 1809.

Ma fille,

Je reçois votre lettre. Vous avez mal fait de renvoyer le domestique. Cela ne se fait jamais. Vous auriez dû avant me demander mon opinion. Dans l'endroit où vous êtes, tout cela sont des choses importantes. Je pense que vous devez dans le Carnaval recevoir et tâcher de faire les honneurs de Paris. Si le Roi ne vous donne pas tout ce qui est nécessaire pour tenir votre maison, j'y suppléerai (1).

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

De mon camp impérial de Valladolid, le 13 janvier 1809.

Ma fille,

Ayant destiné pour cette année un fonds de 60 000 francs pour soulager les pauvres veuves et enfants de mes soldats et autres pauvres de mon empire, j'ai ordonné à mon grand maréchal du palais de tenir à votre disposition un crédit de 5 000 francs par mois. Ces 5 000 francs seront distribués sur vos mandats aux personnes que vous désignerez.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Pendant la campagne de 1809, Hortense, toujours séparée de son mari, accompagna sa mère à Strasbourg. Elle se rendit ensuite à Bade ; mais un ordre de l'Empereur la força à rentrer en France et à s'installer à Plombières.

(1) Peu après, l'Empereur accordait à la Reine un traitement annuel de 700 000 francs.

Le 19 juin 1809.

Ma fille,

J'ai reçu votre lettre. Plombières achèvera ce que Bade a commencé. J'apprends avec plaisir que le grand-duc de Berg (1) et le petit se portent bien. Tâchez de vous rétablir entièrement et ne doutez jamais de mes sentiments.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

L'ABDICATION DE LOUIS

Après le divorce de sa mère et le second mariage de Napoléon, Hortense dut se résigner à retourner en Hollande. Elle n'y retrouva ni le bonheur ni la tranquillité. Bientôt elle quitta Amsterdam, n'emmenant avec elle que son plus jeune fils, pour se réfugier de nouveau à Plombières. Ce fut là qu'elle apprit l'abdication de Louis, signée le 1er juillet 1810, et reçut les premières instructions de l'Empereur, dictées dès la réception de la nouvelle du coup de tête royal.

A Saint-Cloud, le 12 juin 1810.

Ma fille,

J'apprends avec plaisir votre arrivée à Plombières. Je désire que les eaux vous fassent du bien. Tâchez de vous y amuser. Soignez votre santé et ne vous faites point de chagrin de choses qui ne doivent plus vous en faire. Vous ne devez jamais douter de mon amitié ni de mes sentiments.

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON.

A Rambouillet, le 8 juillet 1810.

Ma fille,

Vous aurez reçu un courrier de Hollande qui vous aura fait connaître le nouvel acte de folie du Roi. Je suppose que vous m'aurez communiqué tout et que vous n'aurez rien répondu jusque-là. Je vous écrirai aussitôt que vous m'aurez mandé ce qu'on vous aura écrit. Ma volonté est de réunir la Hollande à

(1) Le prince Napoléon-Louis avait été créé grand-duc de Berg le 3 mars 1809.

la France. Je vous enverrai copie de la lettre que vous devez écrire à la Régence si déjà vous ne lui avez répondu. Je pense qu'il est convenable que vous envoyiez un de vos officiers pour chercher le Prince royal. Vous le ferez venir à Plombières si vous devez y rester quelque temps. Sinon vous pourrez aller à sa rencontre jusqu'à Laeken et de là le ramener à Paris (1).

Émancipée par l'acte du Roi, vous pourrez vivre tranquillement à Paris. Il me reste à apprendre que votre santé est tout à fait rétablie et que vous n'avez plus de sujet de peine.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Cette lettre était à peine partie que M. de Spaen apporta à Plombières un message du président du Corps législatif et une adresse du Conseil provisoire de régence. Hortense s'empressa de communiquer ces documents à l'Empereur. L'envoi se croisa avec de nouvelles lettres de Napoléon.

A Rambouillet, le 10 juillet 1810.

Ma fille,

Je vous ai envoyé avant-hier un courrier. Puisque vous ne m'avez pas écrit, il paraît que vous n'avez rien reçu de Hollande et qu'on ne vous aura pas informée de ce qui s'est passé.

J'envoie le comte Lauriston, mon aide de camp, pour chercher le grand-duc de Berg que le Roi a laissé à Haarlem dans le dernier dénuement. Lauriston est chargé de le ramener à Paris. Prenez tranquillement les eaux et lorsque votre saison sera finie, vous reviendrez à Paris.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

A Saint-Cloud, le 19 juillet 1810.

Ma fille,

J'ai reçu votre lettre du 15. J'ai reçu aussi la note sur M. de Spaen. Je l'ai fait inscrire comme candidat. Je ne vois pas d'inconvénient que vous alliez à Aix. Cela fera plaisir à l'Impératrice (2) qui a, je crois, le projet de passer quelque temps à Genève après les eaux.

(1) Ici se trouvent, sur l'original, deux lignes qui ont été très soigneusement rendues illisibles probablement par la Reine elle-même.

(2) Joséphine.

J'attends Napoléon demain ici. Je ne sais pas où est le Roi. Soyez bien persuadée que sa conduite ne m'inspire pas d'autre sentiment que la pitié.

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON.

Saint-Cloud, le 20 juillet 1810.

Ma fille,

Napoléon vient d'arriver. Je m'empresse de vous l'annoncer. J'ai fait placer lui et son frère à Saint-Cloud dans le pavillon d'Italie (c'est le bâtiment que vous connaissez sous le nom de pavillon de Breteuil).

Je viens de recevoir des nouvelles officielles sur le Roi. Il a passé à Dresde pour se rendre aux eaux de Toeplitz en Bohême. On m'assure qu'il s'est fort mal comporté dans les derniers jours de son séjour en Hollande et qu'il a emporté plus de 10 millions (1). Cette dernière circonstance m'afflige beaucoup.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

QUESTIONS D'ARGENT

M. Pierlot, intendant général de Joséphine, avait dû suspendre ses payements. Il était débiteur de plusieurs centaines de mille francs envers Hortense. Napoléon dut intervenir.

Saint-Cloud, ce 23 avril 1811.

Ma fille,

Pierlot ayant fait banqueroute, proposez-moi quelqu'un pour être chargé de vos affaires. J'ai pris un décret pour régler votre apanage. Moyennant cela, vous entrerez en jouissance parfaite des 2 millions (2). Ayez un intendant, afin que vos domaines se trouvent organisés.

(1) Cette accusation était controuvée. Louis, avant son départ, n'avait vendu qu'une partie de ses propriétés et mis ses diamants en sûreté.

(2) Ces deux millions étaient l'apanage que Louis refusait.

Vous ferez restituer à mon trésorier Estève ce que vous auriez reçu de la couronne depuis le moment où vous entrez en jouissance de l'apanage. J'en excepte ce qui a été payé pour le grand-duc de Berg qui continuera à jouir de ce revenu et je désire qu'il soit dépensé en entier pour lui.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

LA FIN DE L'EMPIRE

Lorsque sonnèrent les mauvaises heures de 1814, Hortense ne s'éloigna de la capitale que contrainte et forcée. Elle se rendit à Navarre auprès de sa mère, puis voulut porter à Marie-Louise, échouée à Rambouillet, des consolations dont celle-ci ne se souciait guère. Pendant ce temps, à Fontainebleau, Napoléon, trahi, abandonné de tous, attendait des nouvelles des siens. Hortense lui en donna de l'Impératrice.

Fontainebleau, le 17 avril 1814.

Ma sœur,

J'ai reçu une lettre de vous du 9 avril. J'en reçois une seconde de Rambouillet le 16. Je vous remercie de la visite que vous avez faite à l'Impératrice et de tous les sentiments que vous m'exprimez. Faites-moi connaître ce que vous devenez; donnez-moi quelquefois de vos nouvelles et croyez au constant intérêt que je vous porte.

Votre affectionné frère,

NAPOLÉON.

P.-S. — Je vous prie de dire bien des choses de ma part à l'impératrice Joséphine.

Pendant les Cent-Jours, Hortense intercéda auprès de l'Empereur pour obtenir l'autorisation de se séparer de Louis. Napoléon refusa tout d'abord. La veille de son départ pour Waterloo, il remit cependant à Hortense le dernier billet qui se trouve dans les archives du prince Napoléon et qui devait assurer la tranquillité de l'épouse.

Ma sœur,

Je réponds à votre lettre du 11 avril relative à votre séparation d'avec votre mari. Il me paraît que ce parti est conforme à ses vues, mais je ne puis rien statuer sans l'avoir entendu. Ce sont des formes indispensables et dont je ne puis me départir.

NAPOLÉON.

Paris, le 10 juin 1815.

Ma sœur,

D'après le statut de famille du [*date en blanc*], je vous autorise à vivre séparée de votre mari.

Votre affectionné frère,

NAPOLÉON.

Puis, ce furent la Malmaison, l'île d'Aix, le Bellérophon, Sainte-Hélène.

Hortense ne semble avoir écrit qu'une seule fois à l'Empereur durant cette agonie de cinq ans. En 1821, comme le fidèle Planat s'apprêtait à se rendre sur le rocher perdu, elle lui remit une lettre datée d'Arenenberg, 18 juin 1821. Elle demandait à l'auguste exilé s'il avait reçu un portrait de Joséphine, envoyé par elle deux ans auparavant, et ajoutait, parlant de sa mère : « Si elle existait encore, son seul regret serait de n'avoir partagé que le bonheur de Votre Majesté. »

Depuis six semaines, le prisonnier de Sainte-Hélène était mort.

JEAN HANOTEAU.

NOS TRÉSORS D'ART

II[1]

NOS MUSÉES

Notre patrimoine artistique, si durement éprouvé par les destructions de la guerre, se trouve atteint aujourd'hui par les conséquences de la paix. La dépréciation du franc favorise l'exode des œuvres; le Parlement alarmé avait, en 1920, voté une loi permettant les interdictions de sortie, mais il fallut l'abroger, après un an d'exercice, devant les protestations du commerce. Une taxe de 1 pour 100, à prélever sur les objets passant en vente publique, fut seulement autorisée, afin de retenir en France les œuvres qui présenteraient un intérêt national. Principe fécond, résultat dérisoire; le rendement annuel de la taxe ne dépasse guère un million. L'État se trouve désarmé. Ce ne sont plus seulement les tableaux, les objets d'art, mais les monuments eux-mêmes qui franchissent nos frontières. M. Chastenet, sénateur, a déposé récemment une proposition de loi destinée à empêcher la démolition des édifices en vue de leur exportation et de leur repose ultérieure.

Les musées, qu'on a souvent appelés les « prisons de l'art », nous offrent-ils les moyens d'empêcher les évasions? La crise de la vie chère, qui sévit sur nos richesses artistiques, rend singulièrement précaires l'accroissement, l'entretien même de nos collections publiques. Le budget n'y peut plus suffire. Les musées d'État, désormais, sont contraints d'avoir recours à des

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1926.

ressources d'un autre ordre. Les plus importants d'entre eux sont rattachés à la Direction des Musées nationaux, créée en 1804, et dont le premier titulaire a été Vivant Denon. Elle comprenait alors le Louvre et le Luxembourg; elle s'adjoignit successivement le musée de Versailles, ouvert en 1837; celui de Saint-Germain, ouvert en 1867; enfin, celui de Cluny, détaché en 1907 du Service des Monuments historiques. Dans tous ces établissements, le budget pourvoit, en principe, aux traitements du personnel, aux dépenses du matériel, à l'entretien des bâtiments, tandis que les acquisitions incombent à un organisme autonome : la Caisse des Musées nationaux. La dépense inscrite au budget était, en 1914, de 1 445 000 francs; elle est de 3 883 000 francs en 1926. Quelques graves que puissent être les difficultés actuelles, le Gouvernement et les Chambres ont à cœur de maintenir le prestige d'un glorieux passé.

CONSERVATION ET DIRECTION

La modicité des traitements, menace sérieuse pour l'avenir, n'a pas empêché, jusqu'alors, le recrutement régulier d'un personnel d'élite. L'Université, les Bibliothèques, les grandes Écoles ont donné à nos musées des conservateurs vraiment dignes de succéder à des hommes tels que Chennevières ou Lafenestre, Courajod ou André Michel, Heuzey ou Héron de Villefosse, pour ne citer que quelques noms parmi ceux qui ne sont plus. La tâche du conservateur, mal connue du grand public, est singulièrement complexe. Son rôle ne se borne pas à maintenir le bon ordre des galeries dont il a la charge. Conserver, c'est modifier; un musée est un organisme vivant. Non seulement il s'accroît sans cesse par les apports du présent, mais il reflète le goût des générations successives. Les grandes œuvres du passé connaissent la faveur ou l'oubli. Quel mépris s'est attaché, jusqu'à une époque récente, aux peintres du XVIIIe siècle qui, eux-mêmes, avaient méconnu les œuvres des primitifs tant admirées aujourd'hui! Les acquisitions et les dons, — on en compte cent trente et un en 1926, — obligent à d'incessants remaniements. Un tableau doit trouver place parmi ceux de son école et de son temps. Ses dimensions, sa facture limitent les possibilités d'exposition. De là, d'ingénieuses recherches pour des solutions qui, souvent, demeurent hélas! imparfaites.

Acquisitions réalisées, donations agréées résultent de propositions innombrables; toute offre mérite réponse et nécessite examen. On conçoit quelles garanties doit présenter l'acceptation; même sur les œuvres anciennes et consacrées par les siècles, l'incertitude règne encore. L'état civil d'un tableau, d'une statue, d'un objet d'art n'est nullement définitif. L'usage de la photographie, les recherches de la critique ont modifié bien des idées. Que de toiles attribuées à Léonard de Vinci, dont la gloire est aujourd'hui revendiquée pour d'autres maîtres! Le très récent catalogue des écoles italienne et espagnole nous permet de juger des divergences de vues, suivant les époques et les hommes. Si l'on songe à la tenue des inventaires, à la rédaction des catalogues, aux expositions temporaires en France et à l'étranger, — les tableaux depuis la guerre ont gardé quelque habitude de la mobilisation, — on a l'idée du travail qui incombe au conservateur.

A ces tâches si diverses s'ajoute celle de l'enseignement. En créant le Muséum national des arts, la Convention entendait substituer aux anciennes galeries princières des collections de documents logiquement présentés qui, comme ceux des bibliothèques, pussent servir à l'instruction publique. Dans un rapport adressé au Conseil des Cinq cents, Heurtault-Lamerville demande d'affecter à chaque musée un démonstrateur de cours publics. Les premiers envois de tableaux en province étaient destinés à des écoles de dessin. De bonne heure des cours furent créés au Louvre; en 1826 Champollion y enseignait l'archéologie égyptienne. A cette idée a répondu la création de l'École du Louvre; elle date du Ministère des Arts, institué par Gambetta en 1882. Elle s'appelait alors « École d'administration des musées ». Son but était de former des conservateurs, des inspecteurs, des archivistes, des chargés de fouilles et de missions. Deux ans après, un arrêté ministériel élargissait la conception primitive et prescrivait de tirer des collections l'enseignement qu'elles renferment pour l'instruction du public. En même temps que le but, se modifiaient les programmes. Les premières créations de chaires concernaient l'archéologie gauloise, égyptienne, orientale; l'épigraphie assyrienne et phénicienne; les langues copte et démotique. De 1885 à 1890 sont créés les cours d'histoire de la peinture, de la sculpture, des arts industriels et de la céramique antique, confiés

à Lafenestre, à Courajod, à Molinier, à M. Pottier. De 1910 à 1914 s'ouvrent les cours d'archéologie grecque et romaine, des arts du XVIIe et du XVIIIe siècle, des arts du XIXe siècle. Cette année même, deux chaires consacrées aux arts de l'Asie et à l'art décoratif moderne sont venues très utilement compléter ce vaste ensemble.

Cet enseignement varié s'adresse à plus de huit cents auditeurs libres, à plus de cinq cents élèves. Des examens annuels permettent une sélection. Une soutenance de thèse consacre les fortes études de ceux qui se destinent à la muséographie. De nombreux conservateurs ou bibliothécaires sont sortis de l'École du Louvre. Ce rôle d'école normale conduit à développer, à côté des cours généraux, des travaux d'ordre pratique et plus spécialement professionnels. Cette année sont instituées des visites dirigées, comportant l'étude technique et critique des œuvres. C'est parmi ces étudiants que se recrutaient jadis les attachés des Musées dont les fonctions revêtaient une très grande importance. On les choisissait aussi parmi les anciens élèves des Écoles de Rome et d'Athènes, des Hautes Études et des Chartes. Ils formaient la pépinière des futurs conservateurs. Ces postes si essentiels ont été supprimés, en 1919, pour raison d'économie; le budget de cette année sanctionne leur rétablissement. Les élèves de l'École du Louvre, qui se voient souvent préférer, pour exercer la direction de nos musées de province, des artistes ou des érudits locaux, trouveront aux Musées nationaux l'emploi de leur activité. Un nouveau champ d'action vient aussi de leur être ouvert. En ces dernières années, l'enseignement public a débordé l'École du Louvre. L'institution de conférences-promenades a donné lieu, en 1925, à plus de cinq cents séances groupant treize mille auditeurs. Les professeurs les plus divers ont abordé les sujets les plus propres à favoriser l'éducation du goût public. Les auditeurs étrangers sont nombreux et assidus. Cette année même, les étudiants de l'Université de New-York ont, pendant la saison d'été, suivi des cours spéciaux créés à leur intention. Cette initiative seconde celle du Conservatoire et de l'École des Beaux-Arts qui, depuis plusieurs années, accueillent à Fontainebleau, dont le Palais est devenu un centre de hautes études, les artistes américains.

A chaque conservateur incombe la gestion scientifique de

son département ; le directeur est chargé de l'administration générale. Il y a là deux domaines distincts dont, au début du dernier siècle, le ministre de l'Intérieur Chaptal, traçait nettement les limites : « Les professeurs ou artistes étant uniquement occupés de leurs études, l'instruction est partout, l'administration nulle part. Il ne s'agit nullement de donner un maître aux savants attachés à l'établissement ; tous formeront un Conseil ; l'Administrateur en sera l'organe auprès du Gouvernement. » Ces principes généraux n'ont rien perdu de leur valeur ; le conservateur a gardé son indépendance scientifique ; le directeur lui apporte un concours indispensable. L'administration des musées soulève en effet aujourd'hui les problèmes les plus complexes. Il faut, avec des moyens restreints, assurer l'ouverture quotidienne des salles. Il y a quelques mois seulement qu'elle a pu être réalisée au Louvre dont les galeries, depuis la guerre, ne s'ouvraient que tour à tour. Le directeur est responsable de la sécurité des collections, responsabilité bien lourde si l'on songe à la valeur des trésors qui lui sont confiés. Les dangers de vol et d'incendie sont sa constante préoccupation. D'importants travaux ont été entrepris pour assurer les secours, mais la plus sûre défense réside en une vigilance tenue sans cesse en éveil. C'est aussi au directeur qu'incombe la tâche délicate de répartir les locaux nécessaires aux accroissements des diverses conservations et de prévoir pour l'avenir un programme d'extension. La crise du logement, comme celle de la vie chère, sévit sur les œuvres d'art tout autant que sur nous-mêmes. Le nombre des objets augmente ; les exigences de la présentation deviennent de plus en plus grandes. Au surplus, les palais qui abritent nos musées et leur donnent le double prestige de la beauté et de l'histoire, n'ont pas été construits pour eux et leur offrent souvent des salles ou trop grandes ou trop petites, mal distribuées, mal éclairées.

LA PLACE

C'est au Louvre et au Luxembourg que la question se pose avec le plus d'acuité. Malgré plus de 30 000 mètres de surface utilisable, le Louvre est très à l'étroit. Les plus vieilles civilisations, celles de Chaldée, de Susiane, y ont pénétré les dernières, à la fin du XIXe siècle. Le département des Objets d'art date de

1893; c'est alors que se sont formées les collections musulmanes et celles de l'Extrême-Orient; et c'est en 1901 qu'a été transféré au Louvre le Musée du Garde-meuble. Les magnifiques donations, offertes depuis vingt-cinq ans, ont eu peine à trouver place. La collection Delord de Gléon est installée dans les combles du pavillon de l'Horloge; celle de la marquise Arconati-Visconti dans une salle obtenue par la suppression d'un escalier; celle du baron Schlichting occupe une galerie entourée de tous côtés par les Services des Finances; celle de M. Moreau-Nélaton attend, depuis plus de vingt ans au pavillon de Marsan, sa place définitive. Actuellement, il n'est plus possible de donner asile à une nouvelle donation. C'est là une situation qui ne saurait se prolonger sans dommage. Quelles solutions envisager? Il en est d'immédiates, il en est d'autres plus lointaines.

Tout d'abord, il est possible de procéder à l'évacuation de certaines œuvres. Versailles a reçu, après la guerre, l'importante série des portraits d'artistes, constituée en 1888. Des dépôts ont été faits au château de Maisons et dans divers musées de province. D'autre part, des transformations sont en cours ou en projet : trois salles, situées dans l'aile orientale du vieux Louvre et jusqu'alors occupées par des ateliers de restauration, vont être affectées prochainement au département de la peinture; à leur suite, la salle du Trône, coupée dans sa hauteur par un plancher, donnera quatre salles nouvelles. Ces aménagements permettront de ramener, auprès des autres grandes donations, la collection Schlichting, puis la collection Chauchard, libérant dans l'aile sud des Tuileries des salles qui pourront servir aux expositions temporaires, constituées par des groupements d'œuvres, par des prêts d'autres musées ou de galeries privées. Ce sont là des manifestations nécessaires à la vie même du Louvre et qui attireront sur lui l'attention du public et la faveur des mécènes.

Quant aux solutions d'avenir, celle qui, avant la guerre, avait été envisagée, prévoyait l'occupation du ministère des Colonies, dont les Services avaient, en 1910, quitté l'aile sud des Tuileries et le Pavillon de Flore, affectés depuis 1883 aux collections du Louvre. Le long retard apporté aux travaux d'installation, faute des ressources nécessaires, empêcha l'occupation effective. En 1916, M. Ribot, ministre des Finances, installa provisoirement

au Pavillon de Flore les services de l'emprunt. Le provisoire dure encore et menace de se prolonger au delà de toute prévision. Il semble qu'une solution, plus prompte et plus efficace, serait obtenue par l'évacuation du Musée de Marine. Ce musée, installé en 1827, d'ailleurs très vivant, très visité, très aimé du public, mais limité lui aussi dans son développement, faute de place, n'a aucune raison d'être au Louvre. Il est à souhaiter sans doute qu'il soit maintenu à Paris, mais il pourrait être, installé dans un des nombreux immeubles récemment désaffectés par le Ministère de la Guerre. Cette solution rendrait libres quatorze salles distribuées autour de la Cour carrée et donnerait aux diverses conservations, notamment à celle de la peinture, toute la place qu'elles sollicitent.

Au Luxembourg, mêmes questions, mêmes étapes vers des solutions plus ou moins proches. Ce musée qui abrita, au milieu du XVIIIe siècle, la première galerie de peinture librement ouverte au public, fut vidé au profit du Louvre que les reprises des alliés avaient, en 1815, sensiblement appauvri. Louis XVIII le consacra aux artistes vivants. Les œuvres n'y trouvent, en principe, qu'un asile temporaire, mais, en fait, de longue durée. Un profond remaniement, exécuté cette année, a donné lieu à l'évacuation de plus de cent cinquante toiles et de seize grands marbres. Cet élagage a permis une présentation plus heureuse. La cimaise s'est éclaircie ; des ensembles homogènes nous retracent l'évolution de la peinture moderne ; les impressionnistes ont conquis la place à laquelle ils ont droit ; les diverses tendances actuelles sont désormais représentées d'une manière équitable. La création d'une salle d'expositions temporaires, l'installation de nouvelles vitrines pour les arts décoratifs complètent ces dispositions. D'autre part, l'affectation aux Musées du bâtiment du Jeu de Paume, sur la terrasse des Tuileries, a mis en valeur les Écoles étrangères, collection dont l'idée première est due au marquis de Chennevières, et qui fut réalisée, sans aucun frais pour l'État, grâce à l'activité féconde de Léonce Bénédite, demeuré plus de trente ans à la tête du Luxembourg. Le bâtiment de l'Orangerie, parallèle à celui du Jeu de Paume, vient d'être aménagé pour recevoir le magnifique ensemble des *nymphéas* donné par Claude Monet à l'État. En outre, une vaste salle pourra servir à présenter les œuvres contemporaines. Quelle que soit l'utilité de ces deux nouvelles

annexes, elles ne sauraient constituer un musée d'artistes vivants vraiment digne de Paris. Les nombreux projets successivement étudiés, depuis l'installation provisoire du Musée, en 1879, dans l'Orangerie du Sénat, — provisoire qui, lui aussi, dure depuis un demi-siècle, — n'ont pas encore abouti. Le Gouvernement avait déposé un projet de loi prévoyant l'aménagement du séminaire de Saint-Sulpice. Comme le Pavillon de Flore, et en raison des mêmes nécessités, il a été dévolu au Ministère des Finances.

Dans les autres Musées nationaux, la même question se pose de manière très différente. Cette année, le Musée de Cluny a été directement rattaché à la conservation des Objets d'art du Moyen-âge et de la Renaissance au Louvre. Cette unification de collections voisines et de séries analogues permet des échanges utiles et des reclassements logiques. C'est ainsi que la céramique d'Extrême-Orient a trouvé sa place naturelle au département du Louvre, tandis que Cluny groupait les faïences hispano-mauresques, les grès allemands, les verreries de Venise et de France, et cédait en outre un grand nombre de pièces au Musée céramique de Rouen, pour l'installation duquel cette ville vient de s'imposer les sacrifices les plus lourds.

A Versailles, l'achèvement des travaux de l'attique nord va permettre d'exposer tous les tableaux relatifs à l'histoire de Louis XIV. Cette année même s'achèvera la réfection de la vieille aile Louis XIII, qui fait le plus grand honneur aux architectes du Palais et peut passer pour un modèle d'utile et sage restauration; la dépense a dépassé deux millions. Le Musée pourra exposer, dans les salles du rez-de-chaussée, tous les fragments d'architecture conservés en magasin et qui nous retracent l'histoire des transformations de Versailles : boiseries, plombs, sculptures, fragments aussi précieux pour l'art que pour l'histoire et qui, soustraits jusqu'alors à la visite du public, seront une révélation. Au premier étage prendront place tous les documents relatifs à l'histoire même du Château, iconographie aujourd'hui dispersée et qu'aucun lien ne réunit. L'aménagement des combles a permis de constituer des magasins installés dans des conditions parfaites. L'occupation de la vieille aile sera la dernière étape dans l'extension du Musée.

LES RESSOURCES

Quelles sont les ressources diverses dont disposent les Musées pour faire face aux acquisitions d'œuvres d'art dont la valeur suit constamment celle des devises appréciées, aux donations qui nécessitent d'importants aménagements, aux travaux d'amélioration dont nous venons d'esquisser le vaste et coûteux programme ?

L'autonomie financière, permettant à chaque musée d'exploiter ses propres ressources, a fait l'objet de discussions, de controverses nombreuses avant d'être réalisée. Sa nécessité était pourtant évidente. Les prix élevés atteints par les œuvres d'art ne datent pas d'aujourd'hui. « Un phénomène de ce temps, observent les Goncourt en 1865, c'est que la valeur la plus positive, la plus réalisable, est l'objet d'art. La curiosité est devenue un placement plus sûr que la rente, que la terre, que l'immeuble. » Le premier projet de loi fut déposé en 1878 par le ministre Bardoux. Le budget général de l'État, qui atteignait à cette époque le chiffre de trois milliards, consacrait aux acquisitions des musées un crédit de 162 000 francs qui n'avait guère varié depuis le premier Empire. La somme était non seulement insuffisante, mais encore difficilement utilisable. La règle de l'annalité budgétaire interdisait tout report d'un exercice à un autre. Les crédits ouverts devaient être dépensés ou annulés. Il était donc impossible d'amasser un trésor de guerre qui permît une intervention rapide, et par là-même efficace, sur le marché des objets d'art, capricieux et aléatoire, enveloppé d'un perpétuel mystère, indigne à certains moments de l'attention d'un collectionneur médiocre, et puis riche tout à coup en chefs-d'œuvre inattendus. En face du musée de Berlin, qui achète 1 250 000 francs *l'Homme à l'œillet* de Van Eyck, ou de la National Gallery qui paye 1 750 000 francs *la Vierge des Ansidei*, le Louvre doit s'abstenir. Cette carence ne pouvait cesser que par l'institution d'une caisse spéciale permettant, d'année en année, d'accumuler les ressources disponibles. Après dix-huit ans de discussions, le huitième projet de loi, déposé par M. Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique, et M. Raymond Poincaré, ministre des Finances, fut voté le 16 avril 1895. L'établissement institué sous le nom de « réunion

des Musées nationaux » était géré par un conseil dans lequel siégeaient, côte à côte, des membres du Parlement, du Conseil d'État et de la Cour des comptes, des artistes, des amateurs d'art. Le nombre des membres, qui était de quatorze, a été porté à vingt-trois.

La Caisse une fois créée, il importait de la remplir. Elle bénéficiait tout d'abord de la subvention budgétaire qui lui demeurait acquise et qui subsista jusqu'en 1923, époque à laquelle les recettes du droit d'entrée déterminèrent la séparation financière de la Caisse des musées et du budget de l'État. D'autres revenus annuels devaient compléter cette dotation. Dès 1880, Jules Ferry avait proposé d'attribuer à la Caisse projetée le produit de la vente des diamants de la Couronne. Cette proposition avait été vivement combattue par Raspail qui préconisait l'affectation de la recette à la Caisse des invalides du travail. La vente eut lieu en 1887, mais l'attribution du capital fut réservée jusqu'à ce qu'une transaction, intervenue en 1895, en attribuât la moitié à la Caisse des musées. Il produit aujourd'hui une rente annuelle de 168 000 francs.

Une opération de même nature fut effectuée, en 1924, par la vente du collier de perles ayant appartenu à Mme Thiers et compris dans la collection léguée par l'illustre homme d'État. La vente de ce joyau, d'une très grande valeur, mais sans aucun intérêt d'art, permettait de venir en aide aux œuvres fondées par Thiers et qui se trouvaient menacées dans leur existence même, par la dépréciation du franc. Elle produisit 12 millions; un tiers fut affecté aux Musées nationaux et leur procure actuellement une rente de 220 000 francs.

D'autres legs sont venus s'ajouter utilement à ces sommes. « Quand fut constituée la Caisse des musées, constatait, en 1906, son président Léon Bonnat, on espérait qu'elle irait grossissant et que les capitaux, s'ils n'étaient pas destinés à fructifier eux-mêmes, appelleraient à eux des capitaux nouveaux. L'expérience n'a pas répondu à notre attente. » Les revenus permanents s'élèvent pourtant aujourd'hui à 824 000 francs.

Une autre ressource importante est fournie par le droit d'entrée. L'institution de ce droit, préconisé dès 1890, a donné lieu, elle aussi, à de longues et laborieuses discussions. La question s'était posée au moment de la création de la Caisse. La Commission du budget repoussa la proposition à une voix de

majorité. Dès ses premières séances, le Conseil des musées revendiqua cette recette, demandant, qu'à certains jours, une expérience fût tentée. L'exemple de plusieurs pays donnait des indications probantes. Les exigences de l'après-guerre, la dépréciation du franc, avantageuse aux étrangers, ne permirent plus d'hésiter. Selon la parole du ministre de l'Instruction publique, M. Léon Bérard, « l'ère des controverses est close; c'est la nécessité des temps qui nous impose la solution ». Le droit d'entrée, discuté depuis trente ans, fut voté sans opposition, le 14 décembre 1921, au cours d'une séance de nuit consacrée à la loi de finances. Fixé d'abord à un franc, il a été porté en 1925 à deux francs et sans doute n'en restera-t-on pas là. En fait, les plus grandes facilités sont données à tous les travailleurs; la gratuité reste assurée le jeudi après-midi et le dimanche; le plus large libéralisme règne au sein des commissions qui sont chargées de statuer sur les exonérations. Malgré ces ménagements, dès la première année, la recette fut de dix-sept cent mille francs. Elle fut de quatre millions huit cent soixante-dix mille francs en 1926. Il n'est pas douteux qu'elle ne soit encore susceptible de s'accroître dans de fortes proportions.

Le produit du droit d'entrée, applicable à la visite des musées et des monuments de France, est intégralement versé dans la Caisse des Monuments historiques, organisme constitué depuis 1914, pour parer à l'insuffisance des crédits qui sont consacrés aux édifices classés. Ses représentants fixent, d'accord avec ceux de la Caisse des musées, la répartition de la recette totale. La Caisse des Musées doit affecter exclusivement ses ressources aux acquisitions. La Caisse des Monuments historiques lui vient en aide sous deux formes : d'une part, bénéficiant de la taxe instituée sur les ventes publiques, elle en consacre le montant à acquérir, pour l'État, les œuvres que leur intérêt commande de retenir en France. D'autre part, elle prend à sa charge certains travaux d'architecture que nécessite, dans les musées, l'aménagement de collections nouvelles. Il existe donc, en fait, entre les deux organismes, des relations très étroites, une constante collaboration.

L'impérieuse obligation de créer de nouvelles ressources a conduit à transformer les services de reproduction et de vulgarisation des œuvres, chalcographie, moulages, photographies. Ce sont là d'importantes sources de revenus, mais dont long-

temps le rendement était demeuré médiocre. Les huit mille planches qui forment actuellement le fonds de la chalcographie représentent l'histoire de la gravure française, — gravure d'interprétation et gravure originale, — de Louis XIV à nos jours, de Callot ou d'Abraham Bosse à Bouroux ou à Coussens. Ateliers et magasins demeuraient peu fréquentés du public. Il en était de même de ceux du moulage, malgré l'existence de douze cents creux. Quant à la photographie, elle faisait l'objet d'un monopole : le photographe officiel était tenu de produire chaque année un nombre fixe de clichés qui, en fin de concession, devaient appartenir à l'État. L'ensemble des revenus procurés par ces reproductions diverses, ne couvrait pas, à beaucoup près, les dépenses. En 1921 fut organisé un Service commercial, véritablement digne de ce nom, et placé sous la direction d'un agent général d'une compétence éprouvée ; ce Service réalise aujourd'hui plus de quatre millions de ventes et a versé cette année à la Caisse des musées une somme d'un million et demi ; c'est un chiffre considérable et susceptible d'augmenter. Le décret du 2 octobre 1926, qui vient de rattacher aux Musées nationaux les Palais de Fontainebleau, de Compiègne, de Malmaison et de Pau, permettra, en appliquant à ces divers établissements le même système d'exploitation, un accroissement considérable des recettes actuelles.

Au surplus, la qualité des reproductions n'a aucunement souffert d'une vulgarisation plus étendue ; au contraire, la liberté de fixer des salaires rémunérateurs a permis d'embaucher, pour la gravure et le moulage, des praticiens éprouvés. En ce qui concerne les photographies, les éditeurs sont naturellement tentés de faire porter leur effort sur les reproductions d'œuvres célèbres, assurées d'une grande vente et d'un bénéfice durable. Au contraire, des collections capitales, même parmi celles du Louvre, telles les séries archéologiques d'Égypte, d'Assyrie, de Chaldée, ne sont que très incomplètement photographiées. Des pièces d'une inappréciable valeur ne laisseraient, en cas de perte, aucune trace de leur existence. C'est pour remédier à cette lacune qu'a été créée en 1922, sous les auspices du ministère des Beaux-Arts, une société dont le nom : « Archives d'art et d'histoire », définit clairement le but. Après quatre ans d'existence, elle réalise déjà cent mille francs de bénéfices qui doivent être consacrés à l'accroissement des collec-

tions. Elle s'attache à reproduire le document selon son intérêt d'histoire ou d'art, et non pas exclusivement selon sa valeur commerciale. Ses ateliers, dotés d'un outillage modèle, fournissent mille épreuves par jour. La collection qu'elle exploite comprend déjà quatorze mille clichés ayant trait aux œuvres des Musées nationaux, quinze mille à celle des Musées de province. A ces deux collections se joignent celle des Monuments historiques, soit quatre-vingt-cinq mille clichés, et celle de l'histoire de la Guerre, qui en comprend cent vingt mille. Ce magnifique ensemble, sans cesse accru par l'acquisition ou le don de grandes collections privées, constitue une incomparable documentation.

Les Musées qui sont devenus leurs propres éditeurs joignent la vente des catalogues à celle des photographies. La série complète, qui est en voie d'achèvement, comprendra quarante volumes publiés depuis 1922; sous une forme sommaire, ils donnent la description des œuvres, leur origine, les références essentielles, les conclusions des travaux les plus récents. D'un format commode, d'un prix accessible, ils constituent, en attendant la réédition des catalogues critiques, des instruments excellents de vulgarisation et de travail. Cet effort de publication fait le plus grand honneur aux conservateurs et à l'éditeur. Les musées, mieux connus du public, en tirent profit. C'est leur bonne renommée qui tisse leur ceinture dorée.

Grâce à l'apport successif de ces divers revenus, les Musées nationaux n'ont pas cessé de s'enrichir. Avant 1895, ils n'avaient d'autre ressource que la subvention budgétaire de cent soixante-deux mille francs. La dotation de la Caisse comprenait à l'origine, outre cette subvention, le produit de la vente des diamants de la Couronne et l'encaissement des recettes provenant de la chalcographie et des moulages, en tout un demi-million; divers dons et legs l'avaient portée avant la guerre au chiffre de huit cent mille francs. L'institution du droit d'entrée et l'établissement du Service commercial l'élèvent à près de trois millions. Elle a donc sextuplé depuis trente ans, et c'est une ascension qui ne s'arrêtera pas, car toutes les recettes actuelles sont susceptibles de s'accroître. Les legs faits en ces dernières années sont le gage de l'intérêt que prennent les amateurs à la prospérité de nos musées. Le droit d'entrée ne paraît pas en harmonie avec la valeur de certaines devises étrangères et nécessite

un relèvement. Le service d'exploitation commerciale va s'installer prochainement dans l'ancien manège impérial, libéré des moulages d'Antiques qui l'occupent actuellement. Cette magnifique galerie de huit cents mètres de surface, largement ouverte à la fois sur le Carrousel et le Quai par la réfection des accès aux portes Denon et Jean Goujon, formera une vaste salle de vente et d'exposition où seront présentées au public, non seulement les reproductions des œuvres de nos Musées, mais aussi les productions des Manufactures nationales auxquelles un récent décret a conféré l'autonomie.

LES ACQUISITIONS

Après le budget des recettes, il convient d'analyser celui des dépenses. Comment sont utilisées ces ressources si diverses? Une somme de cent mille francs est attribuée, chaque année, au Comité des conservateurs qui statue sur les achats courants relatifs aux pièces de série ou de comparaison : vases, coupes, plaquettes, médaillons, cylindres, dessins. Pour les achats plus importants, le Comité des conservateurs garde son initiative, mais c'est au Conseil des musées qu'appartient la décision. C'est lui qui doit examiner les demandes des départements, choisir parmi les propositions qui lui sont soumises. Il s'est toujours efforcé d'éviter la dispersion des crédits et de les concentrer sur des œuvres capitales. En 1896, dans le premier rapport annuel, son président, le comte de Laborde, déclare « qu'il ne suffit pas de combler une lacune par un ouvrage seulement authentique. La première condition est que l'œuvre à accueillir soit digne de figurer à côté de celles qu'abrite le Louvre ». C'est du Louvre en effet qu'il s'agit le plus souvent. Ainsi que le déclarait Louis Gonse, un des plus fervents promoteurs de la Caisse des musées et l'un des membres les plus assidus de son Conseil : « Au fond, c'est bien le Louvre que vise le projet d'une Caisse. Il est certain que, neuf fois sur dix, c'est à lui que sera attribuée l'œuvre d'art dont le Conseil se sera rendu acquéreur. » En 1925, vingt acquisitions sur vingt et une sont destinées au Louvre; en 1824, vingt-cinq sur vingt-huit; en 1923, quatorze sur dix-sept; en 1921, dix-sept sur dix-neuf.

C'est naturellement le département des peintures qui obtient les plus forts crédits. Le temps n'est plus où Louis-Philippe

payait 226 francs la *Diane chasseresse* de Fontainebleau, ou 75 francs le *Portrait de l'Albane* par lui-même. Citons parmi les principales acquisitions : en 1896, le *Saint Sébastien* du Pérugin, payé 150 000 francs; en 1897, le *Portrait de Bertin Aîné* par Ingres, 80 000, et en 1899 l'*Odalisque*, 60 000; en 1902, les *Portraits de M. et de Mme Sérizinl* de David, 140 000; en 1904, *la Donatrice à genoux* du maître de Moulins, 125 000; en 1907, *l'Enfant au toton* et *le Joueur de viole* de Chardin, 350 000; en 1908, le *Portrait de femme* de Memling, 200 000; en 1911, *l'Inspiration du poète* de Poussin, 130 000; en 1912, *l'Allée de châtaigniers* de Rousseau, 287 000; en 1913, *la Dame en bleu* de Corot, 172 000; et, dans ces dernières années, en 1920, *l'Atelier de Courbet*, 700 000; en 1921, *la Mort de Sardapanale* de Delacroix, 600 000; en 1925, *la Résurrection de Lazare* de Nicolas Froment, 1 700 000 francs.

Les départements moins connus du grand public trouvent pourtant la même faveur auprès du Conseil des musées. Celui des Antiquités orientales s'est enrichi l'année dernière d'une statuette de Tello, au prix de 300 000 francs. Les plus récentes acquisitions du regretté Georges Bénédite, qui représentent un crédit de 672 000 francs pour les trois dernières années, ont apporté au département égyptien, avec un grand chien-loup en calcaire et deux têtes en pâte de verre et en perle d'émeraude, un magnifique enrichissement.

Toutefois, les acquisitions, si précieuses qu'elles puissent être, n'ont pas l'importance des dons. Il y a des œuvres que l'on ne peut acquérir qu'en ne les payant pas. Pour les dons, comme pour les acquisitions, c'est le Louvre qui, de beaucoup, est le plus favorisé; on a pu dire qu'il en recevait un par semaine; c'est en effet la moyenne : soixante-deux dons sur soixante-treize faits en 1925 aux Musées nationaux. Les plaques commémoratives des grands donateurs portent cent cinquante-sept noms depuis le XIXe siècle; on en compte quatre-vingt-treize dans les trente dernières années. Ces dons sont fort inégaux, depuis les menus objets, souvent précieux, qui complètent les séries, jusqu'aux grandes collections qui ont apporté au Louvre les œuvres du XVIIIe siècle avec La Caze, celles des paysagistes de 1830 avec Thomy-Thierry et Chauchard, celles des impressionnistes avec Camondo et Moreau-Nélaton. A côté de l'action individuelle, il convient de retenir l'action collective de sociétés

tutélaires comme celles des Amis du Luxembourg et du Louvre. A la première nous devons la *Réunion publique* de Raffaelli, le *Portrait de Verlaine* par Carrière, le *Portrait de Banville* par Renoir, pour ne citer que quelques œuvres. Les services rendus par les amis du Louvre ont été rappelés en 1922 à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Société. Grâce à eux ont été acquis la *Pieta* de Villeneuve-les-Avignon, le *Bain turc* d'Ingres, le *Scapin* de Daumier, la *Mort de Phocion* de Poussin, pour ne parler que des peintures, encore que les autres départements ne soient pas moins favorisés. « Donner au Musée du Louvre, déclarait, en 1905, Léon Bonnat, qui fut, pendant vingt-trois ans, président du Conseil des musées et sut si magnifiquement illustrer sa doctrine par son exemple, c'est une des formes les plus hautes et les plus intelligentes de la générosité, c'est un bienfait national et universel qui ajoute à la gloire de la Patrie, à l'admiration des étrangers, qui élargit la culture, suscite les vocations, inspire, élève les âmes vers les plus sereines jouissances. Nous tendons la main sans rougir au nom de l'Art et de la France. »

* * *

Des collections artistiques, d'un intérêt capital, se sont trouvées jusqu'alors administrativement rattachées au Service des Palais, alors qu'elles constituent, par leur origine et la nature de leurs œuvres, de véritables musées. Ce sont celles des châteaux de Fontainebleau, de Compiègne, de Malmaison et de Pau. Une série de mesures a mis fin à cette situation paradoxale. Le décret du 20 juillet 1921 a placé les œuvres contenues dans les Palais sous le contrôle du département des Objets d'art et du mobilier au Louvre; la loi de finances de 1925 assimile leurs conservateurs à ceux des Musées et leur impose le même mode de recrutement. Enfin un récent décret, qui doit être présenté à la ratification des Chambres, fait entrer ces établissements dans la réunion des Musées nationaux. Cette fusion présente plusieurs avantages : elle donne à la nomination des conservateurs les mêmes garanties de compétence que celles qui sont exigées pour les chefs des départements du Louvre; elle marque le caractère intangible des collections où jadis on emprunta trop largement pour l'ornement des fêtes publiques et la réception des souverains; elle rend possibles les échanges

et les regroupements logiques ; elle permet enfin, par l'extension du Service commercial, des recettes qui profiteront au budget des musées intéressés.

Comme le Louvre ou Versailles, les Palais ont leurs mécènes. Grâce à des dons successifs, Malmaison est devenu un admirable musée du premier Empire ; il vient de recevoir de deux généreux donateurs, M. et Mme Tuck, le château et le parc de Boispréau qui permettent de restituer une partie importante de l'ancien domaine impérial. Compiègne, largement enrichi par les cartons de Desportes, provenant de la Manufacture de Sèvres, et par de nombreuses tapisseries du Mobilier national, va poursuivre l'aménagement d'un musée du Second Empire, tandis que se développeront, en ses diverses annexes, les Musées de la Voiture et de la Chasse, destinés assurément à la faveur du public.

En même temps que les Palais, le musée Guimet, lui aussi, a été rattaché aux Musées nationaux. Centre de hautes études orientales et d'importantes publications scientifiques, il trouvera, dans l'application du nouveau régime, les avantages d'une étroite et précieuse collaboration.

Parmi les musées de l'État, — ceux de la Ville de Paris ont leur organisation spéciale et relèvent de l'Administration municipale, — un petit nombre seulement conservent leur indépendance.

Le Musée de sculpture comparée, créé en 1882 sur l'initiative de Viollet-le-Duc et consacré aux reproductions des monuments du Moyen âge et de la Renaissance, reste logiquement placé sous le contrôle de la Commission des Monuments historiques. Toutefois, l'autonomie financière qui vient de lui être attribuée, permettra de développer son service de moulages et lui vaudra, sans nul doute, un accroissement de ressources.

Le Musée céramique de Sèvres, fondé en 1824 par Brongniart, et celui des Gobelins, ouvert en 1885, continuent d'être dirigés par les administrateurs des manufactures auxquelles ils sont associés.

Enfin trois musées sont dus à des fondations particulières : le Musée Gustave Moreau, dont la situation financière est devenue des plus précaires par suite de la baisse du franc ; le Musée Henner, institué l'année dernière et pourvu d'une dotation qui paraît devoir suffire à assurer son existence ; le

Musée Rodin, installé à l'hôtel Biron, et qui, par la vente des reproductions, réalise un bénéfice annuel de plus d'un demi-million.

Si touchante que soit la pensée de perpétuer l'œuvre d'un maître, il deviendrait dangereux de multiplier à l'excès ces musées individuels. Le renom d'un grand artiste se trouve mieux assuré, quand ses œuvres, dont les siècles ont opéré la sélection, voisinent, sous les voûtes du Louvre, avec celles du même temps.

EN PROVINCE

La Direction des Musées nationaux, dont les attributions se sont peu à peu étendues, sera appelée, dans l'avenir, à exercer son contrôle sur les musées de province. Leurs collections, à l'origine, ont été constituées par des œuvres provenant du Louvre, ce qui faisait dire au marquis de Chennevières que « si quelque catastrophe venait un jour à détruire notre grand musée national, on trouverait en province de quoi le reconstituer ». C'est un arrêté consulaire de 1800, pris sur l'initiative du ministre Chaptal, qui effectua la répartition entre quinze chefs-lieux de l'Empire, parmi lesquels on remarque Genève, Bruxelles et Mayence. Il s'agissait de distribuer les œuvres enlevées par la Révolution aux églises et aux châteaux ou prélevées par la conquête napoléonienne sur les collections d'Italie. Cette répartition était rendue nécessaire par la pléthore des dépôts hâtivement créés; elle était la récompense de la participation des provinces à l'œuvre nationale; elle tendait à favoriser l'éducation générale et locale. « Les artistes, écrivait Chaptal, reportés aux pays qui les ont vus naître, y prendront un nouvel intérêt. Les habitants d'Anvers, de Montpellier, des Andelys s'enorgueilliront de montrer à l'étranger les chefs-d'œuvre de leurs compatriotes, Rubens, Bourdon ou Poussin. » Huit cent quarante toiles furent ainsi réparties, dont cent quarante appartenaient à l'École française et le plus grand nombre des autres à l'Italie ou à la Flandre. Une nouvelle répartition, décidée en 1811, attribua deux cent neuf tableaux à six grandes villes de l'Empire. Les Alliés, en 1815, négligèrent ces collections qui purent ainsi conserver l'intégrité de leurs richesses.

Un demi-siècle plus tard, Napoléon III, reprenant la tradi-

tion impériale, attribua à la province une partie de la collection Campana acquise en 1861 : huit cent huit tableaux furent ainsi distribués à soixante villes. Enfin en 1869 fut formée une nouvelle commission de répartition : ses travaux, interrompus par la guerre, aboutirent, en 1872, à l'envoi de quatre mille œuvres dont environ mille tableaux.

Ces richesses inappréciables ne trouvaient pas toujours dans les villes l'hospitalité qu'elles méritaient. Incompétence des conservateurs, insécurité des locaux : on a beaucoup écrit sur ce double thème. Dans un rapport du 3 avril 1848, le peintre Jeanron, Directeur des Musées nationaux, déplore ce lamentable état d'abandon. « A peine les musées intéressent-ils les habitants des villes où ils se trouvent. Les voyageurs les visitent peu. Les conservateurs, dans une omnipotence que rien ne sanctionne, n'administrent pas, mais gouvernent. Un conservateur peut restaurer, ce qui n'est pas loin de pouvoir détruire; il peut prêter, ce qui n'est pas loin de pouvoir prendre: il peut ne pas inventorier, ce qui n'est pas loin de pouvoir se laisser voler. » Jeanron concluait à la nécessité d'un service d'inspection rattaché à la Direction des Musées nationaux. Le contrôle était d'ailleurs d'autant plus légitime que les œuvres, provenant des collections de l'État, n'avaient, aux termes mêmes du rapport de Chaptal, que le caractère de dépôts. L'arrêté consulaire les mettait « à la disposition des villes possédant une galerie capable de les recevoir »; il ne leur en transférait nullement la propriété qui continuait de demeurer celle de la nation. La tentative de Jeanron fut éphémère comme sa direction elle-même; l'inspection ne fut définitivement organisée qu'en 1887. Elle fut confiée aux inspecteurs de l'enseignement du dessin à la tête desquels se trouvait Eugène Guillaume. L'enquête poursuivie en 1905 par une commission extra-parlementaire, instituée sur l'initiative de Dujardin-Beaumetz et publiée par Henry Lapauze, a montré tous les progrès qui restaient à réaliser.

Cependant la misère de nos musées de province, qui a tant de fois aiguisé la verve de la critique, a été trop souvent dépeinte avec exagération. Dans un grand nombre de villes la situation a changé. D'une manière générale, les conservateurs ne sont plus, comme jadis, recrutés au hasard des influences municipales. Ils offrent des garanties de compétence et de

talent. Dès 1852, un décret transférait au préfet leur nomination. Depuis 1912, les propositions locales sont soumises à une commission qui a son siège à Paris, examine les candidatures et peut opposer son veto, s'il lui paraît nécessaire. Une disposition, insérée dans la loi de finances de 1925, a préparé, pour l'avenir, une liaison plus étroite entre les musées de province et la Direction des Musées nationaux.

L'installation matérielle des musées des départements a été faite, à l'origine, dans les conditions les plus défectueuses. Un décret du 9 frimaire an III interdisait le voisinage des ateliers d'armes, de salpêtre ou de magasins à fourrage. Il y en eut d'autres qui n'étaient pas moins dangereux. « Il n'y a peut-être pas dix collections départementales en France, écrivait le marquis de Chennevières en 1815, pour lesquelles a été construit le local qui les renferme. » Le plus souvent les objets d'art, enlevés aux châteaux, aux couvents, aux églises avaient été rassemblés dans les salles des hôtels de ville : souvent ils y sont restés.

En 1905, Henry Lapauze se livrait aux plus fâcheuses constatations : « A Besançon, le Musée voisine avec le gymnase, le marché à la criée et le magasin de décors; à Montpellier, avec le lycée; à Nevers, avec le tribunal; à Brest, avec la salle des fêtes; à Caen, avec la justice de paix dont une cheminée provoque un grave incendie. »

Depuis le début du siècle, la situation s'est beaucoup améliorée. Un grand nombre de villes ont construit ou aménagé des bâtiments. Les évêchés de Tours, d'Albi, de Montauban, de Meaux, ont reçu les collections municipales. Ceux d'Aix et d'Angers donnent asile à des tapisseries Le Pavillon d'Anne de Beaujeu à Moulins; la Maison d'Ozé à Alençon; les châteaux de Dieppe, de Saumur, de Nantes; l'église Saint-Laurent à Rouen, la chapelle du lycée à Arles, l'église Lamourguier à Narbonne ont reçu des collections de peinture, de sculpture, d'art décoratif, d'archéologie. On pourrait aisément multiplier de tels exemples.

Les musées, d'abord formés par des dépôts institués sous la Révolution et l'Empire, n'ont pas cessé de s'accroître grâce à d'importantes donations. Fabre et Bruyas à Montpellier, Cacault à Nantes, Granet à Aix, Depeaux à Rouen, de Robien à Rennes, pour ne citer que quelques noms, ont apporté des

accroissements considérables. En ces dernières années, les donations Dard à Dijon, Chaix d'Est-Ange à Saint-Omer, Lebeau et Enlart à Boulogne, montrent que ce zèle fervent n'est pas en voie de s'éteindre. Il n'est pas de musée local qui ne trouve des protecteurs. La loi du 30 juin 1923, exonérant d'impôt les dons et legs d'œuvres d'art faits aux départements et aux communes, a dissipé les menaces fiscales qui, pendant quelques années, avaient ralenti le zèle des donateurs. Aucun obstacle ne s'oppose plus à l'active générosité du mécénat provincial.

***

Nos musées, à l'origine, ont été des conservatoires, des lieux de dépôt désignés pour les œuvres sans abri, menacées de dispersion. Ils sont devenus aujourd'hui des foyers de haute culture et de vie intellectuelle. Ceux qui se trouvent à leur tête, et qui continuent de porter le titre de conservateurs, ne sont plus seulement préposés à la garde des vitrines, à l'inspection des cimaises, mais à la mise en valeur des richesses qui leur sont confiées. Demeurés pendant longtemps dans un isolement stérile, les musées multiplient entre eux les liens d'une vie commune. Le groupement des musées d'État, sous la même direction, permet des rapports constants et de fructueux échanges. Les essais tentés au Louvre, pour animer les galeries de la peinture française, par le décor d'un mobilier s'harmonisant avec les toiles, indiquent la voie à suivre. Sans enlever à nos collections leur caractère didactique, il est possible, en abaissant des cloisons administratives, de leur restituer un pouvoir d'évocation historique. Entre nos grands établissements, que de reclassements à faire! La salle des Gardes de Versailles a retrouvé récemment son décor de Noël Coypel rendu par le Musée d'Amiens. De telles initiatives seront grandement favorisées par l'association formée entre les conservateurs des divers musées de France et qui a placé à sa tête un conservateur du Louvre. « Il importe, écrivait le marquis de Chennevières, de rassembler par un fil toutes les précieuses perles éparses dans nos musées de province pour faire à notre patrie un magnifique collier que les étrangers ne soupçonnent pas. » Les étrangers aujourd'hui apprennent à mieux nous connaître et les échanges d'œuvres d'art sont de plus en plus

actifs entre les divers pays. En ces dernières années, les salles du Jeu de Paume ont rassemblé aux Tuileries des chefs-d'œuvre de Belgique, de Hollande, de Suisse, de Roumanie. Cette année même, nos musées ont réuni à Amsterdam une précieuse sélection. Des prêts à longue durée s'étudient et se négocient, qui permettront à chaque pays de combler de graves lacunes. A Genève, il y a quelques semaines, un office international des musées a été institué sous les auspices de la Société des nations.

Ainsi les musées, destinés à conserver le passé, participent à toutes les formes de l'activité moderne. De plus en plus, on les connaît, on les visite, on les commente; leurs œuvres se vulgarisent par la parole et par le livre. Leur donner par l'autonomie la faculté de prospérer et d'accroître leurs ressources, rendre leur action solidaire par la coordination des méthodes de travail, l'étroite collaboration du personnel dirigeant, la vigilante initiative de l'inspection générale, tels peuvent être les moyens de défendre notre pays contre l'exode des œuvres et l'appauvrissement si rapide, en ces dernières années, de son patrimoine artistique.

PAUL LÉON.

SAINTE THÉRÈSE

VI[1]

L'ACTION THÉRÉSIENNE

« Que deviendrait le monde, s'il n'y avait des religieux?.. »
(*Vie*, XXXII.)

I. — LE GRAND PÉRIL DE LA CATHOLICITÉ

Thérèse est dévorée d'un immense besoin d'action, et surtout de fuir ce couvent de l'Incarnation où elle se sent contrariée dans les aspirations les plus intimes de son âme et dans tous ses désirs d'apostolat. La contemplation ne suffit pas à l'âme mystique : il faut qu'elle communique l'objet de sa contemplation. Ce monde surnaturel, dont elle a entrevu l'éblouissante réalité, dont elle a pu, jusqu'à un certain point, goûter les délices, il faut qu'elle en apprenne le chemin à ceux qui l'ignorent, ou qui s'en croient trop éloignés. L'oraison s'achève en charité. Le contemplatif est un apôtre, un messager d'en-haut. Ce besoin d'action et de prosélytisme s'est fait sentir de tout temps aux âmes illuminées de Dieu. Mais, à l'époque où vivait sainte Thérèse, l'apostolat devait lui apparaître comme une obligation immédiate et particulière. Jamais peut-être l'Église n'avait été en plus grand danger. L'ennemi était partout, au dedans comme au dehors.

Débilitée par ses propres vices, par l'ignorance et l'immora-

Copyright by Louis Bertrand, 1927.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1926, 1er et 15 janvier, et 1er février 1927.

lité de ses clercs comme de ses moines, par des abus invétérés et scandaleux, elle semblait s'obstiner dans sa corruption. Elle ne voulait pas guérir de ses maux. De là les peines infinies, les retardements du Concile de Trente à prendre l'initiative d'une réforme des mœurs et de la discipline. C'était là sans doute un très grave péril. Mais le pire était celui du dehors. Sur toutes ses frontières, au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, du côté de l'Allemagne et des pays scandinaves, du côté des Flandres et de l'Angleterre, comme du côté des pays barbaresques, une guerre inexpiable était déclarée au catholicisme. L'Islam et le protestantisme menaçaient de l'encercler et d'achever sa déroute.

Uniquement préoccupés des luttes entre catholiques et protestants, nos historiens oublient trop qu'au XVIe siècle, l'Islam était redevenu un danger terrible pour la Chrétienté et pour l'Europe occidentale. Les Turcs avaient réellement reconstitué l'empire d'Orient. Ils étaient la grande puissance hégémonique musulmane. Grâce à leurs corsaires, ils terrorisaient les deux rives de la Méditerranée. Cette piraterie, organisée en grand, sous leur pavillon, par des renégats italiens ou grecs, s'était rapidement et prodigieusement développée. Une véritable marine turque avait été créée et mise au service de l'Islam, par l'esprit inventif du Chrétien et de l'Européen, c'est-à-dire par la traîtrise, la cupidité, la légèreté ou l'aveuglement des nôtres. Car, il ne faut pas se lasser de le répéter, le Turc, pas plus que l'Arabe, n'a jamais rien inventé. Leurs armées, leur marine, leur diplomatie, leurs arts, le matériel de la civilisation, tout cela leur a été mis dans la main par des *rayas*. Ce sont les Kupruli, les Piali, les Mohammed le Faucon, les Dragut, les Barberousse, les Uluch-Ali, — tous renégats italiens ou levantins, — qui ont fait des flottes turques et barbaresques une telle menace pour le commerce et l'existence même de la Chrétienté. Grâce à ces flottes, les Ottomans purent reprendre Chypre aux Vénétiens. Un moment, ils furent sur le point d'enlever Malte. Si don Juan d'Autriche ne les avait pas arrêtés à Lépante, c'était l'Espagne et l'Italie encore une fois ouvertes à l'Islam. Mais ces victoires des Chrétiens ne donnèrent que des résultats instables ou toujours précaires. Tunis fut bientôt repris aux Espagnols, Alger délivré de la surveillance du Fort-l'Empereur, Oran réduit à une situation des plus critiques.

C'est surtout à l'intérieur de la péninsule que le danger islamique était redoutable et continuel. Et c'est une chose que les modernes ne comprennent plus. Admettons que le fanatisme et la cruauté aient été pareils chez les Maures et chez les Espagnols, — ce qui n'est pas vrai : c'était l'Espagnol qui était alors le représentant de la civilisation, — il fallait que l'un des deux cédât la place à l'autre. Rappelons-nous, en effet, que, même après la prise de Grenade par les Rois Catholiques, les Maures ne cessèrent pas, pendant près d'un siècle, d'habiter l'Espagne, surtout les provinces méridionales. Mais il y en avait aussi en Castille et un peu partout. C'était la trahison installée au cœur du pays, ces Musulmans entretenant des relations plus ou moins clandestines avec leurs frères d'Afrique et ne cherchant qu'une occasion propice pour leur livrer les villes ou les régions, où ils se trouvaient en majorité. Cela étant, on ne comprend pas les lamentations des historiens occidentaux qui déplorent l'expulsion violente ou même l'extermination des Maures espagnols : il y avait là, pour l'Espagne, une question vitale. Et rien n'est plus sot que de croire à une baisse de la culture, à un échec de la civilisation par le rejet de ces Africains à leur barbarie natale. Bien loin d'apporter la civilisation en Espagne (et laquelle, grands dieux?), ce sont eux, — ces hordes faméliques, venues des montagnes de l'Atlas et grossies par une foule d'aventuriers levantins et orientaux, — qui ont recueilli, en Andalousie, les restes de la civilisation latine expirante et qui n'ont paru la ranimer un instant que par l'aide et le génie du peuple vaincu, chez qui ils s'étaient implantés en parasites. Du jour où ils furent séparés de la Latinité, c'en fut fait de leurs arts et de leurs sciences, — qui ne sont qu'un démarquage grossier de la science et de la pensée gréco-latines. Au Maroc, ce sont les « Andalous » qui ont tout fait. Dès que le Maroc fut coupé de l'Andalousie, il n'a plus rien produit d'original. On ne s'explique pas cette humiliante erreur des nôtres de leur attribuer une civilisation dont ils n'ont été que les stériles usufruitiers.

Redisons-le encore une fois, puisque le préjugé contraire ne veut absolument pas capituler : les Maures n'ont apporté en Espagne ni des méthodes de culture, ni des procédés d'irrigation, ni les seguias, ni les norias, ni les thermes : tout cela était connu et pratiqué en Espagne dès l'époque romaine et même carthaginoise. Si les catholiques, du temps de Charles-Quint ou

de Philippe II, se sont acharnés à détruire les bains maures, ce n'est nullement par amour de l'ordure, c'est parce que ces bains étaient des lieux de réunion tout trouvés pour les conciliabules des musulmans mal convertis et que ceux-ci pouvaient s'y livrer, loin de toute surveillance, aux ablutions rituelles prescrites par le Coran.

En réalité, l'histoire de la domination des Maures en Espagne n'est qu'un long et monotone tissu d'horreurs. Les Espagnols ont pu être cruels dans leur répression : ils avaient affaire à un ennemi sauvage et passé maître dans l'art de raffiner ignoblement sa vengeance. Évidemment, rien ne les excuse d'avoir été, trop souvent, atroces à leur tour. Mais quoi? Ils avaient devant eux les alliés de leurs pires ennemis, d'ennemis sans cesse aux aguets et prêts à profiter de leurs moindres défaillances pour essayer de reprendre pied dans le pays. Il fallait que cela cessât, une bonne fois, que l'Espagnol achevât la reconquête de sa patrie, avec son unité nationale.

Sans doute, les Maures d'Afrique ne pouvaient pas grand chose sans les Turcs; et les Turcs, livrés à eux-mêmes, sans le secours des organisateurs et des chefs européens, ne pouvaient pas non plus aller bien loin. Néanmoins, les corsaires barbaresques étaient toujours capables de porter le trouble et la dévastation dans les provinces méridionales et orientales de l'Espagne, où, d'ailleurs, des populations entières de Morisques, avides de reconquérir leur liberté, les acclamaient comme des libérateurs. Ils ne s'en privaient pas. Pendant des siècles, ils ont razzié et ravagé les côtes espagnoles, comme celles de Sicile et de Calabre, de Ligurie et de Provence. Nulle sécurité dans ces parages : c'étaient des descentes continuelles, les habitants des villages et des petits ports côtiers, des villes fortes elles-mêmes, emmenés en captivité. L'audace de ces pirates était inouïe : ils venaient revendre aux Espagnols les esclaves qu'ils avaient faits chez eux. Il y a, dans la vie de saint Louis Bertrand, un épisode qui nous met réellement sous les yeux ce qu'était le péril de la mer à cette époque.

Le saint, alors maître des novices, se trouvait au couvent des Dominicains de Valence. Soudain, le bruit se répand en ville que des galères barbaresques ont jeté l'ancre au Grao, le port de Valence : « Le but des corsaires, nous dit le biographe du saint, était de proposer aux habitants la mise en

liberté, moyennant rançon, de nombreux chrétiens capturés sur les côtes d'Espagne. En attendant qu'on eût réuni la somme réclamée, leur capitaine, entouré de sa garde, eut l'insolence de se promener dans la ville. Les Valenciens durent subir cette humiliation. Sans doute les autorités craignirent, en les molestant, d'exposer la vie des captifs entassés sur les galères. C'était un jour de fête religieuse, et tout le monde s'indigna de cette provocation et surtout de cette espèce d'outrage à la religion. Saint Louis, plus que personne, y fut sensible... Or, ce même soir, les novices prenaient leur récréation au jardin du couvent, et le saint leur avait adressé quelques brèves paroles au sujet de la fête du jour, quand, soudain, saisi d'une pieuse colère, il s'écria : « Comment se retenir, mes enfants, quand on pense que ces ennemis du Christ, après tout ce qu'ils ont fait aux Chrétiens, ont osé se pavaner, aujourd'hui, à travers la ville et, à cette heure même, s'éloignent en triomphe ! C'est à nous, mes enfants, de mettre ordre à cela ! Tombons à genoux du côté de la mer, et récitons avec ferveur un psaume contre les Maures ! » Surexcités par ces paroles toutes brûlantes, les novices tombèrent à genoux et récitèrent le psaume avec le saint. Quelques instants après, les galères turques mettaient à la voile. Mais elles n'étaient pas loin qu'une tempête d'une épouvantable violence s'élevait tout à coup, les enveloppait et les engloutissait... »

Ah ! que j'aime donc ce saint énergique qui, devant un désordre scandaleux, n'hésite point à recourir aux alliés les plus violents, pour remettre les choses en place ! Cette fois, par miracle, il avait suffi d'un psaume. Mais, en temps ordinaire, ce sont de bonnes troupes de guet et tout un cordon d'ouvrages fortifiés qu'il aurait fallu pour tenir l'ennemi en respect. Au moment où ces événements se passaient à Valence, on s'y souvenait encore de la panique qui, quelques années plus tôt, avait bouleversé la contrée, à la nouvelle que le fameux Barberousse, soutenu par les Turcs, mobilisait, dans le port d'Alger, une flotte entière pour envahir le midi de l'Espagne. On conçoit que Philippe II ait désiré en finir avec cet ennemi insupportable. Lorsque les Maures andalous se soulevèrent dans les montagnes des Alpujarras, il se décida à réunir une véritable armée sous le commandement de son propre frère, don Juan d'Autriche, et à réduire enfin ces perpétuels révoltés. De part et d'autre,

ce furent des atrocités sans nom. Devant un tel débordement de brutalité et de méchanceté humaines, on finit par perdre la notion du juste et de l'injuste, et l'on confond ces deux ennemis acharnés à se torturer et à s'entredétruire, dans une égale réprobation. Et pourtant, il fallait que l'Espagne et la civilisation occidentales fussent, une bonne fois, délivrées du péril musulman.

Le bruit de ces représailles sanglantes, de ces massacres et de ces déportations se propageait sans nul doute jusqu'à la paisible Avila, où, très probablement, il y avait encore des Maures, ou tout au moins des Morisques. Lorsque sainte Thérèse était petite fille, il y en avait certainement dans le voisinage, puisqu'elle voulut, avec son frère Augustin, aller évangéliser ces infidèles et s'offrir au martyre. A la fin de sa vie, dans une lettre adressée à une carmélite de Séville, elle parle une dernière fois des Musulmans. On disait, à ce moment-là, que les Morisques d'Andalousie avaient pris les armes pour un soulèvement général : « On vient de m'annoncer, dit-elle, que les Morisques de ce pays où vous êtes, voudraient prendre d'assaut Séville... » Et elle ajoute, sur un ton mi-plaisant mi-sérieux : « Vous auriez là une belle occasion d'être martyres. Sachez vous assurer de cela et dites à la mère sous-prieure de nous l'écrire. » Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que, tout en connaissant la gravité de la menace islamique, elle y ait attaché une importance capitale. Elle sait par expérience ce que c'est que le Maure. Ces Musulmans fanatiques ne connaissent que la force. On peut toujours leur opposer une force supérieure. Et puis enfin, après ces ultimes expulsions, ils sont loin de l'Espagne. Il y a la mer entre eux et la Chrétienté, — du moins la Chrétienté occidentale. Au contraire, les protestants étaient sur toutes les frontières de la monarchie. Et, s'ils n'y pénétraient pas toujours matériellement, ils s'y insinuaient, à petit bruit, par leurs livres et par leurs idées. Ici la force ne servait de rien. Il fallait combattre l'esprit par l'esprit. Thérèse l'écrit en propres termes dans ses exhortations à ses religieuses : « C'est du bras ecclésiastique et non du bras séculier que doit nous venir le secours. »

Ces ennemis subtils, insaisissables, omni-présents, voilà ceux qui la préoccupent par-dessus tout. C'est pour résister à l'invasion protestante que Thérèse se fait réformatrice et fonda-

trice de monastères. Elle le répète et l'affirme de la façon la plus catégorique dans le *Chemin de la perfection*, après l'avoir déjà dit dans son autobiographie : « Ayant appris vers ce même temps (celui de la fondation du couvent de Saint-Joseph, à Avila) les coups portés, en France, à la foi catholique, les ravages que ces malheureux luthériens y avaient déjà faits et les rapides accroissements que prenait, de jour en jour, cette secte désastreuse, j'en eus l'âme navrée de douleur. Dès ce moment, comme si j'eusse pu, ou si j'eusse été quelque chose, je répandais des larmes aux pieds du Seigneur, et je le suppliais de porter remède à un si grand mal. J'aurais donné volontiers mille vies pour sauver une seule de ces âmes que je voyais se perdre en si grand nombre dans ce royaume. Mais, hélas ! étant femme et encore bien pauvre de vertu, je me voyais dans l'impossibilité de servir en rien la cause du Seigneur. Cependant j'étais sans cesse poursuivie par un désir qui me consume encore : voyant qu'Il avait tant d'ennemis et si peu d'amis, je souhaitais que, du moins, ceux-ci fussent d'un dévouement à toute épreuve. Ainsi, je résolus de faire le peu qui dépendait de moi, c'est-à-dire de suivre les conseils évangéliques avec toute la perfection dont je serais capable et de porter ce petit nombre de religieuses réunies à Saint-Joseph à embrasser le même genre de vie... Enfin, il me semblait qu'en nous occupant tout entières à prier pour les défenseurs de l'Église, pour les prédicateurs et les savants qui combattent pour elle, nous viendrions, selon notre pouvoir, au secours de ce mon Seigneur si indignement persécuté... » Et, plus loin, elle ajoute : « En portant mes regards sur les grands maux causés par les hérétiques de nos jours et sur *cet incendie que les forces humaines ne sauraient éteindre*, il m'a semblé qu'il ne fallait rien moins à l'Église de Dieu qu'une armée d'élite pour briser l'effort de l'hérésie et arrêter ses progrès. »

Cette armée d'élite, ce sera le Carmel réformé. A l'origine de sa réforme, il y a « une indicible douleur à la vue de tant d'âmes qui se perdent et, en particulier, de ces malheureux luthériens, que le baptême avait rendus membres de l'Église ». Et il y a un grand désir : sauver, régénérer le plus d'âmes qu'elle pourra. Elle sent le péril que l'hérésie fait courir à l'Église. Non seulement, celle-ci découronne le catholicisme, en le mutilant dans ses dogmes et dans sa morale, mais elle le

vide peu à peu de son contenu surnaturel. Elle le rapetisse en le ramenant à l'unique mesure de la vie laïque, — en supprimant la vie monastique.

Et, d'abord, ils nient le dogme de la Présence réelle : le Saint-Sacrement, « ce chef-d'œuvre, dit-elle, de la dilection de Dieu pour nous, est l'objet de la haine de ces hérétiques... » En le niant, ils semblent poser des limites à la puissance de Dieu. C'est, déjà, l'étonnement de Pascal devant le timide rationalisme protestant : « Que je hais cette sottise ! s'écrie l'auteur des *Pensées* : si Jésus-Christ est Dieu, quelle difficulté y a-t-il là ? » Conséquents avec cet irréalisme, les protestants, après avoir nié la réalité substantielle du Christ dans l'hostie, proscrivent le culte des images, — et de toutes les images, — c'est-à-dire tout ce qui rappelle l'Humanité du Christ, comme si Jésus n'avait été qu'un pur esprit : ce qui les achemine à nier le mystère même de l'Incarnation, à oublier que le Fils de l'Homme a eu un corps pareil au nôtre et qu'Il a vécu de notre vie... Cent fois, sainte Thérèse revient sur la nécessité du culte de « la Sainte Humanité » et sur l'utilité des images. Les catholiques qui ont peur de matérialiser leur pensée, en méditant sur l'Humanité du Christ, ou en contemplant ses images, finissent par glisser à l'erreur des protestants : « Qu'ils sont à plaindre, dit-elle, ces malheureux, qui, par leur faute, se privent d'un si grand bien ! Ils se trahissent par là et font voir qu'ils n'aiment pas le Divin Maître. S'ils l'aimaient, ils se sentiraient tressaillir de joie à la vue de son portrait, puisque, ici-bas même, l'œil tombe avec bonheur sur le portrait d'un ami... » On alléguera peut-être que, du moment que, dans l'oraison, l'âme doit se dépouiller de tout le sensible, il faut qu'elle s'élève également au-dessus de l'Humanité du Christ, qui, à partir d'un certain moment, deviendrait un véritable obstacle au recueillement parfait de l'âme. A cela, la prieure de Saint-Joseph, s'adressant à ses religieuses, répond sans nulle hésitation : « Veuillez m'en croire, mes filles, il est dangereux de mettre ainsi la Très Sainte Humanité de Notre Seigneur au rang des obstacles. Par ce moyen, le démon pourrait arriver jusqu'à nous faire perdre la dévotion envers le Très Saint Sacrement. »

D'autre part, en proscrivant les reliques des saints et la vénération de ces reliques, les protestants s'attaquent aux corps sanctifiés par l'Esprit Saint, et, de proche en proche, ils menacent

le dogme de la résurrection de la chair. Ils s'en prennent à l'idée de la sainteté. Bien plus, en détruisant la vie monastique, ils s'en prennent aux conditions mêmes de la sainteté. Sans doute, il y a toujours eu des saints hors du cloître, mais non sans pratiquer une ascèse analogue à celle du cloître. Par leur guerre aux moines et aux religieuses, ces hérétiques ruinent cet idéal de la perfection chrétienne : chasteté, pauvreté, obéissance. La dignité éminente de la virginité est méconnue, de même l'efficacité des macérations et des disciplines, — ce que sainte Thérèse appelle : « l'ineffable trésor caché dans la souffrance ». En brûlant les monastères, les protestants s'acharnent à rendre impossible un type supérieur d'humanité, — pour ne pas dire ce qu'il y a de plus parfait dans l'ordre humain. Qu'on songe, en effet, à ce que doit être le moine accompli, et au long et véritablement héroïque labeur qui l'amène peu à peu à la perfection : maîtrise de ses sens et maîtrise de soi-même (comparés à l'idéal du moine, tous les autres hommes sont mal élevés, ils n'ont pas reçu l'éducation véritable, celle qui transforme complètement la nature et qui la rend apte à se transcender elle-même); avec cela, culture de l'âme, culture de toute une variété de sentiments inconnus du commun, depuis les plus tendres et les plus délicats jusqu'aux plus intenses et aux plus sublimes; culture de l'esprit, enfin, grâce à des méthodes qui lui permettent de pénétrer dans des régions intellectuelles fermées au plus grand nombre. En réalité, le moine parfait est le chef-d'œuvre de l'humanité. C'est pourquoi sainte Thérèse répète ces paroles, qu'elle dit avoir recueillies des lèvres mêmes du Christ : « Que deviendrait le monde, s'il n'y avait des religieux? »

Car la vie du monde n'est possible que par l'effort surhumain de quelques-uns, qui donnent aux hommes l'exemple de mépriser ce pourquoi ils s'entretuent, de nier ce qu'ils croient être l'unique raison de vivre et qui les rend si durs les uns aux autres. Ainsi, en s'efforçant de maintenir le christianisme intégral, Thérèse a travaillé, en même temps, dans le sens du *plus humain*. La catholicité de ce temps-là, guidée par le même esprit qui l'animait, entraînée aussi par sa pensée et par son exemple, a sauvé, en fin de compte, les principes de la vieille civilisation latine. Par le culte de l'Humanité du Christ et la

vénération des images, elle a conservé la supériorité séculaire de ses arts plastiques. Les pays catholiques sont restés des pays de peintres, de sculpteurs et d'architectes. Par la confession auriculaire et l'habitude de l'examen de conscience, elle a enseigné aux écrivains profanes l'analyse psychologique, et, par l'importance qu'elle attribue aux cas de conscience et aux conflits intérieurs, elle a fourni au drame un nouvel aliment. Enfin, par la part prépondérante qu'elle accorde au surnaturel, elle a continué à élever le monde occidental au-dessus de la platitude et de la bassesse pratiques. Elle a contribué à la beauté, à la noblesse, à l'élégance même de la vie.

Assurément, sainte Thérèse ne s'est nullement préoccupée de ces choses, quoiqu'elle fût bien loin de les mépriser. Personne ne fut plus assuré que la beauté est un reflet de Dieu, en tout cas un moyen pour s'élever à Dieu. Elle écrit, dans une de ses lettres, à la prieure des Carmélites de Séville, qui, des fenêtres de leur couvent, s'amusaient à regarder les galères pavoisées sur le Guadalquivir : « Pensez-vous que ce soit peu de chose que d'être dans un monastère, d'où vous puissiez voir ces galères dont vous me parlez? Les sœurs de Castille vous portent grande envie : *car cela est d'un grand secours pour louer Notre Seigneur.* » Petit détail, sans doute, mais qui en dit long sur la sensibilité de la Sainte : la vue d'un beau navire, comme celle d'un beau paysage, la mettait dans un état propice à l'oraison... Quoi qu'il en soit, il est impossible que cette Latine de vieille civilisation ne soit pas entrée dans un grand tremblement, à la nouvelle des atrocités et des destructions sauvages que les guerres religieuses de cette époque multipliaient en France et en Allemagne. Le protestantisme, qui incendiait les cathédrales et les couvents, qui brisait les reliquaires et les statues de saints, devait lui apparaître comme un retour à la barbarie. Devinait-elle déjà, avec son sens prophétique, ce qu'allait devenir un monde de plus en plus matériel, de plus en plus coupé du surnaturel, plié uniquement sur les besognes mécaniques de l'industrie, où l'homme est l'esclave des machines et de l'État, livré sans défense à une basse démagogie qu'exploite une poignée de coquins et se détruisant lui-même par la frénésie de ses concupiscences déchaînées?

Se dresser contre cela, c'était la tâche la plus pressante, celle qui ne souffrait aucun délai. Au sortir de ses extases, elle en

voyait la nécessité dans une lumière éclatante. Elle brûlait d'une ardeur incoërcible d'apostolat. Elle aurait voulu intéresser le Roi lui-même (qui, d'ailleurs, ne tardera pas à la comprendre) à l'œuvre capitale de sa réforme. Elle s'écriait : « Je sens, pour dire des vérités si salutaires à ceux qui gouvernent, un zèle qui me tue! » Elle n'admet pas qu'on hésite, qu'on s'occupe d'autre chose, que ses religieuses, importunées par de mauvais dévots, consentent à prier, par exemple, pour le succès d'un procès, ou pour une bagatelle semblable : « Eh quoi? dit-elle, toute la Chrétienté est en feu! Ces malheureux hérétiques veulent, pour ainsi dire, condamner une seconde fois Jésus-Christ, puisqu'ils suscitent contre Lui mille faux témoins et qu'ils s'efforcent de renverser son Église! Et nous perdrions le temps en des demandes qui, si elles étaient exaucées, ne serviraient peut-être qu'à fermer à une âme la porte du Ciel. Non, certes! mes sœurs, ce n'est pas le temps de traiter avec Dieu d'affaires si peu importantes! Et, s'il ne fallait avoir quelque égard pour la faiblesse humaine, qui se réjouit d'être aidée en tous ses besoins et à laquelle il ne faut point refuser cette consolation, quand elle dépend de nous, je serais fort aise que chacun sût que ce n'est point pour de semblables intérêts que l'on doit prier avec tant d'ardeur dans ce monastère... »

Que faire donc, en ces graves conjonctures? Comment lutter contre l'invasion?... Il faudrait pouvoir se mêler au siècle plus directement et plus intimement que ne le peuvent les ordres religieux. Suivra-t-on, en cela, les protestants qui se laïcisent à outrance? Déjà, la Compagnie de Jésus l'a tenté. Ce nouvel ordre de religieux, afin d'agir plus efficacement sur les laïques, s'est rapproché, autant qu'il l'a pu, du clergé séculier. Mais une carmélite, à moins de renier l'esprit même de son institution, ne peut aller jusque-là!... Eh! bien, soit! la Carmélite, ne pouvant agir au dehors, comme le Jésuite, agira du dedans. Elle agira par la prière, — une prière plus intense et plus persévérante, — plus consciente surtout des nécessités actuelles de l'Église. On priera non seulement pour le salut des âmes, — de toutes les âmes, — mais pour l'efficacité de la prédication, l'augmentation de la vertu chez les clercs et les moines, de la science chez les docteurs : « J'ai toujours, dit la Sainte, aimé les hommes éminents en doctrine... » Afin de mieux prier, de prier dans le silence et le recueillement, d'éviter les allées et

venues et les occasions de dissipation, on observera strictement la clôture et l'on ne sera qu'un petit nombre : treize religieuses, au plus, en comptant la prieure. On veillera soigneusement au recrutement de chaque communauté, et, autant que possible, on n'admettra que des sujets de choix : « Mieux vaut, dit Thérèse, quelques religieuses distinguées par l'esprit qu'un grand nombre de médiocres. » Étant si peu nombreuses, on vivra sans trop de dépense, en tout cas, dans la plus grande pauvreté possible. L'idéal serait de vivre d'aumônes, comme saint François d'Assise et les Frères mendiants. On échapperait ainsi aux inconvénients de la dotation, — et d'une dotation toujours insuffisante. Mais la réformatrice eut beaucoup de peine, comme nous le verrons, à faire accepter cette idée évangélique, tant par les pouvoirs séculiers que par les autorités ecclésiastiques. Enfin, on se rapprochera le plus qu'on pourra de cet idéal de pauvreté. On habitera d'humbles maisons, où l'on aura tout juste l'indispensable. On fuira le faste de certains monastères : « Gardez-vous, mes filles, dit la Sainte à ses religieuses, de jamais élever de ces bâtiments superbes. Je vous le demande pour l'amour de Dieu et par le précieux Sang de son Fils. Si cela vous arrivait, mon vœu, que je forme en conscience, est qu'ils s'écroulent le jour même où ils seraient achevés. Ce serait très mal, mes filles, de bâtir de grandes maisons avec le bien des pauvres. Je supplie le Seigneur de nous en préserver. Nos maisons doivent être petites et tout y doit respirer la pauvreté... Ceux qui font construire de vastes bâtiments ont leurs raisons pour cela, et, sans doute, ils suivent de saintes intentions. Mais, pour treize pauvres religieuses, le moindre petit coin suffit... »

Et, avec sa bonne humeur habituelle, elle conclut : « Ayez sans cesse présente à l'esprit cette pensée que tout doit finir au jour du Jugement... Or, conviendrait-il que la maison de treize pauvres religieuses fît tant de bruit en tombant? Les vrais pauvres n'en doivent point faire : ils doivent être gens de petit bruit, s'ils veulent qu'on ait compassion d'eux. »

Là, dans la pauvreté et le retranchement de tout, on travaillera silencieusement pour obtenir les grâces d'oraison. La vie ne sera qu'une longue prière et qu'une longue pénitence. Nous n'avons pas à entrer, ici, dans le détail de la règle imposée à ses religieuses par sainte Thérèse. Cette règle n'est pas la

plus sévère des ordres monastiques, mais elle est suffisamment rigoureuse pour faire hésiter, sur le seuil du cloître, les âmes les mieux armées. En tout cas, elle est toute pénétrée d'humanité et de raison. Pas un instant, cette mystique, si détachée des sens et de tout le sensible, n'oublie que nous avons un corps et que nous ne sommes, après tout, que des hommes. Elle a grand soin de la santé de ses religieuses. Il ne faut pas que des macérations excessives les rendent malades. Elles doivent être fortes pour l'oraison. Il faut l'être pour prier et pour souffrir. Certes, elle n'a pas peur des pénitences corporelles. Mais elle s'oppose, de tout son bon sens, aux austérités exagérées. Par exemple, elle blâme fort son frère Laurent qui, devenu d'une dévotion exaltée vers la fin de sa vie, se disciplinait avec un sombre acharnement. Elle combat l'abus qu'il fait des cilices et des disciplines : « Dieu, lui dit-elle, aime mieux l'ardeur de votre charité que celle de votre pénitence... » De même pour ses religieuses. Si l'une d'elles est malade, si elle a des vapeurs, des visions troubles, des hallucinations qu'elle prend pour des apparitions célestes, que, tout de suite, on la mette à un autre régime : qu'on n'hésite pas à lui faire rompre le jeûne, et même qu'on lui fasse manger de la viande. Si le mal persiste, qu'on l'envoie à la campagne pour se distraire. La chose essentielle est de se maintenir en joie. Une religieuse doit être gaie. C'est pourquoi sainte Thérèse abomine les mélancoliques. Pour elle, la mélancolie est un défaut rédhibitoire et elle n'augure rien de bon d'une novice qui en est atteinte. Et c'est pourquoi encore elle ménage à ses religieuses toute espèce de distractions : musique et chant, improvisations de couplets et de cantiques spirituels, processions costumées, au son des flûtes et des tambourins, pour les jours de fêtes. Elle leur recommande enfin la lecture, — la lecture des « bons livres », cela va de soi. Rien, dit-elle, de plus efficace pour soutenir la méditation...

Mais la chose essentielle, à ses yeux, c'est le soin des âmes. Les âmes ont été créées libres par Dieu. Elles ont le droit de s'appartenir et de disposer d'elles. Cette liberté des âmes est dans l'essence même du christianisme, et c'est ce qui excite contre lui tant de haines, en particulier celles de tous les ennemis de l'individu et de la liberté, quels qu'ils soient, quiconque en tient pour les doctrines d'oppression et de mort qui

font de l'homme un instrument au service de la société ou de l'État. Les carmélites déchaussées seront donc libres dans leurs âmes et dans leurs consciences : notamment elles auront le droit de choisir leur confesseur, fût-ce en dehors de l'ordre des Carmes et de tout autre ordre monastique. La Sainte se rappelle ce qu'elle a eu à souffrir de l'incompréhension et de l'hostilité de certains de ses directeurs : c'est pourquoi elle entend épargner cette cruelle épreuve aux jeunes nonnes du Carmel.

Enfin, la plus précieuse de toutes les prérogatives de l'âme est le droit à la solitude : *O beata solitudo!* Se rappelant aussi combien elle a souffert de la promiscuité qui régnait à l'Incarnation, lorsqu'elle y entra, elle veut que ses carmélites puissent s'isoler et vivre comme des ermites au sein de la communauté. Cette prescription de la fondatrice a été pieusement observée par ses filles spirituelles. Dans une règle apportée en France par les carmélites espagnoles et qui s'appelle : *le Papier d'exaction*, — rédigée vraisemblablement pendant les premières années du XVIIe siècle, — je lis ces recommandations adressées aux religieuses : « Elles sauront que, dans cet ordre, l'on fait profession non seulement d'être religieuses, mais aussi d'être ermites, à l'imitation des anciens Pères des déserts, vivant en communauté, comme nous faisons. C'est ce que notre sainte Mère, sainte Thérèse, dit en paroles expresses dans *le Chemin de perfection*, et ailleurs elle nous apprend que ce que les carmélites doivent toujours désirer, c'est d'être seules avec le Seul... »

Être seule avec le Seul ! c'est un idéal qui ne se réalise guère qu'aux suprêmes étapes de l'oraison. Bien que sainte Thérèse admette en principe que toute créature est appelée aux plus hautes faveurs mystiques, elle est cependant obligée de reconnaître qu'il n'en est pas ainsi dans la pratique. Qu'importe ! dit-elle ; que celles qui ne parviennent point à ces hautes demeures ne se découragent pas : « En quelque état que l'on soit, on peut servir Dieu », et nommément par les œuvres de charité aussi bien que par le travail manuel. Les contemplatives, d'ailleurs, ne sont point dispensées de ce travail, et elles doivent tendre à la vie active. La Sainte répète à plusieurs reprises que Marie est obligée de travailler comme Marthe. Elle-même donnait l'exemple : elle filait et faisait la cuisine.

Ainsi elle se fait humble avec les humbles. Bien plus, elle

s'applique à leur mettre constamment sous les yeux la dignité de leur condition. Eux aussi, à leur place, ils travaillent à l'œuvre de perfection, d'où dépend le salut du monde. Car ce monde matériel n'est possible et n'est supportable qu'à la condition d'être suspendu à un monde de charité qui, tout à la fois, le nie et l'exalte.

II. — SAINTE THÉRÈSE ET PHILIPPE II

Ce n'était pas tout que de poser devant les yeux du siècle ce haut idéal de vie monastique, de concevoir des plans de réforme et de fondation : l'âme agissante et avide d'apostolat qu'était sainte Thérèse ne pouvait se reposer que dans la réalisation, — et une réalisation aussi prompte et aussi complète que possible. Comme on s'en doute, ce ne fut pas chose facile.

La carmélite avait d'abord annoncé à ses confidentes et à quelques religieux amis son intention de fonder un couvent sans revenus, où l'on ne vivrait, comme aux premiers temps du Carmel, que de la charité publique. Que la règle primitive des Carmes ait comporté cette obligation de stricte pauvreté, la sainte avoue qu'elle l'ignorait, et, très probablement, personne ne s'en souvenait, ou ne voulait s'en souvenir autour d'elle ; de sorte que ce retour à une très ancienne coutume parut une audacieuse et même très dangereuse nouveauté. Enfin, par cette réforme, par l'austérité de sa discipline, par sa clôture plus sévère, par la réduction de ses religieuses à un très petit nombre, elle se séparait de tout son ordre, qui avait fini par adopter une règle mitigée et dont les couvents, on l'a vu, étaient fort peuplés.

Ce fut, contre elle et ses collaborateurs, un déchaînement de haines et de mauvais procédés, dont nous n'avons plus idée. Ses anciennes compagnes, les religieuses de l'Incarnation, crièrent au scandale : la fondation de Thérèse de Ahumada devenait un affront pour elles, comme si leur monastère était si corrompu qu'il fallût absolument le réformer pour qu'on y pût faire son salut. Thérèse, à les en croire, était une orgueilleuse, une ambitieuse, à moins que ce ne fût une folle et une illuminée ; on ne parlait de rien moins que de la déférer à l'Inquisition. D'autre part, la municipalité d'Avila s'inquiétait de la création, dans ses murs, d'une nouvelle communauté, qui

prétendait vivre d'aumônes. Comme si l'on n'avait pas, déjà, assez de pauvres à nourrir, — sans parler des moines mendiants qui avaient été établis dans la ville! Ceux-ci, à leur tour, ne pouvaient voir que de très mauvais œil des nonnes cloîtrées qui allaient leur faire concurrence, en détournant vers elles les aumônes et les cadeaux. C'est ainsi que, plus tard, à Séville, les franciscains commencèrent par susciter une guerre acharnée aux carmélites, n'hésitant pas à recourir aux pires moyens pour les empêcher de s'installer dans la maison qu'elles venaient d'acheter mystérieusement.

Thérèse dut s'occuper d'abord à désarmer ces hostilités et ces préventions. Les théologiens consultés par elle, — même ceux qui lui étaient le plus dévoués, comme le Père Pierre Ybañez, dominicain du couvent de Santo Tomas, — se montraient opposés à la fondation d'un couvent sans revenus. Elle ne s'obstina point sur cette idée de pauvreté absolue. L'essentiel, à ses yeux, était la fondation d'un couvent réformé, celui qu'elle voulait établir à Avila, sous l'invocation de saint Joseph. Elle finit par convertir à son projet non seulement quelques dominicains et quelques jésuites, mais le provincial des Carmes. Comment résister aux instances pressantes de Thérèse? Ce qu'elle demandait, c'était l'ordre exprès du Ciel. Continuellement, elle avait des extases et des révélations, qui la poussaient dans cette voie. Le Seigneur lui-même parlait par sa bouche. Ainsi, elle sut intéresser à sa cause deux austères et pieux personnages qui, dès cette époque, avaient, dans toute l'Espagne, une grande réputation de sainteté : le dominicain Frère Louis Bertrand et le franciscain Frère Pierre d'Alcantara. Le premier, consulté par elle, ne lui répondit qu'au bout de trois mois, sans doute après avoir mûrement examiné la question et avoir reçu, à ce sujet, des communications surnaturelles. De son monastère de Valence, il écrivit à la carmélite de l'Incarnation les quelques lignes que voici :

« Mère Thérèse, j'ai reçu votre lettre. Et, parce que l'affaire sur laquelle vous me demandez mon avis, touche de si près au service du Seigneur, j'ai voulu la Lui recommander dans mes pauvres prières et sacrifices, et c'est pourquoi j'ai tardé à vous répondre. Maintenant, je vous dis, au nom du même Seigneur, de prendre courage pour une telle entreprise,

qu'Il vous aidera et vous favorisera. Et je vous donne l'assurance de sa part que cinquante ans ne passeront point que votre ordre ne soit un des plus illustres qu'il y ait dans l'Église de Dieu, — lequel vous ait en sa sainte garde. — FRÈRE LOUIS BERTRAND. »

La prédiction du dominicain de Valence se réalisa à la lettre, — et les Bollandistes nous assurent que, lors du procès de canonisation de saint Louis Bertrand, il fut tenu compte de cette lettre, comme témoignage de son esprit prophétique.

Saint Pierre d'Alcantara en écrivit une non moins belle à la future sainte Thérèse. Sans hésiter, il lui disait : « L'Esprit saint remplit l'âme de Votre Grâce... Je m'étonne qu'elle soumette à l'opinion des doctes une chose qui n'est pas de leur ressort. S'il s'agissait de procès ou de cas de conscience, il serait bon de prendre l'avis de juristes ou de théologiens. Mais, quand il s'agit de vie parfaite, vous n'avez à traiter qu'avec ceux qui la vivent... Et, en ce qui concerne les conseils évangéliques, vous n'avez pas à demander s'il est bien ou mal de les suivre... Si Votre Grâce veut suivre le conseil du Christ de viser à la perfection la plus grande en matière de pauvreté, qu'elle le fasse !... » Et il mettait, paraît-il, cette suscription en tête de ses lettres à la carmélite : « A la très magnifique et très religieuse Doña Thérèse de Ahumada, dont Notre Seigneur veuille faire une sainte ! »

Ainsi encouragée et soutenue par des hommes de science et de vertu, elle se lança intrépidement dans son entreprise, tenant tête au clergé et aux religieux, comme à la municipalité et à la population entière de sa ville natale. Avant toutes choses, il lui avait fallu, pour sa fondation, un bref pontifical qui l'y autorisât. Ensuite, acheter clandestinement une petite maison, pour y installer ses douze religieuses, la faire restaurer et aménager, sans trop éveiller l'attention d'une petite ville soupçonneuse et cancanière. A cet effet, elle avait dû trouver de l'argent, des complicités et des appuis. Ce fut une lutte très longue et qui prend sous sa plume, quand elle la raconte, une tournure quasiment épique. Elle y révéla un courage, une obstination et, en outre, des qualités d'organisatrice et un esprit pratique tout à fait extraordinaires chez une femme de cinquante ans, qui avait passé sa vie dans la contemplation. Ces

luttes recommencèrent pour chacune de ses autres fondations. Elle se consuma, jusqu'à la veille de sa mort, dans des tracas d'affaires et d'argent, dans des démarches continuelles auprès des autorités séculières ou ecclésiastiques, dans une résistance acharnée et quelquefois héroïque aux intrigues et aux mauvais traitements des carmes mitigés, — se traînant, malade et mourante, par les mauvaises routes de ce temps-là, s'occupant de tout et dans le plus petit détail : du ravitaillement de ses monastères, des arrivages de riz, de légumes ou de poisson, des muletiers, charretiers et messagers, qui faisaient la navette entre ses divers couvents. La question des charrois a une importance considérable dans ses lettres. Un grand bruit de charrettes, de galères et de tartanes accompagne ses glorieux projets de réformation. Avec cela, condamnée à de perpétuels et épuisants voyages, entretenant une correspondance, qui lui prenait souvent la plus grande partie de ses nuits. Finalement, elle triompha, mais elle était à bout de souffle : elle n'avait plus qu'à mourir...

A la fin de sa vie, elle avait fondé dix-huit monastères dispersés à travers les Castilles et l'Andalousie. Bientôt, ses carmélites essaimèrent en France et dans tout le reste de l'Europe. La prédiction de saint Louis Bertrand fut réalisée. Mais c'est surtout chez nous, dans la première moitié du XVIIe siècle, que les conquêtes de l'esprit thérésien furent nombreuses et profondes. Saint François de Sales, le cardinal de Bérulle, les solitaires eux-mêmes de Port-Royal en sont tout pénétrés : ce fut, comme on l'a dit, une véritable invasion mystique. On peut affirmer, sans trop forcer les termes, que le mysticisme, alors, devint à la mode, fut même une mode un peu mondaine. Mais, à côté d'excès quelquefois ridicules ou scandaleux, il y eut des résultats sérieux, durables et véritablement dignes de toute admiration. Des familles entières furent gagnées par les écrits thérésiens à la pratique de l'oraison. Après le père ou la mère, qui donnait l'exemple, les fils et les filles, à l'envi les uns des autres, entraient au couvent Ce fut quelque chose d'unique et, semble-t-il, de miraculeux que cette action posthume et persévérante sur les esprits et les âmes. Thérèse a réellement ajouté à la religion des hommes de son temps.

Une preuve insigne de son influence, c'est le cas extraordinaire, étrange, — qui frappe si vivement l'imagination et

qui excite en même temps la pensée, — de son grand et fameux contemporain, Philippe II, de sinistre réputation.

Peut-on considérer ce sombre et énigmatique personnage comme un disciple de sainte Thérèse? Oui, sans doute, dans une certaine mesure. Mais il ne faudrait pas aller trop loin. Il y a, entre ces deux natures, trop de différences et trop foncières, pour qu'on essaie de les rapprocher. L'amour, la charité brûlante dont Thérèse débordait manquait à Philippe. Et, d'autre part, si analogue que soit leur rôle dans la contre-réforme, il est évident qu'ils ne se sont point concertés pour une action commune. On a pourtant essayé de rapprocher directement ces deux grands adversaires de l'hérésie protestante. Quelques historiens ont cru pouvoir démontrer qu'il y avait eu, à l'Escorial, une entrevue entre le terrible autocrate et l'humble carmélite. Magnifique tableau d'histoire que cette confrontation de la Sainte et de l'homme en qui la littérature romantique s'est plu à voir un tortionnaire et un bourreau, pâle figure que rien n'illumine, sinon le reflet des bûchers de l'Inquisition... Mais il faut en faire notre deuil : le fragment de lettre, sur lequel on s'appuie pour établir ce fait, paraît bien être apocryphe.

Ces lignes, fort suspectes, auraient été écrites par sainte Thérèse elle-même à une de ses amies, doña Inès Nieto, femme de don Juan de Albornoz, secrétaire du duc d'Albe, pour lui conter, non sans une pointe de satisfaction vaniteuse, sa prétendue rencontre avec le Roi. Voici la teneur de ce fragment :

« Que Votre Grâce, doña Inès, se figure ce que pouvait éprouver une femmelette comme moi, quand elle s'est vue en présence d'un si grand monarque. J'étais toute troublée, lorsque je commençai à lui parler, parce que ses yeux perçants, — de ces yeux qui vous pénètrent jusqu'à l'âme, — étaient fixés sur moi et paraissaient me blesser comme des flèches. Cela fit que je baissai les miens et lui exposai ma requête en toute brièveté. Quand j'eus fini de l'informer de l'affaire, je tournai de nouveau mes regards vers son visage, qui était, en quelque sorte, changé. Ses yeux étaient plus doux et plus posés. Il me demanda si je désirais quelque chose d'autre. Je lui répondis que c'était tout ce que j'avais à lui demander. Alors, il me dit : « Va en paix! Tout s'arrangera selon tes désirs » : ce qui fut entendu de moi en grande consolation. Je m'agenouillai pour le remercier d'une si grande

faveur. Mais il m'ordonna de me relever et, tout en faisant à la pauvre petite religieuse que je suis, son indigne servante, une si gentille révérence, que je n'en ai jamais vu de pareille, il me tendit sa main que je baisai. Et je sortis de là, pleine de jubilation et louant en mon âme la Divine Majesté pour le bien que ce César promettait de me faire... »

Eh bien non! cette platitude ne peut pas être de sainte Thérèse! Un des thérésianistes les plus éminents et les plus compétents, le Père Silverio de Santa Teresa, le récent éditeur des œuvres de la grande mystique, est, paraît-il, de cet avis. Il donne surtout des raisons de style à l'appui de son sentiment On pourrait en ajouter d'autres, tirées de l'histoire ou du caractère de la Sainte. Est-il vraisemblable que le Roi, qui se piquait de galanterie et qui refusait de se laisser baiser la main par n'importe quel prêtre, fait *tendue* à une femme, une religieuse, une prieure de couvent, qui, dès cette époque, était en renom de sainteté? Mais il y a plus : toutes ces formules d'adulation et de révérence un peu servile à l'égard des puissants sont en contradiction avec tout ce qu'elle a écrit sur ce sujet. Dans son autobiographie, elle a blâmé à maintes reprises la phraséologie courtisanesque, les formules de courtoisie outrée dont on se servait dans la correspondance, — à tel point que Philippe II lui-même crut devoir régler cet abus par une Pragmatique spéciale, — elle s'indigne contre l'étiquette de cour qui rend l'abord des rois de la terre si difficile, alors que le Roi du ciel se donne à tous.

Dans cette Espagne raffinée du XVIe siècle, les gens du peuple eux-mêmes exigeaient, comme les grands seigneurs, une politesse compliquée et fleurie. Par plaisanterie, sainte Thérèse demande à une de ses correspondantes si elle doit appeler « Votre Seigneurie » le maître-charretier qui fait les commissions du couvent. Un esprit si dégagé, si libre à l'égard des puissances, voire un peu frondeur, semble bien incapable d'avoir parlé du Roi comme elle est censée le faire dans la lettre en question. Veut-on savoir ce qu'elle pense des grandeurs du monde, qu'on lise ce passage où elle nous raconte son séjour forcé à Tolède, dans le palais de doña Louise de la Cerda, la sœur du duc de Medina Celi : « Notre Seigneur, dit-elle, veillait sur moi, et, durant mon séjour chez cette dame, il me combla de grâces extraordinaires : Il m'accorda

une admirable liberté d'esprit et *un profond mépris pour toutes ces vaines grandeurs de la terre*. Plus elles paraissaient imposantes à la vue, plus j'en découvrais le néant. Ainsi, en conversant chaque jour avec des femmes d'une naissance si illustre que j'aurais pu tenir à honneur de les servir, je me sentais *aussi libre que si j'avais été leur égale...* » Et plus loin, toujours à propos de cette hospitalité princière, elle ajoute : « En vérité, j'eus souverainement en horreur le désir d'être grande dame, et je disais au fond de mon cœur : Dieu m'en délivre !... Certes, c'est, selon moi, un des mensonges du monde de qualifier du nom de « seigneur » et de « maître » ces personnes qui sont esclaves en tant de manières... »

Après de telles déclarations, il est bien difficile, il faut l'avouer, d'admettre comme authentique cette lettre où la Sainte se déclare si ravie d'avoir baisé la main et d'avoir obtenu une révérence du Roi, un peu comme Mme de Sévigné éperdue d'avoir dansé avec Louis XIV.

Il n'en est pas moins certain que Thérèse aurait aimé voir le Roi, l'entretenir longuement, lui parler à cœur ouvert. C'est, d'ailleurs, une tradition au monastère de l'Escorial, que sainte Thérèse y aurait été reçue par Philippe II, soit à l'automne de 1577, soit au printemps de 1578. En tout cas, du jour où elle commence son œuvre de fondatrice et de réformatrice, elle a constamment les yeux fixés sur lui. Elle aurait voulu l'intéresser davantage à cette œuvre, l'avoir pour allié dans sa lutte contre les mitigés et sa résistance à l'hérésie protestante. Qu'on feuillette son autobiographie ou sa correspondance, on voit qu'elle songe constamment à celui qu'elle appelle « ce saint roi ». Elle n'aurait pas eu peur de faire la leçon à cet homme dur et redoutable, comme elle la faisait à ses religieuses et à ses directeurs eux-mêmes. Elle n'avait peur de rien : « Quand on a vu, dit-elle, la vérité à cette divine lumière de l'extase, on ne craint plus de perdre ni la vie ni l'honneur pour l'amour de Dieu. Quelle précieuse disposition dans des monarques qui, plus étroitement tenus que leurs sujets à défendre l'honneur de Dieu, doivent par la piété marcher à la tête des peuples ! Pour faire faire un pas à la foi, pour éclairer d'un rayon de lumière ces infortunés hérétiques, ils seraient prêts à sacrifier mille royaumes. . O mon Dieu, pourquoi faut-il qu'il ne m'ait pas été donné de proclamer bien haut

ces vérités! Voyant mon impuissance, je me tourne vers vous, Seigneur, et je vous conjure de remédier à tant de maux. Vous le savez, ô vous qui sondez mon cœur, je me dessaisirais volontiers des faveurs dont vous m'avez comblée pour les transporter sur la tête des rois. Dès lors, je le sais, ils ne pourraient plus consentir à tant de choses qu'ils autorisent... O mon Dieu, éclairez-les sur l'étendue de leurs obligations... »

Tout ce passage est singulièrement révélateur. Il prouve que sainte Thérèse, comme sainte Catherine de Sienne, se fût aisément mêlée de politique, si elle l'avait pu, — dans la mesure, évidemment, où la politique confine à la religion. Mais enfin elle n'eût pas boudé cette besogne et, si Philippe II l'eût voulu, il l'aurait eue pour conseillère.

Du moins, il s'occupa d'elle, lui aussi. Après un moment d'hésitation et peut-être de scandale, cet homme qu'on a appelé « le Roi prudent » et qui ne se décidait qu'après une minutieuse et longue et quelquefois traînante information, finit par intervenir en sa faveur. Il la soutint contre les gens d'Avila, contre les mitigés et contre le Nonce lui-même. Devina-t-il le retentissement que les doctrines et l'œuvre thérésiennes allaient obtenir dans le monde entier, leur influence sur l'Église, sur le développement des idées et des mœurs, au siècle suivant ? Ce serait trop demander à un homme de gouvernement que de s'occuper de ces choses et de prévoir l'avenir de si loin. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il comprit l'importance et l'opportunité de cette réforme du Carmel, qu'il en comprit la grandeur surtout, l'effet salutaire pour les âmes. Son goût de l'ascétisme en fut renforcé. La pensée et l'action spirituelle de sainte Thérèse finirent par le pénétrer. Pendant les dernières années de sa vie, il eut le même confesseur qu'elle, le Père Diego de Yepès, dont il fit plus tard un évêque d'Osuna et qui écrivit sur la vie, les vertus et les miracles de la grande carmélite. C'est sans doute à l'instigation de ce religieux qu'il fit réunir, après la mort de la sainte, les manuscrits de ses œuvres, qui furent déposés à la bibliothèque de l'Escorial. On peut y admirer encore, à travers une vitrine, ces pages d'une écriture si ferme et si belle, à côté de la petite boîte qui contenait son encrier et ses ustensiles à écrire. Mais ces menus détails et ces coïncidences ne sont rien : l'essentiel, c'est que la pensée thérésienne se soit imposée à Philippe II. La grande rénovatrice de

l'ascétisme religieux, à cette époque, en Espagne, c'est sainte Thérèse : il n'y en avait pas d'autre. Philippe savait très précisément par elle-même ce qu'elle voulait faire, ce qu'elle voulait réformer dans les couvents de son ordre. Il s'est déclaré le partisan de cette réforme. Il a tenté de s'y soumettre lui-même, autant qu'il le pouvait, et il y a soumis les moines hiéronymites de l'Escorial, — non pas qu'il leur ait imposé la règle thérésienne, mais il les a obligés à une observance plus stricte de leur propre règle. Pendant le dernière période de sa vie surtout, il a été obsédé par le même idéal ascétique que la sainte, et il a tenté de le réaliser sur le trône. C'est là le plus éclatant témoignage qu'on puisse apporter en faveur de l'action thérésienne et peut-être celui qui lui fait le plus d'honneur.

Et c'est là un des cas les plus extraordinaires et les plus curieux de l'histoire : ce roi, qui est l'arbitre de l'Europe et de la Chrétienté, qui possède des royaumes et des continents dont la nomenclature est à perdre haleine, qui goûte tous les enivrements du pouvoir absolu, — et qui cependant ne veut être qu'un moine, qui aspire, comme saint Louis de France, à devenir un saint, et qui a poussé si loin ce désir que l'Église a pu songer à le canoniser.

Certes, cela étonne et même scandalise les hommes d'aujourd'hui que quelqu'un ait pu penser à faire de Philippe II un saint. Et il y a évidemment contre lui de très fâcheuses apparences. Il est difficile, actuellement, de juger sa conduite. La ramener à la mesure de nos idées ou de nos préjugés, c'est n'y rien entendre. Il n'y a pas deux morales, assurément, et Philippe II était trop bon chrétien pour admettre le contraire. Seulement, les circonstances étaient telles qu'il se voyait souvent obligé, non pas de choisir entre le bien et le mal, mais d'opter pour le moindre des maux : deux ou trois jours avant sa mort, « il confessa qu'il n'avait jamais commis une seule injustice pendant toute sa vie, du moins à son escient. Si, par hasard, il l'avait fait, ce ne pouvait être que par ignorance, ou par la tromperie de ses conseillers. Ses intentions avaient été d'une parfaite droiture, et il n'avait jamais eu en vue que le seul bien.»... Mais il ne faut pas oublier qu'il a vécu à une des époques les plus atroces que le monde ait connues. Au mi-

lieu des bêtes fauves de son siècle, Philippe II apparaît presque comme un doux, en tout cas un sage qui a horreur de la violence, qui n'y recourt qu'à la dernière extrémité et qui, dans certaines conjonctures difficiles, préfère la ruse à la force, qui se montre constamment soucieux non seulement d'économiser l'argent de ses sujets, mais les vies humaines et, — si paradoxal que cela nous paraisse, — les supplices...

Voici une anecdote, qui, pendant un de ses séjours à l'Escorial, défraya la malignité des moines, et qui nous est pieusement et copieusement racontée par l'un d'eux, le Père Jérôme de Sepulveda, auteur d'une chronique des plus curieuses et des plus savoureuses. On me permettra de la citer, parce qu'elle est une preuve entre mille du peu de cas que l'on faisait alors d'une vie humaine, et parce qu'elle montre aussi qu'en matière de supplices, un Pape même n'y regardait pas de si près que le roi d'Espagne.

« En ce temps-là, écrit Sepulveda, il advint qu'à Rome les Espagnols se mutinèrent, et la cause en fut l'injuste condamnation à mort du docteur Navarro. Ce docteur Navarro est le neveu du grand docteur Navarro, celui qui a écrit la *Somme des cas de conscience*, ouvrage si pratique et si répandu : c'était un jeune homme de grandes espérances et de grand savoir, — enfin un saint. Il briguait un bénéfice à la curie romaine, comme font beaucoup d'autres. Le pape Sixte-Quint l'aimait et l'estimait beaucoup, parce qu'il était fort lettré et de grandes vertus, et enfin parce qu'il était le neveu d'un homme si éminent... Eh bien, il arriva qu'un jour ce docteur Navarro aperçut de loin le Pape qui sortait de son sacré Palais et qui s'en allait au dehors avec un grand cortège. Il voulut, lui aussi, accompagner le Pape, qui lui marquait de la faveur et qui le connaissait déjà beaucoup. Et, comme le pauvre homme ignorait l'étiquette qui se pratique en ce cas, pour couper au plus court, il voulut rompre les hallebardiers et passer par leurs rangs, et de cette façon, arriver à se joindre au cortège du Pape. Il n'y eut pas plus tôt pénétré qu'un de ces hallebardiers lui donna de sa hallebarde un coup si terrible qu'il le laissa pour mort sur le terrain... Le pauvre docteur Navarro ne reprit pas ses sens si promptement. Quand il revint à lui, la chose urgente était d'aller se faire soigner à son auberge plutôt que d'accompagner le Saint-Père...

« Il se guérit de sa blessure, qui n'était pas trop bonne. Et, quand il fut rétabli, un jour qu'il se promenait dans les rues de Rome, il aperçut le hallebardier qui lui avait fait le coup et il le suivit. Il le vit entrer dans une église et il y entra derrière lui. Il le vit s'agenouiller pour ouïr la messe. Lui, de chercher incontinent un bâton et, comme il n'en trouvait point là, il avisa un goupillon plongé dans un bénitier. Il le prit, le cacha sous son manteau, et le voilà qui court à l'endroit où le hallebardier était en train d'ouïr la messe : « Coquin, lui dit Navarro, effronté que vous êtes, vous rappelez-vous que l'autre jour, comme je voulais accompagner le Pape et traverser les rangs des hallebardiers, vous me donnâtes un coup de hallebarde qui me laissa à moitié mort sur le terrain? Cela vous paraît bien?... Alors, pour qu'une autre fois vous sachiez comment on doit traiter un honorable ecclésiastique comme moi, attrapez!... » Il tire le goupillon, qui paraissait plutôt un gourdin à donner la bastonnade qu'à donner l'eau bénite, et là, devant tout le monde, il lui administre une bonne volée, à quoi le goupillon était excellent, et, sans que l'homme se pût défendre, il vous l'arrange fort proprement. Le hallebardier ne fait ni une ni deux : il va se plaindre au Pape, comme quoi le docteur Navarro l'avait agressé à l'église, tandis qu'il oyait la messe, devant tout le monde...

« Le Pape, étant un homme colérique, entra dans une fureur violente et il donna l'ordre qu'on pendît Navarro... Incontinent toute la ville de Rome fut en effervescence et l'on sut que le Pape avait donné l'ordre de pendre le docteur. Et il n'y eut cardinal ni grave personnage dans la curie qui ne s'en fût supplier le Saint-Père d'adoucir son courroux contre Navarro et de lui infliger quelque autre châtiment, mais non point la hart. A tous le Pontife en fureur ne faisait que répondre : « Qu'on le pende! » En vain les ambassadeurs des princes chrétiens firent la même tentative : ils n'eurent pas plus de succès...

« On le tira de sa prison pour le mener au gibet. Il n'y eut personne, dans Rome entière, homme ou femme, qui ne pleurât à voir un spectacle pareil. Mais lui, on le pendit, en dépit de toutes les supplications, et ce fut assurément une grande affliction de voir se balancer à une potence, comme un ordinaire malfaiteur, un prêtre doué de si belles qualités... Il arriva que, peu de jours après, certains bénéfices simples vinrent à vaquer. Et,

comme son secrétaire disait au Pape : « Très Saint Père, des bénéfices simples sont vacants à tel endroit. A qui Votre Sainteté veut-elle en accorder la faveur? » Et le Pape de répondre : « Eh bien mais... à Navarro, n'est-ce pas? » Et le secrétaire de répliquer : « Très Saint Père, il n'y a pas quinze jours que Votre Sainteté l'a fait pendre! » Incontinent le Pape se mit à pleurer et à répéter : « Ah! le malheureux! le pauvre malheureux! » D'où l'on peut déduire que, quand le Pape ordonnait de pareils châtiments, il n'était pas maître de lui, ni dans son entier jugement, et que la colère l'aveuglait... »

Le Père Sepulveda, qui raconte cette histoire, n'aimait pas Sixte-Quint : cela se sent. Aussi excuse-t-il assez faiblement le Pontife par ces colères furibondes qui lui faisaient perdre le sens. Pour s'expliquer une sévérité si cruelle, il faut se rappeler que, à cette époque, les Espagnols, par leur morgue, leurs prétentions et leurs brutalités, s'étaient rendus odieux et insupportables à Rome. Ils s'y comportaient comme en pays conquis, pillaient, assassinaient, incendiaient, mettaient la ville à feu et à sang : un châtiment exemplaire s'imposait. D'autre part, Philippe II faisait menacer Sixte-Quint par son ambassadeur de convoquer un concile national pour le déposer, s'il persistait dans son intention de réconcilier Henri IV de France, cet ancien huguenot, avec l'Église catholique. On conçoit que, dans ces moments-là, le Pape n'ait pas été très tendre pour les Espagnols.

Quoi qu'il en soit, Philippe II n'a jamais commis de cruautés inutiles, ou, du moins, qui ne fussent justifiées devant sa conscience soit par la raison d'État, soit par l'obligation où il était, — et qui, pour lui, passait avant toutes choses, — de défendre les intérêts de l'Église. On ne comprendra rien à sa conduite et on la jugera mal, si l'on omet de considérer en lui ce qu'il a voulu être de toute son âme et par l'ordre impérieux de sa conscience : le mainteneur de la catholicité, en face des forces dissolvantes qui la menaçaient alors : l'Islam d'une part, le protestantisme de l'autre. On l'a mal jugé, même en France, parce que l'intérêt français voulait que, tout en restant catholique, la France fût, à cette époque, l'ennemie de l'Espagne. Au siècle suivant, avec Richelieu, Mazarin et Louis XIV, cette inimitié ne fit que s'accroître. Puis, l'hostilité ayant cessé au XVIIIe et au XIXe siècle, il advint que l'opinion protestante

triompha en Europe. Les historiens protestants, ou à mentalité protestante, imposèrent leur manière de voir : de sorte que, depuis deux cents ans, on n'a pas mieux compris, chez nous, Philippe II et l'Espagne catholique qu'au XVIe siècle. Aujourd'hui encore, les préjugés les plus iniques et les plus absurdes défigurent à nos yeux la physionomie de cet homme qui, après tout, fut un grand roi et un grand chrétien.

Lui-même avait la plus haute idée de son rôle. Il se regardait comme un véritable lieutenant de Dieu sur la terre, une sorte de Pape chargé du temporel. L'autre Pape, celui de Rome, quand des querelles d'intérêt, des dissentiments ou des malentendus passagers ne les dressaient pas l'un contre l'autre, finissait par reconnaître la grandeur méritoire d'une pareille tâche. Dès qu'on apprit la nouvelle de sa mort, Clément VIII, qui se trouvait alors à Ferrare, prononça, en consistoire public, une allocution, où il disait que « toute la vie du Roi n'avait été qu'une guerre perpétuelle contre les hérétiques ; et qu'en récompense de cet effort et aussi de ses vertus héroïques, *il croyait que ce Roi jouissait de Dieu*; *enfin, qu'après les saints canonisés il ne voyait personne à qui l'on pût le comparer...* » Ce défenseur de l'orthodoxie surveillait Rome elle-même, blâmant toute concession de la cour pontificale aux tenants de la réforme protestante, s'irritant de toute compromission ou de toute complaisance. On vient de voir qu'il poussa l'intransigeance et l'audace jusqu'à menacer Sixte-Quint de le faire déposer, parce que le Saint-Père était suspect, à ses yeux, de pactiser avec les huguenots de France.

Mais, si l'on peut discuter sur les tendances et les résultats de sa politique religieuse, et même de sa politique en général, il faut bien s'incliner devant la noblesse et l'austérité prodigieuse de sa vie. L'idéal ascétique, à quoi sainte Thérèse rendait, en ce moment même, un tel prestige, il l'a réalisé à la lettre : il fut un moine couronné. Le Père Sepulveda, dans sa chronique de l'Escorial, revient sans cesse sur cette idée que ce Roi, dans son royal monastère de Saint-Laurent, ne voulait être qu'un simple religieux parmi les autres : « C'est, dit-il, une chose qui confond, qu'un si grand Prince n'ait pas d'autre plaisir ni d'autre contentement que de se trouver avec ses moines dans sa maison de San Lorenzo et que, d'en sortir, ce soit pour lui la mort et un très grand tourment. Et, sans le grand désir qu'il a de s'em-

ployer au gouvernement de ses royaumes et de ses États, il ne sortirait jamais d'ici... »

Fréquemment, il mangeait au réfectoire avec eux, assistait à leurs offices et à leurs processions, ayant sa stalle dans le chœur, une stalle que l'on montre encore, ainsi qu'une petite porte dérobée par où il pouvait entrer et sortir presque sans être vu. Le bon et malicieux Sepulveda ne tarit pas en éloges sur ce prince débonnaire, qui vivait, dit-il, « épaule contre épaule » avec ses moines. Quand il fut pour mourir, il demanda qu'on célébrât pour lui le même office que pour un religieux. Et il ne se bornait pas à l'extérieur des pratiques : il voulait être en tout un moine exemplaire. Il exigeait que le service de Dieu fût parfait dans son monastère de San Lorenzo, n'admettant pas la plus légère omission soit dans l'observance de la règle, soit dans le détail de la liturgie, se piquant de connaître sur le bout du doigt son rituel et d'en remontrer en cela non seulement aux religieux les plus avertis, mais à la cour de Rome elle-même. Quelquefois, au chœur, il interrompait l'office pour faire remarquer au prieur qu'on avait sauté un verset. Avec cela, il s'appliquait constamment à la vie spirituelle : il était homme d'oraison. « Notre fondateur, écrit le Père Siguenza, un des historiens de l'Escorial, s'exerçait beaucoup à l'oraison vocale et à l'oraison mentale. Il continua ces exercices pendant toute sa vie. Nous le voyions et nous l'entendions dans son oratoire, à des heures extraordinaires, matin et soir, et même au plus secret de la nuit. Ceux qui l'approchaient de plus près peuvent certifier qu'il employait à ce saint exercice bien des heures dans la journée, et qu'il l'emportait en cela sur maints religieux des plus austères... »

Cet homme superbe et distant entendait, tout comme un moine, pratiquer l'humilité. Et, sans doute, il pensait, comme son arrière-petit-fils, Louis XIV, que l'humilité appartient en propre aux rois, parce qu'étant élevés au-dessus de tous les autres hommes, ils ont, plus que quiconque, de quoi s'abaisser. Les hiéronymites de l'Escorial admiraient sa simplicité, lorsqu'il venait, le matin, entendre la première messe dans leur chapelle, — l'humble chapelle provisoire qu'on avait élevée, en attendant l'achèvement de l'altière basilique et du panthéon royal.

« Il arrivait quelquefois du Pardo, dit le Père Siguenza,

avec quatre ou cinq cavaliers, pas plus; il descendait dans la maison du curé et s'asseyait sur un petit banc à trois pieds, fait naturellement d'un tronc d'arbre : je l'ai vu souvent, quand j'allais entendre la messe à la chapelle. Pour y mettre un peu de décence, on entourait ce siège d'un mouchoir français, qui appartenait à Almaguer, le comptable, et qui était si vieux qu'il s'effilochait et qu'on voyait clair au travers. C'est ainsi que le Roi entendait la messe, et il pouvait l'entendre en effet, car le local était si étroit que Frère Antoine de Villacastin, qui servait d'acolyte, touchait, en s'agenouillant, les pieds de Sa Majesté. Ce serviteur de Dieu me jurait, en pleurant, que, souvent, comme il levait les yeux à la dérobée, il avait vu, dans ceux du Roi, courir des larmes, si grandes étaient sa piété et sa tendresse d'âme, à quoi se mêlait une joie de se voir dans une telle pauvreté. »

Ailleurs, le même Père Siguenza nous rapporte de Philippe II cet autre trait d'humilité : « Il advint (ce fut en la vigile de Saint Pierre) que les Frères installèrent une clochette pour s'appeler mutuellement et se faire des signes au chœur. La première fois qu'ils la firent sonner, ce fut pour les matines de cette fête, en pleine nuit, à l'heure de prime. Le Roi, qui était descendu dans le pauvre logis du curé et qui était assis sur ce trépied naturel que j'ai dit, entendit la cloche et demanda à Miguel de Antona, « homme de plaisir » qu'il avait avec lui, où était cette clochette qui sonnait. Il répondit que c'était au couvent et qu'on sonnait matines. Immédiatement le Roi se leva et s'y rendit, suivi seulement de cet homme. Il entra à la chapelle, fit sa prière et trouva, sur une banquette, un laboureur qui s'y était assis. Le Roi, très modestement, s'assit sur la banquette, à la place qui restait, et lui et le laboureur demeurèrent ainsi un bon moment, l'un à côté de l'autre... »

Mais c'est surtout dans sa petite chambre de l'Escorial, véritable cellule de moine, que se révèle ce parti pris d'humilité, de pauvreté et de renoncement. Aucun luxe, à l'exception de quelques images de piété, œuvres, il est vrai, d'artistes en renom, — à quoi se reconnaît le délicat amateur d'art qu'était Philippe II. L'alcôve où il mourut est percée d'une petite fenêtre, par où le moribond pouvait suivre la messe de son lit et voir tout juste le geste du prêtre élevant l'hostie. Ainsi le Roi

avait fermé toutes les ouvertures sur le monde, qui ne l'intéressait plus. Il n'existait désormais pour lui que cette petite fenêtre ouverte sur la Réalité unique : l'Hostie! Le signe et le gage de sa rédemption, rien d'autre ne le touchait plus!... Ainsi s'achevait par cet acte de foi suprême une vie qui n'avait guère été qu'une longue adoration du Saint-Sacrement.

Les livres que l'on a retrouvés dans cette cellule sont presque tous des livres de piété, des livres de mystique appartenant à l'école thérésienne ou s'y rattachant. Et d'abord les œuvres de sainte Thérèse elle-même, dans la première édition publiée à Salamanque en 1588. Puis *le Mépris du monde* de Frère Louis de Grenade, les œuvres complètes de ce dernier, *l'Art de servir Dieu* par Frère Rodrigo de Solis, augustin, les œuvres du bienheureux Jean d'Avila... Philippe II avait une vie intérieure des plus intenses, alimentée à la fois par la lecture et la méditation.

Le plus émouvant de toute cette longue vie laborieuse et sans joie, ce furent les derniers moments. Philippe II est mort véritablement comme un saint. L'épreuve dernière fut atroce pour ce grand de la terre : il mourut dans la pourriture, dans une effroyable et nauséabonde décomposition de tout son corps. Il fut littéralement Job sur son fumier. Et cette cruelle agonie commencée depuis très longtemps, devenue un objet de dégoût pour tous ceux qui l'approchaient, il la supporta avec un courage et une résignation admirables... C'était une âme vraiment royale que Philippe II et qui n'avait pas peur de se colleter avec des idées, des sentiments, ou des sensations, qui feraient s'évanouir d'horreur ou d'effroi les petites âmes d'aujourd'hui.

Quand la gangrène commença à le travailler, il était encore à Madrid. Ses médecins s'opposaient à ce qu'il fît sa villégiature habituelle à l'Escorial. Ses familiers se jetèrent à ses pieds pour l'en dissuader, lui remontrant la fatigue du voyage, l'humidité du lieu, et, en termes prudents, l'extrémité où il se trouvait. Le Roi savait bien qu'il allait mourir. Il répondit : « Cette maison de San Lorenzo est le lieu de ma sépulture : personne n'y portera mes os plus honorablement que moi!... » Et il partit porter lui-même sa dépouille à la tombe qu'il s'était préparée. Le voyage fut atroce. Comme il ne pouvait souffrir les cahots d'un carrosse, on dut le mettre sur un fau-

teuil que des laquais portèrent en se relayant. On fit ainsi, à pied, par des chemins affreux, dans la poussière et à l'ardeur du soleil, les huit ou dix lieues qui séparent Madrid de l'Escorial. Cela dura plusieurs jours.

Il se coucha, en arrivant, pour ne plus se relever, ne pouvant même pas bouger et souffrant un véritable martyre, quand on essayait de soulever ou de remuer ses membres. Il s'ensevelissait peu à peu dans sa propre ordure ; c'était un spectacle épouvantable et répugnant... Alors, il fit mander le dessinateur en chef de l'Escorial, Francisco de Mora, et il lui dit :

— Vous rappelez-vous où vous avez mis, voilà quatorze ans, une grande pièce de bois qui restait de celui qui a servi pour faire le crucifix du maître-autel, et que je vous ai recommandé de tenir en réserve ?

— Oui, Sire, répondit le dessinateur. Je me souviens très bien que Votre Majesté m'ordonna de le garder.

— Eh bien ! voyez où vous l'avez mis, et, avec ce bois, vous ferez mon cercueil !

Ce cercueil taillé dans le bois de la Croix, c'était comme un symbole de toutes les souffrances que le Roi avait endurées pendant sa vie et de celles, pires que tout, qu'il endurait en ce moment même. Les assistants ne purent s'empêcher d'en faire la remarque.

Le dessinateur se mit à rechercher le bois dans tout le couvent et il finit par le trouver à la porte du réfectoire des pauvres : ceux-ci s'y asseyaient, en attendant qu'on les appelât pour manger, et beaucoup d'entre eux mangeaient dessus.

Sitôt le cercueil terminé, on l'apporta dans la chambre du Roi, qui le regarda avec la plus grande fermeté d'âme, comme si le supplice physique de l'ignoble décomposition de son corps ne suffisait pas et qu'il voulût encore y ajouter la secousse morale d'un tel spectacle : ce fut certainement, pour lui, l'expiation suprême, une expiation raffinée qu'il s'infligeait volontairement.

Ensuite, il reçut les derniers sacrements. Lorsqu'on dut lui donner l'extrême-onction, il fit appeler son fils, le futur Philippe III, et il lui dit devant tout le monde :

— Pourquoi pensez-vous que je vous ai fait appeler ? Pour que vous voyiez ce saint sacrement et que vous ne soyez pas

dans l'ignorance où j'ai été pour ne l'avoir vu, de ma vie, administrer à personne et n'avoir point assisté à la mort de mon père. Et enfin pour que vous considériez que, demain, vous serez en cet état où je suis...

Ayant fait à son fils quelques recommandations touchant l'obéissance à l'Église et ses devoirs de chef de famille, il ajouta :

— Voici : je vous laisse ces deux disciplines et ce crucifix qui appartinrent à l'empereur Charles-Quint, mon père. Ce Christ l'a vu mourir et il me verra mourir, moi aussi. Et je vous le laisserai pour que vous fassiez de même. Ces deux disciplines étaient également à lui. Celle-ci, qui est la plus ensanglantée, c'est celle dont l'Empereur, mon père, se flagellait. Étant meilleur que moi, il en a plus usé que moi. Cette autre, qui est moins tachée de sang, c'est la mienne. Ayant eu mille maux dans ma vie, je m'en suis peu servi. Je vous la laisse comme mon suprême héritage !

Et après lui avoir dit beaucoup d'autres choses très bonnes et très saintes, il lui donna sa bénédiction et enfin lui remit un papier contenant les préceptes et conseils de saint Louis, roi de France, à son fils (1)...

Je ne sais si c'est là une façon royale de mourir, mais c'est, en tout cas, une mort d'une singulière grandeur et qui porte au suprême degré tous les caractères de la piété espagnole. Il est impossible d'être plus intégralement et plus farouchement catholique. Ah ! certes non, ce n'est pas là un catholicisme pour petites filles, pour gens du monde, ou pour esthètes ! Ce Roi n'avait pas peur d'être le bourreau de son corps, et, comme dit sainte Thérèse, il recherchait, lui aussi, « l'ineffable trésor caché dans la souffrance ».

De même que sa politique, ce terrible ascétisme de Philippe II peut prêter sans doute à bien des critiques. On peut contester qu'il ait réalisé son idéal de sainteté, parce que trop de choses, tristement humaines, se sont mêlées à ses préoccupations spirituelles. Mais il y a une de ses œuvres dont on ne peut dire que ceci : c'est qu'il l'a réussie merveilleusement. Il a

(1) Pour tout ce récit, on a suivi pas à pas la chronique de Sepulveda, qui, s'il ne fut pas témoin oculaire, fut très précisément renseigné par les assistants.

essayé de traduire sa pensée de roi et de chrétien dans une œuvre jalousement et obstinément poursuivie pendant près de trente ans, à laquelle il a fait collaborer, avec un peuple d'artistes et d'ouvriers, toutes les nations soumises à son empire, celles de l'Ancien comme du Nouveau Monde. Cette œuvre, en quoi il a mis toutes ses dilections, toutes ses complaisances, toute la foi de son âme, qui est en quelque sorte la forme visible et tangible de l'idée catholique et monarchique, telle que l'ont conçue, alors, les plus hauts esprits, — et le sien en particulier, — c'est l'Escorial... L'Escorial est l'expression en granit de la pensée royale. Versailles, à côté, n'est qu'une fantaisie individuelle et qui paraît frivole. Ou plutôt, Versailles n'exprime que la France monarchique du XVIIe siècle. L'Escorial est plus solide et plus profond : il exprime la monarchie catholique de tous les temps. Il n'a pas d'âge, ni de forme particulière. Il est impersonnel et abstrait comme les monuments hiératiques de l'ancienne Égypte.

Les modernes n'y ont rien compris, surtout les hommes du dernier siècle. Ne comprenant plus le catholicisme, — ne le connaissant pas, d'ailleurs, — qu'auraient-ils bien pu comprendre à l'Escorial? Dominés par toute espèce de préjugés, hantés par les souvenirs de l'Inquisition, ils n'ont vu, dans cet énorme et splendide palais, qu'un sinistre cachot, où tout est lugubre, déprimant, pénitentiel, œuvre d'un maniaque à l'imagination sombre et cruelle. Influencé malgré lui par ces préventions, Théophile Gautier, qui, pourtant, a le coup d'œil si juste, va même jusqu'à nier la beauté du paysage de l'Escorial... Il est magnifique! C'est un des grands paysages du monde... Barrès, plus juste, plus voisin de la vérité, n'y veut considérer qu'une admirable composition de lieu pour une méditation sur la mort. C'est, selon lui, un décor pascalien, un caveau funéraire où l'on n'a d'échappée que sur le ciel. Mais l'Escorial est, par certains côtés, fort terrestre. Cet aspect funèbre se fond dans une foule d'autres, que l'on ne saurait négliger sans fausser la vision de l'ensemble.

En réalité, l'Escorial est un monde, qu'il faut se donner la peine de parcourir dans toute son étendue et dans toute la diversité de ses parties. C'est aussi un hiéroglyphe qui demande à être déchiffré soigneusement et qui propose à l'esprit les énigmes et les interprétations les plus variées.

Et d'abord, il conviendrait d'interroger le fondateur lui-même sur ses intentions. Qu'a-t-il voulu faire expressément, en élevant cet étrange et extraordinaire édifice ?... Là-dessus, la charte de fondation, rédigée par les soins de Philippe II, nous renseigne avec une extrême précision.

L'Escorial sera d'abord un monument élevé à la plus grande gloire de Dieu, pour le remercier d'avoir préservé l'Espagne de l'hérésie protestante et d'avoir donné la victoire à ses armes. La première de ces victoires, c'est celle de Saint-Quentin remportée le jour de la fête du glorieux martyr saint Laurent. Et ainsi l'Escorial ne sera point à proprement parler un palais : c'est une église consacrée à Dieu, sous l'invocation de saint Laurent. Et, subsidiairement, ce sera un monument triomphal destiné à commémorer les victoires espagnoles. Ce sera, en outre, un monastère, un couvent exemplaire, où le service divin sera fait avec toute la perfection possible, et dont les religieux, après avoir loué Dieu et vaqué aux occupations prescrites par la règle, n'auront d'autre emploi que de prier pour l'âme du roi, pour celles de ses prédécesseurs et de ses successeurs. *L'Escorial est une messe des morts perpétuelle :* voilà le fond de la pensée de Philippe. De là, ses longues et minutieuses recommandations pour tout ce qui touche aux offices de funérailles, aux anniversaires et messes de commémoration ou de *requiem*, voire aux répons à insérer dans l'ordinaire de la messe ou des vêpres. Non seulement d'innombrables messes seront dites quotidiennement pour Philippe et pour les siens, mais, « à cause de sa grande dévotion et révérence pour le Saint-Sacrement », deux moines devront être constamment agenouillés devant l'ostensoir et prier Dieu pour le repos de l'âme du roi et de ses défunts. Ce sera une oraison perpétuelle, pour laquelle il faudra une équipe de soixante-quatre religieux, à raison de deux heures par jour et de quatre jours de repos. Qu'on veuille bien réfléchir à cette supplication de tous les instants, à la foi ardente, au désir anxieux de salut que cela suppose. C'est une affaire des plus sérieuses, la plus sérieuse de toutes, une question tragique : celle du salut d'une âme royale, c'est-à-dire chargée de mille devoirs auxquels échappe le commun des âmes. Nous voilà loin des variations littéraires sur la pensée de la mort !

Ce souci du salut éternel explique le choix de l'Escorial

comme lieu de sépulture royale. Où ces morts, illustres et misérables, trouveront-ils plus de secours que dans un monastère institué uniquement pour prier Dieu à leur intention? Où reposeront-ils plus paisiblement que sous la dalle où, chaque jour, on offre le sacrifice précisément pour leur repos?... Service de Dieu, service des morts, c'est pour cela que cent moines sont réunis et qu'on a élevé ce monastère colossal. Mais le fondateur est trop pénétré de l'idée chrétienne de charité pour prétendre absorber uniquement à son bénéfice et à celui des siens l'activité et les pensées de cent moines. Ces religieux cultiveront leurs esprits en même temps qu'ils assureront le service divin avec une exactitude et un zèle exemplaires. L'Escorial sera un centre d'études : ce sera une véritable université, un séminaire, un musée, une bibliothèque. Il résumera l'effort artistique et intellectuel de toute une époque : ce sera une « somme », comme la philosophie de saint Thomas. Et, en même temps, ce sera une maison de charité, une hôtellerie, un hôpital, une infirmerie, un dispensaire et une pharmacie, un vestiaire où l'on habillera les pauvres, un grenier où ils trouveront des réserves de vivres en temps de famine. Ainsi, l'Escorial illustre l'idée chrétienne sous toutes ses faces : des hauteurs de la théologie, de la philosophie, des lettres, des arts, du souci des âmes et des esprits, il descend jusqu'au soin des corps. Le mendiant y a place et il y trouve son réconfort comme les princes de l'art, de la pensée et de la science, comme les princes de la terre eux-mêmes, qui n'y revendiquent non plus qu'un petit coin, à l'ombre de Dieu.

Et, en même temps, l'Escorial est l'illustration en granit de l'idée monarchique absolue : c'est Dieu qui règne, qui commande, c'est Dieu qui est vainqueur et qui triomphe à la fin : *Christus regnat, Christus imperat, Christus vincit*... Le Roi n'est que le mandataire de l'unique Monarque. C'est pourquoi, dans l'énorme bâtisse, tout converge vers le centre, vers la coupole, image de la voûte céleste qui abrite le trône de la Divine Majesté. Et, dans ce sanctuaire, aux chapelles et aux autels sans nombre, tout conduit le regard vers le grand mur abrupt du retable, qui arrête la vue, qui la barre avec une violence et une rigidité inexorables comme la borne même du mystère. Ainsi, c'est Dieu qui règne ici. A travers ces enfilades de cellules et d'appartements, ces patios, ces kilomètres de

cloîtres, de galeries et de corridors, tout mène à Lui. Rien n'a de raison d'être que pour le servir. Le monde entier y concourt avec tous ces moines prosternés dans une perpétuelle oraison : chaque région de la terre a donné ce qu'elle a de plus précieux pour embellir ce palais. L'Escorial est un symbole de la monarchie universelle.

Si sainte Thérèse l'a visité, comme le veut la tradition, peut-être s'en est-elle souvenue, lorsqu'elle a écrit son *Château de l'âme*. Sans doute, les écrivains mystiques antérieurs lui fournissaient le motif de cette allégorie, mais non pas la forme très spéciale qu'elle a su lui imposer. Ce n'est plus le château du moyen-âge, le castel féodal avec son donjon resserré dans une étroite enceinte. Ce château massif taillé dans un seul bloc de cristal ou de diamant, « cet immense château au centre duquel se trouve le palais du Roi entouré d'une multitude de diverses demeures », il ressemble étrangement à l'ascétique palais de Philippe II.

Celui-ci en a l'austérité et la nudité splendides. C'est la demeure du pur Esprit. Pas de vains ornements. Ce pur Esprit se manifeste par le seul rayonnement de ses attributs. Il pense, Il construit, Il est l'éternel géomètre. Rien qu'avec des lignes, Il crée des merveilles. L'Escorial est une géométrie accablante qui semble emprunter au dogme son poids et sa solidité, et, en même temps, c'est une architecture intellectuelle, dépouillée, autant que possible, de tout élément sensible, pour conduire plus sûrement la pensée vers l'Être abstrait, et qui participe à sa splendeur. Que l'on considère avec attention la façade encadrée de buis et de parterres rectilignes qui domine la terrasse et l'étang, cette immense surface nue, cette fuite fougueuse des lignes que n'alourdit aucun détail décoratif, c'est d'une beauté hautaine et vraiment hors de pair. L'idée du parfait s'éveille dans l'esprit, — de la chose unique et achevée, qui existe, pour ainsi dire, en soi et par soi : ici, une volonté scrupuleuse, éprise de grandeur et de noblesse, a voulu que tout fût parfait : les matériaux, les formes, les œuvres d'art, les cérémonies, les chants, les âmes elles-mêmes. Servir Dieu ! Louer Dieu !... *Que Dieu soit exalté !* c'est ce que l'Escorial semble crier par les innombrables ouvertures de ses murailles et par toutes les cloches de ses campaniles, et c'est à cela que se réduit, en somme, l'ascétisme rigoureux et joyeux de sainte Thérèse.

Quand elle nous dit : « Considérez, je vous prie, le spectacle de ce château si resplendissant, cette « perle orientale », cet arbre de vie planté au milieu des eaux mêmes de la vie, qui est Dieu... », je ne sais si elle y pensait, mais moi je pense invinciblement à l'Escorial. Cette couleur de perle, c'était celle du monastère, lorsqu'il était encore dans toute sa blancheur de nouveauté. Les anciens tableaux qui le représentent nous montrent un grand palais blanc et or, — doré par les mille pépites jaunes de son granit, égayé par toutes les boules d'or qui resplendissaient sur ses combles et à la pointe de ses tours. Aujourd'hui, ses pierres ont pris une teinte grise et mauve et les boules d'or, fondues dans un incendie, n'ont pas été remplacées. Mais il a toujours ses beaux arbres et ses eaux courantes. Il est toujours « l'arbre de vie planté au milieu des eaux ». Les réservoirs de l'Escorial, cachés, un peu plus haut que les bâtiments, dans un repli de la montagne, grandes surfaces d'ébène où se reflètent de massives et sombres verdures, exhalent, au crépuscule, une mélancolie et une poésie inexprimables. De là, le monastère assis au milieu de sa *huerta*, de ses jardins de parade et de ses potagers, prend un aspect riant d'oasis dans l'immense étendue de la steppe castillane. Philippe II a voulu que ses moines et lui-même pussent prier Dieu dans un lieu agréable, où l'on eût en abondance toutes les choses bonnes et utiles à la vie, un air salubre, des ombrages, des viviers poissonneux, des jardins et des vergers pleins de légumes et de fruits. Minutieusement, il a choisi le site de son monastère, et ce n'est qu'après de longues recherches et maintes comparaisons qu'il se décida pour l'Escorial. « Il prit conseil, dit le Père Siguenza, de diverses personnes dont l'avis pouvait être bon en cette matière, — de *philosophes*, de médecins et d'architectes. » On voit bien, en effet, que de profondes raisons philosophiques ont déterminé Philippe II à jeter son dévolu sur le site de l'Escorial. Mais ce sont encore les raisons d'agrément et d'utilité qui l'emportèrent, et, par-dessus tout, la grandeur et le style de l'extraordinaire paysage. Quand du haut des fenêtres de leurs cellules, les moines, pour qui ce colossal palais fut bâti, contemplent le paysage de la steppe et le vaste horizon des montagnes, ils peuvent se dire qu'il n'y a pas de félicité terrestre supérieure à celle de servir et de louer Dieu dans un lieu pareil.

L'impression la plus émouvante qu'on en puisse éprouver, c'est, le matin, à l'aube, quand on arrive d'Avila, la pensée encore pleine de sainte Thérèse. Au sortir des sombres défilés, au milieu de toutes ces duretés et de toutes ces aspérités rocheuses, soudain, par la portière du wagon, on voit surgir une apparition virginale et quasi miraculeuse : une immense basilique, blanchie et comme purifiée par la lumière naissante, — le lourd monastère de Philippe II devenu une demeure aérienne, toute blanche et mauve, avec les flèches et les dômes de ses campaniles, telle une procession qui s'avance au milieu des croix, des cierges, des bannières, dans une rumeur lointaine de cantiques... Alors, en ce moment, devant ce pénitentiel édifice transfiguré par la lumière céleste, on a le sentiment que le rêve ascétique du constructeur de l'Escorial rejoint le rêve séraphique de la carmélite d'Avila...

III. — PAR DELA LE TOMBEAU

L'action spirituelle, — et surnaturelle, — de sainte Thérèse ne pouvait cesser avec sa vie terrestre. Après sa mort, son influence n'a fait que s'étendre et s'accroître. On a déjà rappelé, en particulier, tout ce que le XVIIe siècle français a dû à son initiative : cette diffusion incroyable et rapide de la mystique, ce goût de l'oraison, de l'ascétisme, de la vie érémitique.

Mais ce n'est pas seulement sa pensée et son exemple, c'est aussi son corps qui continua d'agir. Les phénomènes singuliers dont il avait été obsédé pendant sa vie firent place à d'autres non moins étranges qui persistèrent longtemps après sa mort. Aux états mystiques succédèrent des états physiques si complètement inexplicables qu'il faut bien les qualifier de miraculeux. Certes, l'incorruption et l'odeur de sainteté ne sont point des faits excessivement rares. Les cadavres d'un très grand nombre de saints ont présenté ce double caractère. Mais il semble bien que, chez aucun, ces singularités n'aient été aussi nettement marquées et constatées, ni qu'elles aient eu une durée aussi exceptionnelle. La Sainte elle-même semble avoir pressenti ce miracle et avoir écrit, pour le justifier d'avance, la phrase que voici : « C'est afin que l'on voie combien Dieu honore les corps où ont été des âmes justes ». Elle écrit cela à propos d'une de ses nièces, Éléonore de Cepeda, religieuse à l'Incarnation, qui,

après une vie tout angélique, mourut saintement pendant l'octave de la Fête-Dieu. Au moment où ses compagnes transportaient au chœur la dépouille de la morte, pour l'office des funérailles, Thérèse vit des anges aider les sœurs à porter le cercueil. L'église était jonchée de fleurs pour la procession du Saint-Sacrement, qui s'arrêta devant la bière ouverte. Ainsi la pompe funèbre prenait une apparence de triomphe : ces roses et ces lys répandus, ces anges soutenant le cadavre virginal et le Seigneur lui-même, dans l'ostensoir, se penchant sur sa servante... Ainsi s'explique la phrase de la Sainte : « C'est afin que l'on voie combien Dieu honore les corps où ont été des âmes justes. » Son corps, lui aussi, fut prodigieusement honoré.

Elle mourut au mois d'octobre de l'année 1582, à l'âge de soixante-sept ans, non pas qu'elle fût plus malade que d'habitude. On sait que sa vie n'avait guère été qu'une longue maladie. Ses dernières lettres paraissent même donner à entendre qu'elle se portait mieux pendant ces derniers mois. Mais elle était à bout de forces, épuisée, usée, d'abord par ses maladies, puis par ses transes mystiques, par ses travaux de fondatrice et aussi par des luttes cruelles qui duraient depuis plus de vingt ans.

La dernière année de sa vie fut signalée par un redoublement d'épreuves. C'est la date de sa dernière fondation, celle du carmel de Burgos, qui fut peut-être la plus pénible de toutes et qui suscita contre elle des hostilités comme elle n'en avait plus rencontré depuis ses fondations d'Avila, de Tolède et de Séville. A la veille de sa mort, on dirait qu'elle n'a plus qu'un désir : se reposer parmi ses chères filles de Saint-Joseph, dans sa ville natale, parmi ces bonnes gens d'Avila, qui ont fini par l'aimer et la vénérer comme leur plus grande gloire. Mais on la sollicite d'entreprendre encore une fondation, ce couvent de Burgos, pour lequel on lui offre une maison toute prête : c'est du moins ce qu'assurait une pieuse personne, une veuve, doña Catalina de Tolosa, qui devait entrer plus tard au Carmel, entraînant à sa suite ses sept enfants, deux fils et cinq filles. Malgré ces belles assurances, la Mère Thérèse hésite. Elle prévoit les difficultés qui l'attendent, aussi bien de la part des autorités ecclésiastiques que des magistrats municipaux. L'archevêque de Burgos, excité par un de ses vicaires généraux, n'allait pas

tarder à lui être hostile : « Mère Thérèse, disait-il à la réformatrice, nous n'avons, ici, aucun besoin de nous réformer ! » Elle ne savait à quoi se résoudre, lorsque, comme toujours, des interventions surnaturelles précipitèrent sa décision. Elle entendit le Christ lui dire ces paroles : « *Que crains-tu? Quand est-ce que je t'ai manqué? Je suis toujours le même !...* »

Alors son voyage fut résolu, en dépit de tout, de l'opposition probable des hommes, de l'inclémence de la saison, de la rage des éléments. On était au cœur de l'hiver, — un hiver particulièrement rigoureux et pluvieux. Un peu partout, les rivières avaient débordé. Les chemins, couverts d'eau, devenaient impraticables. A tout instant, on perdait la piste, ou les véhicules s'embourbaient dans des lacs de boue. Les ponts eux-mêmes étaient submergés. Vingt fois, Thérèse et les nonnes qui l'accompagnaient faillirent être noyées. Elle arriva à Burgos dans un état pitoyable : elle crachait le sang et elle était toute percluse de rhumatismes. Elle fut même, pendant quelque temps, paralysée de la langue.

Comme elle le redoutait, les autorités de la ville, les regidors, certains habitants et l'archevêque lui-même étaient opposés à son projet. On leur fit mille avanies à elle et à ses religieuses. On les obligea à déloger de la maison où elles étaient descendues, et, en attendant l'autorisation problématique de l'archevêque, elles durent s'installer à l'Hôpital de la Conception, dans un grenier ouvert à tous les vents. Un tel gîte n'était pas précisément fait pour guérir la Sainte de ses maladies. Outre ses vomissements habituels, ses crachements de sang, elle avait une plaie à la gorge qui rendait plus douloureux le passage des aliments. Elle s'efforçait de supporter tout cela avec gaîté et bonne humeur. « Un jour, nous conte une de ses compagnes, la mère Anne de Saint-Barthélemy, elle avait la gorge tellement aride, qu'elle dit qu'elle mangerait volontiers des oranges douces. Le même jour, une dame lui en envoya. On lui en porta quelques-unes qui étaient fort bonnes. Elle les vit, les cacha dans sa manche et déclara qu'elle descendait à la salle commune voir un pauvre malade qui se plaignait beaucoup. Elle fit comme elle le disait, distribua les oranges aux pauvres, et, quand elle rentra, nous la grondâmes de les avoir données. Mais elle nous répondit : « J'aime mieux pour eux que pour moi ! Je reviens toute joyeuse de les voir contents !... »

Une autre fois, c'étaient des limons, dont on lui fit cadeau. Elle dit : « Que Dieu soit béni qui m'a envoyé de quoi donner à mes chers pauvres! » Une autre fois encore, comme on pansait les apostumes d'un homme, celui-ci poussait de tels cris que cela devenait un supplice pour les autres malades. Prise de pitié, la sainte Mère descendit, et le pauvre homme, en la voyant, se tut. Alors, elle lui dit : « Mon fi, pourquoi criez-vous comme cela? N'essaierez-vous pas de supporter votre mal pour l'amour de Dieu!... » Mais l'homme lui répondit : « C'est comme si on m'arrachait l'âme! » La sainte Mère resta un moment près de lui. Il se tut, dit qu'il ne sentait plus sa douleur. Et, par la suite, même quand on le pansait, on ne l'entendait plus crier... Aussi les pauvres demandaient-ils à l'infirmière de leur amener souvent cette sainte femme. Sa seule vue, disaient-ils, leur faisait du bien et soulageait leurs souffrances. Quand elle dut quitter l'hôpital, ce fut une désolation parmi les malades... »

Enfin, après bien des efforts et des luttes, l'archevêque céda : le nouveau monastère fut fondé.

La pauvre vieille croyait avoir le droit de se reposer : partir pour Avila, aller rejoindre ses religieuses de Saint-Joseph, c'était toujours son désir le plus cher. Mais elle n'eut même pas cette suprême consolation. Ses supérieurs lui donnèrent l'ordre de se rendre à Alba de Tormès, auprès de la duchesse d'Albe, qui voulait absolument la voir et l'héberger chez elle. Thérèse avait la réputation d'une sainte. Sa présence était considérée comme une véritable bénédiction pour une ville ou pour un foyer. Vivante, on se la disputait, comme on va se disputer les lambeaux de son pauvre corps, quand elle sera morte. Toute sainte qu'elle fût et malgré le respect qu'on lui témoignait, Thérèse ne pouvait pas décliner l'invitation d'une puissante dame comme la duchesse d'Albe. Un désir de celle-ci était un ordre pour elle. Après un court séjour à Palencia, pendant la dernière quinzaine de septembre, elle partit pour Alba de Tormès. Le 20, à la nuit tombante, elle y arriva, si brisée de fatigue, si malade, qu'on dut la coucher tout de suite. Elle se leva le lendemain, se remit au lit, se leva de nouveau, inspectant la maison, assistant à la messe et communiant tous les jours. Le jour de la Saint-Michel, elle eut une violente hémorragie et dut se recoucher pour toujours, cette fois. Elle-même sentait qu'elle

allait mourir. Le 4 octobre, en la fête de saint François d'Assise, vers neuf heures du soir, elle rendit le dernier soupir.

Ce fut une mort très simple, sans bruit, presque effacée, en contraste frappant avec l'éclat des faveurs et des prodiges qui l'avaient visitée.

La veille, après avoir reçu le Viatique, elle prononça, entre autres paroles :

— Mon Seigneur, il est temps de m'en aller !... Que ce soit pour mon bien ! Et que votre volonté s'accomplisse !

Telle est du moins la version de la Mère Anne de Saint-Barthélemy. Mais il en est d'autres, car un certain nombre de religieuses assistèrent à ses derniers moments. Parmi les témoignages apportés aux procès de béatification et de canonisation de la sainte, remarquons celui-ci, qui est de la Mère Marie de Saint-François. Cette religieuse était présente quand la Mère Thérèse reçut le Viatique. Elle l'entendit qui disait :

— Mon Seigneur et mon Époux, l'heure tant désirée est venue ! *Il est temps de nous voir, mon bien-aimé Seigneur* ! Il est temps de m'en aller !... Puissé-je partir pour mon bonheur ! Que votre volonté s'accomplisse ! L'heure est venue pour moi de sortir de cet exil et, pour mon âme, de jouir de Vous, que j'ai tant désiré !

Ces suprêmes paroles prêtées à la sainte, — avouons-le, — semblent un peu arrangées, un peu littérairement développées. Mais c'est bien sa pensée, — et ce dernier cri d'amour : « Il est temps de nous voir, mon bien aimé Seigneur ! » est certainement jailli de son cœur, de ce cœur brûlant, de ce cœur transverbéré par l'attente crucifiante et délicieuse de l'Époux. Depuis si longtemps qu'elle Le sentait à ses côtés, qu'elle entendait Ses paroles, il lui tardait de voir se lever les derniers voiles qui lui cachaient Son Visage...

Ensuite, ayant reçu l'Extrême-Onction, elle se coucha sur le côté, un crucifix à la main, « comme on représente la Madeleine », nous dit la Mère Marie de Saint-François. Détail hautement significatif ! Même dans ce vertige de l'agonie, les pensées directrices de toute sa vie ne l'abandonnent point. Sainte Madeleine avait été une de ses grandes dévotions. Jusqu'au bout, elle voulait être la pénitente et l'amante du Christ. Elle resta ainsi, s'immobilisa en quelque sorte dans cette pose. Alors, son visage devint très beau. L'expression en était vivante, extraordinaire-

ment animée. Elle entrait en extase. On voyait, dit la Mère Marie de Saint-François, qu'elle conversait avec un Interlocuteur mystérieux. Sa figure, par moments, changeait d'expression, s'illuminait comme au spectacle d'on ne sait quelles merveilles. Puis, ayant poussé deux ou trois faibles gémissements, elle rendit le dernier soupir... Sa beauté s'exalta encore. On ne voyait plus les rides de cette vieille femme flétrie par l'âge et exténuée par la maladie. « Son visage était embrasé comme un soleil couchant. » Son corps resta souple, sa chair tendre et fraîche comme une chair d'enfant...

Mais voici la chose extraordinaire et réellement prodigieuse! Assurément on ne saurait trop le répéter : cette souplesse des membres, cette incorruption de la chair, cette odeur suave sont bien loin d'être des phénomènes uniques et particuliers à sainte Thérèse. Ce sont là, si l'on ose dire, des banalités de la sainteté. Toutefois, il faut bien reconnaitre que les témoignages qu'on nous apporte sont, souvent, fort sujets à caution : que les carmélites d'Alba de Tormès, au moment de la mort de la Sainte, aient senti s'exhaler de son cadavre une odeur exquise, mais indéfinissable (les unes affirmaient que cette odeur rappelait le parfum des lys, d'autres celui de la violette, du jasmin, ou du trèfle), on peut toujours les accuser de s'être hallucinées mutuellement, tellement ce prodige était attendu et désiré d'elles. On peut suspecter également le témoignage du Père Gratien, qui, ayant ouvert le cercueil, environ neuf mois après la mort de la sainte, constata que le cadavre dégageait le même parfum indéfinissable, au point que les pierres du caveau en étaient imprégnées et qu'elles communiquèrent cette odeur à une jonchée de paille où on avait jeté les déblais de la maçonnerie éventrée. Toutefois, le Père Gratien était le disciple chéri de la Sainte. Il l'aimait d'un amour tout filial : ses affirmations peuvent en paraître suspectes. Mais comment contester les allégations naïves et si précises du Père de Ribéra, qui, plusieurs années après la mort, put toucher le bras incorrompu de la Sainte, — le bras détaché du corps et déposé au couvent de Saint-Joseph d'Avila?... « La première fois, dit-il, que je le pris dans mes mains, c'était avant de manger, et mes mains demeurèrent toutes pénétrées du parfum qu'il exhalait : j'en fus tellement ravi que je ne voulais point me laver avant de

me mettre à table, afin de conserver ce parfum. Enfin, je me décidai à me laver et le parfum persista. Même après que je me fus couché, je sentais toujours dans mes mains la même odeur... *Cela me dura ainsi environ quinze jours...* »

L'incorruption de ce corps, qui exhalait un tel parfum, est quelque chose de particulièrement troublant. Le procès-verbal du Père Gratien, qui ouvrit le cercueil près d'une année après l'ensevelissement, donne les détails étranges que voici : « Nous découvrîmes le saint corps, duquel émanait une fragrance et odeur très suaves, et nous le trouvâmes intact et odorant, les seins hauts, comme si elle était vivante, et avec du sang frais, comme si elle venait d'expirer... Bien que la figure et les mains, qui étaient découvertes, se fussent noircies au contact de la chaux, tout le reste du corps était d'une belle couleur... » Là-dessus on a échafaudé tout un roman tendant à prouver que la malheureuse Sainte, tombée en catalepsie, avait été enterrée vivante, comme elle avait manqué de l'être, à l'âge de vingt-deux ans, après sa première grande maladie. Mais que penser d'une catalepsie qui dure plusieurs siècles, comme nous l'allons voir, et qui résiste à d'effroyables mutilations, notamment à l'ablation d'un pied et d'un bras? Car le cercueil fut ouvert plusieurs fois à de longs intervalles : en 1583, en 1586, en 1603, en 1616, puis un siècle et demi plus tard, en 1750, — enfin en 1760. Le procès-verbal de 1616 s'exprime ainsi ; « Nous trouvâmes ce corps très pur, qui fut le temple du Saint-Esprit, non seulement incorrompu, mais exhalant une fragrance et bonne odeur, qui remplit du parfum le plus suave le couvent et l'église... » En 1750, même affirmation : « Tout le corps est incorrompu. La peau, la chair et les os sont conservés. Le plus admirable, c'est que le bras est aussi flexible que s'il était vivant... »

Tous ces phénomènes matériels, ces cas extraordinaires, tout cela n'est rien à côté de la vie de sainte Thérèse et du miracle permanent que sont toujours ses écrits.

Parmi eux, sa *Vie* est un chef-d'œuvre hors de pair parce qu'il est le plus direct, le plus près des faits qu'il raconte et que c'est celui où la Sainte a le plus mêlé de son cœur. Aussi l'action en est-elle immédiate et irrésistible. Il y en aurait une foule de preuves à citer. En voici une particulièrement curieuse :

dans sa déposition, lors du procès de canonisation, un contemporain a attesté l'effet prodigieux que ce livre exerça sur un religieux, son confesseur. Ce contemporain, c'est précisément Francisco de Mora, le dessinateur en chef de l'Escorial, à qui Philippe II commanda son cercueil. Il avait prêté à ce religieux un des premiers exemplaires imprimés de la *Vie de sainte Thérèse*, et quelques jours après, pénétrant dans la cellule de ce moine, il le trouva en proie à une exaltation presque lyrique : « Ah! quel livre est-ce là! dit-il à Mora. De tous ceux que j'ai lus dans ma vie, à savoir toute la Sainte Écriture, saint Thomas, et une foule d'autres saints, aucun ne m'a ému comme celui-ci, à tel point que si je n'étais pas déjà religieux, rien que de l'avoir lu, j'entrerais tout de suite en religion! »

« Il est certain qu'on peut trouver des mystiques d'un caractère plus purement ou plus hautement intellectuel que sainte Thérèse, — et, par exemple, son disciple saint Jean de la Croix, — mais il n'en est point, sans doute, de plus émouvant. Sa candeur, sa sincérité, son enthousiasme toujours prêt à jaillir, cette flamme ardente de charité, ce don d'amour, pour tout dire, — une sensibilité pareille, si riche et si vibrante, lui livre immédiatement tous les cœurs. Elle décrit des états d'âme singuliers, infiniment subtils et complexes, infiniment rares surtout, et, en dehors de ces états d'âme, sortant des régions purement subjectives, elle nous parle de réalités inconnues et transcendantes, avec un sens si aigu du réel, avec un réalisme si sage, si tempéré de bon sens, si raisonnable, que les adversaires eux-mêmes du surnaturel sont embarrassés par les questions qu'elle pose. Ces questions, nous l'avons vu, il est impossible de les résoudre scientifiquement. Les explications tentées jusqu'ici, ou bien travestissent les faits décrits par l'écrivain mystique, ou laissent en dehors du débat des points essentiels. Qu'on ne se hâte pas de la réfuter, qu'on ne se flatte point d'y avoir réussi. Quand on la lit de près et qu'on s'attaque au détail de ses descriptions et de ses analyses, on voit qu'elle se défend pied à pied. Et, d'ailleurs, comment raisonner sur des faits qui se dérobent à l'expérimentation scientifique ordinaire? Thérèse peut toujours répondre à ceux qui prétendent reconstruire scientifiquement ses états mystiques : « Non, ce n'est pas cela : pour en parler, il faut les avoir expérimentés comme moi! »

Ce qui frappe, en elle, outre cette sensibilité prodigieuse et

singulière, c'est sa vigoureuse intelligence, une intelligence éprise du concret, qui s'attaque uniquement *à ce qui vit*, moins capable de dialectique que d'intuition, une intelligence qui ne s'arrête que devant la nécessité de se transcender elle-même, de s'anéantir en quelque sorte pour s'adapter à un stade supérieur de l'intellection.

Et toutes ces hautes qualités se fondent et s'harmonisent dans un caractère suprême et inexprimable qui est celui de la sainteté, — l'état privilégié d'un être qui communique avec un monde situé hors de nos prises et dont la seule existence est une vivante et perpétuelle révélation : de là l'irrésistible action de la sainteté sur les masses, la fascination, l'entraînement qu'elle exerce sur elles, et de là aussi son influence dominatrice sur les âmes.

Les écrits de sainte Thérèse, après avoir joui, pendant près d'un siècle, d'une réputation et d'une vogue peut-être sans précédent, sont peu à peu rentrés dans l'ombre discrète des cloîtres, à mesure que baissait dans le monde le sens du surnaturel. Souhaitons qu'aujourd'hui ils retrouvent la faveur dont ils jouirent auprès de nos pères de l'âge classique, et surtout qu'ils rencontrent des esprits mieux préparés pour les comprendre. L'Église n'a jamais eu tant besoin de s'entourer et de se parer de ses saints les plus élevés par la pensée et par l'esprit. Elle est démunie, en ce siècle, de la plupart des prérogatives qui, autrefois, lui assuraient un facile prestige auprès des multitudes. Elle n'a plus la richesse matérielle, elle n'ouvre plus à une élite les carrières privilégiées, elle n'a plus le monopole de la bienfaisance et de l'assistance publiques, elle n'est plus la science officielle, ni la puissance temporelle qui employait, à l'édification et à la décoration de ses palais et de ses églises, un peuple de manœuvres, d'ouvriers et d'artistes. Qu'elle reste du moins, aux yeux du monde, non seulement la dépositaire de toute vérité et de toute beauté, mais la conservatrice des plus hautes disciplines intellectuelles!

LOUIS BERTRAND.

L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT

IX [1]

A TRAVERS LA PERSE

LES PERSANS ET L'ISLAM

A l'apparition de la nouvelle lune de juillet, les Persans étaient entrés dans le mois de Moharrem, période de tristesse et de pénitence, sorte de carême musulman, durant lequel les Chiites commémorent la fin tragique des enfants d'Ali. Jusqu'au dixième jour de Moharrem, toute vie publique est interrompue : audiences suspendues dans les ministères comme dans les tribunaux; les légations étrangères elles-mêmes ferment leurs portes. La tradition religieuse est demeurée si forte, si vivante, qu'elle impose sa loi aux grands comme aux humbles. Tandis que le populaire court les rues et les bazars en hurlant : « Hassan ! Hussein ! » les princes et les ministres s'enferment dans leurs palais.

La petite maison que j'avais louée à Tedjrich était à mi-chemin entre le village et un *Iman-Zadé* (sanctuaire) très vénéré. Toutes les nuits, des processions passaient, éclairant brusquement ma chambre de la lueur des torches et de ces grosses lampes à pétrole que les fidèles disposent sur leurs plateaux d'offrande, comme les petits marchands de la place au milieu de leur éventaire. De mon balcon, je voyais les lumières courir le long du sentier jusqu'à la chapelle ; et parmi les cris fanatiques, les hurlements et les sanglots, j'entendais éclater

Copyright by Maurice Pernot, 1927.

(1) Voyez la *Revue*, 15 juin — 1er octobre 1926, et des 15 janvier et 1er février 1927.

des rires et et des chansons. Les petits cafés établis au bord des sources voisines regorgeaient de clients, qui faisaient tapage jusqu'à l'aurore. La gaîté légère et insouciante de ce peuple avait transformé le rite lugubre, la cérémonie tragique en un cortège joyeux, en un carnaval endiablé. Jamais un musulman du Nedj ou même de Stamboul n'aurait pu reconnaître des coreligionnaires dans ces dévots bons vivants, qui savaient si bien mêler à l'austérité du deuil et de la prière les douceurs enivrantes de l'alcool, de l'opium et de la musique. Les Persans avaient accepté l'Islam, mais pour en faire une religion à eux, conforme à leur tempérament et à leur goût du plaisir et de la vie. Comment se fussent-ils accommodés de certaines règles sévères, telles que l'abstinence des boissons fermentées, ou la défense de reproduire sur leurs tapis, sur leurs faïences, sur les feuillets de leurs livres, les images vivantes de l'homme et de l'animal?

— Que voulez-vous? me disait un Persan, homme d'esprit et de goût très raffiné, — l'Islam n'était pas fait pour nous. Les Arabes nous l'ont imposé, mais nous avons réagi. Nous avons tout fait pour déformer, pour transformer la religion de nos vainqueurs. Notre schisme fut, à l'origine, plus politique que théologique : c'était un mouvement de protestation et de défense nationale. Il fallait alors empêcher les conquérants arabes d'anéantir les derniers vestiges du nationalisme persan. Plus tard, il a fallu protéger cette même autonomie contre les entreprises furieuses du Turc. Le chiisme a été notre armure. La réforme religieuse et l'esprit de la race, qui l'avait inspirée, ont fini par se fondre dans un même sentiment et dans une même tradition. Jusqu'à ces dernières années, la fête la plus populaire en Perse était l'anniversaire de la mort du calife Omar. Dans nos villes, dans nos villages, on brûlait Omar en effigie, au milieu d'une foule ivre de joie. Cette cérémonie a été interdite tout récemment par égard pour la Turquie.

Tout cela était vrai. Cependant, le jour où l'indépendance de la Perse, n'ayant plus rien à craindre du fanatisme arabe, ou de l'ambition turque, ne fut plus menacée que par les puissances chrétiennes, tout cela n'avait-il pas changé? Les Persans, qui ne reconnaissaient pas l'autorité religieuse du Calife de Stamboul, avaient néanmoins protesté avec véhémence contre la suppression du Califat, et réprouvé, comme impie et sacri-

lège, la politique anticléricale du gouvernement d'Angora. Dans les jardins de la légation d'Égypte, à Téhéran, j'avais entendu exalter l'union entre tous les musulmans, je l'avais vue s'exprimer, comme en un symbole, dans le sacrifice célébré par les moullahs chiites en l'honneur de l'Égypte sunnite et de son représentant.

Chaque matin, les nouvelles du Maroc, telles que les faisaient connaître quelques télégrammes allemands, russes ou britanniqnes, étaient ardemment commentées dans les journaux de Téhéran. On admirait comment quelques bandes de montagnards mal équipés avaient pu tenir en respect les armées de deux nations européennes, et même leur infliger des échecs. Un journaliste persan comparait l'affaire du Rif à celle du Transvaal et observait, non sans ironie, que, dans les deux cas, les rebelles avaient trouvé des partisans jusque dans le Parlement des nations dont ils essayaient de secouer le joug. Et il concluait : « Le Maroc aura raison de la France, comme le Transvaal a su naguère imposer aux Anglais sa volonté. »

Un jour le bruit courut, dans les bazars de Téhéran, que Damas, abandonné par nos troupes, était tombé aux mains des Druses, et que ceux-ci s'étaient emparés de notre artillerie lourde. Ce fut, dans le peuple, un délire de joie, que devait prolonger, hélas ! pendant quarante-huit heures, l'absence de tout démenti autorisé. Tandis que ces fausses nouvelles, agrémentées de commentaires insolents, défrayaient les conversations et remplissaient les gazettes, le « radio » français annonçait à la Perse les résultats d'une grande épreuve sportive et les déclarations d'un ministre en tournée.

Ainsi, je retrouvais chez les musulmans de Perse le même intérêt passionné que j'avais observé chez ceux de l'Inde, pour les moindres épisodes de la lutte qui, au Maroc ou en Syrie, mettait la France aux prises contre des sujets rebelles ou des protégés mal soumis. Abd-el-Krim, inconnu la veille, était devenu un héros de l'Islam. Les Druses, qui ne sont même pas, à proprement parler, des musulmans, étaient qualifiés de « frères glorieux ». Sans rien prendre au tragique, et tout en me gardant de toute conclusion excessive, j'en venais cependant à regretter que les chrétiens d'Occident parussent ici moins unis et moins solidaires entre eux que ne semblaient l'être les musulmans.

L'injure faite aux lieux saints de Médine et de la Mecque par les Wahabites d'Ibn Séoud mit toute la Perse en émoi (août-septembre 1925). Au Parlement, un député demanda aussitôt à Reza Khan quelles mesures il comptait prendre en d'aussi graves circonstances. Le Sardar commença par rappeler qu'il était intervenu une première fois auprès d'Ibn Séoud, pour lui recommander d'éviter toute action militaire aux abords des villes saintes. Le gouvernement de la Perse allait élever une protestation solennelle contre l'attentat sacrilège, et pensait que tous les États musulmans voudraient s'associer à cette démarche. Enfin, dans une phrase un peu énigmatique, Reza Khan laissait entendre que, même si le Parlement refusait de le suivre, il interviendrait, lui tout seul, et de la façon la plus énergique.

De son côté, la presse de Téhéran menait grand bruit autour des affaires de Médine, qu'elle mêlait assez étrangement à celles du Maroc et de la Syrie. Un grand journal proposa même la formation immédiate d'un corps d'expédition interislamique : la Perse fournirait 10 000 soldats, l'Afghanistan 10 000, l'Égypte 10 000, la Turquie 20 000. Cette force serait dirigée sans retard contre l'armée d'Ibn Séoud, délivrerait les Lieux saints, et ferait la conquête de l'Arabie qui, érigée en État indépendant, serait gouvernée, au nom de l'Islam, par le généralissime de l'expédition.

Le samedi 5 septembre, par ordre du gouvernement, le travail fut suspendu d'un bout à l'autre de l'Empire, en signe de deuil et de protestation. C'était la première fois qu'on décrétait pareille mesure en Perse. A Téhéran, dès les premières heures du matin, toutes les boutiques étaient fermées. Vers neuf heures, une foule d'hommes, de femmes et d'enfants envahit le bazar. Au même moment, une prière solennelle était célébrée dans la Grande Mosquée, en présence du gouvernement, des missions diplomatiques musulmanes et d'un grand nombre d'officiers et de fonctionnaires. En traversant le bazar pour aller vers la Mosquée, je fus arrêté par un rassemblement. Les curieux contemplaient un grand panneau peint, sur lequel un peintre d'occasion avait représenté côte à côte, dans des médaillons enguirlandés, Amanullah, l'actuel souverain d'Afghanistan ; l'émir Abdurrhaman, son grand-père ; Guillaume II d'Allemagne, Reza Khan, Moustapha Kemal Pacha et... Napoléon.

Je cherchais la raison de ce bizarre assemblage, quand je fus tiré de ma rêverie par une rumeur caractéristique. Deux processions de flagellants, nus jusqu'à la ceinture, s'avançaient en sens inverse, comme à la rencontre l'une de l'autre. A chaque deux pas, scandant la marche, les poings frappaient en cadence les poitrines, et le bruit de ce choc rythmé, martelant le silence, faisait vibrer à chaque coup la voûte sonore du Bazar. Puis les processions firent halte et un chant s'éleva : « Le tombeau du Prophète — a été profané. — Notre sainte religion — a été insultée. Les insulteurs seront combattus, — et châtiés. »

Au moment où les deux cortèges s'engouffraient dans la Mosquée du Bazar, j'en vis sortir Reza Khan. Il était seul, sans escorte, l'air très ému, et il pressait sur sa bouche un grand mouchoir blanc, comme pour étouffer des sanglots. La foule le reconnut et lui fit une ovation.

A la fin de l'après-midi, vingt-cinq mille croyants étaient réunis en dehors des portes de la capitale, sur cette place Sani-ed-Dowleh, où, une année auparavant, la république avait failli être proclamée. Rien que des hommes et des jeunes garçons : les femmes, exclues de l'assemblée, s'étaient massées sur les murs de la ville, où elles formaient de longues grappes noires, perpétuellement agitées. Au centre de la pelouse, on avait dressé, pour servir de tribune, une tour de bois, haute d'une dizaine de mètres, recouverte de tapis, et sur laquelle flottait un étendard noir. Sur l'un des côtés, trois vastes tentes blanches étaient réservées aux personnages officiels et au clergé. Des soldats circulaient, offrant de l'eau glacée dans de grands pots de terre vernie. Sous les tentes, des serviteurs en livrée passaient les plateaux de thé et les kalians aux personnages de qualité. Des turbans blancs par centaines. Dans un coin, quelques grands chefs kurdes, dont l'épaisse ceinture regorgeait de pistolets et de poignards. Beaucoup de militaires, des bourgeois, des ouvriers, bref, plus d'un dixième de la population de Téhéran.

Une longue ovation marqua l'arrivée de Modarrès, l'ancien *leader* de l'opposition, aujourd'hui rallié à Reza Chah. Il salua la foule d'un geste solennel, et alla s'asseoir sur ses talons, dans un groupe d'ulémas et de députés. On attendait le Sardar : il ne vint point. Le soleil commençait à décliner derrière la mon-

tagne, lorsqu'un moullah parut au sommet de la tour. Il était grand, maigre, vêtu de noir, un énorme turban blanc posé verticalement sur le derrière de la tête : une longue barbe noire taillée en pointe complétait à merveille la silhouette aiguë qui se détachait sur le ciel pâle. C'était Mirza Abdullah Vaïz, prédicateur renommé : à côté de lui avait pris place Cheik Ben Bahani, député au Parlement. Aussitôt un grand silence se fit dans la plaine.

Le moullah commença par une prière. Puis sa voix, de chantante qu'elle était pour prier, se fit soudain incisive et grave ; il haranguait le peuple. En quelques phrases, il rappela la vie et la mort du Prophète, exalta les hauts faits et la puissance de l'Islam. L'Islam avait-il donc cessé d'exister dans le monde, puisque l'injure faite à son Saint n'était suivie d'aucune vengeance ? S'adressant tour à tour au peuple persan, à l'armée, au gouvernement, enfin à toutes les nations musulmanes, l'orateur les adjura de prouver à l'Univers, à l'Europe insolente, à l'Amérique cupide, que l'Islam était aujourd'hui plus puissant et plus uni que jamais. « Le jour où vos prêtres proclameront la guerre sainte, s'écria-t-il, vous marcherez nu-tête, pieds nus, sans armes, jusqu'au tombeau du Prophète. Avec vos dents, avec vos ongles, vous déchirerez les ennemis de Dieu ! »

Des frémissements, de longs murmures, des sanglots soulignèrent les paroles les plus émouvantes de ce discours enflammé. De leurs deux mains, des milliers d'hommes se frappaient la tête, à petits coups, comme pour y répandre la cendre du deuil et de la pénitence. Déjà la nuit tombait sur la ville : de grands oiseaux noirs, survolant la place, se hâtaient vers leurs retraites. Sur la haute tour, où flottait encore l'étendard de l'Islam, la voix s'était tue. On n'entendait plus que le piétinement et le murmure de la foule, qui lentement s'écoulait vers la porte Darvazi...

J'étais encore sous l'impression de cette journée expiatoire, lorsque le lendemain, je rencontrai le président du Parlement, Motamen-ol-Molk, une des meilleures têtes politiques, un des esprits les plus cultivés de la Perse. Il parut surpris de l'importance que j'attachais aux cérémonies de la veille, et me dit en riant :

— Le gouvernement a eu hier une petite déception : on s'attendait à plus d'enthousiasme. Les manifestations qui vous ont frappé n'excédaient pas la mesure des signes d'assenti-

ment qu'exige la politesse. Il faut bien l'avouer : la religion tient fort peu de place dans la pensée et dans la vie de nos jeunes générations. Outre que le Persan est naturellement sceptique, les hommes qui nous ont précédés ont tellement abusé du mysticisme, qu'une réaction matérialiste était inévitable. Malheureusement, le discrédit dans lequel sont tombées chez nous les études théologiques s'est étendu à la philosophie. Cela tient sans doute à ce que les deux disciplines sont enseignées par les mêmes maîtres, et selon les mêmes méthodes. Le matérialisme de nos jeunes gens est aussi peu philosophique que possible; je crains même qu'il ne soit utilitaire et grossier. Les doctrines étrangères, et surtout européennes, sont parfaitement inconnues de nos étudiants. Mais ils gardent le culte de la poésie.

— Et celui de la musique?

— Il n'y a pas de musique persane, répliqua Motamen-ol-Molk, sur un ton presque sévère. Est-ce parce que la religion interdit la musique, ou que notre tempérament y répugne? je ne sais. Mais on ne peut reconnaître aucun caractère national à cet amalgame de thèmes caucasiens, kurdes, turcs et indiens sur lesquels nos musiciens brodent leurs médiocres rhapsodies.

Les jugements du président de l'Assemblée sur la mentalité des jeunes Persans devaient m'être confirmés par le témoignage d'un prêtre philosophe, qui avait enseigné longtemps à Téhéran avec un succès extraordinaire. Adib Pechewari, le Sage de Pechewar, avait longtemps séjourné aux Indes, où il était allé recueillir des rythmes et des formules métriques que la poésie persane avait oubliés. On dit qu'en même temps il y conspirait pour l'indépendance de son pays. Toujours est-il que les Anglais l'expulsèrent, et qu'il leur voua par la suite une haine de théologien.

S'il n'y avait eu, — en mon honneur, — quatre chaises dans la salle basse où il m'accueillit, la scène eût évoqué parfaitement quelque ancienne miniature. Le vieux sage était vêtu de blanc et coiffé d'un turban vert; sa barbe était teinte en rouge avec le plus grand soin; et ses mains, fines et sales, maniaient sans trève une longue tabatière d'argent. En face de lui, un haut magistrat, qui voulait bien me servir d'interprète, se tenait immobile, drapé dans son manteau noir. Disciple fervent du poète, il a logé tout entière dans sa mémoire l'œuvre que

celui-ci, par humilité, s'est interdit d'imprimer. Quand le maître a besoin de se citer lui-même, il fait un signe, et le disciple entonne, d'une voix sonore, enthousiaste, admirablement nuancée, les vers attendus :

Dieu a créé le monde sur le principe du va-et-vient,
Et sur ce principe il a posé, en ornement, la grande voûte du ciel.
La vie naît de la mort, et la mort de la vie.
Chaque souffle d'une bouche animée détruit le souffle qui précède;
Et le monde demeurera imparfait,
Aussi longtemps qu'il sera création perpétuelle et perpétuelle [destruction.

Je demandai au sage s'il enseignait encore la jeunesse.

— Non, je suis trop vieux et la jeunesse est trop jeune. Pour les disciplines auxquelles j'ai consacré ma vie, il n'y a plus aujourd'hui en Perse ni professeurs ni élèves. Nous passons par une période de transition. Mais, avant qu'il soit longtemps, la philosophie persane rajeunie, renouvelée, éveillera encore une fois chez les jeunes gens la curiosité et l'amour.

— Est-ce que nos doctrines européennes, demandai-je, ont exercé quelque influence sur les vôtres?

— Les philosophies modernes, répondit le sage, sont loin d'être aussi connues en Perse qu'elles le sont à Stamboul ou en Égypte. Car nos prêtres, dont une des fonctions est l'enseignement, ignorent le plus souvent les sciences de l'Europe. Pour moi, j'ai lu votre Descartes, dans une traduction arabe; j'ai même relevé dans ses leçons un certain nombre d'erreurs, que j'ai pris soin de réfuter. Mais les deux influences étrangères qui ont le plus profondément marqué l'esprit persan, sont celles de la pensée grecque et de la doctrine coranique. Il y a bien des siècles que les savants grecs réfugiés en Perse nous ont apporté la lumière des grandes philosophies écloses dans leur pays. Nous avons étudié ces doctrines fameuses, mais plus encore nous les avons interprétées et critiquées. De même pour le Coran. Tout en retenant les principes essentiels de l'Islam, nous en avons adapté l'esprit à nos traditions et à nos mœurs. Le génie persan a réagi sur les conceptions arabes du Coran, comme sur l'idéologie d'Aristote, prenant un peu partout ce qui lui convenait, rejetant ou transformant le reste.

— Observe-t-on, parmi les musulmans de Perse, un mouve-

ment révolutionnaire, ou simplement *moderniste*, analogue à ceux qui se sont produits en Turquie et en Égypte?

— Au point de vue des doctrines, non, répondit le vieux philosophe. Au point de vue des mœurs, peut-être. On parle beaucoup de l'émancipation des femmes. Mais là encore, il faudrait s'entendre. Sortez des villes, allez dans nos campagnes; vous y verrez vivre les femmes dans une condition égale à celle des hommes. La loi religieuse permet, ordonne même aux musulmanes de se dévoiler pour le travail des champs et pour la guerre. Laissez-moi vous redire l'histoire que je tiens d'un Afghan. Faisant campagne contre les Anglais, il rencontra dans la montagne une femme qui portait une cruche remplie d'eau. Il lui demanda à boire, et, comme elle était très belle, tout en buvant, il la regarda. La femme se retourna brusquement, et dit : « Tu as bu, va-t-en! Tu sais bien que je ne suis pas ici pour être regardée. » Je crains que, dans les villes, le mouvement féministe ne tende bien moins à assurer aux femmes une indépendance légitime, qu'à favoriser la licence et l'immoralité. C'est pourquoi nos prêtres, et avec eux beaucoup d'hommes prudents, le combattent, comme on le ferait dans tout pays civilisé. J'ai toujours pensé que les soi-disant modernistes cédaient moins aux exigences de la raison, qu'à l'envie de se soustraire aux obligations qu'impose la loi religieuse.

Je demandai enfin à Adib si les doctrines communistes avaient fait en Perse beaucoup d'adeptes. Il m'expliqua comment les premiers apôtres du bolchévisme, qui n'étaient pas des Russes, mais des musulmans de l'Azerbaïdjan, avaient eu l'habileté de se faire passer pour les représentants d'une secte religieuse très ancienne, se réclamant d'un certain Mazdek, qui, à la fin du ve siècle, prêchait aux Persans la communauté des femmes et des biens. Puis la première légation moscovite était arrivée à Téhéran, et, dans les jardins de l'Ambassade, on avait organisé des réunions de propagande. Pour se faire écouter, les prophètes communistes parlaient beaucoup du partage des terres. Mais ils parlaient aussi d'autre chose et bientôt, sous le bolchévik, on vit percer le Russe; la confiance et l'illusion s'évanouirent.

— Les Russes, ajouta le vieux savant, ont persuadé à l'Europe que leur propagande avait conquis tout le nord de la Perse. Ce n'est pas exact. Chez nous comme chez les autres

peuples musulmans, ils se heurtent à une tradition religieuse et sociale que toutes leurs théories contredisent. Il n'y a pas de danger bolchéviste en Perse. Cependant, si nos riches propriétaires observaient mieux la loi du Coran, qui prescrit d'abandonner aux pauvres un dixième du revenu, et une part du grain mis en réserve, les choses n'en iraient que mieux. En vous parlant, je pense aux horreurs de la grande famine 1915-1916. L'affreuse misère de nos paysans est, en partie, imputable au matérialisme égoïste des classes aisées et à l'oubli des préceptes religieux. Vous voyez, moi aussi, je suis communiste, mais non pas à la mode de Moscou.

Sur ces mots, Adib Pechewari porta enfin à son nez la prise qu'il tenait depuis si longtemps entre ses doigts : c'était, je pense, sa manière de me donner congé. Mais il ne me laissa point partir sans avoir dicté à son disciple les noms de quelques amis, qu'il me priait d'aller voir de sa part à Ispahan.

ISPAHAN

Que de fois on m'avait dit, depuis un mois : « Quand vous serez à Ispahan, vous trouverez une autre Perse. » Je m'attendais donc à une surprise, mais la surprise devait dépasser mon attente. Entre Téhéran et Ispahan, il y a deux jours de route, deux jours de désert, à ne voir briller au soleil que du soufre et du sel, sauf aux relais charmants de Koum et de Dilidjan. Enfin l'on devine sous la poussière un peu de verdure : quelques bouquets d'arbres, des champs de coton, et de larges tours se dressent sur le ciel : ce sont les colombiers d'Ispahan. Derrière les murs gris, des jardins se devinent; on traverse des ruines ou une banlieue. L'obscurité fraîche d'un petit bazar, et l'on tourne dans le *Tchahar Bag*, magnifique avenue de tilleuls géants et de platanes séculaires. Le changement de ton commence ici : le *Tchahar Bag* donne l'échelle d'Ispahan, non pas de la ville d'aujourd'hui, qui par mille détails avoue sa déchéance, mais de la cité impériale d'autrefois, de la capitale élue par Chah Abbas et peuplée par plus d'un million de sujets. De l'Ispahan qu'admira Chardin, il ne reste que l'ombre. Mais quelle ombre singulière, majestueuse et émouvante !

Un dédale de petites rues sordides débouche brusquement sur la plus vaste place du monde, le *Méïdan-i-Chah*, encadré

par des édifices somptueux et croulants. A gauche, le porche monumental du Grand Bazar; à droite, la Mosquée du Chah; sur l'un des longs côtés, des échoppes misérables ont remplacé les splendides constructions d'il y a trois siècles; l'autre est occupé tout entier par le Palais royal, dont *Ali Kapou* (1) forme le centre. Ali Kapou supporte une énorme terrasse à balustrade, d'où le Roi des Rois contemplait de très haut les spectacles ordonnés par d'ingénieux artistes pour son plaisir ou pour sa gloire : combats de bêtes, parades militaires, entrées d'ambassadeurs.

Mais cette terrasse royale n'est qu'un premier étage. Il faut monter, par un escalier en ruine, jusqu'à la dernière plate-forme qui couronne l'édifice. A chaque étage, les appartements que l'on traverse gardent quelques charmants vestiges de leur ancienne splendeur : un plafond peint, une fine boiserie, des fragments d'une décoration curieuse, où la peinture se combine avec le bois découpé. Des paons et des faisans alternent avec des guirlandes de fleurs, des coupes de verre émaillé de rubis et d'or, et des flacons de vin au col effilé ; joyeuse évocation de chasses et de festins. Des cabinets minuscules, ornés avec recherche, s'ouvrent sur de vastes salles presque nues.

On arrive au sommet : un spectacle merveilleux. Le soleil déclinant laisse traîner ses derniers rayons sur les coupoles bleues et le long des minarets multicolores. Mille faïences, qu'on n'avait pas devinées d'en bas, brillent doucement dans les façades grises. Les cours intérieures de la Grande Mosquée, où l'œil plonge, révèlent la polychromie de leurs murailles et la grâce de leurs fontaines. Une poussière d'or flotte au-dessus du Meïdan immense. Plus loin, de tous côtés, s'étend le squelette d'une grande ville : des avenues s'arrêtent, découragées, avant d'atteindre les portes; un désert s'allonge entre deux quartiers bâtis. Un vaste camp de tentes blanches est dressé, en pleine ville, pour abriter les milliers de fidèles qui suivent les prédicateurs et les exercices pieux du Moharrem. Et cette blancheur étonne parmi le gris des ruines. Au delà des murs et de la rivière, la longue plaine où les Arméniens transportés par Chah Abbas ont bâti leur ville, la nouvelle Djoulfa. Plus loin encore, les hautes montagnes roses qui bornent le plateau d'Ispahan.

(1) La Sublime Porte.

Le palais, dont Ali Kapou est la porte gigantesque, couvre de ses bâtiments ou de ses ruines un espace démesuré. Tout un monde d'officiers et de fonctionnaires, de gardes et de serviteurs y vivait autour du souverain. Entre deux cours, les énormes cuisines du Chah allongent leur façade délabrée, mais encore imposante. Puis, c'est la série des jardins, au bout desquels une porte s'ouvre sur le fameux pavillon de *Tchehel Setoun*. Décor fantastique sous la lune qui se lève. Vingt colonnes de bois, d'une légèreté de rêve, forment portique devant un petit palais qu'entourent des jardins. Et dans le long miroir d'eau où se reflète l'édifice, vingt frêles colonnes se peuvent compter. C'est pourquoi Chah Abbas donna à ce pavillon le nom de *Tchehel Setoun*, qui, en persan, veut dire Quarante-Colonnes. Autour de nous, la nuit est comme animée de parfums. Les roses se devinent, mais de combien d'autres fleurs odorantes est composé ce mélange exquis?

Le long des parterres qui bordent le bassin, sont alignées des caisses blanches, très minces et très allongées. Ce sont vingt-quatre ailes d'avions, venues de France : des soldats persans sont allés les chercher au port de Bouchir et, au prix de mille difficultés, les ont amenées jusqu'ici, intactes. Avant de repartir pour Téhéran, où nos aviateurs les attendent, elles passeront la nuit au pied des Quarante-Colonnes, dans le jardin de Chah Abbas.

ART PERSAN. — POLITIQUE ET PHILOSOPHIE MÊLÉES

Le lendemain, je retournai à Tchehel Setoun, accompagné d'un aimable officier de l'état-major persan, le prince A., qui fut naguère un de nos plus brillants Saint-Cyriens. Le prince était chargé de me montrer l'intérieur du pavillon, ainsi que les *Huit Paradis*, actuellement occupés par les services de l'armée. La salle du Trône, que couronne une admirable voûte peinte, — je n'oublierai jamais l'éclatante richesse de ce vermillon de Chine, — est ornée de grandes fresques illustrant le règne de Chah Abbas. La plus belle représente l'entrevue solennelle du roi de Perse avec le Grand-Mogol. Le peintre y a fait des Persans très blancs et des Indiens très noirs. Les danseuses chargées d'égayer l'entretien ajoutent à l'intérêt de cette scène politique la grâce de leurs gestes charmants. D'autres panneaux

évoquent une chasse royale, la guerre contre les Turcs et un dîner de cour, où les vins de Chiraz ont exercé sur les convives leur puissante vertu.

Scènes d'ivresse, scènes d'amour, hommages délicats rendus par l'artiste officiel à quelques belles favorites ; jeux, lectures, et surtout flâneries : toute une vie délicieuse et raffinée s'étale librement dans le cadre, toujours pareil, d'un jardin fleuri, d'un fond de collines bleuâtres et d'un ciel éclatant de lumière. Que la belle tienne un livre, une pipe ou un flacon vide, les lignes de son corps nonchalant composent avec celle des collines dévalantes une harmonie précieuse et exquise. On passe au cabinet voisin, et voici des ambassadeurs en grand habit, portant, suivant un protocole inflexible, les gants, les souliers et les bas écarlates, sans lesquels un étranger n'eût osé comparaître devant le Roi des Rois. Les envoyés moscovites s'indignèrent de cette exigence, et, après la campagne victorieuse de Pierre le Grand, un article du traité de paix établit en leur faveur une scandaleuse exception.

Toute l'histoire de la peinture persane tient, entre deux jardins, dans ce petit coin d'Ispahan, depuis l'époque où elle s'inspirait du style chinois, jusqu'à celle où des influences hollandaises et peut-être italiennes la rendirent plus grandiose et plus banale. Quel contraste, entre ces trésors d'art, cette recherche de décoration à l'intérieur des palais, et la nudité grise et lépreuse des murs extérieurs. « Mais quoi ! expliquait le prince A, comme les masures des pauvres gens, les palais de nos rois sont faits du limon de la terre. Ils furent bâtis, non point pour braver les siècles et étonner la prospérité, mais simplement pour satisfaire le caprice d'un despote, qui voulait voir surgir du sol à son réveil l'édifice qu'il avait commandé à ses architectes avant de s'endormir. Et puis, nous sommes des nomades. A chaque changement de fortune correspond chez nous, encore aujourd'hui, un changement de demeure. Je connais des marchands qui, en moins de vingt ans, se sont bâti trois ou quatre maisons. Dès qu'ils vont habiter la nouvelle, ils abandonnent l'ancienne, sans même prendre la peine d'en achever la construction. Les déménagements ne sont pas difficiles : quelques tapis et quelques coffres, que les serviteurs transportent d'une rue à l'autre... »

Nous avions passé la haute porte ornée de faïences, qui

marque l'entrée du Bazar des pétroles et des *kalemkars* (toiles peintes). Ici, comme à Téhéran, à Koum et partout ailleurs, je retrouvais, tendus contre les murs, côte à côte, les deux panneaux à la mode : l'un représente le Sardar Sépah debout, en armes, réveillant la Perse endormie, tandis que, du haut d'une tour, Cyrus, Darius et Artaxerxès encouragent du geste leur glorieux successeur; sur l'autre, on voit Lénine à sa table de travail, en vareuse et en bottes; un forgeron et un moissonneur lèvent vers lui leurs bras armés de la faucille et du marteau.

Mais combien les bazars d'Ispahan sont plus riches, plus bourdonnants, plus variés que ceux de la capitale! La lumière tamisée qui tombe des hautes voûtes fait étinceler le cuivre et l'argent aux étalages des chaudronniers et des orfèvres, et caresse doucement ces admirables poteries bleues, qui s'en iront orner les salons d'Europe, après avoir servi ici aux plus humblés usages. Mélange d'ordre et de désordre, d'activité et de nonchalance, de profusion magnifique et de sordide économie. Des fleurs partout, aux éventaires des grands marchands comme entre les mains des mendiants innombrables. Des femmes bavardes et rieuses s'attardent aux boutiques : au lieu de cacher leur visage, comme à Téhéran, sous un masque recourbé en visière, qui fait songer au bec d'un oiseau de proie, elles ramènent simplement sur leurs sourcils, d'un geste charmant, le pan de leur manteau noir. De grands Kurdes massifs se pressent en troupeau; un moullah tout blanc passe, grave derrière ses lunettes, et très attentif à ne se point crotter. Des gamins poursuivent de leurs quolibets un provincial gauche et indigné. Car il y a un certain air, à quoi l'Ispahanais se reconnaît entre tous les Persans. Être d'Ispahan, la ville où fleurissent, avec les roses, le mensonge, le vol, le madrigal hypocrite et la raillerie mordante, vous penseriez que c'est une tare, et c'est un orgueil, comme, en France, être de Paris. Parmi cette foule qui se démène et se bouscule, on distingue les gens qui sont chez eux et ceux qui sont venus d'ailleurs. Seuls les Ispahanais ont le droit de tenir boutique dans les rues du bazar : les Arméniens, les Juifs, les étrangers sont relégués honteusement dans les caravansérails, qui n'ouvrent point sur la rue. Au temps de Chardin, le quartier qui s'étend entre les bazars et le Meïdan était réservé aux Européens et aux femmes de mauvaise vie. Il est aujourd'hui la propriété d'un prêtre fort riche, qui y

a fait enterrer le saint à l'abri duquel il a édifié sa fortune.

Nous rentrons par l'École de la Mère du Chah, un des plus célèbres, et peut-être le plus parfait édifice d'Ispahan. Des ouvriers sont en train de réparer la magnifique coupole qui couronne la mosquée : spectacle bien rare en Orient. Les carreaux neufs ne font pas trop mauvaise figure à côté des faïences anciennes, et ce travail aura du moins le mérite de prévenir une destruction menaçante. Tandis que j'admirais les trois absides où triomphent les deux couleurs inimitables, le bleu et le brun, — le jaune étant rigoureusement exclu, — un mendiant s'est approché de mon compagnon et lui a dit : « Demande à l'étranger s'il a vu ailleurs, même à Paris, quelque chose d'aussi beau. »

Je me dirigeais vers la porte revêtue d'argent, lorsqu'un étudiant vint m'avertir que le recteur de l'École désirait me parler. Déjà, descendant majestueusement le grand escalier, Hadji Cheikh Mohamed Bager, robe noire, turban noir, barbe noire teinte et frisée avec soin, s'avançait à ma rencontre; quelques jeunes gens le suivaient. Il m'invita à m'asseoir avec lui sur la margelle d'un canal desséché; les disciples et quelques mendiants s'accroupirent, formant cercle autour de nous; on apporta du thé pour tout le monde et, après le silence d'usage, Cheikh Mohamed me demanda courtoisement des nouvelles de ma santé. Puis, quand furent épuisés tous les rites de la politesse persane :

— Est-il vrai, interrogea-t-il, que dans un congrès qui s'est tenu récemment en Europe, un savant a déclaré que, si ce n'était la condition des femmes, l'islamisme pourrait être considéré comme une des religions les plus morales et les plus moralisatrices de l'humanité?

— Cela est vrai, répondis-je. Toutefois ce savant a fait deux réserves, touchant l'une la polygamie, et l'autre l'esclavage.

— Oh! reprit vivement le recteur, l'esclavage n'a plus de raison d'être en pays d'Islam. Le Prophète y voyait un moyen d'amener les infidèles à la vraie foi. L'esclavage était une conséquence de la guerre sainte. Or, pour proclamer la guerre sainte, il faut un Iman, et nous n'avons pas d'Iman. Puisqu'il ne peut plus y avoir de guerre sainte, autant dire que l'esclavage n'existe plus, ou aura bientôt disparu. Le grand fléau des temps modernes, ce n'est pas l'esclavage, c'est le bolchévisme, qui

menace l'ordre social et la religion. Si les hommes obéissaient aux ordres du Prophète et faisaient l'aumône dans la mesure que prescrit le Coran, entre les riches et les pauvres nous verrions régner, non pas la guerre, mais la paix, et le bolchévisme serait impuissant. Il faut que toutes les communautés religieuses unissent leurs efforts pour combattre le bolchévisme ; et il faut que tous les gouvernements se persuadent que le bolchévisme ne sera point vaincu par la violence, mais désarmé par la charité.

Et sur ce petit sermon, le Cheikh me fit une cérémonieuse révérence.

— Les Russes font-ils donc grande propagande à Ispahan? demandai-je à mon compagnon.

Non, à sa connaissance, on n'avait jamais prêché ici ni le communisme ni l'impiété. La seule mission officielle envoyée par Moscou était une mission scientifique, chargée de dresser un catalogue de tous les ouvrages publiés en Perse au cours des dix dernières années, et d'entrer en relations avec les écrivains les plus notoires. Elle était dirigée par le professeur Mar, fils du fameux linguiste caucasien. Je fis aussitôt demander à M. Mar un entretien.

Le jour où il me reçut, le jeune professeur avait prononcé un discours au consulat soviétique, où l'on célébrait le centenaire de l'Académie des Sciences de Léningrad (1). La lecture d'un télégramme envoyé par notre Académie des Inscriptions avait été saluée de vifs applaudissements. En passant la revue des savants européens qui s'étaient consacrés à l'étude de la Perse et des autres pays d'Orient, M. Mar avait cité avec respect un certain nombre de grands noms français.

— J'étais parti pour trois mois, me dit-il, et j'ai trouvé ici du travail pour trois ans. Les bibliothèques privées, les magasins des libraires et des imprimeurs renferment des trésors. Pour ne parler que de la production moderne, j'ai commencé de dresser la liste des romans, des poèmes, des ouvrages de science et de théologie récemment publiés : elle est considérable. En revanche, les travaux de philosophie et d'histoire sont en petit nombre, et ce sont, pour la plupart, des traductions. Les auteurs m'ont accueilli avec une extrême bienveillance, et

(1) 11 septembre 1925.

j'ai fait amitié avec quelques-uns des meilleurs poètes de la Perse.

Une fois de plus, j'admirai l'ingéniosité des moyens mis en œuvre par le gouvernement de Moscou pour flatter l'âme asiatique et peut-être la conquérir.

Je ne puis relater ici les entretiens que j'eus à Ispahan avec des Persans de toutes classes et de toutes qualités. J'avais la joie de découvrir, fût-ce après beaucoup d'autres, un peu de ce génie de la Perse, dont Téhéran ne m'avait rien révélé. Et quelle obligeance je rencontrais partout! Tel haut fonctionnaire des finances mettait à m'expliquer les rouages de son administration, à me faire toucher du doigt les richesses et les indigences du pays confié à ses soins, le même empressement aimable et complaisant, que tel grand seigneur à m'expliquer ses chasses au mouflon, ses battues de panthères, ou à me montrer ses splendides jardins. Si j'avais dû me rendre aux invitations multiples qui m'étaient adressées, je n'aurais pas quitté Ispahan avant l'hiver.

Mes interlocuteurs, même fonctionnaires, mettaient une coquetterie charmante à me parler bien moins de politique que d'histoire, d'art et de poésie. « Vous êtes venu voir la Perse, me disait l'un d'eux : connaissez du moins ce qu'elle peut vous offrir de singulier et de meilleur. » Comment oublier jamais les nuits délicieuses, passées à écouter ces poètes, ces conteurs, ces philosophes, si bons vivants, si simples dans leur élégante dignité, tranquillement installés au bord d'une eau courante, dans quelque beau jardin, sous un ciel lointain et lumineux, où semblent briller plus d'étoiles qu'en aucun autre ciel du monde !

« Moïse s'abîmait dans sa prière, racontait l'un. Mais, tout près de lui, des grenouilles chantaient à pleine gorge et troublaient sa ferveur. Moïse dit à Dieu : « Daigne excuser, mon Dieu, l'imperfection de ma prière : c'est la faute de ces grenouilles stupides, qui déshonorent le ciel de leurs cris. » Il se tut et prêta l'oreille. Les grenouilles disaient : « Pardonne-nous, Seigneur, si notre chant ce soir est trop indigne de toi. La faute en est à cet homme stupide, dont les hurlements nous déchirent les oreilles et nous coupent l'inspiration. »

« Le Roi des rois, continuait un autre, eut à se plaindre des renards, et les bannit un jour de son empire. Comme ils cou-

raient tous aux frontières, ils aperçurent un chameau qui, de toutes ses jambes, courait derrière eux. « Quel danger te menace? » demandèrent-ils au chameau. Celui-ci répondit : « Ne connaissez-vous pas l'édit du Roi? — Mais, dirent les renards, il n'exile que ceux de notre race. — Viennent les soldats du Roi : avant que j'aie pu leur prouver que je ne suis point renard, ils auront eu dix fois le temps de me mettre à mort. » Et le chameau continua de courir. »

« Un homme bâtissait, mais il commençait par le toit. « Que fais-tu? lui demanda son compère. — Je me marie, » répondit l'homme; et son compère le crut fou. Mais l'homme expliqua : « On dit que lorsqu'une femme entre dans une maison, elle la met aussitôt sens dessus dessous. C'est pourquoi je bâtis d'avance ma maison à l'envers. »

Et quand les conteurs étaient las, les poètes commençaient...

Un matin, de bonne heure, je fus appelé chez Hadji Agha Nourallah, qui avait réuni à mon intention, dans sa véranda fleurie, quelques soufis de qualité. Fils d'un cheikh très fanatique, Nourallah avait longuement voyagé, lu et réfléchi. Il avait connu l'Occident, sans l'admirer. Je lui avais fait porter une lettre, désireux d'apprendre de lui quelle pouvait être l'attitude d'un esprit libéral et curieux, comme on m'avait dit qu'était le sien, en face des croyances et des traditions religieuses de l'Orient. Cette convocation matinale était sa réponse.

J'abordai bravement le problème, en rappelant une définition célèbre du génie persan, roc, superbe et dur, battu de tous les vents, submergé par tous les déluges, et jamais entamé : l'Islam avait conquis la Perse, mais la Perse avait plié l'Islam aux exigences de son génie.

— On pense communément, dit Nourallah, que l'Islam nous fut imposé par la force. Je crois que les choses se sont passées d'autre manière. Les Persans, zoroastriens, demandèrent aux conquérants arabes : « En qui croyez-vous? » Et les Arabes répondirent : « Nous croyons en un Dieu unique, très saint, très pur, qui s'est fait annoncer à l'homme par un messager, par un prophète. — Alors, s'écrièrent les Persans, vous croyez comme nous. » Il n'y avait pas de différence essentielle entre les deux religions : elles se confondirent, ou, si l'on veut, se substituèrent insensiblement l'une à l'autre. Les vainqueurs eurent bien

soin de maintenir dans ses privilèges le clergé zoroastrien, qui devint le clergé musulman. Autrement, on expliquerait mal l'aisance et la rapidité avec lesquelles s'opéra la conversion de tout un peuple.

« Dans toute doctrine religieuse, il y a un mélange de philosophie et de religion naturelle. La pensée philosophique aboutit au *monothéisme;* l'instinct religieux naturel n'est satisfait que par l'*incarnation*. Le bouddhisme et le christianisme ont eu recours à deux enseignements; l'un s'adressait à la foule, l'autre à une communauté privilégiée. Jésus ne parlait pas le même langage au peuple et à ses disciples, Bouddha non plus.

« Au contraire, le judaïsme et l'Islam ont prétendu imposer indistinctement aux foules et aux élites une seule doctrine, le monothéisme. Cette rigoureuse unité devait être bientôt entamée, corrigée par la mystique. Chez les Juifs, ce fut l'œuvre des Cabbalistes; dans l'Islam, celle des Chiites, qui introduisirent la croyance aux Imans passés, présents et à venir, c'est-à-dire, en somme, l'*incarnation* perpétuelle de Dieu.

« Et voici ce qui nous distingue des chrétiens. Pour vous, Jésus clôt la série des prophètes, et il est Dieu. Il n'y aura plus rien après lui. Vous avez fermé à tout jamais derrière Jésus la porte mystérieuse de l'incarnation. Nous la tenons ouverte, et nous croyons que s'il y a eu des prophètes avant Mahomet, il y en aura encore après lui.

Nous descendions ainsi naturellement aux plus récentes transformations de la croyance musulmane : au Bâbisme et au Béhaïsme. Je priai Nourallah de nous dire ce qu'il pensait de cette dernière doctrine, dont la séduction sur les esprits cultivés et les progrès rapides dans les classes sociales les plus élevées de la Perse avaient frappé quelques bons observateurs.

— Le Béhaïsme, déclara Nourallah, n'a presque plus rien d'une religion : c'est une philosophie et une morale. La doctrine a valu ce que valait son chef. Baba Oullâh, que j'ai bien connu, était un homme exceptionnel ; il exerçait sur ses disciples une action souveraine (1). Je n'ai jamais vu son fils, qui

(1) Chassé de Perse, puis de Bagdad, Babà Oullah se réfugia en Turquie et mourut à Saint-Jean d'Acre en 1892.

lui a succédé comme chef de la communauté, et j'ignore s'il est capable de la même influence.

« On exagère peut-être les progrès du Béhaïsme en Perse, bien que, depuis la Constitution, n'étant plus jugé contraire aux lois, il ait pu s'y développer librement. Mais son attrait s'explique aisément par le dégoût qu'inspirent à une partie de la jeunesse cultivée les formes désuètes sous lesquelles on lui présente la religion traditionnelle. Les jeunes générations, chez nous, n'ont pas l'esprit très religieux. Elles n'ont pas non plus l'esprit très philosophique. D'ailleurs, les systèmes européens n'offrent rien qui leur convienne. Ni le positivisme d'Auguste Comte, ni l'idéalisme des Allemands, ni le mécanisme des Anglo-Saxons n'ont de quoi satisfaire les aspirations de l'esprit persan. La doctrine qui aurait avec lui le plus d'affinité est peut-être celle de Hegel. Mais, conclut Nourallah, quel besoin les Persans ont-ils d'une philosophie? Quel besoin même d'une religion? Pour fonder une morale, n'ont-ils pas leur poésie? Elle suffit à tous les besoins de leur âme. Ils y trouvent tous les préceptes nécessaires pour régler convenablement leurs rapports avec Dieu et avec les hommes.

Tel fut le dernier mot du savant.

La conversation s'était poursuivie parmi un va-et-vient tout oriental : des jeunes gens entraient, saluaient, prenaient place derrière le maître; à chaque nouvel arrivant un domestique présentait l'indispensable verre de thé. Les assistants qui en avaient assez s'en allaient, sans autre forme; d'autres survenaient. Lorsque je pris congé, tous se levèrent pour l'échange des politesses, et deux disciples descendirent avec moi le degré qui menait à une petite cour plantée de cyprès, — tableau franciscain, peu conforme aux propos que nous venions d'entendre.

Midi approchait, radieux et cuisant. L'ombre d'une avenue me conduisit jusqu'au pont d'Ali Verdi, dont les deux étages alignent leurs arcades superposées. Chaque pile s'orne d'un jardinet, et chaque jardinet abrite un petit café. J'entrai dans l'un d'eux. Il n'était pas d'habitué qui n'eût placé devant lui quelques fleurs odorantes dans un vase de faïence bleue; dans les cages suspendues à la muraille, des oiseaux chantaient. Un vague relent d'opium flottait, relevant de son âcreté la douceur des parfums : juste de quoi savourer plus profondément

les délices de l'ombre. Dans l'immense cimetière qui s'étend au long des rives, les coupoles de turquoise étincelaient gaiement. Quel cadre mieux fait pour méditer sur la morale tirée des poètes persans ?

D'ISPAHAN A CHIRAZ : LES RUINES DE PERSÉPOLIS

Le pont monumental, quelques champs de coton ; puis, tout de suite, le désert, qu'interrompent rarement de pauvres villages. Une route monotone qui monte et redescend. Cependant la fraîcheur de l'air révèle l'altitude croissante. Le soleil disparaît derrière la montagne avant que nous ayons atteint Yesdi-Kast. On perd la piste, on la retrouve, et soudain des ombres dansent dans la lumière des phares. Une troupe de paysans agités guide notre voiture jusqu'à la porte du village fortifié, à travers des caravanes endormies; on fait halte devant l'escalier abrupt d'un petit caravansérail. Pour gagner, sans lumière, la chambre haute réservée aux voyageurs, il faut traverser l'étable, écarter de la main des dos laineux, des museaux humides et des oreilles velues. Chambre nue et glaciale, après la tiédeur de l'étable : par les lucarnes et par les trous du toit, on voit briller les étoiles.

Aux premières lueurs de l'aurore, des sonnailles tintent ; les caravanes passent. Nous nous engageons derrière elles sur un pont très étroit, que le rocher surplombe. Yesdi-Kast apparaît alors comme un nid d'aigle accroché à la haute muraille de pierre. L'ancienne forteresse, dont l'enceinte est encore visible commandait le défilé et défendait la frontière entre le Fars et l'Irak. Le pont franchi, on met pied à terre. Les gendarmes et les paysans qui nous ont suivis se mettent en devoir de hisser la voiture jusqu'au haut du col, par un raidillon presque vertical. Le chauffeur, de son siège, ordonne la manœuvre, les hommes poussent, en criant : « Ali ! Ali ! » Les gendarmes rient, et, l'opération terminée, partagent avec l'équipe essoufflée le pourboire convenu.

Limpididé fraîche des matins sur les plateaux d'Iran, fuites éperdues de gazelles dans la plaine ; lourde envolée de perdrix rouges, majestueuse assemblée de vautours immobiles. Formes et mouvements se découpent sur un ciel clair et profond, où le près et le loin se confondent. Les montagnes barrent l'horizon

d'un mur continu, qui semble infranchissable; et leur couleur, qui change de ton avec les heures du jour, ne varie jamais d'intensité. Comment le rose vif de ces rochers forme-t-il avec le bleu profond du ciel cette harmonie paradoxale et sûre? Bientôt le bleu se fera plus pâle, il jouera la nacre et l'argent; le rose des rochers deviendra rubis et grenat; enfin le crépuscule rapprochera, jusqu'à les fondre en un pourpre éclatant, la montagne et le ciel; comme s'impose la tonique triomphante, après les accords bien enchaînés d'une modulation parfaite.

Du ciel à la terre, toutes les lignes, tous les plans sont visibles et nets. Où est la poussière grise qui baignait le pied des montagnes à l'horizon de Téhéran? La voiture glisse sur un tapis d'herbe sèche et ne soulève aucun nuage derrière elle; nous volons dans un air infiniment fluide, d'une pureté de rêve, irréel...

Halte brève au village de Deh-bit, à 2500 mètres : tous les voyageurs s'y arrêtent pour boire l'eau glacée qui sort de terre, dans une petite cave du caravansérail. Trouver une source sur son chemin, quelle fortune, dans un pays où l'eau, si rare qu'elle soit, n'est point respectée! Tout à l'heure, j'avais fait arrêter la voiture à l'entrée d'un village : un large ruisseau, presque une rivière, courait le long d'un mur de pierres sèches. J'allais remplir mes gourdes, lorsque le chauffeur me fit signe de me retourner : à trente mètres derrière moi, un cheval mort, qu'on avait appuyé au mur, trempait ses quatre pattes dans l'eau dont le village allait s'abreuver.

Après Deh-bit, la région que nous parcourons fut longtemps infestée de bêtes féroces et de brigands. Les fauves ont disparu, les brigands ne se montrent plus guère; mais la tradition demeure, et l'homme qui me conduit jette à droite et à gauche des regards inquiets. Une piste difficile, entre des rochers, descend sur Gaderabad, où nous devons passer la nuit. Jamais l'auto n'entrera par cette petite porte, percée dans le mur à créneaux qui défend le village. Des lanternes s'approchent en sautillant, des fantômes blancs assiègent la voiture, s'arrachent mes bagages; et, derrière les bœufs et les moutons qui rentrent aux étables, nous avançons, en lente procession, dans les ténèbres, jusqu'à la maison du maître de céans. Ali Kouli Khan, dont je suis l'hôte ce soir, a créé à Gaderabad une ferme-

modèle. Il est propriétaire de dix villages à la ronde; et l'un de ces villages porte le nom fameux de Pasargade : les quelques huttes qu'il éparpille dans la plaine marquent à peu près la place où Cyrus édifia sa capitale et où l'on montre son tombeau.

Il y aura tantôt deux mille cinq cents ans que cette plaine a vu la victoire de l'Achéménide.

Dieu fit choix de Cyrus... l'appela par son nom...

Dans quel rêve de génie Racine a-t-il deviné Pasargade? Le tombeau de marbre blanc s'élève au milieu du plateau désert. Un peu plus loin, une large terrasse supporte les ruines d'un palais. Un autre groupe de ruines s'étend à l'ombre du rocher qui, selon la légende, sert de tombe à la mère de Salomon. Entre les deux groupes, une haute colonne porte cette inscription, rédigée en trois langues : « C'est moi Cyrus, le roi, l'Achéménide. » Tout alentour, des bas-reliefs brisés jonchent la plaine : pieds d'hommes d'armes et sabots de chevaux, tronçons de lances et carquois répandus. Parmi ce silencieux carnage, écoutez la grande voix qui sort de la colonne et répond à l'appel du Très-Haut.

Et voilà qu'au rythme des heures, les siècles passent. Un défilé tortueux, entre deux murailles abruptes; un défilé où, après les soldats de Cyrus, ceux d'Alexandre et de tant d'autres conquérants s'engagèrent sans doute avec le même effroi, donne accès à l'immense plaine que Darius, de sa griffe impériale, a signée pour l'éternité. Un poste de gendarmes dresse ses murs de boue en face des ruines de granit qui marquent l'entrée de Persépolis. Ne prononcez pas ce nom : il ne dit rien aux oreilles persanes. Celui d'Istakr, pas beaucoup davantage. Nakch-i-Rustem, Takt-i-Jamchid, voilà les étranges vocables sous lesquels les paysans d'alentour désignent les vestiges grandioses des édifices que les Rois des Rois ont remplis, vivants, de leur gloire, et morts, de leur majesté.

Une haute plate-forme, longue d'environ cinq kilomètres, large de trois, supporte, en un triple alignement, la série des portiques et des palais royaux. Le grand escalier, qu'on peut monter à cheval, mène directement au Portique de Xerxès, dont deux gigantesques taureaux ailés gardent l'entrée. De là, quatre rampes, que des processions de guerriers, de chars et de chevaux semblent gravir, donnent accès à la Salle des

Audiences. Des soixante-douze colonnes qui en soutenaient le plafond, treize sont encore debout, avec leurs chapiteaux que terminent deux têtes de taureaux opposées. Puis c'est le palais de Darius, aux proportions moins énormes, mais plus parfaites ; et enfin celui d'Artaxerxès III, le plus récent et le moins bien conservé. Derrière ces édifices, s'ouvrent les trois portes du Palais central, auprès duquel le Portique des Cent Colonnes étale les restes de sa magnificence.

Tous les ouvrages en bois furent consumés par l'incendie qu'Alexandre alluma, dit la légende, après une nuit d'orgie, pour relever le défi d'une courtisane favorite. Les murs de brique n'ont pas résisté à l'effort du temps. Seule l'armature de pierre est restée debout : escaliers, piliers et colonnes, portes et fenêtres des palais. Et toute cette pierre est comme animée par des inscriptions monumentales et des sculptures en bas-relief d'une netteté, d'une fraîcheur miraculeuses. Le silex gris, dur à tailler, a conservé intactes les figures que lui confièrent des imagiers patients et scrupuleux. On voit revivre, parmi les pompes ordonnées d'une cour magnifique, ces personnages presque divins qu'étaient les rois de Perse. « Regarde l'image de ceux qui portent mon trône, et tu comprendras la grandeur et le nombre des pays qu'a possédés Darius le Roi. » Voilà ce que dit l'inscription, et voici la scène qui l'illustre. Cinq rangs de dignitaires, d'officiers, d'ambassadeurs s'élèvent les uns au-dessus des autres. Au rang supérieur, le sixième, on voit le Grand Roi, assis sur son trône, la main appuyée sur son sceptre ; les pieds reposent sur un haut escabeau. Derrière lui, trois personnages soutiennent le parasol, le chasse-mouches et le glaive du souverain. Enfin, au-dessus de la tête couronnée, plane le signe divin, la figure ailée d'Ahura Mazda.

Ailleurs, vingt-huit formes humaines, disposées en deux étages, supportent l'estrade sur laquelle s'élève le trône royal : elles représentent les vingt-huit provinces, grandes comme des royaumes, que Darius soumit à son sceptre. Ailleurs encore, on voit le Roi combattre et dompter un lion, un griffon, une licorne, figures monstrueuses qui personnifient les génies ennemis de sa gloire. L'expression du monstre est féroce et grimaçante ; le visage du souverain est empreint d'une sérénité majestueuse. Cependant, tout autour des terrasses et le long des rampes convergentes, les peuples soumis défilent, montant vers

le Roi et lui apportant tout ce que la terre, son domaine, a produit pour ses besoins et pour ses plaisirs.

Lorsque je reviens au portique de Xerxès, le disque doré du soleil, près de disparaître derrière les montagnes, s'encadre exactement entre les deux taureaux propylées. La plaine immense et nue, que la plate-forme domine, large trône dressé entre l'Orient et l'Occident, rougeoie comme un tapis d'or et de pourpre; au nord et au sud, une ligne blanche marque la limite entre la terre et le ciel. « Xerxès le Roi, dit l'inscription trilingue, a construit ce portique qui montre tous les pays. » Et je pense que vraiment Xerxès, assis sur son trône, entre les grandes ailes de pierre, contemplant le coucher de l'astre symbole et protecteur de sa gloire, pouvait se croire lui-même le centre du monde.

Une nuit horrible, peuplée d'énormes moustiques, dans le poste des gendarmes; et, dès l'aube, je monte à cheval pour la visite des tombeaux. On les croirait tout près. Mais, avant d'atteindre la muraille rocheuse qui les abrite, il faut traverser la rivière Polvar, puis trois ruisseaux sournois et profonds, qu'on ne devine point à vingt mètres. Longs détours fastidieux, tantôt pour trouver un gué, tantôt pour éviter un marécage. Le soleil est déjà très haut quand j'arrive au pied du rocher.

Quatre sépulcres s'ouvrent, à la même hauteur, trois sur un même plan, le quatrième en retour. Chacun d'eux représente, sculptée dans le roc, la façade d'un palais achéménide. Sur l'architrave, deux rangées de personnages soutiennent l'estrade royale. A l'étage supérieur, le Roi debout, haut de deux mètres et demi, lève sa main droite en geste d'adoration, devant une image du dieu Ormuz. Au-dessous de la colonnade du palais, un large panneau a été ménagé pour recevoir l'inscription funéraire. L'ensemble forme comme une croix à quatre branches égales, longue et large de vingt-cinq mètres, taillée à grands éclats dans le rocher.

Dans trois des quatre tombeaux, la place réservée pour l'inscription est demeurée vide. On croit cependant qu'ils renfermaient les corps de Xerxès, d'Artaxerxès et de Darius II. Au contraire, le quatrième est expressément désigné par un texte trilingue, comme étant la dernière demeure de Darius Hystaspe, et l'histoire raconte que l'eunuque favori du Grand Roi s'y enferma et vécut sept ans près du cadavre de son maître.

Plus près du sol, l'intervalle entre les tombeaux est occupé par des bas-reliefs sassanides, dont la grossièreté et le violent réalisme forment avec la rigidité majestueuse des sculptures achéménides un contraste saisissant. Les deux scènes les plus remarquables représentent l'investiture d'Ardéchir, chef de la dynastie, et le triomphe de Chapour (Sapor) sur l'empereur Valérien. Enfin, quelques mètres plus loin, au pied de ce même rocher, se dressent l'un près de l'autre, sur une plate-forme rectangulaire, deux autels du Feu, que les archéologues croient antérieurs à la fondation de Persépolis. Une des plus anciennes religions, un des plus vieux empires du monde ont marqué ce lieu sacré de leur double empreinte; dans la haute muraille grise qui couronne le plus illustre plateau d'Iran, Ormuz a taillé son autel, et Darius son tombeau.

LES JARDINS DE CHIRAZ

De Persépolis à Chiraz, il n'y a qu'une étape. La piste serpente à travers la plaine désertique et marécageuse, suivant de loin les méandres du Polvar. Le confluent de cette rivière avec le Kur (l'ancien Araxe) est marqué par un pont d'une belle architecture, mais d'un accès si abrupt, qu'il faut, pour passer, décharger complètement la voiture et transporter les bagages à dos d'homme. Aussitôt après ce pont, la route s'anime. Des bouquets d'arbres, des champs cultivés étonnent et rafraîchissent les yeux. Une petite brise met des franges d'argent aux vagues vertes des seigles. Et voici des vignes rampantes, aux pampres roux, aux fruits magnifiques. Les douaniers de Zerghoun, après avoir vérifié mes papiers, m'offrent des raisins dorés et succulents. Bientôt Chiraz se devine : la route, plus large, descend, au bruit des cascades, entre des jardins. Voilà la Porte d'Ispahan, appelée aussi : *Alah-hu-Akbar* (Dieu est grand) ; parce que le spectacle qui s'ouvre derrière elle est si beau, qu'il arrache au voyageur ce cri d'admiration. Une longue avenue de vieux platanes conduit de cette porte jusqu'à la ville.

Des coupoles d'émail vert, merveilleuses de sveltesse et d'élégance, se détachant, parmi la verdure des jardins, sur un ciel lumineux et doux : voilà ma première impression de Chiraz. La seconde devait être plus surprenante. Imaginez dans cet Orient

lointain, au sortir d'un désert, le mouvement luxueux et mondain d'une ville de plaisir. Deux allées spacieuses et bien ombragées, qui se coupent à angle droit, offrent, un peu avant le coucher du soleil, le spectacle élégant qu'on trouvait naguère aux Acacias, qu'on trouve encore le matin à Hyde Park. Cavaliers admirablement montés, voitures bien tenues et attelées avec soin, automobiles de grandes marques circulent lentement le long de l'avenue, dont les piétons envahissent les bas-côtés. Qui donc m'avait dit que le commerce n'allait pas et qu'il n'y avait plus d'argent à Chiraz? J'avoue ma surprise aux Persans qui m'accompagnent : ils s'en amusent.

— Vous ne savez donc pas, me dit l'un deux, que les Chiraziens sont des prodigues, qui dépensent tout ce qu'ils ont, et même ce qu'ils n'ont pas? Le jeune lieutenant qui mène cette *Fiat*, gagne officiellement 150 tomans par mois. Deux ans du traitement de ce fonctionnaire ne suffiraient point à payer l'admirable turcoman qu'il fait galoper. Et les femmes! Le manteau noir qui les enveloppe modestement recouvre souvent une toilette somptueuse; et les élégantes ne se montrent pas deux fois dans la même robe. Si l'argent manque, elles vendent l'argenterie et les tapis. Le goût de la toilette et celui du jeu, également répandus chez les Chiraziens, ruinent ici quelques maisons. Mais la vie joyeuse continue : c'est toute la tradition de Chiraz.

Je crois cependant qu'il y faut ajouter le goût du travail et des affaires. Quelle animation fiévreuse et ordonnée dans ce bazar, le plus vaste et le plus beau que j'aie vu dans tout l'Orient! Les voûtes superbes qui l'abritent ont été bâties dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle par Kérim Khan, prince du Fars. C'est lui qui fit creuser à chaque carrefour ces jolis bassins de marbre, où l'eau courait jadis et où s'accumulent aujourd'hui des détritus innommables. Et c'est encore lui qui édifia, à l'entrée du bazar, près de la porte monumentale, cette jolie mosquée dont les faïences s'épanouissent en larges buissons de roses. Les soieries, les étoffes brodées, les orfèvreries, les bois incrustés d'argent et de cuivre mêlent leur éclat et leurs couleurs. Les femmes se pressent aux étalages les plus précieux : leur manteau noir, coquettement serré, laisse deviner l'élégance et la souplesse de la taille; les pieds menus frétillent dans des babouches brodées; sur le visage, un voile

de soie blanche très légère, qui, devant les boutiques, se soulève assez volontiers. Et partout des fleurs, éparpillées entre les objets exposés, sur les plateaux des petits marchands, aux mains des promeneuses. Des cris, des rires, des chansons, tous les bruits d'une vie joyeuse éclatent et résonnent sous ces voûtes de cathédrale.

La richesse et le luxe s'étalent au Bazar de Chiraz; ils se cachent dans les jardins. On passe les portes de la ville, on roule quelques minutes sur une route brûlante et poudreuse; une grille s'ouvre, et l'on pénètre dans un paradis d'ombre et de fraîcheur. L'eau court doucement dans des canaux de faïence, ou rebondit sur les marches d'un escalier de marbre. Les rosiers fleuris forment tantôt des bosquets touffus, tantôt des berceaux aux voûtes arrondies. Les jasmins et les orangers mêlent leurs parfums. De tous côtés, sauf vers la montagne au flanc de laquelle le jardin est adossé, d'épaisses futaies enveloppent le paradis d'un rideau qu'aucune poussière et presque aucun bruit ne traverse. Rien que les fleurs, l'eau, la verdure et le ciel. Au bout du jardin, il y a bien une maison, mais qui ne compte guère : on ne lui demande que de passer inaperçue. L'architecte n'était qu'un maçon; les artistes, les créateurs de beauté, les inventeurs de plaisir, ce sont les jardiniers.

Ceux dont j'admire l'ouvrage ont travaillé pour un grand chef de tribu, originaire du Louristan. Ce jeune homme, ayant fait fortune, par des moyens qu'il vaut mieux ne pas approfondir, a consacré une partie de ses richesses à se faire des jardins dans Chiraz. Il m'a invité à prendre le thé dans son « jardin d'hiver »; mais il possède, à l'autre bout de la ville, un « jardin d'été » où il réside actuellement avec son harem, et que je ne verrai point. L'exposition en est différente, et différent aussi le dessin. Dans quelques jours, on me montrera, près de Kazroun, un pavillon charmant, ornement du jardin qu'un grand seigneur avait imaginé « pour le temps de la pleine lune »!

C'est encore dans des jardins que les deux poètes les plus célèbres de la Perse, Saadi et Hafiz, gloire de Chiraz, dorment du dernier sommeil. Le tombeau d'Hafiz, — une simple dalle d'agate, malencontreusement entourée d'un grillage horrible, — occupe le centre d'une petite cour dallée de marbre et bordée par un canal; un portique ouvre ses trois arches sur la ville

étendue et sur les montagnes que la neige couronne. Au bord du canal, un vieillard accroupi regarde des enfants nus s'ébattre dans l'eau courante. Le tombeau de Saadi est un peu plus haut, sur la colline. Une toute petite porte dans un mur gris, au-dessus duquel des cyprès élèvent leurs flèches sombres. A l'intérieur, un fouillis d'arbres et de buissons fleuris protège la maisonnette où le poète est enterré. Le gardien du lieu ouvre très vite une petite chambre, qui renferme le tombeau, et retourne encore plus vite à sa cuisine. Car ce jardin sacré est devenu l'asile des fumeurs et des fumeuses d'opium. Appuyés au balcon de bois de la maisonnette, ou accroupis sous les arbres, un verre de thé à côté d'eux, des hommes, des femmes fixent d'un œil hébété l'étranger importun qui s'est permis de troubler leur silence et d'interrompre leur rêve merveilleux...

UN POÈTE PERSAN

« Y a-t-il encore de grands poètes à Chiraz? » ai-je demandé à l'aimable Persan qui voulait bien me servir de guide. Il me répondit que j'en verrais un le lendemain, une heure avant le coucher du soleil. Le lendemain, à l'heure dite, je pénétrais dans la maison de Hadji Facih el Molk, honoré naguère par le Chah Nasr Eddin du surnom de *Chouradé*, ce qui veut dire : l'éloquent du pays. Au fond d'une petite cour ombreuse et fraîche, un homme est assis devant un guéridon chargé de grenades et de raisins; deux jeunes gens, ses fils, se tiennent auprès de lui. A ma venue, l'homme se lève et tend ses bras ouverts dans une direction qui n'est pas tout à fait celle où je m'avance. Le poète de Chiraz est aveugle.

— Je ne puis pas vous voir, dit-il en m'accueillant; mais je sens une présence amie, et je suis heureux de votre visite.

Maigre, long, avec un visage très fin et des mains admirables, Facih-el-Molk porte sur une robe de soie noire un ample manteau de laine brune ; une petite calotte noire couvre sa tête. Parfois il sourit, et ce sourire, en dépit des yeux clos, donne à tous ses traits une expression radieuse. Je pense au buste d'Homère de la galerie Vaticane; et, à la même minute, j'entends le Persan demander :

— Est-il vrai qu'Homère était aveugle?

— Les images que nous en avons, dis-je, le représentent sans regard, mais le visage tout éclairé d'une lumière intérieure, comme nous voyons le vôtre.

— Oh! cette lumière intérieure, de quelle ardeur je la désire! Dans mon pays, les aveugles n'inspirent que la pitié; on les tient pour des êtres diminués et incomplets.

— Dans le mien, on croit que chez les hommes à qui il manque un sens, les autres sens deviennent plus aigus et plus subtils dans leur perception.

Nous causons longuement. Facih-el-Molk me parle de la France, de ses poètes et surtout de ses historiens. Il s'est fait lire par ses fils Quinet et Michelet, et aussi, tout récemment, un récit de la guerre mondiale. Son âme s'émeut et sa voix tremble à l'idée de tant de ravages accumulés, de tant de beauté détruite. Les questions qu'il pose révèlent moins encore de curiosité que de sympathie profonde.

A mon tour, je l'interroge.

— Un savant d'Ispahan, lui dis-je, m'a déclaré que, s'ils n'avaient pas de religion, les Persans trouveraient tous les éléments d'une morale dans leur poésie. Est-ce aussi votre avis?

Facih-el-Molk répond sans hésiter :

— Oui, c'est la vérité même. Toutes les règles d'une vie sage et heureuse sont contenues dans les chants de nos grands poètes. Il n'est que de savoir les y trouver, et de les suivre.

Je demande :

— Les tendances de la poésie persane contemporaine sont-elles aussi morales?

— Nos poètes d'aujourd'hui, répond le *Chouradé*, cherchent à leur manière la perfection, le meilleur, ce qu'on nomme le progrès. Comment ne pas chercher ce que l'humanité désire, ce qu'elle appelle de ses vœux? Mais il arrive qu'on voie le progrès où il n'est pas. Ainsi nos Chiraziens sont très fiers de posséder des automobiles, des jardins fleuris et des maisons éclairées à la lumière électrique. Tout cela pourtant n'est pas à eux : ils l'ont reçu, ce n'est pas eux qui l'ont donné au monde. Nous n'aurons le droit d'être fiers, que lorsque nous aurons nous-mêmes contribué, par notre invention, par notre effort, à améliorer le sort des hommes et à rendre leur vie plus belle.

Cependant on avait servi des boissons parfumées et fraîches, puis un thé brûlant. Déjà l'ombre envahissait la petite cour, lorsque je me levai pour prendre congé. Mon hôte me fit rasseoir.

— Je veux, dit-il, célébrer votre visite par quelques vers improvisés.

A ces mots, les deux jeunes gens s'éclipsèrent, pour reparaître bientôt, portant l'un quelques feuilles d'un beau papier, l'autre le long étui de laque dans lequel les Persans serrent leurs plumes et leur encrier. Le fils aîné se mit en devoir d'écrire, et le père commença à dicter. Les mots coulaient sonores, rythmés, incompréhensibles pour moi seul, à qui ils étaient consacrés : je n'y reconnus que mon nom. Voici ce qu'ils disaient :

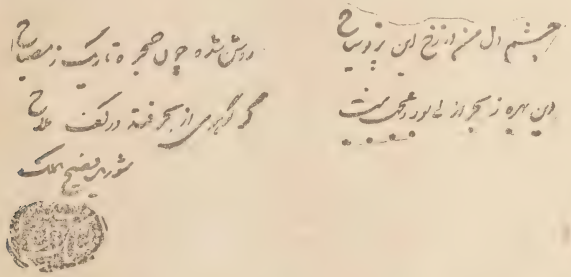

« Mon œil et mon cœur sont illuminés par le visage de Pernot le voyageur, — comme une chambre obscure est éclairée par la lumière d'un flambeau. — Ce n'est point merveille, car Dieu l'a voulu. — Comme c'est Dieu qui veut qu'à travers la mer d'éternité, une perle tombe dans les mains du plongeur (1). »

Les serviteurs s'étaient rapprochés de nous pour jouir, eux aussi, de la parole du maître. Quand ce fut fini, le fils tendit à son père un cachet de pierre dure : celui-ci la porta à sa bouche; puis le jeune homme l'imprégna d'encre et l'apposa au bas des vers qu'il venait de tracer sous la dictée de l'aveugle. Facih-el-Molk me tendit le feuillet et m'embrassa en s'écriant : « *Irani, irani!* » (à la persane).

Avec deux roses cueillies près du tombeau d'Hafiz, cette feuille de papier est l'unique souvenir que je veux emporter de Chiraz, ville des poètes et des fleurs.

(1) Cette traduction m'a été donnée séance tenante, par H. Mirza Hussein Khan, le très distingué agent consulaire de France à Chiraz.

LA GLOIRE DE CHAPOUR

Telle est la beauté de Chiraz, tel est le charme de ses jours et de ses nuits, que bientôt toute autre impression s'efface devant tant d'harmonie et de douceur : on croit les avoir ressenties depuis toujours, et qu'on ne pourra plus vivre sans elles. Chaque matin, les yeux se rouvrent avec délices, et sans étonnement, à cette lumière divine, unique au monde : mais en peut-il exister une autre? Une dernière fois, sous les feux roses d'une aurore glacée, j'ai contemplé la belle ville endormie parmi ses jardins, les coupoles de jade détachant leur bulbe lumineux sur la masse sombre des cyprès, les portiques de faïence, les murs croulants et fleuris ; et j'ai quitté Chiraz avec déchirement, sans regarder derrière moi, comme si j'étais pour jamais chassé du Paradis.

La route escalade la chaîne de montagnes qui borne l'horizon de la ville, et l'on retombe aussitôt dans l'horreur d'une contrée sauvage. Dacht-i-Arzen était encore, il y a peu d'années, un repaire de lions, d'ours, d'hyènes et de loups; nous n'y rencontrons qu'un beau renard et un troupeau de mouflons, que le bruit de la voiture semble mettre en fureur. Au lieu de les chasser à cheval, comme jadis, les grands seigneurs persans les forcent maintenant en automobile. Le décor change encore une fois avec le col de Mian Kotal et son paysage alpestre de sommets neigeux et de torrents desséchés. Descente vertigineuse jusqu'à la plaine, où bientôt des palmeraies et des jardins de grenade annoncent les approches de Kazroun.

C'est à Kazroun qu'on prend des chevaux et des guides pour aller aux ruines de Chapour. Tout va bien, tant qu'on suit la grande route de Chiraz à la mer; mais dès qu'on s'engage dans le sentier qui se détache de cette route, comme pour s'aller perdre dans une brousse inextricable, les difficultés commencent. Où est Chapour? Le guide étend le bras, fait un geste circulaire : Chapour, c'est tout cela, cette muraille rocheuse que couronnent des amoncellements de pierre, cette rivière qu'on devine derrière la muraille, cette plaine que boursouflent, de place en place, des *tumuli* mystérieux, tout cela porte le nom du grand souverain sassanide qui, au IIIe siècle de

notre ère, arrêta brusquement l'effort des armées romaines et fit prisonnier un empereur.

Les ruines qui surmontent le rocher sont celles de la ville fortifiée qu'il bâtit pour défendre l'accès de la vallée. Sur l'une des portes, on avait juché la peau empaillée de Manès, père de l'hérésie fameuse : elle y demeura, dit-on, jusqu'à l'invasion des Arabes musulmans. Ces énormes débris sont ceux de *Kaleh-i-Dokter*, la citadelle de Chapour. Enfin, en suivant le pied du rocher, on arrive à l'entrée d'une gorge sauvage, au fond de laquelle la rivière Chapour coule entre deux forêts de roseaux. C'est là que le vainqueur de Valérien a fait graver en traits gigantesques l'histoire de sa maison et le témoignage éternel de son exploit. Sur les deux rives, le roc, taillé à pic, présente une suite d'inscriptions et de bas-reliefs. Valérien à genoux élève des mains suppliantes vers le roi perse, dont le cheval foule des quatre pieds un grand cadavre étendu : l'Empire romain. Triomphes militaires, pompes religieuses ont invariablement pour témoin l'empereur captif et humilié. Partout la tête rase et nue de l'Occidental vaincu se courbe devant le chef hirsute et couronné du roi d'Orient. Cependant, sur la rive droite, à l'entrée d'une caverne, qui conserve encore quelques inscriptions, on voit se dresser sur un piédestal deux jambes rompues, que terminent de longs pieds chaussés de sandales : c'est tout ce qui reste d'une statue colossale de Chapour Ier : la fureur pieuse des conquérants arabes a, sans le savoir, vengé Valérien, Rome et l'Occident de l'insolent affront qu'en un jour de fortune le Sassanide leur avait infligé.

Revenu pour la nuit à Kazroun, dans la petite chambre que les employés du télégraphe anglais offrent au voyageur, je songe aux bas-reliefs orgueilleux, à la statue mutilée, à tout ce qu'enferment d'histoire cette gorge, cette ville, cette citadelle qui répondent toutes au nom de Chapour et semblent retentir encore du bruit de sa gloire. Je songe aux armées romaines, qui peut-être n'étaient venues chercher si loin la défaite et la honte, que pour obéir à l'obscure loi qui pousse les grandes nations organisées d'Occident à reculer toujours plus loin, vers l'Est, les limites de leur empire. Je songe à cette autre entreprise, encore plus gigantesque, de la foi catholique, arrêtée au seuil de la Perse par l'extravagante barrière du manichéisme. Et puis l'Islam se rue sur l'Asie; les cimeterres arabes

s'acharnent sur la dépouille de Manès comme sur la statue du roi sassanide. Tout rentre dans la désolation et dans le silence, pour des siècles.

Et cependant la Perse demeure. Conquêtes militaires, révolutions religieuses la submergent, sans la pénétrer. Du limon que laissent après eux ces déluges, elle pétrit à sa guise, ou plutôt à l'image de son génie, les formes de croyance, de culture, d'art ou de gouvernement qui, sans compromettre sa permanence, attesteront parfois son progrès. Demain, en descendant vers la mer, en franchissant les fameux *Kotals*, multiples et formidables remparts de la citadelle invincible, je comprendrai mieux encore ce prodige de résistance et de durée, qui étonne aujourd'hui le docteur Hertzfeld, comme il étonnait hier le comte de Gobineau. N'est-ce point la même force invisible qui retient aujourd'hui les Russes au bord de la Caspienne, et arrête les Anglais sur les rives du golfe Persique? Une fois encore, aura-t-il suffi d'un homme pour libérer la forteresse assiégée, relever la fortune du vieil empire et renouer le fil d'une des plus longues traditions du monde?

MAURICE PERNOT.

(A suivre.)

CHOPIN

OU LE POÈTE

II [1]

AMOURS SANS ILLUSIONS

MARIE WODZINSKA ET LE CRÉPUSCULE

Dans l'été de 1835, Chopin apprit que ses parents iraient incessamment faire une cure à Carlsbad et il décida sur-le-champ de les y devancer. Les sentiments qui l'attachaient aux siens restaient les plus vifs qu'il connût. Il partit donc, le cœur fendu de tendresse. Et lorsqu'il les retrouva, après cinq ans d'absence, il écrivit à ses sœurs, demeurées à Varsovie, avec des transports que l'on croirait ceux d'un amant comblé.

« Notre joie est indescriptible. Nous ne faisons que nous embrasser, — y a-t-il un plus grand bonheur? Quel dommage que nous ne soyons pas tous ensemble! Comme Dieu est bon pour nous! J'écris sans ordre : il vaut mieux aujourd'hui ne penser à rien du tout, simplement jouir du bonheur que nous avons atteint. C'est l'unique chose que j'aie aujourd'hui. Nos parents n'ont pas changé; toujours les mêmes; ils ont seulement un peu vieilli. Nous nous promenons, nous conduisons par le bras Mme petite mère... Nous buvons, nous mangeons ensemble, nous nous cajolons, nous nous rudoyons. Je suis au comble de mon bonheur. Ce sont les mêmes habitudes, les

Copyright by Guy de Pourtalès, 1927.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1927.

mêmes mouvements avec lesquels j'ai grandi, c'est la même main que depuis si longtemps je n'avais pas baisée... Et voilà qu'il est réalisé ce bonheur, ce bonheur, ce bonheur ! »

De leur côté, le père et la mère ne trouvent leur fils nullement changé. C'est une joie inépuisable, mais brève, et comme une préface à des émotions plus profondes. Car Frédéric est invité à Dresde, chez ses amis Wodzinski, et il sent déjà ces tressaillements annonciateurs, cette peur exquise, ces pressentiments physiologiques qui informent notre être intérieur des conceptions imminentes de l'amour.

Chopin avait eu pour camarades, dans la pension de son père, les trois frères Wodzinski, et il connaissait depuis l'enfance leur jeune sœur Marie. Cette famille de grands propriétaires terriens s'était transportée à Genève pour l'éducation de ses enfants et y avait vécu pendant les années de la révolution polonaise. Elle s'était installée d'abord dans une maison de la place Saint-Antoine, puis dans une villa au bord du lac, et n'avait pas tardé à grouper autour d'elle la fleur de la société genevoise et de la colonie étrangère. On trouvait familièrement dans ses salons, Bonstetten, Sismondi, Mlle Saladin de Crans, le prince Louis-Napoléon et la reine Hortense.

Marie avait dix-neuf ans. La goutte de sang italien qui coulait dans ses veines (par les Orsetti, venus de Milan en Pologne avec Bona Sforza, la fiancée d'un des derniers rois de la dynastie des Jagellons), cette goutte l'avait faite brune, vive, avec de grands yeux noirs et une bouche charnue dont le sourire était, au dire d'un poète, d'une volupté ineffable. Les uns la déclaraient laide, les autres ravissante. C'est expliquer que dans ce visage mi-slave, mi-florentin, tout dérivait de l'expression. « La brune fille d'Euterpe », disait d'elle le prince Napoléon qui aimait à l'écouter jouer du piano pendant qu'il fumait son cigare sur la place Saint-Antoine. Car Marie exerçait toute sorte de petits talents : piano, chant, composition, broderie, peinture, sans vouloir ou sans pouvoir fixer ses préférences. Ce qui émanait d'elle de plus pertinent, c'était son charme, l'action profonde, peut-être inconsciente, d'un tempérament très riche. Dès ses quatorze ans, elle avait été passionnément aimée. Volontiers elle usait de son pouvoir sur les hommes, les troublait avec coquetterie. Son imagination était rapide, sa mémoire précise.

Telle est cette camarade d'enfance que Chopin va retrouver à Dresde, où la famille Wodzinski s'est établie pour quelque temps. Frédéric est plus curieux qu'ému de ce revoir. Il se demande même s'il ne s'agit pas d'un simple intérêt musical, Marie ayant été autrefois l'une de ses petites élèves. Elle lui envoyait encore parfois quelqu'une de ses compositions. Ne venait-il pas, il y a tout juste quelques semaines, de riposter à l'un de ces envois en adressant à son tour à la jeune fille une page de musique? « Ayant à improviser dans un salon d'ici, le soir où je l'ai reçue, j'ai pris pour sujet le joli thème d'une Marie avec laquelle, autrefois, je jouais à cache-cache... Aujourd'hui je prends la liberté d'offrir à mon estimable collègue, Mlle Marie, une petite valse que je viens d'écrire. Puisse-t-elle lui procurer la centième partie du plaisir que j'ai éprouvé en jouant ses Variations! »

Donc il arrive à Dresde. Il la revoit. Il est séduit. Il l'aime. Cette ville qu'il a déjà visitée deux fois, lui apparaît toute neuve, toute enchantée. Marie et Frédéric s'y promènent le matin, emplis d'une mélancolie heureuse. Ils vont sur la terrasse de Bruhl regarder couler l'Elbe, s'asseoient sous les marronniers du Grossgarten, restent en extase au Musée du Zwinger devant la Madone de Raphaël.

Ils vont ensemble faire visite à cette grande-maîtresse de la cour qui avait eu tant de fierté, quelques années auparavant, à produire Chopin devant Leurs Altesses Saxonnes. Le soir, on se rend tous en famille chez un oncle de Marie, le palatin Wodzinski, qui avait présidé la dernière réunion du sénat polonais avant la prise de Varsovie. Exilé, ayant vu confisquer une partie de ses biens, le vieillard vivait à présent à Dresde, la seconde capitale de ses anciens rois, entouré de ses estampes, de ses livres, de ses médailles. C'était un fin petit homme, au visage glabre, avec un toupet blanc sur la tête. Jadis il avait guerroyé, reçu Napoléon à Wilna, puis s'était fait prendre à Leipzig, aux côtés de Poniatowski mourant. Son défaut grave était de n'aimer point la musique, et, maintenant qu'on en faisait chez lui tous les soirs, il observait avec un peu d'humeur que sa jeune nièce dardait des yeux luisants sur ce faiseur de mazurkas. Il désapprouvait plus encore certains soupirs et chuchotements qui partaient d'un coin du salon où ce couple d'inséparables s'isolait au nez de tout le monde.

Alors il toussait haut, redressait son toupet, apostrophait sa belle-sœur :

— Un artiste, un petit artiste sans avenir... Ah ! ce n'est pas mon rêve pour votre fille.

— Deux enfants, ripostait la comtesse en riant. Une amitié de toujours.

— On sait où cela mène...

— Mais c'est l'enfant de la maison, tout comme Antoine, Félix et Casimir ont été les enfants du professeur Chopin. Pourquoi attrister ce pauvre petit, si tendre, si serviable !

Et Frédéric continua au piano ou à la promenade ses duos d'amour, malgré les sourcils réprobateurs du palatin et sous les yeux indulgents de la mère. Un mois entier s'égrena dans ces nouveautés passionnantes. Puis il fallut penser au départ. Un matin de septembre, il monta pour la dernière fois dans le salon où l'attendait la jeune fille. Un bouquet de roses jonchait la table. Elle en prit une et la lui donna. Onze heures sonnèrent à l'horloge de la Frauenkirche. Chopin restait figé devant elle, pâle, le regard absent. Peut-être songeait-il à cette mort de soi qu'est toujours un adieu, si chargé d'avenir qu'on le veuille. Ou bien écoutait-il le rythme mélodique de sa peine ? En tout cas, la seule expression de douleur qui vînt crever à la surface, ce fut un thème de valse. Il s'assit au piano, le joua, y enfouit tous les cris de sa solitude.

Plus tard, Marie l'appela *la Valse de l'Adieu*. Il est remarquable que Chopin, retenu par une pudeur insurmontable, ne l'ait jamais publiée. Il l'écrivit pourtant, la recopia, et l'offrit ce dernier jour à son amie avec une bien simple dédicace : « Pour Mlle Marie, Dresde, septembre 1835. » Fontana l'édita après la mort de l'auteur (*Œuvres posthumes*, op. 69, n° 1, valse en la bémol majeur). On veut y entendre « le murmure de deux voix amoureuses, les coups répétés de l'horloge et le roulement des roues brûlant le pavé, dont le bruit couvre celui des sanglots comprimés ». C'est possible, après tout, en dépit de Jean-Paul et de son langage muet. Quoi qu'il en soit, Chopin conserva cette fleur que lui tendait Marie. Nous la retrouverons plus tard, mise sous enveloppe et marquée d'un signe par celui pour qui le malheur et l'idéal eurent toujours l'odeur d'une rose de fin d'été.

En rentrant à Paris, Chopin se cloîtra chez lui, afin de vivre

tête à tête avec le bien-aimé visage qui maintenant habitait son désert. Il reçut des lettres. Elles étaient de part et d'autre un peu ternes, parce qu'ils ne savaient bien parler tous deux qu'en musique. Mais quoi! la plume d'un amant n'est pas nécessairement littéraire, ni chargée de sentiments. Il en est même qui, à force d'être exigeantes, dédaignent les mots si fatigués du vocabulaire de l'amour. Aux novices et aux purs, de très pâles nuances suffisent pour montrer leur cœur nu. Écoutons avec la fine oreille de Chopin les lettres légères de Marie Wodzinska.

« Quoique vous n'aimiez ni à recevoir ni à écrire des lettres, je veux pourtant profiter du départ de M. Cichowski pour vous donner des nouvelles de Dresde depuis vous. Je vais donc encore vous ennuyer, mais plus avec mon jeu. Samedi, lorsque vous nous quittâtes, chacun de nous se promenait triste, les yeux remplis de larmes, dans ce salon où, quelques minutes avant, nous vous comptions encore parmi nous. Mon père rentra bientôt et fut désolé de n'avoir pas pu vous faire ses adieux. Ma mère en pleurs nous rappelait à chaque instant quelque trait « de son quatrième fils Frédéric » (comme elle dit). Félix avait une mine tout abattue ; Casimir voulait faire des plaisanteries comme à son ordinaire, mais ce jour-là elles ne lui réussissaient pas, car il faisait le paillasse moitié pleurant. Mon père se moquait de nous, et il riait lui-même uniquement pour ne pas pleurer. A onze heures vint le maître de chant ; la leçon alla fort mal, nous ne pouvions pas chanter. Vous étiez le sujet de toutes les conversations. Félix me demandait toujours *la Valse* (dernière chose que nous avions reçue et entendue de vous). Nous trouvions du plaisir, eux à l'écouter, moi à la jouer, car elle nous rappelait le frère qui venait de nous quitter. Je l'ai portée à relier; l'Allemand a ouvert de grands yeux quand on lui a montré une seule feuille (il ne savait pas par qui elle avait été écrite). Personne n'a dîné : on regardait toujours votre place habituelle à table, puis *le petit coin de Fritz*. La petite chaise est toujours à sa place, et probablement il en sera ainsi aussi longtemps que nous occuperons cet appartement. Le soir, on nous conduisit chez ma tante pour nous éviter la tristesse de cette première soirée, à laquelle vous n'auriez pas assisté. Mon père vint nous prendre, disant qu'il lui serait impossible,

ainsi qu'à nous, de rester dans cette maison ce jour-là. Nous éprouvâmes un grand bien à quitter un lieu qui renouvelait trop nos peines. Maman ne cause avec moi que de vous et d'Antoine. Quand mon frère sera à Paris, pensez un peu à lui, je vous en supplie. Si vous saviez quel ami dévoué vous avez en lui! Un ami comme il est rare d'en trouver. Antoine a un cœur excellent, il en a même trop, car il est toujours la dupe des autres; et puis il est fort négligent, il ne pense jamais à rien, ou du moins rarement... Quand vous aurez par miracle le désir d'écrire : « Comment allez-vous? Je me porte bien. Je n'ai pas le temps d'écrire davantage », ajoutez, je vous prie, *oui* ou *non*, à la question que je vais vous faire : Avez-vous composé : *Si j'étais là-haut un petit soleil, pour nulle autre que toi je ne voudrais luire*? Je l'ai reçu ces jours-ci et je n'ai pas le courage de le chanter, car je crains, si cela est de vous, que ce ne soit tout à fait changé, comme par exemple *Wojak*. Nous ne cessons de regretter que vous ne vous appeliez pas Chopinski, ou enfin qu'il n'y ait pas d'autre marque que vous êtes Polonais, car de cette manière les Français ne pourraient nous disputer la gloire d'être vos compatriotes. Mais je suis trop longue. Votre temps est si précieux, que c'est vraiment un crime de vous le faire passer à lire mes gribouillages. Du reste, vous ne les lirez pour sûr pas en entier. La lettre de la petite Marie sera reléguée dans un coin après qu'on en aura lu quelques lignes. Je n'ai donc plus à me reprocher le vol de votre temps.

« Adieu (tout simple). Un ami d'enfance ne demande pas de phrases. Maman vous embrasse tendrement. Mon père et mon frère vous embrassent sincèrement (non, c'est trop peu) le plus... Je ne sais déjà moi-même comment dire. Joséphine, n'ayant pas pu vous faire ses adieux, me charge de vous exprimer ses regrets. Je demandais à Thérèse : « Que dois-je dire à Frédéric de ta part? » Elle me répond : « l'embrasser bien et lui faire mes compliments. Adieu. — Maria. »

P.-S. — Au moment de monter en voiture, vous avez oublié sur le piano le crayon de votre portefeuille. Cela a dû vous être incommode en route; quant à nous, nous le gardons ici respectueusement, comme une relique. Encore une fois, merci bien gentiment pour la petite cruche. Mlle Wodzinska vint ce matin avec une grande découverte chez moi. « Ma sœur Maria,

je sais comme on dit Chopin en polonais : — Chopena! »

Frédéric répond, envoie sa musique, et surtout il compose. L'année 1836 s'ouvre sous le signe de Marie. Il édite le *Concerto en fa mineur* et la *Grande Polonaise* pour piano et orchestre. Il compose la *Ballade en sol mineur*, qui est le monument de son amour.

Ce n'est pas délibérément qu'un artiste découvre, puis façonne le résidu de ses expériences amoureuses. Ses joies et ses souffrances, il les reçoit, il s'en laisse travailler, et c'est après seulement le rude labeur des luttes contre soi-même, la corrodation de chacune de ses illusions sous le sel de ses larmes, que peut naître le fruit coûteux dont il portait le germe. C'est de cette chimie obscure, des déceptions que lui causaient peu à peu les lettres de Marie, que sortit la *Ballade en sol mineur* (*op.* 23). Schumann la disait un des morceaux les plus sauvages, les plus personnels de Chopin. Il aurait pu ajouter : le plus douloureux, donc le plus passionné, puisqu'il n'y a pas de passion sans douleur. Ici, c'est la passion même que nous voyons en croix, dont nous entendons les cris. Quel puissant instinct de poète de traiter son mal sous la forme narrative, comme un conte dramatique! Chopin transposait sous forme de légende le vieux mal des hommes qui était devenu pour la seconde fois le sien. C'est par là, par ce qu'elle nous raconte de lui, par ce côté involontaire, irrésistible, d'un sentiment unique et malheureux, que la *Ballade en sol mineur* garde un accent qui nous flatte. Elle nous convainc que nous aussi nous sommes marqués du signe de l'amour.

Détail curieux : au début de la Ballade, à la dernière mesure de l'introduction, on voit sur l'édition originale un *ré*, évidemment façonné avec un *mi* ultérieurement corrigé. Saint-Saëns écrit à ce sujet : « Ce *mi* supposé donne un accent douloureux tout à fait d'accord avec le caractère du morceau. Était-ce une faute de gravure? Était-ce l'intention première de l'auteur? Cette note détermine un accent dissonant, d'un effet imprévu. Or les dissonances, recherchées aujourd'hui comme des truffes, étaient alors redoutées. De Liszt, que j'ai interrogé à ce sujet, je n'ai pu obtenir que cette réponse : j'aime mieux le *mi bémol*... J'ai conclu de cette réponse évasive que Chopin, en jouant la Ballade, faisait entendre le ré; mais je suis resté convaincu que le *mi bémol* était sa première idée, et que le

ré lui avait été conseillé par des amis craintifs et maladroits. »

Je reproduis ce détail pour les amis des sources, pour ceux qui aiment à surprendre dans les cœurs non toujours les sons les plus doux, mais les plus vrais. Ils entendront la nuance.

Donc, Chopin travaille, économise, et prépare son revoir avec Marie. Il refuse une invitation de Mendelssohn, qui voudrait le faire venir à Dusseldorf pour un festival de musique. Il refuse à Schumann, qui pourtant signe sa lettre « avec amour et adoration ». Toutes ses forces, il les réserve au voyage de Marienbad, qu'il entreprend enfin au mois de juillet 1836.

Par une radieuse matinée d'été, Chopin arrive devant les collines boisées qui entourent la petite ville d'eaux autrichienne où l'attend sa bien-aimée. L'impression est si puissante qu'il ferme les yeux, comme sous le choc d'une douleur. Il a le pressentiment d'avoir à l'instant, avant même le revoir, touché la cime de sa joie. Il connaît cette angoisse irraisonnée que poussent devant eux les faux bonheurs, déjà finis, vécus, vidés, alors qu'ils ont à peine commencé d'être. Pourtant le visage tumultueux de Marie le remet d'aplomb et lui rend sa confiance. Mais une nuance de gêne, une manière d'être un peu plus cérémonieuse que l'année précédente, chez la jeune fille et chez sa mère, lui laissent de l'inquiétude.

On reprend toutefois la vie intime, familiale, qui lui plaît tant. L'impression triste se dissipe. Ce sont des promenades dans ce paysage aimable, des séances de musique, les causeries du soir, les récits de sa vie parisienne, les souvenirs. Frédéric brille dans ses talents d'imitateur. Il copie les artistes en renom, assomme le clavier à grands gestes des bras et des mains, va, comme il le dit, « à la chasse aux pigeons ». Les Wodzinski habitaient une villa. Dans leur jardin régnait un grand tilleul. Aux heures chaudes de l'après-midi, Marie et Frédéric s'installent à son ombre et la jeune fille dessine au fusain le visage toujours un peu grave de cet ami à la fois si enfant et si mûr.

Le 24 août, ils retournent tous ensemble à Dresde, ville aimée. Ils y passent encore deux semaines. Deux semaines qui devaient fatalement conduire à un dénouement. Le 7 septembre, avant-veille du départ de Chopin, au crépuscule, il demande à Marie si elle accepterait de devenir sa femme. Elle consentit.

On n'en sait pas davantage, sinon que la comtesse, elle aussi, donna son agrément, mais exigea le secret. Il fallait cacher cette décision au père, qu'on fléchirait sans doute, mais l'orgueil de sa race rendait un consentement rapide improbable. De plus, il jugeait la santé de Chopin fragile. Frédéric partit, emportant cette promesse et son désespoir. Il savait que le pressentiment de Marienbad ne l'avait pas trompé et déjà ne croyait plus au bonheur.

Pourtant les Wodzinski écrivirent. La comtesse surtout. Marie ajoutait de petits post-scriptums. Voici la première lettre de Mme Wodzinska :

14 septembre 36.

« Cher Frédéric,

« Suivant notre convention, je vous envoie une lettre... ; je l'aurais déjà expédiée il y a deux jours, si ce n'eût été une dent que j'ai fait extraire après votre départ et dont j'ai beaucoup souffert. Je ne peux assez regretter que vous soyez parti samedi ; ce jour-là, j'étais souffrante et je n'ai pu assez m'occuper du *crépuscule*, nous en avons trop peu parlé.

« Le lendemain, j'aurais pu en causer plus longuement. M. de Girardin dit : « En toute chose le lendemain est un grand jour. » Nous l'avons devant nous. Ne croyez pas que je rétracte ce que j'ai dit, non ; mais il fallait délibérer sur la voie à suivre. Je vous prie seulement de garder le secret ; portez-vous bien, car tout dépend de cela... Pour le 15 octobre, je serai à Varsovie. Je verrai vos parents et vos sœurs ; je leur dirai que vous vous portez bien et que vous êtes d'excellente humeur ; je ne parlerai pas du *crépuscule*... Adieu, couchez-vous à 11 heures, et jusqu'au 7 janvier employez l'eau de gomme comme boisson. — Portez-vous bien, cher Fritz ; je vous bénis de toute mon âme, comme une mère aimante.

« *P.-S.* — Marie vous envoie des pantoufles... Elles sont un peu grandes, mais elle dit que vous devez porter des bas de laine ; c'est ainsi que Paris a jugé et je suppose que vous serez obéissant, ne l'avez-vous pas promis ? Enfin remarquez que c'est un temps d'épreuves. »

Le crépuscule, c'est ainsi qu'ils nommaient entre eux les amours de Chopin. Jamais nom de hasard ne tomba plus juste.

A une lettre que son frère Casimir expédie le lendemain, Marie ajoute ces lignes :

« Nous ne pouvons nous consoler de votre départ; les trois jours qui viennent de passer nous ont paru des siècles; faites-vous de même? Regrettez-vous un peu vos amis? Oui, je réponds pour vous, et je pense que je ne me trompe pas; du moins j'ai besoin de le croire. Je me dis que ce *oui* vient de vous (car, n'est-ce pas, vous l'auriez dit?).

« Les pantoufles sont achevées, je vous les envoie. Ce qui me chagrine, c'est qu'elles sont trop grandes, quoique j'aie donné votre bottine pour mesure, carissimo maestro, mais c'est un vulgaire Allemand. Le docteur Paris me console en me disant que c'est bon pour vous, car vous devez porter cet hiver des bas de laine bien chauds.

« Maman s'est fait arracher une dent, ce qui l'a fort affaiblie. Elle a dû garder le lit jusqu'à présent. Dans quinze jours nous partirons pour la Pologne. Je verrai vos parents : quel bonheur pour moi! et cette bonne Louise, me reconnaîtra-t-elle? Adieu, mio carissimo maestro, n'oubliez pas maintenant Dresde et dans peu la Pologne. Adieu, *au revoir*. Ah! si cela pouvait être au plus tôt.

« MARIA. »

« Casimir dit que le piano de Sluzewo est tellement délabré qu'il n'y a plus moyen de jouer dessus. Ainsi pensez à Pleyel. Dans des temps heureux, non comme ceux d'aujourd'hui (en ce qui nous concerne), j'espère vous entendre sur le même piano. Au revoir, au revoir, au revoir! Cela fait espérer! »

Voilà la lettre la plus amoureuse que Chopin ait jamais reçue de Marie Wodzinska. En octobre, nouvelle épître de la comtesse, nouveau post-scriptum de Marie.

2 octobre, crépuscule.

« Je vous remercie sincèrement pour les autographes et je vous prie d'en envoyer encore (c'est ce que maman me fait vous écrire). Maintenant nous partons au plus vite pour Varsovie. Combien je me réjouis de revoir toute votre famille et, l'année prochaine, *vous!*... Adieu, jusqu'à *mai* ou *juin* au plus tard. Je recommande à votre souvenir votre très fidèle secrétaire,

« MARIE. »

En janvier 37, la comtesse Wodzinska s'inquiète du piano Pleyel que lui a expédié Chopin. Elle remercie pour un nouvel envoi d'autographes et ajoute à la fin de sa lettre cette phrase un peu ambiguë : « Il faudra désormais s'informer plus prudemment encore du bien-aimé. » Marie rédige son post-scriptum, son pensum voudrait-on plutôt dire :

« Maman a grondé, et moi je remercie gentiment, très gentiment, et quand nous nous reverrons, je remercierai plus gentiment encore. On voit que je suis très paresseuse pour écrire, parce que remettre mes remerciements à notre prochaine entrevue me dispense aujourd'hui de beaucoup de mots. Maman vous a décrit notre façon de vivre, il ne me reste donc rien à vous apprendre, sinon qu'il dégèle : grande nouvelle, n'est-ce pas? Surtout très importante à savoir. Cette vie tranquille que nous menons ici est ce qu'il nous faut; voilà pourquoi je l'aime, pour à présent s'entend, car je ne voudrais pas que cela fût toujours ainsi. On prend son parti le mieux qu'on peut, quand cela ne peut être autrement que cela n'est. Je m'occupe un peu pour tuer le temps. J'ai dans ce moment *l'Allemagne*, de Heine, qui m'intéresse infiniment.

« Mais il faut finir et vous recommander à Dieu. J'espère que je n'ai pas besoin de vous répéter l'assurance des sentiments de votre fidèle secrétaire, Marie. »

Cette fois, Chopin ne dut plus voir dans ces mots sans couleur les moindres feux du *crépuscule*. La nuit était descendue entière. Il prit l'album que lui avait donné Marie l'année d'avant pour y mettre une page de musique. Pendant un an l'album était demeuré vierge. Chopin disait : « Je n'aurais pu y écrire quoi que ce soit, même si j'étais resté cent ans devant. » Maintenant il pouvait le remplir, parce qu'il comprenait que Marie ne l'aimait plus. Il écrivit donc en première page un *Lento con gran espressione* et huit autres mélodies sur des paroles de Witwicki et de Mickiewicz. Bientôt après, il reçut en réponse cette lettre, la dernière :

Pour Frédéric Chopin

« Je ne puis vous écrire que quelques mots, en vous remerciant pour le joli cahier que vous m'avez envoyé. Je ne tâcherai pas de vous dire combien j'ai éprouvé de joie en le recevant,

ce serait en vain. Recevez, je vous prie, l'assurance de tous mes sentiments de reconnaissance que je vous dois. Croyez à l'attachement que vous a voué pour la vie toute notre famille, et particulièrement votre plus mauvaise élève et amie d'enfance. Adieu, maman vous embrasse bien tendrement. Thérèse, à chaque instant, parle de son Chopena.

« Adieu, gardez notre souvenir.

« MARIA. »

On ne sait si c'est de cœur ou d'intelligence que cette personne manquait. Du reste, cela n'a guère d'importance. L'amour n'est pas à la mesure de toutes les petites filles. Pas plus que le bonheur n'est fait pour les âmes difficiles. Peut-être valons-nous mieux que le bonheur, disait Liszt à Mme d'Agoult.

Chopin accepta en silence la rupture de ses fiançailles. Mais ni son corps ni son cœur n'en guérirent jamais. Son amie Camille Pleyel l'emmena pendant quelques jours à Londres, pour le distraire. Il y fut très souffrant. La tuberculose, qu'il couvait, semble avoir commencé dès lors ses ravages.

Le marquis de Custine lui écrivait : « Vous avez gagné en poésie; la mélancolie de vos compositions pénètre plus avant dans les cœurs : on est seul avec vous-même au milieu de la foule. Ce n'est pas un piano, c'est une âme... »

Chopin prit les billets de Marie Wodzinska et les mit, avec la rose de Dresde, dans une enveloppe sur laquelle il écrivit ces deux mots polonais : *moïa biéda*, mon malheur. On retrouva après sa mort ce pauvre paquet, noué d'une faveur tendre.

PREMIÈRE ESQUISSE DE GEORGE SAND

Quelque six ans avant cette romance en si peu de paroles, nous avions regardé un visage de femme se pencher sur son papier et suivi sa main enthousiaste, quand elle traçait ces mots : « Vivre, que c'est doux! Que c'est bon, malgré les chagrins, les maris... malgré les poignantes douleurs. Vivre, c'est enivrant! Aimer, être aimé! C'est le bonheur! C'est le ciel ! » Pendant ces six années, ni ce cœur, ni cette main n'avaient beaucoup chômé. Vivre, telle fut bien, en effet, l'occupation essentielle de cette George Sand ardente et si généreu-

sement douée pour tous les enthousiasmes de l'esprit et de la chair. Rien n'avait été trop fort pour cette petite femme solide et personne n'avait eu raison d'elle. Malgré les chagrins, envers et contre un mari paysan et rapace, cette arrière-petite-fille du Maréchal de Saxe, cette fille d'une fille du peuple, avait assez bien résolu le double problème de tactique du bonheur qu'elle s'était posé : l'amour et la gloire. C'est de quoi suffire à des appétits exigeants. A vingt-sept ans, cette provinciale avait écrit son premier livre et vécu sa première douleur. A trente, elle aurait pu dire comme son aïeul le Maréchal : « La vie est un songe. Le mien a été court, mais il a été beau. » Maintenant dans sa trente-quatrième année, George se croyait finie et à jamais dégoûtée du plaisir. Elle ne savait pas encore que la maladie du désir, lorsqu'elle a ouvert dans un être sa blessure toujours à vif, n'a qu'une faible chance de guérison. Du moins avant le temps des grands froids.

Or, à cette maladie du désir, Aurore Dudevant ajoutait le goût des longues associations. Elle s'y était fait le cœur, la tête, et y avait contracté des habitudes de vie et de pensée. Jules Sandeau lui avait fourni son nom de plume, des théories sur « l'amour libre et divin » et sa première camaraderie amoureuse. La déception qui suivit cet essai la jeta en guerre contre tous les jougs, même ceux du sentiment. Encore joug est-il un mot bien pesant. Celui de pression suffit. Pour se délivrer de souvenirs cependant si peu nocifs, elle choisit un thaumaturge intelligent, et, contre l'amour, merveilleusement antiseptique : Mérimée. Elle s'en est confessée depuis dans une curieuse lettre : « Un de ces jours d'ennui et de désespoir, je rencontrai un homme qui ne doutait de rien, un homme calme et fort, qui ne comprenait rien à ma nature et qui riait de mes chagrins. La puissance de son esprit me fascina entièrement; pendant huit jours je crus qu'il avait le secret du bonheur, qu'il me l'apprendrait, que sa dédaigneuse insouciance me guérirait de mes puériles susceptibilités. Je croyais qu'il avait souffert comme moi et qu'il avait triomphé de sa sensibilité extérieure. Je ne sais pas encore si je me suis trompée, si cet homme est fort par sa grandeur ou par sa pauvreté... Enfin je me conduisis à trente ans comme une fille de quinze ne l'eût pas fait. L'expérience manqua complètement. »

Cette femme si enveloppée de mots en trouve quelquefois

pourtant qui laissent descendre la sonde dans ses profondeurs. Elle ajoute un peu plus loin, dans cette même lettre à Sainte-Beuve : « Si Prosper Mérimée m'avait comprise, il m'eût peut-être aimée, et s'il m'eût aimée, il m'eût soumise, et si j'avais pu me soumettre à un homme, je serais sauvée, *car ma liberté me ronge et me tue.* » Tel est le mal véritable de ce fort tempérament. Il avait besoin d'un maître, et dès lors ne le chercha jamais que chez les faibles.

Il y eut toujours dans la vie de George Sand un *être absent.* Entendons dans ce mot une sorte d'amant idéal, seigneur de sa pensée et serviteur de sa chair, ce double fameux de nous-même, qui sollicite nos instincts sans jamais les assouvir, qui invente nos plus chères souffrances et nous soulève aussi comme un ange jusqu'aux caresses mystiques des âmes. La difficulté est de trouver réunies en un seul être toutes ces couleurs de nos neurasthénies. Mais on se met quand même en chasse, en donnant à cette poursuite des noms différents. George Sand, elle, l'appelait « la recherche de sa vérité ». Après tout, pourquoi pas? On appelle « vérité » le rythme suivant lequel il nous semble que notre machine a le plus fort rendement, que ce soit dans le plaisir, la douleur, le travail ou l'amour. Mais il faut faire à Sand cette justice, qu'après son mal individuel, le mal général, « la souffrance de la race, la vue, la connaissance, la méditation du destin de l'homme » passionnèrent aussi son âme élastique. Elle arriva souvent à s'oublier pour comprendre les autres. Elle sut laisser vieillir son intelligence, donner de l'âge à ses pensées. Et pourtant, malgré toute la part qu'elle prit aux luttes idéologiques du siècle, en dépit de l'action intellectuelle qu'elle exerça si jeune sur les esprits de son temps, le gémissement profond de cette femme, c'est celui de sa *Lélia* : « Depuis dix mille ans j'ai crié dans l'infini : « Vérité, vérité! » Depuis dix mille ans l'infini me répond : « Désir, désir! »

Or, voilà qu'après sa crise de désespérance de 1833, cette désenchantée écrit subitement : « Je crois que j'ai blasphémé la nature et Dieu peut-être dans *Lélia*; Dieu, qui n'est pas méchant et qui n'a que faire de se venger de nous, m'a fermé la bouche en me rendant la jeunesse du cœur et en me forçant d'avouer qu'il a mis en nous des joies sublimes. » C'est qu'elle venait de dîner à côté d'un jeune homme blond de vingt-trois

ans, aux yeux arrogants et dépourvus de cils, à la taille fine, aux belles mains seigneuriales, qui se moquait hautement de toute la sociologie et se penchait vers l'oreille des femmes pour leur souffler : « Je ne suis pas tendre, je suis excessif. » Il se moquait bien des *classes laborieuses*, celui-là, et des *dirigeantes*, et de Saint-Simon, et de l'abbé de Lamennais. Il disait même : « Je m'intéresse plus à la manière dont Napoléon mettait ses bottes qu'à toute la politique de l'Europe. » Les dames sentaient que sa véritable étude était l'amour. Il s'occupa tout de suite de cette voisine déjà célèbre, au teint olivâtre, qui lui envoya quelques jours après les deux tomes de sa *Lélia* ainsi dédicacés : le premier « A monsieur mon gamin d'Alfred » ; le second « A monsieur le vicomte Alfred de Musset, hommage respectueux de son dévoué serviteur George Sand. »

On connaît aujourd'hui dans tous ses détails l'histoire de cette liaison et sa magnifique dépense de douleurs. Nous n'en retiendrons que certains résidus, la lie amère laissée dans leurs cœurs par la débauche de deux imaginations raffinées et féroces. On peut dire qu'ils s'entredévorèrent. « Rétrécis ton cœur, mon grand George », disait-il. Et elle : « Je ne t'aime plus, mais je t'adore toujours. Je ne veux plus de toi, mais je ne peux plus m'en passer. » Ils partirent pour Venise et s'y vengèrent sur eux-mêmes de leur double impuissance. Il ne leur resta bientôt que le goût de leurs larmes. Enfin, au milieu de la crise, chacun des deux amants chercha le refuge là où le poussait sa nature : George dans le travail et Alfred dans la maladie. Alors survint le sauveur sous la forme d'un beau docteur vénitien...

Musset partit. On cultiva à trois un sentiment assez rare. L'été suivant, George écrivit à Alfred : « Oh ! cette nuit d'enthousiasme, où malgré nous tu joignis nos mains en nous disant : « Vous vous aimez et vous m'aimez pourtant, vous m'avez sauvé âme et corps. » Et Musset de son côté s'écriait : « Pauvre George, pauvre chère enfant ! Tu t'es crue ma maîtresse, tu n'étais que ma mère... » Voilà le mot lâché. Le mot juste est bien celui de mère. Car Sand était avant tout une maternelle, une protectrice. Et quelques mois plus tard, quand tout fut fini entre eux, les hurlements qu'elle pousse dans son *Journal intime* sur cet amour mal éteint, sont encore ceux d'une mère sevrée de son nourrisson. « Je t'aime, je me soumettrais à tous les supplices pour être aimée de toi et tu me quittes ! Ah ! pauvre

homme, vous êtes fou... c'est votre orgueil qui vous conseille... O mes pauvres enfants, que votre mère est malheureuse ! — Je veux m'entourer d'hommes purs et distingués. Loin de moi les forts, je veux voir des artistes : Liszt, Delacroix, Berlioz, Meyerbeer. Je serai homme avec eux et on jasera d'abord. Alfred entendra ces mauvaises plaisanteries... Oh ! si je l'avais aujourd'hui, hélas ! Que je suis pressée de l'avoir. Si j'avais quelques lignes de toi de temps en temps, un mot, la permission de t'envoyer de temps en temps une petite image de quatre sous achetée sur le quai, des cigarettes faites par moi, un oiseau, un joujou... O mes yeux bleus, vous ne me regarderez plus ! Belle tête, je ne te verrai plus t'incliner sur moi et te voiler d'une douce langueur ! Mon petit corps souple et chaud, vous ne vous étendrez plus sur moi comme Élisée sur l'enfant mort pour le ranimer ! » — « Ah ! qui te soignera et qui soignerai-je ? »

Telle fut la punition d'avoir aimé un homme sans passion. Et le fond d'elle-même, quand elle le remue bien, ramène toujours le même espoir : « J'ai besoin de souffrir pour quelqu'un. J'ai besoin de nourrir cette maternelle sollicitude, qui s'est habituée à veiller sur un être souffrant et fatigué. »

Un emballement de tête pour une sorte de tribun du peuple vint rafraîchir la plaie encore vive : elle crut aimer Éverard, celui que ses contemporains nommaient Michel de Bourges. Amour froid. Amour d'esclave qui admire un beau capitaine et un juste législateur. Mais pas de dépense, pas de souffrance, rien de ce qui creuse dans l'âme les caves de la volupté. Et puis Michel de Bourges était anti-artiste. Elle voulut venger l'art par l'ironie. « Berlioz est un artiste, écrivait-elle à ce maître de rhétorique. Peut-être bien a-t-il la scélératesse de penser en secret que tous les peuples de l'univers ne valent pas une gamme chromatique placée à propos, comme moi j'ai l'insolence de préférer une jacinthe blanche à la couronne de France. Mais sois sûr qu'on peut avoir ces folies dans le cerveau et ne pas être l'ennemi du genre humain. Tu es pour les lois somptuaires, Berlioz est pour les triples croches, je suis pour les liliacées. » Cet avocat était pourtant jaloux sous ses froideurs. Il était même ennuyeux. George Sand vit Liszt, le trouva beau, le reçut chez elle à Nohant avec sa maîtresse Marie d'Agoult et, tout en enviant leurs amours encore jeunes, notait dans son journal : « Quel

calme effroyable dans mon âme! Le flambeau serait-il éteint? » Ce n'était pas le flambeau qui s'éteignait, mais le lumignon allumé par le philosophe dont elle avait prétendu être le porte-plume. Et même l'idée fixe revenait : « Mon plus doux rêve... consiste à imaginer les soins que je rendrais à ta vieillesse débile. » Un service important qu'elle reçut de Michel fut le gain de son procès en divorce contre Casimir Dudevant.

Dans l'été de 1836, elle secoua la chaîne de l'amant et rompit le fil à la patte du mari. La voici libre. Du coup elle confie ses deux enfants, Maurice et Solange, à un jeune précepteur du nom de Pelletan, qu'elle met à l'épreuve en devenant sa maîtresse. Puis elle part rejoindre à Genève Liszt et la comtesse d'Agoult. Elle en revient au début de l'automne et s'installe à Paris pendant quelque temps avec ce couple qui commençait à se lasser de sa solitude. Ils descendent tous trois à l'hôtel de France, rue Laffitte. Cette paisible auberge de bons bourgeois devient un phalanstère d'artistes. On y croise dans l'escalier Eugène Sue, Miçkiewicz, le chanteur Nourrit, l'abbé de Lamennais, Henri Heine. Messieurs les musiciens, et Liszt le premier, ne parlent que de Chopin.

— Amenez-le moi, demande George.

Il vint un soir, avec Hiller.

En rentrant chez lui, Frédéric dit à son ami :

— Quelle femme antipathique que cette Sand! Est-ce vraiment bien une femme? Je suis prêt à en douter.

LETTRES DE DEUX ROMANCIERS

Tandis que Frédéric Chopin vivait en l'année 1837 la lente décomposition de son amour, George Sand était retournée dans son petit château de Nohant. Elle y passa de longs mois seule, avec ses enfants et son travail. L'été lui amena le ménage Liszt-d'Agoult, des nuits musiciennes, de nouveaux rêves de bonheur. Puis sa mère mourut brusquement et il fallut rentrer à Paris, tandis que la comtesse et Franz prenaient la route d'Italie. Elle forma le projet de les y rejoindre, mais en fut retenue par une inclination subite pour le nouveau précepteur de ses enfants, Félicien Mallefille. La rupture avec Michel de Bourges saignait encore faiblement, mais George sentait qu'elle avait enfin « terrassé le dragon » et que cet attachement, plus

tenace qu'elle ne l'avait imaginé, allait être guéri par une affection douce, moins enthousiaste, moins âpre aussi, et qu'elle espérait durable. Elle se trompait. Six mois suffirent pour tarir cette source à fleur de terre. Elle eut pitié néanmoins de cet amant un peu fade. Pendant quelques mois encore, elle le traîna dans ses bagages entre Paris, Fontainebleau et Nohant.

En janvier de 1838, le grand Balzac tomba un beau jour dans cette campagne et y demeura quelques jours. Les deux romanciers passèrent les nuits en bavardages et en confidences. Puis Balzac rédigea pour la comtesse Hanska ses impressions encore chaudes :

« J'ai abordé le château de Nohant, le samedi gras, vers sept heures et demie du soir, et j'ai trouvé la camarade George Sand dans sa robe de chambre, fumant un cigare après le dîner, au coin de son feu, dans une immense chambre solitaire. Elle avait de jolies pantoufles jaunes ornées d'effilés, des bas coquets et un pantalon rouge. Voilà pour le moral. Au physique, elle avait doublé son menton comme un chanoine. Elle n'a pas un seul cheveu blanc, malgré ses effroyables malheurs ; son teint bistré n'a pas varié ; elle a l'air tout aussi bête quand elle pense, car, comme je lui ai dit après l'avoir étudiée, toute sa physionomie est dans l'œil. Elle est à Nohant depuis un an, fort triste et travaillant énormément. Elle mène à peu près ma vie. Elle se couche à six heures du matin et se lève à midi ; moi, je me couche à six heures du soir et me lève à minuit ; mais, naturellement, je me suis conformé à ses habitudes, et nous avons, depuis trois jours, bavardé depuis cinq heures du soir, après le dîner, jusqu'à cinq heures du matin ; en sorte que je l'ai plus connue, et réciproquement, dans ces trois causeries, que pendant les quatre années précédentes, où elle venait chez moi quand elle aimait Jules Sandeau, et que quand elle avait été liée avec Musset... Il était assez utile que je la visse, car nous nous sommes fait nos mutuelles confidences sur Jules Sandeau... Elle a cependant été encore plus malheureuse avec Musset, et la voilà dans une profonde retraite, condamnant à la fois le mariage et l'amour, parce que, dans l'un et l'autre état, elle n'a eu que des déceptions.

« Son mâle était rare, voilà tout. Il le sera d'autant plus qu'elle n'est pas aimable, et, par conséquent, elle ne sera que très difficilement aimée. Elle est garçon, elle est artiste, elle

est grande, généreuse, dévouée, chaste ; elle a les traits de l'homme : *ergo*, elle n'est pas femme. Je ne me suis pas plus senti qu'autrefois près d'elle, en causant pendant trois jours à cœur ouvert, atteint de cette galanterie d'épiderme que l'on doit déployer en France et en Pologne pour toute espèce de femme.

« Je causais avec un camarade. Elle a de hautes vertus, de ces vertus que la société prend au rebours. Nous avons discuté avec un sérieux, une bonne foi, une candeur, une conscience, digne des grands bergers qui menèrent les troupeaux d'hommes, les grandes questions du mariage et de la liberté.

« Car, comme elle le disait avec une immense fierté (je n'aurais pas osé le penser de moi-même), « puisque, par nos écrits, nous préparons une révolution pour les mœurs futures, je suis non moins frappée des inconvénients de l'un que de ceux de l'autre ».

« Et nous avons causé toute une nuit sur ce grand problème. Je suis tout à fait pour la liberté de la jeune fille et l'esclavage de la femme, c'est-à-dire que je veux qu'avant le mariage elle sache à quoi elle s'engage, qu'elle ait étudié tout ; puis que, quand elle a signé le contrat, après en avoir expérimenté les chances, elle y soit fidèle. J'ai beaucoup gagné en faisant connaître à Mme Dudevant la nécessité du mariage ; mais elle y croira, j'en suis sûr, et je crois avoir fait du bien en le lui prouvant.

« Elle est excellente mère, adorée de ses enfants ; mais elle met sa fille Solange en petit garçon et ce n'est pas bien.

« Elle est comme un homme de vingt ans, *moralement*, car elle est chaste, prude, et n'est artiste qu'à l'extérieur. Elle fume démesurément, elle joue peut-être un peu trop à la princesse, et je suis convaincu qu'elle s'est peinte fidèlement dans la princesse du *Secrétaire intime*. Elle sait et dit d'elle-même ce que j'en pense, sans que je le lui aie dit : qu'elle n'a ni la force de conception, ni le don de construire des plans, ni la faculté d'arriver au vrai, ni l'art du pathétique ; mais que, sans savoir la langue française, elle a le *style* ; c'est vrai. Elle prend assez, comme moi, sa gloire en raillerie, a un profond mépris pour le public, qu'elle appelle *Jumento*.

« Je vous raconterai les immenses et secrets dévouements de cette femme pour ces deux hommes, et vous vous direz

qu'il n'y a rien de commun entre les anges et les démons. Toutes les sottises qu'elle a faites sont des titres de gloire aux yeux des âmes belles et grandes...

« Enfin, c'est un homme et d'autant plus un homme qu'elle veut l'être, qu'elle est sortie du rôle de femme, et qu'elle n'est pas femme. La femme attire et elle repousse, et, comme je suis très homme, si elle me fait cet effet-là, elle doit le produire sur les hommes qui me sont similaires; elle sera toujours malheureuse. Ainsi, elle aime maintenant un homme qui lui est inférieur, et dans ce contrat-là il n'y a que désenchantement et déception pour une femme qui a une belle âme; il faut qu'une femme aime toujours un homme qui lui soit supérieur, ou qu'elle y soit si bien trompée que ce soit comme si ça était.

« Je n'ai pas été impunément à Nohant, j'en ai rapporté un énorme vice : elle m'a fait fumer un *houka* et du *lattakieh;* c'est devenu tout à coup un besoin pour moi... »

L'œil et l'oreille de Balzac ne se trompaient pas dans leur diagnostic. Et cependant il ne pouvait ni voir ni entendre tout ce qui se passait derrière les vitres de cet être, plus compliqué qu'il ne croyait. Ce printemps de 1838 faisait lever une fois de plus la violette sombre et forte d'un nouvel amour.

George Sand était allée plusieurs fois à Paris. Elle avait revu Chopin. Et le drame du plaisir, des difficultés, des douleurs, s'était noué entre eux. Sand et Chopin sortaient tous deux de trop de souffrances pour ne pas ouvrir la nouvelle page de leur histoire avec méfiance. Mais, chez Chopin, tout est resté enseveli dans le silence, et sa musique seule en a préservé l'interrogation ou les élans secrets. On consultera toute sa production de cette époque, qui en est un magnifique témoignage : les douze *Études* du second cahier dédiées à Mme d'Agoult (op. 25), l'*Impromptu* (op. 29), les quatre *Mazurkas* de l'opus 30 (ut mineur, si mineur, ré bémol majeur, et ut dièze majeur), le *Deuxième Scherzo* (op. 31), les *Deux Nocturnes* (op. 32), les trois *Valses brillantes* de l'opus 34, et trois autres *Mazurkas* (op. 33) dédiées à Mlle la comtesse Mostowska.

Quant à George, le premier tintement de sa nouvelle passion se retrouve dans une lettre à son amie Marliani en date du 23 mai, où elle dit :

« Chère belle, j'ai reçu vos lettres et je tarde à vous répondre *à fond*, parce que vous savez que le temps est *variable* dans la saison des amours. On dit beaucoup de *oui*, de *non*, de *si*, de *mais* dans une semaine, et souvent on dit le matin : *décidément, ceci est intolérable*, pour dire le soir : *en vérité, c'est le bonheur suprême*. J'attends donc pour vous écrire *tout de bon* que mon baromètre marque quelque chose sinon de stable, du moins de certain pour un temps quelconque. Je n'ai pas le plus petit reproche à faire, mais ce n'est pas une raison pour être contente... »

Toutefois, ce n'est pas à Mme Marliani qu'elle montra les singulières et si intéressantes fluctuations de son baromètre sentimental, mais au comte Albert Grzymala, un ami intime de Chopin. Or, voici ce qu'elle lui écrivit au début de cet été-là :

« Jamais il ne peut m'arriver de douter de la loyauté de vos conseils, cher ami ; qu'une pareille crainte ne vous vienne jamais. Je crois à votre évangile sans le bien connaître et sans l'examiner, parce que, du moment qu'il a un adepte comme vous, il doit être le plus sublime de tous les évangiles. Soyez béni pour vos amis et soyez en paix sur mes pensées. Posons nettement la question une dernière fois, parce que de votre dernière réponse sur ce sujet dépendra toute ma conduite à venir, et puisqu'il fallait en arriver là, je suis fâchée de ne pas avoir surmonté la répugnance que j'éprouvais à vous interroger à Paris. Il me semblait que ce que j'allais apprendre pâlirait *mon poème*. Et en effet, le voilà qui a rembruni, ou plutôt qui pâlit beaucoup. Mais qu'importe ! Votre évangile est le mien, quand il prescrit de songer à soi en dernier lieu, et de n'y pas songer du tout, quand le bonheur de ceux que nous aimons réclame toutes nos puissances. Écoutez-moi bien et répondez clairement, catégoriquement, nettement. Cette personne qu'il veut, ou doit, ou croit devoir aimer, est-elle propre à faire son bonheur, ou bien doit-elle augmenter ses souffrances et ses tristesses ? Je ne demande pas s'il l'aime, s'il en est aimé, si c'est plus ou moins que moi. Je sais à peu près, par ce qui se passe en moi, ce qui doit se passer en lui. Je demande à savoir laquelle de *nous deux* il faut qu'il oublie ou abandonne pour son repos, pour son bonheur, pour sa vie enfin, qui me paraît chancelante et trop frêle pour

résister à de grandes douleurs. Je ne veux point faire le rôle de mauvais ange. Je ne suis pas le *Bertram* de Meyerbeer et je ne lutterai point contre l'amie d'enfance, si c'est une belle et pure Alice; si j'avais su qu'il y avait un lien dans la vie de votre enfant, un sentiment dans son âme, je ne me serais jamais penchée pour respirer un parfum réservé à un autre autel. De même, lui sans doute se fût éloigné de mon premier baiser, s'il eût su que j'étais comme mariée. Nous ne nous sommes point trompés l'un l'autre, nous nous sommes livrés au vent qui passait et qui nous a emportés tous deux dans une autre région pour quelques instants. Mais il n'en faut pas moins que nous redescendions ici-bas, après cet embrassement céleste et ce voyage à travers l'empyrée. Pauvres oiseaux, nous avons des ailes, mais notre nid est sur la terre et quand le chant des anges nous appelle en haut, le cri de notre famille nous rappelle en bas. Moi, je ne veux point m'abandonner à la passion, bien qu'il y ait au fond de mon cœur un foyer encore bien menaçant parfois. Mes enfants me donneront la force de briser tout ce qui m'éloignerait d'eux ou de la manière d'être qui est la meilleure pour leur éducation, leur santé, leur bien-être, etc... Ainsi je ne puis pas me fixer à Paris à cause de la maladie de Maurice, etc..., etc... Puis il y a un être excellent, *parfait*, sous le rapport du cœur et de l'honneur, que je ne quitterai jamais, parce que c'est le seul homme qui, étant avec moi depuis près d'un an, ne m'ait pas une seule fois, *une seule minute*, fait souffrir par sa faute. C'est aussi le seul homme qui se soit donné entièrement et absolument à moi, sans regret pour le passé, sans réserve pour l'avenir. Puis, c'est une si bonne et si sage nature, que je ne puisse l'amener avec le temps à tout comprendre, à tout savoir; c'est une cire malléable sur laquelle j'ai posé mon sceau et quand je voudrai en changer l'empreinte, avec quelque précaution et quelque patience j'y réussirai. Mais aujourd'hui cela ne se pourrait pas, et son bonheur m'est sacré.

« Voilà donc pour moi; engagée comme je le suis, enchaînée d'assez près pour des années, je ne puis désirer que notre *petit* rompe de son côté les chaînes qui le lient. S'il venait mettre son existence entre mes mains, je serais bien effrayée, car en ayant accepté une autre, je ne pourrais lui tenir lieu de ce qu'il aurait quitté pour moi. Je crois que notre

amour ne peut durer que dans les conditions où il est né, c'est-à-dire que de temps en temps, quand un bon vent nous ramènera l'un vers l'autre, nous irons encore faire une course dans les étoiles et puis nous nous quitterons pour marcher à terre, car nous sommes les enfants de la terre et Dieu n'a pas permis que nous y accomplissions notre pèlerinage côte à côte. C'est dans le ciel que nous devons nous rencontrer, et les instants rapides que nous y passerons seront si beaux, qu'ils vaudront toute une vie passée ici-bas.

« Mon devoir est donc tout tracé. Mais je puis, sans jamais l'abjurer, l'accomplir de deux manières différentes ; l'une serait de me tenir le plus éloignée que possible de Chopin, de ne point chercher à occuper sa pensée, de ne jamais me retrouver seule avec lui ; l'autre serait au contraire de m'en rapprocher autant que possible, sans compromettre la sécurité de Mallefille, de me rappeler doucement à lui dans ses heures de repos et de béatitude, de le serrer chastement dans mes bras quelquefois, quand le vent céleste voudra bien nous enlever et nous promener dans les airs. La première manière sera celle que j'adopterai si vous me dites que la *personne* est faite pour lui donner un bonheur pur et vrai, pour l'entourer de soins, pour arranger, régulariser et calmer sa vie, si enfin il s'agit pour lui d'être heureux par elle et que j'y sois un empêchement ; si son âme *excessivement*, et peut-être *follement*, peut-être sagement scrupuleuse, se refuse à aimer deux êtres différents, de deux manières différentes, si les huit jours que je passerais avec lui dans une saison doivent l'empêcher d'être heureux dans son intérieur, le reste de l'année ; alors, oui, alors, je vous jure que je travaillerai à me faire oublier de lui. La seconde manière, je la prendrai si vous me dites de deux choses l'une : ou que son bonheur domestique peut et doit s'arranger avec quelques heures de passion chaste et de douce poésie, ou que le bonheur domestique lui est impossible, et que le mariage ou quelque union qui y ressemblât serait le tombeau de cette âme d'artiste : qu'il faut donc l'en éloigner à tout prix et l'aider même à vaincre ses scrupules religieux. C'est un peu là, — je dirai où, — que mes conjectures aboutissent. Vous me direz si je me trompe ; je crois la personne charmante, digne de tout amour et de tout respect, parce qu'un être comme lui ne peut aimer que le pur et le beau.

Mais je crois que vous redoutez pour lui le mariage, le lien de tous les jours, la vie réelle, les affaires, les soins domestiques, tout ce qui, en un mot, semble éloigné de sa nature et contraire aux inspirations de sa muse. Je le craindrais aussi pour lui ; mais à cet égard, je ne puis rien affirmer et rien prononcer, parce qu'il y a bien des rapports sous lesquels il m'est absolument inconnu. Je n'ai vu que la face de son être qui est éclairée par le soleil. Vous fixerez donc mes idées sur ce point.

« Il est de la plus haute importance que je sache bien sa position, afin d'établir la mienne. Pour mon goût, j'avais arrangé notre poème dans ce sens, que je ne saurais rien, absolument rien de sa vie *positive*, ni lui de la mienne, qu'il suivrait toutes ses idées religieuses, mondaines, poétiques, artistiques, sans que j'eusse jamais à lui en demander compte, et réciproquement ; mais que partout, en quelque lieu et à quelque moment de notre vie que nous vinssions à nous rencontrer, notre âme serait à son apogée de bonheur et d'excellence. Car, je n'en doute pas, on est meilleur quand on aime d'un amour sublime, et loin de commettre un crime, on s'approche de Dieu, source et foyer de cet amour. C'est peut-être là, en dernier ressort, ce que vous devriez tâcher de lui faire bien comprendre, mon ami, et en ne contrariant pas ses idées de devoir, de dévouement et de sacrifice religieux, vous mettriez peut-être son cœur plus à l'aise. Ce que je craindrais le plus au monde, ce qui me ferait le plus de peine, ce qui me déciderait même à me faire *morte pour lui*, ce serait de me voir devenir une épouvante et un remords dans son *âme* ; non, je ne puis (à moins qu'elle ne soit funeste pour lui en dehors de moi), me mettre à combattre l'image et le souvenir d'une autre. Je respecte trop la propriété pour cela, ou plutôt c'est la seule propriété que je respecte. Je ne veux voler personne à personne, excepté les captifs aux geôliers et les victimes aux bourreaux, et la Pologne à la Russie, par conséquent. Dites-moi si c'est une *Russie* dont l'image poursuit notre enfant ; alors, je demanderai au ciel de me prêter toutes les séductions d'Armide pour l'empêcher de s'y jeter ; mais si c'est une Pologne, laissez-le faire. Il n'y a rien de tel qu'une patrie, et quand on en a une, il ne faut pas s'en faire une autre.

« Dans ce cas, je serai pour lui comme une *Italie*, qu'on va voir, où l'on se plaît aux jours du printemps, mais où l'on

ne reste pas, parce qu'il y a plus de soleil que de lits et de tables, et que le *confortable de la vie* est ailleurs. Pauvre Italie! Tout le monde y songe, la désire ou la regrette; personne n'y peut demeurer, parce qu'elle est malheureuse et ne saurait donner le bonheur qu'elle n'a pas.

« Il y a une dernière supposition qu'il est bon que je vous dise. Il serait possible qu'il n'aimât plus du tout *l'amie d'enfance* et qu'il eût une répugnance réelle pour un lien à contracter, mais que le sentiment du devoir, l'honneur d'une famille, que sais-je? lui commandassent un rigoureux sacrifice de lui-même. Dans ce cas-là, mon ami, soyez son bon ange, je ne puis guère m'en mêler; mais vous le devez; sauvez-le des arrêts trop rigoureux de sa conscience, sauvez-le de sa prope vertu, empêchez-le à tout prix de s'immoler, car dans ces sortes de choses (s'il s'agit de mariage ou de ces unions qui, sans avoir la même publicité, ont la même force d'engagement et la même durée), dans ces sortes de choses, dis-je, le sacrifice de celui qui donne son avenir n'est pas en raison de ce qu'il a reçu dans le passé. Le passé est une chose appréciable et limitée; l'avenir, c'est l'infini, parce que c'est l'inconnu... Si son cœur peut, comme le mien, contenir deux amours bien différents, l'un qui est pour ainsi dire *le corps* de la vie, l'autre qui en sera l'âme, ce sera le mieux, parce que notre situation sera à l'avenant de nos sentiments et de nos pensées. De même qu'on n'est pas tous les jours sublime, on n'est pas tous les jours heureux. Nous ne nous verrons pas tous les jours, nous ne posséderons pas tous les jours le feu sacré, mais il y aura de beaux jours et de saintes flammes.

« Il faudrait peut-être aussi songer à lui dire ma position à l'égard de Mallefille. Il est à craindre que, ne la connaissant pas, il ne se crée à mon égard une sorte de devoir qui le gêne et vienne à combattre *l'autre* douloureusement. Je vous laisse absolument le maître et l'arbitre de cette confidence; vous la ferez si vous jugez le moment opportun, vous la retarderez si vous croyez qu'elle ajouterait à des souffrances trop fraîches. Peut-être l'avez-vous déjà faite. Tout ce que vous avez fait ou ferez, je l'approuve et le confirme.

« Quant à la question de possession ou de non-possession, cela me paraît une question secondaire à celle qui nous occupe

maintenant. C'est pourtant une question importante par elle-même, c'est toute la vie d'une femme, c'est son secret le plus cher, sa théorie la plus étudiée, sa coquetterie la plus mystérieuse. Moi, je vous dirai tout simplement, à vous mon frère et mon ami, ce grand mystère, sur lequel tous ceux qui prononcent mon nom font de si étranges commentaires. C'est que je n'ai là-dessus ni secret, ni théorie, ni doctrines, ni opinion arrêtée, ni parti pris, ni prétention de puissance, ni singerie de spiritualisme, rien enfin d'arrangé d'avance et pas d'habitude prise, et, je crois, pas de faux principes, soit de licence, soit de retenue. Je me suis beaucoup fiée à mes instincts qui ont toujours été nobles; je me suis quelquefois trompée sur les personnes, mais jamais sur moi-même. J'ai beaucoup de bêtises à me reprocher, pas de platitudes ni de méchancetés. J'entends dire beaucoup de choses sur les questions de morale humaine, de pudeur et de vertu sociale. Tout cela n'est pas encore clair pour moi. Aussi n'ai-je jamais conclu à rien. Je ne suis pourtant pas insouciante là-dessus; je vous confesse que le désir d'accorder une théorie quelconque avec mes sentiments a été la grande affaire et la grande douleur de ma vie. Les sentiments ont toujours été plus forts que les raisonnements, et les bornes que j'ai voulu me poser ne m'ont jamais servi à rien. J'ai changé vingt fois d'idée. J'ai cru par-dessus tout à la fidélité. Je l'ai prêchée, je l'ai pratiquée, je l'ai exigée. On y a manqué et moi aussi. Et pourtant je n'ai pas senti le remords, parce que j'avais toujours subi dans mes infidélités une sorte de fatalité, un instinct de l'idéal, qui me poussait à quitter l'imparfait pour ce qui me semblait se rapprocher du parfait. J'ai connu plusieurs sortes d'amour. Amour d'artiste, amour de femme, amour de sœur, amour de mère, amour de religieuse, amour de poète, que sais-je? Il y en a qui sont nés et morts en moi le même jour, sans s'être révélés à l'objet qui les inspirait. Il y en a qui ont martyrisé ma vie et qui m'ont poussée au désespoir, presque à la folie. Il y en a qui m'ont tenue cloîtrée durant des années dans un spiritualisme excessif. Tout cela a été parfaitement sincère. Mon être entrait dans ces phases diverses, comme le soleil, disait Sainte-Beuve, entre dans les signes du Zodiaque...

« La grande question sur l'amour est donc encore soulevée en moi! Pas d'amour sans fidélité, disais-je il y a deux mois,

et il est bien certain, hélas! que je n'ai plus senti la même tendresse pour ce pauvre Mallefille en le retrouvant. Il est certain que depuis qu'il est retourné à Paris (vous devez l'avoir vu), au lieu d'attendre son retour avec impatience et d'être triste loin de lui, je souffre moins et respire plus à l'aise. Si je croyais que la vue fréquente de Chopin dût augmenter ce refroidissement, je sens qu'il y aurait pour moi *devoir* à m'en abstenir.

« Voilà où je voulais en venir, c'est à vous parler de cette question de possession, qui constitue dans certains esprits toute la question de fidélité. Ceci est, je crois, une idée fausse : on peut être plus ou moins infidèle, mais quand on a laissé envahir son âme et accordé la plus simple caresse, avec le sentiment de l'amour, l'infidélité est déjà consommée, et le reste est moins grave; car qui a perdu le cœur a tout perdu. Il vaudrait mieux perdre le corps et garder l'âme tout entière. Ainsi, *en principe*, je crois qu'une consécration complète du nouveau lien n'aggrave pas beaucoup la faute; mais, en fait, il est possible que l'attachement devienne plus humain, plus violent, plus dominant, après la possession. C'est même probable, c'est même certain. Voilà pourquoi, quand on veut vivre ensemble, il ne faut pas faire outrage à la nature et à la vérité, en reculant devant une union complète...

« Et puisque je vous dis tout, je veux vous dire qu'une seule chose en lui m'a déplu : c'est qu'il avait en lui-même de mauvaises raisons pour s'abstenir. Jusque-là, je trouvais beau qu'il s'abstînt par respect pour moi, par timidité, même par fidélité pour une autre. Tout cela était du sacrifice et, par conséquent, de la force et de la chasteté bien entendues. C'était là ce qui me charmait et me séduisait le plus en lui. Mais chez vous, au moment de nous quitter, et comme il voulait surmonter une dernière tentation, il m'a dit deux ou trois paroles qui n'ont pas répondu à mes idées. Il semblait faire *fi*, à la manière des dévots, des grossièretés *humaines* et rougir des tentations qu'il avait eues, et craindre de souiller notre amour par un transport de plus. Cette manière d'envisager le dernier embrassement de l'amour m'a toujours répugné. Si ce dernier embrassement n'est pas une chose aussi sainte, aussi pure, aussi dévouée que le reste, il n'y a pas de vertu à s'en abstenir. Ce mot d'amour physique dont on se sert

pour exprimer ce qui n'a de nom que dans le ciel, me *déplaît* et me *choque*, comme une impiété et comme une idée fausse en même temps. Est-ce qu'il peut y avoir, pour les natures élevées, un amour purement physique et, pour les natures sincères, un amour purement intellectuel? Est-ce qu'il y a jamais d'amour sans un seul baiser et un baiser d'amour sans volupté? *Mépriser la chair* ne peut être sage et utile qu'avec les êtres qui ne sont que *chair*; mais avec ce qu'on aime, ce n'est pas du mot *mépriser*, mais du mot *respecter* qu'il faut se servir quand on s'abstient. Au reste, ce ne sont pas là les mots dont il s'est servi. Je ne me les rappelle pas bien. Il a dit, je crois, que *certains faits* pouvaient gâter le souvenir. N'est-ce pas, c'est une bêtise qu'il a dite, et il ne le pense pas?

« Voici une lettre effrayante. Il vous faudra six semaines pour la déchiffrer. C'est mon *ultimatum* : S'il est heureux, ou doit être heureux par *elle, laissez-le* faire. S'il doit être malheureux, *empêchez-le*. S'il peut être heureux par moi, sans cesser de l'être par *elle, moi je puis faire de même de mon côté*. S'il ne peut être heureux par moi sans être malheureux avec elle, *il faut que nous nous évitions et qu'il m'oublie*. Il n'y a pas à sortir de ces quatre points. Je serai forte pour cela, je vous le promets, car il s'agit de *lui*, et si je n'ai pas grande vertu pour moi-même, j'ai grand dévouement pour ce que j'aime. Vous me direz nettement la vérité; j'y compte et je l'attends...

« A vous, cher bon, à vous de toute mon âme, si je ne vous ai pas parlé de vous en apparence dans toute cette longue causerie, c'est qu'il m'a semblé que je parlais de moi à un autre *moi*, le meilleur et le plus cher des deux, à coup sûr.

« George Sand. »

Admirons avant tout comment la femme conduit sa bataille, de telle sorte qu'elle reste victorieuse nécessairement, quelles que soient les attaques ou les replis de l'adversaire. Tout est prévu, arrangé, admis, sauf de ne pas devenir l'amant de George Sand. Et du reste, elle devait bien savoir que cette *Russie* qu'elle feignait de redouter, avait rendu les armes, que Chopin l'avait secouée de son cœur fier. Mais une telle lettre, un si rare document psychologique, mérite de figurer tout entier au dossier de cet amour. L'être y devient clairement

lisible, même, — surtout peut-être, — dans ce qu'il croit cacher. On y touche l'intelligence; on y pèse la bonté un peu lourde, derechef maternelle, *pélicane* ; on y admire ce désir aux lèvres humides d'une femme de trente-quatre ans pour l'« enfant » de vingt-huit, qui en paraissait moins encore et grisait par sa pureté, dont raffolait cette voluptueuse. Elle appelait ça « faire son devoir ». Le tout est de bien choisir ses mots. Elle avouait aussi : « il me fallait chérir ou mourir », ce qui est moins prétentieux.

Disons enfin que Chopin lui-même sollicitait une belle tendresse généreuse après le pauvre petit roman tout sec qu'il venait de cacheter dans une enveloppe. Il avait besoin de soins aussi. George commença par l'envoyer chez le docteur Gaubert, qui l'ausculta et jura qu'il n'était pas phtisique. Mais il lui fallait de l'air, de la promenade, du repos. Les nouveaux amants se mirent en quête d'une solitude.

On apprit bientôt à Paris que la romancière était partie avec ses trois enfants, Maurice, Solange et Chopin, pour les îles Baléares.

LA CHARTREUSE DE VALDEMOSA

A vrai dire, ils se sont donné rendez-vous à Perpignan, parce qu'il déplaît à l'âme décente de Chopin d'afficher son départ, de proclamer cette bonne fortune retentissante. Peut-être aussi George veut-elle ménager l'orgueil du pauvre Mallefille. Ils partent donc chacun de son côté et se retrouvent à Perpignan dans les deux derniers jours d'octobre. George est heureuse, paisible. Elle a voyagé lentement, visité des amis en cours de route, passé par Lyon, Avignon, Vaucluse, le Pont du Gard. Au surplus, il ne s'agit pas tant pour elle de voyager que de partir, de chercher, — comme elle le dit toujours dans ces occasions-là, — quelque nid pour aimer ou quelque gîte pour mourir. Sans doute se souvient-elle à peine d'avoir fait le même trajet avec Musset, quatre ans auparavant, lorsqu'ils avaient rencontré le gros Stendhal-Beyle sur le bateau à vapeur. Chopin, lui, ne s'est pas arrêté en chemin : quatre jours et quatre nuits de malle-poste héroïquement supportés. Aussi débarque-t-il « frais comme une rose et rose comme un navet ». Grzymala, Matuszinski et Fontana seuls sont au cou-

rant de ce voyage qu'il tient à cacher, même à ses parents en Pologne. Pour le courrier, Fontana se charge de faire l'intermédiaire. Chopin a quelque argent en poche, parce qu'il a vendu à Pleyel ses premiers *Préludes* moyennant deux mille francs, dont il a touché le quart.

Donc, ils s'embarquent tous pour Barcelone à bord du *Phénicien*, sur « la mer la plus bleue, la plus pure, la plus unie; on dirait d'une mer de Grèce ou d'un lac de Suisse par le plus beau jour », écrit George à son amie Marliani juste avant le départ. Arrêt de quelques jours à Barcelone, où ils visitent les ruines du palais de l'Inquisition.

Puis, nouvel embarquement sur l'*El Mallorquin*. La traversée se fait par une nuit phosphorescente et tiède. A bord, tout sommeille, sauf Chopin, Sand et le timonier qui chante, mais d'une voix si douce et si ménagée, qu'il semble lui-même à moitié endormi. Chopin écoute cette divagation qui ressemble à ses improvisations vagues. « La voix de la contemplation », dit George. Ils abordent à Palma de Majorque au matin, devant une côte escarpée dont le sommet est dentelé d'aloès et de palmiers. Mais, apprenant avec stupeur qu'il n'y a pas d'hôtel, pas même de chambres où l'on puisse s'installer, ils vont trouver le consul de France et, grâce à lui, parviennent à dénicher la maison d'un certain señor Gomez. Elle est située en dehors de la ville, dans une vallée d'où l'on aperçoit au loin Palma aux murs jaunes et sa cathédrale. Cette oasis inconfortable, qu'il faut meubler et pourvoir de tous les accessoires, se nomme la *Maison du Vent*. Les voyageurs en sont d'abord dans l'enthousiasme.

« Le ciel est en turquoise, écrit Chopin à Fontana, la mer en lapis-lazuli, les montagnes en émeraudes. L'air est comme au ciel. Le jour, il y a du soleil, il fait chaud et tout le monde s'habille comme en été. La nuit, on entend partout des chants et des guitares pendant des heures entières. Énormes balcons d'où les pampres retombent; maisons arabes... La ville, comme tout ici, rappelle l'Afrique. Bref, une vie délicieuse. Mon cher Jules, va chez Pleyel, car le piano n'est pas encore arrivé. Par quelle voie l'a-t-on expédié ? Dis lui qu'il recevra bientôt les *Préludes*. Je vivrai probablement dans une ravissante chartreuse, dans le pays le plus beau du monde ; la mer, des montagnes, des palmiers, un cimetière, une église

des Croisés, une ruine de mosquée, des oliviers millénaires... Ah ! cher ami, je jouis à présent un peu plus de la vie, je suis tout près de ce qui est le plus beau du monde, je suis un homme meilleur. »

Cette *Maison du Vent* se louait cent francs par mois. Mais comme elle ne correspond pas complètement à leur appétit d'isolement, qu'ils veulent quelque chose de plus *artiste*, de plus rare, ils obtiennent dans la chartreuse même de Valdemosa, à deux lieues de là, trois pièces et un jardin plein d'orangers pour trente-cinq francs l'an. « C'est la poésie, c'est la solitude, c'est tout ce qu'il y a de plus *chiqué* sous le ciel : et quel ciel ! quel pays ! nous sommes dans le ravissement », écrit Sand. Cette joie se traduit tout de suite par de trop longues promenades. Chopin s'éreinte, se déchire les pieds aux cailloux des sentiers, s'enrhume dès la première pluie. A peine arrivé depuis quelques jours, il est forcé de s'aliter avec une grosse bronchite.

Et la tuberculose, un moment enrayée, reprend, malgré une chaleur de 18 degrés, malgré les roses, les citronniers, les palmiers, les figuiers en fleurs. « Les trois médecins les plus célèbres de l'île se sont réunis pour une consultation ; l'un flairait ce que j'avais expectoré ; l'autre martelait là d'où j'avais expectoré ; le troisième auscultait pendant que j'expectorais. Le premier dit que je crèverais, le second que je crèverais, le troisième que j'étais déjà crevé. Et cependant je vis comme je vivais par le passé... Je ne puis pardonner à Jeannot (Matuszinski) de ne m'avoir donné aucun conseil par rapport à cet état de bronchite aiguë qu'il aurait dû prévoir chez moi. C'est à grand peine que je pus échapper à leurs saignées, leurs vésicatoires et autres opérations semblables. Grâce à Dieu, je suis redevenu moi-même. Mais ma maladie fit du tort à mes *Préludes* que tu recevras Dieu sait quand... Dans quelques jours j'habiterai le plus bel endroit du monde : la mer, des montagnes, tout ce qu'on peut souhaiter. Nous irons vivre dans un énorme vieux couvent en ruines et délaissé des chartreux, que Mendizabal semble avoir expulsés exprès pour moi. C'est tout près de Palma et rien de plus merveilleux : des cellules, un cimetière des plus poétiques... Enfin je sens que je m'y trouverai bien. Seul mon piano me manque encore. J'ai écrit directement à Pleyel, rue Rochechouart. Demande-le-lui

et dis-lui que je suis tombé malade le lendemain de mon arrivée, mais que je vais déjà mieux. Parle peu en général de moi et de mes manuscrits... Ne dis à personne que j'ai été malade, on ne ferait que potiner là-dessus. »

Voilà George à son affaire. Elle a de quoi s'occuper. Elle écrit, pourvoit au ménage aussi bien qu'à ses romans, explore les boutiques de la petite ville, donne des leçons à ses deux enfants, et soigne le troisième qui la réclame à tout bout de champ. « Il revient sur l'eau de jour en jour et j'espère qu'il sera mieux qu'auparavant. C'est un ange de douceur et de bonté. » Mais la vie matérielle est de plus en plus difficile. On manque de tout, même de matelas, de draps, de casseroles. Il faut acheter un mobilier de fortune, écrire à Buloz, directeur de la *Revue*, emprunter. Bientôt la *Maison du Vent* devient inhabitable. Les murs en sont si minces que, sous les pluies d'automne, la chaux se gonfle comme une éponge. Pas de poêle, naturellement, comme dans tous les pays soi-disant chauds, et un manteau de glace s'abat sur les épaules des voyageurs. Il faut recourir à la chaleur asphyxiante des braseros. Le malade commence de souffrir beaucoup, tousse sans cesse, peut à peine s'alimenter, car il ne supporte pas les mets du pays et George se voit obligée de faire elle-même la cuisine. « Enfin, écrit-elle encore à son amie Marliani, notre voyage ici est, sous beaucoup de rapports, un fiasco épouvantable. Mais nous y sommes. Nous ne pourrions en sortir sans nous exposer à la mauvaise saison et sans faire coup sur coup de nouvelles dépenses. Et puis j'ai mis beaucoup de courage et de persévérance à me caser ici. Si la Providence ne me maltraite pas trop, il est à croire que le plus difficile est fait et que nous allons recueillir le fruit de nos peines. Le printemps sera délicieux, Maurice recouvrera sa belle santé... Solange est presque toujours charmante depuis qu'elle a eu le mal de mer ; Maurice prétend qu'elle a rendu tout son venin. »

Ils ont beaucoup de peine à se faire servir. Le malade, qu'on cache au fond de la pièce la moins humide, devient un objet d'horreur et d'épouvante pour la population. Le señor Gomez, apprenant qu'il s'agit d'une affection de poitrine, exige le départ de ses locataires après un replâtrage, un reblanchissage complet de sa maison à leurs frais et un autodafé du linge et du mobilier. Le consul intervient, héberge pendant

quelques jours la colonie misérable. Enfin, le 15 décembre, par une belle journée, ils prennent le chemin de leur chartreuse. C'est derechef l'enchantement.

« Je n'oublierai jamais, écrivait plus tard George Sand dans son *Hiver à Majorque*, un certain détour de la gorge, où, en se retournant, on distingue, au sommet d'un mont, une de ces jolies maisonnettes arabes que j'ai décrites, à demi cachée dans les raquettes de ses nopals, et un grand palmier qui se penche sur l'abîme en dessinant sa silhouette dans les airs. Quand la vue des boues et des brouillards de Paris me jette dans le spleen, je ferme les yeux et je revois comme dans un rêve cette montagne verdoyante, ces roches fauves et ce palmier solitaire perdu dans un ciel rose. »

La chartreuse de Valdemosa... Ce nom seul, associé à celui de Chopin et de Sand dans cette nature africaine, enclôt une image qui n'est plus seulement romantique et pittoresque, mais fixée comme un poème. Nous en aimons encore la vision, combinée aux musiques où ce nordique poitrinaire jetait ses douceurs angoissées. Que serait donc Majorque dans l'histoire du rêve humain, sans ce campement d'un hiver pluvieux en l'année 1838? Cette île délaissée n'a pour toute valeur que sa chartreuse désaffectée, qui servit de prison pendant deux mois à un amour sans espérance. Car, même en cherchant bien entre les lignes de leurs lettres, il ne s'y voit aucun bonheur. George essaye en vain de souffler sur son cœur fatigué, il n'en sort qu'une tendresse apitoyée, pleine des nostalgies que lui apporte par bouffées le souvenir des affreuses délices vénitiennes. Et Chopin, brisé par mille petites souffrances, amant insuffisant et glorieux, sent jour par jour diminuer ses forces. De part et d'autre, les nerfs prennent le dessus. Le travail seul les délivre; et la solitude, en les rivant ensemble, les sature de fraternité.

C'est tout un amas de constructions que la Valdemosa. On y pourrait loger un corps d'armée. Il y a l'habitation du supérieur, les cellules des frères convers, celles des oblats, et les trois cloîtres qui constituent le monastère proprement dit. Le plus ancien est du xve siècle, bordé de fenêtres gothiques où grimpent des plantes. Dans son milieu, se trouve le vieux cimetière des chartreux, sans monuments ni inscriptions. Quelques cyprès encadrent une grande croix en bois blanc et

un puits ogival contre lequel ont poussé un laurier rose et un palmier nain.

Les nouveaux cloîtres, encadrés de buis, renferment douze chapelles et une église garnie de boiseries sculptées et pavée de majoliques hispano-arabes. Un saint Bruno en bois peint, d'un style espagnol tout rustique, est le seul objet d'art de ce temple. Le dessin et la couleur en sont curieux et George Sand trouve à cette tête une expression de foi sublime, à ces mains un mouvement d'invocation pieuse et déchirante. « Je doute, dit-elle, que jamais le saint fanatique de Grenoble ait été compris et rendu avec un sentiment aussi profond et aussi ardent. C'était la personnification de l'ascétisme chrétien. » Hélas! l'église est sans orgue, ainsi que le veut la règle des Chartreux.

Sand, Chopin et les enfants occupent trois cellules spacieuses, voûtées, dont les murs ont trois pieds d'épaisseur. Elles s'ouvrent au midi sur un parterre planté de grenadiers, de citronniers, d'orangers. Dans ce salon de verdure et d'odeurs sont tracées des allées en briques. Sur le seuil de ce jardin du silence, Chopin écrit à Fontana trois jours après Noël :

« Peux-tu m'imaginer ainsi : entre la mer et des montagnes, dans une grande chartreuse délaissée, dans une cellule aux portes plus hautes que les portes cochères de Paris, point frisé, point ganté de blanc, mais pâle comme à l'ordinaire. La cellule ressemble à une bière; elle est haute, avec un plafond poussiéreux. Les fenêtres sont petites... Mon lit est placé en face des fenêtres, sous une rosace mauresque filigranée. A côté du lit, quelque chose de carré ressemble à un bureau, mais l'usage en est fort problématique. Dessus, un lourd chandelier (c'est un grand luxe), avec une toute petite chandelle. Les œuvres de Bach, mes gribouillages et des manuscrits qui ne sont pas de moi, — voilà tout mon mobilier. On peut crier bien fort sans que personne entende; bref, je t'écris d'un lieu bien étrange. — La lune est merveilleuse ce soir, je ne l'ai jamais vue plus belle... La nature ici est bienfaisante, mais les hommes sont pillards. Ils ne voient jamais d'étrangers, c'est pour cela qu'ils ne savent pas ce qu'ils peuvent leur réclamer. Ainsi ils donnent gratis une orange, mais pour un bouton de culotte ils demanderont une somme fabuleuse. Sous ce ciel on se sent pénétré par un sentiment poétique qui semble émaner

de tous les objets environnants. Des aigles planent tous les jours sur nos têtes, sans que personne les dérange. »

Mais il a beau chercher à s'y plaire, ce décor un peu altier ne convient pas à Chopin. Il a trop le goût des habitudes intimes, des objets raffinés, pour se sentir à l'aise dans ces salles démeublées où l'esprit ne se repose sur rien. Et puis, malheureusement, ils sont tombés en pleine saison des pluies, et à Majorque elles sont diluviennes. L'air en est si relâché, qu'on se traîne lourdement dans cette humidité. Maurice et Solange se portent parfaitement, « mais le petit Chopin est bien accablé et tousse toujours beaucoup. J'attends pour lui avec impatience le retour du beau temps, qui ne peut tarder ». Son piano est enfin arrivé. Joie qui entraîne tous les pardons. Chopin travaille, compose, étudie. « Les voûtes de la chartreuse s'en réjouissent. Et tout cela n'est pas profané par l'admiration des sots. Nous ne voyons pas un chat », sauf les naturels du pays, gens superstitieux et curieux, qui montent les uns après les autres vers ce monastère gardé par un moine et quelques Lucifers de Paris. Pour les apercevoir, on vient faire bénir les bêtes. C'est la fête des mulets, des chevaux, des ânes, des chèvres, des cochons. « Vrais animaux eux-mêmes, dit Sand, puants, grossiers et poltrons; avec cela, superbes, très bien costumés, jouant de la guitare et dansant le fandango... Moi, je passe pour vouée au diable parce que je ne vais pas à la messe, ni au bal, et que je vis seule dans la montagne, enseignant à mes enfants la clef des participes et autres gracieusetés... Au milieu de tout cela, le ramage de Chopin qui va son joli train et que les murs de la cellule sont bien étonnés d'entendre. »

Un soir, ils ont une alerte et une apparition qui leur fait dresser les cheveux sur la tête. C'est, d'abord, un bruit inexplicable, comme celui de milliers de sacs de noix roulant sur un parquet. Ils se jettent hors de leurs cellules pour voir, mais le cloître est désert comme d'ordinaire. Le bruit se rapproche pourtant. Bientôt, une faible lueur éclaire les voûtes, des torches paraissent, et, dans une vapeur rouge, tout un bataillon d'êtres abominables : un maître diable cornu, tout noir, à face couleur de sang, des diablotins à tête d'oiseau, des diablesses et des bergères en habits blancs et roses. Ce sont des villageois qui fêtent le mardi-gras et viennent établir leur bal

dans une cellule. Le bruit qui accompagne leur procession est celui des castagnettes, que les gamins font battre sur un rythme roulant et continu. Ils l'interrompent tout à coup pour chanter à l'unisson une *coplita* sur une phrase musicale qui recommence toujours et semble devoir ne jamais finir.

Tout cela secoue les nerfs du pauvre Chopin. Et surtout quand Maurice et Solange disparaissent dans les profondeurs sonores du monastère, ou que George l'abandonne pour faire des excursions pendant d'entières journées. Alors le cloître désert lui apparaît plein de fantômes. Au retour de ses explorations nocturnes dans les ruines, George le surprend devant son piano, pâle, les yeux hagards, et il lui faut quelques instants pour la reconnaître. C'est alors pourtant, après ou pendant ces crises d'exaltation nerveuse, qu'il compose quelques-unes de ses plus belles pages.

Sand affirme que plusieurs des *Préludes* sont nés de ces angoisses. « Il y en a un, raconte-t-elle, qui lui vint par une soirée de pluie lugubre et qui jette dans l'âme un abattement effroyable. Nous l'avions laissé bien portant ce jour-là, Maurice et moi, pour aller à Palma acheter des objets nécessaires à notre campement. La pluie était venue, les torrents avaient débordé; nous avions fait trois lieues en six heures pour revenir au milieu de l'inondation, et nous arrivions en pleine nuit, sans chaussures, abandonnés par notre voiturier à travers des dangers inouïs. Nous nous hâtions en vue de l'inquiétude de notre malade. Elle avait été vive, en effet; mais elle s'était comme figée en une sorte de désespérance tranquille, et il jouait son admirable prélude en pleurant. En nous voyant entrer, il se leva en jetant un grand cri, puis il nous dit d'un air égaré et d'un ton étrange : « Ah! je le savais bien que vous étiez morts! » Quand il eut repris ses esprits et qu'il vit l'état où nous étions, il fut malade du spectacle rétrospectif de nos dangers; mais il m'avoua ensuite qu'en nous attendant il avait vu tout cela dans un rêve, et que, ne distinguant plus ce rêve de la réalité, il s'était calmé et comme assoupi en jouant du piano, persuadé qu'il était mort lui-même. Il se voyait noyé dans un lac; des gouttes d'eau pesantes et glacées lui tombaient en mesure sur la poitrine, et quand je lui fis écouter le bruit de ces gouttes d'eau qui tombaient, en effet, en mesure sur le toit, il nia les avoir entendues. Il se fâcha même de ce

que je traduisais par le mot d'harmonie imitative. Il protestait de toutes ses forces, et il avait raison, contre la puérilité de ces imitations pour l'oreille. Son génie était plein des mystérieuses harmonies de la nature, traduites par des équivalents sublimes dans sa pensée musicale et non par une répétition servile de sons extérieurs. Sa composition de ce soir-là était bien pleine des gouttes de pluie qui résonnaient sur les tuiles sonores de la chartreuse, mais elles s'étaient traduites dans son imagination et dans son chant par des larmes tombant du ciel sur son cœur. »

On a recherché quel pouvait être ce *prélude*. Les uns désignent le n° 6, en si mineur; d'autres le n° 8, en fa dièze mineur, ou le n° 15, en ré bémol majeur, ou le 17e, ou le 19e. A notre avis, le doute n'est pas possible. Il s'agit bien du 6e prélude, où la goutte de la douleur tombe avec une lenteur et une régularité inexorables sur le crâne de l'homme. Mais peu importe, après tout. Chacun le retrouvera où il voudra, selon son imagination propre. Laissons à la musique ce bénéfice singulier, de s'adapter à nous plus que nous-même à elle; d'être l'Ariel qui sert notre fantaisie. C'est le cas de rappeler le mot de Beethoven : « Tu dois tout créer en toi-même. » Liszt, si amateur de psychologie et d'esthétique, a dit qu'en véritable musicien Chopin se contentait d'extraire *le sentiment* des tableaux qu'il voyait, négligeant la plastique, l'écorce pittoresque, qui ne s'assimilait pas à la forme de son art et n'appartenait pas à sa sphère plus spiritualisée. Puis, faisant un retour sur ce crépuscule pluvieux où son ami avait composé une si belle mélodie, il se demande si George Sand a su y voir la détresse amoureuse de Chopin, la fièvre de cette âme surexcitée; si le génie de cette femme masculine a su atteindre « aux plus humbles grandeurs du cœur, à ces holocaustes de soi-même », qui ont le droit de s'appeler dévouement. Il est probable que non. Elle n'a inspiré aucun chant à l'oiseau merveilleux. Le seul qui lui soit venu par elle, est cet instant d'angoisse et de douleur.

Chopin prend bientôt Majorque en horreur. Il se sent gravement malade. De plus, il goûte peu la campagne et moins encore cette chartreuse espagnole où son imagination ne trouve pas ces tiédeurs intimes et citadines parmi lesquelles, seules, elle peut s'épanouir. Son esprit est écorché vif; « le

pli d'une feuille de rose, l'ombre d'une mouche le font saigner. » Il meurt de l'impatience du départ. Et Sand, elle aussi, confesse que « ces intervalles poétiques qu'on met dans sa vie ne sont que des temps de transition, un repos permis de l'esprit avant qu'il reprenne *l'exercice des émotions* ». Soulignons ces mots, si lumineux pour l'explication des caractères. Valdemosa est pour cette femme déçue un entr'acte poétique, un temps d'attente. Déjà elle ne songe qu'à reprendre l'exercice de ses émotions, alors que, pour Chopin, sa vie est faite, ses sensations épuisées. Il n'est plus qu'un bien vers lequel il aspire : l'immense repos du travail. « Pour l'amour de Dieu, écris, enjoint-il à Fontana. Je t'envoie les *Préludes*, recopie-les avec Wolf. Je pense qu'il n'y a pas de faute. Tu donneras une copie à Probst (éditeur) et le manuscrit à Pleyel. Avec les 1 500 francs que Pleyel te versera, tu payeras le loyer de mon appartement jusqu'au 1er janvier, c'est-à-dire 450 francs ; tu donneras congé si tu penses pouvoir en trouver un autre pour avril... »

Cela sent le retour et comme une odeur de Paris. C'est qu'à la chartreuse la vie devient vraiment insupportable. Une domestique les quitte en jurant qu'ils sont pestiférés. Ils ont toutes les peines du monde à se procurer des aliments, grâce à la mauvaise foi des paysans, qui leur font payer toutes choses dix fois le prix qu'elles valent. On leur vole le mince lait de chèvre destiné à Chopin. Personne ne consent à servir le poitrinaire, dont la santé empire. Leurs vêtements mêmes moisissent sur eux. Il ne reste qu'à fuir cette terre au cœur dur.

Enfin ils plient bagage, clouent leurs caisses, et se voient refuser une voiture pour descendre à Palma. Il leur faut faire trois lieues en *birlocho*, une sorte de brouette, Chopin pouvant à peine souffler. A Palma, il est pris d'un crachement de sang épouvantable. Ils s'embarquent néanmoins sur l'unique bateau de l'île, où grouillent déjà une centaine de cochons. On donne à l'artiste la plus mauvaise couchette, disant qu'il faudrait la brûler. Le lendemain, à Barcelone, il crache le sang à pleine cuvette et se traine comme un spectre. Mais c'est la fin de leurs misères. Le consul et le commandant de la station maritime française les hospitalisent et les font transborder sur un brick de guerre, *le Méléagre*, dont le médecin parvient à arrêter l'hémorrhagie de Chopin.

Ils se reposent huit jours dans une auberge. Le 15 février 1839, George écrit à Mme Marliani : « Ma bonne chérie, me voici à Barcelone. Dieu fasse que j'en sorte bientôt et que je ne remette jamais le pied en Espagne ! C'est un pays qui ne me convient sous aucun rapport... Lisez à Grzymala ce qui concerne Chopin et qu'il n'en parle pas, car avec les bonnes espérances que le médecin me donne, il est inutile d'alarmer sa famille. »

Quelques jours plus tard, ils débarquent à Marseille. C'est le bonheur.

« Enfin, chère, me voici en France... Un mois de plus et nous mourions en Espagne, Chopin et moi ; lui de mélancolie et de dégoût, moi de colère et d'indignation. Ils m'ont blessée dans l'endroit le plus sensible de mon cœur, ils ont percé à coup d'épingles un être souffrant sous mes yeux, jamais je ne leur pardonnerai et si j'écris sur eux, ce sera avec du fiel. »

Et à François Rollinat, le vrai confident de sa vie : « Cher ami, je ne voudrais pas apprendre que tu as souffert autant que moi durant cette absence... »

Voilà le beau retour de cette lune de miel.

GUY DE POURTALÈS.

(A suivre.)

POÉSIES

ÉLÉGIES

A Clymène.

I

Comme elle est douce, la prairie
Où les troènes verts chantent sur les ruisseaux;
Et, pour ta molle rêverie,
Comme il est doux, le golfe où dorment tes vaisseaux!
Souvenirs... Nous foulions les terres les plus belles;
La plus belle des mers berçait notre destin;
Les mille étoiles du matin
N'étaient que grains de mil aux blanches tourterelles;
Et l'onde s'argentait aux souffles du levant
Et reflétait le vol des cygnes et des songes.
Bonheur que vainement d'un hymne tu prolonges
Alors que ses rameaux noircissent dans le vent.
Où sont tes charmantes conquêtes
Et les flots et les fleurs dont tu t'émerveillais,
Cœur, pauvre cœur, plein de tempêtes,
De tonnerre, d'écume et de rêves noyés,
Quand sous la lune amère au milieu des nuages
L'image naît encor des tranquilles rivages
Et le parfum des bois que dore le soleil,
Et l'herbe drue et chaude et les jaunes abeilles
Qui bourdonnent dans l'ombre autour de ton sommeil,
Tandis que de fruits mûrs débordent les corbeilles?
L'air suave animait la musique des eaux;

Douces plumes, lumière aux branches balancée,
Et ces aubes pleines d'oiseaux
Où riait au bonheur ta première pensée!...
Azur que dans mes bras je n'ai su retenir,
Paysage où l'amour enivrait sa furie,
Jours heureux, volupté magnifique et fleurie,
N'êtes-vous plus qu'un souvenir?
Ne reviendrez-vous pas de ces tristes voyages
Et serez-vous toujours à l'autre bord des mers?
Ne me verrez-vous plus danser sous les feuillages,
Ainsi que je dansais avant les jours amers?
Les chiens comme jadis dorment près des charrues,
Et mon cœur se lamente à la belle saison,
Entre les coteaux bleus et le vague horizon.
Ne reviendrez-vous pas, colombes disparues,
Roucouler sur le toit de ma vieille maison?

II

Le temps de ma jeunesse est-il déjà passé?
Les ramiers sont-ils morts qui roucoulaient naguère
Dans l'ombre où mon bonheur aux musiques bercé
Rêvait et souriait aux roses du mystère?
Clymène, maintenant que mes songes s'en vont,
Que mon sort se dépouille ainsi qu'un bois d'automne,
Et que mon cœur, miroir plus triste et plus profond,
S'emplit d'une ombre monotone,
Que ne puis-je appuyer ma peine à vos genoux!
Mais où serait ma peine et son morne visage?
Vous me verriez jouer et puéril et doux,
Oubliant ces longs jours et ces aubes d'orage
Et ma colère et ses remous
Où s'effeuillent les soirs de ce beau paysage,
Vous dire que l'absence a su me trouver sage;
Car si je suis enfant ce n'est qu'auprès de vous,
Qui l'êtes davantage.
Asseyez-vous, Clymène, à l'ombre des lilas;
Au rosier rouge et vert un bouvreuil se balance...
Mais que dis-je, Clymène, et n'êtes-vous là-bas,
Quand je parle dans le silence?

Sur les blancs cerisiers sifflent deux merles noirs·
Ah! plaignez le tourment, lointaine bien-aimée,
D'un cœur abandonné qui rit à mille espoirs,
Et qui, nourri d'ennui, s'enivre de fumée.

III

Au vacarme des autobus
Et des cars qui rentrent des courses,
Pourquoi rêver dans l'ombre à l'eau verte des sources,
Où dans la paix du soir buvaient mes boucs barbus?
Me voilà loin de mes troènes
Et, malheureux comme toujours,
J'évoque au bruit des carrefours,
Le silence des bois et la voix des sirènes.
Par ce printemps de quoi me sert
Que Paris ouvre mille ombrelles,
Si j'écoute gémir de rauques tourterelles,
Et si mon cœur encor s'ennuie en son désert?

A vrai dire, ombrelles sont closes,
Car déjà règne un air obscur
Où l'on ne voit non plus les roses
Que les délices de l'azur;
Et sans regarder aux fenêtres,
Ce soir triste, je mène encor
Sur ce vaste papier à lettres
Une plume sergent-major.
Je ne fais aucune rature,
Et ce qui me vient je l'écris;
De tout mot je fais ma pâture :
Il bourdonne, le voilà pris.
Telle va ma littérature,
Ce soir. — Au fond, n'est-ce charmant,
Je dis : pour moi, d'écrire ainsi sous la dictée,
Et sans savoir, en ce moment,
Quelle rime sera chantée,
Qui daignera sonner en *ment*
Ou bien en *tée*?

Autant vaudrait jouer aux dés!
Ce sont propos, vous l'entendez,
Qu'il ne sied guère de répandre,
Car il serait juste que des
Alguazils me menassent pendre.

— Quoi! plus de choix et plus d'esprit;
Plus de raison qui nous gouverne!
Prendre le mot comme il fleurit,
Et n'avoir en la nuit pas même une lanterne!
Craignez que sous Phœbus quelque traître rival
Ne vous passe la bride en vous nommant cheval;
Car ne faut-il que soient par les Muses guidées
Les lyres dont la voix enchante l'univers
Et qui savent nouer le myrte et les idées
Dans la musique des beaux vers?

— Il est vrai; c'est l'ennui, Clymène, qui m'abuse
Et que vos jours lointains se fanent sous des cieux
Dont la lumière emplit mes soirs silencieux
Et soucieux.
Mais qu'entre toutes la plus belle et docte Muse,
Et dans votre miroir ne voyez-vous ses yeux?
Implore mon pardon du plus mélodieux
Qu'on entende parmi les dieux.
Que par vous Apollon de flèches ne m'accable;
Qu'il sache par vos soins qu'il est pour moi saison
De bannir le caprice et d'aimer la raison,
S'il est vrai qu'un amant puisse être raisonnable.

IV

Clymène, sais-je encor si de belles fontaines
Chantent sous le feuillage et bercent la saison?
Mes ramiers sont partis vers des îles lointaines;
Leur vol a disparu derrière l'horizon.
Les Nymphes peuvent bien danser aux herbes neuves
Et secouer des fleurs dans l'ombre des chemins;

L'azur peut réjouir les sources et les fleuves
Et nouer la nature au rêve des humains;
La lumière peut rire aux branches du troène
Et la lune éveiller de nocturnes oiseaux;
Je ne sais plus, hélas! que songer à ma peine
Et souffler ma douleur en de tristes roseaux.

Maison tranquille et douce, et vous, calmes prairies,
Rivière où se mirait naguère mon bonheur,
Ne connaîtrai-je plus ces aurores fleuries
Où s'épanouissaient des myrtes dans mon cœur,
Où l'univers était pareil à mes pensées,
Où mes vœux coloraient les ondes et les bois,
Et ne verrai-je plus sur ces rives glacées
Qu'un amour qui s'enivre aux larmes que je bois?

Cœur naïf, qui gémis et te plais à te plaindre,
Dans cet avril encor n'est-ce toi qu'on voit peindre
Les coteaux et le ciel ainsi qu'aux jours passés?
N'est-ce toi, cependant que la ruche bourdonne,
Qui n'entends que les flots d'une mer monotone,
En foulant, au soleil, des rivages glacés?
Alors que toute branche est d'azur embellie,
Qu'un printemps langoureux attiédit les ruisseaux
Quand la terre s'éveille et respire la vie,
Ne nous montres-tu point au bout de tes pinceaux
L'univers aux couleurs de ta mélancolie?

Il est vrai. Bel univers,
Ne faut-il que je renaisse
Et que sous tes rameaux verts
Danse encore ma jeunesse?
Qu'ai-je à faire de souci
Et de peindre des nuages?
L'herbe chante et les feuillages,
Et je veux chanter aussi!
Salut, Nymphes, jeune troupe,
Et vous, Faunes familiers;
Je lèverai cette coupe
Dans l'ivresse des halliers.

La nature sait des charmes
Pour les songes douloureux;
A quoi bon verser des larmes,
Quand il n'est que d'être heureux!

N'étais-je point heureux? Est-ce quelque autre rêve
Qui naît comme une étoile au beau jour qui s'achève?
Nymphes, laissons la coupe où le vin m'est amer;
Il n'est plaisir nouveau dont ma peine s'enivre;
La même passion me fait souffrir et vivre,
Et je songe au vaisseau qui glisse sur la mer.
Il emporte Clymène, et déjà ses cordages
Chantent comme une lyre au souffle des rivages.
Clymène, mon bonheur, le monde ne m'est doux
Que si le souvenir enchante ma pensée
Des soirs d'un autre avril où je vous ai bercée
Comme une enfant sur mes genoux.
Vous dormiez, et tandis qu'au tendre paysage
La lune doucement glissait au peuplier,
Je caressais le beau visage
Que mon cœur ne sait oublier.

TRISTAN DERÈME.

LA FRANCE
DES CINQ PARTIES DU MONDE

III[1]

LA FRANCE NOIRE (*suite*)

II. — L'AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

Défendue par des forêts impénétrables, n'envoyant à la mer que des fleuves barrés de rapides, l'Afrique équatoriale est restée, jusqu'au dernier quart du XIXe siècle, une terre mystérieuse. Le lieutenant Cameron l'appelait « le pays de l'épouvante » et Stanley a pu écrire d'elle : « Cette nature étrange repousse tout amour. » Il a fallu attendre l'année 1877 pour que fût percé le mystère du Continent noir, pour que Stanley pût déterminer le cours d'un des plus grands fleuves du monde, le Congo. Depuis cette date, un immense effort a été accompli sur cette terre hostile, et la France, avec une poignée d'hommes de cœur, a joué un rôle de premier plan dans cette lutte de l'énergie civilisatrice contre tout ce que la nature et l'homme pouvaient accumuler de périls.

Comme tout le littoral du continent africain, la côte atlantique de l'Afrique équatoriale fut reconnue, pour la première fois, par des navigateurs portugais. Leurs cartes de la fin du

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1926, 1er janvier et 1er février 1927.

xve et du xvie siècle sont belles à voir : elles portent, jalonnant un contour déjà très correct, de petits dessins représentant les *padrons*, les colonnes de pierre qu'élevaient sur les rivages découverts par eux les hardis sujets d'Henri le Navigateur.

Depuis cette époque, nos connaissances ne font guère de progrès; l'amiral Linois visite en 1803 la côte du Gabon : les archives de la marine conservent de lui un intéressant rapport. Un peu plus tard, paraît le récit d'un prétendu voyage accompli dans ces parages, en 1828-1830, par un certain Douville; tous les géographes de ce temps le traitèrent d'imposteur. Pour retenir une date où l'on puisse faire remonter l'action de la France en Afrique équatoriale française, il faut venir tout de suite aux croisières accomplies, de 1838 à 1844, par le capitaine de vaisseau Bouët Willaumez sur son brick la *Malouine*. Afin de pouvoir mieux réprimer l'odieux trafic des négriers, il proposa au gouvernement d'assurer à nos bâtiments sur la côte du Gabon un port de relâche : en 1849, il fondait Libreville avec les captifs délivrés de l'*Elisia*.

De 1839 à 1862, nos officiers passèrent une série de traités de protection et d'amitié avec les chefs locaux, levèrent l'hydrographie des côtes, mais leurs voyages de découverte à l'intérieur du pays ne dépassèrent jamais le caractère d'excursions sans grande portée. Plus importants furent, au point de vue géographique ou scientifique, les voyages de du Chaillu (le chasseur de gorilles) en 1856, des lieutenants de vaisseau Serval (1862) et Aymès (en 1867) qui tentèrent de remonter l'Ogooué, des explorateurs Marche et de Compiègne, qui s'efforcèrent, en 1873, d'atteindre les sources de ce fleuve.

A côté de l'œuvre scientifique et politique de nos marins, s'ébauchait déjà une autre œuvre non moins utile à la France et à la civilisation : celle de nos missionnaires. Depuis 1844 les Pères du Saint-Esprit avaient fondé la mission du Gabon; au lendemain de notre défaite de 1870, ils donnèrent une preuve de leur calme ténacité : le gouvernement français, ayant résolu d'abandonner comme trop onéreuse la colonie naissante, donna l'ordre à l'amiral du Quilio, commandant l'escadre de l'Atlantique Sud, d'embarquer les fonctionnaires et les soldats résidant à Libreville. L'amiral proposa à Mgr Bessieux de « replier » aussi le personnel de sa mission. L'évêque refusa

cette offre en disant simplement : « Nous sommes ici à une porte qui s'ouvrira tôt ou tard sur un immense continent. Nous attendrons. Si vous partez, amiral, comptez sur nous pour maintenir haut et ferme le drapeau de la France. » L'amiral transgressa les ordres de son département et conserva le poste de Libreville. L'histoire impartiale ne doit pas taire ce détail.

A partir de 1871, année où Stanley retrouva Livingstone, l'attention de l'Europe fut attirée sur l'Afrique équatoriale. Un jeune officier de marine d'origine italienne, Savorgnan de Brazza, voulut chercher, après MM. de Compiègne et Marche, la route la plus directe vers le centre du continent africain; sa première mission, de 1875 à 1878 (il avait à peine vingt-trois ans lorsqu'il partit), lui permit de constater que l'Ogooué n'était pas cette voie. S'il ne réussit pas, au cours de cette tentative, à atteindre le Congo (et il s'en fallut de peu qu'il devançât Stanley de quelques mois sur le cours inférieur du fleuve), il put cependant lever treize cents kilomètres d'itinéraire en pays totalement inconnu, acquérir une précoce expérience, et, mieux encore, obtenir auprès des indigènes un renom de justice et de bonté qui devait singulièrement faciliter plus tard l'accomplissement de ses desseins.

Pendant que s'effectuait ce premier voyage de Brazza, de grands événements politiques et géographiques venaient à s'accomplir. En septembre 1876 se réunissait à Bruxelles une conférence internationale provoquée par le roi Léopold, où furent appelés des géographes et des hommes politiques de toutes les grandes nations, véritable « croisade de science, d'humanité et de progrès », comme le déclara le souverain lui-même dans son discours de bienvenue. Cette conférence aboutit à la création de l'Association internationale africaine, dont les vues purement philanthropiques furent assez vite suspectées par les Anglais; ceux-ci ne tardèrent pas en effet à deviner, sous les déclarations humanitaires, les desseins très pratiques de son promoteur. Ceci dit, d'ailleurs, sans aucune critique contre la mémoire de ce très grand prince, qui, loin d'être compris ni soutenu par le gouvernement belge, poursuivit seul à travers tous les obstacles, en engageant toute sa fortune personnelle dans son entreprise, le dessein de laisser en mourant à son pays un immense empire lourd de richesses.

Au point de vue géographique, un fait d'importance capitale venait marquer l'année 1877 : le retour de Stanley à l'embouchure du Congo après avoir suivi toute la boucle de ce fleuve et brisé toutes les résistances que lui avaient opposées la nature et les hommes. Le roi Léopold comprit aussitôt que le sort lui envoyait l'homme qu'il attendait. Il le fit approcher par deux émissaires secrets dès son arrivée à Marseille, et après quelques hésitations, quelques déceptions aussi pendant son séjour en Angleterre, Stanley accepta de donner au pavillon étoilé d'or de l'Association internationale le bénéfice de ses découvertes et l'apport de son indomptable énergie.

Un seul point inquiétait le roi : l'attitude de la France, et surtout celle du jeune explorateur qui venait déjà de si bien servir son pays d'adoption, Brazza. La section française de l'Association internationale lui proposa une nouvelle mission sur l'Ogooué; mais Brazza déjoua la ruse et sentit le danger qu'elle dissimulait. Il fallait faire vite. Obtenant une nouvelle mission du gouvernement français en 1879, il fondait Franceville en juin 1880, atteignait en septembre le Congo à hauteur du Stanley Pool, signait divers traités avec le chef de la rive droite, — le fameux Makoko, — et revenait à la côte en explorant la région du Niari et du Kouilou qui forme la meilleure voie de liaison entre le Congo en amont des rapides et l'Atlantique.

Il avait laissé sur les bords du *pool* un sergent sénégalais, le sergent Malamine, et quelques soldats indigènes. Lorsque Stanley, après avoir laborieusement tracé une route sur la rive gauche du fleuve, se présenta en 1881 devant le petit poste occupé par Malamine, il comprit qu'il avait été gagné de vitesse par Brazza, ce « pauvre va-nu-pieds qui n'avait de remarquablé que son uniforme en loques et un grand chapeau déformé ».

La loi du 30 novembre 1882 confirma notre établissement au Congo; le 5 février 1883, Brazza était nommé commissaire du gouvernement dans l'Ouest africain français et rejoignait son poste le 1er décembre 1884. A partir de ce moment, devant les fortes positions prises par la Belgique et la France, l'Angleterre s'inquiète d'être évincée du bassin du Congo. En 1883, Stanley résigne ses fonctions au service de la Belgique et l'adjure d'intervenir. Elle réveille les prétentions du Portugal

sur l'embouchure du fleuve : les gouvernements de Londres et de Lisbonne signent, le 26 février 1884, un accord qui reconnaît la suprématie du Portugal sur cette embouchure, réserve la libre navigation du fleuve et assure à l'Angleterre, dans l'hinterland, le traitement de la nation la plus favorisée. Les cabinets de Paris et de Bruxelles, la presse française et belge, apprennent et commentent cette nouvelle avec une vive indignation; ils trouvent en la personne du chancelier allemand Bismarck un avocat inattendu, mais énergique.

Devant l'hostilité de l'Europe, le *Foreign Office* renonça à présenter le traité du 26 février à l'agrément de la Reine; une conférence internationale s'ouvrit à Berlin le 15 novembre 1884. Après trois mois de travaux, elle publiait, le 26 février 1885, le document connu sous le nom d'*acte de Berlin* qui assurait aux diverses puissances signataires l'égalité commerciale dans le bassin du Congo. Nous avons exposé, à propos de la partie de cet acte relative au Niger, les critiques qu'il est possible d'adresser à cette sorte de charte d'un droit colonial nouveau. Elle contenait le germe de toutes les espérances que portaient dès lors en elles des nations tardivement venues à l'expansion coloniale : si l'Allemagne avait soutenu la Belgique, c'était sans nul doute avec l'arrière-pensée d'invoquer un jour, à son profit, les principes dont les vieilles puissances coloniales comme l'Angleterre et la France venaient de contresigner l'avènement.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler l'œuvre des différentes missions à qui incomba la tâche de délimiter les frontières de notre nouvelle colonie avec ses différents voisins; au cours de ces missions, nos officiers et nos fonctionnaires civils témoignèrent d'un rare mérite et enrichirent largement notre connaissance de régions presque entièrement inconnues avant eux.

Tout ce gigantesque labeur de reconnaissance et d'organisation fut poursuivi sans tirer pour ainsi dire un coup de fusil. Les Français qui l'accomplirent restèrent, pour la plus grande part, fidèles aux principes et aux méthodes de Brazza : imposer notre autorité aux indigènes par le prestige de notre justice et par les témoignages de notre dévouement. Toutefois, un moment vint où il fallut combattre. Une force logique, plus impérieuse que tout plan politique longuement médité et

patiemment suivi, nous poussait vers le Tchad, centre du continent africain, où pouvait se faire la liaison de nos trois groupes de possessions africaines : Afrique Mineure, Afrique Occidentale, Afrique Équatoriale. Assurer cette liaison, c'était pour la France atteindre un de ces pôles d'attraction que l'on peut appeler, suivant les points de vue où l'on se place, « point stratégique », ou « carrefour commercial » ; c'était gagner pour l'avenir une des meilleurs cases de l'échiquier africain ; c'était aussi résumer dans une formule claire, simple, capable d'être comprise par le grand public et de le passionner, tout l'effort colonial que la troisième République poursuivait depuis 1880 dans le continent noir.

C'était aussi accomplir une œuvre de civilisation et de justice, car, sur la rive sud du Tchad, régnait Rabah, un de ces potentats noirs comme nous en avions tant rencontré et vaincu en Afrique occidentale : ancien esclave lui-même d'un négrier du Soudan égyptien, il avait ravagé le Baguirmi et le Bornou, il faisait trembler le Ouadaï. Son influence s'accroissait avec son impunité et commençait à gagner par les vallées du Chari et de l'Oubanghi les territoires que nous venions d'occuper. C'est à son instigation que la mission Crampel fut massacrée, à El Kouti, le 27 avril 1891 : nous devions plus tard retrouver entre les mains de ces guerriers les trois cents fusils à tir rapide qui armaient l'escorte de ce malheureux explorateur.

Un ancien enseigne de vaisseau, comme Brazza, entré sur sa demande dans l'administration coloniale, Émile Gentil, allait avoir la gloire d'atteindre le Tchad en venant du Congo, de venger Crampel et d'organiser l'occupation française sur les rives du grand lac africain.

Dans un premier voyage effectué en 1897, sur un vapeur démontable, le *Léon Blot*, il remonte l'Oubanghi, reconnaît la limite des bassins de l'Oubanghi et du Chari, puis, suivant la vallée du Gribingui, atteint le Chari qu'il descend jusqu'au Tchad. Le 1er novembre 1897, le *Léon Blot* flottait sur les eaux de cette mer intérieure qu'il avait pu gagner sans combattre ; en cours de route, à Massénya, Émile Gentil avait noué des relations précieuses avec le Sultan du Baguirmi. Cette brillante reconnaissance avait ouvert la route Congo-Tchad et avait permis de recueillir des renseignements de premier ordre sur les forces de Rabah.

Émile Gentil repartit le 25 février 1899 avec un effectif de troupes assez élevé. Arrivé sur le Chari le 14 août, il apprend que le 17 juillet, à Togbao, le lieutenant de vaisseau Bretonnet a été massacré avec tous ses hommes par l'armée de Rabah : un seul rescapé, le caporal Samba Sall, qui fait le récit du drame.

Avec une décision et une activité remarquables, Gentil crée et fortifie une base d'opérations, Fort Archambault, y groupe des renforts et, le 23 octobre, quitte ce poste pour attaquer Rabah; il rejoint ses hordes à Kouno le 26, engage avec elles un combat très dur, où nous perdons 45 pour 100 de nos hommes, mais où nous infligeons des pertes sévères à l'ennemi. Celui-ci n'est pas encore vaincu, il intercepte la route du Tchad, où Gentil brûle cependant d'arriver, car il doit retrouver sur ses bords deux autres missions françaises.

En effet, à la fin d'octobre 1898, une importante colonne placée sous les ordres du commandant Lamy (officier d'élite qui s'était déjà signalé en Algérie, en Afrique équatoriale et à Madagascar) était partie du Sud algérien : alourdie par un convoi d'un millier de chameaux qu'elle perdait peu à peu dans l'Aïr, elle était parvenue à Zender le 2 novembre 1899.

Là, le commandant Lamy avait trouvé cent tirailleurs provenant de la mission « Afrique Centrale » qui avait été constituée à Say, quelques mois auparavant, sous le commandement des capitaines Voulet et Chanoine. Il est inutile de rappeler ce que ceux-ci étaient devenus. Avec 150 tirailleurs, les lieutenants Joalland et Meynier avaient quitté Zinder, au début d'octobre, atteint le lac le 22, après avoir parcouru en vingt et un jours 525 kilomètres, dont 125 sans eau. Le 10 décembre, cette poignée de braves s'était installée à Goulfeï sur le Chari, après avoir contourné le Tchad par le Nord.

Ils étaient les premiers au rendez-vous que leur avait assigné le gouvernement français. Le 28 février 1900, la mission du commandant Lamy les rejoignait. Il ne restait aux soldats de cette mission que 130 cartouches par homme et *Rabah le savait*. Devant une situation aussi critique, Lamy n'hésite pas, il attaque. Le 3 mars, il s'empare de Koussouri, où les deux missions transsahariennes et Afrique Centrale restent à peu près bloquées par Rabah, revenu en forces de sa capitale Dikoa. Mais Gentil approche; le 21 avril, près de Kous-

souri, il est rejoint par le capitaine Reibell et le lieutenant de Chambrun venus à sa rencontre. La jonction des trois missions s'opère le jour même, et le commandant Lamy, dans sa crainte de voir Rabah lui échapper, décide l'attaque pour le lendemain. Enlevés par leurs chefs, nos hommes emportent le *tata*, s'emparent de la tente, des bannières de Rabah, des fusils enlevés à Crampel, des canons pris à Bretonnet : tous nos glorieux morts sont vengés ; Rabah, blessé, essayant de fuir, est rejoint par un tirailleur qui rapporte sa tête au bout d'une pique. Mais cet éclatant succès était payé d'une perte irréparable : Lamy, à cheval dans le *tata*, au moment où il donnait ses ordres pour achever la victoire, avait été blessé à mort au cours d'un retour offensif de l'ennemi. Au déclin du jour, on le ramenait en pirogue à Kousseri, et sa tombe devait, sentinelle silencieuse qu'on ne relève jamais, garder le pavillon français qu'il venait de planter au cœur de l'Afrique.

Cette conquête du Tchad est un des plus beaux épisodes de notre histoire ; l'ordre donné à ces trois missions, venues de points divergents, de se rencontrer en un même lieu, presque au même jour, paraissait une gageure. Il fut cependant exécuté avec une énergie qui surmonta tous les obstacles : le désert de l'Aïr, les forêts impénétrables, les fleuves coupés de rapides et, surtout, cette angoisse effroyable des chefs, lorsqu'ils apprirent que deux des leurs, deux de leurs pairs, poussés par un vent de folie, avaient forfait à tous leurs devoirs de soldats.

Il faut lire dans les lettres du commandant Lamy, dans les souvenirs du colonel Meynier, du général Reibell, dans le livre de Gentil, le récit des heures que vécurent ces vaillants. Jamais, avant la grande guerre, l'âme française n'avait aussi bien montré le métal dont elle est faite ; ces livres refermés, l'esprit en demeure ébloui.

Cette victoire achevée par la défaite de Fad el Allah, fils de Rabah, et consolidée par la création de Fort Lamy sur la rive droite du Chari, en face de Koussouri, la dislocation des troupes eut lieu le 24 mai. Depuis lors, nous tenons solidement la ligne Oubanghi-Chari ; de dures colonnes furent encore nécessaires pour assurer la paix dans cette région, car, ainsi que l'a écrit très justement le général Mangin, « on ne peut rester au Baguirmi et au Kanem (c'est-à-dire au sud et à

l'est du Tchad) si l'on ne tient le Ouadaï et le Borkou, ni au Borkou, si l'on ne pousse jusqu'à l'Ennedi ». Ces étapes successives jusqu'aux extrêmes frontières que nous reconnaissaient les traités, furent franchies par des chefs hors de pair, comme Moll, Largeau, et tant d'autres comme l'héroïque capitaine Fiegenschuh, dont les noms doivent rester si chers à tous les cœurs français.

Quels furent les résultats de cette politique suivie si énergiquement en Afrique équatoriale? Un moment, cette politique fut inspirée par le dessein grandiose d'atteindre le Nil, de nous établir sur ce fleuve et de tendre la main à ce grand et mystérieux empire d'Abyssinie que nous avions abordé avec succès par l'est, où nous comptions des amitiés sûres, et qui venait, par sa victoire sur les Italiens, de s'affirmer comme une puissance libre. On sait au prix de quels efforts fut réalisé ce programme par la mission Marchand (1). Mais l'audace de la France avait été plus grande que ses forces : toute l'Angleterre était dressée contre nous; il nous fallut reculer devant la menace d'un conflit : il n'était pas en notre pouvoir de barrer la route du Cap au Caire, ni d'établir à notre profit celle de la *Mittel Afrika.*

Ce rêve fut repris par l'Allemagne et faillit réussir; on sait comment l'Afrique équatoriale paya en 1911 la rançon de notre liberté d'action au Maroc. La grande guerre a effacé tous ces douloureux souvenirs et toutes ces menaces. Aujourd'hui, l'Afrique équatoriale pacifiée, unie, élevée depuis 1910 à la grande entité administrative de gouvernement général, peut consacrer toutes ses forces à l'amélioration de son outillage et de sa production économiques, aux œuvres fécondes de la paix.

*
* *

La mise en valeur de l'Afrique équatoriale française a été entreprise suivant deux méthodes : la première fut celle des grandes concessions accordées très libéralement, à partir de 1898-1899, aux compagnies qui en faisaient la demande. Ces

(1) A la fin de 1896, en assurant l'arrivée à Brazzaville de tout le ravitaillement de la mission Marchand, Mangin avait pacifié la région voisine de cette ville et rendu les plus grands services, indirectement, aux diverses missions Gentil.

concessions, dont la superficie dépassait quelquefois plusieurs millions d'hectares, c'est-à-dire la surface de plusieurs départements, ne pouvaient raisonnablement être mises en valeur par ceux qui les avaient obtenues. Cette mise en valeur eût exigé la création de routes, d'ouvrages d'art, où bien vite eussent disparu entièrement les disponibilités de ces entreprises. C'était mettre la charrue avant les bœufs; les initiatives privées doivent suivre l'équipement d'une colonie par les travaux publics; elles ne peuvent avoir la prétention de le devancer, ni surtout de l'assumer. Aussi, la plupart des bénéficiaires de ces concessions se contentèrent-ils de poursuivre sur leurs territoires des opérations purement commerciales, de simples opérations de troc avec les indigènes, ou d'exploiter les forêts. On s'explique, dans ces conditions, la lenteur des progrès économiques de la colonie.

Dès avant la guerre, on commençait à comprendre les inconvénients de ce système et M. Augagneur, gouverneur général au lendemain des hostilités, eut le mérite de s'y opposer avec résolution. Celles de ces grandes concessions, dont le terme est atteint, ne sont pas renouvelées. La colonie, pour atteindre les résultats obtenus dans les autres parties de la France d'outre-mer, devra appliquer les méthodes qui ont fait, par exemple, la fortune de l'Indochine.

Mais le plus gros effort de notre administration devra porter surtout sur la création de voies de communication qui permettront de supprimer l'odieux portage à tête d'homme, aussi coûteux, aussi insuffisant que barbare, et d'assurer, dans cet immense pays, l'avènement d'une ère nouvelle que l'on pourrait appeler l'*âge de la roue*. Déjà, dans certaines colonies du groupe, comme l'Oubanghi-Chari, sous l'active impulsion de M. le gouverneur Lambelin, des milliers de kilomètres de routes carrossables et de pistes aménagées ont été créés. Lorsque la belle mission automobile organisée par M. André Citroën, sous la direction de MM. Haardt et Audouin-Dubreuil, atteignit cette région, ce fut pour nos compatriotes un plaisir et une fierté de trouver au cœur de l'Afrique des routes dignes de notre admirable réseau français.

Le même effort devra être poursuivi pour aménager, d'une façon pratique et dans un court délai, les rapides qu'ont à franchir tous les fleuves de la colonie pour traverser la chaîne

côtière. Quand ce travail sera impossible, la construction des routes devra être poursuivie, en première urgence, là où elles permettront de mettre en communication les différents biefs navigables de ces fleuves.

A cet égard, le chemin de fer de Brazzaville à Pointe Noire jouera, dans le développement de la colonie, un rôle capital. La véritable artère de l'Afrique centrale est le Congo : par la vallée de l'Oubanghi, elle draine tout le trafic de notre arrière-pays. Or, aujourd'hui, ce trafic ne peut plus s'écouler. Les rapides du Congo ne peuvent pas être aménagés, et le chemin de fer belge de Matadi, complètement congestionné, ne peut plus suffire au trafic des marchandises belges. Dans ces conditions, il importait avant tout d'aboutir vite, de créer une voie de communication directe entre le Stanley Pool et l'Océan, à travers les territoires reconnus jadis par Brazza et Mgr Augouard. Nous ne saurions retracer ici les controverses auxquelles a donné lieu, pendant près de vingt ans, ce chemin de fer trop longtemps différé. Le résultat seul importe; on s'est enfin décidé à faire quelque chose : la loi de finances du 14 juillet 1925 a autorisé le gouvernement général de l'Afrique équatoriale française « à réaliser par voie d'emprunt, effectué sous la garantie d'intérêts et d'amortissement de l'État, une somme de trois cents millions de francs applicables à l'achèvement du chemin de fer de Brazzaville à l'Océan, ainsi qu'à l'exécution des installations nécessaires à l'embarquement ou au débarquement à Brazzaville et à Pointe Noire ». Le 15 septembre 1926, a été promulguée une loi déterminant les modalités de cet emprunt. La parole est donc désormais aux ingénieurs; de leur activité dépend l'essor de l'Afrique équatoriale française.

Il convient, au reste, de noter que, pour être encore faible, le mouvement commercial de cette colonie est loin d'être négligeable : il s'était élevé, en 1925, à un total d'échanges de 155 222 463 francs, représentant une progression de 70 pour 100 sur l'année 1924 (91 236 601 francs). Dans ce total, les importations comptent pour un peu plus de 88 millions, les exportations pour près de 67 millions. Les principales exportations sont les bois, l'okoumé pour près de 22 millions, l'acajou pour près de 2 millions, les autres essences utilisées en ébénisterie pour plus de 2 millions et demi. Il convient de noter,

— et de déplorer, — à cet égard, les obstacles que rencontrent encore, pour leur écoulement sur le marché métropolitain, les beaux bois du Gabon. En dépit d'une active propagande, de décisives démonstrations faites lors des expositions, les fabricants conservent des préjugés, et, surtout, l'administration oppose sa routine. Le cahier des charges des grandes compagnies de chemin de fer ne prescrit-il pas encore l'emploi de l'acajou de Honduras (que nous payons beaucoup plus cher et en livres sterling), au lieu d'accepter l'acajou du Gabon qui lui est exactement comparable, à part d'insignifiantes différences perceptibles pour les seuls spécialistes et sans importance réelle? Il semble vraiment parfois, que nous organisions la propagande contre nos propres productions coloniales. Après les bois, les amandes de palme pour près de 9 millions, le caoutchouc de cueillette pour près de 7 millions, l'huile de baleine pour plus de 4 millions.

Ce dernier produit mérite une mention spéciale : en 1909, M. le professeur Grevel, du Muséum, signala, le premier, le mouvement de migration qu'accomplissent les baleines des mers antarctiques au large des côtes du Gabon. Elles apparaissent dans ces parages, venant du sud, vers la fin de juin. Elles redescendent ensuite vers le sud, généralement pendant la première quinzaine d'octobre. Frappé par la valeur que représente l'huile de baleine (environ 30 livres sterling la tonne), et ne voulant pas laisser entièrement à l'étranger le monopole de ce commerce, j'ai pu aider efficacement à la constitution d'une société dont les bâtiments de pêche sont basés à Port Gentil, près du cap Lopez, et dont les campagnes ont été en général très satisfaisantes. L'an passé, les exportations d'huile de baleine de la colonie ont dépassé 2000 tonnes. En outre, les guanos de baleines pourront être d'un puissant secours comme engrais pour les cultures locales (telles que l'œleis ou palmier à huile), le jour où la colonie entrera dans l'ère des grandes cultures industrielles.

Il convient enfin de signaler, en quelques mots, les richesses minières de l'Afrique équatoriale française. Elles sont encore très mal connues. On a, toutefois, commencé à exploiter quelques gisements de cuivre, et exporté en 1923 près de 700 tonnes de minerai valant plus de 600 000 francs. Il est probable qu'une prospection méthodique permettra de trouver dans le

sol de notre colonie le prolongement des riches filons du Congo belge et de la Rhodésie britannique.

L'Afrique équatoriale française est donc une valeur précieuse; tard venue dans la grande France, elle commence à peine à être mise en valeur. Son histoire est courte, mais elle est pleine d'héroïsme; grâce aux hommes qui nous l'ont donnée presque sans coup férir, a pu être réalisée, sur le Tchad, l'unité de la France africaine. Si des hommes comme le commandant Lamy sont morts pour donner à la France le sentiment de cette unité, quels ne sont pas nos devoirs envers cette colonie, pour qu'elle cesse d'être une parente pauvre parmi ses sœurs africaines? Comme à l'Afrique occidentale, et plus encore, il lui faut des hommes et des capitaux. C'est maintenant, sincèrement, mieux qu'à la conférence de Bruxelles, qu'il convient d'entreprendre dans ce pays une croisade d'humanité et de progrès. Voilà vraiment une terre menacée de mort, si nous ne sauvons pas la race humaine qui l'habite. Luttons sans trève dans la forêt contre la maladie du sommeil et les autres maux qui la peuplent. Ensuite, à mesure que le rail et les routes progresseront, sachons, avec nos capitaux et nos techniciens, asservir à notre volonté, aux besoins de nos grandes industries métropolitaines, cette terrible puissance de la nature tropicale. Au prix de ce double effort, la terre de l'épouvante deviendra la terre de la fécondité.

OCTAVE HOMBERG.

CHANGES ET MONNAIES

AU MOYEN AGE

Quand, dans les premières années du XXe siècle, on essayait d'expliquer au lecteur que, au moyen-âge, il y avait des francs livres qui valaient 1 franc et des francs d'or qui valaient plus de 1 franc, le lecteur se dérobait. Un franc, disait-il, c'est un franc. Pourtant, les conversions de livre à livre abondent dans les journaux du Trésor et les livres de raison des particuliers, mais on ne voulait pas ouvrir les yeux. Un auteur n'a-t-il pas soutenu que c'étaient là des artifices de comptabilité et que le public ne s'en apercevait pas? Ces gens-là n'avaient pas vécu les temps de la vie chère.

Tel, rencontrant des deniers de saint Louis moins pesants que les autres, écrit gravement : « Ce furent sans doute ceux qu'il frappa lorsqu'il eut besoin d'argent pour payer sa rançon à l'émir d'Égypte. » Puis, il aurait repris le cours normal de ses frappes de bon poids : que voulez-vous de plus? C'est très simple en vérité, mais la répercussion de semblables pratiques, où l'a-t-on notée? On s'imaginait donc que, pour se débarrasser de la mauvaise monnaie, il suffit d'y renoncer!

Tel autre exécute le Roi en tranchant du prédicateur. « Philippe le Bel, dit-il, donna le honteux exemple d'un roi occupé sans relâche à affaiblir les monnaies pour assouvir son avarice. » Quant aux conditions économiques de l'heure, pas un mot. On a dit que Philippe le Bel affaiblissait la monnaie quand il avait des paiements à faire, qu'il la renforçait quand il s'agissait pour lui d'encaisser, comme si la vie d'un gouver-

nement n'était pas le jeu ininterrompu de ses recettes et de ses dépenses, telles qu'il les subit au jour le jour.

Nous sommes devenus, à nos dépens, plus exacts appréciateurs du passé.

***

Évidemment, il y avait entre le régime économique de jadis et celui d'à présent de grandes différences. Au moyen-âge, pour prendre l'époque la plus caractéristique, les échanges et redevances en nature étaient très répandus. Beaucoup de ménagères cuisaient leur pain; on faisait des provisions, on n'était pas aussi étroitement à la merci de la hausse pour se nourrir ou se vêtir, ou exposé par la grève à manquer subitement de lumière ou de moyens de transport. L'industrie, encore dans l'enfance, ne régentait pas l'existence avec la même tyrannie que de nos jours; les moindres besoins de la vie journalière ne se traduisaient pas uniformément par le geste de mettre la main au portefeuille ou au porte-monnaie. Bref, le numéraire avait moins d'importance qu'aujourd'hui pour les particuliers, mais quelle instabilité était la sienne!

D'abord le Roi, c'est-à-dire l'État, exploitait la fabrication de la monnaie d'or et d'argent comme une des ressources du gouvernement. L'impôt permanent, — le croirait-on? — n'existait pas avant Charles VII et le milieu du xve siècle; les tailles, les aides, prévues pour des cas spéciaux par la loi féodale ou consenties par les assemblées de notables, étaient irrégulièrement levées et toujours regardées comme des contributions temporaires que l'on traitait d'« exactions ». Aussi le Roi, qui ne pouvait se contenter des revenus de son domaine, prenait son dû sur la monnaie dont il était le dispensateur, ce qui l'obligeait à la grever d'autant plus qu'il était plus gêné, — par exemple, quand il avait une guerre à soutenir.

Ces atteintes portées à la valeur intrinsèque ou nominale des espèces par le pouvoir étaient ce qu'on appelait les « mutations. » Il va sans dire qu'elles étaient amplifiées par les spéculateurs généralement connus sous le nom de « Lombards ». De budget prévu, il n'y en avait pas; mais le problème de la trésorerie était sans cesse renaissant. Pas d'entreprise politique qui ne soulevât la question monétaire.

Ajoutez que la monnaie fiduciaire de bronze, cuivre ou

nickel, due au progrès du crédit public, n'a pas existé avant le règne d'Henri III, au XVIe siècle. Il y avait une petite monnaie d'appoint, mais renfermant toujours quelque argent, si peu que ce fût, et cet argent « saucé » constituait comme un troisième métal à valeur réelle à côté des deux autres, or et argent de haut titre. Or, pour qui sait quelle difficulté l'or et l'argent, ces frères ennemis, ont à vivre ensemble, on voit la complication apportée par les variations d'humeur d'un autre associé.

Atténuation d'un côté, aggravations de l'autre, rien de tout cela n'entraînait avec les vicissitudes de notre monnaie une opposition radicale; car, si les variations, au contraire de notre usage, s'inscrivaient directement dans le numéraire par des changements de poids et de titre, l'analogie, on va le voir, subsistait quand même.

Le moyen-âge a constamment vécu sous le régime d'instabilité qui est à présent le nôtre. Dans la multiplicité des espèces, tant royales que féodales ou étrangères, et dont aucune n'était assez accréditée et répandue pour s'imposer comme étalon, on avait trouvé expédient d'adopter une monnaie de compte, livre ou franc de 20 sous, sou de 12 deniers, en fonction de laquelle toutes les pièces s'évaluaient à des taux variables.

La livre de compte, c'est la monnaie d'apparence immuable derrière laquelle se dissimulent les espèces; la livre de compte, c'est le billet. Seulement, il intervenait à l'état de promesse verbale, et, lorsqu'il s'agissait de régler, au lieu de fournir du papier, on traduisait le compte en monnaie métallique.

Le change faisait partie de la vie courante. Aujourd'hui, quand les prix s'élèvent, on nous dit que la faute en est à la livre sterling, mais cette pièce au saint Georges terrassant le dragon, qui la possède dans sa bourse, qui l'a vue, à moins de passer la Manche, de s'attarder devant les vitrines des changeurs ou de venir la contempler au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, où elle est conservée comme une antiquité à côté du « noble » d'Édouard III et du « souverain » d'Henri VII? Au moyen-âge, au contraire, le change venait comme un flot montant battre la maison.

C'est en vain que les rois proscrivent de la circulation les monnaies étrangères et leurs propres émissions légalement « abattues ». Ils étaient beaucoup moins armés pour faire exécuter leurs volontés que l'État d'aujourd'hui. Jamais un

roi de l'ancien temps n'aurait disposé d'une administration assez homogène, d'une police assez puissante, pour maintenir à des pièces d'or le cours théorique qui les a forcées pendant plus de douze ans à se terrer dans leurs cachettes. L'écu d'or était « exposé » en 1352 pour 15 sous tournois, en 1359 pour 84 sous; le Noble d'or anglais pour 4 francs en 1419 et 2 francs en 1421. Les monnaies de toutes sortes circulaient donc à des taux commandés par le change.

*
* *

Lorsque saint Louis eut institué le « gros tournois » qui valait 12 deniers ou un sou, sait-on que, dès le règne de son successeur, c'est une question de change qui rompit l'équilibre? L'Angleterre, pays agricole à cette époque, vendait la laine de ses moutons aux Flamands, qui en fabriquaient leurs draps, et la France achetait les draps de Flandre. De là la nécessité de se procurer la monnaie anglaise, le « denier esterlin, » monnaie de bon argent comme le Gros. Aussi l'esterlin fit prime et le Gros par contagion; les deniers tournois, que leur valeur intrinsèque d'argent noyée dans l'alliage rendait peu propres au grand commerce, continuaient à valoir un denier, et le Roi, qui les fabriquait à ce prix, était en perte. Remplacer les deniers par une monnaie de nécessité fut la première préoccupation de Philippe le Bel, le point de départ de ses mutations. Cette monnaie de nécessité fut un double denier, meilleur au début que le denier, mais moins bon qu'il n'aurait dû être comme double, et de proche en proche très mauvais.

La monnaie de saint Louis était à jamais compromise. Elle parut restaurée un instant. En réalité, Philippe le Bel mourut en laissant une monnaie où le Gros valait quinze deniers au lieu de douze (on disait : une monnaie quinzaine). Pourtant on ne se résignait pas; on conservait l'espoir de la revalorisation, et plutôt que d'altérer le denier au 15e du Gros, on cessait de le fabriquer. Mais cette situation ne pouvait se prolonger. Sous Philippe VI, la réforme parut près de se réaliser. Le Gros de douze deniers tournois s'était élevé à vingt-quatre. Par un de ces coups d'État dont il y eut tant d'exemples avant et après celui-ci, on décréta que du jour au lendemain, Pâques 1330, il ne vaudrait plus que douze deniers, mesure qui devait avoir pour corollaire la fabrication de deniers à l'ancien titre et poids.

Mais le Roi ne put fournir en abondance les nouvelles monnaies. Ce fut un échec complet; la disette d'espèces produite par le resserrement fut telle qu'on renonça à la forte monnaie.

Il fallut accepter, comme acquis, un certain affaiblissement, et, lorsque, après la période singulièrement agitée des Jean le Bon et des Charles VI, Charles VII rétablit la situation, on considéra comme renforcement le retour à une monnaie où le Gros de jadis, s'il avait continué d'être frappé, aurait valu trente-deux deniers, ou deux sous huit deniers. C'était là, indépendamment des glissades et des soubresauts, un des paliers du sou ou de la livre tournois, destinée comme toute devise à s'avilir peu à peu, et qui, après avoir représenté sous saint Louis dix-huit francs or, devait représenter un franc en 1789.

Ces paliers furent moins distants les uns des autres en Angleterre. Qu'on réfléchisse que la livre sterling est l'ultime expression d'une monnaie qui valait nominalement vingt sous (vingt shellings), comme le franc lui-même ou livre tournois (car c'est tout un) valait vingt sous. Par conséquent, puisque la livre sterling vaut vingt-cinq francs dans ce que nous appelons le pair, c'est que, au cours des siècles, la devise française était tombée par rapport à l'anglaise au 25e de ce qu'elle avait été quand elle était au pair véritable. Sous saint Louis, le denier esterlin valait quatre deniers tournois : la distance s'est accrue depuis.

Les Anglais ont toujours eu la religion, ou la superstition, de la monnaie forte. C'est pour avoir imposé contre vents et marées une monnaie forte à la Normandie pendant la guerre de Cent ans, qu'ils se sont aliéné ce pays et ont préparé le retour du roi de France dans ses possessions; car la monnaie forte, sur laquelle le Roi ne prélevait plus un bénéfice suffisant, avait comme corollaire des impôts de remplacement, plus odieux aux populations que les méfaits mêmes de la monnaie faible et la hausse des prix.

Quant à la France, après Charles VII, les mutations avec choc en retour ont cédé la place à une dépréciation lente mais continue. Les besoins d'argent du roi et la mauvaise fabrication ont avili les basses espèces et incité le commerce à faire monter d'autant en valeur de compte les espèces supérieures; le Roi s'efforçait d'enrayer cette hausse par ses édits, puis il l'enregistrait et suivait le mouvement.

*
* *

Reportons-nous à l'époque antérieure et voyons ce qui se serait passé dans le cas d'une hausse pareille à celle que nous avons vue se produire de 1918 à 1926.

Les variations de valeur du métal précieux, avons-nous dit, s'inscrivaient dans le numéraire. Le Roi aurait diminué progressivement la valeur intrinsèque du denier, de sorte que la monnaie divisionnaire, au début assez riche d'argent, aurait fondu dans la main et que les pièces supérieures seraient montées en valeur de compte à des taux appropriés. Ou bien, si nous prenons l'heure où notre franc ne valut plus que la moitié ou le tiers de ce qu'il avait valu, le Roi aurait frappé un nouveau franc avec moitié ou trois fois moins d'or ou d'argent, et le précédent serait resté en circulation à côté de celui-ci, pour deux francs ou trois francs de compte, et derechef, — de sorte que, après une période comme celle que nous avons traversée, on se serait vu en face de trois ou quatre pièces différentes ayant valu chacune un franc à son émission, mais qui se trouveraient finalement dans le commerce avec des valeurs échelonnées.

Naturellement les prix de toutes choses suivaient les prix de la monnaie, et toutes les classes n'en étaient pas pareillement affectées. Il y avait comme aujourd'hui des rentiers et des salariés. Les rentiers étaient surtout des chevaliers et barons que leur naissance obligeait à vivre « noblement »; c'étaient les gens d'Église aussi, qui faisaient valoir la terre. Or les cens et rentes foncières qui, dans le système féodal, procèdent d'un contrat ancien, exprimé en monnaie de compte, restaient immuables quant à la lettre et se trouvaient soldés par une quantité moindre de métal fin. De là, la détresse des censitaires. L'historien Villani, de Florence, attribue les revers de la guerre de Cent ans à ce fait que la noblesse appauvrie avait grand peine à s'équiper. Le clergé, qui avait de si importants revenus, et la noblesse faisaient des remontrances, offraient de faire un sacrifice pour remonter le courant et récupérer leurs revenus normaux; le roi lui-même, qui était le plus gros censitaire du royaume et qui perdait d'un côté ce qu'il gagnait de l'autre, finissait par se laisser convaincre.

Au contraire, les journaliers voyaient leurs salaires croître

avec la hausse de la monnaie en monnaie de compte, c'est lorsqu'elle était ramenée brusquement à un taux inférieur et qu'on voulait réduire leur salaire en conséquence qu'ils se rebellaient. « Il nous faut donner autant de forte monnaie aux mercenaires et aux laboureurs que nous leur en donnions de faible! » s'écrie l'abbé de Cîteaux.

Il y avait des commerçants. Ceux-là, pour se dérober aux mutations, s'appliquaient à faire leurs contrats en fonction d'une espèce métallique réputée invariable, par exemple le Florin de Florence. Ces pratiques étaient interdites par le Roi, qui défendait qu'on fît des affaires autrement qu'à livres et à sols, parce qu'il s'imaginait rester le maître de tarifer les espèces en fonction des livres et des sols. Lorsqu'on parlait d'un prochain renforcement, les commerçants, qui redoutaient la baisse de leur numéraire, achetaient en masse toutes marchandises et particulièrement les denrées, dont ils pensaient gouverner les cours plus facilement que ceux des espèces, et, par suite de cet accaparement, la vie, dont le coût aurait dû baisser, se maintenait à des taux élevés.

Il y avait des propriétaires et des locataires. Les propriétaires s'efforçaient de mettre les loyers en rapport avec la hausse de la monnaie et, quoique toujours en retard sur celle-ci, ils y réussissaient dans une certaine mesure à chaque renouvellement de terme. Lorsque Philippe le Bel rétablit la forte monnaie en septembre 1906, il prescrivit que les loyers seraient payés au terme prochain, le 25 décembre, en forte monnaie, c'est-à-dire suivant une *ratio* où les espèces d'argent représenteraient trois fois moins en valeur de compte et où il en faudrait trois fois davantage. « Lorsque les baux ont été renouvelés, au terme de la Saint-Jean, disait-il, j'avais annoncé comme imminent le rétablissement de la forte monnaie; donc les propriétaires et locataires ont dû dès ce moment accommoder leurs engagements à la forte monnaie. » Mais la vérité est que personne n'avait eu confiance dans la parole du Roi, qui avait déjà tant fait de semblables promesses, et que les prix n'avaient pas été diminués. De là, la grande émeute de Noël 1306 : ce fut une émeute de locataires. Les mutins furent pendus, mais une ordonnance fit droit aux réclamations.

Les troubles, les émeutes, où il faut la coopération du peuple, ne se produisaient pas, comme l'ont cru tant d'auteurs,

lors de l'affaiblissement des monnaies, mais sous le coup de leur redressement. Ce n'était pas une monnaie affaiblie que Charles régent, le futur Charles V, du temps de la captivité de son père le roi Jean, laissait en cadeau aux Parisiens lorsqu'il quitta la ville et qu'Étienne Marcel souleva contre lui les bourgeois; c'était au contraire une monnaie légèrement renforcée, accompagnée de démonétisations ou « décris » dont il espérait tirer plus de parti que d'un affaiblissement et que lui avaient conseillée les seigneurs de son entourage.

Quand la monnaie s'affaiblissait, les débiteurs, les fermiers profitaient, d'autres pâtissaient, mais par degré, et sans qu'on pût dire à quel moment plutôt qu'à tel autre il convenait d'évaluer le dommage; aussi laissait-on les gens s'arranger ensemble. Au contraire, quand la monnaie était renforcée, c'était par une sorte de coup d'État, de banqueroute. Le Roi, alors, intervenait dans les règlements; il était obligé de suspendre la règle qu'il avait établie de ne compter qu'à sols et à livres, de considérer la quantité de métal fin qui avait correspondu aux engagements et d'établir des conversions en monnaie de compte. La vente des bois a donné lieu au plus grand nombre de ces conversions : car le bois, c'était à la fois le charbon et le matériel à bâtir de l'époque.

* * *

Telles étaient les vicissitudes du régime monétaire. Et l'on voudrait que les gens du moyen-âge ne se rendissent aucun compte de la cause des perturbations qui se produisaient sous leurs yeux, qu'ils ignorassent parfaitement les moyens à tenter pour y porter remède! Nous sommes frappés au contraire de l'attention qu'ils apportaient à ces problèmes et de la perspicacité de leurs réflexions. L'examen d'un groupe important de documents est de nature à le prouver; c'est celui des consultations que les rois, et en particulier Charles IV, prédécesseur de Philippe VI, demandèrent aux députés des bonnes villes « sur le fait des monnaies ».

Le terme de « bonne monnaie » ne leur en imposait pas. Ils invitaient le Roi à modérer ses profits, à se garder des altérations, mais ils ne croyaient pas que le renforcement fût une panacée dont on dût user sans précaution.

« Et comme nous, très chiers sires, aions veu grantment

de foiz çà en arrieres donner conseil sur ladite bonne monnoie, et ne soient venu à nulle perfection, nous nous doutons à mettre sur icelle... Se le roy vuet faire bonne monnoie, il ne la puet faire sans faire storcion à son pueple, quar, se il la faisoit, le pueple perdroit le tiers de ce qu'il a et plus... si que ainsi ne se pourroit faire la bonne monnoie, pour ce que chacun mueroit son argent et son billon, et le porteroit là où il en cuideroit faire son prouffit, ou il le muceroit (cacherait) avant souz terre que il le baillast au pris que il en aroit. »

Les députés savaient parfaitement que l'or, dès que son rapport n'est pas bien établi, faisait tort à l'argent, et l'argent à la petite monnaie de chaque jour que l'on fondait pour profiter de la hausse des métaux précieux. L'une, disaient-ils, « mange », « consume » ou « dégâte » l'autre, et il ne faut pas les frapper en même temps.

Ils recommandaient de n'employer à la fabrication que les monnaies étrangères, « que l'en ne presist (prît) nul autre argent pour faire les diz (gros), mez que argent d'estellins, pour la raison que les groz tous monteroient plus qu'ils ne doivent valoir, les noires monnoyes se pourroient afiner et fondre pour faire les gros tournois. »

Ils demandaient qu'on procédât avec mesure dans les démonétisations nécessaires : « Item, dient que l'autre raison si est que les genz qui aroient les monnoyes il leur fust aviz qu'il fussent deffendues, achateroient derrées (denrées) pour metre leur monnoyes, et seroit plus chier temps, aussi comme il a esté autre foiz. »

Le fruit de cette expérience est consigné dans le remarquable traité de Nicole Oresme, qui vivait sous Charles V. Les mêmes phénomènes se sont reproduits pendant tout l'Ancien Régime, quoique avec une moindre intensité ; d'innombrables écrivains en dissertent du temps de Louis XIII, à la veille de la création du louis, et il a fallu la stabilité créée, à la suite de la Révolution, par Bonaparte, pour qu'on oubliât le caractère de ces dérèglements. Les numismates du XIXe siècle ne l'ont pas toujours compris ; il appartenait aux temps nouveaux de réveiller notre critique, un peu rudement.

A. Dieudonné.

MON FRÈRE

L'IRLANDE, 1912-1918

(FRAGMENT)

Mme Élisabeth Sainte-Marie Perrin, fille de M. René Bazin, femme de l'architecte lyonnais, est morte, inopinément, prématurément, le 13 décembre 1926. Ceux qui l'ont connue, savent quel grand charme il y avait en elle, et quelle âme profonde, curieuse de tout le mouvement de la pensée, dévouée à ses amitiés, simple dans la vie. Elle a écrit plusieurs livres, et, déjà, lisant son œuvre, on pouvait deviner combien elle était loin de ressembler à cette image, — d'ailleurs souvent fausse, — que nous nous faisons de la femme qui écrit.

Dans son style, aucune afféterie ni fausse sensibilité. La phrase, d'une sobriété musicale, dit ce qu'elle veut dire, nette parce qu'elle est de France, souriante quelquefois, grave à l'habitude, et plus près de la force que de toute autre qualité. Les souvenirs de voyage que Mme Sainte-Marie Perrin a rapportés d'Italie, ou d'Irlande, ou d'autres pays, ses souvenirs d'enfance, — n'est-ce pas un autre voyage, notre enfance, tout plein de découvertes et de notre enchantement? — montrent qu'elle avait le don du conteur, et cette vue directe des choses, sans laquelle les descriptions, et les brèves images elles-mêmes, ne sont que littérature et copie arrangée. Cette fraîcheur, cette virginité de l'impression, fait le charme du livre intitulé : *Quand le plaisir était fait d'illusion*. On la retrouve ailleurs (1). Et, cependant, le domaine propre du talent de cette jeune femme a moins

(1) *La Belle Vie de sainte Colette de Corbie*, Plon-Nourrit, édit. — *Quand le plaisir était fait d'illusion*, Plon-Nourrit, édit. — *Introduction à l'œuvre de Paul Claudel*, Bloud et Gay, édit. — *Pauline Jaricot fondatrice de la Propagation de la foi*, de Gigord, édit., 1926 ; et trois volumes traduits de l'anglais : *La Gardienne de la lumière*, par Henry van Dyke ; *le Génie de l'Amérique*, par Henry van Dyke ; *les Mains pleines*, par Wilfrid Ward ; Calmann-Lévy, édit.

été la nature et la fantaisie que l'étude des caractères. Elle a raconté l'histoire de deux grandes âmes, celle de sainte Colette de Corbie et celle de Pauline Jaricot, fondatrice de l'Association pour la Propagation de la foi. Là, elle a été complètement elle-même, maîtresse de son sujet, intelligente des choses de la foi, comprenant des temps qui sont loin de nous, et sûre de la ressemblance, au point que la certitude de l'écrivain devient celle du lecteur, et que nous lisons en confiance. C'est là un don qui ne doit pas être confondu avec la science historique, une puissance au delà de l'étude, et qui devine, et qui voit.

Il fallait une certaine intrépidité, pour accepter d'écrire la vie de sainte Colette. Le travail fut demandé par les Clarisses à Mme Sainte-Marie Perrin. Elle dut reprendre, jusqu'à ce qu'il devînt lumineux devant elle, l'étude de ce difficile quinzième siècle, et des luttes du grand schisme d'Occident; suivre Colette dans le reclusage, puis dans les voyages que fit, à petites journées, en France et en Italie, cette femme extraordinaire, contemporaine de Jeanne d'Arc, appelée à réformer un grand Ordre monastique, reçue par le Pape avec honneur, écoutée et chargée de missions; il fallait la montrer dans la conduite de ses Clarisses et dans son âme deux fois exceptionnelle, par le génie et la sainteté.

Pour d'autres raisons, la vie de Pauline Jaricot, cette petite bourgeoise de Lyon, née dans la fortune, tombée dans la misère, mêlée à toutes les œuvres charitables du commencement du XIXe siècle, inventrice elle-même de cette œuvre immense de la Propagation de la foi, la vie de cette pauvresse alors méconnue, combattue, mais amie du curé d'Ars, et protégée par Grégoire XVI, était difficile à écrire. Tous ces obstacles furent peut-être une raison d'accepter la tâche. Il y avait une justice à rendre : elle fut rendue. Le livre avait paru aux vacances dernières.

Il n'est donc pas étonnant qu'un esprit attiré par les hautes questions, habile à suivre les mouvements d'une époque, et à la faire revivre autour de quelques personnages, ait songé à écrire une histoire romanesque, où elle évoquerait la tragédie irlandaise qui est un des événements les plus considérables de notre temps. Déjà, Mme Sainte-Marie Perrin avait fait un voyage en Irlande, avant la guerre. Elle connaissait très bien la littérature du pays; elle était entrée en relations avec plusieurs des hommes qui représentent le mieux cette race ardente, imaginative et tenace, poètes, journalistes, historiens, savants épris des traditions gaéliques. Les circonstances l'amenèrent à retourner, avec son mari, en Irlande, au mois d'octobre dernier.

De cette excursion, de ce projet de livre, que reste-t-il à présent?

De nombreuses notes, des croquis à la plume et au crayon, le début d'un plan, une scène qui avait tenté tout de suite l'écrivain. Cette scène, toute chargée de sens, est belle, même séparée de l'œuvre. Nous la publions, précédée des indications écrites par l'auteur, et qui expliquent la place de l'épisode dans l'œuvre à peine ébauchée. Ces deux fragments, nous les publions comme un hommage à la disparue. Ils diront le tour noble de cet esprit, sa connaissance de la vie, la force secrète d'un style qui demeure féminin; ils diront la perte que les Lettres viennent de faire, dans la personne d'Élisabeth Sainte-Marie Perrin.

DÉBUT DU PLAN

J'ai vingt-six ans.

Si je ne suis pas mariée, c'est que ma mère, morte jeune, me laissa le soin d'élever ses enfants.

Lourde tâche. Mon père, Irlandais, a dû quitter l'Irlande, et nous vivons à Liverpool, où il est essayeur de coton, pour une maison anglaise. Il achète les ballots. Il est allé en Égypte et dans les Indes. Il a cette peau fine et cette sensibilité des doigts, pour laquelle on recherche les Irlandais, dans l'estimation du coton.

Ma mère était à demi Française, à demi Écossaise, catholique comme mon père.

J'ai connu cependant la vie du sentiment, je n'ignore pas l'amour : j'ai été fiancée.

J'ai été fiancée à un Anglais. Il paraissait m'aimer beaucoup; je l'ai aimé. Mais il fallait m'attendre longtemps : les deux petits n'étaient pas élevés. Il est parti, lui aussi, pour l'Inde. Je ne l'ai pas revu. Les lettres se firent rares. Et il m'annonça de nouveaux engagements. Je n'eus pas une violente douleur, mais un grand découragement qui commence seulement, après trois ans, à passer.

Je pars avec mon père, pour faire mon premier voyage à notre chère patrie d'Irlande.

Voyage. Famille retrouvée. Je découvre nos parents, nos anciens amis, les beaux lacs, les côtes, les vieilles pauvres fermes, et puis les mouvements patriotiques de l'Irlande.

La fête des grands feux. Je vais connaître les chefs de l'Irlande, ceux qui préparent son réveil, Yeats, Russell, Siger-

son, Padraic Colum, Douglas Hyde avec ses perroquets, enfin, surtout, celui dont tout le monde parle, l'âme de l'Irlande, le grand et jeune réveilleur, Dermott O'Daly.

Jadis un barde fameux, un chef poète, s'appela ainsi dans notre race. Caroll O'Daly, le jeune héros. Il s'était fiancé à Eivlin Kavanagh, de la maison de Leinster, qui l'aimait. Mais, en son absence, les parents de la jeune fille la prièrent d'accepter un autre amoureux. Carrol O'Daly, déguisé en joueur de harpe, alla jouer à la fête de la veille des noces, pour Eivlin, et, par signes, il se mit d'accord avec elle, et l'enleva.

Un jour, grande réunion de la Ligue gaélique. Foule, discours, chants et danses. Ici et là, organisateur presque muet, Dermott O'Daly paraît et disparaît. Quand la nuit vient, grande fête des feux.

O'Daly récite un poème en gaélique. Les reflets des feux dansent sur son visage. Puis il plonge dans la foule, et se dérobe. Mais je l'ai bien vu cette fois, et j'ai entendu sa voix.

Mon père fut jadis un militant, beaucoup de gens le reconnaissent et le saluent. Pauvre père ! il est ému et ébloui. Toute la plaisanterie et la fantaisie irlandaises l'accablent à la fois. Mais O'Daly lui-même va venir le saluer. On nous l'a dit du moins. Non, il ne viendra pas. Il est trop grand, au-dessus de nous.

Il est venu. Il a parlé à mon père, et m'a regardée, il m'a dit : « Vous avez la vraie figure irlandaise. Vous êtes vraiment une fille de notre pays. »

Il n'est pas orgueilleux, plutôt fier. Ses yeux et tout son visage sont très ardents. Il parle à voix basse, doucement, et ce qu'il dit passionne, et semble fait pour chacun tout seul.

Ah! qu'il sera dur de quitter l'Irlande !

Quand reviendrons-nous?

Je lis, rentrée à Liverpool, les journaux irlandais, je m'intéresse à « la cause », et m'instruis de tant de choses que j'ignorais de notre pays. J'apprends le gaélique.

O'Daly va venir faire une conférence aux Irlandais de Liverpool. Sans doute leur demander de l'argent pour soutenir leur cause.

Il vient chez nous. Il cause beaucoup avec moi. Mais je voudrais qu'il parlât de lui. Jamais il n'y consent. Je sais seu-

lement qu'il a trente et un ans, qu'il n'est pas marié (cela je le savais), qu'il vit avec sa mère. En Irlande, on m'a dit qu'il ne dépensait presque pas pour lui-même. Les autres chefs le regardent comme l'indispensable. Les autres agissent peut-être autant que lui, mais la plupart des idées viennent de lui. Il me raconte leurs difficultés et leurs projets.

Il me demande de revenir en Irlande l'année prochaine, seule au besoin, et pour plus longtemps.

1913. Dublin. Je m'attendais à voir O'Daly tout de suite. Voilà trois jours que je suis ici, et il n'est pas venu. Il est très occupé.

Un mot de lui. Une invitation à une représentation théâtrale en langue celtique. J'ai appris ou réappris le celte. J'y vais.

J'ai vu O'Daly après la représentation. Il m'a dit : « Quand pouvez-vous me recevoir demain? J'ai tout un plan à vous proposer. »

Il m'enrôle, ce chef. Je ris, et je suis contente.

O'Daly est resté une heure avec moi. Il m'a expliqué les diverses branches de l'activité nationale, — langue, — éducation, — littérature, — théâtre, — organisation industrielle et agricole, — propagande aux États-Unis. Dans quelle partie puis-je travailler et me rendre utile?

Et puis il a écarté les papiers de la table, il les a éloignés et rangés d'un geste doux, et il a dit : « Maintenant, causons. » Quoi! n'avions-nous pas causé jusqu'ici? Il m'a parlé de moi, de ma vie à la maison, de mon caractère, de mes idées pour l'avenir.

Il a vieilli depuis l'an dernier, il a de fins et longs plis qui vont d'un bout à l'autre du front, et d'autres aux lèvres. Il a levé deux ou trois fois les yeux sur moi, avec un sourire, et il m'a répété ce qu'il m'avait dit la première fois que nous nous sommes vus, mais avec une nuance. Il a dit : « J'aime votre figure irlandaise. Je l'ai vue souvent en pensée, depuis l'année dernière; je pourrais la dessiner par cœur. Et votre voix! comme c'est l'Irlande, cela aussi! Et pourtant, vous avez quelque chose de votre mère aussi, un tout petit filon français, quelque chose de plus précis que chez nous autres, d'un peu plus raisonnable aussi... » Il rit. Nous rions. Le rire le détend, et

fait de lui un tout jeune homme, non plus un grand chef impressionnant, mais un grand étudiant rêveur.

Il s'est repris. Il est parti.

Il m'a demandé d'être sa « collaboratrice ». Je ferai quelques voyages à Dublin, et il viendra parfois à Liverpool. Nous correspondrons.

1914. Toute l'Irlande parle de O'Daly.

Dermott O'Daly vient à Liverpool, et il demande à mon père la liberté pour moi, il veut que je vienne à Dublin.

Immense perspective. Dermott arrange tout. Tout est facile pour lui. Ici on a moins besoin de moi. Je logerai à Dublin chez ma tante. Père cède sa fille « pour quelques mois ». Moi, je sais que si Dermott le veut, ce sera pour toujours!

Étrange conversation sur le bateau. Dermott O'Daly a ménagé un entretien pour lui et moi dans les conditions les plus discrètes. La mer est grise, le vent calme, il y a un peu de brume, le bateau va lentement. Le cri intermittent de la sirène attriste la traversée. J'ai le cœur serré, et Dermott parle. Oh! comment peut-il être le même que ce matin, qu'hier, ce Dermott froid et presque cruel? Il me dit de me méfier de mes sentiments, de ma sensibilité, et, clairement, il me fait entendre que si j'étais tentée de croire qu'il agissait avec moi par sentiment, je serais déçue. Non pas qu'il n'ait beaucoup de sympathie pour moi. Mais il n'a pas la liberté ni le goût de s'attacher aux femmes. Tout le reste du discours est à l'avenant. Horrible Dermott! Je suis arrivée à Dublin transie de froid, corps et âme.

Cette alternance persiste. Des moments de douceur, de confiance, presque une passion approchante, — et puis le sarcasme, les paroles et les actes qui veulent décourager et éloigner.

UNE SCÈNE DU ROMAN : LA TRAVERSÉE

Voyager avec Dermott! Traverser avec lui la mer, vers cette terre qui est « notre pays »; avoir plusieurs heures de causerie, bien à nous. Je rêve depuis une semaine de ce voyage. Dermott sera gai, Dermott sera simple et libre. Je voudrais lui raconter ma vie, et peut-être obtiendrai-je le récit de la sienne. Le canal Saint-George me paraît être comme

le chemin de mon destin. Pourvu que Dermott n'ait pas, sur le bateau, trop d'amis qui l'absorbent! Et aussi que la mer, mon Dieu! soit assez calme, l'air assez tiède, pour qu'on n'ait pas à s'occuper de tout cela. Un tel passage : être malade ou avoir froid, ce serait la noire malchance!

Mais tout est favorable. Et je suis déjà sur le pont, installée, un fauteuil retenu à côté du mien, quand j'aperçois Dermott. Un ciel gris très bas, sans aucune brise, nous prépare une traversée morne, mais paisible. Comme si, de sa baguette magique, Dermott avait ordonné toutes choses et prévu chaque détail.

Mais oui, il a prévu chaque détail. Bien plus que je ne le supposais. Car à peine a-t-il vu nos places et l'arrangement des sacs, il prend d'un air délibéré ce bagage, et, m'ayant dit seulement bonjour, il me touche le bras, et m'emmène à sa suite. A l'arrière, en un coin abrité, où peuvent tenir seulement deux chaises de bord, il a fait mettre ses affaires à lui, et c'est là qu'il m'installe. Les gens circulent, puis se fixent; on entend la sirène; je regarde Dermott; il ne parle pas; il semble attendre et réfléchir. Et quand le bateau s'ébranle, et que nous sommes définitivement en route, serrant son manteau entre ses genoux, il tourne sa chaise de façon que je le voie en même temps que, derrière son visage, je vois s'enfuir la côte de la mer grise; et posant sa main sur la mienne, il dit doucement :

— Eivlin!

Ah! vivre cent ans, pour pouvoir témoigner que toute la longueur d'une terne vie peut passer, sans que j'aie oublié le goût de ce nom dans ces lèvres, et la minute, dans sa forme, dans sa naissance et sa plénitude immédiate, de cet appel voilé! Toujours je reverrai ce sombre visage aux yeux bleus, cette main d'ouvrier qu'avait Dermott, ces épaules trop sérieuses, toute jeunesse absente de son visage, l'humour éteint, rien que sa volonté, sa dure volonté, et la mer en fuite devant nous, grise, verte, marquée de notre sillage en triangle... Beaucoup d'amants sont allés sur la mer : d'autres femmes ont-elles, sur leur naissant amour, reçu le sceau de la volonté d'un Dermott O' Daly?

Je n'osais pas remuer la main sur laquelle la sienne s'était posée. Les femmes sont faites pour attendre. Et il me dit :

— Je vous remercie de venir. L'Irlande a besoin de vous.

Et moi, j'ai besoin de vous. J'aurais un scrupule à vous emmener, à demander votre travail et votre présence, si c'était pour moi seul. Mais vous savez que ma vie ne compte pas, même pas, surtout pas pour moi-même. C'est pour cela seulement que je me pardonne l'apparent égoïsme avec lequel je vous séquestre.

— L'égoïsme n'est donc qu'apparent? ai-je demandé.

Car, ah ! je ne souhaite réellement que le servir, lui, et sa joie seulement me guide ! Mais n'est-il donc pas, lui, guidé par elle ? Je sens obscurément que je suis sur le point de souffrir.

Je n'ai jamais vu à Dermott un visage si sombre.

— Absolument aucun égoïsme dans mon cas, reprend-il. Mais c'est justement cela que je dois vous faire comprendre, et c'est une tâche difficile... Eivlin, quelle est votre pensée, à vous, en venant ? Non, pardon, ne répondez pas. Tout serait trop, ou trop peu. Voilà tout un jour et une nuit que je réfléchis à ce que je dois vous dire : ce n'est donc pas la peine de vous interroger. J'ai peur pour vous, Eivlin, j'ai peur d'une excessive sensibilité, que j'ai remarquée plusieurs fois en vous, et qui pourrait vous faire souffrir près de moi.

Je me dégage, et me mets à rire.

— Vraiment, Dermott, ne vous occupez pas de cela ! Ma sensibilité est à moi, j'en fais ce que bon me semble, et personne n'a rien à y voir !

— Ah ! je vous aime mieux dans cette réaction-là, que tout à l'heure, si passive ! J'aime ce petit lion qui se réveille ! Mais il faut que vous sachiez à quel homme bizarre vous avez donné votre amitié. Aussi je vais commencer par un aveu terrible : j'ai horreur de ce qui me lie. Ma liberté ne tolère rien.

— La sensibilité des autres vous lie ?

— Évidemment, quand il m'est impossible d'y répondre ou de la satisfaire. Ce serait monstrueux, si j'étais un homme de loisir. Mais je suis voué à une tâche qui dépasse incomparablement tout ce qu'on pourrait amasser, en regard, de futilités sentimentales. Et je ne peux appartenir à cette tâche que si je m'y voue tout entier. Mon ennemi est l'homme qui m'en distrait. Mon remords, si j'aimais une femme, ne serait pas de n'être à elle qu'à moitié : il serait d'être incomplètement l'homme d'un autre devoir. Je ne sais pas, ma chère amie, si vous pouvez, de loin, vous représenter mon existence : vous la

verrez bientôt, et vous vous rendrez compte que je devais vous dire cela. Voyez-vous, chère, à vivre pas très loin de l'autre, nous entendant si bien, il y a une chose qui ne peut pas manquer d'arriver : c'est que nous tomberons amoureux l'un de l'autre.

— Vraiment, vous avez prévu cela? Et c'est à votre avis un tel malheur?

— Un grand malheur! Car je suis un homme qui ne se mariera jamais.

Dermott s'est levé. Il enfonce son feutre; il met dans ses poches ses deux mains; il marche devant moi, ne me regardant pas. Que pense-t-il? Qu'éprouve-t-il au juste? et que devrai-je lui dire? Je ne savais pas si je l'aimais ou non, et il me donne ce coup, dont je sens la douleur, comme s'il tuait, dans mon sein de femme, un enfant à peine conçu. Je suis obligée de fermer les yeux ; mon corps même est blessé.

Mais, vite, ce qui surnage dans ma confusion, c'est la pensée qu'il se retranche, qu'il se mure dans la solitude. Les quarante ans de Dermott se lisent aujourd'hui dans ses traits. Il est déjà las. Qui réjouira ses fatigues futures? Quelle vieillesse aura-t-il?

— Je n'aurai pas de vieillesse, dit Dermott.

Comment? a-t-il entendu? Ai-je prononcé des mots sans le savoir? ou a-t-il lu dans ma tête même? Il est devin parfois, je le sais bien.

— Eivlin, il faudrait me considérer comme une espèce d'animal à part, un étrange animal; je ne suis pas un prêtre, et je vis comme les prêtres, n'étant pourtant même pas dévot. Je pense qu'il y a une race d'hommes qui s'appelle les apôtres, et qui est à part, animée d'une espèce de feu sacré, qui les empêche de vivre de ce que les autres gens appellent la vie. Je suis l'homme de mon pays, je vais, je viens, je ne puis m'arrêter. Le mariage est un arrêt. Tout m'a conduit à servir cette Irlande, qui est en un tel besoin : ne puis-je lui donner au moins un fils qui ne se partage pas?

. . . . . .

E. Sainte-Marie Perrin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Devant la commission des finances d'abord, devant la Chambre ensuite, le Président du conseil s'est expliqué sur sa politique financière. Ses exposés sont des modèles de précision, de concision et de force : ils ont produit sur le Parlement une impression d'autant plus profonde qu'ils se contentent de relater des actes et des chiffres dans leur saisissant enchaînement et leur véridique nudité. L'évidence qui jaillit de ces constatations est si lumineuse qu'elle répand dans le pays une légitime confiance et fait crier de dépit ceux qui voudraient ne pas voir pour ne pas comparer.

Le 25 janvier, M. Poincaré, dans un bref historique, a retracé le chemin parcouru depuis six mois. Ce furent d'abord des moyens de fortune pour parer à une situation presque désespérée. La confiance renaît et, avec elle, les impôts rentrent, les souscriptions aux bons du Trésor affluent ; déjà, au 30 septembre, l'État n'a plus de dette exceptionnelle vis-à-vis des banques et l'équivalent du fonds Morgan est reconstitué ; le Trésor est momentanément sauvé et le danger mortel d'inflation évité. Il devient possible de respirer et de manœuvrer. Au 1e octobre entre en jeu le mécanisme institué par la loi constitutionnelle du 19 août : la caisse autonome de gestion et d'amortissement des bons de la Défense nationale et du Trésor prend en charge la totalité de ces bons. Le Trésor retrouve une aisance qu'il ne connaissait plus depuis longtemps ; chaque mois, les souscriptions de bons excèdent largement les remboursements. Pour la première fois depuis 1921, le Trésor est en mesure d'exécuter la convention avec la Banque de France et de lui rembourser au 31 décembre deux milliards de francs. Une provision de devises étrangères est mise en réserve pour faire face aux échéances de 1927 et limiter les fluctuations des changes. La marge disponible sur le maximum des avances de la Banque à l'État s'accroît ; elle était à zéro à la fin de juillet ; elle est maintenant de trois milliards et demi-

Les bons venant à échéance en 1927 sont remplacés par des obligations à dix et à quinze ans, dont la souscription a été très facile.

Les efforts constants du ministère des Finances tendent à alléger ou à consolider la dette flottante. Le 16 décembre, la caisse autonome de gestion des bons de la Défense supprime les bons à un mois. Le même jour, elle procède à une réduction générale du taux de l'intérêt de tous les bons, en même temps que la Banque de France abaisse son escompte. Le 13 janvier est décidée la suppression complète de l'émission des bons à trois mois, ainsi que des coupures de 100 francs de toutes les catégories de bons de la Défense. Quatre emprunts émis en Hollande ou en Suisse obtiennent un plein succès sans accroître le total de la dette, car ils sont employés à rembourser certaines dettes extérieures à court terme. La stabilisation de la dette flottante est amorcée ; la méthode est fixée et la voie tracée ; il n'y a plus qu'à marcher sans déviation. Ces jours derniers, de nouvelles mesures ont été prises : suppression des bons à six mois ; abaissement du taux de l'intérêt des bons à un an de 5 et demi à 5 pour 100 ; abaissement du taux de l'escompte de la Banque de France de 6 et demi à 5 et demi et du taux des avances sur titres de 8 et demi à 8 ; enfin, le 2 février, suspension de l'émission des bons ordinaires du Trésor. Ainsi se révèle l'état satisfaisant de la Trésorerie et se manifeste la politique du gouvernement qui tend à réduire le plus possible les engagements à court terme du Trésor. Il limite aux besoins stricts du budget ses recours au marché à court terme. Depuis le mois de juillet, l'État a réussi à faire passer environ 5 milliards d'effets à très court terme dans la catégorie des crédits à long terme. C'est l'acheminement vers la consolidation progressive de la dette flottante sans laquelle le sauvetage de notre monnaie ne saurait être définitif. Enfin M. Poincaré est en train de passer de la période de préstabilisation à la période de stabilisation de fait.

Plusieurs conditions sont nécessaires pour arriver à une stabilisation de la monnaie : c'est d'abord un budget en équilibre et même comportant un excédent de recettes capable de faire face aux incidents imprévus : ce point est acquis, M. Poincaré ayant réussi à force de ténacité à faire voter le budget avant le 1er janvier. C'est, en second lieu, une balance commerciale favorable : c'est le cas, depuis quelques mois. Enfin, c'est la possibilité d'obtenir à l'étranger des crédits en devises appréciées : outre les réserves de devises qu'il a constituées, le ministère des Finances a transféré à New-York la majeure partie de l'or et de l'argent récemment achetés contre des

ouvertures de crédits en dollars. Reste la question de la ratification des accords de Washington concernant les dettes de guerre; elle paraît ajournée; le département d'État a cessé d'insister pour une ratification très prochaine et les banques paraissent disposées à ne pas refuser, pour cette seule raison, leur concours ou tout au moins leur bienveillance aux opérations de stabilisation que le gouvernement français viendrait à entreprendre.

Il semble d'ailleurs que M. Poincaré n'estime pas que l'heure soit venue d'une stabilisation de droit; mais il poursuit une expérience prolongée de stabilisation de fait. Le franc, depuis deux mois, n'oscille que très faiblement aux alentours de 123. Interrogé à la Chambre, le président du conseil a déclaré : « La Banque de France fera tout l'effort nécessaire pour maintenir le franc au taux actuel, afin de permettre aux industries de se réadapter. » Il s'agit donc de réaliser une stabilisation de fait. La revalorisation du franc, à laquelle nous avons assisté durant l'automne dernier, a des avantages évidents. M. Poincaré a fait calculer par les services compétents que la reprise favorable des cours des valeurs nationales, qui est la conséquence de la revalorisation, représente un gain de 17 milliards pour le portefeuille français. C'est la petite épargne et la classe moyenne qui en bénéficient particulièrement, c'est-à-dire ceux qui, aux heures difficiles de la guerre, ont fait confiance à l'État français et ont apporté leurs capitaux pour le salut du pays. Les inconvénients de la revalorisation sont sous nos yeux : c'est d'abord d'alourdir la dette de l'État; c'est ensuite de rendre plus difficile l'exportation et la vente des produits industriels, c'est-à-dire de provoquer la crise qui accompagne inévitablement tout assainissement monétaire, mais qui — c'est une vérité de M. de la Palisse — pour devenir curative doit d'abord n'être pas mortelle. Il s'agit, pour le moment, de se rendre compte de la dose de remède que notre organisme économique peut supporter. La crise était prévue, nécessaire; les grandes maisons bien administrées ont pris des précautions et engrangé des réserves en prévision de ce mauvais passage, mais il ne faut pas que l'épreuve soit trop forte et qu'elle provoque un chômage prolongé dont les inconvénients sociaux et politiques seraient graves.

M. Poincaré a fermement refusé de dire s'il se proposait, dans l'avenir, de franchir une nouvelle étape de revalorisation, ou s'il chercherait, et à quelle date, à réaliser une stabilisation de droit aux environs des cours actuels. Il ne l'a pas dit parce que, s'il le savait, il serait coupable de l'annoncer, et sans doute aussi parce qu'il

ne le sait pas. Il est le pilote qui, dans le brouillard, jette la sonde et observe tous les signes avant de se décider à jeter l'ancre. La stabilité politique n'est pas moins importante à ce point de vue que la sécurité financière. Nous sommes sur le bon chemin de la stabilisation du franc, mais nous ne l'avons pas encore définitivement atteinte. Sur 53 milliards de billets en circulation, un quart est gagé par de l'or, de l'argent, des effets de commerce, mais le reste n'est garanti que par une créance sur l'État : c'est le gouverneur de la Banque de France qui le constate dans son rapport à l'Assemblée des actionnaires. Tant que les finances de l'État sont prudemment gérées et pourvu qu'il ne survienne pas quelque source de dépenses imprévues, la garantie est sérieuse. Il n'en est pas moins vrai que c'est seulement lorsque l'ensemble de la circulation fiduciaire sera soustrait aux hasards des besoins de l'État et se trouvera gagé par un actif liquide ou réalisable que la Banque sera en mesure d'exercer, au mieux des intérêts du marché, l'action régulatrice qui lui incombe. En attendant, la Banque peut stabiliser en pratique les cours du franc en achetant ou en vendant, selon l'occurrence, des devises étrangères, — son action, depuis deux mois, s'est exercée dans les deux sens, mais principalement pour empêcher une trop rapide revalorisation du franc ; — mais ses munitions seraient vite épuisées si des circonstances défavorables l'obligeaient à donner à ses interventions une direction constante et une ampleur démesurée.

Les cours des changes dépendent directement de tout un ensemble de faits et de circonstances qui constituent la politique financière, la politique économique, la politique tout court, d'un pays. Le gouvernement, maître pour le moment du marché des changes, ne peut avoir provisoirement d'autre objet que de maintenir la stabilité de la monnaie, afin de permettre à l'économie nationale de s'adapter à des circonstances nouvelles. L'assainissement et la maîtrise du marché des devises dépendent dans une large mesure de la rentrée des capitaux français restés à l'étranger; cette opération se fait peu à peu; elle n'aurait plus de raison de continuer si la stabilisation légale était un fait accompli, et le gouvernement serait obligé à une politique d'argent cher pour défendre les résultats obtenus. L'assainissement monétaire et financier est donc en très bonne voie, la méthode est établie, les directions tracées, des résultats décisifs déjà obtenus, mais le succès complet ne peut être que le prix d'une longue persévérance. On ne liquide pas en six mois quatre années de la plus formidable des guerres, aggravées par deux

années de gouvernement cartelliste ; il est évident que toute rechute dans l'instabilité et l'aberration politique entraînerait de nouvelles crises économiques et financières. « L'illusoire richesse (1) » créée par l'inflation et l'abondance insolite des signes monétaires a faussé la juste notion de santé et de possibilité financières : il faut revenir à une plus exacte appréciation des réalités. Pour que la France soit plus riche, il faut d'abord ne pas compromettre ce qu'elle possède et il faut surtout créer des richesses nouvelles, soit chez nous, soit dans notre admirable domaine colonial ; ainsi s'éloignera tout danger d'une faillite ou d'un chômage prolongé.

Sur cette question du chômage et de la crise industrielle, avec laquelle les partis d'extrême-gauche cherchent à créer de l'agitation, M. Poincaré s'est largement et victorieusement expliqué à la Chambre le 4 février. L'origine du chômage c'est l'inflation, « la richesse illusoire », — M. Poincaré se sert, lui aussi, du mot, — et « la prospérité artificielle » qu'elle a créée dans le pays. On accuse la stabilisation d'avoir engendré le chômage ; il serait beaucoup plus intense si l'inflation avait continué. La crise actuelle était inévitable, prévue notamment dans le plan des experts. Elle n'est pas très grave. C'est en France, que, depuis la guerre, les chômeurs sont le moins nombreux, et encore de nombreux étrangers ont-ils trouvé du travail chez nous. Le chiffre des chômeurs est de 56 000, dont 15 000 femmes ; il s'est accru légèrement depuis le commencement du mois, mais il reste très au-dessous du chiffre de mars 1921 : 314 000 hommes et 208 000 femmes, et des chiffres d'avant guerre : en mars 1911, 140 000 hommes et 68 000 femmes et, en moyenne, au moins 100 000. Le nombre des travailleurs étrangers s'élève à 1 480 000.

Quels remèdes le gouvernement a-t-il employés ou préconise-t-il? M. Poincaré rejette d'abord cette objection que l'établissement d'une stabilisation légale ferait cesser le chômage, et, à cette occasion, il renouvelle les fortes affirmations qu'il avait déjà apportées à la commission des finances. « Rien n'est fait par une proclamation de stabilité légale et de convertibilité en or. C'est au contraire à partir de ce moment que commencent peut-être les plus graves difficultés... La stabilisation légale n'aboutit à une stabilité durable que si plusieurs conditions restent remplies pendant longtemps encore après la décision prise : balance commerciale positive, ou tout au moins balance des comptes favorable, confiance dans le crédit de l'État et calme

(1) *L'illusoire richesse*, par M. Octave Homberg (Grasset, éditeur; in-16).

politique. » Pour pallier la crise, M. Poincaré a d'abord supprimé la taxe à l'exportation. Les ouvriers étrangers ne seront pas brutalement expulsés, mais « il est paradoxal d'avoir un si grand nombre d'ouvriers étrangers en France, alors que tant de Français cherchent en vain du travail... Nous devons arrêter une invasion qui a été bienfaisante, mais qui menace de devenir nuisible. » Il faut détourner les étrangers, — à l'exception des travailleurs agricoles, — de venir en France et rapatrier progressivement ceux qui s'y trouvent ; en même temps, on devra essayer de ramener à la terre les paysans qui l'ont récemment quittée (1). A Paris et en province, des travaux productifs ou utiles sont ou vont être entrepris et réduiront le nombre des chômeurs. L'intéressant ensemble de travaux publics qui porte déjà le nom de « programme Tardieu » va être entamé.

Les chômeurs reçoivent et recevront une allocation dans la mesure où il sera possible de la leur payer sans compromettre l'équilibre du budget : l'allocation est de 12 fr. 50 dont l'État fournit le tiers, les départements et les communes le surplus. M. Poincaré refuse d'accorder aux objurgations des communistes, qui essayent d'exploiter la crise actuelle dans l'intérêt de leur parti, une augmentation du taux de l'indemnité aux chômeurs. Il faut qu'ils puissent vivre, mais « il n'est ni du devoir ni de l'intérêt de l'État de payer l'ouvrier qui ne travaille pas plus cher que celui qui travaille... Il ne faut pas secourir l'ouvrier de façon à le décourager de chercher du travail. Il faut concilier les intérêts divergents, mais en plaçant au-dessus de tous ceux de l'État, c'est-à-dire de la collectivité. » Le discours de M. Poincaré, applaudi sur presque tous les bancs de la Chambre, montre le gouvernement très solide, appuyé par une majorité stable, sûr de sa méthode et des fins qu'il poursuit, persuadé, comme c'est la vérité, que tous les problèmes de politique intérieure sont subordonnés au succès de l'assainissement financier qu'il a si courageusement entrepris et si fermement conduit.

Ainsi s'établit, sous l'empire de la nécessité, une nouvelle formule de gouvernement, l'entente nationale, qui, par sa vertu propre et par l'évidence des services rendus, tend à disloquer les vieux cadres et démontre la nécessité d'une revision des conceptions anciennes. M. Bouisson, le Président socialiste que la Chambre a choisi, en

(1) Nous nous permettons d'ajouter que ce serait une bonne occasion d'arrêter l'émigration en France et de rapatrier le plus possible ces Algériens ou Tunisiens qui pullulent dans les faubourgs de nos grandes villes, déracinés, désemparés, proie trop souvent de la tuberculose ou recrutement de l'armée du crime.

remplacement de M. Raoul Péret devenu sénateur, malgré ses opinions socialistes à cause de ses capacités éprouvées à bien diriger une séance, disait dans son discours en montant au fauteuil : vous avez voté « non pour un homme, mais pour une méthode de travail ». La remarque porte plus loin, peut-être, que ne le souhaiterait M. Bouisson ou ses amis. La crise financière, elle aussi, impose une méthode de travail et la constitution d'un cabinet d'entente nationale ne signifie pas autre chose. Les résultats sont là. Le pays comprend et approuve. Le mot charmant de ce bûcheron des Vosges rencontré par M. Madelin, au cours d'une récente tournée électorale, exprime, dans sa concision, ce que le pays, dans sa masse laborieuse et raisonnable, sent plus ou moins clairement : « Vous n'avez pas besoin de nous faire un discours; tout le monde voit bien que ça va mieux depuis qu'ils sont d'accord à Paris. » *Ils* ne sont pas d'accord, mais tout se passe comme s'*ils* étaient d'accord, parce que s'impose à *leurs* discordes, à la faveur des circonstances et par l'ascendant du caractère et du talent, l'autorité d'un homme d'État. Voilà ce qui est nouveau et ce qui aura des conséquences.

Les élections sénatoriales du 9 janvier, dont de graves soucis extérieurs nous ont empêché de parler ici, ont marqué l'aspiration générale du pays vers une politique de modération et de paix sociale qui s'inspire de la formule de l'entente nationale. Si l'on compare le chiffre des voix obtenues par les candidats d'extrême-gauche avec les pointages faits en 1925 après les élections municipales et cantonales, on s'aperçoit du déchet. Dans la Seine, il a été de plus de cent voix. Radicaux-socialistes, socialistes et communistes avaient espéré un triomphe; ils n'ont même pas eu, les premiers surtout, un succès. M. Millerand a succombé, à Paris, à la coalition de la haine et de l'ingratitude; M. de Selves, dans le Tarn-et-Garonne, aux rancunes de *la Dépêche de Toulouse*. Mais, dans la Vienne, MM. François-Albert et Poulle sont aussi des vaincus de renom; dans la Haute-Saône, deux modérés l'emportent et notre excellent confrère des *Débats*, M. A. Gauvain, aurait conquis le troisième siège sur l'un des représentants qualifiés du vieux radicalisme anticlérical, M. Jeanneney, si son adversaire n'avait bénéficié de 18 voix de droite. Tout compte fait, le vainqueur authentique est M. Poincaré et sa méthode de gouvernement, c'est aussi une formule de juste milieu, de concentration républicaine, qui répond au tempérament mesuré et raisonnable de la grande majorité des Français. Chez nous, ce qui est excessif ne dure pas. Et puis, il y a toujours, en France, beaucoup plus de bons Fran-

çais que les partis, dans leurs emportements, ne le disent parfois; on le voit bien aux heures de danger national.

Les partis de l'ancien cartel se rendent compte de la fausse position où les place le succès du ministère d'entente nationale. Une singulière discussion s'est instaurée à ce propos entre M. Maurice Sarraut, président du Comité exécutif du parti radical-socialiste, et M. Léon Blum, le leader parlementaire du groupe socialiste. M. Sarraut comprend que les vieilles formules radicales ne répondent plus à rien de vivant et s'efforce de les renforcer d'un programme social; il va, d'un coup, jusqu'à « la suppression du salariat qui est une forme arriérée de la rémunération du travail ». Il ne voit pas, entre ses amis et les socialistes, de différence de principe, mais seulement des divergences de méthode. Pratiquement, il cherche à recoller les morceaux du cartel en vue des élections de 1928. Ses formules répondent assez à la mentalité des radicaux du Midi pour qui les socialistes ne sont guère que les radicaux de demain. Mais M. Léon Blum ne lui laisse pas ignorer que si le cartel peut être une formation électorale avantageuse contre « des ennemis communs », — avantageuse surtout pour les socialistes, on l'a bien vu aux dernières élections sénatoriales, — un fossé profond sépare socialistes et radicaux-socialistes. La lutte des classes, la dictature du prolétariat, la nationalisation des industries, l'abolition de la propriété privée ne sont pas, pour M. Blum, des formules périmées et vides de sens. Cette opposition de doctrine que M. Maurice Sarraut ne veut pas voir, M. Blum la souligne; c'est à cause d'elle que les socialistes, après le 11 mai, n'ont pas voulu participer aux responsabilités du pouvoir, — ce que les radicaux ne leur pardonnent pas.

Mais M. Blum, lui aussi, a son extrême-gauche; il cherche, sans y réussir, à se différencier d'avec les communistes obéissant aux directions de Moscou. Pour ne pas aliéner sa clientèle électorale, il se croit obligé d'affirmer sa fidélité au collectivisme marxiste; mais, s'il reste collectiviste et marxiste, comment se séparerait-il, autrement que par des questions d'opportunité et de tactique, des communistes orthodoxes? M. Ed. du Mesnil, dans *le Rappel*, déchire les voiles et place M. Sarraut en face des conséquences inéluctables de son programme. C'est, dit-il, surtout à la forte personnalité de M. Sarraut qu'est dû le maintien de l'unité radicale, mais la crise est latente et inévitable. M. Maurice Sarraut définit le parti radical « héritier de l'esprit de la Révolution française ». « Si je comprends bien le sens des mots, poursuit M. du Mesnil, c'est dire que le parti radical, indi-

vidualiste, national, « patriote », animé du souffle de la Convention nationale, est également hostile au collectivisme de ceux qui suppriment la propriété individuelle et à l'internationalisme de ceux qui veulent placer les intérêts de classe et de groupement organisé au-dessus de la patrie elle-même... L'incompatibilité est flagrante entre la révolution et l'ordre, l'esprit national et l'instinct international, la propriété individuelle et le collectivisme... Le moment viendra bientôt où le radicalisme français devra faire son choix : ou bien il prendra la tête de la concentration républicaine, ou bien il viendra en queue du cartel révolutionnaire... Le radicalisme ne restera un parti et une doctrine que s'il développe la démocratie sur le terrain national, sinon il deviendra un appoint, un expédient, et le fourrier de l'internationale révolutionnaire. » Qu'il y ait, parmi les radicaux, deux tendances et que le parti aille se désagrégeant, c'est l'évidence même, mais la force du parti radical est dans ses cadres de fonctionnaires et sa solide armature électorale.

Les prochains débats parlementaires montreront si la discipline des partis est intacte et si l'autorité du ministère Poincaré vaut encore lorsque l'assainissement financier est remplacé à l'ordre du jour par d'autres questions. Il en est deux qui se posent actuellement devant l'opinion et devant le pays : la loi militaire et la réforme électorale. L'une et l'autre, depuis longtemps, réclament une solution. La Chambre du bloc national et les gouvernements successifs qui se sont imposés à elle commirent une faute en ne donnant pas à l'armée le statut nouveau qu'elle attend et en ne revisant pas la loi électorale bâtarde dont elle était issue. La Chambre actuelle sera-t-elle mieux avisée ? En tout cas, le gouvernement, prenant ses responsabilités, lui soumet des projets de loi.

La loi militaire ou loi de recrutement, la loi des cadres, la loi d'organisation de la mobilisation nationale en temps de guerre forment un ensemble indivisible. « L'armée qu'il nous faut, » la *Revue* (1) l'a dit à ses lecteurs par la plume la plus autorisée et nous ne reprendrons pas ici la question. Elle est capitale pour l'avenir de notre pays et il importe qu'aucune considération démagogique ou électorale ne vienne fausser, en si grave matière, l'économie des projets préparés par les autorités compétentes. Nous espérons que M. Painlevé, dans la pleine conscience des responsabilités qui lui incombent, n'hésitera pas à poser la question de confiance

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier 1921 et 1er novembre 1926 : *L'armée qu'il nous faut*, par ***.

et que M. Poincaré jettera au besoin dans la balance le poids de son autorité. Le redressement militaire est moins difficile que l'assainissement financier, mais il n'est pas moins indispensable.

Quant à la réforme électorale, on prétend que le gouvernement, tout en présentant un projet, éviterait de poser la question de confiance et laisserait la Chambre se prononcer. Les groupes modérés ont déjà pris position : ils préfèrent le système actuel, avec tous ses défauts, à un retour au scrutin d'arrondissement, mais ils voteraient plus volontiers pour la représentation proportionnelle pure. Les socialistes déclarent que leurs préférences théoriques sont pour la proportionnelle, mais que, pour des raisons d'opportunité, ils accepteront le scrutin d'arrondissement auquel nous ramène, sans modification importante, le projet de M. Albert Sarraut. Nous espérions que le ministre de l'Intérieur se montrerait plus hardi dans ses conceptions et trouverait autre chose qu'un retour aux « mares stagnantes », jadis ridiculisées par M. Briand. Est-il vrai que les tempêtes soient moins dangereuses dans les mares que sur la mer? Peut-être ; mais elles sont moins saines. Théoriquement, la représentation proportionnelle est attrayante, parce qu'une idée de justice s'y attache. Mais s'agit-il de réaliser la justice électorale ou de permettre la constitution d'un gouvernement fort, appuyé sur une majorité stable? A nos yeux, ce qui serait important, ce serait, d'abord, la réduction du nombre des députés ; elle devrait être de la moitié : 300 députés, c'est une assemblée, 600 c'est une foule. Ensuite, ce serait la réforme de certaines pratiques déplorables, celle, entre autres, qui veut qu'un projet de loi étudié, rapporté, discuté, s'il n'est pas voté par les deux chambres avant la fin de la législature, devienne caduc, et que la Chambre nouvelle doive recommencer tout le travail. Il n'est pas nécessaire d'admettre le renouvellement par tiers ou par moitié pour que s'établisse la continuité de cette personne morale que devrait être la Chambre; il suffirait de trouver une formule juridique adéquate.

Qu'il soit difficile, avec le système proportionnel pur, de former une majorité de gouvernement, l'Allemagne, sans parler de la Belgique, nous en offre la preuve. La constitution du nouveau ministère a rencontré, au dernier moment, des obstacles imprévus, qui sont venus d'où on ne les attendait pas. Le président Hindenburg déclara refuser sa signature à la nomination, comme ministre de la Justice, de M. Graefe considéré comme trop réactionnaire. Le chancelier

Marx dut se plier à ce nouvel acte d'autorité assez déconcertant de la part de l'homme qui a pris la responsabilité d'exiger la constitution d'un cabinet de droite. M. Graefe fut donc supplanté à la Justice par M. Hergt, remplacé lui-même à l'Intérieur par M. de Keudell, lui aussi Allemand-national; le ministère se présenta enfin le 4 devant le Reichstag. Mais voici qu'au cours du débat, le même M. de Keudell fut vivement pris à partie par le député socialiste Landsberg, accusé d'avoir été, comme fonctionnaire, complice du coup d'État manqué de von Kapp et d'avoir favorisé les menées illégales des sociétés militaristes. L'émotion fut si vive que le chancelier, pour rallier sa majorité, dut s'engager à ouvrir une enquête sur les faits reprochés à son collaborateur. Débuter dans la vie parlementaire en acceptant une enquête sur l'un de ses membres, c'est, pour un ministère, ce qui s'appelle un faux départ.

La déclaration du chancelier, tant au point de vue du maintien de la forme républicaine que de la continuation de la politique extérieure caractérisée par Locarno et Genève, ne laisse rien à désirer ; elle est modérée de ton, correcte de forme, et même le couplet de style sur les régions occupées ne présente l'évacuation ni comme un droit, ni comme une exigence. Est-ce pour cela que, aussitôt après la lecture de la déclaration ministérielle, le chef du groupe allemand-national, le comte Westarp, prit la parole et s'attacha à dégager son parti des engagements moraux pris par le chancelier au nom d'un ministère dans lequel figurent quatre membres de ce parti ? Les Allemands-nationaux tiennent à garder leur position historique ; conservateurs prussiens, héritiers de la tradition bismarckienne, ils peuvent, pour revenir au pouvoir, accepter la forme républicaine, mais ce n'est là, pour eux, qu'une attitude provisoire. Leurs journaux affirment que l'entrée de quatre nationalistes dans le ministère n'a pas été subordonnée à l'acceptation préalable du manifeste du Centre. Quant à la politique de Locarno, le groupe du comte Westarp s'y résigne provisoirement, en raison des avantages qu'elle comporte pour l'Allemagne, mais il n'abandonne rien de ses revendications et de ses espérances. L'effet des déclarations du comte Westarp a été si réfrigérant que le Centre ne s'est résigné à donner ses voix au cabinet que sous le bénéfice des déclarations très nettes de son leader parlementaire, M. de Guerard. Et encore M. Wirth, ancien chancelier et chef de l'aile gauche du Centre, s'est-il séparé de son parti pour voter avec l'opposition. Cette dissidence est très significative.

Les journaux de toute l'Europe s'évertuent encore à expliquer pourquoi M. Marx et ses amis, qui préconisaient la formation d'une grande coalition, se sont résignés tout à coup à entrer dans une alliance de droite avec leurs adversaires traditionnels, au risque de compromettre leur programme social et de mécontenter leur clientèle des syndicats ouvriers. Selon le *Tag*, cette volte-face aurait pour origine une négociation conduite par le docteur Brauns, ecclésiastique et ministre du Travail, avec les chefs nationalistes, qui, on le sait, sont luthériens; ceux-ci auraient pris l'engagement de faire droit à certaines revendications confessionnelles du Centre, à savoir la négociation d'un Concordat avec le Vatican. Le Nonce aurait usé de son influence auprès des chefs du Centre pour faire aboutir cette transaction. L'avenir montrera si cette hypothèse a quelque fondement; pour notre part, nous n'y ajoutons pas foi; mais il est certain que le Centre, parti confessionnel, qui représente les intérêts d'une minorité longtemps en défaveur, persécutée même au temps du Culturkampf, trouve une profonde satisfaction d'amour-propre, sans parler de nombreux avantages de détail, dans le choix, par exemple, des fonctionnaires, à manifester sa puissance parlementaire et sa capacité gouvernementale. Il lui plaît d'imposer des conditions à l'orgueilleux parti des hobereaux et de l'obliger à des concessions.

Une telle alliance durera-t-elle? Le cabinet et son programme ont été approuvés par 235 voix contre 174 et 18 abstentions (celles du parti raciste et du parti économique); 66 députés étaient absents. Il s'en faut de 12 voix que le ministère ait obtenu la moitié des suffrages des 493 membres du Reichstag. Malgré tout, il est probable que le ministère et la nouvelle coalition qui le soutient, se maintiendront durant quelques mois. Le premier acte du cabinet Marx a été de terminer les négociations de Paris, au sujet des fortifications élevées en violation du traité sur les frontières de la Pologne, par un compromis acceptable, sinon satisfaisant, pour les Alliés. Pour diverses raisons historiques et psychologiques, un ministère où prédomine l'influence du Centre est celui où nous trouvons les plus sérieuses garanties. Mais, des catholiques ou des nationalistes, lesquels imposeront leur volonté? L'avenir nous l'apprendra.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCVII^e ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-SEPTIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

Livraison du 1er janvier

Pages.

LE BARRAGE, première partie, par M. HENRY BORDEAUX, de l'Académie française 5

SAINTE THÉRÈSE. — III. *LA CONVERSION*, par M. LOUIS BERTRAND, de l'Académie française 45

NOS GRANDES ÉCOLES. — VIII. L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE, par le GÉNÉRAL DEBENEY 84

LETTRES D'ADRIENNE LECOUVREUR A MAURICE DE SAXE, publiées par M. LE MARQUIS D'ARGENSON. — II 184

L'APPORT INTELLECTUEL DES COLONIES A LA FRANCE, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française 129

MÉMOIRES. — V. *LES CENT JOURS*, par LA REINE HORTENSE 141

L'AVÈNEMENT DE PIE XI, par M. le BARON BEYENS 172

LA FRANCE DES CINQ PARTIES DU MONDE. — II. *LA FRANCE AFRICAINE DU NORD*, par M. OCTAVE HOMBERG 201

JEAN RICHEPIN, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française 212

QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — *L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE THERMIQUE DES MERS*, par M. GEORGES CLAUDE, de l'Académie des Sciences 217

REVUE MUSICALE. — *LA TISSEUSE D'ORTIES*. *LE CLOITRE*, par M. CAMILLE BELLAIGUE 222

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . . 229

Livraison du 15 janvier

LE BARRAGE, deuxième partie, par M. HENRY BORDEAUX, de l'Académie française 241

SAINTE THÉRÈSE. — IV. *LES GRANDES GRACES*, par M. LOUIS BERTRAND, de l'Académie française 281

L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT. — VII. *EN AFGHANISTAN*, par M. MAURICE PERNOT. 311

LETTRES A MAURICE DE SAXE. — III, par ADRIENNE LECOUVREUR 349

NOS GRANDES ÉCOLES. — VII. L'ÉCOLE DES CHARTES, par M. MAURICE PROU, de l'Institut 372

Pages.
Poésies. — *Sur la tombe de Loti*, par M. Miguel ZAMACOÏS 397
Stendhal et l'Italie. — III. *Italiam, Italiam...*, par M. Paul HAZARD . . . 406
Après la grève des mineurs anglais, par M. Louis DE LAUNAY, de l'Académie des Sciences 430
Littératures étrangères. — Un roman de M. George Moore, par M. Louis GILLET 442
Revue littéraire. — *Eugénie de Guérin*, par M. Victor GIRAUD 454
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . . 470

Livraison du 1er février

Le Barrage, troisième partie, par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française 481
Sainte Thérèse. — V. *Les grandes graces (suite)*, par M. Louis BERTRAND, de l'Académie française 515
Chopin ou le poète. — I. *Les enfances Chopin*, par M. Guy de POURTALÈS. 537
Les maladies de la démocratie. — La comitardite, par M. Charles BENOIST, de l'Institut 572
Mémoires. — XI. *La reine errante*, par la reine HORTENSE 588
L'Inquiétude de l'Orient. — VIII. *Intrigue et politique en Perse*, par M. Maurice PERNOT 618
Un directeur des beaux-arts sous la Restauration, par M. le duc de DOUDEAUVILLE 651
La France des cinq parties du monde. — III. *La France noire*, par M. Octave HOMBERG 674
In memoriam. — François Buloz, par Mme Marie-Louise PAILLERON 691
Revue littéraire. — *Le monde des images et la jeune littérature*, par M. André CHAUMEIX 698
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . . 710

Livraison du 15 février

Le Barrage, quatrième partie, par M. Henry BORDEAUX, de l'Académie française 721
Lettres inédites de Napoléon Ier a la reine Hortense, publiées par M. Jean HANOTEAU 753
Nos trésors d'art. — Nos musées, par M. Paul LÉON, de l'Institut 769
Sainte Thérèse. — VI. *L'action thérésienne*, par M. Louis BERTRAND, de l'Académie française 791
L'Inquiétude de l'Orient. — IX. *A travers la Perse*, par M. Maurice PERNOT 837
Chopin ou le poète. — II. *Amours sans illusions*, par M. Guy DE POURTALÈS 871
Poésies, par M. Tristan DERÈME 910
La France des cinq parties du monde. — IV. *La France noire (suite)*, par M. Octave HOMBERG 916
L'actualité d'hier. — Changes et monnaies au moyen age, par M. A. DIEUDONNÉ 629
Mon frère, par Mme E. SAINTE-MARIE PERRIN 938
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . . 947

Paris, 1927. — Typographie Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 58373.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 2584